

J  
U  
I  
N  
  
2  
0  
2  
0

**RECUEIL**  
**DES ACTES**  
**ADMINISTRATIFS**  
**(Volume 1)**

Mis en ligne sur le site internet du Conseil Régional le 22 juin 2020

[www.regionreunion.com](http://www.regionreunion.com)



**REGION REUNION**

[www.regionreunion.com](http://www.regionreunion.com)



# Sommaire Général

	PAGES
<b>* Assemblée Plénière</b>	
<b>* Délibérations du 09 juin 2020</b>	<b>1</b>

# **Sommaire de l'Assemblée Plénière du 09 juin 2020 (Volume 1)**

1 - RAPPORT/CAB /N°108224 DAP2020_0012.....	01
OBJET : ARRÊT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU 28 NOVEMBRE 2019	
2 - RAPPORT/DGSG /N°108226 DAP2020_0013.....	03
OBJET : BILAN D'ACTIVITÉ 2019 DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION	
3 - RAPPORT/DAF /N°108144 DAP2020_0014.....	444
OBJET : COMPTE ADMINISTRATIF DE LA RÉGION POUR L'EXERCICE 2019	

# *ASSEMBLEE PLENIERE*

09 JUN 2020

**DELIBERATION N°DAP2020\_0012**

**L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE  
DU CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION**

*s'est réunie le mardi 09 juin 2020 à 10 h00  
à l'île de La Réunion en visioconférence*

*sous la présidence de :*

**Monsieur DIDIER ROBERT, Président du Conseil Régional**

*Nombre de membres  
en exercice : 45*

*Nombre de membres  
présents : 32*

*Nombre de membres  
représentés : 4*

*Nombre de membres  
absents : 9*

*Le Président,  
Didier ROBERT*

Présents :

ROBERT DIDIER  
RIVIERE OLIVIER  
COSTES YOLAINE  
PAYET VINCENT  
PATEL IBRAHIM  
PICARDO BERNARD  
ABOUBACAR BEN VITRY FAOUZIA  
FOURNEL DOMINIQUE  
K'BIDI VIRGINIE  
ANNETTE GILBERT  
VIENNE AXEL  
HOARAU JACQUET  
CADET JEAN ALAIN  
BELLO HUGUETTE  
TECHER PAUL  
M'DOIHOMA JULIANA  
LEE MOW SIM LYNDA  
COMORASSAMY SYLVIE  
NOEL NATHALIE  
FOUASSIN STÉPHANE  
MURIN-HOARAU ALINE  
GUEZELLO ALIN  
COUAPEL-SAURET FABIENNE  
GRONDIN LOUIS BERTRAND  
HOARAU OLIVIER  
AUBER VALÉRIA  
VALY BACHIL  
GAUTHIER JACK  
WON-FAH-HIN MARIE-ROSE  
SETTAMA-VIDON LÉOPOLDINE  
NABENESA KARINE  
GOBALOU VIRGINIE

Représenté(s) :

BASSIRE NATHALIE  
LAGOURGUE JEAN-LOUIS  
LEBEAU ANICHA  
NATIVEL LORRAINE

Absents :

MOUTOUCOMORAPOULE SYLVIE  
PROFIL PATRICIA  
BEDIER JOE  
HOARAU DENISE  
VIRAPOULLE JEAN-PAUL  
RAMASSAMY NADIA  
FONTAINE LUC GUY  
MOUTOUSSAMY ANDA JEAN GAEL  
RIVIERE SYLVIANE

RAPPORT /CAB / N°108224

ARRÊT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU 28 NOVEMBRE 2019



Séance du 9 juin 2020  
Délibération N°DAP2020\_0012  
Rapport /CAB / N°108224

**Délibération de l'Assemblée Plénière  
du Conseil Régional**

**ARRÊT DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DU 28 NOVEMBRE 2019**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

**Vu** la loi n° 2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

**Vu** l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

**Vu** la délibération N° DAP 2020\_0005 en date du 06 avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement et l'exercice des compétences de la collectivité régionale durant la phase d'urgence sanitaire liée à l'épidémie de covid-19,

**Vu** le rapport N° CAB / 108224 de Monsieur le Président du Conseil Régional,

**Considérant,**

- que le procès-verbal de chaque séance du Conseil Régional est arrêté à une séance ultérieure par l'assemblée plénière, conformément à l'article L4132-12 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**L'Assemblée Plénière du Conseil Régional de La Réunion,  
Après en avoir délibéré,**

**Décide, à l'unanimité,**

- d'arrêter le procès-verbal de l'Assemblée Plénière du 28 novembre 2019.

**Le Président,  
Didier ROBERT**

**DELIBERATION N°DAP2020\_0013**

**L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE**  
**DU CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION**

*s'est réunie le mardi 09 juin 2020 à 10 h00  
 à l'île de La Réunion en visioconférence*

*sous la présidence de :*

**Monsieur DIDIER ROBERT, Président du Conseil Régional**

*Nombre de membres  
 en exercice : 45*

*Nombre de membres  
 présents : 34*

*Nombre de membres  
 représentés : 5*

*Nombre de membres  
 absents : 6*

*Le Président,  
 Didier ROBERT*

Présents :

ROBERT DIDIER  
 RIVIERE OLIVIER  
 COSTES YOLAINE  
 PATEL IBRAHIM  
 MOUTOUCOMORAPOULE SYLVIE  
 PICARDO BERNARD  
 ABOUBACAR BEN VITRY FAOUZIA  
 FOURNEL DOMINIQUE  
 K'BIDI VIRGINIE  
 ANNETTE GILBERT  
 VIENNE AXEL  
 HOARAU JACQUET  
 CADET JEAN ALAIN  
 BELLO HUGUETTE  
 TECHER PAUL  
 M'DOIHOMA JULIANA  
 LEE MOW SIM LYNDA  
 COMORASSAMY SYLVIE  
 NOEL NATHALIE  
 VIRAPOULLE JEAN-PAUL  
 FOUASSIN STÉPHANE  
 MURIN-HOARAU ALINE  
 GUEZELLO ALIN  
 COUAPPEL-SAURET FABIENNE  
 GRONDIN LOUIS BERTRAND  
 HOARAU OLIVIER  
 AUBER VALÉRIA  
 MOUTOUSSAMY ANDA JEAN GAEL  
 VALY BACHIL  
 GAUTHIER JACK  
 WON-FAH-HIN MARIE-ROSE  
 SETTAMA-VIDON LÉOPOLDINE  
 NABENESA KARINE  
 GOBALOU VIRGINIE

Représenté(s) :

PAYET VINCENT  
 BASSIRE NATHALIE  
 LAGOURGUE JEAN-LOUIS  
 LEBEAU ANICHA  
 NATIVEL LORRAINE

Absents :

PROFIL PATRICIA  
 BEDIER JOE  
 HOARAU DENISE  
 RAMASSAMY NADIA  
 FONTAINE LUC GUY  
 RIVIERE SYLVIANE

RAPPORT /DGSG / N°108226  
 BILAN D'ACTIVITÉ 2019 DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION



Séance du 9 juin 2020  
Délibération N°DAP2020\_0013  
Rapport /DGSG / N°108226

**Délibération de l'Assemblée Plénière  
du Conseil Régional**

**BILAN D'ACTIVITÉ 2019 DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

**Vu** la loi n° 2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

**Vu** l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

**Vu** la délibération N° DAP 2020\_0005 en date du 06 avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement et l'exercice des compétences de la collectivité régionale durant la phase d'urgence sanitaire liée à l'épidémie de covid-19,

**Vu** le rapport N° DGSG / 108226 de Monsieur le Président du Conseil Régional,

**Vu** l'information donnée aux élus des commissions sectorielles,

**Considérant,**

- l'obligation faite au Président du Conseil régional de rendre compte annuellement de l'activité des services de la collectivité au Conseil Régional,

**L'Assemblée Plénière du Conseil Régional de La Réunion,  
Après en avoir délibéré,**

**Décide,**

- de donner acte de la présentation du bilan d'activités de la Région pour l'exercice 2019 ci-annexé ;
- d'autoriser le Président à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur.

**Le Président,  
Didier ROBERT**



# BILAN D'ACTIVITÉS 2019

## DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION

### SOMMAIRE

	<b>PAGE</b>
<b>AFFAIRES GÉNÉRALES ET FINANCIÈRES</b>	<b>2</b>
• BUDGET ET FINANCES	2
• RESSOURCES HUMAINES	6
• PATRIMOINE IMMOBILIER	15
• AFFAIRES EUROPÉENNES - PROGRAMMES EUROPÉENS	30
• TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	44
<b>PILIER 1 : UN PASSEPORT RÉUSSITE POUR CHAQUE JEUNE RÉUNIONNAIS</b>	<b>58</b>
• FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE	60
• ÉDUCATION	91
<b>PILIER 2 : ENGAGER LA 2ÈME GÉNÉRATION DES GRANDS CHANTIERS RÉUNIONNAIS</b>	<b>131</b>
<b>PILIER 3 : LIBÉRER LES ENTREPRISES, LIBÉRER LES ÉNERGIES</b>	<b>192</b>
<b>PILIER 4 : LIBÉRER LA TERRE RÉUNIONNAISE</b>	<b>254</b>
<b>PILIER 5 : NOTRE IDENTITÉ, NOTRE CULTURE, NOTRE FIERTÉ</b>	<b>310</b>
• SPORT	310
• CULTURE	324
<b>PILIER 6 : PLUS D'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR LES FAMILLES</b>	<b>379</b>
• ÉGALITÉ DES CHANCES	379
• MOBILITÉ ET CONTINUITÉ TERRITORIALE	412
<b>PILIER 7 : CAP SUR LE MONDE, CAP SUR L'OCÉAN INDIEN</b>	<b>421</b>

# **BILAN D'ACTIVITÉS 2019 DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION**

## **AFFAIRES GÉNÉRALES ET FINANCIÈRES**

### **BUDGET ET FINANCES**

#### **1. LES ACTIONS PERMANENTES**

En 2019, l'activité financière de la Collectivité a été rythmée par les décisions fortes prises par l'ordonnateur pour l'amélioration du pouvoir d'achat et de l'emploi suite aux revendications du mouvement social qui ont débuté à la mi-novembre 2018. La réponse immédiate de l'ordonnateur pour répondre à l'urgence sociale et économique a été de geler les taux de la taxe spéciale sur la consommation de carburant, initialement prévus dans la trajectoire de convergence du carburant gazole/essence et de les ramener au niveau de ceux votés en 2017. Ceci équivaut à une perte de recettes de près de 180 M€ sur 3 ans contraignant ainsi la collectivité à revoir ses interventions pour le budget primitif 2019 et a révisé en profondeur sa prospective pour en assurer sa solvabilité et sa soutenabilité financière.

**1.1. L'exécution du cycle budgétaire annuel 2019** a débuté par une période appelée « vote tardif du budget » durant laquelle des dispositions spécifiques d'exécution du budget sont prévues par la réglementation, en particulier les articles L1612-1 et L4312-6 du Code Général des Collectivités territoriales. Le budget primitif voté le 29 mars 2019 fait suite aux nouvelles Orientations Budgétaires qui ont été actées le 22 février 2019 annulant les OB 2019 débattues initialement le 5 novembre 2018.

Ainsi, sur l'ensemble de l'année 2019, ce sont un Budget Primitif (1 057 399 545,00 € en mouvements réels), un budget de reports ainsi que 2 décisions modificatives (pour un montant de 48 775 411,59 € en mouvements réels) que l'Assemblée Plénière a votés. Sur ces bases, la prévision budgétaire 2019 totale, équilibrée en dépenses et recettes, s'élève à 1 730 402 285,59 € dont 1 106 174 956,59 € en mouvements réels et 624 227 329,00 € en mouvements d'ordre.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'instruction budgétaire et comptable M57 constitue le cadre comptable de référence pour l'élaboration et l'exécution du budget du fait de l'expérimentation à la Certification des comptes. Pour rappel, en 2018, les travaux menés en partenariat avec les correspondants budgétaires ont porté principalement sur la transposition du cadre comptable et l'accompagnement des agents.

A côté du budget principal de la collectivité, la Direction des Finances doit suivre 5 autres budgets annexes ou autonomes, à savoir :

- deux budgets annexes pour la gestion de services publics régionaux dont les opérations sont soumises à TVA : un budget annexe énergie pour la vente d'énergie produite par l'installation hydroélectrique des Bras des Lianes, un budget annexe pour la DSP relative aux Musées régionaux en raison des nouvelles règles d'assujettissement à la TVA applicables aux collectivités qui mettent en affermage l'exploitation d'un service public,
- deux budgets autonomes, soumis à la nomenclature budgétaire et comptable M57 pour la gestion des fonds européens FEDER et INTERREG V- OI 2014-2020
- le budget annexe pour prendre en compte le transfert de compétence Transport en provenance du Département. Il est à noter que ce budget est susceptible d'être également soumis à la TVA pour partie.

Ce sont donc, en sus du budget principal, la gestion de ces 5 budgets qui sont dorénavant intégrés dans l'action quotidienne de la direction.

La réalisation infra-annuelle des dépenses et des recettes de la collectivité par rapport aux prévisions budgétaires est suivie sur la base de production de tableaux de bord mensuels présentés et commentés en Comité de Direction, permettant ainsi à l'ordonnateur un pilotage budgétaire régulier de la collectivité. A côté, la direction assure un soutien technique au quotidien pour les services opérationnels.

**1.2. L'actualisation de la Trajectoire d'Équilibre de la collectivité** a fortement mobilisé la DAF ainsi que toutes les composantes de la collectivité (élus et directions). Accompagnée par le cabinet FCL (Financière Collectivité Locale), cette dernière a fait 2 sessions de travaux (mars / octobre) pour ajuster la nouvelle Trajectoire d'équilibre en prenant les nouvelles hypothèses de recettes liées à la TSCC, les obligations du Contrat de Confiance, la mise en place du PACTE et la réforme liée au transfert de la compétence apprentissage vers les branches professionnelles. L'objectif étant toujours d'obtenir une prospective soutenable financièrement qui respecte les ratios de bonne gestion et permet un niveau d'investissement solide pour maintenir la commande publique.

**1.3. La participation permanente aux travaux liés à l'expérimentation de la certification des comptes.** Impulsés en 2017 par la réalisation du Diagnostic Global d'Entrée (DGE), les travaux de la certification se sont poursuivis en 2019 par des examens « ciblés » sur les cycles comptables évalués à risques dans le cadre du DGE. Ces examens ciblés ont porté en 2019 sur les 3 thèmes suivants : les engagements hors bilan, les charges d'intervention et les dettes associés, les débiteurs et créditeurs divers. La collectivité régionale est, à ce jour, en attente des rapports d'observations définitifs de la Cour des Comptes suite à ces examens ciblés. La synthèse des rapports sera présentée en Assemblée Plénière. La collectivité est accompagnée par le Cabinet EXA/MAZARS pour mener pleinement ce chantier et aider cette dernière dans la préparation des examens ciblés menés par la Chambre Régionale des Comptes.

**1.4. Au-delà de ces trois temps forts de la direction des Affaires Financières de nombreuses autres missions budgétaires et financières récurrentes ont été assurées, notamment :**

- l'arrêt des comptes de la collectivité avec l'élaboration du Compte Administratif 2018 et la présentation des bilans qui l'accompagnent (gestion pluriannuelle AP-AE/CP, affectation du résultat). Ces rapports ont été approuvés par le Conseil Régional le 21 juin 2019.

– le suivi journalier de la trésorerie de la collectivité avec pour objectif de maintenir la liquidité totale de la collectivité ; à cet égard, la qualité de la liaison avec les services de la Paierie Régionale permet d'assurer avec efficacité, à partir des outils de trésorerie disponibles, le paiement immédiat des mandats transmis par les services et visés par la Paierie régionale. La Région n'a pas connu de difficulté de trésorerie en 2019.

– le suivi du fonctionnement des antennes extérieures de la collectivité (Paris, Québec, Madagascar, Maurice, Comores et Seychelles) : par l'accompagnement des régisseurs d'avances, le contrôle et le mandatement des dépenses ainsi que le suivi du renouvellement des avances. Par ailleurs en matière de régie comptable, deux régies d'avances ont été créées en décembre 2019 aux antennes de la Région, en CHINE à Tianjin (arrêté n°DAF/2019/8612) et au MOZAMBIQUE à Maputo (arrêté N°DAF/2019/8016).

– l'actualisation annuelle de la notation de la dette long terme de la Région est effectuée depuis 2018 par l'agence Fitch. En juillet 2019, Fitch a attribué à la Région Réunion les notes suivantes :

- pour le long-terme : la note « A- » avec une perspective stable ;
- pour le court-terme : la note « F1 ».

La notation reflète une « dette peu risquée, 53 % de la dette était souscrite à taux fixe et 98% étant classés en catégorie IA par la charte Gissler ». « La région a également un bon accès aux prêteurs institutionnels, comme la caisse des dépôts et consignations (CDC; AA/Stable), la banque européenne d'investissement (BEI; AAA/Stable), et l'agence française de développement (AFD ; AA/Stable) ».

- En matière de gestion financière à long terme, conformément à un avenant signé le 11 décembre 2017, les tirages subsidiaires de la ligne de trésorerie de 100 000 000 € (CO9014) avec le Crédit Agricole, ont été mobilisés en amortissement à hauteur de 50 000 000 € fin mars 2019. Pour compléter cette gestion long terme, un nouveau contrat à taux bonifié (CRE 1769 01E et 02F) a été signé par le Président en octobre 2019 auprès de l'Agence Française de Développement. Ce prêt global de 100 000 000,00 euros ayant pour objet le financement des dépenses inscrites à son budget annuel d'investissement, a été mobilisé partiellement à hauteur de 30 000 000,00 euros en décembre 2019. Et la Région disposant d'une enveloppe compétitive à taux variable auprès du Crédit Agricole, a profité des conditions de marché pour sécuriser à un taux fixe de 0 % l'encours de 31 176 470,00 euros jusqu'à sa maturité, soit 2024.

– le secrétariat de la Commission des Affaires Générales et Financières.

– la poursuite du travail d'amélioration de la qualité comptable. Pour rappel, une convention de Services Comptable et Financier avec la DRFIP a été signée le 28 novembre 2016 avec 6 axes et 14 actions déclinés comme suit :

- amplifier les échanges entre l'ordonnateur et le comptable,
- optimiser la chaîne de dépenses,
- optimiser la chaîne de recettes,
- améliorer la fiabilité des comptes et des restitutions,
- développer l'expertise comptable, fiscale, financière et domaniale
- parvenir à une gestion efficace et efficiente du FCTVA

Un comité annuel de suivi a été tenu le 18 avril 2019 en présence du DRFIP, du payeur régional et des élus référents aux finances.

## **2. LES ACTIONS SPÉCIFIQUES**

Des actions non récurrentes ont été également menées par les services financiers de la Collectivité dans le courant de l'exercice 2019 avec :

- **la mise œuvre du programme de billets de trésorerie** (NEUCP) d'un montant plafond de 150 M€. La Région Réunion a eu recours à son programme NeuCP de 150 000 000,00 euros (billets de trésorerie). Cette autorisation d'émission de titres initiée en 2018, autorisée et activée en 2019 auprès de la Banque de France, a permis de palier aux besoins court terme de trésorerie. Pour l'exercice 2019, ce sont 19 émissions de titres qui ont été concrétisées et remboursées à ce jour. Ce nouvel outil de gestion en partenariat avec le Groupe Crédit Agricole (CA-CIB) a produit des intérêts en faveur de la Collectivité à hauteur de 139 747,53 euros.

- **la poursuite du respect des obligations du contrat de confiance Région Réunion / État.** Le pacte financier État-collectivités inscrit dans la loi de programmation des finances publiques pour 2018-2022 vise à engager les grandes collectivités à réaliser 13 milliards d'économie sur leurs dépenses de fonctionnement d'ici 2022. Ces objectifs nationaux sont déclinés au niveau local au travers des contrats de confiance négociés entre les préfets et les collectivités. Le contrat entre la Région et l'État a été présenté en Assemblée Plénière le 22 juin 2018. Pour la deuxième année, la collectivité a respecté ses obligations en ne dépassant pas l'évolution des dépenses réelles de fonctionnement plafonnées à 479 711 595 € en 2019.

- **la poursuite de la dématérialisation de la chaîne comptable et budgétaire** avec la mise en place du protocole d'échange standard (PES) relatif aux marchés publics. L'article L2196-2 du code de la commande publique impose « aux acheteurs qu'ils rendent public le choix de l'offre retenue et rendent accessibles sous un format ouvert et librement réutilisable les données essentielles du marché ». Au cours de l'année 2019, la DAF et la DAJM ont préparé la mise en œuvre du protocole d'échange standard (PES) relatif aux marchés publics. Le PES Marché permet, par l'envoi d'un flux unique à destination du comptable, de transmettre les données essentielles, les données du recensement et la fiche marché en vue du suivi de l'exécution par le comptable. La mise en application du nouveau protocole a nécessité au préalable une évolution de version du logiciel d'exécution budgétaire. Elle s'est également appuyée sur un groupe de « référents marchés » désignés au sein de chaque direction. Le PES Marché a débuté le 18 novembre 2019, date de déploiement du protocole au sein de l'application Hélios (application du comptable public).

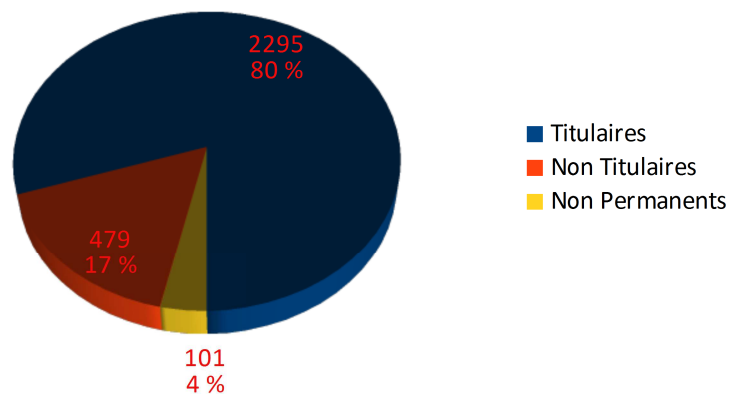
## RESSOURCES HUMAINES

Dans la perspective de mise en place de la certification des comptes, véritable levier de modernisation pour la Région, l'année 2019 a marqué une orientation vers une restructuration des missions RH. La démarche nécessite en effet de sécuriser nos processus de gestion et de renforcer nos dispositifs de contrôle interne, pour une meilleure efficacité administrative et financière de la collectivité.

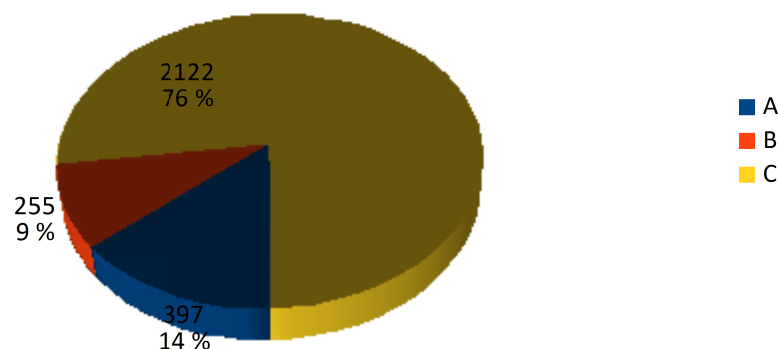
### 1. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE DONNÉES RH

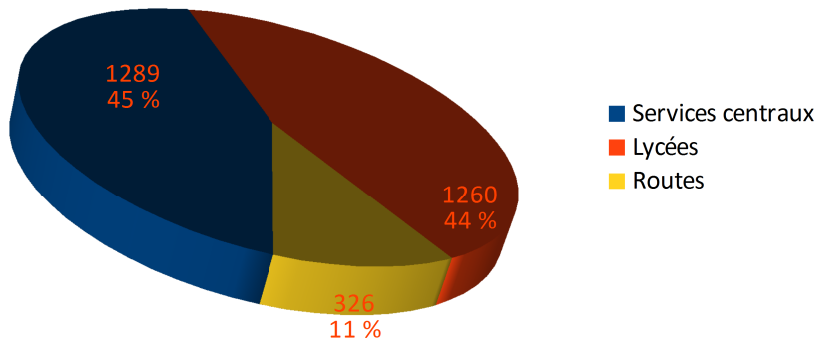
L'effectif total rémunéré au 31/12/2019 était de 2875 agents tous statuts confondus. Cet effectif était réparti comme suit :

Répartition des effectifs au 31/12/2019 par statut



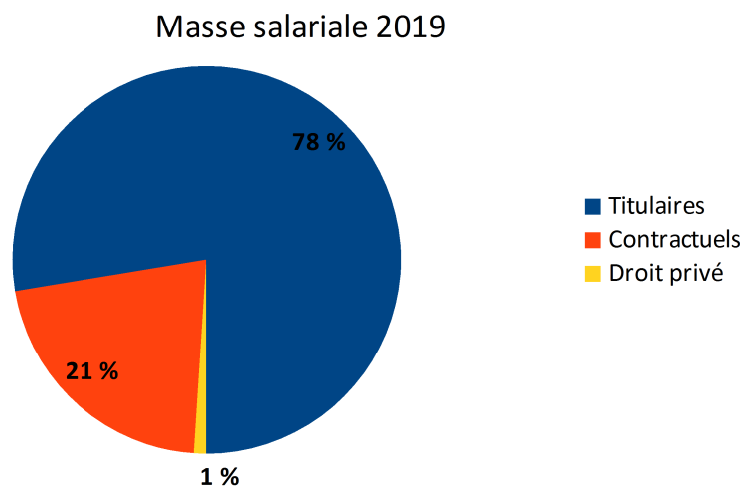
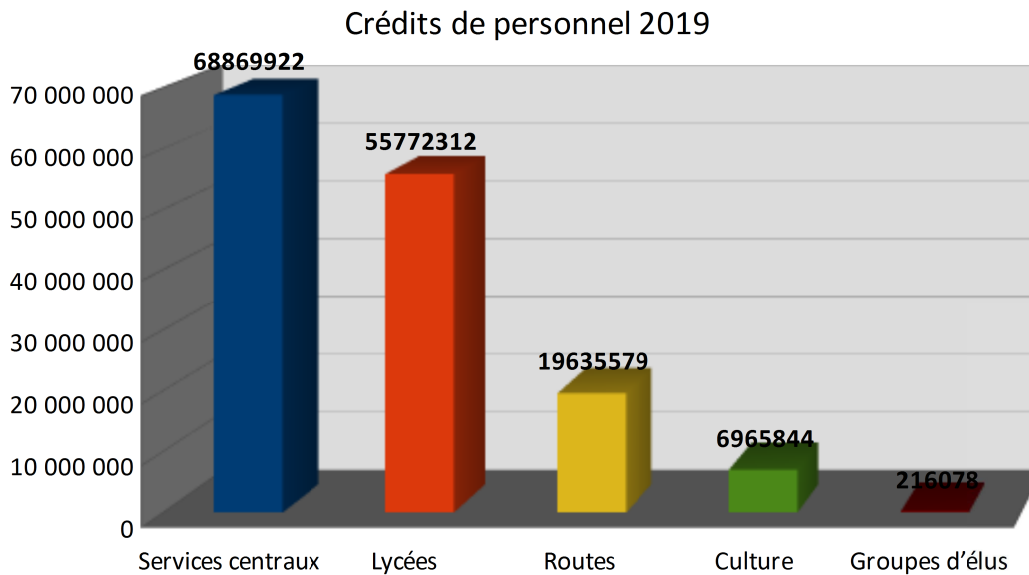
Répartition des effectifs permanents au 31/12/2019 par catégorie





Répartition des effectifs au 31/12/2019 par structure

Le montant des dépenses consacrées au personnel s'est élevé en 2019 à 151 459 735€.



## **2. La prise en compte de la situation des agents**

### **2.1. Les conditions d'hygiène, de sécurité et la santé des agents**

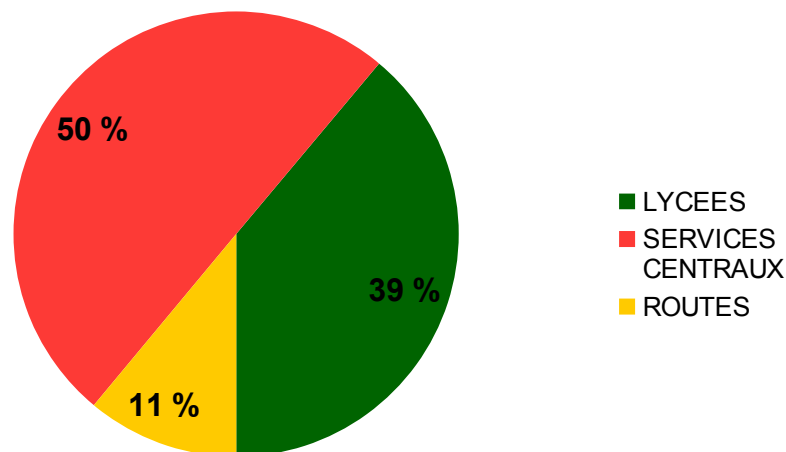
#### **2.1.1. Service médico-social prévention**

Le service médico-social prévention est composé d'un médecin, du conseiller de prévention, de l'assistante sociale, de la référente handicap et d'une assistante en charge de la programmation des visites médicales.

Le conseiller de prévention intervient pour conseiller les responsables d'établissement ou de services lorsque des préconisations et aménagements de poste sont demandés par le médecin de prévention. Ainsi 36 visites/études de poste de travail ont été réalisées en 2019.

En 2019, le médecin de prévention a pu bénéficier, à partir du mois de mars, des services d'un infirmier en santé au travail qui a pu réaliser des visites périodiques et des premières visites sous la responsabilité du médecin de prévention.

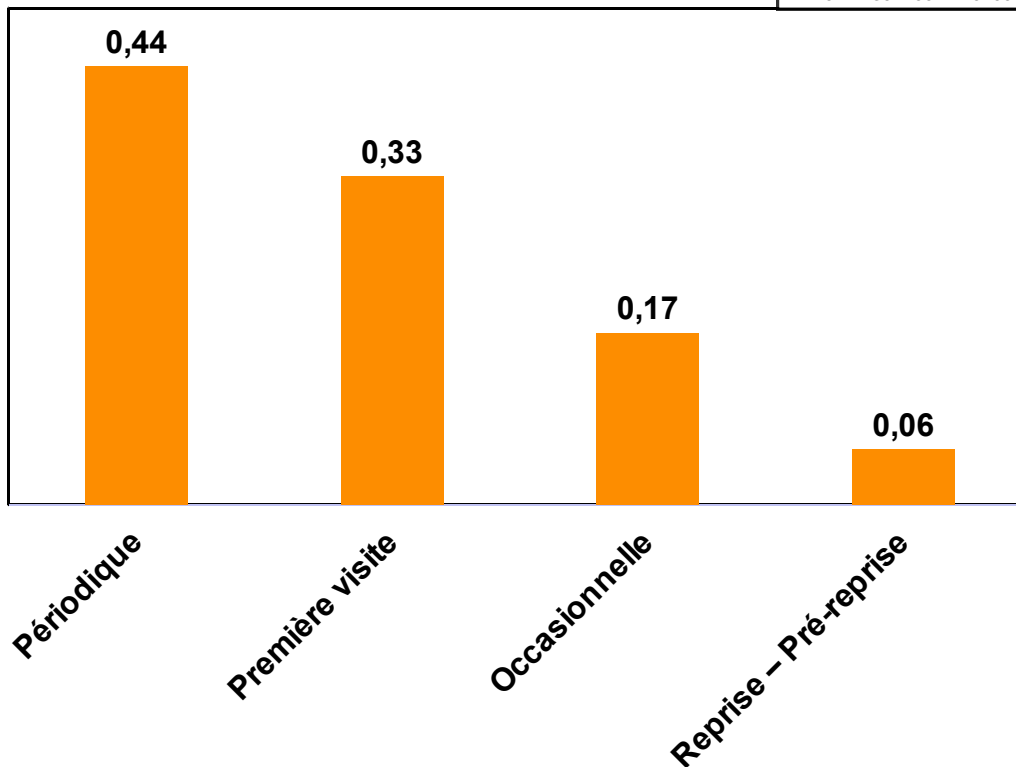
Au total, 2098 visites médicales ont été réalisées, soit 72% de l'effectif au 31/12/2019.



#### **Répartition des visites médicales par structures**

Les visites médicales en 2019 ont concerné pour un peu moins de 39 % les agents affectés dans les lycées, 50 % les agents des services centraux et 11 % les agents routiers dont certains sont soumis à une surveillance médicale renforcée (travaux de nuit ou en 3 X 8). Un effort particulier a été fait, en 2019, pour voir en priorité les agents des services centraux d'où un taux de 50 % d'agents de cet effectif vus (contre 26 % en 2018).





### **Répartition des visites médicales par motif**

Les visites périodiques et 1ères visites représentent 77 % de l'ensemble des visites médicales de 2019, contre 17 % de visites occasionnelles et 6 % de visites de reprise ou de pré-reprise.

#### **2.1.2. Plan handicap**

La Région Réunion a souhaité, dès 2015 et grâce à l'impulsion des acteurs institutionnels et de la déléguée territoriale à La Réunion, signer une convention avec le Fonds pour l'Insertion des Personnes Handicapées dans la Fonction Publique (FIPHFP). La première période de conventionnement, allant de 2016 à 2018, a permis de poser le cadre des actions à mettre en place.

La collectivité a souhaité poursuivre son action en faveur des agents avec la signature le 10 mai 2019 d'une nouvelle convention pour la période 2019-2021 qui s'articule autour de six axes :

- le pilotage et la politique handicap : développer la politique d'emploi des agents en situation de handicap ;
- la gouvernance et l'organisation : renforcer la coordination et la professionnalisation des acteurs clés du dispositif handicap ;
- l'accessibilité : permettre l'accès au poste de travail (locaux professionnels) ;
- le recrutement : recruter et intégrer les travailleurs et les apprentis en situation de handicap ;
- le maintien dans l'emploi : aménager les postes de travail, accompagner les agents via l'attribution d'aides individuelles, faciliter le reclassement ;
- la communication, l'information et la sensibilisation : développer des actions pour déconstruire les préjugés et changer le regard sur le handicap.

La collectivité, grâce aux actions mises en œuvre et à la sensibilisation menée par le service médico-social et les différents relais au sein des services, a aujourd'hui une meilleure connaissance de la situation du handicap au sein de son effectif. Elle recense 148 agents bénéficiaires de l'obligation d'emploi au 1<sup>er</sup> janvier 2019. Cette augmentation de BOE permet d'améliorer le taux d'emploi légal de travailleurs handicapés (5,56 %). L'objectif est d'atteindre le taux d'emploi légal de 6 % sur la période tout en accompagnant les agents en situation de handicap aux niveaux technique, humain et organisationnel.

### **2.1.3. La situation sociale des agents**

#### **Données 2019**

Deux cent trente agents ont été reçus en entretien individuel en 2019. Les chiffres ont été sensiblement les mêmes de 2015 à 2018.

Une légère progression de la demande peut être observée en 2019. Cette demande émane toujours essentiellement des lycées, avec quelques situations concernées dans les services des routes et les services centraux.

#### **Actions individuelles**

Les domaines d'interventions concernent aussi bien le domaine social, familial que professionnel avec une forte prédominance des problèmes en lien avec la maladie, le handicap, les absences de longues durées, nécessitant un accompagnement pour un retour adapté à l'emploi.

Des situations de surendettement sont à signaler en cas d'accidents de vie (maladie, rupture, deuil...). Les agents sont le plus souvent au dessus des barèmes de ressources pour les dispositifs de droits communs et le prêt proposé par OSCAR n'est plus adapté lorsque l'agent et sa famille sont surendettés.

Une part importante concerne le signalement et la gestion des situations de souffrance au travail. Cet accompagnement s'est effectué en 2019, en lien avec le médecin du travail en l'absence du correspondant handicap. La prise en charge des situations de souffrance au travail (RPS) est dans l'attente d'un projet de protocole.

#### **Actions collectives**

Une approche plus globale a été expérimentée en 2019 autour des thèmes du handicap, de la santé au travail, du rôle de l'assistante sociale, des droits et obligations des agents.

Ainsi des interventions ont été faites par l'assistante sociale sur plusieurs sites pour informer, sensibiliser les agents sur ces thèmes mais aussi pour créer du lien avec les encadrants (gestionnaires des lycées, agents chefs).

Ont été concernés :

- Le lycée Jean Hinglo,
- Le lycée Agricole de St-Joseph,
- Le lycée Marie Curie,
- Le lycée des Avirons,
- Le lycée Roche Maigre,
- Le lycée Paul Langevin,
- Le lycée Vue Belle,
- Le lycée Roland Garros

En binôme avec le médecin de prévention :

- Le lycée Amiral Bouvet
- Le lycée Ambroise Vollard .

Ces interventions avec le médecin ont permis d’aborder, avec les lycées, les situations les plus sensibles et d’anticiper les retours au poste des agents en longue maladie, en tentant d’apporter des solutions adaptées à chaque profil.

Ces rencontres ont aussi permis une meilleure compréhension des enjeux et problématiques auxquels peuvent être confrontés les agents mais aussi leurs encadrants.

Une action de médiation a été menée par l’assistante sociale, pour le retour d’un agent après une situation conflictuelle :

- accompagnement de l’agent pendant l’arrêt,
- rencontre proviseur - agent chef - agent concerné - assistante sociale, le jour de la reprise,
- mise en place d’un cadre et engagement de l’agent pour une posture plus professionnelle.

## **2.2. L’amélioration de la situation individuelle des agents**

Après avis des Commissions Administratives Paritaires un peu plus de 200 agents titulaires ont été concernés par une décision en matière d’avancement et/ou de promotion interne :

<b>Types d'opérations</b>	<b>Catégorie A</b>	<b>Catégorie B</b>	<b>Catégorie C</b>	<b>TOTAL</b>
Avancement de grade après avis de la CAP	16	8	159	183
Promotion interne après avis de la CAP	4	3	46	53

## **2.3. Le bilan du télétravail**

Lors de la séance du Comité Technique du 6 novembre 2019, un bilan de la mise en œuvre du télétravail a été présenté.

### **Un nombre en croissance rapide d’agents en télétravail**

Après une période d’expérimentation d’un an, la mise en œuvre du télétravail à la Région a connu une très forte progression :

#### **Demandes accordées**

<b>2016 (expérimentation)</b>	<b>5</b>
2017	39
2018	84
<b>2019</b>	<b>96</b>

## Les enseignements du bilan réalisé en 2019

Un bilan de cette mise en œuvre a été réalisé au cours de cette année 2019 à partir d'un questionnaire adressé d'une part aux agents dont le télétravail a été reconduit cette année (64 agents) et d'autre part à leurs encadrants directs respectifs (38 encadrants).

De manière synthétique, ce bilan met en évidence les avantages et inconvénients suivants :

### Avantages du télétravail :

- meilleure conciliation entre le travail et la vie familiale,
- moins de problème de circulation et donc moins de stress,
- prise en compte des situations de handicap ou autre liées à la santé de l'agent,
- possibilité de se concentrer davantage sur des dossiers urgents...

### Inconvénients du télétravail :

- risque d'isolement,
- risque de dissension entre bénéficiaires et non bénéficiaires,
- risque d'abus (ex. remplacer le temps partiel par du télétravail...),
- suivi plus difficile/exigeant des missions de l'agent...

Compte tenu des résultats de l'enquête, de nouvelles orientations ont été proposées.

## Les orientations proposées

1. Il paraît nécessaire d'instaurer une obligation de **formation** pour les nouveaux demandeurs et encadrants directs, ceci afin de les sensibiliser sur les risques évoqués, mais également pour l'acquisition d'une vraie culture de télétravail et permettre ainsi aux bénéficiaires comme aux encadrants d'en tirer le meilleur parti en réalisant dans de bonnes conditions leurs missions de service public.

2. Une évolution progressive vers le **travail sur sites distants** permettrait de palier le risque d'isolement des agents concernés, tout en prenant en compte la problématique d'une occupation optimale des locaux de la Région. A cet effet, a été effectué un recensement des bureaux disponibles qui pourraient accueillir occasionnellement des agents, quels que soient leurs services, en fonction de l'éloignement de ces derniers de leurs lieux de travail habituels.

Trois Espaces de télétravail sur sites distants en cours d'aménagement :

- **Ex Centre des Eaux Douces** (Étang-Salé) : 13 postes de travail
- **CIMENDEF – Ex espace PRMA** (Saint-Paul) : 9 postes de travail au minimum
- **EPITECH** (Saint-André) : un module de 16 à 18 postes de travail. A l'avenir, un second module pourrait être envisagé.

## 3. LA PRÉPARATION D'UNE NOUVELLE ORGANISATION FONCTIONNELLE

Dans le cadre des travaux réalisés en prévision de la certification des comptes, plusieurs actions ont été engagées depuis 2019 visant à une nouvelle organisation fonctionnelle de la Direction des Ressources Humaines (DRH).

L'expérimentation de la certification du cycle de paie constitue, pour la collectivité, un vecteur d'amélioration de la qualité et de la transparence des comptes sociaux, en s'appuyant sur une modernisation de nos procédures, en favorisant le développement du contrôle interne, ainsi que l'amélioration du service rendu aux agents de la collectivité.

Ainsi, tout au long de l'année 2019 et afin de se préparer à l'horizon fin 2020 sur une « certification à blanc » du processus de paie, la DRH s'est attachée à sécuriser ses processus de gestion et à déployer des actions de contrôle interne en élaborant un dispositif formalisé de contrôle de la paie des agents de la Région.

Un groupe de travail (Désignation d'un référent interne à la DRH, appui de collègues des services Cellule Contrôle Évaluation et des Fonds européen) a réalisé tout un ensemble de travaux tels que notamment :

### **3.1. L'identification des risques**

A partir de la réflexion sur le processus du contrôle de paie, la DRH a établi une cartographie qui identifie l'ensemble des risques d'un cycle de paie. Les différents risques ont été évalués au moyen de deux critères qui sont d'une part la probabilité de survenance du risque et d'autre part son impact financier. Il a ainsi été opéré une cotation des risques bruts et des risques nets.

Ce travail d'élaboration de la cartographie des risques et de l'évaluation des risques est retranscrit dans le document dénommé « Cartographie des risques - cycle de paie ».

Sur la soixantaine de risques identifiés au travers de l'exercice de la cartographie des risques depuis début 2019, cinq risques principaux cotés « rouges » ont été identifiés et traités.

A partir des risques principaux qui ressortaient de l'analyse des risques, la DRH a établi dans un premier temps pour chaque risque « rouge » une fiche « dispositif de contrôle de paie ». Ces fiches retracent les différents contrôles mis en place pour réduire l'exposition aux risques.

### **3.2. Mise en place à la DRH de l'organigramme fonctionnel et des habilitations associés**

Afin d'impliquer les agents de la DRH et de redéfinir les tâches de chacun, la DRH a travaillé à l'établissement de l'organigramme fonctionnel de la direction. Ce travail a permis également de redéfinir les habilitations associées sur les logiciels métiers ASTRE RH, BO, BODET, SEGA.

L'organigramme fonctionnel a pour objet de définir le rôle et les attributions des agents au sein de chaque service (répartition des tâches, recensement des habilitations informatiques, gestion de la suppléance, supervision des opérations), d'indiquer la documentation mise à leur disposition et de définir les contrôles qu'ils doivent effectuer.

### **3.3. Formalisation de la procédure de préparation et de contrôle de paie**

En parallèle au travail d'identification des risques, la DRH s'est attachée à réviser et formaliser sa procédure de paie. Ce travail de mise à jour est consigné dans le document « Étapes processus paie ».

### **3.4. L'échéancier annuel du plan de contrôle**

En parallèle à ces travaux, la DRH s'est attachée à réviser et formaliser des procédures de contrôle interne de paye. Un calendrier et des thématiques de contrôles mensuels ont été établis pour les exercices comptables 2019 et 2020.

Le pilotage du contrôle interne est fait, tout au long de l'année, par la mise en place et le suivi du plan de contrôle.

Les échanges avec les cabinets EXA et MAZARS ont aussi permis à la DRH de stabiliser un processus dans la démarche d'expérimentation de la certification de ses comptes avec pour objectif d'« assurer la régularité, la sincérité et la fidélité des comptes ».

Au delà de la paie, cette nouvelle approche fonctionnelle concerne l'ensemble des activités de la DRH (recrutement, formation, gestion...).

La sensibilisation de l'ensemble des acteurs internes et externes de la DRH s'avère donc indispensable.

---

## **PATRIMOINE IMMOBILIER**

---

### **1. LA TENUE DE L'INVENTAIRE COMPTABLE**

La région Réunion dispose d'un inventaire comptable depuis 2006 et répond aux obligations fixées par le législateur, à savoir :

- tenir un inventaire et le mettre à jour ;
- établir les annexes budgétaires ;
- calculer les amortissements ;
- transmettre les données patrimoniales au comptable public.

Depuis deux ans, la Direction du Patrimoine et de l'Immobilier participe aux travaux liés à la certification des comptes.

#### **1.1. Le recensement des biens**

L'inventaire porte sur tous les biens (immobiliers, renouvelables, financiers, subventions d'équipement, frais d'études) acquis par la région Réunion. Ceux-ci font l'objet d'un recensement patrimonial et chaque bien se voit affecté un numéro d'inventaire. Cette tenue de l'inventaire concerne le budget principal ainsi que les budgets annexes de la collectivité.

Au titre de 2019, concernant le budget principal, 972 fiches de biens ont été créées pour une valeur comptable de 422 millions d'euros. Au total, au 31 décembre 2019, l'inventaire comptable comptabilise plus de 19 700 fiches d'immobilisations.

Au titre de la qualité comptable :

- 66 millions d'euros de dépenses de travaux en cours ont été intégrés dans les comptes définitifs ;
- 10 millions d'euros de dépenses de travaux sous mandat ayant données lieu à réalisation de travaux ont été transférées dans les comptes de travaux en cours.

#### **1.2. L'établissement des annexes budgétaires**

L'annexe à produire est l'état des entrées et des sorties du patrimoine joint au compte administratif 2019. L'état des entrées retrace les biens inscrits durablement au patrimoine (les comptes 21 "immobilisations corporelles" et 22 "immobilisations reçues en affectation").

L'état des sorties du patrimoine pour l'année 2019 recense les différentes cessions d'immobilisations (ventes immobilières, vente de véhicules, etc.). Pour 2019, le produit des cessions d'immobilisations s'élève à 4 916 998,94 euros pour une valeur comptable des immobilisations cédées de 2 754 161,96 euros.

#### **1.3. Le calcul des amortissements**

Toutes les immobilisations sont amorties à l'exception de la voirie, des œuvres d'art, des immobilisations en cours et des immobilisations financières.

Au 31 décembre 2019, la dotation aux amortissements s'élève à 131 millions d'euros. En 2007, celle-ci s'élevait à 8,6 millions d'euros.

## **1.4. La transmission des données au Comptable Public**

L'inventaire de l'Ordonnateur devant être en conformité avec l'état d'actif du Payeur, la transmission au Comptable public de données patrimoniales par le biais du flux Indigo Inventaire intégré dans l'applicatif Hélios est réalisée de manière régulière.

## **1.5. La certification des comptes**

En 2019, la Direction du Patrimoine et de l'Immobilier a participé aux travaux liés aux actions établies par le commissaire aux comptes chargé d'accompagner la région. En effet, le guide de procédures d'inventaire a été mis à jour et les nouvelles modalités d'amortissement, suite au passage à la M57, ont été définies. Par ailleurs, les réponses au questionnaire de la cour des comptes dans le cadre d'un examen ciblé ont été apportées en fin d'année.

En 2020, les travaux concernant la mise en place d'un inventaire physique seront menés.

La Direction du Patrimoine et de l'Immobilier poursuit sa mission de tenue de l'inventaire afin de rendre une image fidèle de la situation patrimoniale de la collectivité et de continuer à participer à la démarche d'amélioration de la qualité comptable et de la sincérité budgétaire.

## **2. LA VALORISATION DU PATRIMOINE**

L'enjeu est de donner à la région des marges de manœuvres nouvelles et de contribuer au respect de la Trajectoire d'Équilibre présentée en 2012 au Conseil Régional. Trois leviers pour atteindre cet objectif au titre de la valorisation du patrimoine sont mis en œuvre.

### **2.1. Le recouvrement des loyers**

Dans le prolongement de l'étude menée en 2010, le recouvrement des loyers a donné lieu à une réorganisation des services de la collectivité. Cette réorganisation a consisté à confier à la direction gestionnaire des différents baux, en l'occurrence la Direction du Patrimoine et de l'Immobilier (DPI), l'émission des titres de recettes.

Les effets de cette réorganisation se sont fait sentir à travers une augmentation importante des titres de recettes émis à fin 2013 de l'ordre de 925 000 euros notamment pour des rattrapages de loyers sur 2009, 2010 et 2011.

#### **2.1.1. Chapitre budgétaire 930**

Pour l'année 2019, l'enveloppe d'émission des titres de recettes est de 608 614,05 euros.

Une baisse de l'ordre de 10 % par rapport à 2018 qui se traduit par la fin des contrats d'AOT non renouvelés ainsi que les locaux du FRAC à Saint Leu.

Des autorisations d'occupation temporaire ont été signés avec AARON FREDERIC CONSTRUCTION, LA CASA DE COCO et SOGEA.

Les recettes générées par le bâtiment Sassy à Saint André ont atteints les 224 908 € en 2019 grâce aux révisions de loyers.

#### **2.1.2. Chapitre budgétaire 939**

L'année 2018 a marqué la fin du bail de l'IRT dans les locaux du 90 Rue de la Boétie à PARIS ce qui a engendré une nette baisse des recettes sur ce chapitre.



En 2019, la recette générée la location du foncier de Saint Leu pour les activités de voirie et l'occupation de l'Air du Tabac à Saint Paul est de 3 600 euros.

## **2.2. La cession des éléments d'actifs**

La mise en place de la gestion active du patrimoine, a permis à partir de 2010, de dynamiser les recettes issues des cessions immobilières. 5,2 millions d'euros ont été encaissés sur la période 2010-2012, dont 3,9 millions d'euros pour la seule année 2012. Ce produit des cessions immobilières n'étant que de 9 283,52 euros pour la période 2007 à 2009.

### **Chapitre budgétaire 943**

La Région a eu recours à un échange foncier le 28 Juin 2019 avec la SCI AI dans le cadre de la réalisation de la voie d'évitement pour la Région et d'un espace commercial pour la SCI AI sur la commune du Port. La parcelle régionale BA 368 a été échangé contre la parcelle BA 370 au prix de 500 000 €.

La Région a cédé le 1<sup>er</sup> Avril 2019 la parcelle BH 929 sur la commune de Saint Denis au profit de la SEDRE pour un montant de 2 400 €.

Les terrains BN 495 – 496 et 498 ont été cédés à Madame CARPAYE dans le cadre d'un protocole d'accord pour la réalisation des travaux de la section « Raccordement Est à Gillot » du Boulevard Sud de Saint Denis le 13 Février 2019 pour 5 541,18 €.

Par délibération du 10 Juillet 2018, la Région a validé la cession de la parcelle HR 35 à Saint Denis sur laquelle est édifiée la villa sise au 12 Allée des Primevères au profit de la SCI FAR 2000 pour un montant de 420 000 € encaissé en 2019.

Par acte notarié du 13 Décembre 2019, la Région et la Commune du Tampon ont procédé à un échange de terrains.

La Région a transféré la propriété de ces parcelles pour un total de 2 935 900 € sur la commune du Tampon.

En 2019, la région a cédé pour 3 863 841,18 euros de biens.

## **2.3. L'acquisition des éléments d'actifs**

Dans le cadre d'échanges la Région a acquis du foncier :

- au Tampon pour l'extension du CREPS ;
- au Tampon pour la régularisation de la Cité de Volcan ;
- au Port pour les routes dans le cadre de la réalisation d'un shunt entre la RN1 et la RN4 au niveau de l'échangeur du Sacré-cœur.

Cela représente un investissement de 1 483 400 euros.

La Région a entériné l'acquisition d'un bâtiment industriel dans la ZI 4 à St-Pierre à vocation de réserves muséales (pour le musée de Stella Matutina et le MADOI) pour un montant de 2 100 000 euros. L'acte a été signé en début 2020.

## **2.4. Les servitudes sur le foncier régional**

La collectivité accepte d'établir des servitudes à titre gracieux sur son patrimoine pour des projets d'intérêt général tels que l'eau ou l'électricité mais surtout dans le cadre de raccordement des centrales photovoltaïques installées sur les toitures des lycées et des gymnases et gérées par des solaristes.

Ainsi, la région a signé 3 conventions de servitude au bénéfice d'EDF pour le raccordement de centrales en 2019 (lycées Paul Moreau, Stella et Langevin).

## **2.5. Les conventions de mise à disposition du patrimoine**

Dans le cadre du développement des énergies renouvelables et de la maîtrise de l'énergie, 16 conventions constitutives de droits réels (22 ans) au bénéfice de la société Quadran pour la réalisation de centrales photovoltaïques sur les toitures de lycées, centres de formations et de gymnases ont été signées le 15 décembre 2017 pour 1,5 € le m<sup>2</sup> soit des redevances superficielles d'un montant de 23 649 € pour 2018.

Ces redevances ont été réactualisées selon les bilans techniques réalisés en 2018 sur les toitures pour contrôler la faisabilité des projets. Ainsi, en 2019, il a été constaté la résiliation de 6 conventions en raison de l'impossibilité technique des projets.

Des conventions vont être avenantées puisqu'il y a eu des modifications de projet dues soit à la réduction des emprises soit au changement de bâtiment suite aux études techniques de faisabilité.

Il est attendu des redevances d'un montant de 16 240 € pour 2019 dont les titres ont été émis en décembre 2019 et courant 2020.

## **2.6. Entretien/réhabilitation du patrimoine immobilier**

### **2.6.1. Réhabilitation d'un bâtiment régional au Chaudron (ex Foucque)**

En 2017, les études de Maîtrise d'Oeuvre pour la réhabilitation de ce bâtiment se sont achevées et la consultation des entreprises a été réalisée.

Les travaux démarrent en mai 2018 pour une livraison prévue en juillet août 2020 et le déménagement des services en 2020.

Le bâtiment réhabilité pourra héberger certains services qui n'ont pu emménager à l'annexe du Moufia, notamment, les Archives Régionales, la Direction des Bâtiments et d'Architecture (DBA), La Direction des Transports et des Déplacements (DTD), la Direction du Patrimoine et de l'Immobilier (DPI), une partie de la Direction Régionale des Routes (CRGT), le CESER et le CCEE, permettant de supprimer plusieurs locations.

Coût global de l'opération : 6,3 M€.

## **2.6.2. Réhabilitation du bâtiment de la Maison Régionale des Sciences et Technologies (MRST) et le devenir de la halle agroalimentaire**

L'opération de réhabilitation lourde a été annulée, compte tenu des changements d'affectation de certains locaux par la Direction de la Logistique pour de nouveaux services régionaux qui remettaient en cause ses objectifs.

Elle sera remplacée par deux opérations :

- une opération de grosses réparations du clos couvert et de remise en conformité technique, dont les études ont démarré en 2018 pour un démarrage des travaux en 2020,
- une opération de mise en conformité accessibilité qui sera programmée en 2022 conformément à l'agenda d'accessibilité (Ad'AP).

En 2017, seules des interventions ponctuelles sur l'étanchéité (25 K€) ont été réalisées.

La région a récupéré la halle agroalimentaire d'une superficie de 380 m<sup>2</sup> en 2015. Le local avait été aménagé par le CRITT. A ce jour, les aménagements (chambres froides) ne sont plus aux normes et ne peuvent plus être exploités. Cependant, il y a un occupant sans titre qui a fait l'objet d'une mise en demeure de quitter les lieux. Un accord de départ doit être actée devant le juge judiciaire pour un départ mi 2020.

La halle n'est pas concernée par le programme de réhabilitation de la MRST. La région doit réfléchir à son devenir : réaffectation avec travaux à prévoir.

## **3. LA GESTION IMMOBILIÈRE**

L'enjeu pour la gestion immobilière est identique à celui de la valorisation du patrimoine. Il s'agit d'offrir à la région de nouvelles marges de manœuvres et de contribuer au respect de la Trajectoire d'Équilibre qui a été présentée au Conseil Régional en 2012. Le levier principal pour atteindre cet objectif consistait à diminuer les charges locatives dues par la région.

Or jusqu'en 2018, l'extension de nos compétences et de nos missions de service public nous ont contraint à réaliser de nouvelles locations. Il en a été ainsi de l'ouverture de nos antennes aux Comores, aux Seychelles, au Mozambique, mais également de l'antenne du Tampon.

En outre, la collectivité a dû faire face à des problématiques de redéploiement de ses services (CRR sud, signature du bail avec le Groupe Caillé portant sur l'ensemble immobilier Rue Jean Chatel, Ex Atelier Renault/CPOI).

Au titre de l'année 2019, la tendance est davantage à la diminution du nombre de baux. Des contrats ont été résiliés (Pôle de proximité espace Leclerc, antenne du tampon Chane-Sam), en « contrepartie » de la conclusion ou du renouvellement de certains contrats (baux centre d'affaire CADJEE, Maison des grands chantiers..). C'est ainsi qu'ont été économisés près de 170.000,00 €.

Néanmoins, tandis que notre patrimoine pourrait constituer une réserve de trésorerie via la mise en location de nos biens, il est important de souligner qu'à ce jour plusieurs de nos occupants bénéficient de mises à disposition de biens à titre gratuit, tandis que d'autres ont sollicité la remise gracieuse des loyers et la gratuité de l'occupation (CIREST, PRODIJ, CMA, FRAC, PRMA, Club-Export...). Cela génère globalement un manque à gagner pour la collectivité de près de 200.000,00 € annuels.

La région met également à disposition des associations des parcelles dans le cadre du dispositif d'emplois verts.

## **4. LA GESTION FONCIÈRE**

### **4.1. Le transfert de propriété des biens immobiliers des établissements relevant de l'article L. 214-6 du Code de l'Éducation**

#### **4.1.1. Le cadre juridique**

L'article 79, II de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004, relative aux Libertés et Responsabilités locales, prévoit le transfert des biens immobiliers des établissements visés à l'article- L 214-6 du Code de l'Éducation aux collectivités de rattachement conformément à leurs compétences respectives. Ainsi sont transférés au département le foncier des collèges, et à la région le foncier lycée. Ce transfert est piloté par les services de l'État (Préfecture et Rectorat). Ce transfert s'effectue en pleine propriété, à titre gratuit et sous réserve de l'accord des parties pour les biens immobiliers appartenant tant à l'État qu'aux communes à la date de la loi. La loi prévoit trois cas de transfert, lequel est formalisé par une procédure.

#### **4.1.2. Les hypothèses de transfert des biens**

Trois déclinaisons sont possibles suivant l'origine de propriété de l'assiette foncière :

- Les biens immobiliers des établissements appartenant à l'État soumis à l'intervention de l'État.

En application de l'article 79-II, les biens immobiliers des établissements visés à l'article- L 214-6 du code de l'Éducation, appartenant à l'État à la date d'entrée en vigueur de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004, relative aux libertés et responsabilités locales lui sont transférées en pleine propriété à titre gratuit. Ce transfert ne donne lieu au versement d'aucun droit, taxe ou honoraires. Il s'agit des biens qui se trouvent sur des assiettes foncières État, pour lesquels les bâtiments ont été édifiés par l'État.

Dans ce cadre, les services de l'État, notamment France Domaines (Direction Régionale des Finances Publiques) rédige les actes de transfert.

- Les biens immobiliers appartenant aux collectivités territoriales

Certains biens immobiliers ne sont pas soumis à l'intervention des services de l'État. Il s'agit notamment des biens appartenant aux communes, groupements de communes ou au Département.

La loi prévoit que « les biens immobiliers des établissements visés à l'article- L 214-6 appartenant à un département, une commune ou un groupement de communes peuvent être transférés en pleine propriété à la région, à titre gratuit et sous réserve de l'accord des parties. Lorsque la région effectue sur ces biens des travaux de construction, de reconstruction ou d'extension, ce transfert est de droit, à sa demande, et ne donne lieu au versement d'aucun droit, taxe ou honoraires. »

Le transfert des biens se fait en pleine propriété. La notion de pleine propriété désigne une propriété dont aucun des droits qui la compose n'a été détaché. Elle emporte la propriété du dessus et du dessous, donc, du bâti et de l'assiette foncière.

- Les cas particuliers

Deux types de biens relèvent de cas particuliers. Il s'agit des biens édifiés par les régions sur les assiettes foncières appartenant à l'État et les cités scolaires.

Lorsque les biens ont été édifiés par la région sur les assiettes appartenant à l'État, l'ensemble du bien est transmis à la collectivité de rattachement.

Pour les cités scolaires, les établissements scolaires regroupent un collège et un lycée sur une même parcelle. De ce fait, les deux établissements ont une gestion en commun. Cette gestion en commun peut concerner aussi bien les cantines scolaires, que les logements de fonction. Dans ce cas, un accord entre collectivités est nécessaire pour déterminer le découpage foncier de la cité scolaire et pour que les charges découlant de cette gestion concomitante soient réparties conformément à l'article L 214-6 du code de l'Éducation.

#### **4.1.3. L'état des lieux du transfert**

Il a été recensé 43 lycées dont la situation est à régulariser au niveau des transferts de propriété.

Parmi ces 43 lycées :

- 8 se trouvent sur des parcelles propriété région,
- 11 sont des parcelles propriété État,
- 9 sont des parcelles de communes,
- 2 sont des parcelles du département,
- 13 lycées sont sur des assiettes foncières mixtes relevant de plusieurs propriétaires (État, commune et/ou sociétés)

La mise en œuvre du transfert des biens appartenant à l'État est piloté par les services de l'État. Ce transfert est ponctué par des réunions de concertation et des visites sur sites. Lors de ces visites, sont formulées des propositions de découpage foncier et d'identification des limites de chaque établissement. Pour ce faire, quatre institutions sont réunies :

- le département (le transfert des collèges et cités scolaires),
- la région (le transfert des lycées),
- le rectorat en tant que pilote de l'opération de transfert,
- le service de France Domaine chargé de la rédaction des actes, de leur authentification et de leur publication à la Conservation des Hypothèques.

En 2014, le transfert du foncier des quatre cités mixtes a été initié par les intervenants au travers de différentes réunions de travail au rectorat.

Ainsi, l'État a transféré à la région les équipements sportifs de la cité scolaire de Saint-Benoît par acte administratif du 21 juillet 2014.

La commune est propriétaire du foncier de la cité scolaire et ne s'est toujours pas positionnée sur le transfert à titre gratuit conformément à la Loi de 2004.

- Les transferts portant sur les cités scolaires de Saint-Pierre et du Port ont été actés en 2015.

- Concernant la cité scolaire de Saint-Louis, il est conditionné au règlement par l'État de son domaine fluvial et il a été acté le 26 septembre 2017.

- Pour les lycées agricoles, les discussions avec les différents partenaires (Département, Chambre d'Agriculture, communes) sont en cours.

Ainsi, la région a validé le 13 octobre 2015 le transfert de deux parcelles du lycée agricole de Piton Saint-Leu à titre gratuit par le Conseil départemental. En 2018, la région a relancé le Département pour finaliser ce transfert.

Le transfert du lycée agricole de Saint-Joseph avec l'État est en cours. Le domaine maritime est en cours de délimitation avec le géomètre.

La commune de Saint-Paul a délibéré le 10/06/2015 sur la régularisation foncière d'une parcelle communale dans le secteur du lycée de Plateau-Caillou à titre gratuit. La région a délibéré le 12 novembre 2019 pour la validation du transfert de la parcelle EY 143 à titre gratuit. L'acte est en cours de rédaction et sera régularisé en 2020.

La commune de Saint-Denis a demandé en 2016, la régularisation du foncier du lycée de Bellepierre en le transférant à titre gratuit à la région. Le dossier est toujours en cours en raison de division à établir.

## **4.2. Le transfert des propriétés privées de l'État liées aux routes nationales**

### **4.2.1. Le cadre juridique**

La loi n°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales, le décret n°2005-1500 du 5 décembre 2005 portant application de l'article 18 de la dite loi et les circulaires du 27 juillet 2005 et du 21 décembre 2006 organisent le transfert des propriétés privées de l'État liées aux routes nationales.

Le décret n°2007-424 du 23 mars 2007, pris pour application de code général des collectivités territoriales et relatif au transfert des routes nationales à la région de la Réunion, prévoit le transfert de l'ensemble des routes nationales de la Réunion au bénéfice de la région Réunion.

L'arrêté n°4260 en date du 2 décembre 2007, pris par le Préfet de la Réunion a constaté le transfert des routes nationales au Conseil Régional de la Réunion.

### **4.2.2. Le périmètre du transfert**

L'article 2 du décret 2500-1500 du 5 décembre 2005 dispose que sont considérés comme acquis par l'État en vue de l'aménagement des routes transférées, les biens suivants :

- les terrains qui ont été acquis en vue d'aménagements qui ont été réalisés à la date de la cession ;
- les terrains appartenant à l'État qui ont fait partie de la voie transférée.

Il s'agit notamment de parcelles qui ont été acquises par l'État, qui ont fait partie de la voirie, qui ont été déclassées du domaine public routier à la suite par exemple d'une rectification de virage et qui n'auraient pas été encore aliénées ;

- les terrains qui ont été acquis en application d'une déclaration d'utilité publique (DUP) ayant la capacité d'exproprier, en vue de la réalisation d'aménagements et non abandonnés ou en cours de travaux.

L'alinéa 3 de cet article évoque la notion de projet « abandonné ». Or, il n'existe pas de définition juridique de projet « abandonné », ce qui a conduit à adopter le dispositif suivant :

- pour l'ensemble des parcelles acquises en vue d'une route transférée, les directions départementales de l'équipement (DDE) détermineront si l'aménagement est abandonné ou non, c'est-à-dire si l'État l'aurait exécuté ou non ;
- cette position de l'État devra être conforme aux dispositions figurant à la date du transfert dans les différents documents d'urbanisme opposables ou aux demandes de modifications de ces documents faites par l'État avant la date du transfert.

### 4.2.3. La procédure de transfert

La Direction de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DEAL) a procédé en 2011 au recensement exhaustif des parcelles concernées par commune la nature, l'adresse, les références cadastrales, la superficie, l'origine de propriété, les références de publicité foncière et le numéro des terrains au tableau général des propriétés de l'État (n°TGPE) sont transmis à France Domaine, notaire des services de l'État, pour rédaction des actes administratifs.

En application du paragraphe III de l'article 18 de la loi du 13 août 2004, les transferts du domaine privé de l'État sont réalisés à titre gratuit et ne donnent lieu au paiement d'aucune indemnité, droit, taxe, salaire ou honoraire.

Afin de ne pas freiner la globalité de la procédure, il a été proposé en concertation entre les services de la région, de la DEAL et de France Domaine qu'un acte soit établi par commune ou par groupement de communes au fur et à mesure de la complétude des informations nécessaires à la passation des actes.

Les projets d'acte sont soumis pour avis et décision aux instances de la collectivité.

### 4.2.4. Le recensement réalisé en 2011

secteur	commune	nombre de parcelles	Superficie en m <sup>2</sup>
Ouest	Trois Bassins	65	350 257
	Saint-Leu	403	1 531 587
	Saint-Paul	332	1 835 372
Nord	Saint-Denis	89	29 401
Est	Plaine des Palmistes	7	769
	Saint-Benoît	17	13 110
	Ste-Rose	13	5 901
	St-André	16	2 291
	Ste-Suzanne	7	21 942
	Ste-Marie	65	132 212
Sud	Cilaos	4	3 099
	Petite-Ile	25	30 888
	Saint-Louis	15	4 155
	Le Tampon	9	2 783
	Les Avirons	8	1 737
	St-Joseph	62	17 192
	St-Philippe	2	147
	Etang-Salé	1	8 420
	S-Pierre	66	259 248
			1206

### 4.2.5. Les obligations générées par le transfert pour la région

Le patrimoine foncier ainsi transféré sera intégré dès signature des actes dans le domaine privé de la région.

Avant toute opération de valorisation, il devra alors faire l'objet :

- de la délimitation du Domaine Public Routier (DPR), opération ayant pour but de prendre en compte tous les éléments liés à l'ouvrage routier (réseaux, ouvrages techniques aériens et souterrains, etc...) ;
- de la purge du droit de rétrocession ou de l'exercice du droit de préemption.

Au 31 décembre 2014, le parcellaire ayant fait l'objet d'une décision de la Commission Permanente du Conseil Régional et a été transféré à la région :

Secteur	Commune	Nbre Parcelles	de Superficie (m <sup>2</sup> )	Etat du transfert
<b>OUEST</b>	Trois Bassins	65	350 257	Fait
	Saint-Leu	403	1 531 587	Fait
	Saint-Paul	413	2 013 849	Fait
<b>NORD</b>	Saint-Denis	94	33 088	Fait
<b>EST</b>	Plaine des Palmistes	1	36	Fait
	Saint-Benoît	33	15 588	Fait
	Saint-Benoît	4	5 712	À faire
	Sainte-Rose	13	5 901	Fait
	Saint-André	20	2 964	Fait
	Sainte-Suzanne	17	25 853	Fait
	Sainte-Marie	50	126 096	Fait
<b>SUD</b>	Cilaos	4	3 099	Fait
	Petite-Ile	25	30 888	Fait
	Saint-Louis	21	22 007	Fait
	Le Tampon	26	31 921	Fait
	Les Aviron	8	1 737	Fait
	Saint-Joseph	62	17 192	Fait
	St-Philippe	2	147	
	Etang-Salé	1	8 420	Fait
	Saint-Pierre	66	259 248	Fait
<b>TOTAL</b>		1 328	4 483 580	

Pour ces parcelles, douze actes portant transfert ont été transmis par les services de l'État.

Un acte (5 parcelles) a été signé début 2018 (délibération Commission Permanente du 12/12/2017) sur la commune de Sainte-Suzanne.

Suite à la délibération Commission Permanente du 21/08/2018 actant le transfert de 4 parcelles sur Saint-Benoît, un acte a été signé par la région en octobre 2018 et transmis à l'État. A ce jour, la région est en attente du retour de publication au Bureau de la Publicité foncière.

En 2019, la DPI a préparé le transfert de 3 parcelles sur la commune de Saint-Louis. La régularisation se fera courant 2020 (délibération CP du 3 mars 2020).

### **4.3. La Nouvelle Route du Littoral**

Dans le cadre de l'aménagement d'une nouvelle liaison routière sécurisée entre Saint-Denis et La Possession (la Nouvelle Route du Littoral), la région se doit de disposer de terrains situés à proximité immédiate de l'emprise du projet mais aussi de l'enceinte du port ouest afin de permettre aux entreprises titulaires des marchés de travaux de disposer d'un espace permettant d'accueillir toutes les installations techniques nécessaires à la mise en œuvre et à la réalisation de ce chantier d'importance régionale pour le développement de l'Ile de La Réunion.



A ce titre, le Département disposant de terrains dans la zone arrière portuaire, une convention de mise à disposition de ce foncier au bénéfice de la région a été signée avec effet à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2013 portant sur 17 hectares dans un premier temps avec possibilité d'extension à terme.

#### **4.4. La gestion des données d'information géographique**

En complément de QGIS, un applicatif a été mis à disposition par le service SIG auprès de la DPI permettant d'accéder facilement à toutes les informations du cadastre.

#### **4.5. La Zone d'Activités Aéroportuaires Pierre Lagourgue**

Une parcelle de 2 000 m<sup>2</sup> a été attribuée par bail à construction de trente ans à la société Soleil Créole pour y développer son activité de fabrication de conserves alimentaires à bases de produits agricoles locaux. La livraison des bâtiments a pris du retard.

Une parcelle de 1 500 m<sup>2</sup> a été attribuée à la société SCA FRUITS par bail à construction du 21/12/2015. Les travaux ont débuté en 2019 et sont en cours de finalisation.

Une promesse de bail à construction a été signée le 04/12/2015 avec la SARL Roland Garros Investissements sur une emprise foncière de 20 000 m<sup>2</sup> pour un loyer annuel de 60 000 euros. Le bail a été signé les 1<sup>er</sup> et 4 décembre 2017.

La collectivité a inauguré le Pôle d'échanges de Duparc en 2018. Elle a fait un appel à projet pour la commercialisation de deux locaux commerciaux sur le Pôle d'échanges de Duparc à Sainte-Marie. La convention d'occupation a été signée le 24 avril 2019 pour une durée de 3 années en contrepartie d'une redevance annuelle de 3 042 euros.

Fin 2019, la collectivité a lancé une procédure d'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) sur les îlots vides. L'analyse des candidatures est en cours.

#### **4.6. La Maison Régionale des Sciences et Techniques (MRST)**

Suite à l'expiration du marché de gestion du site par la société INOVISTA en octobre 2016, la collectivité a décidé de garder en gestion directe le site au regard des services régionaux installés (DSI, DAE, DL, DSVA) depuis octobre 2014. Ainsi, la DPI en collaboration avec la Direction de la Logistique (DL) s'occupe de la partie administrative, financière et comptable ; et la DL en gère l'entretien.

Ce bâtiment, tout en gardant sa vocation initiale dédiée à l'innovation, a été utilisé comme une ressource d'ajustement en termes de locaux administratifs pour les services régionaux.

En 2016, la collectivité décide de la création d'une plate-forme régionale des services à l'internationalisation des entreprises dans le cadre du Plan Régional d'Internationalisation des Entreprises (PRIE). Ainsi, il est créé un Guichet Unique piloté par la DGAE-Direction de la Maison de l'Export. Ce Guichet Unique est installé à la MRST et il a été mis à disposition de bureaux aux partenaires (CCIR, Business France,...) via des conventions de prestation de services signées en 2019.

## **4.7. Le transfert des CREPS par l'État**

La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 connue sous le nom de loi NOTRe a prévu le transfert de l'État aux régions le patrimoine immobilier des CREPS ainsi que l'essentiel des responsabilités et moyens de fonctionnement (humains et financiers) correspondants.

En application de ces dispositions, les régions ont donc en charge depuis le 1er janvier 2016 la construction et/ou la reconstruction, l'extension et les grosses réparations des locaux et des infrastructures des CREPS. Elles assurent également l'entretien, le fonctionnement, l'accueil, la restauration et l'hébergement hors missions d'encadrement et de surveillance des sportifs et des stagiaires de l'État.

Les sites concernés par le transfert sont :

<b>SAINT-DENIS</b>	
Références cadastrales	DO 19 et DO 18
Emprise foncière	21 092 m <sup>2</sup>
Surface des équipements sportifs extérieurs	9 364 m <sup>2</sup>
Surface habitable	3 932 m <sup>2</sup>
<b>SAINT-PAUL</b>	
Références cadastrales	BN 3 et BN 4
Emprise foncière	5 086 m <sup>2</sup>
Surface habitable	845 m <sup>2</sup>
<b>TAMPON – Plaine des Cafres</b>	
Références cadastrales	AE 801 et AE 802
Emprise foncière	26 267 m <sup>2</sup>
Surface des équipements sportifs extérieurs	9 840 m <sup>2</sup>
Surface des équipements sportifs couverts	1 218 m <sup>2</sup>
Surface habitable	1 350 m <sup>2</sup>

En collaboration avec France Domaine, la région a préparé le transfert immobilier desdits sites pour une validation des instances délibérantes et une régularisation de l'acte courant 2018. Le dossier a pris du retard car il a fallu régulariser des servitudes sur le site de Saint-Denis.

### **4.7.1. CREPS Saint Denis**

Des travaux d'entretien-maintenance ont été réalisés en 2017 (ravalement de la façade principale, étanchéité de toitures, chéneaux, descentes eaux pluviales, etc.).

Par délibération du 3 décembre 2019, la région a validé le transfert des biens immobiliers du CREPS et la convention de servitudes avec la commune de Saint-Denis. Les actes devraient être signés courant 2020.

### **4.7.2. CREPS Plaine des Cafres**

Dans l'attente du projet de restructuration lourde du site, les études pour une réhabilitation provisoire (700 K€) du gymnase ont été achevées en 2017.

### **4.7.3. CREPS Saint Denis et Plaine des Cafres**

Dans le cadre de la création du futur Institut Régional des Sports de l'Océan Indien (IRSOI), les études préalables pour la restructuration lourde des deux sites, permettant d'accueillir également l'IRSOI, ont été réalisées pour un montant de 90 K€ et les scénarios de réhabilitation - extension élaborés.

Les études de programme devaient s'achever en 2018 pour permettre la présentation du programme architectural, du coût et du planning des deux opérations à la Commission Permanente, en vue du lancement des concours de maîtrise d'œuvre par la Direction des Bâtiments.

### **4.8. Le transfert du patrimoine lié à la compétence transport**

La loi NOTRe de 2015 a transféré aux régions et plus précisément à la région Réunion la compétence transport inter urbain.

Les « cars jaunes » sont aujourd'hui de la compétence régionale.

Un état des lieux des équipements (gares) est en cours de finalisation avec d'autres directions pour élaborer la programmation pluriannuelle 2018 – 2021 de grosses réparations à mettre en œuvre sur ces gares.

Des premiers travaux d'entretien et d'embellissement ont été réalisés en régie en 2017-2018 par la Direction de la Logistique.

L'année 2018 a permis une mise au point de leur statut en fonction de leur historique (communale, départemental, intercommunale, autre...).

Une convention de transfert a été signée le 5 août 2019 entre la région et le département. Une convention de mise à disposition à titre gratuit de la gare de Saint-Benoît sera officialisée courant 2020. Il est également prévu le transfert des droits du bail à construction du département à la région pour la gare de Saint-Pierre.

## **5. LES ASSURANCES, LA DÉSAFFECTATION ET L'ALIÉNATION DES BIENS MOBILIERS**

### **5.1. L'assistance à maîtrise d'ouvrage en matière d'assurances**

La collectivité s'est octroyée une assistance à maîtrise d'ouvrage de conseil, de rédaction et de passation des marchés d'assurances de dommages aux biens et de responsabilité civile par l'intermédiaire de la société Risk Partenaires Océan Indien en 2018, pour la mise en œuvre des marchés d'assurances de 2019 à 2023.

Le marché d'AMO comprend une mission de passation des contrats (préparation du dossier de consultation jusqu'à notification des contrats) pour un montant de 14 105 euros TTC et l'assistance de la collectivité en matière d'assurances (suivi des contrats et conseils) pour un montant de 5 425 euros TTC par an.

L'AMO a permis d'optimiser les garanties et de faire des économies sur les primes au regard de la diversité du patrimoine bâti. L'expertise et le suivi des contrats par l'AMO ont facilité la mise en œuvre des garanties. La qualité d'expert d'assuré de l'AMO lui donne compétence pour négocier les montants d'indemnités en cas de sinistres.

En effet, en 2015, la région payait 0,329 euros le m<sup>2</sup> assuré pour le patrimoine bâti. En 2019, la prime est de 0,191 euros le m<sup>2</sup>. En matière de responsabilité civile, il y a eu également des économies car on est passé de 106 861 euros de prime annuelle en 2018 à 11 926 euros en 2019.

## **5.2. Les assurances**

Dans le cadre des garanties « dommages aux biens » et « responsabilité civile », un marché a été conclu au 1er janvier 2019 pour cinq années :

- le contrat d'assurance « dommages aux biens » attribué à la Société SIACI SAINT HONORE / Assurances HELVETIA a donné lieu au paiement d'une prime d'un montant annuel de 192 691,36 € pour une superficie assurée de 917 441 m<sup>2</sup>.
- le contrat d'assurance « responsabilité civile » attribué à la Société SMACL ASSURANCES a donné lieu au paiement d'une prime d'un montant annuel de 11 926 €.

A ce titre, 3 sinistres ont été déclarés sur le contrat dommages aux biens et 7 sur le contrat responsabilité civile.

## **5.3. La désaffectation des biens mobiliers**

La région est propriétaire de matériels, de matériels roulants, de mobiliers qu'elle met à disposition de ses services, des établissements publics locaux d'enseignement (lycées), des organismes de formation et de divers organismes.

A ce titre, ces matériels et mobiliers déclarés obsolètes ou hors d'usage, donnent lieu, sur propositions des structures précitées, à une désaffectation prononcée par la Commission Permanente du Conseil Régional.

En 2019, la procédure de désaffectation a concerné, le service logistique au travers de véhicules automobiles et de photocopieurs, ainsi que sept établissements d'enseignement.

## **5.4. L'aliénation des biens mobiliers**

La délibération de la Commission Permanente du 10 septembre 2019 a validé l'aliénation de mobiliers et de véhicules affectés à la Direction de la Logistique.

Cette aliénation s'est traduite par la mise en vente aux enchères publique de 45 véhicules par le SMPRR pour le compte de la Région.

## **6. LE CHAPITRE BUDGÉTAIRE 940 - LES IMPOSITIONS ET TAXES DUES**

Tout d'abord, la DPI a commencé à recenser en 2015, toutes les adresses depuis 2012 imposées par la Direction Régionale des Finances Publiques sur les taxes d'habitation et taxes foncières dont la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

Il s'est avéré que plus de 50% de ces taxes visent les logements de fonction des lycées et centres de formation. Les actions entreprises par la Direction du Patrimoine et de l'Immobilier ont été de :

- contacter les centres des finances par téléphone ;
- échanger des mails avec les inspecteurs et responsables de la Direction des Finances Publiques ;
- rencontrer la DIRED et la DFPA et mettre en place des actions de suivi d'occupation des logements de fonction ;
- envoyer des courriers de demande de dégrèvement des taxes d'habitation et taxes foncières.

Les taxes d'habitation et les taxes foncières dues par la collectivité sont inscrites comme dépenses au chapitre 940 :

- taxe foncière et taxe d'enlèvement des ordures ménagères payé en 2017 : 195 665 euros
- taxe d'habitation et taxe sur les bureaux (Paris) payé en 2017 : 110 357,02 euros

Les dégrèvements accordés de 2014 à 2017 par la DRFIP sont :

- taxe foncière : 439 780 euros (1 063 034 euros reçus) ;
- taxe d'habitation : 186 479 euros (338.133 euros reçus).

Les taxes foncières et taxes d'enlèvement des ordures ménagères payées en 2018 sont de l'ordre de 60.826,00 euros.

La taxe d'habitation et la taxe sur les bureaux de Paris payées en 2018 sont de 33.844,89 euros.

Les taxes foncières et taxes d'enlèvement des ordures ménagères payées en 2019 sont de l'ordre de 83 921,00 euros.

La taxe d'habitation et la taxe sur les bureaux de Paris payées en 2019 sont de 2483,81 euros. Les taxes foncières et taxes d'enlèvement des ordures ménagères payées en 2018 sont de l'ordre de 60.826,00 euros.

La taxe d'habitation et la taxe sur les bureaux de Paris payées en 2018 sont de 33.844,89 euros.

---

## **AFFAIRES EUROPÉENNES - PROGRAMMES EUROPÉENS**

---

Au titre des programmes européens, l'année 2019 a été marquée par deux éléments majeurs : Pour ce qui concerne les programmes opérationnels FEDER et FSE, l'examen de performance par programme, nouveauté introduite au titre de cette génération et non reconduite pour le post 2020, a été réalisé sur la base des données au 31 décembre 2018. Il en ressort principalement la conservation des réserves de performances pour le PO FEDER malgré quelques sous-réalisations au niveau de deux axes.

Au regard de celles-ci et afin d'optimiser la gestion du programme FEDER dont la Région exerce l'Autorité de gestion, une modification a été proposée à la Commission dès la fin d'année 2018 intégrant l'affectation de ces réserves.

Cette modification s'est appuyée à la fois sur l'affectation des réserves mais aussi et surtout, sur un exercice prospectif permettant d'anticiper sur la certification finale d'ici à la fin du programme au regard des dossiers à programmer.

Une démarche de même type a été mise en œuvre pour le PO INTERREG OI.

En parallèle, une démarche de modification a été menée par l'État en ce qui concerne le programme FSE, avec également l'affectation des réserves, à laquelle la Région a activement collaboré notamment en sa qualité de gestionnaire d'une subvention globale et compte tenu de l'importance de ce programme dans le cadre de ses politiques notamment de formation.

L'autre fait marquant pour les programmes en cette année 2019 a été le lancement des travaux de préparation des programmes de la future génération 2021-2027.

Bien que la Commission ait publié début mai 2018, son projet de Cadre Financier Pluriannuel (CFP) et ses projets de règlements aucun accord n'a été trouvé au niveau des institutions communautaires sur ceux-ci, bien que plusieurs chapitres de négociation aient été finalisés.

Au niveau national lors du Comité État Région du 2 Juillet, un calendrier prévisionnel d'élaboration de l'accord de partenariat a été validé ciblant un dépôt de cet accord auprès de la Commission pour juillet 2020. Dès lors, la Région Réunion a enclenché les travaux d'élaboration des futurs programmes dont elle aura la charge au niveau local.

La structure de gouvernance de ces programmes n'a été définitivement définie au niveau national que début 2020, avec des modifications tant européennes que françaises qui affecteront particulièrement les régions et collectivités uniques d'outremer.

A ce titre, il convient de souligner que la Région a été maintenue dans ses fonctions d'Autorité de gestion des programmes FEDER et INTERREG (avec un périmètre cependant en discussion). Par ailleurs, l'État a décidé de reconduire la séparation du volet FSE entre un PO national et des PO régionaux tout en intégrant les RUP françaises pour le volet État dans le droit commun national. Pour le FSE, la Région sera donc Autorité de gestion d'un volet régional, dans ses domaines de compétence, et l'État ne gèrera localement qu'une déclinaison du PO National. La Région rejoindra donc le droit commun du système de gouvernance du programme FSE. Enfin, la collectivité s'est positionnée favorablement en tant qu'organisme intermédiaire pour la gestion d'un volet régional du PO National FEAMP.

Afin de préparer les prochains programmes dont elle aura la charge, la déclinaison locale du calendrier d'élaboration ainsi que la mobilisation d'une Assistance à maîtrise d'ouvrage ont été adoptées par la Commission permanente du 10 septembre 2019. Après consultation, l'AMO retenu a débuté sa mission en novembre 2019.

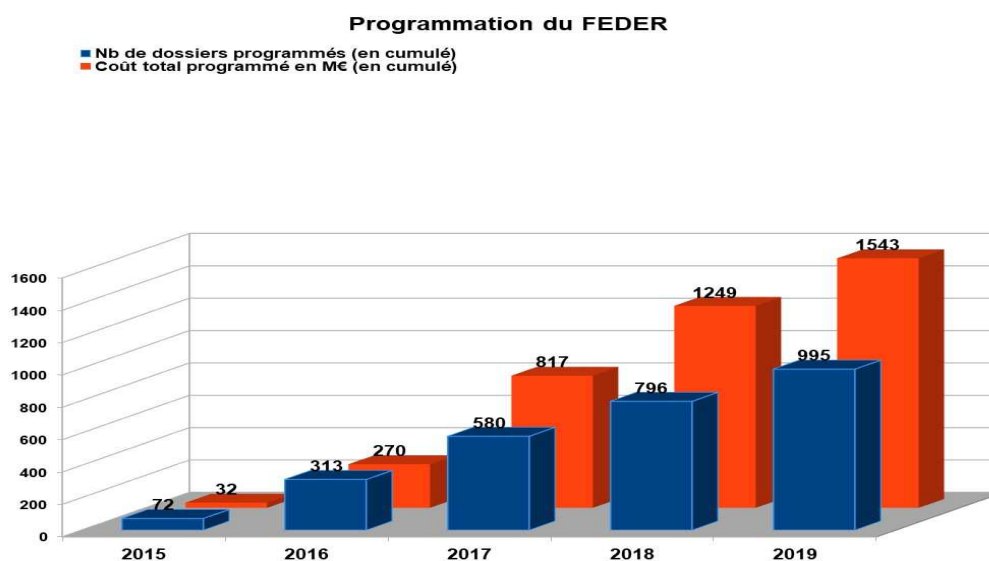
# 1. LE CONCOURS DES PROGRAMMES EUROPÉENS 2014-2020 AUX SEPT PILIERS DE LA MANDATURE

## 1.1. Bilan de la programmation du POE FEDER et du PO INTERREG V OI

### 1.1.1. Le POE FEDER

Au 31 décembre 2019, le programme opérationnel FEDER présente un niveau de réalisation satisfaisant :

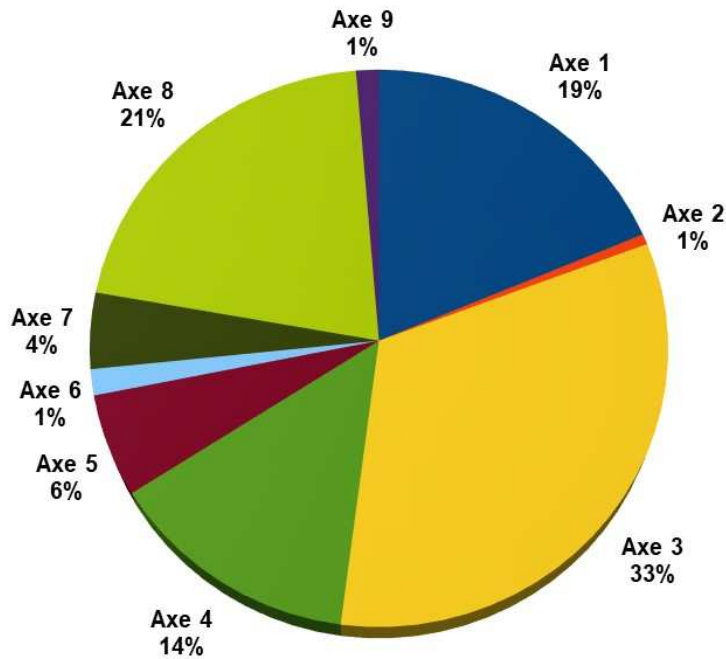
- 995 dossiers ont été sélectionnés représentant un coût total de 1 543 246 658,18€, soit un taux de programmation de 79,5% en coût total.
- Les dépenses certifiées représentent quant-à-elles 637 010 806,92€ en coût total, soit un taux de certification de 33%.



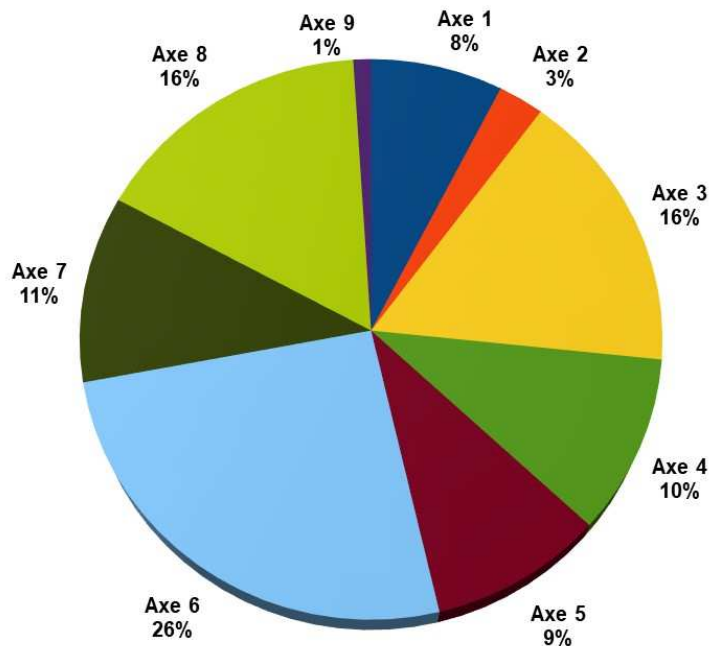
Le taux de programmation est légèrement en retrait par rapport à la moyenne nationale qui est de 85 %, mais il n'existe pas de méthodologie partagée de la programmation (contrairement à la certification). Ce différentiel s'explique largement par le choix de la collectivité de ne sélectionner que des projets à un stade de maturité avancé. Cela est d'ailleurs confirmé par le taux de certification qui lui est supérieur à la moyenne nationale soit 33 % localement contre 28% en métropole. Des projets programmés à un stade plus avancé, enclenchent plus rapidement le processus de paiement. La commission européenne a d'ailleurs souhaité que la « bonne pratique » de la région en ce domaine soit exposée lors du séminaire national des Autorités de gestion en Octobre 2019.

Enfin, il convient de signaler qu'au titre de l'année 2019, le seuil de dégageement d'office a été dépassé dès le mois de septembre.

### REPARTITION PAR AXES DES DOSSIERS PROGRAMMES



### REPARTITION PAR AXES ET PAR COUT TOTAL PROGRAMME



Les deux graphiques ci-avant exposent une situation désormais connue au titre du programme FEDER de la Réunion, l'analyse en nombre de dossier et en montant programmé démontre la non corrélation de ces données :

- Les axes 3 et 1, qui concernent respectivement le soutien à la recherche et à l'innovation et les aides aux entreprises, représentent le plus grand nombre de dossiers, soit 19% et 33%.
- C'est l'axe 6 qui concerne principalement des infrastructures qui représente les montants les plus élevés avec 26 % des montants programmés.



La mi-année 2019 a connu le premier examen de performance. Cette nouveauté des règlements communautaires (non reconduite pour le post 2020 au niveau des PO) fixait pour chaque axe des valeurs à atteindre pour des indicateurs dits de « performance » fin 2018.

Au terme de cet examen, il s'est avéré que 6 des 8 axes du programme ont atteint sans difficultés leurs valeurs cibles et que seul deux d'entre eux (axe 2 et axe 5) ont été déclarés « non performants ».

En ce qui concerne l'axe 2, le principal dossier lié au déploiement du réseau public très haut débit a connu une forte réduction de son volume, liés notamment à l'appétence imprévisible des opérateurs privés qui ont câblés plus de 70 % de l'île à fin 2019, et au recours introduit contre le marché public afférent au réseau public fin 2018. Le marché a été déclaré définitivement valide en début 2019, et les travaux entamés. Il convient d'observer que La Réunion fait partie des régions françaises les plus en avance en matière de câblage au THD, et que l'indicateur de résultat a dû être augmenté ce qui relativise très fortement la pertinence de la « performance » à mi-parcours telle qu'introduite dans la réglementation 14-20.

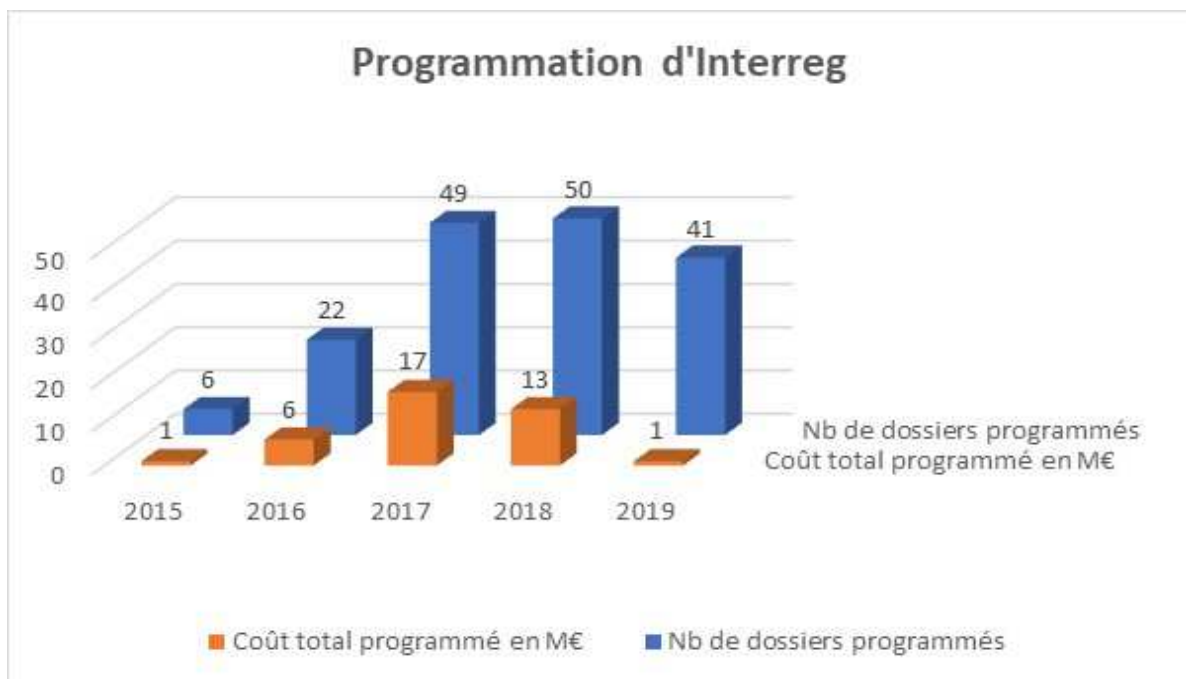
L'axe 5 a quant-à-lui été tributaire de retards principalement induits par le transfert de compétences en matière d'eaux usées et de potabilisation des communes vers les EPCI, introduit par la loi NOTR de 2015, avec un retard de mise œuvre des dossiers.

Par anticipation des résultats de l'examen de performance et au regard surtout des résultats des analyses prospectives menées chaque année depuis 2017, la Région en tant qu'Autorité de gestion du PO FEDER, a entamé dès la mi-2019 les discussions avec la Commission afin d'ajuster le programme au regard de ces éléments.

Cette modification a permis la réallocation des réserves de performance des axes 2 et 5 ainsi que des ajustements mineurs permettant d'affecter des moyens communautaires à des axes performants et à des projets matures.

La modification a été présentée au CNS qui s'est tenu du 13 au 15 novembre 2019, en présence de la nouvelle chef d'unité France qui a salué l'avancement et les résultats du programme. Elle a été formellement déposée en décembre auprès de la Commission Européenne.

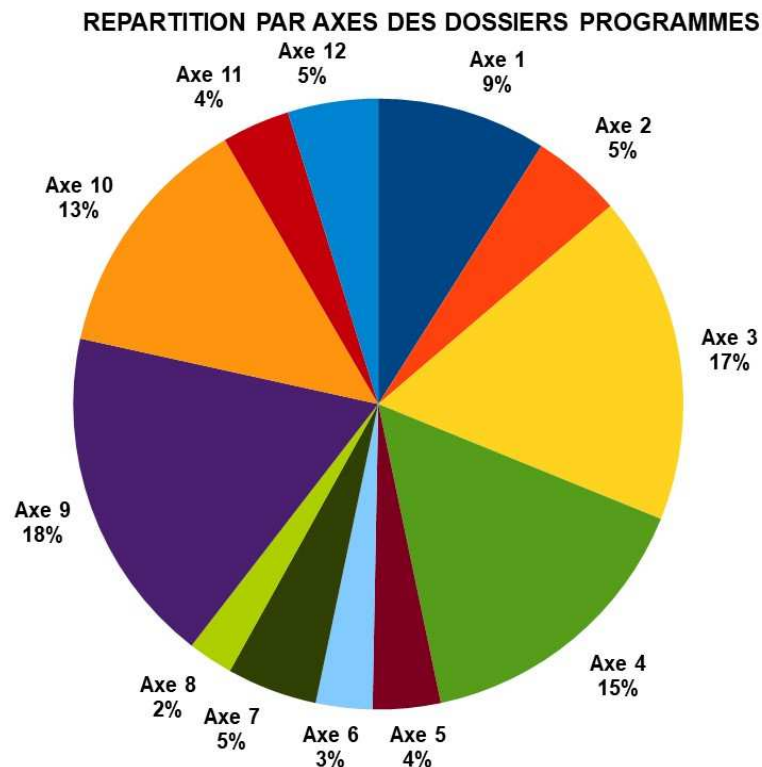
### 1.1.2. Le POE INTERREG V OI



La dynamique de programmation constatée en 2018 s'est poursuivie en 2019 avec :

- 9 comités de pilotage organisés, soit une fréquence plus importante que le rythme bimestriel prévu dans le règlement intérieur ;
- 41 dossiers ont été programmés au cours de l'année.

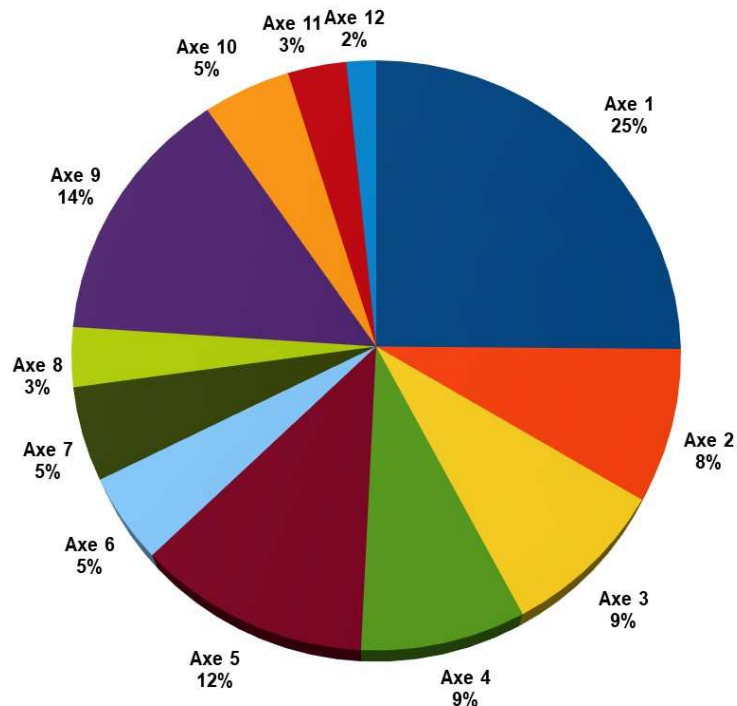
Ainsi, au 31 décembre 2019, 166 projets ont été programmés, représentant un montant UE de 38,5 millions d'euros et un coût total éligible de 45,7 millions d'euros (soit 61,5 % de la maquette).



Cette dynamique concerne les deux volets du programme :

- Le volet transfrontalier (coopération entre La Réunion et Madagascar, Maurice, Seychelles et les Comores), avec 94 opérations, pour un coût total éligible de 31,5 M€ (soit 64,5% de la maquette allouée à ce volet) ;
- Le volet transnational (coopération entre La Réunion et/ou Mayotte et Madagascar, Maurice, Seychelles, Comores, Mozambique, Tanzanie, Kenya, Inde, Australie et TAAF), avec 72 opérations, pour un coût total éligible de 14,1 M€ (soit 55 % de la maquette allouée à ce volet).

**REPARTITION PAR AXES ET PAR COUT TOTAL PROGRAMME**



En volume de dossiers programmés, deux axes présentent à la fois sur le volet transfrontalier et sur le volet transnational, un taux d’engagement supérieur à 10 % : l’axe économique (axe 3 et axe 4) et l’axe formation (axe 9 et axe 10).

En volume financier, comme l’année dernière, c’est l’axe 1 consacré à la recherche qui contribue le plus fortement à l’avancement du programme.

Le niveau de certification au 31 décembre 2019 s’élève à 13,5 millions d’euros de Feder certifiés, le seuil du dégagement d’office de 2019 ayant été franchi dès fin 2018. Ce niveau de certification constitue par ailleurs, une avance importante, pour le seuil du dégagement d’office 2020 qui s’élève à 15,8 millions d’euros.

Il est à noter que ce bon niveau de certification n’a néanmoins pas permis l’atteinte de l’ensemble des objectifs du cadre de performance( le PO INTERREG n’ est pas concerné par l’ affectation de réserve de performance ).

Une modification du programme avait été déposée fin 2018 auprès de la Commission et celle-ci avait été validée fin février 2019. Elle avait consisté en la réallocation de moyens dédiés aux axes 1, 6 et 10 sur le volet transfrontalier, , par anticipation de leur potentielle sous performance vers les axes 2, 5, 7, 8 et 9 consacrés à la recherche innovation en transnational, à l’adaptation au changement climatique en transnational, à la valorisation du patrimoine naturel et culturel en transfrontalier et en transnational et à la formation et aux échanges en transfrontalier.

La fin de l’année a été marquée par le quatrième comité de suivi du programme Interreg qui s’est tenu du 2 au 3 décembre 2019 organisé autour de trois temps forts.

La réunion technique a permis de faire un état d’avancement du programme mais aussi d’évoquer les perspectives futures dans le cadre du prochain programme 2021-2027.

Une demi-journée a été consacrée à des visites de projets, tel que celui de RenovRisk sur le Centre Météorologique Régional Spécialisé (CMRS) Cyclones ou encore le Projet IOS net porté par le Laboratoire d’Energétique, d’Electronique et des Procédés (LE2P) de l’Université de La Réunion.

Par ailleurs, une séance plénière s'est tenue en présence des représentants officiels des Etats partenaires (Maurice, Seychelles, Madagascar, Comores, Inde) et des exécutifs des collectivités régionale, départementale de La Réunion et de Mayotte, des représentants de l'état ainsi que des partenaires locaux tels que les conseils consultatifs, les chambres consulaires, l'AFD, etc. Lors de cette séance, l'autorité de gestion a annoncé aux partenaires le lancement des travaux dès le début 2020 sur l'évaluation et la préparation du programmes 2021-2027, dont l'AMO était en cours de sélection à cette date ..

## **1.2. Le concours des Fonds européens aux 7 piliers de la mandature**

La liste exhaustive des dossiers programmés est comme chaque année publiée sur internet et accessible .

### **1.2.1. Le 1er pilier : Un passeport réussite pour les réunionnais**

- Le POE FEDER

La Région a maintenu son implication dans le soutien au potentiel de recherche et à l'Université en particulier pour son pôle SUD .

A titre d'exemple, les opérations suivantes ont été programmées en 2019 :

- 3 opérations de travaux et d'aménagement d'infrastructures de recherche telle que la construction des locaux de l'UFR SANTÉ sur le site de Saint Pierre Phase 2;
- 4 opérations d'amélioration des connaissances avec des projets de recherche diversifiés portant sur la caractérisation des miels issus de la biodiversité végétale mellifère locale, la prévision des cyclones ou encore l'acquisition des données sur la pratique physique et sportive à La Réunion.

Un important et dernier appel à manifestation d'intérêt a été lancé avec des réponses nombreuses dont les premiers dossiers ont été programmés fin 2019 .

- Le POE FSE

La Région continue de mobiliser le programme FSE afin de soutenir ses politiques de formation professionnelle qu'il s'agisse de la FPA, des formations sanitaires et sociales ou dans un domaine sectoriel ( numérique , tourisme , etc ..)

A cet égard, il convient de souligner que 2019 est la dernière année pour laquelle la Région exerce la compétence en matière d'apprentissage. En effet, suite à la loi de 2018 dite « loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel », cette compétence a été transférée aux branches professionnelles. A ce titre, 3 092 apprentis ont été accompagnés sur l'année 2019.

La collectivité est naturellement engagée à mener à leur terme, c'est-à-dire jusqu'au solde, les dossiers européens qu'elle a instruit jusqu'à lors.

### **1.2.2. Le 2ème pilier : engager la 2ème génération des grands chantiers**

- Le POE FEDER

Suite aux conséquences des intempéries de 2018, les communes et EPCI avaient été conviées par la Région Réunion à transmettre leurs dossiers concernant la résilience aux risques d'inondations en lien avec les PGRI.

A ce titre, l'année 2019 a été marquée par la programmation d'un nombre substantiel de dossiers puisque 8 dossiers pour un montant total de 31.6 M€ ont été sélectionnés, avec un soutien ré-abondé du FEDER.

Les dossiers en lien avec le transport durable comme le transport par câble à St Denis, les études RUN rail ont été accompagnés.

- Le POE FEADER (PDRR)

Dans le cadre du PDRR, la Région a assuré la maîtrise d'ouvrage des premières études concernant la remise en état et l'aménagement de la route forestière du Tévelave, pour un montant Feader de 72 000€.

### **1.2.3. Le 3ème pilier : libérer les entreprises, libérer les énergies**

- Le POE FEDER

Le soutien aux entreprises reste l'axe le plus dynamique du programme FEDER de La Réunion. Depuis le début du programme, ce sont 326 dossiers qui ont été programmés dont 73 pour la seule année 2019 pour un montant total supérieur à 60 M€. Des modifications ont été introduites dans les fiches actions afin notamment de mieux soutenir les projets créateurs d'emploi. Les instruments financiers déployés par la collectivité en collaboration avec le FEI sont pleinement opérationnels depuis 2018.

- Le POE FSE

Au titre des aides à la création d'entreprise, la Collectivité a maintenu son soutien apporté aux structures d'accompagnement. Ces dernières assistent les créateurs dans le développement et la finalisation de leur projet, dans leurs démarches et dans la recherche de financement. A ce titre, sont mobilisées les solutions de micro-crédits existantes sur le territoire.

- Le POE FEADER (PDRR)

La Collectivité régionale a soutenu, dans le cadre du PDRR, plusieurs opérations relevant des industries agro-alimentaires au regard des lignes de partage définies entre le PO FEDER et le PDRR. A titre d'exemple, on peut citer une unité de transformation de fruits, légumes, de plantes à parfum aromatiques et médicinales ou encore la création d'une unité de fabrication de steak haché surgelé.

Le montant total de la contrepartie nationale engagé par la Région s'est élevé à plus de 1,1 M€.

### **1.2.4. Le 4ème pilier : libérer la terre réunionnaise**

- Le POE FEDER

En ce qui concerne le soutien apporté aux opérations de diversification du mix énergétique réunionnais, 13 opérations ont été programmées en 2019 pour un coût total de 19,4 M€

- 9 centrales photovoltaïques en autoconsommation
- 1 projet de méthanisation et de cogénération sur la distillerie de Beaufonds
- 1 projet de chaufferie biomasse
- 2 opérations de recharge photovoltaïque pour véhicules électriques, l'une portant sur une installation et la seconde sur la mise en place d'un réseau.

Ces dernières opérations ont été rendues éligibles suites à la modification du programme introduite fin 2017.

D'autres opérations introduites à cette date et favorisant les économies d'énergies, ont elles-aussi été programmées.

A titre d'exemple, 3 opérations de conversion des éclairages publics à la technologie LED ont été soutenues, l'essentiel des opérations devant par ailleurs être programmés en 2020 ;

- Le POE FEADER (PDRR)

Au titre des aides économiques instruites par la Région dans les Hauts et financées par le PDRR, deux opérations de création d'hébergement touristique ont été soutenues. La première concerne la création d'un gîte de groupe et de séjour labellisé gîte de France à Cilaos. La seconde porte sur la construction de bulles labellisées Gîtes de France aux Makes à Saint Louis.

Ces dossiers relèvent du Type d'Opération 642- qualification des petits hébergements touristiques et de la restauration privée dans les Hauts.

Enfin, concernant LEADER, les comités de programmation se sont déroulés tout au long de l'année 2019 pour l'ensemble des GAL.

### **1.2.5. Le 5ème pilier : l'identité, la culture réunionnaise**

- Le POE FEDER

5 opérations d'aménagement de sites publics touristiques ont été soutenues au titre de l'année 2019 pour un coût total de de 6 M€.

Il s'agit de l'aménagement touristique des jardins de la plage à Saint-Pierre, de l'aménagement des accès du Parc du Colosse à Saint-André, de la valorisation des paysages et l'accueil du public sur le site de la Grande Chaloupe, de l'aménagement touristique du Terrain Paddocks à Grand Bois, des études de conception sur l'extension du bassin de baignade de Grande Anse à Petite Île.

### **1.2.6. Le 6ème pilier : l'égalité des chances**

- Le POE FSE

La collectivité a maintenu la mobilisation du programme FSE au titre de ses politiques faveur de l'insertion des publics en difficultés telles que la lutte contre l'illettrisme, l'accompagnement des personnes sous-main de justice et le dispositif de l'école de la deuxième chance.

Il convient de souligner qu'au titre de la modification de programme du FSE consécutive à l'examen de performance, certaines actions jusqu'à lors affectées à l'axe 1 du programme ont été réaffectées sur l'axe 3 auquel elles étaient pleinement éligibles. Ce transfert permettra d'optimiser la consommation des crédits de cet axe jugé « non performant ».

A titre d'exemple, on peut citer l'opération école de la deuxième chance qui a fait l'objet de cette réaffectation sans impact sur la nature de l'opération et les financements alloués ..

### **1.2.7. Le 7ème pilier : l'ouverture au monde, à l'océan Indien**

- Le PO INTERREG V

Avec 41 dossiers programmés, le programme INTERREG V maintien son rythme de programmation :

- 23 sur le volet transfrontalier (dont une reprogrammation)
- 18 sur le volet transnational.

A titre d'exemple sur le volet transfrontalier :

- 2 opérations dans le domaine de la recherche et de l'innovation dont une opération visant à mesurer et à suivre la variabilité du climat local de La Réunion et de Maurice et son impact sur les énergies renouvelables (éolienne et solaire).
- 6 opérations sur l'axe économique dont les actions récurrentes du marché des musiques de l'océan indien (IOMMA) ou du club export. On distingue également le soutien apporté en 2019 à l'association EFTICOI chargée de promouvoir les actions de réseau Entrepreneuriat au féminin dans l'océan Indien. L'objectif de ce projet était d'accompagner 7 entreprises féminines réunionnaises à Madagascar en octobre 2019 lors du premier Festival Fibre 100% naturelles en Indianocéanie afin de leur permettre de s'initier à des ateliers-formations sur des techniques telles que la vannerie, le tressage ou encore l'utilisation de plante tinctoriale de la zone ;
- Une opération de prévention et de gestion des risques : le programme d'actions 2019-2020 de la Plate-forme d'Intervention Régionale Océan Indien (PIROI) autour de 4 axes, dont un consacré au renforcement de la résilience des populations à travers des actions de sensibilisations. La préparation aux réactions en cas de catastrophe était également intégrée à travers la formation des personnels (14 sessions sont prévues pour le programme 2019-2020) ;
- 3 opérations concernant le patrimoine naturel
- 9 projets dans le secteur de la formation et des échanges, dont les projets de coopération dans le cadre du réseau des établissements agricoles professionnels Afrique Australe Océan Indien (REAP AAOI) ou encore ceux de l'ALEFPA avec Maurice et les Seychelles pour des actions de formation et de mise en œuvre de projets concernant le handicap, les personnes âgées, la protection des mineurs et la protection sociale ;

Sur le volet transnational, à titre d'exemple :

- 2 opérations programmées dans le secteur de la recherche et de l'innovation dont une concerne un congrès en recherche de santé publique « vulnérabilité de santé dans les territoires ultramarins » porté par le CHU de La Réunion et qui associait Mayotte, Maurice, l'Australie, Madagascar, les Seychelles et les Comores. ;
- 6 projets dans le domaine économique
- 9 projets dans le secteur de la formation et des échanges. On notera parmi eux, les deux premiers dossiers de Volontaire de Solidarité International (VSI) concernant Mayotte. Ces VSI cofinancés par le Conseil Départemental de Mayotte interviendront en appui à des projets économiques à Maurice ou non-économiques au Mozambique et au Kenya. A titre d'illustration, les VSI affectés dans le cadre de ces dossiers interviendront à l'UCCIOI (union des Chambre de Commerce et d'Industrie de l'océan Indien), au Centre Culturel Franco-Mozambicain ou encore à l'Alliance Française de Mombasa.

Concernant les relations avec les pays partenaires du programme, on constate que les pays de la COI sont les plus fortement impliqués dans le programme Interreg : Madagascar participe ainsi à 66 projets, Maurice 62, les Comores 51 et les Seychelles 49.

Pour les autres pays partenaires du programme, le Mozambique est impliqué dans 26 projets, la Tanzanie 14, l'Australie 11, l'Inde 10 et le Kenya 8.

S'agissant de la participation de Mayotte au programme, elle s'illustre par le fait que :

- 22 projets impliquent Mayotte ;
- 3 sont portés par des bénéficiaires mahorais, dont 2 projets sélectionnés en 2018 et portés par le Lycée professionnel agricole de Coconi.

## **2. LE SYSTÈME DE GESTION ET DE CONTRÔLE DES POE**

### **2.1. Troisième clôture annuelle des comptes au 30 juin 2019, avec établissement de la « déclaration annuelle de gestion » de l’Autorité de gestion**

L’Autorité de gestion a achevé la 3e clôture annuelle des comptes des PO 2014-2020 prévue par la réglementation communautaire, en lien avec l’Autorité de certification et l’Autorité d’audit (CICC).

Lors de ces travaux, les résultats des contrôles d’opération menés par l’autorité d’audit (CICC) concluent sur des taux d’erreur très faibles, pour la 3e année consécutive, alors que les PO en termes de certification sont largement rentrés dans leur « phase de croisière ».

Ainsi, les taux d’erreurs constatés sont largement inférieurs au seuil pourtant faible de 2 % d’erreur prescrit par le règlement européen.

Taux d’erreur		
Année comptable	PO FEDER	PO INTERREG
2016-2017	0,02 % (RTER) (a)	0,00 % (RTER) (a)
2017-2018	0,24 % (erreur résiduel total (RTER) (a)	0,00 % (RTER) (a)
2018-2019	0,99 % (sur échantillon) (b)	Non connu à ce stade ( inférieur à 2% b )
Seuil fixé par la CE : taux d’erreur en dessous de 2 %		

(a) : RTER = « taux d’erreur total résiduel »

(b) : taux provisoire qui devrait encore baisser à la clôture des derniers contrôles d’opération.

Ces bons résultats - obtenus grâce à la qualité du travail des services instructeurs et des services support - permettent d’éviter des corrections forfaitaires extrapolées imputées sur les PO, et permettent donc d’utiliser pleinement les concours du FEDER par les bénéficiaires.

### **2.2. PO FSE et notamment sa subvention globale dont la Région a la charge – développement des coûts simplifiés**

La Région a pu poursuivre le développement des Options de coûts Simplifiés, à destination des dispositifs relevant de la Subvention Globale FSE portée par la Région. Ce faisant, la Région a pu développer 5 dispositifs de coûts simplifiés, sous le format de Barème standard c’est à dire forfaitaire, lequel permettra à l’AG déléguée et aux bénéficiaires de s’exonérer de justifier de leurs dépenses acquittées au regard du FSE, et des lourds contrôles associés.



Sur ces 5 dispositifs d'OCS, 3 ont déjà été approuvés par la Commission européenne (par un règlement européen). Les 2 derniers dispositifs d'OCS ont été préparés courant 2019 avec l'aide des services instructeurs FSE, et sont en cours d'examen par la DG Emploi dans le cadre de son dernier cycle d'examen.

Récapitulatif des dispositifs d'Options de Coûts Simplifiés FSE déposés auprès de la CE :

	Dispositif de formation concerné	Type d'Option de Coûts simplifiés	Date d'adoption par la CE
1	Dispositif Formation professionnelle des Adultes	BSCU	Adopté par la CE en 2019
2	Dispositif Formations qualifiantes financées par voie de marchés publics	BSCU	Adopté par la CE en 2019
3	Dispositif Formations sanitaires	BSCU	Adopté par la CE en 2019
4	Dispositif EGCR	BSCU	En cours d'examen par la CE
5	Dispositif Formations sociales	BSCU	En cours d'examen par la CE

La Région Réunion est ainsi une des 3 Régions françaises à avoir fait adopter par la Commission européenne des options de coûts simplifiés sur la programmation 2014-2020, et la première Région en nombre d'OCS FSE soumis à la DG EMPLOI.

Ces travaux de simplification accomplis devraient être mis à profit tant sur la fin de gestion du FSE 2014-2020, que sur le début de gestion du FSE 2021-2027. Ils devraient en effet favoriser le début de mise en œuvre du futur PO FSE 2021-2027 qui sera géré par la Région.

### **2.3. Travaux de développement des coûts simplifiés sur les dispositifs Région relevant du PO FEDER**

Dans la poursuite des travaux réalisés sur les coûts simplifiés FSE, l'autorité de gestion a engagé des travaux, courant 2019, sur des coûts simplifiés FEDER concernant le dispositif surcoût FRET.

L'objectif est également de fonder le versement du FEDER sur des barèmes standards de coûts unitaires, ce qui permet d'éviter aux entreprises bénéficiaires d'avoir à produire des volumes très conséquents de factures de transport maritime et d'autres pièces justificatives associées. Ce futur dispositif doit être déposé auprès de la CE simultanément au projet de PO 2021-2027, et doit préalablement avoir reçu un avis d'audit favorable de l'autorité d'audit.

En cas d'approbation par la CE, cette mesure de simplification pourra être déployée auprès des entreprises bénéficiaires sur la période 2021-2027.

### **3. LA PRÉPARATION DES PROGRAMMES 2021-2027**

#### **3.1. Une méthodologie de conception participative**

La Commission permanente du 10 septembre 2019 a validé le calendrier prévisionnel d'élaboration des programmes qui ciblait, selon le calendrier national initial, un dépôt des PO FEDER, FSE+ et du volet régional du FEAMP à l'horizon du mois d'octobre 2020, soit trois mois après le dépôt de l'accord de partenariat en respect des dispositions des règlements (à ce jour provisoires). Le PO Interreg a, quant-à-lui, des délais un peu plus étendus avec un objectif fixé à décembre 2020. Elle a par ailleurs, validé le cahier des charges de l'AMO qui accompagne la Région dans cette phase d'élaboration. Ce dernier intègre une méthodologie de conception des programmes novatrice par sa dimension participative, en ligne avec les engagements du Président de Région pris fin 2018 au sortir de la crise des gilets jaunes, et rappelés dans les OB 2019.

En effet, les étapes « traditionnelles » de conception de chaque programme sont :

- La réalisation d'un diagnostic ciblé sur les thématiques relevant des programmes européens ;
- La conception d'une stratégie relative aux thématiques définies par l'UE ;
- La définition plus concrète des programmes,

Cette méthodologie a été complétée par une place spécifique accordée à la participation du public via deux vecteurs : la mobilisation du Conseil Consultatif Citoyen (CCC) et une consultation grand public afin de pouvoir recueillir les avis et les propositions de la population.

Ainsi, il est prévu en 2020 la réalisation d'une consultation grand public dématérialisée via la plateforme « Cap Citoyen » qui a d'ores et déjà été mobilisée lors des premières consultations organisées par la collectivité pour le projet « Run Rail » et pour la constitution du CCC.

#### **3.2. État d'avancement de la conception des programmes**

Suite à la Commission permanente du 10 septembre 2019, c'est le prestataire Ernst & Young qui a été retenu courant novembre 2019 au titre de la préparation des programmes FEDER et FSE+ et pour le volet Régional FEAMP et qui a directement entamé les travaux de diagnostic.

A/ le programme FEDER/FSE+

Ce diagnostic est centré sur les Objectifs stratégiques proposés par la Commission européenne dans ses propositions de règlements publiées en mai 2018. La méthodologie retenue doit, en effet, être en cohérence avec les orientations de la Commission.

En particulier le FEADER n'est plus intégré à la politique de cohésion et le champ des priorités d'intervention européenne est resserré à 5 objectifs thématiques dont deux doivent concentrer 65 % des fonds pour le FEDER.

Les phases de diagnostic et de stratégie ont donc été conçues en cohérence avec ces orientations et en prenant en compte la nouvelle gouvernance des programmes. Au regard de la nouvelle architecture de gestion décidée au niveau national en ce qui concerne le FSE, il a été cependant décidé conjointement avec l'État de conduire un diagnostic commun.

Cette phase de diagnostic a été engagée fin 2019, via une revue documentaire notamment des plans et programmes en lien avec les programmes européens (SAR, S3, SRDEII, contrat de convergence etc.), des entretiens avec des partenaires (État, Département etc) mais aussi par l'organisation d'une première consultation écrite menée auprès de près de 60 partenaires en décembre 2019 et qui a permis d'aboutir à une première version du diagnostic par objectif stratégiques présentée dans un séminaire début 2020.

## B/ Le volet régional programme FEAMP

Il convient de rappeler qu'au titre du FEAMP, l'Autorité de gestion est la Direction des Pêches Maritimes et de l'Aquaculture (DPMA) puisqu'il s'agit d'un programme national. La Région Réunion sera organisme intermédiaire d'un volet régional, pour la première fois.

En effet, sur la programmation 2014-2020, la gestion du volet régional avait été réalisée par le service déconcentré de la DPMA, la Direction de la Mer Sud de l'Océan Indien (DMSOI).

Pour la programmation 2021-2027, la Région dès le 30 janvier 2019 s'est positionnée pour être organisme intermédiaire, dans un courrier adressé au Premier Ministre.

Cette particularité d'un programme national, oblige chaque région à caler le calendrier d'élaboration local sur le calendrier national, d'autant que l'AG a souhaité maintenir le dépôt d'une VO du programme FEAMP au mois de juin 2020.

Ainsi, la phase diagnostic pour La Réunion était largement entamée fin décembre 2019. L'élaboration des AFOM (Analyse Force, Faiblesse, Opportunités et Menaces) a également été engagée dans cette période.

Par ailleurs, La collectivité a participé à de nombreuses réunions avec la DPMA en présentiel ou en audioconférence, à compter du deuxième semestre 2019. Ces réunions se poursuivront en 2020.

Concernant le Plan de Compensation des Surcoûts (PCS), la DPMA par courrier a transmis à l'ensemble des DOM fin 2019, un échéancier au 30 mai 2020 intégrant une proposition de coûts basée notamment sur la réactualisation des barèmes existants.

Le plan d'action pour chaque RUP a également été initié.

## C/ Le PO INTERREG

Au regard d'un calendrier moins contraint au niveau national, les travaux relatifs au futur PO INTERREG réunion, pour lequel la région dispose d'une AMO seront engagés début 2020 avec un objectif de finalisation du programme fin 2020.

---

## **TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION**

---

### **1. LA DÉMATÉRIALISATION**

Volet incontournable de l'évolution du fonctionnement des collectivités, la dématérialisation est un projet d'envergure depuis plusieurs années, s'inscrivant de plus en plus dans le cadre législatif actuel.

Notre collectivité régionale s'appuie sur cette dématérialisation afin d'optimiser, d'une part, les projets améliorant la relation avec le citoyen et, d'autre part, ceux permettant l'amélioration du fonctionnement interne.

#### **➤ Relation avec le citoyen**

Dans le cadre de l'échange avec les citoyens, différents projets sont menés par la Direction des Systèmes d'Information.

#### **→ Portail FEDER**

Le Portail FEDER a été conçu initialement à partir du portail national E-Synergie et mis en œuvre en mars 2017 pour répondre à l'obligation réglementaire du dépôt dématérialisé des demandes de paiement. Un projet de refonte a été lancé en juillet 2019 dont la phase d'analyse a permis d'identifier nombreuses évolutions qui s'échelonnent sur les années 2019 à 2021 avec pour l'essentiel :

- la prise en compte des modifications fonctionnelles et techniques issues des évolutions de son socle E-Synergie, modifications nécessaires pour sa compatibilité avec l'appliquet national Synergie ;
- la mise en ligne des formulaires pour le dépôt des demandes de subvention par les porteurs de projet ;
- la mise en œuvre d'un canal d'accès sur la GED FEDER pour le recueil des pièces justificatives, pour les échanges de documents et l'ouverture du Portail aux acteurs externes ;
- la simplification des procédures de dépôt pour les demandeurs avec l'introduction de l'authentification par certificat numérique, l'emploi de la signature électronique et l'intégration du dispositif « API Entreprise » simplifiant la fourniture par les porteurs de projet des informations ou pièces justificatives détenues par les administrations.

L'objectif final du projet est à terme la dématérialisation complète de la chaîne de traitement, du dépôt d'une demande de subvention à la clôture du dossier, en incluant l'ensemble des canaux de communication associés à ces traitements (courriers, courriels, visas et signatures).

## → **Formation Professionnelle**

La Région Réunion avait confié la gestion des données associées à ses stagiaires au CARIF-OREF via l'application FORMANOO. Suite à la mise en œuvre de l'outil numérique de suivi national AGORA en 2018, l'État a contraint les régions à raccorder leur système d'information à sa plateforme.

Toutefois, la nouvelle structure « Réunion Prospective et Compétences » (RPC), remplaçant le CARIF-OREF, n'est pas habilitée pour se substituer à la Région Réunion pour ce raccordement. En effet, en tant que financeur et de part la réglementation sur la sécurité des données, la Région Réunion porte la responsabilité des informations individuelles associées aux stagiaires accueillis sur les formations qu'elle commande. En tant que commanditaire de formation, elle doit être le garant de la qualité et de l'exactitude des données fournies à l'État dans sa plateforme en cours de raccordement, en qualité de « fournisseur pivot ».

La Région a donc décidé de mettre en œuvre la solution ZEFIR, issue d'un développement mutualisé, au travers de l'Association EPSILON, à laquelle la Région Réunion est adhérente. Cette solution est déjà utilisée par d'autres régions métropolitaines pour la gestion de la formation professionnelle. Une équipe projet constituée de la DFPA, RPC et la DSI a mené des travaux de qualification des données afin d'établir les correspondances entre les trois solutions en présence (Formanoo, AGORA et ZEFIR). Par ailleurs, des travaux plus techniques ont été menés afin de préparer l'infrastructure matérielle pour les échanges avec la plateforme AGORA (CDC) et le déploiement de la solution ZEFIR. D'autres travaux d'adaptation et d'interconnexion avec les autres logiciels de notre système d'information sont prévus en 2020.

## → **Fiabilisation du processus de remboursement pour la Continuité Territoriale**

En cours d'année, un contrôle à posteriori des remboursements des dossiers de la Continuité Territoriale effectué a révélé un certain nombre de malversations. Ces manipulations frauduleuses ont permis le versement indu de sommes importantes à des personnes indélicates et non bénéficiaires. Ces dernières ont été identifiées et des procédures administratives et pénales sont en cours.

Une analyse approfondie du processus a permis de révéler les failles exploitées. De nouvelles règles de gestion et d'organisation ont ainsi été adoptées, notamment la limitation des interventions manuelles, afin de garantir la probité des données transmises pour les paiements :

- respect de l'unicité des différents intervenants sur dossier (instructeur, valideur et agent de mandatement différents) ;
- transmission automatique des données issues de la solution métier dans la chaîne de paiement (altération manuelle impossible de l'information) ;
- limitation du nombre de dossiers par lot de paiements

### ➤ **Amélioration interne**

En 2019, la DSI s'est investie dans différents projets permettant l'amélioration du fonctionnement interne de la collectivité.

## → **Transmission des flux PES**

Les flux PES « retour dépenses et recettes », ainsi que les flux PES « marchés » ont été mis en production.

Le PES « retour dépense » remplace le protocole OCRE en cours d'abandon, complète et fiabilise la transmission des informations de paiement des mandats.

Les apports du PES « retour recette » pour les collectivités se caractérisent par :

- la transmission des informations notamment comptables ( dates, montants...) relatives aux prises en charge et annulations de prise en charge, aux émargements et encaissements ;
- la transmission des encaissements à régulariser, l'objectif étant de faciliter la création par l'ordonnateur du titre dédié ; cela devrait vous permettre de faciliter l'émission des titres concernant le P 503 ;
- par une actualisation des actes de poursuites diligentés auprès du débiteur ;
- par la restitution éventuelle de nouvelles informations (adresse, état civil...) du tiers débiteur sur lequel le titre a été rattaché suite au rapprochement de la base tiers Hélios avec le référentiel fiscal des personnes physiques PERS.

Le PES « marché » répond à une obligation réglementaire : l'ordonnance du 23 juillet 2015 impose aux acheteurs de rendre public le choix de l'offre retenue et les données essentielles du marché public sous un format ouvert et librement réutilisable.

La transmission des informations nécessaires est obtenue via les flux PES « marché ».

## → **Dématérialisation des Actes Budgétaires, mise en place de TotEM pour la transmission dématérialisée du budget (flux PES budget) à la préfecture et à la DGFIP.**

La dématérialisation des Actes Budgétaires entre dans le cadre du projet global de dématérialisation et de transmission des documents soumis au contrôle de légalité de la préfecture.

Il fait suite à la mise en place de la télétransmission des délibérations (projet ACTES) et concerne les documents budgétaires liés aux différents votes du budget de la collectivité (BP, DM, CA).

Les données budgétaires extraites de notre Gestion Financière sont injectées dans TotEM et complétées par les annexes. En sortie de TotEM, le flux budgétaire dématérialisé est télétransmis d'une part au contrôle de légalité (avec la délibération) et d'autre part à la DGFIP vers l'application Hélios du comptable.

La collectivité a télétransmis pour la première fois les documents budgétaires concernant le BP 2019 sous format dématérialisé à l'issue de l'assemblée plénière du vendredi 29 mars 2019.

## → **Mise en œuvre de la nouvelle nomenclature budgétaire M57, adaptation à notre logiciel de gestion des subventions Mafate.**

Le passage obligatoire à l'instruction budgétaire M57 pour l'année 2019 a nécessité de nombreuses adaptations concernant notre application Mafate utilisée notamment pour la gestion des subventions.

Des adaptations ont eu lieu en début d'année 2019 notamment pour faire face à la complexité engendrée par le vote tardif du budget.

## → **Migration Alfresco 4.2**

Il s'agit d'un projet technique consistant à faire évoluer notre version Alfresco qui est la base de la gestion des documents au sein des applications ASTRE GF et RH.

L'opération a nécessité le redéploiement du produit sur de nouveaux serveurs en imitant l'impact au niveau des utilisateurs ASTRE.

### → Aide aux TPE (aides gilets jaunes)

La Direction des Systèmes de l'Information a développé, dans son intégralité, l'application de traitement des aides à destination des très petites entreprises (TPE) suite au mouvement des gilets jaunes.

Tout le circuit de traitement de ces aides a été élaboré en interne, par les agents de la DSI.

### → Déploiement d'une nouvelle GED globale NUXEO

Ce projet a permis de mettre en place un nouveau socle pour la GED globale qui permettra d'homogénéiser les pratiques documentaires des services de la Région dans une démarche globale de gestion des documents d'activités. La structuration de l'information sera optimisée (recours au plan de classement, aux modèles types de classement de dossier).

La gestion du cycle de vie des documents et de la préparation de l'archivage des données, celle des droits d'accès et de la protection des données va être facilitée, tout comme le développement du travail collaboratif.

Cette nouvelle GED a été développée en test avec un marché d'assistance.

### → Autres réalisations

La Direction des Systèmes de l'Information est également intervenue pour différents projets, tels que la nouvelle normalisation, la fiabilisation et la géolocalisation des adresses de tiers. Pour cela, elle s'est appuyée sur le web service de la base des adresses nationales (BAN) mise en œuvre par l'État, et sur une prestation de travail sur les adresses postales achetée à un service spécialisé de la Poste.

De même, elle a installé les outils nécessaires à la réalisation de cartographies à partir du logiciel de business Intelligence « Vanilla », et mis en place des groupes de travail afin de définir les besoins exacts des services.

## 2. LE VOLET TECHNIQUE

Le volet technique constitue une partie très importante des projets menés par la Direction des Systèmes d'Information.

### → Suite du projet mise en place d'un plan de continuité informatique (PCI)

La DSI travaille sur la mise en place d'un second « data-center » qui permettra l'élaboration d'un plan de continuité informatique (PCI) en offrant une meilleure répartition des charges sur les deux sites d'équipements et la mise en place d'une continuité ou reprise informatique en cas d'incident majeur sur un des deux sites. Les deux sites se situent à la Pyramide et dans le bâtiment « Foucque ».

La livraison du bâtiment « Foucque » ayant pris beaucoup de retard et maintenant prévue courant 2020, la solution mise en œuvre est la suivante :

**Datacenter 1** : Salle Université (matériel appartenant au Conseil Régional hébergé)

**Datacenter 2** : Actuel Datacenter (Pyramide) consolidé et mis à l'état de l'art, il sera pérennisé.

À la livraison du bâtiment « FOUCQUE », le Datacenter 1 y sera transféré.

Les interconnexions en fibre optique entre les deux datacenter ont été validées. Deux fibres, passant par des cheminement physiques différents, relieront ces deux datacenters. Chacune de ses liaisons prendra automatiquement le relais de l'autre en cas de défaillance. Ces liaisons seront assurées grâce aux infrastructures mis à disposition par la DRR et la Régie RéunionTHD.

Six nouveaux serveurs, trois par datacenter, ont été mis en œuvre et sont maintenant opérationnels. Ils permettent d'augmenter significativement la capacité de reprise des applications informatiques en cas de défaillance d'un des datacenters. La totalité (100%) des applications restent disponibles avec une baisse acceptable des performances en temps de réponse lors qu'un problème survient dans un datacenter. Cela s'est produit en Août 2019 lors d'un incident sur le datacenter de l'université qui a été indisponible pendant 3 jours. Malgré l'indisponibilité de 50% des serveurs physiques localisés à l'université, les 50% du « datacenter Hôtel de Région » ont assuré la continuité du service.

### **Investissement**

Intitulé du programme : **ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES – PCI**

Chapitre budgétaire : **900**

**AP : 320 000 €**

**CP : 320 000 €**

#### → **Équipements informatiques**

L'amélioration des conditions de travail des agents de la Collectivité est une attention constante portée par la DSI, qui a procédé, tout au long de 2019, à l'installation ou au renouvellement de matériel de travail. L'accent a été mis sur l'augmentation de la performance, que ce soit sur le plan technique ou sur le plan ergonomique. Les nouveaux postes de travail ont également une consommation énergétique moindre.

Ainsi des services ont été entièrement équipés de postes de travail, adaptés à leurs missions avec notamment l'installation de double écrans ou d'écran de très grandes dimensions pour une meilleure lisibilité des documents.

La mise en œuvre du dispositif de télétravail dans la collectivité a nécessité la dotation d'ordinateur portable à chaque agent concerné. Cet ordinateur portable doit être entièrement équipé et configuré pour permettre son utilisation au bureau comme à domicile. Il en est de même pour le poste téléphonique.

La réalisation d'une étude de TCO (Coût Total de Possession) du système d'information a permis de conforter le choix de la collectivité dans une infrastructure de client léger. Cela va notamment permettre d'orienter les futurs achats.

### **Investissement**

Intitulé du programme : **ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES – SERVICES**

Chapitre budgétaire : **900**

**AP : 380 000 €**

**CP : 380 000 €**



## → Continuité du projet de migration du parc de téléphones actuel vers la téléphonie IP

Dans la poursuite de l'amélioration des conditions de travail des agents de la Collectivité, la DSI a migré plusieurs sites sur un système de téléphonie sur IP afin de faire baisser les coûts d'utilisation et de maintenance et apporter une meilleure qualité de service aux utilisateurs. La priorité a été mise sur l'offre de nouveaux services (message d'accueil, mise en attente d'appel, groupement d'appel, call-conférence) et sur le temps de réactivité en cas de panne ou de nouvelle installation. Les nouveaux téléphones sont également moins énergivores.

En 2019, la migration et l'équipement complet de plusieurs sites ont été réalisés dans la continuité de 2018. Ces différentes opérations concernent notamment les sites suivants :

- DRR Ouest asur le site des Aigrettes (SRO)
- CRR de Saint-Benoît
- DRR Nord (SRN)
- CEI de l'Éperon.
- CPOI (DIREC, DBA, DL, DM, CMA, CCII...)
- CCEE
- DL Jamaïque

Le site de la Pyramide a connu une migration permettant la mise en place de la haute disponibilité et de nouveaux services (follow me).

En parallèle, la DSI a procédé à des travaux de câblage dans différents sites (armoires de brassage, sécurisation des baies...), a mis en place le service Pôle Export à la MRST et à gérer le parc d'onduleurs, dont certains sont devenus obsolètes durant l'année écoulée.

### ***Investissement***

Intitulé du programme : **ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES – TÉLÉPHONIE**  
Chapitre budgétaire : **900**  
**AP : 60 000 €**  
**CP : 60 000 €**

## **3. LA DOCUMENTATION ET LES ARCHIVES**

### **Gestion de la documentation**

Afin de répondre aux besoins documentaires des agents, le service de documentation réalise un panorama de presse quotidien, diffuse des bulletins documentaires sur l'intranet de la collectivité, et commande des ouvrages spécifiques pour alimenter son centre de documentation.

Le marché d'abonnement aux revues et bases de données a été renouvelé pour trois ans en fin d'année.

Une assistance technique à l'amélioration des outils documentaires a permis d'améliorer les performances du portail documentaire : affichage de la disponibilité des livres, ajout d'un formulaire mail afin d'effectuer une réservation, amélioration de l'ergonomie du portail. Par ailleurs la veille documentaire ciblée (push de cindoc) a été revue et reparamétrée en fin d'année afin pour une plus grande convivialité.

La gestion du prêt des ouvrages a également été revue pour une meilleure optimisation des prêts.

## Bâtiment d'archives

Le chantier d'aménagement des nouvelles archives régionales est suivi en lien avec la direction des archives de France et les archives départementales. La livraison du bâtiment est prévue au second semestre 2020. Les trois magasins d'archives totalisant 547m<sup>2</sup> permettront de collecter les archives papier de la collectivité pour les 15 prochaines années.

## Gestion des archives régionales (collecte, inventaire, élimination)

Le budget 2019 est en hausse avec 156 129 € de crédit contre 64 107 € en 2018.

Il a permis de financer deux marchés de traitement de passif d'archives de la collectivité et des archives de la Direction départementale de l'équipement. Ce budget permet également de régler les frais d'externalisation des archives et des formations à l'utilisation des logiciels d'archivage et des prestations de développements supplémentaires (gestion des utilisateurs, précision du nom du service...).

- 350 mètres linéaires d'archives sont rentrées aux archives régionales en 2019, accompagnés d'inventaires détaillés.
- 229 mètres linéaires d'archives n'ayant plus d'intérêt à la conservation ont été détruits après obtention du visas d'élimination de la Préfecture.
- 128 documents d'archives ont été communiqués en interne aux services.

## Archivage électronique

Le logiciel d'archivage électronique, Asalae, a été mis à jour et paramétré pour recevoir les premiers transferts d'archives électroniques (flux PES et Actes).

Des ateliers de rédaction de profils d'archives ont été réalisés (Flux PES, Flux Actes et Enregistrement sonore).

Cela a nécessité diverses actions, dont notamment un paramétrage de la base, une formation de l'archiviste et de deux ingénieurs de la DSI et un test de l'archivage des flux PES. La mise en production est prévue au premier trimestre 2020.

### **Fonctionnement**

Intitulé des programmes : **DOCUMENTATION GÉNÉRALE**

Chapitre budgétaire : **930**

**AE : 128 062 €**

**CP : 128 062 €**

### **Fonctionnement**

Intitulé des programmes : **ARCHIVES**

Chapitre budgétaire : **930**

**AE : 145 176 €**

**CP : 145 176 €**

**AFFAIRES GÉNÉRALES**

**Les actions réalisées :**

Actions engagées	Indicateurs de réalisations (1)		Indicateurs de résultats (2)	
	AP/AE engagés	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
Portail FEDER			Nombre de demandes reçues	Nombre de demandes traitées
Formation professionnelle			Nombre de formations, de stagiaires	
Remboursement CT			Nombre de dossiers contrôlés	Nombre de malversations
Flux PES				Amélioration de la qualité d'information
Dématérialisation actes budgétaires				Dématérialisation des documents administratifs
M57				Obligation réglementaire
Alfresco				Obligation technique
Aide « gilets jaunes »		100 %	Nombre de dossiers traités	Nombre d'aides données

**PÔLE TECHNIQUE**

**Les actions réalisées :**

Actions engagées	Indicateurs de réalisations (1)		Indicateurs de résultats (2)	
	AP/AE engagés	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
Plan de continuité informatique	320 000 €	Opérationnel		Assurer un plan de continuité informatique. (temps de reprise des applications < 4H, aucune perte de données)
Accès au poste de travail utilisateur	25 000 €	Opérationnel		Nouveaux services pour les utilisateurs
Équipement informatiques	380 000€	Opérationnel	Remplacement progressif des postes de travail lourds Remplacement des écrans Dotation en ordinateur portable pour le télétravail	Gain en besoin de maintenance Consommation électrique plus faible
Accès Telecom et Internet	0 €	Étude		Nouveaux services pour les utilisateurs
Téléphone 2019: Achat matériels téléphoniques	50 000 €	Opérationnel	Augmentation du parc téléphonique	

**PÔLE DOCUMENTATION ET ARCHIVES**

**Les actions réalisées :**

Conservation externalisée d'archives – Traitement des archives papiers – Abonnements presse, documentation et ouvrages – Modernisation des outils

Actions engagées	Indicateurs de réalisations (1)		Indicateurs de résultats (2)	
	AP/AE engagés	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
Conservation externalisée d'archives	11 628	Conservation archives DRR , Directions dissoutes Archives de la direction de la mobilité : au total 698 mètres linéaires	1 555 conteneurs d'archives conservées dont 123 pris en charge en 2019 (continuité territoriale)	Assurance de la bonne conservation des archives par un prestataire agréé
Traitement des archives papier	93 598	Reconditionnement et inventaire des archives	579 Mètres linéaires traités  2 640 boîtes archives changées assurant une meilleure conservation des archives	Répondre au demande de recherche de document dans les meilleurs délais
Abonnements Presse Documentation Générale	128 062		54 Abonnements papier et électronique (marché de service)	Accès à la presse locale et nationale pour les agents

Acquisition d'ouvrage ou base de données.			<p>Abonnement à 2 titres de presses locales  Abonnement à 17 titres de revues en librairie</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Commande ouvrages : 23 papiers et 2 pdf</li> <li>- Codes mises à jour : 10 titres</li> <li>- abonnement direct auprès d'éditeur : 8 titres</li> </ul>	<p>Accès à de la documentation technique</p> <p>Accès aux bases de données en ligne :  Lamyline  Dalloz  Acteurs Publics</p>
Modernisation des outils documentaire et d'archivage	<p>7 551</p> <p>9 548</p>	<p>Intervention sur le portail documentaire  Amélioration des outils documentaires cindocweb et gediweb</p> <p>Développements de modules supplémentaires logiciel archives LIGEO Gestion</p>	<p>Augmentation du nombre de connexion au Portail documentaire</p>	<p>Mise a jour du thème du portail documentaire C'Doc</p> <p>Possibilité d'importer des csv  Visualiser les bordereaux coté service versant</p>

**TABLEAU DE SYNTHÈSE DU BILAN DES ACTIVITÉS 2019**

<b>AFFAIRES GÉNÉRALES</b>				
<b>Les Programmes</b>	<b>AP/AE engagés</b>	<b>Indicateurs de réalisation</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>	<b>Appréciation qualitative</b>
Portail FEDER			Nombre de demandes reçues	Nombre de demandes traitées
Formation professionnelle			Nombre de formations, de stagiaires	
Remboursement CT			Nombre de dossiers contrôlés	Nombre de malversations
Flux PES				Amélioration de la qualité d'information
Dématérialisation actes budgétaires				Dématérialisation des documents administratifs
M57				Obligation réglementaire
Alfresco				Obligation technique
Aide « gilets jaunes »		100 %	Nombre de dossiers traités	Nombre d'aides données

<b>PÔLE TECHNIQUE</b>				
<b>Les Programmes</b>	<b>AP/AE engagés</b>	<b>Indicateurs de réalisation</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>	<b>Appréciation qualitative</b>
Plan de continuité informatique	320 000 €	100 %		Assurer un plan de continuité informatique. (temps de reprise des applications < 4H, aucune perte de données)

Accès au poste de travail utilisateur	25 000 €	100 %		Nouveau services pour les utilisateurs
Équipement informatiques	380 000€	100 %	Remplacement progressif des postes de travail lourds Remplacement des écrans Dotation en ordinateur portable pour le télétravail	Gain en besoin de maintenance Consommation électrique plus faible
Accès Telecom et Internet	0 €	Étude		Nouveau services pour les utilisateurs
Téléphone 2019: Achat matériels téléphoniques	50 000 €	100 %	Augmentation du parc téléphonique	

### PÔLE DOCUMENTATION ET ARCHIVES

Les Programmes	AP/AE engagés	Indicateurs de réalisation	Indicateurs de résultats	Appréciation qualitative
Conservation externalisée d'archives	11 628	Conservation archives DRR , Directions dissoutes Archives de la direction de la mobilité : au total 698 mètres linéaires	1 555 conteneurs d'archives conservées dont 123 pris en charge en 2019 (continuité territoriale)	Assurance de la bonne conservation des archives par un prestataire agréé
Traitement des archives papier	93 598	Reconditionnement et inventaire des archives	579 Mètres linéaires traités  2 640 boites archives changées assurant une meilleure conservation des archives	Répondre au demande de recherche de document dans les meilleurs délais
Abonnements Presse Documentation Générale Acquisition d'ouvrage ou base de données.	128 062		54 Abonnements papier et électronique (marché de service)  Abonnement à 2 titres de presses locales	Accès à la presse locale et nationale pour les agents  Accès à de la documentation technique





# BILAN D'ACTIVITÉS 2019 DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION

## **PILIER 1 : UN PASSEPORT RÉUSSITE POUR CHAQUE JEUNE RÉUNIONNAIS**

En 2019, la collectivité a souhaité prendre en considération les sollicitations exprimées par les Réunionnais lors de la crise sociale de novembre 2018 en repensant la construction et la mise en œuvre de ses dispositifs sur la base de deux nouveaux prismes : **l'emploi et le pouvoir d'achat** ainsi que **la transparence et la proximité**.

C'est en ce sens qu'ont été votés les 22 février et 30 avril 2019, les orientations budgétaires et le budget 2019 de la collectivité.

Au titre de son pilier 1 « un Passeport réussite pour chaque jeune réunionnais », la collectivité régionale, dans le cadre de ce nouveau modèle de développement plus juste et plus égalitaire, a réaffirmé son choix de placer la jeunesse Réunionnaise au cœur de ses priorités en poursuivant et renforçant sa politique en matière d'éducation et de formation professionnelle, afin de créer les conditions d'une éducation de qualité, faciliter l'accès à la formation pour élever le niveau de qualification, favoriser l'insertion professionnelle et préserver le pouvoir d'achat de chacun.

En 2019, la mise en œuvre de ces orientations s'est inscrite dans un contexte sensible, lié d'une part au cadrage budgétaire imposé par le contrat de confiance signé avec l'État, les conventions financières du Plan d'Investissement dans les Compétences (PIC) et d'autre part à l'évolution de l'environnement législatif au regard de la publication des premiers décrets d'application de la loi de septembre 2018 « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel » notamment sur le champ de l'apprentissage et de l'orientation.

Dans ce contexte en mouvement, la Région conformément à ses engagements, a **poursuivi sa politique en faveur de la réussite et l'employabilité des jeunes réunionnais**. Celle-ci a été marquée en 2019 par les principales réalisations suivantes :

- **la poursuite du programme de construction et de réhabilitation des lycées et des centres de formation**, permettant ainsi d'offrir de meilleures conditions de travail aux lycéens et stagiaires de la formation professionnelle ainsi qu'un soutien à l'activité du BTP, fortement créatrice d'emploi local,
- la mise en œuvre de la nouvelle compétence régionale en matière d'information des jeunes sur les formations et les métiers, qui s'est formalisée par des conventions avec l'État, afin de sécuriser le cadre juridique et la répartition des missions,

- **la diversification de l'offre de formation initiale sous statut scolaire par la voie de l'apprentissage grâce à la création de 196 places supplémentaires,**
- la poursuite de sa politique volontariste pour l'accompagnement des lycéens, des apprentis, étudiants et les stagiaires de la formation professionnelle à travers **l'octroi d'aides ou de bourses individuelles,**
- la validation des nouvelles modalités d'intervention de la collectivité en faveur du fonctionnement et de l'équipement des lycées,
- la valorisation de la production locale au sein des restaurants des lycées, contribuant au développement des filières locales,
- la clôture de la convention d'Amorçage 2018 du PIC et **la mise en œuvre du Pacte Réunionnais d'Investissement dans les Compétences (PRIC) pour 2019** pour diversifier et renforcer l'offre de formation sur le territoire, notamment celle en faveur des personnes les plus éloignées de l'emploi,
- la mise en œuvre progressive de la réforme de l'apprentissage,
- la poursuite des travaux pour permettre le rattachement de la collectivité au système d'information national de la formation professionnelle,
- la poursuite de la mise en œuvre opérationnelle du POE FSE 2014-2020 qui s'est traduite par la programmation de 23 dossiers pour un montant total FSE de **43 M€** et un rythme soutenu de certification, qui a permis d'atteindre un montant de recettes de **32,8 M€**, soit une réalisation de **99 % des objectifs.**

Le plan d'actions de l'année 2019 en faveur du pilier 1 « Un Passeport Réussite pour chaque réunionnais » s'est traduit par la mobilisation d'un budget, qui s'établit en grande masse à plus de **163 M€** en capacité d'engagement et d'un peu plus de **174,4 M€ en** crédits de paiement, décomposé comme suit :

Secteurs d'activités	Engagements réalisés	Crédits de paiement consommés
Formation Professionnelle et apprentissage	105 724 336 €	106 229 854 €
Éducation	57 634 454 €	68 227 982 €
<b>TOTAL PILIER 1</b>	<b>163 358 790 €</b>	<b>174 457 836 €</b>

## **SECTEUR DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE ET DE L'APPRENTISSAGE**

La formation professionnelle est un outil essentiel pour la politique de l'emploi, un enjeu majeur de performance économique et sociale et d'épanouissement individuel et collectif.

Pour répondre à ces enjeux, la Région, qui dispose d'un rôle central dans la gouvernance, la définition stratégique et le financement de la formation professionnelle, a fait de **l'emploi et de la formation professionnelle ses priorités**.

Cette politique s'est concrétisée en 2019 par **la diversification de l'offre de formation au travers de la poursuite du programme régional de formation (PRF) renforcé par les actions du Pacte Ultramarin d'Investissement dans les Compétences**. Ainsi, dans le cadre du déploiement de la phase 2 du Plan d'Investissement dans les Compétences, la Région Réunion après l'étape d'amorçage lancée en 2018, s'est positionnée sur la mise en œuvre du pacte régional ultra marin d'investissement dans les compétences en contractualisant avec l'État une convention financière pour l'année 2019 à hauteur de 43 M€.

La Région s'est engagée également en 2019 à poursuivre **le développement de l'Universitarisation** des formations sanitaires et a maintenu son soutien aux formations du secteur social. **En matière d'apprentissage et dans un contexte de mutations profondes du dispositif**, la collectivité a poursuivi son accompagnement aux acteurs de l'apprentissage afin de maintenir la dynamique observée durant ces dernières années pour cette voie d'excellence.

Par ailleurs, dans le cadre de l'expérimentation de la certification des comptes et suite aux préconisations de la Chambre régionale des comptes, la collectivité a engagé une démarche de valorisation du patrimoine régional par la mise en place de conventions d'occupation pour l'ensemble de ses locaux occupés par des partenaires externes. Les travaux entrepris ont ainsi permis la validation de ce principe en juin 2019 pour les opérateurs de la formation professionnelle et de l'apprentissage.

Enfin, la collectivité s'est attachée à faciliter les conditions d'accès et de maintien en formation des apprenants en **mobilisant ses dispositifs d'aides individuelles**, contribuant ainsi au **maintien du pouvoir d'achat des réunionnais**.

Pour l'année 2019, la mise en œuvre de l'action régionale dans le secteur de la formation professionnelle et de l'apprentissage a mobilisé un budget de **105,7 M€** en capacité d'engagement et **106,2 M€** en crédits de paiement.

Secteurs d'activités	Engagements réalisés	Crédits de paiement consommés
Mieux former pour accroître et adapter les compétences locales aux besoins du marché de l'emploi (intègre le PIC, le PACTE et le fonctionnement du CPOI)	68,78 €	64,66 M€
Mieux orienter pour mieux former pour accroître les compétences locales et favoriser l'emploi (intègre les frais divers)	3,35 M€	3,76 M€
La formation initiale par la voie d'apprentissage	29,47 M€	27,69 M€
Les Bourses	3,21 M€	2,78 M€
Réhabilitation, extension des centres de formation	0,91 M€	7,32 M€

## **1. INVESTIR POUR L'EMPLOI**

Parce que le premier facteur de compétitivité d'une économie réside dans le capital humain, la formation professionnelle demeure plus que jamais au cœur des défis économiques et sociaux. Elle constitue ainsi le levier indispensable pour améliorer, adapter les compétences et les savoirs aux nécessités des emplois et agir efficacement contre le chômage.

### **1.1. Construire une société de compétences avec le Plan d'Investissement dans les Compétences**

La collectivité s'est engagée dans le Pacte Ultra Marin d'Investissement dans les compétences, avec la Convention d'Amorçage en 2018 et le déploiement de la phase 2 à travers le Pacte Réunionnais d'Investissement dans les Compétences (PRIC), contractualisé en 2019.

Le PRIC permet à la collectivité d'étendre et de diversifier son offre de formation, pour un public en recherche d'emploi pas ou peu qualifié et de bénéficier d'un financement dédié.

#### **1.1.1. La phase d'amorçage 2018-2019**

La Région a signé avec l'État en mai 2018 une convention d'amorçage pour la mise en œuvre du Plan d'Investissement dans les Compétences sur l'année 2018. Suite aux mouvements sociaux de la fin d'année 2018, les opérateurs de formation ont remonté leurs difficultés pour mobiliser les publics bénéficiaires, dans le délai fixé au 31 décembre 2018. C'est pourquoi, la Région a sollicité de l'État un délai supplémentaire pour la mise en œuvre effective des entrées supplémentaires. Un avenant à la convention d'amorçage a permis de valider la prise en compte des entrées en formation jusqu'au 31 mars 2019.

La collectivité régionale a procédé en 2018 à l'achat de 4 240 places supplémentaires, correspondant à un engagement financier de 17,7 M€.

Certaines actions démarrées en 2018 se sont terminées en 2019. Par ailleurs, une partie du programme de formations PIC a démarré au cours du premier trimestre 2019, suite à un avenant à la convention PIC prolongeant la date d'éligibilité des formations après la crise des "gilets jaunes". Ces opérations ont mobilisé des crédits de paiement en 2019 pour le financement des frais pédagogiques et la rémunération des stagiaires, tant en mode marché qu'en subvention. Bien que les opérations se soient terminées en 2019, les conventions et marchés qui y sont liés, ne seront soldés qu'en 2020, voire 2021 compte tenu des contrôles qu'ils impliquent.

La convention financière d'amorçage signée avec l'État en 2018 a été soldée en 2019 à hauteur de 15 902 348,56 € pour un effectif réalisé de 2 862 stagiaires indépendamment du solde des conventions et marchés signés entre la Région et les opérateurs. Ces dépenses dont les justificatifs ont été transmis à l'État, conformément aux clauses de la convention d'amorçage, ont permis à la collectivité de bénéficier d'une recette à hauteur de ses dépenses.

Pour autant, l'ensemble des opérations n'a pas été clôturé et fera l'objet de suivi et de paiements sur les exercices budgétaires à venir.

#### **Plan d'Investissement dans les Compétences Subventions**

Chapitre 932

CP : 3 964 683 €

#### **Plan d'Investissement dans les Compétences Marchés**

Chapitre 932

CP : 5 101 815 €

### 1.2.1. Le Pacte Réunionnais d'Investissement dans les Compétences

Dans le cadre de la mise en œuvre du Plan d'Investissement dans les Compétences, visant à l'accélération de la transformation numérique et écologique de la France, présenté par le Premier ministre le 25 septembre 2017, l'État et la Région Réunion ont validé le Pacte Réunionnais d'Investissement dans les Compétences pour la période de 2019 à 2022, qui a été contractualisé dans le clausier signé le 18 avril 2019.

Une convention financière pour l'année 2019 a acté le concours financier de l'Etat à hauteur de 43 millions d'euros. Dans ce cadre, la Région s'est engagée à maintenir son effort propre à hauteur de 34 millions d'euros, pour 5 047 places de formation à destination des personnes en recherche d'emploi.

En 2019, la collectivité s'est attachée à démultiplier l'offre de formation, tout en veillant à développer des actions innovantes, dans une logique de parcours individualisé pour les publics peu ou pas qualifiés et en maintenant l'effort régional dans le développement des formations pour les demandeurs d'emploi.

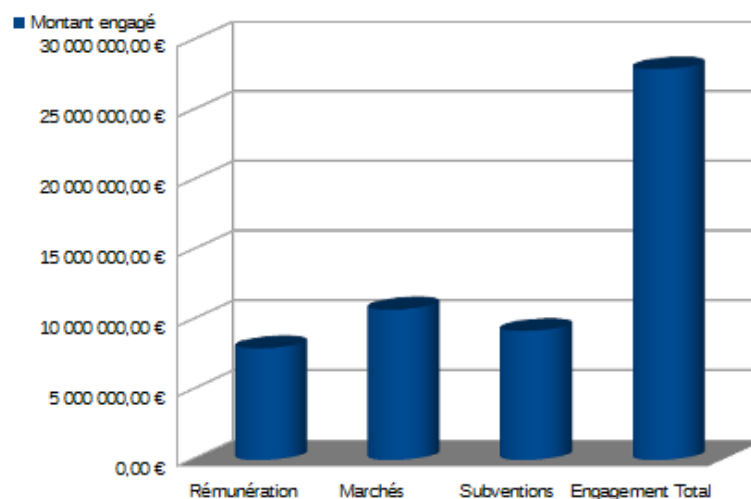
Au titre de la convention financière 2019, la collectivité a engagé une enveloppe globale de 27 376 670 € pour la formation des demandeurs d'emploi dont 19 528 701 € pour l'achat de parcours de formation en faveur des demandeurs d'emploi ou personnes en recherche d'emploi. Ainsi, 4 592 places supplémentaires destinées aux personnes en recherche d'emploi et disposant d'un niveau de qualification inférieur au niveau IV ont été programmées dans le cadre du Pacte.

La programmation de ces places supplémentaires est ventilée dans les 4 axes d'intervention définis dans la convention financière, comme suit :

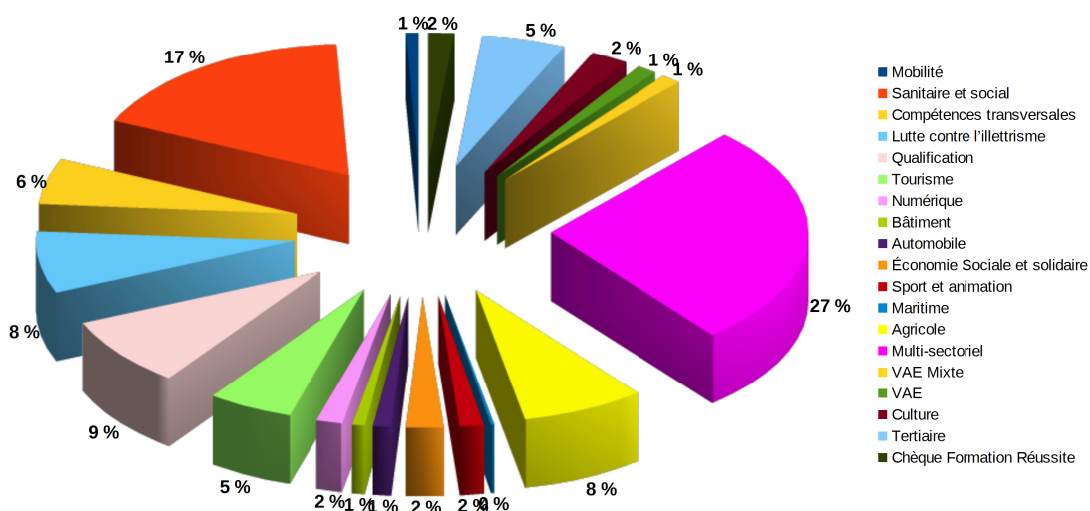
	Part réalisée	Valeur cible conventionnée
AXE 1 : Parcours qualifiants renouvelés	59,69 %	40,00 %
AXE 2 : Publics fragiles compétences clés	33,43 %	43,00 %
AXE 3 : Innover dans les territoires	4,86 %	10,00 %
AXE 4 : Transverse / Modernisation	2,03 %	7,00 %
TOTAL	100,00 %	

Pour permettre l'atteinte de ces objectifs, la collectivité s'est attachée durant toute l'année 2019, à activer les leviers et procédures nécessaires pour mobiliser les opérateurs de formation et les publics bénéficiaires concernés.

La contractualisation des parcours de formation dans le cadre du Pacte se répartit comme suit :



Les parcours de formation programmés dans le cadre du Pacte ont concerné les secteurs d'activités suivants :



Par ailleurs, la collectivité s'est engagée à mettre en œuvre son accrochage à la plateforme Agora. Pour atteindre cet objectif, la Région a décidé en 2019 de se doter d'un système d'information propre à la formation professionnelle, afin de pouvoir répondre au cahier des charges d'Agora.

Les travaux entrepris en 2019 vont se poursuivre, la date d'accrochage prévue en octobre 2019 ayant été reportée à début 2020.

<p><b>PACTE Subvention - Chapitre 932</b>                  AE : 8 705 801 €                  CP : 5 340 217 €</p> <p><b>PACTE Marchés - Chapitre 932</b>                  AE : 10 822 900 €                  CP : 3 368 531 €</p>
---

## **1.2. MIEUX ORIENTER POUR MIEUX FORMER POUR ACCROITRE LES COMPÉTENCES LOCALES ET FAVORISER L'EMPLOI**

### **1.2.1. Mieux orienter pour accompagner la construction des parcours individuels**

Le développement et l'épanouissement personnels des Réunionnais passent par la construction de parcours de formation et de parcours professionnels choisis. Répondre impose d'assurer à chaque Réunionnais **le droit de s'informer et de s'orienter, afin de se former, d'évoluer et de construire son parcours personnalisé vers et dans l'emploi, tout au long de sa vie.**

Dans le cadre de sa mission de coordination du Service Public Régional de l'Orientation (SPRO) la Région a mis en œuvre des **outils permettant de faciliter et d'accompagner l'orientation de tous les publics dans une logique de parcours de formation et de professionnalisation.**

Pour le déploiement de cette offre de service de proximité, la Région a poursuivi son **soutien aux opérateurs dans le domaine de l'animation, de l'orientation et de l'information sur la formation** : Missions Locales et Association Régionale des missions locales, Cité des métiers, Réunion Prospectives Compétences (qui a pris le relai du Carif Oref à partir de Juin 2019), ARVISE-ARACT REUNION.

Pour l'année 2019, ce soutien a mobilisé un budget de 3 243 047 € en capacité d'engagement et 3 475 486 € en crédits de paiement :

#### **Mesures d'Accompagnement– Chapitre 932**

AE : 3 243 047 €

CP : 3 475 486 €

#### **1.2.1.1. L'accueil, l'information et l'orientation vers l'emploi ou la formation**

Les missions d'accueil, d'information et d'orientation de tous les publics en matière d'emploi et de compétences s'exercent sous la coordination de la Région dans le cadre du Service Public Régional de l'Orientation.

Par son concours financier, la Région vient en appui des opérateurs œuvrant dans ce domaine. En première ligne, figurent les Conseillers en Evolution Professionnelle et notamment ceux des Missions Locales.

Ainsi, en 2019 la Région a participé au financement des Missions Locales et de l'ARML à hauteur de 2 100 010,25€.

Les missions locales mettent en œuvre leurs missions de Conseiller en Évolution Professionnelle (CEP) qui comprennent :

- le repérage, l'accueil, l'information et l'orientation des jeunes (niveau 1) ;
- l'accompagnement à l'élaboration des parcours d'insertion (niveau 2) ;
- l'accompagnement à la mise en œuvre des parcours (niveau 3).



Afin de mesurer l'impact de ces missions, des indicateurs de suivi d'activités ont été mis en place avec les missions locales et l'Association Régionale des Missions Locales, en concertation avec l'État – principal financeur- dans le cadre du dialogue de gestion commun. Dans ce cadre, une attention particulière est portée sur l'intervention des missions locales dans l'orientation vers les formations du Programme Régional de Formation, et des dispositifs particuliers tels que l'E2C, la détection de l'illettrisme et l'accompagnement des décrocheurs vers la formation ou l'insertion.

Parallèlement, la Région s'appuie sur la Cité des métiers pour développer les actions d'information et de sensibilisation sur les métiers et les formations.

Elle en est le principal financeur : en 2019, elle est intervenue à hauteur de 596 881 € pour le financement du programme d'activités de la Cité des Métiers.

La Cité des Métiers s'est attachée en 2019 à mettre en œuvre un certain nombre d'événements (tel que le forum des formations supérieures dans le tertiaire) pour répondre aux besoins de ses visiteurs et de ses partenaires, qu'elle fédère. Son offre de services s'appuie sur des outils adaptés aux différents publics, comme le centre de ressources multimédias, les actions thématiques visant à réduire les discriminations, à favoriser la mixité des métiers et lutter contre les stéréotypes, ou à favoriser la mobilité professionnelle pour accéder à la formation et à l'emploi.

Par ailleurs, la Région a signé en 2019 avec la Cité des métiers une convention de partenariat pour la coordination d'un service mobile d'informations dénommé « **la Caravane de la Jeunesse** ». Ce partenariat permet à l'ensemble des partenaires concernés de se déplacer sur tout le territoire de la Réunion, dans les zones prioritaires et enclavées notamment, pour accueillir et informer l'ensemble des visiteurs sur les dispositifs d'orientation, de formation et d'insertion entre autres.

Enfin, dans le cadre de sa convention de financement, la collectivité a confié à Réunion Prospective Compétences un chantier prioritaire en 2019 afin de faire évoluer le portail Formanoo.org. Ce portail d'information permet aux acteurs de l'orientation, de la formation et de l'emploi, de bénéficier d'une base d'information unique, rassemblant l'ensemble de l'offre de formation, des dispositifs et des parcours sur le territoire régional. Une évolution de ce portail était attendue afin de :

- proposer aux organismes de formation, une palette d'outils plus simples et plus rapides, notamment dans la gestion de leurs offres de formation et de leurs stagiaires,
- accompagner les organismes de formation dans la remontée de leurs données dans le portail Formanoo.org.
- proposer un portail grand public recensant l'ensemble des offres de formation par métier ou secteur d'activités ;
- accompagner la collectivité régionale dans sa démarche de raccrochage au système de gestion national de la formation professionnelle continue AGORA.

Dans le cadre de ce dernier chantier, il s'agit de rendre compatibles les données de suivi des parcours individuels des stagiaires de la formation professionnelle disponibles dans Formanoo avec le dictionnaire des données attendues dans Agora. Les travaux entrepris en 2019 devront se poursuivre jusqu'à la finalisation de l'accrochage, initialement programmé pour octobre 2019 et reporté au début 2020.

### 1.2.1.2. L'appui à la structuration des branches professionnelles

Dans le cadre du soutien à la structuration des filières et dans une logique emploi-formation, la collectivité a poursuivi son effort en faveur de l'animation des accords-cadres et des démarches de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences (GPEC).

En 2019, la collectivité a accompagné les professionnels des secteurs de la petite enfance et du spectacle vivant dans le cadre de deux accords cadre emplois formations.

Avec l'appui de l'ARVISE-ARACT les démarches sectorielles permettent d'agir sur la professionnalisation et la structuration des parcours professionnels. En 2019, la Région Réunion est intervenue à hauteur de 44 377,33 € pour le cofinancement du programme d'activités de l'ARVISE ARACT.

Par ailleurs, des contrats de filières sont établis avec les professionnels des filières de l'agroalimentaire, du numérique, de l'éco-tourisme, de la croissance bleue, des énergies renouvelables et du bâti-tropical. La collectivité s'est associée à ces travaux, afin de faire émerger des pistes de travail pour faire évoluer l'offre de formation vers une meilleure réponse aux besoins de ces filières sur le territoire.

### 1.2.1.3. La prospective en matière d'emploi et de compétences

En matière d'emploi et de compétences, la collectivité accompagne un certain nombre de démarches afin de conforter ou développer les outils permettant d'anticiper les besoins des secteurs économiques en faisant de la prospective. Ainsi, avec les opérateurs intervenant dans ce domaine, elle s'attache à accompagner les méthodes et outils d'observation et de prospectives.

Le Système d'Observation Partagée (SYOP) développé par Réunion Prospective Compétences (RPC) permet de disposer des données sur les évolutions de l'emploi et de la formation et est accessible aux acteurs de l'emploi formation pour replacer et alimenter leurs actions dans le contexte régional.

Afin de répondre aux besoins des partenaires en terme d'anticipation des besoins en compétences, des travaux ont été initiés à l'échelle des branches et des territoires, afin de construire des outils d'aide à la décision pour une **vision prospective et partagée des emplois et des compétences**.

De même, dans le cadre du contrat d'objectif emploi formation du secteur des spectacles vivants une démarche d'Observation Participative et Partagée (OPP) entre tous les acteurs du secteur a été lancée en 2019. Ces travaux viendront alimenter les réflexions sur les programmations des formations à venir du Conseil Régional, mais également des autres financeurs de formations professionnelles.

Dans le même ordre d'idée, la Région participe aux démarches initiées par les autres acteurs du Service Public de l'emploi, visant à identifier les besoins en compétences, d'aujourd'hui et de demain, telle que la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale (GPECT).

## **2. MIEUX FORMER POUR ACCROÎTRE ET ADAPTER LES COMPÉTENCES LOCALES AUX BESOINS DU MARCHÉ DE L'EMPLOI**

### **2.1. Les parcours de formation et d'accès à l'emploi**

#### **2.1.1. La Formation Professionnelle des Adultes (FPA)**

Ce programme de formations, mis en œuvre chaque année par la SPL AFDAR, a pour finalité d'élever le niveau de compétences des demandeurs d'emploi et de favoriser leur insertion professionnelle par la qualification tout en répondant aux besoins de l'économie réunionnaise. En 2019, **161 actions de formation** ont été mises en œuvre dans les secteurs prioritaires du Contrat de Plan Régional de Développement de la Formation et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP).

Avec ses quatre centres de formations répartis sur l'île de la Réunion (Saint-Denis, Saint-Pierre, Saint-Paul et Saint-André), la SPL AFDAR bénéficie d'une implantation équilibrée permettant de répondre aux besoins de proximité géographique des stagiaires. Les différents sites ont permis d'accueillir plus de **1 433 demandeurs d'emploi** dans le cadre d'une formation au cours de l'année 2019.

Les formations proposées, du niveau V au niveau III, ont permis l'obtention d'une qualification et l'acquisition de compétences nécessaires à leur employabilité. Ainsi, plus de **1 080 stagiaires, soit 75% de l'effectif, ont suivi une formation débouchant sur l'obtention d'un titre professionnel**. 353 stagiaires ont suivi des formations donnant lieu à des attestations de compétences, des certificats de compétences professionnelles, des certificats de qualifications professionnelles et des formations de remise à niveau.

Le programme FPA s'inscrit dans une logique de parcours. Il permet aux stagiaires de bénéficier, outre des actions de formation, de services d'accueil, d'orientation, d'accompagnement, de conseil en insertion, de restauration et d'hébergement.

L'engagement financier de la collectivité pour ce dispositif s'est élevé, en 2019, à **10 795 454 €** qui a permis de couvrir les frais de formation, les prestations d'accueil, d'orientation et d'insertion, la restauration et l'hébergement des stagiaires. La mise en œuvre de ce programme FPA a bénéficié d'un cofinancement du PO FSE.

Le bilan qualitatif de ce programme de formations, issu des enquêtes sur le devenir des stagiaires réalisées 6 mois après leur sortie de formation, affiche des taux constants de sortie positive. Ainsi, plus de 60 % des stagiaires ayant suivi une formation dans le cadre de ce programme obtiennent un emploi ou décident de suivre une nouvelle formation ou entreprennent de créer une entreprise.

#### **2.1.2. La formation des publics les plus éloignés de l'emploi**

Pour mémoire, en 2018, l'Assemblée Plénière du Conseil Régional a approuvé la mise en œuvre d'un Service d'Intérêt Économique Général (SIEG) pour la formation professionnelle. Cette nouvelle modalité de contractualisation permet à la collectivité d'habiliter des opérateurs de formation afin de mettre en place des parcours de formation sécurisés pour les publics les plus éloignés de l'emploi.

La mise en œuvre opérationnelle du SIEG en 2019 impliquait la détermination d'une compensation financière qui doit être strictement nécessaire à l'accomplissement de la mission d'intérêt général.

La détermination de la juste compensation financière a nécessité de réaliser, en amont, une analyse sur les coûts des dispositifs qui ont vocation à intégrer le SIEG.

Les programmes mis en œuvre en 2019 ont servi de base à la préparation du SIEG de formation professionnelle. L'analyse de ces dispositifs sur les volets-coût et qualité, dont le bilan sera établi en 2020, permettra de définir un socle de dispositifs qui seront mobilisés dans le cadre du SIEG.

Parmi ces dispositifs, celui des actions préparatoires à la qualification et à l'insertion des publics en difficulté comporte plusieurs programmes visant à préparer les personnes de faible niveau ou en grande difficulté d'insertion, à entamer un parcours de formation pouvant les amener jusqu'à la qualification.

Ainsi, l'objectif pour 2019 a été pour la collectivité de garantir aux demandeurs d'emploi notamment les jeunes, l'accès à la qualification tout en répondant aux besoins de l'économie réunionnaise. Les réponses formatives attendues ont visé l'acquisition d'un socle de connaissances générales, de savoirs fondamentaux et l'apport d'une qualification dans la filière professionnelle dont relevait le projet professionnel des participants.

Cette volonté s'est exprimée à travers la mise en œuvre de différentes actions qui a nécessité la mobilisation de plusieurs dispositifs et outils dont :

- la formation des personnes sous-main de justice qui a concerné les trois centres de détention de La Réunion (formations de savoirs de base et qualifiantes - CAP/titre professionnel) ; il est rappelé que la formation professionnelle contribue de façon déterminante (selon les responsables des établissements pénitentiaires) à « l'équilibre de la détention ». Pour l'année scolaire 2019/2020, **le nombre de stagiaires concerné a été de 193 pour un montant en marchés publics allotis de 547 475 €** (hors rémunération).
- l'accompagnement financier du **Régiment du Service Militaire Adapté de La Réunion** (RSMAR) dans le cadre d'un cofinancement du PO FSE 2014-2020 à hauteur de **120 000 €** La mise en œuvre de ce dispositif a permis **l'insertion de 1 200 jeunes ;**
- le projet de formation et d'insertion FLO8, mené par l'association « Finaliser, transmettre, mobiliser - FTM » dans le cadre de la promotion de l'égalité entre hommes et femmes ; En 2019, **150 places** ont été agréées ; la participation financière de la Région s'est élevée à **35 000 € ;**
- l'accompagnement financier de **l'École de la Deuxième Chance** afin de lui permettre de trouver des réponses adaptées à la situation des jeunes. Ainsi la collectivité a consolidé en 2019 cet accompagnement à destination de cette structure pour un montant de **1 774 022 €**. **44 actions de formation** réparties sur les quatre micro-régions ont été programmées pour un effectif global de **660 jeunes**.

### 2.1.3. Les dispositifs de formation continue sectorielle

4 secteurs d'activités prioritaires ont été concernés en 2019 :

→ **le Numérique** : le programme de formations vise principalement, à répondre aux enjeux de la filière en pleine expansion sur le territoire (La Réunion fait partie des départements les plus fibrés de France). En 2019, **30 places** ont été agréées pour un budget de **175 000 €**.

→ **le Bâtiment et Travaux Publics** : le programme de formations vise principalement au besoin d'encadrement et de spécialisation dans le suivi de chantiers. En 2019, **30 places** ont été agréées. L'effort de la collectivité en faveur de ce programme s'est élevé à **315 000 €**.

→ **la communication** : il s'agit de la formation d'animateurs et de journalistes en expression radiophonique pour **36 stagiaires**. Une subvention a été accordée au Syndicat des Professionnels de l'Audiovisuel (SPAR) à hauteur de 252 000 € qui a conventionné avec la seule école à la Réunion disposant d'un partenariat avec l'organisme délivrant la certification professionnelle ;

→ **la pêche** : en 2019, la collectivité a renouvelé son soutien à la filière pêche. Elle a agréé **32 places** de formation pour un budget de 145 662,66 € en faveur de l'École d'Apprentissage Maritime de la Réunion (EAMR), qui dispense des formations initiales et continues relevant du secteur de la navigation maritime et de la pêche.

Globalement, pour le dispositif « Formations sectorielles », la collectivité a engagé un budget de **887 662,66 €** pour un effectif de **128 stagiaires**.

**Ainsi pour la formation continue des demandeurs d'emploi, la collectivité a mobilisé une enveloppe de 14 159 614 € pour financer 3 764 places de stage en 2019 par subvention ou commande publique.**

#### **Formation Professionnelle Marchés**

Chapitre 932

AE : 11 832 929 €

CP : 10 843 902 €

#### **Formation Professionnelle Subventions**

Chapitre 932

AE : 2 326 685 €

CP : 5 133 629 €

### **2.1.4. Les formations supérieures**

Dans le domaine des formations supérieures, la Région a poursuivi sa politique volontariste en soutenant financièrement les structures suivantes :

- **L'École de Gestion et de Commerce de la Réunion (EGCR)**, au titre de sa formation aux métiers de cadres supérieurs du commerce destinée aux jeunes bacheliers. Pour l'année scolaire 2019/2020, l'EGCR a accueilli **152 stagiaires** et a pu bénéficier à ce titre, d'une subvention de 742 800 € ;

- **L'Université de la Réunion - Institut d'Administration des Entreprises (IAE)** pour la formation « Master 2 management et administration des entreprises parcours cadre double compétences (CDC ) 2019-2020 » pour 2 demandeurs d'emploi. Le soutien de la Région s'est élevé à 13 010 €.

- **L'Association de Gestion du Conservatoire National des Arts et Métiers (l'AGCNAM)** pour son programme de formations qui a bénéficié à 1 312 stagiaires, dont **204 demandeurs d'emploi** pour un budget de 1 000 000 €.

- **L'Institut de l'Image et de l'Océan Indien (ILOI)** pour un effectif de **167 stagiaires**.  
L'accompagnement régional a été de 1 415 697 €.

**Globalement, le soutien de la Région aux formations supérieures a représenté une enveloppe de 3 171 507 € pour 545 apprenants.**

**Formation Professionnelle**  
**Formations Supérieures - Chapitre 932**  
AE : 3 171 507 €  
CP : 2 441 510 €

### **2.1.5. Les formations sanitaires et sociales**

Dans le cadre de ses obligations, la Région a poursuivi son accompagnement aux structures de formation des secteurs sanitaire et social, en mobilisant le cofinancement du FSE. En 2019, ont été poursuivis les efforts entrepris dans le cadre du Schéma Régional des Formations Sanitaire et Sociale couvrant la période 2015-2020.

#### ✓ Les actions de formation dans le secteur du social

L'essentiel de la mise en œuvre de l'offre de formation du secteur social est assuré d'une part, par **l'Association de Recherche et de Formation en Intervention Sociale – Océan Indien (ARFIS-OI ex IRTS)** à Saint-Benoît, qui propose des formations du niveau V au niveau I, et d'autre part par **l'EMAP** (École des Métiers de l'Accompagnement de la Personne), à travers laquelle la Collectivité conforte l'offre de formation dans le sud. L'EMAP est positionnée essentiellement sur les niveaux V, IV et III.

Dans le cadre de son Programme Régional de Formation Professionnelle (PRFP) 2019, la Collectivité a engagé une enveloppe de **5 505 142,22 €** au titre des formations sociales, en faveur des deux établissements de formation cités ci-dessus pour un effectif de **1 209 apprenants**.

En 2019, la Collectivité a mis également en œuvre le nouveau dispositif d'agrément des formations sociales qui a conduit à auditer, en lien avec la Direction de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DJSCS), l'ensemble des formations diplômantes du secteur.

#### ✓ Les actions de formation dans le secteur du sanitaire

Les formations paramédicales sont mises en œuvre par le Centre Hospitalier Universitaire de la Réunion, dont les instituts sont répartis sur deux sites (Félix Guyon et Sud Réunion) et, dans une moindre mesure par l'Association Saint François d'Assises (ASFA) et l'EMAP.

En 2019, la Région a accompagné ces structures dans le cadre de la poursuite de l'universitarisation des formations sanitaires, incluant notamment la ré-ingénierie de la filière de formation des masseur-kinésithérapeutes (prise en charge d'un ETP supplémentaire pour faire face à la montée en puissance de la formation).

Ainsi, une enveloppe globale de **11 106 878,15 €** a été engagée en faveur des formations sanitaires bénéficiant à **1 670 apprenants**.

Par ailleurs, une nouvelle convention cadre relative à l'Universitarisation des formations menant aux diplômes d'infirmier, infirmier-anesthésiste et de bloc opératoire, et de masseur-kinésithérapeute a été préparée conjointement et validée en commission permanente en 2019.

**Globalement en 2019, le soutien de la Région en faveur des formations sanitaires et sociales a représenté une enveloppe de 16 612 020,37 € pour 2 879 apprenants.** La mise en œuvre de ces programmes a mobilisé un co-financement du FSE 2014-2020.

**Formation Professionnelle**  
**Formations Sanitaires et Sociales - Chapitre 932**  
AE : 16 612 020 €  
CP : 14 042 741 €

## **2.2. L'équipement des organismes de formation professionnelle**

En matière d'équipement des organismes de formation, la collectivité a poursuivi en 2019 les paiements des conventions antérieures.

**Équipement des organismes de formation- Chapitre 902**  
AP : 500 000 €  
CP : 1 239 162€

## **2.3. La formation initiale par la voie de l'apprentissage**

Depuis les lois de décentralisation de 1983 et jusqu'au 31 décembre 2019, l'apprentissage était une compétence structurante des conseils régionaux. C'est dans le cadre de l'exercice de cette compétence de droit commun que la collectivité a assuré la redistribution équitable de la fraction régionale de la taxe d'apprentissage en intégrant les spécificités du territoire. Les modalités de collecte ont permis de garantir un système de péréquation adapté aux besoins du monde économique et des Centres de Formations d'Apprentis (CFA), et de favoriser un financement équilibré en faveur du tryptique apprentis, CFA et employeurs.

La promulgation de la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel inscrit la fin du pouvoir de régulation des régions en matière d'apprentissage en modifiant considérablement la gouvernance et l'architecture financière du dispositif. La recentralisation de la compétence a permis l'éclosion de nouveaux acteurs dès 2019, tels que les Opérateurs de compétences ou France Compétences, désormais principale autorité de régulation de l'apprentissage.

Année de transition vers le nouveau système induit par la réforme de l'apprentissage, l'exercice 2019 a été marqué par le chevauchement de deux modèles différents, mais surtout par la disparition de l'autorisation administrative du conseil régional pour toute ouverture d'un CFA ou de nouvelle formation. 19 nouveaux CFA ont pu être recensés par la DIECCTE sur le territoire au 31/12/2019.

Aussi, les CFA "historiques", sous convention avec la Région Réunion, ont pu bénéficier dès 2019 de la prise en charge des contrats d'apprentissage hors convention régionale via un financement des OPCO sur la base des "coûts-contrats" établis par France Compétences.

Au regard de cette dernière année de compétence pleine et entière du dispositif, le bilan 2019 relatif à l'apprentissage traduit la dynamique de l'action régionale menée ces dernières années, et une grande détermination à poursuivre la mise en œuvre des engagements pris pour accompagner la réussite et soutenir le pouvoir d'achat des apprentis réunionnais.

En 2019, cet engagement s'est concrétisé par la poursuite de l'accompagnement régional des Centres de formation d'apprentis sous convention région et le maintien des aides en faveur des apprentis.

La politique régionale portée ces dernières années en faveur du développement et du soutien à l'apprentissage, a permis de limiter la baisse des effectifs supposément provoquée par l'attentisme des employeurs à l'égard des embauches d'apprentis, au vu du contexte incertain induit par la réforme de l'apprentissage.

Ainsi, 4 067 apprentis sont recensés au 31 décembre 2019 dont 3 617 inscrits en formation sous convention régionale et 450 au sein d'une nouvelle structure sous financement OPCO.

**Le taux de réussite aux examens en 2019 s'élève à 78,99% correspondant à 1 406 diplômés et le taux d'insertion professionnelle des apprentis s'élève à 52%** (apprentis sortis des CFA en juillet 2017).

### **2.3.1. L'accompagnement des centres de formations d'apprentis**

Au regard de l'engagement pris par la collectivité régionale de prolonger les conventions quinquennales liant les CFA à la Région jusqu'au 31 décembre 2019, la Région a participé au cours de cet exercice au financement des dépenses de fonctionnement et d'investissement des CFA agréés afin d'offrir aux apprenants des conditions optimales de réussite.

**Pour l'année 2019, c'est une enveloppe globale de 24 472 534 € qui a été engagée au titre du fonctionnement des CFA avec un co-financement du FSE, dont 23 013 998 € au titre du fonctionnement et 1 458 536 € au titre de l'équipement.**

Par ailleurs, dans le cadre de l'expérimentation de la certification des comptes et suite aux préconisations de la Chambre régionale des comptes, la collectivité a engagé une démarche de valorisation du patrimoine régional visant à mettre en œuvre des conventions d'occupation pour l'ensemble de ses locaux occupés par des partenaires externes. En juin 2019, ce principe a été validé par la collectivité pour les opérateurs de la formation professionnelle et de l'apprentissage. Les travaux se sont poursuivis afin de déterminer d'une part, les surfaces à prendre en compte et proposer une tarification, d'autre part en vue d'une validation par la Commission Permanente.

### **2.3.2. L'accompagnement financier des employeurs d'apprentis**

#### **✓ Les primes aux employeurs d'apprentis**

Conformément aux dispositions prévues par la loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, la collectivité régionale poursuit l'accompagnement financier des employeurs d'apprentis pour les contrats signés avant le 1er janvier 2019 se traduisant par le versement des indemnités compensatrices forfaitaires pour chaque année du cycle de formation et jusqu'au terme des contrats y afférents. Le paiement des primes aux employeurs ne relève plus de la compétence de la Région pour tout contrat d'apprentissage signé à compter du 1er janvier 2019.



En 2019, **1 772 employeurs** ont bénéficié de **4 048 primes** dont :

- 975 au titre de l'aide à l'embauche,
- 3 073 au titre des aides au soutien à l'effort de formation.

L'engagement financier de la collectivité s'est chiffré à **5 000 000 €**.

✓ **L'aide à la mobilité des apprentis**

Dans le cadre de la poursuite de son engagement dans l'éducation et la formation des réunionnais, la collectivité a maintenu en faveur des apprentis ainsi que de leur employeur, le dispositif d'aide à la mobilité, afin d'encourager nos jeunes apprentis réunionnais à s'ouvrir vers l'extérieur et développer leur employabilité professionnelle en acquérant une maturité dès le retour de leurs stages réalisés en métropole ou à l'étranger.

En 2019, 25 apprentis ont concrétisé leur projet de mobilité en effectuant leur stage hors académie en métropole ou à l'étranger. Ainsi, **25 employeurs d'apprentis** ont bénéficié du remboursement du salaire de leur apprenti au prorata de leurs jours d'absence. Cet engagement financier s'élève à 26 838 €.

**Apprentissage - Fonctionnement des CFA – Chapitre 932**

AE : 23 013 998 €

CP : 18 686 203€

**Aide à l'emploi Apprentis – Chapitre 932**

AE : 5 000 000 €

CP : 5 953 812 €

**Aide à la Mobilité des Apprentis – Chapitre 932**

CP : 26 838 €

**Équipement des Centres de Formation d'Apprentis- Chapitre 902**

AP : 1 458 536 €

CP : 2 741 823 €

## **2.4 . La construction, réhabilitation et mis aux normes des centres**

Dans le cadre de ses compétences et de ses obligations de propriétaire pour la construction, la réhabilitation et la maintenance des centres de formation, notre collectivité a réalisé en 2019 les principales actions suivantes :

- ✓ la réhabilitation et extension des centres

En 2019, deux chantiers se sont poursuivis :

- **la restructuration et extension du CFA Léon Legros à Saint Denis.** Ce chantier d'un coût de 26,8 M€ a démarré au 1er trimestre 2018 et devrait se terminer au 2eme trimestre 2021. En octobre 2019, l'internat de 120 places a été livré. Ce projet est cofinancé par le fond FEDER (OT 10 Fed 10 « Réhabilitation des centres de formations ») pour un montant de subvention attendue de 6,6 M€;

- **la réhabilitation et réaménagement de fonction du CPOI de Saint-Pierre.** Ce chantier de 10,9 M€ a démarré en octobre 2018 et devrait se terminer à la fin de l'année 2020. Par ailleurs, au-delà des réhabilitations/extensions ci-dessus identifiées, un programme de grosses réparations et de remise aux normes des bâtiments portant sur les points ci-dessous a été engagé :

- mise aux normes « accessibilité handicapés » ;
- rénovation thermique et énergétique ;
- remise à niveau technique et réglementaire ;
- adaptation des locaux aux besoins et aux usages.

Pour les crédits de paiement, les réalisations ont concerné en 2019 principalement les opérations suivantes : le CPOI de Saint-Pierre, le CFA Léon Legros Sainte Clotilde, l' APPAR de Saint-André, le Centhor et le CFA Ouest.

### **Construction, Réhabilitation et Mise aux normes des centres**

Chapitre 901

CP : 6 823 917 €

#### ✓ Les Travaux de maintenance

En outre, des crédits sont délégués chaque année à certains centres pour favoriser tant la responsabilité que la réactivité des utilisateurs face aux besoins urgents, notamment ceux liés à la sécurité des personnes et des biens.

### **Maintenance des centres (Subventions et Travaux MO Région)**

Chapitre 901 (P0009, P0043)

AP : 910 000 €

CP : 500 857 €

## **3. ACCOMPAGNER LA RÉUSSITE ET L'INSERTION**

Sensible à la situation sociale des réunionnais et soucieuse de leur offrir toutes les conditions optimales pour réussir leur parcours de formation, la Région en complément du financement des actions de formation, porte une politique forte dans l'accompagnement individuel des jeunes et de leurs familles, afin de contribuer au maintien de leur pouvoir d'achat.

En 2019, à l'aune du contexte social, la Région a maintenu les dispositifs suivants :

### **3.1. La rémunération des stagiaires**

Afin de favoriser la réussite des stagiaires de la Formation professionnelle et en complément de l'organisation et du financement des actions de formation pour les demandeurs d'emploi, la Région attribue une rémunération aux stagiaires de la formation continue relevant de ses programmes collectifs ou individuels, lorsque ces stagiaires ne sont pas indemnisés par le Pôle emploi. En 2019, la Région a poursuivi le financement de la rémunération des stagiaires de la formation professionnelle dans le cadre du POE FSE 2014-2020.

Cette rémunération forfaitaire mensuelle est versée durant toute la période de la formation et peut s'accompagner d'une prise en charge de protection sociale et d'une indemnité forfaitaire au titre des frais de transport ou d'hébergement.

Ainsi, en 2019, **4 901 stagiaires** de la formation professionnelle ont bénéficié d'une **rémunération mensuelle durant leur formation**. Au total, c'est une enveloppe globale de **12 461 184 €** qui a été mobilisée dont 6 400 000 € dans le cadre du Pacte Réunionnais d'Investissement dans les Compétences 2019.

#### **Rémunération des stagiaires**

Chapitre 932

AE : 6 061 184 €

CP : 6 061 184 €

#### **Rémunération PACTE**

Chapitre 932

AE : 7 397 968 €

CP : 6 400 000 €

### **3.2. Les bourses de la formation professionnelle**

La Région a maintenu son dispositif de bourses régionales en faveur des étudiants relevant des filières sanitaires et sociales ainsi que ceux de l'École de Gestion et de Commerce de la Réunion, afin de leur permettre d'étudier dans un contexte matériel favorable.

**En 2019, 796 étudiants ont bénéficié d'une bourse régionale dont 712 pour la filière sanitaire et sociale et 84 pour l'École de Gestion et de Commerce de la Réunion.**

#### **Bourses – Aide à la formation**

##### **Bourses Sanitaires et Sociales – Chapitre 932**

AE : 2 600 000 €

CP : 2 352 928 €

#### **Bourses – Aide à la formation**

##### **Bourses EGCR – Chapitre 932**

AE : 611 400 €

CP : 431 502 €

### **3.3. Le dispositif Chèque Formation Réussite**

Le Chèque Formation Réussite est une aide individuelle qui participe à l'aboutissement d'un projet d'insertion professionnelle et de création d'activité à court terme. Il ne peut concerner des actions déjà financées dans le cadre de l'offre proposée par le Programme Régional de Formation Professionnelle, sauf cas particulier.

En **2019, 1 015 demandeurs d'emplois** ont bénéficié du Chèque Formation Réussite ventilés comme suit : **619** chèques formation, **42** chèques VAE, **26** chèques langues et **6** chèques international, **58** cas particuliers, **65** créations d'entreprises, **199** promesses d'embauches.

A cet effet, la collectivité régionale a mobilisé une enveloppe globale de **1 000 000 €**.

### **Formation Professionnelle**

**CFR - Chapitre 932**

AE : 550 000 €

### **PACTE - Subvention**

Chapitre 932

AE : 450 000 €

CP : 450 000 €

### **3.4. L'aide au petit équipement des apprentis**

Afin d'accompagner la réussite des apprentis réunionnais, la Région Réunion soutient leur pouvoir d'achat, par l'octroi d'une aide financière destinée à l'acquisition du petit équipement pédagogique, nécessaire à leur formation. Le montant de l'aide régionale par apprenti est plafonné en fonction du secteur d'activité auquel se rattache le diplôme préparé.

En 2019, **1 540 apprentis** ont bénéficié de l'aide à l'achat du petit équipement pédagogique, représentant un budget de **288 394 €**.

### **Aide au Petit Équipement des Apprentis –**

Chapitre 932

CP : 288 394 €

## **4. LA GESTION DES CRÉDITS DU FONDS SOCIAL EUROPÉEN – POE 2014-2020**

La Région Réunion assure la mise en œuvre des politiques de formation en cohérence avec la politique de cohésion de l'Union Européenne et le statut de région ultra-périphérique de l'île.

Sur le programme opérationnel FSE Réunion 2014-2020, la collectivité a en charge une part importante des crédits pour le financement d'actions de formation, intégrant la rémunération des participants et les bourses régionales. Conformément à deux conventions signées avec le Préfet - Autorité de gestion, la Région Réunion assure :

- la gestion d'une subvention globale FSE au moyen de laquelle la Région préfinance et prend en charge la gestion du FSE de nombreuses opérations ;
- la fonction de service instructeur pour des formations mises en œuvre par voie de marchés.

Dans le cadre de la gestion de ces fonds, l'année 2019 a été marquée par :

- la poursuite de l'effort de rattrapage du retard hérité en 2015-2016 suite à la mise en œuvre tardive des outils de gestion, notamment l'application Ma Démarche FSE notamment ;
- l'atteinte des objectifs fixés en terme de certification des dépenses et d'apurement du FSE préfinancé par la Région. Le maintien d'un rythme soutenu de certification a fortement contribué au **dépassement du seuil de dégageement d'office** pour la Réunion et à **l'atteinte de l'objectif de certification 2019**.

	Présentation en CLS (et CPERMA pour la SG)			Certification : FSE transmis AC (et avances pour les op. marchés)		
	Nb dossiers	Total (M€)	FSE (M€)	Nb dossiers	Total (M€)	FSE (M€)
SG	23	53,675	42,940	18	38,250	30,600
Hors SG (marchés)				6	2,818	2,254
<b>TOTAL</b>	<b>23</b>	<b>53,675</b>	<b>42,940</b>	<b>24</b>	<b>41,068</b>	<b>32,854</b>

Rappel de l'objectif 2019 33,000  
 Atteinte de l'objectif 99,6%

Le taux de programmation (environ 85%) et de certification (environ 50%) sur la subvention globale sont rassurants. En effet, la majorité des actions de formation sont mises en œuvre conformément aux prévisions et les dernières programmations concerneront l'année 2020, sauf exception comme l'École de la deuxième chance placé en renfort sur l'axe 3 relatif aux actions liées à l'inclusion sociale pour laquelle un minimum de 20% des financements doivent y être consacrés.

En revanche, la mise en œuvre des opérations "marchés publics" rencontre des difficultés qui impactent encore le taux de programmation de ces opérations.

Par ailleurs, suite à la revue de performance, la maquette du PO FSE a été modifiée. Les fiches actions de la subvention globale 1-05 sur les formations sanitaires et sociales et 1-09 sur la formation professionnelle des adultes ont été abondées alors que les fiches actions des opérations "marchés publics" ont été ajustées à la baisse. Les évolutions réglementaires issues du Code du Travail (articles L 6222-1 et L 6222-2) relatives au public éligible à l'apprentissage ont également nécessité de mettre en conformité les fiches actions 2-11 et 1-12.

L'année 2019 a également été marquée par la poursuite de la multiplication des contrôles, dont les réponses ont fortement mobilisé les services. Ces contrôles ont conclu, dans l'ensemble, à une gestion correcte du FSE. Pour autant, des pistes d'amélioration ont été identifiées sur des points spécifiques et traduites en actions dans la gestion interne.

Enfin, l'année 2019 est marquée par l'approbation de la Commission Européenne des barèmes standards de coûts unitaires permettant l'option des coûts simplifiés pour :

- ✓ la formation professionnelle des adultes qui seront appliqués dès l'opération 2019,
- ✓ les opérations en mode « marchés publics »,
- ✓ les formations sanitaires.

Annexe 1

**SECTEUR : FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE**

**Fiche Bilan d'activités 2019 par programme**

**AXE** : Une vraie égalité des chances

**Intitulé du programme** : Plan d'Investissement dans les Compétences

**Les actions réalisées :**

Programmes PIC	AE	Réalisations	Indicateurs quantitatifs	Indicateurs qualitatifs
PIC Actions de formation de lutte contre l'illettrisme (ACC) - marché		624 752 €	Aucun chiffre disponible en numérique	
PIC Actions de formation remise à niveau (RAN) et de remobilisation (RS) - marché		1 633 909 €	Chiffres <u>très partiels</u> en numérique : 24 CDD / 2 CDI / 9 en formations	
PIC Actions de formation et de remobilisation - ARIPP		466 797 €	pour 2018 (chiffres obtenus en 2019 : sur 108 stagiaires : 14 sorties positives (5 CDD/ 1 CDI / 8 poursuites de formation)	
PIC Actions de formation et de remobilisation – AREP			En emploi CDD : 15	
PIC Formation professionnelle des adultes				
PIC formations sectorielles – Parcours Individuel à Vocation Technique		222 335 €	40	En insertion : 6
PIC formations sectorielles – Professionnel de la digitalisation de l'Entreprise		12 247 €	5	En insertion : 0
PIC formations sectorielles – Parcours Sécurité dans le BTP		57 543 €		
PIC formations sectorielles – Contrôleur Technique Automobile		Dossier annulé		
PIC formations sectorielles – Certificat Qualification Professionnelle Réceptionniste/Agents d'accueil		38 628 €	15	
PIC formations sectorielles – Certificat Qualification Professionnelle – Employé(e) d'étage		30 822 €	13	En insertion : 3
PIC formations sectorielles – Métiers de la cuisine et de la salle		111 062 €	56	En insertion : 15

PIC formations sectorielles – Certificat de compétences Professionnelle – Assurer les travaux de la Paie		79 050 €	32	En insertion : 7
PIC formations sectorielles – Métiers du commerce, de la gestion et de l'assistance		167 923 €	17	En insertion : 7
PIC formations sectorielles – Projet de vie : un potentiel pour réussir		22 776 €	21	En insertion : 0
PIC formations sectorielles – EMA Artistik	238 500 €	112 072 €	53	
PIC formations sectorielles – SUFP	540 000 €	159 392 €	150	
PIC formations sectorielles – AGCNAM	504 000 €	37 125 €	31	
PIC Formations sociales – SUFP	89 182 €	70 732 €	20	
PIC Formations sociales – EMAP – Compétences socle en intervention sociale		39 150 €		
PIC Formations sociales – EMAP – Qualification intervention en structure collective et à domicile		37 684 €		
PIC Formations sociales – EMAP – Action formation/ accompagnement des demandeurs d'emploi		40 598 €		
Modules d'Élaboration de Parcours Professionnel (M.E.P.P)		617 989 €	749	216 sorties positives, soit 29 % de taux de sortie positive
Chèque formation Réussite		0 €		
Rémunération PIC subventions		1 640 758 €		
Rémunération PIC marchés		2 843 155 €		
<b>TOTAL</b>		<b>9 066 499 €</b>	<b>1 266</b>	

Bien que l'année d'amorçage du PIC porte sur 2018, en raison des mouvements sociaux de fin d'année, la date de fin pour l'évaluation des entrées en formation a été décalée au 31 mars 2019.

Par conséquent, les indicateurs présentés, faisant état de 4 132 entrées éligibles en formation, ont été arrêtés sur la base des données disponibles au 31 mars 2019.

Annexe 2

**SECTEUR : FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE**

**Fiche Bilan d'activités 2019 par programme**

**AXE** : Une vraie égalité des chances

**Intitulé du programme** : PACTE Réunionnais d'Investissement dans les Compétences

**Les actions réalisées :**

<b>Programmes PACTE marchés + subventions + Rémunération</b>	<b>AE engagés</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Indicateurs quantitatifs</b>	<b>Indicateurs qualitatifs</b>
PACTE FPA (SPL AFDAR)	3 704 546 €	3 334 091 €	499	Taux de réussite au TP de 2019 : 60 %
PACTE Actions de formation remise à niveau (RAN)	840 000 €	0 €	400	Actions en cours
PACTE Actions de formation RANQUALIF	1 360 672 €	0 €	256	Actions en cours
PACTE Actions de formation de lutte contre l'illettrisme (ACC)	1 200 000 €	34 439 €	400	Actions en cours
PACTE formations sectorielles BAPAAT Spéléologie	170 150 €	0 €	8	Action annulée
PACTE « Personnel Navigant Commercial » et Mobilité	394 500 €	0 €	50	Action en cours Financement des billets d'avion et de l'aide à l'hébergement pour la mobilité des stagiaires
PACTE VAE MIXTE	350 000 €	0 €		
PACTE AGORA	69 033 €	0 €		
PACTE actions de formations professionnelles	2 950 000 €	0 €	911	Action en cours
PACTE Actions de formation et de remobilisation - ARIPP	38 016 €	0 €	70	Enquêtes en cours pour 2019
PACTE Actions de formation et de remobilisation – AREP	1 281 274 €	1 025 019 €	401	Actions en cours
PACTE formations sectorielles – AGEMAR - EMERGENCE OI- CCIR	510 800 €	160 560 €	124	Actions en cours
PACTE EMAP	1 715 998 €	662 497 €	163	Actions en cours
PACTE formations – CCIR secteur social	169 000 €	0 €	24	
PACTE Formations sociales qualifiantes ARFIS OI	1 001 604 €	801 283 €	92	Actions en cours
PACTE EMA ARTISTIK / SUFP / IAE	1 231 649 €	678 489 €	247	Actions en cours



PACTE VAE FONGECIF	134 700 €	107 760 €	Nbre de personnes accueillies et accompagnées : bilan 2019 non reçu	Nbre de dossiers VAE engagés : bilan 2019 non reçu
PACTE VAE PROXIMA	216 520 €	173 216 €	Nbre de personnes accueillies et accompagnées : bilan 2019 non reçu	Nbre de dossiers VAE engagés : bilan 2019 non reçu
PACTE RPC	122 896 €	98 316 €		Adaptation de Formanoo pour accrochage à Agora
PACTE Parcours d'Accès à l'Emploi	2 067 345 €	1 633 076 €	446	Actions en cours
Chèque formation Réussite	450 000 €	450 000 €	307	
PACTE Rémunération	7 397 968 €	6 400 000 €	2 466 stagiaires rémunérés	
<b>TOTAL</b>	<b>27 376 670 €</b>	<b>15 558 748 €</b>		

Annexe 3

**SECTEUR : FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE**

**Fiche Bilan d'activités 2019 par programme**

**AXE** : Une vraie égalité des chances

**Intitulé du programme** : Mesures d'Accompagnement

**Les actions réalisées** :

Actions DSIP – Mesures d'accompagnement	Indicateurs de réalisations		Indicateurs de résultats	
	AE engagés	Réalisations	Quantitatif	Qualitatif
Fonctionnement des points relais conseils en VAE	0 €	125 471 €	En attente du bilan 2019	
Subvention aux missions locales	2 100 010 €	2 071 976 € (dont 1 270 272 € CP antérieurs)	9 673 jeunes accueillis, 29 547 jeunes accompagnées	
Subvention à l'ARVISE-ARACT REUNION	44 377 €	54 556 € (dont 19 054 € CP antérieurs)		- Accompagnement des démarches sectorielles Petite enfance, Spectacle vivant) -Amélioration de l'égalité professionnelle homme-femme, des conditions de travail et de l'organisation du travail des entreprises accompagnées
Subvention à Réunion Prospectives Compétences	501 779 €	501 163 €	- 109 nouveaux organismes de formation accompagnés, - 12 555 comptes utilisateurs Formanoo.org, - 6 696 (+36%) de sessions de formation référencés	- Accompagnement des politiques publiques, - réalisation de l'animation éditoriale et suivi des évolutions fonctionnelles utiles, - accompagnement des organismes de formation dans la remontée de leurs données dans le portail

CARIF OREF	0 €	77 199 €		
Subvention à la Cité des Métiers	596 881 €	628 721 € (dont 270 592 de CP antérieurs)	17 personnes touchées par les services de la Cité des Métiers, 538 événements menés 2019 et 1 479 entretiens conseils	696 Publications, accompagnement des politiques publiques, -Engagement en faveur de l'égalité homme-femme -Démarche en faveur de l'inclusion de tous les publics -Engagement en faveur de la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)
FONGECIF – financement d'un Conseiller en Evolution Professionnelle sur 3 mois en lien la Nouvelle Route Littorale	0 € (en 2018)	6 400 €	En attente du bilan 2019	
ONISEP (guide)		10 000 €		
<b>TOTAL</b>	<b>3 243 047 €</b>	<b>3 475 486 €</b>		

Annexe 4

**SECTEUR : FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE**

**Fiche Bilan d'activités 2019 par programme**

**AXE** : Une vraie égalité des chances

**Intitulé du programme** : Formation Professionnelle

**Les actions réalisées :**

**Subventions :**

Actions	Indicateurs de réalisations		Indicateurs de résultats	
	AE engagés	Réalisations	Quantitatif (en nombre de stagiaires)	Qualitatif
Programme de formations – secteur sanitaire	11 106 878 €	7 473 984 € (dont 3 709 059€ en CP antérieur)	1 670	413 diplômés
Programme de formations – secteur social	5 505 142 €	6 568 757 € (dont 847 785 € en CP antérieur)	1 209	254 diplômés
Ecole de la 2ème chance	1 774 022 €	1 320 748 € (dont 646 620 € en CP antérieur)	660	15 en emploi et 73 en formation
Actions spécifiques / FLO8	35 000 €	7 000 € (CP antérieur uniquement)	150	En emploi : 48 (dont 5 CDI) ; en formation : 16
RSMAR	120 000 € (Cofinancement)	130 940 € (CP antérieur uniquement)	1200	Non disponible (le rsmar en général présente ses chiffres lors du Conseil de perfectionnement habituellement en mai.)
AGEMAR Programme Formation Pêche	145 663 €	124 070 € (dont 69 628 € en CP antérieur)	42	Taux de réussite de 2018 : 89,47 %
AGCNAM	1 000 000 €	580 000 € (dont 200 000 € en CP antérieur)	1 312	Taux de réussite de 2018/2019 : 86,34 %

EGCR	742 800 €	589 949 € (CP antérieur uniquement)	152	Taux de diplômés 2018/2019 : 91.53 %
ILOI	1 415 697 €	1 271 561 € (dont 1 001 610 € en CP antérieur)	187	Taux de réussite 2018 : 93,46 %
IAE	13 010 €	0 €	2	Taux de réussite 2017 : 100 %
SPAR	252 000 €	226 800 € (CP antérieur uniquement)	36	Taux de réussite 2017 : 100 %
Rémunération des stagiaires	6 061 184 €	6 061 184 €	2 435	
Chèque Formation Réussite	550 000 €	0 €	1 015	
Divers programmes de formations engagements antérieurs		933 076 €		
Divers programmes de formations engagements antérieurs (marchés)		2 390 995 €		
<b>TOTAL</b>	<b>28 721 396 €</b>	<b>27 679 064 €</b>	<b>10 022</b>	

**Marchés :**

Actions de formation en milieu carcéral	537 308 €	0 €	193	2 lots CAP sur 2019 en cours ; les autres lots se feront sur 2020. Chiffres obtenus en 2019 au titre du programme 2018 : 39 réussites aux examens (CAP/TP) sur 48.
Formation Numérique	175 000 €	0 €	30	Marchés non démarrés en 2019
Formation BTP Grands Chantiers	315 000 €	0 €	30	Marchés non démarrés en 2019
Assistance des personnes dépendantes	10 167 €			
Programme de Formations pour Adultes (FPA)	10 795 454 €	8 556 179 €	1433	Taux de réussite au TP de 2019 : 60 %
Divers programmes de formations antérieurs (marchés)		2 298 749 €		
<b>TOTAL</b>	<b>11 832 929 €</b>	<b>10 854 928 €</b>	<b>1686</b>	
<b>TOTAL SUBVENTIONS + MARCHES</b>	<b>40 554 325 €</b>	<b>38 533 992 €</b>	<b>11708</b>	

Annexe 5

**SECTEUR : FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE**

**Fiche Bilan d'activités 2019 par programme**

**AXE** : Une vraie égalité des chances

**Intitulé du programme : Dispositif de formation par l'Apprentissage**

**Les actions réalisées :**

Actions	Indicateurs de réalisations		Indicateurs de résultats	
	AE engagés	Réalisations	Quantitatif	Qualitatif
Fonctionnement des CFA	23 013 998 €	18 686 203 €	4 067 apprentis accueillis dont 450 inscrits hors convention régionale	78,99% de taux de réussite aux examens en 2019 correspondant à 1 406 diplômés contre 79,29 % en 2018 correspondant à 1551 diplômés  52 % de taux d'insertion professionnelle des apprentis
Aide à la mobilité des apprentis	0 €	26 838 €	Remboursement de salaire à 25 employeurs d'apprentis	25 apprentis ont profité d'un projet de mobilité
Aide à l'acquisition du petit équipement des apprentis	0 €	288 394 €	1 540 apprentis	
Primes aux employeurs d'apprentis	5 000 000 €	5 953 812,00 €	1772 employeurs ont bénéficié de 4048 primes	
<b>TOTAL</b>	<b>28 013 998 €</b>	<b>24 955 247 €</b>		

Annexe 6

**SECTEUR : FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE**

**Fiche Bilan d'activités 2019 par programme**

**AXE** : Une vraie égalité des chances

**Intitulé du programme** : Équipement des centres de formation

**Les actions réalisées :**

Actions engagées	Indicateurs de réalisations		Indicateurs de résultats	
	AE engagé	Réalisations	Quantitatif	Qualitatif
Équipements des CFA engagés en 2019	1 458 536 €	2 012 555 €	13 CFA bénéficiaires	
Équipements des CFA relevant des engagements antérieurs	0 €	729 268 €	9 CFA bénéficiaires	
<b>TOTAL</b>	<b>1 458 536 €</b>	<b>2 741 823 €</b>		

Actions engagées	Indicateurs de réalisations		Indicateurs de résultats	
	AE engagé	Réalisations	Quantitatif	Qualitatif
Équipement association mosquée	500 000 €	500 000 €		
Équipement des organismes de formation relevant des engagements antérieures	0 €	739 162 €	3 centres de formations bénéficiaires	
<b>TOTAL</b>	<b>500 000 €</b>	<b>1 239 162 €</b>		

Annexe 7

**SECTEUR : FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE**

**Fiche Bilan d'activités 2019 par programme**

**AXE** : Une vraie égalité des chances

**Intitulé du programme** : BOURSES – Aides à la Formation Professionnelle

**Les actions réalisées :**

Actions engagées	Indicateurs de réalisations		Indicateurs de résultats	
	AE engagés	Réalisations	Quantitatif	Qualitatif
Bourses sanitaires et sociales	2 600 000 €	2 352 928 €	712 apprenants ayant bénéficié d'une bourse	
Bourses aux étudiants de l'EGCR	611 400 €	431 502 €	84 apprenants ayant bénéficié d'une bourse	
<b>TOTAL</b>	<b>3 211 400 €</b>	<b>2 784 430 €</b>	<b>796 boursiers</b>	



Annexe 8

**SECTEUR : FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE**

**Fiche Bilan d'activités 2019 par programme**

**Intitulé du programme** : Développement de la formation professionnelle et de l'apprentissage

**Objectif** : Améliorer les conditions d'accueil des centres de formation

**Action** : Extension / Réhabilitation / Maintenance des Centres

Intitulé de l'action	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	Réalisations financières	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
<b>Réhabilitation/ Reconstruction et Extension des bâtiments</b>  <i>dont</i>  C F A Léon Legros Saint - Denis  CPOI -St Pierre	AP : 0 €  CP: 6 823 917 €	Poursuite des travaux jusqu'au 2ème trimestre 2021 Coût d'opération : 26,8 M€  Poursuite des travaux jusqu' à fin 2020 Coût d'opération : 10,9 M€	4177 m <sup>2</sup> SU à réhabiliter 6134 m <sup>2</sup> SU extension	270 emplois consolidés dans le BTP  110 emplois consolidés dans le BTP
Travaux de maintenance (subvention + MO Région)	AP : 910 000 €  CP : 500 857 €	Subvention déléguée aux centres pour travaux urgents, souplesse d'intervention et implication des centres	13 centres concernés	5 emplois consolidés dans le BTP

**Tableau de synthèse du bilan d'activités 2019****Secteur : FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE**

<b>Les programmes</b>	<b>AP/AE engagé</b>	<b>CP réalisé</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>
<b>Formation Professionnelle (subventions + marchés)</b>	34 493 141 €	32 472 808 €	99,60 % de réalisation des AE votés et de consommation des CP
<b>Rémunération</b>	6 061 184 €	6 061 184 €	99,17 % de réalisation des AE votés et 97,24 % de consommation de CP
<b>Convention d'amorçage du PIC</b>	0 €	9 066 499 €	99,76 % de consommation de CP
<b>PACTE (subventions + marchés + rémunération)</b>	27 376 670 €	15 558 748 €	63,66 % de réalisation des AE votés et 72,36 % de consommation de CP votés
<b>Apprentissage</b>	23 013 998 €	18 713 041 €	100 % de réalisation des AE et de consommation de CP votés
<b>Petits équipements des apprentis</b>	0 €	288 394 €	100 % de consommation de CP votés
<b>Aide à l'emploi d'apprentis</b>	5 000 000 €	5 953 812 €	100 % de réalisation des AE et de consommation de CP votés
<b>Équipement des centres de formation d'apprentis</b>	1 458 536 €	2 741 823 €	97,23 % de réalisation des AE votés et 100 % de consommation de CP votés
<b>Équipement des organismes de formation</b>	500 000 €	1 239 162 €	100 % de réalisation des AE et de consommation de CP votés
<b>Mesures d'Accompagnement</b>	3 243 047 €	3 475 486 €	100 % de réalisation des AE et de consommation de CP votés
<b>Bourses</b>	3 211 400 €	2 784 430 €	100 % de réalisation des AE et de consommation de CP votés
<b>Autres prestations de services</b>	108 418 €	283 939 €	36,13 % de réalisation des AE 100 % de consommation de CP
<b>Fonctionnement du CPOI</b>	347 942	265 754 €	76 % de réalisation en AE et 70 % de consommation de CP
<b>Réhabilitation, extension et maintenance des centres</b>	910 000 €	7 324 774 €	90 % de réalisation en AE et 84 % de consommation de CP
<b>TOTAL Formation Professionnelle et Apprentissage</b>	<b>105 724 336 €</b>	<b>106 229 854 €</b>	

## **SECTEUR DE L'ÉDUCATION**

Véritable bien public et affirmée dans son action régionale à travers le premier pilier du projet de mandature « **Un passeport Réussite pour chaque jeune réunionnais** », l'éducation joue un rôle fondamental dans le développement des compétences et des aptitudes qui permettent aux jeunes de trouver un emploi valorisant, de jouer un rôle actif en tant que citoyens au sein de sociétés démocratiques et d'appuyer leur développement personnel. Puissant agent de changement et d'avancement pour le développement durable, elle contribue à la stabilité sociale et est un facteur de croissance économique à long terme de notre territoire.

**Aussi, pour l'année 2019, la collectivité a souhaité poursuivre ses interventions en direction des jeunes et de leur environnement** en leur permettant d'évoluer dans des parcours de formation correspondant à leurs **aspirations** et développer leurs **compétences pour rejoindre le marché du travail**. Désormais compétente en matière d'information sur les formations et les métiers depuis la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la Liberté de Choisir son Avenir Professionnel (LCAP), la collectivité régionale a poursuivi son action autour de la construction des parcours de chaque jeune réunionnais pour qu'il puisse définir son projet personnel et professionnel au regard de **l'offre de formation proposée sur le territoire**.

Afin de disposer des ressources matérielles nécessaires au fonctionnement des lycées, la collectivité s'est attachée à maintenir son **programme d'investissement**, destiné à l'entretien et la remise aux normes du bâti scolaire et ses **interventions financières**, visant à offrir aux lycéens un environnement de travail satisfaisant.

Elle a également poursuivi son soutien en faveur des familles à travers les diverses actions volontaristes pour leur pouvoir d'achat et celles menées en particulier autour de la restauration scolaire.

Pour l'année 2019, les engagements de la Région dans le domaine de l'éducation ont donc représenté un montant global de **57,63 M € en capacité d'engagement et 68,22 M€ en crédits de paiement** réparti dans les différents secteurs d'activités suivants :

Secteurs d'activités	Engagements réalisés	Crédits de paiement consommés
Les dotations financières en faveur des lycées	24,43 M€	25,72 M€
Une politique volontariste en faveur des élèves, des étudiants et de leurs familles	12,31 M€	13,59 M€
L'enseignement supérieur et la recherche	4,26 M€	4,11 M€
Construction, Réhabilitation et Extension des lycées	16,63 M€	24,80 M€

# **1. POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET LA PRÉSERVATION DU POUVOIR D'ACHAT**

Le monde actuel est marqué par un rythme accéléré de transformation sans précédent. La mondialisation, les nouvelles technologies, la transformation du marché du travail et les défis transnationaux environnementaux et politiques vont requérir au 21ème siècle de nouvelles compétences et connaissances pour le travail, la citoyenneté et la vie. Aussi, pour permettre à chaque jeune réunionnais de rejoindre le monde professionnel, il importe avant tout qu'il puisse disposer de ce socle solide de **connaissances** et de **compétences**. **Le parcours de chaque jeune débutera donc par ses choix d'orientation qui lui permettront de le conduire, à terme, vers une insertion professionnelle durable.** L'accompagnement de la région tant sur le plan personnel que collectif en faveur des lycéens, des étudiants et de leurs familles est une traduction de cette politique engagée et volontaire à leur égard.

## **1.1. ORIENTER POUR MIEUX FORMER**

L'information des jeunes sur les formations et les métiers est devenue une compétence régionale depuis la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la Liberté de Choisir son Avenir Professionnel (LCAP).

L'éducation à l'orientation est désormais un enjeu crucial à la fois individuel et collectif et l'information sur l'offre de formation et les professions en est la première étape. Il ne s'agit plus seulement d'aider les jeunes à s'informer sur les filières, mais aussi de développer de nouvelles compétences leur permettant de gérer sur le long terme leur parcours professionnel afin de développer leur adaptabilité, mais aussi leur autonomie face aux aléas économiques et sociaux.

En 2019, après la publication des décrets, la collectivité a souhaité en premier lieu sécuriser le cadre juridique de cette nouvelle mission en actant deux conventions relatives, d'une part à la répartition des compétences entre l'État et la région et d'autre part, à la mise à disposition des parties de service de la Dronisep, sur le volet documentation.

Une fois le cadre juridique posé, la Région a validé ses grandes orientations en matière de politique d'information sur l'orientation et a mobilisé ses principaux partenaires, notamment les chefs d'établissement scolaire, sur cette nouvelle mission, afin d'établir une feuille de route concertée à décliner ensemble sur l'année 2020.

Une première offre de service régionale pour mieux faire connaître les aides aux étudiants a été déployée dans plusieurs manifestations à destination du public jeune avec l'aide de la caravane de la jeunesse et le secteur de l'économie circulaire a été mis en exergue pour sensibiliser les lycéens à ce secteur porteur d'emplois, avec le lancement du concours « l'économie circulaire à la Réunion : tous solidaires ».

Par ailleurs, afin de soutenir les structures universitaires proposant des parcours adaptés pour la réussite des étudiants, la collectivité a accompagné le DU Cycle de Préparation aux Études Supérieures et à l'Insertion Professionnelle (CPESIP) mis en œuvre par l'Université, pour un montant de 250 000 € en 2019.

## **1.2 . FORMER POUR MIEUX INSÉRER**

### La carte des formations professionnelles initiales sous statut scolaire

La voie professionnelle s'affirme incontestablement comme une voie de la réussite pour beaucoup de ses élèves. La génération de la rénovation de la voie professionnelle accède en plus grand nombre au baccalauréat professionnel ainsi qu'au CAP, dont le rôle est particulièrement important pour les élèves les plus fragiles.

La carte de formations de la voie professionnelle des lycées qui relève, depuis la loi du 8 juillet 2013 de la collectivité régionale, a continué en 2019 sa mutation vers plus d'employabilité en faveur des jeunes réunionnais.

Bien que l'adéquation entre formations et besoins des entreprises n'est pas aisée, la collectivité a poursuivi son effort en 2019 en faveur de formations répondant à un besoin en main d'œuvre de niveau technicien, en se concertant avec les professionnels et en créant avec l'accord des autorités académiques, des BTS dans les secteurs maritime ou audiovisuel, notariat, arts graphiques, ou encore orientés vers les métiers de l'eau.

Ainsi, ce sont **196 places** qui se sont ouvertes à la rentrée d'août 2019 : 6 nouveaux BTS ont été créés, taux record en terme de création depuis le transfert de compétences et 2 CAP axés sur le secteur de la sécurité et de la vente.

La collectivité a par ailleurs accompagné le lycée Saint-Charles et la DAAF dans le cadre de la réalisation d'une étude de besoin en formation supérieure dans le domaine de l'agriculture et de l'agroalimentaire, afin de répondre à la nécessité à terme de disposer d'ingénieurs formés localement.

La Région a poursuivi son accompagnement à l'entrepreneuriat pour diffuser la culture d'entreprendre chez nos jeunes grâce au dispositif « Entreprendre Pour Apprendre » porté par le MEDEF et l'académie de la Réunion. Cet accompagnement s'est matérialisé par un soutien logistique qui a permis la mobilisation de 400 jeunes pour la création de 41 mini-entreprises.

Par ailleurs, la collectivité a souhaité accompagner le projet « Mieux Construire dans un Environnement Numérique et Tropical » (MCENT ) porté par l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) / Université de La Réunion, avec l'appui des deux Campus des Métiers et des Qualifications (CMQ) de La Réunion, Génie civil et écoconstruction en milieu tropical (GCECMT) et Management et services numériques (MSN), labellisé dans le cadre du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA) « Territoires d'innovation pédagogique » sur le volet « Campus des Métiers et des Qualifications ».

Ce projet, prévu sur une durée de cinq ans, vise à déployer progressivement des dispositifs et des actions pour une montée en compétences des apprenants et des professionnels dans les filières impactées par le numérique, notamment celle du BTP, autour de quatre objectifs majeurs :

- renforcer la visibilité des deux CMQ de La Réunion et faciliter la structuration et l'adaptation des filières et des formations,
- assurer une montée en compétences techniques adaptée aux besoins du territoire en privilégiant certaines thématiques,
- s'appropriier un environnement numérique en perpétuelle évolution, à la fois dans le secteur industriel et dans le secteur tertiaire,
- adapter localement ces évolutions techniques et numériques à l'environnement tropical.

Pour la 1ère phase, une subvention régionale d'un montant de 200 000 €, sur le volet équipement, a été engagée en 2019.

L'accompagnement aux formations classiques de licence, de master ou des formations d'excellence, de la technologie et d'ingénierie, de l'architecture et des beaux-arts

Avec près de 17 000 étudiants inscrits à l'Université de La Réunion à la rentrée 2018-2019, la collectivité régionale conduit une politique volontariste **en matière d'enseignement supérieur** en vue de contribuer à **l'offre de formations proposées aux étudiants**.

Ainsi, en 2019, pour favoriser à terme l'insertion des jeunes, la région a souhaité poursuivre son accompagnement en faveur du dispositif de préparation au concours de catégorie A des trois fonctions publiques, en partenariat avec Sciences Po (DU AMBITION).

La valorisation de l'excellence universitaire s'est également traduite par le maintien du soutien financier en faveur de l'ESIROI et de l'UFR santé pour la PACES pour un montant de 220 000 €.

En outre, pour assurer une offre de formation diversifiée sur le territoire, la collectivité a apporté son soutien à l'antenne locale de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Montpellier (ENSAM) et à l'École Supérieure des Arts de La Réunion (ESA-R) pour un montant de 1 425 000 €.

Afin d'accroître l'internationalisation de l'attractivité de l'enseignement supérieur dispensé à La Réunion, la Collectivité a soutenu l'accueil de 5 étudiantes chinoises de l'Université de Tianjin et la mise en œuvre des projets de la diffusion des travaux historiques sur l'Indiaocéanie.

Enfin, la Région a souhaité apporter sa participation autour d'événements structurants en direction des étudiants, tels que la diagonale des juristes, le colloque sur « l'architecture en milieu tropical » de l'ENSAM, ou encore le colloque sur « l'habitude en droit »...

ORIENTER POUR MIEUX / FORMER / POUR MIEUX INSÉRER	
Mesures d'accompagnement supérieur Chapitre 932 AE : 1 970 184 € CP : 1 738 044 €	Équipement et construction Université Chapitre 902 AP : 215 000 € CP : 46 614 €

### **1.3. ACCOMPAGNER POUR BIEN RÉUSSIR**

Au-delà du champ de compétences propres conférées par les différentes lois de décentralisation, la Région a fait le choix d'accompagner, au titre de sa politique volontariste, **des élèves, des étudiants et leurs familles en les accompagnant individuellement tout au long de leur cycle scolaire et supérieur**.

- **L'aide aux manuels scolaires**

Afin de renforcer le pouvoir d'achat des familles, la collectivité a reconduit le dispositif Aide aux manuels scolaires pour l'année scolaire 2019-2020 en accentuant son effort par une participation financière supplémentaire de 50 €.

Tourné vers la réussite scolaire pour tous, ce dispositif d'une valeur maximale de 100 € vise à alléger la charge financière des familles pour la location ou l'achat de manuels scolaires dans le cadre des études de leurs enfants scolarisés en lycée.

Au 31 décembre 2019, 18 896 élèves ont bénéficié de cette aide à la scolarité, qui a mobilisé pour sa mise en œuvre un engagement de la collectivité de 3 800 000 €.

- **LE POP Génération 3**

Pour la rentrée scolaire 2019-2020, la collectivité a souhaité reconduire le dispositif POP en équipant tous les primos lycéens et apprentis d'un PC convertible 360° qui est une gamme de PC nouvelle génération présentant les principales caractéristiques techniques requises et combinant confort et facilité d'utilisation. En contribuant à la transformation des pratiques pédagogiques et individuelles, les caractéristiques de l'équipement POP génération 3 ont ancré ce support comme un outil numérique éducatif à part entière.

A la rentrée 2019, le POP Génération 3 a ainsi permis d'équiper en PC convertible 360° 15 296 lycéens et apprentis et d'accompagner financièrement 473 élèves dans la souscription d'une connexion internet.

Par ailleurs, pour la mise en œuvre du Plan Ordinateur Portable Génération 3, un budget de 5,9 M€ a été injecté dans l'économie locale profitant à 42 entreprises conventionnées avec la collectivité.

- **Accompagner les étudiants dans leurs parcours de formation supérieure :**

La collectivité a maintenu son investissement en faveur des jeunes réunionnais dans la poursuite de leur parcours de formation par la reconduction des dispositifs suivants :

#### Aides et allocations régionales en faveur des étudiants inscrits à La Réunion

Deux espaces d'information à destination des étudiants, issus d'une volonté partagée des deux collectivités (régionales et départementales), ont été mis en place depuis 2016 :

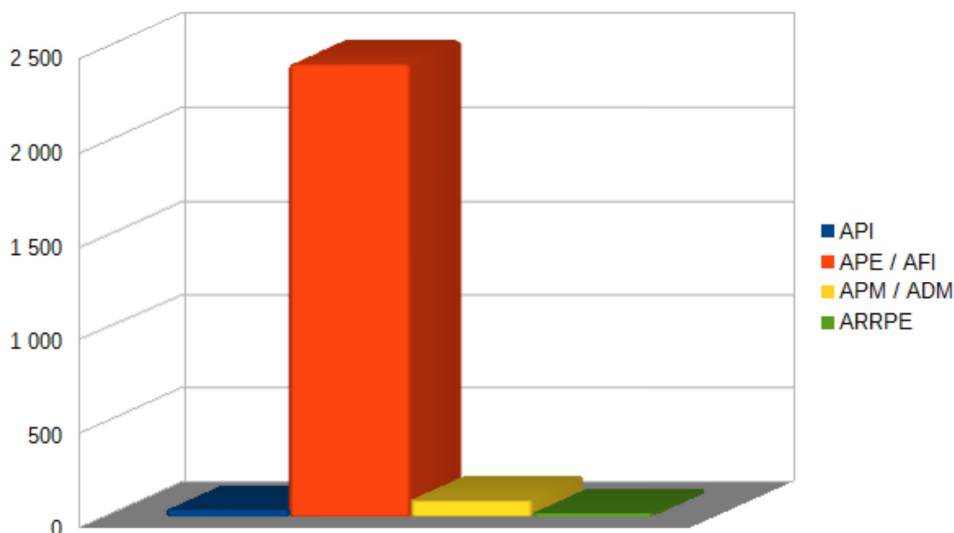
- une plate-forme numérique intitulée "**espaceetudiant974.re**", recensant l'ensemble des dispositifs d'aides auxquels les étudiants peuvent prétendre ;
- un guichet physique commun aux deux institutions, chaque année, sur le site du campus du Moufia l'Université de La Réunion, lors de la période des inscriptions des étudiants, de manière à accueillir et informer les étudiants sur les aides mises à leur disposition ainsi que les démarches à effectuer.

Pour l'année 2019, la collectivité régionale a reconduit le dispositif des aides et allocations en faveur des étudiants inscrits à La Réunion afin de les accompagner dans leurs études supérieures.

Pour ce faire, la plateforme numérique permet aux étudiants de formuler directement en ligne leurs demandes d'aides régionales (aide au frais d'inscription, premier équipement, installation....).

Au 31 décembre 2019, 4 117 demandes d'aides ont ainsi été instruites et 2 572 dossiers mandatés, pour un montant global de 1 164 993 €.

### Répartition par type d'aide



#### Allocations Régionales de Recherche de Doctorat

Le dispositif des allocations régionales de recherche de doctorat permet à des étudiants de bénéficier d'un accompagnement financier de la collectivité, sur une durée maximale de trois ans pour leurs travaux de recherche, dès lors qu'ils s'inscrivent en Doctorat. Cet accompagnement, qui s'adresse aux étudiants réunionnais mais aussi à ceux issus des pays de la zone OI, est financé en partie par les fonds structurels (FEDER et INTERREG V).

Cette mesure communautaire qui favorise la recherche de haut niveau a pour objectif de conduire ces jeunes vers des carrières d'enseignant-chercheur à l'Université ou d'accéder à des postes de responsabilité au sein des organismes de recherche, des collectivités ou des entreprises.

Pour la session 2019, 25 étudiants (dont 4 issus de la zone OI) ont été soutenus dans le cadre de l'appel à candidatures annuel, pour une enveloppe globale de 950 400 €.

#### Allocations post doctorales

Ce dispositif qui bénéficie également du concours des fonds européens, renforce les activités de recherche-développement-innovation (RDI) au sein des entreprises ou organismes de recherche, en leur permettant de bénéficier des compétences de jeunes docteurs, par la prise en charge pour partie des salaires du post-doctorant sur une durée maximale de 2 ans.

L'objectif final de la mesure vise à favoriser la pérennisation du poste, par la signature d'un CDI à l'issue du contrat post-doctoral. La Région intervient dans ce cadre au titre de la contrepartie nationale (CPN). 2 post-doctorants ont bénéficié de la mesure en 2019 représentant une enveloppe de 23 790,24 €.

ACCOMPAGNER POUR BIEN REUSSIR	
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
Aide aux manuels scolaires Chapitre 932 AE : 3 800 000 € CP : 1 963 330 €	Aides en faveur des étudiants Chapitre 932 AE : 2 579 400 € CP : 2 516 611 €



Plan Ordinateur Portable (volets internet et équipement) Chapitres 932 / 902 AE/AP : 5 900 000 € CP : 9 067 189 €	Mesures d'accompagnement supérieur Chapitre 932 AE : 23 790 € CP : 30 708 €
---	--

## **1.4. INVESTIR POUR BIEN VIVRE**

**L'environnement** dans lequel évolue le jeune réunionnais est une **composante essentielle de son parcours de formation**. La responsabilité de la collectivité régionale s'inscrit ainsi dans le cadre de ses **obligations légales** en vue d'offrir à chaque lycéen des conditions matérielles et techniques satisfaisantes liés notamment aux **équipements** et au **locaux**.

### **OFFRIR UN ENVIRONNEMENT DE QUALITÉ A LA JEUNESSE RÉUNIONNAISE**

Dans le cadre de ses compétences légales à l'égard des lycées, la Région s'est attachée à poursuivre ses obligations en tant que propriétaire du bâti scolaire et à mettre en œuvre la gestion matérielle, technique et financière des Établissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL).

- **Constructions neuves**

À la rentrée scolaire 2019/2020, on comptait quarante-cinq lycées publics, dont deux lycées agricoles, en fonctionnement.

Ces lycées représentent environ 750 000 m<sup>2</sup> de surfaces de planchers bâties, disposent de 21 internats d'une capacité globale de 2 900 places.

Afin de répondre à la croissance de la population scolaire et contribuer à amener les effectifs des établissements les plus importants à une taille plus humaine, la Région a programmé la construction de 2 nouveaux lycées :

- **Lycée du Sud (Étang Salé) :**

Le futur lycée de l'Étang Salé, orienté vers les métiers de l'Hôtellerie / Tourisme sera implanté à Étang Salé et offrira une capacité de 940 élèves, dont 360 en voie professionnelle.

La structure pédagogique étant définie, les études pré-opérationnelles ont été menées en 2019 pour étudier la faisabilité d'implantation sur le site et dans son environnement. Elles permettront de lancer le concours de maîtrise d'œuvre au 1er semestre 2020, pour une livraison prévisionnelle en 2024-2025.

- **Lycée de l'Ouest (Port) :**

Le futur lycée polyvalent de l'Ouest, avec une option orientée vers les Métiers de la Mer sera implanté au Port à proximité du CIRFIM avec comme objectif de développer de nouvelles compétences en cohérence avec les projets structurants dans ces domaines (Grand Port Maritime, etc).

La structure pédagogique (offre de formation) du futur lycée de la mer a été validée par la commission permanente du 17 décembre 2018 pour une capacité de 782 élèves, dont 292 en voie professionnelle initiale répartis dans des niveaux allant du CAP au BTS. A la rentrée 2019/2020, le BTS Technico Commercial option nautisme et services a été ouvert au lycée Lepervanche, en préfiguration de l'ouverture du lycée de la mer

Les études d'aménagement de la parcelle et de programmation se dérouleront en 2020 pour une livraison prévisionnelle en 2025-2026.

Constructions scolaires  
902 (P197 – 0001)  
AP : 0 €  
CP : 323 288 €

### • Le plan de réhabilitations et remise aux normes des lycées

Ce plan de réhabilitation qui concerne 36 lycées (dont deux lycées sont réalisés en 2 tranches soit 38 opérations) représente un montant de près de 350 M€. Il porte sur les points suivants :

- mise aux normes « accessibilité handicapés »
- rénovation thermique et énergétique
- remise à niveau technique et réglementaire
- adaptation des locaux aux besoins et aux usages.

Fin 2019, la situation d'avancement de ce programme est la suivante :

**19 réhabilitations** sont terminées :

#### Nord/Est

- Lycée Bellepierre - St Denis
- Lycée Bel Air - Ste Suzanne
- Lycée Sarda Garriga - Saint André
- Lycée Paul Moreau - Bras Panon
- Lycée Patu de Rosemont - St Benoit
- Lycée Lislet Geoffroy -St Denis
- Lycée Amiral Bouvet - St Benoit
- Lycée Jean Perrin - St André

#### Ouest

- Lycée J Hinglo - Port
- Lycée hôtelier la Renaissance (1ère Tche) - St Paul
- Lycée Evariste de Parry- St Paul
- Lycée Moulin Joli – La Possession

#### Sud

- Lycée Saint Exupéry – Les Avirons
- Lycée Ambroise Vollard – St Pierre
- Lycée Victor Schoelcher – St Louis
- Lycée Roches Maigres – St Louis
- Lepah St Joseph
- Lycée Langevin St Joseph
- Lycée Vincenzo St Joseph

**12 chantiers de réhabilitations**, dont la durée est comprise entre 24 et 36 mois, se sont poursuivis en 2019 :

#### Nord/Est

- Lycée l'Horizon -St Denis
- Lycée I Amelin Ste Marie
- Lycée Georges Brassens (1ère tche – internat) - St Denis

#### Ouest

- Lepah E Boyer de la Giroday – St Paul
- Lycée Vue Belle
- Lycée Stella

#### Sud

- Lycée Roland Garros – Le Tampon
- Lycée P. Poivre - St Joseph
- Lycée A Roussin - St Louis
- Lycée Bois d'Olive -St Pierre
- Lycée François de Mahy - St Pierre
- Lycée Boisjoly Potier - Le Tampon

En 2020-2021, **7 nouveaux chantiers de réhabilitations**, dont les études seront achevées, pourraient être initiés suivant programmation financière (5 nouveaux chantiers et 2 chantiers de 2<sup>ème</sup> tranche) :

#### **Nord/Est**

-Lycée G Brassens St Denis (2<sup>ème</sup> Tche)  
-Lycée Le Verger -Ste Marie

#### **Sud**

-Lycée J Joly -St Louis

#### **Ouest**

-Lycée hôtelier la Renaissance -St Paul (2<sup>ème</sup> Tche)  
-Lycée 3 Bassins  
-Lycée Louis Payen-St Paul  
-Lycée St Paul 4

#### **Plan de réhabilitation / Mise aux normes des lycées**

902 (P197 – 0003, 0005, 0031)

AP : 9 488 406 €

CP : 21 463 610 €

#### • **Rénovation Confort Thermique**

Dans le cadre du Programme Opérationnel Européen 2014-2020 (FEDER), l'action 4-05 « Rénovation thermique des bâtiments publics » permet de financer les opérations de réhabilitation thermique des bâtiments publics et prioritairement les infrastructures d'éducation et de formation.

L'objectif de cette action est de favoriser la conception bioclimatique des bâtiments, et limiter les besoins électriques nécessaires pour assurer un confort thermique satisfaisant.

Sur la base des diagnostics thermiques réalisés, la Région a validé une programmation de travaux de rénovation thermique pour 18 lycées.

Le financement FEDER potentiel prévisionnel s'élèverait à 70 % du coût des travaux thermiques éligibles.

Les études de maîtrise d'œuvre ont débuté en juillet 2018 et se termineront au 3<sup>ème</sup> trimestre 2020. Les consultations pour les travaux des 18 opérations seront menées au 4<sup>ème</sup> trimestre 2020 pour un démarrage des travaux début 2021

#### **Rénovation confort thermique des lycées**

902 (P197 – 0044)

AP : 0 €

CP : 310 092 €

#### • **La maintenance des établissements**

Afin de conserver des conditions de confort et de sécurité dans les lycées en service, des crédits sont délégués chaque année aux établissements pour favoriser tant la responsabilité que la réactivité des utilisateurs face aux besoins urgents, notamment ceux liés à la sécurité des personnes et des biens, à la recherche de fuites d'eau potable, à la réparation des actes de vandalisme. Le montant des dépenses payées dans le cadre de ces actions déléguées aux établissements s'élève à 2 095 234 € pour 2019.

D'autres travaux de maintenance pour un montant de 612 859 € ont été réalisés en direct par la Région dans 9 lycées, non concernés par une réhabilitation. Ces interventions ont porté principalement sur des petites réparations sur le clos couvert (étanchéité, menuiseries...) afin d'assurer la pérennité des ouvrages, des travaux de mise en conformité réglementaire sur le plan de la sécurité incendie et des remises à niveau fonctionnelles liées aux évolutions pédagogiques (électricité, plomberie, cloisons, etc..)

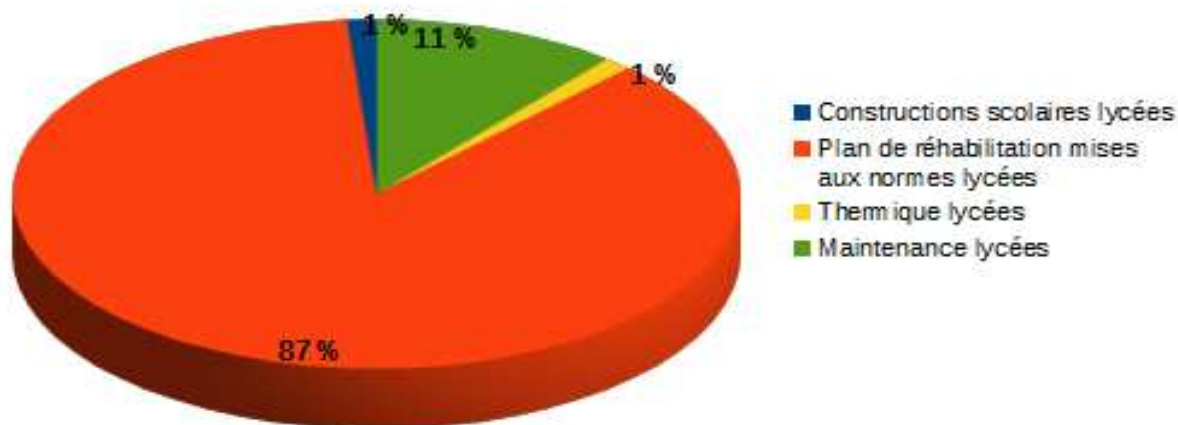
### Maintenance des lycées

902 (P197 – 0002, 0006)

AP : 7 150 000 €

CP : 2 708 093 €

### Education : réalisations 2019 sur le patrimoine bâti, en CP (24 805 083 €)



## **1.5. OFFRIR AUX LYCÉENS UN CADRE PROPICE À LA RÉUSSITE**

La participation de la collectivité régionale à la réussite scolaire des lycéens s'inscrit dans le cadre de ses interventions relatives à la gestion matérielle, technique et financière des Établissements Publics Locaux d'Enseignement (EPL). Cette responsabilité s'exerce par l'attribution de dotations financières aux établissements publics et privés et par l'exercice des missions techniques effectuées par les personnels territoriaux affectés dans les lycées.

### **1.5.1. Mettre à la disposition des EPLE les moyens financiers nécessaires à un bon fonctionnement**

Les dotations financières en faveur des lycées

#### ➤ **Les dotations de fonctionnement**

Afin de permettre aux établissements d'assurer les charges de fonctionnement et d'offrir un cadre de vie et de travail performant à la communauté éducative, une enveloppe de **14 054 661 €** a été attribuée en 2019 aux 45 lycées publics au titre de la Dotation Globale de Fonctionnement et aux 5 lycées privés au titre du forfait externat « part matériel ».

L'apport financier de la collectivité aux établissements publics et privés permet ainsi de couvrir toutes les charges contribuant au bon fonctionnement matériel des lycées et de maintenir en bon état les équipements liés au bâti scolaire, au regard de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité.

### ➤ Les dotations d'équipement

L'intervention régionale en matière de Dotation Globale d'Équipement (DGE) vise à répondre aux besoins matériels des lycées publics et privés, au regard des filières de formation proposées aux lycéens, aux évolutions technologiques, aux structures pédagogiques ainsi qu'à l'accroissement des effectifs des établissements. Elle prend également en considération les besoins matériels du service général ou encore ceux liés aux travaux de remise aux normes des locaux.

Pour 2019, l'enveloppe globale des dotations d'équipement s'est élevée à **7 516 794 €** répartie de la façon suivante :

- Dotation Globale de Base (DGE) : 6 412 197 €
- Dotation exceptionnelle en faveur du lycée Nord pour la consolidation des besoins au regard de la montée en charge du lycée en complément de l'enveloppe de 1 M€ accordée en 2018 pour l'installation des classes de terminales générales, technologiques et professionnelles et l'ouverture de la première année du BTS Audiovisuel et du BTS Système Numérique – option Télécom/réseaux : 370 000 €
- Dotations spécifiques pour renouveler les matériels obsolètes et/ou compléter les équipements pédagogiques ainsi que l'équipement des nouveaux locaux à l'issue des travaux de réhabilitation et d'extension en faveur de 6 lycées : 404 000 €
- Dotations exceptionnelles portant sur les besoins en équipements pédagogiques pour les ouvertures de sections des filières professionnelles - rentrée scolaire 2019/2020 : 318 700 €
- Dotation exceptionnelle pour la réalisation des 3 prix (kiosque et mobilier) qui seront attribués aux lauréats du concours « L'économie circulaire à La Réunion : tous solidaires ! » : 11 897 €

Les propositions de l'étude relative à l'évolution des barèmes de calcul des dotations de fonctionnement et d'équipement des lycées publics de la Réunion, menée en 2018, a fait l'objet d'une délibération de l'Assemblée Plénière en date du 21 juin 2019.

Les objectifs assignés à cette étude étaient :

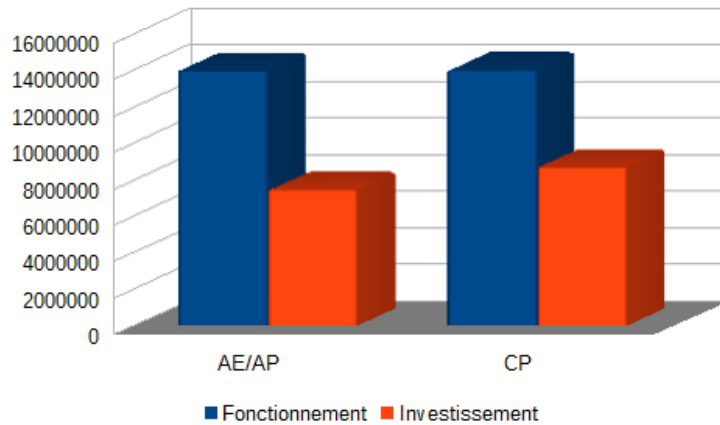
- Phase 1 : établir un diagnostic financier des lycées :
  - Analyser la situation financière des établissements
  - Analyser la pertinence du système actuel par rapport aux facteurs d'évolution identifiés ;
- Phase 2 : établir des préconisations et proposer des axes d'évolution du système de dotations dans un double souci d'équité et de rationalisation.

Conduite en partenariat étroit avec les établissements, cette étude a servi de base pour l'évolution des barèmes de calcul des dotations des lycées et pour une mise en œuvre à compter de l'exercice 2020.

En 2019, cinq rencontres délocalisées ont été menées auprès des lycées publics afin de leur présenter les contours du nouveau barème de calcul de la Dotation de Fonctionnement et des nouvelles modalités d'intervention pour les besoins en équipements.

Ces nouvelles modalités d'intervention ont été actées et les outils de traitement développés dans la perspective de la mise en place d'une procédure dématérialisée en la matière.

### Les dotations financières allouées aux lycées en 2019

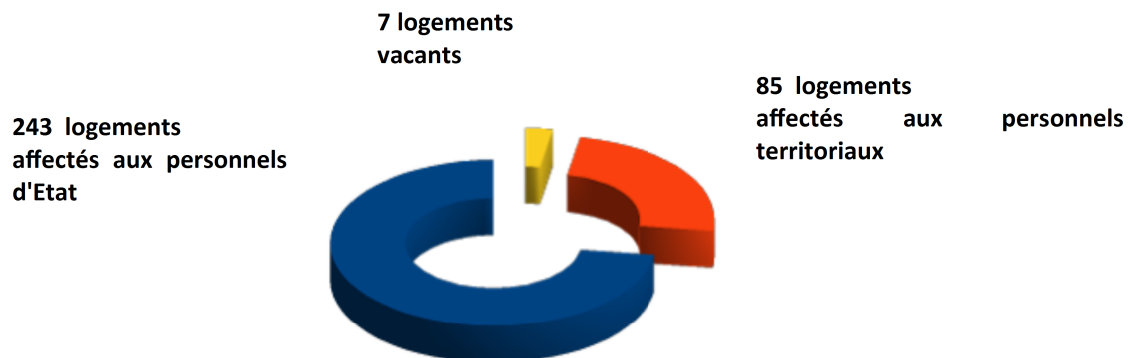


### La gestion administrative des logements de fonction

En tant que propriétaire du patrimoine scolaire, la Région assure la gestion administrative et technique des logements de fonction, situés dans l'enceinte des lycées.

Un parc de **335** logements de fonction est ainsi recensé, réparti de la façon suivante :

### Répartition des logements de fonction



L'année 2019 a vu la consolidation du suivi des occupations des logements de fonctions pour les personnels d'Etat et territoriaux logés conformément aux décisions collectives affichant les emplois des personnels logés. Dans ce cadre, **188 actes individuels** ont été signés et notifiés aux occupants des logements de fonctions au sein des lycées publics (dont 2 lycées agricoles), soit, 139 actes pour les personnels de l'Etat et 49 actes pour les personnels territoriaux.

## **Assurer la mission de maintenance informatique dans les lycées**

Responsable de la maintenance informatique dans les EPLE, depuis la loi du 8 juillet 2013 d'orientation et de programmation pour la refondation de l'école de la République, la Région, en accord avec l'Académie, a souhaité mettre en œuvre de manière progressive ses nouvelles obligations. Elle a donc défini au travers de la signature d'une convention cadre, les champs d'intervention respectifs de chacune des instances, sur la période transitoire de 2015 à 2019.

La Région s'est ainsi attachée à garantir une continuité de service dans l'ensemble des lycées publics de l'Éducation Nationale en mettant à disposition de chaque établissement un assistant de maintenance informatique (AMI), en charge d'assurer les interventions préventives et curatives de premier niveau tandis que le Rectorat a assuré la maintenance des équipements et la gestion de l'Espace Numérique de Travail (ENT) Metice.

Pour l'année 2019/2020, un périmètre complémentaire lié à la maintenance de deuxième niveau d'intervention va être pris en charge par la collectivité régionale :

- gestion du réseau local LAN et de l'ensemble des incidents y afférent (ralentissement, problématique de connexion,...) ;
- gestion du serveur antivirus SATIS ;
- gestion du serveur de mise à jour des postes Windows (WSUS).

Cette prise en charge sera progressive au cours de l'année scolaire et concerne déjà 8 lycées pilotes depuis le mois de décembre 2019. L'objectif est de couvrir l'ensemble des établissements au mois de septembre 2020. Elle fera l'objet d'une expertise partagée avec l'Académie et sera confortée par les compétences et la professionnalisation des assistants de maintenance informatique intervenant dans les lycées.

## **Accompagner les lycées dans la gestion des missions techniques**

Depuis la loi du 13 août 2004, la collectivité assure les missions d'accueil, de restauration et d'hébergement, d'entretien général et technique dans les lycées qui sont exercées au quotidien par les Adjoints Techniques Territoriaux des Établissements d'Enseignement (ATTEE). Représentant un effectif de 1 227 agents titulaires ou non titulaires (au 31/12/2019), certains d'entre eux évoluent dans des structures mutualisées telles que les cuisines centrales ou les Équipes Mobiles d'Adjoints Techniques Territoriaux (EMATT).

L'article 82 de la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 a confié aux régions la responsabilité de l'accueil, de la restauration, de l'hébergement et de l'entretien général et technique des lycées. À cet effet, les Régions assurent la gestion des personnels exerçant ces missions.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces missions, l'action des personnels Adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement (ATTEE) affectés à chaque lycée, est complétée par celle des équipes mobiles d'adjoints techniques territoriaux (EMATT). Ces dernières ont remplacé les Équipes Mobiles d'Ouvriers Professionnels (EMOP) mentionnées par la circulaire du 6 février 1997, définissant les missions des gestionnaires des établissements publics locaux d'enseignement (EPL). Ce texte rappelle notamment que pour assurer l'entretien et la maintenance des établissements, les gestionnaires peuvent faire appel à ces équipes mobiles.

Au nombre de 9 au moment du transfert de compétences, on compte désormais 13 EMATT qui interviennent dans 8 domaines d'activités différents : entretien des espaces verts, entretien des surfaces, audiovisuel, électricité, entretien et maintenance des bâtiments, froid et climatisation, mécanique automobile et lingerie.

Entre septembre 2018 et février 2019, la Collectivité a effectué un bilan du fonctionnement des EMATT. Le rapport, issu de ce diagnostic, détaille le fonctionnement de chaque équipe et aboutit à des préconisations.

Certains des axes de travail dégagés ont connu une suite concrète dès 2019. Ainsi le cadre d'intervention des EMATT a été précisé par la mise en place :

- d'un avenant à la Convention Cadre relative aux modalités d'exercice des compétences respectives de la Région et de l'EPLÉ venant préciser le rôle des établissements de rattachement des EMATT ;
- d'une convention type à intervenir entre l'établissement de rattachement de l'EMATT et l'établissement utilisateur afin de clarifier les obligations de l'un et de l'autre dans le cadre de l'intervention de l'EMATT.

Ces deux documents ont fait l'objet d'une délibération de la Commission Permanente en date du 12 novembre 2019.

Les EMATT dispose également, désormais, d'une trame commune pour leur bilan d'activités annuel, facilitant ainsi la synthèse et l'analyse de ces bilans au travers de grandes thématiques (personnel, finances, matériel, organisation du travail, sites d'intervention).

Les préconisations du rapport suggéraient la mise en réseau des responsables d'EMATT. Dans ce cadre, ils ont été conviés à deux rencontres :

- 3 juillet 2019 : participation à la réunion du réseau des responsables d'encadrement sur la thématique des ressources humaines ;
- 02 octobre 2019 : présentation des documents cités plus hauts relatifs au cadre d'intervention des EMATT avant validation par les instances de la Région (avenant à la Convention Cadre relative aux modalités d'exercice des compétences respectives de la Région et de l'EPLÉ, convention type à intervenir entre l'établissement de rattachement de l'EMATT et l'établissement utilisateur, trame commune pour leur bilan d'activités annuel).

Des pistes de réflexion sont également ressorties de l'état des lieux concernant les dotations d'équipement et de fonctionnement octroyées aux EMATT. Il préconisait, notamment, une vérification des comptes des EMATT, incluant celle des reliquats disponibles.

Pour suivre ces recommandations, les fiches de recueil des besoins ont été modifiées afin de prendre en compte les reliquats des années antérieures.

En 2019, afin de permettre le fonctionnement des 13 Équipes Mobiles d'Adjoints Techniques Territoriaux (EMATT), une enveloppe de 191 848 € a été engagée. En matière d'équipement, une dotation de 140 100 € leur a été également accordée pour l'acquisition de véhicules, matériels et outillages nécessaires à la réalisation de leurs interventions.

La collectivité a poursuivi l'accompagnement des personnels dans l'accomplissement de leurs missions.

Dans le domaine de la restauration, 172 agents de 11 établissements différents ont bénéficié de formations (sensibilisation à l'hygiène et élaboration du plan de nettoyage et de désinfection) lesquelles ont été assurées par les techniciens de restauration.

Par ailleurs, 2019 a vu la poursuite de la mise en réseau des responsables d'encadrement, maillon essentiel du fonctionnement des établissements.



Deux rencontres ont eu lieu :

- 06 mars 2019 : rencontre avec la Direction des Bâtiments et de l'Architecture (DBA) sur le thème du rôle des ATTEE dans la maintenance préventive des bâtiments ;
- 03 juillet 2019 : rencontre avec la Direction des Ressources Humaines autour de différents thèmes (restrictions médicales, recrutement, droits et obligations, grades et fonctions).

Enfin, concernant les établissements d'enseignement privé du second degré sous contrat d'association avec l'État, et conformément à la convention cadre entre l'Union Régionale des Organismes de Gestion de l'Enseignement Catholique (UROGEC) et la Région, précisant les nouvelles modalités de calcul pour la période 2016 à 2020, la collectivité a procédé au reversement du forfait d'externat part personnel aux cinq lycées privés pour un montant de **1 093 125 €**.

### **1.5.2. Favoriser l'épanouissement des jeunes avec une restauration scolaire de qualité**

Secteur stratégique touchant aussi bien l'éducation au goût, qu'à l'équilibre nutritionnel ou encore à l'économie du territoire, la restauration scolaire mêle des considérations liées à la santé publique, à une certaine forme de justice sociale, au développement du territoire ainsi qu'à des enjeux éducatifs et environnementaux.

En 2019, **25 993 repas** ont été produits par jour dans les unités de production gérées par la Région Réunion. Pour rappel, ces dernières sont au nombre de 13 (5 cuisines centrales en liaison froide, 3 cuisines centrales en liaison chaude et 5 cuisines autonomes).

250 agents ont en charge le fonctionnement du service de restauration. Un peu moins de 29 % des lycéens de l'île sont demi-pensionnaires (12 637 demi-pensionnaires).

Dans le cadre du partenariat qui lie la Collectivité au Département depuis le début des années 90 afin de mutualiser les moyens de production, 11 395 repas ont été produits quotidiennement pour des collèges en 2019.

Le nombre de cafétérias publiques, offrant une alternative à l'offre de restauration traditionnelle et aux snacks à l'extérieur des lycées, est stable avec 22 structures.

En 2019, la politique régionale en matière de restauration scolaire, dont la valorisation de la production locale est le fil conducteur, s'est déclinée selon les axes définis depuis 2014, à savoir :

#### Axe 1- Mettre en relation les acteurs de la restauration et de la production locale

L'objectif que s'est fixée la collectivité régionale est d'atteindre 60 % de produits locaux dans les assiettes des lycéens à l'horizon 2022. Pour ce faire, elle mise, notamment, sur une meilleure interconnaissance entre les acteurs.

- 05 avril 2019 : signature de la Charte pour une restauration collective publique responsable à La Réunion entre la Région, le Département, l'État, la Chambre d'agriculture, les organisations professionnelles des secteurs agricole, agroalimentaire et alimentaire (ARIBEV, ARIFEL, ARIPA, ARIV, FRCA, ADIR) et l'association des directeurs de restauration scolaire (AGORES). Elle vise à faciliter la lisibilité du partenariat entre les acteurs de la restauration collective et des actions qui en découlent chaque année.
- 09 octobre : visite, par les responsables de cuisines, de l'abattoir de la coopérative des producteurs de lapin de La Réunion (CPLR) en partenariat avec l'ARIV-ARIBEV.

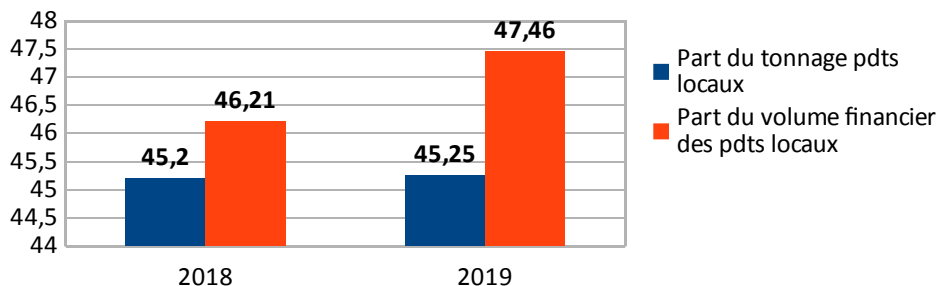
- 20 novembre : participation de l'élue en charge de l'agriculture et de l'industrie agroalimentaire à une table ronde sur le thème « Collectivité-Producteur : un partenariat d'avenir ? » dans le cadre du congrès Légumes de France.
- 21 novembre : participation des établissements à la mise en avant du poisson frais local dans le cadre de la Journée Mondiale de la pêche artisanale, en partenariat avec l'ARIPA.
- 12 décembre : mise en avant de la consommation de la volaille locale par le tournage d'un film au lycée des Avirons, en partenariat avec l'ARIV-ARIBEV.

Pour compléter ces moments d'échanges entre acteurs en faveur de la production locale, la collectivité régionale a initié deux nouvelles actions dans ce sens en 2019 :

- « Les semaines péi », encourage les chefs à accentuer la présentation de produits issus de l'agriculture et de l'élevage locaux durant une semaine par mois. La présentation des légumes doit favoriser d'autres formes de dégustation que celles connues des lycéens afin d'agir sur l'éducation au goût des futurs consommateurs que représentent ces jeunes ;
- La seconde action s'intitule « Concours recettes lontan » et a pour ambition de faire (re)découvrir aux lycéens des produits habituellement consommés par leurs parents et grands-parents et de renouer ainsi avec les traditions culinaires de La Réunion ainsi que des modes de consommation plus sains.

Par ailleurs, une analyse des données de consommation de produits locaux par site a permis de fixer des objectifs individualisés et par catégorie de produits. Le suivi de l'atteinte de ses objectifs s'effectue dans la cadre d'entretien de suivi avec les chefs de production.

Evolution de la part de produits locaux en quantité et volume financier entre 2018 et 2019 (%)



## Axe 2- Offrir aux lycéens une alimentation de qualité respectant les recommandations nutritionnelles réglementaires et contribuer à l'éducation au goût et au bien-manger

Afin de promouvoir une alimentation saine dans les restaurants scolaires et cafétérias publiques, en 2019, la Région a encouragé les lycées disposant d'une cafétéria à mettre en place une action reposant sur une alimentation variée et équilibrée. La région a accompagné financièrement la mise en place de ces projets grâce à une enveloppe de 5 000 €. Ces actions se poursuivent jusqu'à la fin de l'année scolaire 2019/2020. Elles ont pour objectifs de lutter contre l'offre des snacks et les mauvaises habitudes alimentaires qui y sont associées.

Depuis le 1er novembre 2019, la loi Egalim a instauré l'obligation d'un menu végétarien une fois par semaine, et ce, à titre expérimental pour une durée de 2 ans. Cette mesure vise à engager de nouvelles habitudes alimentaires auprès des lycéens tout en contribuant à la diminution des gaz à effet de serre.

Afin d'accompagner les cuisines régionales dans l'application de cette nouvelle obligation légale, un livret de 24 recettes végétariennes a été élaboré avec et pour les chefs cuisiniers. Le travail effectué a été salué par l'ensemble des partenaires lors d'une présentation en réunion technique du CRALIM et sollicité pour une valorisation au niveau national.

### Axe 3- Faciliter l'accès des producteurs à la commande publique

Les unités de production du Département et de la Région se sont unies au sein d'un groupement de commandes de denrées alimentaires dont la coordination est assurée par la Région Réunion depuis 2016. Le groupement de commandes de denrées alimentaires de La Réunion (CODARUN) comprend 32 adhérents, collègues et lycées. Les services de la Direction de l'Éducation travaillent au quotidien avec la cellule en charge du CODARUN, rattachée à la Direction des Marchés publics.

L'année 2019 a été consacrée à la mise en place du nouveau marché, qui couvre la période 2020-2021. Les représentants des filières et la chambre d'agriculture ont été associés à la réflexion sur l'allotissement. Ce travail commun a abouti à la constitution de :

- 127 lots (au lieu de 113) ;
- les lots fruits et légumes, notamment, ont été revus avec la Chambre d'agriculture pour éviter que les agriculteurs ne puissent répondre à un lot parce que ce dernier regroupe des types de plantations qu'ils ne réalisent qu'en partie ;
- 6 secteurs géographiques (Nord-Est, Ouest, Sud, Salazie, Cilaos, Grand Sud : Saint Joseph-Saint Philippe) au lieu de 4 auparavant qui tiennent compte de la difficulté à effectuer les livraisons dans certaines zones enclavées telles que Cilaos ou Salazie, par exemple.

La collaboration de la chambre d'agriculture a permis de travailler sur un calendrier de saisonnalité des fruits et légumes. Les prix sont désormais fixés par saison sur la base des calendriers de saisonnalité de la chambre d'agriculture. Ce partenariat a également permis à des producteurs indépendants de répondre sur certains lots.

À ce jour, la politique volontaire menée par la collectivité dans le domaine de la valorisation de la production locale a permis d'augmenter la part de produits locaux de 41 % à 46 % entre 2015 et 2019.

En ce qui concerne l'aspect social de la politique régionale en matière de restauration, la Collectivité a fait le choix de maintenir le pouvoir d'achat des familles réunionnaises avec le gel des tarifs de la restauration scolaire depuis 2010 et le versement d'une compensation annuelle à chaque établissement. L'enveloppe dédiée à ce dispositif de compensation s'est élevée à **594 319 €**.

Les lycées contribuent au fonctionnement des services de restauration et d'hébergement par le biais de deux fonds, le Fonds Commun des Services d'Hébergement (FCSH) et le Fonds Régional de Restauration (FRR). Les reversements à la Collectivité s'élèvent à 1,25 % des recettes pour le FCSH et 22,75 % pour le FRR. En 2019, une harmonisation dans les modalités de versement a été effectuée afin d'optimiser la gestion de ces fonds. Le nouveau règlement des fonds, validé par la Commission permanente a instauré un versement annuel unique sur la base des recettes constatées sur l'année N-1 ainsi que l'élargissement de leur assiette aux recettes des commensaux.

Le montant de ces recettes s'élève à **1 605 499,02 €** (dont 96 664,36 € au titre du FCSH) pour l'année 2019.

Enfin concernant le programme prévisionnel d'équipement de la restauration scolaire menée par la collectivité régionale, une enveloppe de 285 500 € a été allouée en 2019 pour l'acquisition de matériels de restauration en faveur de 4 demandes formulées par les lycées (notamment deux véhicules réfrigérés pour les centrales). De plus, 158 900 € ont été attribués à 6 lycées au titre du Fonds Commun des Services d'Hébergement (FCSH) en enveloppe complémentaire.

### 1.5.3. Les mesures d'accompagnement visant la réussite éducative

Au-delà du champ de compétences propres conférées par les différentes lois de décentralisation, la Région a fait le choix d'accompagner, au titre de sa politique volontariste, des **projets** contribuant à la **réussite éducative des lycéens**.

Les actions favorisant la réussite scolaire ainsi que la richesse du parcours scolaire ont pour objectif d'encourager les initiatives pédagogiques et solutions innovantes ou des opérations à caractère éducatif en direction des jeunes, portées par des équipes pédagogiques des lycées ou par des associations.

#### Les actions en faveur de la réussite scolaire

La contribution de la collectivité encourage les initiatives valorisant le savoir faire et le savoir être chez les jeunes au cours de leur scolarité.

En 2019, une enveloppe de **59 294,42 €** a été mobilisée pour accompagner la mise en œuvre de projets innovants, la poursuite du soutien à l'hébergement des lycéens originaires de Mafate, la mise en place du concours intitulé « L'économie circulaire à La Réunion : tous solidaires ! » s'adressant aux lycéens, l'organisation du forum du tertiaire Nord-Est, ainsi que le soutien aux manifestations diverses et aux projets pédagogiques bénéficiant aux lycéens.

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	
Fonctionnement des lycées Chapitre 932 AE : 16 183 953 € CP : 16 178 626 €	Équipement des lycées Chapitre 902  AP : 8 074 032 € CP : 9 300 378 €
Mesures d'accompagnement secondaire et frais divers Chapitre 932 AE : 147 208 € CP : 245 981 €	
Valorisation restauration scolaire chapitre 932 AE : 29 549 €	

### 1.5.4. S'appuyer sur la recherche pour relever les défis

S'agissant de la recherche, le territoire poursuit sa stratégie de développement pour valoriser ses avantages compétitifs, en s'appuyant sur la recherche-développement et l'innovation (RDI). Cette stratégie qui concourt à celle de l'Europe en matière de croissance intelligente, durable et inclusive est portée en local par la Stratégie de Spécialisation intelligente du territoire (S3).

En cohérence avec les objectifs de la S3 et ses trois domaines d'actions prioritaires (la bioéconomie tropicale, l'e-co-tourisme expérientiel et l'agilité territoriale), la collectivité a ciblé en 2019 ses interventions sur des projets de recherche à même de répondre aux enjeux actuels et futurs de notre territoire.

### Soutien aux projets de recherche des laboratoires universitaires et organismes de recherche

L'appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), lancé au mois de novembre 2018, porte sur 6 fiches-actions du PO FEDER 2014-2020 :

- Fiche action 1.02 – Soutien à l'observation et à la connaissance de la biodiversité et des milieux,
- Fiche action 1.09 – Valorisation économique de la biodiversité,
- Fiche action 1.11 – Programmes de recherche du Pôle Mer Réunion,
- Fiche action 1.05 – Renforcer l'état sanitaire et créer un Hub de la recherche en santé et en biotechnologies,
- Fiche action 1.10 – Promouvoir les projets de recherche et d'innovation contribuant à une meilleure efficacité énergétique et à la valorisation des énergies renouvelables,
- Fiche action 1.04 – Améliorer les compétences au service de l'économie de la connaissance.

Il vise à renforcer les capacités de RDI afin d'atteindre une masse critique permettant de participer davantage à la construction de l'espace européen de recherche, d'améliorer la compétitivité des projets de recherche pour prétendre aux appels à projets nationaux ou européens mais aussi d'avoir des effets structurants pour le territoire.

**8 projets de recherche**, sélectionnés dans les thématiques de la santé, de la biodiversité, de l'économie de la connaissance ont ainsi bénéficié en 2019 de l'accompagnement régional, au titre de la contrepartie nationale, pour un montant global de **557 793,87 €**.

### Infrastructures universitaires et de recherche

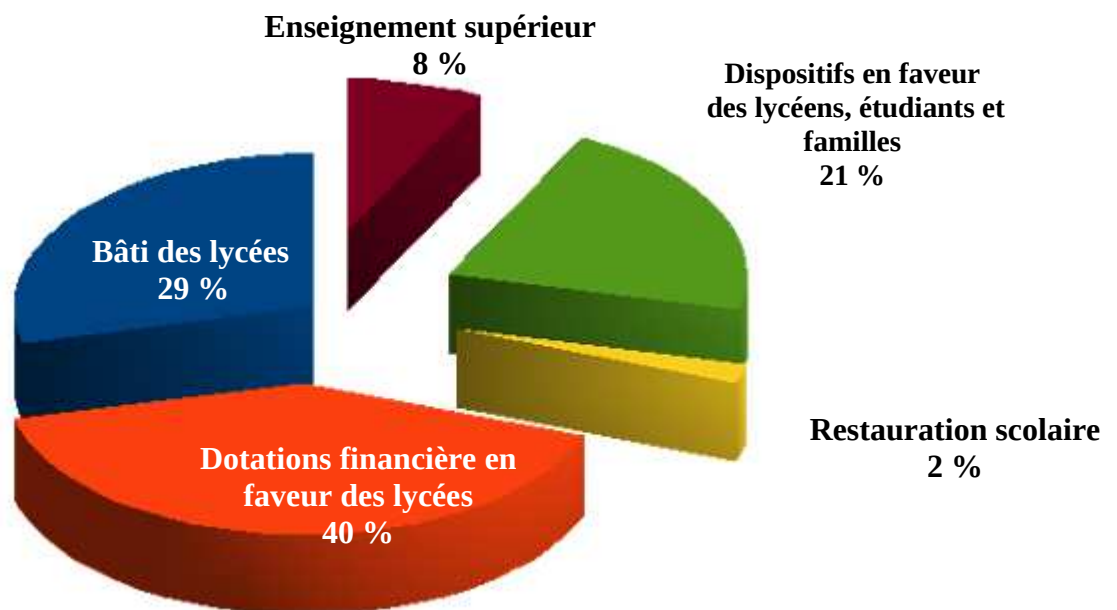
Afin d'offrir des infrastructures de qualité aux étudiants, la Région accompagne les investissements destinés à développer les infrastructures et les équipements dédiés à l'enseignement, à la recherche, au développement technologique et à l'innovation permettant ainsi d'augmenter les capacités RDI via la réalisation de nouvelles structures au profit de la recherche appliquée.

La Collectivité a accompagné en 2019 :

- les travaux et aménagements de la plateforme de recherche GIP CYROI- DCE phase 2
- l'élaboration et l'aménagement d'un insectarium sur le site du GIP CYROI et l'acquisition des équipements spécialisés dédiés à l'élevage de moustiques : projet TIS INFRA
- Campus Santé - Construction des locaux de l'UFR Santé sur le site de Saint-Pierre – volet travaux/1er équipement Phase II

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR	
<p>Mesures d'accompagnement supérieur Chapitre 932 AE : 70 236 € CP : 68 786 €</p>	<p>Soutien à la Recherche Chapitre 902 AP : 557 794 € CP : 528 085 €</p> <p>Équipement et construction Université Chapitre 902 AP : 1 444 902 € CP : 1 725 409 €</p>

### Bilan 2019 par champ d'intervention



Vous trouverez en annexe les fiches programmes afférentes au bilan d'actions 2019 exposé ci-dessus.

## **2. PLUS DE TRANSPARENCE SUR L'UTILISATION DES FONDS PUBLICS POUR DES ACTIONS DE PLUS GRANDE PROXIMITÉ**

Attachée aux valeurs que représentent le **dialogue** et la **proximité**, la région conduit sa politique en matière d'éducation en associant ses partenaires que sont l'Académie, les lycées et la communauté éducative dans sa globalité avec l'ensemble des acteurs concernés selon les actions mises en œuvre. Offrir la **parole aux jeunes et pour les jeunes**, recueillir l'assentiment des **familles** selon des thématiques identifiées contribueront à **renforcer le lien entre la société, les institutions et les établissements scolaires**.

Aussi, la collectivité régionale a souhaité adhérer à l'Association Nationale des Conseils d'Enfants et des Jeunes (ANACEJ) afin d'intégrer le réseau de partenaires et de professionnels de l'association. L'ANACEJ a en effet pour mission de promouvoir la participation des jeunes à la décision publique et leur concertation au niveau local avec les élus et d'accompagner les collectivités territoriales dans la mise en place d'instance de jeunesse.

## SECTEUR : ÉDUCATION

### Fiche Bilan d'activités 2019 par programme

**Intitulé du programme** : Promouvoir la réussite scolaire

**Objectif** : Augmenter les capacités d'accueil des lycées et autres infrastructures universitaires

**Action** : Construction de lycées et autres infrastructures universitaires

#### Bilan du programme 2019

Intitulé de l'action	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	Réalisations financières	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
Construction de nouveaux lycées	AP : 0 € CP : 323 288 €		Capacité d'accueil supplémentaire à terme : 1 722 élèves	
Construction d'infrastructures pour l'Université	AP : 0 € CP : 0 €			
Réhabilitation lourdes / Mises aux normes	AP : 9 488 406 € CP : 21 463 610 €	31 lycées en cours de réhabilitations et remises aux normes, dont 19 terminés en 2019	500 000 m <sup>2</sup> de planchers en rénovation	230 emplois consolidés dans le BTP
Rénovation confort thermique	AP : 0 € CP : 310 092 €	Lycée de la Possession, et J Hinglo avance sur tranche conditionnelle thermique		
Plan de maintenance des lycées par des subventions et en maîtrise d'ouvrage directe	AP : 7 150 000 € CP : 2 708 093 €	- Travaux de mise en sécurité des lycées (électricité, incendie, réseaux des clos couverts)		27 emplois consolidés dans le BTP



**SECTEUR : ÉDUCATION**

**Fiche Bilan d'activités 2019 par programme**

**Intitulé du programme** : Fonctionnement des Lycées Publics et Privés

*Attribuer annuellement aux lycées publics et privés les moyens nécessaires à leur fonctionnement matériel (hors personnel ATTEE) et offrir aux lycéens un environnement propice à la réussite éducative et des conditions de travail optimales.*

**Les actions réalisées :**

Actions engagées	Indicateurs de réalisations (1)		Indicateurs de résultats (2)	
	AE engagé	Réalisations	Quantitatif	Qualitatif
Dotation Globale de Fonctionnement des lycées publics	AE : 13 155 274,34 € CP : 13 120 751,50 €	45 lycées publics	44 015 élèves	
Contribution aux Dépenses de Fonctionnement des Lycées privés	AE : 899 386,46 € CP : 901 667,80 €	5 lycées privés	2 996 élèves	
Fonctionnement des EMATT	AE / CP : 191 848,00 €	13 EMATT implantées dans 11 EPLE	63 ETP	
Compensation financière dans le cadre de la restauration scolaire	AE : 594 319,00 € CP : 348 161,00 €	25 993 repas produits par jour	Lycéens : 14 598 repas/jour Collégiens : 11 395 repas/jour	Maintien de la qualité des repas des lycéens.
Indemnités transactionnelles	AE / CP : 250 000,00 €			
<b>TOTAL</b>	<b>AE : 15 090 827,80 €</b> <b>CP : 14 812 428,30 €</b>			

**SECTEUR : ÉDUCATION**

**Fiche Bilan d'activités 2019 par programme**

**Intitulé du programme** : Équipement des Lycées Publics et Privés

*Doter les lycées publics et privés des moyens nécessaires en vue de contribuer à l'acquisition ou au renouvellement des équipements liés à la pédagogie et autres espaces de vie.*

**Les actions réalisées :**

Actions engagées	Indicateurs de réalisations (1)		Indicateurs de résultats (2)	
	AP engagé	Réalisations	Quantitatif	Qualitatif
Dotation Globale d'Équipement des lycées publics	AP : 6 782 197,00 € CP : 4 063 419,60€	45 lycées publics	44 015 élèves	
Subvention d'équipement des lycées privés	AP : 131 638,00 € CP : 87 016,00 €	5 lycées privés	2 996 élèves	
Équipement des EMATT	AP : 140 100,00 € CP : 84 060,00 €	13 EMATT implantés dans 11 EPLE	63 ETP	
Équipement Restauration scolaire (Matériels Lourds des Cuisines satellites et centrales)	AP : 285 500,00 € CP : 192 654,60 €	4 lycées	7 matériels 2 véhicules réfrigérés	Renouvellement des matériels et véhicules ne répondant plus aux normes ou sous dimensionnés par rapport à leur utilisation
Programmes exceptionnels : - OS 2019-2020  - Divers programmes - Organisation concours « économie circulaire»	AP : 318 700,00 € CP : 193 213,93 €  AP : 415 897,00 € CP : 206 338,20 €	8 lycées publics  6 lycées publics	Ouvertures : 1 ULIS / 1 CAP / 1 BMA / 1 DN métiers d'art et design / 6 BTS + augmentation d'effectifs 196 places créées	S'adapter aux besoins du territoire, rééquilibrer les flux entre établissement  Accompagnement des voies technologiques et Équipements des nouveaux locaux suite aux travaux de réhabilitation et d'extension
<b>TOTAL</b>	<b>AP : 8 074 032,00 €</b> <b>CP : 4 826 702,33 €</b>			

**SECTEUR : ÉDUCATION**

**Fiche Bilan d'activités 2019 par programme**

**Intitulé du programme** : Mesure d'accompagnement secondaire

- Encourager les initiatives pédagogiques

- Soutenir les Projets éducatifs innovants: Accompagner les lycées pour la mise en œuvre de projets pédagogiques afin de développer l'esprit critique des jeunes et contribuer à leur développement personnel
- Accompagner des opérations à caractère éducatif ou des actions pérennes mises en place au bénéfice des jeunes en établissement d'enseignement

**Les actions réalisées :**

Actions engagées	Indicateurs de réalisations (1)		Indicateurs de résultats (2)	
	AE engagé	Réalisations	Quantitatif	Qualitatif
Projets pédagogiques innovants	AE : 5 947,00 € CP : 3 615,79 €	5 lycées publics	7 projets	Projet pluridisciplinaire, implication des jeunes dans la démarche projet
Soutien aux lycéens originaires de Mafate	AE : 4 399,89 € CP : 3 399,91 €	3 lycées d'accueil	3 lycéens	Hébergement des jeunes lycéens originaires de Mafate dans les familles d'accueil en partenariat avec l'UDAF
Forum du tertiaire – secteur Nord-Est	AE : 25 700 € CP : -	23 lycées		Action en matière d'orientation visant à aider les jeunes à mieux définir leurs aspirations et à construire eux-mêmes leur parcours d'orientation
Maintenance informatique	AE : 25 000,00 € CP : 25 000,00 €	43 lycées publics		Participation au maintien en condition opérationnelle de l'espace numérique de travail METICE
Manifestations diverses (1 auteur des lecteurs porté par la DCPC / dénomination du lycée Nord / ANACEJ /concours « économie circulaire » / restitution des travaux dans le domaine de l'agriculture...)	AE : 15 205,53 € CP : 9 702,53 €			
Subvention de fonctionnement exceptionnelle	AE : 8 042,00 € CP : 8 015,33 €	3 lycées		
<b>TOTAL</b>	<b>AE : 84 294,52 € CP : 49 733,56 €</b>			

**SECTEUR : ÉDUCATION**

**Fiche Bilan d'activités 2019 par programme**

**Intitulé du programme** : Forfait d'externat des lycées privés

*Reverser la contribution correspondant à la rémunération des personnels ATTEE exerçant leurs missions dans les lycées privés au regard du transfert de la quote-part du forfait d'externat Etat, aux collectivités de tutelle*

**Les actions réalisées :**

<b>Actions engagées</b>	<b>Indicateurs de réalisations (1)</b>		<b>Indicateurs de résultats (2)</b>	
	<b>AE engagé</b>	<b>Réalisations</b>	<b>Quantitatif</b>	<b>Qualitatif</b>
Forfait externat - part personnel - lycées privés	AE/CP : 1 093 125,00 €	5 lycées privés	2 996 élèves	
<b>TOTAL</b>	<b>AE/CP : 1 093 125,00 €</b>			

**SECTEUR : ÉDUCATION**

**Fiche Bilan d'activités 2019 par programme**

**Intitulé du programme** : Équipement et Construction Universitaire

*Offrir des infrastructures de qualité aux étudiants*

**Les actions réalisées :**

Actions engagées	Indicateurs de réalisations (1)		Indicateurs de résultats (2)	
	AP engagé	Réalisations	Quantitatif	Qualitatif
Aménagement du GIP CYROI – DCE 2	AP : 111 387,86 € CP : -	- Mise en place d'un groupe électrogène amélioré - Travaux d'amélioration du Cyclotron - Mise en place de batteries de condensateurs	5 chercheurs travaillant dans des structures améliorées	Soutenir les infrastructures liées à la recherche, au développement technologique et à l'innovation en poursuivant le développement des capacités de recherche du territoire en s'appuyant sur des plateformes existantes ou à créer.
« TIS INFRA »	AP : 42 183,42 € CP : -	Mise en place d'un modulaire et acquisition d'équipements spécialisés dédiés à l'élevage de moustiques en masse	3 chercheurs travaillant dans des structures améliorées	
Construction des locaux de l'UFR santé sur le site de Saint Pierre phase 2	AP : 1 291 330,85 € CP : -	Surface globale à construire 1 990 m <sup>2</sup> (Blocs enseignement supérieur, recherche / CEPOI et CRSP et locaux mixtes		Diversifier l'offre de formation et accompagner la croissance démographique en matière d'éducation et de formation
Participation au fonctionnement de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture (ENSAM)	AP : 15 000,00 € CP : 9 000,00 €	132 étudiants		Permettre aux étudiants de se former dans des conditions optimales et de leur offrir un panel de formations diversifiées sur le territoire
Appel à projets P.I.A - volet CMQ	AP : 200 000 € CP : -	1 projet présenté : « Mieux Construire dans un Environnement Numérique et Tropical »		Renforcer la visibilité des deux CMQ de La Réunion et faciliter la structuration et l'adaptation des filières et des formations
<b>TOTAL</b>	<b>AP : 1 659 902,13 € CP : 9 000,00 €</b>			

**Annexe 6**

**SECTEUR : ÉDUCATION**

**Fiche Bilan d'activités 2019 par programme**

**Intitulé du programme** : Mesures Accompagnement Supérieur

- *Accompagner les projets d'excellence*
- *Favoriser l'insertion professionnelle des étudiants post doctorants*
- *Encourager les initiatives innovantes*

**Les actions réalisées :**

Actions engagées	Indicateurs de réalisations (1)		Indicateurs de résultats (2)	
	AE engagé	Réalisations	Quantitatif	Qualitatif
Cofinancement Post Doc	AE : 23 790,24 € CP : -	2 doctorants	2 projets	Renforcer l'effort en RDI des entreprises par le recrutement de jeunes diplômés
Programme d'actions Sciences Réunion (CSTI)	AE : 70 235,59 € CP : -	4 actions : 2 festivals du film (FFS et FISM), la fête de la Science, le mobilosciences et mise en réseau de la CSTI / portail rondavelle	40 000 visiteurs	Promouvoir les sciences par l'image et récompenser les meilleures productions
Parcours préparatoire au concours des 3 fonctions publiques	AE : 20 706,27€ CP : 12 423,76€	- E-cours : 38 étudiants - DU ambition réussite : 20 inscrits	- 76 e-cours suivis par les étudiants - DU ambition : 8 admis	Financement des ecours proposés par Sciences Po Paris Inciter les étudiants à développer et à valoriser leur potentiel pour les mettre en situation de réussir les parcours les plus difficiles après leur licence
Concours de plaidoirie Diagonale des juristes	AE : 4 000 € CP : 4 000 €	33 étudiants sélectionnés	4 prix décernés 150 personnes présentes	Développer la pratique de l'art oratoire et dynamiser la vie étudiante Favoriser les échanges entre les étudiants et les professionnels du droit

## SECTEUR : ÉDUCATION

### Fiche Bilan d'activités 2019 par programme

**Intitulé du programme** : Mesures Accompagnement Supérieur

- *Accompagner les projets d'excellence*
- *Favoriser l'insertion professionnelle des étudiants post doctorants*
- *Encourager les initiatives innovantes*

#### Les actions réalisées :

Actions engagées	Indicateurs de réalisations (1)		Indicateurs de résultats (2)	
	AE engagé	Réalisations	Quantitatif	Qualitatif
Soutien à l'organisation de colloques ou de manifestations relevant de l'enseignement supérieur et de la recherche	AE : 24 400 € CP : 16 240 €	5 colloques 1 cérémonie de remise de diplôme 1 publication d'actes du colloque « l'habitude en droit »		Mettre en valeur le rayonnement et l'attractivité des structures et écoles supérieures  Valoriser la formation dispensée
Programme d'actions pédagogiques et de formation autour du chantier de la nouvelle route du littoral - université de la réunion (IUT)	AE : 3 077,47 € CP : 2 880,00 €	Visites du viaduc 5400 Visite des digues D1, D2, D3 et D4 Visites des chantiers par les enseignants : 4 visites / an	130 étudiants	Utiliser les chantiers de la NRL comme «chantier école » permettrait à de nombreux étudiants de l'IUT d'acquérir des compétences, savoirs et savoir-faire spécifiques
Participation au fonctionnement de la Première Année Commune aux Etudes de Santé (PACES)	AE : 100 000,00 € CP : - €	340 étudiants sur le Campus du Tampon		Soutien aux structures et formations universitaires, afin de permettre aux jeunes réunionnais de pouvoir accéder aux études supérieures
Participation au fonctionnement de l'Ecole d'Ingénieurs de l'Océan Indien (ESIROI)	AE : 120 000,00 € CP : -	162 étudiants répartis en deux spécialités	80 % de réussite	Soutien aux structures et formations universitaires, afin de permettre aux jeunes réunionnais de pouvoir accéder aux études supérieures

**SECTEUR : ÉDUCATION**

**Fiche Bilan d'activités 2019 par programme**

**Intitulé du programme** : Mesures Accompagnement Supérieur

- *Accompagner les projets d'excellence*
- *Favoriser l'insertion professionnelle des étudiants post doctorants*
- *Encourager les initiatives innovantes*

**Les actions réalisées :**

Actions engagées	Indicateurs de réalisations (1)		Indicateurs de résultats (2)	
	AE engagé	Réalisations	Quantitatif	Qualitatif
Mise en œuvre du CPESIP	AE : 250 000,00 € CP : - €	231 étudiants	Taux de réussite au DU : - Moufia : 75 % - Tampon : 81 %	Proposer diverses perspectives aux étudiants afin d'augmenter leurs chances de réussite, en cas de poursuite à l'université ainsi qu'en études supérieures
Subvention exceptionnelle - accueil de 5 étudiantes de l'Université de Tianjin - projet de diffusion de travaux historiques sur l'indianocéanie	AE : 38 000,00 € CP : 1 800,00 €			Accueil d'étudiants internationaux et soutien au rayonnement de l'Université de La Réunion dans la zone océan Indien
Participation au fonctionnement de l'Ecole Supérieure d'Arts (ESA)	AE : 1 300 000,00 € CP : 1 104 450,34 €	130 étudiants		Permettre aux étudiants de se former dans des conditions optimales et de leur offrir un panel de formations diversifiées sur le territoire
Participation au fonctionnement de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture (ENSAM)	AE : 110 000,00 € CP : 66 000,00 €	138 étudiants	77,77 % de réussite en L3 58,82 % de réussite en M2	Permettre aux étudiants de se former dans des conditions optimales et de leur offrir un panel de formations diversifiées sur le territoire



Mise en œuvre du CPESIP	AE : 250 000,00 € CP : - €	231 étudiants	Taux de réussite au DU : - Moufia : 75 % - Tampon : 81 %	Proposer diverses perspectives aux étudiants afin d'augmenter leurs chances de réussite, en cas de poursuite à l'université ainsi qu'en études supérieures
<b>TOTAL</b>	<b>AE : 2 064 209,57 €</b> <b>CP : 1 207 794,10 €</b>			

## SECTEUR : ÉDUCATION

### Fiche Bilan d'activités 2019 par programme

**Intitulé du programme** : Aides en faveur des étudiants

- ⇒ *Contribuer au pouvoir d'achat*
- ⇒ *Soutenir et promouvoir une recherche de haut niveau*
- ⇒ *Permettre aux étudiants de poursuivre des études de 3<sup>ème</sup> cycle*

#### Les actions réalisées :

Actions engagées	Indicateurs de réalisations (1)		Indicateurs de résultats (2)	
	AE engagé	Réalisations	Quantitatif	Qualitatif
Allocation régionale de recherche	AE : 950 400 € CP : -	38 dossiers instruits dont 30 éligibles	25 étudiants	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Élever le niveau de qualification des jeunes</li> <li>- Participer à la formation des jeunes étudiants au sein des unités de recherche du territoire</li> <li>- Améliorer les compétences au service de l'économie de la connaissance</li> </ul>
Dispositif régional des aides et allocations en faveur des étudiants inscrits à la réunion	AE : 1 629 000 € CP : 1 164 993 €	Session 2018/2019 : 4 024 dossiers instruits  Session 2019/2020 : 4 117 dossiers instruits	Session 2018/2019 : 2 900 bénéficiaires  Session 2018/2019 : 2 572 bénéficiaires	Accompagner l'élévation du niveau de qualification des jeunes Réunionnais en favorisant l'accès aux études supérieures
<b>TOTAL</b>	<b>AE : 2 579 400 € CP : 1 164 993 €</b>			

**SECTEUR : ÉDUCATION**

**Fiche Bilan d'activités 2019 par programme**

**Intitulé du programme** : Soutien à la recherche

⇒ *Soutenir et promouvoir une recherche de haut niveau*

⇒ *Accompagnement des projets innovants et structurants en matière de recherche sur le territoire réunionnais*

**Les actions réalisées :**

Actions engagées	Indicateurs de réalisations (1)		Indicateurs de résultats (2)	
	AP engagé	Réalisations	Quantitatif	Qualitatif
FA 1.02 - Soutien à l'observation et à la connaissance de la biodiversité et des milieux	AP : 85 930,82 € CP : -	1 projet		Améliorer la productivité et la qualité des produits de la ruche en valorisant davantage la ressource mellifère endémique et indigène de la biodiversité végétale de La Réunion.
FA 1.04 - Améliorer les compétences au service de l'économie de la connaissance	AP : 103 680,70 € CP : -	2 projets		- Étude des transferts des aléas cycloniques dans les milieux naturels que sont l'atmosphère, l'hydrosphère, la zone littorale et le lagon d'arrière-récif  - Acquérir des données sur la pratique physique et sportive à La Réunion et réalisation d'une plateforme Open Data
FA 1.05 - Renforcer l'état sanitaire et créer un hub de la recherche en santé et biotechnologies	AP : 274 319,36 € CP : -	3 projets		Développer un hub de la recherche en santé épidémiologique et biologique à la Réunion, permettant de renforcer l'état sanitaire des populations

**SECTEUR : ÉDUCATION**

**Fiche Bilan d'activités 2019 par programme**

**Intitulé du programme** : Soutien à la recherche

⇒ *Soutenir et promouvoir une recherche de haut niveau*

⇒ *Accompagnement des projets innovants et structurants en matière de recherche sur le territoire réunionnais*

**Les actions réalisées**

	<b>Indicateurs de réalisations (1)</b>		<b>Indicateurs de résultats (2)</b>	
FA 1.09 - Valorisation économique de la biodiversité tropicale	AP : 93 862,99 € CP : -	2 projets		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement de la production intégrée des amidons fonctionnels à haute valeur ajoutée à partir des plantes amylicées et micro-organismes</li> <li>- Solution innovante en bio-économie pour la préparation du compost amélioré pour la culture de la vanille</li> </ul>
<b>TOTAL</b>	<b>AP : 557 793,87 €</b> <b>CP : -</b>			

## Tableau de synthèse du bilan d'activités 2019

### Secteur : ÉDUCATION

Les Programmes	AP/AE engagé	Indicateurs de réalisation / Total CP réalisé	Indicateurs de résultats	Appréciation qualitative
<b>Fonctionnement des lycées Publics et privés (Détail en annexe 1)</b>	15 090 828 €	15 085 501 € Dont soldes antérieurs : 273 073 €	100 % des AE engagés et des CP réalisés au bénéfice de 47 011 élèves (50 lycées publics et privés)	
<b>Équipement des lycées publics et privés (Détail en annexe 2)</b>	8 074 032 €	9 300 378 € Dont soldes antérieurs : 4 473 676 €	94 % des AP engagés et 97 % des CP réalisés au bénéfice de 47 011 élèves (50 lycées publics et privés)	
<b>Mesures d'accompagnement secondaire (Détail en annexe 3)</b>	84 294 €	183 564 € Dont soldes antérieurs : 133 831 €	98 % des AE engagés et 63 % des CP réalisés	
<b>Subvention TOS des lycées Privés (annexe 4)</b>	1 093 125 €	1 093 125 €	100 % des AE engagés et des CP réalisés	Maintien du niveau d'intervention de la Région au regard de l'enveloppe transférée dans la DGD
<b>Valorisation resto scolaire</b>	29 549 €	-	42 % des AE engagés  25 993 repas / jour	Mise en place de 2 actions sur l'année scolaire 2019-2020 : - Valorisation des cafétérias publiques / projets de prévention autour de l'alimentation

				- Mise en place des « Semaines péi » et du concours « Recettes lontan »
--	--	--	--	---

Les Programmes	AP/AE engagé	Indicateurs de réalisation / Total CP réalisé	Indicateurs de résultats	Appréciation qualitative
<b>Aide aux Manuels Scolaires</b>	3 800 000 €	1 963 330 € Dont soldes antérieurs : 142 875 €	100% des AE engagés et 87 % des CP réalisés  18 896 lycéens bénéficiaires du dispositif aide aux manuels scolaires au 31/12/19	Réduire les charges des familles dans la location ou l'acquisition de manuels scolaires

<b>POP Génération 3 Volet connexion internet pour les familles modestes</b>	400 000 €	178 989 € Dont soldes antérieurs : 129 660 €	100 % des AE engagés et 56 % des CP réalisés  473 élèves bénéficiaires au 31/12/19	Contribuer au pouvoir d'achat
<b>Plan Ordinateur Portable Volet équipement</b>	5 500 000 €	8 888 200 € Dont soldes antérieurs : 4 919 200 €	100 % des AP engagés et 98 % des CP réalisés  15 296 élèves bénéficiaires au 31/12/19  42 entreprises partenaires	Réduire la fracture numérique entre les lycéens et apprentis. Favoriser l'appropriation des nouvelles technologies par les élèves dès la seconde.
<b>Equipements et construction universitaire (Détail en annexe 5)</b>	1 659 902 €	1 772 023 € Dont soldes antérieurs : 1 763 023 €	96 % des AP engagés et 63 % des CP réalisés	

<b>POP Génération 3 Volet connexion internet pour les familles modestes</b>	400 000 €	178 989 € Dont soldes antérieurs : 129 660 €	100 % des AE engagés et 56 % des CP réalisés  473 élèves bénéficiaires au 31/12/19	Contribuer au pouvoir d'achat  Réduire la fracture numérique entre les lycéens et apprentis. Favoriser l'appropriation des Accompagner les projets d'excellence et les structures d'enseignement supérieur
<b>Mesures d'accompagnement Supérieur (Détail en annexe 6)</b>	2 064 210 €	1 837 538 € Dont soldes antérieurs : 629 744 €	100 % des AE engagés et 94 % des CP réalisés	

<b>Les Programmes</b>	<b>AP/AE engagé</b>	<b>Indicateurs de réalisation / Total CP réalisé</b>	<b>Indicateurs de résultats</b>	<b>Appréciation qualitative</b>
<b>Aide en faveur des étudiants (Détail en annexe 7)</b>	2 579 400 €	2 516 611 € Dont soldes antérieurs : 1 351 618 €	100 % des AE engagés et 96 % des CP réalisés	- Contribuer au pouvoir d'achat - Permettre aux étudiants de poursuivre des études de 3e cycle
<b>Soutien à la recherche (Détail en annexe 8)</b>	557 794 €	528 085 € de soldes antérieurs	43 % des AP engagés et 47 % des CP réalisés	Projets de recherche d'intérêt régional ou intéressant les secteurs stratégiques de la spécialisation intelligente du territoire (S3)
<b>Actions en faveur de la jeunesse</b>		13 139 €	100 % des CP réalisés	Actions partenariales en faveur de la Jeunesse
<b>Frais de gestion et étude</b>	62 914 €	62 416 €	100 % des AE engagés et 96 % des CP réalisés	

Les Programmes	AP/AE engagé	Indicateurs de réalisation / Total CP réalisé	Indicateurs de résultats	Appréciation qualitative
<b>Construction, réhabilitation, extension, rénovation thermique et maintenance des lycées publics</b>	16 638 406 €	24 805 083 €	90 % des AE engagés et 66 % des CP réalisés	Augmenter les capacités d'accueil des lycées et autres infrastructures universitaires



## **SYNTHÈSE DES INDICATEURS DU PILIER 1**

### **FAVORISER LA RÉUSSITE DES JEUNES DANS LEUR PARCOURS SCOLAIRE ET D'ÉTUDES**

<b>INDICATEURS DE RÉALISATION</b>				
	Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2019	Taux de réalisation depuis 2016
1.1	Nombre de personnes ayant été accueillies dans une structure d'information sur l'orientation	35 808	17 696	88 %
1.2	Nombre d'étudiants bénéficiaires d'aides individuelles	22 077	3 393	98 %
1.3	Nombre de lycéens et apprentis bénéficiaires d'aides individuelles	109 262	20 436	76 %
1.4	Nombre de bénéficiaires d'aides individuelles pour la formation professionnelle (CFR)	7 113	1 015	83 %

### **FAVORISER L'ACCÈS AU NUMÉRIQUE ET A INTERNET**

<b>INDICATEURS DE RÉALISATION</b>				
	Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2019	Taux de réalisation depuis 2016
6.14	Nombre de lycéens et apprentis bénéficiaires d'aides individuelles : Plan Ordinateur Portable	73 000	15 296	81 %

### **AMÉLIORER LES CONDITIONS DE TRAVAIL DANS LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET D'ENSEIGNEMENT**

<b>INDICATEURS DE RÉALISATION</b>				
	Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2019	Taux réalisation depuis 2016
1.6	Nombre d'établissements d'éducation et de formation construits / réhabilités / ayant fait l'objet d'une maintenance	30	19	63 %
1.7	Capacité d'accueil des établissements d'éducation	49 199	48 895	99 %

<b>INDICATEURS DE RÉSULTAT</b>				
	Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2019	Taux réalisation depuis 2016
1.9	Part de produits locaux dans la restauration scolaire	50 %	47 %	94 %

**CONTRIBUER A L'ELEVATION DU NIVEAU DE QUALIFICATION DES JEUNES RÉUNIONNAIS**

<b>INDICATEURS DE RÉALISATION</b>				
	Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2019	Taux réalisation depuis 2016
1.10	Nombre de nouvelles formations professionnelles ouvertes chaque année en formation initiale sous statut scolaire et apprentissage	130	10	65%
1.11	Nombre d'apprentis	23 080	4 067	76 %
1.14	Nombre de stagiaires de la formation professionnelle	54 803	7 087	72 %

<b>INDICATEURS DE RÉSULTAT</b>				
	Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2019	Taux de réalisation depuis 2016
1.12	Taux de réussite au diplôme d'apprentissage	70 %	79 %	113 %
1.13	Taux d'insertion professionnelle des apprentis	37 %	52 %	141 %
1.15	Taux de réussite aux diplômes de la formation professionnelle	80 %	57 %	63 %
1.16	Taux d'insertion professionnelle des stagiaires de la formation professionnelle	50 %	23 %	50 %

# BILAN D'ACTIVITÉS 2019 DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION

## PILIER 2 : ENGAGER LA 2<sup>EME</sup> GÉNÉRATION DES GRANDS CHANTIERS RÉUNIONNAIS

### Préambule

La Région Réunion exerce des compétences en matière d'aménagement du territoire, elle est également responsable de la définition sur son territoire des orientations en matière de développement économique, elle assure l'entretien et les investissements sur le réseau routier national et peut également participer au financement du logement. Ses compétences dans ces domaines ont été renforcées par la loi NOTRe du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République. Ainsi, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la Région est-elle devenue autorité organisatrice des transports publics interurbains.

La Région Réunion s'est engagée dans une politique volontariste en matière de grands chantiers dès l'année 2010, notamment au travers des accords de Matignon et de la mise en œuvre d'un plan de relance de la commande publique. Celle-ci se poursuit sur la mandature (2015-2021), sans pour autant se désengager de chantiers plus modestes mais qui, au quotidien, contribuent à améliorer le cadre de vie des Réunionnais, telle l'amélioration du logement.

En 2019, la collectivité régionale a continué à soutenir les grands projets de territoire (ports, aéroports, Ecocité,...) dans chaque micro-région. De même, les grands chantiers routiers se sont poursuivis, comme la Nouvelle Route du Littoral et le nouveau franchissement de la rivière des Galets. En matière de déplacements, le développement des transports collectifs reste une priorité, avec en particulier le projet-phare régional RUN RAIL entre Ste-Marie et St-Denis. Enfin, l'effort en faveur des communes dans la réalisation des équipements de proximité et des familles dans le secteur du logement a été maintenu.

Le bilan financier de l'exercice 2019 consacré à la mise en œuvre **du pilier 2 « Engager la 2e génération des grands chantiers réunionnais »** a ainsi mobilisé une enveloppe globale **de l'ordre de 117 millions d'euros** en capacité d'engagement et de **302 millions d'euros** en crédits de paiement.

**Les retombées économique pour le BTP de la commande publique directe et indirecte de la Région du pilier 2 et les travaux de construction et de réhabilitation du patrimoine bâti Régional représentent un volume de 312,33 M€ , soit un équivalent de 2 659 emplois consolidés ou créés pour l'année 2019**

Certains projets ont par ailleurs bénéficié de financements partenaires : ainsi, pour la Nouvelle Route du Littoral un **montant de 100 M€ a été versé à la collectivité en 2019 par l'AFITF.**

Les actions 2019 conduites dans le cadre du 2<sup>e</sup> pilier et rapportées dans le cadre du présent bilan d'activité s'articulent, pour mémoire, autour des cinq priorités suivantes :

**1) Aménager et développer le territoire pour relever le défi de la pauvreté et pour la création d'emplois à travers les projets de territoires** que sont les projets d'Ecocité Insulaire et Tropicale dans l'Ouest, du Pôle Portuaire Industriel et Énergétique de Bois Rouge dans l'Est et de développement des plate-formes aéroportuaires du Nord et du Sud.

**2) Les travaux de la Nouvelle Route du Littoral sécurisée**, avec la poursuite des travaux du grand viaduc maritime, des digues entre St-Denis et La Possession, encadrés par un important dispositif de management environnemental du projet. Par ailleurs, les études et procédures relatives au projet de nouveau pont sur la rivière Saint-Denis se sont poursuivies de façon très opérationnelle (obtention des autorisations administratives, consultation et premières attributions de marchés de travaux) afin de préparer la phase chantier prévue dès 2020. Quant au projet Nouvelle Entrée Ouest de Saint-Denis, la CNDP, qui devait obligatoirement être saisie compte tenu des caractéristiques du projet, a décidé de l'organisation d'un débat public préalable sous sa direction. Il devrait se dérouler en 2020.

**3) La politique régionale de mobilité durable et la mise en œuvre d'actions en faveur des transports collectifs et des modes de déplacements alternatifs**, avec la poursuite d'une politique volontariste en faveur de l'efficacité des transports en commun et de l'intermodalité, qui se décline à travers un vaste programme d'actions, et s'articule principalement autour de la mise en œuvre du Réseau Régional de Transport Guidé (R.R.T.G.), en particulier le projet RUN RAIL entre Sainte-Marie et St-Denis, de l'accompagnement technique et financier des projets de transports menés par les A.O.M.D. dans le cadre du POE FEDER 2014-2020 mais aussi, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, de l'exercice des compétences transports interurbains transférées à la Région dans le cadre de la loi NOTRe.

**4) Le réseau routier national : une maintenance soutenue – des investissements accompagnant le développement – une plus grande attractivité du territoire – l'amélioration de l'image**, avec notamment la poursuite des travaux du nouveau franchissement de la rivière des Galets, la poursuite des travaux de renforcement de chaussées et de confortement d'ouvrages d'art, la réalisation de nouvelles concertations publiques concernant notamment les liaisons RN1/RN1C/RN5 à St Louis et la construction d'un nouveau tronçon sécurisé de RN5 entre les Aloès et Îlet Furcy.

**5) Une politique régionale de grands travaux pour la réalisation d'équipements de proximité dans les communes et l'amélioration du quotidien des familles réunionnaises**, avec, d'une part, la poursuite de la politique d'aide aux communes, notamment en faveur des petites communes, de la zone des Hauts et des quartiers prioritaires de la politique de la ville et, d'autre part, la continuité des actions pour l'amélioration du quotidien des familles réunionnaises en matière de logements à travers notamment l'amélioration du parc privé et la réhabilitation du parc locatif social avec accession à la propriété.

# **1. L'AMÉNAGEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE POUR RELEVÉ LE DÉFI DE LA PAUVRETÉ ET DE LA CRÉATION D'EMPLOIS**

L'aménagement et la construction de **La Réunion de demain** doivent contribuer à apporter une réponse sur Les sujets d'emplois, de précarité et de pauvreté. **Elle** doit être pensée et se construire dès aujourd'hui pour répondre aux ajustements nécessaires en termes d'équilibre du territoire et de développement économique.

C'est dans ce contexte que la mandature régionale soutient des grands projets de territoires de chaque micro-région, qui ont vocation à répondre à la problématique de l'emploi et du pouvoir d'achat, par l'identification de projets économiques majeurs, compétitifs et créateurs d'emplois.

## **1.1. Pour le bassin de vie Est**

### **Le futur Pôle Portuaire Industriel et Énergétique de Bois Rouge**

La micro-région Est ne dispose pas de l'ancrage dont bénéficient les autres bassins de vie pour construire son développement (absence de grandes infrastructures portuaire ou aéroportuaire, activités déjà développées). Plus encore que dans les autres bassins, le développement territorial du bassin de vie de l'Est nécessite du volontarisme dans les choix stratégiques d'aménagement.

Ainsi, pour répondre à cette problématique, l'ambition de la Commune de Saint-André et de la CIREST, accompagnées par la Région Réunion, est de créer sur le site de Bois Rouge un Pôle Portuaire, Industriel et Énergétique. A cet effet, un GIP dénommé « Pôle Portuaire, Industriel et Énergétique de Bois Rouge » (PPIEBR) a été constitué en octobre 2015 entre la Commune de Saint-André, la CIREST et la Région afin de mener les études nécessaires à la réalisation de ce pôle. La création du GIP a été approuvée par arrêté préfectoral du 23/05/2016.

Entre 2015 et 2018 le GIP a porté les études suivantes pour un montant total de 1 198 746,12 €, avec une participation de la Région à hauteur de **468 316,25 €** (soit 39%) :

<b>Intitulé étude</b>	<b>Montant</b>	<b>Part Région</b>
Étude stratégique de développement portuaire à La Réunion intégrant la faisabilité du PPIEBR	387 637,00 €	220 946,54€
Étude de desserte du site et mesures compensatoires hydrauliques	292 109,12 €	97 369,71 €
Étude pour la création d'une centrale de production d'énergie ORC-ETM	209 000,00 €	46 666,67 €
Étude de faisabilité pour la création d'un Data Center	100 000,00 €	33 333,33 €
Étude de faisabilité pour la création d'un terminal Gaz Naturel Liquéfié	120 000,00 €	40 000,00 €
Étude de faisabilité pour la création d'une plateforme logistique	90 000,00 €	30 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 198 746,12 €</b>	<b>468 316,25</b>

L'étude stratégique a permis de retenir un scénario de développement comprenant, pour la partie terrestre, la création d'une Ecotechnoport à dimension internationale basée sur la valorisation de l'eau de mer (notamment profonde) et, dans un deuxième temps pour la partie maritime, il est envisagé de construire un nouveau port maritime qui serait complémentaire du GPMDLR.

Avec le projet d'Ecotechnoport, la CIREST a été désignée « Territoire d'industrie » lors du Conseil national de l'industrie du 22 novembre 2018 et un protocole a été signé par l'État, la Région, la Banque des Territoires, et BPI France pour établir un contrat de Territoire d'industrie pour 2019-2022. Dans le cadre de ce protocole, le GIP a établi des partenariats avec divers organismes et entreprises (Naval Energies, Bardot Ocean, Fondation Sophia Antipolis, Bretagne Ocean Power, Albioma, Digital Réunion, Technopole de La Réunion, ...). Un Appel à Manifestation d'Intérêt a également été lancé avec Bretagne Développement Innovation et Bretagne Ocean Power.

En 2019, en tant que membre du GIP, la Région a participé à hauteur de **28 573,13 €** au budget d'investissement du GIP sur un total de 134 638,90 € (soit 21%) pour financer :

- Une étude de préféabilité financière pour l'implantation d'un terminal Gaz Naturel Liquéfié (GNL) à La Réunion, d'un coût total de 15 000€ ;
- La Sécurisation d'urgence du pont de Bois Rouge : étude de diagnostic, mise en place de panneaux signalétique, mission de surveillance et travaux de sécurisation du Pont de Bois Rouge, d'un coût total de 119 638,9 €.

Quant au budget de fonctionnement, les recettes en fonctionnement de l'exercice 2018 étant excédentaires, le GIP a procédé à un report sur l'exercice 2019 et n'a donc pas sollicité de participation des membres du GIP.

**Pour le bassin de vie Est :**

**Chapitre 905 - nature 204181/204182**

**AP : 28 573,00 €**

**CP : 52 155,00 €**

## **1.2. Pour le bassin de vie Ouest**

### **Ecocité Insulaire et Tropicale**

Le développement harmonieux de ce territoire passe par le projet cœur d'agglomération, comprenant les espaces urbains du Port, de La Possession et de Saint-Paul / Cambaie, porté par le Territoire de la Côte Ouest (TCO), et labellisé Ecocité Insulaire et Tropicale. Cette Ecocité, qui accueillera 35 000 logements à l'horizon 2045, a vocation à être attractive, innovante et à être créatrice d'emplois et d'activités pour ce bassin de vie.

Le Groupement d'Intérêt Public « Ecocité La Réunion » a été créé le 12 décembre 2018 pour assurer le **pilotage stratégique et le suivi** de la conduite et du financement des actions relevant de l'Ecocité. Le GIP est constitué de sept membres fondateurs : la Commune de Saint-Paul, la Commune du Port, la Commune de La Possession, le Territoire de la Côte Ouest (TCO), le Département, la Région et l'État.

En 2019, la Région Réunion a apporté sa quote part à hauteur de 69 625 €, au budget de fonctionnement du GIP, correspondant à ses droits statutaires au sein du groupement (soit 15%) et à hauteur de 174 639 € (soit 15,9%) au budget d'investissement de la structure, qui s'élevait à 1 098 580 €.

	<b>Actions</b>
<b>Missions Transversales</b>	Actualisation du Plan Guide
	Actualisation du Schéma des mobilités et son plan d'actions (Complément Port / Possession et mise à jour Saint Paul)
	Accompagnement à la rédaction du projet partenarial d'aménagement (PPA)
	Production de la maquette numérique de l'Écocité
	Stratégie de marketing territorial, de concertation, de communication de l'Écocité et outils de mise en œuvre
<b>Missions spécifiques : Saint Paul / Cambaie Oméga</b>	Étude d'impact Cambaie Oméga
	Relevé environnemental (faune, flore, acoustique, etc.) sur le site Cambaie Oméga
	Concertation préalable sur l'opération publique d'aménagement Tranche 1 Cambaie
	Dossier de création de ZAC Cambaie Oméga
	Appui à la conduite de projet Cambaie Oméga
<b>Missions spécifiques : Le Port</b>	Étude de conception d'un urbanisme éphémère et Place Aimé Césaire
	Actualisation de la programmation et du modèle économique (maquette financière) du Pôle d'Aménagement et de Construction Durable
	Montage technico-économique du dossier de dérogation réglementaire du projet de valorisation des eaux traitées en sortie de station d'épuration

Par ailleurs et afin de rentrer dans une étape opérationnelle de mise en œuvre de ce projet, le GIP Ecocité La Réunion s'est engagé dans l'élaboration d'un Projet Partenarial d'Aménagement qui sera soumis pour avis à ces membres début 2020. A ce titre, la Région Réunion sera amenée à ce prononcer sur le projet de PPA en lien avec ses compétences et les priorités régionales.

Le Projet Partenarial d'Aménagement (PPA) a pour objectif principal la poursuite de la démarche Ecocité sur la période 2020-2030 en mettant en œuvre une stratégie d'interventions coordonnées durant 10 ans et intégrées sur les 5 000 hectares du cœur d'agglomération du Territoire de la Côte Ouest.

### **Le Grand Port Maritime de La Réunion (GPMDLR)**

Le GPMDLR, poumon économique de notre Île et principale porte d'entrée et de sortie des marchandises, est un outil essentiel au développement économique et à la création d'emplois.

Le GPMDLR est en effet situé au carrefour des routes maritimes de l'Océan Indien. À ce titre, il doit faire face à la forte croissance du trafic attendu pour occuper une place significative dans le commerce maritime régional et conforter son positionnement de hub de transbordement régional.

En 2019, le GPMDLR a contribué au projet d'Ecotechnopole de Bois Rouge à travers une collaboration notamment sur la rédaction du cahier des charges relatif à l'étude de faisabilité pour la création d'un terminal Gaz Naturel Liquéfié. Il a également soutenu la candidature du projet d'Ecotechnoport de Bois Rouge dans le cadre de l'appel à projet Territoire d'Innovation.

## **La Zone Arrière Portuaire (ZAP)**

En arrière des installations portuaires se situe la Zone Arrière Portuaire (ZAP) qui présente des enjeux pour le développement du Grand Port Maritime, mais plus largement pour le développement du bassin Ouest.

Les études portées par le TCO et le GPMDLR sur cet espace devraient aboutir à un projet partagé d'aménagement répondant aux besoins de développement du Port, mais plus largement aux besoins de développement économique de l'Île.

### **Pour le bassin de vie Ouest:**

#### **Chapitre 905 - nature 204181/ 204182**

**AP : 174 639,00 €**

**CP : 105 723,00 €**

#### **Chapitre 935 - nature 657382**

**CP : 69 625,00 €**

## **1.3. Pour le bassin de vie Sud**

### **L'aéroport de Pierrefonds et le développement de sa zone d'activité**

L'aéroport de Pierrefonds est exploité par le Syndicat Mixte de Pierrefonds (SMP). Il est constitué de cinq membres qui contribuent à son budget et à ses dépenses. La Région contribue à hauteur de 15 %.

A ce titre, en 2019, la Région a poursuivi son accompagnement dans le cadre du Plan de Relance mis en place par le Syndicat Mixte pour la période 2014-2017, avec le paiement, à hauteur de 42 906 €, de sa part correspondant aux travaux engagés sur les exercices précédents.

La Région a également approuvé sa contribution financière au budget de fonctionnement du Syndicat Mixte pour un montant de 238 995 €, soit 15 % de ce budget.

### **Pour le bassin de vie Sud :**

#### **Chapitre 908 - nature 204181/204182**

**CP : 42 906,00 €**

#### **Chapitre 935 - nature 6561**

**AE : 238 995,00 €**

**CP : 238 995,00 €**



## **1.4. Pour le bassin de vie Nord**

### **La SA Aéroport Réunion Roland Garros (SAARG)**

L'aéroport Réunion Roland Garros est la principale porte d'entrée et de sortie des personnes à La Réunion. En 2019, la collectivité a apporté un soutien technique à la SA ARRГ sur l'élaboration de son Schéma de Composition Générale. Celui-ci a pour but de définir, avec l'ensemble des partenaires, le schéma d'aménagement à long terme dans lequel viendront s'inscrire les réalisations destinées à satisfaire les besoins de l'aéroport, notamment en interface avec le projet RunRail et le développement de la Zone d'Activité Aéroportuaire Pierre Lagourgue.

### **La Zone d'Activité Aéroportuaire Pierre Lagourgue**

La Zone d'Activités Pierre Lagourgue dispose d'une surface commercialisable globale de 20 hectares subdivisée en 3 zones :

- ZA (Affaire/Commerces/Tertiaire) : 6 hectares dont 3 vacants ;
- ZB (Production/Transformation/Services aux entreprises) : 10 ha dont 3,5 vacants ;
- ZC (Logistique/Fret) : 4 ha dont 2,5 vacants.

Soient environ 9 ha de terrains à aménager.

## **1.5. Mesures visant à améliorer la desserte aérienne de l'île : le développement d'Air Austral à travers la SEMATRA**

La SEMATRA est une Société d'Économie Mixte Locale créée en 1990, en application de l'article L.4433-21 du code général des collectivités territoriales qui permet aux régions d'outre-mer de créer des sociétés d'économie mixte ayant pour objet le transport aérien. Elle a pour objet social « *le transport sous toutes ses formes, notamment, par prises de participation dans des sociétés d'exploitation et toute activité d'intérêt général complémentaire* ». Elle a ainsi permis la création d'Air Austral, qui est une société anonyme à Conseil d'Administration, et dont le capital est détenu majoritairement par la SEMATRA.

En 2016, la Région et la CDC, actionnaires de la SEMATRA, ont décidé de participer à une augmentation de capital de 48 M€ de la SEM (dont 38 M€ Région et 10 M€ CDC) pour lui permettre d'accompagner, en investisseurs avisés, le développement de la filiale Air Austral. Les sommes ont été versées en avances en comptes courants d'associés rémunérées en 2016/2017 et l'augmentation de capital d'Air Austral a été réalisée en mai 2019. La SEMATRA détient désormais 92% du capital social d'Air Austral.

Sur 2018-2019 (exercice clos au 31/03/2019), Air Austral a transporté 1 186 140 passagers sur l'ensemble de ses destinations et réalisé un chiffre d'affaires de 394,44 M€. Elle a également fait le choix de renouveler sa flotte moyen courrier composée de 3 avions (2 Boeing 737 800 et 1 ATR 72 500) pour les remplacer par 3 nouveaux appareils de type A220-300 afin d'homogénéiser et de rationaliser sa flotte.

Enfin, il convient de souligner la mise en œuvre en 2019 de l'accord de partenariat stratégique conclu en octobre 2017 entre Air Austral et Air Madagascar. La compagnie régionale détient depuis janvier 2019, via sa filiale Austral Invest, 44 % du capital d'Air Madagascar. Ce partenariat devrait évoluer en lien avec l'ambition du Gouvernement malgache, dans le cadre du programme présidentiel Initiative Emergence Madagascar, de doubler le nombre de touristes en 3 ans avec une révision du business plan d'Air Madagascar.

## **2. LA POURSUITE DU CHANTIER DE LA NOUVELLE ROUTE DU LITTORAL SÉCURISÉE ET NOUVELLE ENTRÉE OUEST DE SAINT-DENIS**

### **2.1. La Nouvelle Route du Littoral : un axe sécurisé et multimodal**

A ce jour, onze marchés de travaux ont été notifiés. Ils portent sur les travaux préparatoires (accès aux différents sites en chantier) et les grands travaux maritimes. Les travaux préparatoires sont achevés depuis 2015. L'échangeur de La Possession a été réceptionné en 2016 et la réception du viaduc de la Grande Chaloupe a été prononcée le 03 août 2017.

<b>Intitulé</b>	<b>Objet</b>	<b>Attributaire</b>	<b>Montant M€ HT</b>	<b>Avancement (% mandaté)</b>	<b>Fin travaux</b>
MT 1a	Accès St Denis	SAS	0,8	soldé	04/2015
MT 1b	Accès Gde Chaloupe	SAS	0,31	soldé	06/2014
MT 1c	Accès La Possession	SBTPC	5,37	soldé	09/2014
MT 1d	Bretelles provisoires La Possession	SAS	1,63	soldé	11/2016
MT 2	Échangeur La Possession phase 1	GTOI/SBTPC/ Vinci CT	45,3	soldé	10/2016
MT 3	Viaduc 5,4km	Vinci GP/ Bouygues/Dodin/ Demathieu	692,6 <sup>(1)</sup>	95,7 %	Fin 2020
MT 4	Viaduc Grande Chaloupe	Eiffage/SAIPEM/ Razel/NGE/ Guintoli	34,6	DGD en cours	08/17
MT5.1	Digues 4 sect° - 3,6 km	GTOI/SBTPC/ Vinci CT	501,7 <sup>(2)</sup>	93,9 %	1 <sup>er</sup> trim. 2021
MT5.2	Digue Gde Chaloupe – La Poss° - 2,7 km	GTOI/SBTPC/ Vinci CT	298	17,1 %	Médiation en cours
MT7	Échangeur de St Denis	PICO OI/ETPO Réunion/EPTO/ ROCS	10,7	36,6 %	Fin 2020
MT9	Equipements gestion de trafic Energie HT-BT	SPIE City Networks / SATELEC / GRANIOU OI	9,9	0 %	<sup>(3)</sup>

<sup>(1)</sup> Le marché MT3 a fait l'objet d'une décision de poursuivre augmentant le montant de 659,6 M€ à 692,6 M€, le 20 mai 2019.

<sup>(2)</sup> Le marché MT5.1 a fait l'objet d'une décision de poursuivre augmentant le montant de 437,72 M€ à 501,72 M€, le 12 juillet 2018.

<sup>(3)</sup> Le marché MT9 a été notifié le 30 décembre 2019. Il se compose d'une Tranche Ferme et de cinq Tranches Optionnelles.

Une dizaine de marchés de travaux reste à attribuer pour achever l'opération.

## **Les mandatements pour la NRL, au titre de 2019, s'élèvent à 149,6 M€ TTC.**

### **2.1.1. Consistance physique de l'avancement des travaux à fin 2019**

- Les travaux préparatoires sont terminés ;
- L'échangeur de la Possession (MT2) a été réceptionné et sera mis en service lors du raccordement de la NRL ;
- Les travaux du Viaduc de la Grande Chaloupe (MT4) sont terminés, les opérations de réception sont réalisées et le décompte général a été établi ;
- La dernière de 48 piles a été posée en mars 2019. La barge de pose des piles « Zourite » a été repliée et a quitté La Réunion en février 2020. Le dernier voussoir, sur plus de 1 300, pièces pour finir le tablier a été posé fin avril 2019 et le lanceur a été complètement démonté. Les opérations de démontage des usines de préfabrication des piles et voussoirs du Grand Viaduc, débutées en février 2019 sont en cours d'achèvement. Le Groupement poursuit la pose des tapis anti-affouillement au pied de chaque pile. Elle devrait se terminer le deuxième semestre 2020. Les travaux de finition (corniche caniveau, étanchéité et couches de forme...) sont en cours et se dérouleront jusqu'au deuxième semestre 2020.
- La réalisation des digues 1ère phase (MT5.1) s'est poursuivie sur l'année 2019, notamment grâce à l'approvisionnement à partir d'andains et d'épierrage. Les travaux de la digue inférieure de la digue « D1 » côté Saint-Denis sont achevés. Les travaux de la digue supérieure « D1 » se poursuivent (réalisation des murs chasse mer et remblais supérieurs). Les travaux de la digue supérieure « D2 » ont repris à la fin de la construction du Viaduc 5 400 (mi-2019). Les travaux de la digue inférieure « D3 » sont achevés et les travaux de la digue supérieure « D3 » étaient en cours en 2019. Les travaux de la digue D4 sont terminés pour la digue inférieure et sont en cours pour la digue supérieure.
- La réalisation de la digue D5 est fortement ralentie. Les travaux de la souille ont été terminés en octobre 2019. Toutefois, par courriers datés du 28 août 2019 et 23 septembre 2019, le groupement a demandé dans un premier temps un nouvel ajournement du marché pour finir par déclarer qu'il démobilisait ses moyens sans délai et sollicitait la résiliation pour motif d'intérêt général. Ce refus d'exécuter le contrat est un motif recevable de résiliation pour faute. cependant des négociations ont été engagées fin 2019 sous l'égide de M. le Secrétaire d'État aux Transports afin de rechercher des solutions pour poursuivre l'exécution de ce contrat.
- Après la période de préparation débutée en août 2018, l'Ordre de service de démarrage des travaux de l'échangeur de Saint Denis (MT7) a été émis le 04 mars 2019. Les micropieux des piles P1, P2 et de la culée C3 sont terminés. Les travaux de fouille de la culée C0 ont débuté en vue d'un démarrage des micropieux début 2020.

### **2.1.2. Suivi et évaluation environnementale en continu**

- L'important dispositif de management environnemental du projet (référénts environnement du maître d'ouvrage, du maître d'œuvre et des entreprises, assistant à maîtrise d'ouvrage environnement, contrôles extérieurs et suivis spécialisés...) a été maintenu en 2019 sous le contrôle des services de l'État et des comités technique et scientifique qui se sont réunis à trois reprises au cours de cette année.

- Ce dispositif a permis de suivre les impacts réels du projet sur l'environnement qui s'avèrent bien maîtrisés et moindres que ceux évalués en phase d'études, avec une bonne opérationnalité des mesures d'évitement, de réduction et de suivi mises en place. Les résultats de ces suivis sur l'année 2019 viennent confirmer la comparaison effectuée en 2018 entre les impacts estimés à l'origine et les impacts réels au travers d'un bilan environnemental à mi-parcours de l'opération.
- La mise en œuvre des mesures compensatoires et d'accompagnement se poursuit : sur les 17 mesures prescrites, une était achevée et 16 étaient en cours en 2019. Cette année a notamment été marquée par l'achèvement de l'ensemble des Plans de Conservation d'espèces animales (oiseaux et mammifères marins) et végétales ainsi que la poursuite des actions de restauration des plages de ponte pour les tortues marines, de sensibilisation des usagers de la mer au respect de la charte d'approche des mammifères marins et de restauration écologique de reliques de forêt semi-sèche sur le massif de la Montagne. L'année 2019 a également connu le lancement des études relatives à la restauration de la « maritimité » de la falaise sur 1 km au niveau de la section en viaduc, à la définition de gîtes artificiels pour les oiseaux marins et à la lutte biologique contre la liane papillon.

### 2.1.3. Financements

La Région Réunion a poursuivi sa démarche de sécurisation et d'optimisation des financements de l'opération au cours de l'année 2019.

#### **FEDER**

Pour mémoire, dans le cadre du premier dossier Grand Projet, la Région a perçu 80 M€ du FEDER sur la période de programmation du PO FEDER 2007-2013.

Le second dossier Grand Projet NRL pour le PO FEDER 2014-2020 déposé fin 2016, a été validé le 4 avril 2017, pour un montant maximum de 150 M€. Toutefois, le relevé de décision du 17 avril 2017 prévoyait un plan de financement arrêté à 100 M€.

A ce titre, fin 2018, un montant de 90 M€ était versé à la Région, le solde de 10 % ne pouvant être sollicité à ce jour qu'à l'achèvement de l'opération. En 2019, aucun versement FEDER n'a donc été effectué, les montants cumulés versés atteignant déjà le seuil maximum de 90 %.

Le 26 décembre 2019, l'Autorité de Gestion a notifié la décision modificative n°1 au relevé de décision FEDER initial modifiant le plan de financement et déplaçant les dépenses retenues éligibles. De ce fait, le montant de la subvention FEDER a pu être porté à 117,27 M€ ce qui permettra de faire une nouvelle demande d'acompte courant 2020.

#### **Agence de Financement des Infrastructures de Transport de France (AFITF)**

Conformément aux accords de Matignon, la seconde tranche de financement de l'AFITF a été obtenue en 2016. Elle a donné lieu à la signature d'un avenant le 10 novembre 2016. Celui-ci porte le montant total de la subvention de l'AFITF à 509 M€. A ce titre, un montant de 100 M€ a été versé à La Région en 2019 conformément aux engagements de l'AFITF.

#### **Prêts Caisse des Dépôts et Banque Européenne d'Investissement (BEI)**

Pour mémoire la Région bénéficie d'une capacité d'emprunt à des conditions extrêmement favorables (taux et durée) à hauteur de 622 M€ auprès de la Caisse des Dépôts et de 450 M€ auprès de la Banque Européenne d'Investissements (BEI).

## 2.1.4. Contentieux

### **Contentieux relatifs aux autorisations de travaux de la NRL**

La légalité des autorisations administratives « Loi sur l'eau », « Espèces protégées » et « Concessions d'utilisation du Domaine Public Maritime » a été confirmée en 2016 par le Tribunal Administratif de La Réunion. Si la SREPEN / FNE n'a pas poursuivi ses actions, l'association ATR-FNAUT a fait appel devant la Cour administrative d'appel de Bordeaux. Toutes ces requêtes ont été déposées en août 2016. Après instruction, ces requêtes ont été rejetées en décembre 2018. L'ensemble des autorisations de travaux de la Nouvelle Route du Littoral sont donc confirmées à ce jour.

### **Contentieux relatifs au schéma départemental des carrières et au projet d'intérêt général (PIG)**

Après avoir été écartés en premier instance, les recours sur la procédure de mise à jour du schéma départemental des carrières ont été portés en appel devant la Cour administrative d'appel de Bordeaux en août 2016. Cette dernière a annulé l'arrêté du Préfet de La Réunion approuvant la mise à jour du Schéma Départemental des Carrières, jugeant qu'une évaluation environnementale aurait été nécessaire.

L'État et la Région ont formé un pourvoi en cassation qui était en cours d'instruction en 2019.

En parallèle, la SCPR, pétitionnaire du dossier de Ravine du Trou, a fait la démonstration que le projet de carrière qu'elle portait était bien compatible avec le Schéma Départemental des Carrières de 2010, ce qui a permis l'instruction de sa demande et la délivrance de son autorisation.

En septembre 2017, l'arrêté du Préfet qualifiant le projet de carrière de Ravine du Trou de projet d'intérêt général a fait l'objet de deux recours au Tribunal Administratif de La Réunion. Leur instruction s'est poursuivie au cours de l'année 2019.

Sur le plan des procédures et autorisations, l'exploitation de Ravine du Trou est conditionnée par :

- la modification du PLU de St Leu afin qu'une exploitation de carrière ne soit pas incompatible avec ce document de planification. L'arrêté de PIG permet de procéder à cette modification, malgré l'opposition de la commune. Le Préfet a engagé la procédure et le PLU a été modifié par arrêté préfectoral du 5 décembre 2018 ; Cet arrêté a fait l'objet d'un recours en annulation devant le Tribunal Administratif de la Réunion, le 05 février 2019 et l'instruction est en cours.
- L'autorisation « ICPE » d'exploitation a été obtenue le 28 décembre 2018 ; plusieurs recours ont été déposés pour lesquels le juge des référés a ordonné le 29 avril 2019 la suspension de l'exécution de l'arrêté dans l'attente d'un jugement au fond par le Tribunal administratif de La Réunion (instruction en cours en 2019). Des pourvois pour annuler et suspendre cette décision du juge des référés ont été introduits par l'État, la Région et la SCPR et étaient majoritairement en cours d'instruction en 2019.
- Les autorisations de défrichement et d'exploitation ont été obtenues le 9 novembre 2018. Plusieurs recours ont été déposés pour lesquels le juge des référés a ordonné le 29 avril 2019 la suspension de l'exécution de l'arrêté dans l'attente d'un jugement au fond par le Tribunal administratif de La Réunion (instruction en cours en 2019). Des pourvois pour annuler et suspendre cette décision du juge des référés ont été introduits par l'État, la Région et la SCPR ont été introduits et étaient majoritairement en cours d'instruction en 2019.

## **Contentieux relatifs aux marchés de travaux**

### **Marché MT3 : Viaduc de 5 400m**

Deux recours contentieux en indemnisation ont été déposés par le groupement Vinci / Dodin / Bouygues TP / Demathieu et Bard (MT3) en juillet 2017 et sont toujours en cours d'instruction au Tribunal Administratif. Ces recours concernent :

- le Contrat d'assurance tous risques chantier,
- l'absence de mise à disposition d'un terrain à la Zac Belvédère pour l'implantation des bureaux et installations générales de chantier.

Ces demandes sont en cours d'instruction par le Tribunal Administratif de Saint Denis.

Une demande en référé expertise technique sur la question des volumes de sédiments à draguer et de quantité d'aciers de ferrailage avait été déposée par le groupement fin 2017. Par ordonnance du 12 juin 2018, le Tribunal Administratif a rejeté la requête ; ce rejet a été confirmé par l'ordonnance du 12 octobre 2018 de la Cour d'appel de Bordeaux.

Le 22 novembre 2018, le groupement a déposé une requête au Tribunal Administratif de La Réunion demandant la désignation d'un médiateur afin de régler le différend sur la détermination du dépôt définitif des sédiments excédentaires. Cette demande unilatérale a été rejetée par la Région en 2019 car jugée prématurée (le délai d'analyse des réclamations déposées par le Groupement fin 2018 ne permettait pas d'engager une médiation à brève échéance).

Le groupement a déposé au Tribunal Administratif de La Réunion en février 2019 et mars 2019, 19 requêtes, pour un montant de 378 M€, concernant des demandes de règlement complémentaires (DRC) au motif de « décision implicite de rejet de la réclamation résultant du silence gardé par la Région sur les réclamations » présentées en novembre et décembre 2018. Il est à noter le rejet par le groupement de la demande par la Région d'un délai supplémentaire pour l'analyse des 19 mémoires.

Les requêtes sont en cours d'instruction.

### **Marché MT5.1 : Dignes**

Des recours ont également été déposés par le groupement en charge de la construction des digues GTOI/SBTPC/Vinci Construction Terrassements. Conformément au rapport présenté devant la commission permanente mi 2018, un volume de 30 M€ de contestation sur différents sujets a été rejeté. Le groupement les a ensuite portés au tribunal administratif. L'examen de ces contentieux est donc en cours. L'autre partie de la contestation, qui porte sur les difficultés d'approvisionnement en matériaux fait l'objet d'une procédure de médiation. Le médiateur a été désigné par le Tribunal Administratif. Malgré de nombreux échanges, la médiation n'a pas abouti à une solution acceptée par les parties au cours de l'année 2019 et a été reconduite début 2020.

## **Bilan du programme 2019 « Nouvelle Route du Littoral »**

		Budget 2019 (BP+DM+virement)	Réalisé au 31/12/19	% Budget 2019 (BP+DM+virement)
<b>INVEST.</b>	AP	0,000 M€	<b>0,000 M€</b>	-
	CP	166,450 M€	<b>149,536 M€</b>	89,84%
<b>FONCT.</b>	AE	1,050 M€	<b>0,580 M€</b>	55,24%
	CP	0,507 M€	<b>0,500 M€</b>	98,61%

## **2.2. Traitement des interfaces de la NRL avec Saint-Denis et La Possession**

### **2.2.1. Nouvelle Entrée Ouest de Saint-Denis**

En 2019, La co-maîtrise d'ouvrage du projet Région, CINOR, Commune de St Denis), pilotée par la Région, a sollicité la CNDP concernant les modalités de la concertation du public sur l'opération NEO. La Commission Nationale, en sa séance du 30 juillet 2019 a décidé de la tenue d'un Débat Public en 2020 et a désigné les membres de la CPDP en charge de l'organisation de celui-ci. A la suite de cette décision, la co-maîtrise d'ouvrage, en partenariat avec le bureau d'études retenu en assistance à MOA en 2018 et la CPDP, a travaillé sur l'élaboration du DMO nécessaire à ce débat, ainsi que sur des outils de communication, notamment un film sur le projet et le débat.

### **2.2.2. RN1 – Nouveau pont sur la rivière Saint-Denis**

**En 2019, toutes les consultations des entreprises ont été lancées. Trois lots sur 4 ont été notifiés :**

<b>LOT</b>	<b>Notification attribution</b>	<b>€ TTC</b>	<b>DÉBUT</b>	<b>FIN</b>
1 Raccordement NRL	SBTPC/BAGELEC	8 231 120	02/01/2020	02/01/2022
2 Ouvrage d'art	DODIN/BOTTE/SBTPC	18 761 085	02/01/2020	02/01/2022
3 Voirie rive droite	à venir	-	-	-
4 Espaces verts	EVE/SAPEF/IRRIGMATIC	1 179 837	02/01/2020	02/01/2022

L'ensemble des autorisations réglementaires ont été obtenues (Autorisation environnementale, Permis d'aménager, AOT DPM/DPF).

### **2.2.3. RN1 – Aménagement des interfaces entre la NRL et la RN1 à La Possession**

Les études d'aménagement du front de mer se sont poursuivies sous maîtrise d'ouvrage communale. Ces études sont financées à hauteur de 70 % par la région, dans le cadre de la convention financière bipartite passée entre la commune et la collectivité régionale.

## **3. LA POLITIQUE RÉGIONALE DE MOBILITÉ DURABLE ET ACTIONS EN FAVEUR DU TRANSPORT ET DES DÉPLACEMENTS – PROJET DE DE SAINTE MARIE A SAINT DENIS**

La Région Réunion, en sa qualité de chef de file de l'intermodalité et de la complémentarité entre les modes de transports (Loi 2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale), s'est fixée comme objectif, la définition du réseau armature des transports en commun de l'île, en partenariat avec l'ensemble des Autorités Organisatrices de Mobilité Durable (A.O.M.D.). Cette démarche a été conduite selon trois axes majeurs :

– La poursuite d’une politique volontariste en faveur de l’efficacité des transports en commun et de l’intermodalité, qui se décline à travers un vaste programme d’actions, et s’articule principalement autour de la mise en œuvre du Réseau Régional de Transport Guidé (R.R.T.G.), avec la définition de secteurs prioritaires à réaliser et la poursuite des études du RUN RAIL en traversée de l’agglomération dionysienne. Ces différentes actions sont en cohérence avec les objectifs des documents de référence qui définissent la stratégie globale de mobilité durable sur le territoire, à savoir : le Schéma Régional des Infrastructures et des Transports (S.R.I.T.), le Plan Régional Vélo (P.R.V.), la Programmation Pluriannuelle de l’Énergie (P.P.E.) et la Planification Régionale de l’Intermodalité (P.R.I.).

– L’accompagnement technique et financier des projets de transports menés par les A.O.M.D. dans le cadre du POE 2014-2020, principalement sur deux mesures FEDER au titre desquelles la Région porte la contrepartie nationale : la mesure 6.01 « Trans Eco Express » et la mesure 4.08 « Pôles d’échanges et superstructures de transport » .

– L’exercice des compétences transports interurbains du Département transférées à la Région dans le cadre de la loi NOTRe : depuis le 1er janvier 2017 pour les transports interurbains de personnes (réseau Car jaune), et depuis le 1er septembre 2017 pour les transports scolaires.

### **3.1. La planification des actions en faveur du transport**

En 2017, la Région a élaboré la Planification Régionale de l’Intermodalité, en partenariat avec l’AGORAH. Ce document définit les principes guidant l’articulation entre les différents modes de déplacement, notamment via un déploiement stratégique de pôles d’échanges, dans le respect des compétences de chaque autorité organisatrice. Par ailleurs, il définit des mesures de nature à assurer l’information des usagers sur l’ensemble de l’offre de transports et visera la mise en place d’une tarification harmonisée et d’une billettique interopérable. Le document a été validé en 2018 afin d’être soumis aux avis des partenaires et du public, la consultation achevée en 2019 a conduit à sa validation par la commission permanente.

### **3.2. Le Réseau Régional de Transport Guidé (R.R.T.G.) – La mise en œuvre des premières sections**

En 2019, la Région a engagé des actions en faveur de la réalisation des premiers tronçons du tracé du R.R.T.G., dans une logique de préfiguration en mode routier, évolutive en mode guidé. Aussi, la Région a :

- réalisé toutes les études pré-opérationnelles ainsi que la concertation préalable du RUN RAIL entre Duparc et Bertin (Ste Marie-St Denis);
- livré les travaux d’aménagement de la bande d’arrêt d’urgence de la RN2 en faveur des transports en commun entre Bel Air à Sainte-Suzanne et la Ravine des Chèvres à Sainte Marie (2 km),
- poursuivi les études d’aménagement de la bande d’arrêt d’urgence de la RN2 en faveur des transports en commun entre la Ravine des Chèvres et Duparc, à Sainte Marie (6 km) ;
- poursuivi les études préliminaires du prolongement de l’axe mixte entre Cambaie et Savanna, et ses infrastructures connexes, en lien avec le T.C.O., la ville de Saint-Paul et le Département ;
- réalisé les études de faisabilité du RRTG entre Saint-Paul Saint-Denis ;
- poursuivi les études maîtrise d’œuvre du réaménagement de la déviation de Saint-Benoît (RN2) qui comporte également des aménagements en faveur des transports en commun et des modes doux



- poursuivi l'évaluation et l'amélioration de l'opération d'affectation aux transports en commun de la voie lente descendante de la route des Tamarins entre les échangeurs de l'Éperon et de Bellemène (5 km).

### **3.3. Autres projets sous maîtrise d'ouvrage Région**

#### **3.3.1. Les T.C.S.P.**

- Aménagement d'une voie provisoire entre l'Axe mixte de Cambaie et le Stade PJ Bénard de Saint-Paul : poursuite des études au stade PRO.
- RN3/Giratoire de la Balance (Tampon-Saint-Pierre) : finalisation des études préliminaires

#### **3.3.2. Les pôles d'échanges et aires de covoiturage**

- Pôle d'échange de Duparc à Sainte-Marie : exploitation.
- Parking relais du Portail à Saint Leu : poursuite des études de maîtrise d'œuvre et finalisation d'un DCE travaux.
- Suivi de l'appel à projet (3 axes) sur le covoiturage.

#### **3.3.3. Le Plan Régional Vélo (P.R.V.)**

La Région a finalisé l'étude de faisabilité des boucles de priorité 1, 2 et 3

#### **3.3.4. Confortement du modèle de déplacement multimodal de la Région**

Afin de disposer d'un outil facilitant la planification des déplacements à l'échelle de La Réunion et des investissements associés, la Région s'est doté d'un modèle de déplacement multimodal à l'échelle du territoire, qui est utilisé pour les projets de la Région et des EPCI. En 2019, il a été utilisé sur le Run Rail, le projet de réaménagement de la RN2 à Saint-Benoît et sur les études de faisabilité du RRTG entre Saint-Paul et Saint-Denis.

### **3.4. Les projets sous maîtrise d'ouvrage E.P.C.I.**

Depuis 2011, la Région accompagne les A.O.M.D. dans leurs projets en faveur des transports en commun, par :

- le financement des opérations de T.C.S.P. et des pôles d'échanges;
- le financement des véhicules de transport en commun et du mobilier urbain.

#### **3.4.1. Les T.C.S.P.**

En 2019, au titre de la mesure 6.01 « Trans Eco Express » du POE 2014-2020, grâce aux financements de L'Europe et de la Région, deux projets de création de voies réservées aux transports en commun portés par les EPCI ont été réalisés (part Région de 20 % des dépenses éligibles) :

- T.C.S.P. ZAC Pierrefonds Aérodrome – Tranche 2 : 166 212,28 € ;
- T.C.S.P. Traversée de Saint-Louis : 196 637,56 €.

### **3.4.2. Les superstructures de transport**

Au titre de la mesure FEDER 4.08 du POE 2014-2020, les projets de pôles d'échanges, de gares routières et de parking-relais portés par les E.P.C.I. et identifiés dans le cadre des Investissements Territoriaux Intégrés sont éligibles à un cofinancement Europe/Région. Aussi, après l'obtention des financements pour ces quatre projets, ils ont été réalisés en 2019 (part Région 10 % des dépenses éligibles) :

- Le pôle d'échanges de Saint-Pierre (C.I.VI.S.) : 60 658,63 € ;
- Le pôle d'échanges de Bras-Panon (C.I.R.EST.) : 88 858,27 € ;
- Le pôle d'échanges de Saint-Gilles-Les-Hauts (T.C.O.) : 17 766,52 € ;
- Études transport par câble Chaudron-Bois de Nèfles (C.I.N.O.R.) : 22 000,00 €.

### **3.4.3. Le matériel roulant et les abris-voyageurs**

L'année 2019 a été consacrée au paiement des acomptes et de certains soldes de subventions engagées lors des exercices précédents (mesures TEE qui n'ont ensuite pas été reconduites pour se concentrer sur les axes d'intervention du PO FEDER 2014-2020)

## **3.5. Les nouvelles mobilités**

### **3.5.1. Le covoiturage**

En 2017, la Région en partenariat avec l'ADEME a désigné les lauréats de l'appel à projet lancé en 2016, pour le développement du covoiturage selon 3 axes et pour 3 ans :

- les aménagements en faveur du covoiturage (projets neufs ou réaffectation de places existantes pour le covoiturage) ;
- les systèmes de mise en relation de covoitureurs potentiels ;
- les actions de communication en faveur du développement de la pratique du covoiturage.

L'année 2019 a été consacrée au suivi des actions sur les axes de mise en relation et de communication.

### **3.5.2. Les énergies alternatives dans les transports**

En 2017, la Région, l'ADEME et l'Agence Française de Développement ont finalisé l'étude économique et stratégique du développement de la mobilité électrique à La Réunion, lancée en 2016. L'objectif était de réaliser une analyse technique et socio-économique de l'insertion progressive des véhicules électriques sur notre territoire. Les résultats de cette étude ont servi à amender la Planification Pluriannuelle de l'Énergie (P.P.E.) dans le cadre de sa révision en 2018/2019 avec la validation d'objectifs chiffrés en termes de mise en circulation de véhicules et d'installation de bornes recharges.

Faisant suite à cette première étude, en 2017, La Région Réunion, l'AFD, l'ADEME, EDF, et le SIDELEC ont confié à la SPL Énergies Réunion la réalisation d'une étude relative à l'implantation d'un réseau de bornes de recharge alimenté par des énergies renouvelables pour le développement des véhicules électriques. Il s'agit de caractériser les 225 bornes prévues au titre de la P.P.E. : puissances, emplacements, coûts,...

Parallèlement, la Région a finalisé avec la SPL Énergies Réunion, une étude pour le développement du bio-éthanol carburant dans les transports en commun. Cette première phase a conclu à une non faisabilité du projet par manque de ressources locales et à une réorientation vers du bio-GNV issu notamment de la méthanisation, et enfin à l'identification d'un projet pilote à mettre en œuvre dans le cadre de la P.P.E.

L'année 2019 aura vu cette étude se poursuivre en partenariat avec la CINOR de façon opérationnelle.

### **3.6. Le transfert des compétences en matière de transports**

L'ensemble des contrats et donc des droits et obligations en matière de transports interurbains (ainsi que 10 ETP) ont été transférés du Département vers la Région en 2017.

Après une première année d'exercice de la compétence transports interurbains par la Région, plusieurs actions visant à améliorer le service rendu à l'utilisateur ont été initiées :

- optimisation et renfort de l'offre Car Jaune aboutissant à la mise au point de l'avenant n°6 ;
- acquisition et mise en service de 3 cars à étage de 80 places pour répondre aux constats de saturation sur certaines lignes du réseau Car Jaune ;
- mise en service de 10 véhicules neufs ISUZU plus adaptés à la desserte de l'aéroport avec une plus grande capacité qu'auparavant (37 places contre 22 avant) et équipés de soutes à bagages ;
- réalisation de divers travaux d'amélioration des gares routières transférées ;
- amélioration de la gestion, de l'entretien et de la maintenance des gares routières et des arrêts Car Jaune par l'attribution de marchés publics adaptés ;
- modernisation de la billetterie et du SAEIV du réseau Car Jaune.

#### **Bilan du programme 2019 « Politique régionale de mobilité régionale »**

##### **Budget principal 01**

##### **Global**

		<b>Budget 2019 (BP+DM+virt)</b>	<b>Réalisé au 31/12/19</b>	<b>% Budget 2019 (BP+DM+virt)</b>
<b><u>INVEST.</u></b>	<b>AP</b>	11,08 M€	<b>3,42 M€</b>	30,87%
	<b>CP</b>	11,11 M€	<b>7,28 M€</b>	65,53%
<b><u>FONCT.</u></b>	<b>AE</b>	0,66 M€	<b>0,54 M€</b>	81,82%
	<b>CP</b>	22,06 M€	<b>22,06 M€</b>	100,00%

### Dont budget « transport »

		<b>Budget 2019 (BP+DM+virt)</b>	<b>Réalisé au 31/12/19</b>	<b>% Budget 2019 (BP+DM+virt)</b>
<b>INVEST.</b>	<b>AP</b>	7,58 M€	<b>3,42 M€</b>	45,12%
	<b>CP</b>	9,23 M€	<b>5,85 M€</b>	63,38%
<b>FONCT.</b>	<b>AE</b>	0,66 M€	<b>0,54 M€</b>	81,82%
	<b>CP</b>	22,06 M€	<b>22,06 M€</b>	100,00%

### Dont budget « opérations en faveur des transports sur le réseau routier »

		<b>Budget 2019 (BP+DM+virt)</b>	<b>Réalisé au 31/12/19</b>	<b>% Budget 2019 (BP+DM+virt)</b>
<b>INVEST.</b>	<b>AP</b>	3,50 M€	<b>0 M€</b>	0,00%
	<b>CP</b>	1,88 M€	<b>1,43 M€</b>	76,06%
<b>FONCT.</b>	<b>AE</b>	0,00 M€	<b>0,00 M€</b>	-
	<b>CP</b>	0,00 M€	<b>0,00 M€</b>	-

### Budget annexe transport 09

		<b>Budget 2019 (BP+DM+virt)</b>	<b>Réalisé au 31/12/19</b>	<b>% Budget 2019 (BP+DM+virt)</b>
<b>FONCT.</b>	<b>CP</b>	33,71 M€	<b>31,69 M€</b>	94,01%

## 4. LE RÉSEAU ROUTIER NATIONAL : UNE MAINTENANCE SOUTENUE – DES INVESTISSEMENTS ACCOMPAGNANT LE DÉVELOPPEMENT – UNE PLUS GRANDE ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE – L'AMÉLIORATION DE L'IMAGE

Pour le secteur routier, les principaux événements de l'année 2019 ont été les suivants :

- réalisation en urgence, suite aux importants dégâts subis par la RN5 dans sa partie basse durant la saison cyclonique 2017/2018, d'une voirie provisoire RN1005 dans le lit du bras de Cilaos pour rétablir les accès au cirque de Cilaos et aux îlets desservis par la route, et poursuite des études de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un nouveau tronçon sécurisé de la RN5, entre les Aloès et Ilet Furcy,
- Livraison de la Voie Vélo Régionale à Saint-Paul (Phase 1) et entre Bel Air et Ravine des Chèvres à Sainte-Suzanne, lancement des travaux sur la section Ravine des Chèvres - giratoire Cerneau à Sainte-Marie
- Poursuite des travaux de renforcement de chaussées et de confortement d'ouvrages d'art sur le réseau,

- Poursuite des travaux de réalisation du nouveau franchissement sur la rivière des Galets (réalisation des tabliers et des bassins de traitement),
- poursuite des études d'aménagement sur les autres projets structurants (liaison RN2-RN3 à Saint Pierre.

## PRÉAMBULE

### ✓ **Assurer la gestion du fonds d'investissement des routes et des transports (FIRT) en conformité avec les orientations du S.A.R.**

Le produit de la taxe spéciale de consommation sur les carburants était estimé pour l'année 2019 à **216 600 000 euros**.

Sa répartition entre les collectivités tant en fonctionnement qu'en investissement (crédits de paiement), conformément aux articles L4434-2 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales, a été arrêtée par le B.P. 2019 comme suit :

<i>⌋ <u>Partie affectée à la Région</u></i>	
- Investissement d'intérêt régional	21 660 000 €
- Fonds de compensation routier	1 992 720 €
- Programme régional Routes -Transports	<u>101 152 200 €</u>
	<b>124 804 920 €</b>
<i>⌋ <u>Partie affectée au Département</u></i>	<b>37 081 920 €</b>
<i>⌋ <u>Partie affectée aux EPCI (transports)</u></i>	<b>6 498 000 €</b>
<i>⌋ <u>Partie ventilée entre les Communes</u></i>	<u><b>48 215 160 €</b></u>
	<b>216 600 000 €</b>

La recette réellement encaissée a été de **226 702 358 euros**, avec la répartition suivante :

* REGION	<b>130 625 898 €</b>
* DEPARTEMENT	<b>38 811 444 €</b>
* EPCI – Transports (3 %)	<b>6 801 071 €</b>
* COMMUNES	<u><b>50 463 945 €</b></u>
Total :	<b>226 702 358 €</b>

Le montant total du produit de la taxe encaissé, supérieur à la prévision, a cependant connu une baisse de 7,83 % par rapport à 2018 (245 949 084 €).

### ✓ **Gérer le trafic et informer les usagers**

Le Réseau Routier National est composé de 393 kilomètres de RN, dont 143 kilomètres de 2x2 voies et 250 kilomètres de bidirectionnelles. Se rajoutent à ce linéaire 112 km d'échangeurs et bretelles, ce qui représente un total équivalent à presque 650 km de voies à entretenir.

Le trafic en 2019 sur le réseau routier national a connu une augmentation un peu plus faible que les années précédentes avec + 1,3 % par rapport à l'année 2018.

L'augmentation la plus marquée, comme l'année passée, se situe sur la route des Tamarins avec une hausse de 3 % sur sa partie centrale de Plateau Caillou au Portail et +1 à 2% aux deux extrémités. Sur le reste de l'itinéraire St Denis - St Pierre, au nord-ouest, l'augmentation est faible de + 0,5 à 1% et en baisse dans le secteur sud avec -2% à Pierrefonds. Le trafic reste stable sur la RN3 entre Saint Pierre et Le Tampon.

Il y a eu peu d'évolution côté Est sur la RN2 à 2x2 voies, au Sud sur la RN5 route de Chaos et à l'Ouest sur la RN1A route des plages où le trafic est même très légèrement en baisse.

Les secteurs les plus chargés restent la sortie Est de Saint Denis et la section Saint Paul Savannah avec des trafics atteignant les 90 000 véh/j. Pour le reste du réseau 2x2, le trafic enregistré est également important avec 50 à 70 000 véh/j. La RN6, qui traverse St Denis, enregistre des trafics moindre, pouvant cependant aller, suivant les tronçons, jusqu'à 30 à 40 000 véh/j.

Pour rappel, les données non représentatives (liées aux fortes pluies, cyclones, mouvements sociaux...) sont enlevées des calculs du trafic moyen journalier annuel, afin d'avoir des données correspondant le plus possible à une situation normale.

Le CRGT est le point d'entrée unique de la Direction Régionale des Routes pour tous les événements concernant le réseau routier. Cette année, le centre a géré en liaison avec les subdivisions routières et les différents intervenants plus de 10 000 événements, soit en moyenne un peu moins d'une trentaine d'événements par jour. Les événements traités sont répartis de la manière suivante :

- 50 % d'événements courants, bouchons et travaux
- 50% d'incidents tel que des véhicules arrêtés accidents, éboulis, manifestations,...

Pour la gestion particulière de la route du Littoral, cette année a été marquée par :

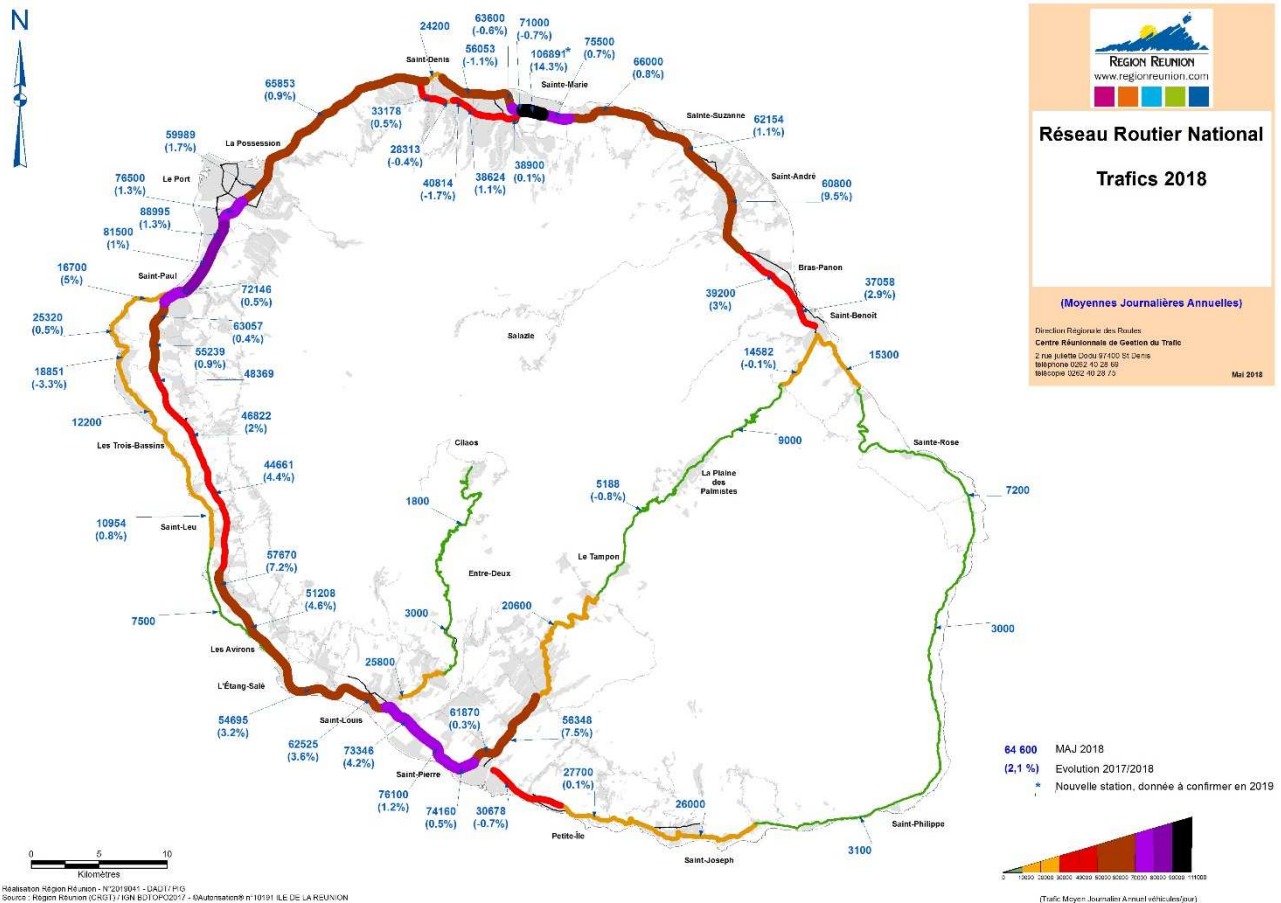
- 8 basculements dont 1 partiel pour pluie côté mer pour une durée de 11 jours,
- 1 basculement de 12h suite éboulis au PR 7 et 2h de fermeture pour travaux
- 1 basculement partiel de 4h suite incendie falaise à la ravine à malheur
- 6 fermetures (1 jour et 16 h) pour travaux de purges, 5h de fermetures pour travaux de déroctage
  
- 39 basculements côté montagne entre La Possession et La Grande-Chaloupe pour les travaux de la NRL.

L'activité du CRGT est amplifiée en périodes de fortes pluies, événements naturels ou manifestations avec une multiplication des événements. Il est également très sollicité dans la gestion de crise, notamment auprès du Centre Opérationnel de la Préfecture pour des événements impactant le réseau routier.

En 2019, le CRGT a été sollicité également dans le cadre de la visite présidentielle.

Enfin, il a présenté ses missions et les actions en termes d'exploitation des routes des services de la Région, lors du forum sécurité routières organisé par EDF à ses employés et entreprises partenaires

*(nota: la carte actualisée des trafics 2019 sera disponible mi 2020)*



## ✓ Participer à la politique de sécurité routière

L'année 2019 a constitué la deuxième période de mise en œuvre du Document Général d'Orientations (DGO) 2018-2022. Ce document fixe les orientations en matière de sécurité routière sur cinq années pour le Département de La Réunion. Il a été signé en mars 2018 par l'Etat, la Région, le Département, l'Association des Maires,... Le nouveau DGO a retenu les six enjeux suivants :

- Le risque routier professionnel,
- L'alcool et les stupéfiants,
- Les jeunes,
- Les seniors,
- Le partage de la voirie,
- Les deux-roues motorisés.

Le Plan Départemental des Actions de Sécurité Routière (PDASR) 2019, piloté par la Préfecture, s'inscrivait dans le cadre de ces orientations.

La Commission Permanente, en sa séance du 11 juin 2019, a voté une contribution régionale de 54 776 € pour soutenir 23 actions, portées principalement par des associations et des lycées. Cette intervention de la Région, qui s'inscrit dans un cadre partenarial, c à la lutte contre l'insécurité routière.

✓ **Agir en faveur de l'amélioration de l'environnement routier : réduction de la nuisance sonore**

L'objectif du Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) est de préserver et d'améliorer la qualité de l'environnement sonore et du cadre de vie de la population aux abords des infrastructures terrestres de transport.

Le PPBE de première échéance, concernant les routes nationales empruntées par plus de 6 millions de véhicules par an a fait l'objet d'une consultation du public au dernier trimestre 2017 et a été approuvé le 21 août 2018. Il comprend des mesures de prévention du bruit adaptées aux capacités budgétaires de la Région.

L'étude du PPBE de 2e échéance, lancée en 2016, concerne les autres RN empruntées par plus de trois millions de véhicules par an. Après le diagnostic en 2017, elle s'est poursuivie en 2019 par le démarrage de la phase de propositions (hiérarchisation du réseau, actions possibles,...). Le choix d'un programme de mesures a fait l'objet d'un rapport sectoriel CGCTD au dernier trimestre 2019 (commission reportée au 14 janvier 2020).

## **4.1. Une maintenance soutenue du réseau**

### **4.1.1. Le renforcement et la modernisation du réseau routier**

Les dépenses des principales opérations d'investissement en cours d'études ou de travaux durant l'année 2019 sont présentées dans le tableau ci-après :

<i>MICRO REGION NORD</i>	
PROGRAMME PLURIANNUEL DE TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE CHAUSSEES	5 577 000,00 €
MO - CREATION VOIE BUS RN2 BEL AIR VERS RAV. DES CHEVRES	374 486,25 €
<i>MICRO REGION EST</i>	
PROGRAMME PLURIANNUEL DE TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE CHAUSSEES	6 636 000,00 €
PONT SUSPENDU RIV EST REHABILITATION V2 (opération sous mandat de MOA)	250 257,37 €
RN 102 - CONFORTEMENT DU PONT METALLIQUE DE LA RIVIERE DES PLUIES	211 751,48 €
RN2 - TRAITEMENT DES OBSTACLES LATERAUX PR 42 A 78 - A ST-BENOIT	197 262,08 €
RN2- AMENAGEMENT CARREFOUR DU CHEMIN DU CAP STE RN2 - A ST-ANNE	130 676,05 €
<i>MICRO REGION SUD</i>	
PROGRAMME PLURIANNUEL DE TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE CHAUSSEES	4 762 000,00 €
FIRT - RN2-PR 100+300 A 100+900-PROTECTION RAMPE BASSE VALLEE- A ST-JOSEPH	313 556,12 €
<i>MICRO REGION OUEST</i>	
PROGRAMME PLURIANNUEL DE TRAVAUX DE RENFORCEMENT DE CHAUSSEES	4 372 000,00 €
DOUBLEMENT DU BARREAU DE LIAISON DE PLATEAU CAILLOU	896 328,80 €
RN1A PR51+135 AMENAGT CARR RN1A/RD12	1 300 572,09 €
RN1 - CREATION COLLECTRICE CAMBAIE ET ACCES AU PSO SAINT PAUL SENS SUD NORD	257 302,59 €
ETUDES POUR RECALIBRAGE D'OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT RN1A PR 55+583 ET PR 63	144 125,58 €
<i>TOUTE L'ILE</i>	
GROSSES REPARATIONS ETANCHEITE OUVRAGE MHC	2 171 213,19 €

Ces actions ont principalement conduit à :

– poursuivre le renforcement et l'entretien des chaussées des routes nationales dans les 4 micro-régions,



- finaliser la création de voies pour bus et vélos (entre Bel Air à Ste-Suzanne et la Ravine des chèvres à Ste-Marie),
- réaliser des aménagements (doublement du barreau de liaison de Plateau Caillou, carrefour chemin du Cap, carrefour RN1A/RD12...),
- entretenir et recalibrer des ouvrages d'art (rivière des pluies, rivière de l'Est...).

#### 4.1.2. L'exploitation et l'entretien du réseau routier national

L'entretien et l'exploitation du réseau routier national, représentent un enjeu constant pour la qualité du service rendu aux usagers. En 2019, les engagements et les dépenses se sont répartis comme suit :

		ENGAGEMENT	MANDATEMENT
<b>RN – Exploitation - Entretien</b>			
<u>Investissement</u>			
- Exploitation du réseau DEER	Prév.	15 000 000 €	18 000 000 €
	Réal.	17 475 000 €	19 331 000 €
<u>Fonctionnement</u>			
- Maintenance et gestion du réseau DEER (*) hors DM2	Prév.	3 400 000 €	3 800 000 €
	Réal.	(*)3 400 000 €	3 948 000 €
<b>Total</b>			
	Prév.	18 400 000 €	21 800 000 €
	Réal.	20 875 000 €	23 279 000 €

Ces dépenses courantes et récurrentes pour maintenir et exploiter le réseau routier géré par la Région doivent parfois être réévaluées pour cause d'événements exceptionnels, ce qui n'a pas été le cas en 2019, suite à une saison cyclonique 2018-2019 qui s'est révélée particulièrement calme pour La Réunion. Pour rappel en 2018, une autorisation de programme supplémentaire de 22 200 000 € avait été nécessaire.

Il est à noter toutefois une mise en place d'une enveloppe de 700 K€ d'AE de fonctionnement dans le cadre de la DM2 permettant de couvrir les engagements nécessaires aux interventions du 1<sup>er</sup> trimestre 2020, ceci dans un contexte de vote tardif du BP de l'année en cours.

## 4.2. Des investissements accompagnant le développement

### 4.2.1. Les études d'aménagements conformes au SAR

Ces études permettent de préparer les programmations futures par la réalisation d'études techniques, d'évaluations environnementales et de concertation en amont des projets.

L'activité 2019 a notamment porté sur les grands projets suivants :

- L'aménagement de la RN3 – Saint-Benoît – Saint-Pierre :
  - la déviation de Saint-Benoît : lancement des études d'aménagement sur place de la RN2, entre Bourbier et le Giratoire des Plaines, suite à l'avis de la Commission Départementale de Conservation des Espaces Agricoles (CDCEA),
  - La déviation Est de St Pierre, avec la poursuite des études d'avant-projet et la préparation du dossier pour la Commission Départementale pour la Protection des Espaces Naturels, Agricoles et forestiers (CDPENAF), commission qui remplace la CDCEA,

- La Liaison RN1- RN5 (études préliminaires) avec la réalisation de la concertation publique,
- La sécurisation de la RN5, route de Cilaos, sur le tronçon Les Aloès – Îlet Furcy avec la réalisation des études hydrauliques, de trajectographie, la tenue d'une première concertation publique au titre du Code de l'Urbanisme, ainsi que la réalisation d'une première campagne de sondages et de topographie, l'ensemble de ces éléments servant de données d'entrée à l'étude d'avant projet en cours.

#### **4.2.2. Les opérations de développement du réseau**

- RN 1 – Nouveau franchissement de la rivière des Galets : la troisième année de travaux a permis de finaliser les appuis de l'ouvrage, ainsi que le lancement de l'intégralité de la charpente métallique. Le tablier amont a été bétonné et les prédalles du tablier aval sont prêtes à être posées, l'objectif étant de livrer l'ouvrage pour la fin 2020. Les bassins de traitement des eaux de chaussées sont également en cours de réalisation, leur implantation ayant été modifiée (initialement prévus au droit des emprises des chaussées actuellement circulées après mise en circulation du nouvel ouvrage).
- RN 2 – Déviation de Saint Joseph : Finalisation des études et des acquisitions foncières du projet.
- RN2 – Entrée Ouest de Saint-Joseph – consultation et notification du marché de travaux pour la reconstruction de l'ouvrage sur la ravine des Grègues

#### **4.3. Une plus grande attractivité du territoire**

L'année 2019 a été mise à profit pour la poursuite d'opérations d'amélioration du réseau sur certains points particuliers :

- Solde de certains aménagements paysagers réalisés à la suite d'opérations d'amélioration du réseau, notamment au niveau des nouveaux ponts sur la rivière Sainte Suzanne et sur la ravine des Orangers,
- Poursuite des études sur les opérations de création de nouveaux échangeurs sur le réseau routier national ainsi que sur le projet de remplacement du pont sur la Ravine du Gol à Saint Louis ( RN1C),
- Réalisation de la concertation publique au titre de l'article L103-2 du code de l'urbanisme sur le projet de liaison RN1 - RN1C en rive droite de la rivière Saint-Étienne (en même temps que la concertation pour la liaison RN1C- RN5), permettant de retenir la solution à étudier pour la suite,
- Solde de travaux liés à la sécurité d'ouvrages d'art (confortement, recalibrage,...),
- Poursuite du programme pluriannuel démarré en 2018 relatif aux grosses réparations d'étanchéité d'ouvrages d'art,
- Poursuite des études de restauration du pont suspendu sur la rivière de l'Est à Ste-Rose qui présente un attrait touristique considérable pour la micro-région Est, la Région agissant, sur ce projet dans le cadre d'une Maîtrise d'ouvrage mandatée par la Commune de Ste Rose. Les services de la Région travaillent également sur les dossiers de financement (Ministère de la culture, FEDER,...).

## **4.4. L'amélioration de l'image**

### **4.4.1. La Voie Vélo Régionale**

En 2019, les travaux de réalisation de la Voie Vélo Régionale se sont poursuivis sur plusieurs tronçons :

- Le tronçon situé le long de la RN2 à Sainte-Suzanne (de Bel Air à la Ravine des Chèvres) a été mis en service en 2019.

- Les travaux de réalisation de la VVR ont débuté sur le tronçon mitoyen, allant de la Ravine des Chèvres jusqu'au rond-point Cerneau, à Sainte-Marie. A fin 2019, même si le chantier n'est pas encore réceptionné, les cyclistes peuvent emprunter les aménagements en toute sécurité.

Le projet de passerelle permettant le franchissement de la ravine des chèvres et de l'échangeur éponyme de la RN2 a en outre été retenu dans le cadre de l'Appel à Projet, mobilité cyclable lancé en 2019 par l'État (participation de l'AFITFT sur ces projets qui permettent de traiter une discontinuité du réseau cyclable).

- Par ailleurs, les travaux de la voie vélo Régionale sur la section 1 de Saint-Paul, du Cap Marianne jusqu'à la bretelle de Sortie Bellemène, ont été réalisés et livrés en 2019. Les cyclistes peuvent emprunter les aménagements en toute sécurité.

- Enfin, l'étude de faisabilité réalisée par la SPL Maraina sur 3 nouvelles sections dans l'Est/Sud-Est de l'île, à savoir : Sainte-Rose/Sainte-Anne, Sainte-Anne/Bois Blanc et Bois-Blanc/Pointe du Tremblet a montré que la faible fréquentation par les automobilistes et les cyclistes du réseau routier national sur ces 3 sections n'impose pas la réalisation d'une VVR dans un délai très court.

Aussi les prochains travaux de la VVR porteront préférentiellement sur le dernier tronçon de la VVR sur Saint Paul, entre sortie Bellemène et Giratoire Sabiani, et le traitement du franchissement de la Ravine des Chèvres qui sera subventionnée par l'Union Européenne et l'État.

Les travaux de la VVR sont subventionnés par l'UE dans le cadre du PO FEDER 2014-2020.

### **4.4.2. Favoriser l'accès à la forêt pour la sylviculture et le tourisme local**

En 2019, les études ou travaux se sont poursuivis ou ont été adaptés pour prendre en compte la diminution de l'enveloppe FEADER sur le PO 2014 - 2020, décidé par son autorité de gestion, le Département de La Réunion, sur les opérations d'aménagement touristiques suivantes et portant sur plus de 20 km de voirie forestière :

- Route forestière Tévelave (diagnostic et sondages géotechniques )
- Route forestière de Bébour-Bélouve (étude de sa sécurisation)
- Parking des Makes : modifications du projet au regard des nouvelles demandes de l'ONF )
- Route forestière du Volcan (poursuite de la concertation avec les partenaires PNR/ONF)
- Route forestière de Bébour Bélouve (réalisation des travaux de la boucle et solde FEADER)
- Parking Grand Etang (démarrage des travaux)

## **Bilan du programme 2019 « Réseau routier national »**

		Budget 2019 (BP+DM+virt)	Réalisé au 31/12/19	% Budget 2019 (BP+DM+virt)
<b>INVEST.</b>	AP	75,21 M€	<b>71,62 M€</b>	95,23%
	CP	76,12 M€	<b>72,89 M€</b>	95,76%
<b>FONCT.</b>	AE	6,80 M€	<b>6,70 M€</b>	98,53%
	CP	7,15 M€	<b>7,15 M€</b>	99,99%

### **Contribution du secteur « routes et transports » au développement de l'emploi**

Au regard des chiffres du bilan d'activités 2019, le secteur « routes et transports » a contribué de la façon suivante au développement de l'emploi : le chantier de la Nouvelle Route du Littoral a généré de façon théorique 1 196 emplois\*, dont 897 emplois directs. L'observation de l'emploi, mis en place, a ainsi mesuré 1 500 emplois directs, en moyenne générés par cette opération sur sa durée, dont l'intensité annuelle va cependant maintenant baisser du fait de l'arrêt des travaux des premières sections de digue et du grand viaduc, avec des montants annuels investis en baisse (pic d'activité se concentrant sur 2017-2019). Les autres chantiers routiers ont généré 637 emplois\*, dont 478 emplois directs. Les subventions versées aux EPCI au titre du transport pour le financement des infrastructures ont généré 4 emplois.

*\* Si on considère qu'1 M€ investis dans les travaux publics génèrent 8 emplois, dont 6 directs, 1 indirect et 1 induit (source FNTP).*

## **5. UNE POLITIQUE RÉGIONALE DE GRANDS TRAVAUX POUR LA RÉALISATION D'ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ DANS LES COMMUNES ET AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES FAMILLES RÉUNIONNAISES**

### **5.1. Le Plan d'Aide aux Communes – doter le territoire d'équipements publics de proximité au service de la population**

Dans le cadre de sa politique pour la relance de la commande publique depuis 2010, la Région Réunion s'est engagée auprès des communes pour encourager la reprise de l'investissement et de l'activité à travers la réalisation et la modernisation des écoles du premier degré, des équipements culturels et sportifs pour une enveloppe totale de 300 M€ sur la première génération du Plan de Relance et reconduite sur la seconde génération.

Après 10 années de mise en œuvre, ce dispositif a permis de financer les projets des communes pour une participation régionale de 442 M€ et de générer un total de 826 M€ TTC de travaux sur l'ensemble du territoire réunionnais.

Le bilan du PRR I a été validé par la Commission Permanente du 21 mars 2017 et un nouveau cadre d'intervention a été approuvé le 30 mai 2017. **Depuis 2016, le dispositif a été reconduit pour une nouvelle génération jusqu'en 2021.**

■

De nouveaux champs d'intervention ont été intégrés au cadre : les travaux élargis à l'ensemble des établissements recevant du public, ainsi que les travaux relevant des réseaux de distribution d'eau potable et collecte des eaux usées pour les communes de moins de 15 000 habitants.

La Région Réunion s'est engagée sur la reconduction du dispositif pour une deuxième génération du Plan de Relance Régional. A l'instar des années précédentes, un appel à projets a été communiqué à l'ensemble des communes et intercommunalités qui a permis en 2019 de recueillir et de prioriser les besoins à l'échelle de l'île.

---

## **BILAN D'ACTIVITÉ POUR L'ANNÉE 2019 : ASPECT FINANCIER ET PROJETS SOUTENUS**

---

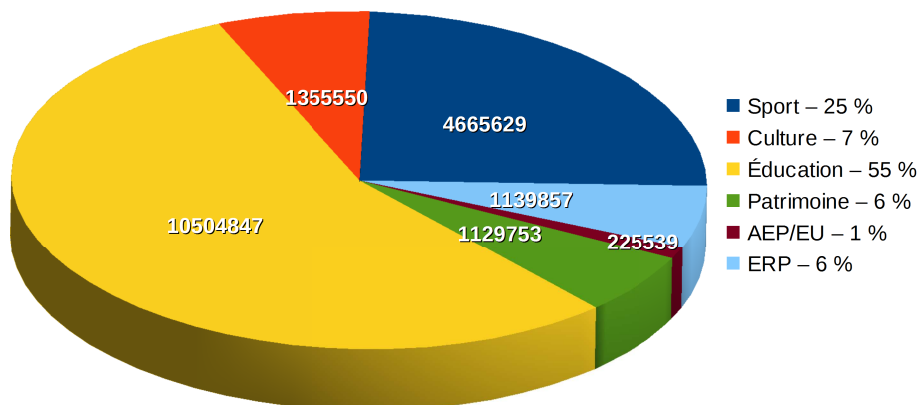
La collectivité régionale a poursuivi son accompagnement aux communes en 2019 avec la mise en œuvre du PRR II. Plus de 19 millions d'euros ont été engagés, ce qui a permis de **générer des travaux d'un montant total TTC de 41 645 339 €** sur l'ensemble de l'île.

Le Conseil Régional a donc apporté son soutien à la réalisation de 35 nouveaux projets au cours de l'année 2019 : 10 pour les écoles, 11 pour le sport, 5 pour les établissements recevant du public, 3 pour la culture et les équipements socio-culturels, 3 pour l'assainissement et 3 projets pour le patrimoine.

2019		
Collectivité	nb proj	Subv brute
<b>Nord :</b>		
Saint Denis	4	829 725
Sainte Marie	1	2 248 324
Sainte Suzanne	0	0
CINOR-St Denis	0	0
CINOR-Ste Marie	0	0
CINOR-Ste Suzanne	0	0
<b>s-total Nord :</b>	<b>5</b>	<b>3 078 049</b>
<b>Est :</b>		
Saint André	4	571 536
Saint Benoît	1	54 000
Bras Panon	0	0
Salazie	3	437 093
Sainte Rose	1	2 703 721
Plaine Palmistes	1	9 524
<b>s-total Est :</b>	<b>10</b>	<b>3 775 874</b>
<b>Ouest :</b>		
Saint Paul	1	195 000
Le Port	1	55 000
Saint Leu	1	147 572
Possession	2	3 787 465
Trois Bassins	0	0
TCO-St-Leu	0	0
TCO-St-Paul	0	0
TCO-La Possession	0	0
TCO-Trois-Bassins	0	0
<b>s-total Ouest :</b>	<b>5</b>	<b>4 185 037</b>
<b>Sud :</b>		
Saint Pierre	2	1 298 075
Le Tampon	0	0
Saint Louis	1	80 829
Saint Joseph	1	496 321
Etang Salé	1	1 764 145
Petite Ile	1	48 675
Les Avirons	2	2 151 387
Entre Deux	2	675 000
Cilaos	1	135 000
Saint Philippe	4	1 332 783
CIVIS/CIAS St-Pierre	0	0
CIVIS Petite Ile	0	0
<b>s-total Sud :</b>	<b>15</b>	<b>7 982 215</b>
<b>Total</b>	<b>35</b>	<b>19 021 175</b>

**Les travaux sollicités pour un accompagnement financier de la Région restent traditionnellement ceux de l'éducation et du sport.** Plus de 15 M€ ont été engagés en faveur de ces deux secteurs d'intervention, soit près de 80 % des subventions en 2019. L'action régionale répond en cela aux réalités du terrain et aux attentes des communes.

### Répartition des subventions par secteur en 2019 (€ HT)



### Bilan du programme 2019 « Plan d'aide aux communes »

		Budget primitif 2019	Budget 2019 (BP+DM+virt+p rojet déprog)	Réalisé au 31/12/19	% Réalisé <sup>o</sup> 2019 (BP+DM+virt)
<b>INVEST</b>	AP	36,68 M€	38,72 M€	<b>19,02 M€</b>	49,12 %
	CP	26,88 M€	31,88 M€	<b>31,73 M€</b>	99,53 %

## 5.2. Améliorer le quotidien des familles réunionnaises – La construction et la réhabilitation des logements

### 5.2.1. L'amélioration du parc privé de logements

En application de la loi NOTRe qui précise que la Région « *promeut le soutien à l'accès au logement et à l'amélioration de l'habitation* » (article L.4221-1 modifié du CGCT), la collectivité a décidé d'intervenir pour accompagner l'amélioration du parc privé de logements.

Le cadre d'intervention a été adopté par la commission permanente du 31 mai 2016 et prévoit une aide maximale de 20 000 euros au bénéfice de familles défavorisées qui ont le statut de propriétaire occupant pour réaliser des travaux d'amélioration de leur habitat. Le diagnostic social et technique de l'habitat est confié à des opérateurs agréés, SOLIHA et la SICA HABITAT. Ces derniers ont en charge toute l'ingénierie administrative, technique et financière pour le montage des dossiers.

La lettre de cadrage adressée aux opérateurs début 2019 indiquait, en tenant compte des moyens budgétaires contraints, un nombre de 400 dossiers confiés aux opérateurs PACT/SOLIHA et SICA Habitat.

**Pour l'amélioration du parc privé de logements :**

**Chapitre 905 – nature 20422**

**AP : 9 000 000,00 €**

**CP : 8 664 319,00 €**

**5.2.2. La réhabilitation du parc locatif social et l'accèsion au logement**

**La réhabilitation thermique**

Ce programme qui a fait l'objet d'un appel à projet lancé en 2015 par la Région Réunion, permet de mener conjointement l'amélioration du cadre de vie et du confort des résidents et de lutter contre la précarité énergétique. Ce dispositif est mis en œuvre avec une mission d'assistance par la SPL Energies Réunion.

Compte tenu du temps de latence important observé chez les bailleurs sociaux dans la mise en œuvre de ces programmes, l'objectif en 2019 était d'apurer les opérations en cours (331 logements à rénover), d'analyser avec recul l'opportunité de relancer un programme du même type.

**La réhabilitation du parc locatif social avec accession**

Le cadre d'intervention adopté par la commission permanente du 31 mai 2016 prévoit un premier axe concernant la réhabilitation des logements sociaux avec accession à la propriété de l'occupant. Reposant sur un partenariat avec les organismes de logement social, l'aide qui reste ciblée sur les logements individuels groupés en bande est plafonnée à 20 000 Euros/logement et couvre tous types de travaux : remises aux normes, rénovation thermique, réhabilitation générale...

En 2019, il s'agissait de continuer et terminer les opérations en cours (212 logements à rénover avec la SIDR, la SHLMR et la SEMADER) et de lancer deux nouvelles opérations de 146 logements à rénover (40 logements avec SEMADER et nouvelle tranche de 106 logements prévus dans l'accord cadre avec la SIDR).

**Pour la réhabilitation du parc locatif social avec accession et réhabilitation thermique :**

**Chapitre 905 - nature 204182**

**AP : 2 885 100,00 €**

**CP : 1 415 420,00 €**

**L'Accession au logement**

L'Allocation Logement Accession ayant été supprimée par la Loi de finances du 21 décembre 2017, les familles qui étaient engagées dans un projet de construction de logement évolutif social (LES) ou d'amélioration lourde de leur habitat et qui étaient éligibles à un prêt gagé sur cette Allocation se retrouvent dès lors sans solution.

L'annonce fin 2019, par les services de l'État, du rétablissement de l'Allocation Logement Accession a eu pour effet de stopper la mise en œuvre du dispositif régional supplétif voté par l'Assemblée plénière en 2018 visant à venir en aide à 363 familles qui étaient engagées dans un projet de construction de logement évolutif social (LES) ou d'amélioration lourde de leur habitat.



### 5.2.3. Les garanties d'emprunt

La collectivité régionale intervenait depuis 2013 à hauteur de 7,5 %, à parité avec le Département, pour apporter une garantie des prêts sur fonds d'épargne contractés par les bailleurs sociaux auprès de la caisse des Dépôts pour la construction de logements sociaux.

En 2019, il s'agissait de garantir les toutes dernières opérations encore éligibles à la LBU 2016 (5 opérations totalisant 159 logements à construire avec une quote-part garantie par la Région de 1,5 M€).

### 5.2.4. La construction de la Ville Réunionnaise de demain

L'accroissement de la population a pour conséquence des besoins accrus en termes de logements, d'infrastructures et d'équipements publics. La production de logements, notamment de logements sociaux, reste une priorité à La Réunion.

Selon l'enquête « Budget de famille 2011 » (INSEE, août 2014), les ménages réunionnais consacrent 13,2 % de leur budget pour le logement. Ainsi, améliorer le pouvoir d'achat des ménages nécessite d'agir notamment sur les dépenses liées au logement.

La construction de la Ville Réunionnaise de demain doit être « incluante », c'est-à-dire qu'elle ne doit exclure aucune catégorie de personnes. Une des clefs de réussite de cette « Ville pour tous » passe par la maîtrise de l'aménagement de l'espace public. Cet espace public est vecteur de cohésion sociale et de cadre vie agréable.

La production de logements, et notamment des logements sociaux, est tributaire de la capacité des collectivités à équiper le foncier, afin de construire cette Ville Réunionnaise de demain. L'enjeu est de permettre aux Réunionnais d'accéder à un logement décent, à un prix abordable. Au regard de cette politique régionale volontariste en faveur de l'aménagement à finalité sociale et en application des cadres d'intervention, la Région Réunion s'est engagée à hauteur de 2,5M€ en faveur de l'opération ZAC Cœur de Ville de La Possession Tranche 2, en vue de soutenir la production de logements intermédiaire (FRAFU : Soutien à l'aménagement des VRD en faveur des logements intermédiaires).

#### **Pour la construction de la Ville Réunionnaise de demain :**

**Chapitre 905 - nature 2041482 / 204182**

**AP : 2 500 000,00 €**

**CP : 750 528,00 €**

## Bilan d'activité 2019

### PILIER 2 : ENGAGER LA 2ème GENE RATION DES GRANDS CHANTIERS RÉUNIONNAIS

#### Éléments de synthèse

#### « Secteur : Aménagement & développement du territoire »

#### **Intitulé du programme : 1 -L'aménagement et le développement du territoire pour relever le défi de la pauvreté et de la création d'emplois**

##### - Pour le développement de l'emploi et de la préservation du pouvoir d'achat :

- Accompagner la réalisation des études liées au projet d'Ecotechnopole de Bois Rouge, et les décliner dans les grandes priorités régionales ;
- Accompagner le développement de l'aéroport de Pierrefonds ;
- Accompagner la mise en œuvre du projet Ecocité et le développement du GPMDLR ;
- Soutenir le programme d'investissement de la Société Aéroportuaire Roland Garros et contribuer à la mise en place d'une stratégie de développement de la zone arrière aéroportuaire ;
- Accompagner le développement et les projets de croissance d'Air Austral à travers la SEMATRA.

#### **Les actions principales réalisées en 2019 :**

##### **1 – Pour le bassin de vie « Est » :**

- Poursuite de l'engagement de la Collectivité Régionale pour le développement du bassin Est de La Réunion, notamment via le projet d'Ecotechnopole de Bois Rouge. Participation aux études à hauteur de 28 573,13 € au budget d'investissement.

##### **2 – Pour le Bassin de vie « Ouest »**

- Contribution de la Région à hauteur de 174 639€, pour la poursuite d'études en vue de la réalisation des projets inscrits dans la démarche Ecocité ;

##### **3 – Pour le bassin de vie « Sud »**

- Accompagnement du développement de l'aéroport de Pierrefonds, avec une participation de la collectivité régionale aux dépenses de fonctionnement et d'investissement portés par le Syndicat Mixte;

##### **4 - Pour le bassin de vie « Nord » :**

- Contribution de la collectivité à la mise en place d'une stratégie de développement de la zone arrière aéroportuaire ;

#### **2- Les montants en AP et CP en 2019 :**

##### **INVESTISSEMENT**

Secteurs	AP en €	CP en €
Le Pôle Portuaire Industriel et Energétique de Bois Rouge	28 573,00	52 155,00
L'aéroport de Pierrefonds	0,00	42 906,00
L'Ecocité Insulaire et Tropicale	174 639,00	105 723,00
<b>Total :</b>	<b>203 212,00</b>	<b>200 784,00</b>

## FONCTIONNEMENT

Secteurs	AE en €	CP en €
Le Pôle Portuaire Industriel et Energétique de Bois Rouge	0,00	0,00
L'aéroport de Pierrefonds	238 995,00	238 995,00
L'Ecocité Insulaire et Tropicale	0,00	69 625,00
<b>Total :</b>	<b>238 995,00</b>	<b>308 620,00</b>

#### 4 - Bilan du programme 2019 :

Finalité	Dispositifs/ Actions	Actions 2019	Réalisation 2019				Indicateurs de réalisation/ de résultats
			Investissement		Fonctionnement		
			AP	CP	AE	CP	
Accompagner les projets d'aménagement et de développement structurants du territoire	Ecotechnopole de Bois Rouge	- Poursuite de la mise en place des moyens nécessaires au GIP, en participant au fonctionnement et aux investissements du GIP	28 573,00	52 155,00	0,00	0,00	Participation financière et engagement en faveur d'une étude et d'une intervention <ul style="list-style-type: none"> <li>• Une étude de pré-faisabilité financière pour l'implantation d'un terminal Gaz Naturel Liquéfié (GNL) à La Réunion</li> <li>• Sécurisation d'urgence du pont de Bois Rouge :</li> </ul>
	La zone aéroportuaire de Pierrefonds	- Contribuer au fonctionnement annuel du SMP	0,00	42 906,00	238 995,00	238 995,00	- Participation de la Région aux dépenses de fonctionnement 2019 du SMP.
	L'écocité insulaire et tropicale	- Contribuer au financement des études pré-opérationnelles, et de l'ingénierie, - Suivre les études engagées et apporter les orientations de la Région	174 639,00	105 723,00	0,00	69 625,00	Participation de la Région au programme d'études porté par le GIP « Ecocité La Réunion ».

Le Grand Port Maritime de la Réunion et la zone aéroportuaire	Néant	0,00	0,00	0,00	0,00	Néant
L'aéroport Roland Garros et de la ZAA Pierre Lagourgue	- Poursuivre l'accompagnement de la région dans les études et réflexions de la SAARG ; - Accompagner le développement de la ZAA Pierre Lagourgue en lien notamment avec le projet RunRail	0,00	0,00	0,00	0,00	- Contribution de la Région à l'élaboration du Schéma de Composition Générale de Société Aéroportuaire Réunion Roland Garros
<b>TOTAL</b>		<b>203 212,00</b>	<b>200 784,00</b>	<b>238 995,00</b>	<b>308 620,00</b>	

## Fiche bilan d'activités 2019

### 2. la poursuite du chantier de la nouvelle route du littoral sécurisée et nouvelle entrée ouest de saint-denis

#### Bilan des actions réalisées

#### **Nouvelle Route du Littoral sécurisée (DGAGCTD/DORL)**

	<b>AP/CP engagés en K€</b>	<b>Réalisations physiques</b>	<b>Quantitatif</b>	<b>Qualitatif</b>
Subventions FEDER			Subvention 2014-2020 de 11,50 M€	Modificatif n°1 relevé de décision subv portée de 100 M€ à 117 M€
Convention AFITF			Subvention de 100 M€ pour l'année 2019	
Contentieux (espèces protégées, mise à jour Schéma des carrières, PIG)  Contentieux en indemnisation : MT3 : TRC et location terrain Zac Belvédère, DRC, référé expertise technique MT5.1 : DRC et médiation		- Réalisation des 44 piles et du tablier du grand viaduc (MT3)  - Les travaux de la digue D1 est achevé, ceux des digues D2, D3 et D4 sont en cours	22 contentieux initiés par le groupement MT3 9 contentieux initiés par MT5.1	SDC pourvoi en cassation rejeté Recours au fond contre les autorisations exploitation carrière RDT, le PIG et la mise en compatibilité du PLU en cours d'instruction
Poursuite de la réalisation des travaux	AP = 0 M€  CP = 149,5M€	- les travaux de souilles de la digue D5 ont été réalisés  - Les marche MT7 échangeur de St Denis est en cours de réalisation.	- 1 490 M€ de travaux attribués  - 1 255 M€ HT de travaux réalisés cumulés en 2018 (133 M€ HT mandatés sur l'année 2019)	- La grande majorité des travaux entre St Denis et La Grande Chaloupe ont été achevés ou en voie de l'être.
Mesures compensatoires		- Poursuite de la réalisation des contrôles extérieurs pour le suivi des travaux	En 2019 : - 17 mesures (1 achevée et 16 en cours) - 2,5 M€ engagés et 1,629 M€ mandatés dont 0,26 M€ en 2019	- Poursuite restauration plages de ponte tortues marines et de la sensibilisation charte approche des mammifères marins - Achèvement des plans de conservation d'espèces animales et végétales Lancement des études relatives à la

	<b>AP/CP engagés en K€</b>	<b>Réalisations physiques</b>	<b>Quantitatif</b>	<b>Qualitatif</b>
				restauration de la maritimité de la falaise sur 1 km au niveau section en viaduc, à la définition de gîtes artificiels pour les oiseaux marins et à la lutte biologique contre la liane papillon.

### **Nouvelle Entrée Ouest de Saint-Denis (DGAGCTD/DEGC/DAMR)**

<b>Actions engagées</b>	<b>Indicateurs de réalisations</b>		<b>Indicateurs de résultats</b>	
	<b>AP/CP engagé en K€</b>	<b>Réalisations physiques</b>	<b>Quantitatif</b>	<b>Qualitatif</b>
Nouvelle entrée ouest de St-Denis – études (MO Communale)	AP = 0 CP = 107	Etudes		Fluidité – Aménagement du territoire
Nouvelle entrée ouest de St-Denis – études (MO Régionale)	AP = 0 CP = 396	Etudes et saisine CNDP	2 COFIL	Fluidité – Aménagement du territoire
RN1 – Nouveau Pont Sur la Rivière St Denis	AP = 40 000 CP = 842	3/4 marchés de travaux notifiés et autorisations réglementaires obtenues		Fluidité - sécurité

### **Interfaces NRL/RN1 à La Possession (maîtrise d’ouvrage communale)**

<b>Actions engagées</b>	<b>Indicateurs de réalisations</b>		<b>Indicateurs de résultats</b>	
	<b>AP/CP engagé en K€</b>	<b>Réalisations physiques</b>	<b>Quantitatif</b>	<b>Qualitatif</b>
RN1 – Aménagement des interfaces entre la NRL et la RN1 à La Possession (MO Communale)	AP = 0 CP = 157	Études	-	Aménagement du territoire

## Fiche Bilan d'activités 2019

### 3 – La politique régionale de mobilité durable et actions en faveur du transport et déplacements – Projet de RUN RAIL entre Sainte-Marie et Saint-Denis (DGAGCTD/DTD)

#### Bilan des actions réalisées

Actions engagées	Indicateurs de réalisations		Indicateurs de résultats	
	AP/CP en k€	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
Pôle d'échange Duparc Ste-Marie	AP = 0 CP = 45,0	Travaux		Amélioration et évolution de la qualité du transport public et sécurisation usagers
Liaison TCSP Cambaie/Stade St Paul voie provisoire	AP = 0 CP = 21,4	Études d'opportunité		Fluidité pour les TC
RRTG Est – RN2 Aménagement traversée St-Benoit Etudes	AP = 0 CP = 480,0	Études d'opportunité		Amélioration et évolution de la qualité du transport public
RN3 Aménagement de la bretelle sortie de La Balance - Etudes	AP = 0 CP = 30,9	Études		Fluidité pour les TC
Rénovation gares routières Etudes et travaux	AP = 1 500,0 CP = 369,5	Études et travaux réalisés		Amélioration et évolution de la qualité du transport public et sécurisation usagers
Équipement et exploitation PE et Parc-relais Duparc Ste Marie	AP = 0 CP = 482,4	Travaux		Amélioration et évolution de la qualité du transport public
SRIT Schéma Régional Infrastructures de Transport	AP = 0 CP = 16,2			Planification des transports
Etudes et assistance relative au transfert de compétence transport	AP = 0 CP = 1,0	Compétence transport interurbain		Organisation des transports



Actions engagées	Indicateurs de réalisations		Indicateurs de résultats	
	AP/CP en k€	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
Création d'un modèle multimodal de déplacements	AP = 0 CP = 10,0	Études		Optimisation des transports
Étude et définition d'un modèle économique réunionnais d'un système de VLS	AP = 55 CP = 0	Étude d'opportunité		Amélioration et évolution des modes doux
Études de faisabilité RRTG 2017 à 2021	AP = 1 620 CP = 0	Etudes de faisabilité		Amélioration et évolution de la qualité du transport public
Étude 1 <sup>er</sup> tronçon RRTG entre St-Denis et Ste-Marie du RUN RAIL	AP = 0 CP = 2 704,4	Études d'opportunité		Amélioration et évolution de la qualité du transport public
RRTG OUEST – Études de faisabilité	AP = 0 CP = 296,8	Études de faisabilité		Amélioration et évolution de la qualité du transport public
Aménagement BAU Cambuston/quartier Français/Bel Air	AP = 0 CP = 78,5	Études		Fluidité pour les TC
Acquisition de bus pour le réseau CAR JAUNE	AP = 0 CP = 1 992,3	Autocars	Mise en service de 3 cars à étage	Augmentation des moyens de transport public
Parking-relais du Portail à Saint-Leu	AP = 0 CP = 0	Études		Amélioration et évolution de la qualité du transport public
Liaison TCSP Cambaie/Stade St Paul voie provisoire	AP = 0 CP = 21,4	Études		Fluidité pour les TC
RRTG Est Aménagement entre Ravine des Chèvres et Duparc	AP = 0 CP = 166	Etudes		Amélioration et évolution de la qualité du transport public

**Financements autres**

<b>Actions engagées</b>	<b>AP/CP en k€</b>	<b>Réalisations physiques</b>	<b>Quantitatif</b>	<b>Qualitatif</b>
Appel à projets covoiturage	AP = 0 CP = 19,8	Plate forme de mise en relation communication		Favoriser les modes alternatifs
Financement des projets des E.P.C.I. suivis dans le cadre de la mesure FEDER 4.08 « Pôles d'échanges et superstructures de transports »	AP = 246,4 CP = 189,3	Conventionnement pour les projets : - C.I.VI.S. - C.I.N.O.R. - C.I.R.EST	-	Amélioration et évolution de la qualité du transport public et sécurisation usagers
Financement des projets des E.P.C.I. suivis dans le cadre de la mesure FEDER 6.01 « Trans Eco Express »	AP = 0 CP = 362,8	Conventionnement pour les projets de T.C.S.P.: - C.I.VI.S. - C.I.N.O.R. - C.I.R.EST - T.C.O. - C.A.SUD	250 mètres de T.C.S.P.	Amélioration et évolution de la qualité du transport public

## Fiche Bilan d'activités 2019

### 4.1 – Une maintenance soutenue du réseau (DGAGCTD/DEER-DAMR)

#### Bilan des actions réalisées

Actions engagées	Indicateurs de réalisations		Indicateurs de résultats	
	AP/CP en K€	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
Signalisation directionnelle sur le réseau à 2x2 voies	AP = 0 CP = 0	Travaux	Nouveaux Marchés notifiés	Sécurité et fluidité du trafic
Signalisation directionnelle sur le réseau à 2 voies	AP = 0 CP = 0	Travaux	Nouveaux marchés notifiés	Sécurité et fluidité du trafic
Mise en place système d'exploitation performant feux boulevard nord	AP = 0 CP = 0	Études	DCE – en cours de finalisation rapport à rédiger pour 2M € de travaux	Sécurité et fluidité du trafic
Programme de renforcement de chaussées Nord	AP = 1 200 CP = 5 577	Études et Travaux	1 Giratoire amont de l'échangeur du Verger RN 2  Reprise des enrobés sur 2 giratoires de la RN 7 sécurisation du virage de la Possession  Sécurisation de la RN 1 par élargissements des bretelles de sortie de l'échangeur Port Est Fluidification de la RN7 au Port passage à 3 voies sur 750m piste mode doux sur 670 m  3,770 km d'enrobés	Sécurité et conservation du patrimoine

Actions engagées	Indicateurs de réalisations		Indicateurs de résultats	
	AP/CP en K€	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
Programme de renforcement de chaussées Micro Région Est	AP = 2 000 CP = 6 636	Études et Travaux	SRN : bretelle de sortie balance (hydraulique et dispositif de retenue) RN 2 sens 2  1,700km d'enrobés  SRE : 14 km d'enrobés	Sécurité et conservation du patrimoine
Programme de renforcement de chaussées Micro Région Ouest	AP = 0 CP = 4 372	Études et Travaux	SRN :4 Aménagements de sécurité sur la RN 4 au Port  2 zones de RC sur la RN1 sens 2 La Possession  Route digue de St Paul RN 1 sur 4 km par sens  SRO Aménagement d'un délaissé 1 TAG (RN1A-Oeil de Bœuf) 2,1 km d'enrobés	Sécurité et conservation du patrimoine
Programme de renforcement de chaussées Micro Région Sud	AP = 2 550 CP = 4 762	Étude et Travaux	Création giratoire RN1c/Rue Pasteur à st Louis  Réfection chaussées échangeurs RN1 Portail et Entre-Deux 6,950 km	Sécurité et conservation du patrimoine

Actions engagées	Indicateurs de réalisations		Indicateurs de résultats	
	AP/CP en K€	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
Aménagement du carrefour Chemin du Cap (feux)	AP = 0 CP = 131	Étude et Travaux	Création d'un carrefour à feux 200 m	Sécurité et fluidité du trafic
Aménagement du carrefour Chemin du Cap - Long terme Giratoire	AP = CP =	Études		Sécurité et fluidité du trafic
Exploitation du réseau	AP=15 000 CP=19 331	Interventions sur toute l'île	393 km dont 143 km à 2x2 voies	Maintien à un bon niveau de performance
Maintenance et gestion du réseau * hors DM2	AP = 3 400* CP = 3 948	Interventions sur toute l'île	393 km dont 143 à 2x2 voies	Maintien à un bon niveau de performance
Aménagement entrée Nord de St-Gilles	AP =0 CP = 0	Travaux finis		Sécurité et fluidification du trafic
RN – Participation SMPRR 2019 – INV	AP = 3 750 CP = 5 415	Travaux	-	Maintien à un bon niveau de performance
RN – Participation SMPRR 2019 – EQP	AP = 444 CP = 512	Equipements	-	Maintien à un bon niveau de performance
RN – Participation SMPRR 2019 – FONCT	AE = 3 020 CP = 3 636	Travaux – entretien véhicules	-	Maintien à un bon niveau de performance
RN1A- Cap Lahoussaye Mise en sécurité	AP = 0 CP = 12	Étude	/	Sécurité et fluidification du trafic
RN 2 Protection rampe basse vallée St Philippe	AP = 0 CP = 314	Travaux	0,6 km	Sécurité
RN2 traitement des obstacles latéraux PR 42 à 78	AP = 0 CP = 197	Travaux finis	Réalisation d'élargissement de chaussée de création des murets de sécurité, d'accotement et trottoirs	Sécurité et fluidité du trafic
RN2 Aménagement tracé des orangers	AP = 0 CP = 34	Études		Sécurité et fluidité du trafic
Aménagement giratoire RN3 / RD55/ Rue G. Lebeau	AP = 0 CP = 4	Travaux finis	400m	Sécurité et fluidité du trafic

Actions engagées	Indicateurs de réalisations		Indicateurs de résultats	
	AP/CP en K€	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
Aménagement carrefour RN3 / Ch. D.Moreau/ Rue des Tamarins	AP = 0 CP = 0	Études	350m	Sécurité et fluidité du trafic
RN1 Collectrice Cambaie	AP = 0 CP = 257	Études	500m	Sécurité et fluidité du trafic
Doublement Barreau liaison plateau caillou	AP = 0 CP = 897	Travaux	Élargissement à deux voies et dispositif de retenue repris	Sécurité et fluidité du trafic
RN1 – Aménagement échangeur ZAC Savane des Tamarins à St-Paul (MO SEDRE)	AP = 0 CP = 0	Travaux (appel d'offres non encore lancé)	-	Fluidité
Maintien en état piste rivière des Galets à La Possession (MO communale)	AP = 0 CP = 25	Travaux	-	Sécurité – dégâts
Requalification RN2002 à Bras-Panon – section rue des Limites/avenue du Verger (MO communale)	AP = 0 CP = 33	Etudes	-	Sécurité
Appuis techniques et expertises su BRGM sur RN	AP = 0 CP = 17	Etudes	-	Sécurité
Construction CRGT	AP = 0 CP = 0	Études	-	
RN1A aménagement carrefour RN1A/RD12	AP = CP = 1300	Études et travaux	1 giratoire (Rext = 15m)	Sécurité
Aménagement échangeur RN6/RD41	AP = 0 CP = 0	Études	DCE	Sécurité

## Fiche Bilan d'activités 2019

### 4.2 Des investissements accompagnant le développement (DGAGCTD/DEGC-DEER-DAMR)

#### Bilan des actions réalisées :

Actions engagées	Indicateurs de réalisations		Indicateurs de résultats	
	AP/CP engagé en K€	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
Nouvelle liaison RN2 / RN3 Saint-Pierre	AP = 0 CP = 206	AVP + dossier CDPENAF		Fluidité – Aménagement du territoire
RN3 – Aménagement Col de Bellevue/St-Pierre	AP= 0 CP = 101	Demande de remboursement du trop perçu par la CNDP sur le financement du débat public		Fluidité - Aménagement du territoire
RN1 – Nouveau franchissement Rivière des Galets	AP = 2 000 CP = 12 965	Lançage des charpentes métalliques et bétonnage du tablier amont, réalisation des bassins de traitement des eaux		Fluidité -sécurité
RN2 – Déviation de St-Joseph	AP = 0 CP = 62,5	Traitement foncier		Fluidité – desserte urbaine.
Liaison RN1-RN5	AP = 0 CP = 1,5	Concertation publique	-	Fluidité – Amgt du territoire
Sécurisation RN5 – Route de Cilaos	AP = 0 CP = 845	Géotechnique , topographie, hydraulique et trajectographie	-	Sécurité - fluidité

## Fiche Bilan d'activités 2019

### 4.3 – Une plus grande attractivité du territoire (DGAGCTD/DEGC-DEER)

#### Bilan des actions réalisées

Actions engagées	Indicateurs de réalisations		Indicateurs de résultats	
	AP/CP en K€	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
RN2 – Reconstruction OA des orangers à St-Benoît	AP = 0 CP = 23	finition des aménagements paysagers	0	Sécurité – Fluidité - desserte du territoire
RN2002- suppression du radier de Sainte Suzanne	AP = 0 CP = 145	plantations et reprise enrochements aval		Sécurité – Fluidité – TC desserte du territoire
RN2 – Aménagement entrée ouest de St-Joseph	AP = 0 CP = 0	OA ravine des Grègues : finalisation des études, consultation pour travaux 2020		Fluidité – sécurité
Amélioration des systèmes d'échanges RN2 dans l'Est : Bras Panon - Paniandy	AP = 0 CP = 0	DCE travaux		Fluidité- desserte du territoire
Saint-André - La Cressonnière	AP = 0 CP = 0,5	DCE travaux + réalisation des écrans acoustiques		Fluidité- desserte du territoire
Saint-André - Lagourgue	AP = 0 CP = 4	Etudes de réalisation de l'échangeur complet		Fluidité- desserte du territoire
RN6 – Fluidification du Boulevard Sud	AP = 0 CP = 0	Comptages		Fluidité
RN2 – Réaménagement échangeur Quartier Français	AP = 0 CP = 0	Fin des études préliminaires menées par la Région transmises à la commune		Fluidité
RN1 – Liaison échangeur Bel Air/ RN1C	AP = 0 CP = 0	Études préliminaires, concertation publique L103-2		Aménagement du territoire
RN1 C – Reconstruction du pont de la Ravine du Gol à Saint-Louis	AP = 0 CP = 15	Études AVP		Sécurité - Fluidité



Actions engagées	Indicateurs de réalisations		Indicateurs de résultats	
	AP/CP en K€	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
RDT Écrans acoustiques zone du Portail	AP = 0 CP = 0	Travaux soldé en 2019		Aménagement du territoire
Aménagement du territoire RN1 – Echangeur ZI4 – Saint Pierre	AP = 0 CP = 0	AVP		Desserte du territoire
RN102 – Requalification (carrefour RN102/RD45)	AP = 0 CP = 12,7	travaux	Carrefour reprise 500m RN102	Fluidité- desserte du territoire
Déconstruction radier St-Étienne	AP = 0 CP = 29	GPA Travaux	Radier effacé	
Confortement rivière des Remparts	AP = 0 CP = 20	Travaux finis	1300 ml de micro pieux réalisés	Sécurité Conservation du Patrimoine
Confortement rivière du Mât	AP = 0 CP = 0	Travaux finis	Paroi moulée de 900 m <sup>2</sup>	Sécurité Conservation du Patrimoine
Confortement rivière des Pluies	AP = 0 CP = 212	Travaux finis sur P2 et P1	2080 ml de micro pieux réalisés	Sécurité Conservation du Patrimoine
Pont Vinh San Dispositif anti suicide	AP = 0 CP = 10	Travaux finis	800 m <sup>2</sup> de filets	Sécurité Conservation du Patrimoine
Élargissement de 5 OA Ste-Rose RN2	AP = 0 CP = 0	Travaux finis	Voies roulables passées de 5,50m à 7m	Sécurité Conservation du Patrimoine
Grosses réparations étanchéité ouvrages MHC (16162901)	AP = 0 CP = 2 171	M à BC 7 OA réparés Travaux	4952 m <sup>2</sup> de tablier traité	Sécurité Conservation du Patrimoine
RN1A Recalibrage ouvrages assainissement (12157101)	AP = 0 CP = 144	Travaux finis	Réalisation d'un ouvrage de 110 m <sup>2</sup> de surface	Sécurité Conservation du Patrimoine
Confortement appui rivière St-Denis	AP = 0 CP = 0	Études	PRO /DCE	Sécurité Conservation du Patrimoine
Réhabilitation pont rivière de l'Est Ste-Rose	AP = 400 CP = 250	Études	AVP en cours	Sécurité Conservation du Patrimoine

## Fiche Bilan d'activités 2019

### 4.4 L'amélioration de l'image (DGAGCTD/DEGC-DEER)

#### Bilan des actions réalisées :

Actions engagées	Indicateurs de réalisations		Indicateurs de résultats	
	AP/CP engagé en K€	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
Voie Vélo Régionale (DEGC)	AP = 2 500 CP = 1 975	6 sections prioritaires sous mandat SPLA Maraña - Travaux sur sections Ste-Marie/Ste-Suzanne Phase 1 et Saint-Paul Phase 1	3,9 km de voies Vélo-	Développement mode doux  Sécurité
Voie Vélo Régionale (DEER)	AP = 0 CP = 13 (Saline)  AP = 0 CP = 374 (Ste Suzanne)	Deux sections (déviation de La Saline-les-Bains et Ste-Suzanne) gérées en Maîtrise d'oeuvre interne travaux	- 2 km (Ste Suzanne)	Développement mode doux  Sécurité
Aménagement de pistes forestières :  RF Bébour Bélouve	AP = 0 CP = 125	Travaux réalisés	2,3 km	Desserte touristique + activité sylvicole
Parking de Grand Etang	AP = 0 CP = 195	Travaux en cours	53 places	Desserte touristique
RF Tévelave	AP = 0 CP = 150	Diagnostic en cours Géotechnique		Rétablissement Desserte touristique + activité sylvicole
RF du Volcan	AP = 0 CP = 0	Poursuite de la Concertation avec PNR, ONF		Desserte touristique
Plans de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE) I et II	AP = 0 CP = 37,5	Suivi mise en œuvre PPBE I Proposition mesures PPBEII		

## **Fiche Bilan d'activités 2019**

### **5.1 Le Plan d'Aide aux Communes – doter le territoire d'équipements publics de proximité au service de la population (DGACSIREC/DECPREV)**

#### **Bilan des actions réalisées :**

Domaine	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat			
	Engagements financiers	Projets engagés	Mandats émis sur AP 2019	Travaux à démarrer	Travaux en cours	Travaux réceptionnés
Sport	4 665 629	11	0	8	1	2
Culture	1 355 550	3	0	1	2	0
Patrimoine	1 129 753	3	0	3	0	0
Education	10 504 847	10	0	9	1	0
Aménagement	0	0	0	0	0	0
Socio-Culturelle	0	0	0	0	0	0
AEP/EU	225 539	3	0	1	2	0
ERP	1 139 857	5	0	2	2	1
<b>TOTAL :</b>	<b>19 021 175</b>	<b>35</b>	<b>0</b>	<b>24</b>	<b>8</b>	<b>3</b>

## Les projets financés en 2019

Communes	Domaine	Objet	Montant de la subvention
Les Avirons	Sport	Réhabilitation de la piscine municipale	648 782
	Education	Construction de l'école du Ruisseau – 4ème tranche	1 502 605
Cilaos	ERP	Travaux de mises aux normes et d'accessibilité de la salle des fêtes de Palmiste Rouge	135 000
Entre-Deux	Culture	Equipement de la salle multimédia (Centre-Ville)	405 000
	Sport	Réhabilitation de la toiture du gymnase (Centre-Ville)	270 000
Etang-Salé	Education	Extension de classes et du pôle de restauration des écoles maternelle Avenir et élémentaire Gabin d'Ambreville	1 764 145
Petite-Ile	AEP/EU	Sécurisation et amélioration de la desserte en eau potable (Manapany les Hauts)	48 675
Plaine des Palmistes	AEP/EU	Modernisation et renforcement de réseaux – Rue Hervé d'Hort Raccordement AEP RN3 au réservoir Bras des Calumets	9 524
Le Port	Education	Etanchéité de la toiture terrasse et du réfectoire de l'école Raymond Mondon A	55 000
La Possession	Education	Reconstruction de l'école Jean Jaurès (Saint-Laurent)	1 400 000
	Education	Construction de l'école Simone Veil (ZAC Coeur de ville)	2 387 465
Saint-André	ERP	Maison funéraire (Centre Ville)	250 536
	ERP	Pôle de services (Bras des Chevrettes)	150 000
	Sport	Rénovation et équipement plateau verts (Stades de Champ Borne et Latchoumaya)	150 000
	Sport	Réaménagement du plateau noir de Cambuston	21 000
Saint-Benoît	Sport	Rénovation de la salle de gymnastique	54 000
Saint-Denis	Sport	Réalisation d'un plateau sportif en revêtement synthétique (Le Chaudron)	213 295
	Education	Amélioration du confort acoustique de l'école Raymond Mondon (La Source-Bd Jean Jaurès)	240 000
	Sport	Réfection du revêtement du terrain de football Antoine Serry (Champ Fleuri)	265 000
	Sport	Création d'une salle de sport de combat – Ecole Joinville (Centre ville)	111 430
Saint-Joseph	ERP	Construction d'une maison de veillées mortuaires (Vincendo)	496 321
Saint-Leu	Sport	Construction des vestiaires du stade du Portail	147 572
Saint-Louis	Sport	Réhabilitation du stade Théophile Hoarau	80 829
Saint-Paul	Culture	Démolition et reconstruction du CASE de Citerne Troussail	195 000
Saint-Philippe	Education	Réhabilitation de l'école élémentaire du Centre	379 233
	Culture	Equipement scénique de la toiture de la salle Henri Madoré – Tranche 3	755 550
	ERP	Divers travaux en régie des équipements culturels, sportifs et ERP	108 000
	Education	Climatisation des salles de classes des écoles de Saint-Philippe	90 000
Saint-Pierre	Patrimoine	Restauration des façades et des toitures de l'hôtel de ville (Centre Ville)	860 000
	Education	Mis en accessibilité des écoles Ambroises Volland (Condé Concession) et Pablo Picasso (Ravine de s Cabris)	438 075
Sainte-Marie	Education	Construction de l'école maternelle Beauséjour	2 248 324
Sainte-Rose	Sport	Construction d'un gymnase au centre ville de Sainte-Rose	2 703 721
Salazie	Patrimoine	Rénovation de l'église Saint-Martin (Grand Ilet)	21 257
	Patrimoine	Réfection de l'église Notre Dame de l'Assomption (Salazie Village)	248 496
	AEP/EU	Renouvellement de réseaux d'eau potable	167 340

**19 021 175**

## Bilan d'activité 2019

### PILIER 2 : ENGAGER LA 2ème GENE RATION DES GRANDS CHANTIERS RÉUNIONNAIS

#### Éléments de synthèse

« Secteur : Politique régionale de proximité pour améliorer  
le quotidien des familles réunionnaises »

#### **Intitulé du programme : 5.2 – Améliorer le quotidien des familles réunionnaises – la construction et la réhabilitation des logements**

##### - Pour le développement de l'emploi et de la préservation du pouvoir d'achat :

- Poursuivre les projets d'amélioration du parc de logements privés;
- Poursuivre les projets de réhabilitation thermique, énergétique et qualité de vie des logements sociaux ;
- Engager les opérations de réhabilitation au titre du parc locatif social débouchant sur une accession à la propriété prévues à la convention cadre avec la SIDR en fonction des contraintes budgétaires ;
- Engager les dossiers des LES diffus ou groupés et les améliorations lourdes qui émergeaient à l'Allocation Logement ;
- Clôturer les dernières opérations de garanties des prêts des bailleurs sociaux pour les opérations programmées jusqu'à 2016, compte tenu de l'arrêt de ce dispositif acté fin 2016.
- Accompagner l'aménagement du foncier destiné à la construction de logements et des espaces publics structurants, contribuant à construire la Ville Réunionnaise de demain.

#### **Les actions principales réalisées en 2019 :**

##### **1 – L'amélioration du parc privé de logements :**

Fin 2019, le pôle logement aura instruit **400 demandes d'aides à l'amélioration de l'habitat pour un montant total consommé en CP de 8,664 M€** (200 dossiers pour le compte du PACT/SOLIHA Réunion, 200 concernant la SICA HABITAT).

Le délai moyen de traitement d'un dossier, de l'instruction chez l'opérateur, jusqu'à la phase de livraison des travaux de situe autour de 12 mois (8 mois opérateur, 1 mois Région, 3 mois travaux).

Les conditions pour élargir le marché de l'amélioration de l'habitat n'étant pas réunies, la collectivité n'a pas donné suite aux demandes pendantes de 2 nouveaux opérateurs (Bourbon Bois Expérience et Sud Habitat Conseil).

Rapportée aux engagements, l'aide moyenne consentie est de l'ordre de 20 K€ et couvre pour l'essentiel des remises aux normes électriques, des travaux couverture et d'étanchéité des toitures et de remise en état des sanitaires et salles de bains.

La répartition des aides régionales par micro région reste relativement équilibrée.

NORD : 25,17 %  
EST : 25,28 %  
OUEST : 12,85 %  
SUD : 36,7 %

## 2 – La réhabilitation du parc locatif social et l'accèsion au logement

### a) la réhabilitation thermique

Sur un montant initial de 2,264 M€ de dépense subventionnable (opérations Casernes Bengalis et Bois Rouge et Source 2), un montant total de 758 400 € a été décaissé fin 2019 pour le compte de la SIDR et de la SEMADER. Le montant cumulé versé pour l'ensemble de ces opérations s'élève à 2 096 800,00€.

Avancement des opérations en cours :

RÉHABILITATION THERMIQUE												
date limite remise pièces solde	opérateur	opérations	localisation	nbre de log	montant accordé	Avancé chantier 1 T 2020	versement acompte 1	date de versement	versement acompte 2	date de versement	versement solde	date de versement
16/12/20	semader	Bois Rouge	St Denis	164	1 312 000,00 €	70,00 %	656 000,00 €	28/11/17	393 600,00 €	02/12/19		
16/12/20	semader	Casernes	St Pierre	17	136 000,00 €	100,00 %	68 000,00 €	18/10/17	40 800,00 €	02/12/19		
16/12/20	semader	Bengalis	St Louis	96	768 000,00 €	100,00 %	384 000,00 €	20/11/17	230 400,00 €	10/11/18		
23/11/20	sidr	Source 2	St Denis	54	648 000,00 €	35,00 %	324 000,00 €	10/10/19				
		<b>total</b>		<b>331</b>	<b>2 864 000,00 €</b>		<b>1 432 000,00 €</b>		<b>664 800,00 €</b>			

### b) la réhabilitation accessioin à la propriété

Le dispositif de « réhabilitation/accessioin » également été adopté en 2016 vise à intervenir au profit des locataires résidant dans le parc locatif social détenu par les bailleurs sociaux, en apportant le concours financier de la collectivité régionale aux opérations réhabilitation de logements réalisés par ces derniers dans le but de favoriser l'accèsion à la propriété (vente aux locataires).

La Région Réunion s'est engagée sur deux nouvelles opérations en 2019. L'opération Quartier Français de 40 logements sur Sainte Suzanne et l'opération Chaudron 1, localisée à Sainte Clotilde pour le bénéfice de 106 familles (657 K€ décaissés).

Résumé des opérations en cours en phase travaux.

RÉHABILITATION ACCESSIOIN										
date limite remise pièces solde	opérateur	opérations	localisation	nbre de log	montant accordé	Avancé chantier	versement acompte 1	date de versement	versement acompte 2	
25/10/20	sidr	Lilas 2 et 3	St André	95	1 757 000,00 €	98,00 %	527 280,00 €	10/11/17		attente pièces
	shlmr	forbans	St Louis			50,00 %				
25/10/20		Augustin Panon	St Paul	117	1 018 000,00 €	70,00 %	305 400,00 €	10/11/17		réception pièces en cours de traitement
16/10/22	semader	Quartier Français	Ste suzanne	40	800 000,00 €	0,00 %	240 000,00 €	05/11/19		
11/12/22	sidr	Chaudron 1	ste Clotilde	106	2 085 100,00 €	0,00 %	417 020,00 €	17/12/19		
		<b>total</b>		<b>358</b>	<b>5 660 100,00 €</b>		<b>2 322 380,00 €</b>			

## 3 – Les garanties d'emprunt

S'agissant d'un dispositif arrivé à terme, la Région a été sollicitée en 2019 en garantie à hauteur de 1,5 M€ correspondant à 5 dernières opérations de constructions de logements sociaux neufs conduites par 3 bailleurs sociaux : 46 LLS pour la SEMAC) 51 LLS pour la SIDR et 62 LLTS pour la SODEGIS pour un montant total de prêt de 20 M€.

En total cumulé, fin 2019, la Région a aura apporté sa garantie à hauteur de 46 M€ pour des opérations de construction de 5963 logements sociaux conduites par les bailleurs sociaux, en regard d'un montant total cumulé d'opérations de l'ordre de 620 M€ .

Le dispositif étant arrivé à échéance, il convient pour l'avenir d'en assurer le suivi selon une méthodologie à mettre en œuvre avec la Caisse des Dépôt.

#### 4 – La construction de la ville Réunionnaise de demain:

- Accompagnement à hauteur de 2,5M€ en faveur de l'opération ZAC Coeur de Ville de La Possession Tranche 2, en vue de soutenir la production de logements intermédiaire (FRAFU : Soutien à l'aménagement des VRD en faveur des logements intermédiaires).

#### Les montants en AP et CP en 2019 :

##### INVESTISSEMENT

Secteurs	AP en €	CP en €
L'amélioration du parc privé de logements	9 000 000,00	8 664 319,00
La réhabilitation du parc locatif social et l'accession au logement :		
- La réhabilitation thermique	0,00	758 400,00
- La réhab du parc locatif social avec accession	2 885 100,00	657 020,00
- L'accession au logement	0,00	0,00
La construction de la ville Réunionnaise de demain	2 500 000,00	750 525,00
<b>Total :</b>	<b>14 385 100,00</b>	<b>10 830 267,00</b>

#### 4 - Bilan du programme 2019 :

Finalité	Dispositifs/Actions	Actions 2019	Réalisation 2019				Indicateurs de réalisation/ de résultats
			Investissement		Fonct.		
			AP	CP	AE	CP	
Améliorer le quotidien des familles réunionnaises	Amélioration du parc de logements privés	Poursuite du dispositif	9 000 000	8 664 319	0	0	400 logements améliorés
	Réhabilitation thermique, énergétique et qualité de vie des logements sociaux	Accompagnement et apurement des programmes en cours	0	758 400	0	0	331 logements en rénovation thermique
	Réhabilitation au titre du parc locatif social débouchant sur une accession à la propriété	Poursuite des opérations en cours et clôture des opérations Lilas 1 et 2 ; Forbans ; Augustin Panon Engagement 2 opérations nouvelles	2 885 100	657 020	0	0	240 familles ont reçu une proposition d'achat de leur logement 146 logements supplémentaires à rénover
	Aménagement foncier destiné à la construction de logements et des espaces publics structurants	- Répondre aux besoins cités dans le SAR, en terme de qualité urbaine et construction de logements sociaux,	2 500 000	750 528	0	0	- Poursuite du suivi des opérations engagées antérieurement (depuis 2012) ; - Participation financière en faveur d'une opération structurante (ZAC Coeur de Ville de La Possession).
<b>TOTAL</b>			<b>14 385 100</b>	<b>10 830 267</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	



**PILIER 2 : ENGAGER LA 2<sup>E</sup> GÉNÉRATION DES GRANDS CHANTIERS RÉUNIONNAIS**

---

**COMMISSION N°3 :  
COMMISSION DES GRANDS CHANTIERS,  
DES TRANSPORTS ET DES DÉPLACEMENTS (CGCTD)**

**I – LES PRINCIPALES ACTIONS**

**1 – DÉVELOPPER L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE – ACCOMPAGNER LES PROJETS STRUCTURANTS D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE**

- Accompagnement du projet de développement de l'aéroport de Pierrefonds et le développement de sa zone d'activité,
- Accompagnement de la future Ecocité insulaire et tropicale de l'Ouest, du grand port maritime de La Réunion et la zone arrière portuaire (ZAP),
- Accompagnement du futur Pôle Portuaire Industriel et Énergétique de Bois Rouge,
- Poursuite de la réflexion stratégique autour de l'aéroport Roland Garros et de la zone d'activités aéroportuaire (ZAA) Pierre Lagourgue,
- Amélioration de la desserte aérienne de l'île.

**2. LA POURSUITE DU CHANTIER DE LA NOUVELLE ROUTE DU LITTORAL SÉCURISÉE ET NOUVELLE ENTRÉE OUEST DE SAINT-DENIS**

- Poursuite du chantier engagé en 2014,
- Réception de l'échangeur de La Possession,
- Fin du gros œuvre (piles, tablier) des travaux du grand viaduc maritime et poursuite des travaux de finition (corniches caniveau, étanchéité et couches de forme, tapis anti-affouillement,...),
- Démarrage des travaux de l'échangeur de Saint-Denis,
- Poursuite des travaux des digues 1ère phase et de la digue entre la Gde Chaloupe et La Possession,
- Suivi et évaluation du suivi environnemental en continu,
- Poursuite des études du nouveau pont sur la rivière Saint-Denis et de la Nouvelle Entrée Ouest.

### **3. LA POLITIQUE RÉGIONALE DE MOBILITÉ DURABLE ET ACTIONS EN FAVEUR DU TRANSPORT**

- Poursuite des actions en faveur de la réalisation des premiers tronçons du tracé du R.R.T.G : poursuite des études de faisabilité du Run Rail entre St-Denis et Ste-Marie et concertation publique, livraison des travaux d'aménagement de la bande d'arrêt d'urgence de la RN2 en faveur des transports en commun entre Bel Air et Ravine des Chèvres à Ste-Suzanne (2 km) et poursuite des études maîtrise d'oeuvre de son prolongement jusqu'à Duparc à Sainte Marie (8 km),...
- Poursuite des actions en faveur du développement des pôles d'échanges et d'aires de covoiturage : exploitation du pôle d'échange de Duparc, poursuite des études du parking-relais du Portail à St-Leu,...
- Soutien des projets de transport en commun sous maîtrise d'ouvrage des EPCI : financement de TCSP et de pôles d'échanges, financement des véhicules de transport en commun et de mobiliers urbains
- Participation à la politique relative aux nouvelles mobilités
- Transfert de compétence en matière de transport : amélioration du service rendu à l'utilisateur (renfort offre Car jaune, réalisation de travaux d'amélioration de gares routières,...)

### **4. LE RÉSEAU ROUTIER NATIONAL : UNE MAINTENANCE SOUTENUE – DES INVESTISSEMENTS ACCOMPAGNANT LA CROISSANCE, LE DÉVELOPPEMENT – UNE PLUS GRANDE ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE – L'AMÉLIORATION DE L'IMAGE**

- Maintien au niveau de service de l'ensemble du réseau routier national par les renforcements de chaussées, les sécurisations ponctuelles, les confortements d'ouvrages.
- Poursuite du développement du réseau dans le cadre de la politique de grands travaux : poursuite des travaux du nouveau pont sur la rivière des Galets,...
- Amélioration de l'attractivité du territoire, en études (systèmes d'échanges, liaison RN2-RN3 à Saint Pierre, nouveau pont rivière saint Denis...) et en travaux (livraison du carrefour réaménagé entre la RN102 et la RD45,...),
- Amélioration de l'image du réseau : signalisation touristique, poursuite de la Voie Vélo Régionale, aménagement de la route forestière de Bébour/Bélouve et du parking Grand Etang et études d'aménagement d'autres routes forestières,...

### **5. UNE POLITIQUE RÉGIONALE DE GRANDS TRAVAUX POUR LA RÉALISATION D'ÉQUIPEMENTS DE PROXIMITÉ DANS LES COMMUNES ET AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DES FAMILLES RÉUNIONNAISES**

- Poursuite de l'accompagnement des communes avec la mise en œuvre du PRR II,
- Mise en place d'un cadre d'intervention en faveur de la réhabilitation/amélioration des logements et poursuite du dispositif de garantie.

## II – LES MONTANTS EN AP ET EN CP (montants arrondis)

### INVESTISSEMENT

Secteurs	Réalisé en AP	Réalisé en CP
Projets structurants et de développement du territoire (1)	0,203 M€	0,201 M€
Nouvelle Route du Littoral (2)	0,00 M€	149,536 M€
Mobilité durable – Transports (3)	3,421 M€	7,282 M€
Réseau routier national (hors NRL) (4)	71,619 M€	72,889 M€
<i>S/total 2+3+4</i>	<i>75,040 M€</i>	<i>229,707 M€</i>
Équipements de proximité – Quotidien des familles réunionnaises (5)	33,406 M€	42,560 M€
<b>Total 1+2+3+4+5</b>	<b>108,649 M€</b>	<b>272,468 M€</b>

### FONCTIONNEMENT

Secteurs	Réalisé en AE	Réalisé en CP
Projets structurants et de développement du territoire (1)	0,239 M€	0,309 M€
Nouvelle Route du Littoral (2)	0,580 M€	0,500 M€
Mobilité durable – Transports (3)	0,536 M€	22,061 M€
Réseau routier national (hors NRL) (4)	6,699 M€	7,148 M€
<i>S/total 2+3+4</i>	<i>7,815 M€</i>	<i>29,709 M€</i>
Équipements de proximité – Quotidien des familles réunionnaises (5)	0,00 M€	0,00 M€
<b>Total 1+2+3+4+5</b>	<b>8,054 M€</b>	<b>30,018 M€</b>
<b>Total investissement + fonctionnement</b>	<b>116,703 M€</b>	<b>302,486 M€</b>

## INDICATEURS DU PILIER 2

### AMÉLIORER L'ÉTAT DU RÉSEAU ROUTIER

INDICATEURS DE RÉALISATION				
	Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2019	Taux de réalisation cumulé depuis 2016
2.1	Taux de réalisation du chantier de la NRL	90 %	7,50 %	48,2 % (1)
2.2	Linéaire de réseau routier réhabilité ou créé	103,5 km	37,0 km	139,7 km
2.3	Nombre d'ouvrages d'art réhabilités ou créés	101	25	85

(1) Pour info : 73,68 % en cumulé depuis le début de l'opération

INDICATEURS DE RÉSULTAT				
	Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2019	Tendance observée
2.4	Nombre de jours de perturbations de transports par an	0 jour	23 jours	Pas de tendance : 0 à l'ouverture de NRL

**FACILITER LES TRANSPORTS COLLECTIFS ET/OU ALTERNATIFS  
A LA VOITURE INDIVIDUELLE**

<b>INDICATEURS DE RÉALISATION</b>				
	Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2019	Taux de réalisation cumulé depuis 2016
2.5	Longueur de TCSP réalisé sur le TEE	11,7 km	2 km	5,9 km
2.8	Nombre de places de covoiturage soutenues par la Région	400	100	300
2.9	Nombre de km de piste cyclable construits ou réhabilités	13,45 km	2,3 km	10,9 km

<b>INDICATEURS DE RÉSULTAT</b>				
	Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2019	Réalisation 2016
2.6	Temps de transport moyen des transports en commun en heure de pointe sur le linéaire aménagé	<u>Saint-Pierre-Saint-Denis:</u> O1 : 1h30	<u>Saint-Pierre-Saint-Denis:</u> O1 : 1h40	<u>Saint-Pierre-Saint-Denis:</u> O1 : 1h46
		<u>Saint-Paul-Saint-Denis:</u> O4 : 50 min	<u>Saint-Paul-Saint-Denis:</u> O4 : 1h00	<u>Saint-Paul-Saint-Denis:</u> O4 : 1h03
		<u>Saint-Benoît-Saint-Denis:</u> E2 : 1h00	<u>Saint-Benoît-Saint-Denis:</u> E2 : 1h10	<u>Saint-Benoît-Saint-Denis:</u> E2 : 1h20

	Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2019	Taux de réalisation cumulé depuis 2016
2.7	Nombre de voyageurs transportés en transport collectif	48,64 millions	47,6 millions <i>(source SMTR)</i>	44,2 millions <i>(valeur en 2018)</i>

### CONSTRUIRE LES GRANDS ÉQUIPEMENTS DU TERRITOIRE

INDICATEURS DE RÉALISATION				
	Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2019	Taux de réalisation cumulé depuis 2016
2.10	Superficie des installations aéroportuaires créées ou aménagées	0	0	0
2.11	Plan de relance régional : taux de réalisation du PRR	200 M€	19,02 M€	59 %

## ACCÉLÉRER LA RÉNOVATION DES LOGEMENTS

<b>INDICATEURS DE RÉALISATION</b>				
	Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2019	Taux de réalisation cumulé depuis 2016
2.13	Nombre de logements sociaux réhabilités	800	146	358
2.14	Nombre de logements privés améliorés	2 400	400	1 463

## CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LOCAL

<b>INDICATEURS DE RÉSULTAT</b>				
	Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2019	Taux de réalisation cumulé depuis 2016
2.15	Retombées économiques de la commande directe et indirecte de la Région sur le BTP		312,33 M€	1 706,33 M€
2.16	Traduction de la commande de la Région sur les emplois dans le BTP		= 2 659 emplois dans le secteur du BTP	

# **BILAN D'ACTIVITÉS 2019 DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION**

## **PILIER 3 : LIBÉRER LES ENTREPRISES, LIBÉRER LES ÉNERGIES**

### **I – POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET DE LA PRÉSERVATION DU POUVOIR D'ACHAT**

Dans un contexte budgétaire qui demeure contraint la collectivité régionale aura maintenu en 2019 un haut niveau d'intervention en faveur du développement économique à travers l'aide aux entreprises, le soutien aux programmes d'actions des opérateurs économiques, touristiques et de l'économie sociale et solidaire conformément aux orientations des schémas stratégiques adoptés par la collectivité (SRDEII et SDATR notamment).

L'année a également été l'occasion de réflexions sur l'optimisation de l'intervention régionale pour les années à venir notamment dans le cadre des prochains programmes opérationnels européens 2021-2027, du développement des instruments d'ingénierie financière et sur la mise en œuvre du futur régime de l'octroi de mer en tant que soutien à la production locale dans un souci de modération de la pression fiscale en vue de la réduction des surcoûts.

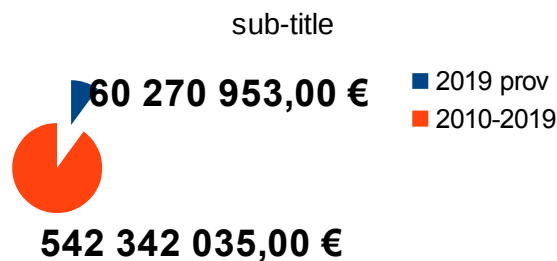
Dans le domaine du développement économique et touristique, l'année 2019 aura été incontestablement marquée par les effets négatifs de la crise sociale débutée en fin d'année 2018. Afin de préserver le tissu économique de notre île et répondre à l'urgence, la collectivité régionale aura mis en œuvre des mesures d'aides exceptionnelles afin de soutenir les acteurs les plus fragiles que sont les Très Petites Entreprises (TPE). Ainsi, près de 4000 TPE ont été soutenues par la Région pour un montant global de 15 M€.

Parallèlement, la collectivité aura mobilisé ses ressources internes ainsi que ses partenaires traditionnels (chambres consulaires, IRT, FRT) pour mieux accompagner les entreprises et contribuer à la relance de l'activité économique et touristique.

Par ailleurs, dans le cadre du SRDEII, la tenue régulière des comités de filière « numérique », « énergies renouvelables », « agroalimentaire », « bâti tropical » et « économie bleue » a permis d'établir une cartographie des acteurs, des compétences et des projets territoriaux et de dégager les priorités d'actions pour la structuration de ces filières. Ces travaux devront aboutir en 2020 à la signature des contrats de filières « énergies renouvelables », « bâti tropical » et « numérique », déclinés de façon opérationnelle par le biais de fiche-actions, et se poursuivront pour les autres filières dans le même objectif en 2020 et 2021.



## ENGAGEMENTS réalisés en 2019

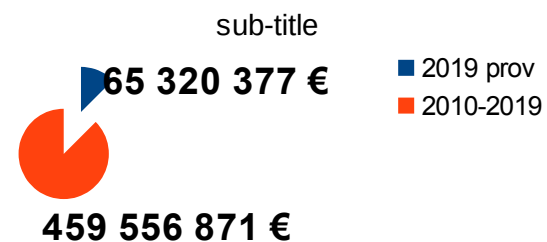


Le total des engagements en faveur de l'économie, du tourisme, du numérique et de la recherche-innovation s'élève à plus de 542 342 035 € de 2010 à 2019, dont un engagement de 60 270 953 € en 2019.

## PAIEMENTS réalisés en 2019

sub-title

Le total des paiements en faveur de l'économie, du tourisme, du numérique et de la recherche-innovation s'élève à plus de 459 556 871 € de 2010 à 2019, dont un montant total de paiement de 65 320 377 € en 2019.



Les fonds européens représentent d'importants leviers en faveur des projets structurants de notre territoire. Ainsi, la programmation du FEDER 2014-2020 au 31 décembre 2019 pour les Objectifs Thématiques OT1 « Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation », OT2 « Améliorer l'accès, l'utilisation et la qualité des TIC » et OT3 « Renforcer la compétitivité des PME » et OT 6 « Protéger l'environnement et promouvoir l'utilisation rationnelle des ressources » - tourisme représente plus de 315 M€ de FEDER.

---

# ÉCONOMIE

---

## **1. CRÉER LES CONDITIONS DE RELANCE DE LA CRÉATION D'EMPLOIS ET RENFORCER LE POUVOIR D'ACHAT DES RÉUNIONNAIS**

### **1.1. L'économie générale : renforcer et adapter les soutiens au développement des entreprises locales pour faciliter le parcours du porteur de projet et créer des emplois**

En 2019 la Région a poursuivi ses interventions visant le soutien aux projets d'investissement productif afin de favoriser la modernisation des outils de production et de renforcer la compétitivité des entreprises en vue de la création d'emplois.

Ainsi, avec l'appui du **FEDER**, la collectivité a soutenu **108 projets** de création ou de développement (hors filières tourisme et numérique), pour un montant total d'aides publiques de plus de **23,9 M€**, repartis entre **21,3 M€** de FEDER et **2,6 M€ de contrepartie** nationale de la Région. Globalement, cette intervention devrait générer 73,4 M€ d'investissement et la création à terme d'environ 300 emplois.

Dans le secteur de l'**agro-alimentaire** la collectivité régionale est intervenue à hauteur de **2,2 M€** en contrepartie des fonds FEADER (6,4 M€) pour le financement de **9 projets** et la réalisation de programmes d'investissement à hauteur globale de 24,2 M€.

Au delà de ces interventions contractualisées avec les fonds européens, notre collectivité aura mis en œuvre en 2019 un haut niveau d'intervention **en fonds propres** afin de soutenir l'activité économique et l'emploi dans un contexte économique et social particulièrement tendu.

Dans ce cadre, La Région a maintenu sa politique directe en faveur de l'emploi, en octroyant des Primes Régionales à l'Emploi (**PRE**) à 27 entreprises pour la création de **65 emplois** pour un montant global de 0,640 M€.

Cependant, l'année 2019 aura été particulièrement marquée par la crise économique et sociale qui a touché La Réunion en fin d'année 2018 dans le cadre du mouvement des « Gilets Jaunes », accentuant les contraintes supportées par notre tissu économique et entraînant une augmentation de situations critiques pour la survie des entreprises, et notamment les TPE.

Afin d'assurer la sauvegarde des activités économiques et des emplois correspondants, la collectivité régionale a aussitôt répondu à l'urgence de la situation en engageant une première enveloppe de 6 millions d'euros dès la fin 2018, pour alimenter un fonds d'aide aux Très Petites Entreprises.

Une seconde enveloppe de **11 M €** a été votée le 14 mai 2019 par la Commission Permanente du Conseil Régional pour alimenter ce dispositif d'aide d'urgence mis en place dans le cadre d'une procédure assouplie au plan de la gestion administrative des dossiers.

En définitive, l'intervention régionale d'urgence a permis de soutenir l'activité de **3879 TPE** pour un montant global de **15 900 366,65 €**.

Nombre de demandes auprès de la Région	Nombre de demandes instruites et validées 2019	Montant engagé 2019	Montant payé en 2019
4199	3879	15 900 366,65 €	15 900 366,65 €

### Typologie des entreprises ayant fait une demande :

Nombre d'entreprise	Tranche INSEE hors emploi chef d'entreprise
2242	Non employeuse
1188	1 ou 2
612	3 à 5
111	6 à 9
40	10 à 19
6	20 à 49

Dans le prolongement de ce soutien à l'économie locale, la collectivité a décidé de mettre en place en fin d'année 2019 deux dispositifs visant à consolider le tissu des TPE (dispositif Accompagner, Consolider, Adapter, Conquérir, Innover, Ancrer ) ainsi que le secteur du petit commerce de proximité en engageant respectivement des enveloppes budgétaires à hauteur de **0,650 M €** et de **3 M €**.

	TPE	Modèle start-up
Nombre d'entreprises accompagnées	10	3
Montant total de subvention	162 842,77 €	150 000,00 €
Montant des investissements soutenus	355 046,59 €	221 238,26 €
<b>Ratio effet de levier</b>	<b>2,18</b>	<b>1,47</b>

Enfin, la Région a engagé une enveloppe de **2,4 M €** en faveur de trois titres de la presse locale.

## **1.2. Renforcer le soutien aux secteurs prioritaires : Conforter la filière pêche – aquaculture en favorisant son développement et sa structuration**

### **Contexte de l'économie bleue**

L'économie bleue recouvre les secteurs primaire (pêche et aquaculture), secondaire (transformation des produits de la pêche, construction navale et portuaire, production énergétique, câbles sous-marins), et tertiaire (commercialisation des produits de la mer, transport de passagers et de marchandises, prestations nautiques, exploitation des ports, aménagement du littoral, recherche et développement, etc.) des activités liées à l'exploitation de la mer. Le tourisme en fait également partie, de façon plus ou moins large selon les périmètres retenus.

Occupant une place prépondérante et croissante dans les stratégies de croissance durable au niveau national et européen, l'économie bleue emploie 7 500 personnes à La Réunion, dans sa définition la plus large. Un poids (2,9 %) proche de celui de la France côtière (3,1 %), mais à un niveau moindre par rapport aux autres RUP françaises insulaires, ce qui résulte d'une activité touristique et de croisière moins développée ainsi qu'une géographie maritime plus contraignante.

Selon l'OCDE, à l'horizon 2030 la valeur ajoutée mondiale des activités maritimes pourrait doubler. Ce secteur, déjà bien implanté dans les Outre-mer, y souffre cependant de contraintes d'offre ainsi que d'une forte concurrence protéiforme. Il doit simultanément composer avec diverses problématiques environnementales. C'est à condition de surmonter ces difficultés que l'Outre-mer pourra faire de l'économie bleue un levier de croissance durable.

La synthèse de la pêche réunionnaise est présentée par le tableau suivant (2018)

Petite pêche côtière	Pêche palangrière	Thoniers senneurs et grande pêche au large
209 navires de moins de 12mètres 275 marins Environ 1 110t en poids vif /an Métiers de l'hameçon visant les espèces démersales et les grands pélagiques et des activités de rivage Espèces côtières démersales, petits et grands pélagiques Marée de moins de 24 heures	22 navires de 12 à 24mètres 191 marins Environ 2 600t en poids vif/ an Palangriers Espèces pélagiques à la palangre horizontale Marée de 4 à 10 jours	8 navires de plus de 50 mètres 278 marins 6 400t en poids vif/ an Légine, Langouste, grenadier Marée de plusieurs semaines
Écoulement : 100% sur le marché local	Écoulement : 45% à l'exportation ; 55% sur le marché local	Écoulement : 91% à l'exportation ; 9% sur le marché local

Les exportations sont essentiellement dirigées vers le Viêt-Nam, Hong-Kong et le Japon. Parallèlement, La Réunion importe des produits de la pêche (crevettes et autre poissons tropicaux) venant de l'Inde et du Viêt-Nam à hauteur de 10 000 tonnes par an.

**La filière s'organise autour de l'Association réunionnaise interprofessionnelle de la pêche et de l'aquaculture (ARIPA), afin de faciliter la communication entre les différents métiers et d'améliorer** les conditions de mise en marché des produits. Néanmoins, la situation économique de la filière reste fragile et dépendante des ressources halieutiques.

**- Synthèse des flottilles actives à la pêche pendant toute l'année (rayons d'action : côtier, mixte et large) (IFREMER – Chiffres publiés 2018 en 2019)**

La flotte est subdivisée en flottilles, c'est-à-dire en groupes de navires adoptant des stratégies de pêche similaires (mêmes métiers ou combinaison des métiers) durant l'année. La typologies est donnée par le Système d'Informations Halieutiques de l'IFREMER.

Flottille (constat en 2018) – Navires actifs à la pêche pendant toute l'année 2018 (rayons d'action : côtier, mixte et large)	Nombre de navires	Jauge totale (U.M.S) (1)	Nombre de marins
Métiers de l'hameçon ciblant Démersaux	16	15	18
Métiers de l'hameçon ciblant Démersaux et Grands Pélagiques	102	214	132
Métiers de l'hameçon ciblant Démersaux et Grands Pélagiques de rivage	30	109	40
Activité de rivage	6	6	10
Palangriers à espadons	41	969	135
Senneurs exclusifs ciblant Grands Pélagiques	2	5334	15
<b>TOTAL</b>	<b>197</b>	<b>6 647</b>	<b>350</b>
<b>(1) Jauge UMS = Universal Measurement System- Par ex. : un volume du navire de 1000 m<sup>3</sup> avec un coefficient K1 de 0.26, la jauge UMS est de 260.</b>			

**- Principales productions estimées en poids par groupe d'espèces en tonnes -  
 (IFREMER – Chiffres publiés en 2019)**

<b>Espèces – Nom local</b>	<b>Poids moyen estimé en tonnes</b>
Thon jaune - Albacore	275,5
Marlin bleu	164,3
Dorade coryphène	157,5
Thon banane	104,1
Bonite kalou, Listao	34,5
Clupeides	28,2
Carangues	21,6
Thon germon	18,7
Ti jaune	18
Marlin noir	17,9
Gros zecal	14,3
Zambas	14,1
Mérus divers	9,4
Vivaneaux divers	9
Vivaneau rouge, gros tête	7,9

De plus, selon l'étude de l'IFREMER, la flotte de pêche côtière de La Réunion est caractérisée par un vieillissement tant des pêcheurs que des navires.

Cette situation résulte notamment d'une réglementation européenne interdisant toute aide publique en faveur de l'acquisition d'un bateau neuf depuis la fin des années 2000.

**Éléments sur le soutien de l'Union européenne à la pêche, l'aquaculture et aux activités dérivées et réalisées à La Réunion**

L'union européenne intervient en faveur des filières de la pêche et de l'aquaculture au sein du PO FEAMP 2014-2020 qui inclut des mesures nationales et régionalisées qui prévoient des contreparties financières nationales. Les objectifs généraux de l'UE s'articulent autour des aides qui visent la structuration des filières précitées, la gestion d'exploitation équilibrée des ressources halieutiques et le maintien en bon état de l'océan. La collectivité régionale y participe avec l'État selon les mesures.

En 2019, le montant programmé cumulé du FEAMP s'élève à 26 ,68M€ (CNS du 15 novembre 2019).

Toutefois, il est nécessaire de rappeler que les cadres réglementaires européens stricts marqués par une volonté de limiter les efforts de pêche et de pratiquer une pêche durable freinent le développement économique de la pêche dans l'océan Indien.

Aussi, les enjeux liés à l'avenir socio-économique de La Réunion et aux problématiques locales (taux exceptionnel du chômage de jeunes, 40% de la population vit en-deça du seuil de pauvreté) devraient faire l'objet d'une adaptation spécifique que ce soit dans le cadre de la Politique Commune de la Pêche ou de son règlement financier, le Fonds Européen pour les Affaires Maritimes et la Pêche (FEAMP). La collectivité va attirer l'attention de l'Europe sur cet aspect pénalisant dans le cadre de la rédaction du prochain Plan d'Actions RUP lié au PO FEDER-FEAMP 2021-2027.

### 1.2.1. Le soutien à l'appareil de production en mer et à terre afin de conforter la viabilité des entreprises et des emplois

En 2019, la collectivité a poursuivi ses efforts pour conforter et développer la filière pêche-aquaculture en :

- favorisant son développement et sa structuration, en cofinçant (la contrepartie nationale- CPN) certains projet soutenus par le FEAMP et les fonds d'État sur les volets suivants :
  - aides à la création d'entreprise pour les jeunes pêcheurs ;
  - la santé et la sécurité ;
  - l'efficacité énergétique et atténuation du changement climatique ;
  - les investissements productifs en aquaculture.
- abondant la caisse locale de garantie contre le chômage Intempéries des marins pêcheurs artisans.

L'effort de la collectivité s'est traduit par un investissement de **596 058,68€ pour 201 entreprises et organismes soutenus.**

**Chapitre budgétaire : 906 AP 597 K€ – CP 158 K€**

### 1.2.2. Les aides en faveur de la structuration et de l'accompagnement de la filière

La collectivité a poursuivi son action volontariste en vue de renforcer les structures de la filière en soutenant le fonctionnement du **Comité Régional des Pêches** et en accompagnant les initiatives du **Cluster Maritime, pour un montant total de subvention de 313 356,16€.**

**Chapitre budgétaire : 936 AE 314 K€ – CP 562 K€**

En outre, les projets suivants ont été organisés et soutenus en 2019 :

#### - Semaine de l'économie bleue

Dans le cadre de la réalisation du projet « Océan Métiss », et afin de sensibiliser la population au développement d'une nouvelle économie à haut potentiel, la **Semaine de l'Économie Bleue** a été organisée à La Réunion au MOCA du 25 au 29 mars 2019. Cet événement a reçu environ 150 participants, issus de 54 pays, et a reçu le soutien financier et technique de l'IOC UNESCO et de la DG MARE (qui organisait en parallèle le deuxième forum mondial de la Planification Spatiale Maritime à La Réunion, sous l'égide de leur projet « Global MSP »).

De nombreuses thématiques ont été traitées et discutées lors de la semaine. Outre la création de l'Institut Bleu et la conférence intermédiaire du projet « Océan Métiss », les participants ont pu écouter les différentes interventions sur le sujet de la gestion du risque requin, les aides européennes en faveur de l'économie bleue et notamment de la pêche, de la situation de la pêche réunionnaise, mais également le développement et de la gestion des emplois liés à la mer.

#### - Réalisations du projet Océan Metiss en 2019

Le **Projet « Océan Métiss »** portant sur la planification de l'espace marin de La Réunion est doté de 963 000 euros de financement des fonds FEAMP (en gestion directe), et est en cours depuis le premier février 2018. Ce chantier est un travail pluridisciplinaire et transversal, en associant les partenaires du monde scientifique (Université), administratif avec les compétences complémentaires (Région et SGAR) et de la coopération internationale (Commission de l'Océan Indien) qui pourra « ouvrir les portes » vers les pays de la Région.

La démarche se base de manière très significative sur la contribution des acteurs locaux, à travers de l'utilisation du logiciel SeaSketch.

L'objectif final est de dessiner le plan et les zones d'usage en organisant les activités humaines en mer pour avoir le moins d'impact sur l'environnement, et en maximisant les connaissances du milieu marin, de ses ressources et de son potentiel – afin de pouvoir ensuite bâtir une stratégie durable et adaptée pour le développement de l'économie bleue. Ce travail est complémentaire à celui du Conseil Maritime Ultramarin du Bassin (C.M.U.B.) chargé de l'élaboration du Document Stratégique Ultramarin du Bassin (en vertu de la directive européenne 2014/89/UE portant sur la Planification de l'espace maritime) en assurant à la fois la consultation du public, et à la fois un lien avec les pays de la zone, contribuant au document de travail du Plan d'Action Régional de l'Économie Bleue (PAREB) de la COI.

Dans le cadre de la mise en œuvre du projet, les actions suivantes ont été réalisées en 2019 :

- Conférence intermédiaire sur la Planification Spatiale Maritime dans le cadre de la Semaine de l'Économie Bleue en mars 2019
- Participation en tant qu'expert et présentations aux colloques internationaux sur la PSM (Vigo et Lisbonne en mai 2019, Riga en novembre 2019) – présentation des travaux du projet « Océan Métiss » devant les experts mondiaux et devant la Commission Européenne
- Comité de Suivi avec l'EASME en octobre 2019 à Bruxelles, présentation des acquis du projet Océan Métiss et négociation de l'extension du projet jusqu'en juillet 2020.
- Acquisition du logiciel SEASKETCH par le Consortium, et mise en œuvre (atelier de planification intra-consortium en décembre 2019, continué avec les acteurs en janvier 2020.
- Participation à la réunion de la COI sur les discussions du Plan d'Action Régional de l'Économie Bleue de l'Océan Indien le 12-13 décembre 2019.

#### **- L'institut Bleu**

Suite à la création de l'association en 2018, celle-ci a commencé à se positionner auprès des acteurs locaux. Ainsi, après avoir organisé des ateliers de travail sur le thème de l'économie bleue en mai, l'Institut Bleu a organisé en juin un comité de filière avec pour objectif la signature des contrats de filière prévus dans le SRDEII qui doit décliner les objectifs et les priorités de la filière et un plan d'actions.

#### **- Renouvellement de la flotte de pêche locale des navires de moins de 12 mètres**

En outre, et suite aux différentes interventions de la collectivité régionale et des acteurs locaux auprès de la Commission Européenne, celle-ci a fait évoluer la réglementation en offrant la possibilité à la Région de mettre en place un régime d'aides en faveur des professionnels ou des candidats à l'installation souhaitant acquérir un navire neuf. (Observation : C'est bien la Région qui met en place ce dispositif)

Aussi, en 2019, la Collectivité a également travaillé à un projet de **régime d'aides pour le renouvellement de la flotte de pêche locale des navires de moins de 12 mètres** qui sera notifié à la Commission Européenne.

#### **- Travaux préparatoires à la rédaction du Plan RUP dans le cadre du prochain PO FEAMP 2021-2027**

De même, dans le cadre des travaux pour la mise en œuvre des fonds européens 2021-2027, la Région, ayant décidé de devenir **Organisme Intermédiaire du FEAMP**, a débuté en partenariat avec l'État et les organisations professionnelles les travaux de préparation du plan d'actions RUP qui sera annexé au Programme Opérationnel National.

### **1.3. Développer les instruments d'ingénierie financière**

En septembre 2017, la Région Réunion a signé des accords de financement avec le Fonds Européen d'Investissement (FEI), en vue de déployer sur le territoire de la Réunion deux instruments financiers. Cette signature s'est traduite par l'émergence de la « Financière Région Réunion » (FRR), sous mandat de gestion du FEI.

Il convient de souligner que les ressources allouées à FRR proviennent des fonds européens, notamment le FEDER du POE 2014-2020 pour 24 M€, complétées des fonds propres de la Région et d'une opération d'emprunt (sous forme de cession d'escompte) avec la Banque Européenne d'Investissements (BEI).

#### **A) LE FONDS RÉGIONAL : LA FINANCIÈRE RÉGION RÉUNION**

Conformément aux accords de financement, le FEI a émis deux appels à manifestation d'intérêt pour identifier deux intermédiaires financiers, l'un pour l'instrument de dette, l'autre pour l'instrument de capital.

De fait, la Banque Française Commerciale de l'Océan Indien (BFC OI), du Groupe Société Générale, a été retenue pour porter l'instrument de dette. Celui-ci a été baptisé « I-Run by BFC OI ».

La Société d'Investissement APICAP a été sélectionnée pour porter l'instrument de capital. Celui-ci a été baptisé « Essor PME ».

Pour le Prêt avec Partage de Risques, la BFCOI a engagé **19 millions d'euros** (soit 31% du portefeuille à construire) pour un total de **240 transactions** :

- 99% des bénéficiaires finaux sont des microentreprises (de moins de 10 employés);
- 92% d'entre elles ont moins de 5 années d'activité ;
- La moyenne des prêts octroyés est d'environ EUR 79.000.
- Les principales zones géographiques et l'ensemble des secteurs économiques de l'Île ont d'ores et déjà pu bénéficier du dispositif ;
- Environ 200 emplois ont ainsi pu être créés/maintenus.

Pour l'Instrument de co-investissement, APICAP a engagé 1,9 millions d'euros (soit 19% du montant total) et quatre prises de participation ont été réalisées auprès d'entreprises présentant un réel potentiel de développement sur l'Île et agissant dans les secteurs des TIC, des énergies renouvelables et de la mobilité. Ces 1.9 millions d'euros ont été cofinancés par des acteurs privés (émanant d'autres véhicules d'APICAP) à hauteur de 1.3 million d'euros. APICAP présente un flux de transactions fourni avec 3 dossiers additionnels à l'étude.

Considérant que les entreprises réunionnaises souffrent d'insuffisance de fonds propres d'une part et les exigences bancaires en matière de sûreté d'autre part, la Région Réunion s'est appuyée sur BPIFRANCE pour mettre en place un Fonds de Garantie Régionale (FGR).

#### **B) LE FONDS DE GARANTIE RÉGIONALE AVEC LA BPIFRANCE (FGR)**

Le FGR s'adresse aux entreprises de plus de 3 ans et ayant réalisé un résultat supérieur ou égal à 0 au cours du dernier exercice clos.

Ainsi, la BPIFRANCE offre une garantie bancaire à hauteur de 70% du prêt, sous un plafond de 50 K€.



La convention signée fin 2017 a permis de garantir **61 opérations au 31 décembre 2019**, pour un total de prêts débloqués de **7,8 millions d'euros**.

Enfin, pour dresser un panorama exhaustif des instruments financiers déployés par la Collectivité, il convient de rappeler :

- un Fonds pour les petits pêcheurs avec le partenariat du Groupe BRED – SOFIDER ;
- un Fonds de garantie opéré par le Secrétariat Général des Hauts (SGH) auquel participe la Région.
- FCPR RUN CROISSANCE et FCPR RUN DEVELOPPEMENT, opérés par ACG MANAGEMENT, pour les opérations de haut de bilan sur le volet développement et transmission sont en gestion extinctive.

## **CHAPITRE BUDGÉTAIRE 906 CP : 12 500 000 €**

## **2. Attractivité du territoire : un aménagement du foncier économique équilibré**

### **2.1. Un cadre réglementaire et fiscal à faire évoluer, et une priorité : l'engagement de la négociation pour la réforme de l'octroi de mer à l'horizon 2020**

Conformément à la réglementation communautaire issue de la Décision du Conseil de l'UE du 17 décembre 2014, le dispositif de différentiels de taxation (entre les importations et la fabrication locale) expire le 31 décembre 2020. Dans l'objectif d'un renouvellement de ce régime, une évaluation à mi-parcours a donné lieu à la transmission, par la France en 2018 aux instances européennes, d'un rapport d'évaluation « afin de vérifier l'incidence des mesures prises et leur contribution au maintien, à la promotion et au développement des activités économiques locales, compte tenu des handicaps dont souffrent les régions ultrapériphériques ».

Outre l'étude du cabinet Technopolis chargé par le Ministère des Outre-Mer de cette évaluation, la Commission européenne a souhaité disposer d'éléments complémentaires afin d'évaluer le régime en tant qu'instrument de soutien à la production locale. Aussi, la Région Réunion a transmis en avril 2018 à la DGOM un rapport d'analyse basé sur les travaux réalisés par le consultant missionné par la Région (APC).

Ces travaux ont été finalisés et présentés en octobre 2019 lors du dernier comité de pilotage, clôturant ainsi la partie fixe de ce marché d'études comportant 3 phases : une dédiée au dispositif de différentiels, une seconde relative au dispositif d'exonération à l'importation et une troisième synthétisant les recommandations et propositions d'améliorations.

Dans ce cadre, des demandes d'adaptation de la Décision européenne ont été formalisées compte tenu de l'évolution de la production locale.

Comme suite à l'examen de ces demandes par la Commission Européenne le 13 décembre 2018 et par le Parlement européen par la résolution législative du 27 mars 2019, une nouvelle décision du Conseil de l'UE a été adoptée le 15 avril 2019, aboutissant pour La Réunion à l'insertion de 15 nouveaux produits d'une part et à des changements de liste de différentiels pour 11 produits d'autre part.

Au-delà de l'exercice d'actualisation des listes de produits couverts par un différentiel, la Région a souhaité rappeler au MOM la nécessité d'être associée au processus de négociation avec les instances communautaires s'agissant de l'avenir du dispositif en participant notamment aux échanges préparatoires et aux groupes de travail afin de faire valoir ses propositions dans l'objectif de sécuriser et de simplifier le fonctionnement du prochain dispositif à travers :

1- L'extension de la durée de validité du dispositif de 7 ans à 10 ans pour une meilleure visibilité des opérateurs économiques en termes de stratégie d'investissement et de développement.

2- L'élévation du seuil de non-assujettissement en passant de 300 000 € à 650 000 € pour la mise hors-champ des micro-entreprises.

L'augmentation du seuil permettrait de limiter le risque d'apparition de produits « orphelins » ou « hors listes » pour lesquels une taxation différenciée (entre importation et fabrication locale) n'est pas autorisée par la Décision européenne. Ainsi, elle préserverait les TPE de charges financières liées à l'octroi de mer interne et de charges administratives inhérentes aux obligations déclaratives.

3- L'intégration d'un différentiel temporaire permettant de répondre à la problématique des produits émergents. Cette mesure pourrait être adoptée pour une durée maximale de 2 à 3 ans dans l'objectif d'une inscription définitive au sein de la Décision du Conseil (permettant l'examen par les instances européennes de la demande d'insertion dans le dispositif de différentiels).

A noter qu'une prorogation du marché d'études avec le prestataire APC a été adoptée pour une durée de validité jusqu'en octobre 2020 afin de poursuivre, dans le cadre de la partie variable, les travaux d'analyse notamment en termes d'évaluation des surcoûts subis par la production locale.

De son côté, la Commission européenne a également mandaté un consortium dirigé par un cabinet d'études italien afin de procéder à une étude d'impact.

Par conséquent, l'année 2020 sera une année décisive pour l'avenir du dispositif de différentiels encadré au niveau européen.

Au plan local et s'agissant du **régime d'exonération des intrants à l'importation**, l'amélioration du dispositif s'est poursuivie en actualisant la liste des produits exonérés en faveur du secteur agroalimentaire, de la pêche, de la fabrication d'articles en papier ou textiles ou encore l'horticulture. De même, le régime de taxation a fait l'objet d'une modification avec l'adoption d'un taux 0 pour les aliments biologiques destinés aux poules pondeuses et poulets de chair.

Enfin, un **groupe de travail** associant les élus et les services de la Région sur le **pouvoir d'achat** des Réunionnais et **l'octroi de mer** a été constitué suite aux mouvements sociaux de novembre 2018. L'objectif est de mettre en place les outils permettant de répondre à la demande de transparence et de communication de l'action publique et d'évaluer les possibilités d'actions sur le levier de l'octroi de mer.

Dans ce cadre, des pistes de réflexions et des travaux de simulation ont été approfondis dans l'objectif d'une éventuelle évolution de la taxation au titre de l'octroi de mer s'agissant de certaines familles de produits de consommation courante (alimentaire notamment) ou liées au développement durable (véhicules dits « propres »,...) pour un effet incitatif en lien notamment avec la Direction Énergie Économie Circulaire Biodiversité. Ce travail devra se poursuivre en 2020 dans un objectif constant de maîtrise de la pression fiscale et de cohérence de tarif sans compromettre le financement des collectivités territoriales (les Communes principalement).

### Evolution du produit de l'octroi de mer

En euros	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Montant des recettes d'octroi de mer	304 828 522 €	311 868 263 €	314 246 574 €	326 219 409 €	332 600 400 €	360 224 901 €
Part versée aux communes (Dotation Globale Garantie aux Communes)	290 942 319 €	296 470 223 €	303 881 979 €	310 871 265 €	319 264 789 €	328 842 737 €
Fonds Régional pour le Développement et l'Emploi (dont 80 % affectés aux communes)	13 886 203 €	15 398 040 €	10 364 594 €	15 348 144 €	13 335 611 €	15 691 084 €
Montant des recettes d'octroi de mer régional	93 823 717 €	94 766 739 €	95 060 274 €	97 994 317 €	101 605 984 €	106 985 223 €

Source : Direction Régionale des Douanes

## 2.2. Finaliser la commercialisation de la ZAA Pierre Lagourque

S'agissant de la Zone d'Activités Aéroportuaire Pierre Lagourque (ZAA P. Lagourque), l'objectif poursuivi en 2019 est de redynamiser la commercialisation de ces zones en proposant un lieu d'accueil aux activités de production et de services en liaison avec l'aérien tout en tenant compte de l'aménagement du Réseau Régional de Transport Guidé (RRTG) « Run Rail » et de l'implantation du Site de Maintenance et de Remisage (SMR).

En effet, les études préliminaires lancées par les services de la Région (Direction Transport et Déplacements) dans le cadre d'une Assistance à Maîtrise d'Ouvrage ont permis d'étudier la faisabilité des différents scénarii de tracés du RRTG et in fine d'identifier un tracé conciliant les contraintes techniques d'une part et le souci de préserver au mieux le foncier économique d'autre part.

Ces travaux ont été présentés en comités de suivi et en comités de pilotage tout au long de l'année 2019. A ce stade, il en ressort que le scénario privilégié par le cabinet d'études (Transélia) prévoit un passage au plus près de l'aérogare avec une station au nord de la zone. Le runrail devrait alors traverser la zone logistique pour rejoindre au sud la rue Alphonse Pégoud. Par ailleurs, l'implantation du SMR devrait se situer en lieu et place du pôle d'échanges (ZB7). Les zones au sud-est de la ZAA (ZB5 et ZB6) seraient ainsi dédiées à la mise en place d'un parking-relais pour 800 véhicules et à la station du Runrail et au pôle d'échanges.

Ces premiers résultats ont donc redéfini les disponibilités foncières des parcelles à la baisse. Ainsi, le foncier disponible représenterait une surface estimée à environ 7 ha (hors emplacements réservés).

Sur ces bases et au vu des nombreuses candidatures spontanées recensées en 2019, il a été décidé de lancer un Appel à Manifestations d'Intérêt (AMI) en novembre 2019 afin de sélectionner les dossiers et de les classer suivant certains critères liés à la nature de l'activité (en priorisant certains secteurs tels que l'agroalimentaire, le numérique, la recherche et développement, ...), à la mobilisation de l'outil aérien et à la création d'emplois notamment.

De même, dans l'objectif d'animer la zone en lien avec l'infrastructure hôtelière, comme aménagement structurant, le principe de mise en concurrence visant l'implantation d'un restaurant dans la zone a été mis en œuvre dans le cadre de cet AMI.

Enfin, des projets immobiliers de bureaux et ateliers destinés à accueillir des entreprises ont également été réceptionnés à ce titre.

Cet exercice est également l'occasion de réaffirmer le mode de commercialisation à travers le Bail à Construction, garant de la maîtrise foncière régionale.

Au total, à la clôture de cet AMI au 19 décembre 2019, 25 projets d'implantation ont été enregistrés par les services de la Région.

L'analyse des projets devra permettre de retenir les propositions répondant aux critères de sélection conformément au cahier des charges, compte tenu des contraintes d'aménagement de la zone, au vu également de la diminution des surfaces disponibles. Pour ce faire, un comité technique en transversalité avec d'autres directions de la Région devra être mis en place dans la perspective de soumettre ces projets aux commissions délibératives de la Région.

### **2.3. Participer aux décisions des Commissions Départementales d'Aménagement Commercial**

De même qu'en 2018, la Région n'a pas été saisie par la Préfecture en 2019 pour des demandes d'implantations d'ensembles commerciaux au titre des Commissions Départementales d'Aménagement Commercial (CDAC).

### **2.4. Accompagner la création et la modernisation des zones d'activités économiques (ZAE)**

Aucune convention n'a été signée sur les Fiches Action 3.18 et 8.01 en 2019, dans le cadre du programme FEDER 2014-2020. Les aménageurs ont repoussé les dossiers attendus en 2019 sur 2020 dans le meilleur des cas, voire les ont ajournés « sine die ».

Au titre de la "Création d'immobilier d'entreprises et de zones d'activités Économiques" (fiche action 8.01), il semble que les aménageurs soient globalement en difficulté financière depuis quelques années : leurs actionnaires leur demandent de diminuer leurs investissements. Concrètement, un chantier ne démarre que si des locataires ont signé à hauteur de 80 % des surfaces.

Au titre de la "Modernisation de zones d'activités économiques" (fiche action 3.18), la Région a signé une convention pour financer les études de modernisation des ZAE avec le TCO le 28/12/2018 et une avec la CIVIS le 20/01/2020 (commission permanente du 12/11/2019). Ces études vont déboucher sur des opérations de modernisation de plusieurs ZAE hébergeant des activités productives sur ces territoires. La CIREST et la CINOR ont annoncé une démarche similaire, mais le calendrier du Programme FEDER 2014 2020 va se refermer prochainement et il n'est pas certain que les travaux puissent être réalisés et payés dans des délais compatibles avec la clôture du Programme.

**Chapitre budgétaire 936 : AE : 6 124 025,80 € CP : 2 155 645,37 €**

**Chapitre budgétaire 906 : AP : 17 245 046,51 € CP : 18 880 600 €**

## **3. LE « TOURISME » : UN SECTEUR PRIORITAIRE, CRÉATEUR D'ACTIVITÉS ET D'EMPLOIS, À DÉVELOPPER DANS UNE ÉCONOMIE INSULAIRE**

L'année 2019 aura été marquée par un contexte ayant particulièrement impacté l'activité, l'image, l'attractivité et la notoriété touristique de notre destination. La crise sociale dite des « gilets jaunes » qui a eu lieu en métropole et dans notre île entre la fin de l'année 2018 et le premier semestre de 2019, a en effet affecté la fréquentation touristique de La Réunion.

En dépit de ce contexte défavorable, notre tourisme « tire son épingle du jeu », puisque la fréquentation de notre île (**533 622 touristes extérieurs** accueillis) n'affiche qu'un léger repli par rapport à 2018, soit - 0,2 % ( 534 630 touristes extérieurs en 2018) ; avec les **67 724 croisiéristes** enregistrés sur l'année civile, ce sont toutefois au final un total de **601 346 visiteurs extérieurs** que La Réunion a accueilli sur son territoire en 2019, soit une **hausse d'environ 5 % par rapport à 2018 (574 063)**.

Ces résultats « honorables » sont principalement dus au marché métropolitain, première source de clientèles, qui reste dynamique, permettant ainsi de « re-booster » la fréquentation de l'île, avec une part de touristes « d'agrément » à la hausse, et une activité croisière de bon niveau.

Les marchés touristiques étrangers, très sensibles à l'impact des mouvements sociaux en métropole et dans notre île, accusent une baisse, nécessitant ainsi une stratégie de reconquête, conformément à l'objectif de diversification de nos clientèles prônée par le Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique de La Réunion (SDATR).

Au final, les efforts déployés ces dernières années par notre collectivité et ses partenaires en faveur de la fréquentation touristique de notre île, permettent d'atteindre progressivement les objectifs stratégiques fixés par le SDATR, à savoir **750 000 visiteurs à l'horizon 2025**.

### Évolution de la fréquentation

> De 2010 à 2018

Nombre de touristes											
	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	Évol. 2019/2018
Nombre de touristes	420 325	471 268	446 501	416 001	405 700	426 400	458 261	507 563	534 630	533 622	-0,2%

Par ailleurs, lancé à la fin de l'année 2018, pour une durée s'échelonnant jusqu'à juin 2019, le **plan de relance du tourisme** déployé conjointement par l'île de La Réunion Tourisme et la Fédération Réunionnaise du Tourisme, aura également contribué à pallier le ralentissement de l'économie touristique de notre île du aux mouvements sociaux.

Globalement, l'aide de la Région apportée au tourisme en 2019 aura permis de maintenir le cap des plus de 500 000 visiteurs franchi depuis 2017, et la place non négligeable de ce secteur dans l'économie Réunionnaise, en dépit d'un contexte peu favorable.

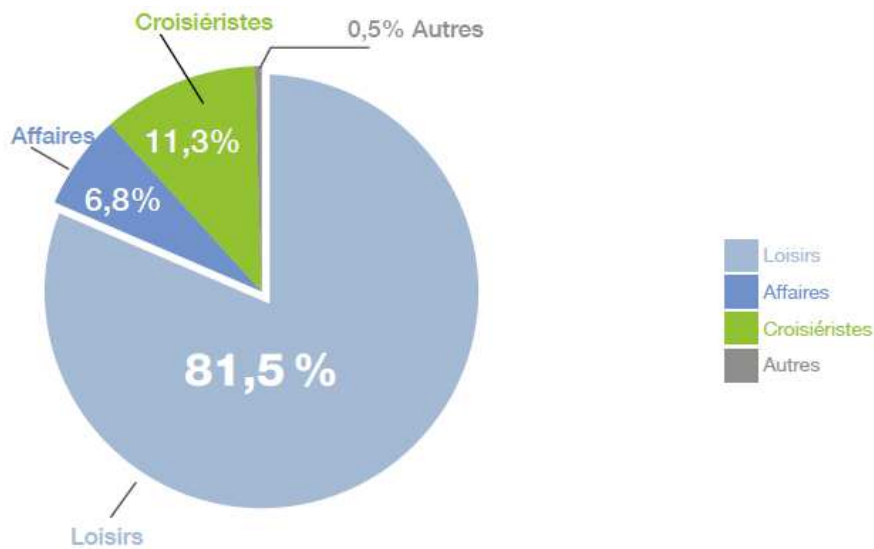
#### A retenir :

**601 346 visiteurs extérieurs en 2019 :**

- > **533 622 touristes extérieurs**
- > **67 724 croisiéristes**

**= une croissance globale des visiteurs extérieurs de + 4,7% / 2018 (574 063)**

**des visiteurs se répartissant comme suit :**



**> parmi les touristes extérieurs, une prépondérance de la clientèle de loisirs qui se maintient :**

**489 919 touristes (+0,7 %/2018), dont :**

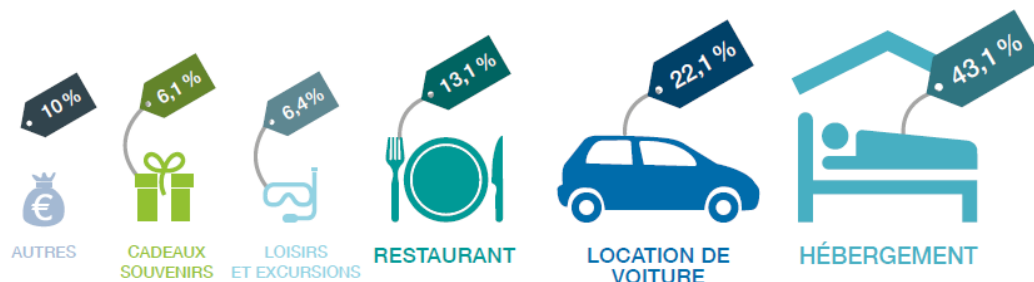
- une majorité de clientèle « d'agrément », en hausse : **304 869 touristes (+5,5 %/2018)**
- une part de clientèle « affinitaire », en léger recul : **185 050 touristes (- 6,3 %/2018)**

**> une part du marché métropolitain toujours prépondérante et en hausse : (+4,4 %/2018)**

**> des pertes sur les marchés étrangers :**

- océan indien : - 21 %/2018
- europe : - 13,3 %/2018
- reste du monde : - 13,5 %/2018

**des recettes extérieures en légère baisse : 410 M € / 432 M€ en 2018 (hors dépenses des croisiéristes), soit - 5,1 %, réparties comme suit :**



## > L'intérêt et la qualité de la destination font toujours l'unanimité parmi les touristes



Envie de revenir à La Réunion

86,9 %



### 3.1. Accompagner la promotion de la destination

Compte-tenu du contexte très tendu à la fin de l'année 2018 qui a perduré lors du premier semestre 2019, **l'Ile de La Réunion Tourisme** (IRT) en lien étroit avec la Fédération Réunionnaise du Tourisme et les offices de tourisme, a poursuivi la mise en œuvre d'un plan de relance de l'activité touristique engagé en décembre 2018. L'objectif a été de redéployer à cet effet au sein de son budget 2018, avec l'appui de notre collectivité, une enveloppe de 500 000 € destinée à des actions qui ont été conduites principalement en 2019, selon deux axes :

- le renforcement de la promotion et de la communication en direction des marchés extérieurs prioritaires (Métropole, Europe), pour rassurer et ré-enchanter les clientèles (campagne d'affichage, voyages de presse, éductours, accueil de congrès, d'influenceurs, évènementiels...),
- l'incitation à la consommation de produits issus des filières locales (culturelles, sportives, loisirs...), par les résidents et les touristes extérieurs en séjour (jeux, concours, partenariat agences réceptives, offres promotionnelles, bons cadeaux, coupons loisirs/coupons sports/coupons culture...). L'objectif visé était d'accroître le Chiffre d'Affaires des prestataires locaux.

Ce dernier volet répond ainsi à la volonté de la Région de créer les conditions nécessaires afin de favoriser le pouvoir d'achat des Réunionnais.

Pour l'année 2019, l'IRT a bénéficié du soutien de notre collectivité pour la mise en œuvre de son programme d'actions à hauteur de **11 325 663 €**, dont **10 068 001 €** en fonds propres (9 768 001 € pour les actions et les dépenses de fonctionnement, 300 000 € pour les investissements) et **1 257 662 €** de subvention octroyée à titre de contrepartie nationale au FEDER (**5 030 648 €**) pour les opérations de promotion éligibles au POE-FEDER 2014-2020. Globalement, c'est un programme d'actions se chiffrant à **16 356 610 €** qui aura bénéficié d'un soutien.

**A retenir :****Observation de l'activité touristique :**

- finalisation de l'enquête sur le suivi de la demande touristique locale,
- observations des données de réservations aériennes : FORWARDKEYS,
- études spécifiques sur des segments de marchés : étude de stratégie digitale sur le marché Allemand, étude sur le « parcours client » ...,
- notes de conjoncture tourisme, étude sur la capacité d'hébergement touristique de La Réunion... ;

**Accompagnement des acteurs du tourisme :**

- 346 porteurs de projets soutenus pour 845 services délivrés pour la conception de projets d'hébergement, de loisirs ou de restauration,
- mise en œuvre de la démarche "Tourisme expérientiel" au travers de 10 ateliers collaboratifs sur le Projet territorial, pour Mafate en matière « d'expérience client », mise à jour de 45 fiches produits autour de l'expérience...
- 50 entretiens de 29 espaces de loisirs (canyon, plongées, randonnées, parapentes...),
- animation de 10 filières de loisirs de nature dont 4 prioritaires (plongée, parapente, canyoning, randonnée pédestre/Trail),
- Suivi de la qualité et accompagnement des nouveaux adhérents au label QTIR (Qualité Tourisme Ile de la Réunion) soit 245 adhérents existants et 98 nouveaux affiliés, 20 000 Guide QTIR distribués, diffusion du spot "le Sourire du travail bien fait"...

**Promotion de la Destination :**

- présence sur les grands salons (salon de la plongée, salon SAGASDOM, salon du Randonneur, salon du running, salon SMT, Top Résa, ITB Berlin, salon VAKANZ Luxembourg, Roadshow Guangzhou, salon CIEE Shanghai, salons à Johannesburg et Cape Town ...),
- 273 agents de voyages participants au Challenge des ventes France,
- 82 502 000 € de Contre-Valeur publicitaire générés par les voyages de presse,
- opérations spéciales : workshop Dunois voyages, CRT aéroport de Toulouse, BtoC FITOURS voyages,
- partenariat avec les plus importants OTA : TUNIUI, CTRIP, QUNAR...

**Évènementiel :**

- les trophées du Golf de La Réunion ,
- festival « Réunion Métais »

**Soutien à l'activité économique locale : Focus plan de relance de l'activité touristique suite au mouvement « Gilets Jaunes »**

- > 11 conventions signées avec les agences de voyages réceptives, 100 activités vendues dans le cadre de « package » et d'offres promotionnelles,
- > incitation des résidents à consommer local (hébergement, restauration, loisirs) :



- \* **opération « passKdo »** (papier et digital) = 1 passKdo acheté / 1 offert :  
1 158 PassKdos "papier" vendus, soit **108 880 € de Volume d’Affaire généré** pour les prestataires  
967 Passkdos "digital", soit **62 460 € de VA généré** pour les prestataires,

En retard pour faire plaisir à vos proches ?

**Un Pass Kdo© d'une valeur de 100€ est à gagner**

N'attendez plus ! Optez pour le **Pass Kdo©** : le cadeau idéal à offrir pour les fêtes de fin d'année ! Avec plus de 600 produits à découvrir ! Disponible dans tout le réseau de réservation ExploreLaRéunion avec **3 montants possibles (20€, 50€, 100€)**.

Vous pouvez l'utiliser en direct chez les prestataires de loisirs, hébergement, restauration partenaires de l'opération PassKdo© ou réserver en ligne sur [www.explorelareunion.com](http://www.explorelareunion.com)

Premier à s'inscrire, premier à gagner.

Participer



- \* **« coupons sports, loisirs, culture »** permettant aux jeunes de pratiquer des activités à travers des associations d'éducation populaire : 1 934 coupons Sports distribués soit **58 020 € de VA généré** pour les prestataires,
- \* **31 240 € de VA généré pour les professionnels non adhérents** à la plateforme de commercialisation,
- \* **Evolution de la clientèle locale** tous canaux de distribution confondus : + 27% (+ 93,66% en janvier 2019 au plus fort du plan de relance).

Le concept "**Îles Vanille**" défini en 2010 a pour objectif de relever le défi touristique, celui de coupler les destinations en valorisant les atouts des îles de la zone pour un développement touristique commun (Réunion, Maurice, Madagascar, Seychelles, Comores, Mayotte). Les Îles Vanille jouissent en effet d'une attractivité touristique importante par la présence de destinations à forte notoriété, véritable « locomotives » du tourisme dans la zone Océan Indien.

Dans ce cadre, au titre de l'année 2019, l'association "Iles Vanille" a bénéficié du soutien financier de la Région au titre d'INTERREG V et sur ses fonds propres, pour son programme d'actions de coopération à l'échelle des 6 îles membres. Ce dernier a eu pour objectifs de développer la notoriété de l'Océan Indien au niveau mondial et de générer des retombées économiques pour chaque destination.

Ainsi, les différentes actions auront principalement permis :

- d'accroître l'arrivée des croisiéristes dans la zone,
- de réaliser des opérations communes de promotion entre les destinations pour une notoriété plus forte de la zone,
- d'améliorer la visibilité numérique des îles par le webmastering,
- la diffusion de publications touristiques multilingues, et des actions de communication,
- l'animation du réseau des îles et la participation à des réunions techniques, salons, roadshows et événementiels.

L'association Îles Vanille aura bénéficié en 2019 d'une aide régionale totale de **227 111 €**, dont 157 162 € issus du budget Économie (152 162 € pour les actions et charges de fonctionnement, 5 000€ pour les investissements), et **69 949 €** émergeant au budget « Coopération et Relations internationales », à titre de contrepartie au FEDER (s'élevant à **396 376 €**) dans le cadre du programme INTERREG V.

Ces différentes interventions auront ainsi permis de soutenir la réalisation d'un programme d'actions se chiffrant au total à **698 487 €**.

#### A retenir :

**Site internet modernisé et accessible en anglais et en français : 25 114 sessions pour 42 669 utilisateurs dont 21 222 nouveaux utilisateurs (49%), 114 264 fans sur facebook, 1 608 abonnés sur Twitter et 1 756 abonnés Instagram,**

#### Participation à des Roadshows, salons et évènementiels :

- Fintech and Tourism Workshop en Mai 2019 à Maurice, World Travel Awards en mai 2019 à Maurice, 8ème salon International du Tourism Fair en juin 2019 à Madagascar, Miami Seatrade cruise, Hamburg Seatrade Europe, Salon IFTM Top Résa ... ,

#### Animation du réseau :

- poursuite de l'étude en partenariat avec l'Association des Ports de l'Océan Indien (APIOI), visant à définir une mise à niveau et standardisation des infrastructures d'accueil pour la croisière dans chacun des ports de la zone, et à conduire une étude de marché sur la croisière dans la zone Océan Indien, afin d'adopter une stratégie marketing pluri-annuelle commune à l'ensemble des îles (résultats attendus en 2020),
- Réalisation des combinés Réunion/Maurice en lien avec le Mauritius Tourism Authority, le Lux et Turkish Airlines du 13 au 15 Janvier 2019,
- Participation au Forum "Indian Ocean Tourism Connectivity forum" à Maurice en Mai 2019,
- Participation au 49eme congrès de l'Airlines Association of Southern Africa,
- Participation à des réunions de travail avec la FRT et les partenaires malgaches à Madagascar en Septembre 2019 sur la stratégie touristique de la filière croisière et l'accueil des paquebots de croisière,

#### Total des arrivées océan indien

2014	2015	2016	2017	2018	2019
14 094	29 059	34 533	43 276	49 342	67 724
	106%	19%	25%	14%	72 %

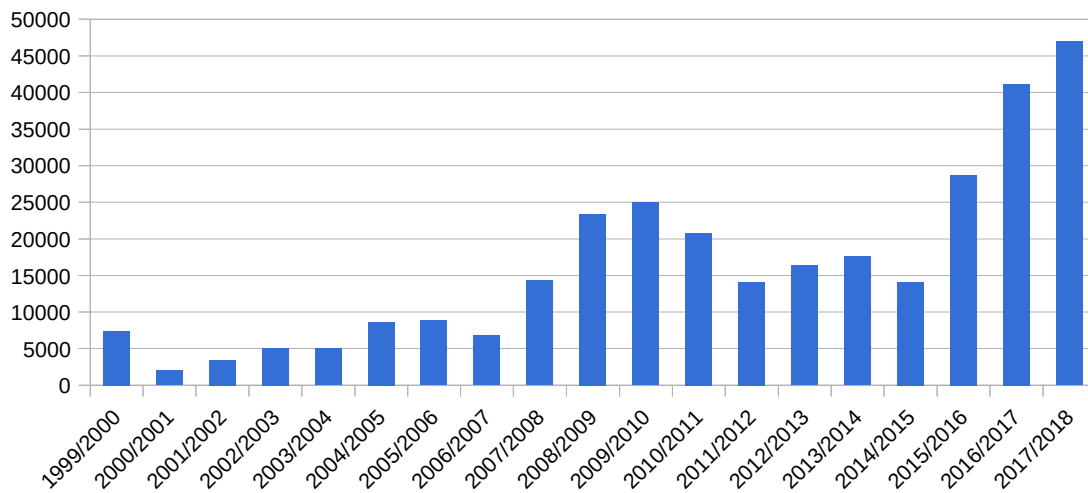
#### Activité croisière :

En ce qui concerne la « Croisière », filière stratégique qui se maintient dans une dynamique de forte croissance, notamment grâce à l'accueil de navires de taille plus importante, la Collectivité a réitéré son soutien à la Fédération Réunionnaise du Tourisme qui assure l'amélioration des conditions d'accueil des croisiéristes au Port Est.

Total des arrivées de croisiéristes par année :

2014	2015	2016	2017	2018	2019
14 094	29 059	34 533	43 276	39 433	<b>67 724</b>
	+ 10 %	+ 19 %	+ 25 %	- 9 %	<b>+72 %</b>

Evolution du nombre des croisiéristes à La Réunion par saison (source IRT)



**A retenir :**

**Focus activité croisière : de janvier à décembre 2019**

> **36 navires en escale ;**

> **67 724 croisiéristes accueillis = +72 % de croissance /2018 (39 433), et 23 381 membres d'équipage ;**

> **une progression de + 23 % d'une saison à l'autre :**

**= 46 957 croisiéristes pour la saison 2017-2018 / 57 662 pour la saison 2018-2019**



Les éléments les plus appréciés par les interrogés sont le Patrimoine culturel matériel (nature) (33,6%), l'hospitalité (17,9%) ainsi que les paysages (9,9%).



> **enquête IRT sur les pratiques des croisiéristes en escale à La Réunion en 2019** (dépenses, visites, appréciations, modes de déplacement ....) (échantillon de 401 personnes) :

**= 3,265 M € de recettes directes estimées générées par les 36 escales (+20 % / 2018)**



Les éléments les moins appréciés concernent ici les **transports** (prix, disponibilité, trafic) à 13,8%, le **rapport qualité/prix** (3,8%), les **infrastructures portuaires** (3%) ou encore la **difficulté de communication** (le Français est souvent la seule langue parlée par les Réunionnais).

Néanmoins, 33,33% des interrogés déclarent ne pas avoir trouvé d'élément déplaisant durant leur visite et 17,9% ne savent pas quel élément pourrait ne pas être apprécié.

### **3.2. Renforcer le positionnement de La Réunion comme destination de sensations exceptionnelles et authentiques**

Notre collectivité a poursuivi en 2019 ses interventions afin de valoriser les nombreux atouts naturels et culturels de notre île, qui font d'elle une destination polymorphe particulière. Elle a ainsi mis en place les conditions nécessaires pour atteindre cet objectif.

Pour ce faire, elle s'est appuyée principalement sur les axes stratégiques définis pour les dix prochaines années par le Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique de La Réunion (SDATR), adopté par l'Assemblée Plénière du 22 juin 2018.

Aussi, afin de mettre en œuvre le plan d'actions défini par ce document, notre collectivité a conclu avec le GIE ATOUT FRANCE une **convention-cadre de partenariat** pour une période de 3 ans, déclinée chaque année par une convention d'application précisant un programme d'intervention.

Ainsi, pour l'année 2019 une enveloppe de **40 000 €** a été mobilisée par la Région pour la mise en œuvre d'une première convention, visant en premier lieu la réalisation des actions prioritaires définies par le SDATR, dont la gouvernance du Tourisme et les modalités de mise en opérationnalité du schéma, de définir un programme d'actions complémentaire, et de dresser un bilan annuel des actions conduites.

De même, afin d'œuvrer conjointement pour structurer et consolider notre destination, en accroître la visibilité et l'accessibilité numérique sur les marchés internationaux, et de développer un accueil de qualité répondant aux exigences des clientèles touristiques, notre collectivité a signé avec l'État, Atout France et l'île de la Réunion Tourisme, un « **Contrat de Destination** » pour une durée de trois ans, s'appuyant principalement sur les axes stratégiques définis par le SDATR.

Par ailleurs, dans la poursuite des actions engagées en 2018 pour affirmer le positionnement différenciant de La Réunion comme destination de sensations exceptionnelles et authentiques, la Région a réitéré en 2019 son soutien aux opérations et équipements touristiques mis en œuvre par des maîtres d'ouvrage publics, contribuant à mettre en scène le patrimoine naturel et culturel exceptionnel de l'île, et permettant d'enrichir l'offre touristique des territoires (développement du réseau des « Portes et Itinéraires d'accès au Parc national », aménagement de sites et d'espaces de loisirs récréatifs, etc).

Une enveloppe régionale de **95 083 €** aura été mobilisée dans ce cadre en faveur de 8 opérations, à titre de contrepartie nationale au FEDER et au FEADER, dont la part s'est chiffrée respectivement à **4 174 476 €** et **751 002 €**, pour un montant total d'investissements soutenus de **10 759 611 €**.

Notre collectivité a également finalisé les travaux d'élaboration d'un schéma du foncier touristique à l'échelle de l'île, confiés à la SPL MARAINA. Ce dernier permet ainsi de disposer d'un « atlas », issu de l'identification et de l'analyse du potentiel de terrains exploitables pour l'accueil d'infrastructures touristiques, et en particulier hôtelières.

Enfin, la Région a poursuivi en 2019 son engagement au sein du dispositif «France Tourisme Ingénierie», lancé par l'État mi-2018 pour 5 ans, visant à accompagner financièrement et en termes d'ingénierie, l'émergence de projets structurants intégrant des logiques d'exploitation et de gestion, et à faire levier sur les flux de visiteurs, notamment internationaux. Ce partenariat a fait l'objet d'une convention entre Atout France, la Banque des Territoires, via la Caisse des Dépôts et Consignations, la Région et l'État, pour le soutien à trois projets.

#### A retenir :

**Aménagement des jardins de la plage de Saint-Pierre ;**

**Aménagement du terrain Paddock à Grand-Bois à Saint-Pierre ;**

**Travaux d'aménagement des accès du parc du Colosse à Saint André ;**

**Travaux de valorisation des paysages et d'accueil du public sur le site de la Grande Chaloupe à La Possession ;**

**Extension du bassin de baignade de Grande Anse à Petite-Ile (phase études de conception) ;**

**Élaboration du Plan d'Interprétation et de Valorisation Ecotouristique de la Route de Salazie , et du Tévelave aux Avirons ;**

**Travaux de mise en œuvre d'un schéma piéton à Cilaos dans le cadre de la mise en œuvre de la « Porte d'accès » au parc national ;**

**Finalisation d'un atlas du foncier touristique à l'échelle de l'île, à destination des opérateurs touristiques ;**

**Convention de partenariat Atout France / Région pour la mise en œuvre du Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique de La Réunion (SDATR), décliné en conventions pluri-annuelles ;**

**Signature d'un « Contrat de Destination Île de La Réunion » avec l'État, Atout France, l'Île de La Réunion Tourisme et la Région, cadre partenarial visant à accélérer le développement touristique de La Réunion et stimuler son internationalisation.**

### 3.3. Développer et renforcer le marché local

La clientèle locale occupe une place de choix dans l'économie touristique de notre île. Avec un Chiffre d'Affaires estimé de 643 M€ en 2018 généré par la consommation de produits et de prestations touristiques, aux cotés de la clientèle extérieure, elle contribue fortement à l'économie touristique locale.

Ainsi, afin d'œuvrer en faveur de ce marché privilégié, la **Fédération Réunionnaise du Tourisme** (FRT) aura grandement contribué aux cotés de l'IRT et des offices de tourisme, à la mise en œuvre du Plan de relance des activités touristiques, fortement impactées par la crise sociale dite des « Gilets Jaunes » une bonne partie de l'année 2019. Une enveloppe de **50 000 €** redéployée au sein de son budget 2018 aura été ainsi consacrée à des actions spécifiques.

Pour assurer ses missions, la FRT aura bénéficié d'une subvention totale de la Région de **1 984 000 €**, soit **1 877 200 €** au titre des fonds propres de la Collectivité (1 794 200 € pour les actions et charges de fonctionnement, et 83 000 € pour les investissements), et **106 800 €** à titre de contrepartie nationale au FEDER (dont la part a été de **427 200 €**) pour les actions de communication locale emmergeant au POE FEDER 2014-2020. Au total, c'est un programme d'actions d'un montant de **2 411 200 €** qui aura été soutenu.

A travers le schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) et le SDATR, la Région s'est engagée à soutenir le développement et la structuration d'un certain nombre de **filiales touristiques**, en vue de faire émerger une offre plus performante et plus compétitive, et retranscrivant les « valeurs » et le « caractère » de notre destination.

Ainsi, l'« Écotourisme », les « Loisirs et Sports de nature », « L'eau sous toutes ses formes » et la « Culture et Tourisme », ont été identifiées dans les schémas-cadre pré-cités comme prioritaires pour la mise en place de « contrats de filière », véritables outils de gouvernance destinés à fédérer l'ensemble des acteurs concernés, autour d'un diagnostic commun, d'ambitions partagées, et d'un plan d'actions conjoint.

Aussi, notre collectivité, avec l'appui du GIE Atout France dans le cadre de la convention de partenariat conclue pour la mise en œuvre du SDATR, s'est attachée dès 2019 à poser les bases de la méthodologie de mise en place et d'animation de ces contrats. Cette dernière sera proposée aux acteurs de chacune de ces filières et déployée en 2020.

Dans le champ du « **Golf** », identifié comme secteur intéressant pour notre tourisme, du fait de son potentiel en matière de retombées économiques et d'image pour la destination, la Région a maintenu son soutien à l'animation et à la promotion de la filière, en engageant une enveloppe de **90 000 €**. Ainsi, deux manifestations d'envergure nationale et internationale, inter-îles (Maurice-

Réunion), ont bénéficié de cette aide (« Open de Golf de La Réunion 2019 » et le « Vanilla Islands Golf Pro Am 2019 »).

Enfin, en vue de répondre à l'enjeu de qualification et d'amélioration de la lisibilité de l'offre en matière de petites structures d'hébergement, la Région a apporté son soutien au réseau **Clévacances** à hauteur de **70 000 €**, lui permettant ainsi de poursuivre les efforts engagés en termes d'accompagnement et de professionnalisation de ses adhérents et d'extension du réseau (classement, labellisation ...).

#### A retenir :

##### Coordination et animation du réseau des Offices de Tourisme :

- **FONKER des OT 2ème édition** : événement récompensant des prestations touristiques ayant suscité chez les visiteurs une expérience inoubliable et participant au rayonnement des territoires > **25 prestataires participants et 5 lauréats en 2019 avec un prix du public décerné via Facebook,**
- **Participation à la 8ème édition des Francophonies de l'innovation touristique / 100 ans Montréal Tourisme (Québec)** : participation aux travaux de l'innovation touristique et aux échanges entre OT francophones,
- **Participation aux rencontres du E-TOURISME à PAU** : intervention sur le **GRAND RAID.**

##### Promotion et communication :

- **Édition de magazines spécial FONKER** : distribués en 20 000 exemplaires dans 230 points de distribution,
- **Soutien aux événements locaux** : les rencontres équestres internationales, Festival du film d'aventure, Leu Tempo Festival, la Fête de la Cuisine, Hackaton Etourisme NXSE...
- **Participation au 2eme Salon du Tourisme et des Loisirs « Explore La Réunion »** à Saint-Gilles, en partenariat avec le Club du Tourisme, regroupant les professionnels (hébergement, restauration, jardins-musées, loueurs de voiture ....) et destiné à valoriser les territoires : près de 3 000 visiteurs sur deux jours,

##### Évènementiel :

- **Accueil et participation à différents événements** : Grand Raid, Congrès Compagnies aériennes Afrique du Sud, Magmagnifique, World ARC, Réunion Métais ...

##### Soutien à l'activité économique locale :

- **plan de relance de l'activité touristique suite au mouvement « Gilets Jaunes »**, en partenariat avec l'IRT et les offices de tourisme (jeux TV, concours, diffusion magazine « Explore La Réunion », de films/vidéos sur chaînes TV ....) :

> mise en place de la « Caravane Explore La Réunion » :

*Concept : Présence en grande et moyenne surface pour vendre des Pass Kdo avec des offres spéciales sur des hébergements et des produits touristiques des Offices de Tourisme de la centrale de réservation EXPLORE.*



Chiffres clés

8 Jours  
15 présences en grande et moyenne surface  
19 personnels mobilisés (14 OT / 5 IRT)

> Campagne de soutien aux filières en difficultés sur Antenne Réunion "Expériences Péi" : 10 émissions avec jeux SMS

*Concept : Chaque épisode valorise une filière par l'intermédiaire d'un prestataire qui « parle » au nom de l'ensemble de la filière et présente sa structure ou activité.*

- Emission 1 - Accrobranche (Makes aventures)
- Emission 2 - Découverte (Jardin de Paulo)
- Emission 3 - Chambre d'hôtes (Les Citronnelles)
- Emission 4 - Hébergement insolite ( Entre 2 songes)
- Emission 5 - Rafting (Rafting Réunion - (Oasis eaux vives- Est)
- Emission 6 - Guide (Les Aventuriers de l'Est sur circuit cases créoles)

.....

L'accueil croisière :

> **une équipe multilingue dédiée, gérant différents dispositifs (logistique, accueil, transport, animation, ventes, accueil délocalisé)**





ESPACE INFORMATIONS



ESPACE DE VENTE



NOUVEL ESPACE DE VENTE



DÉPART DES NAVETTES



LINÉAIRE DES TAXIS



BATEAU À QUAI

S'agissant des **Offices du Tourisme**, l'aide régionale qui leur a été octroyée en 2019, leur aura permis d'accomplir différentes missions pour développer la notoriété de notre destination vis à vis des visiteurs extérieurs en séjour, mais aussi des résidents, en collaboration étroite avec les acteurs socioprofessionnels, les partenaires publics et privés, dont la FRT.

Dans ce cadre, un ensemble d'actions a été conduite par le réseau des Offices du Tourisme afin :

- d'assurer un accueil de qualité sur le territoire, d'informer et d'apporter des conseils éclairés aux visiteurs et aux résidents, mais aussi aux professionnels (hébergement, restauration, loisirs ...),
- de coordonner, d'animer et d'accompagner les acteurs locaux du tourisme à se professionnaliser autour d'une identité de territoire pour améliorer leurs performances, augmenter leur connaissance et notoriété,
- de contribuer à la qualification de l'offre, au développement de filières stratégiques, à animer les démarches qualités des chambres d'hôtes, à la valorisation de « l'expérience visiteur », et à la satisfaction clientèle pour développer les retombées économiques pour chaque territoire.

En 2019, notre collectivité a soutenu les programmes d'actions et d'investissements des Offices de Tourisme se chiffrant à **3 797 942 €**, en leur octroyant une subvention totale de **1 369 175 €**, dont 1 235 143 € pour les actions et charges de fonctionnement, et 134 032,00 € pour les dépenses d'investissements.

## A retenir :

### Accueil, communication et promotion :

- **458 534 visiteurs** se sont rendus dans les Offices de Tourisme : + 9% par rapport à 2018,
- **Mise en place d'un questionnaire de satisfaction dans les B.I.T** en collaboration avec la FRT,
- **soutien aux événementiels locaux** : Festival de l'image sous-marine (10 013 visiteurs), fête du Vacoas (6 103 visiteurs), Noël sous les arbres (6 000 visiteurs) ...
- **mise en ligne de contenus vidéos, photos ou textes sur les sites internet ou réseaux sociaux** pour « booster » les ventes de prestations,
- **workshops, journées techniques tourisme et partenariats avec les prestataires des territoires** (IRT, FRT, acteurs du secteur privé) et les agences de voyages.

### 3.4. Soutenir la compétitivité du secteur tourisme

Dans le droit fil du chantier opérationnel « Renforcer la performance et la compétitivité de l'offre » défini dans le SDATR, la Région a maintenu ses efforts déployés depuis plusieurs années pour diversifier et développer une offre à la fois plus lisible et de meilleure qualité, dans le domaine de l'hébergement, de la restauration et des loisirs.

Ainsi, la Collectivité a apporté son aide aux investissements réalisés par les entreprises dans ces secteurs, principalement dans le cadre des POE- FEDER et PDRR-FEADER 2014-2020.

En matière **d'hébergement**, la création de 2 établissements hôteliers et d'une structure d'hébergement de pleine nature selon le concept du « Glamping » (tentes de luxe), ont été soutenus, ainsi que la rénovation et l'extension d'un hôtel. Une enveloppe régionale de **1 486 644 €** a été engagée à cet effet, complétée par une aide du FEDER se chiffrant à **4 586 576 €**, permettant au final la réalisation de **42 364 767 €** d'investissements.

A cette contribution s'ajoutent **62 616 €** engagés par la Collectivité en faveur du développement de l'hébergement en milieu rural et dans les « Hauts », à titre de contrepartie nationale au FEADER, pour la création d'un gîte et l'extension d'une structure existante, connaissant un certain succès de par son caractère atypique (« Kaz insolite »). Cette aide aura permis de mobiliser en faveur de ces projets, une enveloppe de **187 847 €** du FEADER, et de soutenir au final un montant total d'investissements de **663 111 €**.

Afin de favoriser l'émergence de projets hôteliers, certaines modalités d'intervention des dispositifs d'aides au titre du POE-FEDER ont été revus à la hausse. Les forfaits à la chambre ont été ainsi augmentés selon la catégorie d'établissement, de même que les plafonds d'aide (passage à 3 M€ pour les hôtels « classiques » et à 4/5 M€ pour les établissements de « grande envergure »). De même, deux Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI) ont été lancés dans le courant de l'année 2019 ; le premier en matière « d'établissement de grande envergure », à l'issue duquel un projet devant voir le jour sur la commune de Trois-Bassins a été retenu, et le second portant sur la « petite hôtellerie de charme », actuellement en cours d'étude.

En matière de **restauration**, la Région a apporté son aide à la création de 5 établissements et à la modernisation d'une structure existante, à hauteur de **45 430 €**, à titre de contrepartie nationale au FEDER, dont la part s'est élevée à **181 720 €**. Au total, se sont **916 649 €** d'investissements qui ont pu être soutenus.

S'agissant du secteur des **loisirs**, **59 570 €** d'aides régionales engagées en contrepartie au FEDER, auront permis la création d'une structure de découverte zoologique et botanique, et le développement d'une activité de ballade en mer. Dans ce cadre, **238 279 €** d'aides du FEDER ont été également mobilisées ; l'ensemble de ces intervention a permis au final la réalisation de **843 950 €** d'investissements.

Enfin, la Région a soutenu une TPE sur ses fonds propres, pour un montant de **990,70 €** dans le cadre du dispositif « Chèque Promotion Tourisme ».

#### A retenir :

**un prévisionnel de création de 240 chambres d'hôtels et de rénovation de 107 autres, de création de 3 établissements et de rénovation d'1 hôtel ;**

**soutien à la création de 9 chambres en structures d'hébergement en milieu rural, à la création d'1 gîte et à l'extension d'1 établissement ;**

**198 emplois totaux prévisionnels générés par l'ensemble de ces projets, dont 153 en hôtellerie, 3 en hébergement en milieu rural / hauts, 31 dans le secteur de la restauration et 11 en matière d'activités de loisirs,**

**Modernisation d'un restaurant traditionnel au Tampon ;**

**Création de 3 restaurants, dont 1 à Saint-Philippe et 2 à Saint-Denis ;**

**Création d'1 parc zoologique et botanique à l'Etang-Salé ;**

**Développement d'une activité de loisir nautique à Saint-Paul, grâce à l'acquisition d'un bateau supplémentaire ;**

**Chapitre budgétaire 936 : AE : 14 496 459 € CP : 12 528 148,41 €**

**Chapitre budgétaire 906 : AP : 2 761 100 € CP : 1 222 138,68 €**

## NUMÉRIQUE

### NUMÉRIQUE : FAIRE DE L'ÉCONOMIE RÉUNIONNAISE UNE SOCIÉTÉ DIGITALE

La structuration et le développement de la filière numérique font partie des axes prioritaires de la mandature. Ils s'inscrivent dans le cadre du Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), du Plan régional d'internationalisation des entreprises (PRIE) et de la stratégie intelligente de spécialisation (S3).

L'objectif de la stratégie régionale est de renforcer le dynamisme de la filière numérique afin de poursuivre l'accompagnement des entreprises dans leur montée en compétences.

#### Le Comité de Filière Numérique (CFN)

Le Comité de Filière Numérique (CFN) a été installé le vendredi 6 juillet 2018, en présence de la RÉGION REUNION, de l'État (DIECTTE, SGAR), de DIGITAL REUNION, des chambres consulaires (CCIR et CMA), ainsi que de nombreux autres acteurs privés et publics.

L'objectif est de mettre en cohérence l'ensemble des projets numériques du territoire en s'assurant de leur conformité au SRDEII, de fédérer dans une même instance les acteurs de la filière autour d'une ambition commune, et de coconstruire un contrat de filière numérique générateur de création de valeur et d'emplois locaux.

En 2019, 3 comités ont été organisés en février, juin et novembre et ont pu permettre de co-construire la prochaine feuille de route de la filière sur les 3 prochaines années. Orientée autour de 5 axes thématiques, l'action de la filière couvre non seulement l'aménagement numérique du territoire mais aussi l'emploi, les compétences et les métiers, le développement des entreprises de la filière, la transformation digitale des organisations sans oublier l'inclusion numérique.

#### Soutien à NXSE

Afin de soutenir le développement de la filière numérique, la Région est un partenaire de NXSE, le « Business Forum » de la transformation digitale, qui s'est tenu les 24 et 25 octobre 2019. Ce salon a pour objectif de générer un courant d'affaires régulier entre La Réunion, les pays voisins de l'océan Indien et la Métropole.

**Chapitre budgétaire : 936 AE : 20 K€ CP : 20 K€**

## **1. DÉVELOPPER LES INFRASTRUCTURES NUMÉRIQUES POUR AMÉLIORER LA COMPÉTITIVITÉ DES ENTREPRISES**

### **1.1. Assurer le déploiement du réseau très haut débit (THD) à La Réunion**

La collectivité a lancé un plan régional Très Haut Débit (THD), devant permettre l'accès de tous les réunionnais à une offre en fibre optique (FttH – Fibre to the Home – Fibre optique jusqu'à l'abonné) d'ici 2022.

Pour mener à bien cette politique, elle a créé en 2018 « Réunion THD », une régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière et lui a versé les premières subventions de démarrage destinées à financer les investissements et le déficit d'exploitation des premières années de fonctionnement.

Si la régie Réunion THD a une existence juridique depuis août 2018, 2019 est son premier exercice complet.

L'année 2019 a toutefois été une année d'installation et de transition :

- Initialement hébergée dans les locaux de la Région, la régie s'est installée dans de nouveaux locaux (décembre) ;
- Elle a recruté son premier agent (avril)
- Elle a récupéré les personnels mis à disposition par la Région (septembre) ;
- Elle a récupéré la maîtrise d'ouvrage du projet THD (juin).

Réunion THD est chargé par la Région de porter le déploiement d'un réseau FttH permettant de couvrir toutes les communes non desservies par les opérateurs privés. Ainsi, d'ici 2022, associé aux déploiements privés, l'île devrait être un des premiers départements français intégralement couverts en fibre optique.

Le marché correspondant, initialement lancé par la Région, attribué en CA fin 2018, a fait l'objet d'un contentieux qui n'a été remporté par la Collectivité qu'en mai 2019. Ainsi la maîtrise d'ouvrage a été transférée à la régie Réunion THD en juin. Cette dernière a notifié l'ordre de service de démarrage du marché dès juillet 2019, ce qui a permis d'initier les études.

Compte tenu du lancement plus tardif que prévu du marché (suite au contentieux), aucun versement complémentaire à la régie par la Région n'a été nécessaire.

Chapitre budgétaire : 905 AP : 0 K€ CP : 0 K€

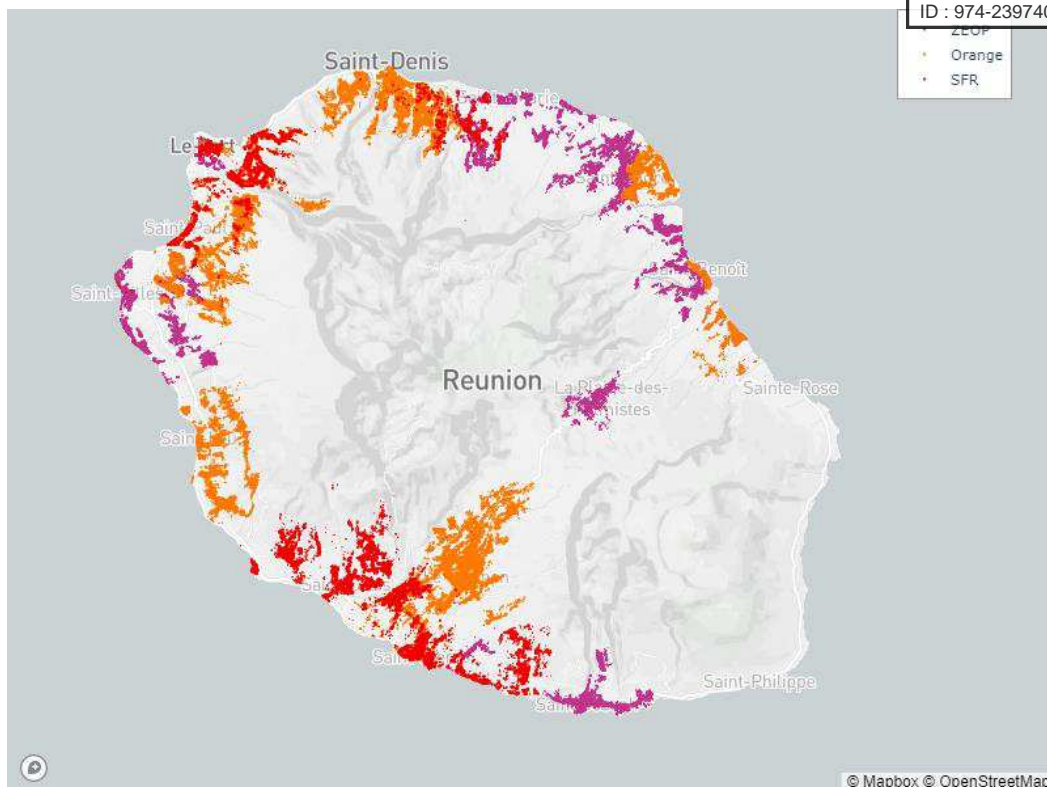
Chapitre budgétaire : 935 AE : 0 K€ CP : 0 K€

### Suivi des déploiements FttH privés

Afin de garantir une parfaite complémentarité entre initiatives publiques et privées, la Collectivité assure un suivi fin des déploiements privés.

Ainsi, au 31 décembre 2019, la situation des déploiements très haut débit en fibre optique était la suivante.

- 347 552 logements et locaux à usage professionnel sont déployés sur le territoire ;
- Le **taux de couverture** global FTTH de l'île de La Réunion est donc estimé à **85 %** (l'estimation des prises à déployer sur la base des fichiers opérateurs et du projet public compte 407 356 logements) ;
- Ce taux maintient La Réunion à la 3<sup>ème</sup> position dans le classement de couverture après Paris et Les Hauts de Seine.
- Ce taux est très supérieur à la moyenne nationale qui se situe à 37% ;
- En comptant les déploiements effectués en doublons, le total de prises déployées sur l'île est de 417 332.



Cette situation favorable masque toutefois des investissements inefficaces, puisque près de 70 000 locaux sont couverts par 2 réseaux différents (alors que la régulation est définie pour que la concurrence s'exprime pleinement avec un seul réseau physique).

Ces doublons représentent près de 30 M€ de dépenses évitables. 8 communes sont concernées par ces déploiements en doublon.

#### Extensions du réseau Gazelle

Le réseau régional à Haut Débit Gazelle (exploité par La Réunion Numérique - LRN) permet aux opérateurs de l'île de fournir des services Haut Débit et Très Haut Débit à l'ensemble des réunionnais, ainsi qu'aux entreprises et collectivités. Tous les opérateurs de l'île utilisent aujourd'hui le réseau Gazelle.

La collectivité a décidé, en 2013, l'extension de ce Réseau d'Initiative Publique (RIP) vers des bâtiments de la Région (3 musées régionaux, 26 lycées), 21 établissements de formation (CFA, AFDAR...) ainsi que d'une vingtaine d'établissements de santé. Ces extensions permettent de faciliter le raccordement en fibre optique de tous les clients potentiels du service public se trouvant sur le parcours ou à proximité de ces bâtiments.

Ces extensions permettront notamment :

- Le fibrage de Nœuds de Raccordements d'Abonnés (NRA) d'Orange initialement raccordés par liaisons radio (faisceaux hertziens)
- De préparer l'arrivée du Très Haut Débit pour tous, notamment via les déploiements FTTH menés actuellement par les opérateurs
- De faciliter ainsi la connexion des sites publics et des entreprises en Très Haut Débit ;
- D'étendre enfin la présence de la Fibre Optique sur l'ensemble du territoire ;

Le suivi de cette opération d'extension du réseau Gazelle a été confié à la SPL Maraina dans le cadre d'un mandat de maîtrise d'ouvrage.

L'année 2019 en particulier a été consacrée à la finalisation de la grande majorité des travaux.

Le linéaire total de génie civil réalisé pour ces extensions atteint 42 057 m, 8 750 m de linéaire existant sous voirie publique sont également utilisés.

Le montant total de l'opération s'élève à 8 743 258.06 euros HT, soit 9 486 436.00 euros TTC.

En 2019, la Région a versé 1 930 734,33 € TTC au titre des appels de fonds pour rémunérer la MOE et les entreprises de travaux, et 137 490 € TTC au titre des notes d'honoraires de la SPL Maraina.

Chapitre budgétaire : 905 AP : 0 K€ CP : 2 068 K€

## 1.2. Confier les missions d'aménagement numérique à la régie THD

Courant 2019, la Région Réunion a progressivement confié à la régie Réunion THD les missions d'aménagement numérique.

Ces missions, sont intégralement financées par la Collectivité.

### Suivi de la Délégation de Service Public du réseau Gazelle, La Réunion Numérique

A la suite de la création de Réunion THD, les personnels de la Région affectés au suivi de la Délégation de Service Public Gazelle (DSP) ont été mis à disposition de la régie.

Le bilan ci-dessous synthétise les actions menées en propre par la collectivité et celles poursuivies par la régie.

La DSP exploitée par La réunion Numérique (LRN) depuis 2007 devait arriver à échéance le 25 juillet 2019.

Comme chaque année, le compte-rendu annuel technique et financier et son analyse ont été présentés devant les élus (commission Permanente du 12 novembre), après avis de la CCSPL. Ce contrôle du délégataire a permis de le contraindre à finaliser son système d'information permettant d'offrir un meilleur suivi des incidents à ses clients, de le mettre à jour vis-à-vis du RGPD (Règlement Général de La Protection des Données), de détecter des erreurs de facturation aux clients, à régulariser.

Au-delà de ce suivi habituel, différents chantiers ont été lancés par la Collectivité pour :

- 1 - Préparer la fin du contrat de DSP ;
- 2 - Identifier les besoins d'évolution du service public au regard de l'évolution du marché local (généralisation du FttH, niveau de concurrence) ;
- 3 - Définir les modalités de portage du service public à compter du 25 juillet.

Ces travaux ont permis de rappeler au délégataire son obligation de réaliser des travaux d'investissement, selon les termes de sa convention.

Ils ont aussi permis aussi de constater que la généralisation du FttH à la Réunion permettait d'envisager l'extinction du service DSL, ouvrant les possibilités de modes de portage du réseau, et limitant les investissements à mettre en œuvre pour renouveler les équipements. .

Dans ces conditions, il est paru préférable de prolonger d'un an le contrat de DSP pour mieux préparer l'extinction du DSL et laisser au délégataire un délai supplémentaire afin de réaliser les investissements prévus à sa convention.

Ce délai a été mis à profit par la Région pour mettre en place les nouvelles modalités de portage du projet public à l'issue de la DSP en cours.

Ainsi, les Commissions Permanentes du 16/07 et 12/11/2019 ont décidé :

- D'approuver les caractéristiques principales du service public ;
- De prolonger la DSP en cours d'une année jusqu'au 25 juillet 2020 ;
- De faire réaliser par la DSP des extensions au réseau Gazelle permettant de le sécuriser, plutôt que des investissements de renouvellement des équipements actifs
- D'arrêter le service DSL, avec un délai de prévenance d'un an pour les opérateurs
- De reprendre le service public en régie et de le confier à Réunion THD.

La commission Permanente du 11 juin 2019 a approuvé la prolongation de 4 mois du marché relatif à la mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le suivi de l'exécution du service public de Gazelle, pour que la fin de la mission corresponde à celle de la délégation de service public. Elle a également approuvé un nouvel engagement de 120 000 € sur la partie à bons de commande ce marché, afin d'accompagner la collectivité sur la gestion de la fin du contrat avec le délégataire, au vu de son caractère potentiellement contentieux, et sur la définition et la mise en place des nouveaux modes de portage du projet.

### Transfert du projet Wi-RUN

Lancé en 2016, le projet WiRUN consiste à mettre en place des « hotspots » répartis sur l'île, et d'offrir aux visiteurs une connexion à internet libre et gratuite en WiFi. Ce projet contribue à minimiser l'impact des surcoûts télécom pour tous les usagers, à la réduction de la fracture numérique de l'île, et enfin à l'accroissement de l'accessibilité numérique pour les touristes, en favorisant « l'internet de séjour ».

Quatre types de hot spots Wi-Fi sont déployés :

- Les hotspots touristiques situés sur les plages, les aires de repos, les musées régionaux ou encore les gîtes publics
- Les hotspots de centres de formation professionnelle, telles que les AFD, lycées professionnels ou encore les CFA Agricoles)
- Les hotspots implantés sur des sites institutionnels (tels que la Maison des Grands Chantiers, les Guichets jeunes ou les Conservatoires Régionaux)
- Les hotspots présents dans les gares routières

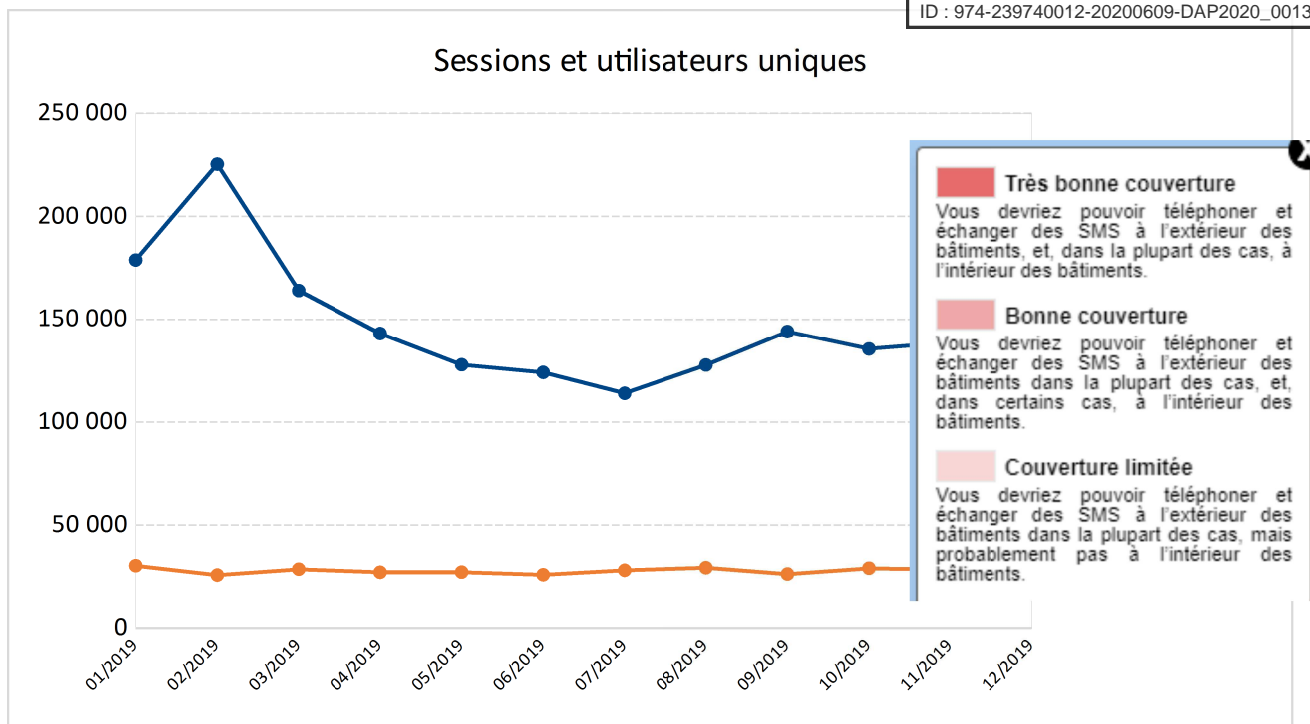
Au 31 décembre 2019, 75 sites étaient ainsi en service et pleinement opérationnels pour le grand public, dont 2 déployés durant l'année 2019.

En 2019, afin de maintenir le service pour les usagers, la Régie Réunion THD a lancé un nouveau marché d'exploitation du service WiRUN ainsi qu'un marché d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage, effectifs à compter de novembre 2019. Le marché d'exploitation consiste en la maintenance du parc actuel, l'ajout de 30 nouveaux sites à terme ainsi que l'augmentation de la qualité de service de certains sites (extensions de la zone de couverture par l'ajout de bornes wifi, passage de la technologie DSL à la 4G pour offrir un meilleur débit aux usagers). Ces nouveaux marchés ont une durée de 24 mois, renouvelable une fois.

Une carte interactive, disponible sur [wirun.reunion.fr](http://wirun.reunion.fr), recense l'ensemble des hotspots en activité, et est mise continuellement à jour.

Sur l'année 2019, l'utilisation des sites s'est stabilisée, l'ensemble des sites générant environ 145 000 sessions uniques mensuelles et 28 000 utilisateurs uniques mensuels.





Nombre de sessions uniques et utilisateurs uniques mensuels au service WIRUN

Chapitre budgétaire : 905 AP : 840 K€ CP : 545 K€

Chapitre budgétaire : 935 AE : 0 K€ CP : 640 K€

### 1.3. Rendre effectifs les accès haut débit dans les zones blanches

La couverture du territoire de La Réunion par les réseaux de téléphonie mobile est relativement bonne et meilleure que celle de nombreux territoires métropolitains, notamment de campagne.

Les données relevées sur le site de l'autorité de régulation (ARCEP - <https://www.monreseaumobile.fr/>) sont les suivantes :

- Pour le service « voix et SMS »
  - Plus de 99% de la population est couverte par un réseau de téléphonie mobile par les 3 opérateurs (Free, Orange et SFR)
  - Soit un taux de couverture de la surface de l'île se situant entre 82% et 92% selon l'opérateur
- Pour le service « Internet Mobile »
  - Plus de 98% de couverture de la population pour 3 opérateurs
  - Soit 57% à 88% de couverture de la surface du territoire

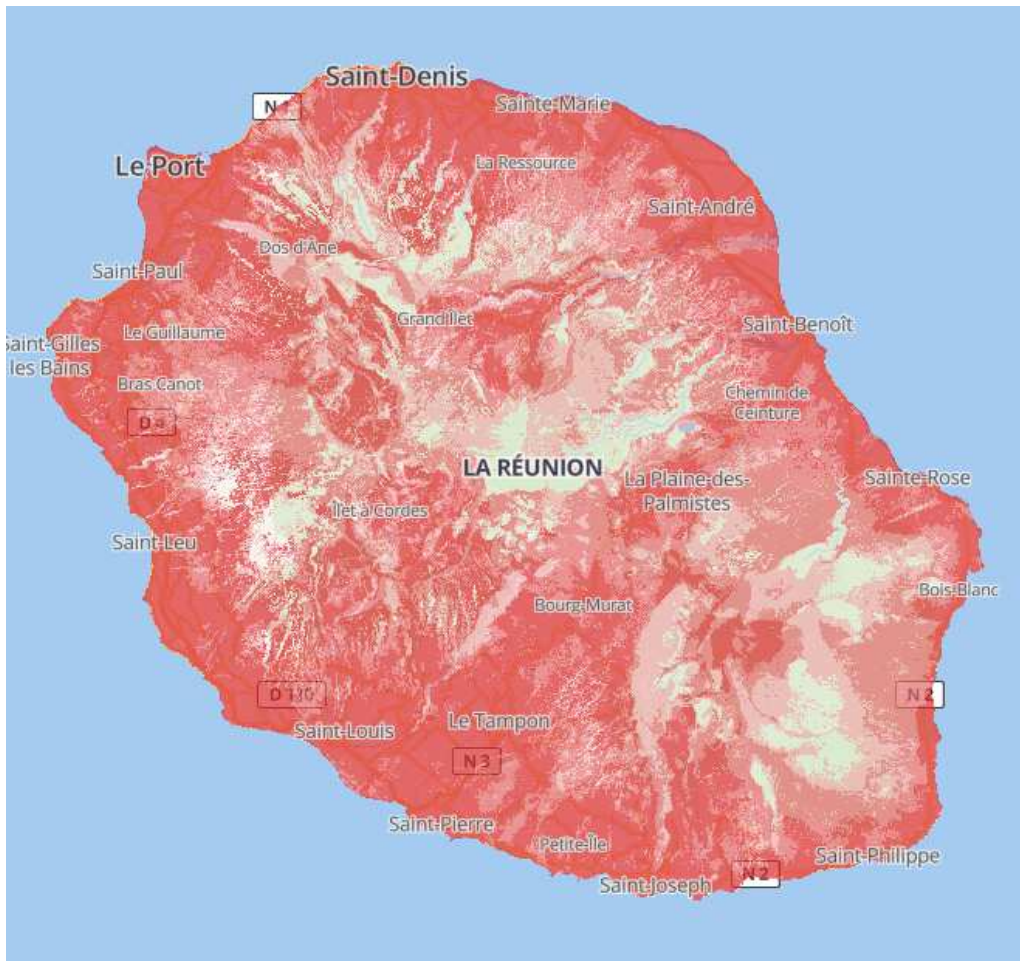
Les données de l'opérateur ZEOP ne sont pas fournies.

La collectivité s'est attachée, en 2019, à inciter les opérateurs à améliorer la couverture, notamment

- la couverture en « internet mobile », dans les zones isolées qui seront durablement exclues des réseaux filaires, y compris en fibre (Cirque de Mafate, gîtes de montagne, etc....) ;
- la couverture « voix et SMS » dans les zones où il existe des enjeux de sécurité (sentiers de randonnée, volcan).

Ces messages ont été passés à de multiples occasions à l'Agence du numérique, à l'ARCLP.

A titre d'illustration, ci-dessous la carte de couverture Orange.



#### **1.4. Assurer la continuité territoriale numérique**

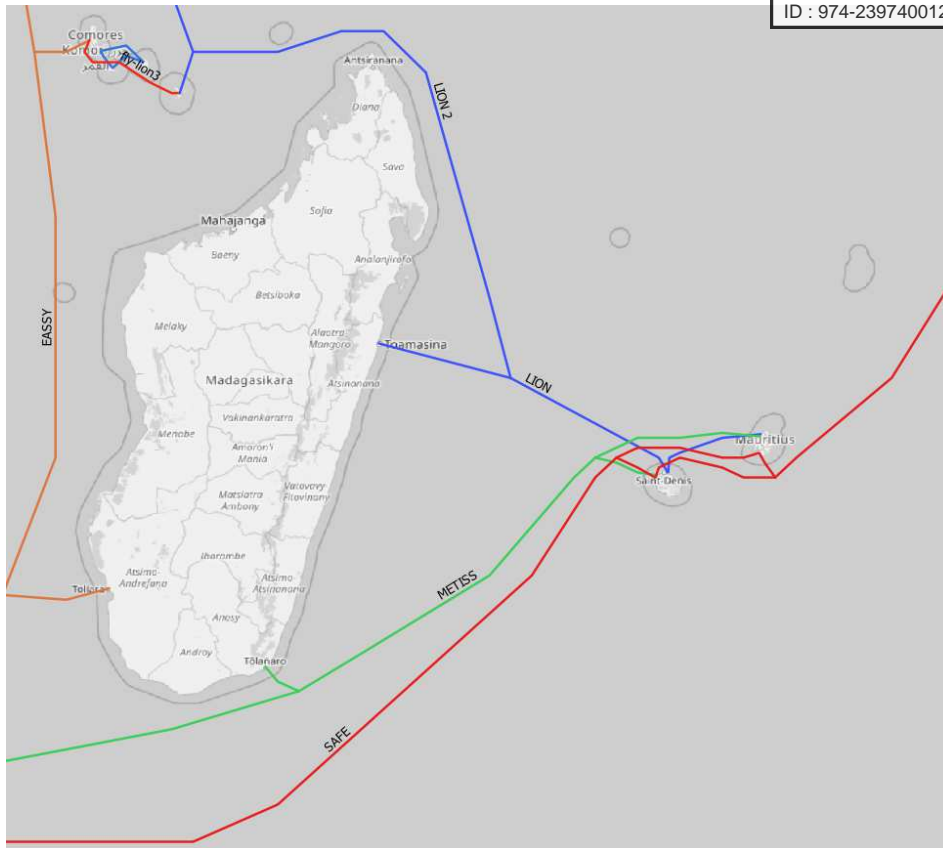
Tous les accès internet, toutes les communications entrantes et sortantes de l'île, transitent par les 2 câbles sous-marins qui raccordent La Réunion au reste du monde.

Il est essentiel que ces câbles sous-marins soient en nombre suffisant, qu'ils empruntent des routes distinctes, qu'ils soient accessibles à des tarifs raisonnables et qu'ils ne soient pas saturés ou obsolètes.

En 2019, la situation des câbles sous-marins est globalement satisfaisante.

Les communications transitent par 3 routes différentes empruntant 2 câbles (LION et SAFE). Orange constitue cependant un opérateur dominant sur ces infrastructures. En cas de rupture de câble, des alternatives sont possibles (choix de la route Ouest du SAFE par exemple) mais des ralentissements sont constatés sur le réseau Internet.

Le nouveau câble (METISS), en cours de construction, permettra de sécuriser la connexion de la Réunion au reste du monde et que d'autres opérateurs (ZEOP, Canal +, SFR..) maîtrisent leurs flux d'entrée et sortie du territoire.



(source [www.submarinecablemap.com](http://www.submarinecablemap.com))

Toutefois, la collectivité maintient son observatoire sur les câbles sous-marins dans la mesure où le câble SAFE est en fin de vie, qu'il subit des coupures de plus en plus fréquentes.

Elle reste également vigilante sur la tarification de ces câbles qui impacte directement la qualité de service fournie aux usagers finaux.

Ainsi, les services échangent régulièrement avec l'État (Agence du Numérique) pour évaluer si le dispositif de continuité territoriale (subvention de l'achat des capacités sous-marines des opérateurs) permet effectivement d'améliorer les débits moyens affectés aux usagers.

En 2019, les subventions ont été agréées par l'État, avec un fort retard dans la mise en œuvre. Mais les effets de ces subventions n'ont pas pu être mesurés.

## **2. Améliorer les compétences des hommes connectés pour favoriser LE Développement de l'économie numérique (piliers 1 et 6)**

## **3. DÉVELOPPER DE NOUVEAUX USAGES ET SERVICES NUMÉRIQUES CRÉATEURS DE RICHESSES ET DE DÉVELOPPEMENT**

### **3.1. Renforcer l'observatoire du numérique**

Depuis plusieurs années, avec l'apparition de nouvelles formes d'organisation du travail, le territoire réunionnais a vu se construire un certain nombre de tiers-lieux : bureaux de travail partagés (espace de « coworking »), Fablabs (laboratoires de fabrication), pépinières d'entreprises ou centres d'affaires.

La Région souhaite disposer d'une étude analysant la demande des entreprises vis-à-vis de ces tiers lieux, leurs besoins et les capacités des tiers-lieux à répondre à cette demande. L'objectif est de pouvoir dimensionner correctement l'accompagnement du développement de ce type de structures. Le cahier des charges de cette étude a été défini en 2019, et a fait l'objet d'une présentation en CPERMA en début d'année 2020.

**Chapitre budgétaire : 906 AP : 0 K€ CP : 0 K€**

### **3.2. Développer la médiation numérique**

L'accélération de la dématérialisation des services publics et privés renforce le retard d'une tranche de la population en compétences numériques. Cette population déjà fragilisée par une conjoncture sociale réunionnaise difficile peut se sentir isolée, non aidée, exclue. A cet égard, l'inclusion numérique est un des axes prioritaires de la filière numérique pilotée par la Région Réunion.

En 2019, la participation prégnante de la collectivité au Hub France Connectée piloté par l'association Solidarnum à La Réunion a permis de réfléchir à des problématiques importantes comme l'atteinte du public cible, la structuration de la filière de médiation numérique ou encore la mobilisation de nouveaux financements.

C'est précisément grâce à ces actions coordonnées que la Région a été lauréate de l'appel à projet national Pass numériques 2019 qui vise à soutenir l'achat de pass permettant la mise en œuvre d'ateliers numériques au bénéfice des populations fragiles. Une convention de co-financement avec l'État a pu ainsi être signée et a permis à la Réunion d'acquérir 10 000 pass numériques (soit **107 000€** avec un co-financement national à hauteur de 46 000€) visant ainsi l'accompagnement de 1000 bénéficiaires. Dans le cadre de ce déploiement, des partenariats ont pu être établis avec les agences nationales Pole Emploi, CGSS et CAF qui œuvreront à la prescription de ces pass numériques en 2020.

**Chapitre budgétaire : 936 AE : 100 K€ CP : 0 K€**

### **3.3. Mettre en place la plate-forme régionale d'Open data et le soutien des projets d'administration numérique des collectivités**

Avec la Loi pour une République Numérique d'octobre 2016, l'ouverture des données publiques devient la règle. Les administrations de plus de 3500 habitants doivent publier en ligne à partir du 1er octobre 2018, dans un standard ouvert, leurs principaux documents, et les données qui présentent un intérêt économique, social, sanitaire ou environnemental. La libération des données dans la sphère publique encourage ainsi l'innovation et le développement de l'économie numérique. Leur mise à disposition, couplée avec la possibilité de les manipuler, permet à des tiers (entreprises, scientifiques, développeurs, médias...) d'en extraire de nouvelles informations, de nouveaux usages.

L'ouverture des données de la collectivité s'inscrit également dans une volonté de transparence démocratique. Ainsi, la diffusion de l'information publique peut accroître la lisibilité sur les missions et les actions de la Région Réunion, et donne aux citoyens de nouvelles pistes pour évaluer sa politique publique.

La mise en ligne du portail open data économique de La Réunion [www.nexstat.re](http://www.nexstat.re) par NEXA a constitué la pose de la première pierre dans la construction d'une banque régionale de données publiques. L'étape suivante concerne la mise en œuvre d'un portail régional plus ambitieux et porté directement par la collectivité, et la commission permanente du 10 avril 2018 a approuvé ainsi le lancement d'un marché pour la «Mise en œuvre de l'OPEN DATA REGIONAL».

Ce marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage a été attribué au groupement DATA PUBLICA en décembre 2019. L'objectif est d'accompagner la Collectivité dans la mise en œuvre du portail dont l'ouverture est prévue au second semestre 2020. La promotion et la valorisation de ce portail permettront de créer un véritable écosystème communautaire, riche et vivant, propice à la création de services innovants et d'emplois.

En 2019, la Collectivité a également fait l'acquisition de la plateforme technique Open data qui hébergera le portail (solution OpenDatasoft).

**Chapitre budgétaire : 906 AP : 60 K€ CP : 50 K€**

Par ailleurs, la collectivité régionale a poursuivi son soutien aux projets de développement de l'administration numérique des collectivités de La Réunion au travers des mesures du FEDER (Axe 2 : e-administration et Open Data).

Pour l'année 2019, dans le cadre du PO FEDER (FA 2.03), la Collectivité a apporté son soutien au projet présenté par l'Université de la Réunion « UNR RUNCO 3.0 CRÉATION DE L'UNIVERSITÉ NUMÉRIQUE DE LA RÉUNION » concernant la conception d'une plateforme de e-formation, articulée autour d'une offre modulaire composée de cours numériques innovants, certifiants et permettant de capitaliser des crédits ECTS (European Credits Transfer System). Le montant total de la subvention s'élève à 948 236,00 €, dont 798 588,80 € au titre du FEDER et 149 647,20 € au titre de la contrepartie nationale apportée par la Région Réunion.

**Chapitre budgétaire : 906 AP : 149 K€ CP : 0**

### **3.4. Poursuivre les dispositifs de soutien à la transformation numérique des entreprises**

#### Le dispositif « Chèques Numériques »

Afin de favoriser la transformation numérique des TPE (de moins de 10 salariés) du territoire, la Région a poursuivi son soutien en direction de ces entreprises à travers son dispositif « chèques numériques ». Le dispositif prend la forme d'une prise en charge partielle des prestations de services numériques (création de sites internet, e-commerce, community management...) à hauteur de 50 % de l'assiette éligible HT. En 2019 le cadre d'intervention initial a été modifié en associant les chambres consulaires (CCIR et CMAR) qui sont chargées d'effectuer des diagnostics numériques dans le cadre de conventions d'objectifs et de moyens, en préalable à tout dépôt de dossier de demande d'aide (phase 1 du dispositif). Les associations ont également été intégrées au dispositif.

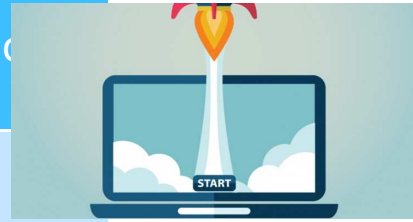
Ainsi, au 31/12/19, 110 audits préalables ont été réalisés par les chambres consulaires et 13 dossiers de demande d'aide ont été validés en commission. Pour rappel, la subvention a été activée en juillet 2019 en raison du délai induit dans le fonctionnement de la collectivité par la crise sociale.

# Chèque numérique

Aide pour la transformation numérique des TPE

110 diagnostics réalisés

13 dossiers financés



**Chapitre budgétaire : 906**

**AP : 200 K€ CP : 27 K€**

## Les aides FEDER :

La Région Réunion a poursuivi également, en cofinancement avec le FEDER, son soutien à la création et le développement des petites et moyennes entreprises du secteur numérique grâce notamment aux Fiches actions dédiées du PO FEDER 2014-2020.

*(montants inclus infra pilier 3 au point « Un soutien à toutes les entreprises et dans les filières pourvoyeuses d'emploi »)*

## Les rencontres « Régionales du Numérique »

Accompagner la transformation numérique des entreprises est un enjeu sur lequel la collectivité œuvre depuis 2010. C'est dans ce cadre que se sont déroulées en 2019 les rencontres Régionales du Numérique afin de permettre aux entrepreneurs (principalement les TPE) de découvrir et de cerner tout l'intérêt que peut représenter la dématérialisation pour leur structure. 4 sessions ont été organisées dans les 4 microrégions (Nord/Sud/Ouest/Est). Ce fut également l'occasion pour les participants de découvrir les différentes aides mises en œuvre par la Région Réunion afin de les accompagner dans leur projets numériques.

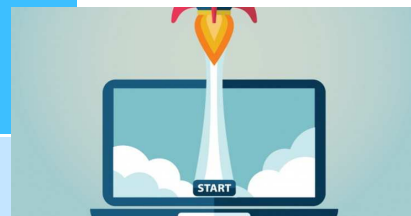
Durant ces matinées, une conférence plénière sur « Les enjeux de la transformation digitale » était suivie d'ateliers thématiques qui ont pu permettre de nombreux échanges avec les participants : « Les premiers pas de la digitalisation », Sécurité des données », « RDV personnalisés en bilatérales ». Les rencontres bilatérales ont permis aux services de la collectivité (DIDN, guichet FEDER, SAV, antennes locales) d'identifier les besoins d'accompagnement adaptés à chaque entreprise.

Près de 230 entreprises ont ainsi été présentes à ces rencontres qui ont connu un vif succès (taux de satisfaction de 98 % selon une enquête en ligne).

# Régionales du numériques

4 sessions réalisées (E/N/O/S)

230 entreprises présentes



### 3.5. Dynamiser le tourisme numérique

Adopté par l'Assemblée Plénière régionale du 22 juin 2018, le Schéma de Développement et d'Aménagement Touristique de La Réunion (SDATR) définit les axes stratégiques du développement du tourisme pour les dix prochaines années. Dans un contexte technologique particulièrement dynamique, le numérique et ses nouvelles pratiques bouleversent l'industrie touristique.

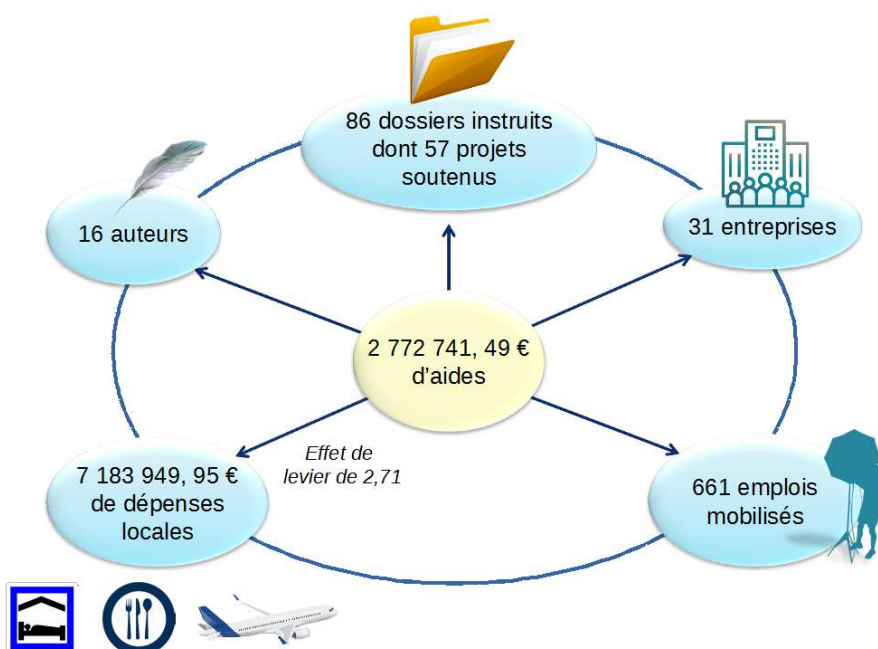
Pour répondre à ce fort enjeu d'économie touristique, la collectivité ambitionne ainsi la mise en place d'un écosystème numérique régional propice à la digitalisation de l'opérationnel du tourisme, respectueuse des stratégies d'aménagement du territoire et du modèle de gouvernance touristique régional présentement établis.

Sur le plan opérationnel en 2019, pour assurer la continuité du service, les missions suivantes ont été menées :

- relance des marchés pour l'hébergement et la maintenance de la plateforme e-tourisme liée au Système d'Information Touristique (SIT) et à ses services annexes (hébergement des sites WEB des offices de tourisme et du CMS TYPO3, les pages spécifiques WiRun, les serveurs de contenus, le web service etc...);
- relance du marché d'outils de réservation (AE : 120 000 €)

Prévu pour le courant 2019, le marché d'étude « Plan Stratégique du Système d'Information Touristique » (PSSIT) était en cours d'attribution fin 2019 pour une mise en œuvre en 2020.

**Chapitre budgétaire : 935 AE : 220 K€ CP : 6 K€**  
**Chapitre budgétaire : 905 AP : 0 K€ CP : 11 K€**



---

## **AUDIOVISUEL ET CINÉMA**

---

### **AUDIOVISUEL ET CINÉMA : FAIRE DE LA RÉUNION UNE TERRE DE CRÉATIVITÉ ET DE TOURNAGE, PROPICE AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE**

En 2019 la Région a, en partenariat avec le Centre National du Cinéma et de l'image animée (CNC), poursuivi son soutien à la filière audiovisuelle, cinématographique et multimédia de La Réunion. Cet accompagnement a permis le maintien de la dynamique de ce secteur.

#### **1. ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE AUDIOVISUELLE ET CINÉMA GRACE AU FONDS DE SOUTIEN RÉGIONAL DANS LE CADRE DE LA CONVENTION REGION-CNC-ETAT 2017-2019**

En termes financiers, cette politique a représenté un engagement de 2 772 741, 49 € réparti sur 57 projets de la façon suivante :

- Aide à l'écriture : 16 projets pour 45 000 € engagés ;
- Aide au développement : 9 projets pour 127 879,65 € engagés ;
- Aide au court métrage : 11 projets pour 440 000 € engagés ;
- Aide à la production cinématographique : 6 projets pour 1 479 596, 60 € engagés ;
- Aide à la production audiovisuelle : 15 projets pour 680 265, 24 € engagés.

Le financement de ces nouveaux projets a eu plusieurs retombées positives pour le territoire régional en termes de création artistique originale, de valorisation touristique, de dépenses locales et d'emploi.

Le tournage de 25 œuvres audiovisuelles et cinématographique en 2019 a en effet mobilisé 661 emplois. Le positionnement de La Réunion en tant que terres de tournages pour des projets à dimension nationale et internationale a en outre été consolidé une nouvelle fois.

Peuvent être cités à titre d'exemples, le long métrage cinématographique « Terrible jungle » réalisé par Hugo Benamozig et David Caviglioli avec Catherine Deneuve, Alice Belaïdi, Jonathan Cohen ou encore Vincent Dedienne ainsi que la série « Réunion » produite par la société Kwai et dont la diffusion est prévue au premier semestre de cette année en prime time sur France 2.

La production locale a par ailleurs franchi une nouvelle phase dans sa structuration, puisque deux longs métrages cinématographiques ont été pour la première fois produits par des entreprises réunionnaises. Il s'agit de la fiction « Max paradise ou les voies du seigneur » de Réunion Magma films dont le projet a été accompagné par la collectivité depuis sa phase de pré-production ainsi que le film documentaire « Carton rouge » de la société En quête prod qui avait produit le court métrage « Tangente » sélectionné à la Quinzaine des Réalisateurs à Cannes en 2017.

En 2019, La Réunion a également eu l'opportunité d'accueillir l'intégralité des tournages de la collection Talents Adami Cannes. Celle-ci met en valeur depuis 26 ans, des jeunes comédiens prometteurs à travers un dispositif de 5 courts-métrages, projetés en avant-première lors du Festival de Cannes puis dans plusieurs festivals internationaux renommés.



Confiés à des comédiens-réalisateurs reconnus, ces films mettent en avant de nouveaux talents et visages qui feront le cinéma de demain. Plusieurs acteurs réunionnais ont participé au tournage de ces films dont Patrice Planesse, David Erudel, Nawelle Evad ou encore Olenka Ilunga qui interprète le premier rôle du court métrage de Swan Arlaud.

Par ailleurs, des films réalisés dans l'île ont à nouveau eu des distinctions. Ainsi, le court métrage « Blaké » a reçu au festival Ciné Banlieue 2019 soutenu par le CNC, la Région Île-de-France et France 2, le prix SACD du meilleur scénario et le prix d'interprétation masculine décerné à Vincent Fontano. Il a par la suite reçu le grand prix France Télévisions du court métrage au Festival de Clermont Ferrand 2020.

Le long métrage d'animation « J'ai perdu mon corps » a quant à lui reçu le Grand prix de la semaine de la critique au festival de Cannes 2019, le cristal du long métrage et le prix du Public au Festival international du film d'animation d'Annecy 2019, il a été nommé dans la catégorie meilleur film d'animation aux Oscars 2020 et a remporté les Césars 2020 du meilleur long métrage d'animation et de la meilleure musique originale.

**Chapitre budgétaire : 906 AP : 2 772 K€ CP : 3 157 K€**

## **2. MIEUX SOUTENIR LA PRODUCTION LOCALE AVEC LES NOUVEAUX DISPOSITIFS**

Dans le cadre de la convention Région-CNC-Etat 2017-2019, l'association Cinékour a été retenue pour l'animation à La Réunion du dispositif national intitulé « talents en court » et renommé localement « Talents la kour ». Celui-ci accompagne une nouvelle génération d'auteurs locaux en leur permettant d'appréhender les usages inhérents à la réalisation d'un court métrage. Les chiffres suivants permettent d'apprécier l'intervention réalisée à travers ce dispositif.

## Les Bénéficiaires

> **Une trentaine** de candidatures reçues lors de l'appel à projets dont :

- **52 %** de porteurs de projets autodidactes
- **46%** de 18-25 ans
- Réparties sur **13** communes de l'île

> **11** Lauréat.e.s

**45%** de femmes et **55%** d'hommes

> **400** spectateurs/trices à La Soirée Cinékour

> **250** spectateurs/trices lors du Cinékabar



## Une formation-tremplin

**224** heures de résidence à La Cité des Arts

**10** jours de résidence à Paris

**2** rencontres professionnelles spéciales « TALENTS LA KOUR »

**7** intervenant.e.s

**3** invité.e.s professionnel.le.s

**1** marraine



Après avoir été sélectionnés, les 11 Lauréats de la promotion 2019 des Talents La Kour sont entrés en résidence le 11 mars 2019 à la Cité des Arts, accompagnés par Cinékour et ses intervenants professionnels pour approfondir l'écriture de leur court-métrage de fiction. En avril 2019, ils ont présenté leurs histoires devant un jury de professionnel, présidé par Pascale Faure Directrice de l'unité des programmes Courts & Créations chez Canal +, et un public avec l'objectif de poursuivre vers la concrétisation de leur projet dans des conditions professionnelles. Suite au vote de ces derniers, cinq auteurs ont été sélectionnés pour pitcher au comedy Club à Paris.

Depuis, grâce à ce dispositif, plusieurs lauréats de Talents la kour ont signé des contrats d'auteur ou sont actuellement en négociation avec des sociétés de production, locales et nationales.

Deuxième nouveau dispositif mis en œuvre en 2019 dans le cadre du conventionnement avec le CNC et l'État, les « Ciné-clubs : cinéma et citoyenneté » ont fait l'objet d'un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) lancé en juillet et clôturé en septembre. Son objectif est de relancer la tradition des ciné-clubs dans les lycées, de participer au développement des publics et à leurs attraits à la culture cinématographique et d'intégrer les services civiques pour réinventer le ciné-club en abordant des réflexions citoyennes dans une démarche de « pair-à-pair ». Suite à l'AMI, l'association Unis-Cités a été retenue pour l'animation de ce dispositif dont la mise en œuvre a débuté en 2020.

En 2019, la Région a aussi mis en œuvre, en partenariat avec le Centre National du Cinéma et de l'Image Animée (CNC), un dispositif de soutien à la production des télévisions locales. L'objectif de cette intervention est, d'une part, de favoriser la participation des télévisions locales dans les phases d'écriture et de production des œuvres de fiction, d'animation, de documentaires de création et d'adaptations audiovisuelles de spectacles vivants réalisées à La Réunion et, d'autre part, d'encourager leur diffusion effective sur les télévisions locales.

Dans ce cadre, une enveloppe globale de 200 000 € a été répartie de la façon suivante :

- 86 667 € à Canal + Réunion ;
- 66 667 € à Antenne Réunion ;
- 46 666 € à Réunion la 1ère.

En 2020, ces diffuseurs transmettront à la Région et au CNC un bilan quantitatif et qualitatif annuel des investissements réalisés dans le cadre d'achats ou de coproductions d'œuvres audiovisuelles contenant notamment les caractéristiques des projets, le montant des apports horaires en numéraire de la chaîne, une description des œuvres soutenues, leur plan de financement ainsi que leur budget définitif, les autorisations préalables du CNC et les dates de diffusion.

Par ailleurs, la collectivité régionale a également mis en place en 2019 un soutien pour la création de jeux vidéos. En termes financiers, cette politique a représenté un engagement de 52 000 € réparti sur 10 projets de la façon suivante :

- Aide à la conception de jeux vidéos: 9 projets pour 27 000 € engagés ;
- Aide à la prototypage de jeux vidéos: 1 projet pour 25 000 € engagés.

**Chapitre budgétaire : 906 AP : 252 K€ CP : 0 K€**  
**Chapitre budgétaire : 936 AE : 53 K€ CP : 15 K€**

### **3. POURSUIVRE L'ACCOMPAGNEMENT ET LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE**

La collectivité a maintenu son soutien à l'Agence Film Réunion. Celle-ci intervient selon les trois axes suivants :

- Animation et accompagnement de la filière locale ;
- Promotion de l'île en tant que terres de tournages ;
- Éducation à l'image des scolaires.

En 2019, ce sont 60 professionnels qui ont été accompagnés par l'agence que ce soit pour des déplacements à des festivals, des participations à des résidences d'écritures ou à des ateliers de professionnalisation. Par ailleurs, 111 établissements participants et 12 196 élèves ont bénéficié des dispositifs « école au cinéma » et « lycéens et apprentis au cinéma ».

Ces actions d'éducation à l'image permettent aux jeunes scolaires de découvrir le cinéma à travers des actions pédagogiques.

La collaboration avec Antenne Réunion dans le cadre du magazine « Regard'Ensemble » a aussi été poursuivie afin d'informer les réunionnais sur les chiffres clés des chantiers régionaux ainsi que sur les dispositifs d'aides régionaux et européens qui existent et peuvent être sollicités par des entreprises locales et des porteurs de projets. Ces derniers ont été illustrés par des exemples d'expériences réussies et de portraits de femmes et d'hommes qui les portent.

**Chapitre budgétaire : 906 AP : 222 K€ CP : 212 K€**  
**Chapitre budgétaire : 936 AE : 609 K€ CP : 591 K€**

---

## ***INNOVATION ET RECHERCHE***

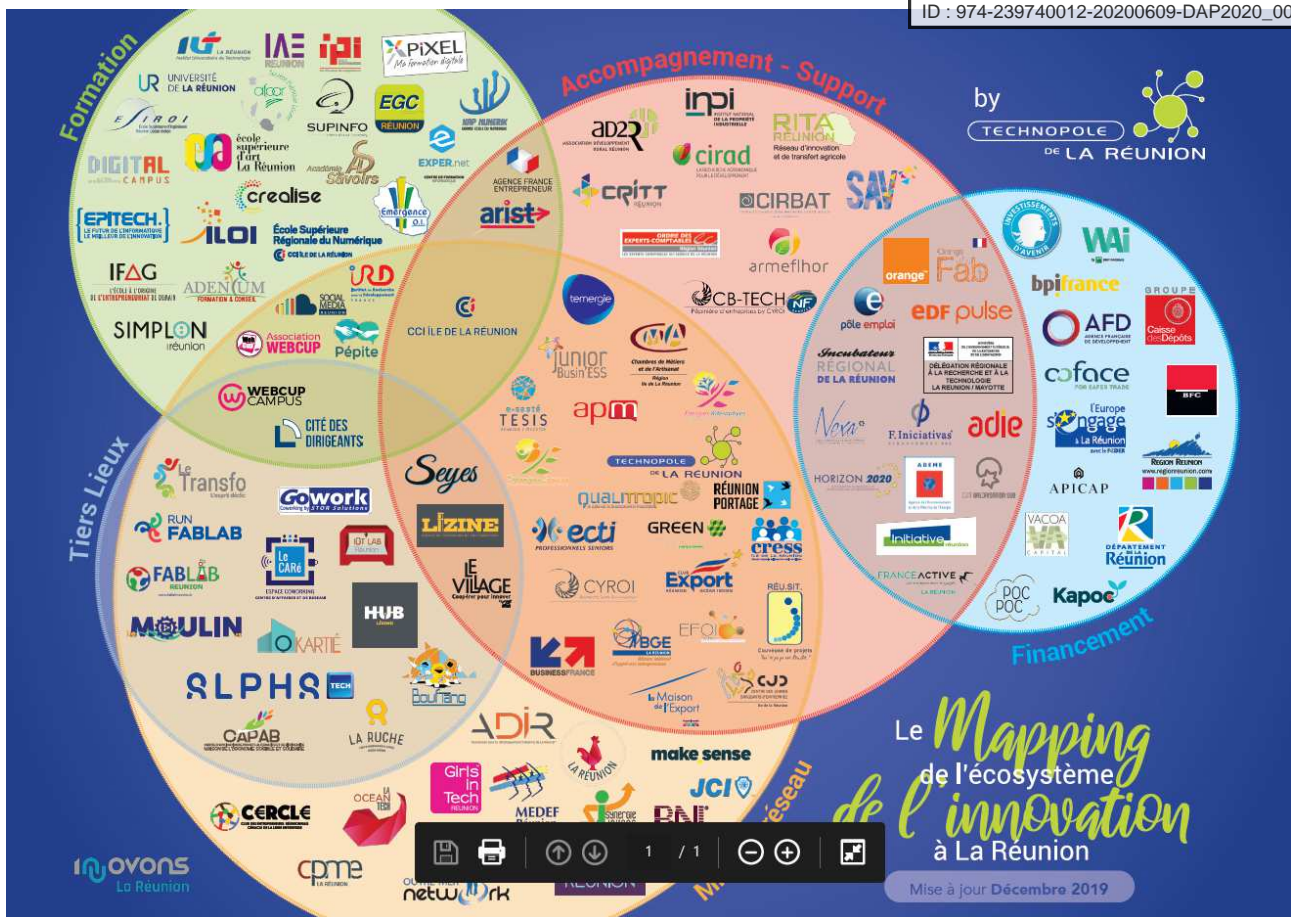
---

### **L'INNOVATION ET LA RECHERCHE COMME FACTEURS D'EXCELLENCE**

L'innovation et la recherche sont des facteurs de développement au service des entreprises du territoire. La croissance de ces entreprises génère de façon directe ou indirecte des créations d'emplois ou permet de les maintenir.

#### **1. STRUCTURER L'ÉCOSYSTÈME DE L'INNOVATION**

Le développement de l'innovation au sein des entreprises passe par un réseau d'accompagnateurs spécialisés dans la détection et le suivi des porteurs de projets innovants, réunis au sein du Comité Régional d'Innovation (CRI). La collectivité régionale participe au financement des programmes d'actions de ces structures. A titre d'illustration, un mapping de l'éco-système innovation a été réalisé par la Technopole :



En 2019, les programmes d'actions de 8 structures ont fait l'objet d'un financement dans le cadre des fiches action FEDER 1.13 et 1.14. Le tableau ci-dessous illustre le montant de chacune des subventions allouées à ces partenaires de l'innovation :

Total fonctionnement des structures de soutien à l'innovation (engagement) :

Structures	FEDER	CPN
CRITT	706 299,42 €	134 059,56
CMAR/CIRBAT	272 916,98 €	68 229,24 €
CYROI	680 739,68 €	170 184,92 €
NEXA	756 191,09 €	189 047,77 €
QUALITROPIC	263 968,28 €	65 992,07 €
Qualitropic (étude phase IV politique des pôles)	-	25 000,00 €
TECHNOPOLE(fonds propres incubateur)	-	40 000,00 €
TECHNOPOLE	162 778,15 €	37 120,10 €
Startup Trail (Digital Réunion)	29 379,60 €	7 344,90 €
TEMERGIE	224 771,39 €	51 569,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>3 097 044,59 €</b>	<b>7 88 547,56 €</b>

Total investissement des structures de soutien à l'innovation (engagement) :

Structures	Fiche action	FEDER	Région
<b>CRITT – Programme d'investissement 2018</b>	1.14	25 149,20 €	3 143,65 €
<b>CRITT – Programme d'investissement 2019</b>	1.14	101 995,40 €	12 749,43 €
<b>Total</b>		<b>127 144,60 €</b>	<b>15 893,08 €</b>

Enfin, en ce qui concerne les structures de soutien à l'innovation, l'année 2019 a été marquée par les travaux de réflexion portant sur l'évolution dans les années à venir de l'incubateur régional. Cette démarche a pour objectif de définir la place de l'incubateur dans les dix prochaines années, de redéfinir son offre de services à destination du territoire et d'améliorer sa visibilité en vue d'une plus grande attractivité. Pour ce faire, la collectivité a engagé en 2019 une enveloppe de 50 000 € afin de réaliser une étude confiée à un prestataire chargé d'assister la collectivité régionale dans cette démarche.

**Chapitre budgétaire : 936 AE : 838 K€ CP : 442 K€**  
**Chapitre 906 AP : 15,9 K€ CP : 0 K€**

## **2. SOUTENIR LES PROJETS INNOVANTS ET DE LA STRUCTURATION DE FILIÈRE**

Le PO FEDER 2014-2020 :

Dans le cadre de sa politique de soutien à l'innovation, la collectivité régionale a fait le choix d'accompagner les projets innovants portés par les entreprises au moyen d'une fiche action dédiée, la fiche action 1.15 du POE FEDER. A ce titre, 5 projets portant sur la santé, l'environnement, les biotechnologies ou encore les TIC ont été financés pour un montant de FEDER de 827 241,60 € et un montant de 206 810,41 € en contrepartie nationale assurée par la Région.

**Chapitre budgétaire : 906 AP : 223 K€ CP : 280 K€**

La participation de la Région à la 3ème génération du Programme d'Investissement d'Avenir (PIA3):

De manière complémentaire aux fonds européens, la collectivité régionale s'est associée à l'État dans le cadre du Programme des Investissements d'Avenir (PIA3) pour poursuivre l'accompagnement financier des projets innovants en soutenant cinq entreprises grâce à une enveloppe financière de 445 000 €, soit une participation régionale de 222 500 €.

Nom de l'entreprise	Montant alloué (50 % Etat / 50 % Région)
570 Conseils	100 K€
GSR Food	100 K€
IDOCEAN	45 K€
IMMERSIVE WAYS	100 K€
Story Enjoy	100 K€

Par ailleurs, une enveloppe de 73 000 € a été attribuée à Digital Réunion dans le cadre de l'appel à projets « Accompagnement et transformation de filières » de ce même PIA3, soit une participation régionale de 36 500 €.

L'intégralité des engagements sur cette opération a été réalisée en 2018 conformément à la convention liant la collectivité et Bpifrance. De même, une partie des crédits de paiements pour un montant de 900 K€ a été versée à ce partenaire en 2019 pour les opérations de 2018 et 2019.

**Chapitre budgétaire : 906 AP : 0 K€ CP : 900 K€**

Le soutien de l'innovation territoriale :

Enfin, dans le cadre de sa politique de soutien aux projets innovants, la collectivité a participé au financement de deux projets « d'innovation sociale ». Elle a d'abord financé le projet Harfang qui consiste en la mise de solutions numériques innovantes pour permettre l'insertion professionnelle de personnes porteuses de handicap. A ce titre, elle a octroyé à la jeune entreprise O3 Experts une subvention d'un montant de 52 270,00 €. Elle a, ensuite, poursuivi sa participation au projet ISOPOLIS en finançant la phase dite « Beta » du projet à hauteur de 181 727,26 €. Cette phase s'inscrit dans le prolongement de la phase précédente du projet dite « Alpha » du projet.

**Chapitre budgétaire : 936 AE : 199 K€ CP : 17 K€**

**Chapitre budgétaire : 906 AP : 50 K€ CP : 0 K€**

**Chapitre budgétaire : 934 AE : 0 K€ CP : 10 K€**

### **3. DIFFUSER LA CULTURE DE L'INNOVATION AU SEIN DE LA COLLECTIVITÉ ET AUPRÈS DES PARTENAIRES PUBLICS**

En 2019, la collectivité régionale a poursuivi sa démarche de diffusion de la culture de l'innovation. Pour ce faire, d'une part, elle a participé à l'université publique de l'innovation et a collaboré avec l'association La 27ème Région afin d'identifier les démarches innovantes permettant d'améliorer la qualité des services publics des collectivités locales.

**Chapitre budgétaire : 936 AE : 5 K€ CP : 5 K€**

### **4. S'APPUYER SUR LA RECHERCHE POUR RELEVER LES DÉFIS DU TERRITOIRE**

Pour l'année 2019, la Région a poursuivi son soutien à la recherche avec, pour objectif, la réalisation des deux objectifs majeurs :

- L'accompagnement de la structuration de pôles de recherche d'excellence dans des thématiques hautement différenciatrices, reconnues à l'échelle mondiale ;

- L'identification de réponses concrètes aux problématiques locales et un soutien au développement d'une valorisation sociale ou économique des savoirs produits, à travers la création d'activités et d'emploi

Dans ce but, afin d'accompagner les acteurs de la recherche, la collectivité régionale a lancé en 2018 plusieurs appels à manifestation d'intérêt. Dans ce cadre, plusieurs projets ont fait l'objet d'un financement. Au total, en 2019, 6 projets de recherche ont été accompagnés dans les champs de l'épidémiologie, du sport ou encore des biotechnologies. Ces projets ont pu bénéficier d'un total de 4 396 748,27 €, soit une participation financière de l'Union européenne à hauteur de 3 517 398,61 €. La participation financière de la collectivité régionale s'est élevée, quant à elle, à 439 674,84 €.

Deux post-doctorants ont bénéficié d'un accompagnement des fonds européens et de la collectivité régionale pour un montant total de 118 951,22 € dont 95 120,00 € au titre de la participation de l'Union européenne et 38 737,81 € au titre de la contrepartie nationale assurée par la Région.

Le développement des infrastructures de recherche est un élément important pour l'accompagnement de la R&D. C'est la raison pour laquelle, la collectivité régionale a poursuivi son soutien financier aux infrastructures de recherche. En 2019, elle a accompagné un projet d'aménagement d'une unité de production de masse de moustiques mâles stériles pour la lutte antivéctorielle à La Réunion, porté par l'IRD. De même, elle a contribué au financement de la phase 2 de l'UFR santé sur le site de Saint-Pierre. Enfin, elle a participé au financement du volet 1 de l'aménagement du GIP CYROI. Au total, l'effort financier public en faveur des infrastructures de recherche s'est élevé à 4 467 538,37 € dont 3 574 030,69 € de FEDER et 153 571,28 € de participation régionale au titre de la contrepartie nationale au fonds européens.

**Chapitre budgétaire : 902 (DIRED) AP : 439,6 K€ CP : 0 K€ (AMI)**  
**Chapitre budgétaire : 932 (DIRED) AE : 24 K€ CP : 39,5 K€ (post-doc)**  
**Chapitre budgétaire : 902 (DIRED) AP 153,5 K€ CP : 110,5 K€ + 909 (DEECB) AP : 0 K€ CP : 114 K€ (infra)**

## II – PLUS DE TRANSPARENCE SUR L'UTILISATION DES FONDS PUBLICS POUR DES ACTIONS DE PLUS GRANDE PROXIMITE

### 1. Soutien au monde économique : mieux accompagner la structuration des entreprises

La collectivité régionale a soutenu à hauteur de **4 283 960 €** les programmes d'actions des organismes d'animation économique partenaires de la Région dans l'accompagnement des entreprises : les chambres consulaires (Chambre de Métiers et de l'Artisanat de La Réunion et Chambre de commerce et d'industrie de La Réunion) spécialisées dans l'accompagnement à la création et à la consolidation des entreprises, ou encore NEXA dans le domaine particulier de l'innovation ainsi que l'association Domaine des Tourelles, acteur connu et reconnu en matière d'artisanat d'art et touristique.

Cette intervention financière globale s'effectue en complément des crédits du FEDER **(1,8 M €)**.

A titre d'illustration également, l'association Domaine des Tourelles a pu mettre en œuvre son programme d'actions 2019 articulé autour de deux axes : la promotion de l'artisanat et le développement de l'offre d'animation. Dans le cadre de la promotion de l'artisanat, l'association Domaine des Tourelles a accueilli 20 019 visiteurs dans la boutique artisanale générant un chiffre d'affaire de 235 616 €. La prospection des clients à l'extérieur (entreprises, collectivités, salons professionnels,...) a représenté un chiffre d'affaires de 110 511 €.



Au titre du développement de l'offre d'animations, 7 069 personnes ont pu découvrir le site via les visites thématiques, de participer à des ateliers et d'offrir une source de revenus aux artisans installés.

Par ailleurs, le soutien aux organisations professionnelles dans la mise en œuvre d'actions visant à diffuser de l'information ou encore à structurer une filière, a été poursuivi. A ce titre, un engagement financier de **101 885 €** a pu bénéficier à **4 structures** d'accompagnement. Enfin, au titre du Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce (**FISAC**), la collectivité régionale a accompagné **4 communes** de l'île, à hauteur globale de **502 689,20 €** pour la mise en place de programmes d'actions visant à soutenir les petits commerces de proximité et des projets de modernisation de TPE.

### **1.1. CAP CRÉATION : sécuriser le parcours des créateurs d'entreprises**

Ce dispositif a démarré le 1er septembre 2018 et propose une offre de service souple, accessible au plus grand nombre, et envisage de faire porter les efforts d'accompagnement en priorité vers le public éloigné de l'emploi, les initiatives entrepreneuriales de la zone des hauts, la création d'entreprise par les femmes et enfin les projets dans le domaine de l'ESS.

Quel que soit son niveau de progression dans l'élaboration de son projet, le porteur de projet peut solliciter gratuitement les différentes prestations suivantes :

- Un accompagnement technique en phase amont du projet ;
- Un accompagnement technique en phase post immatriculation ou de démarrage d'activité ;
- Des outils de financement ;
- Une formation certifiante de 35 heures minimum pour finaliser son projet de création d'entreprise.

	2019			CUMUL 2018/2019
	BOOSTEUR	RES'HAUTS	TOTAL	
Nombre de personnes accueillies	1539	187	1726	1962
Nombre de personnes accompagnées vers la création d'entreprise	711	115	826	990
Nombre de personnes financées	149	15	164	243
Montant de PTZ octroyé	457 940 €	80 000 €	537 940 €	667 630 €
Montant de cofinancement bancaire	1 004 980 €	80 000 €	1 084 980 €	2 231 618 €
Effet de levier sur fonds bancaires	2,19	1,00	3,19	3,34
Nombre de personnes formées	291	0	291	291

### **1.2. SAV (soutenir, accompagner, valoriser) : assurer un accueil personnalisé aux entreprises et porteurs de projets**

Le dispositif « Soutenir, Accompagner, Valoriser les entreprises » démarré en avril 2017, s'est poursuivi sur l'exercice 2019. Durant ce dernier exercice, la mesure a été portée par 5 agents, assurant non seulement une permanence au sein des antennes de Saint-Denis, Saint -Paul, Saint-André, Saint-Pierre mais également une présence hebdomadaire à l'antenne de Saint-Joseph.

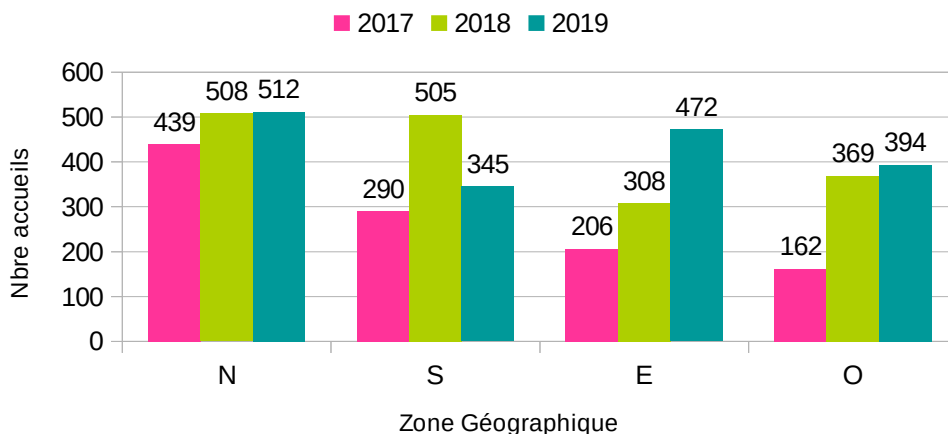
Les accueils, qui cette année se sont stabilisés (croissance de 2 %), sont répartis de façon plus égalitaires sur le territoire, avec désormais une prédominance du nord et de l'est (qui a connu une augmentation des accueils de 53%).

77 % des personnes accueillies ont un projet de création (soit 10 % de plus que l'année dernière), et 80 % d'entre elles envisagent de monter une entreprise dans le domaine de l'artisanat ou le commerce. 98 % des personnes accueillies sont des demandeurs d'emploi.

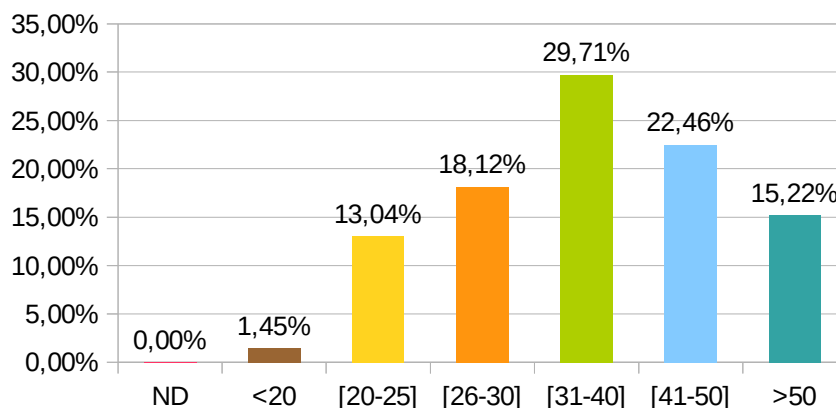
	N			S			E			O		
	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019	2017	2018	2019
<b>Homme</b>	316	329	305	197	292	212	139	208	305	90	205	220
<b>Femme</b>	123	179	207	93	213	133	67	100	167	72	164	174
<b>TOTAL</b>	439	508	512	290	505	345	206	308	472	162	369	394

	TOTAL					
	2017		2018		2019	
<b>Homme</b>	742	67,64 %	1034	61,18 %	1042	60,48 %
<b>Femme</b>	355	32,36 %	656	38,82 %	681	39,52 %
<b>TOTAL</b>	<b>1097</b>	100,00 %	<b>1690</b>	100,00 %	<b>1723</b>	100,00 %

### Evolution de la répartition géographique des accueils



### Répartition par Age



### **1.3. Une réorientation des missions des chambres consulaires en faveur de l'accompagnement des TPE**

Le programme d'actions de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Réunion au titre de l'exercice 2019 a été fortement impacté par la poursuite de l'accompagnement des entreprises artisanales touchées par la crise sociale de novembre 2018 dite des « gilets jaunes ». Il est important de noter que plus de **1 600 dossiers** de demande d'aide d'urgence mise en place par notre collectivité ont dû être traités entre janvier et mars 2019 par les services de la CMAR. Dans le cadre du déploiement territorial de l'offre globale de services, la CMAR mobile est intervenue dans 22 communes permettant aux 639 personnes reçues de disposer d'informations sur les démarches de création d'entreprises, dont 33 artisans de bénéficier de prestations dans leurs bassins de vie.

Au titre de l'axe "Accompagnement des porteurs de projets et des créateurs" au travers du Parcours Individuel de la création Reprise, 1 951 porteurs de projets ont été reçus, 233 dossiers de création ont été montés aboutissant à la création de 158 nouvelles entreprises et de 2 768 emplois nouveaux créés.

Concernant l'Axe "Développement de la performance et de la compétitivité des entreprises artisanales", 63 entreprises ont été diagnostiquées et 31 plans d'actions ont été contractualisés. 158 entreprises en développement bénéficient d'un suivi post-crédation. 42 emplois ont été créés hors celui des créateurs.

S'agissant de la Chambre de Commerce et d'Industrie de la Réunion, la subvention régionale lui a permis d'accompagner une soixantaine d'entreprises dans le cadre du Fond d'Aide aux Conseils.

## **2. UNE PLACE PLUS ACCRUE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE (ESS) DANS L'ÉCONOMIE RÉUNIONNAISE**

### **2.1. Renforcer la mutualisation des dispositifs régionaux afin de développer l'ESS**

Dans le cadre de la gouvernance du SRDEII, le comité thématique ESS a mis en place quatre groupes de travail :

- IAE, Insertion par l'Activité Économique
- Financement de l'ESS,
- Innovation sociale,
- Économie circulaire.

Compte tenu des priorités définies dès 2018 et grâce à un vrai travail partenarial mené avec les principaux acteurs de l'ESS, ces différents groupes de travail ont créé un comité thématique qui a permis en 2019 d'obtenir les premiers résultats :

- ré-abondement du fonds destiné au Contrat d'Apport Associatif qui a pour objectif de renforcer les fonds propres d'associations d'utilité sociale créant ou pérennisant des emplois, par le développement d'activités à caractère économique,
- la création du fonds « CAE performance », permettant aux entrepreneurs salariés hébergés au sein des Coopératives d'Activités et d'Emplois de pouvoir enfin disposer d'un outil de financement,

- la mise en cohérence des différents financements d'ACI, afin d'éviter les redondances ou les champs non couverts, ce qui a entraîné la réécriture du cadre d'intervention régional,
- la refonte et réécriture du dossier de demande de financement des ACI ainsi que sa mise en ligne afin qu'il n'y ait plus, pour les bénéficiaires, qu'un seul et même dossier à remplir utilisable auprès de l'ensemble des financeurs.

## **2.2. Renforcer l'accompagnement des porteurs de projets ESS**

La Région a fait le choix de financer le DLA (Dispositif Local d'Accompagnement) depuis 2011, porté et mis en œuvre par France Active Réunion. Ce dispositif a pour finalité la création, la consolidation, le développement de l'emploi et l'amélioration de la qualité de l'emploi par le biais du renforcement du modèle économique de la structure de l'Économie Sociale et Solidaire accompagnée.

Le DLA est principalement mobilisé par le secteur associatif, même si ce dispositif n'est pas réservé exclusivement à cette forme juridique issue de l'ESS. À La Réunion, le secteur associatif tient une place importante dans l'ESS puisqu'il représente 8 emplois sur 10 en 2014 avec plus de 20 000 emplois au sein de 1 797 structures employeuses.

Sur l'exercice 2019, **23 diagnostics** ont été faits et ont donné lieu à **14 accompagnements** individuels et 1 accompagnement collectif. Ainsi, cet accompagnement a permis la consolidation et/ou création de 259 emplois.

## **2.3. Mieux articuler le développement économique et la cohésion sociale**

### **Renforcement de la politique de développement local durable par le dispositif ACI (Atelier Chantier d'Insertion)**

La Région finance ce dispositif depuis 2014, tout d'abord au sein de la DFPA, et depuis 2018 par le biais de la DAE. Cet outil représente un véritable levier en termes de développement économique, de formation et de création d'emplois.

En 2019, la Région a engagé une enveloppe de 247 575 € pour financer 9 ACI, ce qui a permis de créer 96 emplois et d'en maintenir 12.

**Chapitre budgétaire 936 : AE : 6 892 598,45 € CP : 6 031 445,19 €**

**Chapitre budgétaire 906 : AP : 954 793,29 € CP : 55 200 €**

## **PILIER 7 : CAP SUR LE MONDE, CAP SUR L'OCÉAN INDIEN**

### **L'INTERNATIONALISATION COMME LEVIER DE CROISSANCE ET DE CRÉATION D'EMPLOIS : *PENSER GLOBAL, AGIR LOCAL***

Dans un contexte de hausse des exportations de biens et de services de l'ordre de 10 % par rapport à l'année précédente, 2019 a été marquée par la finalisation de la réforme nationale de l'export au niveau du territoire de La Réunion. En sa qualité de chef de file de l'internationalisation des entreprises, la Région Réunion a ainsi signé la convention d'installation de la Team France – La Réunion dont elle assure le pilotage stratégique. Le « guichet unique » de l'accompagnement à l'export vient ainsi enrichir l'offre de services de la Maison de l'Export.

# **1. ASSURER L'ANIMATION ET LA COORDINATION DE L'ÉCOSYSTÈME INTERNATIONAL**

Le volet internationalisation de l'économie réunionnaise du SRDEII a connu une activité soutenue avec la mise en place de comités techniques (18 réunions) ayant abouti sur des réalisations structurantes :

## **1.1 La création de l'observatoire du commerce extérieur de La Réunion**

permet aux membres du PRIE d'évaluer les effets de la politique de l'internationalisation de l'économie sur les exportations de biens et de services.

Grâce à un partenariat entre la DRFIP, l'INSEE, les Douanes, l'IRT et NEXA, l'observatoire est en capacité de donner pour la 1ère fois cette année les chiffres consolidés du commerce extérieur de La Réunion. Jusque là en effet, seuls les chiffres de l'administration des douanes étaient communiqués ne donnant qu'une vision très partielle de l'export. A été ainsi révélé qu'un tiers des exportations réunionnaises est réalisée par le secteur des services.

## **1.2 La promotion du territoire et la réalisation d'un catalogue de l'offre des entreprises réunionnaises à destination des majors impliqués dans les projets gaziers au Mozambique.**

Dans la logique des actions déjà menées par la Région en matière de coopération avec le Mozambique, la collectivité s'est mobilisée pour promouvoir l'offre sanitaire, logistique et économique réunionnaises auprès des autorités françaises, mozambicaines et des professionnels du secteur pétrolier et gazier. De part sa situation géographique, le territoire se présente comme une base arrière logistique et sanitaire aux standards européens et offre un vivier de sous-traitants présentant une expertise et un savoir-faire (TIC) qui plus est adapté aux conditions tropicales (BTP, agroalimentaire).

## **1.3 La mise en œuvre du guichet unique de l'accompagnement à l'export : la Team France Export**



La Team France Export (TFE) est un dispositif de soutien à l'export lancé par le gouvernement en 2018. Ce nouvel outil a été déployé au fil de l'eau dans chaque région autour d'un socle commun composé de Business France, des CCI et de la BPI, en tenant compte des rôles-clés

joués par les acteurs impliqués dans l'accompagnement des entreprises à l'export, et notamment les Régions.

Dès 2018, La Région Réunion s'était positionnée pour que la TFE puisse émerger rapidement sur l'île, et ainsi devenir le premier DOM à prendre part au dispositif national. Déjà pilote du PRIE, la collectivité régionale a proposé une continuité dans l'action en conduisant la création d'une Team France Export – La Réunion.

Tout au long de l'année 2019, la DEIE a piloté la mise en œuvre de ce projet à La Réunion, en coordination avec ses partenaires de l'export. Il aura fallu obtenir un consensus sur le protocole d'accord TFE, fixer et aménager son lieu d'activité et esquisser un parcours export régional.

Au final, la signature du Protocole d'Accord TFE entre La Région Réunion, Business France, PFI, CCI International et la BPI France a pu avoir lieu à l'occasion de la visite du Président de la République en octobre 2019, actant le déploiement du premier maillon Team France Export dans l'outre-mer. Fruit du travail de collaboration avec l'ensemble des partenaires du PRIE et de l'écosystème de l'international, la TFE – La Réunion est rendue opérationnelle dès le mois de janvier 2020.



#### **1.4 La participation à l'organisation d'un événement d'envergure internationale : Choose La Réunion**

Choose La Réunion a été l'un des principaux faits marquants économiques à La Réunion en octobre 2019. Il s'agissait d'un forum ayant pour objectif de renforcer l'attractivité de l'île auprès des investisseurs français et étrangers. Marqué par le passage du Président de la République, l'événement fut l'occasion de "projeter les acteurs économiques réunionnais" vers les régions voisines, l'Afrique australe et le sous-continent indien et ainsi soutenir la croissance des entreprises locales vers les marchés extérieurs.

L'organisation de ce sommet par les services de l'État et pilotée par Business France a inclus les directives de la collectivité en matière économique. Pour sa part, la DEIE a contribué aux actions de réflexion et de préparation de l'événement pour les parties dédiées aux entreprises. Sur le plan opérationnel, la mise en œuvre de rendez-vous « BtoB » durant l'événement a permis à une trentaine de chefs d'entreprises réunionnais de rencontrer leurs homologues des délégations indiennes, mauriciennes, africaines et malgaches lors de rendez-vous qualifiés, ayant pour enjeu de générer des courants d'affaires croisés.

#### **1.5 Coopération partenariale : l'exemple de la Wallonie**

Fruit des échanges entre institutions lors de déplacements à l'étranger, la Région Réunion et la région francophone de Wallonie en Belgique ont initié en 2019 les prémices d'une coopération économique inscrite désormais dans la durée.

En effet, une délégation économique belge a pu se rendre pour la première fois sur le territoire réunionnais, dans l'objectif de créer des synergies économiques avec les chefs d'entreprises réunionnaises. La DEIE a initié cette démarche de coopération économique, en se rendant dans un premier temps à Bruxelles pour présenter les atouts du marché réunionnais auprès d'une vingtaine de chefs d'entreprises wallons. Dans un second temps, un stagiaire « Explort » de l'AWEX, Agence Wallonne pour les exportations, a été hébergé par la Région afin de préparer et sonder les opportunités croisées entre entreprises des deux régions.

Au final, ce sont 4 entreprises wallonnes qui ont constitué la délégation belge présente sur l'île au mois de mai 2019, pour une trentaine de rendez-vous organisés avec des entreprises locales. Alain Chatel, Consul honoraire de Belgique à La Réunion et Dominique Delattre, Directeur marché Afrique et Moyen orient de l'AWEX ont affiché leurs satisfactions à la fin de ces rencontres d'affaires pilotées par la Région, avec un rendez-vous pris en 2021 pour une seconde édition.

## **1.6 Implication dans les stratégies Export des opérateurs et des filières d'activité**

La DEIE participe activement aux événements qui comportent un volet export, au titre de son expertise ou des partenariats établis avec la collectivité et ce, en concertation avec ses partenaires de l'export.

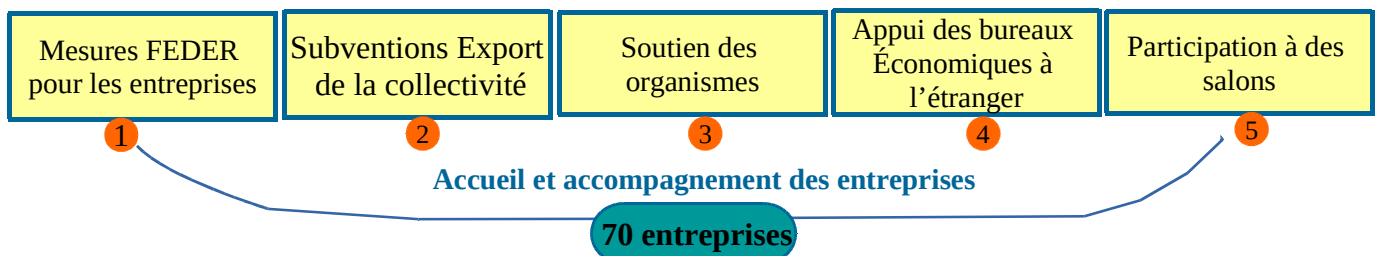
A ce titre, elle a participé à la structuration des composantes Export des opérations menées sur le territoire dans le cadre de la préparation des contrats de filières : bâti tropical, ENR, numérique, économie bleue, agroalimentaire, smart-cities.

Elle œuvre également dans les opérations où elle est conviée à apporter son expertise, comme lors des comités de pilotage Ananas, comité export de l'ARIFEL, accompagnement de la filière fibre et tissage, étude INSEE, Douanes, etc.

Enfin, La Région, au travers de sa direction de l'export, organise au fil de l'eau des événements institutionnels ayant pour objectif d'appuyer le rayonnement international de La Réunion. Elle a notamment organisé les séquences économiques à l'occasion de la visite d'Ambassadeurs sur l'île (Madagascar, Seychelles, Mozambique), accompagné des délégations étrangères.

## **2. Accompagner l'offre réunionnaise exportable**

En 2019, la Région a poursuivi son action d'accompagnement des entrepreneurs réunionnais à la conquête des marchés extérieurs, en enrichissant son « pack export régional » qui s'est décliné de multiples façons, créant ainsi un package large et accessible à tout projet à l'international.



### **2.1. Mesures 3.16 / surcoût transport**

Le montant de frais de transports aidés au titre du FEDER en 2019 s'élève à **21 049 293 €** pour **54** entreprises (cf. bilan programme 2019)

## **2.2 Subventions aux entreprises sur fonds propres VIE / lancement prim' export / fret fruit**

En 2019, la DEIE a continué son activité de conseils et d'accompagnement des entreprises dans la réalisation de leurs projets Export. A ce titre, 50 chefs d'entreprises ont été rencontrés en rendez-vous d'affaires, afin d'évoquer les dispositifs sur fonds propres et ceux sur fonds européens orientés pour leurs développements ainsi que sur leurs projets à l'export.

- Sur le volet des fonds propres, la DEIE a persévéré dans la création d'un dispositif d'appui aux projets export réalisés en dehors d'une opération collective. Dénommée Prim'Export, cette subvention a été finalisée au mois d'octobre 2019. Elle permet aux entreprises de bénéficier d'une subvention allant de 1000 € à 5000 € par dérogation pour la concrétisation d'un projet individuel sur un marché cible extérieur. Sa promotion a démarré fin 2019 et ses premières attributions commenceront en 2020.

- Concernant l'appui régional au recrutement des V.I.E, aucun dossier nouveau n'a été réceptionné en 2019. Cela s'explique par les mesures post-crise « gilets jaunes » mises en place par Business France et le Ministère des outre-mer, qui ont validé de manière exceptionnelle l'ensemble des dossiers de subventions aux V.I.E demandés par les entreprises réunionnaises sur fonds nationaux.

Nos avons par ailleurs procédé au solde d'un dossier arrivé à échéance en 2019 pour Antenne Réunion, d'un montant de 5000 euros.

- Du côté de la filière Export de fruits, la collectivité régionale a de nouveau été sollicitée pour l'octroi d'une aide au transport des fruits tropicaux à destination de l'Union Européenne.

Elle consiste d'une part à compenser les surcoûts de transport des fruits de La Réunion (ananas, litchis, fruits de la passion) supportés par les organisations de producteurs (OP) vers des pays de l'Union Européenne, et à pallier au manque éventuel de capacité en fret sur les lignes aériennes en fin d'année.

La DEIE a travaillé de manière étroite avec l'ARIFEL pour que des solutions viables soient trouvées à une aide optimale à l'écoulement de la production saisonnière de fruits tropicaux réunionnais. Quelques pistes ont été évoquées, comme la création d'un fonds de mutualisation alimenté par diverses sources de financement, dont celle de la participation régionale ainsi que l'augmentation des capacités en fret des avionneurs en fin d'année.

Au final, le contexte saisonnier 2019 (mouche des fruits et précocité dans la maturité des fruits) additionné à une baisse des tarifs de fret a permis de diminuer les frais liés à ces opération.

Au total, quatre organisations de producteurs ont bénéficié d'une subvention de 100 000 euros pour l'exportation de leur production annuelle de fruits de La Réunion.

Pour sa part, l'ARIFEL a bénéficié d'une subvention de 50 000 euros au titre de la compensation des surcoûts.

## **2.3 Les subventions aux organismes : Club Export Réunion et Business France**

Le Club est une association à vocation économique créée en 1998 par des acteurs économiques locaux. Son rôle est de contribuer au développement économique de l'île par l'augmentation du volume des exportations réunionnaises, que ce soit en termes de produit ou de services. Le club compte 90 adhérents à ce jour, ainsi que des partenaires financiers et logistiques. Ses principaux objectifs tournent autour du conseil et de l'information de ses adhérents. Comme chaque année,



la Région Réunion contribue au budget de l'association par une subvention, sur fonds FEDER, Interreg et sur fonds propres.

Pour la première année, la DEIE a pris le relais sur l'instruction de la demande de subvention sur fonds propres. Elle s'est élevé, en 2019, à un montant de 103 000 euros. Les principales actions locales du club sur l'année et la participation des entreprises se résume ainsi :

Les actions locales du Club en 2019 pour un total de 115 entreprises uniques touchées :

Opérations	Membre club présents	Invités	Total participants
Afterwork thématiques (quatre)	198	141	339
Focus Pays ( Maurice, Madagascar, Seychelles, Afrique de l'Ouest)	68	51	119
Séminaire pratique	15	2	17
PDJ BPIFrance	13	0	13
Total action réunion	294	194	488

Les actions à l'international du Club ont été ainsi réalisées et financées en 2019 :

Pays	Dates	Opérations à l'international	Subvention	Nombre de participants	Nombre RDV BtoB
Maurice	02-févr	Business Forum Maurice - Mozambique	CER facilitateur	9	15
Kenya	11 au 15 mars	Sustainable Innovation Expo	CER facilitateur	2	15
Madagascar	22 au 25 mai	Les Rencontres d'affaires Réunion - Madagascar	INTERREG	25	150
Maurice	19 et 20 juin	Séminaire Ville Durable Océan Indien	INTERREG	13	90
Seychelles	6 au 11 octobre	Les Rencontres d'affaires Réunion - Seychelles	INTERREG	13	90
Mozambique	11 au 15 novembre	6th Mozambique Gaz Summit	INTERREG	7	70
<b>TOTAL</b>				69	430

**Business France** est l'Agence nationale en charge de l'internationalisation de l'économie française et de la promotion du territoire auprès des investisseurs étrangers. Pour assurer la continuité de son action à La Réunion, une convention de partenariat signée en 2018 prévoit l'octroi d'une subvention régionale à hauteur de 50 000 euros par an, correspondant aux frais du délégué régional en poste sur le territoire.

Pour mémoire, le délégué régional de Business France assure localement les missions suivantes :

- participation à la conception et à la mise en place d'un plan d'actions régional,
- accompagnement des entreprises dans leurs actions de prospection sur les marchés internationaux, en proposant les services de Business France,
- appui aux organismes institutionnels lors d'opérations régionales en lien avec l'international,
- promotion du dispositif V.I.E envers les entreprises locales et les jeunes du territoire,
- relai local sur les actions de type « Invest » émanant de l'Agence, en lien avec l'agence régionale de développement.

Les rapports d'activité établis depuis 2015 témoignent de l'activité soutenue et croissante de Business France auprès des entreprises et partenaires institutionnels réunionnais :

	2015	2016	2017	2018	2019
nombres d'entreprises locales bénéficiaires	71	73	74	68	80
nombre d'accompagnements individuels	127	142	143	130	135

Business France est également chargée de la gestion du dispositif national des V.I.E. (Volontaires Internationaux en Entreprise). Voici l'évolution, également, positive, du dispositif concernant les affectations de volontaires émanant des entreprises réunionnaises :

Evolution du nombre de V.I.E. 2016/2019	2016	2017	2018	2019
Entreprises locales utilisatrices	18	20	20	21
V.I.E. en poste au cours de l'année	25	24	25	34
Nouveaux départs en mission	8	9	13	16
V.I.E. financés par la convention BF/MOM	9	13	15	15
V.I.E. financés par la Région Réunion *	4	4	3	1 **
V.I.E. non financés	10	7	7	18

\* financé en 2017 par la Région Réunion pour 24 mois, donc toujours en activité sur 2017 et 2018. Il ne s'agit pas de nouveau dossier.

\*\* Crédit de paiement en 2020

### **Un exemple concret de coopération Région – Business France – Club Export Réunion :**

Avec l'appui de la Maison de l'export, de la Région Réunion et du Club Export Réunion, Le Groupe Agence Française de Développement (AFD) et Business France ont organisé en 2019 un atelier sur les opportunités d'affaires générées par les financements de l'AFD dans l'océan Indien ainsi qu'en Afrique de l'Est et australe, visant la valorisation des expertises locales.

Cet événement visait un objectif opérationnel et concret. Les organisateurs ont ciblé les entreprises réunionnaises et mahoraises à potentiel d'internationalisation et des entreprises hexagonales intervenant dans la zone. Soutenu par le Ministère des Outre-Mer, l'atelier a contribué à valoriser l'expertise de proximité développée par les PME de la France de l'océan Indien auprès des grands groupes français adjudicateurs des marchés sur la zone.

Lors de cet atelier, 6 entreprises réunionnaises et 1 entreprise mahoraise ont « pitché » devant des décideurs ou leurs représentants afin d'établir des connections concrètes avec leurs propres activités. Au total, ce sont une cinquantaine de participants (dont plus des 2/3 étaient des entreprises) qui était réunie lors de cet atelier qui constituait une première en Outre-Mer.

### **2.4. Mise en œuvre opérationnelle des 2 bureaux économiques en Chine & au Mozambique**

Concernant la Chine, la nomination d'un responsable de Bureau à Tianjin a permis d'organiser une mission économique et touristique importante pour permettre à La Réunion d'être la seule région d'outre-mer à participer au CIIE de Shanghai. La présence réunionnaise sur le pavillon de la France opéré par Business France, alors invitée d'honneur du Président Xi Jinping, avait un objectif multiple : promouvoir la destination touristique auprès de la clientèle chinoise, promouvoir le tissu économique réunionnais auprès de partenaires commerciaux et de potentiels investisseurs, faire un point d'étape sur la coopération avec la ville jumelée de Tianjin.

Cependant, le déploiement des projets pour le bureau de Tianjin initiés en 2019 ont été fortement impactés et entièrement décalés sur le calendrier 2020 en raison de la crise sanitaire :

Éductour d'une délégation chinoise à La Réunion / Foire de Canton / ITB salon du tourisme Shanghai / Fête de la musique à Tianjin / Salon Vinexpo Hong Kong / Venue de Phoenix TV à La Réunion / Rencontres culturelles Chine - Afrique à La Réunion / Accueil d'une compagnie aérienne chinoise.

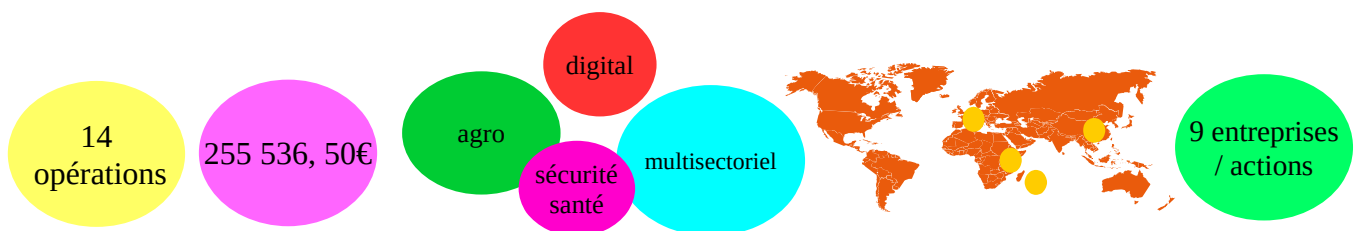
Pour le Mozambique, le bureau économique de Maputo a accompagné deux délégations économiques réunionnaises au cours de l'année 2019. Premièrement à l'occasion de l'invitation de l'ambassade de France à Maputo pour présenter le territoire aux syndicats patronaux Evolen et MEDEF International en prospection sur les projets gaziers. Deuxièmement, pour participer au Salon Oil & Gaz en déployant un catalogue produits des offres de la Réunion à destination du marché mozambicain.

Par ailleurs, la responsable du bureau régional à Maputo a représenté La Réunion à la FACIM d'août 2019 en partenariat avec la CCI-France Mozambique. Bien qu'un suivi des projets économiques ait été assuré par la Bureau Maputo, la mise en œuvre opérationnelle de la plupart des opérations devant être poursuivies en 2020 a également été reportée par la crise sanitaire.

## 2.5. Participation à des salons

A travers la coordination des acteurs du PRIE et la mutualisation des ressources, la réalisation d'un calendrier international a permis la programmation d'un certain nombre d'opérations à soutenir et à mener en 2019.

Au total, **14 opérations de prospection et d'accompagnement** ont été organisées ou soutenues à l'extérieur et en local. La collectivité régionale, qu'elle ait été pilote ou partenaire est intervenue de manière contextuelle afin de répondre précisément aux besoins et aux problématiques du marché concerné, pour un montant de 255 536,50 €.



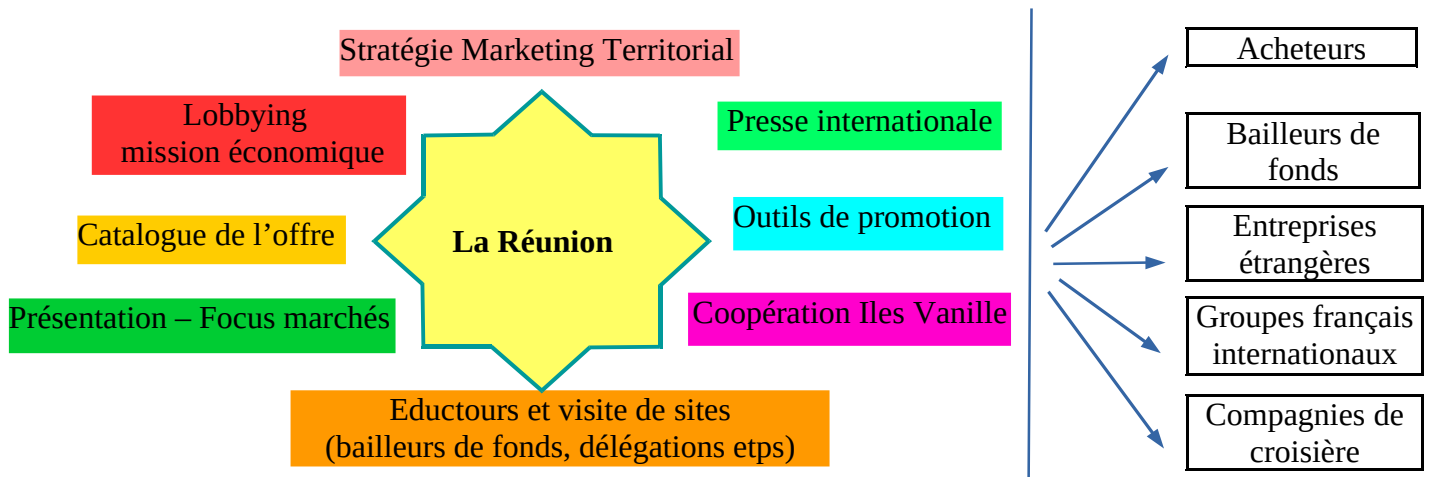
QUOI ?		OU ?		VERS ?	QUI ?	COMMENT ?				COMBIEN ?
Salons / opérations	secteur	lieu	Lieu 2	Marché cible	entreprises concernées	Pilote / Partenaire	type intervention	type intervention 2	type intervention 3	Montant engagé
SIRAH	agroalimentaire	LYON	FRANCE	International	6	Partenaire	information dispositifs	Mise à disposition personnel		0,00 €
SAGASDOM	agroalimentaire	PARIS	FRANCE	France	6	Pilote	Stand Réunion			43 000,00 €
SIA	agroalimentaire	PARIS	FRANCE	International	23	Partenaire	aide au fret	catalogue produits	rdv B2B	60 000,00 €
WORKSHOP AWEX	multisectoriel	REUNION	REUNION	Belgique	n/r	Pilote	rdvs B2B	séminaire		0,00 €
FEIOI	multisectoriel	REUNION	REUNION	océan Indien	n/r	Partenaire	information dispositifs			Intereg V
NXSE	numérique/digital	REUNION	REUNION	Afrique – Europe – océan Indien	15	Partenaire	information dispositifs			15 000,00 €
TET	multisectoriel	REUNION	REUNION	France	1	Partenaire	Prix export	Co-organisation		12 000,00 €
RDV AFFAIRE MOZAMBIQUE	Sécurité – Santé	REUNION	REUNION	Mozambique	12	Partenaire	rdvs B2B	visite de site		759,50 €
MISSION EVOLEN MEDEF INTERNATIONAL	multisectoriel	MAPUTO	MOZAMBIQUE	Mozambique	n/r	Partenaire	rdvs B2B	séminaire		2 500,00 €
FACIM	multisectoriel	MAPUTO	MOZAMBIQUE	Mozambique	bureau économique région	Partenaire	Stand Réunion			960,00 €
CIIE	multisectoriel	SHANGHAI	CHINE	Asie – France – International	9	Pilote	Corner Réunion	Package aérien/hébergement	rdv B2B	88 072,00 €
OIL AND GAZ	multisectoriel	MAPUTO	MOZAMBIQUE	Mozambique	32 dont 7 présentes	Partenaire	catalogue produits	stand Réunion		2 345,00 €
CWS	agroalimentaire	MONACO	MONACO	International	6	Pilote	Stand Réunion	Package hébergement		30 900,00 €
CHOOSE LA REUNION Visite présidentielle	multisectoriel	REUNION	REUNION	océan Indien – Inde – Afrique	25	Partenaire	rdvs B2B	Mise à disposition personnel		0,00 €

L'accompagnement des porteurs de projets par la Maison de l'Export dans ses locaux ou en visite de site, à travers l'accueil et un conseil adapté à leur souhait de prospection à l'export, a permis à 50 entreprises de bénéficier d'informations spécifiques facilitant leurs démarches à l'international.

Ainsi, **90** entreprises ont été soutenues en 2019 via l'ensemble des dispositifs export de la Région Réunion.

### **3. DIFFUSER LA CULTURE DE L'INTERNATIONAL ET ASSURER LA PROMOTION ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE AUPRÈS DES MARCHÉ EXTÉRIEURS**

- Promotion économique du territoire



La Région Réunion s'est attachée en 2019 à poursuivre ses actions de promotion économique du territoire. Elles se sont inscrites en parallèle d'une stratégie d'attractivité soutenue par le lancement d'une démarche de marketing territorial en fin d'année, avec l'ensemble des acteurs économiques. Le projet se concrétisera en 2020 au travers de la possible déclinaison d'une marque territoriale pour La Réunion.

Parmi les opérations de promotion à l'extérieur, La Région Réunion a bénéficié de parutions presses via « Le Moniteur du Commerce International » (LE MOCI) et le magazine NXSE pour le secteur numérique, offrant une meilleure visibilité du territoire à l'international.

Lors des missions de prospection, la promotion économique dans son ensemble s'est matérialisée par des présentations de La Réunion devant un panel de prospects, la réalisation de catalogues de l'offre réunionnaise et de focus sur les filières. Sur le marché chinois, l'utilisation du réseau mondialement connu We Chat, a permis la promotion de La Réunion et de ses atouts vers un large public professionnel.

Par ailleurs, la convention de partenariat signée avec les Iles Vanille en 2019, a contribué au lancement des premières actions en faveur de l'avitaillement des navires de croisière à La Réunion (brochure des produits, participation salons de la croisière...) ainsi qu'à la promotion des produits agroalimentaires vers la clientèle CSP+ golfique lors d'une compétition inter-île de golf dans l'océan Indien.

Enfin, des éductours ont pu être organisés tout au long de l'année avec l'ensemble des partenaires, faisant l'objet de visites de sites et d'infrastructures structurelles, témoignant de l'excellence de La Réunion :

- Choose La Réunion, lors de la visite présidentielle ;
- Rencontres d'affaires Afrique ;
- Actions des membres du PRIE.

Cette promotion économique est rendue possible par une offre exportable structurée et identifiable, nécessitant de facto une prospection des entreprises réunionnaises exportables et une sensibilisation à miser sur l'ouverture de son marché.

- Culture de l'international

Un effort particulier continue d'être mené envers les primo-exportateurs en 2019, ainsi que des entreprises pour lesquelles un potentiel a été identifié, et répondant à un besoin émanant de nos marchés cibles. Cela, afin de diffuser une culture de l'international et développer des projets export sur des produits et services à forte valeur ajoutée :

L'année 2019 a été marquée par le lancement du site internet de la Maison de l'Export ([www.maisondelexport.re](http://www.maisondelexport.re)), en complément des outils de communication existants Facebook et LinkedIn. Ces deux plateformes comptent respectivement 662 et 635 abonnés (+ 34%). La Maison de l'Export s'est aujourd'hui dotée d'une réelle stratégie de Community Management, avec une présence digitale qui touche entre 300 et 2 000 profils professionnels selon les posts.

Ils ont ainsi permis de promouvoir les dispositifs d'accompagnement à l'export portés par la Collectivité et ses partenaires, et d'informer sur l'actualité de la région (appels d'offres internationaux, appels à candidature sur des opérations, success stories à l'export, formations export...). En parallèle, des parutions dans la presse locale et dans le journal de la collectivité ont renforcé le positionnement de la Maison de l'Export comme guichet unique régional d'internationalisation. L'envoi de newsletters et flash infos réguliers s'est poursuivi grâce à une veille accrue et en lien avec les antennes de la Région et les correspondants de nos partenaires. A cela se sont ajoutées des rencontres avec les jeunes étudiants réunionnais pour une sensibilisation à l'emploi dans ce secteur et au VIE notamment. Enfin, la collectivité régionale a participé au colloque universitaire sur les APE, dans le cadre de son ouverture sur son environnement régional.

Les Rendez-Vous de l'export qui avaient été mis en œuvre depuis 2017 ont été portés par les têtes de réseaux et partenaires du PRIE pour davantage de visibilité et d'entreprises touchées. Ces actions de sensibilisation à l'international ont ainsi été intégrées à leur programme d'action. Une **trentaine d'actions** se sont tenues en 2019.

**Chapitre budgétaire : 936 AE : 1 441 K€ et CP : 1 410 K€**

# BILAN D'ACTIVITÉS 2019 DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION

## PILIER 4 : LIBÉRER LA TERRE RÉUNIONNAISE

Le bilan d'activités 2019 de la Région relatif au pilier n°4 «libérer la terre réunionnaise» décline les priorités de la mandature concernant les secteurs de l'aménagement, de l'énergie et de l'environnement.

L'année 2019 a été marquée par :

Dans le domaine de l'aménagement et du développement du territoire :

- le suivi de la mise en œuvre du SAR, l'achèvement de la procédure de modification et la préparation de la phase d'évolution,
- les actions menées pour développer les hauts avec la mise en œuvre des dispositifs du FEDER et FEADER, avec l'appui du secrétariat général des hauts,
- la mise en œuvre de projets de coopération régionale dans le domaine spatial autour de la station SEAS-OI.

Dans le domaine de l'énergie, de l'économie circulaire et de la biodiversité :

- les travaux de révision de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie de La Réunion,
- la poursuite des actions de la Collectivité en matière d'énergies renouvelables (dispositif chèque photovoltaïque), de la maîtrise de la demande en énergie et de lutte contre la précarité énergétique (dispositifs Ecosolidaire et SLIME),
- la prise en compte du scénario « zéro déchet » dans les travaux d'élaboration du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets à La Réunion (PRPGD).

**Tableau de synthèse du Bilan d'Activités 2019 relatif au pilier 4 :**

		Budget Primitif 2019	Budget 2019 (BP+DM+virt)	Réalisé au 31/12/19	% Budget 2019
<b>INVEST.</b>	AP	21 771 629	22 333 029	20 063 628	89,8%
	CP	21 805 030	21 577 317	14 159 262	65,6%
<b>FONCT.</b>	AE	4 201 000	3 961 000	2 987 519	75,4%
	CP	3 880 910	3 715 085	2 555 961	68,8%
<b>TOTAL</b>	AP/AE	25 972 629	26 294 029	23 051 148	87,7%
	CP	25 685 940	25 292 402	<b>16 715 223</b>	66,1%

Soit une consommation totale en 2019 consacrée au pilier 4 de **23 051 148 €** (88%) en capacité d'engagement (AP/AE) et de **16 715 223 M€** (66%) en crédits de paiement.

Enfin, s'agissant de l'impact sur l'emploi et le pouvoir d'achat des actions menées en 2019 par la collectivité en déclinaison des priorités de la mandature, celui-ci est estimé comme suit :

### **a) Impact sur le nombre d'emplois**

**180 emplois** créés ou maintenus dont 106 emplois dans les structures, 58 emplois dans le secteur économique (associations et entreprises) et 16 emplois générés par les travaux.

### **b) Impact sur le pouvoir d'achat :**

**7 241 bénéficiaires** d'aides régionales qui ont eu un impact sur les dépenses des ménages, en réduisant leurs factures (5 904 diagnostics SLIME, 1195 chauffe-eau installés, 142 installations photovoltaïques).

Le bilan d'activités du pilier n°4 « LIBÉRER LA TERRE REUNNIONNAISE » s'articule autour de deux axes :

- Pour le développement de l'emploi et de la préservation du pouvoir d'achat,
- Plus de transparence sur l'utilisation des fonds publics pour des actions de plus grands proximité.

## **I- POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET DE LA PRÉSERVATION DU POUVOIR D'ACHAT**

### **1. L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE UN OUTIL POUR CONSTRUIRE UNE RÉUNION PLUS ÉQUILIBRE, PLUS JUSTE ET PLUS SOLIDAIRE**

La Réunion de demain doit être pensée et doit se construire dès aujourd'hui. Pour ce faire la Région dispose de différents outils, à travers une de ses compétences premières qu'est l'aménagement du territoire :

- **les dispositifs financiers en faveur de l'aménagement**, en déclinaison du SAR et notamment développer les territoires des Hauts ;
- **les structures œuvrant en faveur de l'aménagement du territoire**, qui interviennent de manière complémentaire aux collectivités et l'État ;

#### **1.1. Les dispositifs financiers en faveur de l'aménagement**

##### **1.1.1. Les dispositifs relatifs à la mise en œuvre du SAR**

Dans le cadre du PO FEDER 2014/2020 et des mesures relatives aux Investissements Territoriaux Intégrés contractualisés avec les intercommunalités, la Région accompagne les projets s'inscrivant dans les fiches actions qui ont été mises en place en déclinaison des prescriptions du SAR. Il s'agit notamment des fiches actions :

- Densification autour des pôles intermodaux / programme d'appui aux projets d'urbanisation. Cette fiche action vise à contribuer à réaliser des formes urbaines concentrées autour des pôles d'échanges afin de rendre plus performants les déplacements multimodaux (fiche action 4.09),
- Espaces publics structurants des centralités du SAR. Cette fiche action vise à réaliser des espaces publics de qualité qui sont des vecteurs de lien social, et d'amélioration du cadre de vie (Fiche action 7.04).

En 2019 , la Région a accompagné et mobilisé les contreparties nationales correspondantes pour les projets suivants :

Mesure	Projet	Montant éligible	Participation FEDER	Montant CPN Région
Densification autour des pôles intermodaux / programme d'appui aux projets d'urbanisation (4.09)	Saint André – Aménagement de l'espace public arrière Mairie	465 000 €	325 500 €	46 500€
Espaces publics structurants des centralités du SAR (7.04)	Saint Pierre - ZAC Bois d'Olive	780 249,92 €	549 174,94 €	39 012,49 €

En 2019, le montant mandaté s'élève à 140 549,50 € : 129 364,44 K€ pour les actions de densification (30 720,47 € rue Mangalon à Saint-Paul, 41 275,53 € marché couvert de Saint-Pierre et 57 368,74 € Entrée de ville de Saint-Paul) et 11 185,06 K€ pour l'aménagement de la Place publique mairie annexe de Basse Terre - St Pierre).

**Pour les dispositifs relatifs à la mise en œuvre du SAR :**

**Chapitre 905 – nature 2045**

**AP : 85 512,49 €**

**CP : 140 549,50 €**

**1.1.2. Les dispositifs en faveur de l'aménagement des Hauts**

Peuplé par plus de 20 % de la population et couvrant près des trois quart de l'Île, les Hauts de la Réunion se circonscrivent au territoire d'action du Plan de Développement des Hauts Ruraux (PDHR) correspondant à l'aire d'adhésion maximale du Parc National.

Afin de répondre à ces grands enjeux, un cadre stratégique d'action publique pour les Hauts existe depuis plus de 35 ans, dont L'État, la Région et le Département ont souhaité la poursuite, de manière partagée. Un protocole partenarial a été signé le 23 février 2015 actant d'une part les orientations stratégiques pour la période de 2014-2020, et d'autre part, un schéma de gouvernance avec la mise en place de différentes instances.

**Cadre stratégique et financier**

Ce cadre stratégique partagé dispose de moyens dédiés à travers les mesures des POE FEDER et FEADER 2014/2020, et pour lesquelles la Région apporte sa contribution. Le cadre financier des POE 2014/2020 apporte les moyens financiers nécessaires aux ambitions de la politique en faveur des territoires des Hauts avec une enveloppe financière de 37,668 M€ au titre du FEDER et de 78,955 M€ au titre du FEADER correspondant à un montant total des dépenses publiques de 156,740 M€.

Pour l'année 2019, ce sont 970 190,43 € de CPN Région qui ont été engagés, sur les mesures spécifiques pour les Hauts, dans le cadre des programmes FEDER et FEADER 2014-2020. Ce montant se décompose comme suit :

- 617 521,20 euros "Attractivité des Hauts" FEDER ;
- 161 844,81 euros pour les "projets leader" ;
- 190 824,42 euros pour le fonctionnement GAL + Animation territoriale.



Le nombre de projets au titre du FEDER est de 4 et 33 projets au titre de LEADER.

### **Les actions volontaristes dans le cadre de la stratégie régionale**

Au-delà des dispositifs financiers européens spécifiques, la Région, dans le cadre de ses compétences et de ses dispositifs de droit commun, intervient sur le territoire des Hauts conformément aux orientations du cadre stratégique partagé déclinées selon cinq grandes thématiques :

- 1- Contribuer à l'aménagement, à la durabilité, à l'accessibilité et à l'attractivité des territoires ;
- 2- Développer de nouveaux modes d'activité en articulant les secteurs traditionnels et les secteurs d'innovation ;
- 3- Protéger la biodiversité et favoriser la restauration des milieux ;
- 4- Contribuer au développement, à la valorisation et à la protection des pratiques culturelles pour l'épanouissement de tous ;
- 5- Développer et soutenir la formation de tous les citoyens.

En 2019, un bilan des actions de la Région en faveur des Hauts fait ressortir que ces actions sont au nombre de 62 dont 21 sur fonds propres. Les actions spécifiques aux Hauts sont au nombre de 15 et sont cofinancées par les actions fonds européens (FEDER et FEADER).

### **Préparation du cadre stratégique 21/27**

Le cadre financier actuel européen s'achèvera le 31 décembre 2020 et une nouvelle programmation couvrira la période 2021/2027. En appui à la réflexion stratégique pilotée par les pouvoirs publics, il s'avère nécessaire de recueillir les dires des acteurs locaux afin d'échanger sur les évolutions possibles du cadre stratégique partagé. La Région a lancé l'organisation des ateliers sur les territoires des Hauts. Une dizaine d'ateliers seront organisés sur la base des territoires homogènes des Hauts. Ces ateliers se dérouleront en début d'année 2020. La mission a été confiée à l'AD2R après consultation.

### **Accompagnement du contrat CIFRE**

La Région accueille au sein de la Direction de l'Aménagement une doctorante, à travers un contrat CIFRE, pour la réalisation d'une thèse portant sur « L'altérité, un levier pour le développement local ? Le cas des Hauts de La Réunion, pour un modèle de développement intégré et adapté ». Les travaux de la thèse se sont concentrés autour des missions de terrain (analyse institutionnelle de 3 projets pilotes de gestion intégrée de l'eau à Mafate et analyse institutionnelle des programmes de développement des Hauts), mais également sur la valorisation des travaux au sein de revues scientifiques et sur la rédaction d'une méthodologie d'analyse des capacités territoriales. Le plan de la thèse a également été rédigé, pour un rendu prévu pour fin 2020.

### **Pour la mise en œuvre des actions volontaristes de la Région portant sur l'ensemble du territoire et déclinées sur la 5<sup>e</sup> micro-région :**

**Chapitre 905 - nature 2045 / 20421**

**AP : 708 144,92 €**

**CP : 382 415,82 €**

**Chapitre 935 - nature 657382 / 65748**

**AE : 249 093,73 €**

**CP : 152 814,98 €**

### **1.1.3. Des outils de mise en œuvre des orientations et des politiques publiques**

Afin de coordonner et implémenter ces orientations et ces projets, des outils propres au développement de la 5<sup>e</sup> micro-région sont mis en œuvre auxquels la Région Réunion participe.

#### **Le Secrétariat Général des Hauts**

Le protocole partenarial, signé en 2015 par l'État, la Région Réunion et le Département, actant la politique de développement des Hauts de la Réunion pour la période de 2014-2020, est mis en œuvre à travers une gouvernance des Hauts. Le Secrétariat Général des Hauts constitue l'outil commun de mise en œuvre des actions et projets arrêtés.

L'année 2019 a vu la consolidation des moyens nécessaires au fonctionnement du Secrétariat Général des Hauts. Des comités techniques et de pilotage se sont tenus. Les moyens ont été maintenus par la mise à disposition de personnels et une participation aux frais de fonctionnement.

#### **Les Groupements d'Actions Locales (GAL) du programme LEADER**

Le Programme de Développement Rural (PDDR) de La Réunion 2014-2020, dont le Conseil Départemental assure la fonction d'Autorité de Gestion, a été approuvé par décision de la Commission Européenne du 25 août 2015. Il se décline en 13 mesures et 54 dispositifs d'aide. Une mesure est dédiée au développement local menée par les acteurs locaux, intitulée « Liaisons Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale » (LEADER).

La mise en œuvre de l'enveloppe dédiée au programme LEADER, d'un montant de 15,6 M€ a été confiée à 4 GAL, sélectionnés après un appel à candidature :

- Le GAL « Hauts Nord » porté par la CINOR et l'AD2R,
- Le GAL « FOR EST » porté par la CIREST ,et l'AD2R
- Le « TEHR GAL OUEST » porté par le TCO,
- Le GAL « Grand SUD, TERRE DE VOLCANS » porté par le SMEP GRAND SUD.

La Région participe aux frais de fonctionnement, d'animation et de développement des compétences des GAL, avec les deux autres partenaires, l'État et le Département. En 2019, pour simplifier le circuit administratif du conventionnement et de la certification des dépenses, il a été acté entre les partenaires une répartition de la prise en charge des frais de fonctionnement des GAL :

- Le GAL « FOR EST » et GAL « Hauts Nord : Région Réunion,
- Le GAL « Grand SUD, TERRE DE VOLCANS » : Etat,
- Le « TEHR GAL OUEST » : Département.

Les moyens engagés pour les frais de fonctionnement des GAL « FOR EST » et GAL « Hauts Nord ont été maintenus en 2019. La Région a également siéger au sein des Comités Techniques et des Comités de Programmation et a apporté un soutien financier aux projets, à travers sa contrepartie nationale, lorsque ceux-ci participaient à la mise en œuvre des orientations du futur Plan Régional de Développement Durable des Hauts.

#### **Le fonds de garantie LEADER**

Le PDRR 2014-2020 autorise, pour la mesure LEADER, le versement d'avances sur les subventions FEADER sous réserve « de la constitution d'une garantie bancaire ou d'une garantie équivalente correspondant à 100% des montants de l'avance » (Art. 63 du règlement européen n°1305/2013). La garantie permet le versement de 50% d'avances sur subvention. Ce fond est également mobilisable en cas de défaillance du bénéficiaire. Ainsi, en 2018, un fonds de garantie,

doté de 1 million d'euros, a été établi par convention entre la Région, le Département et la SOFIDER, candidat sélectionné suite à un appel à manifestation d'intérêt lancé en 2017.

En 2019, la Région Réunion a accompagné et soutenu financièrement le fonds de garantie LEADER.

### **L'animation territoriale**

L'animation territoriale est un dispositif indispensable au développement des Hauts. L'animation est mise en œuvre par l'AD2R dans le cadre du FEADER. Notre collectivité a apporté en tant que contre-partie une contribution de 73 295,76 €.

Par ailleurs la Région apporte également un soutien financier sur fonds propres afin de compenser les dépenses non prises en compte par le FEADER. A ce titre une subvention de 86 918,85 € a été accordée pour l'année 2019.

### **Pour la mise en œuvre des outils d'orientations et des politiques publiques :**

#### **Chapitre 905 – nature 22848**

**AP : 2 500,00 €**

#### **Chapitre 935 - nature 6064/ 6234/ 62268/65748/ 657382**

**AE : 319 693,27 €**

**CP : 222 581,64 €**

## **1.2. Les structures œuvrant en faveur de l'aménagement et du développement du territoire – accompagner les acteurs essentiels sur le territoire**

En 2019, la Région a poursuivi son accompagnement des structures œuvrant en faveur de l'aménagement et du développement du territoire qui sont des acteurs indispensables et complémentaires à la puissance publique, sous réserve qu'elles répondent aux orientations et aux priorités de la mandature régionale, et qu'elles respectent la charte de transparence que la Région entend mettre en place.

**L'AGORAH** : agence d'urbanisme, ayant une mission d'expertise, d'animation et d'observation. En 2019, la Région Réunion, en tant que membre, a poursuivi sa participation et son accompagnement financier à l'élaboration du programme partenarial annuel. La Région s'est également appuyée sur les compétences de l'AGORAH en lui confiant des missions spécifiques portant sur l'évaluation de la mise en œuvre du SAR et une expertise en faveur de la déclinaison du concept smart Island à la Réunion.

**La SPL Maraina** : société publique locale ayant mission de réaliser, pour le compte de ses collectivités actionnaires et dans le périmètre géographique de celles-ci, toutes opérations d'aménagement définie à l'article L300-1 du code de l'urbanisme. La Région confie, selon ses besoins, en déclinaison du projet de mandature, des études et des missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage et des mandats à la SPL Maraina dans les différents domaines de compétence de notre collectivité.

**Les Sociétés d'Aménagement** : l'article L. 1521-1 du CGCT permet aux collectivités territoriales de créer des SEML « pour réaliser des opérations d'aménagement, de construction, pour exploiter des services publics à caractère industriel ou commercial ou pour toute autre activité d'intérêt général ».

La Région est actionnaire de Sociétés et des principales SEM d'aménagement intervenant dans chaque bassin de vie :

- SODIAC - 4,93 % du capital qui s'élève à 25 362 125 €
- SEDRE – 2,24 % du capital qui s'élève à 2 400 000 €
- SEMAC – 10,75 % du capital qui s'élève à 7 835 910 €
- SODEGIS – 11 % du capital qui s'élève à 9 014 000 €

**L'EPFR** : L'Établissement Public Foncier de La Réunion a été créé le 16 septembre 2002. Il est compétent pour « réaliser, pour son compte, pour le compte de ses membres ou toute personne publique, toutes acquisitions foncières et immobilières, en vue de la constitution de réserves foncières... ».

Les activités de l'établissement public s'exercent dans le cadre d'un programme pluriannuel d'interventions, approuvé par le Conseil d'Administration de l'établissement. Fin 2019, l'EPF Réunion a acquis 643 terrains représentant une surface d'environ 591 hectares, pour un montant de 325 M€. Destination des acquisitions en surface sur la période 2003-2019 :

- Logements : 26 %;
- Equipements publics : 16 %;
- Tourisme 1 %;
- ZAE : 14 %;
- Réserve foncière 43%;

**La SAFER** : Société Anonyme à but non lucratif, sous tutelle de l'État, a été créée le 2 septembre 1965. Elle a participé au développement de l'île par la réalisation d'aménagements agricoles et ruraux, en assurant la réforme foncière dans les années 1970-80, et en apportant sa contribution à la « reconquête des Hauts », par le développement de la filière élevage bovins et la diversification des cultures. En 2019, la participation régionale au capital de la SAFER est passé hauteur de 22,50 % du capital qui s'élève à 960 048 €.

**La SEFAR** : Société d'Épargne Foncière Agricole de La Réunion est une société civile à placement collectif immobilier créée en 1989, qui regroupe des GFA (Groupement Foncier Agricole) et dont la Région détient 44,23 % du capital.

**Le GIP IRC (Ile de La Réunion Compensation)** : Ce GIP a pour objet de contribuer à la préservation de la sole agricole, dans un contexte où la protection et la reconquête du foncier agricole à des fins d'installation de jeunes agriculteurs et de consolidation des exploitations existantes constituent les enjeux majeurs pour la survie de l'agriculture Réunionnaise. La Région est membre fondateur de ce GIP au même titre que l'État, le Département, la SAFER et la Chambre d'Agriculture. En 2019, la participation de la Région à hauteur de 12 % du budget a été maintenu.

Par ailleurs, en 2019, la Région a renouvelé ses adhésions aux organismes suivants :

- **L'ADIL** : Agence Départementale d'Information sur le Logement qui offre aux particuliers un conseil complet et gratuit sur tous les problèmes de logement, qu'ils soient juridiques, financiers ou fiscaux. La Région y a adhéré en 2016 dans le cadre de son action en faveur du logement.
- **L'AFIGEO** : Association Française pour l'Information Géographique. Dont l'objet est de concourir au développement du secteur de l'information géographique, en France et à l'international.
- **L'AIVP** : Réseau mondial des Villes Portuaires qui rassemble depuis 25 ans tous les acteurs, publics et privés, du développement des villes portuaires.

**Pour la participation au financement et aux programmes d'actions  
de l'AGORAH et de la SPL MARAINA :**

**Chapitre 905 - nature 204181**

**AP : 560 192,00 €**

**CP : 530 096,00 €**

**Chapitre 935 - nature 617**

**CP : 80 431,05 €**

**Pour le renouvellement des adhésions à des organismes chargés de l'aménagement :  
AIVP/ AFIGEO/ ADIL :**

**Chapitre 935 – nature 6281/ 65748**

**AE : 26 653,00 €**

**CP : 26 653,00 €**

**Pour la participation au Groupement d'Intérêt Publique Compensation :**

**Chapitre 935 – nature 657382**

**CP : 8 760,00 €**

**Pour la participation au capital de la SAFER :**

**Chapitre 905 – nature 261**

**CP : 180 000,00 €**

## **2. UNE POLITIQUE RÉGIONALE DANS LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE POUR MENER DES ACTIONS DE PROXIMITÉ EN FAVEUR DE LA POPULATION, ET DE LUTTE CONTRE LA PRÉCARITÉ ÉNERGÉTIQUE**

### **2.1. Schéma Régional Climat Air Énergie et Programmation Pluriannuelle de l'Énergie**

Le Schéma Régional Climat Air Énergie (SRCAE) a été approuvé par le Conseil Régional de La Réunion, le 07 novembre 2013, et arrêté par le Préfet, le 18 décembre 2013. Il s'agit d'un document d'orientations qui traduit les engagements nationaux et européens sur le climat, l'énergie et la qualité de l'air à l'échelle régionale.

La déclinaison opérationnelle du SRCAE sur le volet énergie est traitée à travers la **Programmation Pluriannuelle de l'Énergie** (PPE) qui reprend ses orientations et les précise pour les deux périodes : 2016-2018 puis 2019-2023. La PPE est co-élaborée par les services de l'Etat et de la Région, avec l'appui de la SPL Horizon Réunion. La première PPE a fait l'objet d'un décret interministériel en date du 12 avril 2017.

Elle est en cours de révision, pour les périodes 2019-2023 et 2023-2028, et une première version a été arrêtée par le Conseil Régional le 29/03/2019. Elle doit faire l'objet de plusieurs consultations et d'une mise à disposition du public avant d'être publiée par décret.

Cette nouvelle PPE s'inscrit dans une perspective de mix électrique 100 % énergies renouvelables à l'horizon 2030 en visant 79 % dès 2023 et 81 % en 2028.

Les objectifs de la PPE révisée s'appuient notamment sur :

1. Des ambitions de **réduction de la consommation d'énergie amplifiées** par rapport à ceux de la première PPE ;
2. Des objectifs de **développement** de la production électrique à partir **d'énergies renouvelables** très ambitieux, notamment en photovoltaïque et en biomasse ;
3. Un développement des capacités de stockage notamment gravitaires ;
4. Des mesures en matière de transport et de déplacements.

La Région a confié à la SPL Horizon Réunion la mission d'élaborer un **cadastre solaire** pour La Réunion. Ce cadastre solaire visera à faire connaître à l'utilisateur les capacités de production d'énergie électrique correspondant à sa toiture, et à donner une première approche de l'intérêt financier qu'il aurait à investir dans une centrale photovoltaïque. Il fournira également une étude prospective du foncier au sol éventuellement mobilisable pour des centrales de plus grande envergure. La consultation a été lancée et le choix du prestataire devrait aboutir en 2020. Un budget de **14 900 €** a été engagé pour cette action.

En 2019, faisant suite aux demandes formulées par la Région pour contribuer aux objectifs visés dans la PPE, les **appels d'offres** organisés par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) notamment sur les cibles du photovoltaïque, du stockage et de l'éolien, ont été régionalisés et ont fait l'objet d'une programmation pluriannuelle jusqu'à fin 2020.

Par ailleurs, la Collectivité a été sollicitée pour émettre un avis relatif aux Plan Climat Air Énergie du Territoire (**PCAET**) portés par les différents EPCI.

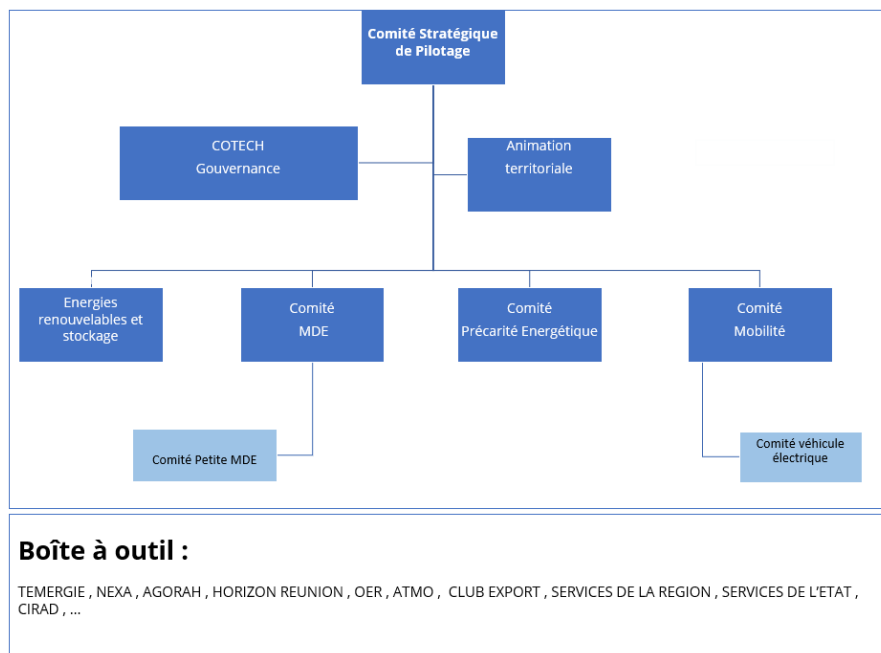
## **2.2. La maîtrise de l'énergie et la promotion des énergies renouvelables pour réduire notre dépendance énergétique et réduire les dépenses contraintes des réunionnais**

### **2.2.1. La Gouvernance de l'Énergie**

Une Gouvernance de l'Énergie a été mise en place depuis 2014. Elle se compose de :

- Un comité stratégique de pilotage avec la Région comme chef de file, en partenariat avec l'État, l'ADEME, le Département, le SIDELEC et EDF,
- Un coordinateur et animateur technique : la SPL Horizon Réunion,
- Huit comités techniques : 6 comités thématiques (Énergies renouvelables, Maîtrise de l'énergie, Précarité énergétique, Aménagement du territoire, Transport, Innovation Recherche et Développement et Formation) et 2 comités transversaux (Ingénierie et Coopération).
- Les référents et les partenaires de ces comités sont des organismes du secteur privé ou public (Nexa, Agorah, Témergie, Club Export, La Réunion Économique, Université de La Réunion, etc.).

En 2019, cette gouvernance a été réorganisée selon l'organigramme suivant :



La SPL Horizon Réunion a assuré le secrétariat de la gouvernance Énergie, la mise en œuvre des actions de communication des Espaces Info Énergie (EIE) et l'animation et le suivi de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE) pour favoriser sa mise en œuvre tant sur le volet de la maîtrise de l'énergie que sur celui du développement des énergies renouvelables.

Dans le cadre de la Gouvernance Énergie, la Région, l'État, l'ADEME et EDF notamment ont confié à la SPL Horizon Réunion, la mission de réaliser le **bilan énergétique annuel** de La Réunion (Observatoire de l'Énergie de La Réunion) ainsi que l'Inventaire des Émissions de Gaz à Effet de Serre. Le budget mobilisé pour la mise en œuvre de ces actions s'est élevé à **210 000 €**.

Enfin, la Région a mobilisé **4 274 €** pour la gestion de son compte de Certificats d'Économie d'Énergie (CEE) qui sont notamment générés par les dispositifs SLIME.

### 2.2.2. Missions de la SPL Horizon Réunion

La SPL Horizon Réunion a été constituée en juillet 2013 à l'initiative de la Région pour mener les actions dans le domaine des **énergies renouvelables** et de la maîtrise de l'énergie. La Région est membre et actionnaire majoritaire. Cette société a créé une soixantaine d'emplois.

En 2016, en accord avec ses actionnaires, la SPL Horizon Réunion a modifié ses statuts pour devenir une agence régionale de l'environnement.

La Région s'appuie sur la SPL Horizon Réunion pour la mise en œuvre opérationnelle des actions en matière d'énergie. Une **convention cadre pluriannuelle 2017-2019** a été signée pour définir ses domaines d'intervention.

Pour 2019, une convention spécifique a été signée et mise en œuvre pour la réalisation d'actions à la demande de la Région. La SPL Horizon Réunion travaille également pour ses autres actionnaires : les communes, la CINOR, la CIREST, la CIVIS, le SIDELEC, le GIP du Pôle Portuaire Industriel Énergétique de Bois-Rouge, etc.

Ainsi, les missions qui lui ont été confiées étaient les suivantes:

- d'une part, l'animation et la mise en œuvre du dispositif **SLIME Réunion** avec notamment, en fin d'année, une orientation vers une action nouvelle du cadre territorial de compensation : la diffusion de bon, pour le remplacement de réfrigérateurs et congélateurs peu performants par des appareils de classe énergétiques A+++ . On peut noter également en 2019, la mise en œuvre d'un dispositif similaire de conseil/diagnostic auprès des ménages sans conditions de ressource.
- d'autre part, un panel d'actions visant à animer des **dispositifs régionaux** (Ecosolaire, Chèque Photovoltaïque), à exploiter et/ou maintenir des unités productives du patrimoine régional (microcentrales du Bras des Lianes, centrales photovoltaïques), à réaliser des études prospectives (Stations de pompage/turbinage, accompagnement à la mise en œuvre du Schéma Régional des Energies Marines (SREMER), ...), animer le développement de la valorisation de la biomasse par méthanisation et gazéification, piloter les missions de l'observatoire de l'énergie et des espaces info énergie et assurer le secrétariat de la gouvernance de l'énergie.

### **2.2.3. Soutien aux Énergies renouvelables pour augmenter leur part dans le mix électrique**

#### **Soutien à la filière photovoltaïque**

Le dispositif Chèque Photovoltaïque a été déployé en 2011. Tenant compte de l'aide régionale, les installations photovoltaïques réalisées dans le cadre du dispositif Chèque Photovoltaïque ont un temps de retour brut sur investissement de 7 à 12 ans. Elles permettent de générer environ 290 € de recette annuelle (ou économie de facture) par kWc installé pour un montant de dépenses d'exploitation d'environ 100 €/ an par kWc installé.

Ce sont près de 200 installations qui ont été subventionnées en 2019. Une enveloppe de **2 200 000 €** a été engagée pour ce dispositif, dont l'animation a pour sa part nécessité l'engagement d'un budget de **216 750 €** en faveur de la SPL Horizon Réunion.

Dans le cadre du POE FEDER 2014-2020, et l'adoption des nouvelles fiches actions, la Région en partenariat avec l'ADEME, a soutenu l'émergence de **projets tertiaires publics ou privés en autoconsommation**. Ce sont ainsi 11 centrales qui ont bénéficiées du soutien régional.

De même, en déclinaison de la PPE, le nouveau dispositif cofinancé par le FEDER qui soutient l'installation de centrales photovoltaïques pour alimenter des véhicules électriques a démarré en 2019, et vise la mise en place de bornes de recharges partiellement alimentées par l'énergie solaire : une Infrastructure de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE) a bénéficié des aides mises en place. Au total ce sont **340 912 €** qui ont été mobilisés pour ces actions.

Enfin, le suivi et l'exploitation des **centrales photovoltaïques** dont la Région est **propriétaire**, ainsi que les **ombrières** (situées au niveau de l'Hôtel de Région et du CPOI) pour la **mobilité électrique**, ont été assurés par la SPL Horizon Réunion. Ces installations ont produit 157 Mwh en 2019 et près de **81 000 €** ont été engagés pour ces interventions.

En 2019, l'objectif annuel qui était depuis plusieurs années de soutenir l'installation d'environ 150 centrales individuelles, **a été plus que doublé** pour s'inscrire dans les perspectives de la PPE révisée, avec plus de 400 accords de subvention notifiés et 194 installations effectivement payés.



Le cofinancement du dispositif par la Commission européenne, dans le cadre de la modification du PO FEDER, afin de **mobiliser les crédits** vise à amplifier progressivement le déploiement du dispositif Chèque photovoltaïque à destination des particuliers en ciblant sur des installations en autoconsommation. Cette participation du FEDER sera effective en 2020.

Ces dispositifs ont fait l'objet d'un accompagnement dans le cadre des actions Maîtrise de la Demande en Energie (partenariat Région/Ademe/EDF) prévues dans la PPE : conseils pour réduire les consommations, remplacement par équipements électroménagers basse consommation, ....

### **Valorisation de la biomasse**

Créé par la loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte du 17 août 2015 et codifié dans les articles L.222-31 et D.222-8 à 14 du Code de l'Environnement, le Schéma Régional Biomasse (SRB) **définit les objectifs de développement de la biomasse mobilisable pour une valorisation énergétique en respect de la hiérarchie des usages**. Il est prévu d'approuver ce schéma en 2020, après la phase de consultation (courrier de saisine de l'Autorité Environnementale de mai 2019 adressé au Préfet) et en lien avec l'approbation du projet de PPE révisée dont il décline le volet biomasse.

Dans le cadre de la mise en œuvre du SRB, le développement des filières biomasse liées à la valorisation énergétique (gazéification, méthanisation, bois énergie, canne-énergie, etc.) sera poursuivie, en lien avec la SPL Horizon Réunion. Ainsi, en 2019, la démarche visant l'étude macroéconomique sur la filière canne fibre a été initiée.

Enfin, s'agissant de la convention cadre 2017-2019 établie entre la Région Réunion et ALBIOMA, portant sur la contribution de cette société à la PPE de La Réunion, une expérimentation a été menée sur un site test d'approvisionnement en biomasse combustible en 2019. Par ailleurs, cette convention pourrait être reconduite en 2020.

Un budget de **705 476 €** a été engagé sur ces actions.

### **Hydraulique**

En 2019, les micro-centrales du Bras des Lianes ont été exploitées et maintenues par la SPL Horizon Réunion. Elles ont permis la production de **3,2 GWh dans l'année**.

Un budget de **135 742 €** a été engagé pour ces actions. La production électrique des microcentrales a généré une recette de **152 192 €**.

### **Énergies Marines Renouvelables (EMR)**

En matière de **Recherche Développement et Innovation**, la Région s'appuie sur le **cluster Témergie**, dont elle est membre depuis sa création en 2009. Depuis 2015, Témergie est le représentant local du GIP France Énergie Marine (FEM), auquel la Région Réunion adhère. L'objectif est de favoriser l'émergence de collaborations de recherche entre La Réunion et les entités nationales travaillant sur ces thématiques, et d'accompagner les porteurs de projets locaux. Dans le cadre du partenariat avec FEM, l'année 2019 a permis d'élaborer un projet de cahier des charges pour l'étude de faisabilité d'une plateforme d'acquisition de données en mer pour lancer une consultation.

La Région Réunion s'était dotée d'un schéma régional d'exploitation des énergies marines (SREMER) en 2013. La SPL Horizon Réunion a été missionnée en 2018 pour le mettre à jour, notamment pour prendre en compte l'évolution des technologies. Cela concerne l'étude de pré-faisabilité de **l'hydromaréthermie**, et, plus généralement, la thalassothermie, qui utilise la chaleur accumulée par la mer en surface pour produire de la chaleur ou du froid.

En déclinaison de la PPE et du Schéma Régional des Énergies Marines (SRLEM), la Région Réunion a accompagné les études et projets nécessaires à la mise en œuvre de telles technologies, en particulier en matière d'éolien off-shore, de refroidissement par eau de mer (SWAC) ou encore par hydromaréthermie. Ainsi des financements ont été mis en place pour réaliser une étude de faisabilité pour le développement d'un système hydromaréthermique sur trois sites (à identifier) sur La Réunion ainsi que pour analyser la faisabilité d'une plateforme de R&D sur les technologies d'énergies marines.

Enfin, la Région Réunion a financé le maintien opérationnel du **PAT ETM** en partenariat avec Naval Group et l'Université de La Réunion, afin de promouvoir des actions de recherche et le développement de technologies d'échangeurs nécessaires à l'Énergie Thermique des Mers et au dispositif ORC (*cycle organique de Rankine*). Elle a aussi participé au cofinancement des études de faisabilité amont du SWAC du Centre Hospitalier de Saint-Pierre.

Au total, un budget de **592 883 €** a été engagé sur ces actions.

### **Stockage**

Le développement des technologies et des capacités de stockage de l'électricité représente un enjeu important pour les années à venir dans une perspective de diversification du mix électrique, avec notamment l'augmentation de la part des énergies renouvelables intermittentes (solaire, éolien) dans la production électrique.

Parmi les moyens susceptibles d'être mis en place, il y a le développement d'installations hydro-électriques de type **STEP** (station de transfert d'énergie par pompage-turbinage) qui peuvent également être utilisées comme des outils de flexibilité. En 2018, une étude a été lancée et les premiers résultats ont confirmé l'existence d'un gisement pour des possibilités de micro-step.

En 2019, le partenariat avec l'Université de La Réunion et EDF, sur le programme de recherche « PEPS » dont l'objectif est de favoriser l'insertion des énergies intermittentes (photovoltaïque notamment) sur le réseau en étudiant les intérêts et impacts du foisonnement, du stockage et de l'écrêtement a été poursuivi.

#### **2.2.4. Actions de maîtrise de l'énergie pour réduire les émissions de gaz à effet de serre**

Dans le cadre du POE FEDER 2014-2020, et des mesures mises en place depuis 2018, les actions suivantes ont été mises en œuvre :

- Soutien à la mise en place de chauffe-eau solaires pour les foyers défavorisés (Ecosolidaire),
- Aide aux bailleurs sociaux qui installent des chauffe-eaux solaires sur les logements locatifs sociaux existants et aux collectivités territoriales pour les bâtiments publics (dispositif relevant des Investissement Territoriaux Intégrés),
- Appel à Projets pour la mise en place d'éclairages publics performants,
- Participation financière au projet de SWAC Sud,
- Aide à des projets de centrales photovoltaïques en autoconsommation dans le secteur tertiaire,
- Aide à des projets de centrales photovoltaïques alimentant des bornes de recharge de véhicules électriques.

Par ailleurs hors POE FEDER, la Région est intervenue sur les actions suivantes :

- Poursuite de la mise en œuvre d'un programme **Service Local d'intervention pour la Maîtrise de l'Énergie Réunion** (SLIME Réunion), en partenariat avec EDF, en veillant à apporter des solutions concrètes aux foyers visités et en contribuant à améliorer la coordination des acteurs qui luttent contre la précarité énergétique ;
- Déploiement d'un programme de conseil/diagnostic auprès des ménages sans condition de revenu. Le retour issu de ce programme a permis également de positionner la SPL Horizon Réunion sur une programme de Certificats d'Économies d'Énergie (ARTMURE) qui vise à définir plus finement une méthodologie et un outil de diagnostic énergétique dans l'habitat individuel adapté aux conditions de La Réunion et à le déployer à grande échelle.

Dans le cadre du Contrat de Plan État-Région 2015-2020, la Région a contractualisé avec l'ADEME et EDF pour développer des actions en matière de maîtrise de la demande en énergie, de développement des énergies renouvelables et d'économie circulaire. Une convention cadre pluriannuelle a été signée en 2015 et un avenant annuel a été élaboré en 2019.

Par ailleurs, dans le cadre du programme de coopération INTEEREG, la Région Réunion a été sélectionnée pour le projet RESOR. Celui-ci a pour objectif de promouvoir les bonnes pratiques en matière de maîtrise de l'énergie et de développement des énergies renouvelables dans les régions ultrapériphériques d'Europe et autres territoires insulaires. Un montant de **115 067 €** a été engagé.

### **Contribuer à développer le solaire thermique**

Les crédits du POE FEDER 2014-2020 ont pu être mobilisés dans le cadre des fiches actions existantes. En particulier, 11 opérations de logements sociaux ont bénéficié des aides de la Région et du FEDER pour la mise en place de chauffe-eau solaires

### **Précarité énergétique**

Le dispositif **Écosolidaire** dédié aux particuliers en situation de précarité a été poursuivi. Il s'agit de toucher un maximum de foyers éligibles, par la mobilisation des crédits du FEDER en complément de ceux de la Région et d'EDF. En 2019, 1 109 foyers se sont vus attribuer une aide pour l'acquisition d'un chauffe-eau solaire. La mise en œuvre du dispositif est confiée à la SPL Horizon Réunion. On considère que chaque chauffe-eau solaire installé génère une économie de 1 500 kWh/an soit environ 200 € d'économie (par comparaison à un chauffe-eau électrique). Le programme Ecosolidaire permet par ailleurs de maintenir l'activité d'environ 10 emplois (1 ETP pour 100 Chauffe-eau solaire).

Un budget de **2 272 500 €** a été engagé pour ce dispositif dont la mise en œuvre par la SPL Horizon Réunion a mobilisé un budget de **1 024 000 €**

Dans le cadre du POE FEDER 2014-2020, les bailleurs sociaux bénéficient d'un soutien de la Région et de l'ADEME pour l'équipement en chauffe-eau solaires de leurs logements : plus de 600 logements sur 11 opérations ont ainsi été subventionnés en 2019 pour un montant total de participation régionale de **215 174 €**. L'exploitation et la maintenance des installations prévues pour 2019 correspond à environ 1 ETP.

La synergie entre Ecosolidaire et SLIME a été poursuivie afin que les visites liées au dispositif Ecosolidaire, s'accompagnent également du diagnostic énergétique réalisé dans le cadre du projet SLIME dont le cadre national d'éligibilité aux Certificats d'Économies d'Énergies (CEE) a été renouvelé jusqu'en 2021.

Le SLIME Réunion, animé par la SPL Horizon Réunion, permet de diagnostiquer et aider les foyers à sortir d'une situation de précarité énergétique.

Pour 2019, le dispositif a concerné **5 904 foyers**. Le dispositif SLIME permet en moyenne à chaque foyer en bénéficiant d'économiser 405 kWh/an soit 50 € sur sa facture d'électricité.

En 2019, le renforcement du dispositif SLIME a permis de financer la réalisation de 2 000 diagnostics de plus qu'en 2018 (7 500 diagnostics financés). Cet accompagnement des familles a pour objectif à terme, de diminuer leur facture énergétique, et donc contribuera à augmenter leur pouvoir d'achat.

Un budget de **3 930 000 €** a été engagé pour les dispositif SLIME et SLIME grand public, avec une recette attendue sur ces montants de **2 625 000 €**.

### **Climatisation solaire**

Dans le cadre du POE FEDER 2014-2020, une installation de climatisation solaire a bénéficié du soutien régional en 2019 pour un montant de **15 000 €**.

### **Éclairage public**

L'éclairage public est un poste de consommation énergétique important des collectivités. Des technologies récentes sont susceptibles de diminuer ces consommations pour un service équivalent. Cet axe a ainsi été identifié dans la PPE, comme devant faire l'objet d'actions de maîtrise de la demande en électricité.

En 2019, la Région a participé au comité de pilotage des études menées par la SIDELEC pour faire réaliser une rénovation à grande échelle de l'éclairage public sur une quinzaine de communes avec des financement du POE FEDER 2014-2020.

## **2.5. Réseaux internationaux**

En 2019, la Collectivité a renouvelé son adhésion aux réseaux internationaux intervenant sur le changement climatique : REGIONS4, The Climate Group, R20 et ORU FOGAR, axé sur une déclinaison opérationnelle à l'échelle régionale, en lien avec la COP25.

Dans ce cadre, **44 059 €** ont été mobilisés.

Secteur Energie	Budget Primitif 2019		Réalisation 2019	
	AP/AE	CP	AP/AE	CP
Investissement	<b>10 547 750 €</b>	<b>10 778 000 €</b>	<b>11 692 656 €</b>	<b>7 938 377 €</b>
Fonctionnement	<b>506 500 €</b>	<b>520 500 €</b>	<b>471 628 €</b>	<b>364 462 €</b>

## **3. PLANIFICATION DES DÉCHETS ET UN SCENARIO « ZÉRO DÉCHETS », CRÉATEUR D'EMPLOIS**

### **3.1. Élaboration du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD)**

La loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe), prévoit pour les déchets, de substituer un **plan unique** aux trois anciens plans de gestion des déchets à l'échelle régionale et infra-régionale : le plan régional de prévention et de gestion des déchets dangereux, le plan départemental de prévention et de gestion des déchets non dangereux et le plan départemental de prévention et de gestion des déchets issus des bâtiments.

Le décret n° 2016-811 du 17 juin 2016 relatif au plan régional de prévention et de gestion des déchets précise le contenu et la procédure d'élaboration de ce plan. Les travaux d'élaboration du **Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets** (PRPGD) ont démarrés en 2017 avec l'appui d'une assistance à maîtrise d'ouvrage (groupement Espélia, Recovering, Deloitte et Maunier) et a permis d'établir un état des lieux sur les gisements.

Ils se sont poursuivis en 2019 par la finalisation du Plan Régional d'Actions en faveur de l'Economie Circulaire (PRAEC), la réalisation de l'étude S3D relative à la faisabilité de la gazéification et de méthanisation de Combustibles Solides de Récupération (CSR) et, de l'analyse comparée des scénarii du PRPGD et évaluation environnementale.

### 3.2. Le scénario « zéro déchet »

Le zéro déchet, c'est une démarche globale visant à réduire à la source la production de déchets. Il s'agit d'intervenir à trois niveaux : produire sobrement (via l'éco-conception notamment), optimiser et allonger l'usage (via l'économie du partage, le réemploi par exemple) et en dernier lieu préserver la matière (grâce au compostage ou au recyclage).

Au regard du contexte insulaire, de la richesse du patrimoine naturel de l'île et pour les générations futures, la Région a fixé un objectif de « zéro déchet » à l'horizon 2030 qui est repris dans le scénario du PRPGD en cours d'élaboration. Il s'agit pour la collectivité d'accompagner la transformation écologique des entreprises, de structurer fortement les filières de collecte et de recyclage (pour le verre, le plastique, les papiers/cartons, les métaux, les textiles, les biodéchets), de développer des solutions comme les « ressourceries » et autres ateliers de réparation et de valorisation des objets abandonnés.

Cette démarche respecte la hiérarchisation des modes de traitement prévus par le Code de l'environnement et s'appuie fortement sur la prévention, la préparation en vue de la réutilisation, le recyclage, et toute autre valorisation, notamment la valorisation matière. Conformément aux recommandations de la Commission européenne, la Région ne souhaite pas créer de nouvelles unités de valorisation des déchets, qui ne seraient pas utiles au territoire et qui viendraient concurrencer directement les filières de l'économie circulaire liée à la prévention, au recyclage des déchets qui contribuent le plus aux économies d'énergie et à la réduction des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES).

De plus, les risques sanitaires liés aux dioxines, furanes et autres substances toxiques susceptibles d'être émises par les incinérateurs sont une préoccupation majeure pour la Région en matière de protection de la population réunionnaise. En outre, les Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères (REFIOM) nécessiteraient soit la création d'une installation de stockage de déchets dangereux sur l'île (dans des conditions non conformes avec les usages établis au niveau national en raison de l'absence des couches géologiques nécessaires pour le stockage dans les conditions recommandées par la loi) soit leur exportation vers la Métropole ou l'Europe, à un coût conséquent.

C'est pourquoi, dans le cadre de l'élaboration du PRPGD et de la révision de la PPE, la Région Réunion souhaite privilégier d'autres procédés de traitement des déchets tels que la **gazéification** qui présente l'intérêt de ne pas produire de déchets dangereux, avec une valorisation du gaz de synthèse produit (syngas).

En 2019, la Région a poursuivi la **déclinaison du scénario « zéro déchet »** en lien notamment avec les EPCI en charge d'élaborer les plans locaux de prévention et de gestion des déchets et avec les deux syndicats mixtes de traitement des déchets (SYDNE et ILEVA).

### 3.3. Développement des filières de l'économie circulaire

La loi NOTRe confère aux régions un rôle majeur dans le champ de l'économie circulaire, par l'élaboration d'un plan d'actions régional. La Région est pour sa part, totalement engagée dans les dynamiques conduisant à soutenir toutes les dimensions de l'économie circulaire. Dans ce cadre, la Région bénéficie d'un accompagnement technique et financier de l'ADEME dans le cadre d'un contrat d'objectifs pour une dynamique régionale déchets et économie circulaire (CODREC).

Ainsi, les actions réalisées en 2019, liées au développement des filières de l'économie circulaire sont les suivantes :

- ⇒ Le lancement du 2<sup>ème</sup> appel à projets « économie circulaire » (session 2019) en partenariat avec l'ADEME,
- ⇒ Le soutien aux investissements des projets en faveur du développement de l'économie circulaire, notamment pour les associations, les fondations, les sociétés coopératives et les sociétés coopératives d'intérêt collectif, conformément au cadre d'intervention actualisé en 2018,
- ⇒ L'accompagnement pour la création des entreprises et le développement de l'innovation, notamment à travers la mobilisation des mesures du PO FEDER 2014-2020,
- ⇒ La valorisation des acteurs et des initiatives de l'économie circulaire par notamment des actions de communication,
- ⇒ La sensibilisation des lycéens à travers le concours conjoint Région Réunion / Rectorat « L'économie circulaire à La Réunion : Tous solidaires ! »,
- ⇒ La sensibilisation des artistes par le lancement d'un concours pour le développement la création d'une œuvre d'art utile au service des réunionnais,
- ⇒ La réalisation d'un annuaire régional des acteurs et des initiatives de l'économie circulaire,
- ⇒ L'initiation de synergie entre acteurs, pour le développement de l'économie circulaire notamment par la mise en réseau des acteurs et des initiatives,
- ⇒ L'accompagnement du projet « Développement de l'écotourisme à Mafate » piloté par l'IRT, notamment à travers la fiche action « préparer à l'économie circulaire »,
- ⇒ L'accompagnement technique des projets de développement liées à l'économie circulaire et les déchets dans la zone Océan Indien en concordance avec le programme INTERREG,
- ⇒ L'accompagnement des projets de déchetteries, de recycleries et de ressourceries,
- ⇒ L'accompagnement de structuration des filières de recyclage.

Dans le cadre du POE FEDER 2014-2020, 2 fiches actions ont été adoptées pour favoriser le développement de l'économie circulaire. Il s'agit des fiches suivantes :

- **La Fiche Action 3.21 « Aide aux investissements pour la création des entreprises – Volet économie circulaire »**

Cette opération consiste à soutenir les investissements relatifs au développement de l'économie circulaire dans le cadre de la création d'une entreprise (moins de 3 ans d'activité). Les demandeurs peuvent être des entreprises au sens communautaire (entrepreneurs individuels, partenariat, entreprises) inscrites au RCS ou au RM de La Réunion et ayant moins de 3 ans d'activité.

- **La Fiche Action 3.22 « Aide au développement des entreprises - Volet économie circulaire »**

Cette opération consiste à soutenir les investissements relatifs au développement de l'économie circulaire dans le cadre du développement d'une entreprise (ayant au moins de 3 ans d'activité). Les demandeurs peuvent être des entreprises au sens communautaire (entrepreneurs individuels, partenariat, entreprises) inscrites au RCS ou au RM de La Réunion et ayant au moins 3 ans d'activité.

En outre, la Région a accompagné en 2019 les actions d'animation et d'observation des filières déchets et économie circulaire, qui se sont traduits notamment par :

- la mise en œuvre du contrat d'objectifs avec l'ADEME pour une dynamique régionale déchets et économie circulaire, notamment par le développement de synergies au travers de l'écologie industrielle et territoriale,
- un soutien technique au Cluster GREEN (Groupement Régional des Entreprises engagées pour l'Environnement), porté par le SICR Syndicat de l'importation et du Commerce de La Réunion, et le renouvellement de l'adhésion à l'association de préfiguration du cluster,
- une participation financière, en partenariat avec l'ADEME, en faveur de la CER (Cellule Économique Régionale) du BTP, pour le poste de chargé de mission qui assure l'animation liée à la gestion des déchets du BTP,
- une contribution à l'éco-organisme ECO AGRI REUNION, pour le déploiement de la filière gestion des déchets agricoles non organiques à La Réunion,
- une contribution au projet SATEGE (Service d'Appui Technique à la gestion des Epandages) porté par la chambre d'agriculture, sous l'égide de la Préfecture de La Réunion,
- une participation financière (adhésion) à l'Institut National de l'Économie Circulaire (INEC) pour une veille et un observatoire des initiatives de l'économie circulaire en France,
- un soutien au poste de chargé de mission observatoire des déchets en matière d'information et de suivi des données porté par l'AGORAH,
- un accompagnement pour la mise en œuvre d'un plan d'actions territoriale pour la lutte contre le gaspillage alimentaire dans le cadre du REGAL Réunion.

L'économie circulaire est un **concept économique** qui s'inscrit dans le cadre du **développement durable** et qui s'inspire notamment des notions d'**économie verte**, d'**économie de l'usage**, de l'économie de la performance et de l'**écologie industrielle** (laquelle veut notamment que le **déchet** d'une industrie soit **recyclé** en **matière première** d'une autre industrie ou de la même).

Cette nouvelle économie de l'usage prônant le réemploi, le recyclage ou la valorisation des biens et des matériaux permet le développement de nouvelles structures locales de proximité, créant ainsi de nouveaux emplois de proximité.

Ces nouveaux mode de consommation, ces changements de comportement alliant la prise de conscience de la nécessité de l'économie des ressources et d'une consommation responsable permet le développement de nouvelles filières locales créatrices elles-aussi de nouveaux emplois.

Par les aides à l'investissement en faveur du développement des filières de l'économie circulaire, la Région a souhaité promouvoir la **création ou le développement** de structures et/ou de projets ayant pour finalité l'amélioration du cadre ou des conditions de vie et la diversification de l'offre de proximité potentiellement créatrice d'emplois de proximité, limitant ainsi les déplacements quotidiens domicile / travail.

Le nombre d'emplois créé par les aides à l'investissement en faveur du développement de l'économie circulaire est estimé à **1 emploi direct ou indirect par tranche de 30 000 euros d'aide à l'investissement**.

En 2019, la Collectivité a participé au soutien à l'investissement pour le développement des filières de l'économie circulaire (associations et de sociétés coopératives) de **6 projets** représentant un montant global de **185 281 €**.

Dans le cadre de l'appel à projets « Économie circulaire », co-porté par la Région Réunion et l'ADEME, **23 projets** ont été soutenus représentant un montant de **1,2 M€ dont 558 869 €** apportés par la Région.

Secteur Déchets / Économie circulaire	Budget Primitif 2019		Réalisation 2019	
	AP/AE	CP	AP/AE	CP
Investissement	<b>650 000 €</b>	<b>883 863 €</b>	<b>794 790 €</b>	<b>393 752 €</b>
Fonctionnement	<b>166 600 €</b>	<b>181 100 €</b>	<b>140 733 €</b>	<b>67 151 €</b>

## **4. CHANGEMENT CLIMATIQUE - QUALITÉ DE L'AIR – APPRÉHENDER LES RISQUES NATURELS – ACTIONS DANS LE DOMAINE DE L'EAU, VISANT À PRÉSERVER LA SANTÉ DES RÉUNIONNAIS**

### **4.1. Surveiller et sensibiliser la population sur la qualité de l'air**

#### **4.1.1. Le Plan Régional Santé Environnement 3 (PRSE 3)**

Le schéma régional climat, air, énergie (SRCAE) comprend un volet Air portant sur l'amélioration de la connaissance, la recherche, la sensibilisation et le réseau de surveillance avec des seuils régionaux. Concernant la qualité de l'air, l'intervention de la Région, s'appuie sur le Plan Régional Santé Environnement dont la finalité est d'améliorer la santé des Réunionnais grâce à une prévention adéquate et à une meilleure gestion des risques environnementaux définis comme prioritaires à La Réunion. Ce plan s'attache en particulier à réduire les inégalités territoriales et environnementales de santé.

Par délibération de la commission permanente en date du 13 juin 2017, la Région Réunion a validé la charte pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi du PRSE3 qui a été signée par l'État et la Région en mai 2018. Le PRSE 3 couvre la période 2017-2021 et ses actions s'articulent autour des 5 axes : qualité sanitaire de l'alimentation et de l'eau, milieux intérieurs, cadre de vie, gestion des connaissances et protection des jeunes générations.

En 2019, la Région Réunion a participé aux comités de pilotage du PRSE 3, s'agissant notamment des actions dont elle assure l'animation (localisation des dépôts sauvages, gestion de l'amiante dans les établissements scolaires).

#### **4.1.2. ATMO REUNION (ex Observatoire Réunionnais de l'Air)**

ATMO REUNION est une association agréée de Surveillance de la Qualité de l'Air par le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie. Elle est financée par l'État, les collectivités locales et les gestionnaires d'installations polluantes dans le cadre de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP). Les missions de ATMO REUNION permettent de :

- **Surveiller la qualité de l'air à La Réunion**, grâce à un réseau de stations fixes et mobiles,
- Étudier la qualité de l'air pour mieux la comprendre,
- Informer les institutions et le public au quotidien.



La convention cadre Etat-Région-ADEME pour la période 2015-2020, prévoit une contribution, des actions relatives à la **qualité de l'air** en lien avec le volet Air du SRCAE, pour un montant de 150 000 €. Dans ce cadre, la Région apporte son soutien à l'ATMO REUNION, pour l'acquisition de **dispositifs de surveillance** de la qualité de l'air, afin de répondre aux exigences réglementaires.

En 2019, la Région a poursuivi sa contribution au programme d'actions de l'ATMO REUNION.

Secteur Air	Budget Primitif 2019		Réalisation 2019	
	AP/AE	CP	AP/AE	CP
Investissement	100 000 €	80 000 €	100 000,00 €	88 916,00 €

## **4.2. Appréhender les risques naturels**

### **4.2.1. L'Observatoire Régional des Risques Naturels (ORN)**

À La Réunion, les conséquences des risques naturels sont majoritairement imputables à l'aléa cyclonique/tempête tropicale, au volcanisme, à la sismicité, aux feux de forêt, mais aussi au contexte fonctionnel et socio-économique (insularité, pressions foncières, crise de l'emploi, etc.).

Pour y faire face, une véritable politique de diminution des enjeux et des vulnérabilités est menée sur le territoire, favorisant l'émergence d'actions communes *via* la création d'outils innovants (observation, spatialisation, modélisation) et des engagements significatifs en faveur du développement et de l'entretien d'une « mémoire commune du risque ».

La Région, s'inscrivant dans ce cadre, soutient des actions en matière de risques naturels et des études portant sur l'amélioration des connaissances relatives aux évolutions climatiques qui viennent alimenter en données l'**Observatoire des Risques Naturels de La Réunion (ORN)**. L'Observatoire des Risques Naturels de La Réunion (ORN), créé en 2012, dont la gestion et l'animation ont été confiées à l'**AGORAH**, assurent les missions suivantes :

- Améliorer la connaissance et informer sur l'état des risques,
- Intégrer les risques naturels au sein des politiques d'aménagement,
- Évaluer et suivre l'évolution des risques naturels et des actions mises en œuvre.

À ce titre, l'Observatoire des Risques Naturels de La Réunion (ORN) assure le suivi des indicateurs du Schéma Régional Climat Air Energie (SRCAE) liés à l'adaptation au changement climatique au sein du Comité 4 de la Gouvernance Energie-Climat, co-piloté par l'AGORAH et la DEAL.

En 2019, la Collectivité a poursuivi son implication dans les activités de cet observatoire en s'assurant en particulier du suivi des orientations et des indicateurs du SRCAE, en matière de changement climatique.

### **4.2.2. Actions du BRGM en matière de risques naturels**

En 2019, les actions mises en œuvre par le BRGM, avec le soutien financier de la Région, dans le cadre de la convention-cadre 2014-2020 ont porté sur les objectifs suivants :

- La compréhension des phénomènes géologiques et les risques associés,
- Le développement et la mise à disposition des outils nécessaires à la gestion du sol et du sous sol et des ressources.

### **4.2.3. Actions de l'Observatoire Volcanologique du Piton de la Fournaise (OVPF)**

Le partenariat établi avec l'Institut de physique du Globe de Paris (IPGP) et son antenne locale l'Observatoire Volcanologique du Piton de la Fournaise (IPGP/OVPF), a fait l'objet d'une nouvelle convention pluriannuelle pour la période 2016-2020 pour la réalisation d'actions de Service Public et de recherche sur la connaissance et la gestion de l'environnement volcanique et des risques volcaniques.

En 2019, la Collectivité a accompagné l'OVPF en soutenant son programme d'actions relatif à la valorisation et à la diffusion des données acquises sur le Piton de la Fournaise. Un budget de **90 000 €** a été mobilisé par la Région pour l'observatoire. L'année 2019 a été marquée par une activité assez intense du volcan, ce qui s'est traduit par un nombre important de données collectées par l'OVPF.

### **4.3. Programme de Gestion du Risque Inondation (PGRI)**

Le PGRI (2016-2021) est un document de planification de la gestion des inondations sur l'ensemble du territoire. Il a été approuvé par le Préfet en 2015 et les objectifs sont de :

- Poursuivre la compréhension des phénomènes d'inondation,
- Mieux se préparer et mieux gérer la crise lors des inondations,
- Réduire la vulnérabilité actuelle et augmenter la résilience du territoire face aux inondations,
- Concilier les aménagements futurs et les aléas,
- Réunir tous les acteurs de la Gestion du Risque Inondation.

Ainsi, le PGRI définit, pour une période de 6 ans, les grandes orientations qui permettent de réduire les conséquences négatives des risques d'inondation sur l'ensemble du bassin hydrographique de La Réunion, et en particulier sur les Territoires à Risque Important (TRI). Il permet de prioriser des actions, de façon à mieux répartir les financements publics sur les plus efficaces et les plus urgentes. En lien avec la mise en œuvre de la **Directive Inondation**, des actions prioritaires sont identifiées, afin de réduire de façon opérationnelle, la vulnérabilité des populations face au risque d'inondation.

Dans le cadre de la fiche action 8.03 « *Programme de gestion des risques inondation (PGRI) : actions de prévision, de prévention et protection* », du POE FEDER, la Région a poursuivi son soutien à la mise en œuvre des Plans d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) et des projets d'endiguement, prioritaires retenus, en apportant la contrepartie publique nationale.

En 2019, plusieurs projets ont été initiés dans le cadre de la gestion du risque inondation :

- réalisation de repère de crues pour la CIVIS,
- travaux de protection contre les crues à l'Étang Salé les Hauts,
- étude sur le traitement des crues de la rivière des Remparts (Commune de St Joseph),
- travaux de sécurisation des berges de la rivière St Jean (CIREST),
- travaux de sécurisation de l'îlet Danclas (Commune de St Benoît)
- travaux d'adaptation des épis 4, 5 et 6 des ouvrages de la Rivière des Galets.

Ces projets ont bénéficié d'une subvention à hauteur de **6 622 860 €** dont **5 795 002 €** accordés par l'Union Européenne et **827 858 €** au titre de la Contre Partie Nationale financée par la Région.

D'autres projets ont été poursuivis en 2019 : la réalisation d'un dispositif d'alerte de crue sur riet Danclas (Commune de St Benoît) et l'adaptation des ouvrages de la Rivière des Galets (TCO).

Secteur Naturels	Risques	Budget Primitif 2019		Réalisation 2019	
		AP	CP	AP	CP
Investissement		<b>850 000 €</b>	<b>792 300 €</b>	<b>917 857 €</b>	<b>602 592 €</b>

#### **4.4. Actions dans le domaine de l'eau**

La gestion des ressources en eau à La Réunion se fait suivant une planification au niveau européen, national et local.

##### Outils de planification :

Découlant de la **Directive européenne cadre sur l'eau** (DCE) de 2000, le SDAGE (**Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux**) **2016-2021** est l'outil de planification dédié à la gestion de la ressource en eau au niveau national. Ce document fixe, sur une durée de 6 ans, pour chaque grand bassin hydrographique, les orientations fondamentales pour favoriser une gestion équilibrée de la ressource en eau entre tous les usagers (citoyens, agriculteurs, industriels).

Ses mesures sont déclinées à travers des **Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE)** au niveau des sous-bassins (Est, Ouest et Sud de l'île). Un SAGE comporte un plan d'aménagement et de gestion durable (opposable aux décisions administratives et plans de portées inférieures) accompagné d'un règlement (opposable au tiers). Il est rédigé et suivi par une structure porteuse désignée par la Commission Locale de l'Eau. Le Comité de Bassin de La Réunion est désormais **Comité de l'Eau et de la Biodiversité** (cf chapitre 5).

En 2019, l'action de la Région dans le domaine de l'eau et de la mise en œuvre du SDAGE s'est faite dans la continuité des années précédentes. 2019 a été marquée par le lancement des ateliers thématiques de concertation pour l'élaboration du nouveau SDAGE 2021 – 2027.

##### Amélioration de la qualité de l'eau

Maîtriser la qualité de l'eau du robinet est un objectif prioritaire pour améliorer l'état de santé de la population.

En 2019, au titre de la fiche action 5.06 « *création et extension d'usines de potabilisation* » du POE FEDER 2014-2020, la Région a soutenu les projets de création **d'usines de potabilisation** sur les communes de Petite Ile et de l'Étang Salé.

Le montant total de subvention s'élève à **8 300 735 €** dont **7 144 868 €** de FEDER et **1 155 867 €** de la Région.

Enfin, au titre de la mesure 4.3.5 du FEADER 2014-2020 intitulée « *Amélioration des conditions d'alimentation en eau des hauts ruraux* », la Région a apporté son soutien pour réaliser des retenues collinaires, à usage agricole ou mixte diversification agricole et lutte contre les incendies de forêts afin de sécuriser l'alimentation en eau dans les Hauts, et préserver la biodiversité.

C'est dans ce cadre qu'elle finance la Contre Partie Nationale au projet de retenue collinaire de Piton Rouge, porté par la Commune du Tampon. En 2017, la convention d'attribution de la subvention a été signée : elle s'élève à **10 413 650,00 €** dont **7 810 237,50 €** pour le FEADER et **1 375 000,00 €** pour la CPN régionale. En 2019, la Région a procédé au paiement d'une CPN de 607 655,30 € pour une subvention de 3 451 587,06 € attribuée au titre du FEADER.

Secteur Eau	Budget Primitif 2019		Réalisation 2019	
	AP	CP	AP	CP
Investissement	<b>1 500 000 €</b>	<b>2 700 000 €</b>	<b>1 155 867 €</b>	<b>1 382 615 €</b>

## **5. recherche DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT ET DE L'ÉNERGIE**

### **5.1. Recherche agronomique**

En 2019, la Région a poursuivi son soutien aux activités de recherche agronomique du CIRAD, conformément à l'accord cadre quadripartite État-Région-Département-CIRAD 2015-2020 et en contrepartie des fonds du POE FEDER Convergence, du POE INTERREG V OI et du PDRR FEADER 2014-2020.

Les programmes de recherche et expérimentation ainsi co-financés par la Région s'inscrivent dans les orientations de la « Stratégie Europe 2020 » de l'UE, de la « Stratégie de Spécialisation Intelligente » de La Réunion (S3) et des priorités du « Plan Réunionnais de Développement Durable de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire » (PRAAD 2014-2020). Ils sont organisés en « Dispositifs de Programmation en Partenariat » (DPP) et concernent :

- la santé animale et humaine ;
- la biodiversité et la santé végétale,
- la co-conception de systèmes agro-alimentaires de qualité ;
- les services et impacts des activités agricoles en milieu tropical.

Cette structuration qui implique davantage toutes les parties prenantes locales (chercheurs, professionnels du monde agricole et agroalimentaire, lycées agricoles...) et les acteurs de la zone océan Indien au sein de la « Plate-forme Régionale Agronomique pour le Développement » (PrÉRAD), est propice au développement renforcé des activités de recherche en bioéconomie tropicale et la valorisation de leurs résultats en actions de développement, de formation et de coopération.

La mesure de l'impact de la recherche agronomique pour le territoire a été appréciée selon les bilans de l'année 2019 de ces programmes établis en particulier au sein des Comités Scientifiques et Techniques (CST), en termes de transfert, d'innovation technologique, d'expérimentation, de formation, et également en lien avec les relais tels que les Réseaux d'Innovation et de Transfert Agricole : RITA « Santé animale et élevage », RITA « Canne », RITA « Fruits & légumes et horticole », ainsi que le pôle de compétitivité Qualitropic.

En outre, les travaux d'extension du Pôle de Protection des Plantes (3P) ont débuté en décembre 2019 (sondage des terrains), après une phase d'études ; le financement cette opération prévue à l'accord-cadre quadripartite ayant été engagé en décembre 2018. Le 3P est une infrastructure à vocation régionale qui fédère les acteurs clés de la biodiversité et de la santé végétale.

Ces travaux de réhabilitation et d'extension visent un meilleur regroupement des équipes de recherche, l'accueil de nouveaux chercheurs, l'augmentation des capacités de formation ainsi que le développement de nouveaux outils et de nouvelles compétences (notamment en écologie chimique).

Secteur Recherche agronomique (CIRAD)	Budget Primitif 2019		Réalisation 2019	
	AP	CP	AP	CP
Investissement	4 280 843 €	2 997 974 €	3 014 690 €	2 172 833 €

## **5.2. Participation à l'ERANet « BiodivErsA3 et à la nouvelle action « BiodivClim » : (réseau transnational de recherche en biodiversité)**

La Région Réunion participe avec plusieurs RUP et PTOM du réseau NetBiome au projet « BiodivERSA3 » financé sous H2020 de 2015 à 2020 et comptant 39 entités nationales et régionales de 24 pays. Coordonné par la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité (FRB), BiodivErsA3 vise à promouvoir la recherche dans le domaine de la biodiversité, des services écosystémiques et des solutions fondées sur la nature, par sa mise en réseau dans l'Espace Européen de la Recherche (projet « ERANet »). Il s'agit avec les autres partenaires ultra-marins (Guadeloupe, Martinique, Nouvelle-Calédonie, Canaries, Açores) de renforcer la visibilité et la participation des RUP et PTOM au programme européen de la recherche, d'intégrer notamment leurs préoccupations en biodiversité dans les appels à projets de BiodivErsA.

L'action phare de 2019, concerne la participation de la Région Réunion à une nouvelle action ERANet intitulée « **BiodivClim** » soumise à la CE par BiodivErsA dans le cadre de la mise en oeuvre de son agenda de recherche et d'innovation et acceptée pour financement pour 5 ans de 2019 à 2024. BiodivClim est un réseau de 35 partenaires de 25 pays. Il a pour objectif de « promouvoir et développer la programmation conjointe pour renforcer la recherche transnationale au croisement entre la biodiversité et le changement climatique ». BiodivClim dédie une majeure partie de son programmes d'activités à la mise en oeuvre d'un appel à projets de recherche sur cette thématique.

**L'appel « Biodiversité et changement climatique »** porte sur 4 thèmes (non exclusifs) :

- les conséquences du changement climatique sur la biodiversité et sur les contributions de la nature aux sociétés ;
- les mécanismes de rétroaction climat-biodiversité ;
- le potentiel des solutions fondées sur la nature comme outils de mitigation et d'adaptation au changement climatique ;
- les synergies et compromis entre les politiques publiques sur la biodiversité, le climat et les autres secteurs pertinents et le rôle des agents du changement.

La participation financière des Régions ultramarines (Réunion, Guadeloupe, Açores, Canaries) à cet appel à projets contribue à apporter un effet levier à des fonds nationaux (ANR,..) et européens pour développer des projets de recherche ambitieux dont les résultats seront à **valoriser localement** en termes d'anticipation et de gestion des impacts du changement climatique sur la biodiversité, notamment sur la diversité biologique qui constitue une ressource privilégiée pour l'économie et l'emploi. Les moyens d'anticipation et d'atténuation des effets induits par le climat sur le développement économique et les conditions de vie des Réunionnais sont *in fine* escomptés.

Le budget total indicatif de l'appel s'élève à plus de 26 M€ (part de financement européen incluse).

Les premières actions menées en 2019 dans le cadre de BiodivClim sont les suivantes :

- la signature de l'accord de consortium (« Grant agreement ») de « l'ERANet Cofund » et de son appel à projets « Biodiversité et changement climatique » (Memorandum of Understanding ou MoU) ;
- la présentation de la pré-annonce de l'appel à projets à l'atelier organisé par Nexa et l'IUCN dans le cadre de la conférence « Island Biology » le 11 juillet 2019 à l'Université de La Réunion ;
- le lancement de l'appel à projets le 02 septembre 2019 ;
- la vérification par le Comité de pilotage de l'appel (composé de ses 34 co-financeurs de 26 pays), de l'éligibilité administrative et financière des **234 pré-propositions** reçues au 05 novembre 2019, parmi lesquelles 3 pré-propositions avec des chercheurs de La Réunion.

En 2019, un montant de **200 000 €** a été engagé en faveur de cet appel à projets :

Secteur Recherche (Appel à projets de BiodivClim)	Budget Primitif 2019		Réalisation 2019	
	AP	CP	AP	CP
Investissement	200 000 €	0 €	200 000 €	0 €

En conclusion, le **budget total** mobilisé pour la Recherche en 2019 est le suivant :

Secteur Recherche	Budget Primitif 2019		Réalisation 2019	
	AP	CP	AP	CP
Investissement	4 480 843 €	2 997 974 €	3 214 690 €	2 172 833 €

## **6. DÉVELOPPEMENT DURABLE**

Obligation résultant de la loi Grenelle 2 de juillet 2010, le rapport sur la situation en matière de développement durable doit analyser tous les ans les politiques (programmes, actions, dispositifs) menées par la Collectivité sur le territoire et en interne durant l'année n-1.

Cette évaluation s'effectue au regard des 5 finalités du développement durable et a pour objectif une amélioration continue pour la conduite de politiques durables de développement. Pour rappel, les 5 finalités du développement durable visent :

- à lutter contre le changement climatique et protéger l'atmosphère
- à préserver la biodiversité et protéger les milieux et les ressources
- à permettre l'épanouissement de tous les êtres humains
- à assurer la cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations,
- à fonder les dynamiques de développement sur des modes de production et de consommation responsables.

En juin 2019, sera présenté le rapport « Développement Durable » de la Région Réunion pour 2018.

## II – PLUS DE TRANSPARENCE SUR L'UTILISATION DES FONDS PUBLICS POUR DES ACTIONS DE PLUS GRANDE PROXIMITE

L'autre axe en 2019 consistait à faire preuve de plus de transparence dans la décision et dans l'utilisation des fonds publics régionaux. Pour ce faire la Région dispose de différents outils à différentes échelles :

- le Schéma d'Aménagement Régional (SAR), qui donne la vision de la planification de l'aménagement de notre territoire sur 20 ans ;
- l'observation du territoire, avec les outils d'information géographique, qui permet notamment d'évaluer les politiques publiques d'aménagement ;
- les actions en faveur de la biodiversité.

### **1. L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE UN OUTIL POUR CONSTRUIRE UNE RÉUNION PLUS ÉQUILIBRÉE, PLUS JUSTE ET PLUS SOLIDAIRE**

#### **1.1. Le Schéma d'Aménagement Régional**

Les régions d'Outre-Mer, compétentes en matière de planification et d'aménagement du territoire adoptent le Schéma d'Aménagement Régional (SAR) qui fixe les orientations fondamentales en matière d'aménagement du territoire et de protection de l'environnement. Celui-ci comprend un chapitre particulier valant Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM), spécifiant l'application de la loi littoral en milieu insulaire. Le Schéma d'Aménagement Régional de La Réunion a été approuvé par décret en Conseil d'État du 22 novembre 2011.

Sur ce chapitre, les actions engagées par la Région en 2019 portent sur :

- la déclinaison du SAR à l'échelle intercommunale et communale,
- l'achèvement de procédure de modification du SAR,
- l'évaluation de la mise œuvre du SAR dans la perspective d'engager son évolution.

#### **1.1.1. La déclinaison du SAR à l'échelle intercommunale et communale**

##### **● L'accompagnement des collectivités dans la déclinaison du SAR**

Les documents d'urbanisme (SCOT, POS/PLU) doivent être mis en compatibilité avec le SAR. Les collectivités disposaient d'un délai de 3 ans après l'approbation du SAR pour procéder à cette mise en compatibilité.

En 2019, la Région Réunion a poursuivi l'accompagnement des collectivités dans la déclinaison du SAR dans les documents d'urbanisme. L'action de la collectivité a porté sur 6 communes et 1 EPCI :

Collectivités	Objet
Saint-Pierre	Avis Région sur la compatibilité du PLU de Saint-Pierre avec le SAR Avis de la collectivité sur le projet de ZAD de Pierrefonds
Bras-Panon	Avis Région sur la compatibilité du PLU de Bras-Panon avec le SAR
Saint-Benoît	Avis Région sur la compatibilité du PLU de Saint-Benoit avec le SAR
Sainte-Suzanne	Avis Région sur la révision allégée n°1/modification n°1 PLU ayant pour objet la création de zonages et d'ouverture à l'urbanisation
Tampon	Avis Région sur la modification simplifiée n°1 PLU ayant pour objet la rectification d'erreur matérielle

Saint-Paul	Avis Région sur la modification simplifiée ayant pour objet la suppression/réduction d'emplacements réservés
SEMP SCOT Grand-Sud	Avis Région sur la compatibilité du SCOT Grand-Sud avec le SAR

Ainsi à ce jour : 2 SCOT (TCO, CINOR) et 15 PLU ont été mis en compatibilité

● **La Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF)**

La Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) a été instituée par la loi de modernisation de l'agriculture du 27 juillet 2010 et par l'ordonnance n°2011-864 du 22 juillet 2011 relative à la protection et à la mise en valeur des terres agricoles dans les départements d'outre-mer.

En 2019, elle s'est réunie 13 fois pour examiner divers dossiers qui lui ont été soumis et a examiné 1 255 autorisations d'urbanisme en zones A et N dont 411 avis favorable :

- Zone A : 948 autorisations d'urbanisme dont 300 avis favorable
- Zone N : 307 autorisations d'urbanisme dont 111 avis favorable

● **Le suivi des indicateurs environnementaux**

Inscrit dans le SAR, le suivi annuel des enjeux environnementaux, déclinés en 23 indicateurs d'impact environnemental, a été mis en place avec l'appui de l'AGORAH afin d'évaluer l'efficacité des prescriptions. L'AGORAH a été désignée pour réaliser et animer le suivi de ces indicateurs. La présentation à la commission de suivi devait s'articuler avec le projet de modification du SAR. Ce dernier ayant été finalisé en décembre 2019, la commission n'a pu se tenir en 2019 et a été reportée pour début 2020.

**1.1.2. L'achèvement de la procédure de modification du SAR**

Une procédure de modification du SAR a été engagée par la Région en 2014, afin d'adapter le document de planification aux orientations et aux projets de la mandature, en vue :

- de permettre la réalisation d'un TCSP de type transport par câble entre le Pôle Principal Saint-Denis et sa ville-relais La Montagne,
- d'ouvrir la possibilité de réaliser des bassins de baignade dans les Zones d'Aménagement liées à la Mer (ZALM) identifiées aux cartes du SAR en vigueur valant Schéma de Mise en Valeur de la Mer (SMVM),
- de permettre l'extension de la Station d'Épuration des Eaux Usées de Saint-Pierre/Tampon,
- d'inscrire deux espaces carrières de roches massives à la carte « Espace carrière du SAR »,
- de garantir le développement futur de l'aéroport de Pierrefonds.

L'année 2019 a été consacrée à la mise en place de l'enquête publique qui s'est déroulée du 30 septembre au 06 novembre 2019. Suite à cette enquête, le projet de modification du SAR a été finalisé en prenant en compte les diverses observations émises tant par la commission d'enquête que par le public. Le projet de modification du SAR a été finalisé en décembre 2019, puis a été adopté par l'Assemblée Plénière de la Région le 30 janvier 2020 et transmis aux services de l'État pour approbation.



### 1.1.3. L'évolution du SAR

Par délibération en date du 13 décembre 2016, la collectivité régionale a décidé de procéder à une analyse du SAR conformément au Code Général des Collectivités Territoriales dans son article L. 4433-7: « *Au plus tard à l'expiration d'un délai de dix ans à compter de la date d'approbation, le conseil régional procède à une analyse du schéma notamment du point de vue de l'environnement et délibère sur son maintien en vigueur ou sur une mise en révision complète ou partielle* ».

C'est dans ce cadre précis que s'inscrit cette mission d'analyse et d'évaluation du SAR à mi-parcours confiée au bureau d'études CITADIA. Il s'agissait d'évaluer dans quelle mesure les objectifs et les orientations du SAR en vigueur ont été atteints, ainsi que l'impact de la mise en œuvre du schéma sur les enjeux environnementaux.

Toutefois, en 2019, suite à des rendus jugés non satisfaisants par le comité technique composé de la Région, du Département et de l'État, la collectivité a résilié le marché et confié la suite de cette mission à l'agence d'urbanisme AGORAH.

Par ailleurs, en 2019, et conformément à la loi ELAN (Evolution du Logement de l'Aménagement et du Numérique), qui prévoit de simplifier et améliorer les procédures d'urbanisme dont les Schémas d'Aménagement Régional (SAR), une consultation élargie a été lancée par la DHUP (Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages) en vue de la publication d'une ordonnance qui est intervenue le 13 novembre 2019 (ordonnance N°2019-1170), et qui devra être suivi d'un projet de loi de ratification trois mois après.

La Région a apporté sa contribution à cette consultation en formalisant ses attentes dans l'évolution du SAR de La Réunion, mais elle n'a pas obtenues les suites souhaitées.

#### **Pour la révision et évolution du SAR:**

**Chapitre 905 - nature 2031**  
**CP : 1 132,44 €**

**Chapitre 935 - nature 6064/611/617/6231/6234/6236**  
**AE : 38 500,00 €**  
**CP : 31 466,01 €**

### **1.2. L'observation du territoire et l'information géographique : des outils au service de l'évaluation des politiques publiques d'aménagement du territoire**

La Loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République du 07/08/2015 (dite loi NOTRe) reconnaît l'échelon régional comme étant le plus pertinent par l'ensemble des acteurs institutionnels pour assurer une mutualisation et une redistribution efficace de l'information géographique, en développant des plates-formes de services numériques de données géographiques régionales, selon le modèle open data. Les Régions doivent ainsi élaborer ces plates-formes en association avec les communes et leurs groupements, les départements, ainsi que d'autres acteurs publics et privés du domaine, dans un esprit de mutualisation et d'ouverture des données.

**La station SEAS OI** : Depuis sa création, la station de Surveillance de l'Environnement Assistée par Satellite dans l'Océan Indien a permis la valorisation d'images satellites à travers des actions de coopération régionale avec les pays de la zone Océan Indien.

Ces actions se sont poursuivies en 2019 à travers la mobilisation de l'expertise et du savoir-faire réunionnais en s'appuyant sur les financements INTERREG V et/ou d'autres fonds complémentaires. L'objectif est de faciliter l'insertion régionale de La Réunion que ce soit dans un cadre bilatéral et/ou multilatéral au titre de la Commission de l'Océan Indien notamment.

Un comité de suivi opérationnel a été organisé en 2019.

**L'information géographique :** La Région dispose d'un service d'information géographique qui, d'une part, répond aux demandes d'analyse cartographiques des services de la collectivité mais également en externe, et qui d'autre part, contribue avec l'État et le Département à l'acquisition mutualisée et à la mise à jour en continu des référentiels géographiques sur l'ensemble du territoire réunionnais. Outre ces missions, le Service Géographique assure l'administration du Système d'Information Géographique de la collectivité (échange de données géographiques, veille technique, architecture des bases de données (serveurs miroirs, applicatifs métiers dans les services, ...).

Dans ce cadre, les plate-formes suivantes ont été mises en place :

- **La plate-forme PIMANT :** En 2016, la Région s'est dotée d'un système d'acquisition aérienne de données optiques, complémentaire à SEAS OI (Station de Surveillance de l'Environnement assistée par Satellite par l'océan Indien), pour fournir des orthophotoplans à très haute résolution, la plate-forme PIMANT (plate-forme d'Imagerie Aéroportée Numérique des Territoires).

En 2019, le Pôle a réalisé des acquisitions aériennes sur environ 400 km<sup>2</sup> à très haute résolutions spatiale (10 cm) dans le cadre d'activité opérationnelle (travaux routiers, transport, suivi mouvement de terrain, gestion urbaine et aménagement du territoire, suivi du blanchiment des coraux, développement des hauts, suivi des feux de forêts, aménagement sentier littoraux dans l'est, suivi environnemental de la Grande Chaloupe,....).

- **La plate-forme PEIGEO :** La plate-forme d'Échange de l'Information GEOgraphique à La Réunion (PEIGEO) qui s'inscrit dans une démarche partenariale a pour missions de partager de l'information géographique, de mutualiser des outils communs nécessaires à ce partage au travers la création d'un portail de service géographique sur internet, de coordonner des actions structurantes qui émergent. Cette plate-forme est aujourd'hui coordonnée par l'AGORAH, qui assure son administration.

En 2019, la Région a participé au comité de suivi de la plateforme organisé par l'AGORAH.

- **La plate-forme ARCGIS :** Le Pôle d'Information Géographique réalise ses missions de Système d'Information Géographique (SIG) en s'appuyant sur la suite logicielle Arcgis de la société Esri France.

En 2019, une refonte de ce système a été nécessaire pour s'adapter aux nouvelles technologies et répondre au mieux aux différentes attentes des services de la collectivité.

En 2019, 78 entités se sont connectées au portail géographique Région représentant 3 542 utilisations des applications avec environ 15 applications cartographiques différentes à la disposition des services (emploi vert, urbanisme, aménagement, cadastre, route- transport, environnement, culture, ...).

En plus de ces applications, 128 commandes directes ont été passées correspondant à la création de 255 cartes par la cellule cartographie.

Ainsi en 2019, 25 services de la Région et 3 institutions extérieures se sont appuyés sur ces outils.

- **La plate-forme 3D Landsim** : Au travers les 7 piliers, la collectivité a affirmé sa volonté de libérer les énergies, nos entreprises, la terre réunionnaise et d'ouvrir La Réunion sur l'Océan Indien et le monde. Cette politique doit s'appuyer sur des outils de prospective et de simulation numérique de l'évolution à moyen et long terme de nos territoires. La visualisation en maquette numérique 3D interactive des différents scénarii d'évolution permet de simuler et de partager les orientations stratégiques en termes d'aménagement du territoire de manière synthétique et compréhensible par tous. A partir des outils Landsim acquis par la collectivité, le Pole Information Géographique a ainsi initié en 2019 des projets de simulation paysagère virtuelle en 3D: éco technoport de Bois Rouge, nouveau tracé routier de la RN5 Cilaos, falaise route du littoral,....

A partir de ces différents outils, des projets avec un cofinancement national, européen et de l'Agence Française de Développement (FICOL) ont démarré ou se sont poursuivis sur 2019 :

- **Acquisition, traitement et diffusion en open data de données géographiques à Très Très Haute Résolution Spatiale (TTHRS)** pour l'innovation 2017-2020 dans le cadre du programme plate-forme d'IMagerie Aéroportée Numérique des Territoires (« PIMANT »). Un comité de suivi a également été organisé le 28 novembre 2019 avec plus de 38 participants et 26 organismes différents représentés ;
- **Développement des systèmes d'informations géographiques** et d'un réseau régional de partenariat dans le domaine de l'information géographique dans l'océan indien 2020-2021(programme « SIG OI »). L'année 2019 a été consacrée au montage financier de cette opération d'un montant de 545 K€ financée par l'AFD, le MAEDI, l'UR (INTERREG) à 100 % sur la partie HT. La Région assure le pilotage et le préfinancement de ce projet ;
- **Aménagement intégré et durable du littoral côtier de la Commune Urbaine de Morondava** face au défi du changement climatique 2017-2020 (projet labellisé initiative Climat lors de la COP23 à Marrakech). L'année 2019 a été marquée par la mise en œuvre d'une Maîtrise d'Ouvrage Déléguée (AGETIPA) et l'inscription du projet dans le cadre du programme de résilience cotière porté par la COI à l'échelon régional et cofinancé par l'AFD et le FFEM. Un comité de pilotage et un comité de suivi ont été organisés en 2019 ;
- **Océan Metiss**, ce programme vise à développer la planification spatiale marine en s'appuyant sur le Pôle d'Information Géographique et les différents outils développés dans le cadre de SEAS-OI (PIMANT, CACAOS,...). En 2019, l'ensemble des équipements informatiques de stockage de traitement et de diffusion ont été acquis et installés renforçant ainsi la position de SEAS-OI comme un centre de ressource régional en géomatique. Par ailleurs, les logiciels de catalogage, de partage et de diffusion des données du programme Ocean Metiss ont été installés sur ces serveurs afin d'héberger l'ensemble du système de planification spatiale maritime (MSP) dans la perspective notamment de la mise en œuvre du SMVM. Le PIG a participé à deux comités de suivi en 2019.

- **Mode d'occupation du sol**, Un Mode d'Occupation des Soils (MOS), basé de données de type SIG (système d'information géographique) permet une description de l'occupation du sol selon sa nature et son usage à l'appui d'une nomenclature adaptée aux spécifications du territoire réunionnais, et à partir de laquelle des indicateurs peuvent être calculés automatiquement pour apprécier la situation de l'occupation du sol et les dynamiques territoriales. Le premier comité de pilotage avec la DEAL et le Département de ce programme s'est réuni le 23 juillet 2019 et le comité de suivi le 10 octobre 2019. La Région Réunion assure la Maîtrise d'Ouvrage du marché de photo-interprétation pour la réalisation de ce MOS et mobilise dans ce cadre un cofinancement FEDER.

**Pour la poursuite du développement des outils au service de l'aménagement du territoire :**

**Chapitre 905 – nature 204181/ 204 182/204111/ 20421/ 2031/ 2051/  
21838/21848/ 2188/ 2051**

**AP : 532 943,42 €**

**CP : 100 195,42 €**

**Chapitre 935 - nature 6156/ 6168/ 617/ 6184/6241/ 6251/ 61358/ 657381**

**AE : 3 000,00 €**

**CP : 83 019,29 €**

## **2. ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ, UNE COMPOSANTE DE LA VIE HUMAINE, INDISPENSABLE AU CADRE DE VIE DE LA POPULATION**

La loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d’Affirmation des Métropoles (MAPTAM) du 27 janvier 2014 et la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRE) du 07 août 2015 ont conféré aux régions le rôle de chef de filât en matière de préservation de la biodiversité avec comme objectifs la définition et la mise en œuvre d’une stratégie régionale de la biodiversité.

Elle a été complétée par la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, publiée en août 2016, qui vise à :

- (1) protéger, restaurer et valoriser la biodiversité et notamment à éviter, réduire, compenser les impacts négatifs de certaines activités humaines sur l’environnement ;
- (2) créer une Agence Française pour la Biodiversité (AFB) avec des antennes ultramarines ;
- (3) procéder à la ratification par la France du Protocole de Nagoya ;
- (4) créer des zones prioritaires pour la biodiversité.

La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, votée le 20 juillet 2016, conforte également la politique des agences de l'eau en faveur de la restauration des milieux naturels humides comme un levier à la préservation et à la valorisation des richesses naturelles. Cette loi offre une opportunité d'élargissement de leurs interventions dans un cadre partenarial à dessiner tant sur le plan du financement, que de la gouvernance. Dans les DOM, la gouvernance s'exercera au sein des **comités de l'eau et de la biodiversité**.

## **2.1. L'Agence Régionale pour la Biodiversité (ARB)**

La loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages (20 juillet 2016), confère aux Régions la possibilité de mettre en place des **Agences Régionales de la Biodiversité (ARB)**, conjointement avec l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB) officiellement créée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017 et placée sous la tutelle du Ministère de l'environnement, de l'énergie et de la mer.

Dans ce cadre, une déclaration d'intention a été signée en juin 2018 entre la Région et l'Agence Française pour la Biodiversité (AFB). Conformément à la décision de la Commission permanente du 10 juillet 2018, qui a approuvé la création d'une ARB, une convention de partenariat a été signée en mars 2019 entre la Région Réunion, l'AFB, la DEAL, le Département de La Réunion, le Parc national et la Réserve marine pour initier la mission de préfiguration d'une ARB Réunion. Une consultation a également été lancée pour le recrutement d'une assistance à maîtrise d'ouvrage dont la sélection est en cours.

## **2.2. Biodiversité terrestre et écosystèmes naturels**

La Région assure le suivi administratif et financier du programme européen LIFE+ Forêt Sèche 2014-2020, porté par le Parc National de La Réunion, co-financé par la Région en 2015 à hauteur de **300 000 €**, dont l'objectif est de conserver la forêt semi-xérophile, et de rétablir les connectivités entre parcelles restaurées et les reliques sur les communes ciblées (St-Denis et la Possession). Ainsi, la Région a procédé en 2019 au paiement du deuxième acompte de la convention, pour un montant de **90 000 €**.

La Région a également engagé un partenariat avec la SEOR pour la mise en œuvre du projet LIFE+ Biodiv'OM en partenariat avec la LPO et le Parc National. Le co-financement de la Région intervient à hauteur de **200 000 €** pour un projet d'un montant global de **1 649 069 €** pour les actions menées à La Réunion. En 2019, la Région a procédé au paiement d'une avance de **50 000 €**.

Suite à l'aide exceptionnelle en section de fonctionnement de **75 000 €** accordée au Conservatoire Botanique National de Mascarin attribuée en 2018 et payée en 2019, la Région s'est fortement impliquée pour accompagner l'association à définir sa stratégie opérationnelle de retour au bon état financier de la structure. Cet accompagnement s'est traduit notamment par le recrutement du Directeur de l'association en août 2019. La Région a poursuivi également le soutien financier au CBNM, en application de la convention cadre 2014-2020 en finançant la CPN du projet Via DAUPI financé par l'Union Européenne au titre de la fiche action 5.08 « *Protection et valorisation de la biodiversité (des organismes aux gènes), observation, restauration des milieux* ». La subvention accordée à l'association s'élève à **328 251 €** dont **229 776 €** d'aides accordées par l'Union Européenne et **98 475 €** de Contre Partie Nationale Région.

La Région a également poursuivi le suivi des autres projets déjà engagés, au titre de la fiche action 5.08 du POE FEDER 2014-2020 (cf détails fiches bilan).

### Le Parc National de La Réunion

La Région Réunion accompagne cet établissement public depuis sa création en 2007 en participant à ses réunions du Bureau et du Conseil d'Administration. En 2017, elle a rendu public les résultats de l'étude lancée en 2016 consistant en un état des lieux et un diagnostic de l'outil en vue d'en proposer des améliorations, et d'analyser les possibilités d'évolution de son statut juridique, le but étant d'aller vers un aménagement équilibré et raisonné du territoire.

En 2019, des réunions de concertations entre les services du Parc et les directions se sont tenues pour élaborer une convention de partenariat.

Secteur terrestre	Milieux	Budget Primitif 2019		Réalisation 2019	
		AP/AE	CP	AP/AE	CP
Investissement		385 000 €	100 000 €	298 475 €	240 172€
Fonctionnement		150 000 €	154 511 €	297 000 €	20 279 €

### **2.3. Biodiversité marine et écosystèmes marins**

En 2019, la Collectivité régionale a renouvelé sa contribution au financement du **fonctionnement du GIP RNMR** à hauteur de **230 000 €**.

La Région apporte également son soutien à des associations qui œuvrent pour la **préservation de la biodiversité marine** à La Réunion, et également à l'échelle de la zone Océan Indien, en lien avec la **dimension régionale** liée à la faune marine et aux habitats marins.

Le Comité baleine s'est réuni deux fois en 2019. Mis en place pour piloter le projet d'inscription du Chemin des Baleines au Patrimoine Mondial, ce comité avait été mobilisé pour l'organisation du congrès des baleines en juillet 2017 à Stella Matutina. Il ne s'était pas réuni depuis malgré une forte demande des acteurs de la conservation et de la valorisation des baleines à bosses. La composition du comité baleine a également été ajusté, notamment pour mieux associer les acteurs économiques (représentés par l'association PROWHALE).

### **2.4. Gestion du risque requin**

#### **2.4.1. Un cadre réglementaire sur mesure**

Le **plan renforcé et durable du risque requin à La Réunion** de juillet 2013 pose les fondements d'une gestion coordonnée en vue d'une « politique active de prévention du risque requins ». Il couvre la période 2015-2020 et repose sur cinq axes dont les actions se sont poursuivies **en 2019** :

- La prévention opérationnelle par des recours à des technologies innovantes et l'étude des évolutions à apporter à la réglementation relative à la baignade et aux activités nautiques ;
- L'évaluation du dispositif vigie-requin et la professionnalisation des agents assurant cette mission ;
- L'amélioration de la connaissance par la production d'études complémentaires sur la quantification des requins et sur l'évolution des pratiques des usagers de la mer ;
- La gestion raisonnée des stocks en lien avec la Réserve Naturelle Nationale Marine ;
- Le Centre de Ressources et d'Appui (CRA) pour la réduction du risque requin, « observatoire » destiné à coordonner les actions de sécurisation et de prévention opérationnelles.

## 2.4.2. Une gouvernance coordonnée et partagée

Le centre de ressources et d'appui (CRA), cinquième axe du plan susvisé, a été installé en 2016 sous la forme d'une association loi 1901 avec la dénomination « Association Centre de Ressources et d'Appui sur le Risque requin (ACRAR) ». Il mobilise l'ensemble des compétences locales pour animer et mettre en œuvre le plan d'actions pluriannuel gouvernemental dont les missions premières sont accompagnées d'actions d'information, de communication, d'éducation et de coopération internationale.

La Région a approuvé son adhésion à cette association et participe à deux niveaux à son fonctionnement : participation à ses instances consultatives et décisionnelles, ainsi que cofinancement (fonctionnement et programme d'actions) sur la base d'un contrat d'objectifs et de moyens pluriannuel, tel qu'inscrit au contrat de Plan État-Région 2015-2020, à parité avec l'État à hauteur de 1,8 M€ sur la période considérée. En application de ce contrat, la Région a soutenu en 2019 le fonctionnement du CRA à hauteur de **300 000 €** et participe au programme réunionnais de pêche de prévention à hauteur de **210 000 €**.

En 2019, le CRA a poursuivi ses recherches sur l'efficacité des dispositifs de protection collective et individuelle avec notamment des tests organisés en Nouvelle-Calédonie.

Concernant l'organisation de l'établissement, le Centre a également connu plusieurs départs de personnel, dont celui du Directeur. Il a officialisé l'évolution de ses statuts en changeant de nom et en devenant « Centre Sécurité Requin » le 31 décembre 2019. La Région a ainsi participé à la rédaction de la convention constitutive du futur Groupement d'Intérêt Public et sollicité l'intégration du dispositif VRR au groupement.

## 2.4.3. Des mesures opérationnelles de sécurisation et de prévention

En 2019, au regard des enjeux économique, touristique et sportif, la Région a contribué à financer des actions en cohérence avec sa volonté affichée d'accompagner les associations et les communes dans la sécurisation des sites de baignade et d'activités nautiques.

Ainsi, elle a renouvelé son soutien financier aux dispositifs déjà mis en place, en y apportant si nécessaire des adaptations afin de maintenir leur efficacité et, dans la mesure du possible, en recherchant des solutions pour optimiser les coûts. Cela concerne le dispositif de « Vigies Requins Renforcées » (VRR, porté par la LRS) et le Programme Réunionnais de Pêche et de Prévention (PRPP, porté pour la deuxième année par le Centre Sécurité Requin).

La Région a également poursuivi son soutien à l'association OPR pour la mise en œuvre de ses actions de sensibilisation à La Réunion, en métropole et à l'étranger.

Dans ce cadre, ce sont **608 602 €** qui ont été mobilisés en faveur de la LRS et **3 600 €** en faveur d'OPR.

Secteur aquatique	Milieux	Budget Primitif 2019		Réalisation 2019	
		AP/AE	CP	AP/AE	CP
Investissement		785 000 €	552 643 €	<b>0 €</b>	5 615 €
Fonctionnement		<b>1 727 000 €</b>	<b>1 593 889 €</b>	1 352 202 €	1 332 694 €

## 2.5. Sensibilisation dans le domaine de l'environnement

En 2019, elle a poursuivi son adhésion à des associations qui œuvrent pour l'environnement : Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), Rivages de France, Réserves Naturelles de France (RNF) et l'Association Nationale des Élus du Littoral (ANEL).

La Région a également poursuivi son partenariat établi en 2012 avec la fondation WWF-France dans le domaine du développement durable. Cette collaboration est axée sur la sensibilisation aux enjeux environnementaux, avec notamment la mise en œuvre annuelle d'un Pandathlon, la préservation de la biodiversité en lien avec le changement climatique, dans un cadre territorial et de coopération régionale. La huitième édition du Pandathlon s'est déroulé à l'Entre-Deux et a mobilisé **1 800 personnes**, soit une augmentation de plus de 5 % de la participation par rapport à 2018. Les **fonds** récoltés seront reversés à l'association Terra Océana au profit de la lutte contre les pollutions plastiques.

Secteur Sensibilisation	Budget Primitif 2019		Réalisation 2019	
	AE	CP	AE	CP
Fonctionnement	70 000 €	70 000 €	17 964 €	92 962 €



## SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE DU PILIER 4

### 1) RÉCAPITULATIF SECTEUR AMÉNAGEMENT

		Budget Primitif 2019	Budget 2019 (BP+DM+virt)	Réalisé au 31/12/19	% Budget 2019
<b>INVEST.</b>	AP	2 473 036	2 094 436	1 889 293	90,2%
	CP	2 896 050	2 809 550	1 334 389	47,5%
<b>FONCT.</b>	AE	1 500 900	1 510 900	632 150	41,8%
	CP	1 280 910	1 365 085	605 726	44,4%
<b>TOTAL</b>	AP/AE	3 973 936	3 605 336	2 521 443	69,9%
	CP	4 176 960	4 174 635	<b>1 940 115</b>	46,5%

Le montant total engagé est de **2 521 443 €** (70%) et celui mandaté de **1 940 115 €** (47%).

### 2) RÉCAPITULATIF SECTEUR ÉNERGIE/ENVIRONNEMENT

		Budget Primitif 2019	Budget 2019 (BP+DM+virt)	Réalisé au 31/12/19	% Budget 2019
<b>INVEST.</b>	AP	19 298 593	20 238 593	18 174 336	89,8%
	CP	18 908 980	18 767 767	12 824 873	68,3%
<b>FONCT.</b>	AE	2 700 100	2 450 100	2 355 369	96,1%
	CP	2 600 000	2 350 000	1 950 235	83,0%
<b>TOTAL</b>	AP/AE	21 998 693	22 688 693	20 529 705	90,5%
	CP	21 508 980	21 117 767	<b>14 775 108</b>	70,0%

Le montant total engagé est de **20 529 705 €** (91%) et celui mandaté de **14 775 105 €** (70%).

### 3) SYNTHÈSE BUDGÉTAIRE PILIER 4

		Budget Primitif 2019	Budget 2019 (BP+DM+virt)	Réalisé au 31/12/19	% Budget 2019
<b>INVEST.</b>	AP	21 771 629	22 333 029	20 063 628	89,8%
	CP	21 805 030	21 577 317	14 159 262	65,6%
<b>FONCT.</b>	AE	4 201 000	3 961 000	2 987 519	75,4%
	CP	3 880 910	3 715 085	2 555 961	68,8%
<b>TOTAL</b>	AP/AE	25 972 629	26 294 029	23 051 148	87,7%
	CP	25 685 940	25 292 402	<b>16 715 223</b>	66,1%

Sur le plan budgétaire, pour le pilier 4, le montant total engagé (AP/AE) est de **23 051 148 €** (88%) et celui mandaté (CP) à **16 715 223 €** (66%).

# SYNTHÈSE DES INDICATEURS DU PILIER 4

## INDICATEURS D'IMPACT SUR LE NOMBRE D'EMPLOIS

- Pour le secteur aménagement : **18 emplois** créés ou maintenus dont 15 emplois dans les structures, 2 emplois dans le secteur économique (associations et entreprises) et 1 emploi générés par les travaux.
- Pour le secteur énergie/environnement : **162 emplois** créés ou maintenus dont 91 emplois dans les structures, 56 emplois dans le secteur économique (associations et entreprises) et 15 emplois générés par les travaux et **7 241 bénéficiaires** d'aides régionales qui ont eu un impact sur les dépenses des ménages, en réduisant leurs factures (5 904 diagnostics SLIME, 1195 chauffe-eau installés, 142 installations photovoltaïques).

=> Soit un total de 180 emplois créés ou maintenus

## METTRE EN ŒUVRE UN AMÉNAGEMENT ÉQUILIBRE DU TERRITOIRE RÉUNIONNAIS

INDICATEURS DE RÉALISATION				
	Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2019	Cumulé /tendance
4.1	SAR : Nb de mises en comptabilité des documents d'urbanisme	24	4	15

INDICATEURS DE RÉSULTAT				
	Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2019 (valeur 2016)	Cumulé /tendance
4.2	SAR - Espace urbain : * Espace urbain – zones denses * Espace urbain – zones étalées * Espace urbain – zones dispersées	30 405 ha	5 808 ha 18 018 ha 6 093 ha	Evolution conforme aux tendances du SAR
4.3	SAR : Espace agricole	52 803 ha	52 529 ha	Maintien surface agricole
4.4	SAR - Espace naturel : * Espace naturel – forte valeur * Espace naturel – moindre valeur	168 302 ha 21 568 ha	169 154 ha 22 923 ha	Evolution à la baisse conforme aux tendances du SAR

<b>INDICATEURS DE RÉALISATION</b>				
	Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2019	Cumulé /tendance
4.5	Nb. de services de proximité soutenus dans les Hauts	100	37	96

## **ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE DE LA RÉUNION**

<b>INDICATEURS DE RÉALISATION</b>				
	Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2019	Cumulé /tendance
4.8	Mise en œuvre de la PPE : Nb de bénéficiaires des subventions de la Région pour le développement des EnR et la maîtrise des dépenses énergétique (MDE) (*)	18 400	7 207	24 890
4.11	Nombre de projets soutenus dans l'économie circulaire	25	28	63 projets soutenus depuis 2017
4.14	Biodiversité : nombre de plans de conservation	80 % 30 espèces pour faune et 50 espèces pour flore	Flore : 44 % Faune : 22 %	Pas d'évolution par rapport à 2018

*Note (\*) : Dispositifs SLIME, chèque photovoltaïque et ECOSOLIDAIRE*

<b>INDICATEURS DE RÉSULTAT</b>				
	Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2019	Cumulé /tendance
4.9	Part des énergies renouvelables dans le mix électrique	50 %	36,5 % (donnée 2018)	+4,1 point /2017
4.10	Consommation électrique de la Réunion	2 858	2 724 (donnée 2018)	0,8 %
4.12	Quantité de déchets produits à la Réunion (déchets non dangereux hors déchets organiques)	<i>cf. PRPGD</i>	705 000 tonnes (donnée 2015)	-
4.13	Quantité de déchets ultimes enfouis à la Réunion	413 729 tonnes	450 650 (donnée 2015)	Baisse
4.15	Superficie des habitats en meilleur état de conservation	6 ha	29 ha	35 ha
4.16	Population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau	94 000 hab.	22 721 hab	52 308 hab

## **Bilan d'activité 2019** **PILIER 4 : LIBÉRER LA TERRE RÉUNIONNAISE -** **Éléments de synthèse**

### **Intitulé du programme : Une politique régionale ambitieuse en matière d'aménagement du territoire :**

- Pour le développement de l'emploi et de la préservation du pouvoir d'achat :
  - L'aménagement des Hauts – un programme pour dynamiser, rendre attractif et développer l'activité et l'emploi ;
  - Les structures œuvrant en faveur de l'aménagement et du développement du territoire – accompagner les acteurs essentiels sur le territoire ;
  
- Plus de transparence sur l'utilisation des fonds publics pour des actions de plus grands proximité :
  - La planification territoriale - un outil au service du développement économique ;
  - L'information géographique et l'observatoire du territoire – des outils au service des politiques d'aménagement.

### **Les actions principales réalisées en 2019 :**

#### **1 - La planification territoriale - un outil au service du développement économique :**

- La déclinaison du SAR à l'échelle intercommunale et communale - 3 PLU de communes et le SCOT Grand-Sud ont été examinés en 2019 au titre de leur compatibilité avec le SAR; 4 PLU déjà mis en compatibilité avec le SAR ont été examinés au titre de modification partielle ;
- La procédure de modification du SAR a été terminée en décembre 2019 ;
- L'évolution du SAR – le marché avec le BET CITADIA a été résilié et la suite de la mission confiée à l'AGORAH.

#### **2 - L'aménagement des Hauts – un programme pour dynamiser, rendre attractif et développer l'activité et l'emploi :**

- Soutenir les acteurs intervenants dans la mise en œuvre des politiques publiques (SGH, GAL, associations) ;
- Accompagner les projets financés à travers les dispositifs financiers du FEDER et du FEADER (y compris LEADER) en faveur des Hauts ;

#### **3 - Les structures œuvrant en faveur de l'aménagement et du développement du territoire – accompagner les acteurs essentiels sur le territoire :**

- Participer au financement du programme partenarial annuel de l'AGORAH;
- Poursuivre le financement des études en cours dans le cadre des EDA avec la SPL Maraina ;
- Participer à la souscription en achetant 11250 actions nouvelles dans le capital de la SAFER (22,50 % participation régionale dans le capital SAFER ;
- Apporter la contribution de la Région Réunion aux travaux et échanges au sein des organismes d'aménagement dans lesquels la collectivité est membre et/ou actionnaire : SODIAC, SEDRE, SODEGIS, SEMAC, EPFR, SAFER, SEFAR ;
- Renouveler les cotisations d'adhésion à certains organismes œuvrant dans le domaine de l'aménagement : ADIL, AFIGEO, AIVP ;
- Participer au financement du budget de fonctionnement 2019 du GIP IRC ;

#### 4 - L'information géographique et l'observatoire du territoire – des outils au service des politiques d'aménagement :

- Mise en place des plate-formes suivantes – PIMANT/ PEIGEO/ ARCGIS/ 3D LANDSIM
- Poursuivre et mettre en œuvre opérationnellement les actions et projets engagés avec le soutien de fonds partenariaux :
  - Acquisition, traitement et diffusion en open data de données géographiques à Très Très Haute Résolution Spatiale (TTHRS) ;
  - Développement des systèmes d'informations géographiques (programme « SIG OI ») ;
  - Aménagement intégré et durable du littoral côtier de la Commune Urbaine de Morondava ;
  - Océan Metiss ;
  - Mode d'occupation du sol ;

## 2- Les montants en AP et CP en 2019 :

### INVESTISSEMENT

Secteurs	AP en €	CP en €
Le Schéma d'Aménagement Régional	85 512,49	141 681,94
L'aménagement des Hauts	710 644,92	382 415,82
Les structures oeuvrant en faveur de l'aménagement et développement du territoire	560 192,00	710 096,00
L'information géographique et l'observatoire du territoire	532 943,42	100 195,42
<b>Total :</b>	<b>1 889 292,83</b>	<b>1 334 389,18</b>

### FONCTIONNEMENT

Secteurs	AE en €	CP en €
Le Schéma d'Aménagement Régional	38 500,00	31 466,01
L'aménagement des Hauts	568 787,00	375 396,62
Les structures oeuvrant en faveur de l'aménagement et développement du territoire	26 653,00	115 844,05
L'information géographique et l'observatoire du territoire	3 000,00	83 019,29
<b>Total :</b>	<b>636 940,00</b>	<b>605 725,97</b>

### 3 - Bilan du programme 2019 :

Finalité	Dispositifs/Actions	Actions 2019	Réalisation 2018				Indicateurs de réalisation/ de résultats
			Investissement		Fonctionnement		
			AP	CP	AE	CP	
1 – La Planification territoriale – un outil au service du développement économique	1.1 - Déclinaison du SAR	Analyse compatibilité documents d'urbanisme <b>(Indicateur 4.1)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	7 documents analysés
		Suivi des indicateurs environnementaux <b>(Indicateurs 4.2, 4.3, 4.4)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	23 indicateurs mises à jour par l'AGORAH
		Dispositifs en faveur de l'aménagement : Répondre aux besoins ciblés dans le SAR, en terme de qualité urbaine et construction de logements sociaux,	85 512,49	140 549,50	0,00	0,00	Engagement de 2 nouveaux dossiers, pour un montant total CPN engagé à hauteur de 85 512,49 €.
	1.2 - La procédure de modification du SAR	Réalisation de l'enquête publique et finalisation du projet de modification	0,00	1 132,44	38 500,00	31 466,01	Enquête publique réalisée et projet de modification finalisé
1.3 - Evolution du SAR	Mission de l'évaluation du SAR confiée à l'AGORAH	0,00	0,00	0,00	0,00	Signature de la convention et début de la mission à AGORAH	
2- L'aménagement des Hauts – un programme pour dynamiser, rendre attractif et développer l'activité et l'emploi	Mise en œuvre des actions volontaristes de la région	Nb. de services de proximité soutenus dans les Hauts <b>(Indicateur 4.5)</b>	708 144,92	382 415,82	249 093,73	152 814,98	- 37 projets de services de proximité soutenus (y compris LEADER)
	Accompagner les outils de mise en œuvre des orientations et des politiques publiques	Financement SGH, des GALs, de l'Animation Territoriale, du fonds de garantie	2 500,00	0,00	319 693,27	222 581,64	- Fonctionnement GAL Nord et Est respectivement 46 901,04 € et 61 245,63 €, - Fond de garantie : 9 450,00 €, - Animation territoriale : 73 295,76 €, - Fonctionnement SGH : 35 000,0 €, - Compensation dépenses éligibles non retenues (AD2R): 73 182,23 €

3 - Les structures œuvrant en faveur de l'aménagement et du développement du territoire – accompagner les acteurs essentiels sur le territoire	Participer au financement et aux programmes d'actions AGORAH et SPL MARAINA	Accompagner le programme partenarial annuel 2019 de l'AGORAH et autres études spécifiques (concept smart island et évaluation mise en œuvre du SAR)	560 192,00	530 096,00	0,00	0,00	- Actualisation des indicateurs environnementaux 2018 du SAR; - Analyse des 4 PLU mis en compatibilité avec le SAR ; actualisation de la tâche urbaine 2019 - Actualisation des observatoires
		Finaliser les études en cours portées par la SPL MARAINA au sein des EDA <sup>1</sup>	0,00	0,00	0,00	80 431,05	- Paiement et clôture des études en cours contractualisées avec la DTD et DAE
	Contribution et prise de participation au capital des sociétés	Souscription à l'achat de 11 250 actions nouvelles dans le capital de la SAFER (participation au capital SAFER à 22,50%)	0,00	180 000,00	0,00	0,00	- Augmentation de la participation régional au capital SAFER à 22,50%
	Renouveler l'adhésion à certains organismes œuvrant dans le domaine de l'aménagement	Renouveler les adhésions au titre de l'année 2019 à AFIGEO, AIVP, ADIL	0,00	0,00	26 653,00	26 653,00	
	Contribuer au fonctionnement du GIP IRC	Renouvellement de la participation régionale au budget 2019	0,00	0,00	0,00	8 760,00	Maintien de la participation régionale
4- L'information géographique et l'observation du territoire : des outils au service des politiques d'aménagement du territoire	Poursuivre le développement des outils au service de l'aménagement du territoire	- Mise en place des plateformes suivantes – PIMANT/ PEIGEO/ ARCGIS/ 3D LANDSIM - Poursuivre et mettre en œuvre opérationnellement les actions et projets engagés avec le soutien de fonds partenariaux	532 943,42	100 195,42	3 000,00	83 019,29	- <b>SEAS-OI</b> : un comité de suivi opérationnel - <b>PIMANT</b> : acquisitions aériennes sur environ 400 km <sup>2</sup> . Un comité de suivi 38 participants et 26 organismes. - <b>ARGIS</b> : Refonte du système - 78 entités connectées au portail géographique - 3542 utilisations des applications (15)

<sup>1</sup>EDA : Etudes de Développement et d'Aménagement

							<ul style="list-style-type: none"> <li>- 128 commandes directes ont été passées par 25 services</li> <li>- 255 cartes produites</li> <li>- <b>PEIGEO</b> : participation à un comité de suivi</li> <li>- <b>MOS</b> : un comité de pilotage et un comité de suivi</li> <li>- <b>Océan Metiss</b> : participation à deux comités de suivi</li> <li>- <b>PALM</b> : un comité de pilotage et un comité de suivi</li> </ul>
<b>TOTAL</b>			<b>1 889 292,83</b>	<b>1 334 389,18</b>	<b>636 940,00</b>	<b>605 725,97</b>	



## LIBÉRER LA TERRE RÉUNIONNAISE

### Bilan 2019 Secteur Énergie, Économie Circulaire et Biodiversité

#### **Énergie**

- Pilotage de la Gouvernance Énergie
- Soutien aux Énergies renouvelables (dispositif chèques photovoltaïques, énergies marines, hydraulique, biomasse,...)
- Actions en matière de maîtrise de l'Énergie :
  - ⇒ Ecosolidaire : soutien à la mise en place de chauffe eau solaire dans les foyers défavorisés
  - ⇒ SLIME : Poursuite de la mise en œuvre d'un service local d'intervention pour la maîtrise de l'énergie (précarité énergétique)
  - ⇒ Développement du solaire dans les secteurs tertiaires et industriels avec l'ADEME et l'EDF

#### **Déchets**

- Élaboration du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD) – Nouvelle compétence Région
- Soutien à la cellule économique régional du BTP (CER BTP)

#### **Économie circulaire**

- Soutien à l'investissement des associations et sociétés coopératives pour le développement des filières de l'économie circulaire
- Lancement de la session 2019, de l'appel à projets « Économie circulaire » co-porté par la Région Réunion et l'ADEME
- Sensibilisation à l'écologie industrielle et territoriale des associations, entreprises et collectivités dans le cadre d'un atelier participatif
- Sensibilisation des scolaires lors de la semaine de développement durable
- Sensibilisation des lycéens en partenariat avec le rectorat dans le cadre du concours « L'économie circulaire à La Réunion : tous solidaire ! »
- Soutien à l'association de préfiguration du Cluster Green
- Adhésion à l'Institut national de l'économie circulaire (INEC)

#### **Risques Naturels**

- Connaissances et expertises sur les risques naturels (BRGM, OVPF, ORN,...)
- Mise en œuvre du Programme de Gestion des Risques d'Inondations (PGRI)
- Mise en œuvre des PAPI

#### **Eau**

- Soutien aux équipements structurants de gestion de l'eau (création et extension d'usines de potabilisation de l'eau, retenues collinaires de grande capacité)
- Participation aux travaux d'élaboration des contrats de progrès dont le premier, celui de la CASUD a été signé en juillet 2019
- Participation à la révision du SDAGE

#### **Biodiversité**

- Stratégie pour la biodiversité :
  - signature de la convention de partenariat avec l'AFB et la DEAL pour la mission de préfiguration de l'Agence Réunionnaise pour la Biodiversité
  - Organisation du premier Comité de Pilotage pour la préfiguration de l'ARB
- Appui à la Biodiversité :

- poursuite du soutien aux associations qui œuvrent pour la préservation de la biodiversité marine et terrestre
  - ⇒ gestion du risque requin
  - ⇒ financement du fonctionnement du GIP RNMR
- Actions de sensibilisation à l'environnement (WWF, IUCN, RNF, ...)

## Recherche

- Participation à l'ERANet transnational « BiodivErsA3 », à la nouvelle action « BiodivClim (ERANet Co-fund 2019-2024) et à son appel à projets de recherche « Biodiversité et changement climatique »
- Programme de recherche agronomique du CIRAD et Extension du Pôle de Protection des Plantes (3P)
- Programme sur l'impact des batteries sur le réseau électrique

## Indicateurs

THEMATIQUES	INDICATEURS	Réalisés en 2019
<b>Énergie</b>	Mise en œuvre de la PPE Nombre de bénéficiaires des subventions de la Région pour le développement des Energies Renouvelables et la maîtrise des dépenses énergétiques (MDE)	Chiffres à fin décembre 2019 SLIME : 5 904 Ecosolaire:1 109 Chèque PV : 194 Total : 7 207
	Mise en œuvre de la PPE Part des Energies Renouvelables dans le mix électrique	Chiffres 2018 : 36,5 %
	Mise en œuvre de la PPE Consommation électrique	Chiffres 2018 : 2 724 GWh
<b>Déchets / Economie Circulaire</b>	Planification des déchets Nombre de structure soutenues dans le cadre de l'Economie Circulaire	28 structures soutenues pour un montant engagé de 744 150,07 euros
	Planification des déchets Quantité de déchets produits	4 337 000 tonnes de déchets produits en 2015
	Planification des déchets Quantité de déchets ultimes enfouis – FEDER IR 12	385 000 tonnes de déchets ultimes enfouis en 2015
<b>Eau</b>	Action en faveur de l'eau Population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau – FEDER, CO 18	Petite-Ile Etang-Salé
<b>Biodiversité</b>	Nombre de Plans de Conservation	
	Superficie des habitats en meilleur état de conservation – FEDER, CO 23	29 ha en 2019 (27 ha LIFE + Forêt Sèche et 2 ha LITTOREHAB)

## Secteur Énergie, Économie Circulaire et Biodiversité

### Bilan 2019 - Fiche Secteur Énergie

#### Principales actions en 2019

- Mise en œuvre de la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie
- Soutien aux Énergies renouvelables
  - dispositif chèque photovoltaïque
  - appel à projets sur l'éclairage public
- Actions en matière de maîtrise de l'Énergie :
  - diffusion des chauffe-eau solaires (Ecosolidaire, habitat social)
  - Mise à jour du Schéma Régional des Énergies Marines (SREMER)
- Dispositifs de soutien au stockage intelligent de l'énergie.
  - Programme de recherche sur l'impact du stockage sur la gestion du réseau
  - Réalisation d'une étude sur le pompage-turbinage (Stations de Transfert d'Énergie par Pompage)

#### Synthèse des actions/dispositifs et indicateurs

Finalité	Dispositifs/ Actions	Actions 2019	AP / AE engagé	Réf POE ou CPER	Indicateurs 2019
Gouvernance	Animation	Réorganisation de la Gouvernance	<b>60 000 €</b>		Gouvernance opérationnelle
Développement des ENR	Solaire photovoltaïque	Dispositif chèque photovoltaïque (subventions et animation)	<b>2 416 750 €</b>		194 installations subventionnées
MDE	Solaire thermique	Dispositif Ecosolidaire (subventions et animation)	<b>3 296 500 €</b>	Mesure 4.04 POE FEDER	1 109 installations subventionnées
	Précarité énergétique	SLIME précarité	<b>3 760 000 €</b>		5 904 foyers accompagnés (7 500 budgetés)

## Secteur Énergie, Économie Circulaire et Biodiversité

### Bilan 2019 - Fiche Secteur Risques naturels

#### Appréhender les risques naturels – Connaître et anticiper les changements climatiques

#### Principales actions en 2019

##### Connaissances et expertises sur les risques naturels

- Poursuite de l'implication de la Région dans le soutien et les activités de l'Observatoire Régional des Risques Naturels (SCRAE,...),
- Soutien en faveur du programme d'action de l'Observatoire Volcanique du Piton de la Fournaise

##### Programme de Gestion des Risques d'Inondations (PGRI)

- Soutien à la mise en œuvre des Plans d'Actions de Prévention des Inondations (PAPI) et de ses projets d'endiguement, en lien avec la mise en œuvre de la Directive d'Inondation (POE FEDER 2014-2020)

#### BA 2019

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	<i>AP / AE engagé</i>	<i>Réalisations physiques</i>	<i>quantitatif</i>	<i>qualitatif</i>
<b>Connaissances et expertises sur les risques naturels</b>				
Soutien en faveur du programme d'action de l'Observatoire Volcanique du Piton de la Fournaise (nouvelle convention cadre)	<b>90 000 €</b>	Valorisation de l'environnement volcanique	Collecte de données	Meilleure connaissance de l'environnement volcanique
<b>Programmation de Gestion des Risques d'Inondations (PGRI)</b>				
Soutien aux actions prioritaires dans le cadre de la Directive Inondation et du projet PAPI	<b>827 858 €</b>	Études sur les projets d'endiguement	Étude opérationnelle concernant les opérations d'aménagement et d'endiguement	

**Secteur Énergie, Économie Circulaire et Biodiversité**

**Bilan 2019 - Fiche Secteur Eau**

**Actions dans le domaine de l'eau**

- Organisation d'une nouvelle gouvernance pour un pilotage partenarial de la gestion de l'eau à La Réunion

**Soutien à la réalisation d'équipements structurants dans le domaine de l'eau**

Équipements liés à la potabilisation de l'eau

- Soutien aux équipements structurants de gestion de l'eau (création et extension d'usines de potabilisation de l'eau, retenues collinaires de grande capacité)

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	AP / AE engagé	Réalisations physiques	quantitatif	qualitatif
Soutien aux équipements structurants de gestion de l'eau.	<b>1 155 827 €</b>	Réalisation d'usines de potabilisation de l'eau	Financement de deux usines	Amélioration de la qualité de l'eau de consommation

**INDICATEURS DU PILIER 4 :**

Suivi indicateur 4.16 : Population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau

Unité	2015	2016	2017	2018	2019	Valeur cible 2020	Valeur cible 2023
Population supplémentaire bénéficiant d'une meilleure alimentation en eau (nombre d'habitants)	0	0	23 087	6 500	22 721*	En cours de calcul	100 000

Valeurs calculées sur la base de l'indicateur FEDER

\* Petite Ile + Etang Salé = 8 091 + 14 630 = 22 721 mais mise en service après 2019

## Secteur Énergie, Économie Circulaire et Biodiversité

### Bilan 2019 - Fiche Secteur Déchets / Économie circulaire

#### Principales actions en 2019

##### Déchets

- Élaboration du Plan Régional de Prévention et de Gestion des Déchets (PRPGD)

##### Économie circulaire

- Élaboration d'un plan d'actions régional en faveur de l'économie circulaire, en lien avec les programmes de prévention et le PRPGD (en cours d'élaboration)
- Développement des filières de l'économie circulaire :
  - Lancement du deuxième appel à projets « Économie circulaire », co-porté par la Région Réunion et l'ADEME (3<sup>ème</sup> session - 2020)
  - Aides à l'investissement pour le développement de l'économie circulaire, en lien avec le cadre d'intervention approuvé lors de la Commission Permanente du 12 juin 2018, modifiant le précédent établi en 2016
  - Établissement de 2 fiches actions pour le développement de l'économie circulaire en faveur de la création et du développement des entreprises (volet économie circulaire)
- Sensibilisation au développement de l'économie circulaire :
  - Lancement du Réseau pour éviter le gaspillage alimentaire à La Réunion (REGAL) et signature de la charte REGAL lors de la journée nationale de lutte contre le gaspillage alimentaire
  - Lancement du concours « L'économie circulaire à La Réunion : tous ensemble ! » en partenariat avec le Rectorat ouvert aux lycées publiques de La Réunion
  - Sensibilisation des acteurs (publics privés, publics et institutionnels) à l'écologie industrielle et territoriale (journée d'ateliers participatif) en partenariat avec Qualitropic et INRA (environ 35 participants)

#### Synthèse des actions/dispositifs et indicateurs

Finalité	Dispositifs / Actions	Actions 2019	AP / AE engagé en 2019	Indicateurs 2019
Élaboration du PRPGD	Pilotage du PRPGD	Approbation du PRPGD		Approbation
Développement des filières de l'économie circulaire	Cadre d'intervention en faveur de l'économie circulaire, modifié en 2018	Aides à l'investissement pour le développement de l'économie circulaire Soutien de 6 projets	<b>185 281 €</b>	20 projets soutenus depuis 2017
Développement de projets structurants et reproductibles dans les domaines de l'économie circulaire Sensibilisation au changement de comportement pour le développement de l'économie circulaire	Appel à projets économie circulaire (co-portage Région Réunion et Ademe)	- 40 pré-candidatures déposées - 23 projets soutenus - Près de 1,2 M€ en cofinancement avec l'Ademe	<b>558 869 €</b>	23 projets soutenus dont 22 par la Région

Sensibilisation des scolaires dans le cadre de la semaine européenne de développement durable	Participation à la remise des prix dans le cadre du concours d'affiche pour la SEDD 2019	-Présentation d'un mini village d'acteurs de l'économie circulaire  Récompense des lauréats du concours d'affiche (école, collège, lycée) pour le développement durable		
Sensibilisation des lycéens à l'économie circulaire	Lancement d'un concours en partenariat avec le Rectorat d'un concours « L'économie circulaire à La Réunion : tous solidaire ! »	Lancement du concours dans le cadre de la SERD 2019  Visite d'acteurs de l'économie circulaire avec des classes de lycées (SERD 2019)		
Sensibilisation à la lutte contre le gaspillage alimentaire	Lancement du REGAL Réunion	16 octobre 2019 environ 123 participants Signature de la charte REGAL		
Sensibiliser les acteurs à l'écologie industrielle et territorial	Sensibilisation à l'économie de la fonctionnalité	- 1 journée de sensibilisation - environ 35 participants		

**INDICATEURS DU PILIER 4 :**

Suivi indicateur 4.11 : Nombre de structures soutenues dans l'économie circulaire

	2015	2016	2017	2018	2019	Cible 2020
Nombre de structures soutenues dans l'économie circulaire	-	-	6	29	28	25

Dispositif lancé en 2016 : première valeur calculable en 2017

## Secteur Énergie, Économie Circulaire et Biodiversité

### Bilan 2019 - Fiche Secteur Biodiversité

#### Principales actions en 2019

- Préparation de la préfiguration de l'Agence Réunionnaise pour la Biodiversité (ARB) Réunion
- Amélioration de la connaissance en matière de biodiversité et gestion du risque requin

#### Biodiversité terrestre et écosystèmes naturels

- Poursuite du programme européen LIFE+ Forêt sèche (2015-2020) porté par le Parc National
- Partenariat avec la SEOR pour la mise en œuvre du projet LIFE+ Biodiv'OM
- Poursuite des programmes d'actions déjà engagés au titre de la mesure 5.08 du POE FEDER 2014-2020 :
  - Programme 2018 de la SEOR concernant la conservation du Tuit-Tuit
  - Protection des pétrels endémiques et des puffins indigènes – AV2M
  - Programme 2018/2019 de conservation des habitats mésothermes de La Réunion – CBNM
  - CBNM, projet « Valorisation Intégré et Accompagnement à la Démarche Aménagement Urbain et Plantes Indigènes (VIA DAUPI) »

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	AP / AE engagé	Réalisations physiques	quantitatif	qualitatif
<b>Biodiversité terrestre et écosystèmes naturels</b>				
LIFE + BIODIV'OM	<b>200 000,00 €</b>	Lutte contre les EEE sur plus de 1200 ha  Translocation de l'espèce pour renforcer la population	Augmentation de la population de l'Échenilleur de La Réunion	Conservation de l'Échenilleur de La Réunion espèce endémique de l'île
VIA DAUPI	<b>98 475,00 €</b>	Renforcement de la démarche DAUPI (Démarche aménagement urbain et plantes indigènes) par transfert de connaissances entre acteurs	Nombre d'arboretums créés ou renforcés	Conservation des espèces indigènes et endémiques de l'île



### Biodiversité marine et écosystèmes marins

- Gestion du risque requin (Centre de Ressources et d'Appui sur le risque requin, Vigies requins renforcées, Programme Réunionnais de Pêche Préventive, Divers dispositifs de sécurisation sur l'île...)
- Financement du GIP Réserve Nationale Marine
- Acquisition de connaissances sur les mammifères marins (en contrepartie du POE FEDER 2014/2020)
- Soutien de projets de coopération régionale au titre du FEDER INTERREG V OI

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	AP / AE engagé	Réalisations physiques	quantitatif	qualitatif
<b>Biodiversité marine et écosystèmes marins</b>				
Vigies requins renforcées (VRR)	<b>608 602 €</b>	Surveillance dans les zones autorisées	Reprise des activités nautiques et de tourisme, des compétitions de surf ouverture de 2 nouveaux sites et à l'ensemble des licenciés de la LRS	Permettre de pratiquer de nouveau les sports de glisse et la baignade et aussi de relancer l'économie
Programme Réunionnais de Pêche Préventive (PRPP)	<b>210 000 €</b>	Capture et marquage de requins ciblés	85 prélèvements	Réduire le nombre de prédateurs impliqués dans les attaques de requins
RNNMR	<b>230 000 €</b>	Animations nature, sentier sous-marin de l'Ermitage, ...	Communication, sensibilisation, police, ...	Gestion durable des ressources halieutiques

### Sensibilisation à l'environnement

- Poursuite du partenariat entre la Région Réunion et la fondation WWF – France (pandathlon, préservation biodiversité en lien avec changement climatique)
- Adhésions à des associations (UICN/Rivages de France/RNF/ANEL)

### **INDICATEURS DU PILIER 4 :**

#### Suivi indicateur 4.14 : Biodiversité : nombre de plans de conservation / plan nationaux d'actions

Unité	2015	2016	2017	2018	2019	Valeur cible 2020	Valeur cible 2023
Pourcentage d'espèces menacées concernée par un Plan National d'Action (PNA) ou Plan De Conservation (PDC)	Flore : 44 % Faune : 15 %	Flore : 44 % Faune : 15 %	Flore : 44 % Faune : 15 %	Flore : 44 % Faune : 22 %*	Flore : 44 % Faune : 22 %*	80 %	100 %

\*trois nouveaux PNA/PDC : anguilles, dauphins et baleines à bosse

**Suivi indicateur 4.15 : Superficie des habitats en meilleur état de conservation**

Unité	2015	2016	2017	2018	2019	Valeur cible 2020	Valeur cible 2023
Superficie des habitats en meilleur état de conservation (en hectare)	0	0	12	29*	29*	10 ha	33 ha

Valeurs calculées sur la base de l'indicateur FEDER et actualisées sur données ONF et Parc National de La Réunion (Programme LIFE + Forêt sèche)

\* 27 ha LIFE+ Forêt Sèche + 2 ha LITTORHAB

	2015	2016	2017	2018	2019	Cible 2020
Nombre d'emplois dédiés à la préservation la biodiversité	0	0		51*	51*	25

\*42 agents de terrain et 9 encadrants et chargés de mission (AV2M + SEOR)

	2015	2016	2017	2018	2019	Cible 2020
Nombre d'emplois dédiés à la gestion du risque requin	0	0		25*	25*	10

\* LRS + CRA

**Secteur Énergie, Économie Circulaire et Biodiversité****Bilan 2019 - Fiche Recherche agronomique & Extension du 3P, BiodivErsA3 et BiodivClim (et son appel à projets « Biodiversité et changement climatique »)****Principales actions en 2019**

- **Recherche agronomique : Programme d'actions en faveur du développement de l'agro-alimentaire et de l'agriculture conformément aux priorités de la S3 et du PRADD**
  - L'accent est mis sur l'évaluation des modes de valorisation des résultats de la recherche en 2019 (publications et communications scientifiques, fiches techniques et formations au bénéfice des professionnels) et via différents outils de transfert, Innovation et Développement (les RITAs Horticole, Canne et Élevage, le pôle de compétitivité,...).
- **Extension du Pôle de Protection des Plantes (3P) :** le bilan de cette opération sera effectué à l'horizon 2023 en lien avec les travaux effectifs de réhabilitation et de construction des bâtiments (cf. les indicateurs ciblés en 2023, résumés dans le tableau ci-après). Après une phase d'études, les travaux ont débuté en décembre 2019 (sondage des terrains).
- **« Projet ERANet « BiodivErsA 3 » et démarrage de la nouvelle action ERANet Cofund « BiodivClim » (2019-2024) sur le thème de la Biodiversité et du changement climatique » :** réseau de recherche transnational en biodiversité, services écosystémiques et solutions basées sur la nature, intégrant plusieurs régions d'Outre-Mer. . L'action phare de 2019 concerne la lancement de l'appel à projets « Biodiversité et changement climatique » constituant la part majeure du programme d'activités de « BiodivClim ».

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de resultat	
	AP / AE engagé	Réalisations physiques	quantitatif	qualitatif
<p><b>Programmes de recherche agronomique 2019 du CIRAD</b> (relevant du FEDER, FEADER et INTERREG OI du POE 2014-2020)</p>	<p><b>3 014 690 €</b></p>	<p>Exécution des 4 programmes de recherche par le CIRAD dans la continuité de 2018 intégrant des projets locaux et les 5 projets régionaux dans le cadre du PrérAD (Résultats restitués aux Comités Scientifiques et Techniques relatifs aux 4 Dispositifs de Programmation en Partenariat de Recherche)</p>	<p>Nombre de chercheurs impliqués , de brevets, actions de transfert aux professionnels,.. Nombre de chercheurs : 60 chercheurs permanents en 2015, 70 chercheurs sur la période 2015-2020</p>	<p>Rapports techniques d'exécution des projets et rapports financiers</p> <p>Modes de valorisation des résultats de la recherche (transfert technologique, formation,...)</p> <p>Impact sur l'emploi local : Ex. : création de nouvelles filières ( travaux préliminaires à la Certification d'Obtention Végétale de 4 nouvelles variétés d'oignons après celle obtenue pour l'oignon « Ernestine », travaux sur la faisabilité d'une filière cacao à La Réunion) et analyse des performances de filières animales existantes (élevages allaitants et caprins)</p> <p>Impact sur la création d'emplois et conditions de vie : Ex : mise au point d'une méthode pour tracer la résistance au cuivre des bactéries pathogènes (domaine végétal), restitution aux coopératives des méthodes de nettoyage et désinfection contre la Salmonelle dans les élevages de poulet de chair (domaine animal)</p>

<p><b>Extension du Pôle de Protection des Plantes (3P) du CIRAD</b> (au titre du FEDER et INTERREG V OI du POE 2014-2020)</p>	<p><b>0 € (engagement réalisé fin 2018)</b></p>	<p>Cible pour 2023 : Surface réhabilitée (fonds FEDER) : 809,60 m<sup>2</sup> et surfaces de l'extension : 6 920,70 m<sup>2</sup> dont 6 250,50 m<sup>2</sup> financés sur fonds FEDER et 670,20 m<sup>2</sup> sur fonds Interreg</p> <p>Phase des études réalisée en 2019, démarrage des travaux en décembre 2019</p>	<p>Cible pour 2023 : Nombre d'ETP : 15,7</p>	<p>Cible pour 2023 : Surfaces concernées par les travaux de réhabilitation et d'extension du 3P : locaux tertiaires, hall biotechnologique, laboratoires et espaces extérieurs</p> <p>Cible pour 2023 : impact sur conditions de vie/travail : appréciation des objectifs de Développement durable (concept bioclimatique des bâtiments, consommation énergétique, etc.)</p>
<p><b>BiodivErsA 3 (H2020, 2015-2020), BiodivClim (2019-2024) et son appel à projets « Biodiversité et changement climatique »</b></p>	<p><b>200 000 €</b></p> <p>Participation à l'appel qui sera lancé en 2019 sur le thème « Biodiversité et Changement Climatique »</p>	<p>Poursuite de l'exécution du programme de travail de BiodivErsA3 dont les workpackages dédiés aux appels à projets et à celui consacré aux RUP et PTOM du réseau transrégional NetBiome</p> <p>Qualité des propositions soumises dans le cadre de l'appel à projets</p>	<p>Nombre de participants au financement de l'appel à projets « Biodiversité et Changement climatique » : 34 co-financeurs de 26 pays nombre de réunions des 32 participants à BiodivErsA 3, nombre de deliverables transmis à la CE, etc.</p> <p>Nombre de réunions du comité de pilotage de l'appel à projets et du réunion du comité d'évaluation</p> <p>234 prépropositions soumises dont 3 avec des chercheurs de La Réunion</p>	<p>Diverables prévus au programme de BiodivErsA 3 (ceux de l'appel à projet, base de données,...), qualité du management, etc.</p> <p>Tous les deliverables relatifs à l'appel à projets de recherche de BiodivClim</p>

# **BILAN D'ACTIVITÉS 2019 DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION**

## ***PILIER 5 : NOTRE IDENTITÉ, NOTRE CULTURE, NOT' FIERTÉ***

### ***SPORT***

Le développement de la politique sportive régionale, apporte son soutien aux acteurs du mouvement sportif réunionnais à travers un dispositif permettant de répondre non seulement aux attentes des ligues et comités sportifs, mais également à des demandes des petites associations sportives (soumis à critères)

Cette double thématique permet de réaliser le lien entre l'initiation à la pratique sportive et l'accès vers le haut niveau.

Ces mesures sont associées à deux autres dispositifs majeurs qui assurent le déplacement ponctuel ou permanent de nos meilleurs représentants, au niveau des lycéens notamment.

On retrouve de ce fait :

- la continuité territoriale spécifique aux sportifs : leur permettant de bénéficier de quatre bons d'aide aux voyage par an
- les bourses d'études sportives aux lycéens : permettant aux lycéens désireux de poursuivre leur cursus sportif et scolaire en métropole de bénéficier d'une allocation spécifique durant leur scolarité.

D'autre part, en terme d'aide à l'emploi, les subventions apportées dans deux secteurs permettent de soutenir activement l'emploi du secteur :

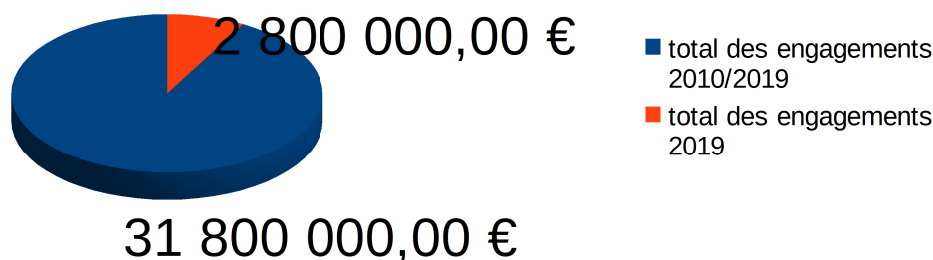
- l'aide à l'organisation de manifestation sportive
- l'aide à la formation des cadres, des entraîneurs et des sportifs

En ce qui concerne les orientations de la politique sportive régionale, les actions programmées et réalisées au cours de l'année 2019 s'inscrivent dans la continuité des actions menées jusque-là.

On peut ainsi distinguer :

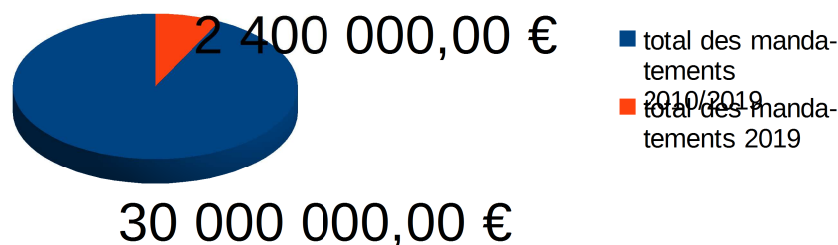
- Le vote de l'assemblée plénière régionale en faveur de la création d'un Institut Régional des Sports de l'Océan Indien (IRSOI).
- L'importance de l'enveloppe budgétaire consacrée au soutien à l'investissement dans le domaine du sport local, grâce au Plan de Relance Régional.
- Le soutien aux actions du mouvement sportif local à travers l'aide au financement du programme d'activités des ligues et comités sportifs.
- Le soutien à la préparation et à l'organisation de la 10ème édition des jeux des îles de l'océan Indien à l'île Maurice en juillet 2019.
- Le total des **engagements** a représenté une enveloppe de plus de **31,8 millions d'euros de 2010 à 2019**, avec un engagement spécifique de **2,8 millions pour l'année 2019**.

#### TOTAL DES ENGAGEMENTS 2010 / 2019



- Le total des **mandatements** a représenté une enveloppe de plus de **30,2 millions d'euros de 2010 à 2019** avec un engagement spécifique de **2,4 millions d'euros pour l'année 2019**

#### TOTAL DES MANDATEMENTS 2010 / 2019



**« LA POLITIQUE SPORTIVE DU CONSEIL RÉGIONAL S'ARTICULE AUTOUR DES GRANDS AXES SUIVANTS »**

**1. RESPONSABILISER LE MOUVEMENT SPORTIF RÉUNIONNAIS**

**1.1. Soutenir le développement des organismes sportifs régionaux**

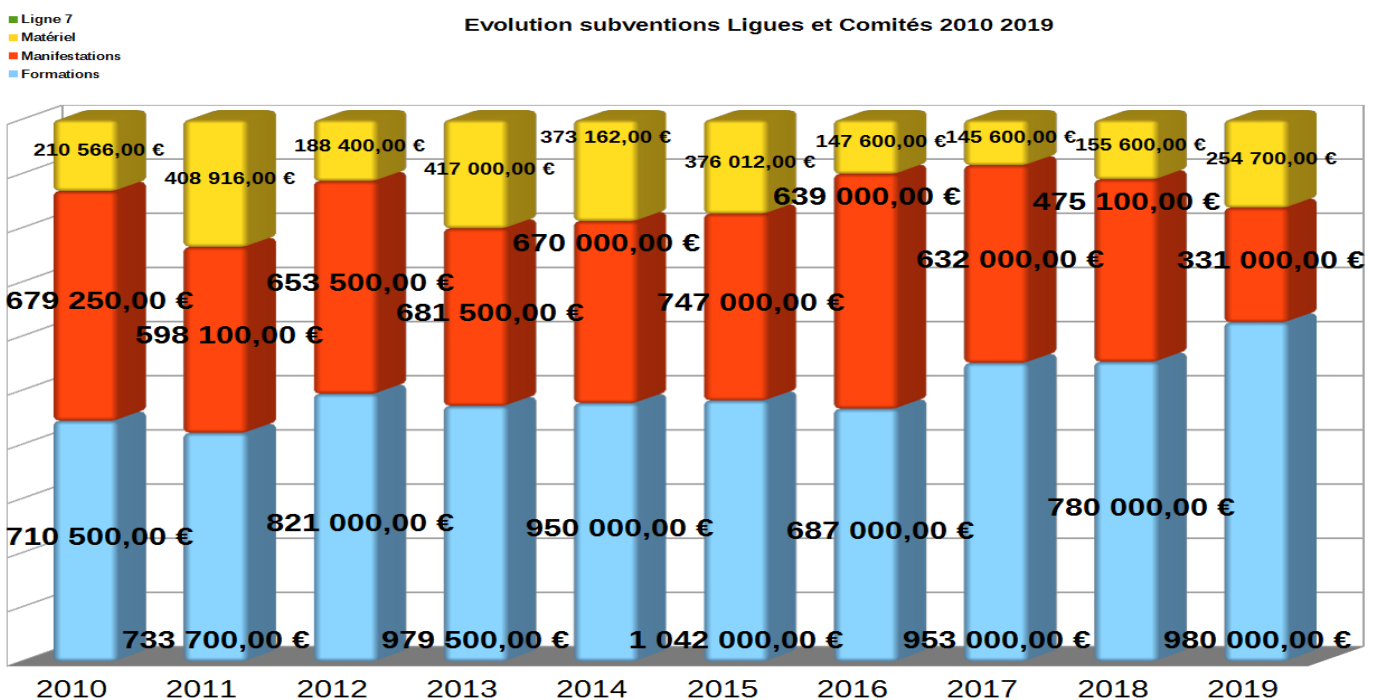
La mise en place d'un cadre partenarial et financier globalisé a permis aux ligues et comités, principaux acteurs de la politique sportive locale, d'assurer une programmation annuelle et pluriannuelle de leurs activités.

Ce dispositif a permis le développement de la pratique sportive autour d'axes clairs, et a conforté celle-ci sur du moyen et long terme.

Ainsi, 67 ligues et comités ont bénéficié de cet accompagnement dans le cadre de leur programme d'activités annuel, pour de la **formation des cadres et des athlètes**, des **manifestations exceptionnelles**, et de **l'acquisition d'équipement pédagogique et de compétition**.

En outre, le Centre Médico-sportif Régional a été attributaire d'une aide au fonctionnement en vue d'assurer l'évaluation et le suivi des athlètes de haut niveau notamment ceux inscrits aux pôles « espoirs » et au pôle France.

Globalement, une enveloppe de l'ordre de **17,420 millions d'euros a été consacrée au secteur des ligues et des comités sportifs de 2010 à 2019**, avec une enveloppe spécifique de **1,5 millions d'euros pour l'année 2019**.





## **1.1. Accompagner le développement de la pratique sportive**

L'aide aux ligues et comités sportifs demeurent un des axes forts d'accompagnement du Conseil Régional en vue de l'épanouissement des Jeunes. Les budgets consentis en 2018 ont été répartis selon 2 axes :

### **« Subvention fonctionnement sport global »**

933  
AE : 2 148 735 €

### **« Subvention fonctionnement sport ligues et comités »**

933  
AE : 1 565 700€  
CP:2 030 000€

### **« Subvention équipement sport »**

903  
AP : 372 100 €  
CP : 382 236 €

## **1.2. Les classes APN**

La Région en liaison avec le Rectorat a initié un programme pilote à travers la mise en place de classes « Activités de Pleine Nature : APPN » en direction des élèves des lycées professionnels et des lycées d'enseignement généraux.

L'objectif de cette opération est de permettre à ces lycéens qui souffrent d'un déficit d'enseignement en E.P.S. sur l'année, du fait de leur participation à des stages en milieu professionnel, de bénéficier d'un minimum de formation sportive tout en leur offrant l'opportunité de s'initier à des Activités Physiques de Pleine Nature dans des conditions idéales de découverte, d'épanouissement et d'apprentissage de la vie de groupe.

L'originalité et la force de ce dispositif résident surtout dans sa mise en œuvre, puisque le matériel nécessaire a été confié aux ligues et comités de pleine nature, de manière à garantir leur plein emploi pendant et en dehors des heures scolaires, et à pouvoir développer à terme de véritables pôles d'entraînement et de perfectionnement de pleine nature.

**Ainsi de 2010 à 2018 le budget consenti pour aider à la réalisation de l'ensemble de ces activités s'est élevé à 691 500 €, comprenant pour l'année 2018/2019, une enveloppe de 86 000 € en direction de 26 lycées (19 en 2010).**

### **« Subvention APN »**

933  
AE : 86 000 €  
CP : 75 000 €

## **2 - ORGANISER DES ÉVÉNEMENTIELS FAVORISANT LE SPORT POUR TOUS**

Pour l'année 2019, la Région Réunion a mis en œuvre la 7<sup>ème</sup> édition du Pandathlon, manifestation d'envergure en faveur de l'environnement :

La manifestation a eu lieu sur le territoire de la commune de Saint-Paul (site de Villèle). Elle a réuni pas moins de 2 000 participants, sur 3 parcours de marche (5 km, 10 km et 20 km).

Les recettes des inscriptions étant versées à l'association APLAMEDOM qui œuvre pour la reconnaissance et la valorisation des plantes médicinales utilisées dans les régions d'outre-mer.

### **« Frais de gestion divers »**

933

AE : 211 900 €

CP : 192 330 €

### ***« FAVORISER LA MOBILITÉ DU MOUVEMENT SPORTIF ET SOCIO-ÉDUCATIF VERS L'EXTÉRIEUR »***

## **1. LES DÉPLACEMENTS AÉRIENS : FAVORISER LES ÉCHANGES SPORTIFS ET SOCIO-ÉDUCATIFS**

La mobilité sportive a toujours été à la fois une contrainte pour les sportifs locaux et un facteur clé de succès pour leur carrière et leurs résultats sportifs.

Compte tenu du handicap que constitue l'éloignement, lequel pèse lourdement sur les échanges sportifs et le développement de la pratique sportive de haut niveau, la Région a conforté son partenariat avec l'ORESSSE (l'Office Réunionnais des Échanges Sportifs et Socio-éducatifs) pour contribuer à la mise en œuvre de la mobilité sportive en faveur des meilleurs athlètes réunionnais.

Le partenariat financier mis en œuvre avec cet organisme a mobilisé, entre 2010 et 2019, une enveloppe de **1 880 000 €, avec un soutien, de 150 000 € pour l'année 2019.**

Néanmoins, la mobilité sportive fait l'objet aujourd'hui de plusieurs dispositifs et de pluri-financements qui gagneraient à être structurés et clarifiés dans le cadre d'une concertation globale avec l'ensemble des partenaires publics et l'ORESSSE, afin de mettre en œuvre une action plus pertinente et plus adaptée aux attentes du mouvement sportif local.

## **2. FAVORISER LES FILIÈRES DE PRÉ-FORMATION ET LES ÉTUDES SECONDAIRES DE HAUT NIVEAU**

La filière de pré-formation s'articule autour des deux axes principaux concernant le football :

- Les actions préparatoires dans le cadre de centres de perfectionnement sportifs (C.P.S.) mis en place dans les différentes communes de l'île.

- Le fonctionnement du Centre Régional de pré-formation à l'annexe du CRLEPS de la Plaine des Cafres pour les Jeunes de 13 à 15 ans en partenariat avec le Rectorat, la Fédération Française de Football et le Ministère de la Jeunesse et des Sports.

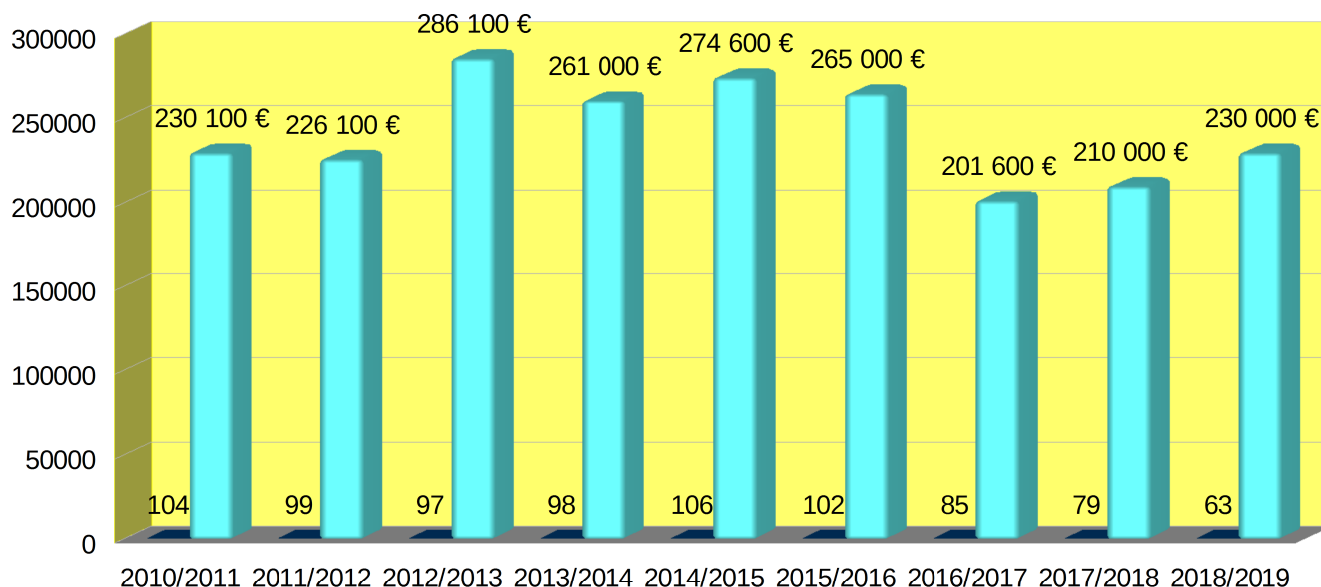
La Région a également apporté son soutien aux CPS de la Ligue Réunionnaise de Hand-ball en vue de renforcer sa politique de détection et de structurer ses filières de Haut Niveau déjà très performantes.

De plus, les lycéens non boursiers, désirant poursuivre des études secondaires sportives dans des filières de haut niveau ou des structures agréées en Métropole, ont pu bénéficier d'une aide spécifique, pour leurs frais pédagogiques et d'hébergement, calculée en fonction du barème des revenus familiaux, ainsi que la prise en charge de leurs déplacements aériens.

De 2010 à 2019 c'est 893 lycéens, qui ont ainsi été aidés, et c'est une enveloppe globale de plus de **2,8 millions d'euros** qui a été affectée aux lycéens et aux sportifs de bon niveau, à travers la répartition financière suivante :

- Centre de pré-formation et Centre de perfectionnement sportif : **2 320 000 € dont 210 000 € en 2019 ;**
- Bourses d'études secondaires sportives : **2 880 900€ dont 245 000 € en 2019** représentant un total de 893 bénéficiaires dont 63 pour l'année scolaire 2018/2019

### FINANCEMENT DES BOURSES SPORTIVES AUX LYCÉENS



### RÉCAPITULATIF DU FINANCEMENT DES BOURSES D'ÉTUDES SPORTIVES AUX LYCÉENS

**« Eudes secondaires sportives »**

933

AE : 230 000 €

CP : 245 000 €

### **3. FINANCEMENT DES MANIFESTATIONS SPORTIVES**

Les manifestations et épreuves sportives organisées par les ligues, comités, clubs, et autres opérateurs sont des temps forts incontournables pour les échanges et compétitions, et pour l'élévation des niveaux sportifs de nos athlètes locaux.

La Région a apporté son soutien financier aux associations sportives pour l'organisation de leurs compétitions, et c'est un montant de plus de 331 000 € qui leur aura été consacré en 2019 pour le financement et la réalisation de 43 projets.

Dans le cadre de la participation d'une délégation réunionnaise à la 10ème édition des jeux des îles de l'océan Indien qui ont eu lieu du 19 au 28 juillet 2019 à l'île Maurice, la collectivité régionale aura contribué au financement de cette manifestation non seulement sur le financement de la préparation des sportifs réunionnais, mais également sur la participation à cet événement.

Financement RÉGION JIOI :

- Préparation des sportifs (stages de perfectionnement des sportifs, formation de juges arbitres...) : 106 000€

- Participation (billets d'avion, hébergement, restauration) de la délégation Réunion : 150 000€  
Acquisition de matériel sportif : 86 000€

Total : 342 000€

C'est une délégation de presque 400 personnes qui aura fait le déplacement pour participer à cette manifestation.

Dans un contexte économique difficile, avec une baisse significative du sponsoring, l'aide de la Région est à souligner pour la réussite de l'ensemble de ces opérations.

---

**CONSTRUIRE ET MAINTENIR LES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DES LYCÉES  
ET SOUTENIR LA RÉALISATION D'ÉQUIPEMENTS COMMUNAUX D'INTÉRÊT RÉGIONAL**

---

## **1. LES AIDES À L'ÉQUIPEMENT SPORTIF DES COMMUNES**

L'effort financier de la Région en matière de soutien à l'équipement sportif des communes en **2019** s'inscrit dans la volonté affichée de mobiliser le Plan de Relance Régional et de relancer la commande publique.

Il représente de **2010 à 2019** un effort de la collectivité de plus de 125,6 millions euros.

Il est à noter que la majorité des subventions attribuées a été consacrée à la rénovation d'équipements sportifs communaux.

En 2019, l'intervention de notre collectivité dans le domaine du bâti des équipements sportifs a porté sur deux volets :

- la réalisation d'équipements complémentaires ou des remises aux normes des équipements existants des lycées,
- les travaux liés aux nouvelles compétences de propriétaire pour les bâtiments des CREPS

Les réalisations financières ont porté :

- en Autorisation de Programme (AP) sur :

- la réhabilitation des CREPS de St Denis et de la Plaine des Cafres (AP mises en place pour l'élaboration du programme, le lancement du concours et des études de maîtrise d'oeuvre)
- La réhabilitation des équipements sportifs des lycées Mahatma Gandhi (St André), Paul Moreau (Bras Panon), Bel air (Ste Suzanne) et Marie curie (St Benoit)

- en crédits de paiement essentiellement pour les travaux sur les équipements sportifs suivants :

- Lycée de Bois de Nèfles – Saint-Denis.  
Achèvement des travaux sur les équipements sportifs
- la réhabilitation et mise aux normes des équipements sportifs des lycées Bois d'Olives (St Pierre), P. Moreau (Bras Panon), Mahatma Gandhi (St André), P. Lagourgue (Tampon), etc
- la réhabilitation et mise aux normes de l'auditorium du CREPS de St Denis

<p>Travaux sur équipements sportifs 903 (P197-0010, 0032 partie, 0045) <b>AP : 3 315 000 €</b> <b>CP : 1 057 534 €</b></p>
--

**« Subvention de construction et rénovation »**

903  
AP : 128 900 €  
CP : 179 140 €

## **2. LES ÉTUDES**

### **L'Institut Régional des Sports de l'Océan Indien (IRSOI)**

L'Institut Régional des Sports de l'Océan Indien est une mesure phare du pilier 5. La Région souhaite, en effet, renforcer le positionnement de La Réunion dans la zone Océan Indien et dans le monde, en formant des sportifs de haut niveau - dans le but d'intégrer les équipes de France - et en structurant une filière de formation de cadres techniques sportifs. La Région a lancé en 2018 la réalisation de **l'étude de définition des orientations et de programmation de l'Institut Régional des Sports de l'Océan Indien.**

La signature d'une convention tripartite entre la Région, l'État et le CREPS de La Réunion a pour objectif principal de définir le rôle de chacun des partenaires concernés dans la valorisation du talent de nos sportifs haut-niveau.

Les projets engagés définiront les concours des actions de préfiguration à la création de l'IRSOI.

**« Études liées au sport »**

933  
AE : 22 952 €  
CP : 20 000 €

## **CONCLUSION**

Concernant l'année 2019, la capacité budgétaire consacré à la mise en œuvre de la politique sportive régionale aura permis de maintenir un niveau d'intervention déterminant vis-à-vis des acteurs du mouvement sportif local et ce malgré un contexte budgétaire particulièrement contraint.

Ces orientations auront permis d'une part de financer la préparation et la participation de la délégation Réunion à la 10<sup>ème</sup> édition des jeux des îles à l'île Maurice et d'autre part, de soutenir les actions traditionnelles des ligues et comités en terme d'aide au fonctionnement, à la formation des cadres et de pratiquants, ainsi qu'à l'organisation des manifestations sportives d'envergure régionale.

Par ailleurs, la validation en assemblée plénière de la création officielle de l'Institut Régional des Sports Océan Indien représente la première étape de ce projet important de la mandature.

Cette volonté d'accompagner le mouvement du sport local vers le haut-niveau se fera en partenariat avec les acteurs de la zone océan Indien et avec l'ensemble des acteurs du mouvement sportif local.

A ce titre, le dispositif de mobilité sportive océan Indien aura permis de mobiliser pas moins de 150 000€ pour soutenir ces échanges inscrits dans le cadre de la mobilité sportive dans l'océan Indien.

Les efforts adaptés à la demande des acteurs du territoire, conjugués à la mise en œuvre de dispositifs de soutiens spécifiques, place une fois de plus la pratique sportive comme une priorité de l'action régionale.

L'accueil de manifestations sportives de niveau mondial, la venue des sélections nationales dans le cadre de la préparation des jeux olympiques de 2020 et de 2024 à Paris ouvrent ainsi les perspectives très fortes qui consolident la destination Réunion, à plus d'un titre, comme une terre d'entraînement et de champions.

## Bilan du programme

### **Intitulé du programme :** Aides aux ligues et comités sportifs

*Financement du programme d'activités de ligues et comités*

### **Les actions réalisées/prévues au programme 2019 :**

*Financement des actions suivantes :*

- *formation de cadres, dirigeants et stages de perfectionnement des sportifs*
- *organisation de manifestations sportives d'envergure régionale*
- *participation à des compétitions sportives au niveau nationale, internationale et dans la zone océan indien*
- *acquisition de matériel nécessaire à la pratique sportive*
- *acquisition de matériel informatique spécifique*

### **Bilan du programme 2019**

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	<i>Réalisations financières</i>	<i>Réalisations physiques</i>	<i>Quantitatif</i>	<i>Qualitatif</i>
Financement du programme d'activités des ligues et comités	1,5 millions d'euros	<i>64 ligues et comités aidés</i>	Le financement des projets se répartissent globalement de la manière suivante : - 60 %: départements aériens - 20 %: formation - 20 %: organisation de manifestations sportives	Augmentation du niveau de performance des sportifs réunionnais dans plusieurs disciplines (lutte, escalade, gymnastique, escrime, tennis de table...)



## Bilan du programme

### **Intitulé du programme :** Soutien aux activités physiques de pleine nature

*Financement du développement de la pratique des activités de pleine nature par les élèves des lycées professionnels*

### **Les actions réalisées/prévues au programme 2019 :**

L'objectif de cette opération est de permettre à ces lycéens qui souffrent d'un déficit d'enseignement en E.P.S. sur l'année, du fait de leur participation à des stages en milieu professionnel, de bénéficier d'un minimum de formation sportive tout en leur offrant l'opportunité de s'initier à des Activités Physiques de Pleine Nature dans des conditions idéales de découverte, d'épanouissement et d'apprentissage de la vie de groupe.

L'originalité et la force de ce dispositif résident surtout dans sa mise en œuvre, puisque le matériel nécessaire a été confié aux ligues et comités de pleine nature, de manière à garantir leur plein emploi pendant et en dehors des heures scolaires, et à pouvoir développer à terme de véritables pôles d'entraînement et de perfectionnement de pleine nature.

### **Bilan du programme 2019**

<b>Actions</b>	<b>Indicateurs de réalisation</b>		<b>Indicateurs de résultat</b>	
	<b><i>Réalisation s financières</i></b>	<b><i>Réalisation s physiques</i></b>	<b><i>Quantitatif</i></b>	<b><i>Qualitatif</i></b>
Financement des activités physiques de pleine nature aux lycéens	86 000€	<i>26 lycées concernés</i>	<i>2010 : 19 lycées concernés</i>  <i>2015 : 26 lycées concernés</i>	Permet de lutter contre le décrochage scolaire, d'améliorer la compréhension de l'autre

## Bilan du programme

### **Intitulé du programme :** Aides aux associations sportives

*financement des projets des associations sportives*

#### **Les actions réalisées/prévues au programme 2019 :**

*Financement des actions suivantes :*

- *organisation de manifestations sportives d'envergure régionale*
- *participation à des compétitions sportives au niveau nationale, internationale et dans la zone océan indien*
- *acquisition de matériel nécessaire à la pratique sportive*
- *acquisition de matériel informatique spécifique*

#### **Bilan du programme 2019**

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	<i>Réalisation s financières</i>	<i>Réalisation s physiques</i>	<i>Quantitatif</i>	<i>Qualitatif</i>
<i>Financement des projets des associations sportives</i>	247 700€	<i>69 associations concernées</i>	Le financement des projets se répartissent globalement de la manière suivante : - 60 %: départements aériens - 10 %: formations - 30 %: organisation de manifestations sportives	Augmentation des rencontres dans la zone Océan Indien ce qui permet de renforcer le secteur de la coopération sportive

## SPORTS

### Fiche Bilan d'activités 2019 par programme

**Intitulé du programme** : Promouvoir le sport

**Objectif** : Mettre en valeur les équipements sportifs régionaux

**Action** : Construction, Réhabilitation et mise aux normes des équipements sportifs

#### **Bilan du programme 2019**

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	<i>Réalisations financières</i>	<i>Réalisations physiques</i>	<i>Quantitatif</i>	<i>Qualitatif</i>
Construction équipements sportifs  Réhabilitations et mises aux normes	AP : 3 315 000 €  CP: 1 057 534 €	- Remise aux normes des équipements EPS en cours pour les lycées Bois d'Olives, P Moreau, Mahatma Gandhi, P. Lagourgue,	3 200 m2 de surfaces sportives en rénovation	11 emplois créés ou consolidés dans le BTP

<b>INDICATEURS DE RÉALISATION</b>				
<b>N°</b>	<b>Intitulé</b>	<b>Cible 2020</b>	<b>Réalisation 2019</b>	<b>Taux de réalisation cumulé depuis 2016</b>
5.13	Nombre d'équipements sportifs construits ou réhabilités	123	38	52%
5.16	Olympiades (tournois) des lycéens - 1ère édition en 2017	3 000	900	50 %
5.17	Nombre d'athlètes réunionnais inscrits dans des structures de formation supérieures sportives - (Bourses aux lycéens)	130	79	60 %

---

## **CULTURE**

---

La Région s'est engagée à placer la culture au coeur de sa politique de développement pour La Réunion.

Pour l'année 2019, la collectivité régionale a poursuivi ses actions de soutien en faveur de ce secteur. Les artistes, associations, entreprises culturelles...ont bénéficié d'un accompagnement financier pour mener à bien leurs projets développés sur toute l'île et à l'extérieur.

La Région s'est également attachée à répondre aux enjeux de **démocratisation culturelle** en renforçant l'accès au spectacle vivant pour toutes les populations : pass culture lycéens et apprentis, résidences artistiques de territoire, actions culturelles dans les Hauts (programme Leader. Le Guétali, dispositif expérimental en 2018, a fait ses preuves en 2019 et a permis, non seulement de toucher un large public sur les 24 communes de l'île, mais également de favoriser une diffusion de qualité et l'exploitation des créations locales.

Des efforts particuliers ont été réalisés en direction de la création, avec notamment, l'adoption de nouveaux cadres d'intervention en matière de bourses de recherche artistique dans les domaines du spectacle vivant et de la littérature.

La culture est un épanouissement pour la jeunesse. Des actions particulièrement volontaristes ont été menées dans le domaine des enseignements et de la formation artistiques. Le CRR a poursuivi ses actions d'enseignement et de diffusion sur l'ensemble du territoire. Les écoles d'enseignement artistique et les élèves de la filière culturelle ont bénéficié d'un soutien de la Région.

Dans le cadre de la structuration et de la professionnalisation des filières culturelles, des partenariats ont été mis en place en 2019 avec des institutions, en lien avec les acteurs, pour améliorer l'efficacité des politiques publiques (Contrat de filière des Musiques Actuelles, le Schéma d'Orientation des Arts Visuels...). Parallèlement à cette démarche, La Région s'est attachée à encourager et à accompagner la participation des acteurs culturels et artistiques réunionnais à l'espace créatif européen via un partenariat avec le Relais Culture Europe.

En 2019, la Région a également poursuivi sa politique de préservation et de valorisation du patrimoine culturel matériel et immatériel pour une meilleure connaissance et une appropriation de notre histoire et de notre culture.

Les musées jouent un rôle à la fois éducatif, économique et social majeur au sein de l'action publique. A ce titre, leur participation au développement de la société et du territoire est importante. C'est pourquoi la collectivité a renouvelé en 2019 sa politique dynamique de valorisation et de modernisation de ses musées régionaux, afin de favoriser l'accès à la culture pour tous.

Les États Généraux de la Culture « Culturanoo », large consultation des Réunionnais en matière culturelle, ont été lancés en 2018. Il est prévu de clôturer Culturanoo en 2020 par une restitution des résultats et analyses de l'enquête et des débats à l'ensemble de la population ainsi qu'aux acteurs culturels. Cette matière devrait nourrir la réflexion sur les futurs contenus de politique culturelle.

### **SOUTIEN À LA PARTICIPATION DES ACTEURS CULTURELS ET ARTISTIQUES RÉUNIONNAIS À L'ESPACE CRÉATIF EUROPÉEN :**

La Région s'attache depuis 2017 à développer une stratégie de renforcement des compétences européennes locales grâce à la construction d'un partenariat avec le Relais Culture Europe. Il s'agit de contribuer à la participation des acteurs culturels à l'espace européen créatif, d'inciter et de faciliter les coopérations européennes et internationales, de faciliter les mobilisations des financements (Europe Créative, synergie avec les autres programmes européens).

En 2019 le « LabEuropeRéunion », outil mis en place en 2018 et au travers duquel sont mobilisées les ressources culturelles et créatives autour des questions d'innovation et de coopération européenne, a poursuivi ces ateliers de travail : 6 ateliers de travail ont été organisés en 2019 mobilisant 98 participants. De plus, afin d'accompagner les acteurs dans ces démarches de coopération, Le Séchoir a bénéficié de l'aide à la constitution de réseaux et au développement d'échanges européens. Par ailleurs, un membre du Lab, professionnel du secteur du spectacle vivant, a intégré la formation européenne I-Team.

## **« DEVELOPPEMENT CULTUREL »**

### **1. UNE POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL STRUCTURANTE ET ADAPTÉE, AUX COTES DES ACTEURS CULTURELS**

En 2019, la Région a accompagné les artistes, les associations et les entreprises culturelles afin qu'ils mettent en œuvre des projets structurants, permettant de toucher le plus large public et d'irriguer l'ensemble du territoire. Dans ses choix, elle s'est attachée à promouvoir la diversité, le métissage de la société réunionnaise, à encourager l'innovation et l'expérimentation.

Secteurs	Montant subventions accordées	Nombre d'acteurs soutenus
Musique	1 264 007	111
Lieux de création et diffusion	1 281 309	12
Arts plastiques	206 640	49
Entreprises	435 277	10
Patrimoine Culturel	295 600	46
Théâtre-Danse-Arts du cirque et de la rue	508 332	63
Littérature	142 761	20
Enseignement artistique	146 340	8
Audiovisuel	92 527	12
Cultures régionales	87 600	28

Tous les champs artistiques et culturels ont ainsi été concernés par le soutien de la collectivité régionale :

### **1.1. Musique**

En 2019, la Région Réunion, le Centre National de la Musique et l'État ont décidé de se retrouver au sein d'un Contrat de Filière pour répondre ensemble aux enjeux de l'écosystème des musiques actuelles à La Réunion.

Le contrat de filière musiques actuelles de La Réunion a été signé entre les partenaires publics le 24 janvier 2020 pour la période 2019-2022. Il a pour objet de développer une politique commune d'intervention en faveur des artistes et des entreprises de la filière des musiques actuelles, et ce en complémentarité des dispositifs de droit commun déjà existants. Pour ce faire, il est créé un fonds commun pour financer les actions innovantes au service des projets des équipes artistiques et des entreprises. Ce fonds est doté de 120 000 euros par an.

Suite au diagnostic et aux concertations menées par le Pôle Régional des Musiques Actuelles, quatre axes d'intervention ont été définis au sein de ce contrat de filière :

- accompagner de manière innovante le parcours professionnel des artistes
- privilégier l'innovation numérique et technologique
- mieux travailler ensemble
- encourager les réseaux de création et de diffusion nationaux et internationaux à coproduire la création musicale réunionnaise

Contrat de filière 2019-2022 : 40 000 €/an.

#### **\* LES AIDES DIRECTES ET INDIRECTES**

La collectivité a soutenu de manière significative, le secteur de la musique, **véritable pépinière de talent et vecteur d'emplois (directs ou indirects)**, par l'accompagnement de projets visant la structuration et la professionnalisation de la filière, ainsi que le rayonnement de nos artistes à travers le monde.

Son soutien s'articule autour de plusieurs axes :

- les **aides directes** accordées aux projets de création, de diffusion, de résidences de formation, de tournées, de réalisation d'albums ou d'aide à l'équipement. Un soutien particulier a été porté sur le marché des musiques de l'océan Indien (IOMMA), qui conforte sa position de première plateforme de l'industrie musicale de l'océan Indien, en poursuivant une mission d'accompagnement à la professionnalisation de la filière et de mise en réseau des acteurs de l'industrie musicale du monde entier.

**La collectivité a encouragé de manière significative les festivals, qui sont des acteurs économiques importants, du secteur culturel local, notamment par la création d'emplois directs et indirects** (A titre d'exemple, en 2019 le festival Sakifo a généré 370 emplois directs et une cinquantaine de prestataires travaillent sur la manifestation).

- **les aides indirectes** dont bénéficient l'ensemble des acteurs de la filière via les dispositifs déployés par le PRMA, visent à accompagner la filière musicale réunionnaise et à favoriser sa structuration par le biais de la ressource et de l'accompagnement. Les dispositifs spécifiques administrés par le PRMA permettent d'encourager une économie fragilisée par l'industrie : le Fonds Régional d'Aide à la Mobilité (FRAM), l'Aide à la Mise en Image (AMI), ainsi qu'une aide à l'embauche pour les artistes jouant dans les cafés (TEGE), qui sont des dispositifs très prisés. A titre d'exemple, le dispositif « Tournée Générale », dédié à l'aide à l'emploi des musiciens dans les cafés-concerts, a concerné **68** groupes bénéficiaires pour **726** cachets déclarés et a donné lieu à **160** concerts dans **9** établissements.

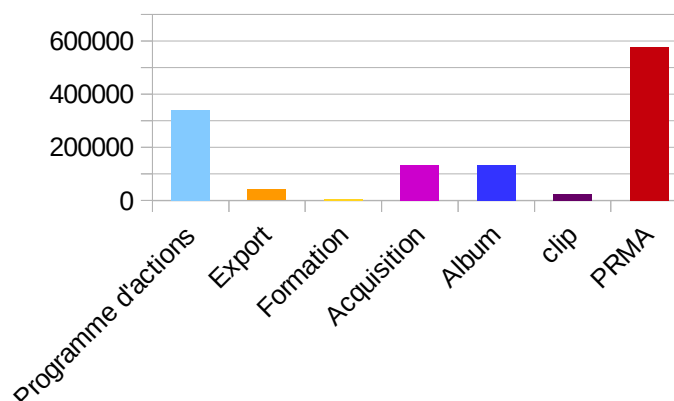
Dans le cadre du champ patrimonial, qui est un des axes forts du programme d'activité du pôle, plusieurs projets ont été mis en œuvre dont la création d'une phonothèque de l'océan Indien (projet interreg V OI).

Au vu de son rôle d'accompagnement et de professionnalisation des artistes et de son projet d'étude sur le contrat de filière des musiques actuelles, le PRMA contribue fortement à la structuration de la filière.

C'est ainsi une réelle politique de développement en faveur de la musique que la Région a menée ces dernières années.

En 2019, la Région a ainsi accompagné directement 124 projets dans le secteur de la musique, pour un montant total de subventions de **1 224 007 €**, dont **532 960 €** en faveur du PRMA. Ces aides se répartissent comme suit :

Répartition des aides du secteur musique en 2019



## **1.2. Spectacle vivant**

Le secteur du spectacle vivant bénéficie d'un soutien fort de la collectivité notamment au travers des enjeux de professionnalisation, de démocratisation culturelle et de valorisation de la création artistique du territoire. Cet engagement de la collectivité a permis de poursuivre en 2019 l'accompagnement du développement de la filière et a pris forme dans un ensemble de conventionnements et de dispositifs d'aides rénovés (deux nouveaux cadres d'intervention adoptés en 2019).

- **Soutien aux compagnies de théâtre, danse, arts du cirque et de la rue**

Avec la volonté de rendre accessible les œuvres au plus grand nombre, de faciliter les projets de création et de diffusion mais aussi de contribuer à la professionnalisation des acteurs, la Région Réunion a conforté son soutien en faveur du théâtre, de la danse, des arts du cirque et de la rue.

Un effort particulier a été réalisé en direction du **soutien à la création** avec :

- **l'adoption de deux nouveaux cadres d'intervention** venant compléter l'ensemble des dispositifs en faveur du spectacle vivant : « aide au programme global d'activités artistiques et culturelles des compagnies conventionnées et des compagnies bénéficiant d'une aide à la structuration de l'État » et « aide à l'accompagnement des créateurs émergents »,
- la mise en œuvre de la « **bourse à la recherche artistique en mobilité internationale** » par un appel à projets ayant permis de soutenir 6 créateurs dans leur démarche de recherche à travers le monde.

Par ailleurs le travail autour de deux enjeux majeurs a été poursuivi par la collectivité :

– l'élargissement de la diffusion des créations soutenues : **le dispositif « Guétali » permet de valoriser la production artistique locale, renforcer l'exploitation des créations et développer une diffusion de qualité et de proximité.** En 2019, 24 projets ont été accompagnés pour un total de 416 représentations réparties sur l'ensemble du territoire.

– **la relation des populations avec l'art** : « Pass Culture Lycéens et Apprentis » visant à soutenir des initiatives permettant aux lycéens et aux apprentis d'avoir accès aux spectacles vivants hors temps scolaire.

En fonctionnement, ce sont au total **48 acteurs qui ont été soutenus** pour une enveloppe globale de **354 700 €** consacrés au secteur du théâtre, de la danse, des arts du cirque et de la rue.

En investissement, ce sont **22 acteurs** qui ont été soutenus pour un montant total de **101 900 euros.**

- **Des Schémas régionaux culturels pour une politique publique en phase avec les grands enjeux du territoire et du développement humain**

Schéma Régional des Salles et Lieux de Création et de Diffusion du Spectacle Vivant :

Lancée fin 2012, la démarche concertée et participative sur le spectacle vivant avec les partenaires institutionnels et les acteurs de la filière a abouti en juillet 2014 à l'adoption par la collectivité du « **Schéma Régional des lieux et salles de diffusion et de création du Spectacle Vivant à La Réunion** ».



Les objectifs généraux du schéma sont :

- de garantir la cohérence, la diversité, la complémentarité de l'offre de spectacle vivant sur le territoire,
- de contribuer à la cohésion territoriale en structurant et consolidant rationnellement les salles et lieux de création et de diffusion du spectacle vivant,
- de faciliter et d'encourager l'accès du public aux œuvres, de rendre cette offre culturelle plus lisible et plus attractive pour la population et les acteurs de la vie locale et de répondre aux enjeux majeurs de démocratisation de l'accès à l'Art.

Des actions mettant en œuvre les axes stratégiques du schéma ont été réalisées :

- répondre aux enjeux de **démocratisation culturelle** en renforçant l'accès au spectacle vivant pour toutes les populations : pass culture lycéens et apprentis, résidences artistiques de territoire, Guétali, actions culturelles dans les Hauts (programme Leader) ;
- renforcer le maillage et l'ancrage territorial des salles et lieux de diffusion et de création et en particulier le rééquilibrage des équipements (accès à la culture dans les territoires des Hauts, du Sud et de l'Est) : soutien de 12 salles, Réseau à l'Est -partenariat salle Gramoun Lélé et théâtre les Bambous ;
- soutenir et accompagner la création, les émergences créatives et artistiques, les talents du spectacle vivant : dispositif d'aides aux projets de création, d'écriture, de promotion des œuvres artistiques à l'extérieur ;
- accompagner les salles dans la mutation de leurs cahiers des charges, de leurs modèles économiques, dans la professionnalisation et le renforcement de leurs ressources : mise en œuvre de l'accord-cadre régional pour le développement de l'emploi et des compétences dans le secteur du spectacle vivant (avec en priorité des actions sur trois axes prioritaires : structuration de la filière, observation et professionnalisation), aides à l'amélioration de la fonctionnalité des salles ;
- renforcer la gouvernance autour du spectacle vivant à travers la mise en réseaux et les mutualisations, ainsi que la structuration et la promotion de la filière.

**Ces mesures d'accompagnement des acteurs contribuent à rendre accessible les ressources culturelles à tous par le biais de médiation et de politique tarifaire adaptée et à maintenir un secteur producteur de contenus culturels, économiquement dynamique et pourvoyeur d'emplois.**

**933-312 - Schéma des lieux de diffusion et de création du spectacle vivant**

**AE : 1 130 000 €**

**CP : 1 024 180 €**

**933-311 - Programme et fonctionnement salle de spectacles Saint-Benoît**

**AE : 165 000 €**

**CP : 167 932 €**

### **1.3. Entreprises culturelles**

Dans le cadre du Dispositif Régional d'Aide aux Entreprises Culturelles, **435 277 €** ont été accordés dont :

- **268 986 €** pour les aides à l'investissement (dont **113 190 €** pour les librairies indépendantes locales et **50 795 €** pour les aides à la publication d'ouvrages)

- **86 291 €** pour des aides à la création d'emploi (dont ~~46 291 €~~ pour les librairies indépendantes locales)
- **80 000 €** pour des aides à l'accompagnement de développement de carrières d'artistes professionnels – filière musique et spectacle vivant

La Région a ainsi accordé **18 subventions** à **10 entreprises culturelles** (dont 3 librairies indépendantes locales, soit 6 points de vente) en 2019.

**Au vu des actions financées, ces aides renforcent les entreprises et contribuent à la structuration et à la vitalité de l'économie culturelle locale.**

**933-311 - Aides aux entreprises culturelles**

**AE : 166 292 €**

**CP : 125 388 €**

**903-311 - Aides aux entreprises culturelles (Investissement)**

**AP : 268 986 €**

**CP : 141 426**

### **1.4. Cultures régionales**

La Région Réunion a souhaité promouvoir la culture réunionnaise et l'ensemble de ses expressions culturelles auprès de tous, dans le but de valoriser et célébrer notre culture et identité métisses. Elle accompagne à ce titre les associations dans la réalisation de manifestations visant à faire connaître et partager la culture, l'histoire et les coutumes des peuples constitutifs de notre identité plurielle, oeuvrant ainsi à favoriser le lien social et le vivre ensemble. Les aides concernent principalement les événements calendaires : Jour de l'An chinois, Jour de l'An tamoul, Semaine créole, 20 Décembre ainsi que les projets de mise en valeur de la langue créole. Le secteur des Cultures Régionales totalise un montant de **87 600 €** en faveur de **28 acteurs**.

### **1.5. Littérature**

L'accès à la lecture, à l'écriture et au livre est un enjeu majeur, compte tenu du contexte particulier de La Réunion caractérisé par des disparités sociales et géographiques qui se traduit entre autres par un taux d'illettrisme élevé et d'un mal profond de perte de repères de la société réunionnaise, symptôme qui s'est exprimé dans la crise des gilets jaunes.

En 2019, l'institution régionale a pérennisé et renforcé les actions mises en place dans le cadre du Schéma Régional de la Lecture Publique et de la Littérature Réunionnaise, adopté en 2014, sur les axes d'égalité d'accès au livre et à la lecture, de valorisation de la littérature réunionnaise ici et ailleurs et de professionnalisation des acteurs de la chaîne du livre.

- En 2019, **l'action de bibliothèque éphémère de proximité sur les lieux de vie familiaux « un Livre un transat »** s'est déployée sur 4 sites (Bras-Panon, La Possession, Saint-Joseph, ainsi que le collège Henri Matisse à Bois d'Olives).
- La programmation des ateliers s'est construite sur le thème du voyage à La Réunion et aussi dans l'océan Indien et d'autres horizons, ainsi qu'un atelier collectif supplémentaire sur la découverte des poissons dans l'océan Indien. Elle a permis de créer le lien entre les auteurs, les illustrateurs, les dessinateurs, les conteurs,... et la population.

Ces actions créent la rencontre de l'enfant ou de l'adulte avec le livre par le divertissement, l'éveil de la curiosité, la stimulation de l'imaginaire, l'expression de l'émotion. Ils contribuent à la connaissance de l'autre et à l'ouverture au monde nécessaire à la réussite éducative des jeunes et à l'intégration sociale et économique des populations. L'opération est de plus en plus suivie, de nombreux médias s'en font le relai, **1 056 personnes** ont été concernées et **1 048 livres** empruntés. Les objectifs de démocratisation du livre, du partage de notre culture métisse sont réalisés. L'opération est une réussite, elle surprend, séduit et donne l'envie de lire à tous. Un label est installé. Les municipalités la réclament et/ou s'en inspirent.

- En cette année 2019, **La Réunion a été la grande invitée d'honneur du Salon du livre et de la presse jeunesse de Montreuil** consacré à « l'éloge de la lenteur », 6 jours d'affluence exceptionnelle de 180 000 visiteurs, formidable reconnaissance de la dynamique créatrice et de l'agilité linguistique et culturelle de la littérature jeunesse réunionnaise, une mise en avant exceptionnelle qui a donné plus de communication, plus d'animations programmées dans le salon par 6 auteurs réunionnais invités, une scène littéraire réunionnaise : performance dessinée qui a réuni des illustrateurs réunionnais et des illustrateurs métropolitains amoureux de l'île. Montreuil a sauté la mer pour se retrouver à l'île de La Réunion ! Un éloge de la lenteur pour vivre au rythme de l'océan Indien, de l'heure bleue au rayon vert sur un texte « Dousman, dousman – Tilamp, Tilamp » mis en voix et en musique par 2 acteurs réunionnais, plus de public, plus de ventes des ouvrages réunionnais, des retombées professionnelles concrètes pour nos auteurs et éditeurs, la dédicace des 10 brevets d'aptitude réunionnais à la médiation en littérature jeunesse dans le cadre de l'opération « Livres à soi – Liv la kaz » .
- La présence d'un stand île de La Réunion au salon du livre de Paris, l'accompagnement des salons du livre organisés sur le territoire, de l'opération livre péi, les ateliers d'écriture en résidence Gallimard sont des actions renouvelées pour accompagner et valoriser ici et ailleurs la richesse créative de la littérature réunionnaise, enjeu de reconnaissance de notre culture régionale. Elles portent ses fruits car de jeunes auteurs réunionnais sont repérés, édités au national et lauréats de prix.
- **La mise en œuvre du contrat territoire-écriture avec le Labo des Histoires** a permis de proposer **192 ateliers** d'écriture créative à **2 814 jeunes** âgés de 9 à 25 ans scolaires, collégiens, lycéens, jeunes du RSMA et en établissement pénitentiaire.
- A la suite des aides à l'édition et aux librairies indépendantes, une **aide en direction des auteurs.trices et illustrateurs.trices** voit le jour en 2019. Cette aide, construite en concertation avec les acteurs de terrain, permet à La Région, avec la validation de son cadre d'intervention en 2019, d'être en soutien sur tous les maillons de la chaîne de la filière livre.
- **l'accompagnement de l'édition réunionnaise** a permis l'édition de 8 ouvrages pour 5 maisons d'éditions professionnelles soit **50 795 €** (dispositif d'aides aux entreprises culturelles) et 9 ouvrages portés par des maisons d'édition associatives, soit 29 891 euros.
- La Région a par ailleurs accompagné la Mairie du Port à hauteur de **45 800 €** pour la seconde phase de la rénovation des locaux de la médiathèque Benoite Boulard, permettant ainsi aux lecteurs de pouvoir bénéficier d'un équipement plus confortable, accessible et modernisé.

- **Soutien aux librairies indépendantes dans le cadre du dispositif d'aides aux entreprises culturelles.** Au titre de la convention cadre en faveur du livre pour la période 2018-2020 (Centre National du Livre, Direction des Affaires Culturelles de La Réunion et Région Réunion), 7 subventions ont été attribuées à 3 librairies indépendantes pour un montant global de **159 482 €**. La Région a ainsi accompagné 5 projets d'amélioration de l'espace de vente, 1 projet de 3 créations d'emplois en CDI et 1 projet d'acquisition de fonds d'ouvrages.

**Ce sont donc 142 761 € pour accompagner les projets des associations oeuvrant dans le domaine littéraire, auxquels il convient d'ajouter 210 277 euros au titre du dispositif d'aides aux entreprises culturelles et 45 800 € au titre de l'aide aux communes, qui ont ainsi été consacrés par la Région à l'accompagnement de la filière Livre sur l'ensemble de ses champs d'intervention : organisation de manifestations littéraires, organisation de formations, diffusion des auteurs, édition, rénovation des équipements ...**

**933-312 - Pôle Régional de littérature et de diversité linguistiques**

**AE : 108 000 €**

**CP : 95 700 €**

## **1.6. Arts plastiques**

Le secteur des Arts plastiques connaît un grand développement ces dernières années à La Réunion. Toute une génération d'artistes, dont certains issus de l'ESA, vient nourrir une scène riche, dynamique et très variée qui commence à se faire reconnaître sur le plan national et international. La Région a fait le choix d'accompagner l'émergence de cette scène par différentes actions :

- **le soutien au Fonds Régional d'Art Contemporain**, qu'elle accompagne tant sur son programme d'activités annuel que sur des projets plus spécifiques comme en 2019, le réaménagement des jardins de la Villa Bédier, contribuant ainsi à redonner au site sa vocation patrimoniale et à le faire dialoguer avec l'art contemporain. L'enveloppe budgétaire annuelle dédiée au FRAC en 2019 s'est ainsi élevée à **259 000 €**.

- **le soutien aux associations et aux artistes** : la Région a ainsi accompagné 49 acteurs dans le domaine des Arts Plastiques sur l'année 2019 : artistes pour leurs projets de création, d'expositions ou de résidences ; associations pour leur programme d'action en faveur du développement des arts (expositions, ateliers, résidence...), une commune pour l'implantation d'une oeuvre d'art monumentale sur l'espace public. Ce sont ainsi **206 640 €** qui ont été dédiés en 2019 à l'accompagnement de ces projets.

- **les acquisitions d'oeuvres d'art** : chaque année, un appel à candidature est lancé afin d'enrichir la collection régionale. En 2019, **35 oeuvres** d'art ont été sélectionnées par le comité d'acquisition pour un montant total de **50 000 €**. Cette collection est exposée dans les différents bâtiments et espaces régionaux et a pour objectif de refléter la richesse et la diversité de la création réunionnaise. **Elle a fait l'objet en 2019 d'un inventaire** professionnel, et donnera lieu à des expositions régulières.

- **l'organisation d'exposition** : dans le cadre du jumelage avec la ville de Tianjin, un projet d'expositions croisées a été développé. Quatre artistes réunionnais se sont ainsi rendus à Tianjin pour un séjour de repérage et ont créé des oeuvres exposant leur regard sur la ville.

Ces oeuvres ont d'abord été exposées au FRAC de la Réunion, puis au Musée de Nanjiri. Une exposition présentant le regard d'artistes chinois sur La Réunion est prévue en retour.

**Ce sont ainsi 540 640 € qui ont été consacrés par la Région au développement des Arts Plastiques en 2019.**

L'année 2019 a également vu la préparation de deux chantiers importants qui seront mis en oeuvre en 2020 :

- **la préparation du schéma d'orientation pour le développement des arts visuels (SODAVI)**. Outil de construction des politiques publiques en faveur des arts visuels, le SODAVI se veut un dispositif qui, par une démarche concertée avec tous les acteurs du secteur, permettra de faire un état des lieux et définir un plan d'action pour le développement des arts visuels à La Réunion. L'un des objectifs de ce schéma est d'accompagner le développement, la professionnalisation et la structuration de ce secteur très dynamique.

- la création d'un **nouvel espace d'exposition** situé en centre-ville de St Denis. Les artistes réunionnais manquent en effet d'espaces de travail et d'exposition sur le territoire. **La collectivité a donc fait le choix de présenter prochainement au public un espace d'exposition pour pouvoir y présenter sa collection, permettre aux artistes réunionnais de diffuser leur travail, et développer des démarches de médiation et d'éducation artistique et culturelle dans un espace adapté.** Les travaux ont débuté en 2019 et devraient s'achever en 2020.

**903-13 - Œuvres d'art Région**

**AP : 52 147 €**

**CP : 82 517 €**

**933-30 – Études dans le domaine de la Culture**

**AE : 30 000 €**

**CP : 0 €**

**933-30 – Acquisition d'ouvrage culture**

**AE : 0 €**

**CP : 1 800 €**

## **1.7. Audiovisuel**

**92 527 €** ont été consacrés par la Région au secteur de l'audiovisuel associatif.

La Région a ainsi accompagné **12 acteurs**, pour l'organisation de **9 festivals** de cinéma, pour l'opération "**lycéens et apprentis au cinéma**" (35 établissements, 6 250 élèves), pour le dispositif d'éducation à l'image "**Passeurs d'images**" et pour **1 projet d'équipement** d'association oeuvrant dans le secteur de l'éducation à l'image.

-----

**Tous les champs artistiques sont ainsi concernés par le soutien de la collectivité régionale. Cet accompagnement financier de la collectivité en faveur du secteur associatif a une incidence positive sur les prestations et sur l'économie locale (cachets, achat de matériels, impressions d'ouvrages et d'expositions, location de lieux, de spectacles...).**

## **1.8. L'organisation d'événements culturels**

Contribuant au rayonnement et à la transmission des cultures réunionnaises, la politique événementielle impulsée par la Région à travers diverses manifestations gratuites, s'illustre comme levier de développement et de valorisation des territoires, avec des interactions et des synergies croissantes entre culture, économie et communes partenaires.

Les divers événements répertoriés en 2019 sont :

- la « **Fête du maloya** » : la Région a organisé la 8<sup>ème</sup> édition de la manifestation « Village Maloya » dans le cadre de la commémoration de l'inscription du maloya au Patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'UNESCO en octobre 2009. (cf. Section « Patrimoine culturel - Partie 4-2 »)
- la « **Somen Kréol** » : à l'occasion de la semaine créole 2019, la Région a organisé avec des partenaires locaux une manifestation « **Somen Kréol** » qui s'est articulée autour d'un grand événement et de plusieurs manifestations culturelles dans différents lieux de l'île. (cf. Section « Patrimoine culturel – Partie 4-2 »)
- Événements nationaux : Fête de la musique, nuit des musées, les Journées Européennes du patrimoine ;
- Événements internationaux et coopération régionale : Le Festival Kréol des Seychelles ;
- Participation au financement de l'Avant-Première de **Réunion Métis**, événement d'envergure basé sur un partenariat public/privé, qui s'est tenue à Saint-Paul du 27 au 29 septembre. Une cinquantaine d'artistes ont participé à ce parcours artistique urbain.

L'organisation de cette politique événementielle repose sur la mise en place de schémas multi-partenariaux dans lesquels concourent communes, structures associatives, milieux artistiques, opérateurs culturels, musées, et autres institutions telles que :

- Le Conservatoire à Rayonnement Régional (CRR),
- Le Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC),
- Le Pôle Régional des Musiques Actuelles (PRMA),
- KÉLONIA, l'Observatoire des tortues marines,
- Le Musée des Arts Décoratifs de l'Océan Indien (MADOI),
- Le Musée de Stella Matutina,
- La Cité du Volcan,
- Le Service Régional de l'Inventaire

La mise en réseau de ces différents acteurs a permis à la Région d'offrir aux Réunionnais ainsi qu'aux touristes des manifestations culturelles phares à fois festives et conviviales.

### **933-30 - Diverses manifestations culturelles**

**AE : 940 839 €**

**CP : 723 749 €**

### **933-30 - Frais d'insertion**

**AE : 32 135 €**

**CP : 19 478 €**

### **933-312 - Frais de gestion divers**

**AE : 211 081 €**

**CP : 183 109 €**

**933-311 - Subventions aux associations culturelles****AE : 1 292 477 €****CP : 971 639 €****933-311 - IOMMA****AE : 120 000 €****CP : 93 000 €****933-311 - Export création artistique****AE : 85 361 €****CP : 85 034 €****903-311 - Subventions d'équipement aux associations****AP : 934 250 €****CP : 730 236 €****903-311 - Equipement salle de spectacle****AP : 200 000 €****CP : 205 446 €****933-312 – Fonctionnement EPCC FRAC / PRMA****AE : 874 000 €****CP : 736 900 €****903-312 - Divers investissement culture****AP : 0 €****CP : 677 €****« LA FORMATION ET L'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE »**

La formation fait partie des compétences obligatoires de la Région. Cela se traduit dans le domaine de la Culture par plusieurs types d'accompagnement permettant de couvrir un large panel d'acteurs, qu'ils soient amateurs ou professionnels.

**Ses objectifs sont multiples et vont de la qualification et la spécialisation des individus, à la création d'emplois, à l'émergence de professionnels et ainsi au développement économique et social de notre île.**

**1. LE CONSERVATOIRE A RAYONNEMENT RÉGIONAL (CRR)**

Suite au départ du directeur et du chargé aux études, la gouvernance de l'établissement a été assurée, jusqu'en octobre 2018, par un comité de direction provisoire pour les affaires courantes du CRR.

Le recrutement, en novembre 2018, d'un nouveau directeur, a permis de relancer une nouvelle dynamique dans l'organisation et le fonctionnement du CRR.

Les actions de diffusion de la saison artistique, les projets pédagogiques sur l'ensemble du territoire, ainsi que les partenariats avec les institutions culturelles de l'île et l'Éducation Nationale ont été poursuivis, contribuant ainsi à une plus grande ouverture aux différents publics.

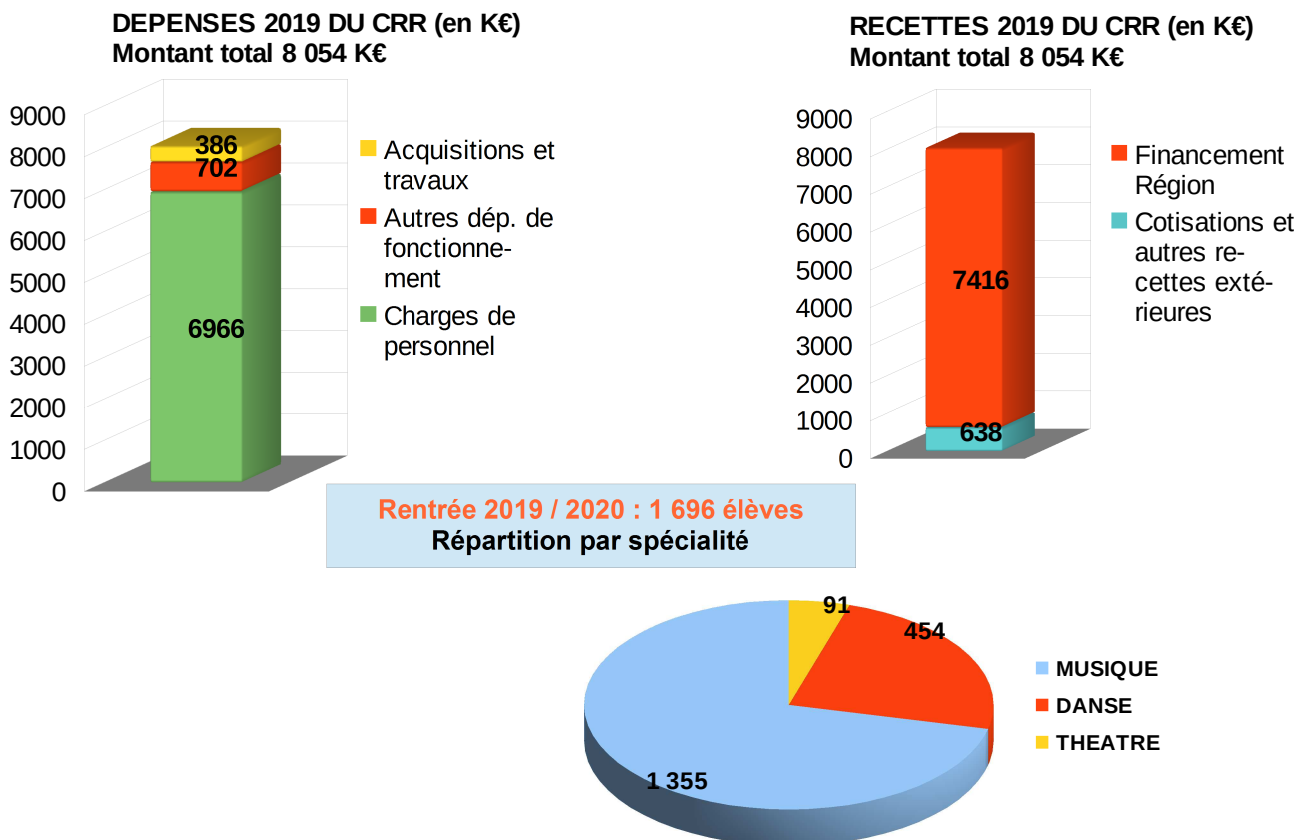
**Près de 1 700 élèves bénéficient d'un enseignement de qualité avec une politique tarifaire globale très avantageuse pour les familles (30 % des élèves en demi-tarif ou totalement exonérés).**

Les dépenses de fonctionnement du CRR se sont élevées en 2019 à **7 668 K€** (y compris charges de personnel).

En 2019, ce sont **386 K€** qui ont été dépensés sur les lignes de petits travaux et d'acquisition de matériel pédagogique, notamment pour les achats d'instruments.

Les quatre centres pédagogiques du Conservatoire ont fait l'objet de programmes de réhabilitation et d'équipement dans une perspective d'amélioration des conditions d'enseignement, de développement des activités et d'accueil du public.

En 2019, ce sont **2 190 K€** qui ont été dépensés en crédits de paiement pour les quatre centres.



### 1.1. Le Centre pédagogique de Saint-Pierre

Le projet de remise à niveau de ce centre comprend :

- la réhabilitation du centre Jules Joron dans son intégralité (volet A),
- la construction délocalisée du pôle danse - théâtre sur le site de la Région, à l'arrière de l'antenne Sud (volet B),

et ce, pour un coût global de 12,1 M€.

Les travaux de construction du volet B intégrant le pôle danse et théâtre ont été réceptionnés en mai 2018.

Les travaux du volet A ont été arrêtés par la Maîtrise d'Oeuvre en mai 2018, suite à la découverte d'une suspicion de pollution lors de fouilles en sous sol.



Face aux difficultés rencontrées dans ce dossier (pollution, défaillance d'entreprises, traitement de la cheminée, autorisations administratives,...), une nouvelle organisation de la maîtrise d'ouvrage a été mise en place en septembre 2019. Après mise à plat des différentes problématiques, le redémarrage de l'opération est prévu en août 2020, pour une livraison fin 2021

## **1.2. Le Centre pédagogique de Saint-Denis**

Le centre de Saint-Denis, dont les bâtiments ont été entièrement réhabilités pour un coût global de 7,9 M€, a été livré en février 2017, à l'exception de l'auditorium et des aménagements scénographiques correspondants.

Démarrés en 2018, les travaux de l'auditorium ont été livrés le 21 Juin 2019, pour la fête de la musique.

Les études pour la protection des ascenseurs et de la terrasse circulaire entre les deux bâtiments ont été lancées.

## **1.3. Le Centre pédagogique de Saint-Paul**

Le coût de l'opération de réhabilitation est de 6 M €.

Les travaux ont démarré en septembre 2018.

Les niveaux 4, 5 et 6 ont été mis à disposition du CRR en octobre 2019.

Malgré la faillite de l'entreprise « Compagnie du Soleil », titulaire de 2 lots, la livraison de la totalité du bâtiment est prévue pour la rentrée d'août 2020, sauf nouveau retard induit par la crise du COVID-19.

## **1.4. Le Centre pédagogique de Saint-Benoit et la salle de spectacles « Gramoun Lélé »**

Les travaux de couverture pour la protection de l'esplanade et de l'escalier (460 K€) ont été livrés en septembre 2019.

Divers aménagements complémentaires (perches d'éclairage sur scène, système d'accroche), travaux de réparations (divers éclairages, complément d'étanchéité groupe froid) et études (renforcement du plancher de la scène) ont également été réalisés en 2019 pour un montant de 70 K€.

### **933-311- Fonctionnement CRR**

**AE : 563 340 €**

**CP : 709 013 €**

### **903-311 - Acquisition et Travaux CRR**

**AP : 425 340 €**

**CP : 386 491 €**

### **BUDGET TRAVAUX :**

**903 (P197-0012, P197-0032 partie)**

**AP : 4 850 000 €**

**CP : 2 190 131 €**

## **2. LA FORMATION ET LA PROFESSIONNALISATION DES ACTEURS CULTURELS**

La Région a largement contribué à l'irrigation culturelle du territoire par la construction d'équipements divers (médiathèques, salles de spectacle, écoles de musique...).

Dans la suite de cet engagement, elle a choisi de contribuer également à la professionnalisation du secteur en permettant aux personnes intéressées par les métiers culturels, nécessaires au fonctionnement et à la vie de ces lieux, de se former.

En 2019, via son dispositif de formation aux métiers artistiques et culturels, la Région a permis à **66** Réunionnais de se former ou de se perfectionner dans les métiers artistiques et culturels, en France métropolitaine ou à l'étranger, soit une enveloppe de **240 290 €**. Le dispositif d'aide permet de prendre en charge 70 % des frais pédagogiques des formations, plafonnés à 4 000 €.

Les formations musicales sont traditionnellement les plus représentées, mais on peut noter qu'en 2019, 11 stagiaires ont suivi une formation dans le domaine technique, ce qui est particulièrement intéressant pour notre bassin d'emploi.

Un nouveau dispositif d'aide destiné aux lycéens particulièrement talentueux qui souhaitent partir en métropole suivre un cursus d'étude secondaire et artistique de haut niveau, a par ailleurs été voté en 2019. Il n'existait en effet pas encore d'accompagnement pour ce type de public alors que les jeunes danseurs ou musiciens très talentueux sont souvent amenés à quitter très jeunes leurs familles pour suivre des formations.

**La professionnalisation participe activement à la structuration des différents secteurs artistiques et culturels de l'île et permet de dynamiser le marché de l'emploi culturel.**

### **Répartition des aides par discipline :**

<b>Disciplines</b>	<b>Nombre</b>	<b>%</b>
Musique	39	59
Danse	9	14
Audiovisuel	2	3
Théâtre / Cinéma	4	6
Arts Plastiques	1	1
Technicien du spectacle	11	17
<b>TOTAL</b>	<b>66</b>	<b>100</b>

### **Répartition des aides par dispositif :**

Dispositif « Formation professionnelle »	54 stagiaires
Dispositif « Préparation au DE/CA »	3 stagiaires
Dispositif « Parcours artistique d'excellence »	9 stagiaires

### **3. LE SOUTIEN AUX ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE**

#### **3.1. Le Schéma Régional des Enseignements Artistiques**

Les pratiques artistiques jouent un rôle majeur pour le bien-être de la population en mal d'expression, de reconnaissance et d'intégration.

La structuration de l'enseignement artistique sur tout le territoire est un enjeu dont doivent s'emparer tous les niveaux de décision et d'actions publics et privés pour que l'offre aux populations s'élargisse, se consolide et soit accessible.

La Région Réunion poursuit son action volontariste afin de compléter le maillage territorial de l'offre d'enseignement artistique, de renforcer les structures d'enseignement artistique et d'améliorer la qualité de l'enseignement.

En 2019, le plan de formation continue professionnelle en musique mis en place en 2015 a vu :

- la soutenance publique du mémoire clôturant le cycle de formation au diplôme d'État de professeur de musique par le Cefedem Rhône-Alpes. 24 candidats, 24 diplômés. La Réunion est désormais dotée de 38 diplômés formés à La Réunion (Diplômes d'État et VAE).

- le lancement d'un cycle de formation sous forme de séminaire en direction des directeurs, trices, responsables administratifs, trices, coordonnateurs, trices pédagogiques et artistiques des écoles de musique de l'île. L'objectif de ce cursus est de permettre à ce public de nourrir leurs réalités et leurs pratiques professionnelles d'une vision commune de l'identité et du projet de l'école de musique de demain sur son territoire, de ses leviers de développement et de la construction d'une dynamique de réseau. Il concerne 28 inscrits.

#### **3.2. Le soutien aux écoles de musique, de danse et d'art dramatique**

La Région a poursuivi son soutien aux écoles d'enseignement artistique, partant du principe que ces écoles participent à l'égalité des chances de chaque individu, qu'elles favorisent leur épanouissement personnel et qu'elles contribuent à irriguer l'ensemble du territoire réunionnais.

En 2019, **146 340 €** ont été alloués pour les programmes d'actions, de formations ou d'équipement développés par ces écoles sur l'ensemble du territoire. Ces aides ont eu pour vocation d'accompagner les écoles sur leur programme de formation en leur permettant d'enrichir leurs cours (formations musicales, ateliers d'ensemble, spectacles, résidences d'artistes...), **en réduisant leurs tarifs afin de rendre l'enseignement accessible au plus grand nombre, et en améliorant les conditions de travail** (rénovation de locaux, acquisition d'instruments, etc).

**Les aides attribuées en 2019 contribuent à consolider les emplois et les structures pour améliorer et élargir la qualité de l'offre à la population.**

#### **933-311 - Schéma Enseignements artistiques et formation domaine culture**

**AE : 622 310 €**

**CP : 547 619 €**

#### **903-312 - Subvention équipement communes**

**AP : 60 800 €**

**CP : 65 134 €**

## « PATRIMOINE CULTUREL »

La Réunion, terre de peuplement, dispose d'un patrimoine riche et diversifié qui fait la fierté de la population. Cet héritage du passé, ces trésors que nous ont laissés nos ancêtres, doivent être transmis de génération en génération.

Consciente du rôle qu'elle joue dans notre vivre ensemble, la Région Réunion fait de la transmission des richesses patrimoniales une priorité afin de répondre aux orientations du pilier 5 de la mandature, qui met l'accent sur « notre identité, notre culture, notre fierté ».

La Région a donc fait le choix d'une politique patrimoniale ambitieuse afin de :

- participer, avec l'ensemble des acteurs, à une meilleure connaissance, à la préservation et à la transmission du patrimoine culturel de notre île, notamment auprès des jeunes générations ;
- permettre l'appropriation par la population de notre histoire, notre culture et notre identité.

Dans ce cadre, la collectivité régionale a apporté son soutien financier aux acteurs qui œuvrent à la préservation, à la restauration, à la transmission et à la valorisation du patrimoine culturel réunionnais, qu'il soit matériel ou immatériel, et a mené ses propres actions dans tous ces domaines.

### **1. SOUTIEN AUX PORTEURS DE PROJETS, EN PARTICULIER ASSOCIATIFS**

En matière de patrimoine culturel, la Région accompagne de nombreux acteurs, en particulier des associations, sur l'ensemble du territoire afin de toucher le plus large public possible au travers de projets variés. Ainsi, la collectivité a apporté son soutien financier à des acteurs présentant des projets de connaissance, de transmission et de valorisation du patrimoine culturel : éditions d'ouvrages, expositions, manifestations sur des thèmes mettant en valeur le patrimoine culturel et l'histoire de La Réunion (événements, commémorations, colloques, animations, ateliers, etc.), recherches historiques, réalisation de reportage et film documentaire, collecte d'objets et de témoignages, acquisition d'objet et de matériel, confection de costumes traditionnels, petits travaux de restauration à La Réunion et dans l'océan Indien, etc.

En 2019, la Région s'est ainsi engagée à accompagner **46 porteurs de projets** pour 53 projets représentant un montant total de **295 600 €**.

#### **933-312 - Subvention Fonctionnement Patrimoine**

**AE : 90 000 €**

**CP : 91 200 €**

#### **903-312 - Subvention Protection Patrimoine**

**AP : 115 000 €**

**CP : 9 999 €**

#### **Subvention Éducation Patrimoniale**

**AE : 85 000 €**

**CP : 87 995 €**

## **2. RESTAURATION DU PATRIMOINE PROTÉGÉ AU TITRE DES MONUMENTS HISTORIQUES DÉTENUS PAR DES PROPRIÉTAIRES PRIVÉS OU DES ASSOCIATIONS**

Dans le cadre du développement des actions en matière de réhabilitation du patrimoine culturel, la Région accompagne des projets de réhabilitation et de valorisation de sites ou de bâtiments classés ou inscrits présentant un intérêt historique et/ou architectural portés par des associations. Ainsi, en 2019, la collectivité a choisi d'accompagner 5 projets dans le domaine de la restauration du patrimoine protégé au titre des monuments historiques.

Organismes	Opérations	Montant Total	Montant Région
La Congrégation des Soeurs de Saint-Joseph de Cluny	Restauration du parvis de la Chapelle de l'Immaculée Conception à Saint-Denis – 4 <sup>ème</sup> tranche	106 522,95 €	42 609,18 €
La Fondation d'Entreprise la Martiniquaise	Restauration de la cheminée de l'ancienne usine à sucre de Beaufonds à Saint-Benoît	578 766,39 €	25 000,00 €
La Fondation de La Salle	Restauration des vestiges de l'école Saint-Charles à Saint-Pierre	142 503,73 €	25 000,00 €
Association Temple Pandiali du Gol	Restauration du temple Pandiali du Gol à Saint-Louis	370 000,00 €	60 000,00 €
Association Kovil SRI Devi Marliamen	Réhabilitation du Temple des Casernes à Saint-Pierre	225 000,00 €	45 000,00 €

### **903-312 - Réhabilitation Patrimoine Protégé**

**AP : 197 609 €**

**CP : 206 776 €**

### **903-312 – Mise en tourisme Patrimoine culturel**

**AP : 0 €**

**CP : 6 668 €**

## **3. PLAN RÉGIONAL D'AIDE AUX COMMUNES ET A LEURS GROUPEMENTS – PRR – SECTEUR DU PATRIMOINE CULTUREL**

Un dispositif visant la réhabilitation, la sauvegarde, la transmission et la valorisation du patrimoine culturel a été adopté par la collectivité le 07 décembre 2010. Intégré depuis 2011 au sein du « Plan de Relance Régional », dispositif plus global d'intervention en faveur des communes et de leurs groupements. En matière de patrimoine culturel, le PRR permet ainsi la restauration, la réutilisation et la valorisation du patrimoine bâti ainsi que du petit patrimoine communal ayant un intérêt historique et/ou architectural.

En 2019, la Région Réunion a accompagné deux communes pour un montant total de 1 129 753 € dans le cadre du PRR – secteur patrimoine culturel. Il s'agit de :

- la Mairie de Saint-Pierre pour la restauration des façades et des toitures de l'hôtel de ville ;

- la Mairie de Salazie pour la rénovation de l'église Saint-Martin (Grand net) et la réfection de l'église Notre Dame de l'Assomption (en centre-ville).

*NB : Le Plan de Relance Régional est géré par la Direction « Égalité des chances, Emplois verts et Plan de Relance Régional ».*

## **4. LES ACTIONS DE LA RÉGION EN MATIÈRE DE VALORISATION ET DE TRANSMISSION DU PATRIMOINE IMMATÉRIEL**

Au-delà de l'accompagnement financier des porteurs de projet en la matière, la Région conduit ses propres actions de valorisation et de transmission du patrimoine culturel immatériel réunionnais.

En 2019, elle a notamment porté deux événements mettant en valeur ce patrimoine : la « Fête du Maloya » et la « Somen Kréol ».

Des interventions de la collectivité visant à mettre en valeur et à transmettre le patrimoine culturel réunionnais ont également été menées par le Service Régional de l'Inventaire (cf. Point 5. Service Régional de l'Inventaire).

### **4.1. VALORISATION ET TRANSMISSION DU MALOYA - ÉDUCATION PATRIMONIALE**

A l'occasion du 10<sup>ème</sup> anniversaire de l'inscription du Maloya au Patrimoine culturel immatériel de l'UNESCO, la Région Réunion a organisé la **8<sup>ème</sup> édition de la Fête du Maloya** du 23 septembre au 6 octobre, sur le thème « Maloya, l'âme réunionnaise », à destination du public scolaire et du tout public.

Au programme étaient prévus des ateliers d'**éducation patrimoniale** proposant des animations culturelles, artistiques et pédagogiques, non seulement dans plusieurs établissements scolaires de l'île durant une dizaine de jours, mais aussi sur le « Village Maloya » destiné aux jeunes scolaires au Musée Stella Matutina, le tout en partenariat avec le Rectorat.

Dans ce cadre, du 23 septembre au 4 octobre, **93** établissements scolaires, dont 2 lycées, ont bénéficié de prestations d'artistes, de conteurs et d'associations, ... en lien avec la thématique du maloya et du moringue.

Parmi ces établissements, **16** écoles se sont rendues, grâce à la prise en charge des transports par la Région, sur le « **Village Maloya** » les jeudi 26 et vendredi 27 septembre au Musée Stella Matutina à Saint-Leu afin de participer aux différents ateliers proposés aux élèves.

L'opération s'est également étendue le dimanche 6 octobre 2019, à l'occasion d'**une journée « Grand Kabar Maloya Dan' rond »** gratuite et ouverte à tous les Réunionnais avec concerts Maloya, ateliers et expositions, organisée à Hell-Bourg (Salazie).

### **4.2. VALORISATION ET TRANSMISSION DE L'IDENTITÉ CRÉOLE RÉUNIONNAISE**

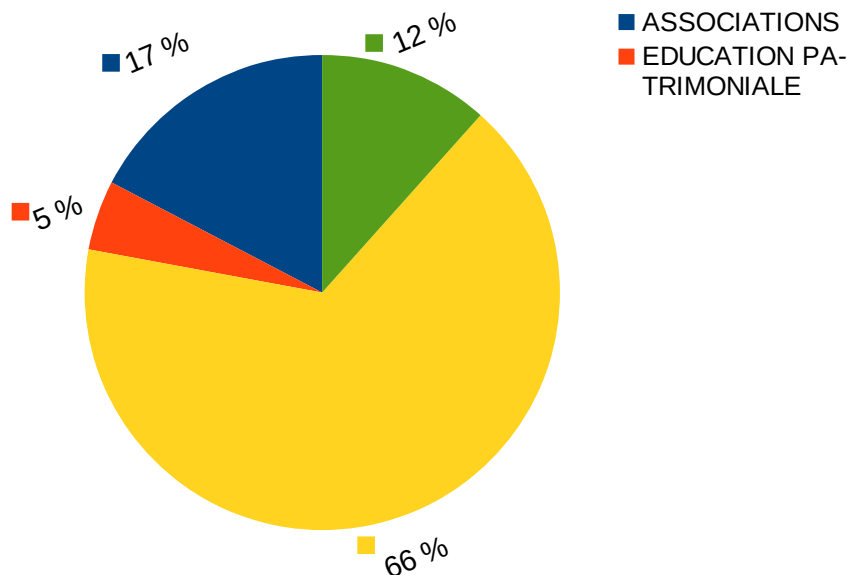
L'histoire, la culture, le patrimoine sont des vecteurs d'identification et de cohésion sociale. Les déterminants de la société réunionnaise ont pour noms les traditions culinaires, la langue créole, le séga, le maloya, les danses lontan, les créations artisanales et culturelles, l'architecture... Ce sont tous les éléments d'un fonds commun, enrichis par le vécu et l'apport des générations successives.

Ainsi, à l'occasion de la semaine créole 2019, la Région a organisé avec des partenaires locaux une manifestation « **Somen Kréol** » qui s'est articulée autour d'un grand événement et de plusieurs manifestations culturelles dans différents lieux de l'île.

Du 18 au 26 octobre, ont donc eu lieu des manifestations dans différentes communes de l'île (Sainte-Suzanne, Saint-Pierre, Saint-Benoît, Saint-Denis, Le Tampon, Sainte-Marie, Saint-André, Saint-Philippe, Saint-Leu) avec des animations culturelles, des spectacles, des ateliers, des visites, des films documentaires, etc.

Le 27 octobre a été organisé un grand pique-nique populaire autour de l'unité du peuple réunionnais sur le site de la plage à l'Étang-Salé. Il s'agissait de mettre en avant les savoir-faire traditionnels, la cuisine réunionnaise et les légumes lontan, la musique et les danses traditionnelles, et plus généralement le vivre ensemble réunionnais. Ce pique-nique populaire s'est articulé autour d'un village créole avec des ateliers, une salle verte et des expositions, d'un rendez-vous culinaire avec la mise en avant des cuisines traditionnelles autour des légumes lontan, d'un espace marmailles avec des ateliers pédagogiques, d'expositions et ateliers autour des richesses réunionnaises et d'un plateau culturel pour clôturer la journée.

## GRAPHIQUE GLOBAL 2019 - PATRIMOINE CULTUREL



## **5. SERVICE RÉGIONAL DE L'INVENTAIRE (SRI)**

### **Les actions réalisées au programme 2019 :**

#### **5.1. Missions techniques et organisationnelles**

L'inventaire du patrimoine culturel de La Réunion a pour vocation de constituer au niveau régional et national un ensemble documentaire pérenne et accessible à tous permettant la diffusion de données scientifiques et techniques. Ces connaissances sont acquises selon une méthodologie et des normes partagées par l'ensemble des acteurs à l'échelle du territoire national. Depuis 2009, la collectivité finance par voie de convention de partenariat le projet interrégional d'information des services régionaux d'inventaire. Ce progiciel dénommé GERTRUDE (Groupe d'Étude, de Recherche Technique, de Réalisation et d'Utilisation du Dossier Électronique) est aujourd'hui la norme méthodologique utilisée par l'ensemble des SRI.

Le déploiement de Gertrude s'est poursuivi en 2019 afin de permettre à terme, le versement de l'ensemble des données des inventaires dans des bases de données relationnelles et leur diffusion aux publics :

- Poursuite de la contribution financière de la Collectivité à GERTRUDE vers la version 2 ;
- Poursuite de la reprise des données de l'Inventaire de la DAC de La Réunion vers le SRI ;
- Installation et déploiement de GERTRUDE au SRI – Mise à jour de la V1.4.4 à 1.7 reportée dans le cadre d'une future mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage préconisée en septembre 2019 par la DSI (AMO à réaliser par Atol en 2020).

## **5.2. Opérations d'Inventaire du patrimoine culturel**

Le recensement du patrimoine culturel réunionnais est la première activité scientifique du SRI. Il consiste à identifier sur l'ensemble du territoire les éléments du patrimoine culturel matériel et immatériel qui présentent un intérêt historique, architectural, ethnologique et/ou mémoriel. Le travail engagé en 2018 s'est poursuivi :

- Inventaire des Jardins Remarquables – développement de partenariat (association Jardins Créoles, CAUE, Ecole du Jardin Planétaire) ;
- Inventaire des arbres remarquables (sous la coordination du CAUE) ;
- Cartographie dans Qgis de l'Inventaire Saint-Aubin de 1976 en vue de sa reprise dans GERTRUDE et sa diffusion au public (exposition en partenariat avec la DAC Réunion-CRMH reportée en octobre 2021 pour cause de réserve électorale);
- Inventaire du patrimoine littoral en réseau :
  - Les marines et ponts débarcadères de La Réunion (zone de Saint-André à Saint-Denis/Butor) ;
  - Le Chemin de Fer de La Réunion (CFR) - Tracé détaillé étudié à partir des « pas géométriques » numérisés par les Archives Départementales de La Réunion.

## **5.3. Études**

Le SRI réalise et coordonne des études qui participent à la connaissance du patrimoine culturel immatériel :

- Étude sur le Maronnage et l'existence du Royaume Maron de l'intérieur – approfondissement sur le cirque de Salazie
- Étude anthropologique sur le maloya et la diversité de ses pratiques contemporaines

## **5.4. Soutien aux porteurs de projets**

Le SRI apporte son appui méthodologique, scientifique et technique aux porteurs de projets relevant de l'Inventaire. En 2019, 4 associations et 5 projets ont été accompagnés.

## **5.5. Soutien aux communes**

En lien avec le service du Schéma d'Aménagement Régional - SAR, le SRI a accompagné en 2019 2 communes dont le PLU est en révision ainsi que la Ville de Saint-Paul pour la création d'un SPR (Site Patrimonial Remarquable).

## **5.6. Développement et médiation culturels**

Le SRI favorise l'accessibilité des données qu'il produit et met à jour la connaissance du patrimoine culturel à travers des manifestations nationales et européennes :



- Rendez-vous aux jardins : 6 ateliers, 516 visiteurs accueillis pour un coût total de 8 958,12 €.
- Les Journées Européennes du Patrimoine : 2 ateliers (Rakontaz zistoir, Kan des marons), visite de la maison Foucque, 3 expositions (Nout Manjé, Histoire des pilons, Ma terre, ma boutique, l'histoire en partage), fonner théâtral, jeux et supports de médiation pour 772 visiteurs accueillis pour un coût total de 21 611,43 €.
- Exposition « *Maronages : Refuser l'esclavage au XVIIIe siècle à Bourbon* » : prolongation de l'exposition à l'Espace Culturel Sudel Fuma – Saint-Paul jusqu'au 31 décembre 2020 pour un coût de 13 386 € (droits de diffusion du spectacle Héva, création graphique et dossier documentaire) ;
- Restitution publique (47 personnes) de 3 fiches inventaire inscrites à l'Inventaire National du Patrimoine Culturel Immatériel portant sur les thématiques suivantes :
  - Les savoir-faire et la pratique des simples à La Réunion « *simples, zerbaz, tizane et zerbaz péi* » ;
  - le conte traditionnel à La Réunion « *Rakontaz zistoir* » ;
  - La vannerie du vacoa à La Réunion.
- Formation à l'Inventaire Régional du Patrimoine Culturel Immatériel (16 stagiaires) - 8 chantiers sont en cours et portent sur les thématiques ci-après :
  - La tresse de la paille chouchou ;
  - Jeux de mains marmailles ;
  - Séga ;
  - Le Galabé ;
  - Le goyavier ;
  - Le tour de l'île en bus ;
  - La taille de la pierre ;
  - Mémoire et représentation du *Maronage*.
- Sensibilisation à l'Inventaire Régional Patrimoine Culturel Immatériel pour les agents du Secrétariat Général des Hauts (16 stagiaires).

**903-312 - SERVICE RÉGIONAL DE L'INVENTAIRE**

**AP : 50 000 €**

**CP : 7 031 €**

**933-312 - INVENTAIRE GÉNÉRAL DU PATRIMOINE CULTUREL**

**AE : 80 000 €**

**CP : 69 107 €**

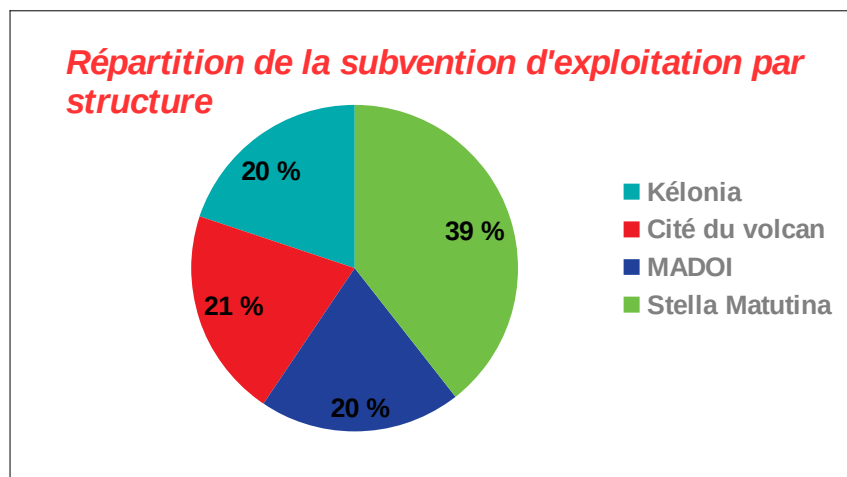
**« STRUCTURES MUSÉALES RÉGIONALES »**

Les musées jouent un rôle à la fois éducatif, économique et social majeur au sein de l'action publique. A ce titre, leur participation au développement de la société et du territoire est importante.

C'est pourquoi la collectivité a renouvelé en 2019 sa politique dynamique de valorisation et de modernisation de ses musées régionaux, afin de favoriser l'accès à la culture pour tous.

Face aux contraintes sociales et budgétaires, les musées régionaux doivent se réinventer pour pouvoir mener de front leurs missions d'intérêt général (mission culturelle, scientifique et éducative) et une gestion dynamique des structures (développement d'activités commerciales, d'une politique de ressources propres et de partenariats institutionnels et privés).

## 1. UNE GESTION PLUS RIGOREUSE DES MUSÉES RÉGIONAUX

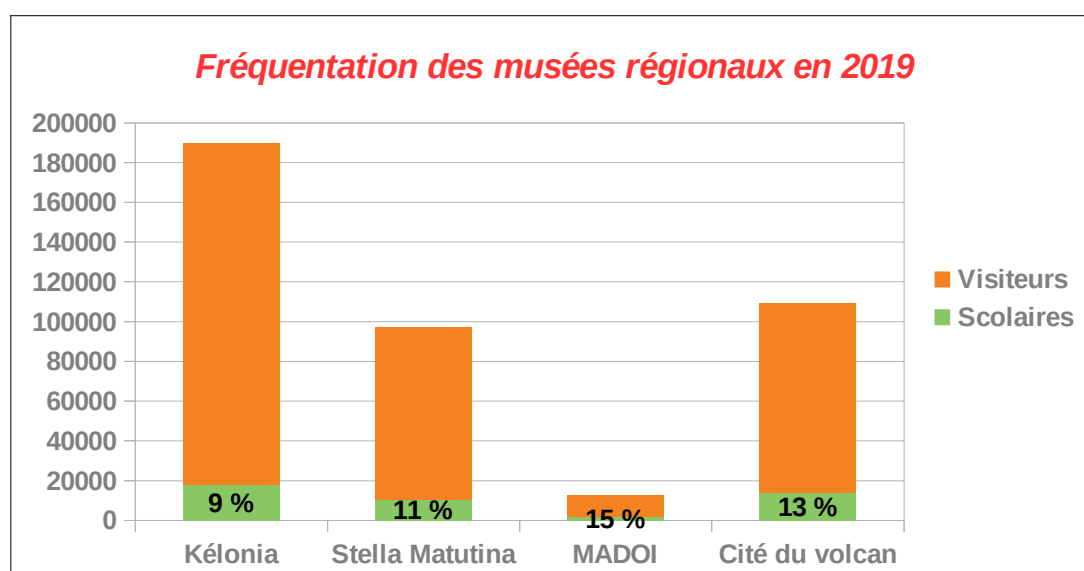


La réorganisation de la SPL RMR s'est traduite par la nomination d'une nouvelle gouvernance : un Président directeur général, accompagné de deux nouveaux Directeurs généraux, afin d'assurer une gestion plus rigoureuse des finances et des ressources humaines de la société.

## 2. DES MUSÉES RÉGIONAUX AU SERVICE DE TOUS LES PUBLICS

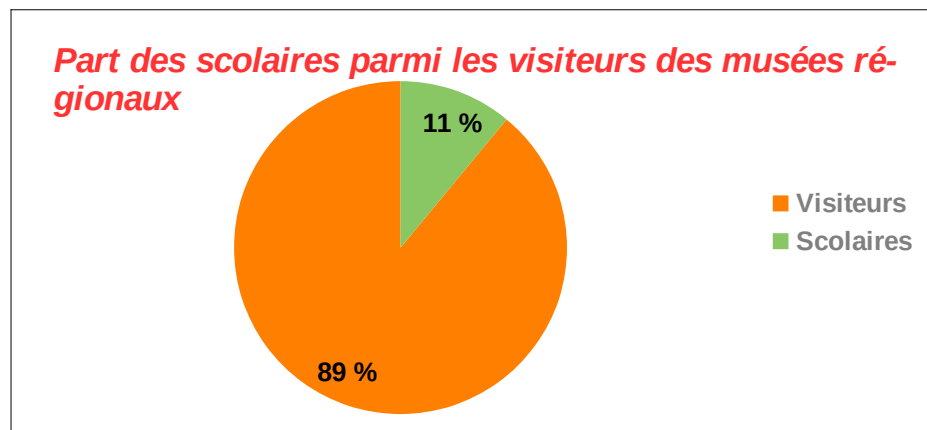
### 2.1 Fréquentation des musées régionaux

En 2019, les musées régionaux ont accueilli **409 061 visiteurs**, dont **44 066 scolaires**. La fréquentation globale des musées régionaux est en hausse de 6,9 % par rapport à 2018, confortant la place de ces équipements en tête des sites les plus visités sur l'île.



Pour la cinquième année consécutive, Kélonia voit sa fréquentation augmenter (+11,0 % par rapport à 2018), grâce une fois encore au dynamisme du site et de l'équipe, ainsi qu'aux actions scientifiques et médiatiques menées par la structure. Ces très bons chiffres viennent confirmer la place de leader de Kélonia parmi les établissements culturels et touristiques de l'île, et rappellent la nécessité d'engager une vraie réflexion sur l'agrandissement du site pour les années à venir.

La mission première des musées régionaux est de permettre l'égal accès de tous les publics à la culture. Nos musées contribuent également à la diffusion des savoirs et à l'éducation des plus jeunes, grâce notamment aux nombreux ateliers pédagogiques et visites scolaires mis en place dans chaque structure.



## **2.2 Observatoire des publics**

2019 a été l'occasion de conforter et de renforcer les éléments stratégiques et techniques développés en lien avec les structures muséales et les services culturels de la collectivité qui s'étaient engagés dans l'évaluation des publics et des dispositifs de diffusion.

Ont été réalisés au cours de l'année :

- La poursuite du suivi de la fréquentation de l'exposition Maronages en lien avec le SRI, l'évaluation du Pass-culture en faveur des lycéens et apprentis avec le pôle grands projets,
- L'expertise et la mise en place de nouveaux tableaux de reporting des musées régionaux en partenariat avec la Rmr ainsi que la réalisation d'une enquête des publics du dispositif Guétali au cœur du musée Stella.

À noter que la méthodologie d'une nouvelle forme d'évaluation des publics dans les reportings de la Rmr a été intégrée au nouveau contrat de gestion transitoire.

## **2.3 Programmation culturelle de qualité offerte au plus grand nombre**

En 2019, l'activité des musées régionaux a été marquée par plusieurs temps forts :

- Le **Musée Stella Matutina** a renouvelé en 2019 l'opération **Guétali**, fort du succès de la première édition en 2018. Cette offre culturelle a pour objectif de permettre au plus grand nombre d'accéder aux spectacles vivants sous toutes leurs formes, et de valoriser encore plus la création artistique et culturelle locale. Ce sont ainsi plus de **11 000** spectateurs qui ont pu profiter gratuitement de **54** événements (concerts, spectacles vivants, projections cinéma...) organisés tout au long de l'année.

- **Kélonia** a de nouveau dépassé ses objectifs de fréquentation en 2019, grâce à l'implication de ses équipes et à la qualité de ses programmes scientifiques et culturels. Devant le succès sans cesse grandissant de la structure, la collectivité a initié en 2019 une réflexion pour un projet d'agrandissement du site, en concertation avec tous les acteurs et usagers du site concerné. Elle se poursuivra en 2020 par le lancement des études de faisabilité.
- Le **MADOI** a maintenu en 2019 sa programmation de qualité en offrant aux visiteurs une nouvelle exposition temporaire sur son site de Saint-Louis, et ce malgré la réduction des effectifs du service scientifique en raison du départ du conservateur et de ses assistantes. Le musée poursuit également son travail pédagogique auprès des scolaires qui représentent une grande part de ses visiteurs.
- La **Cité du Volcan** a également offert à ses visiteurs une programmation culturelle et scientifique de grand intérêt, tout en poursuivant son travail d'enrichissement des collections d'archives liées aux éruptions volcaniques du Piton de La Fournaise. Le site a également reconduit son programme d'activités et d'événements réguliers, qui lui permet de rester la deuxième structure muséale régionale la plus visitée.

Enfin, l'année 2019 a vu le démarrage d'une opération d'envergure pour les musées réunionnais : la mise en œuvre d'un partenariat ambitieux avec le Musée du Louvre et le Département de La Réunion pour l'organisation d'une série d'expositions temporaires programmée en 2020. Chaque Musée de France de l'île (Musée Stella Matutina, MADOI, Musée Léon Dierx, Musée de Villèle, Museum d'histoire naturelle) accueillera ainsi une exposition conçue autour d'œuvres d'art graphique prêtées par le Louvre.

## **2.4 Enrichissement et conservation du patrimoine de La Réunion**

En outre, chaque site contribue, en plus de sa programmation, à la conservation et à la valorisation du patrimoine culturel et naturel réunionnais.

Le Musée Stella Matutina et le MADOI, labellisés Musées de France, poursuivent chacun leur programme d'enrichissement et de restauration de leurs collections, conformément aux dispositions du Code du Patrimoine auxquels ils sont soumis. Dans ce cadre, la collectivité a aussi poursuivi en 2019 les appels à candidature pour les postes de conservateurs de ces deux musées. Kélonia et la Cité du Volcan, en tant que centre d'interprétation, participent également à la préservation et à la valorisation du patrimoine naturel de La Réunion par la poursuite de leurs programmes de recherche et partenariats avec de nombreuses institutions.

## **3. DES PROJETS STRUCTURANTS POUR LE DÉVELOPPEMENT DES MUSÉES**

En parallèle de l'activité des sites, la collectivité a poursuivi la modernisation et l'entretien des structures muséales régionales et la conduite de projets structurants pour la filière.

La Région Réunion s'est ainsi engagée, d'une part, pour la sauvegarde de la **maison de maître de Maison Rouge**, édifice classé Monument Historique et qui revêt un intérêt majeur pour le patrimoine architectural réunionnais. En 2018, la collectivité a bénéficié du mécénat de la Française des Jeux et de la Fondation du patrimoine au titre de la mission Bern pour la sauvegarde du patrimoine en péril. L'année 2019 a été consacrée à la conduite des études de maîtrise d'œuvre et au lancement des marchés pour la mise en sécurité de l'édifice.

D'autre part, suite à l'identification d'un bâtiment présentant les caractéristiques souhaitées et un réel potentiel pour l'**aménagement de réserves mutualisées pour les collections du MADOI et du musée Stella Matutina**, la collectivité a procédé à son acquisition en 2019, et sera en mesure de lancer les études de programmation.

En complément, la collectivité conduit des opérations d'entretien et de modernisation des équipements, notamment sur les bâtiments annexes de Stella : la villa Bédier, qui accueille le FRAC, et les bâtiments Laleu et Cevad, mis à disposition de la SPL RMR.

**933-314 -Fonctionnement structures muséales****AE : 6 336 695 €****CP : 6 470 072 €****933-314 -Fonctionnement autres organismes culturels****AE : 59 850 €****CP : 38 307 €****903-314 - Équipements structures muséales****AP : 320 000 €****CP : 124 050 €****903-30 - Études de grands projets****AP : 120 000 €****CP : 76 720 €****903-314 - Travaux structures muséales****AP : 90 000 €****CP : 148 375 €**

## Bilan du programme

### MUSIQUE

#### Intitulé du programme :

*Accompagnement des acteurs culturels dans le domaine de la musique*

#### Bilan du programme 2019

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat		
	Réalisations financières	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif	
Aide aux festivals d'envergure	111 500 € + 120 000 € (IOMMA)	6 festivals principaux + IOMMA	<p><u>Public :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Festival Opus Pocus : 5 500 spectateurs</li> <li>- Festival Electropicales : plus de 5 000 personnes</li> <li>- Festival Rock à la Buse : 526 personnes</li> <li>- Manapany Festival : 3 700 personnes</li> <li>- Festival Sakifo : 28 657 personnes</li> <li>- Festival 100 Kontest : Fréquentation publique : 450 personnes Masterclasses : 40 participants locaux</li> </ul>	<p><u>Nombre d'artistes et groupes :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>100 artistes programmés</li> <li>Electropicale 75 artistes dont 48% de locaux</li> <li>7 artistes locaux invités</li> <li>4 artistes extérieurs</li> <li>- Manapany Festival ; 18 groupes dont 11 locaux</li> <li>- Sakifo : 50 groupes</li> <li>7 artistes locaux invités</li> <li>3 artistes nationaux invités</li> </ul>	<p>Dynamisme de la création musicale de La Réunion.</p> <p>Opportunité de découvrir des têtes d'affiche nationales et internationales pour le public réunionnais.</p> <p>Tremplin vers la professionnalisation</p> <p>Mise en réseau avec les professionnels et des labels musicaux</p> <p>Opportunités vers de nouveaux marchés et festivals</p> <p>Propositions musicales éclectiques.</p> <p>Fréquentation accrue sur les festivals.</p> <p>Emplois directs et indirects générés par ces festivals.</p>

			<p>- IOMMA (Indian Ocean Music Market) : 2 300 personnes + 390 professionnels de la filière musique</p>	- IOMMA : 30 groupes	Synergies multi-partenariales. Développement d'actions de coopération internationales.
Soutien aux associations, et artistes œuvrant dans le secteur de la musique	139 650 € (hors festivals d'envergure locaux et actions d'export)	-30 acteurs culturels accompagnés	Exemples d'associations soutenues : Oxygène, ARAC, Not 2 Musik, Nakiyava, Chokas, Radio Case Infos etc		Création et diffusion de spectacles, résidence de création et de formation, autres concerts et festivals, rogramme d'activités.
Export (tournées, participation à des festivals, résidences hors Réunion)	69 617 €	15 tournées extérieures accompagnées  1 participation à un concours de chant national aidée	Groupe Folklorique Réunion Soubik, Lanbeli, Musique Artisanat Réunion, Artiste Ma Vie, Ras Simangavole, Vibration Roots, LPDF Corp, Entonnoir Rock etc  Soan aux « Battles - The Voice Kids »		Soutien aux projets de tournées d'artistes non accompagnés par la PRMA.  Mise en réseau avec des professionnels extérieurs.  Représentation des musiques réunionnaises à l'extérieur du territoire.
Aide en Investissement	250 280 €	- Acquisition de matériel de musique  - Aide à la réalisation d'album  -Aide à la réalisation de clip vidéo	- 36 projets accompagnés  - 28 projets accompagnés  - 6 projets accompagnés		Accompagnement d'une production musicale de qualité.  Promotion et développement de carrière des groupes réunionnais.

Soutien au Pôle Régional des Musiques Actuelles (PRMA)	460 000 € fonctionnement	<p>- TEGE (Aide à l'emploi des musiciens dans les cafés concerts)</p> <p>- FRAM (Dispositif Fonds Régional d'Aide à la Mobilité)</p> <p>- RESA (service gratuit de réservation des créneaux de répétition en ligne)</p> <p>- RESSOURCE</p>	<p>- 726 embauches aidées (86 754 €) 68 groupes bénéficiaires 9 établissements actifs 160 concerts aidés</p> <p>- 119 281 € d'aide attribuée 3 commissions 25 tournées aidées 94 concerts</p> <p>- 3 220 créneaux réservés 3 établissements 261 groupes utilisateurs 7 studios</p> <p>- un total de 44 actions : 25 rdv 16 consultations juridiques 4 réunions d'information 4 réunions IOMMA 27 one-to-one 3 master-class</p> <p>- 47 656 € d'aide attribuée 8 clips aidés</p>		<p>-Favoriser la diffusion dans les lieux de petite jauge. / Stimuler la création locale en volume et en qualité. Aide à l'embauche pour les artistes jouant dans les cafés.</p> <p>-Optimiser la circulation des musiciens en vue de leur professionnalisation et de leur rayonnement culturel.</p>
	45 000 € réalisation de clips	- AMI (Dispositif d'Aide à la Mise en Image)	- Poursuite de l'accompagnement au contrat de filière (rapport de synthèse sur la filière musicale réunionnaise, concertations)		-Favoriser la visibilité des vidéo-musiques réunionnaises à l'extérieur de l'île création d'emplois indirects.



			<p>- Poursuite du projet « Phonothèque Historique de l'Océan Indien et ses actions de valorisation »</p>		<p>-Structuration et professionnalisation de la filière. Émergence de projets innovants.</p> <p>-Valorisation du patrimoine musical immatériel.</p>
--	--	--	--	--	---

## Bilan du programme 2019

### **Intitulé du programme :**

Schéma Régional des salles et lieux de création et de diffusion du spectacle vivant / Spectacle vivant (hors musique)  
 (schéma adopté le 1 juillet 2014)

### **Bilan du programme 2019 :**

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat		
	Réalisations financières	Réalisations physiques	Quantitatif		Qualitatif
<b>Pass Culture Jeunes</b>	22 590 euros	« Pass Culture Lycéens et apprentis » de avril à juin 2019	nombre de lycées : 22 nombre de CFA:4 nombre de lycéens et apprentis : 1062 nombre de sorties : 43	-	Évaluation réalisée auprès des établissements et auprès des lycéens
<b>Résidences Artistiques de Territoire</b>	380 409 euros dont : 287 279 euros Fonds FEADER (Leader) et 93 130 euros contrepartie nationale Région (pour mémoire budget 2018)	Réalisation en 2018 et 2019 des résidences artistiques de territoire en partenariat avec les GAL et le Parc national	5 projets réalisés 2018 et 2019 1 projets dans le Sud 2 projets dans l'Ouest 2 projets dans l'Est  2 projets sélectionnés ont été annulés 1 projet dans l'Est 1 projet dans l'Ouest		Évaluation des résidences en 2018-2019
<b>Guétali</b>	502 092,29 €	Réalisation d'août 2019 à février 2020	24 bénéficiaires	Total des représentations : 416	Développement du nombre de représentations de spectacles et accès à l'offre culturelle au plus grand nombre
<b>« Réseau à l'Est » : pour le développement d'une offre artistique et de qualité à l'Est</b>	85 000€	Programmation de la salle Gramoun Lélé portée en partenariat Région/Théâtre les Bambous	De février à décembre 2019 : 8 spectacles accueillis/16 représentations/ nombre de spectateurs : 3226	Dont 1 représentation annulée en 2018 et reportée en 2019	Rééquilibrage de l'offre culturelle Accès des populations à l'art (médiation culturelle)

<b>Soutien au programme d'activités des salles de création et de diffusion</b>	1 130 000 €	Programme de soutien à la création locale, de diffusion pluridisciplinaire et de médiation et d'action culturelle auprès de la population	12 salles soutenues nouvelles directions : Kabardock et Canter nouvelle appellation scène d'intérêt nationale signée pour le Théâtre les Bambous	-	Contribution des salles aux axes stratégiques du schéma
<b>Dispositif d'aide aux projets de création / écriture festivals</b>	371 700 euros (hors investissement)	Subventions attribuées aux compagnies pour les aides aux festivals, à l'écriture et à la recherche et les aides à la création et à la production artistiques	*aides aux festivals, à l'écriture et aides à la création et production artistique : 48 compagnies dont 32 théâtre, 12 danse, 4 cirque et art de la rue (pour un montant total de 354 700 euros)	* aides à l'investissement : 22 compagnies dont 18 théâtre, 3 danse, 1 cirque (pour un montant total de 101 900 euros) *aides aux projets de formation : 3 compagnies de danse et 1 bureau de production (pour un montant total de 17 000 euros )	Permet aux artistes de trouver les moyens et les conditions professionnelles afin de développer leur travail de création et d'en faire bénéficier le public le plus large possible. Favorise un accès aux ressources culturelles pour tous. Encourage le rayonnement régional des projets portés.
<b>Bourse à la recherche artistique en mobilité</b>	34 000 euros	Appel à projets auprès des créateurs - nouveau dispositif	6 bourses attribuées aux créateurs professionnels  zone géographique concernée : Québec, France continentale, Madagascar, Liban et Rwanda, océan Indien , Martinique		Soutien à la création - ouverture et confrontation extérieure

<b>Promouvoir la scène réunionnaise et encourager sa diffusion</b>	23 704 € (hors musique)	Subventions attribuées aux compagnies de spectacle vivant pour l'export	7 compagnies dont 3 de théâtre, 2 de danse et 2 de cirque		Rayonnement des créations réunionnaises à l'extérieur
<b>Accélérer la structuration et la professionnalisation de la filière spectacle vivant</b>	45 000 euros animation ARACT	Mise en œuvre des axes de l'accord-cadre régional pour le développement de l'emploi et des compétences signé en 2018 avec 3 axes prioritaires : axe structuration de la filière, axe observation et axe professionnalisation	nombre de comités de pilotage : 5 nombre de comités techniques (observation-structuration-professionnalisation) : 4	plan d'actions Kolet' (ateliers, structuration, recrutement de 2 permanents) lancement de l'observatoire participatif partagé réalisation du tableau de bord emploi et formation -données 2011 à 2018	Encourager la professionnalisation des acteurs de la filière, renforcer les compétences et expertises des personnels, anticiper les nouveaux besoins en compétences.
<b>Améliorer la fonctionnalité des lieux existants</b>	116 749 €	Programme d'équipement des salles	6 salles accompagnées (équipement technique, scénique) : - Théâtre sous les Arbres (Konpani Ibao) - Lespas - Théâtre Luc Donat - Théâtre Canter - Séchoir - AGEMA (Kabardock)	-	- Amélioration des conditions d'accueil

**Intitulé du programme :**

**Soutien à la participation des acteurs culturels et artistiques réunionnais à l'espace créatif européen**

**Bilan du programme 2019 :**

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	Réalisations financières	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
<b>Programme de renforcement des capacités européennes</b>	49 768 euros	<ul style="list-style-type: none"> <li>- ateliers de travail du Lab Europe Réunion en mars, juin, juillet, septembre, octobre, novembre 2019</li> <li>- signature de la convention application financière</li> <li>- partenariat triennale RCE et Région Réunion</li> <li>- participation de La Réunion aux journées Europe Créative -</li> <li>- intégration à la formation I-Team d'une réunionnaise</li> <li>- attribution d'une aide « développement de réseaux européens » au Séchoir</li> <li>- préparation des Rencontres 2020</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>nombre d'ateliers : 6</li> <li>nombre de jours : 10</li> <li>nombre de participants aux ateliers: 98</li> <li>nombre de projet en pépinière Europe Créative:1</li> <li>nombre d'acteurs réunionnais partenaires d'un projet Europe Créative : 1</li> <li>nombre d'acteurs en formation I Team : 1</li> </ul>	-renforcement de la capacité des acteurs dans la construction de projets de coopération européens

**Intitulé du programme : États Généraux de la Culture - Cultureano**

**Bilan du programme 2019 :**

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat		
	Réalisations financières	Réalisations physiques	Quantitatif		Qualitatif
<b>Poursuite des échanges et des débats en 2019</b>	214 965 euros (budget 2018) (non compris la communication)	2 spectacles et rencontres en octobre (sainte-marie et mafate)  4 grands débats en octobre ( Saint-Denis, Saint-Paul, Saint-Pierre et Saint-Benoit)  le débat final reporté	nombre de spectateurs : 150  nombre de participants aux débats:88	-	enquête quantitative sur la participation des réunionnais à la vie culturelle ( rapport 2018)  enquête qualitative suite aux rencontres ( remise du rapport 2020)

## ENTREPRISES CULTURELLES

### Bilan du programme 2019 :

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	Réalisations financières	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
Aides aux entreprises culturelles du secteur de l'édition	50 795 euros	Publication d'ouvrages	8 ouvrages 5 entreprises aidées	Diversité des genres : Œuvres du patrimoine littéraire, bandes dessinées, ouvrages historiques, documentaires, poésie, Beaux livres
Aides à la création d'emplois des entreprises culturelles	86 291 euros	Créations d'Emplois	4 créations d'emplois 2 entreprises aidées	Emplois de cadre et de non cadre emplois en CDI
Aides aux investissements des entreprises culturelles et cafés culture (mesure1-3)	218 190 euros	Acquisition équipement	4 entreprises concernées dont 3 librairies indépendantes locales	acquisition d'ouvrage, acquisition de matériels dont matériels informatiques, travaux d'aménagement
Aides à l'accompagnement de développement de carrière d'artistes professionnels – filière musique et spectacle vivant	80 000 euros	Aucune	2 entreprises aidées	2 projets de développement de carrière d'artistes

## CULTURES RÉGIONALES

### Intitulé du programme :

Accompagnement des acteurs culturels dans le domaine des cultures régionales

### Bilan du programme 2019 :

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	<i>Réalisations financières</i>	<i>Réalisations physiques</i>	<i>Quantitatif</i>	<i>Qualitatif</i>
Soutien aux associations et artistes œuvrant dans le domaine des cultures régionales	87 600 €	Manifestations culturelles.	Nombre d'associations accompagnées : 28  Nombre de manifestations : 28  Nombre de spectateurs : <i>non communiqué</i>	



## SRLPLR - Bilan du programme 2019

### Intitulé du programme :

Schéma Régional de la Lecture Publique et de la Littérature Réunionnaise (adoption 18 novembre 2014)

### Bilan du programme 2019:

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat		
	Réalisations financières	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif	
<b>Aides aux entreprises d'édition et librairies indépendantes (Dispositif d'aide aux entreprises culturelles)</b>	50 795 € aides à la publication  159 482 € aides aux librairies indépendantes	Dispositif d'aides aux entreprises culturelles	- aides à la publication, pour 8 ouvrages  - aides aux librairies : 5 projets d'amélioration de l'espace de vente, 1 projet de 3 créations d'emplois en CDI et 1 projet d'acquisition de fonds d'ouvrages. 3 librairies indépendantes aidées.	Baisse du prix du livre à la vente  Renforcement et dynamisation de réseau de librairies indépendantes locales	
<b>Aides aux maisons d'édition associatives</b>	29 891 € aide à la publication	Nombre d'ouvrages édités	9 ouvrages édités par des maisons d'édition associatives	Choix des ouvrages par un comité de lecture composé d'experts.	
<b>Salon du livre de Paris</b>	15 000 € subvention		- 320 ouvrages vendus  - 21 éditeurs présentés	- 6 auteurs en dédicace  - panier moyen 26,77€	Un salon très important pour les auteurs et éditeurs, retombées professionnelles, consolidation du réseau
<b>Salon du livre de Montreuil Stand dédié Île de La Réunion</b>	15 000 € subvention		- 433 ouvrages vendus  - 10 éditeurs présents	- 6 auteurs invités + une dizaine d'autres auteurs en dédicace	La Réunion Grande invitée du salon 2019, plus de communication, plus d'animation, plus de public,

				10 animations spécifiques de La Réunion - propositions de 150 titres sur le stand  CA : 7 128 € 80% de + qu'en 2018	plus de vente, des retombées professionnelles pour les auteurs et les éditeurs. Une année exceptionnelle
<b>Opération Un livre Un transat</b>	20 000 € subvention		3 sites + 1 collège en temps scolaire avec une journée ouverte au public du quartier  1056 personnes concernées/9 jours	+ 1 200 titres présentés  1408 livres empruntés	L'opération est une réussite, elle surprend, elle séduit, elle donne envie de lire. Les communes la redemandent. La couverture médiatique est toujours au RV.
<b>Labo des Histoires - Contrat Territoire Écriture</b>	10 000 €	3 actions de sensibilisation auprès de 49 animateurs + 20 enseignants  3 actions de formation auprès de 16 animateurs	2814 participations 192 ateliers d'écriture créative  5 écoles primaires - 4 collèges- 4 lycées - 3 casernes RSMA CHU Sud-Centre pénitentiaire de St-Denis-Kelonia	3 dossiers d'accompagnement à la mise en œuvre d'activités d'écriture	Depuis 2019, la Région Réunion accompagne le labo des Histoires dans la lutte contre l'illettrisme. Ses ateliers d'écriture créative a des résultats probants auprès du grand nombre de jeunes en décrochage scolaire et social qui sont touchés.
<b>Atelier d'écriture en résidence Gallimard</b>	4 750 € subvention		13 écrivains stagiaires + 2 formateurs		Atelier d'écriture de plus en plus suivi, demandé et très apprécié par les écrivains réunionnais. Il a été encadré par Sylvain Prudhomme, lauréat de

					nombreux prix littéraires dont le prix Fémina 2019. Cet atelier s'est réalisé au MOCA, bonne couverture médiatique. La liste des stagiaires pour 2020 est complète.
<b>Aides aux associations pour l'organisation de manifestations autour du livre et des métiers du livre</b>	46 620 € subventions	Réalisation de festivals, formations, d'ateliers de lecture et écriture, ateliers de contes, exposition sur la langue créole...	Nombre de manifestations : 9 Nombre de formations : 3 Nombre d'auteurs accompagnés pour déplacement sur résidence ou salons : 3		
<b>Réhabilitation de la médiathèque Benoit Boulard</b>	45 800 €	Travaux d'aménagements – phase 2		Fréquentation	Qualité des aménagements

## ARTS PLASTIQUES

### Intitulé du programme :

Accompagnement des acteurs culturels dans le domaine des arts plastiques

### Bilan du programme 2019

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat		
	<i>Réalisations financières</i>	<i>Réalisations physiques</i>	<i>Quantitatif</i>		<i>Qualitatif</i>
Soutien aux associations, et artistes œuvrant dans le domaine des arts visuels	206 640 €	49 associations ou artistes accompagnés.			Programme d'activités, exposition, édition, formation, équipement..
Soutien au Fonds Régional d'Art Contemporain	259 000 €		Nombre d'actions menées : 35	Public touché : 10 707 personnes	Qualité des expositions, qualité des actions et des partenariats.
Acquisition d'œuvres d'art	50 000 €	35 œuvres achetées			Œuvres exposées dans les locaux Région : bureaux, hall...
Programme de résidence croisée Réunion – Tianjin	25 000€	2 expositions	Nombre d'artistes : 4	2 expositions : 1 à La Réunion / 1 à Tianjin	Qualité des œuvres exposées. Commissariat . Retour public. Achat d'œuvres

## AUDIOVISUEL

### Bilan du programme 2019

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	Réalisations financières	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
Poursuite du soutien aux associations organisatrices de festivals de cinéma	29 600 euros	<i>Festivals de cinéma</i>	9 festivals  6 communes concernées	Œuvres inédites ou difficilement visibles dans les circuits commerciaux  Certains territoires touchés peu exposés à l'offre cinématographique : Mafate, Cilaos, quartier de la Ravine des Cabris
Soutien à l'équipement des associations du secteur éducation à l'image	4 000 euros	<i>Constitution, renouvellement de parc matériel</i>	1 association	Matériel pédagogique de montage.
Poursuite du soutien aux actions d'éducation à l'image	58 927 euros	Dispositif « passeurs d'images » et « Kourmetraz »	1 stage complet d'initiation aux métiers du cinéma de l'écriture à la projection  3 ateliers de créations vidéo et réalisation de court-métrages  1 atelier d'analyse filmique  1 séance de projection	Publics empêchés (milieu carcéral), public des écarts (la Bretagne, les affouches, Saline les Hauts), jeunes, quartiers prioritaires
		Dispositif « Lycéens et apprentis au cinéma »	35 lycées participants  6250 lycéens et apprentis  Chaque lycéen assiste à 3 séances dans l'année	Travail pédagogique en amont des séances  Séances en salle de cinéma

## **FICHE PROGRAMME – CRR**

Intitulé du programme : **2.3 – Le Conservatoire à Rayonnement Régional**

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	Réalisations financières	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
<b>Ouverture du CRR à l'ensemble de la population</b>		- Tarifs adaptés au contexte socio-économique des familles	% de familles ayant bénéficié de la gratuité ou du demi-tarif : <b>30 %</b>	
		- Participation au projet « Démon »	Nbre d'élèves concernés par le projet : <b>110</b>	Faire découvrir la pratique musicale à des enfants de milieux défavorisés
		- Mise en place du projet « Chanter à l'école », en partenariat avec les écoles de l'ouest et sud de l'Ile	Nbre d'élèves concernés par le projet : <b>380</b>  Nbre d'heures de cours dispensées par les enseignants volontaires du CRR : <b>220</b>	Démocratiser l'accès à la formation et à la culture
<b>Garantie d'une qualité de l'offre artistique et pédagogique</b>		- Renforcement de certains enseignements : ouverture d'une classe de basson à la rentrée 2019 / mise en place d'un nouveau cursus en musiques réunionnaises / UV obligatoire de musique de chambre dès la 4 <sup>ème</sup> année de 2 <sup>ème</sup> cycle		
	<b>386 K€ investis</b>	- Acquisition d'instruments, matériels technique et scénique	Nbre d'instruments achetés : <b>20</b>  Nbre d'élèves bénéficiaires de la location d'instruments : <b>180</b>	

		- Participation aux actions du SREA (accueil au CRR de professeurs du territoire en perfectionnement instrumental / accueil de stages de formation continue ou d'accompagnement à la VAE)	Nbre d'enseignants du CRR concernés par le dispositif : <b>7</b>	Offrir aux enseignants du CRR ou extérieurs la possibilité de se professionnaliser
<b>Consolidation des actions de rayonnement sur le territoire</b>		- Mise en place et poursuite des partenariats avec les acteurs culturels locaux situés sur toute l'île (salles de diffusion / musées / écoles de musique / partenaires publics...)	Nbre d'actions pédagogiques et artistiques proposées « hors les murs » : <b>15</b>	
<b>Réhabilitation / Mise aux normes des centres du Conservatoire à Rayonnement Régional</b>	AP : 4 850 K€ CP : 2 190 K€	- Réhabilitation / Mise au normes du centre de St Pierre Coût d'opération : 12,1 M  - Réhabilitation / Mise au normes du centre de St Denis Coût d'opération : 7,9 M€  - Réhabilitation / Mise au normes du centre de St Benoît Coût d'opération : 950 K€  - Reconversion du bâtiment Cimendef en CRR Ouest Coût d'opération : 6 M€	Surfaces réhabilitées : 2 710,50 m <sup>2</sup> Surfaces construites : 480 m <sup>2</sup>  Surfaces réhabilitées : 4 077 m <sup>2</sup>  Surfaces utiles en reconversion : 2 577 m <sup>2</sup>	22 emplois consolidés dans le BTP

## SREA - Bilan du programme 2019

**Intitulé du programme :  
 Schéma Régional des Enseignements Artistiques (adoption 21 juin 2013)**

**Bilan du programme 2019 :**

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat		
	Réalisations financières	Réalisations physiques	Quantitatif		Qualitatif
<b>Formation musique Diplôme d'état en cours d'emploi</b>	Plan de formation 205 000 € marché Jeudi Formation Avenant prolongation marché	24 candidats		24 lauréats	Grand engagement des stagiaires et des équipes . Aucun abandon. 100% de réussite
<b>Cycle de formation séminaires responsables structures. 4 modules 2019-2020</b>	Plan de formation 205 000 € marché Jeudi Formation Avenant prolongation marché	28 inscrits	1er module		
<b>Soutien aux écoles d'EA</b>	146 340 €		8 écoles de musique, danse, cirque accompagnées dans leur programme d'activité ou d'équipement		Amélioration des conditions et programmes d'enseignement
<b>Newsletter SREA</b>	Plan de formation 205 000 € marché triennal Jeudi Formation Avenant prolongation marché	2	Réseau des écoles de musique		



## PATRIMOINE CULTUREL

### Intitulé du programme : Patrimoine Culturel

### Bilan du programme 2019 :

Actions	Indicateurs de réalisation	Indicateurs de résultat	
	<i>Réalisations physiques et financières</i>	<i>Quantitatif</i>	<i>Qualitatif</i>
<p><b>- Soutien financier aux porteurs de projets, en particulier associatifs, en matière de Patrimoine Culturel</b></p>	<p>Nb d'associations aidées : 42</p> <p>Nb de porteurs de projets hors associations : 4</p> <p>Montants engagés : 295 600 €</p>	<p>Nb de projets financés : 53</p>	<p>Type d'actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Édition d'ouvrages</li> <li>- Réalisation d'expositions</li> <li>- Manifestations et événements</li> <li>- Collectes de témoignages et d'objets</li> <li>- Petits travaux de réhabilitation etc.</li> </ul>
<p><b>- Restauration du patrimoine protégé au titre des Monuments Historiques détenus par des propriétaires privés ou des associations</b></p>	<p>Nb de porteurs de projets : 5</p> <p>Montants engagés : 197 609, 18 €</p>	<p>Nb d'associations : 3</p> <p>Nb de fondations : 2</p>	<p>Type de travaux : <b>restauration :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du parvis de la Chapelle de l'Immaculée Conception</li> <li>- de la cheminée de l'ancienne usine à sucre de Beaufonds</li> <li>- de deux temples</li> <li>- des vestiges de l'école Saint-Charles</li> </ul>
<p><b>- Plan régional d'aide aux communes – PRR Secteur Patrimoine culturel :</b> restauration et valorisation du patrimoine bâti ainsi que du petit patrimoine communal ayant un intérêt historique et/ou architectural  <i>(géré par la Direction « Égalité des chances, Emplois verts et Plan de Relance Régional »)</i></p>	<p>Nb de communes aidées : 2</p> <p>Montants engagés : 1 129 753 €</p>	<p>Nb de bâtiments ou de sites patrimoniaux rénovés : 3</p>	<p>Type de travaux : restauration / rénovation / réfection</p>

<p><b>- Valorisation et transmission du patrimoine culturel immatériel :</b></p> <p><b>- Maloya - Éducation Patrimoniale : « Fête du Maloya » :</b>                  (interventions dans les écoles &amp; lycées, Village Maloya à Stella Matutina et événement tout public)</p> <p>* Interventions dans les écoles / lycées et « Village Maloya » à Stella Matutina</p> <p>- <i>Interventions dans les écoles / lycées</i></p> <p>- « <i>Village Maloya</i> » à <i>Stella Matutina</i></p> <p>* Événement tout public « Village Maloya »</p> <p><b>- Identité créole réunionnaise : « Somen Kreol » :</b></p> <p>- <i>Événement principal</i></p> <p>- <i>Événements décentralisés</i></p>	<p>Nb de communes concernées : 22</p> <p>Montants engagés :                  - éducation patrimoniale : 81 000 €</p> <p>Nb d'établissements scolaires concernés : 93</p> <p>Nb d'établissements scolaires concernés : 75 écoles et 2 lycées                  Nb d'élèves concernés : 5 325 écoliers                  950 lycéens</p> <p>Nb d'écoles concernées : 16                  Nb d'élèves concernés : 865                  Prise en charge des transports</p> <p>Nb de commune concernée : 1 (Salazie)</p> <p>Nb de communes concernées : 10</p> <p>Nb de commune concernée : 1 (Étang-Salé)</p> <p>Nb de communes concernées : 9</p>	<p>Nb public scolaire : 7140 élèves                  Nb « tout public » : 2000 personnes</p> <p>Nb de livrets sur les instruments traditionnels distribués : 3 000</p> <p>Nb d'ateliers pédagogiques : 14                  Nb de groupe musical : 1</p> <p>Nb de public : 2000 personnes                  Nb de spectacles / groupes musicaux : 7                  Nb d'ateliers / animations : 7</p>	<p>Publics concernés : scolaires (5 à 18 ans) + tout public                  Type d'animations : Ateliers, spectacles, conférences</p> <p>Type de publics concernés : scolaires</p> <p>Type d'animations : expositions, rencontres, échanges entre les scolaires et des artistes, diffusion de films, conférences, ateliers pratiques, animations.</p> <p>Type de publics concernés : tout public</p> <p>Type de publics concernés : tout public</p> <p>Type d'animations : ateliers, animations musicales et danses, expositions, défilé, spectacles, dégustations, ...</p>
---	--	---	--

## Fiche Bilan programme - 2019

### Intitulé du programme :

- Service Régional de l'Inventaire- SRI

### Bilan du programme 2019 :

OPÉRATIONS	BUDGET	OUTILS DÉVELOPPÉS	VISITEURS	OBSERVATIONS
<b>Missions tech / organisation</b> Gertrude II AME (cotisation et cote part des 4 <sup>e</sup> , 5 <sup>e</sup> & 6 <sup>e</sup> quadrimestres)	10 128,55 €	Evolution vers la version 2 (maintenance corrective et assistance experte & évolution – hébergement et infogérance de la Forge.)	2 agents du SRI	AMO d'Atol en 2020 pour l'installation de la plateforme numérique Gertrude et ses bases de données relationnelles
<b>opérations d'inventaire</b> cartographie de l'inventaire Saint-Aubin	5 200 € (formation Qgis et suivi projet)	Typologie et cartographie intégrée dans Qgis, 400 fiches d'édifices, 2500 photos numérisées et inventoriées	1 agent du SRI. 352 arbres inventoriés	Partenariat DAC – CRMH – projet expo en 2021.
Inventaire des arbres remarquables		Création d'un site dédié et sa diffusion par le CAUE	7 marines identifiées et documentées	Partenariat CAUE
Inventaire des marines et ponts débarcadères	(Subv. SPC)	Inventaire du tronçon Saint-André/Saint-Denis	2 agents du SRI	partenariat Confrérie des Gens de La Mer
Inventaire du chemin de fer		Etude des 126 km du tracé à partir des pas géométriques de 1877 numérisés par les Archives Départementales.	516 visiteurs	Partenariat ADR et Association Ti Train
<b>Médiations culturelles</b> Rendez-vous aux jardins	8 958,12 €	6 ateliers : graines de jardiniers (scolaires), contes, tressage de palmes coco, découvertes et dégustations de tisanes, fabrication de lampions, projection du film « <i>jardin secret</i> ». Création d'un livret jeux au jardin pour les enfants.		7, 8 & 9 juin 1 <sup>ère</sup> édition déconnectée des JEP

Journées Européennes du Patrimoine - JEP	12 947,56 €	<p>1 exposition de 150 bonzaï avec ateliers (taille, ligaturage, rempotage, les styles chinois et japonais). Visite commentée du jardin et de l'histoire de la rose Bourbon (1817).</p> <p>8 ateliers : Fabrication de jouets lontan, jeu éducatif sur le thème du maronage « <i>les chemins de la liberté</i> », jeu vidéo « <i>Le fils de Tsilaosa</i> » sur le maronage créé en partenariat avec le SRI lauréat de la Volcano Game Jam de 2017, Rakontaz zistwar, 1 livret jeux-marmailles. 12 Visites commentées de la maison Foucque, 2 expositions (jeux lontan, peintures des jeunes du foyer Levavasseur et son catalogue), 2 fonker théâtral (<i>An lèr Piton</i> Cie L. Monga et <i>Fer6</i> Cie Erik Isana), 1 bal la poussière avec le « Kombi sound system » A. Bazin.</p>	706 visiteurs et 227 scolaires	20, 21 & 22 sept. 4ème participation du SRI  Partenariat du Rectorat
Journées Nationales de l'architecture	5 358,00 €	<p>1 atelier de construction d'édifices à partir de Lego, Présentation de l'Inventaire St Aubin de 1976, diffusion des films courts « <i>Petites histoires de l'architecture réunionnaise</i> », Manipulation de la maquette 3D de la maison Foucque, 1 conférence sur l'architecture des marines et pont débarcadères de St Denis par Loran Hoarau, Diffusion du film « <i>l'Extraordinaire histoire du Facteur Cheval</i> ».</p>	250 visiteurs	2ème édition et 1ère participation du SRI  Partenariat avec Bicks4Kidz  et la Confrérie des Gens de La Mer.
Exposition « <i>Maronages</i> »	11 784,85 €	<p>Droits de diffusion de la création chorégraphique « <i>Eva</i> » Cie Soul City</p>	1 200 visiteurs  1 100 visiteurs	Prolongation souhaitée par la Ville de Saint-Paul jusqu'au 31 décembre 2021.  - Partenariat de diffusion avec la Cie

<p>Formation &amp; sensibilisation &amp; restitution des fiches inscrites à l'Inventaire National du Patrimoine Culturel Immatériel - PCI</p> <p><b>Soutien aux porteurs de projets</b></p> <p><b>Soutien au Communes</b></p> <p><b>Travaux de Commissions</b> Commission Régionale Patrimoine et Architecture – CRPA et sa délégation permanente</p> <p>Commission Régionale Scientifique des Musées de France</p> <p><b>Editions</b> Edition de l'Atlas des ruralités de La Réunion</p>	6458,75 €	<p>Edition de 2 jeux de roll up – expo itinérante</p> <p>Présentation des travaux du SRI à la Fondation pour la Mémoire de l'Esclavage - Paris</p> <p>Création d'un guide de formation au PCI 1 formation technique vidéo « tournage, montage, diffusion sur réseaux sociaux à partir d'un téléphone portable » 8 fiches en cours de réalisation 1 restitution publique de la fiche « Vannerie du vacoa » inscrite à l'inventaire du PCI de la France. (47 partenaires présents le 27 09/19 – espace Reydellet- St Denis).</p> <p>Associations et porteurs de projets privés patrimoniaux</p> <p>2 Communes dont les PLU sont en révision. Obligation de faire figurer une « couche patrimoine ».</p> <p>4 avis présentés à la commission par le conservateur 6 dossiers présentés en Délégation Permanente de la CRPA</p> <p>Avis du conservateur sur l'acquisition des œuvres par les musées réunionnais labellisés Musées de France</p>	<p>16 participants &amp; partenaires</p> <p>3 agents du SRI</p> <p>1 agent du SRI</p> <p>18 membres convoqués par la DAC</p> <p>5 membres convoqués par la DAC</p> <p>coordination de 6 auteurs contributeurs</p>	<p>L.Monga (théâtres, établissements scolaires, Médiathèques, Cases, offices du tourisme 1100 visiteurs.</p> <p>3 fiches versées depuis 2017 à l'Inventaire du Patrimoine Culturel Immatériel de la France – ministère de la Culture.</p> <p>5 porteurs de projets 4 projets accompagnés</p> <p>Accompagnement de la ville de St Paul – création d'un SPR</p> <p>3 édifices inscrits à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques</p> <p>1 journée - plusieurs centaines d'œuvres présentées à la commission.</p> <p>présentation de l'ouvrage dans le cadre de l'Université Rurale – St Joseph</p>
---	-----------	--	---	--

<p>Maronages : refuser l'esclavage à Bourbon au 18<sup>e</sup> siècle</p> <p><b>Études</b> Étude anthropologique du maloya et la diversité de ses pratiques anthropologiques</p>	<p>24 217,59 €</p>	<p>Coordination par le SRI du chapitre sur le patrimoine rural, sa caractérisation et sa protection</p> <p>Sous la direction et la coordination éditoriale du SRI. 2<sup>e</sup>me ouvrage de la collection <i>Histoire &amp; Patrimoine</i> créée par le SRI en 2017.</p> <p>Finalisation du MAPA et analyse des offre après la publication infructueuse du marché en 2018.</p>	<p>12 auteurs ; 218 pages avec illustrations &amp; iconographie 1000 exemplaires livrés en avril 2020</p> <p>3 agents du SRI</p>	<p>Riveneuve Editions, Paris. Distribution dans l'ensemble des pays francophone du réseau Hatier. Présentation de l'ouvrage au Salon du livre de Paris mars 2020</p> <p>1 offre réceptionnée.</p>
--	--------------------	--	--	---

## MUSÉES

### **Intitulé du programme :**

Structures muséales régionales

### **Les actions réalisées au programme 2019 :**

#### **1/ Ensemble des structures :**

- Délégation de Service Public avec la SPL RMR :
  - poursuite de la restructuration et mise en place d'une nouvelle gouvernance
- Observatoire des publics :
  - Renforcement et stabilisation des méthodes de recueil des chiffres de fréquentation des musées régionaux, en lien avec les équipes des musées
  - veille et analyse des chiffres de fréquentation des musées régionaux et dispositifs culturels menés par la collectivité

#### **2/ Musée Stella Matutina :**

- Enrichissement et conservation des collections Musée de France :
  - poursuite du recrutement pour le poste de conservateur du musée
  - poursuite du chantier des collections du musée : lancement des marchés de travaux, campagne de constats d'état sur les documents graphiques
  - mise en place d'un partenariat avec l'IHOI pour la diffusion en ligne des collections iconographiques
  - petites opérations de traitement et conservation préventive des collections exposées et en réserve
- Programmation scientifique :
  - présentation de l'exposition Séga en partenariat avec le PRMA
  - ateliers et événements scientifiques et culturels à destination du grand public et des scolaires : animations, mini expositions, spectacles, rencontres, ateliers scolaires et vacances, visites thématiques, stages
- Manifestations et événementiels périodiques :
  - participation aux manifestations régionales et nationales autour de la culture et du patrimoine : Nuit des musées ; La classe, l'oeuvre ; Village maloya ; Fête de la science ; Journées du patrimoine
  - animations et événementiels : Stella en fête, journées bien-être, soirée astronomie
  - accueil de spectacles et mise en œuvre du Guétali
- Partenariats :
  - partenariats conclus avec le PRMA, Monticket.re, la DAAC rectorat, l'OTI Ouest, le Séchoir et le Groupe Excellence (Leclerc)

#### **3/ MADOI :**

- conduite des études de maîtrise d'œuvre pour la mise en sécurité de la maison de maître de Maison Rouge et lancement des marchés de travaux
- Réserves mutualisées :
  - acquisition d'un site propice à l'aménagement des nouvelles réserves
- Enrichissement et conservation des collections :
  - poursuite du recrutement pour le poste de conservateur du musée
  - traitement anti-termite dans les réserves actuelles afin de protéger les collections
- Programmation scientifique :
  - exposition temporaire sur le site de Saint-Louis :

- « Regards croisés sur le XIXème siècle »
- ateliers à destination du grand public et des scolaires et développement de mallettes pédagogiques
- participation aux manifestations nationales autour de la culture et du patrimoine : Nuit des musées ; La classe, l'oeuvre ; Les journées européennes du patrimoine
- évènementiels : fête du Café
- Partenariat : CRR, associations de quartiers

#### **4/ Kélonia:**

- Programmation scientifique :
  - poursuite et développement de programmes scientifiques : suivi aérien des populations, photo-identification, réhabilitation des plages de ponte, suivi de la reproduction, suivi de l'impact des déchets, suivi par balises Argos, base de données TOORSOI, étude des tortues dans les lagons de La Réunion
  - coopération avec les îles de l'océan Indien dans le cadre de programmes scientifiques
  - 31 tortues accueillies au centre de soin en 2019
- Programmation culturelle et événementielle :
  - valorisation des programmes scientifiques dans le cadre d'expositions, documentaires, conférences
  - ateliers et événements à destination du grand public et des scolaires, parrainage des tortues
  - 4 expositions temporaires organisées sur site
  - manifestations annuelles et périodiques : journées des tortues marines, Nuits sans lumière
- Partenariats :
  - partenariat avec des institutions locales, nationales et internationales
- Conférences et publications :
  - participation du CEDTM au symposium annuel sur les tortues marines à Charleston - USA
  - organisation et participation de conférences scientifiques
  - publication d'articles dans la presse écrite, radio, télévision au niveau local et national traitant principalement des programmes de sensibilisation et des résultats des programmes de recherche
- Formations :
  - Kélonia a accueilli des stagiaires, des enseignants et des professionnels intervenants sur des opérations en lien avec les tortues marines

#### **5/ Cité du volcan :**

- Enrichissement des collections :
  - acquisition d'un lot d'archives audiovisuelles sur les éruptions du Piton de la Fournaise
- Programmation scientifique :
  - exposition de la météorite de Sainte-Rose prêtée par le Museum National d'Histoire Naturelle
  - 2 expositions temporaires
  - Ateliers scolaires et scientifiques
  - Publications de 2 livrets sur le Piton de La Fournaise
- Expertise et formations :
  - la CDV a accueilli des enseignants pour des formations sur le volcan
  - expertise et conseil pour la conception de parcours d'interprétation autour du volcanisme : Sainte-Rose, Ile Maurice, Grande Comore
- Conférences et partenariats :



- cycle de conférence autour du volcan en partenariat avec ~~des institutions nationales et~~ régionales
- suivi des éruptions du Piton de la Fournaise : veille scientifique et enrichissement du fonds iconographique
- Manifestations et événementiels :
  - participation au Festival du film scientifique
  - événementiels : Fête de la science, Volcano Game Jam, Scienc'a musée, soirée astronomie, festival du film scientifique
  - organisation de visites thématiques, ateliers scientifiques pédagogiques et animations périodiques

**Bilan du programme 2019**

Actions	Indicateurs de réalisation	Indicateurs de résultat	
		Quantitatif	Qualitatif
	<b>Réalisations physiques</b>		
Accès à la culture pour tous	- fréquentation des musées régionaux	- 409 061 visiteurs dans les musées régionaux	- des visiteurs majoritairement satisfaits de leur visite (source : enquête des publics réalisées de oct à déc 2017)
Éducation à la culture et au patrimoine	- programmation d'animations, ateliers et visites à destination des scolaires	- 44 066 scolaires dans les musées régionaux	- des ateliers nombreux et variés proposés dans chaque structure
Programmation scientifique	- expositions temporaires dans les sites et hors les murs - partenariats et participation à des conférences et colloques régionaux, nationaux et internationaux	- une dizaine d'expositions temporaires - des dizaines de conférences	- des expositions temporaires de qualité - Rayonnement des musées régionaux
Diffusion de la culture	- mise en œuvre du Guétali au musée Stella Matutina	- 11 000 spectateurs ayant assisté aux représentations du Guétali à Stella	- des spectacles diversifiés et de qualité accessibles gratuitement à tous les publics

# BILAN D'ACTIVITÉS 2019 DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION

## PILIER 6 : PLUS D'ÉGALITÉ DES CHANCES POUR LES FAMILLES

### ÉGALITÉ DES CHANCES

Créer les conditions favorables et mettre en œuvre les moyens et outils permettant à chaque réunionnais de développer ses compétences, de s'épanouir, de s'insérer et de contribuer au développement de son île, constituent les priorités régionales, au cœur du Pacte de Confiance établi en 2010.

La Collectivité Régionale a malgré un contexte budgétaire contraint poursuivi en 2019 ses interventions volontaristes en matière **d'égalité des chances et de cohésion sociale**. **De façon plus spécifique, dans le cadre du pilier 6**, la Collectivité a maintenu son engagement en matière de maîtrise pour tous du **savoir lire, écrire, compter** et poursuivi son soutien d'actions d'accompagnement **en direction de jeunes en difficulté et en décrochage en formation initiale**.

En outre, la lutte contre les exclusions, le soutien aux actions de solidarité, la facilitation de l'accès pour tous aux droits fondamentaux dont la santé, relèvent des missions de la Collectivité en faveur des réunionnais.

En ce sens, **l'implication de la Région sur des champs globaux et d'intérêt général**, a été poursuivie et renforcée en 2019, dans le souci d'une complémentarité entre politiques publiques pour une société réunionnaise, plus inclusive et respectueuse de l'égalité entre les citoyens.

---

## **LES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT EN FAVEUR DE LA JEUNESSE : PRÉVENIR ET RÉDUIRE LE NOMBRE DE JEUNES EN DÉCROCHAGE EN FORMATION INITIALE**

---

### **1. LES DISPOSITIFS DE REMOBILISATION ET DE RACCROCHAGE**

Le plan régional de prévention et de lutte contre le décrochage en formation initiale signé entre l'État et la Région est destiné à réduire le nombre de jeunes en situation de décrochage à l'école, au collège, au lycée ou en CFA et d'accompagner les jeunes sortis sans qualification ni diplôme de formation initiale vers des solutions de rescolarisation ou d'entrée en formation continue ou en emploi, des jeunes sortis, à compter de 16 ans, depuis plus de 6 mois de formation initiale sans diplôme, ni qualification certifiée.

En effet, le taux annuel de jeunes sortis du système scolaire sans qualification ni diplôme reste, à la Réunion largement supérieur au taux moyen métropolitain. Il se traduit, chaque année, par un nombre très important de jeunes en difficulté, voire en incapacité d'intégration, en formation ou en emploi et en situation d'échec et d'exclusion (selon la dernière enquête emploi de l'INSEE, 42 % des jeunes de moins de 29 ans sont sans emploi).

L'accompagnement de ces jeunes vers une insertion sociale et professionnelle constitue un enjeu majeur et une priorité des pouvoirs publics.

Dans ce contexte, aux côtés de l'État, de l'Éducation Nationale et des acteurs de l'enseignement (général, professionnel et agricole, public, privé) et de l'apprentissage, **la Région a poursuivi en 2019 son soutien à des actions de remobilisation et d'accompagnement de jeunes mais aussi des parents.**

La Région a poursuivi en 2019 le cofinancement et le suivi, aux côtés de l'État des quatre **Plateformes de Suivi et d'Appui aux jeunes en décrochage** (une par micro-région) installées en 2017.

Ces Plateformes sont animées par un référent porté par les Missions Locales. Elles sont structurées pour chacune d'entre elles autour du partenariat des acteurs de l'éducation, de l'accueil, de l'information, de l'orientation, de la formation et de l'insertion tant sociale que professionnelle.

En 2019, ce sont 3880 jeunes qui ont été accompagnés issus des établissements d'enseignement publics et privés y compris agricoles. Le travail de pré-repérage et d'accompagnement des élèves les plus fragiles au sein des établissements et le partenariat étroit entre acteurs, -CIO-Missions locales-établissements-MLDS notamment ont permis une plus grande efficacité du repérage et de l'accompagnement des jeunes et une diminution légère mais régulière de leur nombre.

L'implication régionale prend racine dans la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale qui donne la responsabilité aux régions de la coordination de l'ensemble des solutions liées au « **droit au retour en formation pour les jeunes ayant décroché** » et de la mise en œuvre du service public régional de l'orientation.

## **2. APPRENDRE AUTREMENT : LE SOUTIEN AUX CLASSES TRANSPLANTÉES :**

Les classes transplantées permettent aux élèves d'écoles primaires d'apprendre, dans un cadre extérieur à l'école et de vivre une expérience de vie collective.

Ces classes ont été organisées au Centre Jacques Tessier, à l'Observatoire astronomique des Makes, à la Plaine des Palmistes et au centre de lecture du Brûlé pour les classes de lecture-écriture-environnement.

La Collectivité participe de façon volontariste, depuis plusieurs années à leur financement. Elle a poursuivi sa participation -totalement volontariste- en 2019.

## **3: SOUTIEN D' ACTIONS FAVORISANT LE GOÛT DE LA LECTURE ET DE L'ÉCRITURE**

En premier lieu a été poursuivie partenarialement avec la C.A.F et la D.A.C Océan Indien l'opération « Liv' la Kaz » destinée à rapprocher les parents de la lecture et à leur offrir les moyens de transmettre le goût de la lecture à leurs enfants. Les ateliers et actions menées au titre de ce dispositif ont concerné 80 familles et 178 enfants dans quatre quartiers (Saint André, Saint Denis, Saint Pierre et Saint Paul).

Cette opération débutée en juin 2018 par la formation de professionnels s'est terminée avec la participation des familles au Salon du livre de la Jeunesse à Saint Leu en octobre 2019. Il est à préciser qu'un des projets ont été mis en œuvre par la Case à lire, portée par l'association A.M.A.F.A.R - EPE. Les autres projets ont été pilotés par un lieu d'accueil parent-enfant (L.A.E.P), par une crèche ainsi que par une association de parents d'élèves.

Des associations œuvrant en faveur des apprentissages notamment par des ateliers d'écriture ont été accompagnées par la Collectivité

### **Mesures d'accompagnement jeunesse :**

Imputation budgétaire : 934 – A206-0005

AP réalisées : 144 000 €

CP réalisés : 62 950 €

### **Classes transplantées :**

Imputation budgétaire : 934 - A206-0009

AP réalisées : 127 950 €

CP réalisés : 120 171,50 €

## **4. L'ÉCOLE DE LA DEUXIÈME CHANCE**

Au regard du nombre important des sorties sans qualification du système scolaire, des représentations du monde du travail déformées par un taux de chômage élevé et plus généralement du manque de perspectives et de projection dans l'avenir par la population jeune, la création de l'École de la 2<sup>ème</sup> Chance a permis de mettre en place des actions qui allient une pédagogie adaptée, une implication forte du monde de l'entreprise et une mise en réseau des acteurs de l'accompagnement, de l'orientation et de l'insertion.

Dispositif pédagogique innovant, l'E2C accueille de jeunes adultes (majoritairement âgés de 18 à 25 ans) ayant quitté le système scolaire depuis au moins un an, sans aucune qualification. L'objectif de l'école est de donner une « seconde chance » en développant chez ce public en situation d'échec mais conscient de la nécessité de se réinsérer dans la vie sociale et économique, les capacités à apprendre, les connaissances de base et aptitudes sociales en aidant chacun d'eux à identifier, à construire et à valider leur propre projet d'insertion sociale et professionnelle.

Face à la volonté de la collectivité d'accompagner l'école, afin de lui permettre de trouver des réponses adaptées à la situation de ces jeunes, un accord-cadre pluriannuel a été signé entre la Région Réunion et l'École de la 2<sup>ème</sup> Chance pour la période 2014-2020, à travers lequel la Collectivité réaffirme son engagement à accompagner, financièrement notamment, la structure E2C dans le déroulement de sa mission.

En 2019, la collectivité a réaffirmé sa volonté d'accompagner les jeunes réunionnais les plus éloignés de l'emploi en poursuivant son soutien financier à **l'École de la Deuxième Chance** pour permettre ainsi de trouver des réponses adaptées à la situation de ces jeunes.

La collectivité a consolidé en 2019 cet accompagnement à destination de cette structure pour un montant de **1 774 022 €**. **44 actions de formation** réparties sur les quatre micro-régions ont été programmées pour un effectif global de **660 jeunes**.

## **4. LES ACTIONS ÉDUCATIVES MENÉES EN FAVEUR DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES**

### **Le Plan Ordinateur Portable 2**

Conformément à son projet de mandature, la Région s'est attachée, en 2018, à renforcer son action éducative en faveur du **numérique** en mettant en œuvre une nouvelle génération du Plan Ordinateur Portable, le POP Génération 3.

La collectivité régionale a souhaité, en effet, faire évoluer l'équipement informatique vers un **POP génération 3** en dotant chaque primo lycéen et apprenti d'une **tablette tactile détachable**. Indissociable des mutations sociétales, le digital et sa maîtrise seront les outils des métiers de demain et des nouvelles compétences à posséder. L'enjeu du numérique et de son appropriation dépasse de fait le strict cadre scolaire parce qu'il suppose l'implication de tous : élèves, communauté éducative et parents.

A la rentrée 2018, le POP Génération 3 a ainsi **permis d'équiper en tablettes tactiles 14 066 lycéens et apprentis et d'accompagner financièrement 464 élèves dans la souscription d'une connexion internet**.

Par ailleurs, pour la mise en œuvre du Plan Ordinateur Portable Génération 3, un budget de 7,6 M€ a été injecté dans l'économie locale profitant à 42 entreprises conventionnées avec la collectivité.

---

### ***LA MAÎTRISE DES SAVOIRS DE BASE : ILLETTRISME, ILLECTRONISME, INNUMÉRISME***

---

Organiser une stratégie publique afin de réduire les chiffres de la fracture éducative et ceux de l'exclusion numérique dans notre Île constitue une priorité. Il s'agit d'un axe majeur du projet politique de la mandature.

Le Gouvernement a fixé en 2014 un cadre national impliquant une démarche participative. Prévenir et lutter contre l'illettrisme, l'innumérisme et l'illectronisme constituent une priorité nationale et locale et une des pierres angulaires de la **stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté engagée fin 2018**.

Par ailleurs, l'accès au diplôme, à l'emploi et à l'autonomie sont des enjeux majeurs pour chaque Réunionnais et pour le bon développement et la cohésion de l'île.

Ces enjeux constituent les orientations stratégiques du **Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation (C.P.R.D.F.O.P)** validé en Assemblée Plénière le **23 juin 2018**, ainsi que ceux du Plan National d'Investissement dans les Compétences (P.I.C) décliné localement dans le Pacte Ultra marin d'investissement dans les compétences initié fin 2018 à La Réunion par l'État et la Région. Concomitamment, en 2019, la Collectivité a poursuivi **le dispositif Cases à lire**, d'une part en renouvelant **29 Cases à lire portées par 18 associations**.

La Collectivité a par ailleurs lancé un appel à candidatures en vue de la création de nouvelles Cases à Lire sur les communes qui ne sont plus ou pas pourvues. D'autre part la professionnalisation et la redynamisation des équipes et des animateurs a été initiée fin 2018 ont été conduites durant l'année 2019 par Monsieur Jean Marie CATHERINE. Il a été suivi par **33 animateurs**.

Par ailleurs, dans le cadre de la Journée Internationale de l'Alphabétisation de l'Unesco qui se tient chaque année le 8 septembre, la Collectivité a encouragé et soutenu les Cases à Lire qui ont pris en main l'organisation de diverses manifestations sur l'ensemble de l'Île. C'est ainsi qu'une vingtaine d'entre elles ont organisé une ou des actions sur leur site, ou en collaboration avec les autres Cases à Lire sous forme d'échanges, de journées portes ouvertes, d'expositions...

Le point d'orgue de la semaine a été le regroupement des équipes et des bénéficiaires des Cases à Lire à la Cité des Métiers dans le cadre d'une journée à la fois ludique mais aussi d'ateliers et de temps de restitution des activités par chaque Case à Lire.

### **Illettrisme**

Imputation budgétaire : 934 – A206-0002

AE réalisées : 836 606 €

CP réalisés : 818 202 €

---

## **LA CONTRIBUTION RÉGIONALE EN MATIÈRE DE COHÉSION SOCIALE**

---

Malgré les progrès accomplis sur le plan social et économique, notamment dans le domaine de la santé, du logement ou de la formation, l'augmentation régulière des revenus moyens et l'amélioration des conditions de vie, les situations de grands écarts persistent au sein de la société réunionnaise. Les difficultés de vie et d'insertion rencontrées notamment par les jeunes et les actifs de l'île se sont traduites par des manifestations sociales d'envergure en novembre 2018.

Au-delà de ses obligations légales, **la collectivité régionale s'est engagée de manière volontariste** dans le champ de la cohésion sociale et d'une plus grande égalité des chances depuis plusieurs années :

– **l'égal accès au droit et à la justice et l'aide aux victimes** (en lien avec les instances judiciaires ;

– **l'égalité femmes-hommes** conformément à la convention-cadre État/Région signée en 2013, avec la mise en œuvre d'actions spécifiques de sensibilisation, co-identifiées en faveur d'une plus grande mixité dans les programmes et actions menés ou soutenus par la Collectivité, et la production d'un rapport annuel sur l'égalité femmes-hommes ;

– le soutien en partenariat à des **actions de sensibilisation en matière de citoyenneté, de lutte contre les discriminations et la radicalisation ainsi qu'à des actions favorisant la citoyenneté** notamment en direction des jeunes ;



– le soutien en partenariat aux actions **de prévention et de lutte contre les violences intrafamiliales et les violences faites aux femmes menées par les associations :**

A noter le soutien de la Région à la réalisation de l'enquête « Virage-Violences et rapports de genre dans les outre-mer » qui a été engagée à la Réunion en 2018 afin d'améliorer la connaissance du phénomène et dont les conclusions ont été rendues en 2019 ;

– **la solidarité :**

La Collectivité a par ailleurs poursuivi son soutien à des projets portés par des associations ayant pour objet le renforcement des solidarités, notamment en faveur des populations les plus vulnérables.

**Mesures d'intérêt général**

Imputation budgétaire : 934 – A206-0010

AE réalisées : 105 500 €

CP réalisés : 125 620 €

**Investissement Égalité des chances :**

Imputation budgétaire : 904- A206-0001

AP réalisées : 16 500 €

CP réalisés : 20 300 €

**Études/Audit Égalité des chances :**

Imputation budgétaire : 934 - A206-0008

AE réalisées : 0 €

CP réalisés : 0 €

---

***LA POLITIQUE RÉGIONALE DE SANTÉ***

---

**Améliorer la santé constitue un véritable levier pour améliorer l'employabilité et la performance économique.** De même, les conditions de travail sont liées à la santé, selon des causalités complexes qui jouent dans les deux sens. Ainsi, il existe un impact des expositions professionnelles sur la santé, mais aussi un impact de l'état de santé sur les trajectoires professionnelles. Cela signifie que la santé impacte directement l'employabilité de tout individu, jeune ou âgé et donc son insertion sociale par la suite.

En ce sens, l'environnement des individus, des conditions de vie sociale, culturelle, économique, dans un contexte global de santé environnementale, doivent être pris en compte. Des sujets tels que la lutte contre le diabète, identifiée comme grande cause régionale 2016-2021, contre la sédentarité ou les addictions ou la promotion de la santé sexuelle constituent des enjeux sociétaux majeurs.

La collectivité régionale a ainsi contribué activement à l'élaboration et à la mise en œuvre d'une stratégie régionale de santé, notamment par sa participation active au suivi et au pilotage de la politique de santé sur le territoire au sein de :

- la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie, présidée par la Collectivité régionale,
- le Conseil de surveillance de l'Agence Régionale de Santé Océan Indien,
- le Conseil de surveillance du Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion.

## **1. LES ACTIONS DE PRÉVENTION, DE SENSIBILISATION ET DE PROMOTION DE LA SANTÉ**

Dans le champ de la santé en 2019, des financements ont été consacrés aux opérations de prévention et de promotion sanitaire et sociale en finançant les **programmes d'actions de 21 associations œuvrant sur le territoire réunionnais**. De nouveaux projets innovants ont été accompagnés dans les domaines de la santé sexuelle par l'utilisation du théâtre comme moyen de sensibilisation ou de la lutte contre la sédentarité pour un public multigénérationnel.

En 2018, la collectivité avait décidé de s'engager dans un **projet d'accompagnement des patients atteints du cancer et de leur famille**.

9 projets associatifs ont été soutenus et se sont déroulés en 2019, représentant un soutien psychologique et physique, un support moral, pour les familles réunionnaises touchées par cette maladie.

Notamment, l'association ONCORUN, en partenariat avec la Région Réunion et grâce au soutien de l'ARS-OI, a développé un réseau de socio-esthéticiens (la socio-esthétique fait partie des soins de support) à La Réunion afin d'améliorer et d'élargir la prise en charge de la patientèle. Ce réseau a pris son essor en 2019, et a permis la prise en charge de 39 nouveaux patients par rapport à 2018, ce qui représente 72 consultations de socio-esthétique.

Par ailleurs, dans le cadre du renforcement du développement hospitalo-universitaire de l'île, la collectivité a continué le soutien financier du poste de « **Chef de clinique hospitalo-universitaire régional (CCHUR)** », prévu par la convention tripartite entre le Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion, l'U.F.R Santé et la Région Réunion sur deux années avec la particularité de l'acquisition d'un statut local régional pour le chef de clinique.

Pour la période 2018-2020, un interne en médecine, spécialité anesthésie-réanimation a été sélectionné, afin entre autre, de poursuivre ses recherches dans le domaine de l'apprentissage assuré par la simulation. Le rapport d'activité intermédiaire transmis en octobre 2019 souligne le double intérêt du poste de CCHUR qui est :

- l'activité pédagogique du chef de clinique : formation des internes, enseignements théoriques et formation par simulation médicale haute-fidélité, jury d'examen.
- l'activité de recherche : publication d'articles, développement de protocoles de recherche, ...

La Région Réunion, au travers d'un accord cadre pluriannuel signé en 2015, renouvelé par délibération le 30 octobre 2018, entre différents partenaires institutionnels du territoire réunionnais, a poursuivi son accompagnement à **l'Institut Régional de Management en Santé de l'Océan Indien (IRMS-OI)**, dont elle est co-fondatrice et dont l'ouverture officielle a eu lieu en septembre 2015.

L'IRMSOI, association loi 1901, constitue un montage juridique et pédagogique innovant et précurseur en France pour dispenser des formations supérieures qualifiantes ou diplômantes de management et d'enseignement en santé notamment :

- Diplôme universitaire « Fonction managériale en santé » (DUFMS) : 18 étudiants inscrits en 2019.
- Diplôme Master 2 « Pilotage des organisations de santé » (MasterPOS) : 9 étudiants inscrits en 2019.
- Master 2 « Management en enseignement en santé » (MasterMES) : 21 étudiants inscrits en 2019.
- L'IRMSOI développe fortement ses actions de formation continue en 2019-2020 :

Formation	Période	Effectifs
Prépa concours	Sept-mars	7
Communication managériale : les clés de la réussite	En cours (fév/mars)	18
Communication interpersonnelle et bienveillante	En attente de réponse	90
Réponse appel d'offre : Accompagnement managérial du CHOR/EPMSR	Offre envoyée	150
Prise de parole en public	Juin	
<i>Formation/séminaire des cadres supérieurs de santé</i>		

Pour la 3e année, l'IRMSOI a organisé une journée d'études à destination des managers de la santé, sur le thème « Osons le changement ». Elle s'est déroulée le 07 novembre 2019 à l'hôtel Le Récif à Saint Gilles et a réuni plus de 150 participants :

- 111 inscriptions payantes
- 11 invités
- 9 membres du COPIL
- 26 étudiants M2 MES

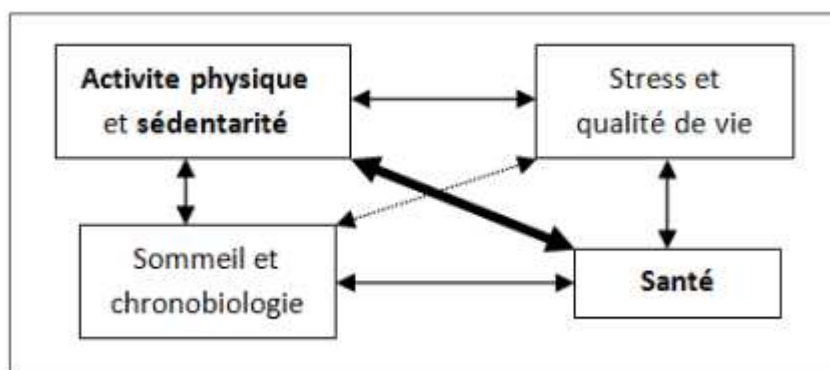
## **2. LA LUTTE CONTRE LE DIABÈTE : GRANDE CAUSE RÉGIONALE**

La lutte contre le diabète, grande cause régionale 2016-2021, s'est concentrée en 2019 sur l'élargissement des actions de prévention proposées par les associations réunionnaises et en particulier des opérations de promotion de l'activité physique.

Le renforcement de la prise en charge de l'activité physique, ~~fortement soutenue par~~ l'ARS-Océan Indien mais aussi par la DJSCS au travers entre autres du dispositif Sport Santé Bien Être, répond à un besoin global de santé publique. En effet, moins de la moitié de la population française pratique un niveau d'activité physique favorable à la santé, selon le Ministère des Solidarités et de la Santé.

Or, l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire de l'Alimentation, de l'Environnement et du Travail souligne en 2016 que l'activité physique peut, entre autres, avoir un effet direct sur la santé, en diminuant le risque de pathologies chroniques (comme l'obésité, le diabète de type 2 ou les cancers) ou indirect, via la régulation du sommeil et du stress psychologique.

Le schéma ci-dessous montre certaines des corrélations importantes entre la santé et l'activité physique et la sédentarité :



\* RAPPORT d'expertise collective - « Actualisation des repères du PNNS - Révisions des repères relatifs à l'activité physique et à la sédentarité » - Janvier 2016

La lutte contre la sédentarité, mais surtout la promotion de l'activité physique en général, s'impose donc pour tous les publics, des plus jeunes aux personnes âgées, pour les personnes porteuses de handicap, mais aussi les personnes atteintes de maladies chroniques.

Aussi, la collectivité régionale a soutenu 9 projets associatifs en 2019 promouvant l'activité physique, dont les associations ADN974 et Challenge des seniors 974 qui proposent un programme d'accompagnement physique sur tout le territoire réunionnais.

Ainsi, l'association ADN974 a réalisé en 2019 :

- Dépistage du diabète :
  - 2336 dépistages du diabète,
  - 355 contrôles
- ⇒ soit un total de 2 691 bénéficiaires sur les 26 actions qui ont été menées sur ce projet.
  - Sport santé régional
    - 31 séances hebdomadaires réparties sur les 4 secteurs de l'île pour 300 pratiquants. Le taux d'assiduité moyen est de 75% sur l'année.
    - Ateliers de nutrition :
      - 81 actions de sensibilisation à l'alimentation équilibrée ont été menées en 2019, principalement dans le quartier des Camélias. Ces actions permettent de toucher des enfants, des adultes et des seniors autour d'ateliers nutritionnels théoriques et pratiques, de prévention du diabète, lors de bazars solidaires ou encore sur des stands lors de manifestations. On compte près de 3000 participations sur ces actions.

Aides aux associations médicales et médico-sociales :

Chapitre budgétaire : 934 - A206-0001

AE réalisées : 216 073 , 33 €

CP réalisés : 176 315 , 08 €

Actions sanitaires et sociales :

Chapitre budgétaire : 934 - A206-0004

AE réalisées : 42 600 €

CP réalisés : 75 611 , 75 €

---

## ***L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL A TRAVERS LES EMPLOIS VERTS***

---

L'objectif en parcours emploi compétence (PEC) de La Réunion a été fixé par le Ministère du Travail à 11 000 contrats pour l'année 2019 contre 11 500 en 2018 et le double les années précédentes.

Dans le cadre de ces 11 000 parcours emploi compétences (PEC) et afin de permettre aux entreprises de passer le cap difficile suite à la crise des gilets jaunes de novembre 2018, le Gouvernement a décidé de consacrer 2 000 de ces PEC aux secteurs marchands (BTP, commerce, industrie, services). **Les 9000 PEC restants ont été destinés aux secteurs non marchands.**

En effet, le mouvement des gilets jaunes, très prégnant sur le territoire réunionnais a eu un impact important sur la politique régionale et a conduit la collectivité régionale à voter au mois de mars 2019 son budget, l'objectif étant d'améliorer l'accessibilité et l'efficacité de nos services publics pour répondre à l'évolution des modes de vie de nos concitoyens et aux attentes exprimées par les réunionnais et les réunionnaises.

Malgré ces bouleversements et le recul de l'État, la Région Réunion a fait le choix de poursuivre ses efforts et de consolider son intervention dans le cadre du dispositif Emplois Verts, par le renouvellement des chantiers et par l'ouverture de nouveaux chantiers Emplois Verts afin de créer encore d'avantage de l'emploi mais aussi d'encourager de nouvelles initiatives dans la protection, la sensibilisation, l'embellissement et la valorisation de nos espaces ayant un intérêt environnemental, touristique, paysager, culturel ou sociétal.

Enfin, la Région poursuit son engagement auprès de l'État et des Communes pour lutter conjointement contre la dengue, véritable fléau sanitaire qui sévit sur le territoire depuis l'année 2017.

Pour ce faire, un budget de 19M€ a été alloué en 2019.

*Des données chiffrées :*

Sur les 9000 PEC non marchands alloué au territoire réunionnais : 10,6 % prescrits sont des Emplois Verts

## 1. LE DISPOSITIF EMPLOIS VERTS EN 2019

### La ré écriture du cadre d'intervention du dispositif Emplois Verts :

Durant plus d'un an, des échanges et débats, tenus à l'occasion de plusieurs réunions techniques, ont permis de parvenir à un projet de cadre d'intervention équilibré, répondant aux attentes des employeurs associatifs Emplois Verts et de la collectivité régionale. Celui-ci a ainsi été présenté en juin puis en octobre 2019 devant les instances régionales, à l'issue desquelles plusieurs amendements ont été apportés.

Par conséquent et suite à la délibération N° DCP2019\_0310 du 25 juin 2019 complétée par la délibération N°DCP2019\_0561 du 15 octobre 2019, ce nouveau cadre d'intervention a été diffusé, et est devenu le document de référence pour les antennes régionales mais aussi pour l'ensemble des associations souhaitant entrer dans le dispositif Emplois Verts. Il s'agit d'un document évolutif, car suivi et révisé régulièrement.

Il s'agit enfin d'un outil qui définit les objectifs, les enjeux du dispositif et permet de rendre lisibles les modes d'organisation et de fonctionnement du dispositif. Les évolutions du dispositif Emplois Verts ont concerné les modes de versement de la subvention régionale et l'actualisation des dépenses éligibles.

### Les renouvellements de chantiers Emplois Verts :

En 2019, la collectivité régionale a confirmé sa volonté de soutenir la mise en œuvre sur le territoire réunionnais du dispositif Emplois Verts :

- en maintenant sa participation financière sur le résiduel du PEC afin de compenser la baisse de l'État à 50 %, avec en sus sa contribution à 100 % des charges sociales et patronales y afférentes,
- en renouvelant les chantiers en attente,
- en accordant des contrats supplémentaires sur les chantiers qui ont subi une baisse d'effectif en 2018, aux associations qui en ont fait la demande.

### Des données chiffrées :

Cela s'est traduit par une subvention globale de **10 079 306,00 €** permettant le financement de 72 chantiers correspondant à 995 PEC et 91 encadrants techniques, mais seulement 69 chantiers sont réalisés. En effet, 3 chantiers n'ont pas pu démarrer car l'État a refusé de prescrire des PEC pour leur démarrage.

S'agissant des chantiers réalisés :

- **69 chantiers** de 12 mois répartis sur **41 associations**, ce qui correspond à un effectif de :
- **957** PEC, 21 heures hebdomadaires,
- **88** encadrants temps plein.

En 2019, l'ensemble des sites financés ont été visités par la brigade de contrôleurs, composée de 3 agents de la Région.

L'ouverture de nouveaux chantiers Emplois Verts :

En juin 2019, la collectivité régionale a lancé un Appel à projets pour l'ouverture de nouveaux chantiers Emplois Verts, afin d'encourager de nouvelles initiatives dans la protection, la sensibilisation, l'embellissement et la valorisation de nos espaces ayant un intérêt environnemental, touristique, paysager, culturel ou sociétal.

L'objectif de la collectivité régionale était la mise en œuvre de 500 contrats PEC supplémentaires afin de répondre d'une part au dernier mouvement social et d'autre part de contribuer à l'attractivité du territoire à travers le tourisme, compétence obligatoire de la collectivité, et qui est reconnu comme une opportunité économique majeure du territoire réunionnais. Possédant un patrimoine historique, naturel et culturel remarquable, le territoire réunionnais doit renforcer sa vocation de territoire touristique en misant sur son identité rurale, sa sensibilité au respect de l'environnement, mais aussi à son authenticité, au contexte social et au partage d'expériences entre visiteurs et habitants.

L'État n'a cependant pas donné suite à l'augmentation du quota demandé en 2019. Par conséquent, cette initiative sera poursuivie en 2020.

Des données chiffrées :

93 dossiers ont été réceptionnés avant le délai de rigueur soit le 31 août 2019 par la collectivité régionale au titre de l'Appel à projets « dispositif Emplois Verts ».

Conformément au règlement technique de l'Appel à projets « Dispositif Emplois Verts », les dossiers arrivés après le 31 août 2019 ont été exclus de la programmation.

Ci dessous un tableau récapitulatif des 93 dossiers répartis par micro région et par commune :

<b>NORD</b>  <b>13 projets</b>	Saint Denis: 6 Sainte Marie : 4 Sainte Suzanne : 3	<b>OUEST</b>  <b>12 projets</b>	Le Port : 2 <b>La Possession : 0</b> Saint Paul : 5 Saint Leu : 3 Trois Bassins : 2
<b>EST</b>  <b>29 projets</b>	Bras-Panon: 5 <b>La Plaine des Palmistes: 0</b> Saint-André: 8 Saint-Benoît: 10 Sainte-Rose: 1 Salazie : 5	<b>SUD</b>  <b>39 projets</b>	Le Tampon : 4 <b>Saint-Philippe : 0</b> Saint-Joseph : 2 L'entre-Deux : 6 Cilaos: 3 L'Etang Salé: 3 Les Avirons: 1 Petite Ile: 2 Saint Louis: 7 Saint Pierre: 11
<b>Au total : 93 projets et sont concernées 21 communes</b>			

## Un diagnostic de la formation à destination des PEC Emplois Verts

La création des parcours emploi compétences, qui repose sur le même support juridique que les contrats aidés, vise un recentrage du dispositif sur l'objectif structurel d'insertion professionnelle des personnes éloignées du marché du travail par l'acquisition de compétences professionnelles.

Cette **transformation qualitative** se concrétise par :

- la mise en place d'un triptyque emploi-accompagnement-formation : accompagnement renforcé du bénéficiaire, sélection des employeurs en fonction de leurs capacités à proposer les conditions d'un parcours insérant, à travers la formation et l'engagement à développer des compétences et les qualités professionnelles du salarié,
- une enveloppe de contrats aidés en nette diminution par territoire.

La formation des Emplois Verts revêt pour la collectivité régionale une importance essentielle qui a toujours respecté l'obligation de formation contrairement à d'autres prescripteurs. Cependant, le bilan 2019 reste mitigé suite à la réforme des OPCA, en OPCO qui a eu pour effet de rendre plus contraignantes encore les possibilités de formation pour les contrats aidés (les PEC) du secteur non marchand.

Après analyse, les associations ont principalement proposé, à leurs bénéficiaires le CléA (*certificat de compétences et de connaissances professionnelles*) et des initiations à des thématiques en lien avec le poste occupé (*ouvrier de production horticole, à la multiplication des végétaux, au maniement et maintenance de matériel, sentier et sécurité dans le métier, connaissance de l'environnement naturel et professionnel*).

Certaines associations face à cette situation et au manque de moyens alloués à la formation, n'ont à ce jour pas mis en œuvre de formation à destination de leurs agents.

Les discussions avec la DIECCTE et les OPCO n'ont pas permis à ce jour d'améliorer la situation. Aucune formation diplômante et/ou certifiante n'a pu être mise en place en 2019.

## **2. LA PARTICIPATION DES ASSOCIATIONS EMPLOIS VERTS À LA LUTTE CONTRE LA PROLIFÉRATION DES MALADIES VECTORIELLES**

En 2019, les associations Emplois Verts ont continué à participer activement aux côtés des services de l'Etat, des communes et des intercommunalités pour limiter la propagation de la dengue sur le territoire, véritable fléau sanitaire qui sévit sur le territoire depuis 2017.

Les actions menées ont été les suivantes :

- porte à porte de sensibilisation/médiation (un arrêté préfectoral permet aux associations Emplois Verts d'intervenir chez le particulier),
- travaux de débroussaillage et d'aide à l'enlèvement d'encombrants.

Pour mener à bien ces opérations, la collectivité régionale a équipé les associations de gants, de répulsifs et d'équipements de protection individuelle (EPI), pour un montant total de **3 914 €**.



Dates clés :	Chiffres clés :
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le niveau 3 du dispositif spécifique ORSEC de lutte contre les arboviroses « épidémie de faible intensité » a été activé le 27 mars 2018,</li> <li>- Le niveau 4 du dispositif spécifique ORSEC de lutte contre les arboviroses « épidémie de moyenne intensité » a été activé le mardi 10 juillet 2018.</li> </ul>	<p>Depuis le début de l'épidémie en 2017 :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plus de 28 214 cas autochtones confirmés</li> <li>- 869 hospitalisations</li> <li>- 2 819 passages aux urgences</li> <li>- 21 décès, <i>dont 13 directement liés à la dengue.</i></li> </ul>

### **3. LE GROUPEMENT D'EMPLOYEURS EMPLOIS VERTS (GEAIDE 974)**

En 2019, les travaux pour le fonctionnement d'un groupement d'employeurs à destination des associations porteuses d'Emplois Verts ont été poursuivis. La collectivité régionale a souhaité donner les moyens aux associations Emplois Verts de se professionnaliser en proposant, au travers cet outil, un moyen de faciliter au quotidien leurs missions sociales et comptables.

Dans ce contexte, un partenariat entre la collectivité régionale et « l'incubateur de Groupements d'employeurs » a été mis en place jusqu'à la signature d'une convention et la création du Centre de ressources pour les Groupements d'employeurs de la Réunion (CRGE RUN).

La Commission Permanente en date du 28 mai 2019, Délibération DCP2019\_0189 a validé une subvention d'un montant de **18 006 €**, permettant ainsi au GEAIDE 974 d'assurer son fonctionnement lors de sa première année d'exercice.

Pour les années suivantes le principe de fonctionnement du GEAIDE 974 repose sur de l'autofinancement des cotisations de ses membres et des prestations qui lui seront confiées. Ces dépenses étant par ailleurs éligibles dans le cadre de la subvention de fonctionnement accordée aux associations Emplois Verts.

<b><u>Emplois Verts</u></b> <b><u>(contrats Pec) :</u></b> Chapitre budgétaire : 937 A126-0017	<b><u>Emplois Verts</u></b> <b><u>Frais de gestion ASP :</u></b> Chapitre budgétaire : 937 A126-0008	<b><u>Emplois Verts</u></b> <b><u>Frais divers:</u></b> Chapitre budgétaire : 937 A126-0016
AE réalisées : 10 097 306, 00 € CP réalisés : 8 078 519,80 €	AE réalisées : 165 683, 01 € CP réalisés : 165 683, 01 €	AE réalisées : 7 889,40 € CP réalisés : 7 889,40 €

---

## **LA CONTRIBUTION RÉGIONALE EN MATIÈRE DE COHÉSION TERRITORIALE**

---

### **1. L'IMPLICATION DE LA RÉGION RÉUNION AU SEIN DE LA POLITIQUE DE LA VILLE**

En 2015, en co-signant les 13 Contrats de ville de La Réunion, l'exécutif régional a matérialisé sa volonté de s'investir de façon volontariste et partenariale dans la mise en oeuvre de cette politique publique en faveur des habitants des quartiers les plus fragilisés.

Dans le droit fil de cette volonté, La Région a aussitôt affirmé son soutien en faveur de la politique de la ville et de la cohésion territoriale dans le cadre de ses orientations ; et a depuis intégré les différentes instances de travail et d'échanges partenariaux organisés par les équipes des Contrats de ville de l'île.

Dès 2018, la collectivité régionale a souhaité amplifier son intervention au bénéfice des quartiers prioritaires de la Politique de la ville (QPV), en mettant en place un cadre d'intervention dédié et un appel à projets annuel pour accompagner les actions associatives locales répondant aux objectifs de l'axe-pilier I "*Cohésion sociale*" des Contrats de ville. Elle s'est également dotée d'une gouvernance et d'une équipe dédiée pour lui permettre de conforter son soutien aux actions favorisant la cohésion et l'inclusion sociale dans les quartiers les plus fragiles ; et a entrepris la rédaction d'un guide des dispositifs régionaux participant à la cohésion territoriale, à l'attention des associations et des équipes de projet politique de la ville.

En 2019, suite à la décision gouvernementale de proroger les Contrats de ville jusqu'en 2022 via la mise en place d'avenants prenant la forme de "*Protocoles d'engagements réciproques et renforcés*", la Région a l'instar des autres co-signataires, a de nouveau affirmé sa participation en faveur de cette politique publique transversale en déclinant ses modalités d'engagements renforcés à compter de 2020 .

Ainsi, la collectivité s'est engagé jusqu'en 2022 :

- à contribuer au renforcement du réseau d'acteurs oeuvrant au service de l'axe-pilier II des Contrats de ville "*Développement économique et emploi*" et à la favorisation de l'émergence de dynamiques visant à consolider l'attractivité et l'offre économique des quartiers prioritaires, par le déploiement sur des "territoires tests" d'une équipe de coachs spécifiquement dédiée,

- à continuer dans le cadre de ses compétences ou de manière volontariste, à participer à la mise en oeuvre de projets relevant de l'axe-pilier III des Contrats de ville "*Cadre de vie et renouvellement urbain*" ,identifiés en QPV, en ANRU-NPNRU ou en Programme Action Coeur de Ville, en les priorisant au moyen d'une bonification du taux d'intervention régional.

Par ailleurs, le périmètre géographique d'action rendant éligible au dispositif régional a été révisé au moyen de la mise en place d'un nouveau cadre d'intervention, visant à permettre une meilleure couverture territoriale de l'aide régionale. Désormais, les actions soutenues pourront être au bénéfice de deux types de territoires :

- les quartiers répertoriés en géographie prioritaire de la politique de la ville (QPV) ce qui correspond à une population de 162 000 habitants et/ou
- les quartiers répertoriés comme "quartiers pauvres" au sens de l'INSEE, ce qui correspond à une population de 453 000 habitants.

**Politique de la ville :**

Imputation budgétaire : 934 - A206-0011  
AE réalisées : 200 000 €  
CP réalisés : 179 750 €

**Coach en développement économique :**

Imputation budgétaire : 934 - A206-0005  
AE réalisées : 90 000 €  
CP réalisés : 0 €

## **2. LA CONTRIBUTION RÉGIONALE EN MATIÈRE D'AIDE ALIMENTAIRE**

En 2019, la collectivité a souhaité mobiliser des moyens financiers pour la mise en œuvre d'un dispositif de soutien aux acteurs de l'aide alimentaire. En effet, selon les dernières études de l'INSEE (2016), 39 % des familles réunionnaises vivent sous le seuil de pauvreté, soit avec moins de 1026 €/mois et par unité de consommation.

L'engagement de la collectivité répond également à la crise sociale de novembre 2018 où la population a rappelé la nécessité d'accroître son pouvoir d'achat.

Deux têtes de réseaux coordonnent l'action des acteurs de l'aide alimentaire au niveau local : la Banque Alimentaire des Mascareignes (BAM) et les 28 associations qu'elle conventionne en plus de 11 épiceries sociales et solidaires, et la Croix Rouge Française et ses 7 agences locales en complément de son antenne mobile. Elles ont pu bénéficier de 50 000 € chacune afin d'investir notamment dans des véhicules frigorifiques qui permettent le transport de produits frais et surgelés vers les associations et les antennes.

Toutes les associations et les épiceries sociales et solidaires, qui ont une habilitation de l'Etat à délivrer des colis alimentaires sur prescription sociale et à œuvrer dans le champs de l'aide alimentaire, ont eu l'opportunité de bénéficier d'une subvention de 5 000 € maximum afin d'investir dans des équipements nécessaires au transport des denrées alimentaires, à leur stockage, leur conservation ou leur congélation.

Les demandes concernaient notamment l'acquisition de ~~chambres froides, de mobiliers,~~ de rayonnages, de véhicules frigorifiques, de containers isothermes, de congélateurs,...

La collectivité a donc engagé 300 000 € pour la mise en œuvre de ce dispositif et ce sont 22 associations et épiceries, en plus des deux têtes de réseaux, qui ont pu bénéficier de l'aide régionale en 2019.

**Aides alimentaires :**

Imputation Budgétaire : 904 – P206-0001

AE réalisées : 202 824 €

CP réalisés : 157 824 €

## Bilan du programme 2019

### **Fiche 1 : Le décrochage en formation initiale**

#### **Les actions réalisées :**

- des actions de remobilisation, de raccrochage et/ou de remise à niveau en faveur de lycéens afin de leur permettre de poursuivre avec succès leur cursus de formation initiale ;
- la poursuite du cofinancement des quatre Plateformes de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (une par arrondissement préfectoral) ;
- le soutien aux classes transplantées organisées au Centre Jacques Tessier (Saline Les Bains), à l'Observatoire Astronomique des Makes et aux Centres de Lecture-Écriture-Environnement du Brûlé (Saint-Denis) et de la Plaine des Palmistes ;
- le soutien d'actions en faveur du goût de la lecture et de l'écriture.

<b>ACTIONS</b>	<b>Indicateurs de réalisation</b>		<b>Indicateurs de résultats</b>	
	<b>Réalisations financières</b>	<b>Réalisations physiques</b>	<b>Quantitatif</b>	<b>Qualitatif</b>
<b>Prévention du décrochage en formation initiale</b>	27 000 €	-Soutien à des projets de remobilisation et de raccrochage de jeunes dans des quartiers défavorisés	35 jeunes	Remotivation des jeunes autour de projets leur redonnant le goût d'entreprendre ou le sens des apprentissages
<b>Suivi et d'Appui aux Décrocheurs</b>	65 000 €	-Contribution au fonctionnement des 4 P.S.A.D. de l'Ile	3880 jeunes identifiés dont 640 injoignables et donc non suivis	Meilleur suivi et accompagnement des jeunes sortis du système de formation initiale
<b>Soutien à l'éducation et à la parentalité</b>	48 000 €	Soutien à des associations réalisant des projets éducatifs et d'accompagnement à la parentalité		Accompagnement de parents afin qu'ils s'impliquent auprès de leurs enfants (indépendamment de leur niveau scolaire) Opération "Liv la Kaz", soutien aux actions telles Case Marmailon ou Saint Paul en Action

<p><b>Classes transplantées</b></p>	<p>127 950 €</p>	<p>Soutien aux structures organisant des classes transplantées :</p>	<p>– 150 classes – 4 685 élèves bénéficiaires</p>	<p>Apprentissages hors cadre scolaire Développement de l'autonomie et de la citoyenneté acquisition différente de savoirs fondamentaux</p>
-------------------------------------	------------------	--	---	--

## Bilan du programme 2019

### Fiche 2: La maîtrise des savoirs de base

#### Les actions réalisées :

1 – **Consolidation et pérennisation du dispositif Cases à lire** : renouvellement de **29** sites de proximité et **professionnalisation des acteurs** par le renforcement de la formation des animateurs sur le volet approche pédagogique ;

2 – **Communication et valorisation des actions menées à l’occasion de la Journée internationale de l’alphabétisation** de l’Unesco :

Comme chaque année, dans le cadre de la Journée Internationale de l’Alphabétisation de l’Unesco qui se tient le 8 septembre, la Collectivité a en 2019, encouragé et soutenu les Cases à Lire qui ont pris en main l’organisation de diverses manifestations sur l’ensemble de l’Île. C’est ainsi qu’une vingtaine d’entre elles ont organisé une ou plusieurs actions sur leur site, ou en collaboration avec d’autres Cases à Lire sous forme d’échanges, de journées portes ouvertes, d’expositions, ...

Outre ces manifestations locales réalisées dans le cadre des Journées Nationales d’Action contre l’illettrisme 2019 (JNAI), une **grande manifestation a été organisée par la Collectivité, le 14 septembre 2019 à la Cité des Métiers de Saint Pierre (action labélisée par l’ANLCI) pour l’ensemble des Cases à Lire et leurs bénéficiaires.** Cette journée a été organisée autour d’ateliers culturels et créatifs et a permis à chaque Case à Lire de valoriser et de présenter, lors d’un temps de restitution, leurs activités menées sur l’année.

3 – **Poursuite des travaux relatifs au Plan Régional pour la « Maîtrise des apprentissages et des savoirs de base » 2019 / 2022.** Les années 2018 /2019 ont marqué le lancement des phases de concertation avec l’ensemble des partenaires afin d’élaborer un nouveau plan concerté et co-construit qui sera validé en 2020.

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	Réalisations financières	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
<b>Cases à lire</b>	762 588 €	Fonctionnement de <b>29 Cases à Lire</b> , portées par 18 associations et 42 animateurs	Effectif : <b>924</b> bénéficiaires représentant 54,60% de femmes et 45,3% d’hommes. 282 d’entre eux relèvent de l’EPSM de Saint Paul 462	- Motivation et implication des équipes - Richesse des projets et des activités proposées (Journée de la femme, Expo « Fleurs d’ici et d’ailleurs », code de la route, cuisine, slam, informatique,

			<p>bénéficiaires sont des DE ou des inactifs (femmes au foyer, retraités)</p>	<p>atelier d'écriture, atelier smartphone / tablette, ...)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Lieux de vie et de socialisation</li> <li>- Travail sur la confiance en soi et la valorisation de chaque usager</li> <li>- spécificité des publics accueillis dont publics ressortissants français issus de l'Océan Indien</li> </ul>
		<p><b>Formation des animateurs</b></p>	<p>Plan de formation (déc. 2018 -mai 2019) : <b>12 jours de formation 66 visites terrain</b> pour accompagnement individualisé des animateurs <b>2 séminaires de formation</b> avec l'ensemble des animateurs <b>33 animateurs</b> suivent actuellement cette formation</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Séminaire « Plurilinguisme et inclusion à La Réunion »</b> avec le CASNAV</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser une pédagogie commune</li> <li>- Favoriser la montée en compétence pédagogique sur la connaissance des publics, la conception et l'animation de séances et l'évaluation des acquis des usagers.</li> <li>- Sensibilisation particulière des animateurs à l'accueil et à l'accompagnement des publics allophones en Cases à Lire : <b>en ce sens, une convention entre la Région Réunion et le Département de Mayotte a été finalisée en 2019</b></li> </ul>



		<p><b>Journée Internationale de l'Alphabétisation</b></p>	<p><b>13 actions</b> menées, avec <b>20</b> Cases à Lire fortement impliquées toute au long de la semaine.</p> <p><b>Journée de regroupement de toutes les Cases à Lire et de leurs usagers</b> (action labélisée par l'ANLCI dans le cadre des JNAI 2019)</p>	<p><b>Manifestations</b> variées</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation satisfaisante</li> <li>- Implication des partenaires</li> <li>- Médiatisation des actions et du dispositif Case à Lire</li> <li>- Valorisation du travail réalisé au sein des Cases à Lire</li> </ul>
<p><b>Poursuite des travaux relatifs au Plan Régional pour la « Maîtrise des apprentissages et des savoirs de base » en lien avec les autres documents stratégiques : plan stratégie pauvreté / PRIC</b></p>	0,00 €	<p><b>Organisation de réunions techniques et de mobilisation des partenaires</b> / Participation aux travaux sur la stratégie pauvreté notamment à travers la fiche 16 sur l'illettrisme.</p>	<p><b>1 Comité Technique</b> <b>... réunions</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Non Reprise de la dynamique partenariale : CESER et CREFOP renouvelés en 2019. Difficultés à mobiliser</li> <li>Concomitamment travaux autour du PRIC-en lien avec la DFPA</li> <li>- Poursuite de l'élaboration de propositions d'actions (rencontre</li> <li>- Contributions aux fiches actions du plan</li> </ul>

**NOMBRE DE BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE PRÉVENTION DE LUTTE CONTRE L'ILLETTRISME**

<b>INDICATEURS DE RÉALISATION</b>			
Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2019	Taux de réalisation cumulé depuis 2016
Ateliers Compétences Clés	1 239	350	69 %
Compétences Clés en Situation Professionnelle	1 923	256	33 %

**NOMBRE DE SORTIES POSITIVES DES STAGIAIRES DE L'ÉCOLE DE LA DEUXIEME CHANCE**

<b>INDICATEURS DE RÉALISATION</b>			
Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2019	Taux de réalisation cumulé depuis 2016
Nombre de sorties positives	1 328	88 (En formation : 73 ; en emploi : 15)	77 %

**NOMBRE DE STAGIAIRES FORMES PUBLICS FRAGILES 5HORS DISPOSITIFS ILLETTRISME ET DÉCROCHAGE)**

<b>INDICATEURS DE RÉALISATION</b>			
Intitulé	Cible 2020	Réalisation 2019	Taux de réalisation cumulé depuis 2016
Formation Milieu Carcéral	614	193	83 %
Remise à Niveau	2 874	400	96 %
RSMA	6 505	1 120	50 %

Redynamisation Sociale	1 401	Pas d'actions en 2019 ; ceux de 2018 ont pris fin au cours du 1 <sup>er</sup> semestre pour un effectif de 496 stagiaires	78 %
------------------------	-------	---	------

Annexe 1

### Fiche Bilan d'activités 2017 par programme

**AXE** : Une vraie égalité des chances

**Intitulé du programme** : Formation Professionnelle

**Les actions réalisées :**

Actions	Indicateurs de réalisations		Indicateurs de résultats	
	AE engagé	Réalisations	Quantitatif (1)	Qualitatif
École de la 2ème chance	1 900 000 €	1 774 022 €	764	227 sorties positives (2)

(1) Nombre de bénéficiaires / stagiaires

(2) Insertion, poursuite d'études...

## Bilan du programme 2019

### Fiche 3 : Contribution régionale en matière de Cohésion sociale

#### Les actions réalisées :

**Interventions en partenariat et en complémentarité** avec les actions engagées menées par les acteurs publics ou en soutien de projets portés par des acteurs et associations en particulier s'agissant :

- d'égal accès au droit et à la justice et d'aide aux victimes,
- d'égalité hommes-femmes,
- de lutte contre les discriminations,
- de cohésion sociale,
- de soutien en partenariat aux actions de prévention et de lutte contre les violences intrafamiliales et contre les violences faites aux femmes.

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	Réalisations financières	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
<b>Accès au droit</b>	<b>50 000 €</b> Soutien à des actions concourant à une plus grande égalité :	Co-financement 2 organismes concourant à l'effectivité de l'accès au droit pour tous ; <b>CDAD ARAJUFA</b> / 20 antennes de Justice et du Droit réparties dans l'île	<b>495 000 bénéficiaires</b> d'actions d'information, de conseil et d'assistance et bénéficiaires de l'aide juridique dont 2 380 au titre de l'aide aux victimes et jeunes sous mandat de justice	
<b>Égalité Femmes/ Hommes</b>	<b>26 000 €</b> Sensibilisation à l'égalité femmes-hommes auprès des jeunes	Actions de sensibilisation dans lycées et collèges  Formation du réseau de référents égalité  Réalisation du rapport d'activités 2018 sur l'égalité hommes/femmes	<b>85 interventions touchant 2500 élèves dans 42 structures</b> (collèges, LP, CFA)  <b>Réseau de 52 référents-égalité</b> : 41 F et 11 H, surtout enseignants, AS, COPSY, conseiller en insertion professionnelle	

<b>Lutte contre les violences faites aux femmes</b>	<b>20 000 €</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Financement de l'enquête « Virage 2017- violences faites aux femmes et rapports de genre » (INED)</li> <li>– Soutien à des actions de prévention, de sensibilisation et d'accompagnement et Congrès UFR</li> </ul>	Rendu de l'étude en 2019	
<b>Solidarité / médiation sociale/citoyenneté/valeurs de la République</b>	<b>11 000 €</b>	Équipements et actions en faveur d'associations (Amis des Marins, J.A.D.E, ...		

## Bilan du programme 2019

### Intitulé du programme : Politique régionale de santé

#### Les actions réalisées au programme 2019 :

Contribution active à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie régionale de santé sur le territoire ;  
 Appui aux actions de promotion et de prévention de la santé des associations réunionnaises ;  
 Investissement de la collectivité dans la lutte contre le diabète, en particulier par la promotion de l'activité physique.

Programmes	Objectifs	Actions ou dispositifs	Bilan de réalisation	
			Financier	Quantitatif
<b>Contribution active à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie régionale de santé sur le territoire</b>	Participation active au suivi et au pilotage de la politique de santé sur le territoire	<ul style="list-style-type: none"> <li>• la Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie, présidée par la Collectivité régionale,</li> <li>• le Conseil de surveillance de l'Agence Régionale de Santé Océan Indien,</li> <li>• le Conseil de surveillance du Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion</li> </ul>	-	Participation aux réunions des instances concernées.
<b>Actions de prévention, de sensibilisation et de promotion de la santé</b>	Accompagner des associations de prévention santé	Financement d'associations œuvrant dans le secteur de la prévention santé (Projets diverses en lien avec le diabète, les cancers, la lutte contre la sédentarité, la santé sexuelle, ...)	211 073, 33 €	20 associations financées en 2019 (+ IRMSOI ci-dessous, soit 21 associations en tout) (26 en 2018)
	L'Institut Régional de Management en Santé de l'Océan Indien (IRMS-OI)	Continuer à accompagner l'Institut Régional de Management en Santé de l'Océan Indien dont la Région Réunion est co-fondateur (participation active au conseil d'administration).	42 600 €	223 personnes ont pu suivre les diverses formations proposées par l'IRMSOI ,

				dont 150 lors de la journée d'étude sur le management organisée par l'Institut.
<b>La lutte contre le diabète – Grande cause régionale</b>	Soutenir les actions de prévention du diabète sur le territoire.	Soutien de 2 projets associatifs particulièrement impliqués dans la promotion de l'activité physique.  Soutien d'un projet de sensibilisation au diabète, en particulier auprès des jeunes.	73 100 €	3 associations soutenues, avec entre autre : - 1 500 adhérents aux ateliers d'activité physique, - plus de 3 000 dépistages.



## Bilan du programme 2019

### **Intitulé du programme : l'accompagnement social à travers les Parcours emploi compétences (PEC) Emplois Verts**

#### **Tableau détaillant les chantiers « réalisés » en 2019 dans le cadre du dispositif Emplois Verts par micro région et par communes :**

Communes	Nombres de chantiers	EFFECTIF PROPOSE			
		ENC		CAE CUI	Total
		M.T	T.P		
SAINT DENIS	4	0,0	4,0	48,0	52,0
SAINTE MARIE	12	0,0	14,0	142,0	156,0
SAINTE SUZANNE	2	0,0	2,0	24,0	26,0
<b>s-total Nord :</b>	<b>18</b>	<b>0</b>	<b>20</b>	<b>214</b>	<b>234</b>
SAINT ANDRE	3	0,0	7,0	79,0	86,0
SAINT BENOIT	2	0,0	2,0	24,0	26,0
BRAS PANON	3	0,0	8,0	78,0	86,0
SALAZIE	2	0,0	3,0	34,0	37,0
SAINTE ROSE	0	0,0	0,0	0,0	0,0
PLAINE DES PALMISTES	2	0,0	2,0	18,0	20,0
<b>s-total Est :</b>	<b>12</b>	<b>0</b>	<b>22</b>	<b>233</b>	<b>255</b>
SAINT PAUL	3	0,0	3,0	25,0	28,0
LE PORT	0	0,0	0,0	0,0	0,0
SAINT LEU	4	0,0	4,0	44,0	48,0
LA POSSESSION	1	0,0	2,0	18,0	20,0
TROIS BASSINS	3	0,0	3,0	34,0	37,0
<b>s-total Ouest :</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	<b>12</b>	<b>121</b>	<b>133</b>
SAINT PIERRE	3	0,0	3,0	36,0	39,0
LE TAMPON	3	0,0	7,0	84,0	91,0
SAINT LOUIS	7	0,0	8,0	85,0	93,0
SAINT JOSEPH	5	0,0	6,0	68,0	74,0
ETANG SALE	5	0,0	5,0	58,0	63,0
PETITE ILE	3	0,0	3,0	34,0	37,0
LES AVIRONS	0	0,0	0,0	0,0	0,0
ENTRE DEUX	0	0,0	0,0	0,0	0,0
CILAOS	1	0,0	1,0	12,0	13,0
SAINT PHILIPPE	1	0,0	1,0	12,0	13,0
<b>s-total Sud :</b>	<b>28</b>	<b>0</b>	<b>34</b>	<b>389</b>	<b>423</b>
<b>Total 2019</b>	<b>69</b>	<b>0</b>	<b>88</b>	<b>957</b>	<b>1045</b>

## Bilan du programme 2019

### Intitulé du programme : Contribution régionale en matière de Cohésion sociale – Politique de la ville

Dans le cadre de la politique de la ville, les actions soutenues pourront être désormais au bénéfice de deux types de territoires :

- les quartiers répertoriés en géographie prioritaire de la politique de la ville (QPV) ce qui correspond à une population de 162 000 habitants et/ou
- les quartiers répertoriés comme "quartiers pauvres" au sens de l'INSEE, ce qui correspond à une population de 453 000 habitants.

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	Réalisations financières	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
<b>Politique de la ville</b>	179 750 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Appel à projets 2019 Cohésion des Territoires:</b> financement de 49 projets associatifs au bénéfice des habitants des QPV de La Réunion.</li> </ul>	<b>17</b> porteurs associatifs bénéficiaires.	<p><b>Soutien direct et volontariste de La Région en direction d'actions associatives de cohésion sociale ciblant des QPV.</b></p> <p><b>Les contrats de ville sont pris en compte pour partie au titre du Contrat de plan Etat-Région et du PO-FSE(ITI).</b></p>
	90 000 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Actualisation du cadre d'intervention régional en vue de soutenir des actions associatives au bénéfiques des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) et également des quartiers dits pauvres au sens de l'INSEE.</b></li> <li>- <b>Engagement de la somme en vue de la mise en œuvre du dispositif expérimental « Coachs en développement économique ».</b></li> </ul>		

		- Signature des Protocoles d'Engagements Réciproques et Renforcés.		Implication renforcée de La Région jusqu'en 2022 en faveur des dispositifs de la PDV.
--	--	--	--	---

**Intitulé du programme : Contribution régionale en matière de Cohésion sociale**  
**- Dispositif de soutien aux acteurs de l'aide alimentaire**

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	Réalisations financières	Réalisations physiques	Quantitatif	Qualitatif
<b>Aide Alimentaire</b>	157 824 €	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Financement des deux têtes de réseau de l'aide alimentaire à La Réunion.</li> <li>- Financement de 22 associations et épiceries sociales et solidaires.</li> </ul>	24 porteurs associatifs bénéficiaires.	Soutien direct et volontariste de La Région en direction des acteurs de l'aide alimentaire à La Réunion.

---

## **CONTINUITÉ TERRITORIALE ET MOBILITÉ**

---

Il est important de rappeler que l'article 1803 du code des transport attribue à l'État l'entière responsabilité de la continuité et de la mobilité de la population ultramarine française vers la métropole.

En complémentarité avec le dispositif de la Continuité Territoriale, la collectivité régionale agit de façon volontariste pour accompagner et sécuriser les parcours de formation des jeunes Réunionnais (lycéens, apprentis, étudiants et stagiaires de la formation professionnelle), avec le concours des fonds communautaires.

En 2019, la collectivité aura porté près de 5220 dossiers d'aides individuelles au titre de la mobilité éducative et professionnelle, en y consacrant une enveloppe moyenne annuelle de 15 830 184€ par an.

Sur la même période, la collectivité régionale aura dépensé près de 53 428 407,33 €, au titre de la Continuité Territoriale, en prenant une initiative majeure portant sur la mise en œuvre du volet Métropole-Réunion depuis août 2016.

Le désengagement croissant de l'État a continué à avoir des répercussions négatives sur la société réunionnaise et sur la collectivité, puisqu'il a interrompu la lente structuration d'une dynamique de mobilité entre La Réunion et la Métropole sur la base d'un partenariat financier équilibré et pérenne.

En 2019, la collectivité régionale a appelé l'État à renforcer ses interventions (comme déjà réalisé dans d'autres territoires comme la Corse et Saint-Pierre Miquelon) dans ses champs de compétences légales, et à assumer pleinement les dépenses afférentes. Cette intervention de l'État est d'autant légitime que la Région Réunion est le DROM le plus éloigné de la France Métropolitaine.

### **POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'EMPLOI ET DE LA PRÉSERVATION DU POUVOIR D'ACHAT**

## **1. CONTINUITÉ TERRITORIALE**

Compétence de l'État, l'aide à la continuité territoriale est destinée à financer une partie du titre de transport des résidents d'outre-mer entre leur collectivité de résidence et le territoire métropolitain. Véritable outil de désenclavement de La Réunion, le dispositif de la continuité territoriale répond aux attentes des Réunionnais pour se déplacer entre l'île et l'Hexagone. Elle tend à rapprocher les conditions d'accès de la population aux services de transports, de formation, de santé et de communication de celles de la métropole en tenant compte de la situation géographique.

Toutefois, le retrait de l'État de la convention de partenariat Région-État en 2015 a conduit la collectivité à construire un dispositif auto-financé qui a été audité en 2018 par la Chambre Régionale des Comptes.

En août 2016, la Région a complété le dispositif initial dans le sens Réunion-Métropole (volet A) par le volet B (Métropole-Réunion) en faveur des personnes originaires de La Réunion.

En 2019, suite aux recommandations de la Chambre Régionale des Comptes, le budget du dispositif de la continuité territoriale est devenu pluriannuel (période 2019-2021).

En 2019, les chiffres de réalisation sont présentés dans la tableau suivant :

	Bons	Remboursements	Total 2019	Rappel 2018	Évolution
<b>Volet A</b>	<b>122238</b>	<b>8499</b>	<b>130737</b>	<b>120512</b>	<b>8.48 %</b>
<b>Volet B</b>	<b>20257</b>	<b>6312</b>	<b>26569</b>	<b>34088</b>	<b>-22.06 %</b>
<b>Total A+B</b>	<b>142495</b>	<b>14811</b>	<b>157306</b>	<b>154600</b>	<b>1.75 %</b>

**938.825 - «Dispositif de la Continuité territoriale»**

**AE : 108 000 000 €**  
**CP : 54 176 000,16 €**

## **2. POUR UNE MEILLEURE CULTURE DE LA MOBILITÉ ET UNE PRÉPARATION À LA RÉUSSITE AU NIVEAU SUPÉRIEUR DES PUBLICS LYCÉENS ET APPRENTIS**

S'agissant de la mobilité des apprenants, une étude de l'INSEE (2017) portant sur le solde migratoire montre que 2 200 jeunes, néo-bacheliers (1 700) et étudiants (500) quittent l'académie chaque année dans le cadre de la poursuite de leurs études supérieures.

### **2.1. La Mobilité éducative**

En 2019, les actions suivantes ont été mises en oeuvre:

- les stages hors académie avec une visée d'insertion professionnelle post diplôme ;
- les programmes de stage et d'échanges universitaires
- le dispositif d'aide en faveur des étudiants de Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CPGE)
- le partenariat IEP de Paris et les bourses aux admis à Sciences Po Paris
- le maintien des dispositifs d'accompagnement d'apprentissage des langues étrangères.

En 2019, dans le cadre de ces dispositifs, 705 jeunes réunionnais (cf. tableau ci-après) ont été accompagnés par la Collectivité régionale.

Dispositifs	Bénéficiaires 2019	Bénéficiaires 2018	Evolution
Stages hors académie	<b>388</b>	<b>444</b>	-12.61 %
Programme de stage et d'échanges universitaires	<b>105</b>	<b>94</b>	11.70 %

Classes Préparatoires aux Grandes Écoles (CGPE)	<b>150</b>	<b>211</b>	<b>-28.91 %</b>
IEP	<b>32</b>	<b>27</b>	<b>18.52 %</b>
Dispositif d'accompagnement d'apprentissage des langues étrangères	<b>30</b>	<b>28</b>	<b>7.14 %</b>
<b>TOTAL</b>	<b>705</b>	<b>804</b>	<b>-12.31 %</b>

## **2.2. Les bourses de la Réussite**

Les aides accordées par la collectivité constituent un gain de pouvoir d'achat aux familles dont un ou plusieurs enfants font des études en mobilité. Compte tenu du niveau d'aide insuffisant de l'État, les aides des collectivités, dont la Région, sont nécessaires.

Depuis 2017, les programmes de mobilité éducative et des bourses de la réussite mis en œuvre se déclinent de la façon suivante :

- des mesures d'accompagnement pour divers profils d'étudiants ;
- des mesures d'accompagnement pour les différentes étapes de leur cursus.

Ces interventions concernent l'équipement des néo-bacheliers, la prise en charge des frais d'inscription, les aides spécifiques pour les étudiants de Master I et II, les allocations pour les stages professionnels pour la majorité des étudiants.

Ces dispositifs sont :

- API : Allocation de Première Installation ;
- APE : Allocation de Premier Équipement ;
- AFI 1, 2 et 3: Allocation de Frais d'Inscription (L1, L2, et L3) ;
- APM : Allocation de Première année de Master ;

ADM : Allocation de Deuxième année de Master ;

ARRPE : Allocation Régionale de Remboursement d'un Prêt Étudiant ;

ASPM : Allocation de Stages Professionnels en Mobilité ou à La Réunion ;

AMPE : Aide à la Mobilité vers les Pays Étrangers ;

BRESM : Bourse Régionale d'Études Secondaires en Mobilité ;

BRESUP : Bourse Régionale d'Études Supérieures en Mobilité ;

ATCM : Aide aux Tests de Certification Multilingue ;

VATEL (Maurice) : la collectivité régionale accompagne les jeunes qui s'inscrivent au sein de cette école renommée de la restauration

En 2019, dans le cadre de ces dispositifs, **3499** jeunes réunionnais (cf. tableau ci-après) ont sollicité l'aide régionale.

<b>Dispositifs</b>	<b>Nombre d'étudiants ayant sollicité la bourse en 2019</b>	<b>Nombre d'étudiants ayant sollicité la bourse en 2018</b>	<b>Evolution</b>
APE/AFI 1,2,3/APM/ADM	<b>1 414</b>	<b>1 131</b>	25.02%
API	<b>1 356</b>	<b>1 215</b>	11.60%
ARRPE	<b>181</b>	<b>165</b>	9.70%
AMPE	<b>349</b>	<b>146</b>	139.04%
BRESM / BRESUP	<b>156</b>	<b>181</b>	-13.81%
VATEL	<b>11</b>	<b>18</b>	-38.89%
ATCM	<b>32</b>	<b>33</b>	3.04%
<b>TOTAL</b>	<b>3499</b>	<b>2889</b>	21.11%

**La forte augmentation des demandes de AMPE s'explique par le report des étudiants inscrits en filière Carrière Sanitaire et Sociale sur API pour la Métropole et AMPE pour Belgique/Espagne (cf : fin du dispositif AMS pour les CSS en 2018).**

**La date de dépôt des dossiers d'ASPM n'est pas encore clôturée, au moment de la rédaction de ce bilan d'activité 48 demandes d'ASPM ont été déposées.**

**932.20 - «Mobilité éducative  
AE : 5 900 000 €  
CP : 5 900 000 €**

### **2.3. Les Voyages Pédagogiques**

L'aide de la collectivité est une contribution financière aux familles pour finaliser le budget du projet de classe et dont les ressources sont limitées.

En 2019, le dispositif « Voyages Pédagogiques » a permis d'accompagner **60** jeunes dans leur projet d'études en préparation d'épreuves obligatoires au baccalauréat et en BTS incluant une phase de mobilité, la Collectivité régionale a mis en place un nouveau dispositif.

**932.222 - «Voyages Pédagogiques»  
AE : 20 000 €  
CP : 20 000 €**

### **3. POUR LE RENFORCEMENT DE L'EMPLOYABILITE DES DEMANDEURS D'EMPLOI ET UNE MOBILITE CIBLEE VERS DES BASSINS D'EMPLOI**

Malgré le taux de croissance de l'économie réunionnaise, le taux de chômage des jeunes reste important. Cette situation a conduit l'UE à prendre des mesures exceptionnelles (IEJ) et le FSE continue à soutenir les actions de formation des Réunionnais au sein du POE 2014-2020.

En 2019, Les dispositifs suivants ont été mis en œuvre :

**1-** le module de préparation à la mobilité, destiné à mieux préparer les Réunionnais dans le cadre d'un projet de mobilité. Ce dernier dispositif s'adresse aux jeunes ayant ou non un projet de formation nécessitant une mobilité ou n'ayant pas ou peu d'expérience de la mobilité. Il se décline en 2 actions :

- la sensibilisation à la Mobilité,
- le test de positionnement (évaluation qui vise à identifier le projet du jeune, à mesurer ses capacités à le conduire sereinement et à clarifier les décisions finales à prendre).

**2 -** la formation professionnelle au Québec (dispositif «Etudier et Vivre au Québec») : depuis 2003, la collectivité régionale accompagne chaque année une centaine de jeunes dans leur projet de mobilité professionnelle au Québec. Depuis la première mobilité professionnelle en 1999, la communauté réunionnaise au Québec s'est progressivement agrandie et elle compte aujourd'hui près d'un millier de Réunionnais qui étudient, travaillent et vivent en famille sur place.

**3 -** la formation professionnelle en Allemagne (dispositif «Projet de la Rose») : La collectivité accompagne depuis 2012 le lycée professionnel « Roches Maitres » qui a construit et développé un partenariat avec des entreprises allemandes (ABB, ArcelorMittal, Goodyear, Deutsch Telecom...) et des centres de formation dans le cadre de l'apprentissage. Ce lycée accompagne depuis plusieurs années des lycéens de la voie professionnelle électrotechnique en stage dans des entreprises à Berlin, stage à l'issue duquel des propositions d'insertion professionnelle peuvent être adressées aux lycéens.

**4-** les formations paramédicales en Europe : il s'agit du maintien de l'AMS pour les « anciens » étudiants bénéficiaires depuis 2018 et les années précédentes dans les formations médico-sociales en Métropole et en Europe.

En 2019, dans le cadre de ces dispositifs, 908 jeunes réunionnais (cf. tableau ci-après) ont été accompagnés par la Collectivité régionale.

<b>Dispositifs</b>	<b>Bénéficiaires 2019</b>	<b>Bénéficiaires 2018</b>	<b>Evolution</b>
Projet « Etudier et vivre au Québec »	<b>359</b>	<b>369</b>	-2.71%
Projet de la Rose	<b>7</b>	<b>8</b>	-12.5%
Formations paramédicales en Europe	<b>542</b>	<b>712</b>	-23.88%
<b>TOTAL</b>	<b>908</b>	<b>1089</b>	-16.62%



La baisse constatée s'explique par le report des étudiants en ~~carrière sanitaire et sociale~~ vers le dispositif AMPE.

**932.255 - «Aide à la mobilité professionnelle»**

**AE : 9 895 184 €**

**CP : 9 895 184 €**

**Secteur : continuité territoriale et mobilité**

Actions	Indicateurs de réalisation		Indicateurs de résultat	
	Réalisation financière CP	Réalisation physique	Quantitatif	Qualitatif
<b>CONTINUITÉ TERRITORIALE</b>	<b>53 428 407,33 €</b>	<b>5 compagnies aériennes et 18 agences</b>	<b>157 306 voyageurs</b>	<b>1/3 des bénéficiaires ont un QF &lt; 6 000€ et 2/3 compris entre 6 000€ et 26 030€</b>
<b>VOYAGES pédagogiques : Soutien de projet d'études en préparation d'épreuves obligatoires du baccalauréat et du BTS incluant une phase de mobilité</b>	<b>20 000 €</b>	<b>2 projets</b>	<b>60 lycéens</b>	<b>2 lycées</b>
<b>AIDES À LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE</b>	<b>9 366 188,74</b>	<b>70 organismes de formation</b>	<b>908 stagiaires de la formation professionnelle</b>	<b>Taux d'insertion moyen : 60%</b>
<b>BOURSES ÉTUDIANTS</b>	<b>1 559 988,14 €</b>	<b>Universités - IEP - IUT - BTS - CPGE - Grandes Écoles</b>	<b>705 étudiants</b>	<b>Augmentation du nombre d'étudiants accompagnés</b>
<b>AIDES À LA MOBILITÉ ÉDUCATIVES</b>	<b>2 791 770,81 €</b>	<b>200 entreprises pour les stages pratiques</b>	<b>3 547 étudiants</b>	<b>Augmentation du nombre d'étudiants accompagnés</b>

INDICATEURS DE MANDATURE

**ACCROÎTRE LA MOBILITÉ DES RÉUNIONNAIS**

Continuité territoriale

6.9 Nombre de bénéficiaires du dispositif de continuité territoriale Réunion > Métropole

<b>INDICATEURS DE RÉALISATION</b>				
<b>Intitulé</b>	<b>Cible 2020</b>	<b>Réalisation 2019</b>	<b>Taux de réalisation cumulé depuis 2016</b>	<b>Tendance observée</b>
Continuité Territoriale - Volet A	530 000 bénéficiaires	130 737 bénéficiaires	583 034 bénéficiaires soit <b>110% de réalisation</b>	Augmentation régulière depuis 2016

**6.10 Nombre de bénéficiaires du dispositif de continuité territoriale Métropole>Réunion**

<b>INDICATEURS DE RÉALISATION</b>				
<b>Intitulé</b>	<b>Cible 2020</b>	<b>Réalisation 2019</b>	<b>Taux de réalisation cumulé depuis 2016</b>	<b>Tendance observée</b>
Continuité Territoriale - Volet B	110 000 bénéficiaires	26 659 bénéficiaires	128 735 bénéficiaires soit <b>107 % de réalisation</b>	Augmentation moins importante qu'en 2017

Mobilité et bourse de la réussite

6.11 Nombre de bénéficiaires de dispositifs mobilité « formation initiale »

<b>INDICATEURS DE RÉALISATION</b>				
<b>Intitulé</b>	<b>Cible 2020</b>	<b>Réalisation 2019</b>	<b>Taux de réalisation cumulé depuis 2016</b>	<b>Tendance observée</b>
Mobilité Éducative	15 000 bénéficiaires	4 117 bénéficiaires	28 %	Légère baisse du nombre de demandes

Aide à la mobilité professionnelle

6.12 Nombre de bénéficiaires de dispositifs de mobilité « formation professionnelle » (formation continue)

<b>INDICATEURS DE RÉALISATION</b>				
<b>Intitulé</b>	<b>Cible 2020</b>	<b>Réalisation 2019</b>	<b>Taux de réalisation cumulé depuis 2016</b>	<b>Tendance observée</b>
Aides à la Mobilité Professionnelle - Nombre de bénéficiaires	4000 bénéficiaires	2176 <i>bénéficiaires</i>	54%	Baisse de la demande par rapport à 2018. Reprise de la mobilité vers la métropole.

6.13 Taux d'insertion des personnes ayant bénéficié de dispositifs de mobilité « formation professionnelle » (formation continue)

<b>INDICATEURS DE RÉALISATION</b>				
<b>Intitulé</b>	<b>Cible 2020</b>	<b>Réalisation 2019</b>	<b>Taux de réalisation cumulé depuis 2016</b>	<b>Tendance observée</b>
Aides à la Mobilité Professionnelle- Taux d'insertion	60 % de taux d'insertion professionnelle	60 %	100 %	

# BILAN D'ACTIVITÉS 2019 DU CONSEIL RÉGIONAL DE LA RÉUNION

## *PILIER 7 : CAP SUR LE MONDE, CAP SUR L'Océan INDIEN*

Le projet régional pour la mandature 2015-2021 s'articule autour de 7 piliers.

**7 piliers, une volonté:** la construction d'un nouveau modèle de développement. Ce dernier s'agissant de la coopération, repose sur la capacité de La Réunion à innover, à s'ouvrir à l'international et à s'insérer dans son environnement géographique.

**Le Pilier 7, « Cap sur le monde, Cap sur l'océan Indien »** c'est l'expression de la volonté de la Collectivité d'inscrire La Réunion dans une meilleure ouverture sur le grand océan Indien.

Cette ouverture représente un vivier d'opportunités et des perspectives en termes de formation, d'emploi et d'échanges économiques pour nos jeunes et nos entreprises est mise en œuvre en renforçant :

- \* le rayonnement de La Réunion dans la zone et à l'international
- \* les relations avec les pays de l'océan Indien
- \* l'intégration au sein des organisations internationales

**Le Pilier 7, « Cap sur le monde, Cap sur l'océan Indien »** c'est aussi la volonté de la Collectivité de favoriser le rapprochement des hommes, des idées, des cultures et des projets, notamment avec certains des pays à l'origine du peuplement de La Réunion.

Le pilier 7 "Cap sur le monde, Cap sur l'Océan Indien" s'appuie principalement sur le programme de coopération territoriale INTERREG V Océan Indien 2014-2020, pour lequel la Région Réunion exerce la qualité d'autorité de gestion.

Le contexte financier contraint, la crise sociale inédite fin 2018 expression de l'attente forte de la population d'une action régionale plus équitable a guidé l'action régionale menée au cours de l'exercice 2019.

**2019, une année prioritairement dédiée à réorienter les dispositifs de coopération afin de favoriser une insertion par l'emploi plus importante en particulier de nos jeunes.**

Ainsi, le cadre d'intervention de coopération régionale a été réajusté et un appel à projets lancé afin d'impulser et de soutenir des actions offrant des perspectives d'ouverture professionnelle, de création d'emplois, d'amélioration de l'employabilité.

**C'est dans ce même objectif que la Région s'est attachée à mobiliser ses partenaires.** Des conventions de partenariat ont ainsi été élaborés en partenariat avec l'association **France Volontaires** et la **Commission de l'Océan Indien** pour soutenir la mobilité et améliorer l'employabilité de nos jeunes.

**2019, se distingue aussi par le renforcement de la coopération institutionnelle dans la zone.**

**Le partenariat institutionnel entre le Département de Mayotte et la Région Réunion**

Le 15 février 2019, concrétisant leur déclaration d'intention conclue en octobre 2018, le président du Département de Mayotte et le président de la Région Réunion signent la convention de partenariat institutionnel au titre d'un appui technique et d'un accompagnement organisationnel et méthodologique à la gestion des programmes européens.

Une contractualisation suivie d'une déclinaison opérationnelle rapide, la collectivité régionale a ainsi formé du 20 au 22 février 2019 quinze agents du département de Mayotte sur la gestion des fonds européens.

**La création de la plateforme de coopération de la France de l'Océan Indien (PCFOI).**

En octobre 2018, lors de la conférence de coopération régionale, le président de région avait souligné la nécessité de définir un nouveau modèle entre acteurs de la coopération, respectant la place et les compétences de chacun. La proposition de créer un comité d'orientation et de suivi des actions de coopération regroupant les représentants de l'État, la Région Réunion, les départements de La Réunion et de Mayotte avait alors recueilli l'adhésion des élus et diplomates présents.

Le 15 février 2019, concrétisant cette volonté politique commune les préfets de La Réunion, de Mayotte, des TAAF, les présidents de la Région Réunion, du Département de La Réunion et du Département de Mayotte ont signé - en présence de l'AFD et de l'ambassadeur délégué à la coopération régionale Océan indien - la déclaration d'intention pour la création de la plateforme de coopération de la France de l'Océan Indien (PCFOI).

Le premier comité technique de la PCFOI s'est réuni en mai 2019 à la Région Réunion. Le deuxième comité technique a eu lieu en septembre 2019 au Conseil départemental de Mayotte. Les premiers sujets de partage d'informations et de concertation ont porté sur l'agence régionale de biodiversité, le dispositif de volontariat des jeunes, la coopération éducative et universitaire et la stratégie régionale de l'AFD.

# **1. LA COOPÉRATION ÉCONOMIQUE, AXE PRIORITAIRE DE LA POLITIQUE D'OUVERTURE A L'INTERNATIONAL**

Dans le domaine économique, au titre du piler 3 « libérer les entreprises, libérer les énergies », la Région a poursuivi le renforcement de la coopération régionale au service d'une meilleure ouverture internationale de La Réunion. Par ailleurs, plusieurs temps forts en faveur du développement économique ont marqué l'année 2019.

## **Chine**

Il faut rappeler que 2019, année du 55ème anniversaire de l'établissement des relations diplomatiques entre la Chine et la France est à ce titre particulièrement symbolique pour les relations France Réunion et la Chine.

L'année 2019 a aussi été marquée par le 5ème anniversaire du jumelage entre La Région Réunion et la 4ème ville de Chine, Tianjin. A l'occasion de ces célébrations, M. CHEN Zhihong, Consul Général de la République Populaire de Chine à Saint-Denis a rencontré le Président de Région lors d'une soirée gastronomique commémorative qui s'est déroulée dans un hôtel de l'ouest, en mai 2019.

Dans le cadre de ces célébrations, 14 apprentis cuisiniers de l'AFPAR de Saint-André ont eu l'opportunité d'assister au travail de 4 des meilleurs cuisiniers Chinois de la ville de Tianjin, invités par la Région Réunion pour un partage de savoir-faire autour de la cuisine chinoise.

### **\*2e édition du *China International Import Expo (CIIE) 4-6 novembre 2019***

Le Président de la Région Réunion a été invité par le Président Emmanuel Macron, à faire partie de la délégation France lors du déplacement officiel sous le signe de l'économie et de l'attractivité organisé en Chine.

Parmi les principaux temps forts de ce déplacement, il convient de retenir l'inauguration, le 5 novembre 2019, de cette 2ème édition de la Foire Internationale de l'Importation à Shanghai (CIIE), par le Président Chinois M. Xi Jinping, en présence du Président français, M. Emmanuel Macron. Le Président Xi Jinping a, pour l'occasion, visité le pavillon France en compagnie du Président Macron et de la délégation France.

Sur le stand de la Région Réunion à l'effigie du « Pavillon France », le Président de Région a présenté le savoir-faire des entreprises réunionnaises qui avaient fait le déplacement. Une occasion pour les entreprises des secteurs de l'agroalimentaire (Reunirhums, Calicoco, Isautier, Mascarin), du digital ( KOANN, digital stratégie), de l'énergie et de l'urbanisme ( Up Welling, Bambooneem) , de l'hôtellerie ( Le Ness, La Villa delisle), de l'aménagement paysager ( Vocatour) de se positionner davantage sur le marché chinois.

## **Inde**

L'année 2019 a permis de consolider notre coopération avec la Grande Péninsule, qui gagne d'année en année, une visibilité accrue auprès de nos partenaires indiens. En définitive, la survenue de deux temps forts y ont contribué:

- d'une part, la visite historique effectuée en octobre 2019 par le ~~Ministre indien des Affaires Étrangères~~, M. Shri V. Muraleedharan, à la tête d'une délégation de chefs d'entreprises indiens venus prendre part aux rencontres "Choose La Réunion" qui se sont tenues à la NORDEV en octobre dernier, à la faveur de la visite du Chef de l'Etat dans notre île; Il est à noter qu'en marge de cet évènement, et à l'initiative du consulat de l'Inde à La Réunion, le Ministre indien a reçu le 24 octobre dernier au MOCA, les Réunionnais d'origine indienne dans le cadre d'une rencontre d'échanges.

- d'autre part, la signature d'une convention-cadre entre le lycée Lislet Geoffroy et l'Institut des Nouvelles Technologies d'Hyderabad.

Le Lycée Lislet Geoffroy a engagé depuis 2018 une démarche de coopération avec les villes de Chennai, Pondichéry et Hyderabad afin de mettre en place des échanges dans l'apprentissage des langues, de faciliter la mobilité des étudiants en BTS et en classes préparatoires en grandes écoles lors de leurs stages pour offrir une approche concrète des technologies appliquées au sein des différents secteurs d'activité liés notamment au développement durable (économie circulaire, ...).

Fort de cette expérience, le Lycée Lislet Geoffroy a souhaité poursuivre sa coopération avec ce pays et monter un projet Interreg pour des échanges pédagogiques entre ses étudiants et ceux des établissements d'Hyderabad, de Chennai et de Pondichéry. Afin de préparer au mieux ce projet Interreg, l'équipe éducative du Lycée Lislet Geoffroy a réalisé des missions préparatoires avec les partenaires indiens financées par la Région au titre du dispositif régional de coopération dans l'océan Indien. Une subvention régionale d'un montant de 8 651 € a été attribuée.

Le 28 octobre 2019 une convention de partenariat entre le Lycée Lislet Geoffroy et les représentants des établissements : le 3IT d'Hyderabad et le réseau de lycées TIPS a été signée.

## **2. LA COOPÉRATION POUR VALORISER LES COMPETENCES ET L'INSERTION PROFESSIONNELLE DE NOS JEUNES**

En 2019, le dispositif régional de coopération a été réajusté afin d'intégrer les orientations de la collectivité visant à privilégier les interventions contribuant au renforcement des compétences des Réunionnais, à la création d'emplois et au développement des échanges économiques dans la zone océan Indien.

Un appel à projet a ainsi été lancé du 22 juillet au 16 septembre 2019. Sur les 21 projets réceptionnés, 15 ont été retenus et une enveloppe prévisionnelle de 153 953,45 € engagée. Plusieurs projets ont ainsi contribué au renforcement des compétences de nos jeunes. Outre le projet porté par le lycée lislet Geoffroy, le projet Yicono porté par l'Association Lycéens en Action, a permis à 12 élèves de section d'enseignement professionnel du lycée Paul Moreau de Bras-Panon de se rendre aux Comores dans le cadre de l'installation d'un système de traitement d'eau d'un hôpital de Grande Comore, et son alimentation par une centrale photovoltaïque.

L'aide régionale a également permis à l'association de former et sensibiliser les populations locales aux problématiques de l'énergie et de l'eau. Par ailleurs, l'association a pu former des jeunes comoriens au système de traitement de l'eau et à l'installation photovoltaïque, afin d'avoir des ressources sur place capables d'utiliser et de maintenir en fonctionnement la centrale mise en place à l'hôpital : un maillon essentiel pour la pérennisation de ce projet.



### **3. LES RELATIONS ÉCONOMIQUES BILATÉRALES A TRAVERS LES ANTENNES DE LA RÉGION A L'EXTÉRIEUR**

#### **Madagascar**

C'est avec Madagascar que la Région mène le plus grand nombre d'actions de coopération. Ainsi on comptabilise 89 projets en cours et 9 à venir dans le cadre du programme Interreg V Océan Indien 2014-2021. Par ailleurs, s'ajoute les appels à projet de l'AFD, comme l'initiative FICOL/ Facilité de financement des collectivités territoriales françaises, dispositif qui permet à la Région d'accompagner des projets à Madagascar.

Ainsi, le programme d'aménagement et de protection du littoral de Morondava (PALM) bénéficie de financements AFD, FEDER, COI et Région. Ce projet associant différentes modalités d'ingénierie financière pour atténuer l'impact environnemental représente un véritable modèle en termes de montage de projet et de synergie des fonds publics.

Toujours dans le domaine de l'environnement, l'office national de l'environnement de Madagascar a sollicité la coopération de la collectivité régionale pour que ses cadres - en mission à La Réunion en février 2019 – visitent le chantier de la nouvelle route du littoral sous le prisme des mesures d'intégration environnementales d'une infrastructure d'aménagement du territoire.

Une expertise réunionnaise technique et technologique reconnue qui s'exprime également sur un deuxième projet FICOL interrégional (4 régions de la Grand Ile). Il s'agit de la mise en œuvre de la chaîne automatisée pour la cartographie de l'occupation des sols (programme sécurisation foncière).

S'agissant des actions permettant de valoriser la compétence des jeunes, il est à noter que c'est à Madagascar que la Région déploie le plus grand nombre de jeunes dans le cadre du programme de volontaire de solidarité internationale en partenariat avec France volontaires. En complément, le dispositif de volontaire international en entreprise en partenariat avec Team France vient en appui aux entreprises réunionnaises implantées à Madagascar

La plupart des expériences professionnelles vécues avec succès à Madagascar constitue autant d'opportunités d'employabilité de nos volontaires dans l'économie marchande ou sociale.

Par ailleurs, dans le cadre du programme expérimental de réduction de la pauvreté par la lutte contre l'exode rural à Antolojanahary, les premiers chantiers d'insertion initiés par des associations réunionnaises démarreront en 2020. Des jeunes participeront à ce programme et contribueront à valoriser les techniques et technologies agricoles et environnementales.

#### **Maurice**

En 2019, des élections générales ont eu lieu à Maurice, le Premier Ministre, Pravind JUGNAUTH a été réélu et un nouveau gouvernement formé. L'antenne s'est assurée à maintenir les liens de coopération avec La Réunion avec la nouvelle équipe et une activité marquée par deux séquences importantes :

- La mise en place d'un pont logistique et administratif avec le bureau de l'IOM à Maurice afin de faciliter la délivrance de visa biométrique Canadien aux 180 étudiants réunionnais bénéficiant aidé par la collectivité

- La participation d'une forte délégation réunionnaise aux Jeux des îles de l'Océan Indien. L'antenne a apporté son appui à la délégation française (Réunion et Mayotte) et facilité l'octroi des accréditations à la fois aux délégués et parfois aux sportifs. Le rôle de médiateur de l'antenne a permis d'éviter des tensions entre La Réunion et Maurice et de s'assurer avec le gouvernement mauricien du respect du protocole et de la représentation (invitations tribunes VIP, accès aux élus, accueil protocolaire,...). Les jeux des îles a été aussi l'occasion d'accompagner 5 investisseurs mauriciens dans leur recherche de partenaire réunionnais.

Autre temps fort de l'année, l'organisation du séminaire Ville Durable en partenariat avec l'Ambassade de France et le Club-Export a réuni plus de 300 participants dont une délégation de 69 personnes de La Réunion. Il s'agit du premier événement d'une telle ampleur financé intégralement par les acteurs mauriciens. La collectivité était représentée par madame Fabienne COUAPEL-SAURET et monsieur Alin GUEZELLO.

Dans le domaine de la transition énergétique, l'antenne s'est assurée que la démarche entreprise par Maurice pour atteindre l'objectif 100% biomasse était cohérente et surtout complémentaire avec la position de La Réunion notamment s'agissant de l'approvisionnement de cette matière première.

La transition écologique et l'économie circulaire figurent parmi les priorités de la région. Aussi, la collectivité a été invitée à deux reprises au second semestre 2019 à partager sa vision dans ces domaines.

Ainsi l'élue régionale Nathalie NOËL, déléguée à l'économie circulaire et à la gestion des déchets, est intervenue au 1er forum de l'économie circulaire de la COI ainsi que lors des Assises de l'Environnement sur invitation du Ministre de l'Environnement Kavy RAMANO. Cette nouvelle filière en construction à Maurice offre des perspectives pour les entreprises réunionnaises désireuses de se développer à l'international.

Dans le domaine du tourisme, Maurice est un marché stratégique pour la destination Réunion. A ce titre, parmi les événements majeurs il est à noter l'inauguration de la filiale mauricienne de Corail Hélicoptère, fleuron de l'économie réunionnaise.

Corail Hélicoptère opère désormais avec 3 appareils et est en phase de développement afin de répondre à une demande qui ne cesse de croître.

Un marché d'autant plus stratégique pour le développement touristique que l'île Maurice représente le deuxième marché émetteur de touristes pour notre île, après la métropole

Toujours dans le domaine économique, pour la séquence Choose La Réunion avec le Président de la République française et le Président de la Région Réunion, en coordination avec Business France, l'antenne a contribué à mobiliser une dizaine d'acteurs mauriciens.

S'agissant des actions visant à valoriser la compétence des jeunes, suite à la crise sociale de décembre 2018, l'antenne a réorienté en partie son activité afin de renforcer l'intégration de la jeunesse réunionnaise dans la zone OI.

C'est ainsi qu'un point d'attention a été porté non seulement au 13 VSI déployé sur le territoire, mais également aux visites scolaires et aux élèves en stages sur le territoire. A titre d'exemple nous pouvons citer la visite de l'ESIROI sur le thème de la construction durable (24 élèves) ou la venue de l'EPL de St Paul pour réaliser une étude du système agraire (22 élèves). Via son réseau, l'antenne a également appuyé une mission du CNARM visant à mettre en place un mécanisme de placements de jeunes réunionnais au sein d'entreprises mauriciennes.

## Comores

En 2019, l'antenne s'est attachée à poursuivre la sensibilisation des acteurs publics et privés du programme INTERREG V Océan indien. Ainsi, 11 réunions de présentation du programme INTERREG ont été organisées à destination de structures publiques, de la société civile et des bailleurs de fonds (54 personnes environ). Depuis le lancement du programme Interreg à fin 2019, 59 projets ont impliqué un ou plusieurs partenaires comoriens.

Par ailleurs, deux Comités de suivi de la convention cadre Interreg V. OI (CS-CCI) ont été organisés avec le Commissariat Général au Plan, point focal du Programme INTERREG V OI au sein du Gouvernement Comorien, les principaux opérateurs économiques comoriens (UCCIA, EFOICOM, MODEC, nouvelle OPACO) ainsi que l'Ambassade de France aux Comores étaient présents.

### Accompagnement du secteur public

Le projet Iconothèque historique de l'océan Indien financé par le programme Interreg V OI a été rythmé par 3 séquences

### Accompagnement du secteur privé

Tout au long de l'année 2019, les missions de prospection économiques ont été freinées par le contexte social et politique fortement perturbé, les conditions de sécurité insuffisantes (élections présidentielles, manifestations politiques, remaniement ministériel, préparation des élections législatives et communales de 2020, fermeture du Registre du Commerce pendant une période de 8 mois...) et les conditions climatiques et ses répercussions (cyclone Kenneth).

Toutefois, in situ 5 réunions d'information et de mise en relations ont été réalisées pour accompagner les groupements d'entreprises, associations du patronat comorien et institutions publiques agissant en faveur du développement économique.

L'antenne a également apporté un appui à l'Union des Chambres d'agriculture et des pêches des Comores en facilitant ses mises en relations lors de son déplacement à La Réunion à l'occasion de la Foire de Bras-Panon.

La Chambre de commerce et d'industrie de Grande Comore a aussi effectué une mission visant à finaliser une convention de partenariat avec la Chambre des métiers et de l'artisanat de La Réunion.

Par ailleurs, trois entrepreneurs réunionnais (numérique, énergie, immobilier...) ont été accompagnés et un marché de prestation lancé par la Délégation de l'Union Européenne en Union des Comores a été obtenu (étude sur la formation technique et professionnelle aux Comores). En effet, les appels d'offres lancés par les bailleurs de fonds et potentiellement susceptibles d'intéresser les opérateurs réunionnais sont transmis à la maison de l'export pour diffusion à La Réunion.

S'agissant des actions visant à valoriser la compétence des jeunes, suite à la crise sociale de décembre 2018, l'antenne a réorienté en partie son activité afin de renforcer l'intégration de la jeunesse réunionnaise dans la zone OI. Une stagiaire en licence Droit-Science politique a ainsi été accueillie en formation à l'antenne de fin Août à début septembre 2019.

Par ailleurs, 8 structures locales ont bénéficié de la mise à disposition d'un(e) volontaire de solidarité internationale (Association Deux Mains, le Ministère des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, la Maison de l'Emploi, le Croissant Rouge Comorien, la Direction de l'Élevage et la Direction de l'Environnement du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Environnement, le Commissariat Général au Plan, l'alliance franco-comorienne de Moroni)

En 2019, les appels à projets en faveur de la coopération dans le domaine culturel, de la mobilité des jeunes, du tourisme et de l'éducation ont été lancés par la collectivité régionale et ont été relayés aux Comores.

Enfin, les projets suivants ont fait l'objet d'un suivi attentif de l'antenne.

En mai 2019, le CIEP a initié son projet de relance et de structuration d'un enseignement scientifique d'excellence dans les écoles secondaires publique de l'Union des Comores cofinancé dans le cadre du programme Interreg V

En mai 2019, le projet YICONO sur le chemin du soleil et de l'eau cofinancé en fonds propre au titre du dispositif de Coopération Régionale a été réalisé. Le projet mené par l'Association Lycéens en Action a mobilisé les compétences de 12 jeunes réunionnais de la section d'enseignement professionnel du Lycée Paul Moreau et permis de former 30 jeunes élèves d'un lycée public et 15 enseignants.

## **Seychelles**

2019, une première année de plein exercice pour l'antenne des Seychelles. La coopération a été à la fois intense par le foisonnement des relations nouées, le souhait des acteurs d'impulser des actions relevant de l'éducation, de la lutte contre l'addiction, de la biodiversité... mais l'activité a aussi été dédiée à lever des contraintes administratives liées au renouvellement du permis de travail seychellois de la volontaire de solidarité internationale de l'antenne. Dans l'attente de l'aboutissement des démarches, madame Thaïs About, a assuré ses missions à partir de La Réunion. Une période pleinement mise à profit pour accompagner les délégations seychelloises qui se sont succédées à La Réunion.

2019 marque l'aboutissement de la démarche de convention cadre Interreg initiée fin 2016. La première étape avait donné lieu à la signature d'un protocole en octobre 2017 par lequel la région s'était engagée à implanter une antenne de la collectivité aux Seychelles (inaugurée en octobre 2018).

La convention cadre Interreg visant à renforcer les relations bilatérales avec la République des Seychelles a été signée le 6 avril 2019 entre le Vice Président seychellois Vincent Mériton et le Président de la Région Didier Robert.

2019, une année positive où de nombreux projets se sont concrétisés.

Dans le domaine de l'environnement plusieurs projets ont été initiés ainsi, l'antenne a accompagné l'IRD dans le montage du projet PAREO. Un projet de préservation du patrimoine naturel qui allie transmission connaissances scientifiques, découverte du milieu et actions de conservation. Le projet couvre La Réunion, Maurice et les Seychelles dont le patrimoine récifal exceptionnel se dégrade sous la pression humaine. Avec le soutien technique de l'antenne, l'IRD s'est rendu aux Seychelles en octobre 2019 et posé les premiers jalons de la formation à l'usage du kit éducatif (prévue 2020).

Autre projet initié en 2019, dans le domaine de l'environnement, la création d'une agence régionale du climat et de la biodiversité à l'échelle de l'Océan Indien. Par ailleurs, le jardin botanique des Seychelles a été mis en relation avec le Conservatoire National Botanique des Mascareignes pour préciser leurs besoins et identifier des pistes de coopération (botanique, formation en gestion de biodiversité).

S'agissant de la santé, en 2018, le président seychellois Danny FAURE lors de son entretien avec le président de région avait exprimé son souhait d'une coopération régionale renforcée dans ce domaine. La lutte contre la drogue est une priorité de santé publique du gouvernement seychellois dont 5% de la population est héroïnomane soit 10% de la population active. Face à ce fléau, le gouvernement seychellois a créé une agence pour la prévention des abus liés à la drogue et la réhabilitation (APDAR) et 2500 personnes bénéficient du programme de distribution de méthadone.

Dans le domaine économique, le Club Export bénéficie depuis le 1<sup>er</sup> avril 2019 d'un chargé de coopération économique sous statut de volontaire international en entreprises (VIE) aux Seychelles. En poste au sein de la SCCI (Seychelles Chamber of Commerce and Industry), le VIE permet à une quarantaine d'entreprises réunionnaises de disposer d'un relais direct au sein de la Chambre de Commerce et d'Industrie des Seychelles. Ainsi, du 6 au 11 octobre 2019, le Club Export Réunion et la Chambre de commerce et d'industrie des Seychelles, avec le soutien du VIE ont organisé les Rencontres d'Affaires Réunion-Seychelles. Une délégation réunionnaise de 13 personnes a participé à ce forum commercial bilatéral aux Seychelles. Les activités et transactions commerciales ont été les principales sujets abordées à ce forum. Cet événement a permis la concrétisation d'un contrat pour l'entreprise réunionnaise Débosselage et la programmation d'une mission prometteuse du groupe Isautier pour 2020.

Par ailleurs, l'entreprise Pierre Fabre Réunion, dans le cadre de son projet d'exportation de produits dermo-cosmétiques aux Seychelles a été mise en relation avec des distributeurs seychellois potentiels

Dans le secteur du tourisme, sous la bannière des îles vanille, en août 2019 la Fédération Réunionnaise de Tourisme a signé une convention de partenariat avec Seychelles Tourism Board. Une coopération pour développer le tourisme de croisières, mettre en place des formations et échanger sur les pratiques afin qu'un même protocole d'accueil des touristes soit adopté par les deux territoires.

S'agissant des actions visant à valoriser la compétence des jeunes, en mars 2019 a eu lieu le projet « les échos volontaires », partenariat entre l'établissement seychellois de la Rivière Anglaise (commune de Victoria) et collège Jean Albany (commune de la Possession) 28 collégiens réunionnais ont séjourné pendant dix jours au sein de familles seychelloises.

En mai 2019, c'est au tour des élèves de l'école de la Rivière anglaise de séjourner à La Réunion accompagnés de monsieur David ANDRE maire de Victoria, invité pour cette occasion par la commune de La Possession (Victoria et La Possession sont jumelées depuis 2016). Une visite du CRR de Saint-Denis a été organisée pour le maire de Victoria, musicien de profession et fondateur de l'école de musique de Victoria.

Dans le prolongement, en juin 2019 un échange a eu lieu à La Réunion entre madame Miera Savy, conseillère de la Ministre seychelloise désignée pour la culture, le maire de Victoria et le directeur du CRR pour esquisser les contours d'un projet de coopération entre le CRR et l'école de musique de Victoria visant à la formation des musiciens des Seychelles et l'organisation d'échanges culturels.

Dans le domaine du tourisme-hôtellerie-restauration, en mars – avril 2019, 17 étudiants de terminale pro du lycée La Renaissance ont effectué un stage de 4 semaines en entreprise aux Seychelles. Un partenariat renforcé par la signature d'une convention pour 3 ans entre le lycée la Renaissance et le Seychelles Tourism Academy. 40 places de stage par an seront réservées aux étudiants réunionnais par le STA. Une opportunité pour nos jeunes de se former dans des hôtels haut de gamme à l'accueil de la clientèle étrangère et la pratique de l'anglais.

Signature de la convention en deux temps	
31 mai 2019 à La Réunion	19 juin 2019 aux Seychelles

Toujours en matière de formation, un besoin dans les domaines de la protection de l'enfance, des personnes âgées et des handicapés avait également été exprimé par les Seychelles. Le projet de coopération défini vise à mettre en place des outils pédagogiques, former les enseignants à l'accueil des élèves autistes afin de favoriser leur inclusion scolaire et les médecins au diagnostic de cette pathologie.

Dans ce cadre, en décembre 2019, une convention de partenariat a été signée entre la ministre des Affaires Familiales des Seychelles et le président de l'ALEFPA.

Fin 2019, pour porter des actions de coopérations dans ces domaines clés, 9 jeunes réunionnais étaient en poste aux Seychelles sous divers statuts de volontariat (VSI, VSC, VIE et CUI). En novembre, un nouveau volontaire de solidarité internationale, monsieur Benjamin Martin, a été accueilli au sein de l'antenne et mis à la disposition du département des affaires étrangères des Seychelles en remplacement de madame Thais ABOUT. La priorité a été de définir un cadre de travail avec l'ambassade de France aux Seychelles et les partenaires seychellois. En concertation avec le Département des Affaires Étrangères des Seychelles des modalités de travail ont été arrêtées. Ainsi, une réunion est organisée mensuellement afin de faire le point sur l'avancée du programme Interreg et le suivi des projets de coopération.

#### **4. LES RELATIONS ÉCONOMIQUES A TRAVERS LES ORGANISATIONS DE COOPÉRATION DE LA ZONE**

##### **La Commission de l'Océan Indien (COI)**

En 2019, la Région s'est attachée à sensibiliser ses partenaires sur la nécessité de participer à l'ouverture professionnelle et l'amélioration de l'employabilité des jeunes.

Ainsi, l'insertion des jeunes réunionnais au deuxième Forum régional des énergies durables de l'océan Indien organisé par la COI en collaboration avec la Région Réunion a été une priorité. Des jeunes à la recherche d'un emploi ont été intégrés aux équipes chargées de l'organisation. Par ailleurs, des jeunes en formation (notamment en BTS et en lycée hôtelier) ont accompagné la logistique de cet événement. Des classes des lycées l'Horizon et Bel Air ainsi que des élèves ingénieurs de l'ESIROI ont également pu participer activement aux différentes sessions de ce forum qui a eu lieu du 9 au 11 avril au MOCA

Pour la COI, 2019 se caractérise par l'accélération des travaux de ~~préparation de son évolution~~ institutionnelle. Au cours de l'année, trois ateliers techniques ont eu lieu avec l'appui de la juriste mise à disposition par les Seychelles. Dans ce cadre, les officiers permanents de liaison (OPL), le Secrétariat général et l'équipe du projet INCA, financée par l'Union européenne pour accompagner la COI dans sa réforme ont préparé la révision de l'Accord général de coopération entre les États membres de la COI -dit « Accord de Victoria »- et le statut d'observateur de l'organisation.

En août 2019, aux Comores les ministres des affaires étrangères des États membres de la COI ont adopté «la déclaration de Moroni sur l'avenir de la COI». Cette déclaration contient les orientations politiques et stratégiques permettant notamment les réformes institutionnelles et fonctionnelles de l'organisation régionale ainsi que la mise à jour de ses textes fondateurs et opérationnels. Les activités de modernisation de la COI se poursuivront avec notamment la refonte du règlement intérieur, du statut du personnel, le développement de la gestion de performances...Une modernisation afin que la COI soit plus efficace dans ses activités à destination des populations de l'Indianocéanie,

Les activités de la COI s'articulant avec le programme Interreg V Océan Indien.

#### *Recherche et innovation*

PRerAD. La Plateforme régionale de recherche agronomique pour le développement (PRerAD), créée suite à la signature en 2014 d'une convention entre la Région Réunion, la COI, la Préfecture de La Réunion et le CIRAD, s'est déclinée en 2019 sur le plan opérationnel, mais a aussi été intégrée en tant que partenaire dans des projets globaux comme le projet « Sécurité alimentaire » financé par le 11ème FED et le PRESAN pour sa partie préliminaire financée par le FIDA.

Dans le cadre du programme ENERGIES financé par le 10ème FED, en 2019 les études finalisées par le CIRAD ont porté sur:

- le potentiel des biocarburants dans les États membres de la COI,
- le potentiel de valorisation énergétique de la biomasse ligneuse
- le développement potentiel d'une filière de valorisation énergétique de la biomasse ligneuse à Rodrigues (Maurice) et à La Digue (Seychelles).

PRerAD est par ailleurs partenaire du projet 11e FED de 16 Millions d'€ sur la Sécurité alimentaire. Ce projet «Food Security» comprend notamment, parmi ses 4 objectifs spécifiques, la promotion des pratiques agricoles de qualité, intégrant la gestion des bio-agresseurs et la relance d'une filière de semences de souche.

Un partenariat pourrait être mis en œuvre avec le CIRAD pour la production de semences certifiées et la gestion des bio-agresseurs. Une collaboration qui permettrait également de dispenser des formations techniques au sein des États-membres de la COI. L'articulation des fonds du FED et du FEDER pourrait être sollicitée pour financer une partie de ces activités.

Océan Metiss. La COI est partenaire technique du projet "Océan Metiss", mené par un consortium constitué de la Région Réunion, de l'État et de l'Université de la Réunion et financé par le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP), suite à un appel à projets de l'Executive Agency for Small and Medium-Sized Enterprises (EASME). Ce projet se terminera le 31 janvier 2020. Une réflexion est menée sur une seconde phase du projet. L'objectif d'Océan Metiss était d'élaborer un état des lieux des facteurs d'impact sur l'écosystème marin dans la zone, d'évaluer les potentiels et de créer un outil transversal de planification en la matière. La COI a apporté sa contribution technique à Ocean Metiss à travers ses projets. La COI a participé au Comité de pilotage du projet organisé lors de la semaine de l'économie bleue qui a eu lieu du 25 au 28 mars à La Réunion. Une infrastructure de données a été mise en place dans ce cadre.

*Le soutien au développement des échanges économiques dans la zone océan indien*

Le secteur des énergies durables. Le 2e Forum régional des énergies durables de l'océan Indien organisé par la COI en collaboration avec la Région Réunion du 9 au 11 avril au MOCA a été l'un des événements phare de l'année 2019 du programme ENERGIES, financé par l'Union européenne, et ce en vertu de la décision du 33ème Conseil des ministres de la COI, sur proposition du Président de la Région. Cette manifestation, dont le thème était «l'efficacité énergétique et enjeux sociétaux de la transition énergétique», a permis à environ 500 acteurs publics et privés d'échanger sur les dernières avancées en matière d'efficacité énergétique dans le but de donner un véritable essor à une filière qui recèle un fort potentiel économique et qui a un rôle central à jouer dans le combat contre le changement climatique.

*La connaissance et la valorisation du patrimoine naturel et culturel de la zone océan Indien.*

L'Iconothèque Historique de l'océan Indien, rassemble autour d'une même plateforme numérique des partenaires publics et privés et offre 20000 images de l'Indianocéanie en consultation libre. Ce projet porté par le Département de La Réunion et financé par le programme Interreg V océan Indien contribue à la mise en réseau des patrimoines iconographiques de l'océan Indien. En 2019, la COI a contribué à la mise en œuvre du projet en nouant des partenariats notamment avec la Chambre d'agriculture de Maurice, sur l'histoire de la canne à sucre en images.

*L'articulation FED / FEDER*

Les instances de suivi d'INTERREG réunies en décembre 2019, un point a été fait à cette occasion sur les dossiers FED-FEDER menés par la COI.

- Le projet IOS-Net (Indian Ocean Solar Network) financé par le programme ENERGIES de la COI et le programme INTERREG V est porté par la COI et l'Université de La Réunion. Le projet s'inscrit dans l'effort collectif actuel en matière d'accès à tous et de gestion intelligente de la ressource énergétique renouvelable que constitue l'énergie solaire. En 2019, 7 stations de mesure solaire au sol ont été installées aux Comores, à Madagascar, à Maurice et aux Seychelles, à l'instar de ceux existant à La Réunion. Le FED a financé l'acquisition du matériel, et le FEDER les développements informatiques pour l'ouverture des données et le transfert de compétences auprès des États membres (des services météorologiques, notamment). L'objectif étant de rendre publiques les données collectées grâce à une application pour smartphones gratuite (affichage en quasi-temps réel de l'ensoleillement et la météo sur une carte du territoire) et de former les entrepreneurs et les scientifiques de la zone aux outils développés.

- Le Grand Observatoire de l'océan Indien (G2OI) a pour objectif de mutualiser les données des partenaires de l'Indianocéanie, en intégrant celles de la COI, et de constituer un système d'informations régional permettant de partager plus efficacement les moyens d'observations et de stockage. Ce projet fait suite à l'accord-cadre signé en 2014 entre la COI et l'IRD. La mise en œuvre des programmes financés par le FED a été soutenue à la COI par 4 VSI, dans des domaines tels que l'environnement et le climat, les énergies renouvelables, la gestion des déchets ou la culture et la recherche.

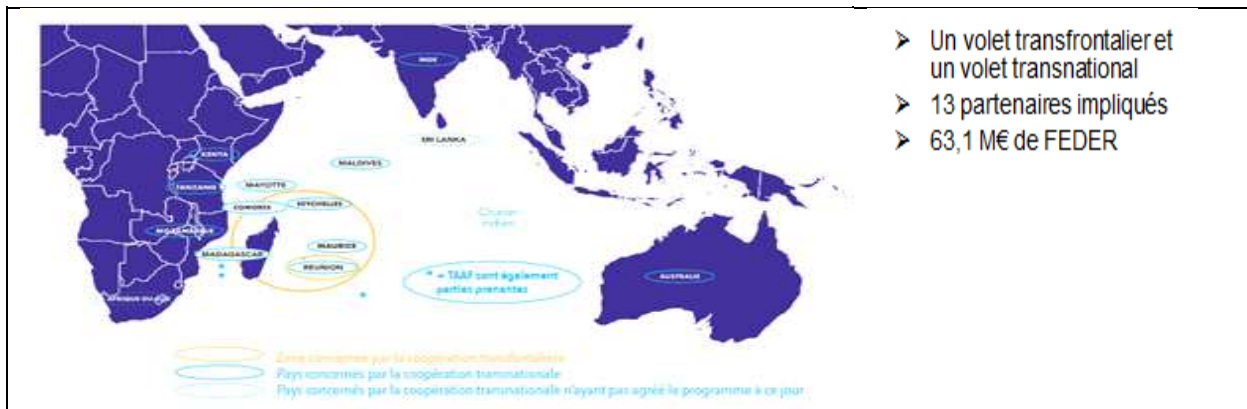
L'articulation FED/FEDER est aujourd'hui reconnue comme un outil de coopération régionale et d'insertion de La Réunion dans son environnement. La nécessité de cette articulation est intégrée dans les fiches-actions des projets « Sécurité alimentaire » et « Changement climatique » financés par le 11<sup>e</sup> FED dont les conventions de financement devraient être signées en 2020 et dans le Devis-Programme d'EcoFish - projet de gestion durable de la pêche signé en 2019- et également financé par le 11<sup>e</sup> FED. Cette articulation demeure toutefois extrêmement complexe.



## La coopération multilatérale hors COI

S'agissant des deux autres ensembles régionaux plus éloignés au sein desquels la Région est partie prenante, en cohérence avec les priorités régionales retenues pour 2019, la collectivité n'a pas participé aux organes directeurs du COMESA ainsi que de l'IORA. Il n'en demeure pas moins que les activités de ces deux ensembles sont suivies de près par la Collectivité, ceci de manière à pouvoir identifier le cas échéant les domaines susceptibles de mobiliser, le moment venu, l'expertise locale.

## 5. INTERREG V OCEAN INDIEN CADRE DE LA COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE ET TRANSNATIONALE



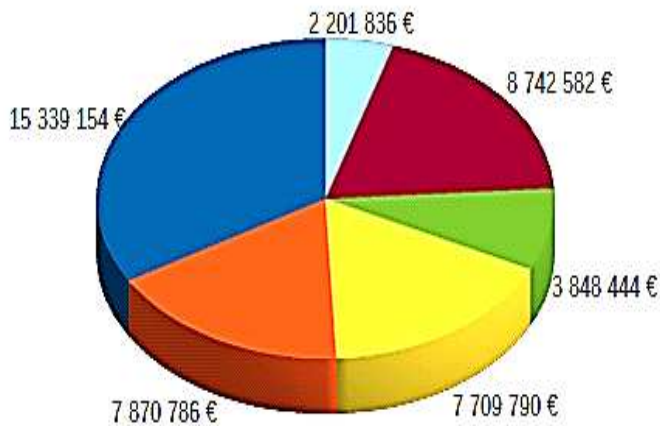
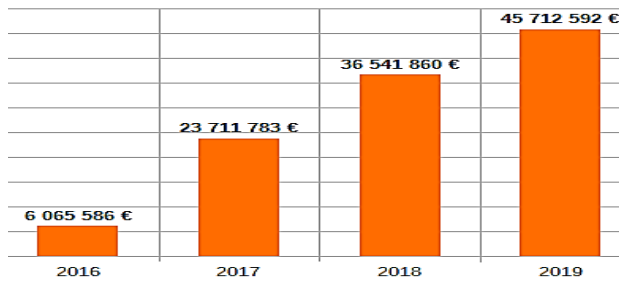
Outil privilégié de la coopération régionale, le programme Interreg V océan Indien atteint, en 2019, la mi-parcours. Son bilan reflète:

- la poursuite d'une dynamique positive, avec une première modification du plan de financement adopté par la Commission Européenne en février 2019,
- les effets positifs sur le renforcement des compétences et l'employabilité de nos jeunes

### La programmation 2019

Dans la continuité de la dynamique engagée depuis le démarrage du programme Interreg, l'année 2019 a connu un bon rythme de programmation avec un nombre élevé de comités de pilotage (9 comités) et de dossiers programmés (41 dossiers).

Montant de la programmation au 31/12/2019



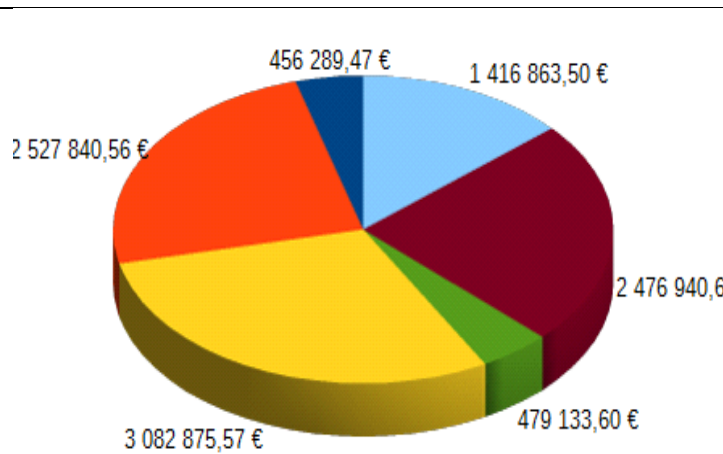
Au 31 décembre 2019, le nombre total de projets programmés est de 167, soit un montant UE de 38,5 millions d'€ et 45,7 millions d'€ de dépenses éligibles (61,5% de la maquette).

La dynamique de programmation positive concerne les 2 volets du programme

\* Le volet transfrontalier (coopération entre La Réunion et les pays de la COI), avec 95 opérations, pour un coût total éligible de 24,3 M€ (soit 64,3% de la maquette allouée à ce volet)

\* Le volet transnational (coopération entre La Réunion et/ou Mayotte, les pays de la COI, Mozambique, Tanzanie, Kenya, Inde, Australie et TAAF), avec 72 opérations, pour un coût total éligible de 25,6M€ (56,2% de la maquette allouée à ce volet).

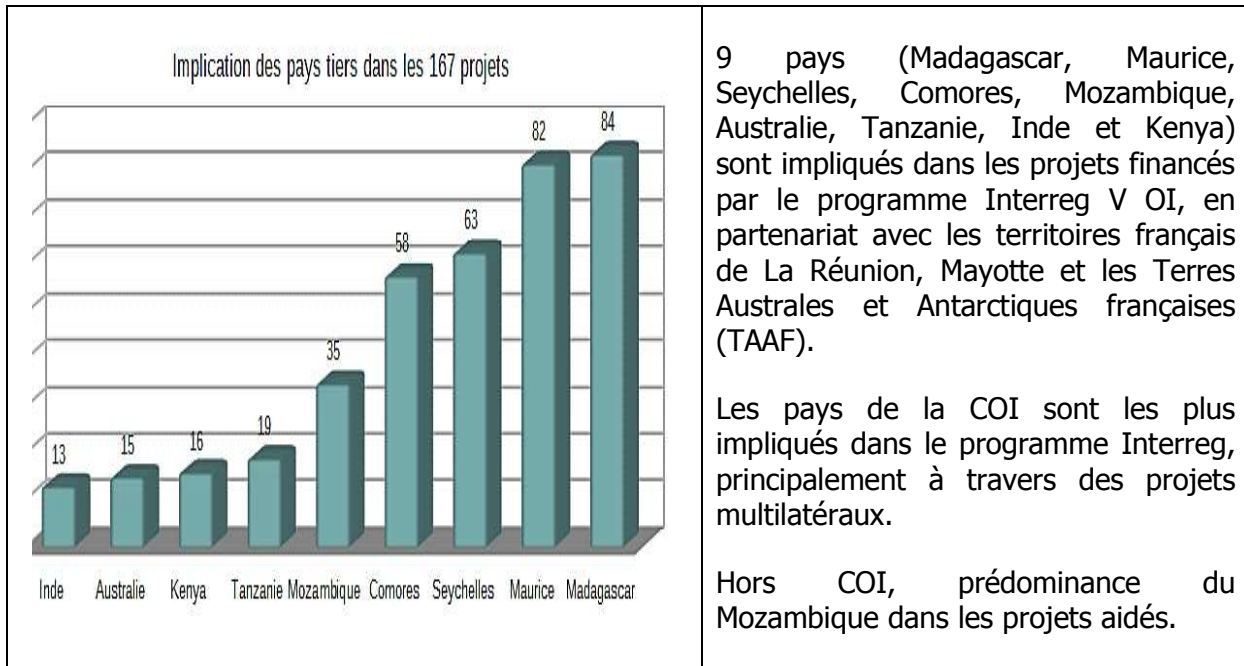
### La certification 2019



- Axes 1 et 2 (recherche)
- Axes 3 et 4 (économie)
- Axes 5 et 6 (risques)
- Axes 7 et 8 (patrimoine)
- Axes 9 et 10 (formation)
- Axes 11 et 12 (AT)

Le montant UE certifié a doublé en 2019 et atteint 13,5 millions d'€, soit 21,3 % de la maquette. Ce montant dépasse largement le seuil de dégagement d'office du 31 décembre 2019 (5,8 millions d'€) et enregistre une avance sérieuse pour atteindre le seuil de 2020 (15,8 millions d'€).

## ***L'implication des pays tiers au sein des projets***



## ***La participation de Mayotte au volet transnational du programme***

Implication de Mayotte dans 31 projets, dont deux concernent les Volontaires de Solidarité Internationale (VSI) cofinancés par le Conseil Départemental de Mayotte, pour la mobilisation de 3 volontaires mahorais à Maurice, au Mozambique ou au Kenya. Par ailleurs, 3 projets portés par des bénéficiaires mahorais

Mayotte met en œuvre un programme Interreg transfrontalier avec Madagascar et les Comores. En février 2019, des modalités d'articulation entre les autorités de gestion de ces deux programmes (Préfecture de Mayotte pour le programme Interreg transfrontalier de Mayotte et la Région Réunion pour le programme Interreg océan Indien) ont été proposées et en juillet 2019 approuvées lors du comité de suivi du programme Interreg de Mayotte.

Des modalités de communication conjointes ont également été définies mais n'ont pas pu être mises en œuvre en raison de l'absence prolongée du chargé de communication fonds européens de la Préfecture de Mayotte.

Enfin, en matière d'animation du programme Interreg à Mayotte, le 1/2 ETP dédié à Mayotte n'a pas été mobilisé par les autorités mahoraises. Pour pallier à cette absence, une présentation du programme Interreg océan Indien a été faite à Mayotte, par la Région Réunion en tant qu'autorité de gestion, en juillet 2019.

## ***Les faits marquants de l'année 2019***

- 2 appels lancés en 2019 sur les dispositifs suivants du programme Interreg :

- \* appel à projets collaboratifs de préservation et valorisation du patrimoine culturel (novembre 2019 à février 2020) ;
- \* appel à manifestation d'intérêt pour les projets de coopération éducative des établissements secondaires (collèges, lycées) et professionnels (août à octobre 2019), précédé de réunions d'informations à destination de tous les lycées.

- La signature de la convention cadre Interreg entre la Région et Les Seychelles, le 6 avril 2019, venant s'ajouter aux conventions déjà signées avec Maurice, les Comores et Madagascar.
  - La définition et l'approbation en juillet 2019 de modalités d'articulation avec le programme Interreg Mayotte-Comores-Madagascar et d'actions de communication conjointes entre les 2 programmes, à destination des porteurs de projets mahorais. Une réunion d'information a été organisée à Mayotte en juillet 2019, à destination des porteurs de projets mahorais.
  - Un dispositif d'amorce mis en place sur fonds propres afin d'aider les porteurs à préparer leur projet Interreg avec leur partenaire de la zone. Le second appel à projets a été lancé (22 juillet au 16 septembre) et 11 projets ont été retenus dans les domaines de la formation et des échanges économiques.
  - 9 comités de pilotage organisés en 2019 permettant une sélection régulière des projets.
- 1 comité de suivi a été organisé en décembre 2019, auquel ont participé les représentants de Mayotte, de Madagascar, des Comores, de Maurice et des Seychelles. Les services de la Commission européenne ont présenté l'évolution réglementaire pour 2021-2027 et la région le calendrier des travaux de préparation envisagé. Les conventions signées avec les pays de la COI et les comités mis en place au titre du programme 2014-2020 constituent un socle pour la concertation sur le prochain programme Interreg 2021-2027 avec nos pays partenaires.

### ***Les actions spécifiques menées en faveur de la formation et de l'employabilité des réunionnais***

Le programme Interreg océan Indien accompagne de jeunes diplômés dans la réalisation de leur première expérience professionnelle à l'étranger. Un soutien qui permet de renforcer l'employabilité de jeunes réunionnais, en améliorant leurs compétences et leurs expériences professionnelles.

Un montant total de 6,1 M€ est engagé depuis 2016 (soit 13,3% des montants déjà engagés sur le programme Interreg V océan Indien), à travers 3 dispositifs :

Le dispositif de volontariat de solidarité international (VSI), porté par l'association France Volontaires. Il s'agit de mettre à disposition de structures étrangères de jeunes diplômés réunionnais pour une durée d'un an, renouvelable 2 fois. 94 jeunes réunionnais ont bénéficié de ce programme de 2016 à 2019. La majorité des jeunes restent en poste 2 ou 3 ans. En 2016, une étude réalisée par France Volontaires indique que 80% des anciens volontaires trouvent rapidement un emploi, à La Réunion, dans l'Hexagone ou à l'étranger.

Le dispositif de mobilité et insertion porté par le Conseil Départemental. Il cible des jeunes en situation de recherche d'emploi et bénéficiaires du RSA, mis à la disposition de structures étrangères, surtout dans le domaine de la francophonie. Les jeunes sont en contrat avec le Département pour une durée d'un an, renouvelable 1 fois. 48 jeunes réunionnais ont bénéficié de ce programme de 2016 à 2019.

Le dispositif de volontariat international en entreprises (VIE), porté par des associations de droit français, qui souhaitent disposer d'un relais dans des pays étrangers. Les jeunes sont en contrat avec l'association française, pour une durée d'un an, renouvelable une fois. 4 postes sont cofinancés par le programme Interreg V océan Indien depuis 2017 (Association Club Export et Association des Ports des Iles de l'océan Indien).

Le programme Interreg accompagne également des actions de formation afin de mieux préparer les jeunes réunionnais à exercer des emplois porteurs, y compris à l'international. Plusieurs actions peuvent être citées comme contribuant à cet objectif :

Les actions de formations des lycées agricoles de Saint-Joseph et Saint-Paul. Ces actions permettent à de jeunes réunionnais étudiants en BTS agricole d'effectuer des stages et des séjours d'études, dans le cadre de leur cursus de formation, dans des établissements agricoles des pays de la zone. 188 élèves et formateurs ont participé à ces échanges depuis 2016

Les échanges entre établissements du second degré (collèges, lycées). Il s'agit de permettre des séjours d'élèves réunionnais dans des pays de la zone et l'accueil des élèves des établissements partenaires à La Réunion, dans le cadre de projets pédagogiques. Le collège Jean Albany a initié le dispositif au cours de l'année scolaire 2018-2019 dans le cadre d'un projet avec un établissement seychellois. Pour l'année 2019-2020, l'appel à manifestation d'intérêt lancé de juillet à octobre a donné lieu au dépôt de 8 dossiers.

**Programme « participation à des actions de coopération régionale »**

**Chapitre budgétaire 930 art 144**

**AE : 1 124 525 € - CP : 522 874 €**

**Programme « investissement coopération régionale »**

**Chapitre budgétaire 900 art 144**

**AP 250 000 € - CP : 165 000 €**

## Accroître la visibilité et la présence de La Réunion à l'international

	Indicateurs de réalisation						
	Cible 2020	2015	2016	2017	2018	2019	
Nombre d'évènements de caractère international		20	24	41	24		agenda annuel protocolaire de la collectivité
Nombre d'accords de coopération et de conventions signés par la Région Réunion		9	9	12	13	17	accord en vigueur
Nombre de personnes travaillant dans une antenne de représentation extérieure de la collectivité	7	2	2	4	7	7	
Nombre de VSI cofinancés par la Région (hors antennes extérieures)	88	0	26	24	23	17	nombre annuel de nouveaux volontaires. Au 31/12/2019, 49 VSI étaient en poste dans un pays de la zone

	Indicateurs de résultat						
	Cible 2020	2015	2016	2017	2018	2019	
Nombre de passagers de l'aéroport Roland Garros en provenance des pays cibles	785700	677 752	701 062	762 030	752869	751142	Pays considérés: Maurice, Madagascar, Seychelles, Comores, Inde et Chine
Nombre d'entreprises ayant participé à une démarche à l'international au sein des pays de l'océan Indien avec le soutien d'Interreg	150	0	94	104	124	98	Hors entreprises accompagnées par les antennes extérieures
Nombre de projets de recherche collaboratifs sur des thématiques partagées au sein des pays de la COI	20	0	0	6	8	14	Valeur cumulée



## Concrétiser des projets de coopération

	Indicateurs de réalisation					
	Cible 2020	2016	2017	2018	2019	
Nombre d'actions financées au titre du soutien à l'éducation et Tourisme aux Comores et à Madagascar			0	4	4	Nombre de projets retenus à l'issue des appels à projets du dispositif régional de coopération.
Nombre d'actions soutenues par la Région dans le cadre du volet amorce au programme Interreg	15		2	10	11	
Nombre d'actions préalablement soutenues par la Région bénéficiant d'un financement Interreg	10			2	1	
Nombre d'entreprises accompagnées par les antennes extérieures de la Région	160	89	109	123	132	

## Les dispositifs transversaux du programme de coopération territoriale Interreg

	Indicateurs de réalisation						
	Cible 2020	2015	2016	2017	2018	2019	
Nombre de participants aux programmes communs d'éducation et de formation dans l'océan Indien soutenus par Interreg	1175	0	0	746	1010	1476	Données cumulées

**DELIBERATION N°DAP2020\_0014**

**L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE**  
**DU CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION**

*s'est réunie le mardi 09 juin 2020 à 10 h00  
 à l'île de La Réunion en visioconférence*

*sous la présidence de :*

**Monsieur OLIVIER RIVIERE, Vice-Président du Conseil Régional**

*Nombre de membres  
 en exercice : 45*

*Nombre de membres  
 présents : 33*

*Nombre de membres  
 représentés : 5*

*Nombre de membres  
 absents : 7*

*Le Président,  
 Didier ROBERT*

Présents :

RIVIERE OLIVIER  
 COSTES YOLAINE  
 PATEL IBRAHIM  
 MOUTOUCOMORAPOULE SYLVIE  
 PICARDO BERNARD  
 ABOUBACAR BEN VITRY FAOUZIA  
 FURNEL DOMINIQUE  
 K'BIDI VIRGINIE  
 ANNETTE GILBERT  
 VIENNE AXEL  
 HOARAU JACQUET  
 CADET JEAN ALAIN  
 BELLO HUGUETTE  
 TECHER PAUL  
 M'DOIHOMA JULIANA  
 LEE MOW SIM LYNDA  
 COMORASSAMY SYLVIE  
 NOEL NATHALIE  
 VIRAPOULLE JEAN-PAUL  
 FOUASSIN STÉPHANE  
 MURIN-HOARAU ALINE  
 GUEZELLO ALIN  
 COUAPEL-SAURET FABIENNE  
 GRONDIN LOUIS BERTRAND  
 HOARAU OLIVIER  
 AUBER VALÉRIA  
 MOUTOUSSAMY ANDA JEAN GAEL  
 VALY BACHIL  
 GAUTHIER JACK  
 WON-FAH-HIN MARIE-ROSE  
 SETTAMA-VIDON LÉOPOLDINE  
 NABENESA KARINE  
 GOBALOU VIRGINIE

Représenté(s) :

PAYET VINCENT  
 BASSIRE NATHALIE  
 LAGOURGUE JEAN-LOUIS  
 LEBEAU ANICHA  
 NATIVEL LORRAINE

Absents :

ROBERT DIDIER  
 PROFIL PATRICIA  
 BEDIER JOE  
 HOARAU DENISE  
 RAMASSAMY NADIA  
 FONTAINE LUC GUY  
 RIVIERE SYLVIANE

RAPPORT /DAF / N°108144  
 COMPTE ADMINISTRATIF DE LA RÉGION POUR L'EXERCICE 2019





Séance du 9 juin 2020  
 Délibération N°DAP2020\_0014  
 Rapport /DAF / N°108144

**Délibération de l'Assemblée Plénière  
 du Conseil Régional**

**COMPTE ADMINISTRATIF DE LA RÉGION POUR L'EXERCICE 2019**

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**Vu** la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19,

**Vu** la loi n° 2020-546 du 11 mai 2020 prorogeant l'état d'urgence sanitaire et complétant ses dispositions,

**Vu** l'ordonnance n° 2020-391 du 1er avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19,

**Vu** la délibération N° DAP 2020\_0005 en date du 06 avril 2020 visant à assurer la continuité du fonctionnement et l'exercice des compétences de la collectivité régionale durant la phase d'urgence sanitaire liée à l'épidémie de covid-19,

**Vu** le budget de l'exercice 2019,

**Vu** le rapport N° DAF / 108144 de Monsieur le Président du Conseil Régional,

**Vu** l'information donnée aux élus de la commission sectorielle concernée,

**Considérant,**

- **qu'en dépenses réelles**, les mandatements sur l'exercice 2019, tant en fonctionnement qu'en investissement, se sont élevés à 997,5 M€, selon la répartition suivante :

	prévisions	mandatements	2018	m/prév.	struct.	évol.
fonctionnement	502 697 363,00	472 162 041,30	467 926 836,61	93,9%	47,3%	0,9%
investissement	603 477 593,59	525 301 135,89	639 723 114,33	87,0%	52,7%	-17,9%
<b>total</b>	<b>1 106 174 956,59</b>	<b>997 463 177,19</b>	<b>1 107 649 950,94</b>	<b>90,2%</b>	<b>100,0%</b>	<b>-9,9%</b>

- **qu'en recettes réelles**, les titres émis s'élèvent à 1 034,4 M€, selon la répartition suivante :

	prévisions	titres émis	2018	r/prév.	struct.	évol.
fonctionnement	619 075 490,00	615 912 167,54	590 100 701,22	99,5%	59,5%	4,4%
investissement	487 099 466,59	418 532 892,33	566 373 693,51	85,9%	40,5%	-26,1%
<b>total</b>	<b>1 106 174 956,59</b>	<b>1 034 445 059,87</b>	<b>1 156 474 394,73</b>	<b>93,5%</b>	<b>100,0%</b>	<b>-10,6%</b>

- qu'avec la nomenclature budgétaire et comptable M57, le résultat se calcule section par section (différence entre les émissions de titres de recettes et de mandats de dépenses) en intégrant le résultat reporté de l'exercice précédent ainsi que les restes à réaliser de la seule section d'investissement.,
- que ce résultat se caractérise principalement, dans ses grandes masses par :
  - ▶ un résultat de la section de fonctionnement au solde excédentaire de (+) 171,69 M€,
  - ▶ un solde réglementaire de la section d'investissement déficitaire de (-) 103,95 M€,
- que sur ces bases, le résultat de l'exercice 2019, s'élève à 67,73 M€.

**L'Assemblée Plénière du Conseil Régional de La Réunion,**  
Après en avoir délibéré,

**Décide,**

- d'adopter le Compte Administratif 2019 tel qu'indiqué dans les tableaux ci-après :

**Pour le Budget Principal**

Chapitre	Libellé	dépenses	recettes	éléments de vote
001	solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	0,00	adopté à la majorité
900	services généraux	6 883 712,04	54 621,57	adopté à la majorité
902	enseignement, formation professionnelle et apprentissage	67 506 158,70	51 944 806,06	adopté à la majorité
903	culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	19 319 310,26	79 439,87	adopté à la majorité
904	santé et action sociale (hors rsa)	178 124,00	0,00	adopté à la majorité
905	aménagement des territoires et habitat	23 942 561,77	115 029,90	adopté à la majorité
906	action économique	38 343 808,11	400 531,94	adopté à la majorité
907	environnement	11 441 558,81	4 105 553,67	adopté à la majorité
908	transports	229 926 197,19	108 078 759,28	adopté à la majorité
921	taxes non affectées	0,00	2 667 122,25	adopté à la majorité
922	dotations et participations	0,00	50 997 047,41	adopté à la majorité
923	dettes et autres opérations financières	40 044 168,42	200 089 980,38	adopté à la majorité
925	opérations patrimoniales	10 111 000,00	10 111 000,00	adopté à la majorité
926	transferts entre les sections	135 008 537,93	137 822 177,28	adopté à la majorité
951	virement de la section de fonctionnement (recettes)	0,00	0,00	adopté à la majorité
954	produit des cessions d'immobilisations (recettes)	0,00	0,00	adopté à la majorité
<b>balance section d'investissement</b>		<b>582 705 137,23</b>	<b>566 466 069,61</b>	<b>adopté à la majorité</b>
002	resultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	adopté à la majorité
930	services généraux	92 215 831,74	37 213 227,91	adopté à la majorité
932	enseignement, formation professionnelle et apprentissage	188 825 806,63	94 015 602,48	adopté à la majorité
933	culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	21 834 538,55	725 060,65	adopté à la majorité
934	santé et action sociale(hors apa et rsa/regul. rmi)	1 596 213,89	0,00	adopté à la majorité
935	aménagement des territoires et habitat	1 625 109,10	185 555,50	adopté à la majorité
936	action économique	27 656 696,12	1 599 225,84	adopté à la majorité
937	environnement	10 229 948,22	116 303,91	adopté à la majorité
938	transports	104 185 742,24	1 307 594,30	adopté à la majorité
940	impositions directes	86 404,81	99 505 295,75	adopté à la majorité
941	autres impôts et taxes	0,00	303 425 603,21	adopté à la majorité
942	dotations et participations	0,00	70 190 846,65	adopté à la majorité
943	opérations financières	23 205 977,78	6 327 851,34	adopté à la majorité
944	frais de fonctionnement des groupes d'élus	244 772,22	0,00	adopté à la majorité
945	provisions et autres opérations mixtes	455 000,00	1 300 000,00	adopté à la majorité
946	transferts entre les sections	137 822 177,28	135 008 537,93	adopté à la majorité
953	virement à la section d'investissement (depenses)	0,00	0,00	adopté à la majorité
<b>balance section de fonctionnement</b>		<b>609 984 218,58</b>	<b>750 920 705,47</b>	<b>adopté à la majorité</b>
<b>balance générale</b>		<b>1 192 689 355,81</b>	<b>1 317 386 775,08</b>	<b>adopté à la majorité</b>

**Pour le Budget Annexe Energie**

Chapitre	Libellé	dépenses	recettes	éléments de vote
002	resultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	adopté à la majorité
011	charges a caractere general	72 188,88	0,00	adopté à la majorité
012	charges de personnel et frais assimilés	18 121,75	0,00	adopté à la majorité
65	autres charges de gestion courante	0,00	0,00	adopté à la majorité
67	charges exceptionnelles	22 694,06	0,00	adopté à la majorité
69	impot sur les benefices	0,00	0,00	adopté à la majorité
70	produits des services, du domaine et ventes diverses	0,00	325 897,08	adopté à la majorité
75	autres produits de gestion courante	0,00	0,00	adopté à la majorité
<b>balance section de fonctionnement</b>		<b>113 004,69</b>	<b>325 897,08</b>	<b>adopté à la majorité</b>
<b>balance générale</b>		<b>113 004,69</b>	<b>325 897,08</b>	<b>adopté à la majorité</b>

**Pour le Budget Annexe DSP Région**

Chapitre	Libellé	dépenses	recettes	éléments de vote
001	solde d'execution de la section d'investissement reporté	0,00	0,00	adopté à la majorité
021	virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	adopté à la majorité
040	operation d ordre de transferts entre sections	2 833 459,67	2 847 390,94	adopté à la majorité
10	dotations, fonds divers et reserves	0,00	542 903,88	adopté à la majorité
13	subventions d'investissement recues	0,00	0,00	adopté à la majorité
23	immobilisations en cours	0,00	0,00	adopté à la majorité
<b>balance section d'investissement</b>		<b>2 833 459,67</b>	<b>3 390 294,82</b>	<b>adopté à la majorité</b>
002	resultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	adopté à la majorité
012	charges de personnel et frais assimilés	27 783,17	0,00	adopté à la majorité
023	virement a la section d'investissement	0,00	0,00	adopté à la majorité
042	operation d ordre de transferts entre sections	2 847 390,94	2 833 459,67	adopté à la majorité
65	autres charges de gestion courante	0,00	0,00	adopté à la majorité
67	charges exceptionnelles	0,00	0,00	adopté à la majorité
69	impôts sur les benefices et assimilés	0,00	0,00	adopté à la majorité
75	autres produits de gestion courante	0,00	351 000,00	adopté à la majorité
<b>balance section de fonctionnement</b>		<b>2 875 174,11</b>	<b>3 184 459,67</b>	<b>adopté à la majorité</b>
<b>balance générale</b>		<b>5 708 633,78</b>	<b>6 574 754,49</b>	<b>adopté à la majorité</b>

**Pour le Budget Annexe Transport**

Chapitre	Libellé	dépenses	recettes	éléments de vote
002	resultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	adopté à la majorité
011	charges a caractere general	22 109 584,16	0,00	adopté à la majorité
65	autres charges de gestion courante	9 582 609,63	0,00	adopté à la majorité
67	charges exceptionnelles	0,00	0,00	adopté à la majorité
74	dotations, subventions et participations	0,00	28 804 040,74	adopté à la majorité
75	autres produits de gestion courante	0,00	142 890,31	adopté à la majorité
77	produits exceptionnels	0,00	0,00	adopté à la majorité
<b>balance section de fonctionnement</b>		<b>31 692 193,79</b>	<b>28 946 931,05</b>	<b>adopté à la majorité</b>
<b>balance générale</b>		<b>31 692 193,79</b>	<b>28 946 931,05</b>	<b>adopté à la majorité</b>

**Pour le Budget FEDER**

Chapitre	Libellé	dépenses	recettes	éléments de vote
001	solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	0,00	adopté à la majorité
9005	gestion des fonds europeens	53 600 922,02	70 870 021,37	adopté à la majorité
923	dettes et autres operations financieres	0,00	0,00	adopté à la majorité
926	transferts entre les sections	59 772 705,85	59 772 705,85	adopté à la majorité
<b>balance section d'investissement</b>		<b>113 373 627,87</b>	<b>130 642 727,22</b>	<b>adopté à la majorité</b>
002	resultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	adopté à la majorité
9305	gestion des fonds europeens	19 385 638,14	28 032 084,52	adopté à la majorité
946	transferts entre les sections	59 772 705,85	59 772 705,85	adopté à la majorité
<b>balance section de fonctionnement</b>		<b>79 158 343,99</b>	<b>87 804 790,37</b>	<b>adopté à la majorité</b>
<b>balance générale</b>		<b>192 531 971,86</b>	<b>218 447 517,59</b>	<b>adopté à la majorité</b>

**Pour le Budget POCT**

Chapitre	Libellé	dépenses	recettes	éléments de vote
001	solde d'exécution de la section d'investissement reporté	0,00	0,00	adopté à la majorité
9005	gestion des fonds europeens	3 299 196,43	1 343 311,71	adopté à la majorité
923	dettes et autres operations financieres	0,00	0,00	adopté à la majorité
<b>balance section d'investissement</b>		<b>3 299 196,43</b>	<b>1 343 311,71</b>	<b>adopté à la majorité</b>
002	resultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	adopté à la majorité
9305	gestion des fonds europeens	4 380 403,54	6 267 584,97	adopté à la majorité
<b>balance section de fonctionnement</b>		<b>4 380 403,54</b>	<b>6 267 584,97</b>	<b>adopté à la majorité</b>
<b>balance générale</b>		<b>7 679 599,97</b>	<b>7 610 896,68</b>	<b>adopté à la majorité</b>

Conformément à la réglementation, Monsieur Didier ROBERT s'est retiré et la présidence a été assurée par Monsieur Olivier RIVIERE.

- d'autoriser le Président à signer les actes administratifs y afférents, conformément à la réglementation en vigueur.

**Le Président,  
Didier ROBERT**

# REPUBLIQUE FRANÇAISE

**REGION : CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION (1)**

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 23974001200012

POSTE COMPTABLE : PAIERIE REGIONALE

**M. 57**

**Compte administratif (projet de budget)**

**Voté par fonction**

BUDGET : REGION-BUDGET REGIONAL (3)

**ANNEE 2019**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	6
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	7
C1 - Exécution du budget - Résultats	8
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	9
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	11

### II - Présentation générale

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget	13
A2 - Vue d'ensemble - Ventilation des opérations réelles et d'ordre	14
B - Récapitulation par groupes fonctionnels	15
C1 - Equilibre financier - Investissement	21
C2 - Equilibre financier - Fonctionnement	23
D1 - Balance générale - Dépenses	25
D2 - Balance générale - Recettes	27

### III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	29
A.900 - Services généraux	31
A.900-5 - Gestion des fonds européens	34
A.901 - Sécurité	35
A.902 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	36
A.903 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	39
A.904 - Santé et action sociale (hors RSA)	42
A.904-4 - RSA	45
A.905 - Aménagement des territoires et habitat	46
A.906 - Action économique	49
A.907 - Environnement	51
A.908 - Transports	54
A.921 - Taxes non affectées	58
A.922 - Dotations et participations	59
A.923 - Dettes et autres opérations financières	60
A.925 - Opérations patrimoniales	61
A.926 - Transferts entre les sections	62
A.95 - Chapitres de prévision sans réalisation	65
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	66
B.930 - Services généraux	69
B.930-5 - Gestion des fonds européens	72
B.931 - Sécurité	73
B.932 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	74
B.933 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	77

Envoyé en préfecture le 16/06/2020
Reçu en préfecture le 16/06/2020
Affiché le 16/06/2020
ID : 974-239740012-20200609-DAP2020_0014-DE

B.934 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	
B.934-3 - APA	
B.934-4 - RSA/Régularisation de RMI	
B.935 - Aménagement des territoires et habitat	84
B.936 - Action économique	85
B.937 - Environnement	88
B.938 - Transports	90
B.940 - Impositions directes	93
B.941 - Autres impôts et taxes	97
B.942 - Dotations et participations	98
B.943 - Opérations financières	99
B.944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	100
B.945 - Provisions et autres opérations mixtes	101
B.946 - Transferts entre les sections	102
B.947 - Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement	103
	104

#### IV - Annexes

##### A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	105
A1.01 - Opérations non ventilables	107
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	108
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	111
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	112
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	113
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	117
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	121
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	124
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	125
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	128
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	130
A1.908 - Fonction 8 - Transports	133
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	139
A2.01 - Opérations non ventilables	141
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	142
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	152
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	153
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	154
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	160
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	166
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	169
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	170
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	171
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	171

A2.937 - Fonction 7 - Environnement

A2.938 - Fonction 8 - Transports

**B - Annexes patrimoniales**

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	187
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	188
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	193
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	195
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	196
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	198
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	199
B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	200
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	201
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	202
B3.1 - Etat des provisions constituées	204
B3.2 - Etalement des provisions	206
B4 - Etat des charges transférées	207
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	208
B6 - Prêts	210
B7.1 - Etat des emprunts garantis	211
B7.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	236
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	237
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	376
B8.2 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B8.3 - Etat des contrats de PPP	Sans Objet
B8.4 - Etat des autres engagements donnés	386
B8.5 - Etat des engagements reçus	387
B9 - Etat du personnel	388
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	417
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	433
B11.2 - Liste des établissements publics créés	434
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	435
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	436
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	451
B13 - Opérations liées aux cessions	482
B14 - Etat des travaux en régie	483


**C - Annexes budgétaires**

C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	485
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	486
C2.1 - Situation des AP	489
C2.2 - Situation des AE	506

**D - Autres éléments d'information**

D1 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	452
---	-----



Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
 Reçu en préfecture le 16/06/2020  
 Affiché le 16/06/2020   
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

D2.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	537
D2.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	538
D2.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	
D2.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	
D3.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D3.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D4.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	539
D4.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	540
D5 - Gestion des fonds européens	541
D6 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	542
D7 - Actions de formation des élus	545
D8 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	546
D9 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	547
D10 - Identification des flux croisés	549
D11 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	550
D12 - Décisions en matière de taux	553
D13.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D13.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
<b>V - Arrêté et signatures</b>	
A - Arrêté et signatures	554

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

■ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

- les chapitres des groupes 90 et 93 ne comprennent pas les opérations non ventilables de la rubrique 01 ;
- les chapitres des groupes 92, 94 et 95 constituent les éléments de la rubrique 01 – opérations non ventilables ;
- les opérations d'ordre doivent figurer en italique.*

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES**

**Informations statistiques**

	Valeurs
Population totale	863063

**Informations fiscales (N-2)**

	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	106,37

**Informations financières – ratios**

	Valeurs
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	547,08
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	713,64
3 Dépenses d'équipement brut / population	317,98
4 Encours de dette / population (2)	1424,65
5 DGF / population	
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)	31,65%
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)	83,16%
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	44,56%
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)	199,63%
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)	23,34%

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

## I – INFORMATIONS GENERALES

### POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement.

III – L'assemblée délibérante a autorisé le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : 7,5%.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS**

**RESULTAT DE L'EXERCICE**

	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	1 192 689 355,81	1 317 386 775,08	-56 965 536,59	A1 67 731 882,68
<b>Investissement</b>	582 705 137,23	566 466 069,61	(2) -87 715 536,59	A2 -103 954 604,21
<b>Dont 1068</b>		120 089 980,38		
<b>Fonctionnement</b>	609 984 218,58	750 920 705,47	(3) 30 750 000,00	A3 171 686 486,89

**RESTES A REALISER (4)**

	Dépenses	Recettes	Solde (B) (5)
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1 0,00
<b>Investissement</b>	I 0,00	III 0,00	B2 0,00
<b>Fonctionnement</b>	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

**RESULTAT CUMULE = (A) + (B)  
(6)**

<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	67 731 882,68
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	-103 954 604,21
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	171 686 486,89

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES**

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)**

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) <b>0,00</b>
900	Services généraux	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	0,00
901	Sécurité	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00
904-4	RSA	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00
906	Action économique	0,00
907	Environnement	0,00
908	Transports	0,00
921	Taxes non affectées	0,00
922	Dotations et participations	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) <b>0,00</b>
930	Services généraux	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	0,00
931	Sécurité	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	0,00
934-3	APA	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00
936	Action économique	0,00
937	Environnement	0,00
938	Transports	0,00
940	Impositions directes	0,00

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées
941	Autres impôts et taxes	
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00

Affiché le 16/06/2020 à 10:00:00  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

**I – INFORMATIONS GENERALES**  
**EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES**

**DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)**

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>0,00</b>
900	Services généraux	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	0,00
901	Sécurité	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00
904-4	RSA	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00
906	Action économique	0,00
907	Environnement	0,00
908	Transports	0,00
921	Taxes non affectées	0,00
922	Dotations et participations	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00
954	Produit des cessions d'immobilisations	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
930	Services généraux	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	0,00
931	Sécurité	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	0,00
934-3	APA	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00
936	Action économique	0,00
937	Environnement	0,00
938	Transports	0,00

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres re	
940	Impositions directes		
941	Autres impôts et taxes		0,00
942	Dotations et participations		0,00
943	Opérations financières		0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus		0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

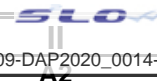


**II – PRESENTATION GENERALE**  
**VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	609 984 218,58	G	750 920 705,47
	Section d'investissement	B	582 705 137,23	H	566 466 069,61
		+		+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	30 750 000,00
	Report en section d'investissement (001)	D	87 715 536,59	J	0,00
		=		=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D	1 280 404 892,40	= G + H + I + J	1 348 136 775,08
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	0,00	= K + L	0,00
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	609 984 218,58	= G + I + K	781 670 705,47
	Section d'investissement	= B + D + F	670 420 673,82	= H + J + L	566 466 069,61
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	1 280 404 892,40	= G + H + I + J + K + L	1 348 136 775,08

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.



II – PRESENTATION GENERALE
VUE D'ENSEMBLE – VENTILATION DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE

**TOTAL DES OPÉRATIONS RÉELLES ET D'ORDRE**

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
<b>INVESTISSEMENT</b>	437 585 599,30	145 119 537,93	582 705 137,23	418 532 892,33	147 933 177,28	566 466 069,61
<b>FONCTIONNEMENT</b>	472 162 041,30	137 822 177,28	609 984 218,58	615 912 167,54	135 008 537,93	750 920 705,47
<b>TOTAL REALISATIONS DE L'EXERCICE (1)</b>	<b>909 747 640,60</b>	<b>282 941 715,21</b>	<b>1 192 689 355,81</b>	<b>1 034 445 059,87</b>	<b>282 941 715,21</b>	<b>1 317 386 775,08</b>

(1) Total réalisations = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

**II – PRESENTATION GENERALE**  
**RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS**

SECTION	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1) (1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		
		REALISATIONS (mandats et titres émis)	CHARGES / PRODUITS RATTACHES	RESTES A REALISER AU 31/12/N
<b>AP VOTEES</b>	<b>278 774 427,00</b>			
Dont dépenses imprévues (950)	<b>0,00</b>			
<b>AE VOTEES</b>	<b>385 567 362,00</b>			
Dont dépenses imprévues (952)	<b>545 988,68</b>			
<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>964 607 694,59</b>	<b>670 420 673,82</b>		<b>0,00</b>
90 Opérations ventilées	474 286 618,00	397 541 430,88		0,00
- en AP/CP (2)	472 241 815,75	397 220 759,26		0,00
- hors AP/CP (2)	2 044 802,25	320 671,62		0,00
Dont opérations pour comptes de tiers	814 664,82	807 516,41		0,00
92 Opérations non ventilées	402 605 540,00	185 163 706,35		0,00
001 Solde exécution invest. reporté	87 715 536,59	87 715 536,59		
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>964 607 694,59</b>	<b>566 466 069,61</b>		<b>0,00</b>
90 Opérations ventilées	172 893 036,00	164 778 742,29		0,00
- Recettes affectées	172 323 036,00	164 778 742,29		0,00
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité	570 000,00	0,00		0,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)	545 543 160,21	281 597 346,94		0,00
954 Produit des cessions d'immobilisations	3 300 000,00			0,00
951 Virement de la section de fonctionnement	122 781 518,00			
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	120 089 980,38	120 089 980,38		
001 Solde exécution invest. reporté	0,00	0,00		
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>765 794 591,00</b>	<b>602 662 046,15</b>	<b>7 322 172,43</b>	<b>0,00</b>
93 Services ventilés	475 532 546,94	448 068 937,32	100 949,17	0,00
- en AE/CP	295 132 560,79	271 439 172,91	0,00	0,00
- hors AE/CP	180 399 986,15	176 629 764,41	100 949,17	0,00
94 Services communs non ventilés	167 480 526,06	154 593 108,83	7 221 223,26	0,00
953 Virement à la section d'investissement	122 781 518,00			
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00		
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>765 794 591,00</b>	<b>781 446 961,81</b>	<b>223 743,66</b>	<b>0,00</b>
93 Services ventilés	131 497 100,00	134 938 826,93	223 743,66	0,00

SECTION	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1) (1)	CREDITS EMPLOYES (OU RES)		
		REALISATIONS (mandats et titres émis)	CHARGES / PRO RATTACHES	31/12/N
94 Services communs non ventilés	603 547 491,00	615 758 134,88	0,00	0,00
002 Résultat de fonctionnement reporté	30 750 000,00	30 750 000,00		

(1) Pour les AP et les AE, indiquer les AP ou AE nouvelles votées ou anciennes modifiées au cours de l'exercice.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

## II – PRESENTATION GENERALE

### RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite 1)

**B**

SECTION	DONT Opérations non ventilables (01)	DONT Fonction 0 Services généraux (hors 01 et gestion des fonds européens)	DONT Fonction 0-5 Gestion des fonds européens	DONT Fonction 1 Sécurité	DONT Fonction 2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	DONT Fonction 3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	DONT Fonction 4 Santé et action sociale (hors APA et RSA)
---------	---	---	--	--------------------------------	--	--	---

<b>AP VOTEES</b>							
Dont dépenses imprévues (950)							
<b>AE VOTEES</b>							
Dont dépenses imprévues (952)							

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>272 879 242,94</b>	<b>6 883 712,04</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>67 506 158,70</b>	<b>19 319 310,26</b>	<b>178 124,00</b>
90 Opérations ventilées		6 883 712,04	0,00	0,00	67 506 158,70	19 319 310,26	178 124,00
- en AP/CP (2)		6 881 972,17	0,00	0,00	67 496 329,76	19 319 310,26	178 124,00
- hors AP/CP (2)		1 739,87	0,00	0,00	9 828,94	0,00	0,00
Dont opérations pour comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées	185 163 706,35						
001 Solde exécution invest. reporté	87 715 536,59						
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>401 687 327,32</b>	<b>54 621,57</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>51 944 806,06</b>	<b>79 439,87</b>	<b>0,00</b>
90 Opérations ventilées		54 621,57	0,00	0,00	51 944 806,06	79 439,87	0,00
- Recettes affectées		54 621,57	0,00	0,00	51 944 806,06	79 439,87	0,00
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)	281 597 346,94						
954 Produit des cessions d'immobilisations	0,00						
951 Virement de la section de fonctionnement	0,00						
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	120 089 980,38						
001 Solde exécution invest. reporté	0,00						
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>161 814 332,09</b>	<b>92 215 831,74</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>188 825 806,63</b>	<b>21 834 538,55</b>	<b>1 596 213,89</b>
93 Services ventilés		92 215 831,74	0,00	0,00	188 825 806,63	21 834 538,55	1 596 213,89

SECTION	DONT Opérations non ventilables (01)	DONT Fonction 0 Services généraux (hors 01 et gestion des fonds européens)	DONT Fonction 0-5 Gestion des fonds européens	DONT Fonction 1 Sécurité	DONT Fonction 2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	DONT Fonction 3 Culture, jeunesse, jeux, sports, loisirs	DONT Fonction 4 Santé et action sociale (hors APA et RSA)
- en AE/CP		21 800 983,48	0,00	0,00	133 024 409,62	14 863 697,28	1 596 213,89
- hors AE/CP		70 414 848,26	0,00	0,00	55 801 397,01	6 970 841,27	0,00
94 Services communs non ventilés	<b>161 814 332,09</b>						
953 Virement à la section d'investissement	<b>0,00</b>						
002 Résultat de fonctionnement reporté	<b>0,00</b>						
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>646 508 134,88</b>	<b>37 213 227,91</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>94 015 602,48</b>	<b>725 060,65</b>	<b>0,00</b>
93 Services ventilés		37 213 227,91	0,00	0,00	94 015 602,48	725 060,65	0,00
94 Services communs non ventilés	<b>615 758 134,88</b>						
002 Résultat de fonctionnement reporté	<b>30 750 000,00</b>						

(1) Pour les AP et les AE, indiquer les AP ou AE nouvelles votées ou anciennes modifiées au cours de l'exercice.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

**II – PRESENTATION GENERALE**

**RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite 2)**

II


B

SECTION	DONT Fonction 4-3 APA	DONT Fonction 4-4 RSA / Régularisations de RMI	DONT Fonction 5 Aménagement des territoires et habitat	DONT Fonction 6 Action économique	DONT Fonction 7 Environnement	DONT Fonction 8 Transports	DONT Fonction 9 Fonction en réserve
---------	-----------------------------	--	---	---	-------------------------------------	----------------------------------	---

<b>AP VOTEES</b>							
Dont dépenses imprévues (950)							
<b>AE VOTEES</b>							
Dont dépenses imprévues (952)							

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>0,00</b>	<b>23 942 561,77</b>	<b>38 343 808,11</b>	<b>11 441 558,81</b>	<b>229 926 197,19</b>	
90 Opérations ventilées		0,00	23 942 561,77	38 343 808,11	11 441 558,81	229 926 197,19	
- en AP/CP (2)		0,00	23 942 561,77	38 337 155,00	11 441 558,81	229 623 747,49	
- hors AP/CP (2)		0,00	0,00	6 653,11	0,00	302 449,70	
Dont opérations pour comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
92 Opérations non ventilées							
001 Solde exécution invest. reporté							
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>0,00</b>	<b>115 029,90</b>	<b>400 531,94</b>	<b>4 105 553,67</b>	<b>108 078 759,28</b>	
90 Opérations ventilées		0,00	115 029,90	400 531,94	4 105 553,67	108 078 759,28	
- Recettes affectées		0,00	115 029,90	400 531,94	4 105 553,67	0,00	
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)							
954 Produit des cessions d'immobilisations							
951 Virement de la section de fonctionnement							
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés							
001 Solde exécution invest. reporté							
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 625 109,10</b>	<b>27 656 696,12</b>	<b>10 229 948,22</b>	<b>104 185 742,24</b>	
93 Services ventilés	0,00	0,00	1 625 109,10	27 656 696,12	10 229 948,22	104 185 742,24	
- en AE/CP	0,00	0,00	1 624 259,88	25 619 400,80	10 223 327,11	62 686 880,85	

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
 Reçu en préfecture le 16/06/2020  
 Affiché le 16/06/2020  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE



SECTION	DONT Fonction 4-3 APA	DONT Fonction 4-4 RSA / Régularisations de RMI	DONT Fonction 5 Aménagement des territoires et habitat	DONT Fonction 6 Action économique	DONT Fonction 7 Environnement	DONT Fonction 8 Transports	DONT Fonction 9 Fonction en réserve
- hors AE/CP	0,00	0,00	849,22	2 037 295,32	6 621,11	41 498 861,39	
94 Services communs non ventilés							
953 Virement à la section d'investissement							
002 Résultat de fonctionnement reporté							
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>185 555,50</b>	<b>1 599 225,84</b>	<b>116 303,91</b>	<b>1 307 594,30</b>	
93 Services ventilés	0,00	0,00	185 555,50	1 599 225,84	116 303,91	1 307 594,30	
94 Services communs non ventilés							
002 Résultat de fonctionnement reporté							

(1) Pour les AP et les AE, indiquer les AP ou AE nouvelles votées ou anciennes modifiées au cours de l'exercice.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.



**II – PRESENTATION GENERALE**  
**EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT**

**OPERATIONS REELLES ET MIXTES – Réalisations (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

CHAPITRES	MANDATS	TITRES
<b>90 Opérations ventilées</b>	<b>397 541 430,88</b>	<b>164 778 742,29</b>
900 Services généraux	6 883 712,04	54 621,57
900-5 Gestion des fonds européens	0,00	0,00
901 Sécurité	0,00	0,00
902 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	67 506 158,70	51 944 806,06
903 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	19 319 310,26	79 439,87
904 Santé et action sociale (hors RSA)	178 124,00	0,00
904-4 RSA	0,00	0,00
905 Aménagement des territoires et habitat	23 942 561,77	115 029,90
906 Action économique	38 343 808,11	400 531,94
907 Environnement	11 441 558,81	4 105 553,67
908 Transports	229 926 197,19	108 078 759,28
909 (Fonction en réserve)		
<b>92 Opérations non ventilées</b>	<b>40 044 168,42</b>	<b>133 664 169,66</b>
921 Taxes non affectées	0,00	2 667 122,25
922 Dotations et participations (sauf 1068)	0,00	-69 092 932,97
923 Dettes et autres opérations financières	40 044 168,42	200 089 980,38
<b>TOTAL</b>	<b>I 437 585 599,30</b>	<b>II 298 442 911,95</b>
<b>BESOIN D'AUTOFINANCEMENT (1)</b>	<b>I - II</b>	<b>139 142 687,35</b>

**OPERATIONS D'ORDRE**

925 Opérations patrimoniales	10 111 000,00	10 111 000,00
926 Transferts entre les sections (2)	135 008 537,93	137 750 744,44
<b>TOTAL</b>	<b>III 145 119 537,93</b>	<b>IV 147 933 177,28</b>
<b>AUTOFINANCEMENT PROPRE A L'EXERCICE (1)</b>	<b>IV - III</b>	<b>2 742 206,51</b>

**TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE**

<b>TOTAL</b>	<b>I + III 582 705 137,23</b>	<b>II + IV 446 376 089,23</b>
--------------	-------------------------------	-------------------------------


**RESULTATS ANTERIEURS**

001 Solde exécution invest. reporté	V 87 715 536,59	VI 0,00
922 – 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		VII 120 089 980,38

**TOTAL CUMULE DE LA SECTION**

<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	<b>I + III + V 670 420 673,82</b>	<b>II + IV + VI + VII 566 466 069,61</b>
----------------------------	-----------------------------------	--

**SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (1)**

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
Reçu en préfecture le 16/06/2020  
Affiché le 16/06/2020 03 954   
ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

(1) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

**II – PRESENTATION GENERALE**  
**EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT**

**OPERATIONS REELLES ET MIXTES – Réalisations (y compris sur les restes à réaliser de N-1)**

CHAPITRES	MANDATS	TITRES
<b>93 Services ventilés</b>	<b>448 169 886,49</b>	<b>135 162 570,59</b>
930 Services généraux	92 215 831,74	37 213 227,91
930-5 Gestion des fonds européens	0,00	0,00
931 Sécurité	0,00	0,00
932 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	188 825 806,63	94 015 602,48
933 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	21 834 538,55	725 060,65
934 Santé et action sociale (hors APA et RSA)	1 596 213,89	0,00
934-3 APA	0,00	0,00
934-4 RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00
935 Aménagement des territoires et habitat	1 625 109,10	185 555,50
936 Action économique	27 656 696,12	1 599 225,84
937 Environnement	10 229 948,22	116 303,91
938 Transports	104 185 742,24	1 307 594,30
939 (Fonction en réserve)		
<b>94 Services communs non ventilés</b>	<b>23 992 154,81</b>	<b>480 749 596,95</b>
940 Impositions directes	86 404,81	99 505 295,75
941 Autres impôts et taxes	0,00	303 425 603,21
942 Dotations et participations	0,00	70 190 846,65
943 Opérations financières	23 205 977,78	6 327 851,34
944 Frais de fonctionnement groupes d'élus	244 772,22	0,00
945 Provisions et autres opérations mixtes (1)	455 000,00	1 300 000,00
<b>TOTAL des opérations réelles et mixtes</b>	<b>I 472 162 041,30</b>	<b>II 615 912 167,54</b>
<b>SOLDE des opérations réelles et mixtes (2)</b>	<b>II - I</b>	<b>143 750 126,24</b>

**OPERATIONS D'ORDRE**

946 Transferts entre les sections (1)	137 822 177,28	135 008 537,93
947 Transferts à l'intérieur de la section	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>	<b>III 137 822 177,28</b>	<b>IV 135 008 537,93</b>
<b>AUTOFINANCEMENT DEGAGE (2)</b>	<b>III - IV</b>	<b>2 813 639,35</b>

**TOTAL DES OPERATIONS DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE**

<b>TOTAL</b>	<b>I + III 609 984 218,58</b>	<b>II + IV 750 920 705,47</b>
--------------	-------------------------------	-------------------------------

**RESULTATS ANTERIEURS**

002 Résultat de fonctionnement reporté de N-1	V 0,00	VI 30 750 000,00
---	--------	------------------

<b>TOTAL CUMULE DE LA SECTION</b>			
<b>TOTAL DE LA SECTION</b>	I + III + V	<b>609 984 218,58</b>	II + IV + VI
<b>SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION (2)</b> (recettes – dépenses)		<b>171 686 486,89</b>	

(1) Les comptes 68 et 78 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(2) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

**II – PRESENTATION GENERALE**  
**BALANCE GENERALE – DEPENSES**

	INVESTISSEMENT	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations (mandats émis)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits sans emploi (1)
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>964 607 694,59</b>	<b>670 420 673,82</b>	<b>0,00</b>	<b>294 187 020,77</b>
<b>Sous total des opérations réelles et mixtes</b>		<b>515 762 057,00</b>	<b>437 585 599,30</b>	<b>0,00</b>	<b>78 176 457,70</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688)	41 475 439,00	40 044 168,42	0,00	1 431 270,58
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204 et 018)	12 121 150,77	7 340 633,68	0,00	4 780 517,09
204	Subventions d'équipement versées (sauf 018)	144 805 336,11	110 419 139,06	0,00	34 386 197,05
21	Immobilisations corporelles (sauf 018)	245 574 822,18	220 500 885,29	0,00	25 073 936,89
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf 018)	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00
23	Immobilisations en cours (sauf 018)	55 740 596,56	45 790 708,88	0,00	9 949 887,68
26	Participations et créances rattachées	15 220 900,00	12 680 000,00	0,00	2 540 900,00
27	Autres immobilisations financières (sauf 018)	4 147,56	2 547,56	0,00	1 600,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitre d'opérations pour compte de tiers	814 664,82	807 516,41	0,00	7 148,41
<b>Sous total des opérations d'ordre</b>		<b>361 130 101,00</b>	<b>145 119 537,93</b>		<b>216 010 563,07</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (2)	146 719 101,00	135 008 537,93		11 710 563,07
041	Opérations patrimoniales	214 411 000,00	10 111 000,00		204 300 000,00
001	Solde exécution invest. reporté	87 715 536,59	87 715 536,59		

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12/N.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

## II – PRESENTATION GENERALE

### BALANCE GENERALE – DEPENSES

D1

	FONCTIONNEMENT	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations (mandats émis)	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits sans emploi (1)
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>765 794 591,00</b>	<b>602 662 046,15</b>	<b>7 322 172,43</b>	<b>0,00</b>	<b>155 810 372,42</b>
<b>Sous total des opérations réelles et mixtes</b>		<b>502 697 363,00</b>	<b>464 839 868,87</b>	<b>7 322 172,43</b>	<b>0,00</b>	<b>30 535 321,70</b>
011	Charges à caractère général (hors 016 et 017)	62 747 579,09	50 146 406,63	100 949,17	0,00	12 500 223,29
012	Charges de personnel et frais assimilés (hors 016 et 017)	152 439 814,00	149 417 359,06	0,00	0,00	3 022 454,94
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586, 016 et 017)	257 888 770,39	246 184 510,39	0,00	0,00	11 704 260,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	495 059,52	244 615,68	0,00	0,00	250 443,84
66	Charges financières	26 122 000,00	15 984 754,52	7 221 223,26	0,00	2 916 022,22
67	Charges spécifiques (hors 016 et 017)	2 549 140,00	2 407 222,59	0,00	0,00	141 917,41
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (hors 016 et 017)	455 000,00	455 000,00			0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Sous total des opérations d'ordre</b>		<b>263 097 228,00</b>	<b>137 822 177,28</b>			<b>125 275 050,72</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3)	140 315 710,00	137 822 177,28			2 493 532,72
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
023	Virement à la section d'investissement	122 781 518,00				
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00			

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12/N.

(2) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

**II – PRESENTATION GENERALE**  
**BALANCE GENERALE – RECETTES**

	INVESTISSEMENT	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations (titres émis)	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits sans emploi (1)
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>964 607 694,59</b>	<b>566 466 069,61</b>	<b>0,00</b>	<b>398 141 624,98</b>
<b>Sous total des opérations réelles et mixtes</b>		<b>367 009 486,21</b>	<b>298 442 911,95</b>	<b>0,00</b>	<b>68 566 574,26</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	46 000 000,00	50 997 047,41	0,00	-4 997 047,41
13	Subventions d'investissement (sauf 018)	174 990 158,00	163 895 719,77	0,00	11 094 438,23
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688)	142 149 328,21	80 000 000,00	0,00	62 149 328,21
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204 et 018) (2)	0,00	572,30	0,00	-572,30
204	Subventions d'équipement versées (sauf 018) (2)	0,00	1 194 059,51	0,00	-1 194 059,51
21	Immobilisations corporelles (sauf 018) (2)	0,00	1 393 148,03	0,00	-1 393 148,03
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf 018) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 018) (2)	0,00	902 364,93	0,00	-902 364,93
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (sauf 018)	0,00	60 000,00	0,00	-60 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	570 000,00	0,00	0,00	570 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 300 000,00		0,00	
<b>Sous total des opérations d'ordre</b>		<b>477 508 228,00</b>	<b>147 933 177,28</b>		<b>329 575 050,72</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (3)	140 315 710,00	137 750 744,44		2 564 965,56
041	Opérations patrimoniales	214 411 000,00	10 182 432,84		204 228 567,16
021	Virement de la section de fonctionnement	122 781 518,00			
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	120 089 980,38	120 089 980,38		0,00
001	Solde exécution invest. reporté	0,00	0,00		

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12/N.

(2) Exceptionnellement, les chapitres 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

**II – PRESENTATION GENERALE**

**BALANCE GENERALE – RECETTES**

**II**

**D2**

	FONCTIONNEMENT	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations (titres émis)	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12/N	Crédits sans emploi (1)
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>765 794 591,00</b>	<b>781 446 961,81</b>	<b>223 743,66</b>	<b>0,00</b>	<b>-15 876 114,47</b>
<b>Sous total des opérations réelles et mixtes</b>		<b>588 325 490,00</b>	<b>615 688 423,88</b>	<b>223 743,66</b>	<b>0,00</b>	<b>-27 586 677,54</b>
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 000 000,00	1 023 923,86	223 743,66	0,00	-247 667,52
73	Impôts et taxes (sauf 731)	259 374 313,00	269 676 351,94	0,00	0,00	-10 302 038,94
731	Fiscalité locale	167 411 584,00	171 484 433,41	0,00	0,00	-4 072 849,41
74	Dotations et participations (sauf 016 et 017)	156 823 493,00	158 331 127,78	0,00	0,00	-1 507 634,78
75	Autres produits de gestion courante (sauf 016 et 017)	2 941 100,00	6 494 205,46	0,00	0,00	-3 553 105,46
76	Produits financiers	175 000,00	1 702 667,02	0,00	0,00	-1 527 667,02
77	Produits spécifiques (sauf 016 et 017)	0,00	5 105 556,80	0,00	0,00	-5 105 556,80
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (sauf 016 et 017)	0,00	1 300 000,00			-1 300 000,00
013	Atténuations de charges (sauf 016 et 017)	600 000,00	570 157,61	0,00	0,00	29 842,39
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Sous total des opérations d'ordre</b>		<b>146 719 101,00</b>	<b>135 008 537,93</b>			<b>11 710 563,07</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (2)	146 719 101,00	135 008 537,93			11 710 563,07
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	30 750 000,00	30 750 000,00			

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12/N.

(2) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.



**III – ADOPTION DU CA**

**A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES**

**DEPENSES**

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI (1)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP
			REALISATIONS (mandats émis)	RESTES A REALISER au 31/12/N			
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>964 607 694,59</b>	<b>670 420 673,82</b>	<b>0,00</b>	<b>294 187 020,77</b>	<b>397 220 759,26</b>	<b>185 484 377,97</b>
<b>90</b>	<b>Opérations ventilées</b>	<b>474 286 618,00</b>	<b>397 541 430,88</b>	<b>0,00</b>	<b>76 745 187,12</b>	<b>397 220 759,26</b>	<b>320 671,62</b>
900	Services généraux	11 036 653,87	6 883 712,04	0,00	4 152 941,83	6 881 972,17	1 739,87
900-5	Gestion des fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
901	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	74 739 889,00	67 506 158,70	0,00	7 233 730,30	67 496 329,76	9 828,94
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	26 143 668,00	19 319 310,26	0,00	6 824 357,74	19 319 310,26	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	200 000,00	178 124,00	0,00	21 876,00	178 124,00	0,00
904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	35 044 195,00	23 942 561,77	0,00	11 101 633,23	23 942 561,77	0,00
906	Action économique	55 689 494,13	38 343 808,11	0,00	17 345 686,02	38 337 155,00	6 653,11
907	Environnement	17 449 575,00	11 441 558,81	0,00	6 008 016,19	11 441 558,81	0,00
908	Transports	253 983 143,00	229 926 197,19	0,00	24 056 945,81	229 623 747,49	302 449,70
909	Fonction en réserve						
<b>92</b>	<b>Opérations non ventilées</b>	<b>402 605 540,00</b>	<b>185 163 706,35</b>	<b>0,00</b>	<b>217 441 833,65</b>		<b>185 163 706,35</b>
921	Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
922	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
923	Dettes et autres opérations financières	41 475 439,00	40 044 168,42	0,00	1 431 270,58		40 044 168,42
925	Opérations patrimoniales	214 411 000,00	10 111 000,00		204 300 000,00		10 111 000,00
926	Transferts entre les sections	146 719 101,00	135 008 537,93		11 710 563,07		135 008 537,93
<b>Pour information : 001 solde d'exécution de la SI reporté N-1</b>		<b>87 715 536,59</b>	<b>87 715 536,59</b>				

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – restes à réaliser au 31/12.

**III – ADOPTION DU CA**

**A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES**

**A**

**RECETTES**

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)		CREDITS SANS EMPLOI (1)
			REALISATIONS (titres émis)	RESTES A REALISER au 31/12/N	
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>964 607 694,59</b>	<b>566 466 069,61</b>	<b>0,00</b>	<b>398 141 624,98</b>
<b>90</b>	<b>Opérations ventilées</b>	<b>172 893 036,00</b>	<b>164 778 742,29</b>	<b>0,00</b>	<b>8 114 293,71</b>
900	Services généraux	0,00	54 621,57	0,00	-54 621,57
900-5	Gestion des fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00
901	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	55 443 036,00	51 944 806,06	0,00	3 498 229,94
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00	79 439,87	0,00	-79 439,87
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00	0,00	0,00
904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00	115 029,90	0,00	-115 029,90
906	Action économique	0,00	400 531,94	0,00	-400 531,94
907	Environnement	3 550 000,00	4 105 553,67	0,00	-555 553,67
908	Transports	113 900 000,00	108 078 759,28	0,00	5 821 240,72
909	Fonction en réserve				
<b>92</b>	<b>Opérations non ventilées</b>	<b>545 543 160,21</b>	<b>281 597 346,94</b>	<b>0,00</b>	<b>263 945 813,27</b>
921	Taxes non affectées	2 667 122,00	2 667 122,25	0,00	-0,25
922	Dotations et participations (sauf R922-1068)	-74 089 980,38	-69 092 932,97	0,00	-4 997 047,41
923	Dettes et autres opérations financières	262 239 308,59	200 089 980,38	0,00	62 149 328,21
925	Opérations patrimoniales	214 411 000,00	10 111 000,00		204 300 000,00
926	Transferts entre les sections (2)	140 315 710,00	137 750 744,44		2 564 965,56
<b>95</b>	<b>Chapitre de prévision sans réalisation</b>	<b>126 081 518,00</b>		<b>0,00</b>	
951	Virement de la section de fonctionnement (3)	122 781 518,00			
954	Produit des cessions d'immobilisations (3)	3 300 000,00		0,00	
<b>922-1068</b>	<b>Excédents de fonctionnement capitalisés (4)</b>	<b>120 089 980,38</b>	<b>120 089 980,38</b>		<b>0,00</b>
<b>Pour information : 001 solde d'exécution de la SI reporté N-1</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – restes à réaliser au 31/12.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission d'un titre ou d'un mandat (opération sans réalisation).

(4) Il s'agit des seules écritures d'ordre mixtes au 1068.



### III – ADOPTION DU CA

#### A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES

##### Détail par articles

CHAPITRE 900 – Services généraux **AP (1) = 14 952 820,07**

Libellé	90-02 Administration générale							
	90-020 Admin. générale de la collectivité	90-021 Personnel non ventilé	90-022 Information, communication, publicité	90-023 Fêtes et cérémonies	90-024 Aide aux associations	90-025 Cimetières et pompes funèbres	90-026 Administration générale de l'Etat	90-028 Autres moyens généraux
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>								
Crédits votés (2)	10 516 457,70		200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	6 666 658,04		21 066,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	3 849 799,66		178 934,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>								
Crédits votés (2)	1 742,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	1 739,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	2,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	54 621,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	-54 621,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 900</b>
<b>Détail par articles</b>	

**CHAPITRE 900 – Services généraux (suite 1)**

Libellé	90-03 Conseils						
	90-031 Assemblée délibérante	90-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	90-033 Conseil cult., éduc., env.	90-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		90-035 Conseil de territoire	90-038 Autres instances
					90-0341 Section éco., sociale et environnem.	90-0342 Section culture, éducation et sports	
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>							
Crédits votés (2)	57 533,00	22 800,00	9 120,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	15 200,94	0,00	569,63	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	42 332,06	22 800,00	8 550,37	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

**III – ADOPTION DU CA**

**A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES**  
**Détail par articles**

**III**

**A 900**

**CHAPITRE 900 – Services généraux (suite 2)**

Libellé	90-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
	90-041 Action relevant de la subvention globale	90-042 Actions interrégionales	90-043 Actions européennes	90-044 Aide publique au développement	90-048 Autres actions	
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	205 000,87	11 034 911,57
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	165 000,00	6 881 972,17
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	40 000,87	4 152 939,40
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 742,30
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 739,87
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2,43
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 621,57
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-54 621,57
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).



**III – ADOPTION DU CA**  
**A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES**  
**Détail par articles**

CHAPITRE 900-5 – Gestion des fonds européens **AP (1) = 0,00**

Libellé	90-051 FSE	90-052 FEDER	90-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
			90-0580 FEADER	90-0581 FEAMP	
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>					
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>					
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>					
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).



### III – ADOPTION DU CA

#### A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES

##### Détail par articles

CHAPITRE 901 – Sécurité

AP (1) = 0,00

Libellé	90-10 Services communs	90-11 Police, sécurité, justice	90-12 Incendie et secours	90-13 Hygiène et salubrité publique	90-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).



### III – ADOPTION DU CA

#### A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES

##### Détail par articles

CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

AP (1) = 55 607 972,00

Libellé	90-20 Services communs	90-21 Enseignement du premier degré			90-22 Enseignement du second degré		
		90-211 Ecoles maternelles	90-212 Ecoles primaires	90-213 Classes regroupées	90-221 Collèges	90-222 Lycées publics	90-223 Lycées privés
		<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>					
Crédits votés (2)	334 676,62	990 767,91	9 748 182,09	0,00	0,00	37 355 989,22	224 818,00
Réalisations	278 125,63	913 831,89	9 677 773,83	0,00	0,00	33 981 558,05	116 771,20
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	56 550,99	76 936,02	70 408,26	0,00	0,00	3 374 431,17	108 046,80
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 300,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 880,25	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 419,75	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 283 036,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 135 432,62	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 147 603,38	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).



<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 902</b>
<b>Détail par articles</b>	

**CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Libellé	90-23 Enseignement supérieur	90-24 Cités scolaires	90-25 Formation professionnelle						90-26 Apprentissage	90-27 Formation sanitaire et sociale
			90-251 Insertion sociale et professionnelle	90-252 Formation professionnalisante personnes	90-253 Formation certifiante des personnes	90-254 Formation des actifs occupés	90-255 Rémunération des stagiaires	90-256 Autres		
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>										
Crédits votés (2)	3 959 738,37	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	5 081 305,67	7 616 041,17	217 086,56
Réalisations	2 300 108,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 602 516,47	7 520 358,09	217 086,56
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	1 659 630,33	0,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	1 478 789,20	95 683,08	0,00
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>										
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 948,69	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 948,69	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>										
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 160 000,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 809 373,44	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 350 626,56	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 902</b>
<b>Détail par articles</b>	

**CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Libellé	90-28 Autres services périscolaires et annexes					90-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	90-281 Hébergement et restauration scolaires	90-282 Sport scolaire	90-283 Médecine scolaire	90-284 Classes de découverte	90-288 Autre service annexe de l'enseignement		
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	9 089 034,70	0,00	74 637 640,31
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	8 888 200,00	0,00	67 496 329,76
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	200 834,70	0,00	7 141 310,55
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	102 248,69
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 828,94
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 419,75
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 443 036,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	51 944 806,06
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 498 229,94
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).



**III – ADOPTION DU CA**  
**A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES**  
**Détail par articles**

CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs **AP (1) = 28 000 000,00**

Libellé	90-30 Services communs	90-31 Culture							
		90-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	90-312 Patrimoine	90-313 Bibliothèques, médiathèques	90-314 Musées	90-315 Services d'archives	90-316 Théâtres et spectacles vivants	90-317 Cinémas et autres salles de spectacles	90-318 Archéologie préventive
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>									
Crédits votés (2)	3 534 440,81	5 051 100,00	1 765 633,10	1 911 777,62	1 276 000,00	0,00	329 802,74	0,00	0,00
Réalisations	1 361 160,57	3 687 950,17	1 603 316,31	1 911 776,41	447 884,98	0,00	329 802,74	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	2 173 280,24	1 363 149,83	162 316,79	1,21	828 115,02	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>									
Crédits votés (2)	0,00	907 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	907 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	1 971,01	77 468,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	-1 971,01	-77 468,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 903</b>
<b>Détail par articles</b>	

**CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Libellé	90-32 Sports (autres que scolaires)					
	90-321 Salles de sport, gymnases	90-322 Stades	90-323 Piscines	90-324 Centres de formation sportifs	90-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	90-326 Manifestations sportives
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>						
Crédits votés (2)	1 933 269,85	680 155,32	2 391 087,46	343 231,00	2 533 930,87	382 035,80
Réalisations	1 627 803,16	661 906,52	2 386 944,26	101 227,32	2 464 824,47	313 292,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	305 466,69	18 248,80	4 143,20	242 003,68	69 106,40	68 743,80
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	79 535,08	603 247,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	79 535,08	603 247,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 903</b>
<b>Détail par articles</b>	

**CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Libellé	90-33 Jeunesse et loisirs			90-34 Vie sociale et citoyenne		90-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	90-331 Centres de loisirs	90-332 Colonies de vacances	90-338 Autres activités pour les jeunes	90-341 Egalité entre les femmes et les hommes	90-348 Autres		
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	2 421 421,35	0,00	0,00	0,00	24 553 885,92
Réalisations	0,00	0,00	2 421 421,35	0,00	0,00	0,00	19 319 310,26
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 234 575,66
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 589 782,08
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 589 782,08
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 439,87
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-79 439,87
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).



**III – ADOPTION DU CA**  
**A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES**  
**Détail par articles**

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) **AP (1) = 400 000,00**

Libellé	90-41 Santé					
	90-410 Services communs	90-411 PMI et planification familiale	90-412 Prévention et éducation pour la santé	90-413 Sécurité alimentaire	90-414 Dispensaires et autres éta sanitaires	90-418 Autres actions
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 904</b>
<b>Détail par articles</b>	

**CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)**

Libellé	90-42 Action sociale							
	90-420 Services communs	90-421 Famille et enfance				90-422 Petite enfance		
		90-4211 Actions en faveur de la maternité	90-4212 Aides à la famille	90-4213 Aides sociales à l'enfance	90-4214 Adolescence	90-4221 Crèches et garderies	90-4222 Multi accueil	90-4228 Autres actions pour la petite enfance
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>								
Crédits votés (2)	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	178 124,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	21 876,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 904</b>
<b>Détail par articles</b>	

**CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)**

Libellé	90-42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
	90-423 Personnes âgées			90-424 Personnes en difficulté	90-425 Personnes handicapées	90-428 Autres interventions sociales	
	90-4231 Forfait autonomie	90-4232 Autres actions de prévention	90-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200 000,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	178 124,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 876,00
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).





### III – ADOPTION DU CA

#### A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES

##### Détail par articles

CHAPITRE 904-4 – RSA

AP (1) = 0,00

Libellé	90-441 Insertion sociale	90-442 Santé	90-443 Logement	90-444 Insertion professionnelle	90-445 Evaluation des dépenses engagées	90-446 Dépenses de structure	90-447 RSA allocations	90-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).



### III – ADOPTION DU CA

#### A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES

##### Détail par articles

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat

AP (1) =

32 953 036,00

Libellé	90-50 Services communs	90-51 Aménagement et services urbains						
		90-510 Services communs	90-511 Espaces verts urbains	90-512 Eclairage public	90-513 Art public	90-514 Electrification	90-515 Opérations d'aménagement	90-518 Autres actions d'aménagement urbain
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>								
Crédits votés (2)	185 000,00	7 619 795,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	180 000,00	7 619 795,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

**III – ADOPTION DU CA**

**A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES**

**Détail par articles**

**III**

**A 905**

**CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Libellé	90-52 Politique de la ville	90-53 Agglomérations et villes moyennes	90-54 Espace rural et autres espaces de dév.	90-55 Habitat (Logement)				
				90-551 Parc privé de la collectivité	90-552 Aide au secteur locatif	90-553 Aide à l'accession à la propriété	90-554 Aire d'accueil des gens du voyage	90-555 Logement social
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>								
Crédits votés (2)	0,00	554 679,84	819 250,00	11 423 500,00	0,00	1 037 800,00	0,00	912 000,00
Réalisations	0,00	554 678,84	382 415,82	8 664 318,89	0,00	657 020,00	0,00	758 400,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	1,00	436 834,18	2 759 181,11	0,00	380 780,00	0,00	153 600,00
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	39 348,71	10 876,50	0,00	21 890,70	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	-39 348,71	-10 876,50	0,00	-21 890,70	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 905</b>
<b>Détail par articles</b>	

**CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Libellé	90-56 Actions en faveur du littoral	90-57 Techno. de l'information et de la comm.	90-58 Autres actions		90-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			90-581 Réserves Foncières	90-588 Autres actions d'aménagement		
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>						
Crédits votés (2)	0,00	6 997 041,16	0,00	4 949 870,00	510 000,00	35 008 936,16
Réalisations	0,00	3 036 628,06	0,00	1 580 184,67	509 120,33	23 942 561,77
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	3 960 413,10	0,00	3 369 685,33	879,67	11 066 374,39
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>						
Crédits votés (2)	0,00	35 258,84	0,00	0,00	0,00	35 258,84
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	35 258,84	0,00	0,00	0,00	35 258,84
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	42 913,99	0,00	115 029,90
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	-42 913,99	0,00	-115 029,90
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).



### III – ADOPTION DU CA

#### A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES

##### Détail par articles

CHAPITRE 906 – Action économique

AP (1) =

41 374 848,93

Libellé	90-60 Services communs	90-61 Interventions économiques transversales	90-62 Structure d'animation et de dév. éco.	90-63 Actions sectorielles			
				90-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		90-632 Industrie, commerce et artisanat	90-633 Développement touristique
				90-6311 Laboratoire	90-6312 Autres		
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>							
Crédits votés (2)	0,00	36 336 694,28	730 583,50	4 767 214,00	0,00	6 700 903,22	3 579 256,34
Réalisations	0,00	29 424 651,00	148 152,07	2 415 309,97	0,00	3 425 252,11	1 190 778,97
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	6 912 043,28	582 431,43	2 351 904,03	0,00	3 275 651,11	2 388 477,37
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>							
Crédits votés (2)	0,00	13 320,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	6 653,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	6 666,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	157 465,26	0,00	0,00	0,00	186 361,00	55 895,68
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	-157 465,26	0,00	0,00	0,00	-186 361,00	-55 895,68
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

**III – ADOPTION DU CA**

**A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES**

**Détail par articles**

**III**

**A 906**

**CHAPITRE 906 –Action économique (suite)**

Libellé	90-64 Rayonnement, attractivité du territoire	90-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	90-66 Maintenance et dév. des services publics	90-67 Recherche et innovation	90-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>						
Crédits votés (2)	1 000 000,00	0,00	0,00	2 561 522,79	0,00	55 676 174,13
Réalisations	552 520,02	0,00	0,00	1 180 490,86	0,00	38 337 155,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	447 479,98	0,00	0,00	1 381 031,93	0,00	17 339 019,13
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 320,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 653,11
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 666,89
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	810,00	400 531,94
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	-810,00	-400 531,94
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).



### III – ADOPTION DU CA

#### A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES

##### Détail par articles

CHAPITRE 907 – Environnement

AP (1) =

18 917 750,00

Libellé	90-70 Services communs	90-71 Actions transversales	90-72 Actions déchets et propreté urbaine					
			90-720 Services communs collecte et propreté	90-721 Collecte et traitement des déchets			90-722 Propreté urbaine	
				90-7211 Actions prévention et sensibilisation	90-7212 Collecte des déchets	90-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	90-7221 Actions prévention et sensibilisation	90-7222 Action propreté urbaine et nettoyage
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>								
Crédits votés (2)	88 916,80	0,00	0,00	631 742,61	0,00	135 261,31	0,00	0,00
Réalisations	88 916,00	0,00	0,00	294 676,90	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,80	0,00	0,00	337 065,71	0,00	135 261,31	0,00	0,00
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 510,36	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-98 510,36	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 907</b>
<b>Détail par articles</b>	

**CHAPITRE 907 – Environnement (suite 1)**

Libellé	90-73 Actions en matière de gestion des eaux					90-74 Politique de l'air
	90-731 Politique de l'eau	90-732 Eau potable	90-733 Assainissement	90-734 Eaux pluviales	90-735 Lutte contre les inondations	
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>						
Crédits votés (2)	762 769,00	2 000 000,00	0,00	700 000,00	0,00	107 942,28
Réalisations	762 768,89	774 960,01	0,00	607 655,30	0,00	102 015,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,11	1 225 039,99	0,00	92 344,70	0,00	5 927,28
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).



<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 907</b>
<b>Détail par articles</b>	

**CHAPITRE 907 – Environnement (suite 2)**

Libellé	90-75 Politique de l'énergie					90-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	90-77 Environnement infrastructures transports	90-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	90-751 Réseaux de chaleur et de froid	90-752 Energie photovoltaïque	90-753 Energie éolienne	90-754 Energie hydraulique	90-758 Autres actions				
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>									
Crédits votés (2)	0,00	2 089 500,00	0,00	0,00	8 688 500,00	1 952 643,00	0,00	292 300,00	17 449 575,00
Réalisations	0,00	1 409 923,98	0,00	0,00	6 528 452,96	778 717,88	0,00	93 471,89	11 441 558,81
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	679 576,02	0,00	0,00	2 160 047,04	1 173 925,12	0,00	198 828,11	6 008 016,19
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>									
Crédits votés (2)	0,00	1 550 000,00	0,00	0,00	2 000 000,00	0,00	0,00	0,00	3 550 000,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	1 633 155,31	0,00	0,00	2 373 888,00	0,00	0,00	0,00	4 105 553,67
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	-83 155,31	0,00	0,00	-373 888,00	0,00	0,00	0,00	-555 553,67
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).



**III – ADOPTION DU CA**  
**A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES**  
**Détail par articles**

CHAPITRE 908 – Transports **AP (1) = 86 568 000,00**

Libellé	90-80 Services communs	90-81 Transports scolaires	90-82 Transports publics de voyageurs						
			90-820 Services communs	90-821 Transport sur route	90-822 Transport ferroviaire	90-823 Transport fluvial	90-824 Transport maritime	90-825 Transport aérien	90-828 Autres transports
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>									
Crédits votés (2)	594 407,45	0,00	0,00	9 130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	582 259,04	0,00	0,00	5 851 862,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	12 148,41	0,00	0,00	3 278 137,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>									
Crédits votés (2)	570 000,00	0,00	0,00	4 930 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	570 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	2 171 507,85	0,00	0,00	0,00	0,00	72 000,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	570 000,00	0,00	0,00	2 758 492,15	0,00	0,00	0,00	0,00	-72 000,00
Financement par le tiers de l'opération	570 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 908</b>
<b>Détail par articles</b>	

**CHAPITRE 908 – Transports (suite 1)**

Libellé	90-83 Transports de marchandises						
	90-830 Services communs	90-831 Fret routier	90-832 Fret ferroviaire	90-833 Fret fluvial	90-834 Fret maritime	90-835 Fret aérien	90-838 Autres transports
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 908</b>
<b>Détail par articles</b>	

**CHAPITRE 908 – Transports (suite 2)**

Libellé	90-84 Voirie							
	90-841 Voirie nationale	90-842 Voirie régionale	90-843 Voirie départementale	90-844 Voirie métropolitaine	90-845 Voirie communale	90-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	90-847 Equipements de voirie	90-849 Sécurité routière
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>								
Crédits votés (2)	0,00	240 772 633,63	0,00	0,00	801 343,37	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	220 180 976,34	0,00	0,00	801 274,60	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	20 591 657,29	0,00	0,00	68,77	0,00	0,00	0,00
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>								
Crédits votés (2)	0,00	12 339,34	0,00	0,00	290 111,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	12 338,84	0,00	0,00	290 110,86	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,50	0,00	0,00	0,14	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>								
Crédits votés (2)	0,00	106 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	104 258 960,93	0,00	0,00	933 180,82	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	2 241 039,07	0,00	0,00	-933 180,82	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

**III – ADOPTION DU CA**

**A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES**  
**Détail par articles**

**III**

**A 908**

**CHAPITRE 908 – Transports (suite 3)**

Libellé	90-85 Infrastructures					90-86 Liaisons multimodales	90-87 Circulations douces	90-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	90-851 Gares, autres infrastructures routières	90-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	90-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	90-854 Ports, autres infrastructures portuaires	90-855 Aéroports et autres infrastructures				
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>									
Crédits votés (2)	283 100,00	0,00	0,00	0,00	106 500,00	0,00	1 992 708,21	0,00	253 680 692,66
Réalisations	174 993,70	0,00	0,00	0,00	42 906,19	0,00	1 989 475,03	0,00	229 623 747,49
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	108 106,30	0,00	0,00	0,00	63 593,81	0,00	3 233,18	0,00	24 056 945,17
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION DE PROGRAMME</b>									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	302 450,34
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	302 449,70
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,64
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 900 000,00	0,00	113 900 000,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	570 000,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	643 109,68	0,00	108 078 759,28
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 256 890,32	0,00	5 821 240,72
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	570 000,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

### III – ADOPTION DU CA

#### A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES

##### Détail par articles

#### CHAPITRE 921 – Taxes non affectées

Article / compte par nature (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	RAR au 31/12/N	Crédits sans emploi
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>RECETTES</b>	<b>2 667 122,00</b>	<b>2 667 122,25</b>	<b>0,00</b>	<b>-0,25</b>
1337	Fonds régional dévelopt emploi outre-mer	2 667 122,00	2 667 122,25	0,00	-0,25

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

**III – ADOPTION DU CA**

**A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES**

**Détail par articles**

**CHAPITRE 922 – Dotations et participations**

Article / compte par nature (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	RAR au 31/12/N	Crédits sans emploi
	<b>DEPENSES (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>RECETTES</b>	<b>46 000 000,00</b>	<b>50 997 047,41</b>	<b>0,00</b>	<b>-4 997 047,41</b>
10222	FCTVA	46 000 000,00	50 997 047,41	0,00	-4 997 047,41

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Reversement de dotations (trop perçu).

**III – ADOPTION DU CA**

**A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES**

**Détail par articles**

**CHAPITRE 923 – Dettes et autres opérations financières**

Article / compte par nature (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	RAR au 31/12/N	Crédits sans emploi
	<b>DEPENSES</b>	<b>41 475 439,00</b>	<b>40 044 168,42</b>	<b>0,00</b>	<b>1 431 270,58</b>
1641	Emprunts en euros	33 210 145,00	31 808 874,42	0,00	1 401 270,58
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	8 265 294,00	8 235 294,00	0,00	30 000,00
	<b>RECETTES</b>	<b>262 239 308,59</b>	<b>200 089 980,38</b>	<b>0,00</b>	<b>62 149 328,21</b>
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	120 089 980,38	120 089 980,38	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	142 149 328,21	80 000 000,00	0,00	62 149 328,21

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.



### III – ADOPTION DU CA

#### A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES

##### Détail par articles

#### CHAPITRE 925 – Opérations patrimoniales

Article / compte par nature (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	Crédits sans emploi
	<b>DEPENSES (2)</b>	<b>214 411 000,00</b>	<b>10 111 000,00</b>	<b>204 300 000,00</b>
16449	Opérations de tirage ligne trésorerie	150 000 000,00	0,00	150 000 000,00
2313	Constructions	54 300 000,00	0,00	54 300 000,00
2315	Install., matériel et outill. technique	10 111 000,00	10 111 000,00	0,00
	<b>RECETTES (2)</b>	<b>214 411 000,00</b>	<b>10 111 000,00</b>	<b>204 300 000,00</b>
16449	Opérations de tirage ligne trésorerie	150 000 000,00	0,00	150 000 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	64 411 000,00	10 111 000,00	54 300 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.

### III – ADOPTION DU CA

#### A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES

##### Détail par articles

#### CHAPITRE 926 – Transferts entre les sections

Article / compte par nature (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	Crédits sans emploi
	<b>DEPENSES DE L'EXERCICE (2)</b>	<b>146 719 101,00</b>	<b>135 008 537,93</b>	<b>11 710 563,07</b>
	<b>Reprises sur autofinancement</b>	<b>146 719 101,00</b>	<b>135 008 537,93</b>	<b>11 710 563,07</b>
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	753 060,72	753 060,72	0,00
13913	Subv. transf. Départements	58 285,30	58 285,30	0,00
13916	Subv. transf. Autres E.P.L.	2 583,33	2 583,33	0,00
139172	Subv. transf. FEDER	3 287 101,78	3 287 101,78	0,00
13918	Autres subventions d'équipement transf.	5 868,14	5 868,14	0,00
1393122	Dotation régionale d'équipement scolaire	43 048 193,73	38 803 574,87	4 244 618,86
13937	Fonds régional dévelopt emploi outre-mer	590 414,00	590 413,89	0,11
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	1 285 922,85	-1 285 922,85
198	Neutralisation des amortissements	98 973 594,00	90 221 727,05	8 751 866,95
	<b>Charges transférées</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>RECETTES DE L'EXERCICE (3) (4)</b>	<b>140 315 710,00</b>	<b>137 750 744,44</b>	<b>2 564 965,56</b>
	<b>Amortissement des immobilisations</b>	<b>140 315 710,00</b>	<b>131 619 255,49</b>	<b>8 696 454,51</b>
28031	Frais d'études	1 192 856,82	1 193 049,02	-192,20
28032	Frais de recherche et de développement	174 480,58	164 232,52	10 248,06
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	1 919 859,17	1 919 859,17	0,00
2804121	Subv. Régions : Bien mobilier, matériel	101 942,92	85 547,20	16 395,72
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	1 440 729,83	1 416 729,83	24 000,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	524 518,39	499 731,80	24 786,59
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	238 778,56	238 778,56	0,00
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	626,76	626,76	0,00
28041411	Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel	3 637 795,31	3 313 143,07	324 652,24
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	21 912 290,30	21 489 011,06	423 279,24
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	406 984,45	284 727,42	122 257,03
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	481 908,07	467 845,46	14 062,61
280415341	IC : Bien mobilier, matériel	1 410 000,00	940 000,00	470 000,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	222 399,79	222 399,81	-0,02
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	4 555 632,66	4 487 130,62	68 502,04
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	4 510 369,84	4 363 812,59	146 557,25

Article / compte par nature (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	8 293 798,77	7 534 865,99	758 932,78
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	3 073 658,58	3 060 289,74	13 368,84
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	22 160 462,48	20 781 403,70	1 379 058,78
280422	Privé - Bâtiments et installations	1 261 825,40	1 246 258,73	15 566,67
280431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	9 961 305,17	8 963 847,68	997 457,49
280432	Subv.Scol : Bâtiments, installations	986 609,14	986 609,14	0,00
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	13 536,73	13 536,73	0,00
28045	Subv. d'équipement versées aux tiers	11 858 357,99	7 905 571,99	3 952 786,00
28051	Concessions et droits similaires	539 260,47	743 490,15	-204 229,68
28088	Autres immobilisations incorporelles	235 817,51	157 211,67	78 605,84
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	97,65	97,65	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	24 363,85	24 838,69	-474,84
281311	Bâtiments administratifs	4 274 863,57	4 283 931,91	-9 068,34
281312	Bâtiments scolaires	20 111 379,36	20 117 256,64	-5 877,28
281314	Bâtiments culturels et sportifs	1 671 509,13	1 672 412,45	-903,32
281318	Autres bâtiments publics	6 923 554,78	6 926 361,83	-2 807,05
281328	Autres bâtiments privés	13 782,56	14 064,40	-281,84
281351	Bâtiments publics	387 932,45	422 401,52	-34 469,07
281352	Bâtiments privés	10 901,13	7 488,52	3 412,61
281572	Matériel technique scolaire	332 348,35	332 348,35	0,00
2815731	Matériel roulant	0,00	41 864,14	-41 864,14
281578	Autre matériel technique	433 142,16	349 675,76	83 466,40
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	568 000,13	568 000,13	0,00
2817314	Bâtiments culturels et sportifs (m. à di	129 006,11	129 006,11	0,00
281735	Installations générales (m. à dispo)	34 603,61	34 936,95	-333,34
2817578	Autre matériel technique (mad)	0,00	60 273,08	-60 273,08
281758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	60 273,08	0,00	60 273,08
2817831	Matériel informatique scolaire (m. à dis	16 933,03	16 933,03	0,00
2817841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	153 815,01	147 710,33	6 104,68
2817848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 793,57	4 793,57	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	318 449,99	347 226,10	-28 776,11
281828	Autres matériels de transport	1 382 185,89	1 393 829,74	-11 643,85
281831	Matériel informatique scolaire	168 637,17	153 143,14	15 494,03
281838	Autre matériel informatique	727 480,83	723 334,47	4 146,36
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	176 441,86	133 309,62	43 132,24
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	619 112,73	584 268,54	34 844,19
28185	Matériel de téléphonie	2 155,57	1 950,67	204,90

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
 Reçu en préfecture le 16/06/2020  
 Affiché le 16/06/2020  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

Article / compte par nature (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations	
28188	Autres immo. corporelles	653 805,74	647 752,74	6 053,00
282838	Autre matériel informatique (affectation)	335,00	335,00	0,00
	<b>Autres</b>	<b>0,00</b>	<b>6 131 488,95</b>	<b>-6 131 488,95</b>
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	3 448 759,83	-3 448 759,83
2111	Terrains nus	0,00	199 523,00	-199 523,00
2115	Terrains bâtis	0,00	1 643 126,00	-1 643 126,00
215731	Matériel roulant	0,00	4 052,12	-4 052,12
261	Titres de participation	0,00	836 028,00	-836 028,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Egales aux recettes du chapitre 946 en fonctionnement.

(3) Egales aux dépenses du chapitre 946 en fonctionnement.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

**III – ADOPTION DU CA**

**A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 95 CHAPITRES DE PREVISIONS SANS REALISATION**

95 – Chapitre de prévision sans réalisation


Chapitre	Libellé	Crédits ouverts (BP + BS + DM + RAR N-1)	RAR au 31/12/N
	<b>RECETTES</b>	<b>3 300 000,00</b>	<b>0,00</b>
954	Produit des cessions d'immobilisations	3 300 000,00	0,00

**III – ADOPTION DU CA**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES**

**DEPENSES**

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (1)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE
			REALISATIONS (mandats émis)	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12/N			
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>765 794 591,00</b>	<b>602 662 046,15</b>	<b>7 322 172,43</b>	<b>0,00</b>	<b>155 810 372,42</b>	<b>271 467 867,29</b>	<b>338 516 351,29</b>
<b>93</b>	<b>Services ventilés</b>	<b>475 532 546,94</b>	<b>448 068 937,32</b>	<b>100 949,17</b>	<b>0,00</b>	<b>27 362 660,45</b>	<b>271 439 172,91</b>	<b>176 730 713,58</b>
930	Services généraux	99 838 197,74	92 114 882,57	100 949,17	0,00	7 622 366,00	21 800 983,48	70 414 848,26
930-5	Gestion des fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
931	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	198 352 203,00	188 825 806,63	0,00	0,00	9 526 396,37	133 024 409,62	55 801 397,01
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	23 250 960,00	21 834 538,55	0,00	0,00	1 416 421,45	14 863 697,28	6 970 841,27
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/régularisation de RMI)	2 032 000,00	1 596 213,89	0,00	0,00	435 786,11	1 596 213,89	0,00
934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	3 086 270,00	1 625 109,10	0,00	0,00	1 461 160,90	1 624 259,88	849,22
936	Action économique	32 244 071,46	27 656 696,12	0,00	0,00	4 587 375,34	25 619 400,80	2 037 295,32
937	Environnement	10 669 340,00	10 229 948,22	0,00	0,00	439 391,78	10 223 327,11	6 621,11
938	Transports	106 059 504,74	104 185 742,24	0,00	0,00	1 873 762,50	62 686 880,85	41 498 861,39
939	Fonction en réserve							
<b>94</b>	<b>Services communs non ventilés</b>	<b>167 480 526,06</b>	<b>154 593 108,83</b>	<b>7 221 223,26</b>	<b>0,00</b>	<b>5 666 193,97</b>		<b>161 785 637,71</b>
940	Impositions directes	92 600,00	86 404,81	0,00	0,00	6 195,19		86 404,81
941	Autres impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
942	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
943	Opérations financières	26 122 000,00	15 984 754,52	7 221 223,26	0,00	2 916 022,22		23 205 977,78
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	495 216,06	244 772,22	0,00	0,00	250 443,84		216 077,84
945	Provisions et autres opérations mixtes (2)	455 000,00	455 000,00			0,00		455 000,00
946	Transferts entre les sections (2)	140 315 710,00	137 822 177,28			2 493 532,72		137 822 177,28
947	Transferts à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
<b>95</b>	<b>Chapitre de prévision sans réalisation</b>	<b>122 781 518,00</b>						<b>0,00</b>
953	Virement à la section d'investissement (3)	122 781 518,00						0,00
<b>Total des groupes fonctionnels</b>		<b>765 794 591,00</b>	<b>602 662 046,15</b>	<b>7 322 172,43</b>	<b>0,00</b>	<b>155 810 372,42</b>	<b>271 467 867,29</b>	<b>338 516 351,29</b>

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
 Reçu en préfecture le 16/06/2020  
 Affiché le 16/06/2020  
 Pour information, ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE  
  
 Pour information, ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (1)	dans le cadre d'une AE	depenses geres hors AE
			REALISATIONS (mandats émis)	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12/N			
Pour information : 002	Résultat antérieur reporté N-1	0,00	0,00					

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – restes à réaliser au 31/12.

(2) Les comptes 68 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres ou de mandats (opérations sans réalisation).

**III – ADOPTION DU CA**

**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES**

**B**

**RECETTES**

Chapitre nature	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP+BS+DM+RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATION (titres émis)	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12/N (1)	
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>765 794 591,00</b>	<b>781 446 961,81</b>	<b>223 743,66</b>	<b>0,00</b>	<b>-15 876 114,47</b>
<b>93</b>	<b>Services ventilés</b>	<b>131 497 100,00</b>	<b>134 938 826,93</b>	<b>223 743,66</b>	<b>0,00</b>	<b>-3 665 470,59</b>
930	Services généraux	37 362 600,00	37 213 227,91	0,00	0,00	149 372,09
931	Gestion des fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
931	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	92 361 000,00	94 015 602,48	0,00	0,00	-1 654 602,48
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	755 000,00	501 316,99	223 743,66	0,00	29 939,35
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/régularisation de RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	150 000,00	185 555,50	0,00	0,00	-35 555,50
936	Action économique	18 500,00	1 599 225,84	0,00	0,00	-1 580 725,84
937	Environnement	0,00	116 303,91	0,00	0,00	-116 303,91
938	Transports	850 000,00	1 307 594,30	0,00	0,00	-457 594,30
939	Fonction en réserve					
<b>94</b>	<b>Services communs non ventilés</b>	<b>603 547 491,00</b>	<b>615 758 134,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-12 210 643,88</b>
940	Impositions directes	99 559 800,00	99 505 295,75	0,00	0,00	54 504,25
941	Autres impôts et taxes	287 204 920,00	303 425 603,21	0,00	0,00	-16 220 683,21
942	Dotations et participations	70 063 670,00	70 190 846,65	0,00	0,00	-127 176,65
943	Opérations financières	0,00	6 327 851,34	0,00	0,00	-6 327 851,34
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
945	Provisions et autres opérations mixtes (2)	0,00	1 300 000,00			-1 300 000,00
946	Transferts entre les sections (2)	146 719 101,00	135 008 537,93			11 710 563,07
947	Transferts à l'intérieur de la section	0,00	0,00			0,00
<b>Total des groupes fonctionnels</b>		<b>735 044 591,00</b>	<b>750 696 961,81</b>	<b>223 743,66</b>	<b>0,00</b>	<b>-15 876 114,47</b>
<b>Pour information : 002 Résultat antérieur reporté N-1</b>		<b>30 750 000,00</b>	<b>30 750 000,00</b>			

(1) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – restes à réaliser au 31/12.

(2) Les comptes 78 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.





### III – ADOPTION DU CA

#### B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

##### Détail par articles

CHAPITRE 930 – Services généraux **AE (1) = 30 474 841,32**

Libellé	93-02 Administration générale							
	93-020 Admin. générale de la collectivité	93-021 Personnel non ventilé	93-022 Information, communication, publicité	93-023 Fêtes et cérémonies	93-024 Aide aux associations	93-025 Cimetières et pompes funèbres	93-026 Administration générale de l'Etat	93-028 Autres moyens généraux
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>								
Crédits votés (2)	16 634 726,85		2 534 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	301 000,00
Réalisations	14 680 679,58		2 196 331,35	0,00	0,00	0,00	0,00	262 882,96
Rattachements	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	1 954 047,27		338 168,65	0,00	0,00	0,00	0,00	38 117,04
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>								
Crédits votés (2)	1 769 387,89	66 937 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	1 392 487,22	65 803 215,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	100 949,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	275 951,50	1 133 964,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>								
Crédits votés (2)	1 512 600,00	1 700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	2 549 228,88	1 745 912,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	-1 036 628,88	-45 912,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

**III – ADOPTION DU CA**

**B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES**

**Détail par articles**

**B 930**

**CHAPITRE 930 – Services généraux (suite 1)**

Libellé	93-03 Conseils						
	93-031 Assemblée délibérante	93-032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	93-033 Conseil cult., éduc., env.	93-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		93-035 Conseil de territoire	93-038 Autres instances
				93-0341 Section éco., sociale et environnem.	93-0342 Section culture, éducation et sports		
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>							
Crédits votés (2)	326 758,00	276 100,00	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	250 845,95	206 979,58	168 044,38	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	75 912,05	69 120,42	11 955,62	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>							
Crédits votés (2)	2 020 500,00	860 200,00	510 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	1 944 458,90	709 221,06	464 516,17	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	76 041,10	150 978,94	45 483,83	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	75 595,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	-75 595,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>B 930</b>
<b>Détail par articles</b>	

**CHAPITRE 930 – Services généraux (suite 2)**

Libellé	93-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
	93-041 Action relevant de la subvention globale	93-042 Actions interrégionales	93-043 Actions européennes	93-044 Aide publique au développement	93-048 Autres actions	
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>						
Crédits votés (2)	0,00	15 000,00	875 810,00	0,00	1 698 876,00	27 733 870,85
Réalisations	0,00	8 282,99	397 157,11	0,00	567 488,69	21 800 983,48
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	6 717,01	478 652,89	0,00	1 131 387,31	5 932 887,37
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	7 059,00	72 104 326,89
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 313 899,09
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 949,17
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	7 059,00	1 689 478,63
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>						
Crédits votés (2)	30 000 000,00	0,00	4 150 000,00	0,00	0,00	37 362 600,00
Réalisations	30 599 808,71	0,00	2 230 302,96	0,00	12 378,86	37 213 227,91
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	-599 808,71	0,00	1 919 697,04	0,00	-12 378,86	149 372,09

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

### III – ADOPTION DU CA

#### B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

##### Détail par articles

CHAPITRE 930-5 – Gestion des fonds européens

AE (1) = 0,00

Libellé	93-051 FSE	93-052 FEDER	93-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
			93-058 FEADER	93-058 FEAMP	
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>					
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>					
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>					
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

### III – ADOPTION DU CA

#### B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

##### Détail par articles

#### CHAPITRE 931 – Sécurité

AE (1) = 0,00

Libellé	93-10 Services communs	93-11 Police, sécurité, justice	93-12 Incendie et secours	93-13 Hygiène et salubrité publique	93-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

### III – ADOPTION DU CA

#### B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

##### Détail par articles

#### CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

AE (1) = 161 745 528,00

Libellé	93-20 Services communs	93-21 Enseignement du premier degré			93-22 Enseignement du second degré		
		93-211 Ecoles maternelles	93-212 Ecoles primaires	93-213 Classes regroupées	93-221 Collèges	93-222 Lycées publics	93-223 Lycées privés
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>							
Crédits votés (2)	5 035 903,53	0,00	0,00	0,00	0,00	13 948 856,47	1 994 793,00
Réalisations	4 632 055,32	0,00	0,00	0,00	0,00	13 652 185,59	1 994 792,80
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	403 848,21	0,00	0,00	0,00	0,00	296 670,88	0,20
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>							
Crédits votés (2)	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 606 436,00	0,00
Réalisations	48 649,91	0,00	0,00	0,00	0,00	55 741 059,29	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	1 350,09	0,00	0,00	0,00	0,00	865 376,71	0,00
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>							
Crédits votés (2)	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 600 000,00	0,00
Réalisations	2 136 038,79	0,00	0,00	0,00	0,00	1 530 178,72	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	-1 136 038,79	0,00	0,00	0,00	0,00	69 821,28	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>B 932</b>
<b>Détail par articles</b>	

**CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Libellé	93-23 Enseignement supérieur	93-24 Cités scolaires	93-25 Formation professionnelle						93-26 Apprentissage	93-27 Formation sanitaire et sociale
			93-251 Insertion sociale et professionnelle	93-252 Formation professionnalisante personnes	93-253 Formation certifiante des personnes	93-254 Formation des actifs occupés	93-255 Rémunération des stagiaires	93-256 Autres		
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>										
Crédits votés (2)	6 770 368,00	0,00	14 026 713,72	2 074 399,55	19 405 112,88	297 560,29	26 285 156,92	3 928 259,99	26 245 739,97	18 132 427,63
Réalisations	5 925 207,46	0,00	8 110 869,72	1 854 840,02	19 325 914,10	297 560,29	26 080 811,01	3 790 732,12	26 207 425,10	18 132 427,63
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	845 160,54	0,00	5 915 844,00	219 559,53	79 198,78	0,00	204 345,91	137 527,87	38 314,87	0,00
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>										
Crédits votés (2)	0,00	0,00	1 144,49	1 500,00	3 335,99	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	6 413,27	1 276,19	3 335,99	0,00	0,00	453,82	208,54	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	-5 268,78	223,81	0,00	0,00	0,00	46,18	291,46	0,00
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>										
Crédits votés (2)	736 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 425 000,00	50 600 000,00	0,00
Réalisations	67 200,00	0,00	4 423,17	17 666,06	12 996,60	0,00	0,00	41 328 763,64	48 812 124,96	106 210,54
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	668 800,00	0,00	-4 423,17	-17 666,06	-12 996,60	0,00	0,00	-2 903 763,64	1 787 875,04	-106 210,54

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

III – ADOPTION DU CA							III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES							B 932
Détail par articles							

**CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Libellé	93-28 Autres services périscolaires et annexes					93-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	93-281 Hébergement et restauration scolaires	93-282 Sport scolaire	93-283 Médecine scolaire	93-284 Classes de découverte	93-288 Autre service annexe de l'enseignement		
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	819 844,00	0,00	0,00	75 000,00	2 597 402,53	0,00	141 688 786,52
Réalisations	801 753,33	0,00	0,00	62 000,00	2 155 835,13	0,00	133 024 409,62
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	18 090,67	0,00	0,00	13 000,00	441 567,40	0,00	8 664 376,90
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	56 663 416,48
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 801 397,01
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	862 019,47
RECETTES DE FONCTIONNEMENT							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 361 000,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	94 015 602,48
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 654 602,48

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).



### III – ADOPTION DU CA

#### B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

##### Détail par articles

CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

AE (1) =

17 424 265,00

Libellé	93-30 Services communs	93-31 Culture							
		93-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	93-312 Patrimoine	93-313 Bibliothèques, médiathèques	93-314 Musées	93-315 Services d'archives	93-316 Théâtres et spectacles vivants	93-317 Cinémas et autres salles de spectacles	93-318 Archéologie préventive
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>									
Crédits votés (2)	989 020,00	3 594 813,00	304 090,00	0,00	6 571 977,00	0,00	1 477 770,00	0,00	0,00
Réalisations	928 135,29	3 317 334,55	267 702,11	0,00	6 508 378,82	0,00	1 412 496,52	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	60 884,71	277 478,45	36 387,89	0,00	63 598,18	0,00	65 273,48	0,00	0,00
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>									
Crédits votés (2)	0,00	7 207 097,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	6 969 978,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	237 118,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>									
Crédits votés (2)	0,00	665 000,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	446 316,99	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	223 743,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	-5 060,65	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>B 933</b>
<b>Détail par articles</b>	

**CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Libellé	93-32					
	Sports (autres que scolaires)					
	93-321 Salles de sport, gymnases	93-322 Stades	93-323 Piscines	93-324 Centres de formation sportifs	93-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	93-326 Manifestations sportives
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	130 000,00	0,00	2 975 330,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	16 416,05	0,00	2 413 233,94
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	113 583,95	0,00	562 096,06
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>						
Crédits votés (2)	862,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	862,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>B 933</b>
<b>Détail par articles</b>	

**CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Libellé	93-33 Jeunesse et loisirs			93-34 Vie sociale et citoyenne		93-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	93-331 Centres de loisirs	93-332 Colonies de vacances	93-338 Autres activités pour les jeunes	93-341 Egalité entre les femmes et les hommes	93-348 Autres		
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 043 000,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 863 697,28
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 179 302,72
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 207 960,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 970 841,27
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	237 118,73
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	755 000,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	501 316,99
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	223 743,66
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 939,35

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

### III – ADOPTION DU CA

#### B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

##### Détail par articles

#### CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)

AE (1) = 2 278 000,00

Libellé	93-41 Santé					
	93-410 Services communs	93-411 PMI et planification familiale	93-412 Prévention et éducation pour la santé	93-413 Sécurité alimentaire	93-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	93-418 Autres actions
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>						
Crédits votés (2)	57 000,00	0,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	9 664,16	0,00	251 926,83	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	47 335,84	0,00	48 073,17	0,00	0,00	0,00
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>B 934</b>
<b>Détail par articles</b>	

**CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI) (suite 1)**

Libellé	93-42 Action sociale							
	93-420 Services communs	93-421 Famille et enfance				93-422 Petite enfance		
		93-4211 Actions en faveur de la maternité	93-4212 Aides à la famille	93-4213 Aides sociales à l'enfance	93-4214 Adolescence	93-4221 Crèches et garderies	93-4222 Multi accueil	93-4228 Autres actions pour la petite enfance
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>								
Crédits votés (2)	756 172,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	516 421,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	239 750,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>B 934</b>
<b>Détail par articles</b>	

**CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI) (suite 2)**

Libellé	93-42 Action sociale						TOTAL DU CHAPITRE
	93-423 Personnes âgées			93-424 Personnes en difficulté	93-425 Personnes handicapées	93-428 Autres interventions sociales	
	93-4231 Forfait autonomie	93-4232 Autres actions de prévention	93-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	918 828,00	0,00	0,00	2 032 000,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	818 201,70	0,00	0,00	1 596 213,89
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	100 626,30	0,00	0,00	435 786,11
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

### III – ADOPTION DU CA

#### B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

##### Détail par articles

CHAPITRE 934-3 – APA

AE (1) = 0,00

Libellé	93-430 Services communs	93-431 APA à domicile	93-432 APA versée aux bénéf. en établissement	93-433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>					
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>					
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>					
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

### III – ADOPTION DU CA

#### B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

##### Détail par articles

#### CHAPITRE 934-4 – RSA / Régularisations de RMI

AE (1) = 0,00

Libellé	93-441 Insertion sociale	93-442 Santé	93-443 Logement	93-444 Insertion professionnelle	93-445 Evaluation des dépenses engagées	93-446 Dépenses de structure	93-447 RSA allocations	93-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).



**III – ADOPTION DU CA**

**B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES**

**Détail par articles**

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat

**AE (1) = 3 784 900,00**

Libellé	93-50 Services communs	93-51 Aménagement et services urbains						
		93-510 Services communs	93-511 Espaces verts urbains	93-512 Eclairage public	93-513 Art public	93-514 Electrification	93-515 Opérations d'aménagement	93-518 Autres actions d'aménagement urbain
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>								
Crédits votés (2)	358 084,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	125 645,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	232 438,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>								
Crédits votés (2)	1 065,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	849,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	215,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>B 935</b>
<b>Détail par articles</b>	

**CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Libellé	93-52 Politique de la ville	93-53 Agglomérations et villes moyennes	93-54 Espace rural et autres espaces de dév.	93-55 Habitat (Logement)				
				93-551 Parc privé de la collectivité	93-552 Aide au secteur locatif	93-553 Aide à l'accession à la propriété	93-554 Aire d'accueil des gens du voyage	93-555 Logement social
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	691 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	349 365,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	341 834,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	960,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	-960,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>B 935</b>
<b>Détail par articles</b>	

**CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Libellé	93-56 Actions en faveur du littoral	93-57 Techno. de l'information et de la comm.	93-58 Autres actions		93-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			93-581 Réserves Foncières	93-588 Autres actions d'aménagement		
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>						
Crédits votés (2)	0,00	1 490 426,00	0,00	545 495,00	0,00	3 085 205,00
Réalisations	0,00	751 437,96	0,00	397 811,05	0,00	1 624 259,88
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	738 988,04	0,00	147 683,95	0,00	1 460 945,12
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 065,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	849,22
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	215,78
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>						
Crédits votés (2)	0,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00	150 000,00
Réalisations	0,00	184 595,10	0,00	0,00	0,00	185 555,50
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	-34 595,10	0,00	0,00	0,00	-35 555,50

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

### III – ADOPTION DU CA

#### B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

##### Détail par articles

CHAPITRE 936 – Action économique

AE (1) = 36 650 280,00

Libellé	93-60 Services communs	93-61 Interventions économiques transversales	93-62 Structure d'animation et de dév. éco.	93-63 Actions sectorielles			
				93-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		93-632 Industrie, commerce et artisanat	93-633 Développement touristique
				93-6311 Laboratoire	93-6312 Autres		
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>							
Crédits votés (2)	0,00	3 582 216,00	6 463 069,69	573 864,00	0,00	1 851 426,60	13 524 320,00
Réalisations	0,00	2 065 272,56	5 928 106,41	562 063,63	0,00	1 351 426,60	13 000 369,84
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	1 516 943,44	534 963,28	11 800,37	0,00	500 000,00	523 950,16
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>							
Crédits votés (2)	2 037 295,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	2 037 295,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	1 279 593,75	47 100,00	0,00	0,00	0,00	18 343,94
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	-1 279 593,75	-47 100,00	0,00	0,00	0,00	-18 343,94

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>B 936</b>
<b>Détail par articles</b>	

**CHAPITRE 936 – Action économique (suite)**

Libellé	93-64 Rayonnement, attractivité du territoire	93-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	93-66 Maintien et dév. des services publics	93-67 Recherche et innovation	93-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>						
Crédits votés (2)	1 981 379,85	1 530 500,00	0,00	700 000,00	0,00	30 206 776,14
Réalisations	1 494 363,31	775 401,08	0,00	442 397,37	0,00	25 619 400,80
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	487 016,54	755 098,92	0,00	257 602,63	0,00	4 587 375,34
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 037 295,32
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 037 295,32
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	18 500,00	18 500,00
Réalisations	0,00	249 750,00	0,00	0,00	4 438,15	1 599 225,84
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	-249 750,00	0,00	0,00	14 061,85	-1 580 725,84

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

### III – ADOPTION DU CA

#### B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

##### Détail par articles

CHAPITRE 937 – Environnement

AE (1) =

15 152 810,00

Libellé	93-70 Services communs	93-71 Actions transversales	93-72 Actions déchets et propreté urbaine					
			93-720 Services communs collecte et propreté	93-721 Collecte et traitement des déchets			93-722 Propreté urbaine	
				93-7211 Actions prévention et sensibilisation	93-7212 Collecte des déchets	93-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	93-7221 Actions prévention et sensibilisation	93-7222 Action propreté urbaine et nettoyage
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>								
Crédits votés (2)	10 000,00	8 302 710,00	0,00	181 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	7 889,04	8 265 202,81	0,00	67 151,32	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	2 110,96	37 507,19	0,00	113 948,68	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>								
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	-3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>B 937</b>
<b>Détail par articles</b>	

**CHAPITRE 937 – Environnement (suite 1)**

Libellé	93-73 Actions en matière de gestion des eaux					93-74 Politique de l'air
	93-731 Politique de l'eau	93-732 Eau potable	93-733 Assainissement	93-734 Eaux pluviales	93-735 Lutte contre les inondations	
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>						
Crédits votés (2)	6 630,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	6 621,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	8,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>						
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	36 156,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	-36 156,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>B 937</b>
<b>Détail par articles</b>	

**CHAPITRE 937 – Environnement (suite 2)**

Libellé	93-75 Politique de l'énergie					93-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	93-77 Environnement infrastructures transports	93-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	93-751 Réseaux de chaleur et de froid	93-752 Energie photovoltaïque	93-753 Energie éolienne	93-754 Energie hydraulique	93-758 Autres actions				
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	96 000,00	424 500,00	1 648 400,00	0,00	0,00	10 662 710,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	77 146,93	287 315,11	1 518 621,90	0,00	0,00	10 223 327,11
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	18 853,07	137 184,89	129 778,10	0,00	0,00	439 382,89
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 630,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 621,11
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8,89
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	77 146,93	0,00	0,00	0,00	0,00	116 303,91
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	-77 146,93	0,00	0,00	0,00	0,00	-116 303,91

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).



### III – ADOPTION DU CA

#### B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES

##### Détail par articles

CHAPITRE 938 – Transports

AE (1) =

117 420 249,00

Libellé	93-80 Services communs	93-81 Transports scolaires	93-82 Transports publics de voyageurs						
			93-820 Services communs	93-821 Transport sur route	93-822 Transport ferroviaire	93-823 Transport fluvial	93-824 Transport maritime	93-825 Transport aérien	93-828 Autres transports
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	168 875,61	7 000,00	0,00	0,00	54 776 000,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	168 844,79	480,00	0,00	0,00	53 833 535,90	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	30,82	6 520,00	0,00	0,00	942 464,10	0,00
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	21 724 167,46	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	21 724 167,46	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	156 723,13	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	-156 723,13	0,00	0,00	0,00	-300,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>B 938</b>
<b>Détail par articles</b>	

**CHAPITRE 938 – Transports (suite 1)**

Libellé	93-83 Transports de marchandises						
	93-830 Services communs	93-831 Fret routier	93-832 Fret ferroviaire	93-833 Fret fluvial	93-834 Fret maritime	93-835 Fret aérien	93-838 Autres transports
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>							
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>B 938</b>
<b>Détail par articles</b>	

**CHAPITRE 938 – Transports (suite 2)**

Libellé	93-84 Voirie							
	93-841 Voirie nationale	93-842 Voirie régionale	93-843 Voirie départementale	93-844 Voirie métropolitaine	93-845 Voirie communale	93-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	93-847 Equipements de voirie	93-849 Sécurité routière
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>								
Crédits votés (2)	0,00	8 558 139,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	8 513 823,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	44 315,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>								
Crédits votés (2)	0,00	20 654 825,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	19 774 393,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	880 431,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>								
Crédits votés (2)	0,00	850 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Réalisations	0,00	1 150 571,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	-300 571,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

<b>III – ADOPTION DU CA</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>B 938</b>
<b>Détail par articles</b>	

**CHAPITRE 938 – Transports (suite 3)**

Libellé	93-85 Infrastructures					93-86 Liaisons multimodales	93-87 Circulations douces	93-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	93-851 Gares, autres infrastructures routières	93-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	93-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	93-854 Ports, autres infrastructures portuaires	93-855 Aéroports et autres infrastructures				
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DANS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>									
Crédits votés (2)	170 197,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 680 212,28
Réalisations	170 196,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 686 880,85
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	1,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	993 331,43
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT HORS LE CADRE D'UNE AUTORISATION D'ENGAGEMENT</b>									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 379 292,46
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 498 861,39
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	880 431,07
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>									
Crédits votés (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	850 000,00
Réalisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 307 594,30
Rattachements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits sans emploi	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-457 594,30

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes votées dans l'exercice.

(2) Total des crédits votés (BP + BS + DM + RAR N-1).

**III – ADOPTION DU CA**

**B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES**

**Détail par articles**

**CHAPITRE 940 – Impositions directes**

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	<b>DEPENSES</b>	<b>92 600,00</b>	<b>86 404,81</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 195,19</b>
63512	Taxes foncières	90 000,00	83 921,00	0,00	0,00	6 079,00
63513	Autres impôts locaux	2 600,00	2 483,81	0,00	0,00	116,19
	<b>RECETTES</b>	<b>99 559 800,00</b>	<b>99 505 295,75</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>54 504,25</b>
73112	Cotisation sur la VAE	57 463 953,00	57 463 953,00	0,00	0,00	0,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	3 447 631,00	3 245 780,00	0,00	0,00	201 851,00
731773	Frais gestion ress form prof, apprentiss	20 400 000,00	20 149 844,75	0,00	0,00	250 155,25
73221	FNGIR	2 869 393,00	2 869 393,00	0,00	0,00	0,00
732222	Fonds péréq. ress. / régions,coll. Corse	4 800 000,00	5 197 202,00	0,00	0,00	-397 202,00
748312	D.C.R.T.P.	1 561 633,00	1 561 633,00	0,00	0,00	0,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	6 555 846,00	6 555 846,00	0,00	0,00	0,00
74835	D.T.C. exonération fiscalité directe	2 461 344,00	2 461 644,00	0,00	0,00	-300,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

**III – ADOPTION DU CA**

**B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES**

**Détail par articles**

**CHAPITRE 941 – Autres impôts et taxes**

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>RECETTES</b>	<b>287 204 920,00</b>	<b>303 425 603,21</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-16 220 683,21</b>
73151	Taxe sur les permis de conduire	1 200 000,00	1 812 906,00	0,00	0,00	-612 906,00
73153	Taxe certif. immatriculation véhicules	25 400 000,00	31 095 154,00	0,00	0,00	-5 695 154,00
731774	TICPE FPA	8 900 000,00	8 907 786,27	0,00	0,00	-7 786,27
73411	Taxe sur les rhums	2 200 000,00	2 488 426,48	0,00	0,00	-288 426,48
7342	Taxes sur les carburants	124 804 920,00	130 625 898,67	0,00	0,00	-5 820 978,67
73432	Octroi de mer régional	103 000 000,00	106 985 223,50	0,00	0,00	-3 985 223,50
73433	Taxe tr public aérien,maritimes-dt Corse	2 600 000,00	2 612 298,62	0,00	0,00	-12 298,62
735	Fraction de TVA	15 800 000,00	16 870 488,70	0,00	0,00	-1 070 488,70
738	Autres impôts et taxes	3 300 000,00	2 027 420,97	0,00	0,00	1 272 579,03

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

**III – ADOPTION DU CA**

**B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES**

**Détail par articles**

**CHAPITRE 942 – Dotations et participations**

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>RECETTES</b>	<b>70 063 670,00</b>	<b>70 190 846,65</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-127 176,65</b>
744	FCTVA	400 000,00	527 176,65	0,00	0,00	-127 176,65
74631	DGD des régions	69 663 670,00	69 663 670,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

### III – ADOPTION DU CA

#### B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES

##### Détail par articles

#### CHAPITRE 943 – Opérations financières

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI (2)
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	<b>DEPENSES</b>	<b>26 122 000,00</b>	<b>15 984 754,52</b>	<b>7 221 223,26</b>	<b>0,00</b>	<b>2 916 022,22</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	20 562 833,00	17 889 222,17	0,00	0,00	2 673 610,83
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	4 065 000,00	-3 398 633,67	7 221 223,26	0,00	242 410,41
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	33 750,00	33 750,00	0,00	0,00	0,00
6688	Autres	1 460 417,00	1 460 416,02	0,00	0,00	0,98
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>6 327 851,34</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>-6 327 851,34</b>
7688	Autres	0,00	1 410 852,40	0,00	0,00	-1 410 852,40
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	4 916 998,94	0,00	0,00	-4 916 998,94

#### Pour information : détail du calcul des ICNE

Compte D66112 (3)	Montant des ICNE de l'exercice	7 221 223,26
	- Montant des ICNE de l'exercice N-1	3 398 633,67
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	3 822 589,59
Compte R7622 (4)	Montant des ICNE de l'exercice	0,00
	- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

(3) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



**III – ADOPTION DU CA**

**B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES**

**Détail par articles**

**CHAPITRE 944 – Frais de fonctionnement des groupes d'élus**

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES (OU RESTANT A EMPLOYER)			CREDITS SANS EMPLOI
			REALISATIONS	RATTACHEMENTS	RESTES A REALISER au 31/12	
	<b>DEPENSES</b>	<b>495 216,06</b>	<b>244 772,22</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>250 443,84</b>
61558	Entretien autres biens mobiliers	156,54	156,54	0,00	0,00	0,00
65861	Frais de personnel	401 550,00	216 077,84	0,00	0,00	185 472,16
65862	Matériel, équipement et fournitures	93 509,52	28 537,84	0,00	0,00	64 971,68
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

### III – ADOPTION DU CA

#### B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES

##### Détail par articles

#### CHAPITRE 945 – Provisions et autres opérations mixtes (opérations semi-budgétaires)

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI (2)
	<b>DEPENSES (3)</b>	<b>455 000,00</b>	<b>455 000,00</b>	<b>0,00</b>
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	450 000,00	450 000,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	5 000,00	5 000,00	0,00
	<b>RECETTES (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>1 300 000,00</b>	<b>-1 300 000,00</b>
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	1 300 000,00	-1 300 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

**III – ADOPTION DU CA**

**B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES**

**Détail par articles**

**CHAPITRE 946 – Transferts entre les sections**  
(A l'exclusion du virement à la section d'investissement)

Article /compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI (2)
	<b>DEPENSES (3) (5)</b>	<b>140 315 710,00</b>	<b>137 822 177,28</b>	<b>2 493 532,72</b>
	<i>Dotations aux amortissements et provisions</i>	<i>140 315 710,00</i>	<i>131 619 255,49</i>	<i>8 696 454,51</i>
6811	<i>Dot. amort. immos incorporelles</i>	<i>140 315 710,00</i>	<i>131 619 255,49</i>	<i>8 696 454,51</i>
	<b>Autres</b>	<b>0,00</b>	<b>6 202 921,79</b>	<b>-6 202 921,79</b>
675	<i>Valeurs comptables immobilisations cédée</i>	<i>0,00</i>	<i>2 754 161,96</i>	<i>-2 754 161,96</i>
6761	<i>Différences sur réalisations (positives)</i>	<i>0,00</i>	<i>3 448 759,83</i>	<i>-3 448 759,83</i>
	<b>RECETTES (4) (5)</b>	<b>146 719 101,00</b>	<b>135 008 537,93</b>	<b>11 710 563,07</b>
	<i>Reprises sur autofinancement</i>	<i>146 719 101,00</i>	<i>135 008 537,93</i>	<i>11 710 563,07</i>
7761	<i>Différences sur réalisations (négatives)</i>	<i>0,00</i>	<i>1 285 922,85</i>	<i>-1 285 922,85</i>
7768	<i>Neutral. amort., dépréc. et provisions</i>	<i>98 973 594,00</i>	<i>90 221 727,05</i>	<i>8 751 866,95</i>
777	<i>Rec... subv inv transférées cpte résult</i>	<i>47 745 507,00</i>	<i>43 500 888,03</i>	<i>4 244 618,97</i>
	<b>Transfert de charges</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

(3) Egales aux recettes du chapitre 926 en investissement.

(4) Egales aux dépenses du chapitre 926 en investissement.

(5) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

**III – ADOPTION DU CA**

**B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES**

**Détail par articles**

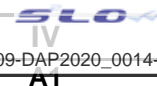
*CHAPITRE 947 – Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement*

Article / compte par nature (1)	Libellé	CREDITS OUVERTS (BP + BS + DM + RAR N-1)	CREDITS EMPLOYES REALISATIONS	CREDITS SANS EMPLOI (2)
	<b>DEPENSES (3)</b>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
	<b>RECETTES (3)</b>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Lorsque la colonne « Crédits sans emploi » fait apparaître, en recettes, un montant négatif, cela signifie que les réalisations ont été supérieures aux recettes votées.

(3) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
<b>DEPENSES</b>		<b>40 044 168,42</b>	<b>6 883 712,04</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>67 506 158,70</b>	<b>19 319 310,26</b>	<b>178 124,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	40 044 168,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	1 264 244,90	0,00	0,00	1 525 432,77	410 298,29	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	165 000,00	0,00	0,00	36 760 179,32	13 761 962,04	178 124,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	1 996 340,42	0,00	0,00	541 866,77	1 433 027,28	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	3 455 579,16	0,00	0,00	28 678 679,84	3 714 022,65	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	2 547,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>253 754 150,04</b>	<b>54 621,57</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>51 944 806,06</b>	<b>79 439,87</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	171 087 027,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 667 122,25	0,00	0,00	0,00	51 068 093,40	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	80 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	572,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	42 504,00	4 071,01	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 261,86	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	54 049,27	0,00	0,00	774 208,66	74 107,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**IV – ANNEXES**

**IV**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)**

**A1**

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>		<b>23 942 561,77</b>	<b>38 343 808,11</b>	<b>11 441 558,81</b>	<b>229 926 197,19</b>		<b>437 585 599,30</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		40 044 168,42
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	280 121,53	377 641,41	143 224,10	3 339 670,68		7 340 633,68
204	Subventions d'équipement versées	21 345 383,37	25 466 166,70	10 749 783,89	1 992 539,74		110 419 139,06
21	Immobilisations corporelles	68 832,20	0,00	12 680,28	216 448 138,34		220 500 885,29
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	2 068 224,67	0,00	535 870,54	7 338 332,02		45 790 708,88
26	Participations et créances rattachées	180 000,00	12 500 000,00	0,00	0,00		12 680 000,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		2 547,56
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	807 516,41		807 516,41
<b>RECETTES</b>		<b>115 029,90</b>	<b>400 531,94</b>	<b>4 105 553,67</b>	<b>108 078 759,28</b>		<b>418 532 892,33</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		171 087 027,79
13	Subventions d'investissement	0,00	322 268,52	4 084 543,31	105 753 692,29		163 895 719,77
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		80 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		572,30
204	Subventions d'équipement versées	115 029,90	78 263,42	21 010,36	933 180,82		1 194 059,51
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	1 391 886,17		1 393 148,03
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		902 364,93
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		60 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**01 – OPERATIONS NON VENTILABLES**

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
<b>DEPENSES</b>		<b>40 044 168,42</b>
1641	Emprunts en euros	31 808 874,42
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	8 235 294,00
<b>RECETTES</b>		<b>253 754 150,04</b>
10222	FCTVA	50 997 047,41
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	120 089 980,38
1337	Fonds régional dévelopt emploi outre-mer	2 667 122,25
1641	Emprunts en euros	80 000 000,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**AT.900**

**FONCTION 0 – Services généraux**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-02 Administration générale							
		90-020 Admin. générale de la collectivité	90-021 Personnel non ventilé	90-022 Information, communication, publicité	90-023 Fêtes et cérémonies	90-024 Aide aux associations	90-025 Cimetières et pompes funèbres	90-026 Administration générale de l'Etat	90-028 Autres moyens généraux
<b>DEPENSES</b>		<b>6 668 397,91</b>	<b>13 477,56</b>	<b>21 066,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2031	Frais d'études	596 575,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2032	Frais de recherche et de développement	237 340,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	430 329,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	8 457,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	1 148,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	19 724,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	381 691,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	273 261,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	107 598,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	232 893,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	82 719,90	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	661 648,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	176 883,70	13 477,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	21 066,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	3 455 579,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	2 547,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>54 621,57</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2031	Frais d'études	572,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	54 049,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.900**

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-03 Conseils						
		90-031 Assemblée délibérante	90-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	90-033 Conseil cult., éduc., env.	90-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		90-035 Conseil de territoire	90-038 Autres instances
					90-0341 Section éco., sociale et environnem.	90-0342 Section culture, éducation et sports		
<b>DEPENSES</b>		<b>15 200,94</b>	<b>0,00</b>	<b>569,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2032	Frais de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	15 200,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	569,63	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.900**

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		90-041 Action relevant de la subvention globale	90-042 Actions interrégionales	90-043 Actions européennes	90-044 Aide publique au développement	90-048 Autres actions	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>165 000,00</b>	<b>6 883 712,04</b>
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	596 575,61
2032	Frais de recherche et de développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	237 340,05
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	165 000,00	165 000,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	430 329,24
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 457,58
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 148,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 724,31
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	381 691,92
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	273 261,56
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 598,23
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	232 893,09
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	82 719,90
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	661 648,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	205 562,20
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 635,63
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 455 579,16
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 547,56
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>54 621,57</b>
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	572,30
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 049,27

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-051 FSE	90-052 FEDER	90-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				90-0580 FEADER	90-0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-10 Services communs	90-11 Police, sécurité, justice	90-12 Incendie et secours	90-13 Hygiène et salubrité publique	90-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**AT.90Z**

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-20 Services communs	90-21 Enseignement du premier degré			90-22 Enseignement du second degré		
			90-211 Ecoles maternelles	90-212 Ecoles primaires	90-213 Classes regroupées	90-221 Collèges	90-222 Lycées publics	90-223 Lycées privés
<b>DEPENSES</b>		<b>278 125,63</b>	<b>913 831,89</b>	<b>9 677 773,83</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>33 989 438,30</b>	<b>116 771,20</b>
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 334 567,04	0,00
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	65 702,78	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	913 831,89	9 612 071,05	0,00	0,00	0,00	0,00
2041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20415331	ADM : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	16 176,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 068 889,06	116 771,20
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	3 255,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	209 952,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	258 694,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 878 954,80	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 497 075,40	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>50 135 432,62</b>	<b>0,00</b>
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 377,93	0,00
13172	Subv. transf. FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 346 306,03	0,00
133122	Dotation régionale d'équipement scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 911 036,00	0,00
20431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 504,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	774 208,66	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.902**

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-23 Enseignement supérieur	90-24 Cités scolaires	90-25 Formation professionnelle						90-26 Apprentissage	90-27 Formation sanitaire et sociale	
				90-251 Insertion sociale et professionnelle	90-252 Formation professionnalisante personnes	90-253 Formation certifiante des personnes	90-254 Formation des actifs occupés	90-255 Rémunération des stagiaires	90-256 Autres			
<b>DEPENSES</b>		<b>2 300 108,04</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 604 465,16</b>	<b>7 520 358,09</b>	<b>217 086,56</b>
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	153 238,90	37 626,83	0,00
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	345 447,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20415331	ADM : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 650,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	346 613,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 952,37	1 974 919,06	41 893,12
204182	Autres org pub - Bât. et installations	624 792,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	313 620,02	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	987 755,10	27 445,57	175 193,44
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00
20431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	983 254,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 794,42	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 707,15	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 464,19	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 193 553,03	652 252,93	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 456 843,68	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 809 373,44</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13172	Subv. transf. FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 809 373,44	0,00	0,00
133122	Dotation régionale d'équipement scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
Reçu en préfecture le 16/06/2020  
Affiché le 16/06/2020   
ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.902**

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-28 Autres services périscolaires et annexes					90-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		90-281 Hébergement et restauration scolaires	90-282 Sport scolaire	90-283 Médecine scolaire	90-284 Classes de découverte	90-288 Autre service annexe de l'enseignement		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>8 888 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>67 506 158,70</b>
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 525 432,77
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 702,78
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 525 902,94
2041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	345 447,13
20415331	ADM : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 650,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 463 378,11
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	938 412,70
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	8 888 200,00	0,00	10 094 770,73
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
20431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 185 660,26
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	983 254,67
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 049,42
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 707,15
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	209 952,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	266 158,20
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 724 760,76
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 953 919,08
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>51 944 806,06</b>
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 377,93
13172	Subv. transf. FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 155 679,47
133122	Dotation régionale d'équipement scolaire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 911 036,00
20431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	42 504,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	774 208,66
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.





**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-30 Services communs	90-31 Culture							
			90-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	90-312 Patrimoine	90-313 Bibliothèques, médiathèques	90-314 Musées	90-315 Services d'archives	90-316 Théâtres et spectacles vivants	90-317 Cinémas et autres salles de spectacles	90-318 Archéologie préventive
<b>DEPENSES</b>		<b>1 361 160,57</b>	<b>3 687 950,17</b>	<b>1 603 316,31</b>	<b>1 911 776,41</b>	<b>447 884,98</b>	<b>0,00</b>	<b>329 802,74</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2031	Frais d'études	76 719,76	86 306,64	0,00	0,00	6 444,90	0,00	0,00	0,00	0,00
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	53 134,00	35 116,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	284 690,81	12 000,00	1 223 616,14	1 911 776,41	0,00	0,00	329 802,74	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	757 553,51	330 883,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	0,00	6 668,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	577 350,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	422 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	64 666,47	0,00	0,00	2 289,35	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	5 367,65	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	0,00	5 626,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00	89 042,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	82 516,75	0,00	0,00	2 067,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	0,00	9 999,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	140 717,60	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	7 031,39	0,00	1 410,50	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	13 476,26	0,00	0,00	7 127,15	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	1 476 894,33	0,00	0,00	169 015,83	0,00	0,00	0,00	0,00
2316	Restaur. des collections oeuvres art	0,00	0,00	0,00	0,00	3 445,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	90-30 Services communs	90-31 Culture							
			90-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	90-312 Patrimoine	90-313 Bibliothèques, médiathèques	90-314 Musées	90-315 Services d'archives	90-316 Théâtres et spectacles vivants	90-317 Cinémas et autres salles de spectacles	90-318 Archéologie préventive
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	1 036 732,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>1 971,01</b>	<b>77 468,86</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	1 971,01	2 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 261,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	74 107,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**IV**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**A1.903**

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-32					
		Sports (autres que scolaires)					
		90-321 Salles de sport, gymnases	90-322 Stades	90-323 Piscines	90-324 Centres de formation sportifs	90-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	90-326 Manifestations sportives
<b>DEPENSES</b>		<b>1 627 803,16</b>	<b>661 906,52</b>	<b>2 386 944,26</b>	<b>101 227,32</b>	<b>2 464 824,47</b>	<b>313 292,00</b>
2031	Frais d'études	128 945,71	0,00	0,00	1 881,28	0,00	0,00
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	40 411,20	0,00	363 267,19	0,00	107 561,95	0,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	529 657,77	661 906,52	2 023 677,07	0,00	2 355 324,60	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	313 292,00
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21735	Installations générales (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 937,92	0,00
2313	Constructions	841 122,37	0,00	0,00	99 346,04	0,00	0,00
2316	Restaur. des collections oeuvres art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	87 466,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.903**

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-33 Jeunesse et loisirs			90-34 Vie sociale et citoyenne		90-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		90-331 Centres de loisirs	90-332 Colonies de vacances	90-338 Autres activités pour les jeunes	90-341 Egalité entre les femmes et les hommes	90-348 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 421 421,35</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 319 310,26</b>
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300 298,29
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	50 229,00	0,00	0,00	0,00	649 720,22
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	2 371 192,35	0,00	0,00	0,00	11 703 644,41
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 401 929,22
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 668,19
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	110 000,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	577 350,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	422 400,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	66 955,82
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 367,65
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 626,60
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 042,84
2161	Oeuvres et objets d'art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 583,75
21735	Installations générales (mise à dispo)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 999,80
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140 717,60
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 441,89
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 541,33
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 586 378,57
2316	Restaur. des collections oeuvres art	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 445,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 124 199,08
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>79 439,87</b>
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 071,01
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 261,86
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 107,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-41 Santé					
		90-410 Services communs	90-411 PMI et planification familiale	90-412 Prévention et éducation pour la santé	90-413 Sécurité alimentaire	90-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	90-418 Autres actions
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.904**

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-42 Action sociale							
		90-420 Services communs	90-421 Famille et enfance				90-422 Petite enfance		
			90-4211 Actions en faveur de la maternité	90-4212 Aides à la famille	90-4213 Aides sociales à l'enfance	90-4214 Adolescence	90-4221 Crèches et garderies	90-4222 Multi accueil	90-4228 Autres actions pour la petite enfance
	<b>DEPENSES</b>	<b>178 124,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	178 124,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.904**

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		90-423 Personnes âgées			90-424 Personnes en difficulté	90-425 Personnes handicapées		90-428 Autres interventions sociales
		90-4231 Forfait autonomie	90-4232 Autres actions de prévention	90-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	178 124,00	
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	178 124,00	
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 4-4 – RSA**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-441 Insertion sociale	90-442 Santé	90-443 Logement	90-444 Insertion professionnelle	90-445 Evaluation des dépenses engagées	90-446 Dépenses de structure	90-447 RSA allocations	90-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.





**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-50 Services communs	90-51 Aménagement et services urbains						
			90-510 Services communs	90-511 Espaces verts urbains	90-512 Eclairage public	90-513 Art public	90-514 Electrification	90-515 Opérations d'aménagement	90-518 Autres actions d'aménagement urbain
<b>DEPENSES</b>		<b>180 000,00</b>	<b>7 619 795,16</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	149 952,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	7 469 843,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20415341	IC : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.905**

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-52 Politique de la ville	90-53 Agglomérations et villes moyennes	90-54 Espace rural et autres espaces de dév.	90-55 Habitat (Logement)				
					90-551 Parc privé de la collectivité	90-552 Aide au secteur locatif	90-553 Aide à l'accession à la propriété	90-554 Aire d'accueil des gens du voyage	90-555 Logement social
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>554 678,84</b>	<b>382 415,82</b>	<b>8 664 318,89</b>	<b>0,00</b>	<b>657 020,00</b>	<b>0,00</b>	<b>758 400,00</b>
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	152 745,84	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	401 933,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20415341	IC : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	657 020,00	0,00	758 400,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	8 664 318,89	0,00	0,00	0,00	0,00
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	0,00	382 415,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>39 348,71</b>	<b>10 876,50</b>	<b>0,00</b>	<b>21 890,70</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 890,70	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00	39 348,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	10 876,50	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.905**

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-56 Actions en faveur du littoral	90-57 Techno. de l'information et de la comm.	90-58 Autres actions		90-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				90-581 Réserves Foncières	90-588 Autres actions d'aménagement		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>3 036 628,06</b>	<b>0,00</b>	<b>1 580 184,67</b>	<b>509 120,33</b>	<b>23 942 561,77</b>
2031	Frais d'études	0,00	107 736,56	0,00	1 132,44	0,00	108 869,00
204111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	0,00	22 000,00	0,00	0,00	0,00	22 000,00
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	302 697,92
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 871 776,08
2041482	Subv. Autres cnes: Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	158 526,36	0,00	158 526,36
20415341	IC : Bien mobilier, matériel	0,00	545 000,00	0,00	0,00	0,00	545 000,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	50 668,90	0,00	157 878,71	0,00	208 547,61
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00	0,00	498 401,66	0,00	1 913 821,66
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	2 913,20	0,00	530 096,00	0,00	533 009,20
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	93 600,00	0,00	8 757 918,89
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	0,00	0,00	140 549,50	509 120,33	1 032 085,65
2051	Concessions, droits similaires	0,00	171 252,53	0,00	0,00	0,00	171 252,53
21838	Autre matériel informatique	0,00	64 515,70	0,00	0,00	0,00	64 515,70
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	3 732,40	0,00	0,00	0,00	3 732,40
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	584,10	0,00	0,00	0,00	584,10
2313	Constructions	0,00	137 490,34	0,00	0,00	0,00	137 490,34
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	1 930 734,33	0,00	0,00	0,00	1 930 734,33
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>42 913,99</b>	<b>0,00</b>	<b>115 029,90</b>
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 890,70
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 348,71
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	42 913,99	0,00	53 790,49

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 6 – Action économique**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-60 Services communs	90-61 Interventions économiques transversales	90-62 Structure d'animation et de dév. éco.	90-63 Actions sectorielles			
					90-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		90-632 Industrie, commerce et artisanat	90-633 Développement touristique
					90-6311 Laboratoire	90-6312 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>29 431 304,11</b>	<b>148 152,07</b>	<b>2 415 309,97</b>	<b>0,00</b>	<b>3 425 252,11</b>	<b>1 190 778,97</b>
2031	Frais d'études	0,00	174 754,29	0,00	0,00	0,00	201 843,12	0,00
20415341	IC : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	124 227,06
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	782 887,51	0,00	27 000,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	16 748 852,71	148 152,07	0,00	0,00	2 462 717,59	394 160,00
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	6 653,11	0,00	1 632 422,46	0,00	733 691,40	672 391,91
2051	Concessions, droits similaires	0,00	1 044,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
266	Autres formes de participation	0,00	12 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>157 465,26</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>186 361,00</b>	<b>55 895,68</b>
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	166 361,00	0,00
13278	Autres fonds européens	0,00	155 907,52	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20415341	IC : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 895,68
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	1 557,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**IV**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**A1.906**

**FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-64 Rayonnement, attractivité du territoire	90-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	90-66 Maintien et dév. des services publics	90-67 Recherche et innovation	90-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>552 520,02</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 180 490,86</b>	<b>0,00</b>	<b>38 343 808,11</b>
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	376 597,41
20415341	IC : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	124 227,06
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	809 887,51
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	900 000,00	0,00	20 653 882,37
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	552 520,02	0,00	0,00	280 490,86	0,00	3 878 169,76
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 044,00
266	Autres formes de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 500 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>810,00</b>	<b>400 531,94</b>
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	166 361,00
13278	Autres fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155 907,52
20415341	IC : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 895,68
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	0,00	810,00	810,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 557,74

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 7 – Environnement**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-70 Services communs	90-71 Actions transversales	90-72 Actions déchets et propreté urbaine					
				90-720 Services communs collecte et propreté	90-721 Collecte et traitement des déchets			90-722 Propreté urbaine	
					90-7211 Actions prévention et sensibilisation	90-7212 Collecte des déchets	90-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	90-7221 Actions prévention et sensibilisation	90-7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
<b>DEPENSES</b>		<b>88 916,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>294 676,90</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	88 916,00	0,00	0,00	294 676,90	0,00	0,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RÉCETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>98 510,36</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 500,00	0,00	0,00
13272	Subv. non transf. FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 010,36	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**IV**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**A1.907**

**FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-73					90-74 Politique de l'air
		Actions en matière de gestion des eaux					
		90-731 Politique de l'eau	90-732 Eau potable	90-733 Assainissement	90-734 Eaux pluviales	90-735 Lutte contre les inondations	
<b>DEPENSES</b>		<b>762 768,89</b>	<b>774 960,01</b>	<b>0,00</b>	<b>607 655,30</b>	<b>0,00</b>	<b>102 015,00</b>
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 154,69
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	762 768,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 920,39
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	774 960,01	0,00	607 655,30	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 939,92
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13272	Subv. non transf. FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.907**

**FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-75 Politique de l'énergie					90-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	90-77 Environnement infrastructures transports	90-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		90-751 Réseaux de chaleur et de froid	90-752 Energie photovoltaïque	90-753 Energie éolienne	90-754 Energie hydraulique	90-758 Autres actions				
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>1 409 923,98</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>6 528 452,96</b>	<b>778 717,88</b>	<b>0,00</b>	<b>93 471,89</b>	<b>11 441 558,81</b>
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	134 069,41	0,00	0,00	0,00	143 224,10
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	762 768,89
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	0,00	4 366 218,37	90 400,00	0,00	90 000,00	4 546 618,37
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	272 392,68	0,00	0,00	2 015 484,90	56 348,62	0,00	0,00	2 817 739,49
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	957 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	957 000,00
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	180 531,30	0,00	0,00	0,00	99 038,64	0,00	3 471,89	1 665 657,14
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	12 680,28	0,00	0,00	0,00	12 680,28
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	321 586,23	0,00	0,00	324 526,15
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	211 344,39	0,00	0,00	211 344,39
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>1 633 155,31</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 373 888,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 105 553,67</b>
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 500,00
13272	Subv. non transf. FEDER	0,00	1 633 155,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 633 155,31
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	2 373 888,00	0,00	0,00	0,00	2 373 888,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 010,36

(1) Détailler conformément au plan de comptes.





**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 8 – Transports**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-80 Services communs	90-81 Transports scolaires	90-82 Transports publics de voyageurs						
				90-820 Services communs	90-821 Transport sur route	90-822 Transport ferroviaire	90-823 Transport fluvial	90-824 Transport maritime	90-825 Transport aérien	90-828 Autres transports
<b>DEPENSES</b>		<b>582 259,04</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 851 862,59</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	3 287 618,88	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	19 772,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	0,00	0,00	552 133,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	1 992 338,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581	Dépenses	557 259,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 171 507,85</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>72 000,00</b>
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	54 716,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13272	Subv. non transf. FEDER	0,00	0,00	0,00	2 063 856,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 000,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	52 934,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.908**

**FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-83						
		Transports de marchandises						
		90-830	90-831	90-832	90-833	90-834	90-835	90-838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13272	Subv. non transf. FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.908**

**FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-84 Voirie							
		90-841 Voirie nationale	90-842 Voirie régionale	90-843 Voirie départementale	90-844 Voirie métropolitaine	90-845 Voirie communale	90-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	90-847 Equipements de voirie	90-849 Sécurité routière
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>220 193 315,18</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 091 385,46</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	841 128,09	0,00	0,00	0,00
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	0,00	511 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	154 780,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	0,00	40 113,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	213 898 758,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	149 662,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	8 911,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	14 688,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	5 414 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4581	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	250 257,37	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>104 258 960,93</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>933 180,82</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	170 963,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	100 128 359,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13248	Subv. non transf. Autres communes	0,00	440 093,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13272	Subv. non transf. FEDER	0,00	2 080 810,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	99 782,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	933 180,82	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	1 338 951,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
Reçu en préfecture le 16/06/2020  
Affiché le 16/06/2020   
ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A1.908**

**FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	90-85 Infrastructures					90-86 Liaisons multimodales	90-87 Circulations douces	90-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		90-851 Gares, autres infrastructures routières	90-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	90-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	90-854 Ports, autres infrastructures portuaires	90-855 Aéroports et autres infrastructures				
<b>DEPENSES</b>		<b>174 993,70</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>42 906,19</b>	<b>0,00</b>	<b>1 989 475,03</b>	<b>0,00</b>	<b>229 926 197,19</b>
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 051,80	0,00	3 339 670,68
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	841 128,09
2041412	Subv. Cne GFP : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
2041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	511 600,00
204181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	0,00	0,00	0,00	0,00	42 906,19	0,00	0,00	0,00	42 906,19
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 772,20
2045	Subv. d'équipement versées aux tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	552 133,26
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	154 780,82
21351	Bâtiments publics	174 993,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	215 107,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 891,21	0,00	213 912 649,65
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 142 000,69
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 911,35
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 688,83
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 923 532,02	0,00	7 338 332,02
4581	Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	807 516,41
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>643 109,68</b>	<b>0,00</b>	<b>108 078 759,28</b>
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 963,95
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100 128 359,68
13248	Subv. non transf. Autres communes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	440 093,58
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	54 716,75
13272	Subv. non transf. FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	643 109,68	0,00	4 787 776,33
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 000,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	99 782,00
2041411	Subv. Cne GFP : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	933 180,82
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 338 951,28
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	52 934,89

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 16/06/2020

Reçu en préfecture le 16/06/2020

Affiché le 16/06/2020

The logo for SLO (Système de Logiciel de l'Observatoire) is located in the top right corner of the page. It consists of the letters 'SLO' in a stylized, italicized font, with a blue and red color scheme.

ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
<b>DEPENSES</b>		<b>23 992 154,81</b>	<b>92 215 831,74</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>188 825 806,63</b>	<b>21 834 538,55</b>	<b>1 596 213,89</b>	<b>0,00</b>
011	Charges à caractère général	86 561,35	18 816 630,71	0,00	0,00	21 301 925,31	2 649 667,60	37 593,86	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	67 282 787,11	0,00	0,00	55 775 314,75	6 758 537,37	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	5 848 238,49	0,00	0,00	111 699 916,66	12 423 040,58	1 558 620,03	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	244 615,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	23 205 977,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	268 175,43	0,00	0,00	48 649,91	3 293,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	455 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>480 749 596,95</b>	<b>37 213 227,91</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>94 015 602,48</b>	<b>725 060,65</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
013	Atténuations de charges	0,00	570 157,61	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	61 118,92	0,00	0,00	0,00	434 330,66	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	269 676 351,94	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	122 675 424,02	0,00	0,00	0,00	48 809 009,39	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	80 769 969,65	33 063 454,38	0,00	0,00	43 903 062,00	253 270,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	3 038 124,52	0,00	0,00	1 303 531,09	37 459,99	0,00	0,00
76	Produits financiers	1 410 852,40	291 814,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	4 916 998,94	188 557,86	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	1 300 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)**

**IV**

**A2**

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisations de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>1 625 109,10</b>	<b>27 656 696,12</b>	<b>10 229 948,22</b>	<b>104 185 742,24</b>		<b>472 162 041,30</b>
011	Charges à caractère général	0,00	882 314,38	513 084,48	400 778,46	5 558 799,65		50 247 355,80
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	19 600 719,83		149 417 359,06
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	742 794,72	25 106 316,32	9 822 548,65	78 983 034,94		246 184 510,39
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		244 615,68
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		23 205 977,78
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	2 037 295,32	6 621,11	43 187,82		2 407 222,59
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		455 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>185 555,50</b>	<b>1 599 225,84</b>	<b>116 303,91</b>	<b>1 307 594,30</b>		<b>615 912 167,54</b>
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		570 157,61
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	161 752,59	0,00	77 146,93	513 318,42		1 247 667,52
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		269 676 351,94
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		171 484 433,41
74	Dotations et participations	0,00	0,00	338 371,75	3 000,00	0,00		158 331 127,78
75	Autres produits de gestion courante	0,00	23 802,91	1 260 854,09	36 156,98	794 275,88		6 494 205,46
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 702 667,02
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		5 105 556,80
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 300 000,00



IV – ANNEXES

A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
<b>DEPENSES</b>		<b>23 992 154,81</b>
61558	Entretien autres biens mobiliers	156,54
63512	Taxes foncières	83 921,00
63513	Autres impôts locaux	2 483,81
65861	Frais de personnel	216 077,84
65862	Matériel, équipement et fournitures	28 537,84
66111	Intérêts réglés à l'échéance	17 889 222,17
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	3 822 589,59
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	33 750,00
6688	Autres	1 460 416,02
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	450 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	5 000,00
<b>RECETTES</b>		<b>480 749 596,95</b>
73112	Cotisation sur la VAE	57 463 953,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	3 245 780,00
73151	Taxe sur les permis de conduire	1 812 906,00
73153	Taxe certif. immatriculation véhicules	31 095 154,00
731773	Frais gestion ress form prof, apprentiss	20 149 844,75
731774	TICPE FPA	8 907 786,27
73221	FNGIR	2 869 393,00
732222	Fonds péréq. ress. / régions, coll. Corse	5 197 202,00
73411	Taxe sur les rhums	2 488 426,48
7342	Taxes sur les carburants	130 625 898,67
73432	Octroi de mer régional	106 985 223,50
73433	Taxe tr public aérien,maritimes-dt Corse	2 612 298,62
735	Fraction de TVA	16 870 488,70
738	Autres impôts et taxes	2 027 420,97
744	FCTVA	527 176,65
74631	DGD des régions	69 663 670,00
748312	D.C.R.T.P.	1 561 633,00
74832	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	6 555 846,00
74835	D.T.C. exonération fiscalité directe	2 461 644,00
7688	Autres	1 410 852,40
775	Produits des cessions d'immobilisations	4 916 998,94
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	1 300 000,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 0 – Services généraux**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-02 Administration générale							
		93-020 Admin. générale de la collectivité	93-021 Personnel non ventilé	93-022 Information, communication, publicité	93-023 Fêtes et cérémonies	93-024 Aide aux associations	93-025 Cimetières et pompes funèbres	93-026 Administration générale de l'Etat	93-028 Autres moyens généraux
<b>DEPENSES</b>		<b>16 174 115,97</b>	<b>68 865 506,63</b>	<b>2 196 331,35</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>262 882,96</b>
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	181 489,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	650 483,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60618	Autres fournitures non stockables	245,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	533 710,81	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	65 923,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	27 881,39	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	104 658,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	105 371,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	1 126,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	403 267,99	325 621,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	3 345 496,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	1 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	104 015,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	64 741,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	29 139,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	1 625 694,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	17 940,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	312 769,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	709 014,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	189 492,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	211 197,47	0,00	660,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	168 178,69	11 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	126 523,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	60 709,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500

Article / compte nature (1)	Libellé	93-02 Administration générale							
		93-020 Admin. générale de la collectivité	93-021 Personnel non ventilé	93-022 Information, communication, publicité	93-023 Fêtes et cérémonies	93-024 Aide aux associations	93-025 Cimetières et pompes funèbres	93-026 Administration générale de l'Etat	93-028 Autres moyens généraux
6188	Autres frais divers	116 782,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	1 127 806,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	801 207,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	372 828,47	59 153,48	761 898,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	77 320,42	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 721,16
6234	Réceptions	0,00	0,00	1 689,80	0,00	0,00	0,00	0,00	101 718,95
6236	Catalogues et imprimés	0,00	7 813,00	1 247 409,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	453,22	0,00	178 973,68	0,00	0,00	0,00	0,00	112 033,81
6247	Transports collectifs	0,00	251 381,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	142 139,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 409,04
6255	Frais de déménagement	0,00	8 100,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	97 193,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	320 275,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	2 288,21	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	2 841 972,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	13 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	297 239,06	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	2 326,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	27 473 087,89	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	388 945,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	5 281 168,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	15 509 065,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	0,00	1 774,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	431 611,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	7 927 485,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	6 990 860,36	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	182 196,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	1 027 992,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	351 894,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	1 419 464,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6518	Autres (primes, dots)	0,00	33 403,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	93-02 Administration générale							
		93-020 Admin. générale de la collectivité	93-021 Personnel non ventilé	93-022 Information, communication, publicité	93-023 Fêtes et cérémonies	93-024 Aide aux associations	93-025 Cimetières et pompes funèbres	93-026 Administration générale de l'Etat	93-028 Autres moyens généraux
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65315	Formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65321	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65322	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	191 165,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6568	Autres participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	681 455,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6577	Remises gracieuses	63 853,45	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6581	Redev. concessions, brevets, licences...	0,00	0,00	5 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	15 431,95	1 042,46	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	881 273,19	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	268 175,43	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>2 549 228,88</b>	<b>1 745 912,79</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	39 649,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	375 019,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	155 488,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70323	Red. occupation dom. public coll. unique	15 214,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel BA,régie,CCAS,CDE	0,00	45 904,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	233 342,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74771	Participation Fonds social européen	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74772	Participation FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	567 031,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	1 486 851,69	896 507,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
761	Produits de participations	291 608,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
766	Gains de change créances det. fin	206,18	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	188 316,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.930**

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-03 Conseils						
		93-031 Assemblée délibérante	93-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	93-033 Conseil cult., éduc., env.	93-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		93-035 Conseil de territoire	93-038 Autres instances
					93-0341 Section éco., sociale et environnem.	93-0342 Section culture, éducation et sports		
<b>DEPENSES</b>		<b>2 195 304,85</b>	<b>916 200,64</b>	<b>632 560,55</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	1 316,53	1 276,50	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	1 372,81	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	220,99	577,50	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	990,90	2 227,49	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	95 895,14	31 439,38	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	217,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	4 538,01	918,12	0,00	0,00	0,00	0,00



Article / compte nature (1)	Libellé	93-03 Conseils						93-05 Conseil de territoire	93-08 Autres instances	
		93-031 Assemblée délibérante	93-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	93-033 Conseil cult., éduc., env.	93-034		93-035 Conseil de territoire			93-08 Autres instances
					Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.					
					93-0341 Section éco., sociale et environnem.	93-0342 Section culture, éducation et sports				
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	5 701,00	99 791,18	0,00	0,00	0,00	0,00		
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6234	Réceptions	0,00	2 921,81	3 123,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6236	Catalogues et imprimés	0,00	23 107,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6238	Divers	0,00	4 262,01	1 603,09	0,00	0,00	0,00	0,00		
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6255	Frais de déménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
64168	Autres emplois aidés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

Article / compte nature (1)	Libellé	93-03 Conseils						93-035 Conseil de territoire	93-038 Autres instances	
		93-031 Assemblée délibérante	93-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	93-033 Conseil cult., éduc., env.	93-034		93-035 Conseil de territoire			93-038 Autres instances
					Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.					
					93-0341 Section éco., sociale et environnem.	93-0342 Section culture, éducation et sports				
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6518	Autres (primes, dots)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
65311	Indemnités de fonction	1 410 655,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
65312	Frais de mission et de déplacement	175 332,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
65313	Cotisations de retraite	496 716,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	35 854,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
65315	Formation	18 948,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	1 233,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
65321	Indemnités de fonction	0,00	709 170,82	464 516,17	0,00	0,00	0,00	0,00		
65322	Frais de mission et de déplacement	0,00	61 158,21	25 471,91	0,00	0,00	0,00	0,00		
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6568	Autres participations	38 232,00	6 650,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	18 333,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6577	Remises gratuites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6581	Redev. concessions, brevets, licences...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	50,24	243,40	0,00	0,00	0,00	0,00		
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
<b>RECETTES</b>		<b>75 595,71</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
70323	Red. occupation dom. public coll. unique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
70841	Mise à dispo personnel BA,régie,CCAS,CDE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
74771	Participation Fonds social européen	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
74772	Participation FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
75888	Autres	75 595,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
766	Gains de change créances det. fin	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

Envoyé en préfecture le 16/06/2020

Reçu en préfecture le 16/06/2020

Affiché le 16/06/2020

The logo for SLO (Système de Logiciel de l'Ordre) is displayed in blue, stylized capital letters.

ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.930**

**FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					TOTAL DU CHAPITRE
		93-041 Action relevant de la subvention globale	93-042 Actions interrégionales	93-043 Actions européennes	93-044 Aide publique au développement	93-048 Autres actions	
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>8 282,99</b>	<b>397 157,11</b>	<b>0,00</b>	<b>567 488,69</b>	<b>92 215 831,74</b>
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	103 813,19	0,00	0,00	103 813,19
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	25,81	181 515,31
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	1 631,01	652 114,37
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	0,00	0,00	0,00	216,43	461,63
60622	Carburants	0,00	0,00	0,00	0,00	5 038,27	538 749,08
60623	Alimentation	0,00	1 505,12	0,00	0,00	149,65	70 171,07
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	20,97	29 275,17
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	1 046,37	0,00	0,00	713,39	107 217,16
6064	Fournitures administratives	0,00	2 123,33	0,00	0,00	437,26	111 150,28
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 126,33
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	259 668,57	0,00	0,00	1 115 892,35
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 345 496,51
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	4 515,15	6 415,15
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	81,63	104 097,43
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	64 741,17
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 139,55
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	406,62	0,00	0,00	0,00	1 626 100,95
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	558,29	558,29
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	2 675,71	20 616,54
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	945,68	0,00	0,00	795,91	314 728,15
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	901,73	709 915,78
6161	Multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	634,41	634,41
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	189 492,35
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	884,32	212 741,79
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	180 078,69
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	802,28	132 781,78
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60 709,14

Article / compte nature (1)	Libellé	93-04						TOTAL DU CHAPITRE
		Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						
		93-041 Action relevant de la subvention globale	93-042 Actions interrégionales	93-043 Actions européennes	93-044 Aide publique au développement	93-048 Autres actions		
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	105 492,18	
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	2 506,35	0,00	10 667,15	129 955,88	
62268	Autres honoraires, conseils	0,00	0,00	0,00	0,00	4 388,90	1 132 195,20	
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	801 207,29	
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 193 880,33	
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	121 041,58	
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	3 298,90	112 752,46	
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	778,03	1 279 108,50	
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	3 983,22	301 309,03	
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	251 381,83	
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	4 938,23	152 486,61	
6255	Frais de déménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 100,14	
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	120,48	97 314,28	
6262	Frais de télécommunications	0,00	2 255,87	0,00	0,00	6 545,38	329 077,00	
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	123,39	2 411,60	
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	31 169,00	0,00	0,00	31 169,00	
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 841 972,66	
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00	
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	104,13	104,13	
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	297 239,06	
6354	Droits d'enregistrement et de timbre	0,00	0,00	0,00	0,00	111,39	111,39	
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 326,00	
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 473 087,89	
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	388 945,93	
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 281 168,91	
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 509 065,45	
64168	Autres emplois aidés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 774,16	
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	431 611,50	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 927 485,38	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 990 860,36	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	182 196,58	
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 027 992,79	
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	351 894,87	
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 419 464,23	
6518	Autres (primes, dots)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 403,70	

Article / compte nature (1)	Libellé	93-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.						TOTAL DU CHAPITRE
		93-041 Action relevant de la subvention globale	93-042 Actions interrégionales	93-043 Actions européennes	93-044 Aide publique au développement	93-048 Autres actions		
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 410 655,72	
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	175 332,79	
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	496 716,08	
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 854,00	
65315	Formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 948,16	
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 233,10	
65321	Indemnités de fonction	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 173 686,99	
65322	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	86 630,12	
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	191 165,71	
6568	Autres participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 882,00	
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00	0,00	0,00	119 242,55	119 242,55	
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	392 964,62	1 092 752,78	
6577	Remises gratuites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	63 853,45	
6581	Redev. concessions, brevets, licences...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 700,00	
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 768,05	
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	140,10	881 413,29	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	268 175,43	
<b>RECETTES</b>		<b>30 599 808,71</b>	<b>0,00</b>	<b>2 230 302,96</b>	<b>0,00</b>	<b>12 378,86</b>	<b>37 213 227,91</b>	
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 649,83	
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	375 019,74	
6479	Rembourst sur autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155 488,04	
70323	Red. occupation dom. public coll. unique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 214,00	
70841	Mise à dispo personnel BA,régie,CCAS,CDE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 904,92	
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	233 342,71	
74771	Participation Fonds social européen	30 599 808,71	0,00	0,00	0,00	0,00	30 599 808,71	
74772	Participation FEDER	0,00	0,00	2 230 302,96	0,00	0,00	2 230 302,96	
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	567 031,99	
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	12 137,58	2 471 092,53	
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	291 608,44	
766	Gains de change créances det. fin	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	206,18	
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	241,28	188 557,86	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-051 FSE	93-052 FEDER	93-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				93-0580 FEADER	93-0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 1 – Sécurité**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-10 Services communs	93-11 Police, sécurité, justice	93-12 Incendie et secours	93-13 Hygiène et salubrité publique	93-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-20 Services communs	93-21 Enseignement du premier degré			93-22 Enseignement du second degré		
			93-211 Ecoles maternelles	93-212 Ecoles primaires	93-213 Classes regroupées	93-221 Collèges	93-222 Lycées publics	93-223 Lycées privés
<b>DEPENSES</b>		<b>4 680 705,23</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>69 393 244,88</b>	<b>1 994 792,80</b>
6042	Achats de prestations de services	4 014,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	33 865,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 525,00	0,00
6188	Autres frais divers	741 653,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	861,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	15 261,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	4 109,65	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	370,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	3 933,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	126 227,39	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	227 775,57	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 255 213,77	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	271 863,22	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 697 876,65	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 498 164,49	0,00
64168	Autres emplois aidés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	615 396,78	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177 077,87	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 543 073,59	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 080 857,57	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	106 345,62	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 232 337,35	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 332,27	0,00
65121	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65131	Bourses	2 423 813,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Article / compte nature (1)	Libellé	93-20 Services communs	93-21 Enseignement du premier degré			93-221 Collèges	93-222 Lycées publics	93-223 Lycées privés
			93-211 Ecoles maternelles	93-212 Ecoles primaires	93-213 Classes regroupées			
			65134	Aides	0,00			
6518	Autres (primes, dots)	367 957,71	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
655121	Dotation fonctionnement lycées publics	0,00	0,00	0,00	0,00	13 382 080,01	0,00	
655122	Dotation fonctionnement lycées privés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 994 792,80	
655238	Autres organismes publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00	0,00	
657362	Subv. fonct. CCAS	16 932,85	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
657381	Subv. fonct. autres EPL	0,00	0,00	0,00	0,00	43 820,92	0,00	
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	145 998,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	873 283,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00	0,00	0,00	35 076,81	0,00	
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	48 649,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>RECETTES</b>		<b>2 136 038,79</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 530 178,72</b>	<b>0,00</b>
731771	Taxe d'apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
731772	TICPE - Ressource région. apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
731775	TICPE - Primes employeurs apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74771	Participation Fonds social européen	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74772	Participation FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74788	Autres	2 133 338,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74881	Particip. familles restau, héberg	0,00	0,00	0,00	0,00	1 508 834,66	0,00	
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75888	Autres	2 700,00	0,00	0,00	0,00	21 344,06	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION IV DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.932**

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-23 Enseignement supérieur	93-24 Cités scolaires	93-25 Formation professionnelle						93-26 Apprentissage	93-27 Formation sanitaire et sociale
				93-251 Insertion sociale et professionnelle	93-252 Formation professionnalisante personnes	93-253 Formation certifiante des personnes	93-254 Formation des actifs occupés	93-255 Rémunération des stagiaires	93-256 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>5 925 207,46</b>	<b>0,00</b>	<b>8 117 282,99</b>	<b>1 856 116,21</b>	<b>19 329 250,09</b>	<b>297 560,29</b>	<b>26 080 811,01</b>	<b>3 791 185,94</b>	<b>26 207 633,64</b>	<b>18 132 427,63</b>
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	9 331,00	0,00	3 298 719,91	338 964,40	15 014 282,20	0,00	0,00	210 121,82	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	774 340,67	0,00
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	377 108,16	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 413,85	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 790,72	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	124 849,39	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64168	Autres emplois aidés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Article / compte nature (1)	Libellé	93-23 Enseignement supérieur	93-24 Cités scolaires	93-25									
				Formation professionnelle								93-256 Autres	sanitaire et sociale
				93-251 Insertion sociale et professionnelle	93-252 Formation professionnalisante personnes	93-253 Formation certifiante des personnes	93-254 Formation des actifs occupés	93-255 Rémunération des stagiaires					
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65121	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 567 988,39	0,00	0,00	0,00	0,00	
65131	Bourses	1 390 412,31	0,00	0,00	241 354,23	0,00	0,00	9 124 834,51	431 501,75	0,00	2 352 928,42	0,00	
65134	Aides	2 516 611,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	288 394,00	0,00	0,00	
6518	Autres (primes, dots)	169 575,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
655121	Dotation fonctionnement lycées publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
655122	Dotation fonctionnement lycées privés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
655238	Autres organismes publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 953 812,05	0,00	0,00	
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
657362	Subv. fonct. CCAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
657381	Subv. fonct. autres EPL	1 739,27	0,00	224 640,00	4 391,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00	2 252 648,06	7 634 257,53	0,00	
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	1 767 500,15	0,00	1 396 042,56	555 756,63	1 505 929,50	297 560,29	10 879,95	0,00	15 418 300,47	0,00	0,00	
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	70 037,90	0,00	3 191 467,25	714 373,76	2 805 702,40	0,00	0,00	2 991 054,59	1 519 929,85	8 145 241,68	0,00	
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00	6 413,27	1 276,19	3 335,99	0,00	0,00	453,82	208,54	0,00	0,00	
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>RECETTES</b>		<b>67 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 423,17</b>	<b>17 666,06</b>	<b>12 996,60</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>41 328 763,64</b>	<b>48 812 124,96</b>	<b>106 210,54</b>		
731771	Taxe d'apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 216 422,89	0,00	0,00	
731772	TICPE - Ressource région. apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 386 882,00	0,00	0,00	
731775	TICPE - Primes employeurs apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 205 704,50	0,00	0,00	
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 925 000,00	0,00	0,00	0,00	
74771	Participation Fonds social européen	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 268 688,55	0,00	0,00	0,00	
74772	Participation FEDER	67 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74788	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
74881	Particip. familles restau, héberg	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	4 371,29	4 605,56	0,00	0,00	0,00	0,00	1 354,74	0,00	0,00	
75888	Autres	0,00	0,00	51,88	13 060,50	12 996,60	0,00	0,00	1 135 075,09	1 760,83	106 210,54	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.932**

**FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-28 Autres services périscolaires et annexes					93-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		93-281 Hébergement et restauration scolaires	93-282 Sport scolaire	93-283 Médecine scolaire	93-284 Classes de découverte	93-288 Autre service annexe de l'enseignement		
<b>DEPENSES</b>		<b>801 753,33</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>62 000,00</b>	<b>2 155 835,13</b>	<b>0,00</b>	<b>188 825 806,63</b>
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	32 647,97	0,00	36 662,47
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 865,64
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	120 132,52	0,00	18 991 551,85
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 525,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 515 994,18
6228	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	377 108,16
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	11 918,45	0,00	12 780,03
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 675,81
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	9 110,35	0,00	13 220,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 790,72
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 219,40
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	19 569,08	0,00	23 502,13
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	126 227,39
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	4 602,53	0,00	4 602,53
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	227 775,57
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 255 213,77
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	271 863,22
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 697 876,65
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 498 164,49
64168	Autres emplois aidés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	615 396,78
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177 077,87
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 543 073,59
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 080 857,57
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	106 345,62
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 232 337,35
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 332,27

Article / compte nature (1)	Libellé	93-28					TOTAL DU CHAPITRE
		Autres services périscolaires et annexes					
		93-281 Hébergement et restauration scolaires	93-282 Sport scolaire	93-283 Médecine scolaire	93-284 Classes de découverte	93-288 Autre service annexe de l'enseignement	
65121	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 567 988,39
65131	Bourses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 964 844,32
65134	Aides	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 805 005,00
6518	Autres (primes, dots)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 948 940,72	2 486 474,26
655121	Dotation fonctionnement lycées publics	551 753,33	0,00	0,00	0,00	0,00	13 933 833,34
655122	Dotation fonctionnement lycées privés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 994 792,80
655238	Autres organismes publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 953 812,05
657351	Subv. fonct. GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 932,85
657381	Subv. fonct. autres EPL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 171 496,78
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00	0,00	62 000,00	0,00	21 159 967,55
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	8 913,51	20 320 004,70
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 764,62
65888	Autres	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 649,91
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>94 015 602,48</b>
731771	Taxe d'apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 216 422,89
731772	TICPE - Ressource région. apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 386 882,00
731775	TICPE - Primes employeurs apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 205 704,50
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 925 000,00
74771	Participation Fonds social européen	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 268 688,55
74772	Participation FEDER	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 200,00
74788	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 133 338,79
74881	Particip. familles restau, héberg	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 508 834,66
755	Dédits et pénalités perçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 331,59
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 293 199,50

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-30 Services communs	93-31 Culture							
			93-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	93-312 Patrimoine	93-313 Bibliothèques, médiathèques	93-314 Musées	93-315 Services d'archives	93-316 Théâtres et spectacles vivants	93-317 Cinémas et autres salles de spectacles	93-318 Archéologie préventive
<b>DEPENSES</b>		<b>928 135,29</b>	<b>10 287 312,99</b>	<b>267 702,11</b>	<b>0,00</b>	<b>6 508 378,82</b>	<b>0,00</b>	<b>1 412 496,52</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6042	Achats de prestations de services	0,00	111 521,78	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	3 972,46	0,00	0,00	3 228,30	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	110 286,54	0,00	0,00	14 785,88	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	10 815,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	9 992,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	6 704,10	0,00	0,00	2 151,61	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	8 647,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	1 530,64	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	723 114,54	3 680,00	67 265,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	61 048,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	3 394,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	8 678,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	8 925,99	0,00	0,00	2 804,73	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	78 307,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	12 690,43	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	65 860,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	1 800,00	382,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	343 894,97	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	19 477,59	24 736,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	8 988,65	0,00	64 215,00	0,00	1 181,13	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	38 238,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	6 460,94	9 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	174 754,51	74 044,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	62 337,50	5 380,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	259 661,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	93-30 Services communs	93-31 Culture							
			93-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	93-312 Patrimoine	93-313 Bibliothèques, médiathèques	93-314 Musées	93-315 Services d'archives	93-316 Théâtres et spectacles vivants	93-317 Cinémas et autres salles de spectacles	93-318 Archéologie préventive
6282	Frais de gardiennage	0,00	12 078,82	1 842,07	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	14 232,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	1 464,75	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	29 930,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	3 668 296,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	43 803,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	378 147,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	961 379,31	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	739 153,25	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	903 212,38	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	13 785,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	20 828,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65131	Bourses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	0,00	37 484,10	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	315 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	1 842 323,86	120 000,00	0,00	6 470 071,99	0,00	1 412 496,52	0,00	0,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	841,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	3 293,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>670 060,65</b>	<b>55 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	434 330,66	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	198 270,00	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	37 459,99	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION IV DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.933**

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-32					
		Sports (autres que scolaires)					
		93-321 Salles de sport, gymnases	93-322 Stades	93-323 Piscines	93-324 Centres de formation sportifs	93-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	93-326 Manifestations sportives
<b>DEPENSES</b>		<b>862,83</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>16 416,05</b>	<b>0,00</b>	<b>2 413 233,94</b>
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	189 673,95
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	93-32					
		Sports (autres que scolaires)					
		93-321 Salles de sport, gymnases	93-322 Stades	93-323 Piscines	93-324 Centres de formation sportifs	93-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	93-326 Manifestations sportives
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	16 416,05	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65131	Bourses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	176 816,69
657381	Subv. fonct. autres EPL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 900,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 030 043,30
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	862,83	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION IV DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.933**

**FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-33 Jeunesse et loisirs			93-34 Vie sociale et citoyenne		93-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		93-331 Centres de loisirs	93-332 Colonies de vacances	93-338 Autres activités pour les jeunes	93-341 Egalité entre les femmes et les hommes	93-348 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>21 834 538,55</b>	
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	111 521,78	
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 200,76	
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	125 072,42	
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 815,97	
60631	Fournitures d'entretien	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 992,07	
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 855,71	
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 647,67	
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 530,64	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	794 059,58	
6132	Locations immobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	61 048,55	
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 394,01	
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 678,76	
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 730,72	
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 307,54	
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 690,43	
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 860,25	
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 182,00	
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	343 894,97	
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	44 213,86	
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	74 384,78	
6234	Réceptions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 238,49	
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 460,94	
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	438 473,09	
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	67 717,50	
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	259 661,38	
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 920,89	



Article / compte nature (1)	Libellé	93-33 Jeunesse et loisirs			93-34 Vie sociale et citoyenne			TOTAL DU CHAPITRE
		93-331 Centres de loisirs	93-332 Colonies de vacances	93-338 Autres activités pour les jeunes	93-341 Egalité entre les femmes et les hommes	93-348 Autres		
62878	Remb. frais à des tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 232,04
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 880,80
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 930,87
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 668 296,68
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 803,15
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	378 147,66
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	961 379,31
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	739 153,25
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	903 212,38
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 785,40
64731	Allocations chômage versées directement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 828,67
65131	Bourses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	176 816,69
657381	Subv. fonct. autres EPL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 484,10
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	331 300,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 874 935,67
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 704,12
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 293,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>725 060,65</b>
7062	Redevances services à caractère culturel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	434 330,66
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	253 270,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 459,99

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-41 Santé					
		93-410 Services communs	93-411 PMI et planification familiale	93-412 Prévention et éducation pour la santé	93-413 Sécurité alimentaire	93-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	93-418 Autres actions
<b>DEPENSES</b>		<b>9 664,16</b>	<b>0,00</b>	<b>251 926,83</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
617	Etudes et recherches	9 664,16	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00	18 851,75	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	233 075,08	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.934**

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-42							
		Action sociale							
		93-420 Services communs	93-421 Famille et enfance				93-422 Petite enfance		
			93-4211 Actions en faveur de la maternité	93-4212 Aides à la famille	93-4213 Aides sociales à l'enfance	93-4214 Adolescence	93-4221 Crèches et garderies	93-4222 Multi accueil	93-4228 Autres actions pour la petite enfance
<b>DEPENSES</b>		<b>516 421,20</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	27 929,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	488 491,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.934**

**FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-42 Action sociale					TOTAL DU CHAPITRE	
		93-423 Personnes âgées			93-424 Personnes en difficulté	93-425 Personnes handicapées		93-428 Autres interventions sociales
		93-4231 Forfait autonomie	93-4232 Autres actions de prévention	93-4238 Autres actions pour les personnes âgées				
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>818 201,70</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 596 213,89</b>
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 664,16
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 929,70
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 851,75
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	818 201,70	0,00	0,00	1 539 768,28
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 4-3 – APA**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-430 Services communs	93-431 APA à domicile	93-432 APA versée aux bénéf. en établissement	93-433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 4-4 – RSA / Régularisations de RMI**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-441 Insertion sociale	93-442 Santé	93-443 Logement	93-444 Insertion professionnelle	93-445 Evaluation des dépenses engagées	93-446 Dépenses de structure	93-447 RSA allocations	93-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-50 Services communs	93-51 Aménagement et services urbains						
			93-510 Services communs	93-511 Espaces verts urbains	93-512 Eclairage public	93-513 Art public	93-514 Electrification	93-515 Opérations d'aménagement	93-518 Autres actions d'aménagement urbain
<b>DEPENSES</b>		<b>126 494,59</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6064	Fournitures administratives	1 307,96	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	1 548,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	27 213,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	1 482,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	11 067,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	17 566,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	297,05	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	13 010,92	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	6 653,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6561	Organismes de regroupement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6573642	Subv. fonct. régies(personnalité morale)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	45 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	849,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION IV DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.935**

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-52 Politique de la ville	93-53 Agglomérations et villes moyennes	93-54 Espace rural et autres espaces de dév.	93-55 Habitat (Logement)				
					93-551 Parc privé de la collectivité	93-552 Aide au secteur locatif	93-553 Aide à l'accèsion à la propriété	93-554 Aire d'accueil des gens du voyage	93-555 Logement social
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>349 365,50</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6561	Organismes de regroupement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	0,00	0,00	1 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6573642	Subv. fonct. régies(personnalité morale)	0,00	0,00	5 061,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657381	Subv. fonct. autres EPL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00	90 114,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	252 940,08	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>960,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	960,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.935**

**FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-56 Actions en faveur du littoral	93-57 Techno. de l'information et de la comm.	93-58 Autres actions		93-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				93-581 Réserves Foncières	93-588 Autres actions d'aménagement		
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>751 437,96</b>	<b>0,00</b>	<b>397 811,05</b>	<b>0,00</b>	<b>1 625 109,10</b>
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 307,96
611	Contrats de prestations de services	0,00	693 193,46	0,00	0,00	0,00	694 741,46
61358	Autres	0,00	9 512,59	0,00	0,00	0,00	9 512,59
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 213,35
6168	Autres primes d'assurance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 482,00
617	Etudes et recherches	0,00	1 161,91	0,00	80 431,05	0,00	81 592,96
6182	Documentation générale et technique	0,00	17 570,00	0,00	0,00	0,00	17 570,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6231	Annonces et insertions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 067,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 566,09
6241	Transports de biens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	297,05
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 010,92
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 653,00
6561	Organismes de regroupement	0,00	0,00	0,00	238 995,00	0,00	238 995,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 250,00
6573642	Subv. fonct. régies(personnalité morale)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 061,15
657381	Subv. fonct. autres EPL	0,00	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00	0,00	78 385,00	0,00	168 499,27
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	298 140,08
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	849,22
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>184 595,10</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>185 555,50</b>
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	161 752,59	0,00	0,00	0,00	161 752,59
75888	Autres	0,00	22 842,51	0,00	0,00	0,00	23 802,91

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 6 – Action économique**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-60 Services communs	93-61 Interventions économiques transversales	93-62 Structure d'animation et de dév. éco.	93-63 Actions sectorielles			
					93-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		93-632 Industrie, commerce et artisanat	93-633 Développement touristique
					93-6311 Laboratoire	93-6312 Autres		
<b>DEPENSES</b>		<b>2 037 295,32</b>	<b>2 065 272,56</b>	<b>5 928 106,41</b>	<b>562 063,63</b>	<b>0,00</b>	<b>1 351 426,60</b>	<b>13 000 369,84</b>
611	Contrats de prestations de services	0,00	38 015,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	155 956,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	9 165,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155 914,55
657363	Subv. fonct. étab. à caract. adm.	0,00	1 138 322,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6573642	Subv. fonct. régies(personnalité morale)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 123 874,93
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 351 426,60	10 000,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	0,00	723 812,77	4 745 677,24	0,00	0,00	0,00	30 990,70
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	1 182 429,17	562 063,63	0,00	0,00	11 679 589,66
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 037 295,32	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>1 279 593,75</b>	<b>47 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>18 343,94</b>
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	47 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74788	Autres	0,00	41 521,75	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	1 238 072,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 343,94

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.936**

**FONCTION 6 – Action économique (suite)**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-64 Rayonnement, attractivité du territoire	93-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	93-66 Maintien et dév. des services publics	93-67 Recherche et innovation	93-68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		<b>1 494 363,31</b>	<b>775 401,08</b>	<b>0,00</b>	<b>442 397,37</b>	<b>0,00</b>	<b>27 656 696,12</b>
611	Contrats de prestations de services	84 358,66	0,00	0,00	0,00	0,00	122 373,66
6185	Frais de colloques et de séminaires	225 588,94	0,00	0,00	0,00	0,00	381 545,52
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 165,30
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	155 914,55
657363	Subv. fonct. étab. à caract. adm.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 138 322,91
6573642	Subv. fonct. régies(personnalité morale)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 123 874,93
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	29 543,60	0,00	0,00	168 966,95	0,00	1 559 937,15
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	945 317,23	0,00	0,00	183 005,03	0,00	6 628 802,97
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	209 554,88	775 401,08	0,00	90 425,39	0,00	14 499 463,81
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 037 295,32
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>249 750,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 438,15</b>	<b>1 599 225,84</b>
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 100,00
74788	Autres	0,00	249 750,00	0,00	0,00	0,00	291 271,75
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600,00	3 600,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	838,15	1 257 254,09

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 7 – Environnement**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-70 Services communs	93-71 Actions transversales	93-72 Actions déchets et propreté urbaine					
				93-720 Services communs collecte et propreté	93-721 Collecte et traitement des déchets			93-722 Propreté urbaine	
					93-7211 Actions prévention et sensibilisation	93-7212 Collecte des déchets	93-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	93-7221 Actions prévention et sensibilisation	93-7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
<b>DEPENSES</b>		<b>7 889,04</b>	<b>8 265 202,81</b>	<b>0,00</b>	<b>67 151,32</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	166 358,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	7 889,04	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	7 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	8 077 844,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	21 000,00	0,00	60 051,32	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>3 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
70872	Remb.frais par budgets annexes et régies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.937**

**FONCTION 7 – Environnement (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-73 Actions en matière de gestion des eaux					93-74 Politique de l'air
		93-731 Politique de l'eau	93-732 Eau potable	93-733 Assainissement	93-734 Eaux pluviales	93-735 Lutte contre les inondations	
<b>DEPENSES</b>		<b>6 621,11</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	6 621,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>36 156,98</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
70872	Remb.frais par budgets annexes et régies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	36 156,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.937**

**FONCTION 7 – Environnement (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-75 Politique de l'énergie					93-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	93-77 Environnement infrastructures transports	93-78 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
		93-751 Réseaux de chaleur et de froid	93-752 Energie photovoltaïque	93-753 Energie éolienne	93-754 Energie hydraulique	93-758 Autres actions				
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>77 146,93</b>	<b>287 315,11</b>	<b>1 518 621,90</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10 229 948,22</b>
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	3 254,73	0,00	0,00	0,00	0,00	3 254,73
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	73 892,20	0,00	0,00	0,00	0,00	240 250,21
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00	0,00	0,00	336,35	0,00	0,00	0,00	336,35
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 004,12	0,00	0,00	11 893,16
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 681,97	0,00	0,00	68 681,97
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	51 299,68	17 962,36	0,00	0,00	76 362,04
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 077 844,80
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	235 679,08	1 427 973,45	0,00	0,00	1 744 703,85
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 621,11
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>77 146,93</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>116 303,91</b>
70872	Remb.frais par budgets annexes et régies	0,00	0,00	0,00	77 146,93	0,00	0,00	0,00	0,00	77 146,93
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 156,98

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**FONCTION 8 – Transports**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-80 Services communs	93-81 Transports scolaires	93-82 Transports publics de voyageurs						
				93-820 Services communs	93-821 Transport sur route	93-822 Transport ferroviaire	93-823 Transport fluvial	93-824 Transport maritime	93-825 Transport aérien	93-828 Autres transports
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>21 893 012,25</b>	<b>480,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>53 833 835,90</b>	<b>0,00</b>
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	347,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	405 128,57	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	225,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	13 006,98	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	230,33	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	480,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	143 635,56	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	11 399,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	93-80 Services communs	93-81 Transports scolaires	93-82 Transports publics de voyageurs						93-824 Transport maritime	93-825 Transport aérien	93-828 Autres transports
				93-820 Services communs	93-821 Transport sur route	93-822 Transport ferroviaire	93-823 Transport fluvial	93-824 Transport maritime	93-825 Transport aérien			
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6518	Autres (primes, dots)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 428 407,33	0,00	0,00	
6561	Organismes de regroupement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65732	Subv. fonct. régions	0,00	0,00	0,00	21 722 040,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6581	Redev. concessions, brevets, licences...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00	0,00	2 126,72	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>156 723,13</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>300,00</b>	<b>0,00</b>	
70323	Red. occupation dom. public coll. unique	0,00	0,00	0,00	156 723,13	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	

(1) Détailler conformément au plan de comptes.



**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION IV DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.938**

**FONCTION 8 – Transports (suite 1)**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-83						
		Transports de marchandises						
		93-830	93-831	93-832	93-833	93-834	93-835	93-838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
	<b>DEPENSES</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	93-83						
		Transports de marchandises						
		93-830 Services communs	93-831 Fret routier	93-832 Fret ferroviaire	93-833 Fret fluvial	93-834 Fret maritime	93-835 Fret aérien	93-838 Autres transports
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6518	Autres (primes, dots)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6561	Organismes de regroupement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65732	Subv. fonct. régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6581	Redev. concessions, brevets, licences...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
70323	Red. occupation dom. public coll. unique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.938**

**FONCTION 8 – Transports (suite 2)**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-84 Voirie							
		93-841 Voirie nationale	93-842 Voirie régionale	93-843 Voirie départementale	93-844 Voirie métropolitaine	93-845 Voirie communale	93-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	93-847 Equipements de voirie	93-849 Sécurité routière
<b>DEPENSES</b>		<b>0,00</b>	<b>28 288 217,81</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
60611	Eau et assainissement	0,00	30 079,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60612	Energie - Electricité	0,00	297 657,62	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60623	Alimentation	0,00	21 481,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	77 841,17	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	1 896,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6064	Fournitures administratives	0,00	558,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	105 473,20	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61358	Autres	0,00	8 427,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61521	Entretien terrains	0,00	2 688 177,58	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	156 410,35	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	814 116,87	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	27 983,28	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	0,00	47 356,22	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	4 718,34	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	0,00	7 662,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6238	Divers	0,00	391 974,47	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	34 379,57	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	511,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	57 475,27	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	0,00	27 185,54	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	72 429,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	2 782,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	10 910 355,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte nature (1)	Libellé	93-84 Voirie							
		93-841 Voirie nationale	93-842 Voirie régionale	93-843 Voirie départementale	93-844 Voirie métropolitaine	93-845 Voirie communale	93-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	93-847 Equipements de voirie	93-849 Sécurité routière
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	117 128,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64118	Autres indemnités	0,00	2 635 484,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
64131	Rémunérations	0,00	1 145 086,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	79 485,48	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	1 607 082,63	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	2 980 755,91	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	47 081,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	5 830,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6518	Autres (primes, dots)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6561	Organismes de regroupement	0,00	3 636 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65732	Subv. fonct. régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	89 683,15	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6581	Redev. concessions, brevets, licences...	0,00	261,49	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	102 237,51	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	0,00	2 078,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	42 887,82	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>1 150 571,17</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
70323	Red. occupation dom. public coll. unique	0,00	356 595,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	0,00	527 878,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	17,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	0,00	266 080,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE**

**IV**

**A2.938**

**FONCTION 8 – Transports (suite 3)**

Article / compte nature (1)	Libellé	93-85 Infrastructures					93-86 Liaisons multimodales	93-87 Circulations douces	93-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		93-851 Gares, autres infrastructures routières	93-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	93-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	93-854 Ports, autres infrastructures portuaires	93-855 Aéroports et autres infrastructures				
<b>DEPENSES</b>		<b>170 196,28</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>104 185 742,24</b>
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 079,57
60612	Energie - Electricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	298 004,63
60623	Alimentation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 481,28
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	77 841,17
60636	Habillement et vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 896,29
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	558,60
611	Contrats de prestations de services	135 996,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	646 598,32
61351	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	225,00
61358	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 434,55
61521	Entretien terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 688 177,58
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	156 410,35
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	814 116,87
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 983,28
6156	Maintenance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 356,22
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 718,34
6188	Autres frais divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 662,67
6238	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	392 204,80
6247	Transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	480,00
6251	Voyages, déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 379,57
6261	Frais d'affranchissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	511,76
6262	Frais de télécommunications	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 475,27
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	153 635,56
6282	Frais de gardiennage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 185,54
6283	Frais de nettoyage des locaux	34 199,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 599,64
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	72 429,41
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 782,79

Article / compte nature (1)	Libellé	93-85 Infrastructures					93-86 Liaisons multimodales	93-87 Circulation douce	TOTAL DU CHAPITRE
		93-851 Gares, autres infrastructures routières	93-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	93-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	93-854 Ports, autres infrastructures portuaires	93-855 Aéroports et autres infrastructures			
64111	Rémunération principale titulaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 910 355,70
64112	SFT, indemnité de résidence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	117 128,41
64118	Autres indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 635 484,12
64131	Rémunérations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 145 086,37
6417	Rémunérations des apprentis	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	79 485,48
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 607 082,63
6453	Cotisations aux caisses de retraites	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 980 755,91
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 081,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 830,80
6518	Autres (primes, dots)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 428 407,33
6561	Organismes de regroupement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 636 200,00
65732	Subv. fonct. régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 722 040,74
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 683,15
6581	Redev. concessions, brevets, licences...	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	261,49
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	104 364,23
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 078,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 187,82
<b>RECETTES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 307 594,30</b>
70323	Red. occupation dom. public coll. unique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	513 318,42
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	527 878,40
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17,37
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	266 380,11

(1) Détailler conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE**

**DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
(PROG_NEUCP_2018)	02/08/2018	150 000 000,00	340 400 000,00	-136 637,09	340 400 000,00	0,00
(PROG_NEUCP_2019)	21/07/2019	150 000 000,00	270 000 000,00	-110 399,85	180 000 000,00	90 000 000,00
5198 Autres crédits de trésorerie						
<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>300 000 000,00</b>	<b>610 400 000,00</b>	<b>-247 036,94</b>	<b>520 400 000,00</b>	<b>90 000 000,00</b>

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>					<b>0,00</b>									
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					<b>1 566 060 410,00</b>									
<b>1641 Emprunts en euros (total)</b>					<b>1 225 000 000,00</b>									
(BEI2014_NRL-TI2)	Banque Européen d'Investissement	19/12/2014	27/12/2016	27/12/2017	130 000 000,00	F	FIXE	1,659	1,659		A	P	N	A-1
(CDC_NRL-TIR-6)	Caisse des Dépôts et Consignation	18/12/2003	01/04/2019	01/04/2020	300 000 000,00	V	LIVRETA	1,500	1,500		A	C	N	A-1
22692-1 (BEI2009.1)	Banque Européen d'Investissement	16/09/2004	15/01/2009	15/07/2009	100 000 000,00	F	FIXE	4,792	4,851		S	C	N	A-1
22692-2 (BEI2009.2)	Banque Européen d'Investissement	16/09/2004	15/01/2009	15/07/2009	50 000 000,00	F	FIXE	4,413	4,463		S	C	N	A-1
22692-3 (BEI2009.3)	Banque Européen d'Investissement	16/09/2004	15/01/2009	15/07/2009	50 000 000,00	F	FIXE	4,630	4,685		S	C	N	A-1
BEI2014_NLR-TI3 (BEI2014_NRL-T)	Banque Européen d'Investissement	19/12/2014	31/07/2018	31/07/2019	100 000 000,00	F	FIXE	1,782	1,782		A	P	N	A-1
CO9014.1 (CO9014.1)	CACIB	14/04/2016	13/12/2017	13/12/2018	25 000 000,00	F	FIXE	2,080	2,110		A	P	N	A-1
CO9014.2 (CO9014.2)	CACIB	26/06/2004	13/12/2017	13/12/2018	25 000 000,00	C	TAUX STRUCTURES	0,000	1,725		A	P	N	B-1
CO9014.3 (CO9014.3)	CACIB	26/06/2004	29/03/2019	29/03/2020	25 000 000,00	V	MULTIPERIODES	0,000	1,999		A	P	N	A-1
CO9014.3 (CO9014.4)	CACIB	26/06/2004	29/03/2019	29/03/2020	25 000 000,00	V	MULTIPERIODES	0,000	0,000		A	P	N	A-1
CRE 1607-01 (AFD2015)	Agence Française de Développement	11/12/2014	18/06/2015	30/06/2016	35 000 000,00	V	EURIBOR06M	0,410	0,475		S	C	N	A-1
CRE1386 01Z (AFD2005)	Agence Française de Développement	29/06/2004	28/11/2005	30/06/2006	50 000 000,00	V	EURIBOR06M	-0,500	1,611		S	C	N	A-1
CRE176901E (CRE176901E-3.6M)	Agence Française de Développement	23/10/2019	12/12/2019	30/04/2020	3 600 000,00	F	FIXE	1,000	1,017		S	C	N	A-1
CRE176901E (CRE176902F-26.4)	Agence Française de Développement	23/10/2019	12/12/2019	30/04/2020	26 400 000,00	F	FIXE	1,000	1,017		S	C	N	A-1
MIR221995 (DEXIA2007)	Caisse Française de Financement Local	31/12/2007	31/12/2007	01/01/2009	160 000 000,00	V	TAG03M	0,140	0,652		A	C	N	A-1
Tirage BEI (BEI2014_NRL-TIR)	Banque Européen d'Investissement	19/12/2014	08/12/2015	08/12/2016	120 000 000,00	F	FIXE	1,801	1,801		A	P	N	A-1





Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat											dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)	
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise						
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel							
1643 Emprunts en devises (total)					0,00											
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					341 060 410,00											
(CDC_NRL-TIR-7)	Caisse des Dépôts et Consignation	18/12/2003	18/12/2018	18/12/2021	150 000 000,00	V	LIVRETA	1,500	1,500			A	C	N	A-1	
040162 (BFT2008.1)	CACIB	29/06/2004	15/11/2009	15/11/2010	30 000 000,00	F	FIXE	3,173	3,258			A	C	N	A-1	
040162 / 041162 (BFT2008.2)	CACIB	29/06/2004	15/11/2009	15/11/2010	93 529 410,00	V	MULTIPERIODES	0,000	0,410			A	C	N	A-1	
Tirage sur emprunt CLTR-CE (CL)	Caisse d'Epargne Provence Alpes Corse	31/03/2015	20/12/2018	01/01/2020	67 531 000,00	V	EONIA	-0,354	0,006			A	P	N	A-1	
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					<b>0,00</b>											
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					<b>0,00</b>											
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00											
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00											
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00											
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00											
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00											
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>											
1681 Autres emprunts (total)					0,00											
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00											
1687 Autres dettes (total)					0,00											

Envoyé en préfecture le 16/06/2020

Reçu en préfecture le 16/06/2020

Affiché le 16/06/2020



ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat										dité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	de remboursement anticipé O/N	gorie d'emprunt (8)
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise				
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>Total général</b>					<b>1 566 060 410,00</b>									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE**

**IV**

**B1.2**

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
<b>163 Emprunts obligataires (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		<b>72 000 000,00</b>		<b>1 229 560 250,34</b>					<b>40 044 168,43</b>	<b>15 644 071,97</b>	<b>0,00</b>	<b>8 816 510,14</b>
1641 Emprunts en euros (total)		72 000 000,00		970 852 780,34					31 808 874,43	14 618 578,65	0,00	7 087 591,39
(BEI2014_NRL-TI2)	N	0,00	A-1	119 693 327,33	26,99	F	FIXE	1,659	3 492 238,30	2 043 648,53	0,00	27 127,22
(CDC_NRL-TIR-6)	N	0,00	A-1	300 000 000,00	39,25	V	LIVRETA	1,500	0,00	1 279 011,65	0,00	3 375 000,00
22692-1 (BEI2009.1)	N	0,00	A-1	58 000 000,00	14,04	F	FIXE	2,396	4 000 000,00	2 923 120,00	0,00	1 283 943,48
22692-2 (BEI2009.2)	N	0,00	A-1	29 000 000,00	14,04	F	FIXE	1,419	2 000 000,00	865 285,00	0,00	380 065,49
22692-3 (BEI2009.3)	N	0,00	A-1	29 000 000,00	14,04	F	FIXE	2,315	2 000 000,00	1 412 150,00	0,00	620 269,02
BEI2014_NLR-TI3 (BEI2014_NRL-T)	N	0,00	A-1	97 449 730,86	28,58	F	FIXE	1,782	2 550 269,14	1 782 000,00	0,00	730 681,28
CO9014.1 (CO9014.1)	N	0,00	A-1	23 641 849,31	25,95	F	FIXE	2,080	685 891,31	513 045,02	0,00	25 953,50
CO9014.2 (CO9014.2)	N	0,00	B-1	23 641 849,31	25,95	C	TAUX STRUCTURES	1,700	685 891,31	419 315,64	0,00	21 211,99
CO9014.3 (CO9014.3)	N	0,00	A-1	25 000 000,00	27,25	V	MULTIPERIODES	0,000	0,00	0,00	0,00	144 791,67
CO9014.3 (CO9014.4)	N	0,00	A-1	25 000 000,00	27,25	V	MULTIPERIODES	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
CRE 1607-01 (AFD2015)	N	0,00	A-1	27 631 578,96	15,00	V	EURIBOR06M	0,125	1 842 105,26	73 530,70	0,00	191,89
CRE1386 01Z (AFD2005)	N	0,00	A-1	3 333 333,24	1,00	V	EURIBOR06M	0,000	3 333 333,34	0,00	0,00	0,00
CRE176901E (CRE176901E-3.6M)	N	0,00	A-1	3 600 000,00	24,33	F	FIXE	1,000	0,00	0,00	0,00	2 000,00
CRE176901E (CRE176902F-26.4)	N	0,00	A-1	26 400 000,00	24,33	F	FIXE	1,000	0,00	0,00	0,00	14 666,67
MIR221995 (DEXIA2007)	N	72 000 000,00	A-1	72 000 000,00	8,00	V	TAG03M	0,000	8 000 000,00	1 314 120,68	0,00	334 779,37
Tirage BEI (BEI2014_NRL-TIR)	N	0,00	A-1	107 461 111,33	25,94	F	FIXE	1,801	3 219 145,77	1 993 351,43	0,00	126 909,81
<b>1643 Emprunts en devises (total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)</b>		<b>0,00</b>		<b>258 707 470,00</b>					<b>8 235 294,00</b>	<b>1 025 493,32</b>	<b>0,00</b>	<b>1 728 918,75</b>
(CDC_NRL-TIR-7)	N	0,00	A-1	150 000 000,00	40,75	V	LIVRETA	1,500	0,00	639 505,82	0,00	1 687 500,00
040162 (BFT2008.1)	N	0,00	A-1	10 000 000,00	4,88	F	FIXE	0,793	2 000 000,00	385 987,50	0,00	41 418,75
040162 / 041162 (BFT2008.2)	N	0,00	A-1	31 176 470,00	4,88	V	MULTIPERIODES	0,000	6 235 294,00	0,00	0,00	0,00



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)				
Tirage sur emprunt CLTR-CE (CL)	N	0,00	A-1	67 531 000,00	5,00	V	EONIA	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total général</b>		<b>72 000 000,00</b>		<b>1 229 560 250,34</b>					<b>40 044 168,43</b>	<b>15 644 071,97</b>	<b>0,00</b>	<b>8 816 510,14</b>

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

**B1.3**

**REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Barrière simple (B)														
CO9014.2 (CO9014.2)	CACIB	25 000 000,00	23 641 849,31	1	28,00		1.7	EURIBOR03M	4 731 609,00		1,700	419 315,64	0,00	1,92
<b>TOTAL (B)</b>		<b>25 000 000,00</b>	<b>23 641 849,31</b>						<b>4 731 609,00</b>			<b>419 315,64</b>	<b>0,00</b>	<b>1,92</b>
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>						<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>25 000 000,00</b>	<b>23 641 849,31</b>						<b>4 731 609,00</b>			<b>419 315,64</b>	<b>0,00</b>	<b>1,92</b>

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
Reçu en préfecture le 16/06/2020  
Affiché le 16/06/2020   
ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE



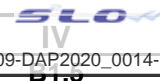
**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS**

**TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	19	0	0	0	0	
	% de l'encours	98,08	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	1 205 918 401,03	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	1,92	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	23 641 849,31	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.



**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**

**DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
<b>Taux fixe (total)</b>		<b>144 000 000,00</b>					<b>72 000 000,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
836339C	MIR221995	72 000 000,00	01/01/2028	NATIXIS	SWAP	Taux	15 000 000,00	01/01/2010	01/01/2028	T	0,00	0,00	0,00
	MIR221995	72 000 000,00	01/01/2028	CACIB	SWAP	Taux	57 000 000,00	01/01/2015	01/01/2028	T	0,00	0,00	0,00
<b>Taux variable simple (total)</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Taux complexe (total) (2)</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total</b>		<b>144 000 000,00</b>					<b>72 000 000,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.



**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE**

**IV**

**B1.5**

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
<b>Taux fixe (total)</b>						11 536 224,77	566 756,17		
	MIR221995	FIXE	3,225	TAM	-0,341	7 461 666,00	527 812,50	A-1	A-1
836339C	MIR221995	FIXE	1,048	TAG03M	-0,226	4 074 558,77	38 943,67	A-1	A-1
<b>Taux variable simple (total)</b>						0,00	0,00		
<b>Taux complexe (total) (2)</b>						0,00	0,00		
<b>Total</b>						11 536 224,77	566 756,17		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT

DT.0

REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
<b>Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)</b>					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)</b>					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

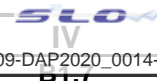
(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.



**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N**

**EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)**

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME**

**DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES**

**AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

**METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	<b>Biens de faible valeur</b> - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 2000 euros TTC €		Délibération du 30 janvier 2020
	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>	
L	Frais d'études non suivi de réalisation	5	30/01/2020
L	Frais de recherche et de développement	5	30/01/2020
L	Frais d'insertion en cas d'échec du projet	5	30/01/2020
L	Subventions finançant des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	30/01/2020
L	Subventions finançant des bâtiments et installations	30	30/01/2020
L	Subventions finançant des projets d'infrastructures d'intérêt national	40	30/01/2020
L	Subventions fonds européens	1	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Logiciels)	2	30/01/2020
L	Site internet	2	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Progiciels)	5	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Marques, brevets, droits)	0	30/01/2020
L	Autres immobilisations incorporelles	2	30/01/2020
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	30	30/01/2020
L	Autres agencements et aménagements de terrains	20	30/01/2020
L	Bâtiments publics (administratifs, scolaires, culturels et sportifs, autres...)	30	30/01/2020
L	Bâtiments privés (immeuble de rapport, autres...)	30	30/01/2020
L	Travaux: gros oeuvre (génie civil)	25	30/01/2020
L	Travaux: plomberie (dont eau chaude solaire)	10	30/01/2020
L	Travaux: electricité (dont climatisation)	15	30/01/2020
L	Travaux:aménagements extérieurs (clos, couvert, étanchéité, toiture, etc)	10	30/01/2020
L	VRD et aménagements extérieurs hors bâti (voirie, réseaux divers, clôture, portail, etc)	25	30/01/2020
L	Autres agencements second oeuvre (faux plafonds, revêtements sols, peintures intérieures, etc)	15	30/01/2020
L	Désamiantage	25	30/01/2020
L	Autres travaux	15	30/01/2020
L	Ascenseurs	15	30/01/2020
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15	30/01/2020
L	Construction sur sol d'autrui	30	30/01/2020
L	Matériels et outillage techniques	10	30/01/2020
L	Autres installations, matériel et outillage techniques	15	30/01/2020
L	Autres immobilisations corporelles-(agencement de bâtiment loués par la région)	15	30/01/2020
L	Matériels de transport- véhicules légers	5	30/01/2020

Envoyé en préfecture le 16/06/2020

Reçu en préfecture le 16/06/2020

Affiché le 16/06/2020

Délib. 

ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		
L	Matériels de transport- camions et véhicules industriels	8	30/01/2020
L	Matériels de transport-bus	10	30/01/2020
L	Matériel informatique	5	30/01/2020
L	Matériel de bureau et mobilier	10	30/01/2020
L	Matériel de téléphonie	10	30/01/2020
L	Autres immobilisations corporelles	10	30/01/2020

**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES**

**PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N**

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)</b>					
<b>Provisions pour risques et charges (3)</b>		200 000,00	450 000,00	0,00	650 000,00
<b>Provisions pour litiges</b>		200 000,00	450 000,00	0,00	650 000,00
Provision pour litiges et contentieux	31/12/2019	200 000,00	450 000,00	0,00	650 000,00
<b>Provisions pour pertes de change</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Provisions pour garanties d'emprunt</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Autres provisions pour risques</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépréciations (3)</b>		1 300 000,00	5 000,00	1 300 000,00	5 000,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		1 300 000,00	5 000,00	1 300 000,00	5 000,00
Provision pour dépréciation comptes de redevables	31/12/2019	1 300 000,00	5 000,00	1 300 000,00	5 000,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions semi-budgétaires</b>		<b>1 500 000,00</b>	<b>455 000,00</b>	<b>1 300 000,00</b>	<b>655 000,00</b>
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES (2)</b>					
<b>Provisions pour risques et charges (3)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Provisions pour litiges</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Provisions pour pertes de change</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Provisions pour garanties d'emprunt</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Autres provisions pour risques</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépréciations (3)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00



Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
 Reçu en préfecture le 16/06/2020  
 Affiché le 16/06/2020  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions budgétaires</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL PROVISIONS</b>		<b>1 500 000,00</b>	<b>455 000,00</b>	<b>1 300 000,00</b>	<b>655 000,00</b>

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS**



**ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

**ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS**

**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération : 1801		Intitulé de l'opération : RESTAURATION PONT RIVIERE DE L EST				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser		Crédits sans emploi
<b>DEPENSES (a)</b>	<b>0,00</b>	<b>250 257,37</b>	<b>250 257,37</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>250 257,37</b>
908 (2)	0,00	250 257,37	250 257,37	0,00	0,00	250 257,37
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a – c)</b>	<b>0,00</b>	<b>250 257,37</b>	<b>250 257,37</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>250 257,37</b>
<b>RECETTES (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

N° opération : 28001		Intitulé de l'opération : PISTES FORESTIERES				Date de la délibération :
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice			Cumul des réalisations au 31/12/N	
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser		Crédits sans emploi
<b>DEPENSES (a)</b>	<b>1 942 604,77</b>	<b>564 407,45</b>	<b>557 259,04</b>	<b>0,00</b>	<b>7 148,41</b>	<b>17 991 856,26</b>
908 (2)	1 942 604,77	564 407,45	557 259,04	0,00	7 148,41	17 991 856,26
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses nettes (a – c)</b>	<b>1 942 604,77</b>	<b>564 407,45</b>	<b>557 259,04</b>	<b>0,00</b>	<b>7 148,41</b>	<b>17 991 856,26</b>
<b>RECETTES (b)</b>	<b>679 909,56</b>	<b>570 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>570 000,00</b>	<b>6 581 565,38</b>
908 Financement par le mandant et par d'autres tiers (4)	679 909,56	570 000,00	0,00	0,00	570 000,00	6 581 565,38
040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 28001		Intitulé de l'opération : PISTES FORESTIERES					
	Cumul des réalisations avant l'exercice	Sur l'exercice				Crédits sans emploi	réalisations au 31/12/N
		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations	Restes à réaliser			
Annulations sur recettes (d) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes nettes (b - d)</b>	<b>679 909,56</b>	<b>570 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>570 000,00</b>	<b>6 581 565,38</b>	

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(4) Indiquer le chapitre.



**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS**

**Prêts (compte 274)**

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – EMPRUNTS GARANTIS



ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
<b>Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)</b>					<b>31 359 859,48</b>	<b>27 409 306,05</b>										<b>756 400,96</b>	<b>1 103 850,30</b>	
SA AEROPORT RE ROLAND GARROS	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1276678	Caisse des Dépôts et Consignation	22 500 000,00	18 791 208,83	18,75	T	V	LIVRETA	3,657	V	LIVRETA	0,903	A-1		700 834,96	989 011,00
SEMAC	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5021891	Caisse des Dépôts et Consignation	6 779,63	6 423,44	46,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		35,99	119,38
SEMAC	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5021892	Caisse des Dépôts et Consignation	32 192,93	30 017,09	36,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		169,10	729,29
SEMAC	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5021924	Caisse des Dépôts et Consignation	40 798,43	38 654,98	46,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		216,55	718,43
SEMAC	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5021925	Caisse des Dépôts et Consignation	171 037,13	159 477,18	36,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		898,43	3 874,60
SEMAC	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5021935	Caisse des Dépôts et Consignation	58 304,18	55 805,27	46,09	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		764,77	844,27
SEMAC	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5021936	Caisse des Dépôts et Consignation	239 013,00	225 216,95	36,09	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		3 103,35	4 661,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5021939	Caisse des Dépôts et Consignation	24 350,78	23 307,11	46,09	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		319,41	352,61
SEMAC	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5021940	Caisse des Dépôts et Consignation	92 747,33	87 393,86	36,09	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		1 204,23	1 808,67
SEMAC	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5021944	Caisse des Dépôts et Consignation	58 238,63	55 178,91	46,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		309,12	1 025,54
SEMAC	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5021945	Caisse des Dépôts et Consignation	230 283,75	214 719,48	36,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		1 209,65	5 216,75
SEMAC	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5021969	Caisse des Dépôts et Consignation	54 502,13	52 166,18	46,34	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		714,90	789,21
SEMAC	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5021970	Caisse des Dépôts et Consignation	245 223,00	231 068,50	36,34	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		3 183,98	4 782,10
SEMAC	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5021974	Caisse des Dépôts et Consignation	36 665,33	35 093,86	46,09	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		480,93	530,93
SEMAC	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5021975	Caisse des Dépôts et Consignation	127 143,38	119 804,54	36,09	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		1 650,83	2 479,43
SEMAC	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5087423	Caisse des Dépôts et Consignation	39 042,38	38 046,00	47,17	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		520,41	502,81
SEMAC	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5087424	Caisse des Dépôts et Consignation	126 869,55	122 367,86	37,17	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		1 682,62	2 270,89
SEMAC	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5087439	Caisse des Dépôts et Consignation	24 758,70	23 957,27	47,17	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		133,98	402,49
SEMAC	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5087440	Caisse des Dépôts et Consignation	82 756,88	79 245,08	37,17	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		445,55	1 763,47
SEMAC	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5087451	Caisse des Dépôts et Consignation	33 157,43	32 311,24	47,17	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		441,97	427,02



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEMAC	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5087452	Caisse des Dépôts et Consignation	131 634,75	126 963,97	37,17	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		1 745,82	2 356,18
SEMAC	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5087727	Caisse des Dépôts et Consignation	85 507,43	83 325,25	47,17	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		1 139,76	1 101,21
SEMAC	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5087728	Caisse des Dépôts et Consignation	408 392,55	393 901,61	37,17	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		5 416,36	7 309,98
SEMAC	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5087747	Caisse des Dépôts et Consignation	35 386,88	34 241,41	47,17	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		191,49	575,26
SEMAC	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5087748	Caisse des Dépôts et Consignation	164 667,00	157 679,34	37,17	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		886,54	3 508,90
SEMAC	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5151250	Caisse des Dépôts et Consignation	243 847,43	239 892,40	38,67	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		3 291,94	3 955,03
SEMAC	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5151251	Caisse des Dépôts et Consignation	58 967,10	58 304,76	48,67	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		796,06	662,34
SEMAC	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5182509	Caisse des Dépôts et Consignation	8 377,35	8 377,35	49,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SEMAC	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5182510	Caisse des Dépôts et Consignation	51 462,15	51 462,15	39,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SEMAC	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5182512	Caisse des Dépôts et Consignation	125 565,83	125 565,83	39,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SEMAC	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5182513	Caisse des Dépôts et Consignation	22 945,43	22 945,43	49,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SOGEDIS	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1313411	Caisse des Dépôts et Consignation	13 435,19	12 965,54	47,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		72,61	235,47
SOGEDIS	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1313412	Caisse des Dépôts et Consignation	52 017,66	49 632,65	37,00	A	V	LIVRETA	0,450	V	LIVRETA	0,450	A-1		228,73	1 195,18

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
 Reçu en préfecture le 16/06/2020  
 Affiché le 16/06/2020  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOGEDIS	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1313413	Caisse des Dépôts et Consignation	49 391,29	47 664,72	47,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		266,92	865,65
SOGEDIS	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1313414	Caisse des Dépôts et Consignation	178 774,22	170 577,43	37,00	A	V	LIVRETA	0,450	V	LIVRETA	0,450	A-1		786,08	4 107,60
SOGEDIS	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1313415	Caisse des Dépôts et Consignation	95 601,57	92 880,98	47,00	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		1 272,38	1 369,42
SOGEDIS	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1313416	Caisse des Dépôts et Consignation	357 084,50	343 127,64	37,00	A	V	LIVRETA	1,250	V	LIVRETA	1,250	A-1		4 376,87	7 021,77
SOGEDIS	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1313417	Caisse des Dépôts et Consignation	86 397,74	82 436,41	37,00	A	V	LIVRETA	0,450	V	LIVRETA	0,450	A-1		379,90	1 985,11
SOGEDIS	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1313418	Caisse des Dépôts et Consignation	25 944,94	25 037,99	47,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		140,21	454,72
SOGEDIS	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1313419	Caisse des Dépôts et Consignation	282 959,13	271 899,50	37,00	A	V	LIVRETA	1,250	V	LIVRETA	1,250	A-1		3 468,30	5 564,16
SOGEDIS	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 1313420	Caisse des Dépôts et Consignation	75 831,55	73 673,56	47,00	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		1 009,26	1 086,23
SOGEDIS	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5023199	Caisse des Dépôts et Consignation	74 178,01	69 161,49	36,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		389,64	1 681,35
SOGEDIS	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5023200	Caisse des Dépôts et Consignation	21 088,54	19 979,72	46,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		111,93	371,64
SOGEDIS	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5023226	Caisse des Dépôts et Consignation	82 716,81	77 015,15	36,50	A	V	LIVRETA	0,450	V	LIVRETA	0,450	A-1		355,16	1 909,09
SOGEDIS	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5023227	Caisse des Dépôts et Consignation	15 979,73	15 139,52	46,50	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		84,82	281,61
SOGEDIS	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5081849	Caisse des Dépôts et Consignation	103 004,40	99 403,69	47,25	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		556,65	1 805,29

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
 Reçu en préfecture le 16/06/2020  
 Affiché le 16/06/2020  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOGEDIS	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5081850	Caisse des Dépôts et Consignation	240 078,08	229 283,78	37,25	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		1 290,83	5 411,95
SOGEDIS	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5085335	Caisse des Dépôts et Consignation	19 791,42	19 099,57	47,34	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		106,96	346,87
SOGEDIS	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5085336	Caisse des Dépôts et Consignation	100 524,78	96 005,02	37,34	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		540,49	2 266,08
SOGEDIS	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5085435	Caisse des Dépôts et Consignation	47 912,51	47 235,34	48,34	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		646,82	677,17
SOGEDIS	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5085436	Caisse des Dépôts et Consignation	204 491,61	200 602,40	38,34	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		2 760,64	3 889,21
SOGEDIS	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5088798	Caisse des Dépôts et Consignation	20 733,32	20 143,30	47,42	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		275,94	296,99
SOGEDIS	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5088799	Caisse des Dépôts et Consignation	70 313,09	67 620,47	37,42	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		931,17	1 355,33
SOGEDIS	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5107851	Caisse des Dépôts et Consignation	81 371,40	78 526,91	47,92	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		439,74	1 426,14
SOGEDIS	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5107852	Caisse des Dépôts et Consignation	315 885,79	301 683,05	37,92	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		1 698,42	7 120,85
SOGEDIS	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5109945	Caisse des Dépôts et Consignation	34 778,90	34 172,69	48,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		191,28	606,21
SOGEDIS	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5109946	Caisse des Dépôts et Consignation	168 770,98	164 987,27	38,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		928,24	3 783,70
SOGEDIS	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5149231	Caisse des Dépôts et Consignation	25 209,41	24 770,00	48,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		138,65	439,41
SOGEDIS	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5149232	Caisse des Dépôts et Consignation	77 115,76	75 386,88	38,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		424,14	1 728,87

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOGEDIS	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5149435	Caisse des Dépôts et Consignation	45 273,08	44 483,95	48,92	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		249,00	789,13
SOGEDIS	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5149436	Caisse des Dépôts et Consignation	89 178,43	87 179,13	38,92	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		490,48	1 999,31
SOGEDIS	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5155707	Caisse des Dépôts et Consignation	90 849,85	90 849,85	39,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SOGEDIS	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5155708	Caisse des Dépôts et Consignation	25 633,23	25 633,23	49,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SOGEDIS	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5156470	Caisse des Dépôts et Consignation	96 221,38	96 221,38	49,00	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		0,00	0,00
SOGEDIS	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5156471	Caisse des Dépôts et Consignation	305 750,23	305 750,23	39,00	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		0,00	0,00
SOGEDIS	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5156475	Caisse des Dépôts et Consignation	22 402,57	22 402,57	49,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SOGEDIS	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5156476	Caisse des Dépôts et Consignation	111 302,41	111 302,41	39,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SOGEDIS	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5157028	Caisse des Dépôts et Consignation	45 032,47	45 032,47	39,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SOGEDIS	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5157029	Caisse des Dépôts et Consignation	13 073,05	13 073,05	49,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SOGEDIS	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5168811	Caisse des Dépôts et Consignation	55 604,76	55 604,76	49,25	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SOGEDIS	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5168812	Caisse des Dépôts et Consignation	236 124,66	236 124,66	39,25	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SOGEDIS	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5193467	Caisse des Dépôts et Consignation	30 631,67	30 631,67	49,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOGEDIS	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5193468	Caisse des Dépôts et Consignation	223 468,36	223 468,36	39,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SOGEDIS	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5194109	Caisse des Dépôts et Consignation	19 814,78	19 814,78	49,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SOGEDIS	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5194110	Caisse des Dépôts et Consignation	170 974,47	170 974,47	39,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SOGEDIS	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5194260	Caisse des Dépôts et Consignation	55 840,81	55 840,81	49,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SOGEDIS	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5194261	Caisse des Dépôts et Consignation	275 593,16	275 593,16	39,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SOGEDIS	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5195976	Caisse des Dépôts et Consignation	56 513,76	56 513,76	49,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SOGEDIS	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5195977	Caisse des Dépôts et Consignation	569 277,60	569 277,60	39,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SOGEDIS	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5196916	Caisse des Dépôts et Consignation	96 172,73	96 172,73	39,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SOGEDIS	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5197742	Caisse des Dépôts et Consignation	23 793,30	23 793,30	49,84	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		0,00	0,00
SOGEDIS	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5197743	Caisse des Dépôts et Consignation	219 331,92	219 331,92	39,84	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		0,00	0,00
<b>Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social</b>					<b>30 196 943,01</b>	<b>29 157 673,92</b>											<b>216 656,47</b>	<b>480 375,98</b>
SA HLM DE LA REUNION	2015	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5019036	Caisse des Dépôts et Consignation	270 367,72	254 770,55	45,92	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		3 493,11	3 978,07
SA HLM DE LA REUNION	2015	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5019037	Caisse des Dépôts et Consignation	445 923,62	411 306,49	35,92	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		5 671,83	8 829,13

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM DE LA REUNION	2015	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5019041	Caisse des Dépôts et Consignation	57 491,70	54 175,08	45,92	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		742,78	845,91
SA HLM DE LA REUNION	2015	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5019042	Caisse des Dépôts et Consignation	80 742,24	74 474,21	35,92	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		1 026,98	1 598,67
SA HLM DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5031512	Caisse des Dépôts et Consignation	38 288,67	37 338,48	47,25	A	V	LIVRETA	1,860	V	LIVRETA	1,860	A-1		703,41	479,47
SA HLM DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5031513	Caisse des Dépôts et Consignation	166 289,64	160 561,67	37,25	A	V	LIVRETA	1,860	V	LIVRETA	1,860	A-1		3 040,21	2 890,37
SA HLM DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5049957	Caisse des Dépôts et Consignation	39 186,70	37 816,86	47,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		211,77	686,80
SA HLM DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5049958	Caisse des Dépôts et Consignation	73 639,08	70 328,14	37,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		395,93	1 660,01
SA HLM DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5067936	Caisse des Dépôts et Consignation	98 362,07	94 595,33	37,34	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		1 302,63	1 896,00
SA HLM DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5067937	Caisse des Dépôts et Consignation	17 612,97	17 111,74	47,34	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		234,41	252,29
SA HLM DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5074454	Caisse des Dépôts et Consignation	120 167,58	115 966,90	47,17	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		649,40	2 106,10
SA HLM DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5074455	Caisse des Dépôts et Consignation	273 578,70	261 278,15	37,17	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		1 470,95	6 167,14
SA HLM DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5074528	Caisse des Dépôts et Consignation	112 046,88	108 130,07	47,50	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		605,52	1 963,77
SA HLM DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5074529	Caisse des Dépôts et Consignation	250 855,83	239 576,94	37,50	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		1 348,78	5 654,91
SA HLM DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5074633	Caisse des Dépôts et Consignation	68 855,92	66 896,45	47,17	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		916,42	986,31

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5074634	Caisse des Dépôts et Consignation	155 330,89	149 382,55	37,17	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		2 057,09	2 994,11
SA HLM DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5074679	Caisse des Dépôts et Consignation	74 390,82	72 273,84	47,17	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		990,08	1 065,59
SA HLM DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5074680	Caisse des Dépôts et Consignation	157 458,05	151 428,25	37,17	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		2 085,26	3 035,11
SA HLM DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5074905	Caisse des Dépôts et Consignation	29 646,98	28 610,62	47,17	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		160,22	519,60
SA HLM DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5074906	Caisse des Dépôts et Consignation	123 741,69	118 178,07	37,17	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		665,32	2 789,44
SA HLM DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5074942	Caisse des Dépôts et Consignation	27 451,19	26 670,00	47,17	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		365,35	393,22
SA HLM DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5074943	Caisse des Dépôts et Consignation	67 709,10	65 116,21	37,17	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		896,69	1 305,14
SA HLM DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5077428	Caisse des Dépôts et Consignation	66 456,24	64 565,06	47,17	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		884,48	951,93
SA HLM DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5077429	Caisse des Dépôts et Consignation	287 364,78	276 360,25	37,17	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		3 805,64	5 539,16
SA HLM DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5090232	Caisse des Dépôts et Consignation	40 259,69	39 114,00	47,34	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		535,82	576,69
SA HLM DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5090233	Caisse des Dépôts et Consignation	55 423,82	53 301,39	37,34	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		733,99	1 068,33
SA HLM DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5102508	Caisse des Dépôts et Consignation	9 399,77	9 075,99	37,75	A	V	LIVRETA	1,860	V	LIVRETA	1,860	A-1		171,85	163,38
SA HLM DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5103960	Caisse des Dépôts et Consignation	27 302,26	26 347,85	47,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		147,55	478,51

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
 Reçu en préfecture le 16/06/2020  
 Affiché le 16/06/2020  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5103961	Caisse des Dépôts et Consignation	60 739,62	58 008,67	37,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		326,58	1 369,22
SA HLM DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5106061	Caisse des Dépôts et Consignation	74 408,89	71 807,79	47,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		402,12	1 304,12
SA HLM DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5106062	Caisse des Dépôts et Consignation	155 885,82	148 876,94	37,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		838,15	3 514,05
SA HLM DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5106091	Caisse des Dépôts et Consignation	59 425,73	57 348,40	47,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		321,14	1 041,52
SA HLM DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5106092	Caisse des Dépôts et Consignation	124 978,01	119 358,79	37,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		671,97	2 817,31
SA HLM DE LA REUNION	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5111269	Caisse des Dépôts et Consignation	188 663,17	184 433,50	38,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		1 037,65	4 229,67
SA HLM DE LA REUNION	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5111270	Caisse des Dépôts et Consignation	85 200,92	83 715,83	48,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		468,61	1 485,09
SA HLM DE LA REUNION	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5114029	Caisse des Dépôts et Consignation	131 959,38	129 000,96	38,17	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		725,78	2 958,42
SA HLM DE LA REUNION	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5114030	Caisse des Dépôts et Consignation	62 692,12	61 599,36	48,17	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		344,81	1 092,75
SA HLM DE LA REUNION	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5130302	Caisse des Dépôts et Consignation	94 727,92	93 076,76	48,34	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		521,00	1 651,15
SA HLM DE LA REUNION	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5130303	Caisse des Dépôts et Consignation	197 190,60	192 769,76	38,34	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		1 084,55	4 420,85
SA HLM DE LA REUNION	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5130625	Caisse des Dépôts et Consignation	67 842,50	66 883,65	48,34	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		915,87	958,85
SA HLM DE LA REUNION	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5130626	Caisse des Dépôts et Consignation	93 253,81	91 480,22	38,34	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		1 258,93	1 773,59



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM DE LA REUNION	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5135259	Caisse des Dépôts et Consignation	168 030,28	164 263,18	38,50	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		924,17	3 767,10
SA HLM DE LA REUNION	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5135260	Caisse des Dépôts et Consignation	36 466,48	35 830,85	48,50	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		200,57	635,63
SA HLM DE LA REUNION	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5138047	Caisse des Dépôts et Consignation	141 842,22	138 662,24	38,50	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		780,13	3 179,98
SA HLM DE LA REUNION	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5138048	Caisse des Dépôts et Consignation	36 259,94	35 627,91	48,50	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		199,43	632,03
SA HLM DE LA REUNION	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5138049	Caisse des Dépôts et Consignation	51 585,11	50 604,02	38,50	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		696,40	981,09
SA HLM DE LA REUNION	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5138050	Caisse des Dépôts et Consignation	75 554,29	74 486,45	48,50	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		1 019,98	1 067,84
SA HLM DE LA REUNION	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5144592	Caisse des Dépôts et Consignation	67 267,25	66 316,54	48,92	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		908,11	950,72
SA HLM DE LA REUNION	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5144593	Caisse des Dépôts et Consignation	53 211,61	52 199,58	38,92	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		718,36	1 012,03
SA HLM DE LA REUNION	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5144622	Caisse des Dépôts et Consignation	67 614,75	66 659,13	48,92	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		912,80	955,63
SA HLM DE LA REUNION	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5144623	Caisse des Dépôts et Consignation	74 444,32	73 028,47	38,92	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		1 005,00	1 415,85
SA HLM DE LA REUNION	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5150021	Caisse des Dépôts et Consignation	146 279,67	144 212,24	48,84	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		1 974,78	2 067,43
SA HLM DE LA REUNION	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5150022	Caisse des Dépôts et Consignation	259 721,20	254 781,58	38,84	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		3 506,24	4 939,62
SA HLM DE LA REUNION	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5150468	Caisse des Dépôts et Consignation	108 887,64	107 348,69	48,84	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		1 469,98	1 538,95

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SA HLM DE LA REUNION	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5150469	Caisse des Dépôts et Consignation	203 475,03	199 605,15	38,84	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		2 746,91	3 869,88
SA HLM DE LA REUNION	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5150470	Caisse des Dépôts et Consignation	63 920,73	62 806,56	48,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		351,56	1 114,17
SA HLM DE LA REUNION	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5150471	Caisse des Dépôts et Consignation	230 157,77	224 997,82	38,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		1 265,87	5 159,94
SA HLM DE LA REUNION	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5150752	Caisse des Dépôts et Consignation	94 807,61	93 467,66	48,84	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		1 279,90	1 339,95
SA HLM DE LA REUNION	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5150753	Caisse des Dépôts et Consignation	138 041,58	135 416,18	38,84	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		1 863,56	2 625,40
SA HLM DE LA REUNION	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5204513	Caisse des Dépôts et Consignation	86 618,49	86 618,49	39,92	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		0,00	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5204514	Caisse des Dépôts et Consignation	55 244,70	55 244,70	49,92	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		0,00	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5204526	Caisse des Dépôts et Consignation	16 429,53	16 429,53	39,92	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		0,00	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5204527	Caisse des Dépôts et Consignation	31 354,26	31 354,26	49,92	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		0,00	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5205259	Caisse des Dépôts et Consignation	602 916,44	602 916,44	39,92	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SA HLM DE LA REUNION	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5205260	Caisse des Dépôts et Consignation	105 765,18	105 765,18	49,92	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SEDRE	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5020941	Caisse des Dépôts et Consignation	10 633,46	10 074,35	46,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		56,44	187,39
SEDRE	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5020942	Caisse des Dépôts et Consignation	40 229,20	37 508,57	36,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		211,31	911,85

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
 Reçu en préfecture le 16/06/2020  
 Affiché le 16/06/2020  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEDRE	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5023990	Caisse des Dépôts et Consignation	39 362,10	37 292,45	46,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		208,92	693,67
SEDRE	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5023991	Caisse des Dépôts et Consignation	165 394,04	154 208,76	36,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		868,77	3 748,90
SEDRE	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5024188	Caisse des Dépôts et Consignation	76 298,03	73 019,11	46,17	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		1 000,71	1 107,66
SEDRE	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5024189	Caisse des Dépôts et Consignation	311 095,23	293 104,43	36,17	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		4 038,96	6 077,53
SEDRE	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5024913	Caisse des Dépôts et Consignation	46 152,06	44 418,04	46,09	A	V	LIVRETA	1,860	V	LIVRETA	1,860	A-1		837,13	588,69
SEDRE	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5024914	Caisse des Dépôts et Consignation	183 730,58	174 148,91	36,09	A	V	LIVRETA	1,860	V	LIVRETA	1,860	A-1		3 299,67	3 252,93
SEDRE	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5068095	Caisse des Dépôts et Consignation	109 047,20	105 235,26	47,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		589,31	1 911,20
SEDRE	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5068096	Caisse des Dépôts et Consignation	606 365,57	579 102,39	37,00	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		3 260,24	13 668,98
SEDRE	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5107349	Caisse des Dépôts et Consignation	47 331,96	45 985,00	47,67	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		629,95	677,99
SEDRE	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5107350	Caisse des Dépôts et Consignation	254 991,42	245 226,62	37,67	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		3 376,91	4 915,14
SEDRE	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5135235	Caisse des Dépôts et Consignation	37 289,55	36 639,57	48,50	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		205,09	649,97
SEDRE	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5135236	Caisse des Dépôts et Consignation	127 861,99	124 995,44	38,50	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		703,24	2 866,56
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5035808	Caisse des Dépôts et Consignation	67 724,43	65 179,89	46,17	A	V	LIVRETA	1,860	V	LIVRETA	1,860	A-1		1 228,41	863,86

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
 Reçu en préfecture le 16/06/2020  
 Affiché le 16/06/2020  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5035809	Caisse des Dépôts et Consignation	193 803,92	183 696,93	36,17	A	V	LIVRETA	1,860	V	LIVRETA	1,860	A-1		3 480,58	3 431,27
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5046115	Caisse des Dépôts et Consignation	26 343,16	25 214,10	46,50	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		345,54	381,46
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5046116	Caisse des Dépôts et Consignation	180 989,50	170 542,62	36,50	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		2 349,97	3 529,48
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5046122	Caisse des Dépôts et Consignation	50 681,97	49 388,55	47,50	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		675,56	652,71
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5046123	Caisse des Dépôts et Consignation	330 621,80	318 890,39	37,50	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		4 384,91	5 917,93
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5046124	Caisse des Dépôts et Consignation	366 436,45	345 285,39	36,59	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		4 757,82	7 145,89
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5046125	Caisse des Dépôts et Consignation	67 111,68	64 235,29	46,59	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		880,30	971,80
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5073510	Caisse des Dépôts et Consignation	26 780,68	25 913,80	47,50	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		144,92	435,36
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5073511	Caisse des Dépôts et Consignation	161 802,19	154 936,09	37,50	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		871,11	3 447,85
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5085302	Caisse des Dépôts et Consignation	288 501,96	278 265,08	37,67	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		3 826,29	5 164,01
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5085303	Caisse des Dépôts et Consignation	72 286,66	70 441,88	47,67	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		963,53	930,95
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5088369	Caisse des Dépôts et Consignation	26 891,81	26 021,33	47,67	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		145,52	437,16
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5088370	Caisse des Dépôts et Consignation	101 258,02	96 961,13	37,67	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		545,15	2 157,71

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
 Reçu en préfecture le 16/06/2020  
 Affiché le 16/06/2020  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5161445	Caisse des Dépôts et Consignation	292 782,08	292 782,08	39,09	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		0,00	0,00
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5161446	Caisse des Dépôts et Consignation	57 475,28	57 475,28	49,09	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		0,00	0,00
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5163553	Caisse des Dépôts et Consignation	52 819,36	52 819,36	49,09	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		0,00	0,00
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5163554	Caisse des Dépôts et Consignation	317 099,79	317 099,79	39,09	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		0,00	0,00
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5163559	Caisse des Dépôts et Consignation	21 943,17	21 943,17	49,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5163560	Caisse des Dépôts et Consignation	122 656,15	122 656,15	39,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5167111	Caisse des Dépôts et Consignation	31 037,27	31 037,27	49,09	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		0,00	0,00
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5167112	Caisse des Dépôts et Consignation	191 514,21	191 514,21	39,09	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		0,00	0,00
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5203860	Caisse des Dépôts et Consignation	33 806,39	33 806,39	39,92	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		0,00	0,00
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5203861	Caisse des Dépôts et Consignation	3 650,85	3 650,85	49,92	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		0,00	0,00
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5203863	Caisse des Dépôts et Consignation	263 742,05	263 742,05	39,92	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		0,00	0,00
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5203864	Caisse des Dépôts et Consignation	42 832,97	42 832,97	49,92	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		0,00	0,00
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5203874	Caisse des Dépôts et Consignation	59 494,60	59 494,60	49,92	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		0,00	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5203875	Caisse des Dépôts et Consignation	516 978,02	516 978,02	39,92	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		0,00	0,00
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5017358	Caisse des Dépôts et Consignation	233 299,09	217 521,52	36,75	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		1 225,45	5 288,06
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5017359	Caisse des Dépôts et Consignation	107 442,03	101 792,77	46,75	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		570,27	1 893,42
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5018871	Caisse des Dépôts et Consignation	272 774,86	258 240,95	36,17	A	V	LIVRETA	1,867	V	LIVRETA	1,860	A-1		4 893,00	4 823,68
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5024150	Caisse des Dépôts et Consignation	73 438,84	69 577,45	46,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		389,79	1 294,19
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5024151	Caisse des Dépôts et Consignation	348 515,46	324 946,03	36,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		1 830,65	7 899,61
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5024219	Caisse des Dépôts et Consignation	61 228,41	58 597,11	46,09	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		803,06	888,89
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5024220	Caisse des Dépôts et Consignation	210 012,56	197 867,42	36,09	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		2 726,60	4 102,79
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5024592	Caisse des Dépôts et Consignation	42 451,08	40 626,74	46,09	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		556,78	616,29
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5024593	Caisse des Dépôts et Consignation	152 464,95	143 647,82	36,09	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		1 979,46	2 978,54
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5025777	Caisse des Dépôts et Consignation	69 048,44	65 417,90	46,17	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		366,49	1 216,82
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5025778	Caisse des Dépôts et Consignation	167 519,09	155 949,54	36,17	A	V	LIVRETA	0,552	V	LIVRETA	0,550	A-1		878,57	3 791,22
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5033787	Caisse des Dépôts et Consignation	73 885,51	70 000,64	46,25	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		392,17	1 302,07

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
 Reçu en préfecture le 16/06/2020  
 Affiché le 16/06/2020  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5033788	Caisse des Dépôts et Consignation	171 542,85	159 941,74	36,25	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		901,07	3 888,27
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5033803	Caisse des Dépôts et Consignation	90 583,21	85 820,38	46,25	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		480,79	1 596,33
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5033804	Caisse des Dépôts et Consignation	210 432,60	196 201,45	36,25	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		1 105,34	4 769,76
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5033828	Caisse des Dépôts et Consignation	83 790,50	79 384,83	46,25	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		444,74	1 476,62
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5033829	Caisse des Dépôts et Consignation	194 806,54	181 632,15	36,25	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		1 023,26	4 415,57
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5033834	Caisse des Dépôts et Consignation	70 173,60	67 157,88	46,25	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		920,38	1 018,75
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5033835	Caisse des Dépôts et Consignation	284 407,86	267 960,40	36,25	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		3 692,47	5 556,17
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5038414	Caisse des Dépôts et Consignation	44 580,23	41 883,20	46,34	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		235,30	898,31
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5038415	Caisse des Dépôts et Consignation	139 030,98	128 570,17	36,34	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		726,30	3 485,14
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5039250	Caisse des Dépôts et Consignation	125 905,67	118 288,58	46,34	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		664,54	2 537,05
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5039251	Caisse des Dépôts et Consignation	292 318,65	270 324,35	36,34	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		1 527,09	7 327,66
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5039389	Caisse des Dépôts et Consignation	163 890,39	153 975,28	46,34	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		865,03	3 302,46
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5039390	Caisse des Dépôts et Consignation	353 398,23	326 183,44	36,34	A	V	LIVRETA	0,552	V	LIVRETA	0,550	A-1		1 842,64	8 841,83

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5041923	Caisse des Dépôts et Consignation	52 254,49	49 093,17	46,42	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		275,80	1 052,95
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5041924	Caisse des Dépôts et Consignation	112 249,40	103 803,66	36,42	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		586,40	2 813,80
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5052562	Caisse des Dépôts et Consignation	139 970,65	131 502,65	46,59	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		738,78	2 820,47
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5052563	Caisse des Dépôts et Consignation	324 386,59	299 979,48	36,59	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		1 694,61	8 131,52
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5055780	Caisse des Dépôts et Consignation	39 986,95	37 567,81	46,75	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		211,05	805,75
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5055781	Caisse des Dépôts et Consignation	119 472,59	110 483,38	36,75	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		624,13	2 994,86
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5058838	Caisse des Dépôts et Consignation	31 364,31	29 466,82	46,75	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		165,54	632,00
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5058839	Caisse des Dépôts et Consignation	116 046,19	107 314,78	36,75	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		606,23	2 908,97
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5062296	Caisse des Dépôts et Consignation	60 646,23	56 977,23	46,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		320,10	1 222,05
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5062297	Caisse des Dépôts et Consignation	140 996,46	130 387,77	36,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		736,57	3 534,41
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5062566	Caisse des Dépôts et Consignation	107 534,26	101 028,61	46,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		567,58	2 166,86
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5062567	Caisse des Dépôts et Consignation	249 671,24	230 885,77	36,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		1 304,29	6 258,60
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5064313	Caisse des Dépôts et Consignation	49 093,36	46 123,29	46,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		259,12	989,25



Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
 Reçu en préfecture le 16/06/2020  
 Affiché le 16/06/2020  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5064314	Caisse des Dépôts et Consignation	114 322,35	105 720,64	36,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		597,23	2 865,76
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5064458	Caisse des Dépôts et Consignation	111 562,17	104 812,84	46,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		588,83	2 248,02
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5064459	Caisse des Dépôts et Consignation	259 451,22	239 929,89	36,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		1 355,39	6 503,76
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5072169	Caisse des Dépôts et Consignation	60 235,30	58 129,66	47,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		325,52	1 055,71
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5072170	Caisse des Dépôts et Consignation	139 673,59	133 393,64	37,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		750,98	3 148,59
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5080567	Caisse des Dépôts et Consignation	168 344,64	163 057,04	47,25	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		2 237,12	2 655,53
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5080568	Caisse des Dépôts et Consignation	388 930,99	372 943,63	37,25	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		5 143,16	8 031,14
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5085646	Caisse des Dépôts et Consignation	418 949,11	403 279,90	37,34	A	V	LIVRETA	1,860	V	LIVRETA	1,860	A-1		7 647,72	7 887,91
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5085647	Caisse des Dépôts et Consignation	97 508,29	93 861,36	37,34	A	V	LIVRETA	1,860	V	LIVRETA	1,860	A-1		1 779,97	1 835,87
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5086482	Caisse des Dépôts et Consignation	99 178,48	95 448,19	47,50	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		535,24	1 867,28
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5086483	Caisse des Dépôts et Consignation	231 416,40	220 415,65	37,50	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		1 242,58	5 507,10
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5086504	Caisse des Dépôts et Consignation	96 733,20	93 094,88	47,50	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		522,04	1 821,24
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5086505	Caisse des Dépôts et Consignation	225 710,84	214 981,30	37,50	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		1 211,94	5 371,32

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
 Reçu en préfecture le 16/06/2020  
 Affiché le 16/06/2020  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2015	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5089901	Caisse des Dépôts et Consignation	52 500,00	48 662,31	45,59	A	V	LIVRETA	0,543	V	LIVRETA	0,550	A-1		273,12	995,50
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5102699	Caisse des Dépôts et Consignation	80 095,77	77 083,21	47,75	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		432,25	1 508,00
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5102700	Caisse des Dépôts et Consignation	281 968,68	268 564,84	37,75	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		1 514,01	6 710,11
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5102702	Caisse des Dépôts et Consignation	49 786,97	47 914,39	47,75	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		268,68	937,36
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5102703	Caisse des Dépôts et Consignation	146 124,80	139 178,52	37,75	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		784,61	3 477,38
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5103832	Caisse des Dépôts et Consignation	32 664,89	31 523,03	47,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		176,53	572,50
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5103833	Caisse des Dépôts et Consignation	97 597,83	93 209,67	37,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		524,75	2 200,10
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5116495	Caisse des Dépôts et Consignation	220 994,48	216 039,96	38,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		1 215,47	4 954,51
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5116496	Caisse des Dépôts et Consignation	94 766,36	93 114,54	48,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		521,21	1 651,82
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5117090	Caisse des Dépôts et Consignation	167 998,43	165 070,13	48,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		923,99	2 928,29
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5117091	Caisse des Dépôts et Consignation	391 996,35	383 208,12	38,09	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		2 155,98	8 788,23
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5117140	Caisse des Dépôts et Consignation	18 283,11	18 024,70	48,09	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		246,82	258,40
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5117141	Caisse des Dépôts et Consignation	42 660,53	41 849,17	38,09	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		575,92	811,36

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
 Reçu en préfecture le 16/06/2020  
 Affiché le 16/06/2020  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5149637	Caisse des Dépôts et Consignation	210 770,55	207 173,92	38,92	A	V	LIVRETA	1,860	V	LIVRETA	1,860	A-1		3 920,33	3 596,63
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5149638	Caisse des Dépôts et Consignation	70 573,38	69 705,76	48,92	A	V	LIVRETA	1,860	V	LIVRETA	1,860	A-1		1 312,67	867,62
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5150209	Caisse des Dépôts et Consignation	54 552,84	53 621,94	38,92	A	V	LIVRETA	1,860	V	LIVRETA	1,860	A-1		1 014,68	930,90
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5155306	Caisse des Dépôts et Consignation	60 456,88	59 403,09	48,92	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		332,51	1 053,79
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5155307	Caisse des Dépôts et Consignation	457 248,68	446 997,54	38,92	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		2 514,87	10 251,13
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5183460	Caisse des Dépôts et Consignation	64 927,43	64 927,43	49,42	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5183461	Caisse des Dépôts et Consignation	222 300,62	222 300,62	39,42	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5191191	Caisse des Dépôts et Consignation	31 545,88	31 545,88	49,67	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5191192	Caisse des Dépôts et Consignation	282 325,20	282 325,20	39,67	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5191197	Caisse des Dépôts et Consignation	18 873,56	18 873,56	49,67	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5191198	Caisse des Dépôts et Consignation	103 725,11	103 725,11	39,67	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5191199	Caisse des Dépôts et Consignation	18 871,98	18 871,98	49,67	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5191200	Caisse des Dépôts et Consignation	100 062,49	100 062,49	39,67	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5191932	Caisse des Dépôts et Consignation	31 911,48	31 911,48	49,67	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5191933	Caisse des Dépôts et Consignation	148 440,38	148 440,38	39,67	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5191947	Caisse des Dépôts et Consignation	18 455,15	18 455,15	49,67	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5191948	Caisse des Dépôts et Consignation	95 485,73	95 485,73	39,67	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SODIAC	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5019157	Caisse des Dépôts et Consignation	49 693,89	47 558,29	46,42	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		651,78	721,43
SODIAC	2016	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5019158	Caisse des Dépôts et Consignation	296 317,66	278 836,23	36,42	A	V	LIVRETA	1,250	V	LIVRETA	1,250	A-1		3 559,20	5 899,68
SODIAC	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5074704	Caisse des Dépôts et Consignation	106 019,82	103 002,75	47,17	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		1 411,04	1 518,65
SODIAC	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5074705	Caisse des Dépôts et Consignation	320 248,81	307 985,00	37,17	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		4 241,13	6 173,02
SODIAC	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5075796	Caisse des Dépôts et Consignation	15 713,87	15 164,56	47,17	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		84,92	275,41
SODIAC	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5075797	Caisse des Dépôts et Consignation	136 231,14	130 105,96	37,17	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		732,47	3 070,99
SODIAC	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5076919	Caisse des Dépôts et Consignation	80 967,94	78 137,56	47,17	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		437,56	1 419,07
SODIAC	2017	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5076920	Caisse des Dépôts et Consignation	276 535,24	264 101,77	37,17	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		1 486,85	6 233,79
SODIAC	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5125938	Caisse des Dépôts et Consignation	137 546,79	135 149,28	48,67	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		756,51	2 397,51

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
 Reçu en préfecture le 16/06/2020  
 Affiché le 16/06/2020  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODIAC	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5125939	Caisse des Dépôts et Consignation	320 618,50	313 430,50	38,67	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		1 763,40	7 188,00
SODIAC	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5135834	Caisse des Dépôts et Consignation	69 405,97	69 405,97	49,00	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		0,00	0,00
SODIAC	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5135839	Caisse des Dépôts et Consignation	161 947,27	161 947,27	39,00	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		0,00	0,00
SODIAC	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5142197	Caisse des Dépôts et Consignation	78 152,26	77 047,70	48,75	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		1 055,06	1 104,56
SODIAC	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5142198	Caisse des Dépôts et Consignation	181 234,11	177 787,23	38,75	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		2 446,66	3 446,88
SODIAC	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5153830	Caisse des Dépôts et Consignation	27 661,53	27 179,38	48,92	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		152,14	482,15
SODIAC	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5153831	Caisse des Dépôts et Consignation	100 656,49	98 399,85	38,92	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		553,61	2 256,63
SODIAC	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5153834	Caisse des Dépôts et Consignation	73 628,34	72 587,72	48,92	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		993,98	1 040,62
SODIAC	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5153835	Caisse des Dépôts et Consignation	271 484,34	266 321,00	38,92	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		3 665,04	5 163,34
SODIAC	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5153916	Caisse des Dépôts et Consignation	36 145,07	35 515,05	48,92	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		198,80	630,03
SODIAC	2018	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5153917	Caisse des Dépôts et Consignation	136 021,22	132 971,74	38,92	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		748,12	3 049,48
SODIAC	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5170039	Caisse des Dépôts et Consignation	310 160,20	310 160,20	39,00	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		0,00	0,00
SODIAC	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5170040	Caisse des Dépôts et Consignation	93 127,23	93 127,23	49,00	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
 Reçu en préfecture le 16/06/2020  
 Affiché le 16/06/2020  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	ou devises pouvant modifier l'emprunt	l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
SODIAC	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5185736	Caisse des Dépôts et Consignation	74 092,97	74 092,97	49,34	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		0,00	0,00
SODIAC	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5185737	Caisse des Dépôts et Consignation	296 679,53	296 679,53	39,34	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		0,00	0,00
SODIAC	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5186861	Caisse des Dépôts et Consignation	41 040,59	41 040,59	49,34	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SODIAC	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5186862	Caisse des Dépôts et Consignation	337 118,84	337 118,84	39,34	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SODIAC	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5201537	Caisse des Dépôts et Consignation	165 927,03	165 927,03	39,75	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		0,00	0,00
SODIAC	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5201538	Caisse des Dépôts et Consignation	61 656,04	61 656,04	49,75	A	V	LIVRETA	1,350	V	LIVRETA	1,350	A-1		0,00	0,00
SODIAC	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5201539	Caisse des Dépôts et Consignation	126 926,61	126 926,61	39,75	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SODIAC	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5201540	Caisse des Dépôts et Consignation	47 802,08	47 802,08	49,75	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SODIAC	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5206586	Caisse des Dépôts et Consignation	207 541,01	207 541,01	39,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SODIAC	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5206587	Caisse des Dépôts et Consignation	39 374,16	39 374,16	49,84	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SODIAC	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5206753	Caisse des Dépôts et Consignation	35 510,92	35 510,92	49,75	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
SODIAC	2019	X Produits CDC	Contrat CDC n° 5206754	Caisse des Dépôts et Consignation	250 101,09	250 101,09	39,75	A	V	LIVRETA	0,550	V	LIVRETA	0,550	A-1		0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>61 556 802,49</b>	<b>56 566 979,97</b>											<b>973 057,43</b>	<b>1 584 226,28</b>

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).
- (5) Taux annuel, tous frais compris.
- (6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

Envoyé en préfecture le 16/06/2020

Reçu en préfecture le 16/06/2020

Affiché le 16/06/2020



ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (2)	A	1 860 251,26
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	54 374 119,72
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>56 234 370,98</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>615 912 167,54</b>
<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)</b>	<b>I / II</b>	<b>9,13</b>

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.



**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS**

IV  
D6.1.1

**LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>250 418 085,90</b>	
<b>Personnes de droit privé</b>	<b>101 373 591,94</b>	
<b>Associations</b>	<b>38 524 130,89</b>	
ACADEMIE DE L ILE DE LA REUNION	1 950,00	
ACTIONS PROXIMITE DE SAINTE MARI	24 000,00	
ADCAM AGENCE FILM REUNION	10 000,00	
ADCAM AGENCE FILM REUNION	602 359,75	
AGENCE POUR L OBSERVATION DE LA	530 096,00	
AGIR POUR LA CULTURE ET LE TOURI	29 533,80	
AIR TROIS AIR	3 000,00	
AMICALE DE L ECOLE FRANCO CHINOI	21 000,00	
AMICALE DES ENSEIGNANTS DE L ECOLE ELEMENTAIRE CEN	1 000,00	
AMICALE SPORTIVE DE LA CHALOUPE	400,00	
ANIM SERVICES	15 000,00	
APEDYS REUNION	4 500,00	
APEPS TAMPON	50 773,20	
APPRENTIS D AUTEUIL OCEAN INDIEN	3 000,00	
ARDIE	5 623,88	
ARIFEL ASSOCIATION REUNIONNAISE	200 000,00	
ARTISTE DE MA VIE	3 500,00	
ARTISTE PLASTICIEN MULTIMEDIAS	2 800,00	
ARTMAYAGE REUNION	1 500,00	
ARTMAYAGE REUNION	2 100,00	
ARTS ET TRADITIONS	53 848,00	
ARTS POUR TOUS	8 600,00	
ARTS POUR TOUS	3 000,00	
ASA DU CFG	1 750,00	
ASS SOUFFLE ET RYTHME	1 050,00	
ASS SPORT CULT TWIRLING PASSION	2 400,00	
ASSO COMPAGNIE SOUFFLE TERRE	15 767,41	
ASSO DES FEMMES DE MARINS PECHE	4 899,11	
ASSO DES OEUVRES SOCIALES ET CUL	681 455,16	
ASSO DEVELOPPEMENT COMMUN A MAFA	1 000,00	
ASSO POUR LE DEVELOPPEMENT INDUS	31 670,17	
ASSO PREFIGURATION DU CLUSTER GR	5 000,00	
ASSOC KREOL ART	1 200,00	
ASSOCIATION 2 MOONS	2 150,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)
ASSOCIATION 2 MOONS	1 400,00
ASSOCIATION 30KILL	5 225,00
ASSOCIATION 4EME CIRQUE	1 428,10
ASSOCIATION ABYSS	26 430,66
ASSOCIATION AGENCE EGALITE DES CHANCES ENTRE LES H	7 120,00
ASSOCIATION AGORA OBSERVATOIRE	19 858,20
ASSOCIATION AID A NOU	15 964,00
ASSOCIATION AID A ZOT	28 000,00
ASSOCIATION AIDE A L ACQUISITION	3 000,00
ASSOCIATION AIDE PROTECTION DE L	8 220,83
ASSOCIATION AMADEUS	25 308,72
ASSOCIATION AMICALE ELOI JULENON	600,00
ASSOCIATION AN GREN KOULER	2 400,00
ASSOCIATION ANIM ACTION	1 000,00
ASSOCIATION ANKRAGE	2 000,00
ASSOCIATION ART SUD	10 000,00
ASSOCIATION ARTCORPS	5 600,00
ASSOCIATION ATHLETISME DE JACKY MURAT	3 000,00
ASSOCIATION AU BOUT DU REVE	4 600,00
ASSOCIATION AUDACE	375,00
ASSOCIATION BAC REUNION	7 049,00
ASSOCIATION BALADES SPECTACLES	1 200,00
ASSOCIATION BAMBOLE	2 000,00
ASSOCIATION BAND DECIDEE	4 069,70
ASSOCIATION BAND DECIDEE	1 200,00
ASSOCIATION BERTHA D	2 100,00
ASSOCIATION BIEN VIVRE A FAYARD	5 000,00
ASSOCIATION BOHEME PRO EVENEMENT	2 100,00
ASSOCIATION BRAS DE FER REUNION	1 000,00
ASSOCIATION CARAMBOLE	774,47
ASSOCIATION CARAMBOLE	900,00
ASSOCIATION CARTON MECANIQUE	839,09
ASSOCIATION CARTON MECANIQUE	2 100,00
ASSOCIATION CASE MARMAILLONS	6 000,00
ASSOCIATION CENTENAIRES COMMEMOR	2 100,00
ASSOCIATION CHEMINEMENTS	3 900,00
ASSOCIATION CHEMINEMENTS	16 760,00
ASSOCIATION CINE FESTIVAL OCEAN	1 050,00
ASSOCIATION CIRKE CRAKE	5 636,00
ASSOCIATION CIRQUONS FLEX	6 000,00
ASSOCIATION CIRQUONS FLEX	31 700,00
ASSOCIATION CITERNE BOIS DE NEFL	1 400,00
ASSOCIATION CLUB ANIMATION PREVE	34 641,20

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)
ASSOCIATION CLUB EXPORT REUNION	186 736,25
ASSOCIATION COEUR VERT	10 000,00
ASSOCIATION COEUR VERT	18 000,00
ASSOCIATION COLLECTIF ALEAAA	1 500,00
ASSOCIATION COLLECTIF ALPACA ROS	5 300,00
ASSOCIATION COMITE MADA 26 JUIN	1 000,00
ASSOCIATION COMPAGNIE LA VIE A PIED	3 990,00
ASSOCIATION COMPAGNIE LA VIE A PIED	2 600,00
ASSOCIATION COMPERES CREOLES	6 600,00
ASSOCIATION CONFRERIE DES GENS DE LA MER	1 500,00
ASSOCIATION CONSERVATOIRE DE SAI	7 000,00
ASSOCIATION CONSERVATOIRE DE SAI	5 000,00
ASSOCIATION CONSTELLATION	7 911,19
ASSOCIATION CONSTELLATION	11 200,00
ASSOCIATION COOPERATION HUMANITA	4 620,00
ASSOCIATION COOPERATION HUMANITA	100 000,00
ASSOCIATION COUP DE POUCE	1 000,00
ASSOCIATION CULTURE ET PROGRES	3 000,00
ASSOCIATION CULTURE LOISIRS ENVI	3 993,00
ASSOCIATION CULTURELLE CHINOISE	900,00
ASSOCIATION CULTURELLE DE MUSIQU	484,00
ASSOCIATION CULTURELLE DE MUSIQU	7 000,00
ASSOCIATION CULTURELLE ENVIRONNE	1 000,00
ASSOCIATION CULTURELLE FRONT DE	2 000,00
ASSOCIATION CULTURELLE MAHA BADR	98 152,07
ASSOCIATION CULTURELLE SHRUTI MUSIC	2 000,00
ASSOCIATION CULTURELLE SHRUTI MUSIC	1 500,00
ASSOCIATION CULTURELLE TEMPLE MA	2 750,00
ASSOCIATION CULTURELLE VAOVAO	3 600,00
ASSOCIATION CULTURES EXPRESSIONS	15 119,00
ASSOCIATION CULTURES EXPRESSIONS	28 700,00
ASSOCIATION CYBERUNGAME	14 087,50
ASSOCIATION CYBERUNGAME	5 915,84
ASSOCIATION CYCLONE ART KREASION	2 800,00
ASSOCIATION CYCLONE BD	7 000,00
ASSOCIATION D ARIUS ET MARY BATI	4 200,00
ASSOCIATION D EDUCATION THERAPEU	3 523,00
ASSOCIATION DANSES EN L R	45 500,00
ASSOCIATION DE GERANCE DE L EC	29 942,83
ASSOCIATION DE GERANCE DE L EC	133 962,00
ASSOCIATION DE GERANCE DE L EC	142 553,00
ASSOCIATION DE GESTION DES MANIF	61 950,00
ASSOCIATION DE GESTION DES MANIF	168 617,40

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)
ASSOCIATION DE GESTION DU CNAM A	50 757,75
ASSOCIATION DE GESTION DU CNAM A	617 125,00
ASSOCIATION DE GESTION DU SECHOI	23 000,00
ASSOCIATION DE GESTION DU SECHOI	165 920,99
ASSOCIATION DE MEDIATION PROFESS	23 978,10
ASSOCIATION DE MUSIQUE ET CULTUR	7 000,00
ASSOCIATION DEPARTEMENTALE DU PL	7 258,13
ASSOCIATION DES AMIS D AUGUSTE LACAUSSADE	2 900,00
ASSOCIATION DES JEUNES MUSICIENS	600,00
ASSOCIATION DES JEUX DU CIRQUE D	1 600,00
ASSOCIATION DES PORTS DES ILES D	1 740,48
ASSOCIATION DES REGIONS DE FRANC	38 232,00
ASSOCIATION DES RYTHMES URBAINS	5 000,00
ASSOCIATION DES SOURDS DE LA REU	2 100,00
ASSOCIATION DEVELOPPEMENT INSERT	5 000,00
ASSOCIATION DEVELOPPEMENT RURAL	58 764,33
ASSOCIATION DEVELOPPEMENT RURAL	117 684,31
ASSOCIATION DEVELOPPEMENT SOLIDA	8 000,00
ASSOCIATION DIOCESAINE DE SAINT	35 021,89
ASSOCIATION DIOCESAINE DE SAINT	6 500,00
ASSOCIATION DOMAINE DES TOURELLE	20 000,00
ASSOCIATION DOMAINE DES TOURELLE	93 404,83
ASSOCIATION DYONISIENNE ECOUTER	5 000,00
ASSOCIATION ECLATS DE L ILE DES	8 600,00
ASSOCIATION ECOLE DU JARDIN PLAN	1 500,00
ASSOCIATION ECRAN JEUNES	1 050,00
ASSOCIATION ECRAN JEUNES	2 450,00
ASSOCIATION EDUCA PI	29 245,20
ASSOCIATION EGALE	1 000,00
ASSOCIATION EL DIABLO	3 400,00
ASSOCIATION ENSEMBLES POUR LA MUSIQUE	6 000,00
ASSOCIATION ENSEMBLES POUR LA MUSIQUE	2 000,00
ASSOCIATION ENTRAIDE AUX CHOMEUR	5 000,00
ASSOCIATION ENTRAIDE SOLIDARITE	14 300,00
ASSOCIATION EPI EST	5 000,00
ASSOCIATION ESPACE DE RECHERCHE	3 500,00
ASSOCIATION ESPACE DE RECHERCHE	12 250,00
ASSOCIATION ETOILE DU MONDE	3 000,00
ASSOCIATION EUROPEENNE CONTRE LE	3 000,00
ASSOCIATION FAMILIALE LAIQUE DE	600,00
ASSOCIATION FAMILIALE LAIQUE DU	600,00
ASSOCIATION FAMILLES SOLIDAIRES	1 500,00
ASSOCIATION FAMILLES SOLIDAIRES	40 520,00

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)
ASSOCIATION FAT CAP	3 500,00
ASSOCIATION FEMMES ACTUELLES DE	15 000,00
ASSOCIATION FEMMES DES HAUTS FEM	4 000,00
ASSOCIATION FESTIVAL AUSTRAL	850,00
ASSOCIATION FESTIVAL DE CINEMA M	5 000,00
ASSOCIATION FIER KREOL 974	1 000,00
ASSOCIATION FLEUR JAUNE	1 400,00
ASSOCIATION FOYER SOCIO EUCATIF DU COLLEGE RAVINE	750,00
ASSOCIATION FRED AND CO	5 800,00
ASSOCIATION GENERALE DES ANCIENS	7 500,00
ASSOCIATION GENERATION PARTAGE	5 000,00
ASSOCIATION GESTION THEATRE DU T	143 698,29
ASSOCIATION GOSPEL ACADEMIE REUN	2 500,00
ASSOCIATION GRAN MER KAL	1 750,00
ASSOCIATION GROUPE FOLKLORIQUE CANNE D EAU	1 800,00
ASSOCIATION GROUPE FOLKLORIQUE DE LA REUNION SOUBI	7 000,00
ASSOCIATION GUAN DI SAINT DENIS	10 500,00
ASSOCIATION HANDICAPABLES DE LA	1 000,00
ASSOCIATION HISTORIQUE INTERNATI	4 520,00
ASSOCIATION HISTORIQUE INTERNATI	4 200,00
ASSOCIATION HISTORUN	2 100,00
ASSOCIATION INITIATIVES OI	100 000,00
ASSOCIATION INLARMIZIK	2 000,00
ASSOCIATION INSERTION ENVIRONNEM	700,00
ASSOCIATION INSERTION ENVIRONNEM	6 300,00
ASSOCIATION INSTITUT D INSERTION	11 092,80
ASSOCIATION INSTITUT D INSERTION	6 250,00
ASSOCIATION INTERCITES DU GRAND	30 000,00
ASSOCIATION ISLAM SOUNATE DJAMAT	500 000,00
ASSOCIATION ISLAM SOUNATE DJAMAT	3 000,00
ASSOCIATION JARDINS DE BOURBON E	539,10
ASSOCIATION JET PLU	12 900,30
ASSOCIATION JEUNES AUJOURD HUI P	5 000,00
ASSOCIATION JEUNES DE L AN 2000	520,00
ASSOCIATION JEUNESSE COMORIENS O	800,00
ASSOCIATION JULIETTE AU PAYS DES	5 000,00
ASSOCIATION JUNIOR BUSINESS	2 000,00
ASSOCIATION JUNIOR BUSINESS	32 136,33
ASSOCIATION K DI LE COEUR	3 652,00
ASSOCIATION KAN VILLELE	3 500,00
ASSOCIATION KARANBOLAZ	32 350,00
ASSOCIATION KARTIE	600,00
ASSOCIATION KARTING CLUB DIONYSI	1 000,00



Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)
ASSOCIATION KEED SCOOL UNITED	4 000,00
ASSOCIATION KER BETON	2 400,00
ASSOCIATION KER BETON	4 500,00
ASSOCIATION KLE DE SOL CREOLE	7 980,00
ASSOCIATION KLE DE SOL CREOLE	32 190,42
ASSOCIATION KOLKOZ EX COLLECTIF	9 000,00
ASSOCIATION KOMIDI	38 000,00
ASSOCIATION KOMITE ELI	3 000,00
ASSOCIATION KOMKILE	6 800,00
ASSOCIATION KOREGRAFIC	1 932,00
ASSOCIATION KOUD POUS	3 900,00
ASSOCIATION KOULER MALOYA	2 100,00
ASSOCIATION KOULER MALOYA LRK	3 500,00
ASSOCIATION KOULER MON NASYON	7 000,00
ASSOCIATION KOZE CONTE	1 050,00
ASSOCIATION KREOLIDE	12 000,00
ASSOCIATION KRIKE	21 301,20
ASSOCIATION KWF FRANCE	3 000,00
ASSOCIATION L OCTOGONALE	2 500,00
ASSOCIATION LA BEL OUEST	558,00
ASSOCIATION LA CERISE SUR LE CHA	12 550,90
ASSOCIATION LA CIGALE	4 706,25
ASSOCIATION LA DANSE DE LIONS	4 464,00
ASSOCIATION LA KITSCHENETTE	2 800,00
ASSOCIATION LA LANterne MAGIQUE	3 752,50
ASSOCIATION LA LANterne MAGIQUE	3 500,00
ASSOCIATION LA SAUCE	3 500,00
ASSOCIATION LAMAYAZ	600,00
ASSOCIATION LANTANT CASERNES JOL	2 100,00
ASSOCIATION LE GRAND RAID	55 000,00
ASSOCIATION LES AMIS DES MARINS	6 000,00
ASSOCIATION LES AQUANAUTES	2 000,00
ASSOCIATION LES AQUANAUTES	5 000,00
ASSOCIATION LES CHOKAS	6 800,00
ASSOCIATION LES CHOKAS	7 500,00
ASSOCIATION LES TROIS PEAKS DE M	11 250,00
ASSOCIATION LES VOLONTAIRES DION	1 400,00
ASSOCIATION LEVE LA TETE MARIENS	30 000,00
ASSOCIATION LIAISON HANDICAP AUTREMENT	3 000,00
ASSOCIATION LIB BEL LUL	6 300,00
ASSOCIATION LILOMOTS	1 500,00
ASSOCIATION LIRE DIRE ECRIRE	29 031,59
ASSOCIATION LO GRIYO	900,00

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)
ASSOCIATION LO GRIYO	900,00
ASSOCIATION LOISIRS EVASION MASC	2 000,00
ASSOCIATION LPDF CORP	5 000,00
ASSOCIATION LYCEENS EN ACTIONS	2 580,00
ASSOCIATION MAINS D ESPOIR	480,00
ASSOCIATION MANGALOR	2 000,00
ASSOCIATION MARGOYA	750,00
ASSOCIATION MARKOTAZ	10 300,00
ASSOCIATION MARKOTAZ	5 800,00
ASSOCIATION MEILLEURS ENSEMBLE	4 400,00
ASSOCIATION MEUFS KI OSENT	5 000,00
ASSOCIATION MIARO	4 300,00
ASSOCIATION MON ENDOMETRIOSE MA	900,00
ASSOCIATION MONDES DU CINEMA	2 100,00
ASSOCIATION MUSIK JAZZ	4 200,00
ASSOCIATION MUSIK OCEAN INDIEN	4 500,00
ASSOCIATION MUSIQUE ARTISANAT RE	3 000,00
ASSOCIATION NAKIYAVA	17 500,00
ASSOCIATION NOT 2 MUSIK	12 000,00
ASSOCIATION NOT 2 MUSIK	8 925,00
ASSOCIATION NOUT ZANCET NOUT LUM	1 050,00
ASSOCIATION NRDJ LA PLAINE	7 000,00
ASSOCIATION NRDJ LA PLAINE	29 745,20
ASSOCIATION OUBASANAA	4 200,00
ASSOCIATION OXYGENE	14 000,00
ASSOCIATION PARTIZENLIVE	600,00
ASSOCIATION PASS PORT	5 000,00
ASSOCIATION PASSION SPORTS MECAN	1 600,00
ASSOCIATION PETIT CONSERVATOIRE	9 785,00
ASSOCIATION PETIT CONSERVATOIRE	12 950,00
ASSOCIATION PITON TRIANGLE	600,00
ASSOCIATION PITON TRIANGLE	2 100,00
ASSOCIATION PIX XL	13 415,90
ASSOCIATION PIX XL	900,00
ASSOCIATION PLUS DE BRUIT	2 100,00
ASSOCIATION POMME D ACO	600,00
ASSOCIATION POTENTIEL FORMATION	23 581,33
ASSOCIATION POUR DEVELOPPEMENT E	15 000,00
ASSOCIATION POUR L ORGANISATION	1 800,00
ASSOCIATION POUR LA FORMATION PR	42 500,00
ASSOCIATION POUR LA FORMATION TECHNOLOGIQUE DANS L	4 382,56
ASSOCIATION POUR LA PRESERVATION	1 800,00
ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE DE	5 000,00

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPEMEN	15 000,00
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPEMEN	11 000,00
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT EDUCATIF ET CULT	2 400,00
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT EDUCATIF ET CULT	33 453,30
ASSOCIATION POUR LE DROIT A L IN	15 000,00
ASSOCIATION POUR LE DROIT A L IN	94 500,00
ASSOCIATION POUR LE RESPECT DE L	5 000,00
ASSOCIATION POUR LES PLANTES MED	10 042,56
ASSOCIATION POUR PROMOUVOIR L EC	350,00
ASSOCIATION PRATIQUES ACTIVITES	3 000,00
ASSOCIATION PRAXITELE	2 380,00
ASSOCIATION PRAXITELE	800,00
ASSOCIATION PREVENTION PRATIQUES	5 000,00
ASSOCIATION PROTECTRICE DES ETRE	5 000,00
ASSOCIATION QUALITROPIC DU POLE	20 000,00
ASSOCIATION QUALITROPIC DU POLE	52 333,61
ASSOCIATION RACINE MOULIN	1 400,00
ASSOCIATION RADIO CASE INFOS	6 000,00
ASSOCIATION RADIO SUN LAZES	448,00
ASSOCIATION RANDONNEE 2000	1 500,00
ASSOCIATION RASIN ET BAZALT	1 000,00
ASSOCIATION RAVINE DES ROQUES	2 500,00
ASSOCIATION RAVINE DES ROQUES	3 500,00
ASSOCIATION RAYONS D SOLEIL	3 000,00
ASSOCIATION RAYONS D SOLEIL	2 500,00
ASSOCIATION REGION SUD TERRE CRE	4 400,00
ASSOCIATION REGIONALE DES MISSIO	60 984,12
ASSOCIATION REGIONALE DES PETITS DEBROUILLARDS	3 000,00
ASSOCIATION REUNION ACTIVE	103 000,00
ASSOCIATION REUNION BENEVOLAT	9 000,00
ASSOCIATION REUNIONNAISE AIDE ET	3 432,00
ASSOCIATION REUNIONNAISE D ACTIO	12 300,00
ASSOCIATION REUNIONNAISE D EDUCA	5 000,00
ASSOCIATION REUNIONNAISE D EDUCA	1 495 566,31
ASSOCIATION REUNIONNAISE DE DRAG	2 100,00
ASSOCIATION REUNIONNAISE DES ART	2 500,00
ASSOCIATION REUNIONNAISE POUR L	45 000,00
ASSOCIATION REUNIONNAISE VALORIS	57 732,32
ASSOCIATION RKH	800,00
ASSOCIATION RNB	2 000,00
ASSOCIATION ROSE METYS	1 050,00
ASSOCIATION ROULE MON Z AVIRONS	2 100,00
ASSOCIATION RUN 974 PROD	600,00



Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)
ASSOCIATION RUN ODYSSEA	27 100,00
ASSOCIATION RUN RH	5 000,00
ASSOCIATION SAF FRANCE	15 000,00
ASSOCIATION SAINT FRANCOIS D ASS	9 900,00
ASSOCIATION SAINT PAUL EN ACTION	7 500,00
ASSOCIATION SAKIDI	13 000,00
ASSOCIATION SCENES AUSTRALES	222 718,27
ASSOCIATION SEGA DANTAN	3 360,00
ASSOCIATION SIMANGAVOL	3 800,00
ASSOCIATION SOLIDAIRE POUR MIEUX	4 304,00
ASSOCIATION SOLIDARITE FAMILLE D	2 900,00
ASSOCIATION SOLIDARITE STE THERE	5 000,00
ASSOCIATION SOLIDARITES ET CULTU	900,00
ASSOCIATION SOLIDARITES ET CULTU	600,00
ASSOCIATION SOUL CITY	5 000,00
ASSOCIATION SPIRIDINOV SAMBO	1 000,00
ASSOCIATION SPORT DEVELOPPEMENT	700,00
ASSOCIATION SPORT DEVELOPPEMENT	4 800,00
ASSOCIATION SPORTIVE DE SAINT PH	5 000,00
ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTUREL	4 000,00
ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTUREL	1 600,00
ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE L EPERON	300,00
ASSOCIATION SPORTIVE PORTOISE DE	1 000,00
ASSOCIATION SPORTIVE RANDO CAMELIAS	800,00
ASSOCIATION SPORTIVE SAINTE SUZA	10 000,00
ASSOCIATION SWADES	1 500,00
ASSOCIATION SYNDROME D ALCOOLISA	3 108,00
ASSOCIATION TECHNOPOLE DE LA REU	38 091,78
ASSOCIATION TEMPLE TAMOULE GILLO	450,00
ASSOCIATION TENNIS PASSION	5 000,00
ASSOCIATION THAI BOXING SAINT AN	5 580,00
ASSOCIATION TI PRINCE MARMAILLES	2 460,00
ASSOCIATION TRICOD PROD	2 610,00
ASSOCIATION TRICOD PROD	2 400,00
ASSOCIATION TYEMBO DOBOUT	1 800,00
ASSOCIATION U MAINS	5 000,00
ASSOCIATION VA VOLE ET REVIENS	900,00
ASSOCIATION VALENTIN HAUY	2 000,00
ASSOCIATION VALORISATION ENTRE D	16 646,60
ASSOCIATION VANILLA ISLANDS ORGA	68 960,00
ASSOCIATION VANILLA ISLANDS ORGA	36 556,76
ASSOCIATION VANILLA ISLANDS ORGA	283 868,02
ASSOCIATION VIBRATIONS ROOTS	700,00

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)
ASSOCIATION VIEN A ZOT	1 000,00
ASSOCIATION VILLAGE TITAN	7 000,00
ASSOCIATION VIVRE EN MUZIK	2 800,00
ASSOCIATION WADJA LEO	3 000,00
ASSOCIATION ZAMBAVIL	2 100,00
ASSOCIATION ZANTAK	900,00
ASSOCIATION ZANTAK	1 650,00
ASSOCIATION ZARGANO LA CULTURE A	7 000,00
ASSOCIATION ZOTSPORT ZOTLOISIRS	1 000,00
ATMO REUNION	88 916,00
ATMO REUNION	14 592,00
ATOUT 974	5 000,00
AUTOUR DU VACOA	2 463,00
AUTOUR DU VACOA	9 500,00
AZOT YZONE TRIAL CLUB	12 000,00
BANQUE ALIMANTAIRE DES MASCAREIG	35 000,00
BEK LA BARRE	800,00
BOULON FREDERIC	362,03
BOURBON OLYMPIQUE TENNIS CLUB	6 280,00
CAISSE LOCALE GARANTIE CONTRE CHOMAGE INTEMPERIES	80 000,00
CARIF OREF FORMATION	77 198,85
CASEC	2 500,00
CELLULE ECONOMIQUE BATIMENT ET T	914,88
CELLULE ECONOMIQUE BATIMENT ET T	35 000,00
CELLULE ECONOMIQUE BATIMENT ET T	23 738,88
CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE	8 025,00
CENTRE COMMUNAL D ACTION SOCIALE	16 932,85
CENTRE D ENTRAINEMENT AUX METHOD	1 050,00
CENTRE D ENTRAINEMENT AUX METHOD	2 800,00
CENTRE D ETUDE ET DE RESTAURATIO	5 600,00
CENTRE DE RESSOURCES D EXPERTISE ET DE PERFORMANCE	4 391,00
CENTRE REGIONAL DES OEUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOL	21 000,00
CENTRE REGIONAL DES OEUVRES UNIVERSITAIRES ET SCOL	38 203,90
CENTRE SECURITE REQUIN	489 000,00
CHALLENGE DES SENIORS 974	28 786,58
CHAMBRE REGIONALE DE L ECONOMIE	25 000,00
CIMADE	3 000,00
CINE OI CREATION	18 000,00
CINEKOUR	2 947,44
CINEKOUR	18 900,00
CLUB DU TOURISME	16 363,73
CLUB SPORT ADAPTE DE SAINT PIERR	2 100,00
COLLECTIF ASSOCIATIF DE SAINTE A	3 000,00

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)
COLLECTIF BOUFTANG	2 400,00
COLLECTIF BOUFTANG	1 200,00
COLLECTIF D ANIMATION DE SAINTE	5 000,00
COLLECTIF MOUFIA BOIS DE NEFLS	28 325,45
COLLECTIF POUR L ELIMINATION DES	16 800,00
COMITE AERONAUTIQUE DE LA REUNIO	1 200,00
COMITE AERONAUTIQUE DE LA REUNIO	1 200,00
COMITE CHOMEURS MAL LOGES COMMUN	5 000,00
COMITE DEPARTEMENTAL DE GYMNASI	7 200,00
COMITE DEPARTEMENTAL UFOLEP	800,00
COMITE DEPARTEMENTAL UFOLEP	4 600,00
COMITE DEPARTEMENTAL USEP	2 000,00
COMITE DEPARTEMENTAL USEP	29 696,74
COMITE DEPARTEMENTAL USEP	11 800,00
COMITE REGIONAL D EQUITATION DE	13 200,00
COMITE REGIONAL D EQUITATION DE	10 640,00
COMITE REGIONAL D ETUDES ET DE S	4 000,00
COMITE REGIONAL D ETUDES ET DE S	5 800,00
COMITE REGIONAL D HALTEROPHILIE	4 800,00
COMITE REGIONAL D HALTEROPHILIE	10 970,00
COMITE REGIONAL DE BOWLING	2 400,00
COMITE REGIONAL DE BOXE	3 200,00
COMITE REGIONAL DE BOXE	27 400,00
COMITE REGIONAL DE CANOE KAYAK	11 600,00
COMITE REGIONAL DE CANOE KAYAK	23 300,00
COMITE REGIONAL DE CYCLISME	5 400,00
COMITE REGIONAL DE CYCLISME	55 930,00
COMITE REGIONAL DE GYMNASIQUE D	9 600,00
COMITE REGIONAL DE GYMNASIQUE D	12 000,00
COMITE REGIONAL DE LUTTE DE LA R	14 000,00
COMITE REGIONAL DE LUTTE DE LA R	53 616,50
COMITE REGIONAL DE PETANQUE DE L	1 000,00
COMITE REGIONAL DE PETANQUE DE L	4 800,00
COMITE REGIONAL DE RANDONNEE PED	1 000,00
COMITE REGIONAL DE RANDONNEE PED	2 800,00
COMITE REGIONAL DE SPORT ADAPTE	2 400,00
COMITE REGIONAL DE SPORT ADAPTE	19 770,00
COMITE REGIONAL DE TAE KWON DO	3 000,00
COMITE REGIONAL DE TAE KWON DO	10 000,00
COMITE REGIONAL DE TIR A L ARC	800,00
COMITE REGIONAL DE TIR A L ARC	3 840,00
COMITE REGIONAL DES ASSOCIATIONS	750,00
COMITE REGIONAL DES OFFICES MUNICIPAUX DU SPORT	7 200,00

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)
COMITE REGIONAL FSGT	1 000,00
COMITE REGIONAL FSGT	2 000,00
COMITE REGIONAL HANDISPORT	4 800,00
COMITE REGIONAL HANDISPORT	13 370,00
COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPO	1 448,00
COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET SPO	200 208,80
COMITE REUNIONNAIS DE MORINGUE	1 500,00
COMITE REUNIONNAIS DE MORINGUE	6 000,00
COMITE REUNIONNAIS DE PROMOTION DU VELO	20 000,00
COMITE TERRITORIAL DE RUGBY DE L	12 800,00
COMITE TERRITORIAL DE RUGBY DE L	54 356,40
COMPAGNIE 3 0	3 000,00
COMPAGNIE ABERASH	5 000,00
COMPAGNIE ARGILE	1 500,00
COMPAGNIE BABA SIFON	4 200,00
COMPAGNIE BABA SIFON	3 200,00
COMPAGNIE INVENTAIRE	2 100,00
COMPAGNIE LA PATA NEGRA	11 290,00
COMPAGNIE LEPOK EPIK	1 290,70
COMPAGNIE LEPOK EPIK	4 500,00
COMPAGNIE MILLE ET UNE FACONS	3 440,00
COMPAGNIE MORPHOSE	5 803,00
COMPAGNIE MORPHOSE	14 900,00
COMPAGNIE NEKTAR	3 500,00
COMPAGNIE NEKTAR	5 700,00
COMPAGNIE YUN CHANE	3 000,00
CONFRERIE DES ARTISANS CONFITURI	673,38
CONGREGATION DES SOEURS DE ST JO	81 575,00
CONGREGATION DES SOEURS DE ST JO	1 050,00
COORDINATION DEPARMENTALE DU TEL	4 500,00
CPME REUNION	23 895,36
CREATION CBC	2 553,28
CROIX ROUGE FRANCAISE REUNION	35 000,00
CROIX ROUGE FRANCAISE REUNION	25 000,00
CROIX ROUGE FRANCAISE REUNION	99 540,84
CULTURES FRANCE INSTITUT FRANCAI	25 000,00
DELIL AME	300,00
DELIWE CORP	1 050,00
DESTINATION SUD REUNION	234 512,12
DG COMPETITION	8 000,00
DIGITAL REUNION	896,40
DOMINICAINE ATHLETISME	18 000,00
ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE	5 280,00

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)
ECOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE DE	14 100,00
ELENA BOUTET	6 603,77
EMERGENCE OI	181 177,90
ETANG SALE RUGBY CLUB	1 000,00
FATAK	8 400,00
FATAK	4 100,00
FEDERATION DES ACTEURS SOCIO ECO	2 000,00
FEDERATION DES ASSOCIATIONS CHIN	3 900,00
FEDERATION DES CLUBS FRANCAIS DE	960,00
FEDERATION DES CLUBS FRANCAIS DE	2 820,00
FEDERATION DES MAISONS FAMILIALE	897 781,01
FEDERATION KANAL RENIONITE	2 900,00
FEDERATION NATIONALE DES COMPAGNIES THEATRALES AMA	4 100,00
FEDERATION REUNIONNAISE DE TOURI	70 400,00
FEDERATION REUNIONNAISE DE TOURI	1 557 953,31
FENOMENN	3 960,00
FFD COMITE REGIONAL DE DANSE	800,00
FFD COMITE REGIONAL DE DANSE	1 900,00
FOND EMERGENCE REUNIONNAIS KAPOC	16 000,00
FORMATION OULANGA	3 500,00
FRANCE AVC REUNION	7 000,00
FRANCE VOLONTAIRES EX AFVP	23 535,33
GABRIELLE MANGLOU ARTISTE PLASTI	1 470,00
GALERIE OPUS	7 191,00
GALERIE OPUS	2 500,00
GESARUN	5 580,00
GIP PPIEBR	52 155,46
GLOBICE REUNION	8 210,62
GOLF CLUB DU COLORADO	4 000,00
HANDISPORT CLUB SAINT DENIS	5 600,00
HANG ART 410	3 600,00
HANG ART 410	6 400,00
HANGARS NUMERIQUES	2 800,00
ILE A LA PAGE	3 000,00
ILE DE LA REUNION TOURISME	240 000,00
ILE DE LA REUNION TOURISME	150,00
ILE DE LA REUNION TOURISME	9 872 193,05
INSTITUT DES ARTS NATYA SHAMBAVI	2 000,00
IRSAP OCEAN INDIEN	11 400,00
JEUNESSE SPORTIVE SAINTE ANNOISE	1 500,00
K BA ROOTS	1 650,00
KA FET FAMILIAL	5 000,00
KABAY PROD EX ASSOCIATION SALLE	6 000,00

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)
KABAY PROD EX ASSOCIATION SALLE	4 900,00
KADENS MUSICALE DE SAINTE ROSE	6 300,00
KARTYE LIB MEMOIRE ET PATRIMOINE	8 300,00
KARTYE LIB MEMOIRE ET PATRIMOINE	3 700,00
KIBIO BOXING CLUB	3 200,00
KOLET	18 000,00
KOZPASDANDOS	200,00
LA DIAGONALE DES JURISTES	5 600,00
LA PTITE SCENE QUI BOUGE	5 000,00
LA REUNION DES LIVRES	76 900,00
LALANBIK CENTRE DE RESSOURCES PO	11 500,00
LALANBIK CENTRE DE RESSOURCES PO	5 100,00
LANTANT PONSO	1 900,00
LANTANT ZAMALAK	2 250,00
LANTANT ZAMALAK	3 500,00
LANTOURAZ KAZKILTIR	600,00
LAVOIXSCENE OI	2 100,00
LE CRI DE L OCEAN INDIEN	1 489,00
LE LABO DES HISTOIRES	8 200,00
LE MOUVEMENT ASSOCIATIF DE LA RE	1 900,00
LE PIED A L ETRIER	29 127,31
LEBON STEPHANIE	800,00
LES AMIS DE KANYAR	2 864,00
LES AMIS DU PERE PEDRO A LA REUN	140 000,00
LES FILMS DU CYGNE	8 945,01
LES PALETTES DE MARGUERITE	2 233,00
LES PREMIERS PAS DANSE	400,00
LES RENCONTRES ALTERNATIVES	4 534,00
LES RENCONTRES ALTERNATIVES	7 260,00
LIGUE DE CROCHE	800,00
LIGUE DE CROCHE	2 400,00
LIGUE DE FORCE DE LA REUNION	1 200,00
LIGUE DE FORCE DE LA REUNION	1 800,00
LIGUE DE JUDO DE LA REUNION	7 600,00
LIGUE DE JUDO DE LA REUNION	34 500,00
LIGUE DE NATATION DE LA REUNION	3 600,00
LIGUE DE NATATION DE LA REUNION	23 320,00
LIGUE DE TWIRLING BATON	800,00
LIGUE DE TWIRLING BATON	2 400,00
LIGUE DE VOL LIBRE REUNION	4 000,00
LIGUE DE VOL LIBRE REUNION	44 640,00
LIGUE DU SPORT AUTOMOBILE DE LA	16 000,00
LIGUE DU SPORT AUTOMOBILE DE LA	40 000,00

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)
LIGUE NOUVELLE DE BADMINTON REUN	1 600,00
LIGUE NOUVELLE DE BADMINTON REUN	8 700,00
LIGUE REGIONALE DE BASKET BALL	3 200,00
LIGUE REGIONALE DE BASKET BALL	97 620,00
LIGUE REGIONALE DE GOLF	800,00
LIGUE REGIONALE DE GOLF	118 400,00
LIGUE REUNION DE KICK BOXING MUA	4 000,00
LIGUE REUNION DE KICK BOXING MUA	7 600,00
LIGUE REUNION DE MONTAGNE ESCALA	26 000,00
LIGUE REUNION DE MONTAGNE ESCALA	34 000,00
LIGUE REUNIONNAISE D AIKIDO ET B	1 400,00
LIGUE REUNIONNAISE D ATHLETISME	3 360,00
LIGUE REUNIONNAISE D ATHLETISME	47 953,80
LIGUE REUNIONNAISE D ESCRIME	2 400,00
LIGUE REUNIONNAISE D ESCRIME	12 800,00
LIGUE REUNIONNAISE DE BOXE FRANC	1 600,00
LIGUE REUNIONNAISE DE BOXE FRANC	16 100,00
LIGUE REUNIONNAISE DE CANYONING	3 800,00
LIGUE REUNIONNAISE DE CANYONING	7 200,00
LIGUE REUNIONNAISE DE FOOTBALL	26 000,00
LIGUE REUNIONNAISE DE FOOTBALL	253 300,00
LIGUE REUNIONNAISE DE HAND BALL	16 000,00
LIGUE REUNIONNAISE DE HAND BALL	106 000,00
LIGUE REUNIONNAISE DE HOCKEY	2 000,00
LIGUE REUNIONNAISE DE HOCKEY	1 000,00
LIGUE REUNIONNAISE DE MOTOCYCLIS	3 200,00
LIGUE REUNIONNAISE DE MOTOCYCLIS	9 600,00
LIGUE REUNIONNAISE DE PELOTE BAS	800,00
LIGUE REUNIONNAISE DE PELOTE BAS	1 200,00
LIGUE REUNIONNAISE DE SURF	3 200,00
LIGUE REUNIONNAISE DE SURF	394 114,41
LIGUE REUNIONNAISE DE TENNIS	3 000,00
LIGUE REUNIONNAISE DE TENNIS	30 200,00
LIGUE REUNIONNAISE DE TENNIS DE	9 000,00
LIGUE REUNIONNAISE DE TENNIS DE	13 970,00
LIGUE REUNIONNAISE DE TRIATHLON	3 600,00
LIGUE REUNIONNAISE DE TRIATHLON	17 520,00
LIGUE REUNIONNAISE DE VOILE	12 000,00
LIGUE REUNIONNAISE DE VOILE	37 090,00
LIGUE REUNIONNAISE DE VOLLEY BAL	7 000,00
LIGUE REUNIONNAISE DE VOLLEY BAL	52 627,80
LOGISTIQUE POUR LE DEVELOPPEMENT	1 000,00
LORIZON PLURILLING	3 532,00

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)
MAISON DE L EMPLOI DU GRAND SUD	38 750,00
MAISON DE L EMPLOI DU NORD DE LA	38 750,00
MAISON DES ASSOCIATIONS DE SAINT	22 201,20
MAISON DES ASSOCIATIONS DE SAINT JOSEPH	9 656,15
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTU	34 559,20
MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTU	3 000,00
MAISON DU TOURISME DU SUD SAUVAG	1 038,51
MAISON DU TOURISME DU SUD SAUVAG	47 480,85
MAISON FAMILIAL ET RURAL DE LA P	2 800,00
MAISON LYCEENS DE VUE BELLE	3 500,00
MAKOI	3 100,00
METISSE ARTLINE	3 000,00
METISSE ARTLINE	6 500,00
MISSION INTERCOMMUNALE OUEST	6 470,67
MISSION INTERCOMMUNALE OUEST	741 325,19
MISSION LOCALE EST	2 786,14
MISSION LOCALE EST	340 790,50
MISSION LOCALE NORD	348 032,41
MISSION LOCALE SUD ASSOCIATION I	16 176,62
MISSION LOCALE SUD ASSOCIATION I	726 204,17
MOMON PAPA LELA	20 000,00
MOMON PAPA LELA	40 000,00
NADJANI DANSE COMPAGNIE	2 940,00
NATURE OCEAN INDIEN	6 348,62
NATURE OCEAN INDIEN	912,48
OFFICE DE LANGUE CREOLE DE LA RE	600,00
OFFICE DE LANGUE CREOLE DE LA RE	4 700,00
OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL	3 374,40
OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL	72 073,20
OFFICE DES SPORTS ET DU TEMPS LI	3 500,00
OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE E	6 000,00
OFFICE MUNICIPAL DE LA CULTURE E	2 500,00
OFFICE REUNIONNAIS DES ECHANGES	198 000,00
OFFICE TOURISME DE L OUEST	53 360,00
OFFICE TOURISME DE L OUEST	340 752,00
ORGANISATION REUNIONNAISE D INFO	900,00
OTE PIRATES	900,00
PLEIN AIR EVASION	32 000,00
POLE REGIONAL DES MUSIQUES ACTUE	57 900,00
POLE REGIONAL DES MUSIQUES ACTUE	143 400,00
POLE REGIONAL DES MUSIQUES ACTUE	438 438,20
PRIX DU 20 DESAMB REUNION	6 800,00
PROTEZ NOUT ZARLOR	600,00



Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)
PROXIMA	325 520,00
QU AVEZ VOUS FAIT DE MA BONTE	4 200,00
RE ALYZES	1 750,00
REGIE DU THEATRE ET D ANIMATION	38 203,90
RELAIS CULTURE EUROPE	41 814,40
REUNI PSY	900,00
REUNION DIFFUSIONS	12 700,00
REUNION PROSPECTIVE COMPETENCES	599 479,48
REZONANS KREOL DE LA MONTAGNE	1 400,00
ROUGE BAKOLY	6 000,00
ROUGE BAKOLY	5 000,00
SARL LA DANSEUSE JAMES CARLES	948,15
SAVATE BOXING ACADEMIE	1 000,00
SCHTROCKBEN CIE	653,00
SCHTROCKBEN CIE	3 600,00
SCIENCES REUNION	62 158,83
SOCIETE FRANCAISE DE L EVALUATIO	500,00
SOCIETE SPORTIVE LES AIGLONS D O	4 000,00
SOLIDAIRES POUR L HABITAT	5 229 345,79
SOUND VYBE	1 000,00
SPORTING CLUB DU CHAUDRON RUGBY	1 600,00
STUDIO MARMELADE	2 100,00
SYNDICAT PROFESSIONNELS AUDIOVIS	226 800,00
TAAM REU	4 000,00
TAMIJ SANGAM	600,00
TAMIJ SANGAM	5 700,00
TAMPON GECKO VOLLEY	2 500,00
THEATRE D AZUR	2 800,00
THEATRE D AZUR	12 000,00
THEATRE DES ALBERTS	37 723,31
THEATRE LES BAMBOUS	3 600,00
THEATRE LES BAMBOUS	136 663,76
THEATRE VOLLARD	4 696,00
THEATRENFANCE	900,00
THEATRENFANCE	9 500,00
THEATRES DEPARTEMENTAUX ESPACE CULTUREL CHAMP FLEU	90 000,00
UDIR UNION POUR LA DEFENSE DE	9 441,10
UDIR UNION POUR LA DEFENSE DE	12 125,00
UN MAILLOT PEUT EN CACHER UN AUT	2 100,00
UNION 974	2 000,00
UNION DEPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES R	3 399,91
UNION DES ARTISTES DE LA REUNION	3 400,00
UNION DES METIERS DE L INDUSTRIE HOTELIERE	7 000,00

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
UNION NATIONALE DES SPORTS SCOLA	2 000,00	
UNION NATIONALE DES SPORTS SCOLA	70 000,00	
URBAN ROOTS	4 900,00	
VAPOI VAPIANO	48 754,00	
VAPSUD SAS	250 260,00	
YOURTES EN SCENE	5 750,00	
YOURTES EN SCENE	3 000,00	
ZEKLI KANN EKOL MUZIK	9 400,00	
ZERO DECHET LA REUNION	1 701,00	
<b>Entreprises</b>	<b>52 131 730,81</b>	
MR DIJOUX LE YOGA	4 906,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PHILIPPE JACQUES	2 900,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
REUNION AFFICHAGE PERMANENT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
& CONCEPT STORE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
0 3000	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
02H28	2 283,60	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
1 POINT C EST TOUT	4 555,06	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
13 PRODUCTIONS	61 991,92	
2 J ANIMATIONS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
2 TL TRANSPORTS TERRASSEMENT LATCHOUMANIN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
2A2PI SERVICES	441,35	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
2GTD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
2M COM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
2ZI	2 021,62	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
3PI PISCINE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
418	4 835,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
423 PNEUS	1 481,37	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
5 FRUITS ET LEGUMES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
A C B AGENCE COMMERCIALE DU BATIMENT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
A C F	4 932,19	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
A E R O FROID	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
A J DISTRIBUTION	1 893,10	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
A L F DISTRIBUTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
A L HAIR LIBRE	568,70	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
A LA FRITE BELGE DE LA REUNION	4 571,70	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
A LA TABLE DE CELO	2 375,82	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
A M C O I	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
A M S	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
A S L DISTRIBUTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
A S R	800,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
A TRANS COURSES 974	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
A VIF CINEMAS	19 000,00	
A Z DESIGN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
A Z I	2 997,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
A Z INVESTISSEMENT VOUS! LES FILLES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
A ZOT LOC	1 930,90	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
A2 INFORMATIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AB ASTRA	4 803,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AB NORD PLOMBERIE	4 429,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ABACO PECHE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ABADIE JULIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ABB ALLAITEMENT BIBERONNE DE BEBE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ABDALLAH HOUSSEN ALY ROSEMINE MAD ROSE	3 171,42	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ABDALLAH MAOULIDA ABM IMPORT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ABDOULHOUSSEN RIZWANE HOUSSEN	3 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ABDUL WAHED ESSA MONEER AHMED	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ABEMONTI CONSTRUCTION FINITION SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ABIDALY RIZVANE	3 500,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ABLANCOURT NICOLE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ABMONT DANIEL JOSEPH	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ABSALON BABA STYLE	2 119,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AC ELEC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ACADEMIE SPORTIVE DE LA REDOUTE	800,00	
ACBT	1 843,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ACCES MOBILITE REDUITE OCEAN INDIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ACCU RUN	24 000,00	
ACIS PRODUCTIONS	12 623,01	
ACP PROD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ACRO PARC DES PLAINES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ACROROC PARC AVENTURE	16 645,98	
ACROROC PARC AVENTURE	6 000,00	
ACTIVITES SERVICES LOCAUX	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ACULIFTING DESIR D ESTHETIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AD BAT OI	3 548,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ADAMS CO SARL	2 311,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ADAMS MULTIMEDIA	78 000,00	
ADC FINANCES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ADD ON	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ADDICT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ADELIN AUTO ECOLE	4 315,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ADM CARRELAGE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ADOLPHE VENEROSY ETHEVE MARIE CHRISTINE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ADOLPHE VENEROSY JEAN DAVID	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ADONAIE ARSENE JOSEPH	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ADP ATELIER DU PORT	6 745,37	
ADS ACADEMIE DES SAVOIRS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
ADSR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ADVENTURE LINE PRODUCTION	475 000,00	
AEDES ENERGIES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AEL AUTO MOTO ECOLE	1 987,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AEROPORT DE LA REUNION ROLAND GA	30 000,00	
AES SAINT BENOIT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AES SAINT JOSEPH	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AES SAINT PAUL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AES TAMPON	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AF CONDUITE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AFR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AFRICAN ART	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AGEH TRAVAUX PUBLICS	2 960,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AGENCE D ETUDES DIAGNOSTIC CONSEIL ET PREVENTION OCEAN INDIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AGENCE IMMO TRANSAC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AGENCE NEW ONE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AGENCE REGIONALE DE DEVELOPPEMEN	2 734 079,70	
AGENCE REGIONALE DE DEVELOPPEMEN	35 545,07	
AGENCE REUNIONNAISE DE COURTAGE ASSURANCES	4 300,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AGR IMMOBILIER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AH HOAN JEAN PATRICK	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AH HOC TRANSPORT AUSTRAL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AH KIT KARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AH KOON RAYMOND	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AH LEUNG DAVID	3 808,20	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AH MOYE MARIE CHRISTINE	2 724,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AH SAM JEAN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AH SING RESTAURATION WASABI	24 000,00	
AH TIANE LEN FONG ROGER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AH TING MAX LOUIS	1 160,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AHNET ENRICK	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AHNET JOHNY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AI CONNEXION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AIPAR WILLY RAYMOND	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AIR LISE FORMATION SAS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AIRSPORTS REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AJA SERVICES PLUS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AJAGAMA JEAN PASCAL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AJAGAMELLE JULES	571,66	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AJBS	952,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AJIRKAN WILLIAM TAXIMAN	1 350,00	
AKALI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AKBARALY FIDAHOUSSEN ALAIN ZONE JEAN S	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
AKBARALY SALEMAN REHENA CRISTAL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AKHOUN ASSAN	1 241,96	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AKHOUN DESAI SALIMA	4 927,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AKHOUN MUSTAPHA REVES DE NIRA	3 369,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AKINA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AKOONE ABDOUL RASHID	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AL BOURDAH	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AL SERVICES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AL TRADE	2 224,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALAIN CAPITONNEUR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALAIN LEMEE GOLFORCOM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALAIN STEPHANE MULTI SERVICES	4 369,02	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALAMELE SAUTRON	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALANVERT HENRI FRED	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALBACORE FISHING CLUB	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALBARET MOOLAN ANISA CHAUSSEO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALBOUY JEROME	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALCIOPE FLORENT JEAN EDDY	3 875,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALCIOPE LILIAN JACKSON	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALCMEON CORINE MARIE FABIOLA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALEFA PRODUCTION	9 779,86	
ALEFA PRODUCTION	4 505,95	
ALEX FRANCOIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALEXANDRE MORVAN	1 848,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALEXANDRINE COIFFURE	2 028,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALEZAN NATIVEL ISABELLE MARIE	3 416,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALHONA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALI ISMAEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALIBAY MANDJY SALIM SABJALY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALIBAY NOURDINE BOURHANI STORE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALIBAYE ET FILS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALIBHAYE ET CIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALIDOR STEPHANE LAURENT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALIMENTATION GENERALE R J	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALIMENTATION SANS INTERRUPTION TECHNOLOGIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALIMODA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALIZE LOCATION	2 196,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALIZE PLAGE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALLAIN LAURENT GERARD	4 522,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALLAMELE MAXIMIN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALLANE CHANE PING SEPHINE CHRISTOPHE AU SNACK GOURMAND	4 849,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALLO PROF 974	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALLOAPERO974	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
ALLON BAT CARRE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALLY KATHERINE GAELLE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALLYBOKUS FAZIL	4 510,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALMI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALOHA DEVELOPPEMENT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALPAGE & CO PLEIN SUD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALPHA FORMATION OI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALPHA ULM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALPHAELEC786	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALTERNATEUR DEMARREURS SPECIALISTE	10 982,40	
ALTUS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALVES DE BARROS LUIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALY RAMAKISTIN RAISSA MARIE INGRID	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ALYAH ET ILHYAS	878,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AM CONSTRUCTION	519,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AMABLE FRANCOIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AMARANTE COIFFURE MIXTE	3 799,06	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AMARINE OPTIQUE SARL	4 758,31	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AMARIOT	2 000,00	
AMAZONES DIFFUSION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AMBULANCE DE LA RIVIERE R & P LEFEVRE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AMBULANCE IDMONT SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AMBULANCE ST LEUSIENNE	4 400,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AMELIO TOUS SERVICES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AMLA I L C	3 290,48	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AMLA SABIR AHMAD	345,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AMODJEE DAOUD	4 221,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AMODJEE FRERES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AMOURGOM JEAN MARC	2 439,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AMYBAT SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AMZALAC GILLES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ANAFRUIT	24 000,00	
ANAMALE PATRICK	4 398,86	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ANAMALE STEPHANE JEAN THIERRY	128,89	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ANCELLY BOTSY SYLVIE MARIE NELLY	2 847,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ANDOCHE MACHU SEVERINE	1 020,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ANDREO FRANCK VINCENT	1 938,30	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ANDRIAMANGAMALALA MARIE JULIE	2 200,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ANDRIAMPARANY HARINAIVO CHRISTIAN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ANDY AJAGAMA SABRINA MARIE HORTENSE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ANDY FRERES TP	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ANDY MARIE JESSICA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ANGAMA LATCHOUMY JACKY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
ANGEL REMORQUAGE	1 936,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ANGELUS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ANILHA JOSEPH JEAN LUC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ANMJ RENOV	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ANNETTE JEAN RAYMOND MARC	4 467,75	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ANNUT FAIVRE SHIRINE	1 100,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ANNUTH ISMET	3 673,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ANROCA	2 328,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ANTENNE REUNION TELEVISION PUB	5 091,00	
ANTENNE REUNION TELEVISION PUB	4 327,09	
ANTENNE SERVICE SUD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ANTIPODE	8 000,00	
ANTONGIORGI EMMANUEL	1 627,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ANTONOFF SEBASTIEN	4 855,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ANTOU SYLVIA GABRIELLE IRIS	724,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ANTUNES MAIA MIGUEL	1 235,80	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
APAYA CEDRIC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
APPARTEMENT 2	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
APPSTHEORY	1 606,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
APPYCO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AQUA AUSTRAL SAS	29 125,39	
AQUABABYCLUB974	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ARASTE JEAN ALGO PATRICK	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ARAYAPIN PNEUS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ARAYE EDDY JEAN FREDO	3 855,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ARCAD INGENIERIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ARCHE DE NOAH	1 012,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AREE ASSIM REUNION ENERGIE ENVIRONNEMENT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ARFLORA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ARG	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ARGAN GISLAIN	4 200,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ARIANE FORMATION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ARM INFORMATIQUE TRUYEN EIRL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ARM PAJANI	42 700,00	
ARMATURES DES MASCAREIGNES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ARMEMENT ENEZ DU	1 572,00	
ARMON INCANA SYLVIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ARMON INCANA THIERRY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ARMOUGOM MAMY HERY	1 070,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ARMURERIE CADJEE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ARNACHELLUM JOHNY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ARNAL JEAN LUC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AROQUIOM JEAN ROBERT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
ARPEGE	4 120,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ART & DESIGN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ART & TOILES	4 861,54	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ART METAL REUNION	2 211,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ARTAXI SAINT PIERRE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ARTISAN HOARAU SAMUEL COUTELIER	1 616,54	
ARTS DECO FLEURS ET DRAGEES	1 740,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ARUM S	4 249,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ARZAC ALFREDO NICOLAS	373,08	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ARZEUX LANGLLET MARIA FLORA	490,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AS DES ILES: BOUTIQUE DEBORAHA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AS DIFFUSION	44,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ASA 21 CONSULTING	7 500,00	
ASCBR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ASFER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ASGARALY ZOHERALY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ASMANI JEAN NOEL ENTREPRISE NONO	120,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ASMANI STEPHANE JEAN WILSON	222,45	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ASMARA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ASS REUNIONNAISE DE REMOBILISATI	15 727,00	
ASSICANON MAURICE BENJAMIN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ASSIK HOUSSEN MAMODALY DANIS DANIO ALIMENT R	930,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ASSISTANCE CONSEIL INFORMATIQUE	309 850,00	
ASSISTANCE CONSEIL INFORMATIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ASSISTANCE RESEAUX INFORMATIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ASSOCIATION BOUTIK SONIC	2 800,00	
ASSOCIATION CHANTIERS HISTOIRE ET ARCHITECTURE MED	7 000,00	
ASSOCIATION CLEVACANCES DE L ILE	14 800,00	
ASSOCIATION CLEVACANCES DE L ILE	20 000,00	
ASSOCIATION CLEVACANCES DE L ILE	46 200,00	
ASSOCIATION CULTURELLE MOV A	2 685,94	
ASSOCIATION DE PARENTS D ELEVES	175,51	
ASSOCIATION DES AGENCES CONSEIL	1 531,83	
ASSOCIATION DES MAISONS FAMILIAL	25 566,00	
ASSOCIATION DIABETE NUTRITION 97	35 000,00	
ASSOCIATION ECOLE DE LA 2IEME CH	1 323 633,00	
ASSOCIATION EDUCANOO	25 000,00	
ASSOCIATION FEMININE DE L EST CO	750,00	
ASSOCIATION FEMININE DE L EST CO	1 200,00	
ASSOCIATION FORMATION AUX METIER	5 997,92	
ASSOCIATION KOLEKTIF SUD	2 100,00	
ASSOCIATION LES MOTS DES HAUTS	6 860,00	
ASSOCIATION PLACE AU VRAC	26 686,10	



Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPPEMEN	8 500,00	
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPPEMEN	7 353,67	
ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPPEMEN	11 400,00	
ASSOCIATION REUNION CULTURE ET T	2 800,00	
ASSOCIATION REUSIT	542,50	
ASSOCIATION TER VER	4 200,00	
ASSOCIATION TUMBA TUMBA	4 200,00	
ASTRID IMPORT EXPORT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ASVAT ISSOP ASSENJEE IDRIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ATCHAMA SAGALOU JACKY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ATCHAMA SAGALOU JEAN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ATCHAPA THIERRY JEAN EDOUARD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ATCHIAMAN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ATCHY HUGUES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ATELIER 117	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ATELIER D AMENAGEMENT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ATELIER DE PARIS	3 673,81	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ATELIER DE SOUDURE ALAIN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ATELIER MACHINES TOURNANTES	4 659,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ATELIER MEDICAL	16 000,00	
ATELIER MEDICAL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ATELIER METALLIQUE OCEAN INDIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ATELIER METALLO BOIS SARL	6 323,19	
ATELIER NATURELLEMENT	3 345,00	
ATELIER WILSON SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ATELIERS PUYLAURENT	3 000,00	
ATHENA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ATHENA BUSINESS COWORKING 974	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ATHENA OI SARL	94 145,59	
ATHENA TRAINING	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ATIA YUSUF	2 762,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ATMOSP HAIR	3 294,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ATMOSPHERE PEI LVR CYCLES	2 580,00	
ATOUT PCS	334 100,00	
ATTOUMANI SAID SOIOUIROUDINE	3 540,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ATTYASSE MICHEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AU BON COIN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AU BON COIN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AU BONHEUR DES SENS	742,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AU COIN DE LA BON HEURE CHEZ MERY	1 385,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AU COMPTOIR DU POTAGER	3 568,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AU PETIT BENEFICE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AU VIEUX PLONGEUR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
AUBERGE TI BONHEUR DE LA MARE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUBERT SERGE ALBERT	1 544,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUMORD JEAN MARCEL	3 778,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUQUIT MUNSCH MARIE JOSEPHE MARTINE LES REVES DE VIVI	1 273,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AURE MAX FRANCOIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUSTRAL FORMATION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUSTRAL MULTI SERVICES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUSTRAL NET	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUSTRAL PRO	3 268,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUSTRAL SOLAR	54 000,00	
AUSTRAL TUYAUTERIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUSTRAL VOYAGES	1 496,65	
AUSTRALANGUES FORMATION	1 996,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUSTRALE COUVERTURE	500,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUTHENTIC BOIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUTHENTIK	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUTO 974	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUTO ALARME SYSTEME 2	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUTO BUSINESS SERVICES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUTO ECOLE A +	2 610,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUTO ECOLE ACE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUTO ECOLE BERNARD	4 793,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUTO ECOLE DE BRAS FUSIL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUTO ECOLE DU BOIS DE NEFLES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUTO ECOLE DUO PROV	4 323,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUTO ECOLE EUROPE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUTO ECOLE FAYARD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUTO ECOLE GONTHIER	3 459,06	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUTO ECOLE LA SAINT LOUISIENNE	1 902,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUTO ECOLE MAKADAM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUTO ECOLE NASSIBOU DAVID	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUTO ECOLE NASSIBOU JULIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUTO ECOLE NASSIBOU VADIVEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUTO ECOLE TECHER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUTO MECANIQUE CARROSSERIE DIJOUX	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUTO MOTO ECOLE DU BUTOR	1 361,27	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUTO MOTO ECOLE FREDDY HOARAU	2 655,34	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUTO MOTO ECOLE MOULIN JOLI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUTO MOTO ECOLE SYMPA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUTO PROXI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUTO SECURITAS REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUTO SPORTING	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUTOCHRONO	4 524,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
AUTOFORME	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUTOMOBILE TECHNOLOGIE ELECTRICITE CLIMATISATION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUTONOR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUTONOR 2	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUTOS SERVICES TITAN SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUVINET FREDERIC	4 916,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUX 4 SAISONS	2 797,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUX BONNES AFFAIRES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUX BONS TUYAUX	4 546,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUX DELICES INDIENS	1 997,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AUX HERBES SAUVAGES DIFFUSION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AVA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AVABY MARIE ERIC	3 680,54	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AVANTAGE DIFFUSION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AVENIR CONSTRUCTION CONTAINER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AVENIR RECRUTEMENT	4 361,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AVRIL LOCATION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AXIOME INGENIERIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AYAMA KRISHNAN	1 900,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AYMARD PHILIPPE CARRELEUR MOSAISTE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AZUR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AZUR BEAUTE SARL	1 418,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
AZZURA COIFFURE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
B & F DIETETIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
B AND B WEB EXPERTISE	6 000,00	
B ATTITUDE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
B D	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
B F L	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
B N B RESTAURANT MR NEEYAMUTHKHAN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
B S O I 974	4 490,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
B T POSE ALUMINIUM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
B TEA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BA ECO	23 219,70	
BABA FILMS PRODUCTIONS	7 500,00	
BABOUK KREATION SARL	811,61	
BABY S & KIDS	3 386,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BADAMIA TATEL MARIE YVONNE	750,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BADAT ABDULLAH / KIM TIME	2 184,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BADAT MOHAMED YOUSSEF	3 095,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BADAT SANAHOUILLAH	750,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BAGAGE MARIO	831,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BAGASSE IBRAHIM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BAGATELLE PNEUS SERVICES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
BAGELS CAFE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BAILLIET SYLVIE CATHERINE PIERETTE	1 048,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BAJIC MARKO	2 680,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BALADES CREATIVES SAS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BALGOBIN HAUCHARD	4 811,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BAM SARL	1 399,95	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BANA ABDOULRAHMAN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BANA CADEAUX	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BANA DINDAR CHOURAYA BANOU	4 338,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BANA HAMZA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BANDA BALS	741,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BANON TRANSPORT ET TERRASSEMENT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BAOBAB ET PALMIERS	2 510,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BARAN MICHEL DIDIER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BARAN PATRICK JEAN EMMANUEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BARBE CINDY	4 815,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BARBER SHOP COMPANY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BARBER SHOP COMPANY CB	3 013,60	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BARBER SHOP COMPANY EST	1 824,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BARBRUSH	2 768,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BARET LAURENT JOSEPH	837,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BAROSSO BACBAR FABIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BARRET ANNABELLE	3 435,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BARRET FONTAINE CLAUSE NATHALIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BAT KARE MEHARI 2CV OCEAN INDIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BATAILLE*/MARIE ROSEDA /	2 497,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BATI CRYPTO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BATI HOME CONSTRUCTION	1 267,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BATI RAMA ERICK	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BATI RENOV & CO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BATICO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BATIMENT SECOND OEUVRE REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BATIR OCEAN INDIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BAUMOD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BAZAR ERIC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BAZAR SHENG WONG	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BAZAR TROPICAL	3 357,82	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BCLO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BE PA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BEATRIX COIFFURE MIXTE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BEAULIEU LOUIS JOHNY	3 320,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BEAUPAGE CEDRIC ARSENE JEAN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BEAUSEROY GERARD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
BEAUTE METHYS COIFFURE	4 602,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BEAUTY BY M	952,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BEAUTY FULL COIFFURE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BEAUTY PERFECT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BEAUTY RUN FLORMAR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BEBE CALIN	4 500,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BEDEAU TOUSSAINT MARIE JOSEE	662,67	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BEGUE	1 102,40	
BEGUE CHRISTENE MARIE CHRISTINA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BEGUE CYRIL JUNIOR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BEGUE DAVID VINCENT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BEGUE DIANE DOROTHEE	737,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BEGUE HIBON SARAH INGRID	2 347,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BEGUE JEAN PHILIPPE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BEGUE NEE ROLLAND AGATHE MARIE CELINE	683,90	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BEL BIXENTE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BELANGER WILLY	3 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BELIZAIRE MICKAELLA	1 415,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BELLA INSTITUT	1 981,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BELLARAMA	3 486,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BELLISSIMA	4 244,42	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BENARD J CONSTRUCTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BENARD MARIE PAULE	1 802,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BENARD MARIE SUZELLE	2 862,11	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BENARD MURIELLE JOSSELYNE	2 254,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BENEVAL JACQUELIN DENIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BENOITE DANY JEAN MAX	958,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BENT ABDELKADER SENA	833,34	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BERAKHA ENTREPRISE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BERNARD BENOIT	3 500,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BERNE MARC	3 332,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BERRARI DIANE / AMBRE BOUTIQUE	4 362,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BERTHELOT OLIVIER ROBERT	1 184,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BERTHOME BERTHOME DANY SOLANGE PAULETTE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BERTIL CONSTRUCTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BERTIL DIDIER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BERTIL LEFEVRE MARIE CHRISTINE	2 622,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BERTRAND SANDRINE MATHILDE LOUISE	2 264,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BEST SELLER 974	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BETON PROJETE OCEAN INDIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BETONNAGE EXPRESS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BETTER DAYS	4 596,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BEYRIES CHRISTIAN IMPORT EXPORT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
BFL BATIMENT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BFM FERMETURES SASU	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BG EYEWEAR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BG TERRASSEMENT ET TRANSPORT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BGM DISTRI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BHADHOODEENKHAN GAULEN MARIE JOYCE CINDY	2 804,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BIBE EVENT	3 515,40	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BIENVENUE CHEZ SAM	2 775,42	
BIGOT YVON	3 096,75	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BIJOUTERIE OR ART	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BIJOUTERIE SAMY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BIJOUTERIE TAMAYA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BIKINI BEACH II	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BIMA JEAN PHILIPPE	514,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BIMBO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BIO FLORE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BIOCARBO	21 303,80	
BIOMARINE LOGISTIQUE REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BIYAKOUDI BOB WILLIAM	4 314,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BLANCHI PRO	29 049,73	
BLANCHISSERIE PRESSING BLEU AZUR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BLANCHISSERIE PRESSING REUNIONNAIS	2 953,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BLARD DAVID	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BLARD JEAN FRANCOIS	265,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BLEU BLANC ZEBRE	7 000,00	
BLEU MARINE REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BLM CONSTRUCTION	23 987,00	
BLM CONSTRUCTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BLUE FANAL	32 000,00	
BLUE MARLIN SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BLUKER EDDY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BMS CENTRE AUTO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOBAT SHEHZAD	1 736,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOBATE FRERES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOCAL FAMILY	2 836,44	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOCQUE BELLOEUF MARINE GAELLE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BODY STARK	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOIS DE BOUT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOIS MARBRE ET PIERRE OCEAN INDI	2 143,00	
BOIS MARBRE ET PIERRE OCEAN INDIEN	2 143,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOISVILLIERS JIMMY ROSAIRE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOLLI GALLET MICHAELLA MARIE SHIRLEY	1 060,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
BOMALE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOMINTHE BORDIER MARIE DOMINIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BONBON	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BONBON PLAISIR	1 446,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BONDATY SYLVIE	401,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BONNEAU MICHEL	1 810,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BONNEAU RICHARD VALENTIN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BONNET JESSY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOODIAH RECHARD	1 141,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOOKING REUNION ISLAND	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOOSTER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BORCHER CAROLE MARIE CHRISTINE	1 426,85	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BORISTHENE SERGE OLIVIER	3 310,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BORISTHENES JEAN SYLVAIN	4 040,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BORRON LAURENT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOUANANE NOSSAIR PAUSE CAFE	380,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOUCHERIE CHARCUTERIE EVAN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOUCHERIE CHARCUTERIE LES JUMELLES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOUCHERIE CHARCUTERIE MARE A VIE	2 948,18	
BOUCHERIE CHARCUTERIE OLIANE	336,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOUCQ MICHEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOUDALIA AHMED	1 787,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOULANGERIE LE JOSEPHIN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOULANGERIE PATISSERIE ALAIN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOULANGERIE PATISSERIE LE BOUCAN	4 743,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOULANGERIE PATISSERIE TEN SHONG SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOULONNERIE VISSERIE AUTOMOBILE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOURBON AMENAGEMENT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOURBON BOIS SA	93 600,00	
BOURBON CLEAN SERVICES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOURBON DENT AUSTRAL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOURBON DENTAL LAB	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOURBON IMPORT EXPORT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOURBON INFORMATIK	2 100,00	
BOURHANI IMPORT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOURRAN MAMOUD	1 853,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOUSQUET MARINA	1 723,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOUTIQUE BOUCHERIE BOURGEOIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOYER ALEXANDRE INEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOYER DESIRE JOSEPH	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOYER FRERES RENOVATIONS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOYER HOARAU MARIE OLIVIANE	1 429,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOYER HOAREAU MARIE SANDRA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
BOYER HUBERT ALEXIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOYER JEAN ALEX	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOYER JEAN PHILIPPE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOYER JEAN YVES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOYER JOSEPH GUYLHEM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOYER JOSETTE SYLVIE	1 150,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOYER JUANITO JEAN LAURENT	3 116,08	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOYER MARIE CATHERINE	2 005,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOYER MARIE JOELLE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOYER PLOMBERIE REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOYER RUDY PHILIPPE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BOYER SAS	140 000,00	
BOYER TEDDY	2 935,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BPIFRANCE FINANCEMENT	900 000,00	
BPJ CONSTRUCTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BPSAT	48 960,00	
BR AND SONS	4 214,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BR PERFORMANCE REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BRABANT JULES ARMAND	4 791,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BRASIER VINCENT SIMEON	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BRASSERIE PUB L AUSTIN	9 010,06	
BRASSERIE PUB L AUSTIN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BRET SOUBIROU LINDA YVETTE	3 033,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BRICO DU PITON	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BRICOLEST	3 008,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BRIKODOM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BRL INFORMATIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BROVAN SOPHIE / LA O	2 800,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BRUN SERGE	4 275,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BRUNNER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BRUSH AND CO	2 501,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BS CONSTRUCTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BS DISTRIBUTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BSILI SAMIR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BTP SOLUTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BUBBLE DOME VILLAGE PETITE ILE	2 421,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BUCHLE ALICE	4 034,18	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BUCHOO ANAND	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BUDAI MAITREYA	0,60	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BULLES DO LA VOIE DES BULLES	14 385,35	
BULLES DO LA VOIE DES BULLES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BUREAU CONTROLE VERIFICATIONS	3 452,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BUREAU D ETUDE TECHNIQUE ELECTRIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique



Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
BUREAU DE RECHERCHES GEOLOGIQUES	3 471,89	
BUREAU VALLEE	179 550,00	
BUREAU VALLEE SAINT PIERRE	338 600,00	
BUREL CEDRIC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BURO REUNION BURO ST PIERRE CITY	50 050,00	
BURO REUNION EST	270 850,00	
BURO REUNION OUEST	247 500,00	
BURO REUNION SAINT JOSEPH	87 250,00	
BURO REUNION ST DENIS	332 550,00	
BURO SAINT PIERRE	170 400,00	
BURORUN BUREAU VALLEE SAINT ANDRE	155 700,00	
BUSATTA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BUSINESS FRANCE	50 000,00	
BUSINESS IMPORT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BUSSAC JOSEPH EDDY	1 698,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BV OUEST	161 400,00	
BVX CONCEPT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
BY INDIGO	3 955,86	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
C 2 A S	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
C A S T THERON	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
C C M B	3 637,01	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
C C T	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
C DU PROPRE	2 440,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
C FOR YOU	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
C KOM LA KAZ	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
C Y	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
C Z	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
C2R	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CABEU SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CADET ELECTRICITE PLOMBERIE PEINTURE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CADET FRANCIS MICKAEL	1 030,75	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CADET FREDERIC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CADET MARIA FLORINE PAILLOTE VET	15 336,98	
CADET ROCHEFEUILLE KARINE MARIE	1 677,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CAIMANS PRODUCTIONS	7 500,00	
CAJEE MOHAMEDALLY RAMJAN	1 082,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CALANDIE JEAN PIERRE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CALCINE TEDDY JEAN PASCAL	3 913,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CALETY MARIE CLARELLE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CALETY SORAYA EMMANUELLE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CALICOCO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CAMALON DEVIE	4 390,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CAMATCHY TOPPE THIERRY JEAN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
CAMBONA ALIX HUBERT	700,16	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CAMERA ONE TELEVISION	353,95	
CAMESETY OLIVIER	2 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CAMILLE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CAMION BAR BOYER	203,91	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CANAGUY SARADA DEVI SITA AATH	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CANDASSAMY JEAN ANNICK	3 706,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CANDASSAMY NARSAMA DEBESE LIVIA KETTY	2 220,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CANDIN LUDOVIC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CANDY FOOD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CANDYLAB	1 847,08	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CANTALIA TEGALI GABRIELLA MARIE DOLORES	4 892,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CAP ELEC ELECTRICITE GENERALE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CAP FUTURE C	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CAPI CONSULT O I	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CAPITONNAGE DU NORD STORE ET TOILE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CAPRICE DE FEMME	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CAR DIAG SERVICE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CAR SERVICES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CARAMEL	300,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CARAMEL BLEU	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CARDEA CONCEPT	1 500,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CARI SARL	3 138,07	
CARLOT OUZAN INES	1 003,96	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CARMA NUTRITION	4 187,90	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CARMAN RAFFIK	725,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CARPANIN JEAN YVES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CARPANIN PATRICK	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CARPAYE JEAN PEGGY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CARPIN MADOURE MARIE NADEGE SNACK BAR DU STADE	2 100,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CARREFOUR HYPER SOREDECO	157 450,00	
CARRELAGE PROFESSIONNEL DE LORIANE 974	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CARRERE THOMAS LOUIS	2 325,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CARROSSERIE DALLEAU	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CARROSSERIE GROZ	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CASA SABA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CASAL HUGUES NELSON	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CASCADE IDRIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CASE A PATES	3 370,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CASE NATURE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CASH DISTRIBUTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CASSAM CHENAI ONE ALY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CASSIM MARIE ANNICK	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
CASSIOPEE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CATWELL PRODUCTIONS	15 000,00	
CAVILLE MARIE ADELE SYLVINA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CAVALCADE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CAVERY JUDICAE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CAVIAR RE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CAZAL FONTAINE MARIE DALIDA MIREILLE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CAZE MATHYS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CBHC SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CCW CREATIONS	3 216,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CD CONSEILS ASSUR	1 063,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CEBIN JEAN MAURICE	4 910,10	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CEDIKA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CEFORA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CELESTI NEE ABDALLAH MARIE ANGE	699,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CELOR SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CENDRIER JEROME ANABEL	2 502,91	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CENTHOR AUTO ECOLE	1 810,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CENTRE AUTO NORD SASU	6 000,00	
CENTRE AUTOMOBILE PLATEAU CAILLOU	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CENTRE D ART CONTEMPORAIN DE LA	600,00	
CENTRE D ART CONTEMPORAIN DE LA	6 400,00	
CENTRE D ENSEIGNEMENT ET DE LOIS	8 725,00	
CENTRE D ENSEIGNEMENT ET DE LOISIRS DES ARTS DU CIRQUE	3 463,19	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CENTRE DE DETENTE NORD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNE	3 607,00	
CENTRE DRAMATIQUE REGIONAL	264 774,30	
CENTRE FORMATION ZS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CENTRE INTERNATIONAL DE VOL LIBRE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CENTRE JACQUES TESSIER	60 000,00	
CENTRE MEDICO SPORTIF REGIONAL	22 000,00	
CENTRE PIECE AUTOS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CENTRE PIECES POIDS LOURDS CPPL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CENTRE PIONEER SUD	4 993,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CERAMICA ITALIANA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CERNOT THOMAS IRENA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CERVEAU RACHELLE MARIE AURELIE	68,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CEUS JIM EDY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CFDYW	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CFGR CARRELAGE	4 900,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CFPOI RICAUD ALAIN MICHEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CGDIFFUSION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CGF CONSTRUCTION	1 098,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
CGGA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHA DISTRIBUTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHAFIROU	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHAMPAGNE JEANNICK	4 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHAMTYOO JEROME LOUIS CUISINE LE MAURICIEN	418,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHAN LIAT WEENA NELLY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHAN SOON SEN ROMUALD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHANCEREL CLAUX &CIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHANE CHUEN KEE MARCEL LEON	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHANE HIN CHUN CLAUDE HERVE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHANE HONG BERNARD MARIE JHONNY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHANE KAI CEDRIC	2 029,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHANE KANE ELIE	4 112,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHANE LAW ERIC	2 694,80	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHANE TENG JEAN JOEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHANEM OPTIC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHANOIT PIERRE	3 220,11	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHAOUQUI RACHIDA	850,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHAPEAU MELON	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHAPTER 2	35 535,00	
CHARCUTERIE DES 2 RIVES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHARCUTERIE MONTAUBAN	1 900,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHARCUTERIE TURPIN JOSEPH SARL	39 713,10	
CHARCUTERIE VIRACAOUNDIN	1 377,24	
CHARI LAYEKA BIBI	3 911,61	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHARLETTE COIFFURE MIXTE	2 581,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHARLETTINE MARIE NATHALIE	3 266,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHARME ET COULEURS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHAUDHARI ABDUL SAMAD	4 400,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHAUSS CHIC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHAUSS NORD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHAUSSURES MOD SUD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHAVREEMOOTOO BRINDA	1 850,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHE ZOT	2 635,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHECK AUTOS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHECKOURI JOHNY DOMINIQUE	1 283,29	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHEDUMBARUM MOUNICHY SAROJA DEVI	3 571,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHEKHOORY SANJEET	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHENAI EXPRESS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHEVREUIL JACQUES ANTONIN C LE PLOMBIER	1 579,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHEZ ALAIN SNACK EPICERIE	3 674,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHEZ ANDRE	3 097,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHEZ CEC ILE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
CHEZ CLAIN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHEZ COCODE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHEZ EMILE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHEZ FREDERIC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHEZ HOARAU SARL	761,19	
CHEZ JEAN HUBERT	1 200,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHEZ LOLO !!!!	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHEZ LOULOU	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHEZ MANMAN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHEZ MARGRITE	1 038,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHEZ MARYSE	2 512,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHEZ MAXIME	1 930,72	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHEZ MOMO	46,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHEZ NANY G L P	1 144,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHEZ RICHARD	2 929,69	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHEZ SARAH	1 636,26	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHEZ TIRON	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHEZ WILL GRILLADOS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHINA FAST	4 607,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHOCO VANILLE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHOCOLAT	1 810,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHON SEN URIAC RENETTE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHOTIA FAWZIA	2 948,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHRIS TAXI	4 234,10	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHRISTOME FABIENNE	204,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CHRISTOPHE LEPINAY	108,90	
CHRISTYLE LOOK	1 121,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CIE ARTEFAKT	7 800,00	
CIE THEATRALE LOLITA MONGA	4 900,00	
CIE THEATRALE LOLITA MONGA	8 764,82	
CILAM J	18 484,24	
CILAOSAVATE GILLARD CHRISTELE	226,73	
CIRCUS BOUTIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CITRONNELLE SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CITY LOC PLUS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CITYLIFE WEBZINE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CLAIN ALEX PHILIPPE	1 420,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CLAIN CLAUDE FRANCOIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CLAIN FABIEN LUDOVIC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CLAIN JEAN WILLY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CLAIN JEROME	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CLAIN SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CLAIR SEBASTIEN SERVICES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
CLEMENSAC CECILE FABIENNE MARIE	4 832,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CLEMENT JEAN PATRICK	2 839,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CLEOPATRE	4 750,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CLERY FREDERIC	523,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CLIM SERVICES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CLIMATISATION FROID EN BATIMENT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CLIN D OR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CLINIK MOBILE	1 622,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CLOART RENOVATION ENTREPRISE AMENAGEMENT CREA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CLOTAGATIDE ADRIEN RENE PAUL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CLOTILDE DEVAUX CELINE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CLOTURE ET ENVIRONNEMENT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CLUB NAUTIQUE PORTOIS	2 000,00	
CLUSTER MARITIME DE LA REUNION	8 036,83	
CLUZET ALAIN FRANCIS	741,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CMO CONSULTANTS	4 311,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CMTLN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
COACH	1 627,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
COBATY REUNION	6 707,66	
COCO VANILLE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
COFFRAGE BOIS REUNION (CBR)	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
COFFRAGE OCEAN INDIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
COHEN & CO ROAD BIKE 974	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
COIF HAIR DESIGN BY 974	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
COIFF AND SPA	1 480,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
COIFFURE GARAIOS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
COIFFURE LIGNE DES BAMBOUS	1 085,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
COLIPAYS REUNION	154 339,85	
COLLET SANDRINE	250,00	
COLOGON ERICK	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
COLOGON JEAN FRANCOIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
COLOMES OUDJMAN BEATRICE MARIE KAROLE	1 776,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
COLSON CUISINE CONCEPT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
COM BACK	6 379,80	
COMBAVA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
COMITE FETES ET TRADITIONS	16 404,00	
COMITE REGIONAL DES CLUBS OMNISPORT DE LA REUNON	200,00	
COMITE REGIONAL DES CLUBS OMNISPORT DE LA REUNON	1 000,00	
COMMUNICATION INGENIERIE SYSTEME	17 350,00	
COMPAGNIE INDUSTRIELLE DES MASCAREIGNES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
COMPAGNIE POLE SUD	1 200,00	
COMPAGNIE POLE SUD	6 000,00	
COMPTOIR TEXTILE DU SUD	4 306,71	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
CONCEPT BOIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CONCEPT CONSTRUCTION MINATCHY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CONCEPT D EXTERIEUR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CONCEPT DECO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CONCEPT FLUIDE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CONCEPT RECRE ANIMATION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CONDUITE PATRICK JOCELYNE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CONERSOL	213 092,28	
CONERSOL	63 000,00	
CONFEDERATION ARTISANAT ET PETIT	10 039,50	
CONFISERIE HOARAU	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CONFUCIUS SYLVESTRE LEON	2 554,30	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CONNAC NICOLAS PATRICK	4 910,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CONSEIL GESTION REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CONSEIL INGENIERIE BOURBON BAT TRAV PUBL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CONSOMMABLE FOURNITURE DISTRIBUTION REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CONSTANCY SAMUEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CONSTRUCTION BATIMENT BLUKER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CONSTRUCTION DU PITON HYACINTHE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CONSTRUCTION GENERALE BATIMENT SERVICES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CONSTRUCTION GUY NO BATIMENT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CONSTRUCTION MODERNE JEAN MARIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CONSTRUCTION SUD REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CONSULTING PRO INFORMATIQUE	4 652,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
COOLEN PASSOORAMEN POOLLAY PHARMACIE SHRI SHAKTI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
COOP UNION COOPERATIVE D ACTIVIT	9 970,00	
COOP UNION COOPERATIVE D ACTIVIT	7 437,09	
COOP UNION COOPERATIVE D ACTIVIT	10 464,00	
CORABOEUF OPTICIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CORAIL COURSES EXPRESS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CORDON MARIE CLARISSE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CORE 2	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CORELEC SARL	51 000,00	
CORIALAN	4 034,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CORPORE SANO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CORRE JEAN CHRISTOPHE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CORRE JEAN YVES	650,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CORRE OLIVIER MIGUEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
COSMETICS RUN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
COTE CAVE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
COTE COM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
COTE VOLCAN	9 281,00	
COUCHER DE SOLEIL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
COUENON BOCCADIFUOCO LYDIE EMMANUELLE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
COULEURS DU MONDE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
COUPOUSSAMY ANAMOUTOU JEAN JASMIN	2 150,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
COUPOUSSAMY AXEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
COURS ET SERVICES A LA KAZ	3 063,37	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
COURTAGES OCEAN INDIEN ASSURANCES	1 519,28	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
COUTEAUX BOURBON	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
COUVERTURE PEI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
COUVERTURE ZINGUERIE RAMONAGE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
COVAREX	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
COVIVO SAS	19 772,20	
CPMB	2 796,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CRAMA ASSURANCES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CREATIF HAIR C	1 080,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CREATION A	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CREOLINE	1 135,63	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CTRE ETUDES SURVEILLEES APPROFONDIE REUN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CURCIO CORALIE ROSE MARIE	1 847,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CV CONSTRUCTIONS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
CYBERCASE AVIRONS JEUNES	29 245,20	
CYRFRED	1 399,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
D ECO LOISIR	292,20	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
D EURVEILHER ANNA	2 374,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
D EURVEILHER DAVID	200,00	
D L R DIVERS LOCATION REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
D PIX IMAGERIE NUMERIQUE	167,40	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
D2S IMPORT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DABRETON SOPHIE	496,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DABREZA JEAN ANACLET	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DAF VIDEO PROD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DAGARD DANIEL JEAN FRANCOIS	2 393,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DAISY DAY FILM	13 141,79	
DALAS	3 965,90	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DALEAU*/PATRICE JEAN DANIEL/	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DALELE ERIC	3 529,04	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DALLEAU JEAN DANIEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DALY ERAYA SOUPRAYENMESTRY RANGAPAMODELY MINAMMEI	3 600,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DAM S CAZ TRAITEUR	1 387,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DAMBREVILLE JEAN BERNARD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DAMBREVILLE MARIE NATHALIE	4 634,47	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DAMBREVILLE NICOLAS XAVIER	4 451,30	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DAMBREVILLE YANNIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DAMIEN LEHMANN HAIRSTYLIST	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique



Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
DAMOUR DAMOUR	1 599,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DANIC FABRICE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DANIELLE ESTHETIC	1 633,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DAOUDJEE PATEL MARIAM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DAPHARM	4 685,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DASSOT JEAN JEROME	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DATA CABLING SERVICES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DATAROCKS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DAUMONT FRANK JEAN PAUL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DAVID JEROME EMMANUEL	2 206,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DAVID TOUT TRAVAUX CARROSSERIE	1 559,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DAXIUM	9 000,00	
DAXIUM OCEAN INDIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DAYA MAMOD ZAKY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DC3B	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DCJ	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DCP ST PIERRE	685,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DE L AUTRE COTE DU PERIPH	15 000,00	
DE MOTARD A MOTARD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DE VILLELE PASCALE CLAIRE	2 880,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DEBESE PATRICE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DECO CONCEPT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DECO FLORALE CONCEPT	7 200,00	
DECO MARBRE SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DECO MONDE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DECO PLUS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DECOR IN	4 761,89	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DECOROC SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DECOSUK	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DELBOS INFORMATIQUE	25 600,00	
DELETANG MARTINE	4 832,80	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DELETRE JACKY JOEL PIERRE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DELGARD JULIEN DOMINIQUE	3 698,40	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DELIRY BRICE PIERRE LOIC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DELIS LONTAN	11 205,12	
DELTOMBE MATTHIEU BERNARD PAUL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DEM GTE COMPANY	1 600,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DEMENAGEMENT TRANSPORT LOGISTIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DEMENAGEMENT TRANSPORT MANUTENTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DEMOLITION NETTOYAGE AMIANTE BATIMENT GENERAL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DEMORY MATHIEU	64,15	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DENAGE STEVENS JEROME	2 335,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DENIM DISTRIBUTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DENNEMONT RENE CLAUDE	1 309,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DEODAT RAYMOND JEAN	4 695,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DEPANN AUTO SERVICE	4 329,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DEPECHE JEAN FRANCOIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DEQUELSON JEAN GEORGET	4 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DERAND ETHEVE ANNICK MARIE NICOLE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DERF OPTIQUE	1 011,60	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DERROISNE DOMINIQUE THIERRY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DES BULLES DANS L OCEAN SARL	16 526,79	
DES FILS ET DE FEES	663,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DES LYS PARK	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DESA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DESAI IOUSSOUF	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DESAI MAHAMED SAYEED	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DESCAMPS ROGER CLAUDE LUCIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DESCHAMPS ISABELLE MIREILLE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DESIGN INGENIERIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DESTINATION ZEN	1 266,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DESTOCK +	834,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DETANG CELINE CAMILLE	935,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DETANG PATRICK CLAUDE	1 700,31	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DEURVEILHER RENOVATION	368,98	
DEURVEILLER COULON MARIE SYLVIE FRANCOISE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DEURVEILLER JEAN FRANCOIS PATRICK	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DEVEAU ERIC FABIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DEVEAUX MICKAEL	2 384,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DEVELOPPEMENT DURABLE OCEAN INDIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DEVELOPPEMENT ET PROMO DES ACTIO	2 000,00	
DHALED JEUNES	829,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DHALED PATEL AISSA FRANCE BOUTIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DIANE JOUVE	1 839,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DIDIER LEGUMES ET FRUITS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DIET SHOP	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DIETFORME	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DIFFUSION BOIS BRESIL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DIFFUSION CONCEPT FORMATION REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DIGANAMASSO JEAN PATRICE	2 375,25	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DIGITALE STRATEGIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DIGITECH STORE	2 939,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DIJEST REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DIJOUX ANNE SOPHIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DIJOUX DAVID	3 356,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DIJOUX ERICK	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
DIJOUX FLORINE	4 619,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DIJOUX JEAN YVES GERARD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DIJOUX JOSEPH GUITO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DIJOUX JOSEPH JOSIAN	439,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DIJOUX LEGROS MARIE LEOPOLDINE EGYPTIENNE	2 022,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DIJOUX LUC COLASTIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DIJOUX MAILLOT DANY GISELE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DIJOUX MARIE GABRIELLE	2 900,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DIJOUX SINIMA VALLIAMEE NATHALIE NATHALIE COIFFURE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DILER SARAH	3 244,70	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DINN BOAT SERVICE OI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DINO LOCATIONS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DIODON	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DIORFLAR JEAN ELIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DISCOLEC	4 384,31	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DISCOUNT HAIR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DISTILLERIE DE LA RIVIERE DU MAT	20 877,57	
DISTILLERIE SAVANNA	15 000,00	
DISTRI BOX	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DISTRI MARINE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DISTRIBUTION LOCATION MATERIEL EQUIPEMENT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DISTRIBUTION MATERIELS ESPACES VERTS REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DITTOO RESHAD	104,78	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DIVINE ESTHETIC BY CY	200,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DJAFARALY MOHAMAD	1 924,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DJAFARALY OUMEDALY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DJAFARALY RIZVANE MAMODE POPS 2000	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DJAFARALY KHATOUNE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DJANIL ESTHETIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DJUNIA FLORENCE MARIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DLCF	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DMC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DOISEUB MARIE LYNE	1 277,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DOLLY WONG COIFFURE	1 589,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DOLPHIN MARIE ANDREE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DOM AMBULANCE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DOM ED	182,22	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DOMEDICAL SERVICES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DOMIDELICES	1 850,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DOMINIQUE JEAN LUC EMILIEN	3 743,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DOMITIEN MAX JOSEPH	3 790,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DOMITILE HERBERT YVES	2 150,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DOMPOSE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
DOMUN MAHAMMAD INFRAN	4 840,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DOOBORY MOUSSA BHYE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DORCHIES FRANCE ANNE DOMINIQUE	3 351,26	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DORET TRAITEUR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DORVAL DROUILHAT JOCELAINE	765,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DOSKALIDOS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DOUCEURS & PASSIONS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DOUCEURS D ORIENT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DOULUX	84 030,71	
DOURAGUIA QUESSARY COOLEN ANNE FREDERIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DR CARROSSERIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DRAGEES PASSION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DRC EURL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DREAM OFF LA REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DRIVE CONCEPT	102,90	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DS COIFFURE ET BEAUTE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DSDN RECYCLAGE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DTD EURL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DUBARD ANAIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DUBERVILLE FRANCOIS LUDOVIC	4 117,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DUBERVILLE JEAN HUGUES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DUBIN BENOIT CONSEIL REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DUBUISSOUND	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DUCHEMANN PHILIPPE JEAN MARIE	1 940,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DUCROT AURELIEN AARON EMMANUEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DUGAIN ROSELY MARIE ROSE MAY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DURAND CHRISTELLE SUZIE ALINE	4 369,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DURONEA LONI MIREILLE	1 096,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DUTHION CEDRIC ANDRE LEON	4 314,31	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DUVAL NADINE MARYVONNE CHRISTIANE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DUVAUT PAULINE MARIE ANNE	595,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DWAREEKA BOYER ESTELLE MICHELLA	4 830,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DYADE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DYNAMIK CONDUITE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
DYNAMIQUES SERVICES	5 152,51	
DYZ	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
E CLAT DE BEAUTE	3 360,38	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
E D DISTRIBUTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
E G B G F M EGB GALTIER FRANCOMME MARIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
E M A I B	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
E NET INFORMATIQUE	15 750,00	
E P S L	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
E T O I	1 492,34	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
E T S O	3 481,05	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
E U R L N R C	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EADC	1 547,48	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EARL BIO PEI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EARL FERME DU BEL AIR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EARL L ARCHE BOTANIQUE	2 030,66	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EARL LA MER CASSEE	131,06	
EARL MILLE ET UNE PLUMES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EARL TRESOR DES ENGAGES	725,28	
EARL Z ESCARGOTS DES HAUTS	817,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EAST WELDING	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EBENISTERIE VENCATACHELLUM SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ECLAT DE TENDANCE MR AKBARALY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ECM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ECO AUSTRAL	10 000,00	
ECO LOC PEI	1 064,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ECO MAT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ECO PERMIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ECO PRO OCEAN INDIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ECOLE DE CONDUITE BENEDICTE	4 391,81	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ECOLE DE CONDUITE REUNIONNAISE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ECOLE DE FORMATION AUTODRIVE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ECOLE LES PETITS CURIEUX	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ECOSPHERE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ECP	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ECREMENT JEAN CHARLES ANDRE	2 040,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EDEN COIFFURE	1 906,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EDEN ESTHETIC CDST	4 391,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EDEN LOCATION	4 877,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EDENPRO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EDENRUN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EDITIONS ORPHIE	5 040,74	
EDITIONS QUATRE EPICES	337,00	
EDMOND JEAN ERIC	2 807,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EDOUARD NOE	850,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EGB LAURET HARRY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EGENIE FR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EGL DISTRIBUTION ENERGIE GUILLEMAUT LAMARTI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EGL REUNION ENERGIE GUILLEMAUT LAMARTI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EGM OI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EGPM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EIB AMELIE CONSTRUCTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EIMR ELECTRO CLIM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
EIRL DIJOUX CILAOS FRED TRANSPORT	4 375,24	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EIRL JEAN CLAUDE CLERET CONSULTA	9 546,35	
EIRL MALLORIE ONGLES ET BEAUTE	2 006,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EKENA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EKIMAG	17 500,00	
EKLYS CONSULTING	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EKOJARDIN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EL KHATTABI RACHID	3 500,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ELAG 974	1 126,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ELEC MASTER OI SNC	3 929,03	
ELECTRICITE & INSTALLATIONS DES MASCAREIGNES EIM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ELECTRICITE AUTOMATISME SERVICE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ELECTRICITE DE FRANCE REUNION	1 430,07	
ELECTRICITE DESIGN SERVICE RUN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ELECTRICITE FLUIDES SOLUTIONS & SERVICES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ELECTRICITE PLOMBERIE BATIMENT SOUTON	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ELECTRICITE PLUS REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ELECTRICITE SERVICES OCEAN INDIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ELECTRONIC SHOP	30 500,00	
ELECTRONIQUE ACOUSTIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ELECTRONIQUE TELECOMMUNICATIONS	316,38	
ELEGANCE ESTHETIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ELEV OCEAN INDIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ELEXSUN SASU	3 432,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ELFE AMENAGEMENTS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ELIE JEAN CLAUDE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ELISABETH JONATHAN	4 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ELISABETH YOAN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ELISE COIFFEUSE A DOMICILE	1 940,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ELISE SABRINA	368,50	
ELISYS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ELITE SPORTS COACHING	2 383,14	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ELLAMA BOBINAGE	4 060,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ELLAMA GEORGES MARIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ELLE ET LUI	3 900,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ELLE POUR ELLES LE DRESSING DE NASREEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ELLESTHETIQUE	1 987,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ELLIPSE REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ELMA GATIEN MARIE JOSEPH BENJAMI	2 844,40	
ELOAPROD	125 000,00	
ELVIJAH	488,03	
EM CONDUITE	2 536,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EMBLEM HEART	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
EMBOSS REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EMERAUDE MB	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EMERY CORINNE JOCELYNE MARIE JEANNE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EN QUETE PROD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EN QUETE PROD SARL	85 917,80	
ENCRE DISTRIBUTION	40 550,00	
ENDO TECH PLUS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ENDURANCE SHOP	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ENERGY PUB EURL	225,14	
ENFANT SAUVAGE PRODUCTION	4 750,00	
ENGLAND FOREST	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ENJOY DECO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ENSEIGNE RE CONCEPT ONE OCEAN INDIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ENT BARRET JEAN PHILIPPE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ENT FERRERE BRIGITTE	3 468,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ENT LIONI	2 675,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ENTONNOIR DU ROCK	450,00	
ENTRE 2 PLAQUES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ENTREPOTES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ENTREPRENDRE AU FEMININ DS LES T	2 875,98	
ENTREPRISE BATIMENT TAOCHY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ENTREPRISE BOLA JEAN DANY	2 200,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ENTREPRISE CARRELAGE MARGUERITE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ENTREPRISE CASE ALU	3 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ENTREPRISE COINDEVEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ENTREPRISE DE RENOVATION OCEAN INDIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ENTREPRISE DE TRANSPORT ROBERT ETR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ENTREPRISE DIJOUX	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ENTREPRISE DUSSOULIER FREDERIC	427,00	
ENTREPRISE EXOTIQUE DU SUD	3 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ENTREPRISE FELIX	2 957,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ENTREPRISE FOLIO CONSTRUCTION EFC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ENTREPRISE GRONDIN ROLAND	3 471,42	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ENTREPRISE JARDIN ET PAYSAGE	1 873,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ENTREPRISE LAMBERT YANNICK	3 414,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ENTREPRISE LAURET LIONEL	2 842,49	
ENTREPRISE LAURET LIONEL	900,00	
ENTREPRISE MACONNERIE PISCINES	4 872,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ENTREPRISE MANGALA FILS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ENTREPRISE PAYET NELLY DISTRIBUTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ENTREPRISE PLAC A LI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ENTREPRISE PPA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ENTREPRISE RIVIERE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
ENTREPRISE ROBERT LAURENT	3 588,89	
ENTREPRISE ROBERT LAURENT	30 000,00	
ENTREPRISE ROCHEFEUILLE PIERROT ELECTRICITE	2 910,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ENTREPRISE SB	3 976,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ENTREPRISE SOUMIRA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ENTREPRISE SOUTON	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ENTREPRISE TECHER FAMILLE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ENTREPRISE VELETCHY & FRERES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ENTREPRISE VELIA	3 662,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ENTRETIEN ELAGAGE REUNION NOUVELLES TECHNOLOGIES	4 148,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EPICERIE AH SENG	568,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EPICERIE BAR HUGO	1 847,21	
EPICERIE DE BOIS DE POMMES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EPICERIE DU CHAUDRON	3 494,40	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EPICERIE SOCIALE ET SOLIDAIRE LE	5 000,00	
EPIL BEAUTY DISTRIB	2 190,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EPITHETE	1 125,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EQUINOXE	80 450,00	
EQUIXOR LILIAN BERNARDIN	50,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ER SAAV	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ERCANE	16 579,81	
ERIMA BATIMENTS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ERISSY MYLAINE MARIE	1 210,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ERNESTO	3 620,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ERTTE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ESCALE BLEUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ESCALE DES CALUMETS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ESCANT AGENCEMENT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ESPACE BIO ET NATURE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ESPACE BOIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ESPACE ENERGIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ESPACE PHOTO VIDEO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ESPACE PIECES AUTOS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ESPACE SURGELES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ESPACIO PISCINA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ESPARON GIANNI	3 737,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ESPARON JEAN DANIEL EJD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EST PROJECT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EST SERVICE RAPIDE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EST SHOES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EST TUNING	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ESTELLE MARIE SYNDY	115,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ESTHER MARIE MONIQUE	3 584,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique



Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ESTHETIC AND COMPANY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ESTHETIC BOIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ETABLISSEMENTS FERRARI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ETABLISSEMENTS HORTICOLES DU BAS	19 782,68	
ETHEVE FLORENCE	3 927,62	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ETHEVE JACQUES	1 140,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ETHEVE VALENTIN ALIN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ETHEVES PASCAL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ETIENNE CHANTAL	2 652,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ETOILE COIFFURE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ETOILE DES MERS	2 340,48	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ETOUARIA GIANNY RENE CLAUDE	3 429,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ETPB OI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ETRAYEN LEBON ALEXANDRA SYLVIE ATELIER D ALEXANDRA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ETRAYEN PATRICK JEAN MICHEL	2 700,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ETTR2	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ETUDE ET MAITRISE D OEUVRE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ETUDE TRAVAUX REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ETUDES CREATIONS ET INFORMATIQUE	3 508,59	
EURL 2 PIEDS DANS LA PISCINE	3 251,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EURL 3A PLUS	122 250,00	
EURL AMBULANCE MARBOIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EURL AUTO + LOCATION EST	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EURL AUTO + SERVICES EST	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EURL AUTOMOTIV STOP	2 858,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EURL BALAGA	2 000,00	
EURL BAZAR PREMIER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EURL CAUDALIES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EURL CHEZ P TI CHEF	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EURL CLUB INVEST	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EURL DENIM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EURL DIONI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EURL ENCATASSAMY JOHNNY	1 749,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EURL EVENT LOVE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EURL EVEREST LOCATION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EURL FRESHXPRESS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EURL GUILLAUME BOUCHER	812,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EURL INDOCHINE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EURL JEANNE D ARC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EURL KN A	4 500,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EURL LE KASS DALL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EURL LE MARIN BLEU LE COLIBRI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EURL LE ROTY VON	3 721,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
EURL M2 DISTRIBUTION	845,26	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EURL MAMODA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EURL MCKEEG	28 100,00	
EURL MIK	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EURL MISS NENETTE COIFFURE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EURL MOREYANE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EURL MULTIPOSE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EURL PIZZA LEO	3 440,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EURL PRO GSM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EURL QAZI DEVELOPPEMENT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EURL QAZI EQUIPEMENT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EURL QAZI EVOLUTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EURL QAZI EXTENSION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EURL QAZI MOTORS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EURL RUN AQUABIKE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EURL STANA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EURL SUD INFORMATIQUE	100 800,00	
EURL SUNSHINE HAIR	3 230,07	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EURL THOMAS JEAN DANY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EURO SHOES	444,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EURO VOYAGES REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EUROCANNE	51 008,07	
EUROPNEUS EST	3 354,40	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EUROPNEUS NORD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EUROPNEUS SUD	4 476,46	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EVAH ARCHITECTURE	3 942,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EVAN DESIRE JEAN BERNARD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EVEIL BEAUTE	1 313,30	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EVENT ESCENCE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
EXPRESSO CAFFE SERVICE OCEAN INDIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
F 2 J TRAVAUX	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
F ART	2 200,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
F B R C	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
F C M I	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
F G INFORMATIQUE MME FONTAINE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FAAM MONTAGNE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FABRIZIO FRANCO INVESTISSEMENT	4 124,74	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FACABURA	4 493,89	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FACONFER	2 452,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FAIN JEAN MICHEL JUDE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FALAH EURL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FALOUD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FAMADI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
FAMILLES SOLIDAIRES DES RESSOURC	56 294,70	
FAMILY KEY	2 590,70	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FAMONA ROUANIA JISMIE MARIE LINE	1 526,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FAMOUS IMPORT	2 431,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FANCY CONCIERGERIE PRIVEE	619,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FAQUI WILLY JEAN FLORENT	300,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FAR LOOCK	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FARA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FARAH B	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FARHI BENATTAR YVETTE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FAURE CONCEPT ANIMATION FAURE EVENT S	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FAUSTIN CLAUDE AUTO ECOLE SEVEN	4 654,86	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FCPE OI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FD INFORMATIQUE	24 250,00	
FD INFORMATIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FEDERATION RESEAU VIF	750,00	
FEE MAZINE	12 400,00	
FEE MOI BELLE	608,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FEELING	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FEELING ESTHETIK	895,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FELICITE DIJOUX EMILIE MARIE JOSINE	3 020,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FELIX ULM	990,70	
FEMINITE	389,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FER METAL CAVILLOT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FERBER JEROME MARCEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FERME EQUESTRE DU SUD SAUVAGE	15 111,38	
FERRERE DAVID	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FERRERE JUNOT	567,49	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FERRET FRANCK YVES	3 324,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FERRIER JEAN FELIX CREASION BEAUX JARDINS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FESTI DECO	56,44	
FESTIRUN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FG INFORMATIQUE	131 000,00	
FIDELE FIGUIN GLADYS	2 957,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FIESTA DRAGEES	2 079,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FIGUIN ERIC ALFRED	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FIGUIN JOSEPH GILBERT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FIL O I	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FILAUMAR NICOLAS SAMUEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FILAUTOLAVAGE	1 329,73	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FILLIPI SYLVIE URBAN BODY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FIN GOURMET	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FINALISER TRANSMETTRE MOBILITE	7 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FLASH CENTER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FLASH DISTRIBUTION OI WOTODZO VEZIEN JUSTINE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FLEUR AUSTRALE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FLEUR DE JADE	4 724,20	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FLEURS DE LIGNE	2 981,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FLEXO TECH PHOTOGRAVURE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FLOH PECHE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FLORALIS UGA FILIALE	25 200,00	
FLOREA	2 002,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FLOURAUD OLIVIER FRANCOIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FLOVIDA	2 226,42	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FLOWER FOOD	3 928,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FLOWERS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FMD	147,31	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FMDL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FNT SERVICES	2 418,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FOLIES GOURMANDES	2 249,70	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FOLIO BRUNO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FONDATION D ENTREPRISE LA MARTIN	12 500,00	
FONGECIF REUNION	196 327,00	
FONTAINE BRIGITTE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FONTAINE DIDIER FRANCOIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FONTAINE GEORGES MARIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FONTAINE JEAN HONORE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FONTAINE JEAN LOUIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FONTAINE JEAN NOEL TAXITEUR	1 206,32	
FONTAINE JEAN PHILIPPE	3 083,66	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FONTAINE JEAN PIERROT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FONTAINE JOSEPH	2 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FONTAINE MARIE CHANTAL	2 353,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FONTAINE MARIE FABIOLA	284,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FONTAINE PAUSE DEBORA MARIE REINE	2 184,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FONTAINE PHILIPPE GUY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FONTAINE SAMUEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FONTAINE THIERRY AIME	2 712,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FONTAINE VASSILA MARIE HEIDI	2 804,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FONTAINE VINCENT JOEL JOSEPH	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FOOD TRAITEUR	3 041,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FORINTECH	36 913,22	
FORM HORIZON	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FORM S	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FORMA COACH CONSEIL	1 700,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FORMATION CONTINUE REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
FORMATION SECURITE ROUTIERE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FORMEY DE SAINT LOUVENT JOEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FOTOBOX	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FPC LOCATIONS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FRADIN JEROME	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FRAGRANCES & CO	2 208,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FRAICHEUR DU DOMAINE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FRANCE ALZHEIMER REUNION	15 000,00	
FRANCE ENERGIES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FRANCE ENERGIES REUNION 4	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FRANCE INVESTISSEMENTS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FRANCE SPORT	289,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FRANCE TELEVISION PUBLICTE OUTRE MER REUNION	2 560,60	
FRANCOISE ALIBAY MARIE EVELINE	3 574,21	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FRANCOISE HUGUETTE ROSANE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FRANCOISE JEROME ZAID	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FRED BRICOLAGE A DOMICILE	2 115,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FREDERIC BLANC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FREE ENERGY	118 995,62	
FREE ENERGY	90 000,00	
FREE WAY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FREIGHTLINER TRANSPORT	4 473,75	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FRET INTERNATIONAL REUNION SERVICE TRANSPORT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FRIGOMINO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FROMAGERIE DE TAKAMAKA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FRUCHART GREG JASON	4 200,88	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FRUITS ET LEGUMES DU BOIS COURT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FRULEUX KATHIE ANNE SOPHIE ANNY	2 854,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FRUTEAU DORSEUIL MARIE ANATHALIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FULVIAN PAYSAGES	2 530,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FUN DELICES	4 680,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FUTSAL 974	4 979,97	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FVE DISTRIBUTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
FYB	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
G & F	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
G D COMPAGNIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
G F M C P	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
G II BOUTIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
G3 SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GABRIEL MARIE CINDY	381,75	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GAIA	240 000,00	
GAIA ENERGIES NOUVELLES	262 204,68	
GAILLAC JOE JEAN THIERRY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
GALLAND JEAN FRANCOIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GALMAR DANY RENE CLAUDE	81,11	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GAMBIER STEPHANE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GANAPATI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GANDON JEROME ANDRE LE TERMINUS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GANGAT PANCHBHAYA YASMIN	1 467,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GANGATE IBRAHIM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GANGATE MARIE SULLY TENDANCES BOUTIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GANOFKY MARIE FRANCOISE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GANY ORLY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GAO SHAN PICTURES	7 500,00	
GAPE REUNION	3 200,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GARAGE AH LIME	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GARAGE C2S	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GARAGE COLLET & FONTAINE	667,71	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GARAGE DULEROY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GARAGE ESTEVE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GARAGE FONTAINE	2 933,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GARAGE G M AUTOS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GARAGE GNG	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GARAGE HL	3 137,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GARAGE JMD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GARAGE JO SPORT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GARAGE JOHNNY	2 494,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GARAGE LEBIHAN SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GARAGE OUEST DIESEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GARAGE PINGRET ET FILS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GARAGE TESCHER FRERES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GARAGE WON FAH HIN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GARCIA JEAN FRANCOIS MANUEL	1 734,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GARDEBIEN DANIELLE FERNANDE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GAREYTE JEROME FRANCOIS	2 492,71	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GARSANY CHANTAL MARIE	839,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GASTELLIER TRANSPORT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GASTRIN BENOIT RIEUL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GASTRIN SIMONE MARIE CARMEN	4 087,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GAUCHERAND	4 999,58	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GAUDET TRAFFY YVES	3 397,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GAUDIN ARNAUD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GDM PIECES AUTOS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GEAIDE 974	14 404,80	
GEANTYT	13 000,00	
GEDEAS THIERRY JEAN	2 234,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
GELABERT PRODUCTIONS EURL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GEM LA VIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GENCE MARIE LINE SCHOLASTIE	1 430,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GENCE MARIE PIERRE JEAN YVES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GENCE MATHILDE MADELEINE	1 316,34	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GENIUS FORMATION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GENNEPY JEAN JACQUES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GEORGES WILFRIED NICOLAS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GEORGETTE MARIE SABINE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GERARD CHRISTELLE	1 769,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GERARD ERIC MARIE JOSEPH	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GERBITH TRANSPORTS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GERVASI JACQUELINE CECILE	1 656,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GHANTY ABDOUL RAHMANE ISMAEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GHANTY ATCHIA HAJRA BIBI	2 131,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GHANTY BILAL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GHANTY MOHAMMADE ZUBER	1 748,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GHARBI MEHDI	4 500,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GHULAM ALI SAIRA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GI SPORT SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GIBON VALENTIN CHRISTELLE MONIQUE MARIE PIERRE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GIBRALTA BATIMENT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GIBRALTA FABIEN JEAN PAUL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GIBRALTA GAELLE MARIE JULIETTE	113,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GIE DES MARINS PECHEURS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GIE LEONCE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GIGAN GERARD PHILIPPE	3 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GIGAN JOSSELIN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GIGARUN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GILAS JACQUES ALDO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GILDA MOELLENNAGE EURL	642,74	
GILDA MOELLONAGE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GILLES NOE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GINET BERNARD ALIX CAMILLE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GIPIER TERRASSEMENT SERVICES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GITE DES ABEILLES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GLACIER GOURMAND	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GLL TRADITION GRILL DE CASABONA	13 015,53	
GLOBAL NORD OPTIC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GLOBAL PIZZ	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GLR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GM CONCEPT STORE LA PETITE BRINDILLE	3 352,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GODET PIERRE NICOLAS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
GOLDONNI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GOMES PHILIPPE CHARLES	2 882,77	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GOMEZ STEPHANIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GONCALVES MARIANO WELMANT EULALIA	3 820,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GONTHIER ALAIN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GONTHIER ANTOINE DOMINIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GONTHIER JEAN FRANCOIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GONTHIER JOHAN DANY CLAUDE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GONTHIER MARIE SOPHIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GONTHIER VAULRY MARIE SANDRA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GOOLAM HOSSEN AICHA	2 166,90	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GOSSIP	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GOULAM MOHAMED ISHAK	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GOULAM MULA FILS FRIAN DISE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GOULAMHOUSSEN DRAMSY RIAZ	2 526,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GOULAMHOUSSEN MOUSSA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GOULJIAR JIMMY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GOVINDIN ANDRE BRUNO	550,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GOVINDIN JOSIAN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GP LOCATION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GRAND ANGLE PRODUCTIONS	13 625,00	
GRANDS TRAVAUX DE L OCEAN INDIEN	33 162,01	
GRASSAGLIATA PHILIPPE	4 599,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GRAT ZAM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GREGOIRE JEAN PASCAL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GRENADE INN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GRILLADE D OR	1 872,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GRILLADE TRADITION	2 670,88	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GRIMAUD GAELLE MARIE DORA	1 800,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GRINDU LOCATION TP	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GRONDIN ERIC JOSEPH	1 551,22	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GRONDIN FABIENNE MARIE EMELINE FD TRANSPORTS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GRONDIN HOAREAU MARIE CATHERINE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GRONDIN HOAREAU MARIE LUCIE	1 869,12	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GRONDIN HUGO ROSAIRE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GRONDIN JAMY	930,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GRONDIN JEAN MARC	3 382,10	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GRONDIN JOHNY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GRONDIN JULIE FLORENCE	1 091,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GRONDIN LEBON MARIE ANDREE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GRONDIN LUDOVIC PASCAL	982,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GRONDIN MAITE MARIE ADOLINA	1 038,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GRONDIN PATRICK JEAN	3 032,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique



Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
GRONDIN POTAGE MARIE DENISE LAURENCE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GRONDIN TEDDY MATHIEU	4 152,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GRONDIN THEO AXEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GROUPE FRANCE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GROUPE SABRE CONCEPT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GROUPE SRCO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GROUPE TRANSPORT DE L OUEST	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GROUPEMENT COREX TRAVAUX ET MONT	6 000,00	
GROUPEMENT TRANSPORT MOOLAND OSM	2 740,00	
GROZ PATRICK JEAN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GRUCHET ERIK GABRIEL AUGUSTIN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GS ECO SERVICES	459,64	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GS MECANIQUE	4 544,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GT ANIMATION	1 693,31	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GT CORPORATION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GTS AUTOMOBILE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GUEYE JAFFRES RAMATOULAYE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GUEYE STEPHAN AITA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GUICHARD LOUIS JOHNY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GUICHARD MARIE JOANNA	4 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GUICHARD PAUSE LYDIE MARIE JOHANA	1 531,91	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GUICHARD ROULLAND MARIE CORINE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GUID A NOU	4 935,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GUIHO STEVEN	4 987,58	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GUILLEMIN PASCAL MARC HENRI	757,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GUILLELMO LOCATION	2 441,33	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GULAM HUSEN JADWAT AHMED ILYAS ILU ILU	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GUNET BRUNO JEAN FABRICE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GUSTAVIN MATHIEU	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GYRORUN	4 402,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
GYROTECH	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
H & CO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
H & H BOIS CONCEPT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
H A O	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HABEMUS PAPAM SAS	4 012,00	
HABIPLAN CONCEPT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HAIFA RELOOK	741,76	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HAIR CUT BARBER	1 986,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HAIR DE BEAUTE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HAIR METY S	647,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HAIR RUN	4 499,30	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HALLER FABRICE	1 457,95	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HAMILCARO MARIE NATHALIE	318,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
HANATEX	4 739,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HANCEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HANDIRECT REUNION	2 104,44	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HANG JIAN EURL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HANNA CHAUSSURES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HAPPY DUCKY	2 829,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HAPPY KIDS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HARYG COM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HASSANALY MAMODHOUSSEN CHEMAUNA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HB DISTRI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HC HAIRDRESSER	16 000,00	
HECALE CAROLINE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HEITZLER NICOLE JEANNINE	1 498,68	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HELION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HELIOS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HELP YOU	762,92	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HELPDESK OI	4 136,76	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HENRY GILBERT LAVAL	3 200,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HERSANT PATRICK	62,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HEURES CLAIRES	1 300,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HIDECO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HIGHROAD SASU	4 262,81	
HIN TUNG JONATHAN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HISPAL JEAN YVES	130,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HISSEHAUT ECOLE MONTESSORI LES PETITS MATELOTS	66,35	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HJD SERVICES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HO FEN FOO MICHAEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HOARAU BENOIT JEAN STEPHANE OHA TRANSPORT	1 467,63	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HOARAU BOYER MARLENE GILBERTE	4 020,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HOARAU CAROL ANNE RACHEL	832,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HOARAU DANIEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HOARAU DEPANNAGE	990,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HOARAU ELISABETH BATIMENT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HOARAU ELODIE GAELE	824,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HOARAU FRED EXAVIER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HOARAU JEAN HERVE	4 215,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HOARAU JOFFREY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HOARAU JOSEPH DENIS	1 089,74	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HOARAU LECOQ CORINNE MARIE	2 550,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HOARAU LUDOVIC STEPHEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HOARAU MARIE ELISABETH	3 934,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HOAREAU DAMIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HOAREAU FABRICE TAXI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
HOAREAU JEREMY	2 246,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HOAREAU JOSEPH LOUIS	2 987,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HOAREAU MACONNERIE SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HOAREAU NEE TECHER NICOLE EDITH MARIE	4 679,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HOAREAU OLIVIER JOEL	2 370,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HOAREAU OMARJEE MARIE JOSEE	1 155,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HOAREAU PLAFONDS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HOAREAU REMI AUSTRAL TRANSPORT	3 365,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HOAREAU SYVIE GILBERTE	1 174,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HOAREAU TRANS SUD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HOAREAU ULRIC JEAN PHILIPPE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HODGI MIKE OLIVIER	1 665,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HOFF ALEX SEVERIN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HOLDING AND CO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HOME DECO DESIGN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HOP ALU	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HORTI PEI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HOTEL L ECRIN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HOTEL LA CAZ DES ORANGERS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HOUMADI ANTHOUMANI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HP NEGOCE OI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HTEX	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HUBY FRANTZ ROGER FELIX	4 134,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HUBY SAMUEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HUET MAX ANDRE	2 350,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HUET STEPHANIE	492,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HUET VINCENT	2 376,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HUMIDISEC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HVA AGENT GENERAL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HYDRO SUD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HYLA REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HYPERBAM CARREFOUR	174 750,00	
HYPERION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
HYPOLYTE MARIE NADEGE	624,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
I & S DIFFUSION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
I DE PRO FORMATION SARL	3 921,15	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
I E B	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
I LOCATION	2 333,33	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
I N R ELECTRICITE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
I S B O I	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
IAMK	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
IBE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
IBRAHIM ABASSBAY HATIM INTERSAC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
IBRAHIM ABDOUL MARIENDAD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
IBRAHIM AKHOUN KATIZAN CADOCHIC	4 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
IBRAHIM AMINA BIBI	786,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
IBRAHIM BEHRA OSMAN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
IBRAHIM ISMAEL BEHRA	4 429,97	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
IBRAHIM JAMILA BIBI	1 587,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
IBSA	4 800,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ICARE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ICHANE OLIVIER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ICHAYE JEREMY JEAN PASCAL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ICHIZA TRAVAUX PUBLICS SIGNALISATIONS OCEAN INDIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ICHOUBI IMOUGA YANNICK VALMIR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ID FIXE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
IDEAL SOLS ET MURS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
IDELECT CONSTRUCTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
IDMONT JOEL LAURENT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
IDS TP	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
IFANGOUSINE JEAN HUGUES	2 200,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
IGR CONSULTANTS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ILE DE BEAUTE	2 843,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ILOP REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ILYAS MANGROLIA CHAUSSURES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
IMACK AIDEE MARIE AMELIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
IMAGE IN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
IMAGE REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
IMAQUE CARINE	1 132,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
IMAQUE PROJECTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
IMARE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
IMARE FABRICE SAMUEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
IMEX OI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
IMMERSIVE WAYS	2 661,08	
IMMERSIVE WAYS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
IMMO PLUS REUNION	1 636,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
IMMOPLUS TRANSACTIONS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
IMPORTER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
IMPRIMERIE SAFI	251 268,93	
IMPULSE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
IMPULSION INGENIERIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
IN HAIR COIFFURE	4 108,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
INAYA C	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
INAYATALY ABDOULALY AMENA KATHOUNE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
INCAS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
INDIA VIDEO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
INDIAN OCEAN INNOVATION CONSULTI	776,51	
INDIANE PARIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
INDIVISION RAHIM KHAN KATHRADA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
INFORMATIK SERVICES OI	4 787,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
INGAR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
INGAR CHAFIKA TENDANCE CHAUSSURES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
INGAR EP CAJEE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
INIR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
INITIATIVE REUNION ENTREPRENDRE	220 247,18	
INNOSUD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
INOTECH OI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
INOVABAT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
INRA TRANSFERT SAS	3 906,00	
INSERANOO	29 773,20	
INSTALL RUN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
INSTANT BONHEUR	1 724,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
INSTANT VANILLE	2 605,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
INSTANTS ABSOLUS	19 524,86	
INSTITUT DE FORMATION AUX METIERS DE LA BEAUTE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
INSTITUT DE L IMAGE DE L OCEAN I	50 254,80	
INSTITUT DE L IMAGE DE L OCEAN I	1 244 838,41	
INSTITUT PEAU D ANGE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
INSTITUT REGIONAL DE MANAGEMENT	42 600,00	
INSTITUT TI CASE BEAUTE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
INSULAIRE WILLY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
INT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
INTEGRALE INGENIERIE	6 000,00	
INTELEC SYSTEM IO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
INTEMPORAL MOCHYLA	2 712,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
INTER GOLD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
INTER LOCATION DE VOITURES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
INTRIGUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
INVESTISSEMENTS ET PRODUCTION DES MASCAREIGNES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
INVESTISSEMENTS TERTIAIRES OCEAN INDIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
IOSPACE	7 500,00	
IPA DISTRIBUTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
IRIS	830,18	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
IRIS TRANSPORT	4 647,34	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
IRISSIN MANGATA MARIE ANGE	1 650,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
IRSAPOULLE RENE FRED	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ISA INFORMATIQUE	152 550,00	
ISA INFORMATIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ISLAMIQUE BOUTIQUE	1 134,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
ISO RAVAL OI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ISOLIFE	17 817,99	
ISOPTIC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ISSA ISMAEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ISSA MAMODE VESTI MOD	4 580,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ISSA OSMANN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ISSA SHABIR	1 287,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ISSA ZOBEDA	2 709,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ISSABAY LOUKMANN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ISSAC MAMODE / FAMOD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ISSMAN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ISSOP MOUSSA SACABAG	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ISSOP SIMMAH	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ISSOP YACoub FARAH MODE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
IVAHA JEAN BERNARD	1 904,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
IVERTECH OI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
IVM CLIMATISATION	4 767,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
J & J OUEST	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
J ELEC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
J P B	1 894,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
J S ATTITUDE	1 620,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
J&G DIFFUSION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JACKAR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JACKY COURSES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JACQUEMIN FREDERIC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JAM HEMISPHERE HOTEL ILOHA	40 513,97	
JAMARY ANNE MANUELA	364,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JANE S VET	908,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JANIA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JANO TAXI	1 004,09	
JARDI RIV	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JARDIN CREOLE	2 417,30	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JARDIN D EDEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JARDIN DES PARFUMS ET DES EPICES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JB FRUITS	1 860,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JD TRANSPORTS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JEAN PIERRE MARINA	450,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JEANNETTE DAVID VERTICAL SERVICES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JERSEY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JEUDI FORMATION	96 234,20	
JFCM PROJECTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JHUMKA IMTEYAZ	2 547,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JISTA ELIAN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
JM CONSTRUCTIONS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JML TERRASSEMENT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JMTP	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JND TAXIS	1 130,32	
JOBERT DUPASQUIER CAROLE	2 346,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JOHN S ELECTRONIC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JOHN S PIZZA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JOLI CAFRINES	1 540,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JOLLY JUMPER 3	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JONCOUR JULIE ANNE ELIANE	3 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JORETECH SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JORON FREDERIC	4 150,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JOSHI AMRATLAL PUJA	4 100,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JOSON JOHNNY	140,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JOURNAL DE L ILE DE LA REUNION	857 294,91	
JOURNAL DE L ILE DE LA REUNION	11 171,16	
JP GRANIT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JS JUNIOR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JUDO CLUB DE L AMITIE	1 000,00	
JUEL JEAN LOUIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JUL AUTOS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JULIE COIFF	2 176,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JULMOS LOISIRS	4 162,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JUST VEGGIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JUVALTO	305,03	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JUVASA	2 647,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JUVENAL JEAN FRANCOIS	4 248,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JV DISTRIBUTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JVP	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
JVV	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
K BIDI GAELLE	2 423,80	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
K BIDI MELISSA	689,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
K L G	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
K Y TRANSPORTS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
K2 ACCUEIL ET SERVICES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KABAN A PIZZA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KAIROS TP	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KAISSE DOMINIQUE	2 867,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KAISSE PANECHOU MARIE CHRISTELLE	2 393,09	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KALINKA COIFFURE ESTHETIQUE	3 769,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KALIS CAFE	2 300,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KALLOO RAHEEMEEA BIBI RASSOLBEE	1 595,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KALOU GARAGE	2 009,95	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
KAMPAI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KAPALI STUDIOS CREATION SARL	122 500,00	
KAPALINI	4 290,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KARIM CYCL O SPORT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KARJANIA FIROZE FIROSAC	2 923,70	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KARLA FASHION	4 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KARRO DEKO	263,68	
KASEE BHUJOHORY ANSHEE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KASSAMALY HIRDJEE SADIK	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KASSAMALY HIRDJEE SAZEDA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KASSAMALY MOHAMED	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KASSAMALY ROJEHOUSSEN MOJITO REUNION	4 425,15	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KASSAMALY YANNICK	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KASSIM BANDJEE IRFANE	1 120,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KAUSMALLY BANA SARHIYA BIBI	1 193,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KAUSMALLY FADLUL RAHMAN	13 986,72	
KAUSMALLY FADLUL RAHMAN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KAZ NATURE	2 638,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KAZ VANILLE	249,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KAZMARON	1 500,00	
KBAR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KD TEAM PROJECTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KEL BOURBON	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KELIAS	2 598,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KENSY AQUARIUMS SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KEO SANDRINE / LA CAMBODGIENNE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KESH SERVICES CONSTRUCTION RENOVATION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KEVIN COIFFURE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KEVIN COIFFURE BY FLAVIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KEYSOL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KF DISTRIBUTION	2 745,87	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KICHENIN CHARLES HENRI CHARLOT NETTOYAGE	774,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KICHENIN ISIDORE EMMANUEL TRANSPORT KIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KICHENIN MOUTALOU EDDIE JEAN MICHEL	1 924,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KICHENIN THIERRY RICHEMOND	2 167,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KIDAM	6 764,70	
KIDSCITY 974	3 670,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KIM TRANSPORT REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KIMFOOD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KINTANA SHOP	1 672,16	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KIRILU	4 229,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KLOCK GUILLAUME	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KO L OR	1 464,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique



Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
KOALA CONSEIL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KOI ZEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KOLOR SPACE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KOM COM	360,00	
KONDOKI MARIE DAVINA	540,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KOOKABURA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KOOLEBO	570,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KORUMTALLEE SAHEED	1 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KOU DE COEUR	2 684,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KOUYATE SOULEYMANE	4 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KOVISIM GASTRONOMIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KOW ELLE	4 357,55	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KOZALI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KREOLIE 4X4	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KREOVISION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KRYSKA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KT DRAL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KUBIK REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KUBLER NAVARRO DORIS JEANNE ADRIENNE	3 219,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
KWAI	180 000,00	
KYAMILA	903,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L AFFAIRE BEBE	3 178,35	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L ANIS ETOILE MME MOUTOUMODELY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L ANTICHUTE FT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L APPARAT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L ARBRADELIS	5 690,00	
L ARDOISE D ODILE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L ART EST UNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L ASSIETTE FLEURIE	562,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L ATELIER BAR A BURGER	4 392,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L ATELIER BAR A TARTARE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L ATELIER DE BEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L ATELIER DE BEN RESTAURANT	86 661,50	
L ATELIER DES PATES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L ATELIER DU BETON CIRE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L ATELIER MERCERIE DE TROIPOM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L AUBERGE DIGITALE	2 000,00	
L AUBERGE DU VOLCAN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L AUTREMENT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L EFFET BEL AIR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L EFFET BOUCAN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L EFFET DUPARC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L EFFET DYONISOS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
L EFFET GRAND LARGE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L EFFET PORTAIL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L EFFET SACRE COEUR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L EFFET SAVANNA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L ENDORMI HOTEL	1 770,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L ENTRE DECO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L ENVOL	10 371,00	
L EPI D OR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L ESCALE	4 936,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L ET MOI OI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L ETAL REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L ETAL REUNION SAINT LEU	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L ETE INDIEN EURL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L ETOILE D ORIENT	4 781,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L EXAL THE	550,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L EXCEPTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L HAIR DE L ELEGANCE	4 297,91	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L HAIR ZEN CONCEPT	1 807,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L ILE EN GLACE	12 939,19	
L ILE O VACOAS	471,01	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L ILOT REGAL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L IMPERIALE PIRUN PIZZERIA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L INSTANT D UN REVE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L INSTANT PLAISIRS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L INSTANT PRESENT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L INSTANT WOK	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L J K RENOVATION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L M E LAVAGE LAVAGE MANUEL EXPRESS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L M IMMOBILIER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L OCEAN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L OLIVIER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
L ONGLE EN SOI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA BAGUETTE DOREE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA BAIE DU COURRIER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA BOHEME	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA BONNE TABLE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA BOUCHEE FINE	1 500,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA BOUCHERIE DU 17 EME	3 463,45	
LA BOUTIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA BOUTIQUE D ANNY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA BOUTIQUE DE FLORA	1 735,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA BOUTIQUE DU TRANSPORTEUR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA CAVE DU GRAND MARCHÉ	16 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
LA CAZ A EVA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA CAZ A PECHE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA CAZ A SALADES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA CAZ A ZAC	4 612,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA CAZ DES PETITS ANGES	4 730,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA CAZANOU	4 669,25	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA CERBAT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA CERISERIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA CHOCOLATERIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA CITE DES METIERS	633 975,89	
LA CORBEILLE VERTE LEGUMERIE MODERNE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA DAME BLANCHE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA DIONICOISE	4 797,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA FEE CLOCHETTE	1 647,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA FEE DES FETES	3 482,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA FEERIE DES FLEURS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA FORMULE EXPRESS SARL	3 510,83	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA FOURNAISE HOTEL RESTAURANT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA FRAMBOISINE REUNION SARL	996,83	
LA GADGETERIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA GAZELLE DE L ATLAS	4 961,91	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA GRANDE ITALIA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA K FET FREE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA KAFET	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA KAZ MEME	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA LANGEVINE	4 944,05	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA MAGIE DES GLACES SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA MAISON DES DELICES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA MARMITE DAMOUR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA MELORIENNE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA MER DE CHINE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA NA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA PALETTE A BIJOUX	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA PART DES ANGES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA PATISSERIE SOUS LE SOLEIL	4 816,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA PETITE TERRASSE DE FA B	4 676,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA PLATEFORME	793,00	
LA REGIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA ROSE DU SUD	3 159,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA ROUTE DU MIAM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA SAVANE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA SEREV	2 415,16	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA SOURCE DES PETITS ANGES	120,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA SUCRIERE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA TERRASSE DE LA POSSESSION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA TOUPIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LA VILLA KAZUERA	426,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAB CORNER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LABEL PIZZARUN	2 556,62	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LABEL PLANTE	1 307,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LABONTE ASSURANCE CONSEIL COTE OUEST	3 173,76	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LABONTE ASSURANCES COURTAGES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LABOPIX	2 704,69	
LABORATOIRE LALLEMAND ALAIN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LACOUPURE	3 298,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LADI COMPAGNIE	2 100,00	
LADRESS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LADY BELLE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LADY SNACK	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAFERRIERE CHRISTOPHE	2 950,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAFOSSE WILLIAMSON JEAN LAURENT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAGARDE CHRISTOPHE	2 281,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAGARDE CHRISTOPHE R ELEC	616,88	
LAGARDE JEAN CLAUDE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAGON LOCATION	4 051,97	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAGON REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAGOURDE MARIE ODETTE ROSELINE	384,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAGOURDE MARIE VERONIQUE	190,66	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAIDET CHRISTOPHE C ZEN	2 002,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAKO MARCELIN JEREMY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LALA OMARJEE BILKISSE	4 563,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LALLEMAND MICHEL DANY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LALLEMAND PIERRE JEAN	2 109,05	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LALLEMAND TRAVAUX BATIMENT OCEAN INDIEN	423,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LALLEMAND YOHANN MICKAEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAM SOO FRED ALAIN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAM YAM GERALD	4 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAMART NICOLAS BRUNO HENRI	4 103,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAMBAT KAUDEER ZAMILA LE SHAM S	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAMBATTE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAMBATTE YACOUB	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAMBERT TP REUNION SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAMBRIQUET PIECES AUTOS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAMBRIQUET PIECES AUTOS SAINT GILLES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAMOTTE FRANCIS DANIEL	2 100,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAMY JOSEPH EMILE	2 460,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
LAN AH HUNG GEORGES FRANCIS	2 600,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAN AH HUNG STEWARD	3 600,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LANCERIA BOUTIQUE NAKHUDA AMINA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LONDON SHIRLEY AU 20 COEURS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LANDRI GUY FRANCOIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LANGEVILLIER JEAN BERNARD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LANGEVIN TRUITES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LANGLADE PAYET SANDRINE	1 912,70	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAO KO PATRICE JEAN CYRILLE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAPORTE FRANCIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LARAVINE YOHAN RENE CLAUDE LE SANJI	3 952,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LARDAL SAINT LYS MARIE FRANCE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LARSY STEPHANE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LARTIN BARNABE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAS TERRENAS O I	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LASAONE MARIE YVETTE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LASER AVENTURE 974	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LASER PRO INFORMATIQUE SARL	109 250,00	
LASSUS ALAIN CLAUDE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LASTOUILLAT MARIE LOUISE HELENE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LATCHIMY ELOI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LATCHIMY LOUIS	1 820,85	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LATCHOUMANE MARIE BERNADETTE	60,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LATCHOUMY SYLVIO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAUDE GERARD OLIVIER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAUGIER JOFFREY JEAN YVAN CAR WASH CONCEPT	770,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAUP MICKAEL JEAN FRANCOIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAUREM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAURENT JOEL JEAN KARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAURET JEAN EDDY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAURET JEAN JACQUES	2 897,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAURET PAYET MARIE NADEGE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAURET STEPHANE JEAN	2 427,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAVALETTE SEVERINE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAVALLE ULYSSE ERIC	2 147,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAVERIE DU CENTRE	950,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAW MUI TRAVAUX CONSTRUCTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAW THO JEAN EXPEDIT ANDRE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAW THU NATHALIE SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAW YING MARIE EGLANTINE	300,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LAZULI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LD AUSTRAL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LD PLOMBERIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
LD RENOVATION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LDN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE BADAMIER	4 274,43	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE BEJODA	1 999,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE BELVEDERE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE BONNET DE PRETRE	883,60	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE BORGNE YANN PIERRE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE BOUCHE A OREILLE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE BOUVIER	2 256,44	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE CANTONNAIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE CAP HORN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE CARRE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE CARRE VERT	875,96	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE CAUCHOIS DORLA VIRGINIE JULIE	2 643,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE CAZ DAL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE CHERY NARCISSE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE COIFFUREUR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE COMPTOIR DE LA CONSTRUCTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE COMPTOIR DES PECHEURS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE CORRE	2 813,87	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE DEFI D ADOLPHE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE DODO TOURISME REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE DOMAINE IMELDA	2 248,34	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE FANAL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE FLAMBOYANT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE FOU DU ROI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE GALABERT	3 515,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE GLACIER DE SAVANNA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE GLACIER IDEAL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE GLACIER MOBILE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE GRAND REGAL SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE HAMMAM SARAH	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE JARDIN DU SQUASH	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE JEREMIANNE	1 097,01	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE KALUMET	2 629,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE LONG BOARD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE LOTUS BLEU	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE MABOULETTE	1 155,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE MACABIT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE MADRAS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE MAHI MAHI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE MANAHONE	2 587,47	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE MARCELO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
LE MISTRAL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE NIXON	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE NYMPHEE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE NYOBE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE P TIT CHEF	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE P TIT COLIBRI	343,30	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE P TIT GOU T	4 493,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE P TIT MARCHE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE P TIT REMPARS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE PAPAGAYO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE PARADIS DES AMOUREUX	1 491,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE PAYANK	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE PESSEC GILDAS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE PETIT COIN DES FLEURS	610,00	
LE PETIT RANDONNEUR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE PINPIN DORE	2 912,00	
LE PLANET	4 150,16	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE POTEAU VERT SARL	15 948,47	
LE QUOTIDIEN DE LA REUNION SAS	969 052,10	
LE QUOTIDIEN DE LA REUNION SAS	11 529,21	
LE RAYON DE SOLEIL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE RECHAMPI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE REGALOU	2 094,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE RELAIS DE L OUEST SARL	1 654,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE REPROGRAPHE	4 551,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE ROUTIER DE L EST L R D E	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE RUISSEAU	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE SAINT HILAIRE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE SALON DU PITON MARIE JEANNE	1 325,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE SALON K	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE SANTA CRUZ	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE SAUNIER	3 670,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE SEVEN 7	3 361,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE SHOWROOM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE SNACK FLEUR JAUNE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE SOFA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE STUDIO ATELIER PHOTOGRAPHIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE TAILLE VENT	6 663,20	
LE TANDOOR MAHAL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE TANGOR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE TERRE SAINTE	33 743,76	
LE TI PAIN CREOLE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE TOIT	4 179,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
LE TOULLEC MARYLINE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE TROMBONE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LE TSILAOSA HOTEL SAS	73 147,85	
LE WOK EXPRESS	1 632,90	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEA INSTITUT	3 834,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEBEAU ECOLOBEAU	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEBIHAN MARIE ROMY GILDAS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEBISMARKIA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEBON ALEZAN MARIE HUGUETTE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEBON ARMAND FRED	2 900,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEBON DANIELLE MARIE JOSEPH	2 153,49	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEBON EMELINE	802,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEBON EMS PIECES AUTO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEBON GEORGES MARIE	1 931,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEBON GUILLAUME BL MULTI SERVICES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEBON JACKSON JEAN CHRISTIAN	2 400,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEBON JEAN PIERRE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEBON JIMMY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEBON JOSELITO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEBON JOSEPH THIERRY	1 295,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEBON JUANITO	4 080,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEBON KEVIN JEAN FREDERIC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEBON SAM LONG SANDRINE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEBRETON GABRIELLE LINDA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEBRETON TATIANA MARIE CINDY	1 408,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LECOQ OLIVIER CHARLES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEDAY TOM JEAN PIERRE CLAUDE	252,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEDOUX DAVID JEAN NOEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEFEBVRE ALAN / ETS LEFEBVRE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEFEVRE ROLAND LOUIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEGLISE MANUEL	773,11	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEGROS DIDIER CHRISTOPHE	3 130,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEICHNIG JOSEPH CALVAIRE	262,12	
LELA REUNION	4 059,40	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEMAHIEU JEAN PAUL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEMBERT GUY JOEL	3 044,75	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEMEL CLEMENT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LENPVEU STEPHANE ALAIN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LENTILLES & COMPAGNIE	4 320,04	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEOCADIE JEAN LOUIS	4 851,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEON PIECES AUTO	1 971,88	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEPERLIER ATTAMA MARIE MONIQUE	1 110,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEPERLIER JEAN PIERRE	3 365,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique



Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
LEPERLIER SARAZIN MARIE YVONNIQUE	3 467,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEPINAY DIDIER	8 026,37	
LEPINAY JEAN MARIE BERNARD	2 201,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEPINAY LEBIHAN ALEX DONALD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEPINAY MARCEL DENIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEROYER JARRY PATRICIA YVETTE MARCELLE	3 936,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LES 2 B	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LES 3 H	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LES BADAMIERS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LES BIJOUX D HERMANA	324,66	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LES CAVES DU PALM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LES CHEVAUX DU MAIDO	1 330,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LES CHRYSALIDES	4 629,70	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LES COULEURS DE FOUTA	3 564,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LES DELICES D EMY	3 900,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LES DELICES DE SAVANNAH	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LES DELICES DU SUCRE SALE	2 794,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LES DEUX MUSES	2 335,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LES DEUX S <sub>2</sub> URS	72,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LES ECUREUILS	761,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LES ELECTROPICALES	900,00	
LES ELECTROPICALES	27 550,00	
LES FAN HAIR D ANGE BY NIKOLA SAUTRON	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LES FANTAISIES D AZNA	3 659,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LES GIRAFONS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LES GITES DE GLADYS	4 810,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LES GOUITTIERES DE BOURBON	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LES JARDINS DE MANAPANY	634,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LES LICIANES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LES MAISONS SALADINS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LES MANGUIERS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LES MANGUIERS	2 130,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LES MARQUISES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LES OUVRANTS DE BOURBON	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LES P TITS LOUPS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LES PATISSIERES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LES PECHERIES DE L OUEST	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LES PECHEURS	3 025,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LES PETITS ECOLOS	3 668,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LES PORTES DU BIEN ETRE	2 516,30	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LES TEIKONAUTES 2	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LES TIFS DES BAMBOUS SARL	4 600,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LES VALSEURS	45 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
LESTE EVELYNE GABRIELLE	1 609,40	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LETR AD TRANSFERT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEU PIED DANS L EAU	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEU SPOT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEVET ERIC JEAN PIERE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LEW MAN MEW CAROLE	4 999,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LGDOR	4 590,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LGH RENOVATION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LGJESE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LHOMOND JEAN DAVID	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LHOPARD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LI TING FOON JEAN CLEMENT	4 248,40	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LIBEL JEAN BENOIT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LIBRAIRIE ARC EN CIEL	26 746,12	
LIBRAIRIE DE L HERMITAGE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LIBRAIRIE PAPETERIE DE SAINTE CLOTILDE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LIBRAIRIE PAPETERIE GERARD	7 192,80	
LIBRE SERVICE CAMBUSTON	6 701,70	
LIGDAMIS MARIE ALIETTE	4 199,10	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LIGNES INTERIEURES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LIGUE DE LA REUNION DE KARATE ET ARTS MARTIAUX AFF	2 400,00	
LIGUE DE LA REUNION DE KARATE ET ARTS MARTIAUX AFF	17 600,00	
LILI HOTEL	1 918,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LINGERIE DE REVE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LINOA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LIQUORISTERIE MAMZEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LIQUORISTERIE RIVIERE SAS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LIT DROMASSAGE 974	119,85	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LITAUDON	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LITHOPS FILMS SAS	16 795,34	
LITTLE MARRAKECH	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LITTORAL PECHE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LIVE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LJ MENUISERIES	838,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LLM	2 298,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LMR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LO KING FUNG ARY GEORGES AH	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LO VE KIDS	386,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LOC LOC	1 933,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LOCAEST JLG	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LOCATE HASSIM AMODE HL2L	1 300,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LOCATE NEE SAFLA ANISSAH	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LOCATE OSMAN L A N A	1 483,07	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
LOCATION ELEVATION REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LOCATION TRANSPORT MARCHANDISES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LOCATION TRANSPORT TERRASSEMENT REUNION OCEAN INDIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LOGISERV OCEAN INDIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LOGO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LOISIRS ET COMMUNICATION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LOKANOO	1 832,16	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LONI JEAN KERWIN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LOOPING LOISIRS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LORICOURT WILLMAN PAUL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LOTO TABAC LE FLEURY	4 313,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LOTUS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LOU MAHEVA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LOUIS ALEXANDRE COIFFURE	1 926,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LOUIS AMELIE VERONIQUE PASCALE	2 800,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LOUIS SHOES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LOUIS VINCENT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LOUISO DAVID OLIVIER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LOUISO ELECTRICITE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LOUKMAAN MOOLAN	1 363,61	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LOUVEZ YVAN	1 300,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LPG DEVELOPPEMENT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LPMY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LS COIFFURE LE SALON	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LTC	4 697,30	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LTCA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LTM ADVISE	1 082,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LTPE MULTI IMPORT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LUCO CONSTRUCTIONS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LUDERI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LUDOVIC CLAUDE JEAN DAVID	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LUDOVIC JEAN CLAUDE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LUDOVIC QUINOT MARIELLE	3 466,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LUJJAN	487,17	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LUK OK CHOO	277,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LUMI PRO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LUMIERE SARL	1 545,65	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LUN SIN MAURICE AUBERT	2 311,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LUXE ET BEAUTE	4 501,73	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LUXEVENTS OCEAN INDIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LUXURY CARS	4 683,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LVR CYCLES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LYDY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
LYS BOURBON	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
LYSANDRE URBAIN GUY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
M & VOUS	4 556,64	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
M BAE MOUNIRI	200,00	
M BAJOUMBE DALIDAN NADEGE MARIE CLAUDINE	1 865,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
M C I	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
M E A DIETETIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
M E R O I	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
M N H	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
M P P E	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
M R S TECHNOLOGY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
M T S I	50 300,00	
M TEKH	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
M TIMA JEAN MARC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
M TIMA JEAN YVES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
M ZAHRA BOUTIK	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
M2B RUN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MA CARROSSERIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MACLEN COMMUNICATION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MACOBAT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MACTOOM MOHAMMAD	458,42	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAD AUTOS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAD TRAVAUX	1 682,72	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MADA	3 957,70	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MADAME HOAREAU AUDREY LES CREATIONS DU BONHEUR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MADARASSOU JEAN PAUL PATRICK	4 873,39	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAESTRO COM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAGDELEINE JEAN ROLLAND WILLY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAGIA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAHABO EMMANUELLE	1 344,75	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAILLOT AXEL FERDINAND	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAILLOT FREDERIC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAILLOT JOHNY JEAN FABIEN	4 986,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAILLOT JOSEPH ADRIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAILLOT JOSEPH PATRICK	262,12	
MAILLOT LOIC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAILLOT TEDDY JEAN YANNIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAILLOT YANNIS	4 019,65	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAINS DE SOIE	2 897,32	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAINTENANCE DE TOUS SYSTEMES INFORMATIQUES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAINTENANCE DES MASCAREIGNES	40 500,00	
MAISON A VENIR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAISON ANGIBALCH	4 087,22	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
MAISON DU DIABETE DE LA REUNION	5 762,37	
MAISON PODO ORTHESE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAISON ROBERT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAK LOISIRS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAKBOULHOUSSEN JEAN MOHIB	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAKES AVENTURE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAKING WAVES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MALAIKA BOUTIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MALET DEBORA ELISABETH	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MALET DEBORA ELISABETH	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MALL SULLIMAN CHEZ MALL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MALRY XAVIER	2 675,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAM ZELLE PIZZA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAMODALY AKBARALY FEMIDA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAMODE ET FILS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAMODE MOHAMAD	3 529,10	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAMODE MOUDJAHID GMALE	1 251,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAMODE MOUSSA TALEB	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAMZ ELLE BIO	2 490,86	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAMZELLE BONBON	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAN ASIA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAN BROS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAN SUD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MANATAL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MANDERE JIMMY JEAN	3 752,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MANELY FEE DE BEAUTE SPA	920,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MANESY M TIMA FISELE CHRISTINE AIMEE	2 620,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MANGALA BIMA GUY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MANGATA JULES PASS PERMIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MANGROLIA MOHAMED AMIN FAN S BOUTIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MANGROLIA MOHAMMADE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MANIVEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MANON DANIELLE MARIE RENEE	3 525,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MANSET JEANNE RESTAURANT KIM SON	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MANSOOR ISMAEL DAOUD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MANWORK	4 231,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MARA HARRY JEAN ELIE	2 300,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MARA LINDA	3 681,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MARCHIORI FLORENCE PATRICIA	1 628,78	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MARDAYE DEVADARSENE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MARDAYE PALLY TANGATY MARIE CELINE	2 904,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MARDEMOUTOU JEAN MAURICE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MARGUERITE COIFFURE	1 112,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
MARGUERITE COPEAU MARIE JOSIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MARGUERITE DALEAU EVELYNE	3 941,07	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MARGUERITE*/CAROLE /	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MARIAMA PERRINE	4 698,93	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MARIAMNES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MARIANNE JEAN RICHEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MARIAYE JUDITH MARIE MARCELINE	1 300,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MARIE PISTACHE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MARINIA RADIA PERMAL EPOUSE PAYE	131,06	
MARKETING MANAGEMENT IO	4 198,17	
MARKETING MANAGEMENT IO	6 000,00	
MARMITE DOREE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAROQUINERIE HAUTE DIFFUSION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAROUDE KERPAL BERNARD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAROVOULE	2 800,00	
MARTIN DELPHINE MELANIE STEPHANIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MARTIN GINO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MARTIN JOSEPH LUCO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MARTINEL JOSE HENRI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MARY PIER COIFFURE SNACK CHEZ OLIVIER LE STEPHANOIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MASCAREIGNES ASSISTANCE AUTOMOBILE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MASCAREIGNES DISTRIBUTION EURL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MASCAREL YANN JEAN CHRISTOPHE	2 350,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MASSE LOCATION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MASSEAUX TRAVAUX	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MASSON SYLVAIN JACKY	3 584,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MASTER CONCEPT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MASTERDOM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MASTRI FABRICE MICHEL WILLIAM	594,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MATCHOU	431,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MATYS EVENEMENTS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAUVE NEE BARTHOLO TATIANA	481,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAVY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAY ROSA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAYA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAYANDI PALAMA MARIE	4 924,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAYIIN ESTHETIK	2 066,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAZEAU & RAMASSAMY CONSTRUCTIONS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MAZEAU JEAN YANNICK	3 800,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MBARKI HALEM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MBOTY LACOUTURE PATRICIA	248,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MC TRADING CONSULTING/ CADJEE MOAMMAR	2 400,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MCE TRANSPORT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
MCS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MD SERVICES	1 096,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MDM DISTRIBUTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MDOYE SECOND OEUVRE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MECA NAUTILE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MECANIQUE DE TROIS BASSINS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MECANIQUE MAINTENANCE CHAUDRONNERIE ET CONCEPTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MECHE FOLLE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MECISTE NANCY MARIE MORGANE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MECR	4 500,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MEDAR NICKSON	1 536,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MEDARELEC MULTI SERVICES	1 637,79	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MEDEA LAURENT LE JARDIN SUSPEND	10 545,66	
MEDIAS SERVICES OCEAN INDIEN	54 822,80	
MEDICAL CONCEPT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MEDIOGA JEAN DANIEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MEDITERRANEO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MEFI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MEGARISSE JEAN HERBERT	4 565,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MELI MELO A LA BOUCHE	1 755,56	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MEMPHIS BURGERS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MENUISERIE AGENCEMENT BOIS DIVER	3 000,00	
MENUISERIE ALUMINIUM FOCK CHOW THO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MENUISERIE BJF	2 299,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MENUISERIE FRUTEAU DESIGN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MENUISERIE MEUBLES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MER TERRE CIEL COLORS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MERALY IRCHAD MOHAMED AHAMED RASSANARA	2 508,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MERAULT MARIE BRIGITTE L ENTRE MER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MERION JOSEPH JACQUES	3 678,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MERLE JOSEPH GUY PATRICK	3 852,79	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MERLION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MERLO SERVICE AUTO	4 447,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MESTCHIAN HELENE	2 910,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
METAPHORE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
METHAR SAFLA SABERA	1 239,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
METHODES CONSEILS ET REALISATIONS	1 690,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
METIS FORMATIONS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
METISS ADDICT CREATION & BRODERIES	4 922,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
METISTES COIFFURE	2 742,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
METRO DANY JEAN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
METYS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MG + LOCATION	1 035,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
MG 52	4 572,28	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MGS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MIA CONSTRUCTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MIAMNIBA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MIARAVOLASOA RABEARIVELO SARAHA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MICHELE COIFFURE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MICRO SOLUCE	6 000,00	
MIDI EXPRESS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MIDI PARADIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MIGHAN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MIK ANIMALERIE	1 332,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MINATCHY JEAN LAURENT	1 536,70	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MINATCHY MARDAYE MARIE NATHALIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MINATCHY MICKAEL JONATHAN	160,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MINCATO JIMMY	4 166,79	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MINERAL DESIGN SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MIQUEL ALEX	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MIRANVILLE JEAN PATRICK	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MIRANVILLE MARINELLE	2 713,24	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MIRO EST	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MISTER COUPE	141,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MITRA TRACY	1 018,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MJLS	3 862,83	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MKIO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MME CHARBONNIER CLEMENTINE L ELEPHANT BLANC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MME DIJOUX MARIE CELINE FRUITS ET LEGUMES DE L EUCALIPTUS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MME GOURSAYE PREVENTION SECURITE ENTREPRISE	267,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MME LACHONTCH CHRISTINE LE LIBOKE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MME LAURET BRIGITTE CHRYSTALINE INSTITUT	926,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MME LEBLANC CLARA BOUTIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MME LEGROS PANALAIN	3 504,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MME MERCA EDITIONS LA PLUME ET L	8 469,94	
MME MERCA EDITIONS LA PLUME ET LE PARCHEMIN	110,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MME MOTHE	876,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MME OMARJEE BILKIS	2 740,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MME PAYET MADEMOISELLE K	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MNEMONIDE EDVIN	344,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MOBIHELP	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MOBILIERS ET DECORATIONS DE LA MAISON	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MOBIONE	1 798,20	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MOCHANE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MOD ALINE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MODE DIFFUSION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique



Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
MODE EST	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MODERN STUDIO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MODESOVACANCES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MOGANAZ	4 793,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MOHAMED LASTOULLAT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MOHAMED SOILIH ZOUBOUDOU	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MOHSINALY AKBARALY MANSOUR SAMINA STOCK AMERICAIN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MOINEL BRUNO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MOLOU ROSEMINE / CROQ MINUTE	2 067,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MOME CITY NANETTE SABRINA	4 090,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MOMLA IBRAHIM	4 225,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MOMLA YACOUB MOMLA MEUBLES	990,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MON POINT BEAUTE	3 068,17	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MON TI SAVON	2 000,00	
MONDON ROLLAND NICOLE MARIE	1 986,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MONSIEUR ALLAMELE THIERRY JEAN JACQUES	514,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MONSIEUR ANDRIANA AUTO ECOLE ELLY	2 277,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MONSIEUR BELLOTTE ACTION	2 466,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MONSIEUR DIJOUX	3 972,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MONSIEUR GRONDIN EDWARDS	1 448,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MONSIEUR ISSA HAROUN 3615 HIP HOP	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MONSIEUR LAURET LE CHOCHOTE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MONSIEUR LEONIE RESTO SELF CHEZ LEO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MONT OI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MONT TOURS EURL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MOOLAN FAYZAL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MOOLAN IDRIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MOOROU GAPILLAY PAJANI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MOOSA FAROUCK DODAKIA	3 971,19	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MOOTARA FATMAH	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MOOTARA SALIMA	1 242,57	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MOREIRA FONTAINE ALISON MALVINA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MOREL CONSTRUCTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MORGANE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MORIN LAURENT JEAN MICHEL	1 984,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MORISCOT TATIANA EMELINE	2 920,92	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MORISSET JEAN CHRISTOPHE	2 979,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MORNAY DISTRIBUTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MOTORS	3 118,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MOTORS GARAGE	1 977,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MOULIN STEFAN	2 542,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MOULLAN KHATIJAN KATH BOUTIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MOUNETTE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
MOUNIAMA CHARLEMAGNE	1 754,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MOUNICHY SINAPAYEL MARIE FRANCOISE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MOUNICHY STEPHANIE	2 269,06	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MOUNY SIMONE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MOURGUIN GUY FRANCOIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MOUROUGAYANE COUBERANE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MOUSSA AHMADE SIDDIK	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MOUSSA YOUSOUF PARIS MODE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MOUSSADY ANAS	2 400,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MOUTY SINAN GEORGES MARIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MOUVAL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MOUVANT JEROME	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MP BAT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MP CONDUITE	1 401,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MPL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MR ARMOET DAVID MARCEL	4 880,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MR CALPETARD YANNICK NICOLAS	4 155,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MR CLAIN BERNARD JEAN AUTO ECOLE CIALOSSIEENNE	4 158,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MR CUEFF HERVE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MR DUBARD LEONUS PAUL E N P C REUNION	3 881,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MR DUMONT LA CASE VOLCAN	3 833,11	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MR FOOLCHAND MANUEL KUMAR	2 280,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MR HOAREAU MATHIAS	4 776,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MR HONORINE SNACK LA BELLA OCEANE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MR HUET NSR PRO	1 400,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MR IRSAPOULLE JULIEN JEAN CELESTIN O GB FAST FOOD	4 872,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MR LEFEVRE COACH CONDUITE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MR LIU BAZAR 2000	979,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MR MARQUANT HEMA DISTRIBUTIONS SERVICES	1 082,95	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MR MEAJUN TWAHEER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MR OMARJEE ISMAEL	2 980,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MR PAINDAVOINE COPY CONCEPT	3 277,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MR POINY VALLY JEAN HUGUES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MR ROUBELLAT SEBASTIEN SAMUEL GRAINS D FOLIES	4 719,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MR SAOUZANET NORBERT JEAN HENRI BEAUTY RUN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MR SOLIVERI SURF BOUTIC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MR TURPIN TI CASE LONTAN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MRG	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MSW SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MUKADAM MERALLI BALLOU ZINAT ANWARALI GATE OF INDIA	4 449,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MULLER ALEXANDRA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MULLER HELGA	2 526,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MULTI SERVICES DES MASCAREIGNES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
MULTI SERVICES METAL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MULTISTORE OI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MUM2BE	2 942,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MURDEN SEETAMA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MUSEE LOCATION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MUSIC ACADEMY INTERNATIONAL SA	2 700,00	
MUSIC AND LIGHT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MUSSARD ANNE	967,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MWCONSEIL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MY BEAUTY LOUNGE & SPA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MYRNA BEAUTE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
MYSTERE CONSULTING	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
N K COIFFURE	298,40	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
N&O	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NAC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NADEGE COUTURE	1 723,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NADINE BOUTIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NAGOUE GAELE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NAIADE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NAIMA FASHION	1 002,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NAIS MARIUS	2 431,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NALINI CONSTRUCTION	4 074,12	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NANCY BOUTIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NANY JEAN RENE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NANY TILEVEL THERESIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NAPAEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NARASSAMY VIRAMA ROMAIN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NARAYANIN RAMAYE MAUPOINT MARIE RICHELIA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NARIANIN ELORA MARIE ESTELLE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NARICADOU MARIMOUTOU JOSIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NARINSAMY	1 069,91	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NARSAMA MAXIMIN LUC CHRISLYN	4 304,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NARSY ANNE LISE RACHEL	2 243,04	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NASIMO DISTRIBUTION	4 921,76	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NASSIHA	3 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NATIVEL MARIE CATHERINE	1 701,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NATIVEL RIVIERE SCHOLASTIE JOSEE	4 200,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NATIVEL STEPHANIE	3 523,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NATTY FOOD EVEN	2 655,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NATUR ELLE HAIR	4 901,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NATURE EVASION CREOLE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NATURE INNOVATION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NAVAL ENREGIES	125 416,50	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
NAVANA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NAVIREP	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NAWAR PRODUCTIONS	9 543,20	
NAYAGOM CALIZINGUE MARIE JOSIE	2 587,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NAYAGOM GERARD FREDERIC VIRGILE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NAYANA BOUTIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NAZE CHRISTOPHE DOMINIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NAZE JEAN DANY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NAZE PHILIPPE JEAN FREDDY	4 825,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NEC REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NEEYAMUTHKHAN MOHAMMAD IQBAL	210,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NEGOPLUS	2 133,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NEMESYS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NEMETIS	3 906,98	
NEMO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NEMROD TECHNOLOGY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NEO BEACH CONCEPT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NEO CAR	228,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NEO RUN FLOMAR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NEOGREEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NEOPROMOTION	5 098,63	
NERGEL MAX CRISTEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NET CLEAN 974	2 881,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NET OI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NETT DOM	1 532,97	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NETT PLUS ENVIRONNEMENT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NEW ESCALE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NEW GIRL	4 584,79	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NEWRUN IMMOBILIER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NEWS E&C	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NG CONSTRUCTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NGUYEN PHUOC PATRICE CHARLES HENRI	4 975,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NICAISE COIFFURE	1 929,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NICE PIZZA	3 999,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NICOLAS DENIS JEAN MARIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NICOLE JOEL THIERRY	2 064,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NICOLE JOHNNY RENE	1 100,20	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NIFAUT ROLAND ERIC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NIOBE MAX EDDY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NIVELLE YVAN	1 424,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NJ COMPANY	1 942,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NM LABS OI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NMG	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
NOEL ALEXIN	4 658,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NOELECT	1 953,57	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NOIT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NOMANALY PICHORI CHAKILA QUINCAILLERIE CHAPINO	2 081,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NOMEOLVIDES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NOORGATE AUMME AYMANE	1 106,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NORD OUEST IMMOBILIER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NORTAL JOSEPH HUBERT MARCO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NOT TI COIN PEI	2 100,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NOURMAHAMAD NAOUSSAD HOUSSEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NOURRY JEAN THIERRY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NOURRY JOSEPH	850,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NOUT BOX	3 017,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NOUVEAUTE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NOUVEL HAIR COIFFURE ET ESTHETIQUE	4 797,66	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NOVO LIBRIS	8 390,00	
NRV RACING	1 547,42	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NUL PART AILLEURS	2 221,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NUMBER ONE CONDUITE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NURBEL AUTOMOBILE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NURGATE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NUTRIMA PRODUCTION	4 297,00	
NV DIFFUSION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
NYOMI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
O BIEN ETRE ESTHETIQUE	646,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
O C2TENTREPRISE	3 650,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
O COMITIVA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
O DELICES DES ROCHES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
O MIL PLAISIRS	250,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
O ROYAL EXPRESS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
OASIS FLORALE ET MARAICHERE	572,52	
OBLEAS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
OCCEAN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
OCEAN INDIEN INFORMATIQUE EDITIONS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
OCEAN INDIEN SERVICES AUTOS SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
OCEAN PREVENTION REUNION	400,00	
OCEAN PREVENTION REUNION	4 380,00	
OCEAN TRAVEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
OCEANA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ODZ PLUS	10 900,00	
OFFSHORE	25 000,00	
OGSI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
OHOD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
OK FORMATIONS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
OLIVIER FABRICE PIECES SERVICES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
OLIVIER JACQUES HARRY AUTO ECOLE OLIVIER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
OLIVIER JOSEPH ROGER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
OLLIVIER SALAZE	1 086,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
OMARGEE AMODE	1 405,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
OMARJEE ISMAEL	930,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
OMEGA FORMATION SASU	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
OMEGA RUN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
OMJA	3 503,08	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
OPA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
OPALE COIFFURE	2 200,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
OPHELIE G	4 711,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
OPHERIC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
OPTI BUSINESS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
OPTI KREATEUR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
OPTI SOINS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
OPTIQUE DE LA RAVINE	2 153,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
OPTIQUE REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
OPTIQUE SAINT PAUL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
OPTIQUE TAMPON	2 042,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
OPTIQUE TIAFVOON	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ORCHIDEE LINGERIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ORGM	1 627,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ORIGINE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ORIKA	45 000,00	
ORNANA DE LACLOS FRUTEAU CHRISTELLE MARIE	3 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ORRICO LUCIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
OSADIS REUNION OCEAN INDIEN	1 665,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
OSEZ ENTREPRENDRE	18,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
OT SYSTEMS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
OTI EST OFFICE DE TOURISME INTER	66 454,15	
OTI EST OFFICE DE TOURISME INTER	392 500,00	
OUDARD GARY GUNARD	3 710,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
OUEST OUVERTURE	3 430,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
OUEST PLOMBERIE LB	2 486,64	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
OULAMA MARIE MINA	3 693,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
OUTILLAGE LOCATION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
OUTRE MER BUREAUTIQUE ET PESAGE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
OUTREMODE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
OUVERTURE PHOTO FR	789,00	
OXYGENE EVENT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
OZ	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
P I B PAPETERIE INFORMATIQUE &BUREAUTIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
P L P ALUMINIUM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
P TIT FLEUR FANE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
P2CG	812,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
P2R	1 706,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
P4	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PACCA MARIE LISETTE TOP CENTER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PACK FMR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PADAVATAN YANNIS CHENDRA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PADAVIA MAMODE	1 073,84	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PADAWAN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PAELLA DEL TIO PEPE	3 208,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PAIN DES ILES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PAIN ROYAL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PAINIAYE CAMALON MARIE JOCELYNE	4 012,98	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PAJANIE GARY	4 150,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PALAMA JOHANA	4 394,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PALANICAUDEN YANNY OSWALD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PALMA LASSON ANNE GAELLE MARIE JACQUELINE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PAMPLEMOUSSE LIGHT	1 391,94	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PANCH BAYA AYYUB ISMAEL GORA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PANCHBAYA FLEURS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PANCHBAYA IBRAHIM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PANCHBAYA OMAR ISSOP IBRAHIM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PANCHEBAYA AKHOUN SOMAYYA BO GOSS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PANCHEBAYA ISMAEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PANCHOO FAIZAL	815,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PANDOR CHAUSSURES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PANDOR IRFAAN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PANDOR ISMAEL/ PANDOR SHOES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PANECHOU VALLIAME MARIE BEATRICE	3 017,53	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PANOLI PIZZ	4 868,60	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PANSY MARIE MICHELINE	2 830,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PAPOU JEAN YANIS	1 160,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PAPOU LUDOVIC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PAQUIRY GABRIEL CLAINECY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PAR AMOUR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PARASSOURAMAIN GESTIONNAIRE TRANSPORT	600,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PARATA JEAN PATRICK	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PARATEYEN CEDRIC	555,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PARAVEMAN EMMANUEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PARCHEMIN	1 669,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PARDON SPORTWEAR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
PARET LAURENT PAUL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PARIS MODE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PARTRAM JEAN PAUL HALDO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PARVEDY MANGATAYE MARIE JACQUELINE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PARVEDY WILLY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PASCALE ESTHETIQUE	323,03	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PASSION CREOLE	4 123,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PASSION ET SON	3 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PASSION GOLF REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PASSION VELO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PASTA & BURGER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PASTA FOLLIA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PAT ET BAB	1 933,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PATE CREOLE	195,21	
PATEL ABDOOL AZIZ BLUE LOGOON PRODUCTIONS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PATEL AMODE	2 878,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PATEL BACHIR AHMAD	4 832,40	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PATEL ISMAEL AHMODE	1 255,80	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PATEL RAYANE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PATEL ZADVAT ROUKHSANAH	1 050,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PATISSERIE NOUT TRADITION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PATTY MODE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PAULIN PAUL URSULE MIGUEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PAULINE TESTAN MYRIAME	500,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PAUSE MARIE JESSIE	1 840,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PAVA REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PAVADE GEORGES PATRICK	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PAVADE SORNON LYDIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PAYET CHRISTELLE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PAYET CHRISTIAN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PAYET CINDY CAMILLE	3 493,16	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PAYET DIDIER NICOLAS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PAYET ERIC JOSEPH CHEZ ROMAIN	71,23	
PAYET FABRICE	3 248,10	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PAYET GERALD JEAN BERNARD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PAYET GERMAIN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PAYET HOARAU AUDREY SYLVAIN	4 246,73	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PAYET IMPORT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PAYET JACKY BENOIT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PAYET JEAN HUGUES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PAYET JEAN MAX	2 190,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PAYET JEAN PATRICE MARIE	4 190,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PAYET JULIE ADELE	2 625,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique



Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
PAYET KARINE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PAYET LAW HAM TIEN MARIE MICHELLE	832,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PAYET MARDAMA MARIE CHRISTINE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PAYET MARIE ADELAIDE	2 775,69	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PAYET MARIE DIANA	2 179,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PAYET NOURRY CATHERINE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PAYET PIERRE EDOUARD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PAYET RAMALINGOM ANNIE CLAUDE	4 738,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PAYET YANICK PASCAL	190,70	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PAYET YANNIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PAYSANS SUD AVENIR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PBM	4 915,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PC BAT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PC DESIGN	1 423,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PEAN KNC AIR FIXATION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PECHERIES LCL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PEDRE WILFRID JEAN ERIC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PEERBACCUS PATEL TALA BIBI PARVEEN	957,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PEINTURE PADRE DYNAMIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PELLETIER ALEXANDRE	4 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PENG	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PERIGNY RUIDY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PERMACAONDIN VIVIEN	2 258,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PEROUMAL ELLAMA ARMAND	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PERPETUE YANNICK JEAN PHILIPPE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PERRAULT SORRES LYDIE MARIE EMMANUELLE	2 171,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PERRUSSOT ALEXANDRE MICHEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PERRY CHRISTOPHE LOUIS JACQUES	3 095,32	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PETER KARINE	7 500,00	
PETIGNIER PIERRE ALEXIS RAOUL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PETIT GEOFFREY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PETITE FLEUR DE LENTILLES	3 151,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PEYOU CAPITONNEURS PERE ET FILS	3 003,70	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PEYTOUREAU ANZALA	2 678,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PF 974 LES POINSETTIAS	1 193,37	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PFEIFFER LAURENT MICHEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PH INDUSTRIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PH RESTAURATION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PH SERVICES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PHANERE OCEAN INDIEN	1 354,95	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PHAREST	4 424,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PHIL ELECTRIQUE	2 493,74	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PHOTO CHAN YAT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
PHOTO ECLAIR	1 631,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PHYTOI	2 810,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PIARALY MASSOMALY MAMOD TAKI INCHYA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PICARD GRAZIELLA ESTHETIQUE	4 443,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PICARD JOSEPH YVON	2 061,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PICQ BENJAMIN VETON	3 764,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PIECES AUTO CONCORDE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PIECES AUTOS 423	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PIERRE AMANDINE SOPHIE	4 008,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PIERRE ET MINERAUX	565,50	
PIERRE PHILIPPE	2 772,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PIERRE PLAGE DECOR AMENAGEMENTS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PIGNOLET MARIE ALEXANDRA	879,82	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PINOT HUGUES	1 311,00	
PISCINE SERVICE REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PITCHOUNE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PITUTI GYMBOX	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PIXEL STUDIO	3 108,48	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PIZZ OI SARL	3 020,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PIZZA BOX	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PIZZA COSY REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PIZZA DI MURO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PIZZA DI MURO 2	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PIZZA DI MURO HALAL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PIZZA LE LA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PIZZA LE RITAL	1 360,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PIZZA M ENZO	2 079,40	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PIZZA PEPPINO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PLANET CAR SYSTEM	1 719,32	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PLANETAIR 974	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PLANT ADVANCED TECHNOLOGIES	18 652,61	
PLANTE FRANCOIS ERIC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PLANTE GILLES DANIEL LUCIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PLANTE LEONARD MICKAEL	3 100,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PLANTE SOPHIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PLOMBERIE ELECTRICITE DE BOURBON	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PLOMBERIE MULTI SERVICES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PLONGEE SALEE	4 302,11	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PMR	2 308,36	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PMU LOTO DU VACOA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PMW	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PNEUS MOBILE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
POIDS LOURDS CONTROLE	2 842,32	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
POINAMBALOM MARYSE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
POINAMBALOM NICOLAS	3 400,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
POINAMBALON LUDIVINE	2 301,46	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
POINAPIN JEAN PASCAL ERIC	2 090,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
POINT CHAUD LA CHATOIRE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
POINT K ARMATURES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
POISSONNERIE DES PECHEURS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
POISSONNERIE VIGOT DE BOURBON	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
POLE D INGENIERIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
POLE TECHNOLOGY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
POLLET JULIEN RENE	1 950,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PONDY SUPERSTAR S	2 000,00	
PONGERARD GERARD JEAN MARIE	738,66	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PONIN JEAN HUGUES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PONIN SINAPAYEN JEREMIE DAMIEN	4 929,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PONIN VIRASSAMY ANNE SOPHIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PONTHIEUX CHRISTIAN ALAIN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
POP SHOOZ	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
POTA JACKY TAXITEUR	1 456,78	
POTHIN CONSTRUCTION BATIMENT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
POTHIN MAUVE MARIE CAROLE	400,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
POTIN MARC	2 200,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
POTIN MAX NICOL ALL IMPORT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
POUDROUX MARIE YOLAINE	1 551,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
POUGARY MARIE LAURENCE	3 685,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
POUGARY RENE CLAUDE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
POULBASSIA LEONUS	1 100,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
POUNIANDY NICOLAS JEAN PATRICE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
POWERNEXT	634,82	
PPCE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PRECISION RACING	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PREFABOIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PREFERENCE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PREMIER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PREMIER ANNAELLE MARIE	1 268,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PREMIER DIDIER JEAN PHILIPPE	1 681,60	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PRESSING DES ARCADES	26 980,00	
PRESSING FONTAINE FRERES	3 000,00	
PRESSING FONTAINE FRERES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PRIMEUR DES MASCAREIGNES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PRINCE MALL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PRINCE VANDENBROUCKE MARIE CLAUDE	3 011,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PRIVATE ARTISTIC SHOW INDIAN OCEAN	339,24	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
PRO DIGE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PRO DISTRI	55 816,80	
PRO ELEC 974	504,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PRO LAVAGE MECANIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PRO MEGA REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PRO MULTI SERVICES	902,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PRO NETTOYAGE 974	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PRO SOLEIL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PROCAP OI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PROFESSIONNELS URBANISME ET BATIMENT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PROMI JEAN MARC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PROPORTAGE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PROPRE ET NET	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PROPULSION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PROSANTE REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PROTEIN ENGINEERING ACCELERATOR	44 136,71	
PROTOPO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PROVANSAL	1 400,00	
PROVOLET	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PROXI CLINIQUE CUISINE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PROXICOMPOST	19 524,00	
PROXIMEDIA OI	3 327,24	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PRUD HOMME SERGE EXPEDIT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PSE 974	3 464,17	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PTICYCLONE	3 466,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PUB ART RUN EURL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PUMP IN GYM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PUREFIT	938,02	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PUYLAURENT JEAN MARC JULIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PVC DESIGN R	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
PYX4	44 349,38	
PYXISE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
QUADBIKE RUNNERS	2 857,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
QUADRAN IMMOBILIER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
QUADRAN PROMOTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
QUAGLIA STEPHANE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
QUALIFIZIERUNGSCENTRUM DER WIRTS	10 560,00	
QUESTION BEAUTE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
QUIVE CHANE KANE ANYSE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
QUONIAM MAGUI	1 541,20	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
R A P B	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
R E L CONSTRUCTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
R E P I SARL	2 081,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
R GRAPHISMES SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
R LUX OI	4 748,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
R O I	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
R12	4 015,93	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RABET REDA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RADIATEURS SUR MESURE PIECES OCEAN INDIEN	4 565,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RADJAMA MARIE SOLANGE BLANCHISSERIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RAFH AUTO	4 570,72	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RAGAVA NAZE MARIE GINETTE	2 650,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RAGINI BOUTIK	1 125,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RAGON DAVID JEAN RENE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RAHEEMEEA BEN SHAHIR HOME SECRETS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RAHIMUN GAUNGOO TUSMEEN BANON	2 100,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RAHOUT ET BOYER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RAJOHANESA JEAN RENE RENETRANS	742,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RAKOTOPARE DAVID	3 226,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RALPH	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RAMAMPANJAKA NATHALIE ZAHOLY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RAMAYE MARCEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RAMAYE NOEMIE MARIE FELICIA	987,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RAMIN ESPACES VERTS	1 813,42	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RAMIN FREDO	4 746,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RAMPIERE JEAN LEU	4 625,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RAMSAMY ANTOINE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RANDRIANARISIVY ELISE PRISCA	60,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RANGILA ARSAD	4 629,60	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RAOELIARIJONA ANNE SOPHIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RAPID PARE BRISE REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RATANDRA JEANNETTE	3 111,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RATEL DAVID PHILIPPE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RAVATE DISTRIBUTION	91 500,00	
RAVATE SAINT ANDRE	36 000,00	
RAVATE TISSUS CELIO SAINT DENIS	292,60	
RAVELOSOA POMO MARIE HENRIETTE	1 100,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RAYEPIN MOUTOUSSAMY MARIE FABIENNE	840,20	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RAZAFINDRASOA SARTRE CHRISTINE	60,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RC COM	1 300,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RD CONSTRUCTIONS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RD2A SCOPARL	5 040,00	
RDP INFORMATIQUE	50 150,00	
RDTRONIC SARL	6 000,00	
REBECCA GIOVANNI JEAN RAYMOND	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
REFESSE JEAN YVES	4 900,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
REFLET DES INDES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
REFLEX PHOTO SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
REGHAN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
REGIE ESPACE CULTUREL LECONTE DE LISLE	9 750,00	
REGIE ESPACE CULTUREL LECONTE DE LISLE	32 383,42	
REGIS LOCATION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
REGUIEG PARES NORA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RENARD FABRICE	3 670,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RENAT PRO SERVICES PLUS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RENE CEDRIC JEAN GASTON	3 906,21	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RENOV OI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RENOV OI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RENOV SERVICE	2 150,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RENOVATION AUTO SERVICES	3 984,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RENOVATION TOITURES AUSTRALES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
REPAR MOBILE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
REPAR MOBILE 3	10 350,00	
REPAR MOBILE 3	16 000,00	
REPRO MASCAREIGNES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RESEAU TELECOM TOISON RT2	1 100,62	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RESEAUX AMENAGEMENT TRAVAUX PAYSAGERS OCEAN INDIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RESHAD GANY DISTRIBUTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RESHAD GANY HOLDING	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RESHAD GANY INDUSTRIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RESIDENCE DE TOURISME TERRE SAINTE AU BORD DE L EAU	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RESIDENCES LE KERVEGUEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RESTAURANT CHEZ LOUNA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RESTAURANT COULEE 77	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RESTAURANT ET SALLE DE RECEPTION	750,04	
RESTAURANT LA CAYENNE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RESTAURANT LE JAIPUR	2 611,24	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RESTAURANT LE KALOU SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RESTAURANT LE P TIT GILLOT	3 000,00	
RESTAURANT LES EMBRUNS DU BARIL	2 408,38	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RESTAURANT QINGTIAN	4 608,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RESTOMARTE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RESTOROYAL BY LEON	279,02	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
REU SIT	20 694,00	
REUNI ASSURANCES	1 866,44	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
REUNI PLAN	2 151,89	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
REUNI ROAD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
REUNIBLANC SARL	53 184,27	
REUNION BUDO SPORTS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
REUNION CARRELAGE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
REUNION DEPOTAGE SERVICES SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
REUNION DEVELOPPEMENT DURABLE	2 886,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
REUNION DISTRIBUTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
REUNION DISTRIBUTION SURGELES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
REUNION ELECTRICITE CLIMATISATION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
REUNION EMBALLAGE DISTRIBUTION RED	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
REUNION EQUIPEMENT S A R L	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
REUNION ETANCHEITE PEINTURE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
REUNION FROID OCEAN INDIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
REUNION HABITAT PLUS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
REUNION ITOURS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
REUNION LOCATION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
REUNION MAGMA FILMS PRODUCTION	175 000,00	
REUNION MULTI DISTRIBUTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
REUNION PERFORMANCES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
REUNION PIECES ELECTROMENAGER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
REUNION PROPRETE INDUSTRIEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
REUNION RANDONNEE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
REUNION RECEPTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
REUNION TERRASSEMENT TRANSPORT BETON	4 763,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
REUNION WIL INTENSE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
REVES D AFRIQUE	3 463,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
REVETEMENT ET PLATRE DU SUD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
REY UNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
REYPE ET MAILLOT	1 259,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RG ELEC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RIAZE MOHAMMOD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RICHARD GILBERT ELIE	3 520,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RICHARD SEBASTIEN	3 092,40	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RICHEFEU JEAN MICHEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RICKMOUNIE ARVIN REMY GABRIEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RICKMOUNIE CYRILLE JOANICK A	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RICKMOUNIE ERICK	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RICOURT ROBERT ISMENE EULALIE	376,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RICQUEBOURG FONTAINE MARIE CHRISTINE	1 116,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RICQUEBOURG JACKY THERESIEN	3 846,86	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RIMETTE CLAVIER EBERLIN VERONIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RIO GEOFFRAY	3 937,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RIOU YVES GEORGES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RIVIERE BENARD MARIE REINE SHERINGA	2 493,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RIVIERE CEDRIC	3 850,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RIVIERE FABRICE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
RIVIERE FELIX ROLAND	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RIVIERE FONTAINE LAURENCE MIMOSE	4 544,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RIVIERE JEAN JANIS	2 626,71	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RIVIERE JEANNOT	1 100,00	
RIVIERE JOHNY DANIEL	2 150,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RIVIERE JOSEPH	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RIVIERE LALLEMENT CAMILLE NADINE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RIVIERE LOUIS RICHARD	2 828,43	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RIVIERE SUD PEINTURE OI	4 879,48	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RIZZOTTO CHRISTIAN JACQUES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RJE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RJE 3	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RL / BP	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RMB	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RN SECRETARIAT SERVICES	1 327,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ROBERT BERTRAND	2 811,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ROBERT GASSAMA MARIE SYLVIE	679,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ROBERT GAULIN MARIE FRANCE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ROBERT JEAN LUC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ROBERT JOSIAN	509,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ROBERT MARIE ANGE VERONIQUE	3 564,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ROBERT MARIE HELENE	1 783,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ROBERT MICHEL ANTONIN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ROBERT NICOLAS JEAN MIGUEL	2 803,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ROBERT PASCAL	725,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ROBERT VALATCHY BERNADETTE MARIE	2 497,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ROBIN GISELE GILBERTE LA PAILLOTE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ROCHE ET COULEURS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ROCHEFEUILLE JEAN FRANCOIS ROLAND	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ROCHERON FRANCOISE	610,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RODALU	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ROHEEMAN ABDOUL DJALIL	1 750,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ROLLET ELISE PASCALE EMMANUELLE	2 100,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ROMAN MARCEAU ERIC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ROPERT MARION	4 592,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ROS BD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ROSALIE PHILIPPE	3 012,36	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ROSELYS BOUTIK	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ROSEMOND ANDRE PAUL GARAGE DU BASSIN BLEU	4 706,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ROSEWARNE COBIE	1 652,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ROUDIC MARCEL EUGENE	1 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ROUGET JIMMY JEAN BAPTISTE	3 144,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ROULOF GILBERTE EVELYNE COIFFURE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique



Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
ROUSSEAU ANDRE CLAUDE AUGUSTE	3 580,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ROUVIERE JEAN BAPTISTE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ROY GUENEGO PHILIPPE MICHEL DANIEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ROZA	1 896,30	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RS JC LAB	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RS LOCATION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RUBENS JEAN SULLY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RUDDY FRANCOMME ET ASSOCIES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RULL DIDIER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RUN AFFUTAGE	1 090,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RUN AGRI BIO	2 903,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RUN ASSURANCES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RUN CAR EVENTS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RUN CLUB	362,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RUN CONDUITE	4 588,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RUN DIAGNOSTICS IMMOBILIERS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RUN DISTRIBUTION OI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RUN INNOVATION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RUN INVEST IMMOBILIER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RUN LAB DISTRIB	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RUN MANAGEMENT	4 613,20	
RUN MANAGEMENT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RUN MEDIA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RUN OMBRAGE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RUN OPTIK	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RUN PHONE SERVICES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RUN ROCHE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RUN RUN RECORDS	4 120,72	
RUN SERVICES MENUISERIES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RUN SOLUTIONS TRAVAUX	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RUN TECHNIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RUN TEX	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RUN TOYS COMPANY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RUN3D	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RUNAIX	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RUNLENS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RUNPRINT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RUNTRAV	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RUNWOD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
RUNXPRT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
S A B R E	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
S A R L D M E SERVICES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
S A R L MAK PRICE	3 600,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
S A S CAZ TI LOU	873,66	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
S B M	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
S COOL CONDUITE	1 925,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
S E D OCEAN INDIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
S I E G E	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
S N A V	4 603,75	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
S N C ACCESSOIRES AUTOS BANIAN	3 200,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
S O S DEPANN ALU	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
S2RI SARL	500,00	
SAB DISTRIBUTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAB FLOWERS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SABA PLAISIRS & SENS	4 015,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SABAH	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SACHAZELIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SACREBLEU PRODUCTIONS	130 000,00	
SADEYEN JACQUES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAFI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAFLA SAFLA MOHAMED	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAFLA*/YOUNOUSS /	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAHA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAHONDR ART	279,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAIFY CYCLE	2 467,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAINT ALME FREDDY	1 604,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAINT JO CYCLES & SPORTS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAINTYVES LOCATIONS VACANCES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAKIFO PRODUCTION	60 000,00	
SAKIFO PRODUCTION	26 107,32	
SALAM SNACK	4 514,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SALEZ FLORENCE MARIE CHRISTELLE	2 513,57	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SALEZY SULLIMAN SCS DEPANNAGE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SALIMINA RAYMOND FREDERIC	2 709,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SALIMINA TIVO CHRISTINE MARIE CATHERINE	1 500,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SALMACIS HENRI CLAUDE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SALON DU FARD	360,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SALON GEORGETTE	1 503,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SALOOJEE S CADEAUX SURPRISES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAM ALU	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAM CHIFFONNE	3 137,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAM CW FREVE ROLAND	1 651,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAM ETUDE	4 801,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAM MOUI ERIC RESTAURANT SNAK BAR MARINOU	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAM SHOES ENSEIGNE : LIDO CHAUSSURES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
SAMANTHA ESTHETIQUE	1 101,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAMARIA MICHELINE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAMBASSOUREDY ROLAND ANDRE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAMELOR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAMELOR ALIX SAM TRANSPORT	4 717,54	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAMENZO GLACES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAMINADIN ARSENE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAMINADIN*/JEAN YVES /	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAMOURGOMPOULLE AMOD LISE MAY MARIE NICOLE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAMOURGOMPOULLE LEONIDAS EMSL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAMOUSSAS DE L ILET	1 500,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAMY CHRISTOPHE ROSAIRE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAND ESTHETIC	1 614,06	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SANDANCE AUGUSTIN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SANDWICH EXPRESS	2 140,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SANGARLINGOM JEAN TAILLONE	315,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SANIT SOL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SANOA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SANOGO ROKYATOU	2 862,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SANOSI PRODUCTIONS	11 332,39	
SAPHA SNACK	350,00	
SARAH BOUTIQUE ABDOULHOUSSEN	3 270,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARASWATEE EURL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARI FAIK DELICES D ISTANBUL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL 2FL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL 5A	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL AF AUTO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL AH KO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL AIREO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL ALBACORE FISHING CLUB	8 238,80	
SARL ARMEMENT JUST ATAO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL ARNOULD CONSEIL IMPORT & SERVICES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL ARTEMIS 405	25 440,00	
SARL AUSTRAL SERVICES NETWORKS	18 000,00	
SARL AUTO ECOLE PAYET GERARD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL BARBER SHOP COMPANY CB	11 581,60	
SARL BARKAT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL BAS CANAL PRODUCTIONS	34 641,86	
SARL BERD INFORMATIQUE	7 289,82	
SARL BERTOLINO BY BOSPHORE	3 277,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL BETI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL BOULANGERIE DU CIRQUE	13 990,26	
SARL BOURBON ATTIRANCE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
SARL BPRC BRAS PANON RENOVATION CONSTRUCTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL BURO PORTAIL	231 050,00	
SARL CAP R HQS	1 695,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL CARPAILLE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL CARPANIN VD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL CHELONA	7 500,00	
SARL CHEZ MAXIMIN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL CITRON GALET	1 885,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL D L M	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL DDMP	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL DEYA	1 303,20	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL DIJOUX SERMONT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL DISTRIPC	1 847 650,00	
SARL DNM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL DODO TOURISME REUNION	7 816,12	
SARL EBG DE L EST	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL ECO MOTOS REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL ECOLE DE CONDUITE BOIS D O	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL EDENDOC	7 659,16	
SARL EPICERIE LE BEAUFONDS	753,70	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL EQUILINE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL ESPACE ORTHO REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL EURORELAX	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL FERME AVI EST	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL FONTAINE CONSTRUCTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL FRERES LEBON	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL FULL DAWA PRODUCTION	100 000,00	
SARL GAD	272 000,00	
SARL GAIA SERVICES ET PROSPECTIV	18 000,00	
SARL GARAGE A E I P	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL GARLAC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL HAIR TEAM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL HAPPY CENTER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL HENZO CREATION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL HOAREAU FRERES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL J G LE MEZZE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL JEAN DANIEL	2 977,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL JM PARASSOURAMIN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL JOGIA OI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL JSOI GLOBAL SOLUTIONS	4 523,26	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL JULMOS LOISIRS	2 158,00	
SARL K2 FRAGRANCE TEAM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL L B J PEINTURE	800,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
SARL LA KAZ	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL LA PECHERIE	74 934,00	
SARL LDSM LEBON DEPOTAGE SERVICES MERCHANDISING	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL LE BERTEL	600,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL LE CARDINAL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL LE JARDIN	16 000,00	
SARL LE MONDE DE LA GLACE	54 393,26	
SARL LEO	12 318,00	
SARL LES BERGES DE SAINT JEAN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL LES SENTIERS THERMES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL LJB II	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL LONGANIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL LUCO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL MAHP	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL MAISSAME	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL MALEK & FILS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL MESON	12 062,68	
SARL METHAR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL MEUN LEUNG MING	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL MG	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL MIAO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL MONT CHOCO	1 016,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL MOUTOUSSAMY ET FILS	400,00	
SARL NEWLIONS	6 000,00	
SARL OCEM GREEN	3 889,20	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL ODON	3 710,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL OTROIZA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL PEI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL PLAN OCEAN INDIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL QUAD DU MAIDO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL R D AFFAIRES	2 983,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL RAMAYA JULES MAY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL REHAULT JM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL RELECTRO	91 200,00	
SARL RESTAURANT ET GITE ALICE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL RUN DISTRIB	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL RUN STEEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL RUNSPA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL S C O P	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL SAFLA ET FILS	4 770,24	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL SAUTRON PNEUS LIGNE PARADIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL SAUTRON PNEUS MOUFIA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL SAUTRON PNEUS TROIS MARES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
SARL SCALP	1 638,39	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL SECRET GARDEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL SENSATION	25 627,98	
SARL SHENG	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL SIN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL SM DIS	50 000,00	
SARL SO GOOD	10 759,66	
SARL SODIWEAR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL STYL ET VOUS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL STYLE DEUX VIES	8 547,84	
SARL SYLVESTRE CHYRILLE BLUKER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL TAXI VANILLE	1 284,33	
SARL TCBB	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL THERETTE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL THM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL TI SHINOO BOUTIK	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL TOUT IMPORT REUNION EXPORT BOITE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL TRANSPORTS PILLAI FILS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL TRANSPORT IRSAPOULLE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL TRANSPORT ROUTIER TAOCHY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL TRANSPORT SERVANT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL TRANSPORT TEJENDRA ALAMELE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL TRANSPORTS SAINT ROSIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL UNIPERSONNELE TRADITION 974	799,22	
SARL VALS OI	4 067,06	
SARL VELLI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL WALALI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL YONAS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL ZEBULO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARL ZINZIN	4 086,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SARPEDON SABRINA MARIE ELIANE	1 207,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAS ANCRE TERRE ET MER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAS AS BETHLEEM	10 938,91	
SAS BADAT & CO	1 816,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAS BARBER SHOP COMPANY	4 273,92	
SAS BATIMENT TRADITION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAS BUTCHER	2 268,49	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAS C COSY	3 000,00	
SAS CENTRE COMMERCIAL DU TAMPON 2	88 650,00	
SAS CORE 2	1 518,00	
SAS D OCEAN	15 000,00	
SAS DABRITA	21 787,41	
SAS DEZAMANTAGE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
SAS EUMOLPE	32 000,00	
SAS FLYR R	23 105,02	
SAS HYPER CK	172 050,00	
SAS LE COIN FRAICHEUR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAS LES FILMS DU HAUT D UN ARBRE	19 000,00	
SAS LMDBO	21 361,60	
SAS LOGIPREM	21 108,03	
SAS METALDEX	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAS OPTIQUE SAINT LEU	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAS PASQUINI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAS PHB	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAS RENPATT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAS RESET S	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAS REUNION ECOEX	5 020,00	
SAS RHUMS ET PUNCHS ISAUTIER	7 262,09	
SAS RUNEW	28 217,00	
SAS SECURITE AUTOMATISME SERVICE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAS SERTO ENVIRONNEMENT	13 692,00	
SAS SOLUTECH	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAS SORAFER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAS TORSKAL	9 957,77	
SAS TORSKAL	479,07	
SASS ET MANIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SASU AGENCE KOMKIFO	1 200,00	
SASU AGENCE KOMKIFO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SASU BADAT LINGERIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SASU FLOPALINE	9 103,18	
SASU LACT OI	1 185,97	
SAUTERON GEORGES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAUTRON IRENEE	2 210,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAUTRON MARCEL JEAN FABRICE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAUTRON PNEUS BOURBON	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAUTRON PNEUS SAINT PAUL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAUTRON SYLVESTRE BENJAMIN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAUTRON TAMADOUM KAREN MARIE JESSIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAVARANIN INDIA MURIEL MARIE CHRISTIANA	1 496,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAVERIACOUTY JEAN CLAUDE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAVEUR PEI	988,38	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAVEURS TROPICS SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAVEXPRESS	1 976,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAVREUX BERNARD RAOUL GEORGES	4 654,55	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SAXO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SCEA AQUACOLE DU KOLOSS	1 687,74	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
SCEA ARBOR	520,00	
SCEA DU CAP	4 216,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SCEA L EUCALYPTUS	1 757,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SCEA LES NAGOU	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SCF LOCATION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SCFS DEPANNAGE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SCGV REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SCHULZE THOMAS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SCI LE VACOA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SCI MMPRO	9 971,20	
SCIC VAVANG ART	3 803,61	
SCIENCE ET TECHNIQUES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SCL SERVICES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SCOENERGY	373,20	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SCVW TP	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SD AUTOS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SDE BIO DISTRIBUTION	357,02	
SDESIGN AUTOMOBILES	2 974,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SDOM RUN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SDS LOCATION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SEA SUN RUN COMPANY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SEAM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SEBAHO	4 584,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SEBARAH	3 098,07	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SECURIFIXE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SECURITE SERVICE LOCATION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SEGART FREDERIC LA CABANE DU RAIDEUR	2 967,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SELDISHOES	2 512,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SELECTIS IMMO	3 737,89	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SELLON MICHEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SELMA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SELOTEL SNC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SEM GEM PORT DES MASCAREIGNES LA HALLE DES MANIFE	5 651,60	
SEMPER LUDI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SENSE CEDRIC JEREMY	2 747,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SERAPHINE GEORGY JULES BERNARD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SERGIO BURGER	3 412,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SERINITY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SERVANT TERRASSEMENT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SERVICE DISTRIBUTION PLUS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SERVICE IMAGE	3 896,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SERVICE MATERIAUX BATIMENT TRAVAUX PUBLIC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SERVICES ET NEGOCE INFORMATIQUES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique



Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
SERY NICOLAS LOUIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SETAPI GAEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SETTAMA AJAGUIN SOLEYEN MARIE JEANNE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SETTAMA JULIEN FREDERIC ADRIEN	3 400,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SEVAGAMY MARIE SERGE JEAN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SEVAMY LAURENT CHRISTINE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SEVEN SEAS TRADING	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SEVERIN RENE PAUL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SEVERIN STEPHANIE	1 554,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SEVETIAYE FRUITS ET LEGUMES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SEYES SARL	36 000,00	
SEYMOUR WILLIAM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SG DESIGN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SH DIFFUSION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SHAM PING CHEE POMMIER CATHERINE ODETTE	57,55	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SHAMJEE KASSIM KATCHERA RAHIMA	4 813,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SHAMS PIZZA	100,85	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SHANGHAI FOOD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SHAYA NAILS	1 021,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SHIRELOR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SHOHEY	2 490,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SHOP DANCING EVENEMENTS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SHOP N WASH	4 612,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SHOPPING TIME	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SICA HABITAT REUNION	3 434 973,10	
SICA REVIA	18 900,00	
SIDAT ARMAND	1 636,81	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SIDAT FREDERIC MICHEL	1 218,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SIDAT PECHE	3 456,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SIDDARMYA AMODE AMINE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SIDLES INFORMATIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SIERRA CARVAJAL CECILIA SOLEDAD	1 956,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SILLA COIFF	4 462,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SILVY BRUNO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SIM SHOES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SIMA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SINAMA POUJOLLE GEORGES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SINAMAN MERESSE MARIE HELENE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SINAMOUTOU GHISLAIN PAUL	4 660,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SINAPAYEL CHRISTIAN	4 400,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SINCERE VINCENT JEAN FABRICE	688,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SINEDIA OPHELIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SINGAINY FESSARD VEUVE SINGAINY MARIE YOLANDE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
SINGULARITES	3 621,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SINIMALE JEAN CEDRIC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SIREDIS SOCIETE D IMPORTATION REUNIONNAISE ET DE DISTRIBUTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SITTAYA SARAH LA BOUTIQUE DE SARAH	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SIX & CO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SLI PISCINE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SLS AUTO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SLTS SAS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SMART FITNESS	3 496,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SMARTCOQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SMATCH	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SMEDTS BOYER CATHERINE	1 747,49	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SMGE SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SNACK AU BON PLAISIR	4 120,94	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SNACK BAR C GIL	3 233,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SNACK LE BOI ZOLY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SNACK LE PORT ET DOCKS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SNACK PIZZERIA PHOENIX	1 092,63	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SNACK RESTAURANT LE YOK	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SNACK SMS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SNACKING KEBAB	2 961,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SNC MUTUAL IR 703	393,47	
SNM IMPORT MAHOMED SULLIMAN ISMAEL	2 400,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SNV PRO	2 207,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SO B G 2	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SO BEAUTY	190,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SO NO CO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOA MAYA INSTITUT	495,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOBATEV	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOBRAM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOC COMPTOIR TEXTILE REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOC DE MAITRISE DE DECHETS	3 266,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOC REST LOC VENTES SARL SO RE LO VE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOC RESTAURATION PLAINE DES CAFRES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCHATEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE AGROALIMENTAIRE DU SUD EST DE LA REUNION	4 228,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE ARTISANAL MERRY SAMOUSSA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE AUSTRALE FOURNITURE EQUIPEMENT (SAFE)	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE BATIMENT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE BOYER MAXIME SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE BREZE GUILLAUME RENOVATION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE CELINE CREATION FLORALE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE CHONG SI TSAON	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
SOCIETE CIVILE AGRICOLE DE LA PA	3 500,00	
SOCIETE CIVILE COOPERATIVE AGRIC	140 000,00	
SOCIETE COMMERCIALE DE L OUEST	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE COMMERCIALE SAUTRON PNEUS (SAINT JOSEPH)	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE COMPAGNIE TEXTILE SOCOTEX	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE ANANAS REUNION	140 000,00	
SOCIETE D ALUMINIUM ET DE TRAVAUX 2 MENUISERIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE D ECONOMIE MIXTE AMENAGE	842 801,66	
SOCIETE D ECONOMIE MIXTE AMENAGE	81 188,00	
SOCIETE D ECONOMIE MIXTE D AMENA	26 496,64	
SOCIETE D ELECTROTECHNIQUE ET DE DOMOTIQUE REUNIONNAISE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE D EQUIPEMENT DU DEPARTEM	236 172,50	
SOCIETE D ETUDES ORNITHOLOGIQUES	50 000,00	
SOCIETE D ETUDES ORNITHOLOGIQUES	12 917,20	
SOCIETE D EXPLOITATION DOMAINE M	20 000,00	
SOCIETE D HYPERMARCHÉ DE L OUEST	97 200,00	
SOCIETE DE CONSTRUCTIONS ET D ELECTRICITE DU NORD EST	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE DE DISTRIBUTION DE L EST	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE DE DISTRIBUTION DE L OUEST	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE DE DISTRIBUTION DE PHOTO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE DE FABRICATION ARTISANALE DE GLACES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE DE MATERIEL DE BOULANGERIE PATISSERIE ET DE PRODUITS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE DE PRODUCTION HUILES DE	483,50	
SOCIETE DE TERRASSEMENT CONSTRUCTION OCEAN INDIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE DE TRANSFORMATION ELECTR	102 000,00	
SOCIETE DE TRANSFORMATION ELECTR	2 265,56	
SOCIETE DE TRANSFORMATION ELECTRIQUE ATHENA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE DE TRANSPORT 2 DAMOUR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE DE TRANSPORT DE BETON TERRASSEMENT DIVERS DE L EST	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE DE TRANSPORT MANUTENTION LEVAGE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE DE TRANSPORTS DE DEMENAGEMENTS MALET	2 749,10	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE DE TRAVAUX MULTIPLES EN MAISONS INDIVIDUELLES	1 740,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE DEPARTEMENTALE D ASSISTANCE PHYTOSANITAIRE ET SANITAIRE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE DIONYSIENNE AMENAGEMENT	330 000,00	
SOCIETE DIONYSIENNE AMENAGEMENT	188 005,26	
SOCIETE DISTRIBUTION RAJPAR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE E NET INFORMATIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE ELECTRIQUE FENELON DOMINIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE ENREGISTREMENT DE DISQUE	63 920,00	
SOCIETE ENVIRONNEMENT RENOVATION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE EXPLOITATION HOTELLERIE	6 880,64	
SOCIETE HORTICOLE DE BASSIN PLAT EARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE IMMOBILIERE DU DEPARTEME	741 020,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
SOCIETE IMMOBILIERE DU DEPARTEME	18 193,00	
SOCIETE INDUSTRIELLE DE CAFE DE	7 764,45	
SOCIETE INGENIERIE CONCEPTION MAITRISE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE INTERTROPICAL FILLES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE MAIN VERTE D & P	1 936,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE MEUBLES ET CONFORT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE POUNIANDY RIEUL PLOMBERIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE RAMASSAMY RENOVATION PEINTURE ETANCHEITE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE REUNION AIR SURETE	716,78	
SOCIETE REUNION TOUS TRAVAUX	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE REUNIONNAISE DE PRESSING	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE REUNIONNAISE DE TRANSPORT DE VOYAGEURS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE REUNIONNAISE VITRY OLIVIER ERICK	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE ROUSSELOT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE TAMPONNAISE MULTI SERVICES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE TECHNIQUE MAINTENANCE INDUSTRIELLE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE TERRASSEMENT AMENAGEMENT	4 614,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE TERRASSEMENT TRANSPORT TRAVAUX PUBLIC POTHIN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE TRANSPORT METRO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE TRANSPORT RIVIERE DEURWEILHER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE TRANSPORTS TERRASSEMENT MAILLOT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOCIETE VELLAYE TRANSPORTS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SODADE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SODEFI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SODIX OI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOFAWA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOGELEC INFORMATIQUE	285 900,00	
SOKDI	638,19	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOL CONFORT REUNION	790,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOLAMI	600 087,08	
SOLAMI	51 000,00	
SOLAR REUNION	690 405,78	
SOLATI JEAN MICHEL	200,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOLENA LOU	3 362,95	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOLERE ERIC HERVE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOLS REUNION SAS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOLUTION SOLAIRE REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOLUTIONS MULTI SERVICES ELECTRICITE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOLUTIONS SERVICES PLUS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOLYRUBB	129 307,76	
SOMALO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOMBLY REUNION	3 237,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SONO RUN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
SOOBIK	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOPARUN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOPHIE JEAN RUDY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SORELEM	4 352,81	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOREPHAR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SORNOM MARIE JOSETTE CHEZ JO VANESS	1 263,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOS ANTENNISTE & ELECTRICITE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOS COUP DE MAIN	429,70	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOSALADE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOTEXSUD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOTIM O I	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOTRA BTP	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOTRABAT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOUCRAMANIEN LUDOVIC JEAN STEPHANE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOUND OI	580,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOUDARD BRUNO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOUDURE ABRASIF GAZ INDUSTRIELS SAGIR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOUF NOORHEZA / N C MEUBLES ET ARTICLES DIVERS	560,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOUNDRON RINGO	4 910,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOUPRAMANIEN ALIX	3 130,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOUPRAMANIEN SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOUVENIR AUSTRAL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SOWETO BEAUTY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SP CONCEPT STORE	40 000,00	
SP CONCEPT STORE	4 525,60	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SP CONSULT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SPA BEAUTE ET NATURE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SPECIAL TOUCH STUDIOS	13 400,00	
SPIELMANN FREDERIC	393,18	
SPL ASSISTANCE A LA FORMATION PR	246 309,80	
SPLF SUD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SRI GANESH	2 500,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SSIAP FORMATIONS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
STANK	10 000,00	
STBM FABRICATION ARMATURES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
STE GUINO	4 024,90	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
STE MENUISERIE PROD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
STE SANA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
STELLA BEAUTE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
STELLA COIFFURE	2 613,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
STEMAC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
STEVIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
STG	2 818,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
STHAL BITON ISABELLE	1 444,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
STMC MULTI SERVICES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
STMIG	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
STOP AUTO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
STORE PEI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
STORES ET VOILES OI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
STORIA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
STRATEGIES SYSTEMES SECURITE	3 306,54	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
STUDIO ACOUSTIK	33 824,11	
STUDIO ACOUSTIK	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
STUDIO ALPHONSE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
STUDIO PUB	3 975,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
STYL SHOP SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
STYLE DEUX VIES	2 415,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SUBARENT	8 757,60	
SUBARENT	3 277,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SUD DIAZO SARL	33,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SUD INVEST INC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SUD OPTIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SUD REUNION DISTRIBUTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SUD TRAITEMENT SERVICES	6 871,20	
SULEMAN PANCHEBAYA AISSA BIBI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SULLEMAN GARDA SAHIMA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SULLIMAN INGAR YOUSOUF	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SUN DRAGON	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SUN ICE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SUN OPTIK	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SUN OUEST	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SUNZIL OCEAN INDIEN GROUPES TOTA	33 000,00	
SUPERETTE DE LA CRETE	656,36	
SUPREME SENSATION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SURTI SULEMAN	1 674,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SUSHI D ART	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SWEETY STREET MR GUERIN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SYLTRANS	4 526,95	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
SYLVIO BEGUE	17 179,74	
SYRIUS REUNION	130 699,46	
T A T	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
T B S J	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
T T N R SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
T2C TRAVAUX CHARPENTE COUVERTURE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TABASCOPE	3 398,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TABLE D HOTE SABINE DIJOUX	1 018,15	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
TABLE ET CHAMBRE D HOTES LE GRAN	3 000,00	
TAHID IMPORT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TAIDE JEAN STEPHANE ALLO JOHN S TAXI	3 650,07	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TAILE MEDHY JEAN LAURENT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TAILOU JEAN DENIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TAJO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TALLAC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TAMBA DISTRIBUTION	1 800,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TAMERLO NOE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TAMPON PNEUS SARL	4 291,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TANCOURT MARIE SUZIE	2 500,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TANG PO GEORGES	4 420,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TANGARAS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TANIAN RENULA CHARLES ANDRE	3 573,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TAO	1 209,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TAOLEEN RESTAURANT LA PETITE PORTE	2 827,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TAPIS VERT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TARA CONSTRUCTION SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TARA R INSTITUT	2 479,40	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TARANNE JEAN MARC	2 566,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TARKIN JEAN BERNARD	4 593,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TAXI AH DAT FABRICE	1 328,63	
TAXI ARMOUGOM	1 202,82	
TAXI BROUSSE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TAXI CADET	1 116,73	
TAXI CAPELOTAR	1 100,00	
TAXI CLAIN JOEL LOUIS	841,31	
TAXI DIDIER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TAXI FIGUIN	4 600,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TAXI HYPOLITE JEAN ARSENE	1 350,00	
TAXI IDMONT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TAXI JIMMY	1 029,84	
TAXI LAMBATES S	1 355,00	
TAXI LUCAY	328,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TAXI MARTIN HLJ	749,97	
TAXI MINATCHY YOLAND ARISTIDE	1 181,00	
TAXI POUSS POUSS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TAXI SAVIGNY JEAN CLAUDE	792,38	
TAXIS ELLAMA SERGE	1 500,00	
TC BOIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TC PNEU	3 866,55	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TCHIN TCHIN SERVICE TRAITEUR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TCMF	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
TD OPTIQUE	2 616,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TDJS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TEC TEC PRODUCTION	4 000,00	
TEC TEC PRODUCTION	3 129,80	
TECH AUTO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TECHER BERNARD ALAIN	2 633,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TECHER DESBOIS VITRY AURELIE MARIE	2 739,63	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TECHER DOMINIQUE ANDRE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TECHER DUGAY NATHALIE MARIE YVETTE	2 160,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TECHER EMMANUEL JEAN MAURICE	4 460,20	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TECHER JACQUES ANDRE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TECHER JEAN DAMIEN	828,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TECHER JEAN RAYMOND	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TECHER JOSEPHA SERGE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TECHER MICKAEL JEAN RAYMOND	3 104,30	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TECHER POUDDROUX AURELIE ELODIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TECHER RENE CLAUDE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TECHER VENDOME VENDOME COUTURE ET CREATION	516,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TECHNIC TRANS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TECHNICAL ADVICE BUILDING	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TECHNIFROID SERVICES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TECHNIQUE ET SERVICE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TECHNIQUE FREINS REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TECHNO PLUS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TECHNO PLUS PISCINE ET SPA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TECHTRONIK	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TEGIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TEHAZIA CONSULTING	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TEMERGIE	11 829,65	
TEMPIER FREDERIC PIERRE ANDRE	4 404,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TEN SHONG LA BRETAGNE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TEN SHONG REPUBLIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TENDANCE CARRELAGE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TENDANCE CARRELAGE OCEAN INDIEN	1 273,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TENDANCES GOURMANDES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TENT EVENT 2008	4 025,72	
TERMINAL DE CUISSON ANNA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TERRASSEMENT CONSTRUCTION TRANSPORT OCEAN INDIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TERRASSEMENT GEORGES LORICOURT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TERRASSEMENT LOCATION TRAVAUX DE MACONNERIE	3 521,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TERRASSEMENT NATIVEL NOURRY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TERRASSEMENTS TRAVAUX PUBLICS DE BOURBON	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TERRE AMBREE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique



Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
TERRE DE MORIVE	1 394,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TESTAN BERTRAND	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TET FRE	777,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TEXIER TEDDIE FRANCOISE	3 153,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TEXTILE COMPAGNIE TEXCO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
THEBAULT RAFAEL TRISTAN BENOIT	3 230,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
THEMIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
THERMEA JUDEX DAVID	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
THERMO METAL REUNION	2 296,20	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
THES CAFES DE L OCEAN INDIEN	4 914,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
THEVENIN GREGORY	1 656,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
THIAN MENG LEOPOLD GASTON TAXITE	1 321,50	
THIBAULT JEAN DENIS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
THIBURCE AURE MARIE JOSIANE	733,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
THIBURCE PHILIPPE JOSEPH	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
THIERRY CONSTRUCTIONS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
THIMOTHEE MICHEL JEAN PHILIPPE	4 092,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
THIONVILLE JEAN PATRICK	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
THOMY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
THOUMA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TI BOUTIK POMPIERS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TI COQ DISTRIBUTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TI DO AND FOS COIFFURE	820,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TI MACARON PEI	4 106,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TI RESTO LONTAN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TI TOM	3 400,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TIAN VAN KAI PATRICK JEAN CLERY	4 300,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TIKTAK PRODUCTION SARL	39 609,87	
TIMON MARIE ALINA	1 884,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TIPAS TI BWA	2 350,09	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TIVERNE XAVIER MARIE BERTHE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TKBOIS TK IMORT EXPORT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TKZ	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TLB REUNION	2 791,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TMS CUSTOM PART	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TMT CARRELAGE EURL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TO TRA BAT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TOC DE CAFE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TOLIHANTA THIBET LAURE JOELLE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TOLSY DIDIER	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TOM RENOV	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TOORABAULLY VASSERO BIBI MOONEEZA	2 593,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
TOORAWA AHMED	3 595,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TOP BIS REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TOP BIS REUNION CONSTRUCTION ET MAINTENANCE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TOP COIFFURE	1 780,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TOP PRIX 786	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TOP STYL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TOP TENN	3 194,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TOPO SERVICES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TOPOGRAPHIE EXPERTISE REUNION	2 341,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TORCHI MICKAEL SAID	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TOSSAM HARRY VINCENT	2 100,00	
TOULCANON JEAN MAX	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TOUT TRANSPORT AH KANE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TOUZE CATHERINE ELISE	4 860,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TOY RUN IMPEX	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TP LAVALLEE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRADITION 974	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRANS AIRP	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRANS DIT	4 305,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRANS LE SARL	3 783,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRANS NRG	3 213,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRANS TROPIC EXPRESS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRANSCOM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRANSLOG H&B	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRANSPORT 110	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRANSPORT ANGUILA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRANSPORT C B S	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRANSPORT CYFLO	3 315,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRANSPORT DE MARCHANDISES OCEAN INDIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRANSPORT DUBARD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRANSPORT EMILIE DIJOUX	501,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRANSPORT EXPRESS LAMY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRANSPORT EXPRESS R ET M	2 565,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRANSPORT FREDERIC PADAVATAN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRANSPORT INCADOU	834,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRANSPORT ISLAND	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRANSPORT LATCHOUMANIN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRANSPORT LAURENT VINCENT VERONIQUE	2 344,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRANSPORT LES SALANGANES	1 425,90	
TRANSPORT NICOLE JEAN PAUL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRANSPORT PAYET PATRICK	4 709,42	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRANSPORT RITOU AXEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRANSPORT RIVIERE JOEL	4 094,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
TRANSPORT SAMY FRANCHIN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRANSPORT SERVICES REUNION	3 053,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRANSPORT TECHER PATRICK	1 010,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRANSPORT TOUNEJI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRANSPORT VINGATAMAN SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRANSPORTS CAPOUTRY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRANSPORTS DAMOUR & ROBERT TDR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRANSPORTS FREDERIC ALAIN CAVALIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRANSPORTS GP RUN	1 597,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRANSPORTS MALADIRA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRANSPORTS MOSDINE	2 204,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRANSVIRREUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRAVAUX DES MASCAREIGNES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRAVAUX PUBLICS AVENIR GRACIENNE & K BIDI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRAVAUX PUBLICS DE LA PLAINE DES PALMISTES	4 121,98	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRAVAUX PUBLICS LOGISTIQUES SERVICES	686,17	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRAVAUX TOUTS TERRAIN OCEAN INDIEN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TREBALAG FRED GABRIEL	4 284,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TREMESAIGUES GERALDINE MONIQUE	954,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRIANGEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRICAT VINCENT XAVIER RENE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TRISAP	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TROPIC CARRELAGE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TROPIC COIFFURE	648,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TROPICOFFEE	2 368,03	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TROPIK ELEC	267 000,00	
TRUCK PRO 974	1 982,40	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TSENG KING MAXIME SNACK LE CAROSSIEN	4 379,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TTCBR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TTPS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TURPIN FRANCE MAY	1 700,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TURPIN FREDDY JEAN ALEXANDRE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TURPIN JEAN BERNARD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TURPIN JEAN PAUL	4 330,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TURPIN KARINE	3 568,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TURPIN NADINE MARIE IRENE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TURPIN THERESE JOSETTE CLAUDINE	1 550,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TUTTI CONTI SARL	1 971,60	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TUTU & COMPAGNIE BY ACD SPORT	1 533,17	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TY KAZ YANN & ELLE	3 856,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
TY PATE BREIZH	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
U LISSE PROJECTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
UFA APRUN FORMATION	6 308,70	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
UFA APRUN FORMATION	106 205,44	
UN DELICE AUX PORTAILS	2 640,00	
UN MONDE METIS	6 657,98	
UNION DES PRODUCTEURS BIOLOGIQUES DE LA REUNION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
UNION REGIONALE DES MEDECINS LIB	900,00	
UP WELLING CO	40 000,00	
V B DIFFUSION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
V T ELEC	1 821,32	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VACANCES 974	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VAL & CO	3 402,43	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VAL PEINTURE	500,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VALATCHY FREDERIC	1 592,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VALAVIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VALAYDON PARMA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VALDAN 974	3 842,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VALDES MARC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VALENTIN COIFFURE 2	12 000,00	
VALENTIN COIFFURE 2	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VALENTIN SIDAT PATRICIA	3 721,60	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VALERY SAMUEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VALETTE FABRICE ETIENNE	331,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VALFLORAL EURL	3 887,45	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VALIN VASANDA	4 700,43	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VALLIAME NELLY	3 800,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VALLIAMEE EMMANUEL EVS RUN	2 550,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VALLY BAGASSE ABDOUL MAHDID	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VALOREST	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VALS OI DISTRIBUTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VAO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VARACHIA MOHAMMAD YASINE B B S	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VASRAM MAMODALY GINETTE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VBM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VC BTP	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VD DISTRIBUTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VD HACHE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VD PRODUCTION	6 842,04	
VEE ANNICK	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VELLAYE CHRISTIAN TAXIMAN	1 500,00	
VELO DES LAVES	2 741,11	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VENCATASAMY VERONIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VENEROSY MUSSARD MARIE NADEGE	3 139,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VENKATRIAMAH GODON VANESSA CINDY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VENTE INSTALLATION FORMATION INFORMATIQU	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
VENUS FASHION	585,48	
VERBARD ELECTROMENAGER SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VERRE STEPHANE DIDIER MICHEL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VERSION ARGENT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VERSION ARGENT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VERSION ARGENT NORD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VERSION ARGENT OUEST	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VERSION ARGENT SUD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VERT M PROD	23 500,00	
VESTIRAMA AND CO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VESTIRAMA I	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VEZINET SEBASTIEN VALERY ROGER	1 446,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VHM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VIA VENETO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VIAUD BENJAMIN THOMAS GUILLAUME	1 255,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VICTOIRE PASCAL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VIDEV	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VIDOT JOSEPH VICTOR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VIDOT LOUIS BERTRAND	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VIEL CEDRIC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VIENNE JOSEPH ANTOINE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VIENNE MARIE CLARISSE	3 072,32	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VIENNE STEPHANE	2 623,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VIENS GOUTER	1 500,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VIGANE FORMATION	4 172,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VIGNE STEPHANE LANDRY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VIGNOL REMY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VIJAYA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VILLA BLANCHE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VILLA MASCARINE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VILLA SAUVAGE	16 000,00	
VILLAGE TOURIST ENTRE DEUX (V T E )	4 320,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VILLETTE FREDERICK	4 699,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VILLON PHILIPPE	2 997,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VINCENT HODGI COORDINATION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VINCENT TECHNIQUE CARROSSERIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VINDEMIA	1 795 200,00	
VINGATESSON LINDY	4 724,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VINGT DEUX HEURES VINGT DEUX	300 000,00	
VINGUIDASSALOM ALEXANDRINE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VINS & VOYAGES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VINS D AILLEURS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VIRAMA PATRICK	1 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
VIRAPIN BERTRAND ENTREPRISE VIRAPIN BERTRAND	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VIRAPIN FRANK	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VIRAPIN JULIEN	1 327,20	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VIRAPIN MATHIEU CALVERT	982,65	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VIRASSAMY JEAN ALAIN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VIRAYE JEAN CLAUDE	3 639,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VIRAYE MARCEL RICHELET	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VIRAYE PATRICK MARCEL	2 782,60	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VIRAYE ROGER	1 820,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VIRGINIUS RICHARD JEAN BERNARD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VIRIN JEAN PIERRE	806,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VIRRUN	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VISAGE COIFFURE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VISIO RUN	3 646,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VISIOPTIC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VISNELDA JEAN YVES	768,45	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VITRERIE MONT VERT LES HAUTS	2 259,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VITRY BERNARD FRANCOIS	600,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VITRY CHARLES HENRI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VITRY ELEC	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VITRY FLORENCE	200,00	
VITRY JEAN FRANCOIS JACKY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VITRY JOHNNY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VITRY KARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VITRY RICHARD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VJF CONSTRUCTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
Vlassov VLADIMIR / MIKALO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VM CONSTRUCTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VOILE DE BEAUTE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VOLNAY J D RESTAURANT	2 555,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VOLOSOV EURL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VOLTIGE HARRY JEAN MARCEL	4 196,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VOYAGE DES PAPILLES	4 479,30	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VOYAGES DES SENTEURS	3 043,93	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VOYAZIL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VPS MULTI SERVICES SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VR FAMILY REUNION	3 529,57	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VS CABINET SOCIAL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VTT REUNION	1 792,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VU THEOPHILE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
VZ SARL	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
WA PROD WAVE AUDIO PRODUCTIONS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
WACH CINDY NAVY CHEETAH	4 862,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
WACHEUX LUDOVIC GREEN MOBILITY ENERGY OI	2 185,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
WAFI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
WAI CHIN	1 504,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
WAI TANG	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
WAILLY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
WANG CHUNFANG	4 490,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
WARRIOR NUTRISHOP	2 747,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
WELLFOOD	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
WHITE PEARL HOOKAH	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
WILFRID SERVICES	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
WILLIAM THOMAS	1 988,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
WINDSTEIN LAURENT ALAIN	2 040,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
WINDY PRODUCTION	15 000,00	
WIVE INTUITION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
WOK EXPRESS	104,50	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
WOOD UP CYCLING	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
WPA	2 012,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
XV	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
Y PRODECO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
YACHA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
YAHAMETI CEDRIC MAX CYRIL	4 241,89	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
YAKA	5 905,54	
YAN CHEN TECK MARC THIAW FAT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
YANG ROSE GARDEN	1 109,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
YANN MINATCHY	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
YANNICK TRANSPORT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
YASMINE B	4 375,29	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
YASS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
YATOUT MARKET	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
YD61	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
YEN PON CHRISTOPHE CTLT	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
YOCTO	2 000,00	
YWS	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
Z ILE 4X4	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ZA AR MOD	4 500,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ZABOU	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ZAFFAR & CO	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ZAHRA BOULANGERIE PATISSERIE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ZALOKAR VERONIQUE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ZANCONATO JEAN PIERRE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ZARA	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ZEBULO EDITIONS	5 728,90	
ZEBULO EDITIONS	560,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
ZEBULO EDITIONS	1 635,46	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ZEN ALTITUDE ULM	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ZEN ART NAILS	2 000,00	
ZEPHYR	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ZETA PRODUCTIONS	4 000,00	
ZEVI	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ZHANG	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ZIBIN CATHERINE MURIELLE	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ZINFOS 974	160 000,00	
ZINFOS 974	2 387,00	
ZITTE S A S U	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
ZONE AUSTRALE PRODUCTION ASSOCI	8 500,00	
ZOPIRE FRANCHIN EI FRANCPRI	2 324,85	
ZOT CONSTRUCTION	5 000,00	Divers bénéficiaires collectifs-aide économique
<b>Personnes physiques</b>	<b>317 576,98</b>	
ABBADIE DIANE	2 548,00	
ABOUDOU IRFANAH	2 800,00	
AIMART LILIAN JEAN DANIEL	780,00	
ALBAC CHRISTIANE	1 800,00	
AMONY PAULINE	1 399,30	
ANDRIANTAHIANA VANINA	9 255,89	
ANNETTE PIERRE EMMANUEL	1 113,00	
ARHIMANN JEANNICK	3 000,00	
BAR RESTAURANT CHEZ JO	1 762,51	Divers bénéficiaires collectifs-formation
BARTHELEMY AURELIEN PIERRE	1 000,00	
BATAILLE ELEONORE	2 800,00	
BAYONNE ALIXE	630,00	
BEAUTE JEAN PIERRE	910,00	
BEGUE GUILLAUME	1 500,00	
BENARD GEORGES MARIE	520,00	
BENARD MURIEL ANNE	2 800,00	
BESSIERE CAMILLE	1 500,00	
BISTROT GENTIL SARL	1 147,99	Divers bénéficiaires collectifs-formation
BLANCO ECORMIER JOELLE	256,00	
BONHOMME LORIAN	1 500,00	
BOTTERO ZIA LESLY	4 000,00	
BOUCHER LAURENCE	600,00	
BOXE FRANCINET MARCEAU	2 600,00	
BOYER DEBORAH HELENE	968,10	
BRUN PICARD FREDERIC	1 500,00	
CATHERINE JEAN MARIE	15 966,00	
CAZEAU MELANIE MARIE	4 300,00	
CELESTE ANTHONY	200,00	



Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
CELESTE ANTHONY	800,00	
CHAMAND NICOLAS	800,00	
CHEVAILLIER GILLES	520,19	
CHOPINET JEAN CLAUDE	900,00	
CLAIN MARINE	1 500,00	
COLL JULIA	1 600,00	
COMERSAMY MOUTIN ANNE SOPHIE	2 212,35	
COTCHE SIMON	2 000,00	
COUTAT BERYL MARINA	3 000,00	
CROZON JULIEN	200,00	
CROZON MATHIS	1 000,00	
DAVRY GUILLAUME	2 687,50	
DE BERGE PATRICE CLAUDE	513,75	
DE GERUS RESHAD	3 000,00	
DECHELETTE NATHALIE	200,00	
DEKA DEVELOPPEMENT	884,51	Divers bénéficiaires collectifs-formation
DENNEMONT CHRISTOPHE	240,00	
DEVOOGHT ZELIA	1 500,00	
DIJOUX STEPHANE	200,00	
DOBARIA MONIQUE	600,00	
DOSSOU ARMEL	1 000,00	
DU VIGNAUX ANTOINE	420,00	
DUFAU ALAIN	1 500,00	
EARL CHEMIN GRAND-PERE	898,12	Divers bénéficiaires collectifs-formation
ELECTRICITE DE FRANCE (EDF)	826,93	Divers bénéficiaires collectifs-formation
ELLAMA DOMINIQUE	125,60	
ELPHEGE MARION VIRGINIE CAMILLE	105,00	
ERHEL IVAN	3 000,00	
ESCALON ALINE	875,00	
ETIENNE MARIO	1 009,16	
FARRO MARYNE	2 800,00	
FATOL MARIE PIERRE	348,67	
FONTANO VINCENT	3 000,00	
FONTANO VINCENT	5 400,00	
FOSSY MATHILDE	1 600,00	
GALLARD AMANDINE	2 447,55	
GARDIOL MARIE EXPEDITE	786,36	
GARNIER MAGALI	300,00	
GARNIER MAGALI	2 200,00	
GASNIER TITOUAN	126,00	
GAUDENS LUCAS PIERRE	1 600,00	
GAZE JEAN PHILIPPE	345,00	
GENCE SONIA	812,10	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
GRONDIN JEAN BERNARD DOMINIQUE	262,12	
GRONDIN MARIE CLAUDE	707,90	
GRONDIN MONS ELEONORE	1 500,00	
GROUARD HANNAE	829,50	
GUICHARD PAUL STEPHANE	2 080,00	
GUIGNON NOURA GUILLAUME	1 500,00	
HERVE MARINE	1 500,00	
HOARAU ANTOINE GEORGET	522,70	
HOARAU MARIE LOUISE JACQUELINE	20 703,78	
HOARAU TOM	4 000,00	
HOAREAU ESTHER	510,00	
HOAREAU ESTHER	270,00	
HOAREAU JEAN GUIBERT	674,12	
HOUPIARPANIN ERIKA	808,17	
HUET JOSEPH HARRIS	131,06	
ICHAMBE BEATRICE	3 000,00	
IRZENSKI GUEYE JEANNE	1 500,00	
JEAN MARIE ETHEVE	730,78	Divers bénéficiaires collectifs-formation
JEAN MARIE GEORGERE	1 121,80	Divers bénéficiaires collectifs-formation
JOANNES STEPHANIE	1 500,00	
KAPALINI	1 204,21	Divers bénéficiaires collectifs-formation
KICHENIN RAMASSAMY MARIE JASMINE	209,70	
LA TERRASSE DE LA POSSESSION	822,72	Divers bénéficiaires collectifs-formation
LACAZE BENJAMIN	1 500,00	
LAMBERT GUY	1 500,00	
LAMBERT MAXENCE	200,00	
LAW BO KANG LAWYAN JADE	73,51	
LAYEMARD JOCELYN	726,06	
LE CHAMP BORNE	830,09	Divers bénéficiaires collectifs-formation
LE MARCELO SARL	958,81	Divers bénéficiaires collectifs-formation
LE RECIF	1 473,67	Divers bénéficiaires collectifs-formation
LEBON CAROLE	209,52	
LEBRETON MIKAEL	1 013,25	
LEDOUX JACQUES	1 500,00	
LEGROS MONGA LOLITA	5 400,00	
LEMILLE AURELIE ELAINE	2 350,00	
LEMILLE AURELIE ELAINE	2 310,00	
LEPERLIER DOMINIQUE	721,38	
LIGDAMIS MARIE SOPHIE	360,00	
LOUIS LEONE	5 400,00	
LOVA EVA	1 500,00	
LUCILLY GREGORY	1 500,00	
MAGLOIRE DAVID	447,20	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
MALET GUIBERT	590,00	
MALO GOENAWEL JEAN PAUL	2 380,00	
MARTIN DOMINIQUE EURL	1 030,68	Divers bénéficiaires collectifs-formation
MARTIN ERIC JULES	275,68	
MASSEAUX MARIE RUFINE	524,24	
MAUMONT SO Y SEN	1 500,00	
MEDUSE MARCELINO	1 500,00	
MEDUSE MARCELINO	3 808,80	
MELON ANTONIN ROMAN ARMAND	2 403,80	
MICCONI TOKY	2 352,00	
MICHAL ELIOTT	200,00	
MIGNON DAVID JOE GUY	792,05	
MINJOZ ANTOINE	1 500,00	
MOREL ALIZEE MARIE EMMANUELLE	3 000,00	
MOREL JESSICA JULIANE	4 000,00	
MOUNIAMA XAVIER	946,54	
MOUTOUSSAMY DIDIER	1 350,00	
MURAT DIDIER	2 800,00	
MUSSARD JOEL	458,71	
NAINAPIN ELLY RICHARD JEAN DAVID	667,38	
NARAYANIN RAMAYE ALFRED FRANCK	1 311,00	
NAZE DAVID	969,84	
NAZE ISABELLE	1 624,00	
NERI MATHILDE	896,00	
NOELLE SAUTRON	940,53	Divers bénéficiaires collectifs-formation
ORANGE NOTAISE	123,20	
PAULET EDOUARD	73,51	
PAVAN MIGLINE	116,70	
PEYZIEUX JESSICA MARIE THERESE	2 156,00	
PIERRICK HOARAU	1 009,96	Divers bénéficiaires collectifs-formation
PRAYA LILAN	2 100,00	
PRIME CHARLES	2 800,00	
PROMI CAROLINE ANNE LAUREE	2 800,00	
RAKOTOMAVO MAHEVA ONY	2 268,00	
RATOVOSON EP GRONDIN CAROLINA DE	332,89	
REBATET BERNARD	560,00	
REFAMIHA MARCEL	600,00	
RENAMBATZ JOFFREY	1 500,00	
RESTAURANT LE JAÏPUR	828,41	Divers bénéficiaires collectifs-formation
RIANI RICHARD	801,50	
RIESSER DANIEL	1 500,00	
RIESSER EMMANUEL FREDERIC	1 200,00	
RIVIERE ISABELLE	4 200,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
ROBERT CHLOE	790,00	
ROGER DIDIER	655,00	
ROLLAND MARIE CLAUDINE	1 459,95	
SA LE SAINT-ALEXIS	1 581,87	Divers bénéficiaires collectifs-formation
SABATIER JEROME	4 900,00	
SAIDY FABRISIO	2 400,00	
SAINDOU MIRADJI	2 380,00	
SALMON ELISE	1 500,00	
SARL BLUE MARGOULLAT SEAVIEW	1 299,91	Divers bénéficiaires collectifs-formation
SARL LA CASE PITEY	1 154,32	Divers bénéficiaires collectifs-formation
SARL STE GESTION	1 451,99	Divers bénéficiaires collectifs-formation
SARL SUD HOTEL	1 476,77	Divers bénéficiaires collectifs-formation
SASHA NINE	300,00	
SAUTRON JOSEPH MICHEL	1 560,00	
SCEA DU CHEMIN D'EAU	981,83	Divers bénéficiaires collectifs-formation
SCEA LORION	579,00	Divers bénéficiaires collectifs-formation
SCEA LORION	579,00	Divers bénéficiaires collectifs-formation
SERVAIR	1 261,38	Divers bénéficiaires collectifs-formation
SICARD DAVY	6 200,00	
SORRES TEDDY	1 113,00	
TAOMBE OLIVETTE	1 500,00	
TECHER ABEL	560,00	
TECHER ABEL	1 330,00	
TECHER LEONARD	175,62	
THEYS FRED	630,00	
TORTILLARD NATACHA	2 625,00	
TURPIN CEDRIC	363,34	
TURPIN ESTHER JEANNE CLAIRE	2 400,00	
VACHER ROMAIN	1 500,00	
VELMANDER PIERRE	2 800,00	
VIENNE OLIVIER	1 200,00	
VINCENT GREGORY	262,12	
VINCENT MICKAEL JOEL ANDRE	208,00	
VIRASSAMYNAICK MARIE VIVIENNE	838,78	
VOULAMA JEAN FRANCOIS	1 376,13	
XAVIER DANIEL	789,92	
ZOPIRE RUDY	1 500,00	
<b>Autres</b>	<b>10 400 153,26</b>	
ADDEES	122 952,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone SUD
ADDEES	89 468,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone SUD
Association Centre d'insertion sportive et culturelle du Bernica (CISCB)	94 968,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone OUEST
Association Réunionnaise pour le Développement de l'Insertion (ARDI)	75 476,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone OUEST
Association Réunionnaise pour le Développement de l'Insertion (ARDI)	103 460,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone SUD

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
ABELIS	234 904,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone SUD
ABELIS	117 452,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone EST
ABELIS	229 404,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone EST
ADDEES	131 444,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone SUD
ADDEES	117 452,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone SUD
ADE Association pour le Développement de l'Espérance	89 468,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone NORD
ADE Association pour le Développement de l'Espérance	257 404,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone NORD
ADE Association pour le Développement de l'Espérance	89 468,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone NORD
AGILE	19 000,00	Valorisation annuelle mise à disposition d'une villa 4 Allée des Topazes 97400 SAINT DENIS
AISF Association Insertion Formation Solidarité	423 828,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone EST
AJL	229 404,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone EST
ALDROI	500,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Denis MAXIME LAOPE
AREM	1 000,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Denis MAXIME LAOPE
ARPM	117 452,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone NORD
ARPM	117 452,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone NORD
ASS POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA POSSESSION (ADP)	0,00	Valorisation annuelle mise à disposition gratuite de 9 parcelles à la Possession
ASSOCIATION ABELIS	0,00	Valorisation annuelle mise à disposition CL 82 et 161 Forêt Jacques Payet, La Crête SAINT JOSEPH
ASSOCIATION KFE GRIYE	0,00	Valorisation annuelle mise à disposition gratuite portion d'une parcelle Site de l'ARDA ETANG SALE
ASSOCIATION MOMON PAPA LE LA	30 000,00	Valorisation annuelle mise à disposition local situé Immeuble Sassy – SAINT ANDRE
ASSOCIATION PITON SAINT LEU LEVE LA TETE	0,00	Valorisation annuelle mise à disposition gratuite portion de CD 261 SAINT LEU POINTE DES CHATEAUX
ASSOCIATION PITON SAINT LEU LEVE LA TETE	0,00	Valorisation annuelle mise à disposition gratuite portion 6 parcelles GRAND STELLA SAINT LEU
ASSOCIATION PRODIJ	37 728,00	Valorisation annuelle mise à disposition local n°8 immeuble SAMNA &CO
AVE2M	122 952,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone SUD
Ass. Phénix	448,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Benoit Gramoun Lélé
Asso. Prévention MAIF	500,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Benoit Gramoun Lélé
Association ADH	122 952,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone OUEST
Association ADH	89 468,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone OUEST
Association AMICAL	122 952,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone SUD
Association Agir Pou Nout Tout (APNT)	262 904,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone EST
Association Amadeus	1 680,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Denis MAXIME LAOPE
Association BOURBON LONGSKATE	0,00	Valorisation annuelle mise à disposition animation AIRE DU TABAC – SAINT PAUL longskate

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
Association Bénédicte de Développement Économique et Culturel (ABDEC)	122 952,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone EST
Association Centre d'Insertion Sportive et Culturelle du Bernica (CISCB)	94 968,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone OUEST
Association Cirké Craké	320,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Denis MAXIME LAOPE
Association Domaine Des Tourelles	75 476,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone EST
Association Développement de la Possession (ADP)	234 904,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone OUEST
Association Grand Serré Réuni (AGSR)	115 956,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone SUD
Association LA CASE SPORT ET LOISIR	0,00	Valorisation annuelle mise à disposition animation sportive SAINT LEU AIRE DE STELLA Journée FITNESS
Association LA CASE SPORT ET LOISIR	0,00	Valorisation annuelle mise à disposition animation AIRE DU TABAC- SAINT PAUL Journée FITNESS
Association LEU BRAQUET D'OR OUEST	0,00	Valorisation annuelle mise à disposition animation SAINT LEU POINTE AU SEL Epreuve VTT X Country
Association Plaisirs Rando 2 P (APR2 P)	114 908,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone EST
Association Respect pour la Nature	96 464,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone OUEST
Association Service de Proximité (ASP)	117 452,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone EST
Association VIEN A ZOT	0,00	Valorisation annuelle mise à disposition animation SAINT LEU GRAND STELLA
Association bellevue Carreau Morin Bras des Lianes (ABCB)	89 468,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone EST
Association de Proximité de Sainte-Marie (APSM)	122 952,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone NORD
Association de Proximité de Sainte-Marie (APSM)	89 468,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone NORD
Association de Proximité de Sainte-Marie (APSM)	122 952,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone NORD
Association de Proximité de Sainte-Marie (APSM)	108 960,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone NORD
Association de Proximité de Sainte-Marie (APSM)	122 952,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone NORD
Association des Œuvres Sociales et Culturelles des agents de la Région	0,00	Valorisation annuelle mise à disposition gratuite de locaux
Association insertion socio Culturelle Sportive du Chaudron ( AISCSS)	117 452,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone NORD
Association les contres courants	1 600,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Denis MAXIME LAOPE
Association pays d'Accueil de Salazie (APAS)	108 960,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone EST
Association pour la Protection des milieux Naturels de l'Est (APMNEST)	444 816,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone EST
Association pour la Renaissance des Cultures Traditionnelles (ARCT)	117 452,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone NORD
Association pour le Développement des échanges Socio Interculturel Réunionnais (ADESIR)	122 952,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone NORD
Association pour le Développement des échanges Socio Interculturel Réunionnais (ADESIR)	145 436,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone NORD
Association pour le Développement des échanges Socio Interculturel Réunionnais (ADESIR)	89 468,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone NORD
Association pour le Développement des échanges Socio Interculturel Réunionnais (ADESIR)	89 468,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone NORD
Association pour le Développement des échanges Socio Interculturel Réunionnais (ADESIR)	122 952,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone NORD
Association pour le Développement des échanges Socio Interculturel Réunionnais (ADESIR)	122 952,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone NORD
Association pour le Développement et protection des Makes (ADPM)	82 472,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone SUD
Association pour le Développement et protection des Makes (ADPM)	96 464,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone SUD
Associations Familles Solidaires (AFS)	122 952,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone NORD
BAC RÉUNION	117 452,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone SUD
BAC RÉUNION	117 452,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone SUD
Centre d'Education Fermé	2 128,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Denis MAXIME LAOPE

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
Cie Dansez Masala	448,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Benoit Gramoun Lélé
Cie Délimélo	112,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Benoit Gramoun Lélé
Cie Ibao	112,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Benoit Gramoun Lélé
Cie Rouge Bakoly	1 120,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Benoit Gramoun Lélé
Comité Citoyen de Sainte Suzanne	117 452,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone NORD
EDUCA PI	122 952,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone SUD
FCR	1 000,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Benoit Gramoun Lélé
FRAC	30 000,00	Valorisation annuelle mise à disposition d'une villa 6 Allée des Flamboyants 97436 SAINT LEU
Fédération Réunionnaise de Tourisme	82 154,00	Valorisation annuelle mise à disposition d'un agent
Fédération Réunionnaise de Tourisme	23 484,00	Valorisation annuelle mise à disposition d'un agent
Gol les Hauts Aménagement et Propreté (GHAP)	122 952,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone SUD
Gol les Hauts Aménagement et Propreté (GHAP)	117 452,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone SUD
HIBISCUS	122 952,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone SUD
ILOI	17 381,59	Montant versé-fonds gérés par ASP-formation
ILOI	9 340,87	Montant versé-fonds gérés par ASP-formation
KAFFE GRIYE	117 452,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone SUD
KAVIDAÏ	1 900,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Benoit Gramoun Lélé
LE RASSEMBLEMENT	10 800,00	Valorisation annuelle mise à disposition local situé 21 chaussée Royale 97460 SAINT PAUL
LITHOPS FILM SAS	0,00	Valorisation annuelle mise à disposition animation culturelle GRAND STELLA -SAINT LEU
Les Bambous	192,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Benoit Gramoun Lélé
Les Bambous	560,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Benoit Gramoun Lélé
Lions Club	500,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Benoit Gramoun Lélé
MISSION LOCALE EST	0,00	Valorisation annuelle mise à disposition local situé dans immobilier SASSY SAINT ANDRE R+1 lot 5
Maison Du Tourisme Du Sud Sauvage (PASS)	115 956,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone SUD
Maison Du Tourisme Du Sud Sauvage (PASS)	115 956,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone SUD
Maison Du Tourisme Du Sud Sauvage (PASS)	115 956,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone SUD
Maison Du Tourisme Du Sud Sauvage (PASS)	115 956,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone SUD
Maison Du Tourisme Du Sud Sauvage (PASS)	115 956,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone SUD
Maison Du Tourisme Du Sud Sauvage (PASS)	115 956,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone SUD
Maison Du Tourisme Du Sud Sauvage (PASS)	115 956,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone SUD
NENUPHARS	229 404,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone SUD
OMDAR	117 452,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone SUD
OXYGENE	145 436,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone OUEST 81

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
PRMA	27 960,00	Valorisation annuelle mise à disposition de bureaux R+1 bâtiment sis 53 Chaussée royale – SAINT PAUL
PROGRES 974	3 564,80	Valorisation annuelle mise à disposition local 2 A Rue Youri Gagarine 97410 SAINT PIERRE
Piton Saint Leu lève la tête	122 952,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone OUEST
Piton Saint Leu lève la tête	122 952,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone OUEST
Piton Saint Leu lève la tête	117 452,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone OUEST
Résidence Cirquons Flex	1 000,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Benoit Gramoun Lélé
SYNDICATS SAFPTR	12 760,00	Valorisation annuelle mise à disposition local 38 Rue du Presbytère – 97410 SAINT PIERRE
TI KAZ BIENVENUE	0,00	Valorisation annuelle mise à disposition gratuite de deux parcelles au Tampon
TI KAZE BIENVENUE	336 268,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone SUD
TI KAZE BIENVENUE	336 268,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone SUD
UCAS	122 952,00	Montant engagé-fonds gérés par ASP-EV-zone SUD
UNSA CFDT CGTR	1 560,00	Valorisation annuelle mise à disposition local 1 rue Lacroix résidence Linpawan - ste clotilde
<b>Personnes de droit public</b>	<b>149 044 493,96</b>	
<b>Etat</b>	<b>541 916,35</b>	
PAYEUR REGIONAL REUNION	6 653,11	
PAYEUR REGIONAL REUNION	63 853,45	
REGIMENT SERVICE MILITAIRE ADAPT	7 900,00	
REGIMENT SERVICE MILITAIRE ADAPT	130 939,70	
SYNDICAT MIXTE DE PIERREFONDS	42 906,19	
SYNDICAT MIXTE DE PIERREFONDS	238 995,00	
UNION GROUPEMENT ACHAT PUBLIC	50 668,90	
<b>Régions</b>	<b>49 076 016,61</b>	
AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMEN	1 138 322,91	
AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMEN	119 122,94	
AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMEN	9 007 606,50	
AGENCE DE SERVICES ET DE PAIEMEN	726 144,70	
ASSEMBLEE CONSEILS ECONOMIQUES E	6 000,00	
ASSOCIATION CONSEILLERS REGIONAU	18 333,00	
CENTRE D ETUDE ET DE DECOUVERTE	6 421,14	
LYCEE AMBROISE VOLLARD	235 415,50	
LYCEE AMBROISE VOLLARD	4 290,00	
LYCEE AMBROISE VOLLARD	6 300,00	
LYCEE AMIRAL PIERRE BOUVET	184 996,00	
LYCEE AMIRAL PIERRE BOUVET	8 100,00	
LYCEE ANTOINE ROUSSIN	183 804,98	
LYCEE ANTOINE ROUSSIN	1 200,00	
LYCEE BOIS D OLIVES	185 042,51	





Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)
LYCEE BOIS D OLIVES	950,00
LYCEE BOIS D OLIVES	3 538,00
LYCEE BOISJOLY POTIER	377 909,49
LYCEE BOISJOLY POTIER	13 200,00
LYCEE BOISJOLY POTIER	350,80
LYCEE BOISJOLY POTIER	3 800,00
LYCEE DE BELLEPIERRE	294 237,79
LYCEE DE BELLEPIERRE	8 519,00
LYCEE DE LA POSSESSION	195 306,02
LYCEE DE LA POSSESSION	2 890,00
LYCEE DE LA POSSESSION	6 620,00
LYCEE DE STE SUZANNE	117 107,71
LYCEE DE STE SUZANNE	1 549,20
LYCEE DE STE SUZANNE	3 800,00
LYCEE DE TROIS BASSINS	96 563,60
LYCEE DE TROIS BASSINS	2 300,00
LYCEE DE TROIS BASSINS	1 999,00
LYCEE DE VINCENDO	170 946,26
LYCEE DE VINCENDO	320,00
LYCEE DE VINCENDO	2 940,00
LYCEE EVARISTE DE PARNY	283 301,99
LYCEE EVARISTE DE PARNY	800,00
LYCEE GEORGES BRASSENS	383 845,00
LYCEE GEORGES BRASSENS	520,00
LYCEE GEORGES BRASSENS	1 600,00
LYCEE JEAN HINGLO	247 970,40
LYCEE JEAN HINGLO	1 584,10
LYCEE JEAN JOLY	194 464,32
LYCEE JEAN JOLY	1 590,00
LYCEE JEAN JOLY	1 400,00
LYCEE LE VERGER	195 191,31
LYCEE LE VERGER	1 005,00
LYCEE LE VERGER	561,37
LYCEE LECONTE DE LISLE	188 827,91
LYCEE LECONTE DE LISLE	13 842,50
LYCEE LES AVIRONS ANTOINE DE ST	320 672,94
LYCEE LES AVIRONS ANTOINE DE ST	4 800,00
LYCEE LES AVIRONS ANTOINE DE ST	3 000,00
LYCEE LISLET GEOFFROY	175 662,03
LYCEE LISLET GEOFFROY	5 086,50
LYCEE LOUIS PAYEN	151 976,00
LYCEE MAHATMA GANDHI	139 210,25
LYCEE MAHATMA GANDHI	2 400,00

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)
LYCEE MAHATMA GANDHI	4 020,00
LYCEE MAHATMA GANDHI	500,00
LYCEE NELSON MANDELA BRAS FUSI	113 349,23
LYCEE NELSON MANDELA BRAS FUSI	2 428,33
LYCEE NELSON MANDELA BRAS FUSI	9 380,00
LYCEE NORD BOIS DE NEFLES LYCEE	1 067 072,00
LYCEE NORD BOIS DE NEFLES LYCEE	4 250,00
LYCEE NORD BOIS DE NEFLES LYCEE	200,00
LYCEE PAUL MOREAU	136 620,91
LYCEE PAUL MOREAU	4 920,00
LYCEE PIERRE LAGOURGUE	163 975,40
LYCEE PIERRE LAGOURGUE	270,00
LYCEE PIERRE POIVRE	193 673,74
LYCEE PRIVE CATHOLIQUE MAISON BL	6 944,20
LYCEE PRIVE CATHOLIQUE MAISON BL	2 520,00
LYCEE PRIVE CATHOLIQUE SAINT CH	59 501,00
LYCEE PRIVE CATHOLIQUE SAINT CH	1 800,00
LYCEE PRIVE CATHOLIQUE SAINT CH	1 200,00
LYCEE PRIVE LEVAVASSEUR	20 083,00
LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE EMI	79 883,80
LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE EMI	5 632,00
LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE HOR	118 870,10
LYCEE PROFESSIONNEL AGRICOLE HOR	1 440,00
LYCEE PROFESSIONNEL AMIRAL LACAZ	219 100,00
LYCEE PROFESSIONNEL AMIRAL LACAZ	9 335,00
LYCEE PROFESSIONNEL DE ROCHES MA	239 538,08
LYCEE PROFESSIONNEL DE ROCHES MA	15 210,00
LYCEE PROFESSIONNEL DE ST PIERRE	276 186,00
LYCEE PROFESSIONNEL DE ST PIERRE	5 200,00
LYCEE PROFESSIONNEL HOTELIER LA	248 387,86
LYCEE PROFESSIONNEL HOTELIER LA	1 140,00
LYCEE PROFESSIONNEL HOTELIER LA	15 680,00
LYCEE PROFESSIONNEL ISNELLE AMEL	277 755,20
LYCEE PROFESSIONNEL ISNELLE AMEL	4 000,00
LYCEE PROFESSIONNEL JEAN PERRIN	307 897,08
LYCEE PROFESSIONNEL JEAN PERRIN	8 510,00
LYCEE PROFESSIONNEL JULIEN DE RO	182 668,40
LYCEE PROFESSIONNEL JULIEN DE RO	3 000,00
LYCEE PROFESSIONNEL L HORIZON	380 638,91
LYCEE PROFESSIONNEL L HORIZON	9 510,00
LYCEE PROFESSIONNEL LEON LEPERVA	559 107,95
LYCEE PROFESSIONNEL LEON LEPERVA	15 578,67
LYCEE PROFESSIONNEL PATU DE ROSE	323 006,58

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)
LYCEE PROFESSIONNEL PATU DE ROSE	2 784,00
LYCEE PROFESSIONNEL PATU DE ROSE	4 645,07
LYCEE PROFESSIONNEL PAUL LANGEVI	180 727,60
LYCEE PROFESSIONNEL PAUL LANGEVI	1 470,00
LYCEE PROFESSIONNEL SAINT FRANCO	15 946,80
LYCEE PROFESSIONNEL VICTOR SCHOE	109 801,01
LYCEE PROFESSIONNEL VICTOR SCHOE	3 500,00
LYCEE PROFESSIONNEL VUE BELLE	186 279,21
LYCEE PROFESSIONNEL VUE BELLE	870,00
LYCEE PROFESSIONNEL VUE BELLE	2 400,00
LYCEE ROLAND GARROS	454 856,48
LYCEE ROLAND GARROS	1 200,00
LYCEE ROLAND GARROS	750,00
LYCEE SAINT BENOIT IV	90 498,40
LYCEE SAINT BENOIT IV	2 500,00
LYCEE SAINT PAUL IV	238 145,20
LYCEE SAINT PAUL IV	1 830,00
LYCEE SARDA GARRIGA	243 743,27
LYCEE SARDA GARRIGA	3 125,00
LYCEE SARDA GARRIGA	1 507,16
LYCEE STELLA	354 655,40
LYCEE STELLA	4 800,00
LYCEE STELLA	5 086,59
LYCEE STELLA	25 561,00
PARC NATIONAL DE LA REUNION	90 000,00
REGIE REUNION	7 500,00
REGIE REUNION THD	545 000,00
REGION REUNION TRANSPORT	21 722 040,74
SPLA GRAND SUD	71 751,57
SYNDICAT MIXTE PARC ROUTIER DE L	511 600,00
SYNDICAT MIXTE PARC ROUTIER DE L	3 636 200,00
<b>Départements</b>	<b>20 000,00</b>
AGENCE DEPARTEMENTALE POUR L INF	20 000,00
<b>Communes</b>	<b>35 206 896,11</b>
CONSERVATOIRE DE L ESPACE LITTOR	40 028,00
GIP ECOCITE LA REUNION	87 319,50
GIP ECOCITE LA REUNION	69 625,00
GRAND SUD TERRES DE VOLCANS	15 536,01
MAIRIE DE BRAS PANON	10 376,10
MAIRIE DE BRAS PANON	32 598,30
MAIRIE DE BRAS PANON	266 004,53
MAIRIE DE BRAS PANON	215 499,98



Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)
MAIRIE DE BRAS PANON	158 070,02
MAIRIE DE BRAS PANON	66 440,00
MAIRIE DE BRAS PANON	162 444,75
MAIRIE DE BRAS PANON	57 423,42
MAIRIE DE BRAS PANON	30 000,00
MAIRIE DE CILAOS	17 198,69
MAIRIE DE CILAOS	384 734,31
MAIRIE DE CILAOS	330 005,83
MAIRIE DE CILAOS	330 005,83
MAIRIE DE CILAOS	56 692,13
MAIRIE DE CILAOS	3 285,00
MAIRIE DE CILAOS	14 020,15
MAIRIE DE L ENTRE DEUX	337 469,48
MAIRIE DE L ENTRE DEUX	58 476,60
MAIRIE DE L ENTRE DEUX	50 602,47
MAIRIE DE L ENTRE DEUX	510 000,00
MAIRIE DE L ENTRE DEUX	2 859,20
MAIRIE DE L ETANG SALE	92 132,08
MAIRIE DE L ETANG SALE	76 108,11
MAIRIE DE L ETANG SALE	252 828,00
MAIRIE DE L ETANG SALE	600 000,00
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	123 735,69
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	22 805,70
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	29 010,15
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	77 033,25
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	76 231,35
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	48 674,40
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	116 433,26
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	251 190,45
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	860 000,00
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	461 932,00
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	64 199,20
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	45 112,50
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	4 365,00
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	86 967,15
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	142 383,43
MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE	12 750,00
MAIRIE DE LA POSSESSION	290 110,86
MAIRIE DE LA POSSESSION	254 585,50
MAIRIE DE LA POSSESSION	157 069,51
MAIRIE DE LA POSSESSION	10 639,20
MAIRIE DE LA POSSESSION	168 000,00
MAIRIE DE LA POSSESSION	173 844,49

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)
MAIRIE DE LA POSSESSION	519 339,00
MAIRIE DE LA POSSESSION	311 603,40
MAIRIE DE LA POSSESSION	733 006,00
MAIRIE DE LA POSSESSION	25 000,00
MAIRIE DE LA POSSESSION	158 526,36
MAIRIE DE PETITE ILE	40 000,00
MAIRIE DE PETITE ILE	268 200,00
MAIRIE DE PETITE ILE	98 018,83
MAIRIE DE PETITE ILE	61 707,38
MAIRIE DE PETITE ILE	3 074,00
MAIRIE DE SAINT ANDRE	7 112,00
MAIRIE DE SAINT ANDRE	127 734,19
MAIRIE DE SAINT ANDRE	12 076,53
MAIRIE DE SAINT ANDRE	207 897,18
MAIRIE DE SAINT ANDRE	924 578,65
MAIRIE DE SAINT ANDRE	126 694,00
MAIRIE DE SAINT ANDRE	189 691,00
MAIRIE DE SAINT ANDRE	465 412,50
MAIRIE DE SAINT ANDRE	33 941,09
MAIRIE DE SAINT ANDRE	1 756,00
MAIRIE DE SAINT ANDRE	62 654,70
MAIRIE DE SAINT ANDRE	67 055,94
MAIRIE DE SAINT ANDRE	228 854,81
MAIRIE DE SAINT ANDRE	259 181,09
MAIRIE DE SAINT ANDRE	72 423,42
MAIRIE DE SAINT ANDRE	12 344,40
MAIRIE DE SAINT BENOIT	89 138,00
MAIRIE DE SAINT BENOIT	329 802,74
MAIRIE DE SAINT BENOIT	973,07
MAIRIE DE SAINT DENIS	106 763,92
MAIRIE DE SAINT DENIS	450 943,22
MAIRIE DE SAINT DENIS	48 687,60
MAIRIE DE SAINT DENIS	50 166,40
MAIRIE DE SAINT DENIS	336 016,25
MAIRIE DE SAINT DENIS	439 447,28
MAIRIE DE SAINT DENIS	125 112,40
MAIRIE DE SAINT JOSEPH	892 187,00
MAIRIE DE SAINT JOSEPH	86 361,32
MAIRIE DE SAINT JOSEPH	309 613,92
MAIRIE DE SAINT JOSEPH	298 723,16
MAIRIE DE SAINT LOUIS	14 045,60
MAIRIE DE SAINT PAUL	1 326 256,22
MAIRIE DE SAINT PAUL	294 676,66

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)
MAIRIE DE SAINT PAUL	60 066,25
MAIRIE DE SAINT PAUL	226 270,19
MAIRIE DE SAINT PAUL	212 538,75
MAIRIE DE SAINT PAUL	216 364,84
MAIRIE DE SAINT PAUL	249 138,96
MAIRIE DE SAINT PAUL	238 315,10
MAIRIE DE SAINT PAUL	109 192,35
MAIRIE DE SAINT PAUL	68 909,53
MAIRIE DE SAINT PAUL	30 720,47
MAIRIE DE SAINT PAUL	57 368,74
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	23 574,90
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	202 183,00
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	3 200,00
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	457 476,48
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	161 347,46
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	1 087 018,80
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	111 800,52
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	270 000,00
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	314 362,44
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	14 793,78
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	7 396,90
MAIRIE DE SAINT PHILIPPE	50 000,00
MAIRIE DE SAINT PIERRE	717 143,01
MAIRIE DE SAINT PIERRE	54 000,00
MAIRIE DE SAINT PIERRE	24 000,40
MAIRIE DE SAINT PIERRE	174 300,00
MAIRIE DE SAINT PIERRE	413 000,00
MAIRIE DE SAINT PIERRE	247 800,00
MAIRIE DE SAINT PIERRE	77 308,20
MAIRIE DE SAINT PIERRE	11 185,06
MAIRIE DE SAINTE MARIE	520 340,35
MAIRIE DE SAINTE MARIE	1 097 466,45
MAIRIE DE SAINTE MARIE	3 000,00
MAIRIE DE SAINTE ROSE	35 116,88
MAIRIE DE SAINTE ROSE	31 751,78
MAIRIE DE SAINTE ROSE	17 820,00
MAIRIE DE SAINTE ROSE	334 858,23
MAIRIE DE SAINTE ROSE	234 906,40
MAIRIE DE SAINTE ROSE	56 922,49
MAIRIE DE SAINTE ROSE	3 975,00
MAIRIE DE SAINTE SUZANNE	29 587,50
MAIRIE DE SAINTE SUZANNE	21 420,00
MAIRIE DE SAINTE SUZANNE	29 247,50

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)
Mairie de Sainte Suzanne	12 197,50
Mairie de Sainte Suzanne	12 000,00
Mairie de Sainte Suzanne	6 800,00
Mairie de Salazie	80 638,19
Mairie de Salazie	8 446,00
Mairie de Salazie	525 078,39
Mairie de Salazie	1 181 839,27
Mairie de Salazie	244 197,08
Mairie de Salazie	104 385,48
Mairie de Salazie	81 428,99
Mairie de Salazie	802 954,20
Mairie de Salazie	1 676,00
Mairie de Trois Bassins	50 229,00
Mairie de Trois Bassins	10 500,00
Mairie de Trois Bassins	936 000,00
Mairie de Trois Bassins	306 621,79
Mairie de Trois Bassins	136 320,00
Mairie de Trois Bassins	81 792,00
Mairie de Trois Bassins	73 690,65
Mairie de Trois Bassins	247 500,00
Mairie de Trois Bassins	150 000,00
Mairie de Trois Bassins	27 000,00
Mairie de Trois Bassins	69 190,83
Mairie de Trois Bassins	1 250,00
Mairie des Avirons	72 000,00
Mairie des Avirons	300 400,80
Mairie des Avirons	46 735,80
Mairie des Avirons	242 960,07
Mairie des Avirons	162 000,00
Mairie des Avirons	270 000,00
Mairie du Port	7 723,00
Mairie du Port	31 434,00
Mairie du Port	11 200,00
Mairie du Port	19 460,00
Mairie du Port	103 625,52
Mairie du Port	96 227,60
Mairie du Port	57 736,56
Mairie du Port	33 778,00
Mairie du Port	211 487,55
Mairie du Port	39 161,75
Mairie du Tampon	73 213,80
Mairie du Tampon	86 889,09
Mairie du Tampon	17 795,35

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
MAIRIE DU TAMPON	556 006,80	
MAIRIE DU TAMPON	607 655,30	
MAIRIE DU TAMPON	30 000,00	
TERRITOIRE DE LA COTE OUEST	18 403,75	
TERRITOIRE DE LA COTE OUEST	625 857,60	
TERRITOIRE DE LA COTE OUEST	4 565,88	
<b>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)</b>	<b>6 065 045,49</b>	
COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE DES VI	111 709,34	
COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE DES VI	706 764,01	
COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE DU NOR	552 129,09	
COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE DU NOR	50 190,21	
COMMUNAUTE INTERCOMMUNALE REUNIO	93 340,97	
SPL HORIZON REUNION EX SPL ENERG	4 327 697,26	
SPL HORIZON REUNION EX SPL ENERG	223 214,61	
<b>Autres</b>	<b>58 134 619,40</b>	
ABF CENTRE DE FORMATION DE LA RE	900,00	
ACADEMIE DE LA REUNION RECTORAT	25 000,00	
ARFIS OI EX IRTS	151 028,99	
ARFIS OI EX IRTS	5 538 155,80	
ASSOCIATION LES AMIS DE L OCEAN	3 057,60	
ASSOCIATION LES CUIVRES DE L ES	3 400,00	
ASSOCIATION REUNIONNAISE MODERNI	3 021,34	
ASSOCIATION REUNIONNAISE MODERNI	25 000,00	
ASSOCIATION ST FRANCOIS D ASSISE	17 704,56	
ASSOCIATION ST FRANCOIS D ASSISE	112 705,06	
CCIR	508 322,99	Montant versé-fonds gérés par ASP-formation
CCIR	207 493,74	Montant versé-fonds gérés par ASP-formation
CENTRE DE FORMATION D APPRENTIS	21 332,36	
CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNE	7 500,00	
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	41 893,12	
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	7 361 279,18	
CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE	45 204,94	
CENTRE INTERNATIONAL UNIVERSITAI	5 000,00	
CFA AGRICOLE DU SUD	57 650,00	
CFA AGRICOLE DU SUD	969 576,12	
CFA OGEV LEVAVASSEUR	16 754,31	
CFA OGEV LEVAVASSEUR	749 416,32	
CFA OGEV LEVAVASSEUR	16 212,55	Montant versé-fonds gérés par ASP-formation
CFAA ST JOSEPH	2 156,01	Montant versé-fonds gérés par ASP-formation
CFAA ST PAUL	77 284,38	Montant versé-fonds gérés par ASP-formation
CFAA ST PAUL	8 399,30	Montant versé-fonds gérés par ASP-formation
CFAA ST PAUL	15 224,24	Montant versé-fonds gérés par ASP-formation



Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
CFAA ST PAUL	16 059,01	Montant versé-fonds gérés par ASP-formation
CFAA ST PAUL	87 752,66	Montant versé-fonds gérés par ASP-formation
CHAMBRE D AGRICULTURE DE LA REUN	2 570,00	
CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTR	1 261 031,90	
CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTR	64 750,00	
CHAMBRE DE COMMERCE ET D INDUSTR	7 822 279,21	
CHAMBRE DE METIERS DE LA REUNION	832 939,53	
CHAMBRE DE METIERS DE LA REUNION	89 967,71	
CHAMBRE DE METIERS DE LA REUNION	10 674 091,00	
CHU REUNION	28 379,94	
CIRAD	782 887,51	
CIRAD	1 541 158,44	
CMAR	57 034,00	Montant versé-fonds gérés par ASP-formation
CMAR	59 878,21	Montant versé-fonds gérés par ASP-formation
COLLEGE COOPERATIF DE LA REUNION	3 900,58	
COLLEGE DES GENERALISTES ENSEIGN	750,00	
COLLEGE HENRI MATISSE DE BOIS D	1 250,00	
COMITE REGIONAL DES PECHEES MARIT	474 026,80	
COMMISSION DE L OCEAN INDIEN	5 000,00	
COMMISSION DE L OCEAN INDIEN	2 599,78	
CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL	33 273,60	
CONSERVATOIRE BOTANIQUE NATIONAL	75 000,00	
COOPERATIVE DES PRODUCTEURS DE P	11 250,00	
Collège Bouvet	500,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Benoit Gramoun Lélé
Collège Bras-Panon	500,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Benoit Gramoun Lélé
Collège J. bédier	500,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Benoit Gramoun Lélé
Collège Mille Roches	500,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Benoit Gramoun Lélé
Conseil Départemental	500,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Benoit Gramoun Lélé
Consulat de Chine	500,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Benoit Gramoun Lélé
Direction Régionale des Finances Publiques Reunion	22 051,00	Valorisation annuelle mise à disposition d'un agent
EAM AGEMAR	18 717,38	Montant versé-fonds gérés par ASP-formation
ECOLE ARCHITECTURE ANTENNE DE LA	15 000,00	
ECOLE ARCHITECTURE ANTENNE DE LA	114 200,00	
ECOLE DES MUSIQUES REUNION ACTUE	655 336,76	
ECOLE SUPERIEURE D ART DE LA REU	1 374 075,62	
ECOLE DES METIERS D ACCOMPAGNEM	6 459,89	
ECOLE DES METIERS D ACCOMPAGNEM	2 491 510,87	
EMAP	120 302,38	Montant versé-fonds gérés par ASP-formation

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
EPCC FRAC DE LA REUNION	36 994,66	
EPCC FRAC DE LA REUNION	169 000,00	
EPLEFPA CFPPA DE ST PAUL SITE ST	78 959,48	
EPLEFPA CFPPA DE ST PAUL SITE ST	6 484,05	
EPLEFPA FORMA TERRA	1 388 589,00	
FMFR	94 189,93	Montant versé-fonds gérés par ASP-formation
GIP IRC	8 760,00	
GROUPEMENT D INTERET PUBLIC CY	35 068,10	
GROUPEMENT D INTERET PUBLIC CY	109 074,80	
GROUPEMENT D INTERET PUBLIC FORM	232 103,30	
GROUPEMENT D INTERET PUBLIC RESERVE NATIONALE MA	460 000,00	
INSEE	10 000,00	
INSTITUT DE PHYSIQUE DU GLOBE DE	90 000,00	
INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DE	5 215,12	
INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DE	7 500,00	
INSTITUT NATIONAL DE L INFORMATI	22 000,00	
KONPANI IBAO	22 929,80	
KONPANI IBAO	41 443,40	
LIGUE DE L ENSEIGNEMENT FEDERATI	26 579,60	
LYCEE LA SALLE SAINT CHARLES	770,00	
LYCEE PRIVE DE SAINTE SUZANNE	14 296,20	
LYCEE PRIVE DE SAINTE SUZANNE	17 138,00	
Lycée Bouvet	500,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Benoit Gramoun Lélé
Lycée Bouvet	500,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Benoit Gramoun Lélé
Lycée M. Curie	500,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Benoit Gramoun Lélé
Lycée Mahatma	500,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Benoit Gramoun Lélé
Lycée Patu	500,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Benoit Gramoun Lélé
ONISEP DELEGATION REGIONALE	10 000,00	
REGIE D ENSEIGNEMENTS ARTISTIQUE	5 061,00	
REUNIPECHE	40 240,00	
Rectorat	500,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Benoit Gramoun Lélé
Rectorat	1 000,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Benoit Gramoun Lélé
Rectorat	500,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Benoit Gramoun Lélé
Rectorat	672,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Benoit Gramoun Lélé

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	
Rectorat	224,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Benoit Gramoun Lélé
Rectorat	224,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Benoit Gramoun Lélé
Rectorat	112,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Benoit Gramoun Lélé
Rectorat	112,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Benoit Gramoun Lélé
Rectorat	224,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Benoit Gramoun Lélé
Rectorat	112,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Benoit Gramoun Lélé
Renc. Acad. Conte	500,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Benoit Gramoun Lélé
Renc. Acad. Danse	500,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Benoit Gramoun Lélé
Renc. Acad. Orchestres	500,00	Valorisation mise à disposition d'une salle site St Benoit Gramoun Lélé
SERVICE UNIVERSITAIRE DE LA FORM	681 291,33	
SICA TERRE REUNIONNAISE	126 930,99	
SOCIETE DE DEVELOPPEMENT DU GIS	624 792,68	
SPL - Réunion des Musées Régionaux	45 338,00	Valorisation annuelle mise à disposition d'un agent
SPL - Réunion des Musées Régionaux	8 399,00	Valorisation annuelle mise à disposition d'un agent
SPL REUNION DES MUSEES REGIONAUX	6 470 071,99	
Secrétariat des Hauts	3 602,00	Valorisation annuelle mise à disposition d'un agent
Secrétariat des Hauts	103 917,00	Valorisation annuelle mise à disposition d'un agent
Secrétariat des Hauts	47 704,00	Valorisation annuelle mise à disposition d'un agent
TAXI BOYER JEAN YVES	1 139,34	
THD	15 011,00	Valorisation annuelle mise à disposition d'un agent
THD	15 926,00	Valorisation annuelle mise à disposition d'un agent
THD	26 654,00	Valorisation annuelle mise à disposition d'un agent
THD	19 834,00	Valorisation annuelle mise à disposition d'un agent
THD	27 960,00	Valorisation annuelle mise à disposition d'un agent
UNIVERSITE DE LA REUNION	345 447,13	
UNIVERSITE DE LA REUNION	331 613,56	
UNIVERSITE DE LA REUNION	766 219,82	
UNIVERSITE DE LA REUNION	304 717,62	
UNIVERSITE DE LA REUNION	455 807,91	
UNIVERSITE DE LA REUNION	9 324,00	
UNIVERSITE DE LA REUNION	200,00	Montant versé-fonds gérés par ASP-formation
UNIVERSITE DE LA REUNION	23 484,90	Montant versé-fonds gérés par ASP-formation

**IV- ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES**

**SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES**

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

Nom de la commune (1) : MAIRIE DES AVIRONS				
Numéro de SIREN (2) : 21974001600015				
Population de la commune : 11 511				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20101407 - CV 20181510	Acompte 1 - CV20181510 - Études piscine	2041411	72 000,00	6,25
Intervention 20101407 - CV 20171223	A2 - CV20171223 - Salles de veillée	2041412	300 400,80	26,10
Intervention 20101407 - CV 20171224	A2 - CV20171224 - Restructurat <sup>e</sup> ex ARAST	2041412	46 735,80	4,06
Intervention 20101407 - CV 20180335	Solde - CV20180335 -Ext école Ruisseau	2041412	242 960,07	21,11
Intervention 20101407 - CV 20181509	A2 -CV20181509 -Réhab Mairie et bureaux	2041412	162 000,00	14,07
Intervention 20101407 - CV 20181509	Acompte 1 - CV20181509 Aile N-E Mairie	2041412	270 000,00	23,46
<b>Total</b>			<b>1 094 096,67</b>	<b>95,05</b>

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE BRAS PANON				
Numéro de SIREN (2) : 21974002400019				
Population de la commune : 12 992				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20101407 - CV 20150787	A2 - CV20150787 - Études école Bellevue	2041411	10 376,10	0,80
Intervention 20162310 - CV 20171483	CV17/1483 AC1 REQUALIFICATION RN2002	2041411	32 598,30	2,51
Intervention 20101407 - CV 20160187	A2 - CV20160187 -École Bellevue	2041412	266 004,53	20,47
Intervention 20101407 - CV 20160864	A2 - CV20160864 -Église Riv du Mât	2041412	215 499,98	16,59
Intervention 20101407 - CV 20171227	A2 CV20171227 Eglise Bras Panon	2041412	158 070,02	12,17
Intervention 20101407 - CV 20171228	A1 et 2 -CV20171228 -poste refoulemt	2041412	66 440,00	5,11
Intervention 20160672 - CV 20161032	RE0005125_BRASPANON_AC2_CPN	2045	162 444,75	12,50
Intervention 20160672 - CV 20161032	RE0005125_BRASPANON_CSF1_CPN	2045	57 423,42	4,42
Intervention 20181889 - AR 20185591	SOLDE - FOIRE AGRICOLE 2018	657341	30 000,00	2,31
<b>Total</b>			<b>998 857,10</b>	<b>76,88</b>

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE L ENTRE DEUX				
Numéro de SIREN (2) : 21974003200012				
Population de la commune : 6 969				

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20101407 - CV 20170528	A2 -CV20170528 -Centre Manin	2041412		
Intervention 20101407 - CV 20171231	A2- CV20171231- Micro crèche Bras Long	2041412	58 476,60	8,39
Intervention 20101407 - CV 20171232	A2 compl. - Cv20171232- Piste athlétisme	2041412	50 602,47	7,26
Intervention 20101407 - CV 20171232	Acompte 2 -CV20171232 -Piste athlétisme	2041412	510 000,00	73,18
Intervention 20181326 - CV 20180862	CV 20180862 - Solde de la subv.	2041412	2 859,20	0,41
<b>Total</b>			<b>959 407,75</b>	<b>137,66</b>

Affiché le 16/06/2020



ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE L ETANG SALE				
Numéro de SIREN (2) : 21974004000015				
Population de la commune : 14 103				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20101407 - CV 20180341	A1 - CV20180341 -Etudes mise normes ERP	2041411	92 132,08	6,53
Intervention 20101407 - CV 20170529	Solde- CV20170529 - Courts tennis 1 et 2	2041412	76 108,11	5,40
Intervention 20101407 - CV 20180339	Acompte 1 - CV20180339 - Réseau AEP	2041412	252 828,00	17,93
Intervention 20101407 - CV 20181525	A1 - CV20181525 - Opération Vent Ilet	2041412	600 000,00	42,54
<b>Total</b>			<b>1 021 068,19</b>	<b>72,40</b>

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE PETITE ILE				
Numéro de SIREN (2) : 21974005700019				
Population de la commune : 12 273				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20101407 - CV 20181527	A1 - CV20181527 - Études salles veillées	2041411	40 000,00	3,26
Intervention 20101407 - CV 20150809	SOLDE - CV20150809 - Réhab gymnase	2041412	268 200,00	21,85
Intervention 20101407 - CV 20171237	SOLDE - CV20171237 - Réhab gymnase	2041412	98 018,83	7,99
Intervention 20101407 - CV 20181528	A1 - CV20181528 -Rénov Église Ctre Ville	2041412	61 707,38	5,03
Intervention 20181323 - CV 20180859	CV N°20180859 - Solde de la Sub	2041412	3 074,00	0,25
<b>Total</b>			<b>471 000,21</b>	<b>38,38</b>

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE LA PLAINE DES PALMISTE				
Numéro de SIREN (2) : 21974006500012				
Population de la commune : 6 659				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20101407 - CV 20141545	A1 - CV20141545 - Études Aire manifestat	2041411	123 735,69	18,58
Intervention 20101407 - CV 20160870	Acompte 1 - CV20160870 - Études	2041411	22 805,70	3,42

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
 Reçu en préfecture le 16/06/2020  
 Affiché le 16/06/2020   
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

Intervention 20101407 - CV 20160872	Solde - CV20160872 - Études Ctre Techni	2041411		
Intervention 20101407 - CV 20160874	Acompte 1 - CV20160874 - ÉTUDES	2041411		
Intervention 20101407 - CV 20160873	SOLDE - CV20160873 - Réhab Les Goménolés	2041412	76 231,35	11,45
Intervention 20101407 - CV 20171238	A2 -CV20171238 - Travaux aménagt Mairie	2041412	48 674,40	7,31
Intervention 20101407 - CV 20171239	A1 - CV20171239 -Local écono 1er Village	2041412	116 433,26	17,49
Intervention 20101407 - CV 20180342	A1 -CV20180342 - Maison funéraire	2041412	251 190,45	37,72
Intervention 20101407 - CV 20180343	1er Acompte 1 - CV20180343 Ctr Technique	2041412	860 000,00	129,15
Intervention 20101407 - CV 20180343	A1 compl. -Cv20180343 -Ctre Tech	2041412	461 932,00	69,37
Intervention 20101407 - CV 20180344	Acompte 1 - CV20180344 Études Piscine	2041412	64 199,20	9,64
Intervention 20101407 - CV 20180345	A1- CV20180345- TOITURE MAIRIE	2041412	45 112,50	6,77
Intervention 20181322 - CV 20180858	CV N°20180858 - Solde de la subv.	2041412	4 365,00	0,66
Intervention 20171950 - CV 20171292	RE0013793 - Acompte n°1 CPN Région	2045	86 967,15	13,06
Intervention 20171950 - CV 20171292	RE0013793 - Acompte n°2 - CPN Région	2045	142 383,43	21,38
Intervention 20181889 - AR 20185602	SOLDE - FETE DES GOYAVIERS 2018	657341	12 750,00	1,91
<b>Total</b>			<b>2 422 823,53</b>	<b>363,84</b>

Nom de la commune (1) : MAIRIE DU PORT

Numéro de SIREN (2) : 21974007300016

Population de la commune : 34 438


Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20171529 - CV 20170989	CV N°20170989 - Solde de la Sub	2041411	7 723,00	0,22
Intervention 20181392 - CV 20181740	CV DCPC20181740 80% SUBV	2041411	31 434,00	0,91
Intervention 20181436 - CV 20190166	CV DCPC20190166 80% SUBV	2041411	11 200,00	0,33
Intervention 20191284 - CV 20191919	CONV N°20191919 - 1er versement	2041411	19 460,00	0,57
Intervention 20101407 - CV 20150815	Solde - CV20150815- Église Jeanne d'Arc	2041412	103 625,52	3,01
Intervention 20101407 - CV 20170534	A1- CV20170534- Ecoles Vendomèle/LeToull	2041412	96 227,60	2,79
Intervention 20101407 - CV 20170534	A2 -CV20170534 - Écoles Vendomèle et Let	2041412	57 736,56	1,68
Intervention 20101407 - CV 20171241	100 % -CV20171241 -École P. Legros	2041412	33 778,00	0,98
Intervention 20101407 - CV 20171242	Acompte 1 et 2 - Cv20171242 - O. Manès	2041412	211 487,55	6,14
Intervention 20101407 - CV 20180350	A1 - CV20180350 - École Yvonna Bigot	2041412	39 161,75	1,14
<b>Total</b>			<b>611 833,98</b>	<b>17,77</b>

Nom de la commune (1) : MAIRIE DE LA POSSESSION

Numéro de SIREN (2) : 21974008100019

Population de la commune : 33 374

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
---------------------------	-------	-------------	--------------	--------------------

Intervention 19950258 - CV 20020697	CV02/697 SOLDE RECONST. PONT RAVINE MARQ	2041411	Affiché le 16/06/2020	
Intervention 19950258 - CV 20060696	CV06/696 SOLDE AMENAG. EX RN1/LATANIERS	2041411	ID : 974-239740012-20200609-DAP2020_0014-DE	
Intervention 20112125 - CV 20131075	CV13/1075 AC4 INTERFACES NRL/RN1	2041411	157 069,51	4,71
Intervention 20190526 - CV 20191284	CV N°20191284 - 80% de la subv.	2041411	10 639,20	0,32
Intervention 20101407 - CV 20141547	Solde - Cv20141547 - Camp Magloire	2041412	168 000,00	5,03
Intervention 20101407 - CV 20170530	A2 + Solde -Cv20170530- école É. Julienon	2041412	173 844,49	5,21
Intervention 20101407 - CV 20171243	A1 - CV20171243 - École Victor Hugo	2041412	519 339,00	15,56
Intervention 20101407 - CV 20171243	A2 - CV20171243 - École Victor Hugo	2041412	311 603,40	9,34
Intervention 20101407 - CV 20181531	Totalité - CV20181531 - École Ar. Almery	2041412	733 006,00	21,96
Intervention 20160787 - CV 20161495	CV16/1495 MAINT. ETAT PISTE RIV. DES GAL	2041412	25 000,00	0,75
Intervention 20132638 - CV 20140011	SLD_CV20140011_Commune_de_la_Possession	2041482	158 526,36	4,75
<b>Total</b>			<b>2 801 724,32</b>	<b>83,95</b>

**Nom de la commune (1) : MAIRIE DE SAINT ANDRE**

Numéro de SIREN (2) : 21974009900011

Population de la commune : 56 689

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20171528 - CV 20170991	Conv n°20170931 - Solde de la subv.	2041411	7 112,00	0,13
Intervention 20101407 - CV 20140825	Solde- CV20140825- Ecole Cressonnière	2041412	127 734,19	2,25
Intervention 20101407 - CV 20150822	SOLDE - CV20150822 - pose rideaux	2041412	12 076,53	0,21
Intervention 20101407 - CV 20170536	A2 - CV20170536 - Stade Cressonnière	2041412	207 897,18	3,67
Intervention 20101407 - CV 20171244	A2 -CV20171244 -Mairie sociale	2041412	924 578,65	16,31
Intervention 20101407 - CV 20171245	Solde -CV20171245 -Piste biscross Cresso	2041412	126 694,00	2,23
Intervention 20101407 - CV 20171246	Totalité - CV20171246 - cuisine centrale	2041412	189 691,00	3,35
Intervention 20101407 - CV 20171247	A2 - CV20171247 - École Allard	2041412	465 412,50	8,21
Intervention 20101407 - CV 20171250	A1 - CV20171250 -CONTROLE ACCES	2041412	33 941,09	0,60
Intervention 20181324 - CV 20180860	CONV N°20180860 - Solde de la subv.	2041412	1 756,00	0,03
Intervention 20151565 - CV 20160399	RE0003060 - ETUDES BB COLOSSES	2045	62 654,70	1,11
Intervention 20180907 - CV 20180891	RE0017649_STANDRE_AC1	2045	67 055,94	1,18
Intervention 20180907 - CV 20180891	RE0017649_STANDRE_AC2_CPN	2045	228 854,81	4,04
Intervention 20180907 - CV 20180891	RE0017649_STANDRE_AC3_CPN	2045	259 181,09	4,57
Intervention 20180987 - CV 20181680	RE0018033 CREATION DU BB COLOSSE	2045	72 423,42	1,28
Intervention 20181889 - AR 20185594	SOLDE - FESTI PLANTES 2018	657341	12 344,40	0,22
<b>Total</b>			<b>2 799 407,50</b>	<b>49,39</b>

**Nom de la commune (1) : MAIRIE DE SAINT BENOIT**

Numéro de SIREN (2) : 21974010700012

Population de la commune : 38 013

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20101407 - CV 20150828	Solde - CV20150828 - Piscine Gare T2	2041412	89 138,00	2,34
Intervention 20101407 - CV 20150829	Acompte comp + 2 - Théâtre Bambous	2041412	329 802,74	8,68
Intervention 20171968 - CV 20171617	RE0015056 - ACOMPTE 2 REGION	2045	973,07	0,03
<b>Total</b>			<b>419 913,81</b>	<b>11,05</b>

**Nom de la commune (1) : MAIRIE DE SAINT DENIS**

Numéro de SIREN (2) : 21974011500015

Population de la commune : 149 313

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20101868 - CV 20141484	CV14/1484 RN1/RN2 NOUVELLE ENTREE OUEST	2041411	106 763,92	0,72
Intervention 20101407 - CV 20130425	Solde -CV20130425 -Eglise ND Délivrance	2041412	450 943,22	3,02
Intervention 20101407 - CV 20171255	A2 - CV20171255 - Street work out	2041412	48 687,60	0,33
Intervention 20101407 - CV 20171255	Solde -CV20171255 -Aire street work Out	2041412	50 166,40	0,34
Intervention 20101407 - CV 20171256	A1- CV20171256- Salles classe sturcture	2041412	336 016,25	2,25
Intervention 20101407 - CV 20171256	Solde -CV20171256 -Salles structure légè	2041412	439 447,28	2,94
Intervention 20101407 - CV 20171257	A1 -CV20171257 - Réhab mairie Montagne 8	2041412	125 112,40	0,84
<b>Total</b>			<b>1 557 137,07</b>	<b>10,44</b>

**Nom de la commune (1) : MAIRIE DE SAINT JOSEPH**

Numéro de SIREN (2) : 21974012300019

Population de la commune : 38 166


Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20101407 - CV 20121622	Solde -CV20121622 - Médiathèque	2041412	892 187,00	23,38
Intervention 20101407 - CV 20160879	A1 -CV20160879 - Bassin apprentissage	2041412	86 361,32	2,26
Intervention 20101407 - CV 20171258	A1 -CV20171258 -Salle réception Croisée	2041412	309 613,92	8,11
Intervention 20101407 - CV 20171259	Solde -CV20171259 -Médiathèque	2041412	298 723,16	7,83
<b>Total</b>			<b>1 586 885,40</b>	<b>41,58</b>

**Nom de la commune (1) : MAIRIE DE SAINT LOUIS**

Numéro de SIREN (2) : 21974014900014

Population de la commune : 53 956



Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Affiché le 16/06/2020	
Intervention 20191329 - CV 20191920	CONV N°20191920 - 1er versement subv.	2041412	ID : 974-239740012-20200609-DAP2020_0014-DE	
<b>Total</b>			<b>14 045,60</b>	<b>0,26</b>

**Nom de la commune (1) : MAIRIE DE SAINT PAUL**

Numéro de SIREN (2) : 21974015600019

Population de la commune : 105 887

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20101407 - CV 20171260	Acompte 1 - CV20171260 - École Bellemène	2041412	1 326 256,22	12,53
Intervention 20101407 - CV 20171261	Acomptes 1 et 2 - CV20171261 - blocs san	2041412	294 676,66	2,78
Intervention 20101407 - CV 20171263	SOLDE - CV20171263 -Réhab Médiathèque	2041412	60 066,25	0,57
Intervention 20101407 - CV 20171264	A2 - CV20171264 - Eqts couvert Boucan	2041412	226 270,19	2,14
Intervention 20101407 - CV 20171265	A2 - CV20171265 - Éqts couvert champdeme	2041412	212 538,75	2,01
Intervention 20101407 - CV 20171265	Solde - CV20171265 - Eqts sport Champdem	2041412	216 364,84	2,04
Intervention 20101407 - CV 20171266	Acomptes 1 et 2 - CV20171266 - 2 terrain	2041412	249 138,96	2,35
Intervention 20101407 - CV 20181550	A1 et 2 -CV20181550 -École LHH Delisle	2041412	238 315,10	2,25
Intervention 20101407 - CV 20181551	A1 et 2 -CV20181551 -École Caramboles	2041412	109 192,35	1,03
Intervention 20152615 - CV 20171077	RE3270 - BASSIN BAINNADE BOUCAN CANOTTVX	2045	68 909,53	0,65
Intervention 20162251 - CV 20161498	RE0008648_STPAUL_SLD_REGION	2045	30 720,47	0,29
Intervention 20171019 - CV 20170899	RE11879_REGION_ACPTE1	2045	57 368,74	0,54
<b>Total</b>			<b>3 089 818,06</b>	<b>29,18</b>

**Nom de la commune (1) : MAIRIE DE SAINT PIERRE**

Numéro de SIREN (2) : 21974016400013

Population de la commune : 85 083

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20101407 - CV 20171271	A2 - CV20171271 - École Elsa Triolet	2041412	717 143,01	8,43
Intervention 20101407 - CV 20171272	Acompte 2 - CV20171272 - École HÉVA	2041412	54 000,00	0,63
Intervention 20101407 - CV 20171273	Solde -CV20171273 -Sécurisation abords	2041412	24 000,40	0,28
Intervention 20101407 - CV 20180351	Acompte 2 - CV20180351 - stade G. Esther	2041412	174 300,00	2,05
Intervention 20101407 - CV 20180352	A1 - Cv20180352- Médiathèque Barquisseau	2041412	413 000,00	4,85
Intervention 20101407 - CV 20180352	A2 - CV20180352 -Médiathèque Barquisseau	2041412	247 800,00	2,91
Intervention 20101407 - CV 20181565	A1 et 2 - CV20181565 -École R. Mondon	2041412	77 308,20	0,91
Intervention 20171294 - CV 20170757	RE0009772 -	2045	11 185,06	0,13
<b>Total</b>			<b>1 718 736,67</b>	<b>20,19</b>

**Nom de la commune (1) : MAIRIE DE SAINT PHILIPPE**

Numéro de SIREN (2) : 21974017200016

Population de la commune : 5 313

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20101407 - CV 20121227	A2 - CV20121227 - Étude Cuisine centrale	2041411	23 574,90	4,44
Intervention 20101407 - CV 20130426	A2 - CV20130426 - Études const Piscine	2041411	202 183,00	38,05
Intervention 20171527 - CV 20170992	CV 20170992 - Solde de la subv	2041411	3 200,00	0,60
Intervention 20101407 - CV 20131385	A2 -CV20131385 -Cuisine centrale	2041412	457 476,48	86,11
Intervention 20101407 - CV 20131385	Complement -CV20131385 -Cuisine centrale	2041412	161 347,46	30,37
Intervention 20101407 - CV 20140829	A2 - CV20140829 - Construction piscine	2041412	1 087 018,80	204,60
Intervention 20101407 - CV 20160882	Solde -CV20160882 -Réhab Hôtel Ville	2041412	111 800,52	21,04
Intervention 20101407 - CV 20171269	100% - CV20171269 -Tx Place des fêtes	2041412	270 000,00	50,82
Intervention 20101407 - CV 20181558	A1 -CV20181558 - Maison funéraire	2041412	314 362,44	59,17
Intervention 20171205 - CV 20180614	RE0012789 SAINT PHILIPPE ACT1 CPN REGION	2045	14 793,78	2,78
Intervention 20171205 - CV 20180614	RE0012789 STPHILIPPE ACT1 REGION FDPORPR	2045	7 396,90	1,39
Intervention 20181707 - CV 20181854	SOLDE - MAGMANIFIQUE	657341	50 000,00	9,41
<b>Total</b>			<b>2 703 154,28</b>	<b>508,78</b>

**Nom de la commune (1) : MAIRIE DE SAINTE MARIE**

Numéro de SIREN (2) : 21974018000019

Population de la commune : 34 230

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20101407 - CV 20140830	A1 -CV20140830 - Menuiseries écoles	2041412	520 340,35	15,20
Intervention 20101407 - CV 20171275	A1 -CV20171275- Nlle Cité Administrative	2041412	1 097 466,45	32,06
Intervention 20170060 - AR 20172908	AR17/2908 PDASR 2017 EDUCATION ROUTIERE	657382	3 000,00	0,09
<b>Total</b>			<b>1 620 806,80</b>	<b>47,35</b>

**Nom de la commune (1) : MAIRIE DE SAINTE ROSE**

Numéro de SIREN (2) : 21974019800011

Population de la commune : 6 497

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20101407 - CV 20121635	A2 -CV20121635 -Études Ancienne usine	2041411	35 116,88	5,41
Intervention 20101407 - CV 20171276	A2 - CV20171276 - Études cuisine et rest	2041411	31 751,78	4,89
Intervention 20101407 - CV 20171278	A2 -CV20171278 -Études sécuration Mairie	2041411	17 820,00	2,74
Intervention 20101407 - CV 20181566	A1 -CV20181566 -ECLAT	2041412	334 858,23	51,54



Intervention 20101407 - CV 20181567	A1 et 2 -CV20181567 - Réseaux AEP RN2	2041412		
Intervention 20101407 - CV 20181568	A1 et 2 -CV20181568 - AEP chemins Mimi	2041412		
Intervention 20171900 - CV 20171204	RE0011598 - Acompte n°1 CPN Région	2045	3 975,00	0,61
<b>Total</b>			<b>715 350,78</b>	<b>110,11</b>

**Nom de la commune (1) : MAIRIE DE SAINTE SUZANNE**

Numéro de SIREN (2) : 21974020600012

Population de la commune : 23 704

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20101407 - CV 20160891	Acompte 1 - Cv20160891 - école J. BARAU	2041412	29 587,50	1,25
Intervention 20101407 - CV 20160892	Acompte 1 - Cv20160892 - école mat Héva	2041412	21 420,00	0,90
Intervention 20101407 - CV 20160893	Acompte 1 - Cv20160893 - école S.Garriga	2041412	29 247,50	1,23
Intervention 20101407 - CV 20160894	Acompte 1- Cv20160894- Ctre Sport Marine	2041412	12 197,50	0,51
Intervention 20162550 - CV 20161605	CONVENTION N°DCPC/20161605 - 70% SUBV.	2041412	12 000,00	0,51
Intervention 20181889 - AR 20185587	SOLDE - FETE DE LA VANILLE	657341	6 800,00	0,29
<b>Total</b>			<b>111 252,50</b>	<b>4,69</b>

**Nom de la commune (1) : MAIRIE DE SALAZIE**

Numéro de SIREN (2) : 21974021400016

Population de la commune : 7 387

Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20101407 - CV 20131391	Solde -CV20131391 - ETUDES PISCINE	2041411	80 638,19	10,92
Intervention 20181325 - CV 20180861	CV N°20180861 - Solde de la Sub	2041411	8 446,00	1,14
Intervention 20101407 - CV 20141548	Solde - CV20141548 - Piscine Mare Citron	2041412	525 078,39	71,08
Intervention 20101407 - CV 20141549	Solde partiel -CV20141549 -École Gd llet	2041412	1 181 839,27	159,99
Intervention 20101407 - CV 20150844	Solde prorata - CV20150844 - Piscine	2041412	244 197,08	33,06
Intervention 20101407 - CV 20171282	A1 -CV20171282 -Rénovat° éqpts sport	2041412	104 385,48	14,13
Intervention 20101407 - CV 20171282	A1 -CV20171282 - Tx eqts sport, éduc ERP	2041412	81 428,99	11,02
Intervention 20101407 - CV 20181570	A1 - CV20181570 - Salle Mare à Citrons	2041412	802 954,20	108,70
Intervention 20171059 - CV 20170612	CONV N°2170612 - Solde de la subv	2041412	1 676,00	0,23
<b>Total</b>			<b>3 030 643,60</b>	<b>410,27</b>

**Nom de la commune (1) : MAIRIE DU TAMPON**

Numéro de SIREN (2) : 21974022200019

Population de la commune : 79 705


Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
				83

Intervention 20101407 - CV 20171283	A2 - CV20171283 - Cuisine 14è km	2041412		
Intervention 20101407 - CV 20171284	Acompte 1 -CV20171284 Gymnase W Hoareau	2041412		
Intervention 20101407 - CV 20171286	A1 -CV20171286 -Extension ludothèque	2041412	17 795,35	0,22
Intervention 20101407 - CV 20181573	A1 - CV20181573 - Trx complexe 3Mares	2041412	556 006,80	6,98
Intervention 20162698 - CV 20180172	ACOMPTÉ 2 RETENUE COLLINAIRE PITON ROUGE	2045	607 655,30	7,62
Intervention 20181889 - CV 20190681	SOLDE - MIEL VERT 2018	657341	30 000,00	0,38
<b>Total</b>			<b>1 371 560,34</b>	<b>17,21</b>

Affiché le 16/06/2020   
ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

<b>Nom de la commune (1) : MAIRIE DE TROIS BASSINS</b>				
<b>Numéro de SIREN (2) : 21974023000012</b>				
<b>Population de la commune : 7 234</b>				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20101407 - CV 20181578	Acompte 1- CV20181578- Études salle poly	2041411	50 229,00	6,94
Intervention 20190440 - CV 20191260	CONVENTION N°DCPC/20191260 - 70% SUBV.	2041411	10 500,00	1,45
Intervention 20101407 - CV 20140838	Solde -CV20140838 - Pôle culture & sport	2041412	936 000,00	129,39
Intervention 20101407 - CV 20150845	Solde CV 20150845 Ecole gde ravine petit	2041412	306 621,79	42,39
Intervention 20101407 - CV 20181574	A1 -Cv20181574 - Travaux réseaux AEP	2041412	136 320,00	18,84
Intervention 20101407 - CV 20181574	A2 -CV20181574 - Travaux Réseaux AEP	2041412	81 792,00	11,31
Intervention 20101407 - CV 20181575	Acompte 1 -CV20181575 - Gymnase D Pothin	2041412	73 690,65	10,19
Intervention 20101407 - CV 20181576	A1- CV20181576 -Mise acces écoles G Ravi	2041412	247 500,00	34,21
Intervention 20101407 - CV 20181577	A1- CV20181577- Tx Hôtel Ville	2041412	150 000,00	20,74
Intervention 20101407 - CV 20181579	A1- CV20181579 - Plateau multi sports	2041412	27 000,00	3,73
Intervention 20101407 - CV 20181580	A1- CV20181580 -Réhab terrain foot Litto	2041412	69 190,83	9,56
Intervention 20191036 - AR 20197132	AC 1 -AR20197132- Commune Trois-Bassins	657341	1 250,00	0,17
<b>Total</b>			<b>2 090 094,27</b>	<b>288,92</b>

<b>Nom de la commune (1) : MAIRIE DE CILAOS</b>				
<b>Numéro de SIREN (2) : 21974024800014</b>				
<b>Population de la commune : 5 537</b>				
Intitulé de la subvention	Objet	Article (3)	Montant en €	Montant en € / hab
Intervention 20101407 - CV 20140818	SOLDE - CV20140818 - Réseaux et AEP	2041412	17 198,69	3,11
Intervention 20101407 - CV 20140818	Solde partiel - CV20140818 - Tx réseaux	2041412	384 734,31	69,48
Intervention 20101407 - CV 20171229	A2 - CV20171229 - Réhab Mairie	2041412	330 005,83	59,60
Intervention 20101407 - CV 20180337	A1 et A2 - CV20180337 - Réhab Mairie	2041412	330 005,83	59,60
Intervention 20101407 - CV 20181515	A1 - CV20181515 - Créat° parking Mairie	2041412	56 692,13	10,24
Intervention 20172114 - CV 20171460	CV N°20171460 - Solde de la Sub	2041412	3 285,00	0,59

Intervention 20181889 - AR 20185592	SOLDE - FETE DE LENTILLES 2018	657341	Envoyé en préfecture le 16/06/2020 Reçu en préfecture le 16/06/2020 Affiché le 16/06/2020  ID : 974-239740012-20200609-DAP2020_0014-DE
<b>Total</b>			

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

(2) Numéro à 9 chiffres.

(3) Détailler le numéro d'article.

**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

**ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>8017 Subventions à verser en annuités</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>8018 Autres engagements donnés</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Au profit d'organismes publics</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Au profit d'organismes privés (1)</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 31/12/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 31/12/N ;
- la colonne « Annuité versée au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

**ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

59

**ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		<b>10,00</b>	<b>0,00</b>	<b>10,00</b>	<b>5,00</b>	<b>2,00</b>	<b>7,00</b>
Directeur général des services		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Directeur général adjoint des services		9,00	0,00	9,00	5,00	1,00	6,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>1 089,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 089,00</b>	<b>688,15</b>	<b>173,70</b>	<b>861,85</b>
Adjoint Administratif	C	516,00	0,00	516,00	312,50	80,80	393,30
Adjoint Administratif Principal 1ère Classe	C	40,00	0,00	40,00	33,20	0,00	33,20
Adjoint Administratif Principal 2ème Classe	C	118,00	0,00	118,00	108,70	0,00	108,70
Administrateur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Administrateur hors classe	A	4,00	0,00	4,00	1,00	0,00	1,00
Attaché	A	175,00	0,00	175,00	66,80	68,90	135,70
Attaché Hors Classe	A	5,00	0,00	5,00	4,00	0,00	4,00
Attaché Principal	A	58,00	0,00	58,00	57,65	0,00	57,65
Directeur Territorial	A	24,00	0,00	24,00	13,80	0,00	13,80
Rédacteur	B	80,00	0,00	80,00	43,90	23,00	66,90
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	35,00	0,00	35,00	27,80	0,00	27,80
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	33,00	0,00	33,00	18,80	1,00	19,80
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>1 987,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 987,00</b>	<b>1 530,27</b>	<b>224,30</b>	<b>1 754,57</b>
Adjoint Technique	C	301,00	0,00	301,00	241,00	55,50	296,50
Adjoint Technique Principal 1ère Classe	C	30,00	0,00	30,00	30,00	0,00	30,00
Adjoint Technique Principal 2ème Classe	C	124,00	0,00	124,00	73,80	0,00	73,80
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	730,00	0,00	730,00	539,37	147,00	686,37
Adjoint Technique ppal 1ère CI des Etabl. d'Enseig.	C	77,00	0,00	77,00	77,00	0,00	77,00
Adjoint Technique ppal 2ème CI des Etabl. d'Enseig.	C	405,00	0,00	405,00	354,80	0,00	354,80
Agent de Maîtrise	C	63,00	0,00	63,00	32,00	0,00	32,00
Agent de Maîtrise Principal	C	29,00	0,00	29,00	27,00	0,00	27,00
Ingénieur	A	42,00	0,00	42,00	25,00	8,00	33,00
Ingénieur Principal	A	36,00	0,00	36,00	35,70	0,00	35,70
Ingénieur en Chef	A	11,00	0,00	11,00	8,00	0,00	8,00
Ingénieur en Chef Hors Classe	A	10,00	0,00	10,00	8,00	0,00	8,00
Technicien	B	53,00	0,00	53,00	23,80	13,80	37,60
Technicien Principal 1ère classe	B	41,00	0,00	41,00	38,00	0,00	38,00



GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Technicien Principal 2ème classe	B	35,00	0,00	35,00	16,80	0,00	16,80
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Assistant Socio-éducatif	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Assistant socio-éducatif principal	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
Médecin	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		<b>7,00</b>	<b>0,00</b>	<b>7,00</b>	<b>4,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4,00</b>
Conseiller des Activités Physiques et Sportives	A	4,00	0,00	4,00	1,00	0,00	1,00
Conseiller des Activités Physiques et Sportives principal	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Educateur des APS Principal 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		<b>116,00</b>	<b>0,00</b>	<b>116,00</b>	<b>57,55</b>	<b>19,00</b>	<b>76,55</b>
Adjoint du patrimoine principal 2 classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint territorial du patrimoine	C	3,00	0,00	3,00	0,00	0,00	0,00
Assistant Conserv. Patr. Bibl	B	2,00	0,00	2,00	0,00	1,00	1,00
Assistant d'Enseignement Artistique principal de 1ère classe	B	29,00	0,00	29,00	15,00	3,00	18,00
Assistant d'Enseignement Artistique principal de 2ème classe	B	26,00	0,00	26,00	12,00	13,00	25,00
Assistant de conservation principal de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant de conservation principal de 2ème classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Attaché de Conservation du Patrimoine	A	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
Bibliothécaire	A	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Conservateur du Patrimoine	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Directeur Enseignement Artistique 1ère Catégorie	A	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
Directeur Enseignement Artistique 2ème Catégorie	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Professeur d'Enseignement Artistique Classe Norm	A	30,00	0,00	30,00	12,80	2,00	14,80
Professeur d'Enseignement Artistique Hors Classe	A	13,00	0,00	13,00	11,75	0,00	11,75
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		<b>107,00</b>	<b>0,00</b>	<b>107,00</b>	<b>0,00</b>	<b>55,00</b>	<b>55,00</b>
Chargé de Mission	A B	107,00	0,00	107,00	0,00	55,00	55,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		<b>3 309,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 309,00</b>	<b>2 279,97</b>	<b>472,00</b>	<b>2 751,97</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

Envoyé en préfecture le 16/06/2020

Reçu en préfecture le 16/06/2020

Affiché le 16/06/2020



un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %)  
ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

**B9**

**ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>				<b>5 709 370,82</b>		
Adjoint Administratif	C	ADM	321	0,00	A Autres	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM	326	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM	326	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM	326	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM	326	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM	326	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM	326	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM	326	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM	326	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM	326	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM	326	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM	326	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM	326	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM	337	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM	343	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM	363	0,00	A Autres	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM	367	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM	428	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		24 764,12	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du con	
			Indice (8)	Euros		
Adjoint Administratif	C	ADM		24 764,12	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		24 764,12	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		24 764,12	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		24 764,12	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		18 600,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		24 764,12	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		24 764,12	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du con	
			Indice (8)	Euros		
Adjoint Administratif	C	ADM		24 764,12	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		24 764,12	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		24 764,12	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		24 764,12	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		24 764,12	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		24 764,12	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		24 764,12	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		24 764,12	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		18 600,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	A
Adjoint Administratif	C	ADM		24 764,12	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		24 764,12	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		24 764,12	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		24 764,12	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		24 764,12	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du con	
			Indice (8)	Euros		
Adjoint Administratif	C	ADM		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		24 764,12	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		24 764,12	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		24 764,12	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		24 764,12	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Administratif	C	ADM		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du con	
			Indice (8)	Euros		
Adjoint Technique	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH	324	0,00	A Autres	CDI
Adjoint Technique	C	TECH	326	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH	326	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH	326	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH	326	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH	326	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH	326	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	A
Adjoint Technique	C	TECH	326	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH	326	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH	326	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH	326	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH	326	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH	326	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du con	
			Indice (8)	Euros		
Adjoint Technique	C	TECH	330	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH	339	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH	416	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		21 000,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH	321	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH	321	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH	321	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH	321	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH	321	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH	321	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD



AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du con	
			Indice (8)	Euros		
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH	321	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH	321	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH	321	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH	321	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du con	
			Indice (8)	Euros		
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	A Autres	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	A Autres	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		23 772,48	A Autres	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	A Autres	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat	
			Indice (8)	Euros		
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du con	
			Indice (8)	Euros		
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		22 256,64	A Autres	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du con	
			Indice (8)	Euros		
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	A Autres	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		32 332,80	A Autres	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du con	
			Indice (8)	Euros		
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	A Autres	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Adjoint Technique des Etabl. d'Enseig.	C	TECH		18 375,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Assistant Conserv. Patr. Bibl	B	CULT	343	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Assistant d'Enseignement Artistique principal de 1ère classe	B	CULT	349	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du con	
			Indice (8)	Euros		
Assistant d'Enseignement Artistique principal de 1ère classe	B	CULT	441	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDI
Assistant d'Enseignement Artistique principal de 2ème classe	B	CULT	356	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Assistant d'Enseignement Artistique principal de 2ème classe	B	CULT	356	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Assistant d'Enseignement Artistique principal de 2ème classe	B	CULT	356	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Assistant d'Enseignement Artistique principal de 2ème classe	B	CULT	362	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Assistant d'Enseignement Artistique principal de 2ème classe	B	CULT	369	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Assistant d'Enseignement Artistique principal de 2ème classe	B	CULT	373	0,00	A Autres	CDI
Assistant d'Enseignement Artistique principal de 2ème classe	B	CULT	390	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Assistant d'Enseignement Artistique principal de 2ème classe	B	CULT	390	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Assistant d'Enseignement Artistique principal de 2ème classe	B	CULT	396	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Assistant d'Enseignement Artistique principal de 2ème classe	B	CULT	401	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Attaché	A	ADM	468	0,00	A Autres	CDI
Attaché	A	ADM	388	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Attaché	A	ADM	388	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Attaché	A	ADM	388	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Attaché	A	ADM	388	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Attaché	A	ADM	388	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Attaché	A	ADM	388	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Attaché	A	ADM	388	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Attaché	A	ADM	388	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Attaché	A	ADM	388	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du con	
			Indice (8)	Euros		
Attaché	A	ADM	388	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Attaché	A	ADM	388	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Attaché	A	ADM	388	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Attaché	A	ADM	388	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Attaché	A	ADM	388	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Attaché	A	ADM	388	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Attaché	A	ADM	388	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Attaché	A	ADM	388	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Attaché	A	ADM	400	0,00	A Autres	CDI
Attaché	A	ADM	400	0,00	A Autres	CDI
Attaché	A	ADM	400	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Attaché	A	ADM	405	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Attaché	A	ADM	405	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Attaché	A	ADM	405	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Attaché	A	ADM	405	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Attaché	A	ADM	418	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDI
Attaché	A	ADM	423	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Attaché	A	ADM	423	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Attaché	A	ADM	423	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Attaché	A	ADM	423	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Attaché	A	ADM	423	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Attaché	A	ADM	428	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Attaché	A	ADM	440	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Attaché	A	ADM	445	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD



AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du con	
			Indice (8)	Euros		
Attaché	A	ADM	445	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Attaché	A	ADM	445	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDI
Attaché	A	ADM	458	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Attaché	A	ADM	473	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Attaché	A	ADM	505	0,00	A Autres	CDI
Attaché	A	ADM	510	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDI
Attaché	A	ADM	510	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDI
Attaché	A	ADM	510	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Attaché	A	ADM	537	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Attaché	A	ADM	537	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Attaché	A	ADM	537	0,00	A Autres	CDI
Attaché	A	ADM	545	0,00	A Autres	CDI
Attaché	A	ADM	560	0,00	A Autres	CDI
Attaché	A	ADM	565	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Attaché	A	ADM	565	0,00	A Autres	CDI
Attaché	A	ADM	627	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Attaché	A	ADM	635	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Attaché	A	ADM	658	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDI
Attaché	A	ADM	664	0,00	A Autres	CDI
Attaché	A	ADM	669	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDI
Attaché	A	ADM	685	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Attaché	A	ADM	722	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Attaché	A	ADM	760	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDI

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat	
			Indice (8)	Euros		
Attaché	A	ADM		75 720,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDI
Attaché	A	ADM		58 800,00	A Autres	CDI
Attaché	A	ADM		33 120,00	A Autres	CDI
Chargé de Mission	A	OTR	760	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Chargé de Mission	A	OTR		45 672,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Chargé de Mission	B	OTR	349	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Chargé de Mission	B	OTR	369	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Chargé de Mission	A	OTR	388	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Chargé de Mission	A	OTR	388	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Chargé de Mission	A	OTR	388	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Chargé de Mission	A	OTR	388	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Chargé de Mission	A	OTR	388	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Chargé de Mission	A	OTR	388	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du con	
			Indice (8)	Euros		
Chargé de Mission	A	OTR	388	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Chargé de Mission	A	OTR	388	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Chargé de Mission	A	OTR	400	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Chargé de Mission	A	OTR	405	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Chargé de Mission	A	OTR	405	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Chargé de Mission	A	OTR	405	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Chargé de Mission	A	OTR	405	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Chargé de Mission	A	OTR	405	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Chargé de Mission	A	OTR	418	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Chargé de Mission	A	OTR	418	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDI
Chargé de Mission	A	OTR	423	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDI

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat	
			Indice (8)	Euros		
Chargé de Mission	A	OTR	423	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Chargé de Mission	A	OTR	440	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDI
Chargé de Mission	A	OTR	445	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Chargé de Mission	A	OTR	445	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDI
Chargé de Mission	A	OTR	445	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Chargé de Mission	A	OTR	445	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDI
Chargé de Mission	A	OTR	468	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDI
Chargé de Mission	A	OTR	473	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDI
Chargé de Mission	A	OTR	520	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDI
Chargé de Mission	A	OTR	532	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDI
Chargé de Mission	A	OTR	532	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat	
			Indice (8)	Euros		
Chargé de Mission	A	OTR	537	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Chargé de Mission	A	OTR	537	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Chargé de Mission	A	OTR	555	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDI
Chargé de Mission	A	OTR	599	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDI
Chargé de Mission	A	OTR	635	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDI
Chargé de Mission	A	OTR	640	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDI
Chargé de Mission	A	OTR	645	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Chargé de Mission	A	OTR	658	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDI
Chargé de Mission	A	OTR	685	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Chargé de Mission	A	OTR	685	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Chargé de Mission	A	OTR	760	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat	
			Indice (8)	Euros		
Chargé de Mission	A	OTR	760	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Chargé de Mission	A	OTR	760	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Chargé de Mission	A	OTR	760	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDI
Chargé de Mission	A	OTR	793	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Chargé de Mission	A	OTR	830	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	
Chargé de Mission	A	OTR		88 020,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDI
Chargé de Mission	A	OTR		87 600,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDI
Chargé de Mission	A	OTR		83 400,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD
Chargé de Mission	A	OTR		91 332,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDI
Chargé de Mission	A	OTR		54 000,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDI
Chargé de Mission	A	OTR		64 800,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifie	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat	
			Indice (8)	Euros		
Chargé de Mission	A	OTR		47 400,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Chargé de Mission	A	OTR		90 444,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDI
Chargé de Mission	A	OTR	405	0,00	3-3-2° Emplois niv. catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient	CDD
Directeur Général Adjoint des Services		OTR		103 465,30	47 Article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels	CDI
Directeur Général des Services		OTR	1168	0,00	47 Article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels	CDD
Ingénieur	A	TECH	388	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Ingénieur	A	TECH	411	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Ingénieur	A	TECH	411	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Ingénieur	A	TECH	435	0,00	A Autres	CDI
Ingénieur	A	TECH	440	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Ingénieur	A	TECH	473	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	A
Ingénieur	A	TECH	793	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Professeur d'Enseignement Artistique Classe Norm	A	CULT	547	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Rédacteur	B	ADM	343	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Rédacteur	B	ADM	343	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Rédacteur	B	ADM	343	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Rédacteur	B	ADM	343	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Rédacteur	B	ADM	344	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Rédacteur	B	ADM	349	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du con	
			Indice (8)	Euros		
Rédacteur	B	ADM	349	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Rédacteur	B	ADM	349	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Rédacteur	B	ADM	355	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Rédacteur	B	ADM	355	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Rédacteur	B	ADM	356	0,00	A Autres	CDI
Rédacteur	B	ADM	361	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Rédacteur	B	ADM	370	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Rédacteur	B	ADM	379	0,00	A Autres	CDI
Rédacteur	B	ADM	379	0,00	A Autres	CDI
Rédacteur	B	ADM	379	0,00	A Autres	CDI
Rédacteur	B	ADM	415	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Rédacteur	B	ADM	439	0,00	A Autres	CDI
Rédacteur	B	ADM	503	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	A
Rédacteur	B	ADM	548	0,00	A Autres	CDI
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	ADM	480	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Technicien	B	TECH	457	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Technicien	B	TECH	326	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Technicien	B	TECH	343	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Technicien	B	TECH	343	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Technicien	B	TECH	343	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Technicien	B	TECH	343	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Technicien	B	TECH	343	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Technicien	B	TECH	349	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Technicien	B	TECH	361	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Technicien	B	TECH	361	0,00	A Autres	CDI
Technicien	B	TECH	369	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD





AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du con	
			Indice (8)	Euros		
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>				<b>1 516 680,86</b>		
Apprentis				14 786,52	A Autres	A
Apprentis				16 064,40	A Autres	A
Apprentis				11 135,52	A Autres	A
Apprentis				14 786,52	A Autres	A
Apprentis				11 865,72	A Autres	A
Apprentis				14 238,84	A Autres	A
Apprentis				14 786,52	A Autres	A
Apprentis				11 135,52	A Autres	A
Apprentis				10 770,36	A Autres	A
CAE				18 375,00	A Autres	A
CAE				18 375,00	A Autres	A
CAE				18 375,00	A Autres	A
CAE				18 375,00	A Autres	A
CAE				18 375,00	A Autres	A
CAE				18 375,00	A Autres	A
CAE				18 375,00	A Autres	A
CAE				18 375,00	A Autres	A
CAE				18 375,00	A Autres	A
CAE				18 375,00	A Autres	A
CAE				18 375,00	A Autres	A
CAE				18 375,00	A Autres	A
CAE				18 375,00	A Autres	A
CAE				18 375,00	A Autres	A
CAE				18 375,00	A Autres	A
CAE				18 375,00	A Autres	A
CAE				18 375,00	A Autres	A
CAE				18 375,00	A Autres	A
CAE				18 375,00	A Autres	A
CAE				18 375,00	A Autres	A
CAE				18 375,00	A Autres	A
CAE				18 375,00	A Autres	A
CAE				18 375,00	A Autres	A
CAE				18 375,00	A Autres	A
CAE				18 375,00	A Autres	A
CAE				18 375,00	A Autres	A
CAE				18 375,00	A Autres	A
CAE				18 375,00	A Autres	A
CAE				18 375,00	A Autres	A
CAE				18 375,00	A Autres	A
CAE				18 375,00	A Autres	A

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat	
			Indice (8)	Euros		
Collaborateur de Cabinet		OTR	563	0,00	110 Article 110 collaborateurs de groupes de cabinets	CDD
Collaborateur de Cabinet		OTR	567	0,00	110 Article 110 collaborateurs de groupes de cabinets	CDD
Collaborateur de Cabinet		OTR	654	0,00	110 Article 110 collaborateurs de groupes de cabinets	CDD
Collaborateur de Cabinet		OTR	919	0,00	110 Article 110 collaborateurs de groupes de cabinets	CDD
Collaborateur de Cabinet		OTR	944	0,00	110 Article 110 collaborateurs de groupes de cabinets	CDD
Hors Catégorie		OTR		27 000,00	110-1 Article 110-1 – Collaborateurs de groupes d'élus	CDD
Hors Catégorie		OTR		49 020,00	110-1 Article 110-1 – Collaborateurs de groupes d'élus	CDD
Remplacement / Renfort temporaires				13 392,00	3-a° Article 3, 1er alinéa	CDD
Remplacement / Renfort temporaires				13 392,00	3-a° Article 3, 1er alinéa	CDD
Remplacement / Renfort temporaires				13 392,00	3-a° Article 3, 1er alinéa	CDD
Remplacement / Renfort temporaires				13 392,00	3-a° Article 3, 1er alinéa	A
Remplacement / Renfort temporaires				11 160,00	3-a° Article 3, 1er alinéa	CDD
Remplacement / Renfort temporaires				13 392,00	3-a° Article 3, 1er alinéa	CDD
Remplacement / Renfort temporaires				13 392,00	3-a° Article 3, 1er alinéa	CDD
Remplacement / Renfort temporaires				13 392,00	3-a° Article 3, 1er alinéa	CDD
Remplacement / Renfort temporaires			326	0,00	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Remplacement / Renfort temporaires		ADM		18 600,00	3-1 Remplacement fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (mal, mat)	CDD
Remplacement / Renfort temporaires		ADM		18 600,00	3-1 Remplacement fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (mal, mat)	CDD
Remplacement / Renfort temporaires		ADM		18 600,00	3-1 Remplacement fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (mal, mat)	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat	
			Indice (8)	Euros		
Remplacement / Renfort temporaires		ADM		18 600,00	3-1 Remplacement fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (mal, mat)	A
Remplacement / Renfort temporaires		ADM		18 600,00	3-1 Remplacement fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (mal, mat)	CDD
Remplacement / Renfort temporaires		TECH	343	0,00	3-1 Remplacement fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (mal, mat)	A
Remplacement / Renfort temporaires			326	0,00	3-a° Article 3, 1er alinéa	CDD
Remplacement / Renfort temporaires			326	0,00	3-a° Article 3, 1er alinéa	CDD
Remplacement / Renfort temporaires			326	0,00	3-a° Article 3, 1er alinéa	CDD
Remplacement / Renfort temporaires			356	0,00	3-a° Article 3, 1er alinéa	A
Remplacement / Renfort temporaires				21 699,77	3-a° Article 3, 1er alinéa	CDD
Remplacement / Renfort temporaires				9 300,00	3-a° Article 3, 1er alinéa	CDD
Remplacement / Renfort temporaires				18 600,00	3-a° Article 3, 1er alinéa	CDD
Remplacement / Renfort temporaires				22 025,93	3-a° Article 3, 1er alinéa	CDD
Remplacement / Renfort temporaires				22 025,93	3-a° Article 3, 1er alinéa	CDD
Remplacement / Renfort temporaires				18 600,00	3-a° Article 3, 1er alinéa	CDD
Remplacement / Renfort temporaires				22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Remplacement / Renfort temporaires				22 025,93	3-a° Article 3, 1er alinéa	CDD
Remplacement / Renfort temporaires				22 025,93	3-a° Article 3, 1er alinéa	CDD
Remplacement / Renfort temporaires				22 025,93	3-a° Article 3, 1er alinéa	CDD
Remplacement / Renfort temporaires				18 600,00	3-a° Article 3, 1er alinéa	CDD
Remplacement / Renfort temporaires				21 699,77	3-a° Article 3, 1er alinéa	CDD
Remplacement / Renfort temporaires				18 600,00	3-a° Article 3, 1er alinéa	A
Remplacement / Renfort temporaires				22 025,93	3-2 Vacance temporaire d'un emploi	CDD
Remplacement / Renfort temporaires				0,00	3-a° Article 3, 1er alinéa	A
Remplacement / Renfort temporaires				18 600,00	3-a° Article 3, 1er alinéa	A
Remplacement / Renfort temporaires				18 600,00	3-a° Article 3, 1er alinéa	A
Remplacement / Renfort temporaires				9 300,00	3-a° Article 3, 1er alinéa	A
Remplacement / Renfort temporaires				18 600,00	3-a° Article 3, 1er alinéa	A
Remplacement / Renfort temporaires				18 600,00	3-a° Article 3, 1er alinéa	CDD
Remplacement / Renfort temporaires				18 600,00	3-a° Article 3, 1er alinéa	CDD
Remplacement / Renfort temporaires				18 600,00	3-a° Article 3, 1er alinéa	CDD
Remplacement / Renfort temporaires				18 600,00	3-a° Article 3, 1er alinéa	CDD
Remplacement / Renfort temporaires				22 025,93	3-a° Article 3, 1er alinéa	CDD
Remplacement / Renfort temporaires				8 679,96	3-a° Article 3, 1er alinéa	CDD
Remplacement / Renfort temporaires				0,00	3-a° Article 3, 1er alinéa	CDD

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		Fondement du contrat	
			Indice (8)	Euros		
Remplacement / Renfort temporaires				18 600,00	3-a° Article 3, 1er alinéa	CDD
Remplacement / Renfort temporaires				18 600,00	3-a° Article 3, 1er alinéa	CDD
Remplacement / Renfort temporaires				9 300,00	3-a° Article 3, 1er alinéa	CDD
Remplacement / Renfort temporaires				18 600,00	3-a°	CDD
Remplacement / Renfort temporaires				18 600,00	3-a° Article 3, 1er alinéa	CDD
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>7 226 051,68</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.  
 TECH : Technique.  
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).  
 S : Social.  
 MS : Médico-social.  
 MT : Médico-technique.  
 SP : Sportif.  
 CULT : Culturel  
 ANIM : Animation.  
 PM : Police.  
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

- 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
- 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
- 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
- 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
- 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
- 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
- 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
- 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
- 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
- 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
- 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
- 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
- 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
- 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
- A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.



**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

**LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hôtel de Région (1).

Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3)</b>				
25/07/2007 - Contrat mise disposition Réseau régional haut débit Gazelle (montant versé signature convention)	LA REUNION NUMERIQUE	LA REUNION NUMERIQUE SAS	SAS	12 949 000,00
08/07/2014 - Contrat gestion exploitation transport routier non urbain personnes réseau Car Jaune (BA Transport)	GIE ACTIV - CAP'RUN (GME)	GIE ACTIV - CAP'RUN (GME)	Groupement Momentané d'Entreprise	19 847 051,02
12/12/2017 - Contrat de gestion transitoire des 4 structures muséales (MADOI, KELONIA, CITE VOLCAN, STELLA)	SPL RMR	SPL Réunion des musées régionaux	SA	6 286 695,00
<b>Détention d'une part du capital</b>				
-	REUNION MUSEO	SEM Reunion Muséo	SEM	175 150,09
-	SPL RMR	SPL Réunion des musées régionaux	SA	1 130 000,00
-	SEMAC	Société d'Economie mixte d'Aménagement et de construction	SEM	852 412,50
-	SEDRE	Société d'Equipement du Département de la Réunion	Société Anonyme d'Economie Mixte	53 760,00
-	SEMATRA	Société Anonyme d'Economie Mixte de Transport	Société Anonyme d'Economie Mixte	88 035 681,17
-	SAPHIR	Société d'Aménagement de Périmètres Hydroagricoles de l'Ile de La Réunion	SEM	672,00
-	SEMIR	SEM pour l'Industrialisation de la Réunion	SEM	507 500,00
-	-	SEM Marché de Gros	SEM	30 489,80
-	SEFAR	Société d'Epargne Foncière Agricole de la Réunion	Société civile de placement immobilier	5 965 750,00
-	PIPANGAI	SEM PIPANGAI	SEM	304 898,04
-	SAFER	Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural	Société Anonyme d'Economie Mixte	210 489,80
-	SODIAC	Société Dionysienne d'Aménagement et de Construction	SEM	438 075,00
-	SODEGIS	Société de Développement du Groupement Intercommunal du Sud	Société Anonyme d'Economie Mixte	659 969,20
-	SOTRADER	Société des Transports Départementaux de la Réunion	SEM	22 671,43

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature de l'organisme	Montant de l'engagement
-	SEMITTEL	Société d'Economie Mixte des transports, tourisme, équipement et loisirs	SEM	60 000,00
-	-	FIP NEOVERIS PROXI	FIP	147 000,00
-	MARAINA	SPLA MARAINA	SA	2 167 027,00
-	Société Aéroportuaire	SA Aéroport de la Réunion Roland Garros	SA	14 800,00
-	NEXA	Agence Régionale de Développement, d'Investissement et d'Innovation	SEML	4 529 525,00
-	-	Fonds garantie DOM 2007-2013	Fonds AFD	3 888 568,00
-	SPL ER	SPL Énergies Réunion	SA	3 060 000,00
-	SPL AR	SPL Avenir Réunion	SA	70 000,00
-	SEM ESTIVAL	Société d'Economie Mixte Transport de la CIREST	SEM	25 000,00
-	SCIC KOOPERATIV	SCIC KOOPERATIV	SA	100 000,00
-	SPL CULTURE CD974	SPL CULTURE CD974	SA	7 500,00
-	SPL ASSISTANCE A LA FORMATION	SPL ASSISTANCE A LA FORMATION	SA	25 000,00
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
01/08/2015 - Contrat CDC n° 5089901	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			52 500,00
01/12/2015 - Contrat CDC n° 5019036	SA HLM DE LA REUNION			270 367,72
01/12/2015 - Contrat CDC n° 5019037	SA HLM DE LA REUNION			445 923,62
01/12/2015 - Contrat CDC n° 5019041	SA HLM DE LA REUNION			57 491,70
01/12/2015 - Contrat CDC n° 5019042	SA HLM DE LA REUNION			80 742,24
01/01/2016 - Contrat CDC n° 1276678	SA AEROPORT RE ROLAND GARROS			22 500 000,00
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5020941	SEDRE	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		10 633,46
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5020942	SEDRE	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		40 229,20
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5021891	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		6 779,63
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5021892	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		32 192,93
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5021924	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		40 798,43
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5021925	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		171 037,13
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5021935	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		58 304,18
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5021936	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		239 013,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature l'organisme	Affiché le 16/06/2020 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020_0014-DE	M5LO l'engagement 24 350,76
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5021939	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION			24 350,76
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5021940	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION			92 747,33
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5021944	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION			58 238,63
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5021945	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION			230 283,75
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5021974	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION			36 665,33
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5021975	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION			127 143,38
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5023199	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL			74 178,01
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5023200	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL			21 088,54
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5023990	SEDRE	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL			39 362,10
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5023991	SEDRE	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL			165 394,04
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5024150	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION				73 438,84
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5024151	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION				348 515,46
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5024219	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION				61 228,41
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5024220	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION				210 012,56
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5024592	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION				42 451,08
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5024593	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION				152 464,95
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5024913	SEDRE	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL			46 152,06
01/02/2016 - Contrat CDC n° 5024914	SEDRE	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL			183 730,58
01/03/2016 - Contrat CDC n° 5018871	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION				272 774,86

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature de l'engagement	Montant
01/03/2016 - Contrat CDC n° 5024188	SEDRE	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		76 290,03
01/03/2016 - Contrat CDC n° 5024189	SEDRE	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		311 095,23
01/03/2016 - Contrat CDC n° 5025777	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			69 048,44
01/03/2016 - Contrat CDC n° 5025778	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			167 519,09
01/03/2016 - Contrat CDC n° 5035808	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION			67 724,43
01/03/2016 - Contrat CDC n° 5035809	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION			193 803,92
01/04/2016 - Contrat CDC n° 5033787	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			73 885,51
01/04/2016 - Contrat CDC n° 5033788	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			171 542,85
01/04/2016 - Contrat CDC n° 5033803	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			90 583,21
01/04/2016 - Contrat CDC n° 5033804	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			210 432,60
01/04/2016 - Contrat CDC n° 5033828	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			83 790,50
01/04/2016 - Contrat CDC n° 5033829	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			194 806,54
01/04/2016 - Contrat CDC n° 5033834	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			70 173,60
01/04/2016 - Contrat CDC n° 5033835	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			284 407,86
01/05/2016 - Contrat CDC n° 5021969	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		54 502,13
01/05/2016 - Contrat CDC n° 5021970	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		245 223,00
01/05/2016 - Contrat CDC n° 5038414	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			44 580,23
01/05/2016 - Contrat CDC n° 5038415	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			139 030,98
01/05/2016 - Contrat CDC n° 5039250	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			125 905,67
01/05/2016 - Contrat CDC n° 5039251	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			292 318,65
01/05/2016 - Contrat CDC n° 5039389	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			163 890,39
01/05/2016 - Contrat CDC n° 5039390	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			353 398,23



Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature l'organisme	Affiché le 16/06/2020 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020_0014-DE	M.S.L.O. l'engagement 49 093,89
01/06/2016 - Contrat CDC n° 5019157	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION			49 093,89
01/06/2016 - Contrat CDC n° 5019158	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION			296 317,66
01/06/2016 - Contrat CDC n° 5041923	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION				52 254,49
01/06/2016 - Contrat CDC n° 5041924	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION				112 249,40
01/07/2016 - Contrat CDC n° 5023226	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL			82 716,81
01/07/2016 - Contrat CDC n° 5023227	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL			15 979,73
01/07/2016 - Contrat CDC n° 5046115	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION				26 343,16
01/07/2016 - Contrat CDC n° 5046116	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION				180 989,50
01/08/2016 - Contrat CDC n° 5046124	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION				366 436,45
01/08/2016 - Contrat CDC n° 5046125	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION				67 111,68
01/08/2016 - Contrat CDC n° 5052562	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION				139 970,65
01/08/2016 - Contrat CDC n° 5052563	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION				324 386,59
01/10/2016 - Contrat CDC n° 5017358	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION				233 299,09
01/10/2016 - Contrat CDC n° 5017359	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION				107 442,03
01/10/2016 - Contrat CDC n° 5055780	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION				39 986,95
01/10/2016 - Contrat CDC n° 5055781	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION				119 472,59
01/10/2016 - Contrat CDC n° 5058838	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION				31 364,31
01/10/2016 - Contrat CDC n° 5058839	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION				116 046,19
01/11/2016 - Contrat CDC n° 5062296	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION				60 646,23
01/11/2016 - Contrat CDC n° 5062297	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION				140 996,46
01/11/2016 - Contrat CDC n° 5062566	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION				107 534,26
01/11/2016 - Contrat CDC n° 5062567	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION				249 671,24
01/11/2016 - Contrat CDC n° 5064313	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION				49 093,36

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature de l'engagement	Montant
01/11/2016 - Contrat CDC n° 5064314	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			114 522,35
01/11/2016 - Contrat CDC n° 5064458	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			111 562,17
01/11/2016 - Contrat CDC n° 5064459	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			259 451,22
01/01/2017 - Contrat CDC n° 1313411	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		13 435,19
01/01/2017 - Contrat CDC n° 1313412	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		52 017,66
01/01/2017 - Contrat CDC n° 1313413	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		49 391,29
01/01/2017 - Contrat CDC n° 1313414	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		178 774,22
01/01/2017 - Contrat CDC n° 1313415	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		95 601,57
01/01/2017 - Contrat CDC n° 1313416	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		357 084,50
01/01/2017 - Contrat CDC n° 1313417	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		86 397,74
01/01/2017 - Contrat CDC n° 1313418	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		25 944,94
01/01/2017 - Contrat CDC n° 1313419	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		282 959,13
01/01/2017 - Contrat CDC n° 1313420	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		75 831,55
01/01/2017 - Contrat CDC n° 5068095	SEDRE	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		109 047,20
01/01/2017 - Contrat CDC n° 5068096	SEDRE	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		606 365,57
01/02/2017 - Contrat CDC n° 5049957	SA HLM DE LA REUNION			39 186,70
01/02/2017 - Contrat CDC n° 5049958	SA HLM DE LA REUNION			73 639,08
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5074454	SA HLM DE LA REUNION			120 167,58
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5074455	SA HLM DE LA REUNION			273 578,70

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature l'organisme	Affiché le 16/06/2020 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020_0014-DE	M SLO l'engagement 06 855,92
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5074633	SA HLM DE LA REUNION				155 330,89
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5074634	SA HLM DE LA REUNION				74 390,82
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5074679	SA HLM DE LA REUNION				157 458,05
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5074680	SA HLM DE LA REUNION				106 019,82
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5074704	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION			
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5074705	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION			320 248,81
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5074905	SA HLM DE LA REUNION				29 646,98
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5074906	SA HLM DE LA REUNION				123 741,69
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5074942	SA HLM DE LA REUNION				27 451,19
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5074943	SA HLM DE LA REUNION				67 709,10
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5075796	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION			15 713,87
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5075797	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION			136 231,14
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5076919	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION			80 967,94
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5076920	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION			276 535,24
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5077428	SA HLM DE LA REUNION				66 456,24
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5077429	SA HLM DE LA REUNION				287 364,78
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5087423	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION			39 042,38
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5087424	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION			126 869,55
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5087439	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION			24 758,70
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5087440	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION			82 756,88
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5087451	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION			33 157,43
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5087452	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION			131 634,75
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5087727	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION			85 507,43
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5087728	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION			408 392,55
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5087747	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION			35 386,88

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature de l'engagement	Montant
01/03/2017 - Contrat CDC n° 5087748	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		104 607,00
01/04/2017 - Contrat CDC n° 5031512	SA HLM DE LA REUNION			38 288,67
01/04/2017 - Contrat CDC n° 5031513	SA HLM DE LA REUNION			166 289,64
01/04/2017 - Contrat CDC n° 5080567	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			168 344,64
01/04/2017 - Contrat CDC n° 5080568	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			388 930,99
01/04/2017 - Contrat CDC n° 5081849	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		103 004,40
01/04/2017 - Contrat CDC n° 5081850	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		240 078,08
01/05/2017 - Contrat CDC n° 5067936	SA HLM DE LA REUNION			98 362,07
01/05/2017 - Contrat CDC n° 5067937	SA HLM DE LA REUNION			17 612,97
01/05/2017 - Contrat CDC n° 5085335	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		19 791,42
01/05/2017 - Contrat CDC n° 5085336	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		100 524,78
01/05/2017 - Contrat CDC n° 5085646	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			418 949,11
01/05/2017 - Contrat CDC n° 5085647	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			97 508,29
01/05/2017 - Contrat CDC n° 5090232	SA HLM DE LA REUNION			40 259,69
01/05/2017 - Contrat CDC n° 5090233	SA HLM DE LA REUNION			55 423,82
01/06/2017 - Contrat CDC n° 5088798	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		20 733,32
01/06/2017 - Contrat CDC n° 5088799	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		70 313,09
01/07/2017 - Contrat CDC n° 5046122	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION			50 681,97
01/07/2017 - Contrat CDC n° 5046123	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION			330 621,80
01/07/2017 - Contrat CDC n° 5073510	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION			26 780,68
01/07/2017 - Contrat CDC n° 5073511	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION			161 802,19
01/07/2017 - Contrat CDC n° 5074528	SA HLM DE LA REUNION			112 046,88
01/07/2017 - Contrat CDC n° 5074529	SA HLM DE LA REUNION			250 855,83
01/07/2017 - Contrat CDC n° 5086482	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			99 178,48
01/07/2017 - Contrat CDC n° 5086483	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			231 416,40
01/07/2017 - Contrat CDC n° 5086504	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			96 733,20

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature de l'engagement	Montant
01/07/2017 - Contrat CDC n° 5086505	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			225 710,84
01/09/2017 - Contrat CDC n° 5085302	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION			288 501,96
01/09/2017 - Contrat CDC n° 5085303	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION			72 286,66
01/09/2017 - Contrat CDC n° 5088369	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION			26 891,81
01/09/2017 - Contrat CDC n° 5088370	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION			101 258,02
01/09/2017 - Contrat CDC n° 5107349	SEDRÉ	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		47 331,96
01/09/2017 - Contrat CDC n° 5107350	SEDRÉ	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		254 991,42
01/10/2017 - Contrat CDC n° 5102508	SA HLM DE LA REUNION			9 399,77
01/10/2017 - Contrat CDC n° 5102699	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			80 095,77
01/10/2017 - Contrat CDC n° 5102700	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			281 968,68
01/10/2017 - Contrat CDC n° 5102702	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			49 786,97
01/10/2017 - Contrat CDC n° 5102703	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			146 124,80
01/11/2017 - Contrat CDC n° 5072169	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			60 235,30
01/11/2017 - Contrat CDC n° 5072170	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			139 673,59
01/11/2017 - Contrat CDC n° 5103832	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			32 664,89
01/11/2017 - Contrat CDC n° 5103833	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			97 597,83
01/11/2017 - Contrat CDC n° 5103960	SA HLM DE LA REUNION			27 302,26
01/11/2017 - Contrat CDC n° 5103961	SA HLM DE LA REUNION			60 739,62
01/11/2017 - Contrat CDC n° 5106061	SA HLM DE LA REUNION			74 408,89
01/11/2017 - Contrat CDC n° 5106062	SA HLM DE LA REUNION			155 885,82
01/11/2017 - Contrat CDC n° 5106091	SA HLM DE LA REUNION			59 425,73
01/11/2017 - Contrat CDC n° 5106092	SA HLM DE LA REUNION			124 978,01
01/12/2017 - Contrat CDC n° 5107851	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		81 371,40
01/12/2017 - Contrat CDC n° 5107852	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		315 885,79
01/01/2018 - Contrat CDC n° 5109945	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		34 778,90

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature de l'engagement	Montant
01/01/2018 - Contrat CDC n° 5109946	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL	Affiché le 16/06/2020 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020_0014-DE	168 770,96
01/01/2018 - Contrat CDC n° 5111269	SA HLM DE LA REUNION			188 663,17
01/01/2018 - Contrat CDC n° 5111270	SA HLM DE LA REUNION			85 200,92
01/02/2018 - Contrat CDC n° 5116495	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			220 994,48
01/02/2018 - Contrat CDC n° 5116496	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			94 766,36
01/02/2018 - Contrat CDC n° 5117090	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			167 998,43
01/02/2018 - Contrat CDC n° 5117091	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			391 996,35
01/02/2018 - Contrat CDC n° 5117140	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			18 283,11
01/02/2018 - Contrat CDC n° 5117141	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			42 660,53
01/03/2018 - Contrat CDC n° 5114029	SA HLM DE LA REUNION			131 959,38
01/03/2018 - Contrat CDC n° 5114030	SA HLM DE LA REUNION			62 692,12
01/05/2018 - Contrat CDC n° 5085435	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		47 912,51
01/05/2018 - Contrat CDC n° 5085436	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		204 491,61
01/05/2018 - Contrat CDC n° 5130302	SA HLM DE LA REUNION			94 727,92
01/05/2018 - Contrat CDC n° 5130303	SA HLM DE LA REUNION			197 190,60
01/05/2018 - Contrat CDC n° 5130625	SA HLM DE LA REUNION			67 842,50
01/05/2018 - Contrat CDC n° 5130626	SA HLM DE LA REUNION			93 253,81
01/07/2018 - Contrat CDC n° 5135235	SEDRE	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		37 289,55
01/07/2018 - Contrat CDC n° 5135236	SEDRE	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		127 861,99
01/07/2018 - Contrat CDC n° 5135259	SA HLM DE LA REUNION			168 030,28
01/07/2018 - Contrat CDC n° 5135260	SA HLM DE LA REUNION			36 466,48
01/07/2018 - Contrat CDC n° 5138047	SA HLM DE LA REUNION			141 842,22
01/07/2018 - Contrat CDC n° 5138048	SA HLM DE LA REUNION			36 259,94
01/07/2018 - Contrat CDC n° 5138049	SA HLM DE LA REUNION			51 585,11
01/07/2018 - Contrat CDC n° 5138050	SA HLM DE LA REUNION			75 554,29
01/09/2018 - Contrat CDC n° 5125938	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		137 546,79

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature de l'engagement	Montant
01/09/2018 - Contrat CDC n° 5125939	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		320 616,50
01/09/2018 - Contrat CDC n° 5151250	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		243 847,43
01/09/2018 - Contrat CDC n° 5151251	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		58 967,10
01/10/2018 - Contrat CDC n° 5142197	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		78 152,26
01/10/2018 - Contrat CDC n° 5142198	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		181 234,11
01/11/2018 - Contrat CDC n° 5149231	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		25 209,41
01/11/2018 - Contrat CDC n° 5149232	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		77 115,76
01/11/2018 - Contrat CDC n° 5150021	SA HLM DE LA REUNION			146 279,67
01/11/2018 - Contrat CDC n° 5150022	SA HLM DE LA REUNION			259 721,20
01/11/2018 - Contrat CDC n° 5150468	SA HLM DE LA REUNION			108 887,64
01/11/2018 - Contrat CDC n° 5150469	SA HLM DE LA REUNION			203 475,03
01/11/2018 - Contrat CDC n° 5150470	SA HLM DE LA REUNION			63 920,73
01/11/2018 - Contrat CDC n° 5150471	SA HLM DE LA REUNION			230 157,77
01/11/2018 - Contrat CDC n° 5150752	SA HLM DE LA REUNION			94 807,61
01/11/2018 - Contrat CDC n° 5150753	SA HLM DE LA REUNION			138 041,58
01/12/2018 - Contrat CDC n° 5144592	SA HLM DE LA REUNION			67 267,25
01/12/2018 - Contrat CDC n° 5144593	SA HLM DE LA REUNION			53 211,61
01/12/2018 - Contrat CDC n° 5144622	SA HLM DE LA REUNION			67 614,75
01/12/2018 - Contrat CDC n° 5144623	SA HLM DE LA REUNION			74 444,32
01/12/2018 - Contrat CDC n° 5149435	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		45 273,08
01/12/2018 - Contrat CDC n° 5149436	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		89 178,43
01/12/2018 - Contrat CDC n° 5149637	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			210 770,55
01/12/2018 - Contrat CDC n° 5149638	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			70 573,38
01/12/2018 - Contrat CDC n° 5150209	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			54 552,84
01/12/2018 - Contrat CDC n° 5153830	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		27 661,53

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature l'organisme	Affiché le 16/06/2020 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020_0014-DE	M.S.L.O. l'engagement 100 650,49
01/12/2018 - Contrat CDC n° 5153831	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION			100 650,49
01/12/2018 - Contrat CDC n° 5153834	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION			73 628,34
01/12/2018 - Contrat CDC n° 5153835	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION			271 484,34
01/12/2018 - Contrat CDC n° 5153916	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION			36 145,07
01/12/2018 - Contrat CDC n° 5153917	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION			136 021,22
01/12/2018 - Contrat CDC n° 5155306	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION				60 456,88
01/12/2018 - Contrat CDC n° 5155307	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION				457 248,68
01/01/2019 - Contrat CDC n° 5135834	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION			69 405,97
01/01/2019 - Contrat CDC n° 5135839	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION			161 947,27
01/01/2019 - Contrat CDC n° 5155707	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL			90 849,85
01/01/2019 - Contrat CDC n° 5155708	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL			25 633,23
01/01/2019 - Contrat CDC n° 5156470	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL			96 221,38
01/01/2019 - Contrat CDC n° 5156471	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL			305 750,23
01/01/2019 - Contrat CDC n° 5156475	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL			22 402,57
01/01/2019 - Contrat CDC n° 5156476	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL			111 302,41
01/01/2019 - Contrat CDC n° 5157028	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL			45 032,47



Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature de l'engagement	Montant
01/01/2019 - Contrat CDC n° 5157029	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		15 073,05
01/01/2019 - Contrat CDC n° 5170039	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		310 160,20
01/01/2019 - Contrat CDC n° 5170040	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		93 127,23
01/02/2019 - Contrat CDC n° 5161445	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION			292 782,08
01/02/2019 - Contrat CDC n° 5161446	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION			57 475,28
01/02/2019 - Contrat CDC n° 5163553	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION			52 819,36
01/02/2019 - Contrat CDC n° 5163554	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION			317 099,79
01/02/2019 - Contrat CDC n° 5163559	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION			21 943,17
01/02/2019 - Contrat CDC n° 5163560	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION			122 656,15
01/02/2019 - Contrat CDC n° 5167111	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION			31 037,27
01/02/2019 - Contrat CDC n° 5167112	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION			191 514,21
01/04/2019 - Contrat CDC n° 5168811	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		55 604,76
01/04/2019 - Contrat CDC n° 5168812	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		236 124,66
01/05/2019 - Contrat CDC n° 5185736	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		74 092,97
01/05/2019 - Contrat CDC n° 5185737	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		296 679,53
01/05/2019 - Contrat CDC n° 5186861	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		41 040,59
01/05/2019 - Contrat CDC n° 5186862	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		337 118,84
01/06/2019 - Contrat CDC n° 5183460	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			64 927,43
01/06/2019 - Contrat CDC n° 5183461	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			222 300,62
01/09/2019 - Contrat CDC n° 5191191	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			31 545,88
01/09/2019 - Contrat CDC n° 5191192	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			282 325,20
01/09/2019 - Contrat CDC n° 5191197	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			18 873,56

Affiché le 16/06/2020  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature de l'engagement	Montant
01/09/2019 - Contrat CDC n° 5191198	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			105 725,11
01/09/2019 - Contrat CDC n° 5191199	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			18 871,98
01/09/2019 - Contrat CDC n° 5191200	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			100 062,49
01/09/2019 - Contrat CDC n° 5191932	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			31 911,48
01/09/2019 - Contrat CDC n° 5191933	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			148 440,38
01/09/2019 - Contrat CDC n° 5191947	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			18 455,15
01/09/2019 - Contrat CDC n° 5191948	SOCIETE IMMOBILIERE DE LA REUNION			95 485,73
01/10/2019 - Contrat CDC n° 5201537	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		165 927,03
01/10/2019 - Contrat CDC n° 5201538	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		61 656,04
01/10/2019 - Contrat CDC n° 5201539	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		126 926,61
01/10/2019 - Contrat CDC n° 5201540	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		47 802,08
01/10/2019 - Contrat CDC n° 5206753	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		35 510,92
01/10/2019 - Contrat CDC n° 5206754	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		250 101,09
01/11/2019 - Contrat CDC n° 5182509	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		8 377,35
01/11/2019 - Contrat CDC n° 5182510	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		51 462,15
01/11/2019 - Contrat CDC n° 5182512	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		125 565,83
01/11/2019 - Contrat CDC n° 5182513	SEMAC	SEM AMENAGEMENT ET CONSTRUCTION		22 945,43
01/11/2019 - Contrat CDC n° 5193467	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		30 631,67
01/11/2019 - Contrat CDC n° 5193468	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		223 468,36

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature de l'engagement	Montant
01/11/2019 - Contrat CDC n° 5194109	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		19 814,76
01/11/2019 - Contrat CDC n° 5194110	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		170 974,47
01/11/2019 - Contrat CDC n° 5194260	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		55 840,81
01/11/2019 - Contrat CDC n° 5194261	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		275 593,16
01/11/2019 - Contrat CDC n° 5195976	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		56 513,76
01/11/2019 - Contrat CDC n° 5195977	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		569 277,60
01/11/2019 - Contrat CDC n° 5196916	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		96 172,73
01/11/2019 - Contrat CDC n° 5197742	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		23 793,30
01/11/2019 - Contrat CDC n° 5197743	SOGEDIS	SOCIETE DE DEVELOPPEMENT ET DE GESTION D'IMMOBILIER SOCIAL		219 331,92
01/11/2019 - Contrat CDC n° 5206586	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		207 541,01
01/11/2019 - Contrat CDC n° 5206587	SODIAC	SOCIETE DIONYSIENNE D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION		39 374,16
01/12/2019 - Contrat CDC n° 5203860	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION			33 806,39
01/12/2019 - Contrat CDC n° 5203861	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION			3 650,85
01/12/2019 - Contrat CDC n° 5203863	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION			263 742,05
01/12/2019 - Contrat CDC n° 5203864	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION			42 832,97
01/12/2019 - Contrat CDC n° 5203874	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION			59 494,60
01/12/2019 - Contrat CDC n° 5203875	SEM AMEN, DEV ET EQUIP REUNION			516 978,02
01/12/2019 - Contrat CDC n° 5204513	SA HLM DE LA REUNION			86 618,49
01/12/2019 - Contrat CDC n° 5204514	SA HLM DE LA REUNION			55 244,70
01/12/2019 - Contrat CDC n° 5204526	SA HLM DE LA REUNION			16 429,53
01/12/2019 - Contrat CDC n° 5204527	SA HLM DE LA REUNION			31 354,26
01/12/2019 - Contrat CDC n° 5205259	SA HLM DE LA REUNION			602 916,44
01/12/2019 - Contrat CDC n° 5205260	SA HLM DE LA REUNION			105 765,18
<b>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b>				<b>879</b>

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature de l'engagement	Montant
<b>Autres</b>				
-	Vivérie management	Vivérie management	SCPR	636 172,00
-	Fonds Européen d'Investissement	Fonds Européen d'Investissement	FCPR	37 500 000,00
-	France Active Garantie	France Active Garantie	FCPR	750 000,00
-	RBC Investor Services Bank	RBC Investor Services Bank	FCPR	6 780 000,00
-	TPE Région Réunion BPI France	TPE Région Réunion BPI France	FCPR	1 050 000,00
-	Régions	Régions		
-	INITIATIVE REUNION	INITIATIVE REUNION	Association	2 182 607,00
-	ENTREPRENDRE	ENTREPRENDRE		
-	Association Réunion Active	Association Réunion Active	Association	150 000,00
12/12/2017 - Mise en place d un fonds de garantie LEADER 2014-2020	SOFIDER	Société Financière pour le Développement de la Réunion	SA	350 000,00

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT**

**LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE**

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
<b>Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)</b>			
Syndicat Mixte de Pierrefonds	01/01/1999	Cotisation - subvention	281 901,19
Syndicat Mixte de Transports de La Réunion (SMTR)	01/01/2013	Cotisation annuelle	125 000,00
Syndicat Mixte Parc Routier de la Réunion (SMPRR)	07/11/2013	Contribution financière	9 569 512,32
<b>EPCI</b>			
<b>Autres organismes de regroupement</b>			
GIP RESERVE NATURELLE NATIONALE MARINE	18/10/2007	Participation financière	460 000,00
GIP BOIS ROUGE	30/10/2015	Subvention	52 155,46
GIP IRC	01/09/2018	Participation	8 760,00
GIP ECOCITE	12/12/2018	Participation - subvention	156 944,50

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES**

**LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES**

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière	Régie Réunion THD	21/09/2018	10/07/2018	SPIC	oui

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

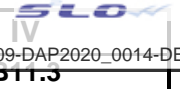
Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**



**LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.



**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES**

**ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>287 810 234,29</b>	<b>0,00</b>	
<b>Acquisitions à titre onéreux</b>			<b>287 810 234,29</b>	<b>0,00</b>	
09/01/2019	MRST- ACQUISITION 2 CLIMATISEURS	BAT009-TX2019-1-1097	3 333,00	0,00	15
09/01/2019	DIVERS SITES REGION- AMO DIAGNOSTIC SURETE	2019-1-1114	27 125,00	0,00	15
09/01/2019	2181-BIENS DE FAIBLE VALEUR 2019	2019-1-1141	23 128,29	0,00	1
09/01/2019	BATIMENT PENTE SASSY ST ANDRE - TRAVAUX SECURISATION MISSION LOCALE	BAT260-TX2019-1-1158	7 215,25	0,00	15
09/01/2019	21848 - BIENS DE FAIBLE VALEUR 2019	2019-1-265	179 979,66	0,00	1
09/01/2019	HR - DL - BANQUE D'ACCUEIL HOTEL DE REGION	2019-1-271	15 443,89	0,00	10
09/01/2019	21838 BIENS DE FAIBLE VALEUR 2019	2019-1-289	261 092,21	0,00	1
09/01/2019	21578 - BIENS DE FAIBLE VALEUR 2019	2019-1-333	104 782,71	0,00	1
09/01/2019	2188 - BIENS DE FAIBLE VALEUR 2019	2019-1-345	89 457,45	0,00	1
09/01/2019	VOIRIE 2019- VOIRIE REGIONALE-env26702	2019-1-84226702	15 505 615,11	0,00	0
09/01/2019	VOIRIE 2019- VOIRIE REGIONALE-env26736	2019-1-84226736	149 536 185,98	0,00	0
11/01/2019	HOTEL DE REGION - AMO CREATION SIGNALETIQUE	BAT001-TX2019-1-1131	5 425,00	0,00	15
15/01/2019	DTD- AUTOCAR DE LIGNE- FA 336 YM	2018-1-2122 - FA 336 YM	150 610,64	0,00	10
15/01/2019	DTD- AUTOCAR DE LIGNE FA 340 YM	2018-1-2123 - FA 340 YM	150 610,62	0,00	10
16/01/2019	21831 BIENS DE FAIBLE VALEUR 2019	2019-1-791	209 952,00	0,00	1
17/01/2019	VOIRIE 2019- VOIRIE REGIONALE-env26208	2019-1-84226208	19 170 859,07	0,00	0
17/01/2019	VOIRIE 2019- VOIRIE REGIONALE-env26701	2019-1-84226701	27 367 584,46	0,00	0
18/01/2019	VOIRIE 2019- VOIRIE REGIONALE-env26699	2019-1-84226699	1 255 177,46	0,00	0
22/01/2019	21311- BIENS FAIBLE VALEUR 2019	2019-1-1106	57 098,18	0,00	1
22/01/2019	CMJ - CREATION DE SIGNALETIQUE	BAT027-TX2019-1-1144	2 170,00	0,00	15
31/01/2019	DL - FLIGHT POUR LA DLIVE S7000 - AUDIOVISUEL	2019-1-286	3 999,00	0,00	5
31/01/2019	DL - 1 TENTE A 2 PANS	2019-1-314	8 657,98	0,00	10
01/02/2019	DSI - CERTIFICAT AUDACIO SIGNATURE ELECTRONIQUE	2019-1-1846	1 892,24	0,00	1
01/02/2019	DSI - ACQUISITION PAREFEU ET COEUR DE RESEAU (PCI)	2019-1-297	130 248,88	0,00	5
01/02/2019	DSI - INFRASTRUCTURES ET SYSTEME POUR MISE EN OEUVRE PC	2019-1-300	76 883,92	0,00	5
01/02/2019	DSI - UGAP - MULTI EDITEURS - CS0021159 - QR - CONSEIL REGIONAL MAINTENANCE	2019-1-728	17 407,87	0,00	5
02/02/2019	EX CMPP JAMAIQUE - AMENAGEMENT PAYSAGER	BAT027-TX2019-1-1107	2 278,50	0,00	15
02/02/2019	CMJ - RACCORDEMENT TELEPHONIQUE ET INFORMATIQUE	BAT027-TX2019-1-1118	7 035,03	0,00	15
02/02/2019	HOTEL DE REGION- REMPLACEMENT CLIMATISEUR	BAT001-TX2019-1-1135	4 949,27	0,00	15
02/02/2019	EX CAILLE - INSTALLATION EXTRACTEUR	BAT270-TX2019-1-1143	5 989,20	0,00	3
05/02/2019	ANTENNE TAMPON - CONTROLE DE L'ETAT CONSERVATION MATERIAUX	BAT271-TX2019-1-1146	2 070,45	0,00	3





Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	31/12/N	
					en années (2)
08/02/2019	CPOI - TRAVAUX SOL BAT B	2019-1-329	13 068,80	0,00	15
09/02/2019	CRR ST DENIS - MARIMBA + ACCESSOIRES	2019-1-323	3 499,00	0,00	10
12/02/2019	DSI - MODULE SFP EN	2019-1-311	7 778,79	0,00	5
12/02/2019	DIDN - MARCHE 3901 PLATEFORME TOURISME NUMERIQUE	2019-1-717	75 581,22	0,00	5
12/02/2019	VOIRIE 2019-VOIRIE REGIONALE-env26206	2019-1-84226206	149 419,21	0,00	0
13/02/2019	MRST - TRAVAUX DE RENOVATION AIL EST	BAT009-TX2019-1-1116	18 877,26	0,00	15
13/02/2019	CMJ - CREATION D'UNE RAMPE D'ACCES	BAT027-TX2019-1-1117	14 259,10	0,00	15
13/02/2019	DL PEUGEOT 208 75CV HDI EF308EY	2019-1-351EF308EY	15 140,90	0,00	5
15/02/2019	CPOI - MISE A NIVEAU INSTALLATION EAU CHAUDE-SANITAIRE	2019-1-350	25 689,46	0,00	15
19/02/2019	HOTEL DE REGION - TRAVAUX DE METALLERIE SUR LE PORTAIL	BAT001-TX2019-1-1138	14 430,50	0,00	25
19/02/2019	HOTEL DE REGION - PHOTOGRAPHIE BADAT OSMAN	2019-1-360	920,00	0,00	0
19/02/2019	HOTEL DE REGION - ARCHIPELS COLLAGE/SYLVIE RIMLINGER	2019-1-365	250,00	0,00	0
19/02/2019	HOTEL DE REGION - ELEPHANT D OR COLLAGE ET DESSIN/SYLVIE RIMLINGER	2019-1-366	250,00	0,00	0
19/02/2019	HOTEL DE REGION - L ARBRE DE VIE COLLAGE ET DESSIN ENCRE AQUARELLE/SYLVIE RIMLINGER	2019-1-367	250,00	0,00	0
19/02/2019	HOTEL DE REGION - WANALOMBO VILLAGE MAKONDE DE NAMPULA/KARL KUGEL	2019-1-370	653,80	0,00	0
19/02/2019	HOTEL DE REGION - DANSEUR DE COMBAT MORINGUE PORT 1998/KARL KUGEL	2019-1-371	653,85	0,00	0
19/02/2019	HOTEL DE REGION - DANSEUR COMBAT MORINGUE VILLELE 1/KARL KUGEL	2019-1-372	653,85	0,00	0
19/02/2019	HOTEL DE REGION - DANSEUR COMBAT MORINGUE VILLELE 2/KARL KUGEL	2019-1-373	653,85	0,00	0
19/02/2019	HOTEL DE REGION - DANSEUR MAKWA 1 MOZAMBIQUE 1998/KARL KUGEL	2019-1-374	653,85	0,00	0
19/02/2019	HOTEL DE REGION - DANSEUR MAKWA 2 MOZAMBIQUE 1998/KARL KUGEL	2019-1-375	653,85	0,00	0
19/02/2019	HOTEL DE REGION - DANSEUR MAKWA 1 MOZAMBIQUE 1998/KARL KUGEL	2019-1-376	653,85	0,00	0
19/02/2019	HOTEL DE REGION - DANSEUR COMBAT 1 AMBILOBE MADAGASCAR/KARL KUGEL	2019-1-377	653,85	0,00	0
19/02/2019	HOTEL DE REGION - DANSEUR COMBAT 2 AMBILOBE MADAGASCAR/KARL KUGEL	2019-1-378	653,85	0,00	0
19/02/2019	HOTEL DE REGION - DANSEUR COMBAT DIEGO SUAREZ MADAGASCAR/KARL KUGEL	2019-1-379	653,85	0,00	0
19/02/2019	HOTEL DE REGION - DANSEUR COMBAT MORINGUE1 MAYOTTE/KARL KUGEL	2019-1-380	653,85	0,00	0
19/02/2019	HOTEL DE REGION - DANSEUR COMBAT MORINGUE 2 MAYOTTE/KARL KUGEL	2019-1-381	653,85	0,00	0
19/02/2019	HOTEL DE REGION - JAKO MALE ET FEMELLE ST BENOIT/KARL KUGEL	2019-1-382	653,85	0,00	0
21/02/2019	CMJ - TRAVAUX DE MACONNERIE	BAT027-TX2019-1-1113	2 250,00	0,00	15
21/02/2019	CMJ - RENOVATION LOCAL STOCKAGE	BAT027-TX2019-1-1115	5 600,00	0,00	15

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	31/12/N	
					en années (2)
21/02/2019	CPOI - TRAVAUX MULTITECHNIQUES	2019-1-346	4 501,45	0,00	15
27/02/2019	EX CAILLE - PRELEVEMENT AMIANTE A BATIMENT	BAT270-TX2019-1-1110	6 076,00	0,00	15
27/02/2019	21351 - BIENS DE FAIBLE VALEUR 2019	2019-1-1180	53 390,85	0,00	1
27/02/2019	DSI - SERVEUR DE VIRTUALISATION DELL POWEREDGE	2019-1-277	109 155,12	0,00	5
01/03/2019	DBA - CRR STBENOIT - CABLAGE VIDEO	BAT179-2019-1-1875	5 626,60	0,00	0
01/03/2019	VOIRIE 2019- CIRCULATIONS DOUCES-env26737	2019-1-87-26737	13 891,21	0,00	0
02/03/2019	DSI - OPTIMISATION DU CRGT	2019-1-285	7 803,88	0,00	5
02/03/2019	DSI - IMPRIMANTE MULTIFONCTION COULEUR A4	2019-1-288	11 229,75	0,00	5
09/03/2019	CPOI - MISE EN PLACE WIFI	2019-1-340	5 669,47	0,00	5
09/03/2019	CRR ST PAUL - TRAVAUX DE CLOISONNEMENT	2019-1-347	4 068,75	0,00	15
16/03/2019	ANTENNE TAMPON - REALISATION ANTENNE TAMPON	BAT271-TX2019-1-1145	49 882,06	0,00	3
16/03/2019	CPOI - SITE HORTICOLE ALARME ANTI INTRUSION	2019-1-275	27 115,47	0,00	10
19/03/2019	DSI - LICENCES EXERCICE 2019	2019-1-1847	272 634,57	0,00	1
20/03/2019	VILLA BEDIER FRAC : TRAVAUX DE MENUISERIE A LA VILLA BEDIER	BAT228-TX2019-1-1169	13 928,93	0,00	15
20/03/2019	HOTEL DE REGION - VENUS VULVES PREHISTORIQUES PEINTURE ACRY/AURELIE LEMILLE	2019-1-361	1 300,00	0,00	0
20/03/2019	HOTEL DE REGION - DIVINITES PRECIEUSES PEINTURE/AURELIE LEMILLE	2019-1-362	700,00	0,00	0
20/03/2019	HOTEL DE REGION - FEMMES FEUILLES OUVERTES PEINTURE/AURELIE LEMILLE	2019-1-363	700,00	0,00	0
20/03/2019	HOTEL DE REGION - VIERGES FECONDES PEINTURE/AURELIE LEMILLE	2019-1-364	1 300,00	0,00	0
20/03/2019	HOTEL DE REGION - PHOTO NOIR ET BLANC LA DORSALE DE HEVA/JACK BENG THI	2019-1-368	2 000,00	0,00	0
20/03/2019	HOTEL DE REGION - PHOTO NOIR ET BLANC ATTACHE MON MEMOIRE EK ZOT/JACK BENGTHI	2019-1-369	2 000,00	0,00	0
22/03/2019	DSI - AMO WIFI REGIONAL GRAND PUBLIC	2019-1-716	95 671,31	0,00	5
26/03/2019	DRH - ENS SIEGE ERGONOMIQUE PLAN HANDICAP	2019-1-634	3 392,30	0,00	10
30/03/2019	DAMR CHATEL- TRAVAUX DE SECURISATION	BAT198-TX2019-1-1125	6 958,11	0,00	15
30/03/2019	DAE - CONFERENCE DE PRESSE ASSISES HEBERGEMENT ET LOCATION VEHICULE P/ MR BERTRAND GAUVRIT	2019-1-713	1 044,00	0,00	1
05/04/2019	CRR ST DENIS - 1 CLAVIER PIANO	2019-1-318	3 152,00	0,00	10
12/04/2019	CPOI - EXTENSION_CONTROLE_ACCES_DANS_SALLES_DE_CLASSE	BAT031-TX2019-1-1104	24 794,42	0,00	15
13/04/2019	DAMR CHATEL- FABRICATION ET POSE D'UN ESCALIER	BAT185-TX2019-1-1129	11 392,50	0,00	15
13/04/2019	DL - ENCEINTE ACOUSTIQUE + SUPPORT	2019-1-256	2 689,72	0,00	5
17/04/2019	CRR EST -LEVÉE DES RESERVES ELECTRIQUES	BAT179-TX2019-1-1102	7 207,73	0,00	15
17/04/2019	HOTEL DE REGION - TRAVAUX DE MACONNERIE PARKING	BAT001-TX2019-1-1136	7 378,00	0,00	10
17/04/2019	HOTEL DE REGION - TRAVAUX DE MENUISERIE EN ALU	BAT001-TX2019-1-1137	14 318,35	0,00	15
18/04/2019	ANTENNE HOTEL DE REGION- INSTALL 1 CLIM	BAT043-TX2019-1-1069	2 636,55	0,00	15
18/04/2019	MRST - TRAVAUX INFORMATIQUES ET ELECTRIQUES	BAT009-TX2019-1-1080	11 126,96	0,00	15
18/04/2019	CMJ - TRAVAUX DE TOITURE	BAT027-TX2019-1-1098	3 689,00	0,00	15
18/04/2019	SRN- REMPLACEMENT D'UN CLIMATISEUR	BAT193-TX2019-1-1148	2 581,20	0,00	15



Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	31/12/N	
					en années (2)
19/04/2019	CRR ST DENIS - CONSOLE LUMIERE AUDITORIUM	2019-1-736	5 076,37	0,00	10
26/04/2019	HOTEL DE REGION - TX MENUISERIE METAL REMPLACEMENT DE LA PORTE DOUBLE BATTANT	BAT001-TX2019-1-1139	3 558,80	0,00	15
26/04/2019	DPI- TRAVAUX TOPOGRAPHIQUES - AE 621 - TAMPON	2019-1-1175	3 943,98	0,00	15
26/04/2019	HOTEL DE REGION - PEINTURE EVA & ENCHAING DE E PETERS	2019-1-391	1 126,00	0,00	0
26/04/2019	HOTEL DE REGION - PHOTO X SECTEUR DE F GAUMET	2019-1-392	1 082,00	0,00	0
26/04/2019	HOTEL DE REGION - PEINTURE LE SUD SAUVAGE DE ERIC RABAN	2019-1-395	2 282,00	0,00	0
26/04/2019	HOTEL DE REGION - PEINTURE LITURGIE DE JIMMY CADET	2019-1-396	1 432,00	0,00	0
26/04/2019	HOTEL DE REGION - GRAFFITI LEMURIAN MASINA DE ABEIL	2019-1-397	1 232,00	0,00	0
26/04/2019	HOTEL DE REGION - GRAFFITI JEUX ETRANGES DE ABEIL	2019-1-398	1 232,00	0,00	0
26/04/2019	HOTEL DE REGION - PEINTURE LE GUIDE DE ERIC RABAN	2019-1-403	1 332,00	0,00	0
26/04/2019	HOTEL DE REGION - PEINTURE L ODYSEE DE ERIC RABAN	2019-1-404	2 482,00	0,00	0
26/04/2019	DAMR - 1 CITADINE SEGMENT FD940CD	2019-1-740FD940CD	17 391,24	0,00	5
26/04/2019	VOIRIE 2019- VOIRIE REGIONALE-env26698	2019-1-84226698	704 316,23	0,00	0
04/05/2019	MOCA - TRAVAUX DE LEVEES ELECTRIQUES	BAT217-TX2019-1-1095	10 638,43	0,00	15
04/05/2019	CPOI - CLIMATISATION	2019-1-693	3 797,50	0,00	15
08/05/2019	CRR NORD - INSTALLATION MOTEUR PORTAIL	BAT055-TX2019-1-1093	5 422,50	0,00	15
10/05/2019	SRS ST PIERRE - SECURISATION DE LA SRS	BAT190-TX2019-1-1088	7 360,36	0,00	15
10/05/2019	CMJ - TRAVAUX RENOVATION JAMAIQUE	BAT027-TX2019-1-1090	2 661,67	0,00	15
10/05/2019	EX CAILLE - DIVERS TRAVAUX	BAT270-TX2019-1-1153	21 103,25	0,00	3
14/05/2019	BATIMENT LALEU - STELLA MATUTINA - TRAVAUX DE TERRASSEMENT	BAT021-TX2019-1-1084	2 289,35	0,00	15
14/05/2019	GARE ROUTIERE DE ST DENIS - LEVEE DE RESERVE ELECTRIQUE	BAT-TX2019-1-1085	2 291,83	0,00	15
14/05/2019	GARE DE ST BENOIT - LEVEE DE RESERVE ELECTRIQUE	2019-1-1086	4 708,89	0,00	15
14/05/2019	GARE ST PIERRE - LEVEE DE RESERVE ELECTRIQUE	2019-1-1087	13 122,40	0,00	15
14/05/2019	FRAC, VILLA BEDIER - TRAVAUX DE CONFECTION D'UNE DOUCHE A L'ITALIENNE	BAT228-TX2019-1-1170	5 457,56	0,00	15
14/05/2019	BATIMENT LALEU - STELLA MATUTINA -TRAVAUX DE FOURNITURE DE WC	BAT021-TX2019-1-1179	7 757,75	0,00	15
18/05/2019	MRST - REFECTION DE GRILLE DE CLOTURE	BAT009-TX2019-1-1083	2 063,94	0,00	15
18/05/2019	HOTEL DE REGION - PROTECTION DES PORTES	BAT001-TX2019-1-1134	10 409,11	0,00	15
18/05/2019	SRS-REEMPLACEMENT DE 2 CLIMATISEURS	BAT190-TX2019-1-1150	2 929,50	0,00	15
22/05/2019	DPI - TAMPON - DN 99- 38-38-40	2019-1-1496	2 007,25	0,00	0
25/05/2019	DAMR CHATEL- REMPLACEMENT DE 3 CLIMATISEURS	BAT185-TX2019-1-1154	4 540,00	0,00	15
25/05/2019	HOTEL DE REGION - SERVEUR DE VISUALISATION	2019-1-616	9 686,88	0,00	5
28/05/2019	CRR NORD - REALISATION DE FRESQUES MISSION DE SUIVI DE CONCEPTION	BAT055-TX2019-1-1078	3 146,50	0,00	15
29/05/2019	Terrain parcelle EN 185 Le Tampon- Transfert routes nationales	2015-1-2151-736	0,00	0,00	0
01/06/2019	MADOI - REPARATION ALARME INTRUSION VIDEOS	BAT061-TX2019-1-1172	8 571,50	0,00	15
06/06/2019	GARE ROUTIERE ST DENI - RENOVATION CONSTRUCTIONS MODULAIRES	2019-1-1077	116 299,80	0,00	15
07/06/2019	CRR ST BENOIT EST - TRAVAUX ELECTRIQUES CRR DE SAINT-BENOIT	BAT179-TX2019-1-1121	1 497,30	0,00	15

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	31/12/N	
					en années (2)
07/06/2019	CRR ST BENOIT EST - REALISATION AERATION LOCAL SURPRESSEURS ET DIVERS	BAT179-TX2019-1-1122	4 173,35	0,00	15
07/06/2019	DAMR CHATEL- TRAVAUX DE VRD	BAT185-TX2019-1-1128	15 195,44	0,00	25
07/06/2019	KELONIA - TRAVAUX POSE SOL RENOUVELLEMENT MUSEOGRAPHIE	2019-1-688	3 381,89	0,00	15
07/06/2019	APPAR - POSE PARQUET	2019-1-694	21 931,59	0,00	15
14/06/2019	CPOI - MACHINE RABOTEUSE POUR BOIS	2019-1-793	3 250,40	0,00	10
21/06/2019	GARE ROUTIERE ST DENIS - BRANCHEMENT AEP DN 63 PEHD	2019-1-1070	6 778,63	0,00	15
21/06/2019	GARE ROUTIERE ST DENIS - MISE EN CONFORMITE 4 COFFRETS COMPTEURS AEP SNACK	2019-1-1071	2 442,61	0,00	15
22/06/2019	VILLA FOUCQUE - INSTALLATION DE SPOTS SUR RAILS	BAT141-TX2019-1-1068	3 407,99	0,00	15
22/06/2019	ANTENNE HOTEL REGION - CREATION BUREAU SECTEUR FEDER GUICHET UNIQUE	BAT043-TX2019-1-1072	693,73	0,00	1
22/06/2019	ANTENNE HOTEL DE REGION - TRAVAUX DE SECURISATION	BAT043-TX2019-1-1074	14 810,25	0,00	15
22/06/2019	HOTEL DE REGION - ACQUISITION D'UNE PORTE LOURDE	BAT001-TX2019-1-1103	2 717,86	0,00	15
22/06/2019	HOTEL DE REGION- TRAVAUX RENOVATION DONT SECURISATION	BAT001-TX2019-1-1111	21 682,64	0,00	15
22/06/2019	ANTENNE TAMPON - INSTALLATION D'UN CLIMATISEUR	BAT271-TX2019-1-1119	3 742,25	0,00	15
22/06/2019	CEI ST JOSEPH -TRAVAUX DE CABLAGE INFORMATIQUE	BAT192-TX2019-1-1123	3 094,65	0,00	15
22/06/2019	CPOI- TRAVAUX DE CONTROLE D'ACCES DBA SUD	BAT031-TX2019-1-1124	3 113,99	0,00	15
22/06/2019	BATIMENT PENTE SASSY ST ANDRE - EXTENSION ET RENFORCEMENT DISPOSITIF ALARME	BAT260-TX2019-1-1156	7 134,96	0,00	15
22/06/2019	SRE-CONFECTION D'UN LOCAL DE STOCKAGE	BAT186-TX2019-1-1165	18 922,40	0,00	15
22/06/2019	BAT EX CAILLE- INSTALLATION ELECTRIQUE ET INFORMATIQUE	BAT270-TX2019-1-1181	11 083,28	0,00	3
22/06/2019	HOTEL DE REGION - DSI - INFRASTRUCTURES SYSTEME MISE EN OEUVRE PCI	2019-1-615	2 594,48	0,00	5
22/06/2019	HOTEL DE REGION - PEUGEOT 508 VL508 FD941HF	2019-1-702FD941HF	55 779,00	0,00	5
22/06/2019	DAMR - PEUGEOT BOXER FF499GY	2019-1-741FF499GY	37 479,24	0,00	5
22/06/2019	DAMR - PEUGEOT BOXER FF603GY	2019-1-742FF603GY	37 479,24	0,00	5
26/06/2019	GARE ROUTIERE ST DENIS- RACCORDEMENT RESEAU EN DOMAINE PRIVE	BAT-TX2019-1-1064	3 901,69	0,00	15
26/06/2019	CRR NORD - TRAVAUX DE POSE D'UNE TOILE TENDUE COURS INTERIEURE	BAT055-TX2019-1-1065	2 609,97	0,00	15
29/06/2019	MRST - TRAVAUX DE RENOVATION RDC	BAT009-TX2019-1-1163	18 214,98	0,00	15
02/07/2019	MADOI, VILLA DE LA REGION - CABLAGE VIDEOSURVEILLANCE	BAT061-TX2019-1-1173	10 498,47	0,00	15
02/07/2019	DRR - KANGOO EXPRESS II GRAND CONFORT FD630WS	2019-1-698FD630WS	19 104,24	0,00	5
02/07/2019	DRR - KANGOO EXPRESS II GRAND CONFORT FD 608 WS	2019-1-699FD608WS	19 104,24	0,00	5
02/07/2019	DRR - KANGOO EXPRESS II GRAND CONFORT FD 591 WS	2019-1-701FD591WS	19 104,24	0,00	5
02/07/2019	DPI - TRAVAUX D ABATTAGES D ARBRES - PARCELLE 1022 - 14 EME KM TAMPON	2019-1-730	1 822,80	0,00	20
03/07/2019	CPOI - REMPLACEMENT STORES DES SALLES DE CLASSE	2019-1-689	16 054,84	0,00	10
04/07/2019	MOCA - FOURNITURE ET RACCORDEMENT ONDULEURS	BAT217-TX2019-1-1177	6 934,24	0,00	15
04/07/2019	CFPPA ST BENOIT - TRAVAUX DE CABLAGE INFORMATIQUE	BAT033-2019-1-1876	11 707,15	0,00	0
06/07/2019	SRN - ENTRETIEN COMPLET DES CLIMATISEURS	BAT193-TX2019-1-1061	3 732,40	0,00	15
06/07/2019	SRN - REMPLACEMENT CLIMATISEUR FOURNITURE	BAT193-TX2019-1-1062	8 468,55	0,00	15

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	31/12/N	
					en années (2)
10/07/2019	CRR ST BENOIT - TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE BOX EN BOIS POUR LA SALLE DE SPECTACLE	BAT179-TX2019-1-1126	3 689,00	0,00	15
10/07/2019	SAS EPITECH -TRAVAUX ELECTRIQUES-LOCAL	BAT260-TX2019-1-1157	2 547,59	0,00	15
10/07/2019	BAT EX CAILLE- MISSION DE RELEVÉ ARCHITECTE	BAT270-TX2019-1-1178	7 657,50	0,00	3
10/07/2019	DPI - SAINT LEU REALISATION PARKING KELONIA MA20163674	2019-1-731	17 901,51	0,00	20
10/07/2019	CRR ST DENIS - LECTEUR DVD	2019-1-785	2 754,00	0,00	10
11/07/2019	CESER - REMPLACEMENT DE 3 CLIM	BAT154-TX2019-1-1176	4 101,30	0,00	3
15/07/2019	HOTEL REGION -INSTALLATION DE PRISE DE COURANT CAFETERIA	BAT001-TX2019-1-1149	2 364,22	0,00	15
15/07/2019	DSI - MAINTENANCE RSEM 3 ANS	2019-1-726	10 310,75	0,00	3
24/07/2019	MADOI : TRAVAUX DE MENUISERIE	BAT061-TX2019-1-1162	21 648,30	0,00	15
25/07/2019	VOIRIE 2019- VOIRIE REGIONALE-env27548	2019-1-84227548	12 338,84	0,00	0
26/07/2019	DPI - BL 445 RUE GABRIEL KERVEGUEN ZI DU CHAUDRON	2019-1-1498	3 233,30	0,00	0
27/07/2019	SRI - ANDROID LE FILS DE TSILAOSA	2019-1-630	4 950,00	0,00	5
31/07/2019	HOTEL DE REGION - POSE DE DEUX SPLIT SYSTEME DANS LE LOCAL DESTRUCTEUR	BAT001-TX2019-1-1099	3 935,43	0,00	15
31/07/2019	HOTEL DE REGION- POSE D'UNE VMC LOCAL DESTRUCTEUR DE PAPIER	BAT001-TX2019-1-1109	2 317,89	0,00	15
31/07/2019	DAMR ET DORL CHATEL - TRAVAUX DE SECURISATION DES OUVERTURES	BAT185-TX2019-1-1127	8 650,85	0,00	15
31/07/2019	ANTENNE TAMPON - TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES	BAT271-TX2019-1-1147	13 208,07	0,00	3
31/07/2019	HOTEL REGION - INSTALLATION DE PROJECTEUR ESCALIER	BAT001-TX2019-1-1151	8 792,11	0,00	15
03/08/2019	DCPC - CDV - ACQUISITION D'UNLOT D'ARCHIVES SUR LE PITON DE LA FOURNAISE	2019-1-725	110 000,00	0,00	5
06/08/2019	SRE - TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES SUR TOITURE	BAT186-TX2019-1-1152	3 124,80	0,00	10
07/08/2019	CPOI - UPGRADE CONTROLEUR WIFI CPOI	2019-1-617	10 124,76	0,00	5
07/08/2019	HOTEL DE REGION - DEUX TELEVISEURS POUR LE HALL DE L'HOTEL DE REGION	2019-1-632	4 500,00	0,00	5
07/08/2019	CESER - VISIOCONFERENCE LOGITECH GROUPE WEBCAM FULL	2019-1-735	4 338,00	0,00	10
13/08/2019	HOTEL DE REGION - AMENAGEMENT BUREAU OSCAR	BAT001-TX2019-1-1130	110 724,25	0,00	15
13/08/2019	VILLA BEDIER FRAC : TRAVAUX : REALISATION ABRI JARDIN	BAT228-TX2019-1-1168	8 161,33	0,00	15
13/08/2019	ANTENNE EST - CONTROLE ACCES PORTAIL2 VENTAUX	BAT029-TX2019-1-1174	2 515,90	0,00	15
13/08/2019	DPI - SAINT PAUL - BS 31	2019-1-1495	3 027,15	0,00	0
13/08/2019	HOTEL DE REGION - 1 COMPTOIR D'ACCUEIL POUR HUISSIERS	2019-1-633	3 743,85	0,00	10
15/08/2019	CRR SUD - TRAVAUX DESASSEMBLAGE	BAT004-TX2019-1-1055	9 168,25	0,00	15
15/08/2019	SRE-TRAVAUX DE RENOVATION DE TOITURE	BAT186-TX2019-1-1167	20 499,99	0,00	10
21/08/2019	VILLA BEDIER - FRAC : FABRICATION CHASSIS BOIS	BAT228-TX2019-1-1166	4 730,60	0,00	15
22/08/2019	ANTENNE HOTEL DE REGION- RACCORDEMENT GROUPE ELECTROGENE DSI	BAT043-TX2019-1-1073	3 080,33	0,00	15
22/08/2019	EX CAILLE - DEPOSE FAUX PLAFON ET CLOISONS	BAT270-TX2019-1-1164	4 500,00	0,00	3
22/08/2019	HOTEL DE REGION - OCEAN METISS - MATERIELS SEAS OI	2019-1-637	10 987,66	0,00	5
23/08/2019	CMJ - FABRICATION DE 4 PORTES BOUTEILLE	BAT027-TX2019-1-1052	5 316,50	0,00	15
24/08/2019	VOIRIE 2019- MUSEES-env27538	2019-1-31427538	5 367,65	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	31/12/N	
					en années (2)
27/08/2019	CPOI - SECHEUR D'AIR	2019-1-685	2 892,00	0,00	10
28/08/2019	DPI - SAINT DENIS - LYCEE HORIZON - HM 14	2019-1-1494	189,88	0,00	0
28/08/2019	HOTEL DE REGION - BADGEUSE VISIO	2019-1-662	2 490,08	0,00	5
29/08/2019	CRR ST DENIS - CHARIOT DE LEVAGE POUR LES PIANOS DU CRR	2019-1-792	16 000,00	0,00	10
30/08/2019	HOTEL DE REGION - ARCHITECTES SYSTEMES	2019-1-663	7 027,37	0,00	1
30/08/2019	LYCEE ANTOINE ROUSSIN - SIEGE ERGONOMIQUE + ACCESSOIRES	2019-1-666	2 041,47	0,00	10
04/09/2019	CMJ - TRAVAUX DE DEMOLITION	BAT027-TX2019-1-1048	4 405,10	0,00	15
05/09/2019	CMJ - REMPLACEMENT CLIMATISEUR	BAT027-TX2019-1-1047	3 363,15	0,00	15
11/09/2019	CRR SUD -TRAVAUX DE DEMOLITION CRR DE SAINT-PIERRE	BAT045-TX2019-1-1045	2 690,80	0,00	15
13/09/2019	CRR SUD-INSTALLATION D'UNE ALARME INTRUSION	BAT045-TX2019-1-1043	4 458,27	0,00	15
13/09/2019	HOTEL DE EGION - TRAVAUX SECURISATION	BAT001-TX2019-1-1132	6 961,47	0,00	15
13/09/2019	HOTEL DE REGION - COMPLEMENT PROTECTION PORTES TOILETTE	BAT001-TX2019-1-1133	2 991,12	0,00	15
13/09/2019	HOTEL DE REGION -DIVERS TRAVAUX ELECTRICITES ET INFORMATIQUE	BAT001-TX2019-1-1140	6 109,29	0,00	15
13/09/2019	CPOI - AMO REMISE EN ETAT PORTES COUPE FEU	2019-1-745	2 424,98	0,00	10
14/09/2019	MADOI - TRAVAUX DE REALISATION ABRI COUR INTERIEURE	BAT061-TX2019-1-1161	16 822,93	0,00	15
14/09/2019	HOTEL DE REGION COM - APPAREILS PHOTOS + OBJECTIFS	2019-1-795	21 066,00	0,00	5
19/09/2019	DSI REGION - 20 ORDI PORTABLES + EXTENSIONS	2019-1-1020	15 403,28	0,00	1
21/09/2019	SRS ST PIERRE - PLANS DROIT + EXTENSION +CAISSONS	2019-1-1022	1 001,25	0,00	1
24/09/2019	HOTEL DE REGION - HAMPE SOCLE PAVILLONS DRAPEAU	2019-1-1016	3 246,70	0,00	1
24/09/2019	MOCA - SYSTEME DE VIDEOSURVEILLANCE	2019-1-1017	2 300,20	0,00	5
24/09/2019	EX CAILLE - AMENAGEMENT RDC ANCIEN SIEGE CAILLE	BAT270-TX2019-1-1159	7 161,00	0,00	3
26/09/2019	MOCA - MAT POUR ANTENNE WIMAX	2019-1-1021	9 276,75	0,00	5
26/09/2019	MADOI - VILLA DE LA REGION - INSTALLATION DESHUMIDIFICATEUR	BAT061-TX2019-1-1155	9 222,50	0,00	15
27/09/2019	CRR EST -INSTALLATION CLIMATISEUR SALLE PIANO	BAT179-TX2019-1-1041	2 074,52	0,00	15
27/09/2019	CEI PORTAIL-REPLACEMENT CLIMATISATION	BAT196-TX2019-1-1120	26 582,50	0,00	15
01/10/2019	DL REGION - DIVERS MATERIELS ESPACE VERT	2019-1-1019	10 090,00	0,00	1
03/10/2019	LYCEE JEAN HINGLO PORT-SCOOTER CERES 4 NOIR 9KMH	2019-1-1354	2 145,53	0,00	10
04/10/2019	DADT - OCEAN METISS -2 SERVEURS INFORMATIQUES LENOVO SR630	2019-1-1348	19 792,75	0,00	5
08/10/2019	ANTENNE DU TAMPON - EXTENSION DE LA VMC	BAT271-TX2019-1-1335	2 061,50	0,00	3
08/10/2019	DL - HOTEL DE REGION - PASSAGE DE GAINES /P192-0004	BAT001-TX2019-1-1510	2 963,14	0,00	15
10/10/2019	EX CONNEXION - FOURNITURE DIVERS MATERIELS POUR CONFECTION GRILLE ANTI EFFRACTION	BAT260-TX2019-1-1308	2 505,36	0,00	15
10/10/2019	ANTENNE DE PARIS- MATERIELS DE VISIOCONFERENCE	2019-1-1330	7 002,00	0,00	10
10/10/2019	CPOI - REMISE EN CONFORMITE BATIMENTS	2019-1-1356	22 441,98	0,00	10
10/10/2019	DTD- HABILLAGE 3 CARS SETRA S 531 DOUBLE ETAGE	2019-1-1678	4 768,58	0,00	1
10/10/2019	DL - SRN-TRAVAUX DE MACONNERIE ET PEINTURE	BAT193-TX2019-1-1880	5 099,50	0,00	15
12/10/2019	ANTENNE TAMPON- INSTALLATION INFORMATIQUE	BAT271-TX2019-1-1336	46 424,12	0,00	3
12/10/2019	DL - HOTEL DE REGION - REMPLACEMENT AUTOMATE INVERSEUR/P192-0004	BAT001-TX2019-1-1508	6 510,00	0,00	15
15/10/2019	VOIRIE 2019- VOIRIE REGIONALE-env26207	2019-1-84226207	197 262,08	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	31/12/N	
					en années (2)
17/10/2019	BRAS DES LIANES - DIAGNOSTIC BARRAGE HYDRAULIQUE BRAS DES LIANES	BAT019-TX2019-1-1312	3 255,00	0,00	15
17/10/2019	EX CAILLE - TRAVAUX DE CABLAGE INFORMATIQUE	BAT270-TX2019-1-1337	2 172,08	0,00	3
17/10/2019	DL - HOTEL REGION - TRAVAUX DE SECURISATION/P192-0004	BAT001-TX2019-1-1504	2 499,84	0,00	15
17/10/2019	DL - HOTEL DE REGION - POSE DE COFFRET REGULATION/P192-0004	BAT001-TX2019-1-1507	3 248,16	0,00	15
18/10/2019	CRR ST PAUL - EQUIPEMENT AUDIO SALLE AUDITORIUM	BAT054-TX2019-1-1313	26 511,79	0,00	15
22/10/2019	MRST - FOURNITURE ET POSE DE CLIMATISEURS	BAT009-TX2019-1-1310	5 420,00	0,00	15
22/10/2019	DADT- MIGRATION SIG ARCGIS	2019-1-1347	26 040,00	0,00	5
24/10/2019	DL - REPRO 2 PHOTOCOPIEURS 2E-STUDIO7516AC	2019-1-1353	23 059,51	0,00	10
26/10/2019	MRST - FOURNITURE ET POSE DE CLOISON	BAT009-TX2019-1-1309	8 951,25	0,00	15
26/10/2019	DL - HOTEL DE REGION - SIGNALETIQUE CONTINUE TERRITORIALE/P192-0004	BAT001-TX2019-1-1509	5 408,64	0,00	15
26/10/2019	DL - HOTEL DE REGION - CREATION PRISE INFO ET COUR SERVICE TOPO/P192-0004	BAT001-TX2019-1-1512	2 123,65	0,00	15
29/10/2019	HOTEL DE REGION - MAC BOOK PRO 15 POUCES + SOURIS	2019-1-1343	2 877,67	0,00	5
30/10/2019	MOCA - TRAVAUX D'ECLAIRAGE SUR SITE	BAT217-TX2019-1-1311	8 669,15	0,00	15
05/11/2019	MRST - TRAVAUX DE REVETEMENT MUR	BAT009-TX2019-1-1381	2 822,09	0,00	15
06/11/2019	SITE CHATEL - DAMR FABRICATION ET POSE DE MENUISERIE ALU	BAT185-TX2019-1-1423	10 499,52	0,00	15
07/11/2019	DSI - WINDOWS SERVER REMOTE DESKTOP SERVICES CAL	2019-1-1419	119 930,25	0,00	5
08/11/2019	CRR EST - REPARATION VRV DAIKIN ACCUEIL	BAT179-TX2019-1-1422	2 737,56	0,00	15
08/11/2019	DADT - SEAS OI PHOTOCOPIEUR 3515AC TOSHIBA ESTUDIO	2019-1-1428	3 732,40	0,00	10
13/11/2019	RESERVES STELLA - TRAVAUX SUR SYSTEME ALARME INTRUSION	BAT207-TX2019-1-1457	9 404,20	0,00	3
15/11/2019	CRR ST DENIS - 2 BASSONS SCHREIBER POUR LE CRR	2019-1-1487	9 611,77	0,00	10
16/11/2019	CRR NORD - REMPLACEMENT CLIMATISEUR	BAT055-TX2019-1-1479	3 011,40	0,00	15
16/11/2019	MRST - REMPLACEMENT DE MAT DE DRAPEAU	BAT009-TX2019-1-1480	3 353,61	0,00	15
16/11/2019	ANTENNE SUD-TRAVAUX DE RENOVATION	BAT045-TX2019-1-1481	29 867,65	0,00	15
16/11/2019	KELONIA - CONTRAT MAINTENANCE VIDEOSURVEILLANCE	2019-1-1491	3 124,80	0,00	1
16/11/2019	CPOI- - REMISE EN ETAT DU GTC	2019-1-1492	17 408,60	0,00	10
16/11/2019	DL - HOTEL DE REGION - ALIMENTATION ELECTRIQUE MODULAIRE/P192-0004	BAT001-TX2019-1-1511	4 861,39	0,00	15
16/11/2019	HOTEL DE REGION - IN LER D'FAMI 2 TOILE ACRYLIQUE-ANNEE 2018 DE KENKLE STEPHANE	2019-1-1886	1 500,00	0,00	0
16/11/2019	HOTEL DE REGION - IN LER D'FAMI 3 ACRYLIQUE SUR TOILE -ANNEE 2018 DE KENKLE STEPHANE	2019-1-1886	1 500,00	0,00	0
16/11/2019	HOTEL DE REGION - DOUBLE SIX 1.2 BLANC - TRYPTIQUE DE 3 PHOTOS DE JACQUES KUYTEN	2019-1-1933	2 100,00	0,00	0
16/11/2019	HOTEL DE REGION - OSSEMENTS DU MONDE DE F. GAUMET	2019-1-1934	1 500,00	0,00	0
16/11/2019	HOTEL DE REGION - GRAFFITI PLUIE TORENTIEL DE VAST	2019-1-1934	1 600,00	0,00	0
16/11/2019	HOTEL DE REGION - TER'LA PEINTURE DE JIMMY CADET	2019-1-1934	1 550,00	0,00	0
16/11/2019	HOTEL DE REGION - TI KANOT PEINTURE DE E. PETERS	2019-1-1934	1 100,00	0,00	0
19/11/2019	EX CRR EST - REMPLACEMENT DE LA PORTE LOCAL	BAT002-TX2019-1-1544	2 604,00	0,00	15
21/11/2019	PEM DUPARC - PLAQUE INAUGURALE A3	BAT273-TX2019-1-1546	222,43	0,00	1



Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	31/12/N	
					en années (2)
21/11/2019	GARE ROUTIERE ST BENOIT - POSE VIDEOPROTECTION	2019-1-1547	2 620,08	0,00	15
21/11/2019	GARE ROUTIERE ST DENIS - REFLECTION INSTALLATION VIDEOPROTECTION	2019-1-1548	4 980,15	0,00	15
22/11/2019	CRR ST DENIS - ACQUISITION BACKLINE POUR L'AUDITORIUM DE SAINT-DENIS	2019-1-1631	9 868,00	0,00	10
22/11/2019	SRE - DESHERBEUR MECANIQUE HONDA	2019-1-1637	2 407,00	0,00	10
22/11/2019	CRR NORD - TRAVAUX DE MINI SCENE COUR INTERIEURE	BAT055-TX2019-1-1645	8 525,35	0,00	15
22/11/2019	HOTEL DE REGION - SERIE ILLUMINATIONS 9 PHOTOGRAPHIES NOIR ET BLANC DE NELSON NAVIN	2019-1-1938	2 500,00	0,00	0
22/11/2019	HOTEL DE REGION - PEINTURE SUR BOIS TRYPTIQUE DE HAUER MAILLOT JULIE	2019-1-1951	3 500,00	0,00	0
22/11/2019	HOTEL DE REGION - LA FIESTA ANNE 2011 PEINTURE A L'HUILE DE SIMONET PASCALE	2019-1-1952	2 500,00	0,00	0
23/11/2019	2051 BIENS DE FAIBLE VALEUR 2019	2019-1-1627	135,91	0,00	1
23/11/2019	DSI - LOGICIELS ENREGISTREMENT ET MIXAGE AUDIO/DIFFUSION D'UN SON CRR	2019-1-1628	3 924,72	0,00	2
23/11/2019	CPOI - POSE EXTRACTEURS D'AIR BATIMENT	2019-1-1639	7 234,55	0,00	10
23/11/2019	CPOI- REMPLACEMENT ROBINET INCENDIE	2019-1-1640	7 169,68	0,00	1
23/11/2019	CPOI -ASSISTANCE-TECHNIQ-EN-VUE-VERIFICATION-CONFORMITE-SITE CASERNE	BAT031-TX2019-1-1643	3 255,00	0,00	15
23/11/2019	HOTEL DE REGION - KHAYYAM DREAM SCULPTURE DE JACK BENG THI	2019-1-1953	2 000,00	0,00	0
23/11/2019	HOTEL DE REGION - SHANGRI-LA - SCULPTURE/PHOTO DE JACK BENG THI	2019-1-1953	1 800,00	0,00	0
26/11/2019	CPOI - EQUIPMT_CONTROLE_D_ACCES_F002_ET_LOCAL SERVEUR	2019-1-1638	4 572,19	0,00	1
26/11/2019	MADOI -TRAVAUX ELECTRIQUES	BAT061-TX2019-1-1641	7 959,56	0,00	15
26/11/2019	HOTEL DE REGION - LA DANSEUSE TIRAGE PAPIER SOUS CADRE DE FRANCOIS LOUIS ATHENAS	2019-1-1956	550,00	0,00	0
26/11/2019	HOTEL DE REGION - LES MUSICIENS - TIRAGE ARGENTIQUE PAPIER DE FRANCOIS LOUIS ATHENAS	2019-1-1956	550,00	0,00	0
26/11/2019	HOTEL DE REGION - LES ACTEURS - TIRAGE ARGENTIQUE PAPIER DE FRANCOIS LOUIS ATHENAS	2019-1-1956	550,00	0,00	0
28/11/2019	DL - HOTEL DE REGION - FOURNITURE ET POSE ENSEMBLE COMPTAGE/P192-0004	BAT001-TX2019-1-1629	6 933,15	0,00	15
28/11/2019	ARDA - RACCORDEMENT ENTRE ARDA ET RN1	2019-1-1644	28 622,30	0,00	15
30/11/2019	HOTEL DE REGION - PIPI 1 - ANNEE 2019- ACRYLIQUE SUR TOILE DE PRIME CHARLES	2019-1-1960	1 500,00	0,00	0
04/12/2019	DL - ANNEXE HOTEL REGION - TRAVAUX CLIMATISATION	BAT043-TX2019-1-1879	3 967,38	0,00	15
04/12/2019	HOTEL DE REGION - TATAFAL PHOTOGRAPHIE DE BADAT OSMAN	2019-1-1961	920,00	0,00	0
04/12/2019	HOTEL DE REGION - 3 PHOTOGRAPHIES DE LA SERIE LES HAUTS D'UNE ILE DE FACHE MORGAN	2019-1-1962	4 200,00	0,00	0
04/12/2019	HOTEL DE REGION - SERIE DE 5 PHOTOGRAPHIES BORDS DE TERRE DE HOARAU THIERRY	2019-1-1963	2 400,00	0,00	0





Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	31/12/N	
					en années (2)
04/12/2019	EX CAILLE -DIAGNOSTIC SOLIDITE	BAT270-TX2019-1-1976	10 307,50	0,00	3
05/12/2019	MRST - TRAVAUX DE MENUISERIE ALU	BAT009-TX2019-1-1854	7 469,73	0,00	15
05/12/2019	VILLA CONSUL DE CHINE - RENOVATION PISCINE	BAT044-TX2019-1-1855	10 282,55	0,00	15
05/12/2019	INSTALLATION SEPARATEUR DE GRAISSE DE 500 L	2019-1-1860	3 311,77	0,00	15
05/12/2019	HOTEL DE REGION - 3 TABLEAUX PHOTOGRAPHIQUES HI SPY-VOLCAN-SALINS- DE RAVON REMY	2019-1-1964	2 929,50	0,00	0
05/12/2019	HOTEL DE REGION - PHOTOGRAPHIE CARCASSE DE LACAZE JEAN MARC	2019-1-1965	1 800,00	0,00	0
05/12/2019	HOTEL DE REGION - L'AMOUR EST SOLUTION- CALLIGRAPHIE DE EL HADI BENSALIH	2019-1-1966	400,00	0,00	0
05/12/2019	QUE L'HOMME SURMONTE LA COLERE PAR L'AMOUR-ANNEE 2019- CALLIGRAPHIE DE EL HADI BENSALIH	2019-1-1966	400,00	0,00	0
05/12/2019	HOTEL DE REGION - RIEN NE SERT DE CHERCHER LA POESIE- ANNEE2018- CALLIGRAPHIE DE EL HADI BENSALIH	2019-1-1966	400,00	0,00	0
05/12/2019	DL - SCOOTER PIAGGIO MP3 500 SPORT 5CV BLANC-FK034BB	2019-1-1987-FK034BB	11 800,00	0,00	5
06/12/2019	SITE CHATEL - TRAVAUX DE PLOMBERIE ET DE CARRELAGE	BAT185-TX2019-1-1857	5 977,96	0,00	15
06/12/2019	GARE ROUTIERE ST PIERRE - POSE VIDEOPROTECTION	TX2019-1-1858	5 763,41	0,00	15
06/12/2019	CITE DU VOLCAN : ACQUISITION D'UNE METEORITE DE LA CHUTE DE SAINT AUBIN	2019-1-1884	2 067,00	0,00	0
06/12/2019	DTD - CAPRUN- AUTOCAR SETRA 531 DT-FK-443-XG	2019-1-2189-FK443XG	544 471,20	0,00	10
06/12/2019	DTD - CAPRUN AUTOCAR SETRA 531 DT-FK-449-XG	2019-1-2190-FK449XG	544 471,20	0,00	10
06/12/2019	DTD - CAPRUN - AUTOCAR SETRA 531 DT-FK-453-XG	2019-1-2191-FK453XG	544 471,11	0,00	10
07/12/2019	HOTEL DE REGION - SERIE INCONSCIENCE INDE 2006 CALCUTTA DE PHILIPPON ROMAIN	2019-1-1969	797,25	0,00	0
07/12/2019	HOTEL DE REGION - SERIE INCONSCIENCE VIETNAM 2005 DA NANG DE PHILIPPON ROMAIN	2019-1-1969	750,00	0,00	0
07/12/2019	HOTEL DE REGION - SERIE INCONSCIENCE VIETNAM 2006 DE PHILIPPON ROMAIN	2019-1-1969	750,00	0,00	0
07/12/2019	HOTEL DE REGION - LET IT FALL- MOVING FORWARD- 2 OEUVRES DE MATHILDE FOSSY	2019-1-1972	2 300,00	0,00	0
07/12/2019	VILLA BEDIER FRAC - ACOMPTE TRAVAUX DE REALISATION ABRI COUR INTERIEURE	BAT228-TX2019-1-1978	5 440,90	0,00	15
07/12/2019	MADOI - GARDE-CORPS SUR TERRASSE	BAT061-TX2019-1-1981	3 888,52	0,00	15
10/12/2019	CPI 2018 - DISPOSITIF SLIME 2018 SPLER	2019-1-1859	8 955,69	0,00	15
10/12/2019	MRST - FOURNITURE ET POSE D'UNE PORTE LOURDE EN ALU	BAT009-TX2019-1-1861	2 761,33	0,00	15
10/12/2019	ANCIEN SIEGE CAILLE - AMENAGEMENT DES REZ DE CHAUSSEE	BAT270-TX2019-1-1864	5 967,50	0,00	15
10/12/2019	CRR ST DENIS - HARPE	2019-1-1881	9 000,00	0,00	10
10/12/2019	MOCA - ACHAT DE MATERIELS POUR L'INSTALLATION DES RUCHES	2019-1-1883	2 632,20	0,00	10
10/12/2019	CPOI - TRAVAUX REFECTION FENETRES	2019-1-1997	17 886,25	0,00	10
10/12/2019	TERRAINS PARCELLES EV 836 - 840 - SAINT PAUL	2019-1-2017	1 148,00	0,00	1
10/12/2019	CRR ST BENOIT - BARRIERES DE SECURITE SALLE GRAMOUN LELE	BAT179-TX2019-1-2040	640,15	0,00	1
11/12/2019	DSI - LOGICIEL KLAXOON	2019-1-1842	4 092,93	0,00	2



Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	31/12/N	
					en années (2)
11/12/2019	HOTEL DE REGION - MEANDRE SERIE DE 3 PHOTOGRAPHIES DE YAMAZAKI MASAMI	2019-1-1973	3 000,00	0,00	0
11/12/2019	HOTEL DE REGION - SERIE TOURS POLYPTYQUE 9 PHOTOGRAPHIES DE MARSY EDGAR	2019-1-1974	2 000,00	0,00	0
11/12/2019	HOTEL DE REGION - ORO 2 DE KID KREOL ET BOOGIE ACRYLIQUE SUR TOILE -	2019-1-1975	2 800,00	0,00	0
19/12/2019	TERRAIN AMENAGE AUTRE QUE VOIRIE- PARCELLE DB 438 ST LEU	TER_DB_438	3 258,00	0,00	0
20/12/2019	DPI - TAMPON BW 1503-EN 335-EN 337-EN 185-EN 186-EN 187 - TAMPON PARCELLES BH	2019-1-1998	16 350,00	0,00	0
20/12/2019	DPI - TAMPON PARCELLE AE 1016 - TAMPON ECHANGE REGION	2019-1-1999	302 500,00	0,00	0
20/12/2019	DPI - TAMPON - PARCELLES AE 624 - 625 - TAMPON ECHANGE REGION	2019-1-2000	258 500,00	0,00	0
20/12/2019	DPI - TAMPON -PARCELLE AE 740	2019-1-2002	422 400,00	0,00	0
31/12/2019	LYCEE ST BENOIT IV- AMENAGEMENT EQUIPEMENTS SPORTIFS	2007-1-426	285 758,17	0,00	15
31/12/2019	CFAT ST PIERRE- CONVENTION DE MANDAT POUR LA REALISATION DU CFAT-env 7481	2007-1-7868	6 938 635,15	0,00	15
31/12/2019	DAE- SYNDICAT MIXTE DE PIERREFONDS- TRAVAUX D'EXTENSION DE L'AEROGARE- env 13571	2010-1-5597	1 000 000,00	0,00	15
31/12/2019	CPOI- DESEMFUMAGE REPARATION POMPE SUPPRESSION ARROSAGE ESPACE VERT- ANOMALIE IMPUTATION	2011-1-8424	3 222,45	0,00	15
31/12/2019	DAE - ZA AEROPORTUAIRE P.LAGOURGUE AMENAGEMENT DU CENTRE D'AFFAIRE	2012-1-11106	7 637,50	0,00	15
31/12/2019	DBA- APPEL DE FONDS N°21/2012 APPAR ST PIERRE	2013-1-5584	279 553,30	0,00	15
31/12/2019	DBA- REHABILITATION MRST REPROGRAPHIE DES PLANS	2013-1-5590	4,88	0,00	1
31/12/2019	DBA- REHABILITATION LYCEE RONTAUNAY	2013-1-5593	149 032,61	0,00	15
31/12/2019	DBA- APPEL DE FONDS 22/2013 ETUDE APPAR T PIERRE SITE DES CASERNES	2013-1-5599	148 191,98	0,00	15
31/12/2019	DBA- APPEL DE FONDS N°1 PLA REL JEAN HINGLO CV20130861	2013-1-5602	535 667,05	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE JEAN HINGLO - APPELS DE FONDS	2014-1-3934	1 644 676,28	0,00	15
31/12/2019	LYCÉE NORD BDN- TRAVAUX 2015 env 20029/P197-0001	2015-1-2775	5 941 531,39	0,00	15
31/12/2019	LYCEE VICTOR SCHOELCHER - TRAVAUX 2015 env 13689/P197-0003	2015-1-522	1 979 484,56	0,00	15
31/12/2019	APPAR DE SAINT PAUL - TRAVAUX 2015 env 13697/P197-0007	2015-1-563	4 111 546,93	0,00	15
31/12/2019	DEECB - HR ET CPOI- MISE EN PLACE D'OMBRIERES SOLAIRE POUR ALIMENTATION DE VÉHICULES ELECTRIQUES	2015-1-5793	3 759,10	0,00	0
31/12/2019	APPAR SAINT-PAUL - TRAVAUX 2016 env 13697/P197-0007	2016-1-1300	3 904 731,91	0,00	15
31/12/2019	LYCEE NORD BDN- TRAVAUX 2016 env 13699/P197-0010	2016-1-1466	677 517,93	0,00	15
31/12/2019	LYCEE VICTOR SCHOELCHER - TRAVAUX 2016 env 13699/P197-0010	2016-1-1467	917 774,78	0,00	15
31/12/2019	LYCEE PAUL MOREAU - TRAVAUX 2016 env 18983/P197-0031	2016-1-1516	120 863,63	0,00	15
31/12/2019	LYCEE SARDA GARRIGA - TRAVAUX 2016 env 18983/P197-0031	2016-1-1518	123 096,83	0,00	15
31/12/2019	LYCEE VICTOR SCHOELCHER - TRAVAUX 2016 env 13689/P197-0003	2016-1-395	936 130,96	0,00	15
31/12/2019	LYCEE NORD BDN- TRAVAUX 2016 env 13689/P197-0003	2016-1-5444	149 975,21	0,00	15
31/12/2019	CPOI - TRAVAUX 2016 env 16053/P197-0036	2016-1-5468	305 118,63	0,00	15
31/12/2019	LYCEE NORD BDN- TRAVAUX 2016 env 20029/P197-0001	2016-1-634	12 157 899,67	0,00	15



Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	31/12/N	
					en années (2)
31/12/2019	LYCEE NORD BDN- TRAVAUX 2016 env 9395/P197-0001	2016-1-6631	47 378,45	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE VICTOR SHOELCHER - TRAVAUX 2017/P197-0003	BAT081-TX2017-1-1104	102 708,20	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE NORD BOIS DE NEFLES - TRAVAUX 2017/P197-0001	BAT176-TX2017-1-1110	7 090 483,36	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE VICTOR SHOELCHER - TRAVAUX 2017/P197-0003	BAT081-TX2017-1-1113	594 406,40	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE VICTOR SHOELCHER - TRAVAUX 2017/P197-0010	BAT081-TX2017-1-1130	102 686,89	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE SARDA GARRIGA - TRAVAUX 2017/P197-0031	BAT066-TX2017-1-1266	1 736,00	0,00	1
31/12/2019	DBA - CPOI - TRAVAUX 2017/P197-0036	BAT031-TX2017-1-1270	306 415,67	0,00	15
31/12/2019	MUSEE STELLA- RESTAURATION EVAPORATEURS ET RECHAUFFEURS	2017-1-1448	40 353,63	0,00	0
31/12/2019	DBA - LYCEE NORD BOIS DE NEFLES - TRAVAUX 2017 / P197-0010	BAT 176-TX2017-1-718	1 817 260,76	0,00	15
31/12/2019	DBA - CREPS PLAINE DES CAFRES - TRAVAUX 2017 / P197-0010	BAT264-TX2017-1-722	12 779,13	0,00	15
31/12/2019	DBA - CRR ST DENIS - TRAVAUX 2017/P197-0012	BAT055-TX2017-1-778	4 515,77	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE AMBROISE VOLLARD - TRAVAUX 2017/P197-0001	BAT086-TX2017-1-784	210 435,14	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE PAUL LANGEVIN - TRAVAUX 2017 / P197-0002	BAT092-TX2017-1-792	117 173,14	0,00	15
31/12/2019	DBA - AFPAR ST PAUL - TRAVAUX 2017/P197-0007	BAT030-TX2017-1-815	1 722 638,45	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE AMBROISE VOLLARD - TRAVAUX 2017/P197-0031	BAT086-TX2017-1-914	35 955,18	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE PAUL LANGEVIN - TRAVAUX 2017/P197-0031	BAT092-TX2017-1-918	651,00	0,00	1
31/12/2019	DBA - LYCEE PAUL MOREAU - TRAVAUX2017/P197-0031	BAT068-TX2017-1-919	32 526,18	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE PATU DE ROSEMONT - TRAVAUX 2017/P197-0031	BAT072-TX2017-1-922	85 959,34	0,00	15
31/12/2019	DBA - CRR ST DENIS - TRAVAUX 2017/P197-0032	BAT055-TX2017-1-942	70 362,99	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE JEAN HINGLO - TRAVAUX 2017/P197-0031	BAT103-TX2017-1-948	39 615,89	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE VICTOR SHOELCHER- TRAVAUX 2018/P197-0003	BAT081- TX2018-1-036	374 161,37	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE LISLET GEOFFROY - TRAVAUX 2018/P197-0003	BAT120-TX2018-1-037	181 270,42	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE LECONTE DELISLE -TRAVAUX 2018/P197-0003	BAT119-TX2018-1-038	38 547,59	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE PATU DE ROSEMONT - TRAVAUX 2018/P197-0003	BAT072-TX2018-1-040	3 566,40	0,00	15
31/12/2019	DBA - CPOI - TRAVAUX 2018 / P197-0005	BAT031-TX2018-1-1299	21 014,35	0,00	15
31/12/2019	DBA - Dired SUD - TRAVAUX 2018 / P197-0016	BAT045-TX2018-1-1302	347,20	0,00	1
31/12/2019	DBA - LYCEE AMBROISE VOLLARD - TRAVAUX 2018/P197-0002	BAT086-TX2018-1-1306	9 334,69	0,00	15
31/12/2019	DBA - MAISON LYCEENS BUTOR - TRAVAUX 2018/P197-0003	BAT-TX2018-1-1307	57 772,13	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE MARIE CURIE - TRAVAUX 2018/P197-0041	BAT146-TX2018-1-1393	434,00	0,00	1
31/12/2019	DBA - LYCEE NELSON MANDELA- TRAVAUX 2018/P197-0032	BAT126-TX2018-1-1413	69 074,36	0,00	15
31/12/2019	DBA - URMA ST ANDRE /P197-0007	BAT-TX2018-1-1444	5 123,38	0,00	15
31/12/2019	DBA -LYCEE LECONTE DE LISLE - TRAVAUX 2018/P197-0005	BAT119-TX2018-1-1480	7 517,46	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE ST PAUL IV - TRAVAUX 2018/P197-0031	BAT144-TX2018-1-1481	9 364,64	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE AMBROISE VOLLARD - TRAVAUX 2018/P197-0001	BAT086-TX2018-1-2197	26 696,43	0,00	15
31/12/2019	TS LYCEE MARIE CURIE DEPOSE TUYAUTERIE MA 20184463 FAC. F143/18 LYCEE MARIE CURIE Marché : 2018446	BAT146-TX2018-1-2212	412,30	0,00	1
31/12/2019	MADOI- RESTAURATION GUERIDON EN LAQUE DE NAGASAKI	2018-1-2213	8 597,54	0,00	0
31/12/2019	MUSEE STELLA- RESTAURATION EVAPORATEUR RECHAUFFEUR	2018-1-2214	738,57	0,00	0
31/12/2019	MUSEE STELLA MATUTINA- RESTAURATION SUR HACHOIR A TAB	2018-1-2215	12 446,31	0,00	0
31/12/2019	DBA - REGION REUNION - AMO MA20184405 ASCENSEURS CONSULTATION 20182053	BAT001-TX2018-1-2216	4 849,95	0,00	15

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	31/12/N	
					en années (2)
31/12/2019	DBA - LYCEE BELLEPIERRE - TRAVAUX 2018/P197-0003	BAT115-TX2018-1-2227	854,44	0,00	1
31/12/2019	DBA - LYCEE MARIE CURIE - TRAVAUX 2018/P197-0005	BAT146-TX2018-1-2232	812,67	0,00	1
31/12/2019	DBA - DRR DIAGNOSTIC TECHNIQUE 9 SITES /P197-0016	2018-1-2259	200,89	0,00	1
31/12/2019	DBA - REHAB IMMEUBLE BUREAU RUE DE LA BOETIE A PARIS /P197-0016	BAT042-TX2018-1-2260	3 180,00	0,00	15
31/12/2019	MUSEE MADOI -TRAVAUX 2018/P197-0026	BAT-TX2018-1-2263	3 743,25	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE LE VERGER /P197-0041	BAT122-TX2018-1-2268	8 021,41	0,00	15
31/12/2019	REGION REUNION - TRAVAUX 2018/P197-0040	2018-1-2270	12 621,70	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE AVIRONS - TRAVAUX 2018/P197-0031	BAT076-TX2018-1-2298	14 533,58	0,00	15
31/12/2019	DBA - HOTEL DE REGION - TRAVAUX2018/P197-0016	BAT001-TX2018-1-443	454 447,43	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE PAUL LANGEVIN VINCENDO - TRAVAUX 2018 env 8772	BAT092-TX2018-1-448	3 341,80	0,00	15
31/12/2019	DBA - APPAR JAMAIQUE - TRAVAUX 2018 env 7465	BAT027-TX2018-1-449	115 158,38	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE PAUL LANGEVIN - TRAVAUX 2018/P197-0002	BAT092-TX2018-1-450	151 558,28	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE PRO HOTELIER ST PAUL LA RENAISSANCE - TRAVAUX 2018/P197-0003	BAT100-TX2018-1-457	44 312,44	0,00	15
31/12/2019	DBA - CFA DE ST ANDRE - TRAVAUX 2018/P197-0007	BAT133-TX2018-1-461	28 268,38	0,00	15
31/12/2019	DBA - CPOI - TRAVAUX2018/P197-0007	BAT031-TX2018-1-462	17 983,17	0,00	15
31/12/2019	DBA - APPAR DE SAINT PAUL - TRAVAUX2018/P197-0007	BAT030-TX2018-1-463	960 136,99	0,00	15
31/12/2019	DAJM -DBA- MAISON DU VOLCAN - TRAVAUX 2018/P197-0026	BAT020-TX2018-1-468	146 293,51	0,00	15
31/12/2019	DBA - CRR DE ST DENIS - TRAVAUX2018/P150-0017	BAT055-TX2018-1-469	61 020,00	0,00	15
31/12/2019	DBA - CREPS PLAINE DES CAFRES - TRAVAUX2018/P151-0005	BAT264-TX2018-1-470	765 406,49	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE NORD BDN - TRAVAUX2018/P110-0001	BAT176-TX2018-1-474	38 331,59	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE AMIRAL LACAZE - TRAVAUX 2018/P197-0044	BAT114-TX2018-1-477	41 995,24	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE PATU ROSEMONT - TRAVAUX 2018 /P197-0044	BAT072-TX2018-1-479	9 801,44	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE LISLET GEOFFROY - TRAVAUX 2018/P197-0044	BAT120-TX2018-1-484	45 301,44	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE LOUIS PAYEN -TRAVAUX 2018/P197-0041	BAT108-TX2018-1-510	15 124,90	0,00	15
31/12/2019	DBA - MFR IREO PLAINE DES PALMISTES - TRAVAUX 2018/P197-0008	BAT265-TX2018-1-511	29 953,68	0,00	15
31/12/2019	DBA - KELONIA - TRAVAUX 2018/P197-0026	BAT012-TX2018-1-512	47 980,54	0,00	15
31/12/2019	DBA - MUSEE STELLA MATUTINA - TRAVAUX 2018/P197-0026	BAT021-TX2018-1-513	159 057,70	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE MAHATMA GANDHI - TRAVAUX 2018/P197-0005	BAT142-TX2018-1-520	1 927,19	0,00	1
31/12/2019	DBA - LYCEE EVARISTE DE PARNY ST PAUL - TRAVAUX 2018/P197-0005	BAT104-TX2018-1-521	6 737,85	0,00	15
31/12/2019	DBA - APPAR ST ANDRE - TRAVAUX 2018/P197-0036	BAT028-TX2018-1-522	202 782,81	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE NORD BDN - TRAVAUX 2018/P197-0001	BAT176-TX2018-1-526	1 278 645,29	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE JEAN JOLY - TRAVAUX 2018/P197-0001	BAT083-TX2018-1-527	48 217,40	0,00	15
31/12/2019	DBA - CRR NORD - TRAVAUX 2018/P197-0032	BAT055-TX2018-1-531	29 626,46	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE PAUL MOREAU - TRAVAUX 2018/P197-0031	BAT068-TX2018-1-535	59 305,64	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE PATU ROSEMONT - TRAVAUX 2018/P197-0031	BAT072-TX2018-1-536	224 019,02	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE SARDA GARRIGA - TRAVAUX 2018/P197-0031	BAT066-TX2018-1-538	10 061,88	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE J RONTAUNAY - TRAVAUX 2018 /P197-0041	BAT117-TX2018-1-540	6 293,00	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE JEAN HINGLO - TRAVAUX 2018/P197-0031	BAT103-TX2018-1-543	51 668,56	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE BELLEPIERRE - TRAVAUX 2018/P197-0031	BAT115-TX2018-1-544	35 677,93	0,00	15

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	31/12/N	
					en années (2)
31/12/2019	DBA - LYCEE BEL AIR - TRAVAUX 2018/P197-0031	BAT127-TX2018-1-545	14 489,84	0,00	15
31/12/2019	DBA - ECOLE SUP ART PORT - TRAVAUX 2018/P197-0031	BATàcréer-TX2018-1-549	295 622,73	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE LISLET GEOFFROY - TRAVAUX 2018/P197-0005	BAT120-TX2018-1-561	31 112,38	0,00	15
31/12/2019	DBA - AFPAR SAINT ANDRE - TRAVAUX 2018/P197-0035	BAT139-TX2018-1-566	9 537,29	0,00	15
31/12/2019	DBA - CPOI - TRAVAUX 2018/P197-0036	BAT031-TX2018-1-569	332 195,74	0,00	15
31/12/2019	DBA - AFPAR ST PAUL - TRAVAUX 2018/P197-0036	BAT030-TX2018-1-570	272 388,14	0,00	15
31/12/2019	DBA - CFPPA ST BENOIT - TRAVAUX 2018/P197-0036	BAT033-TX2018-1-572	32 893,32	0,00	15
31/12/2019	DBA - MRST POLE CRITT - TRAVAUX 2018/P197-0035	BAT009-TX2018-1-573	13 219,10	0,00	15
31/12/2019	DBA - CRR ST DENIS - TRAVAUX 2018/P197-0012	BAT055-TX2018-1-574	223,04	0,00	1
31/12/2019	DBA - KELONIA - TRAVAUX 2018/P197-0032	BAT012-TX2018-1-576	4 995,56	0,00	15
31/12/2019	DBA - CRR STDENIS - TRAVAUX 2018/P197-0032	BAT055-TX2018-1-577	800,00	0,00	1
31/12/2019	DBA - LYCEE EVARISTE DE PARNY - TRAVAUX 2018/P197-0032	BAT104-TX2018-1-579	153,00	0,00	1
31/12/2019	DBA - LYCEE HOTELIER LA RENAISSANCE ST PAUL - TRAVAUX 2018/P197-0031	BAT100-TX2018-1-582	804 521,24	0,00	15
31/12/2019	DBA - CRR DE ST BENOIT - TRAVAUX 2018/P197-0031	BAT179-TX2018-1-584	144 449,75	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE EVARISTE DE PARNY - TRAVAUX 2018/P197-0031	BAT104-TX2018-1-590	629 920,00	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE LISLET GEOFFROY - TRAVAUX 2018/P197-0031	BAT120-TX2018-1-591	339 287,29	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE ROCHES MAIGRES - TRAVAUX 2018/P197-0031	BAT079-TX2018-1-592	194 030,89	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE NELSON MANDELA - TRAVAUX 2018/P197-0031	BAT126-TX2018-1-597	205 030,03	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE LANGEVIN - TRAVAUX 2018/P197-0031	BAT092-TX2018-1-600	279 727,32	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE AMIRAL LACAZE - TRAVAUX2018/P197-0031	BAT114-TX2018-1-661	226 951,10	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE JEAN JOLY - TRAVAUX 2018/P197-0031	BAT083-TX2018-1-662	35 173,72	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE MARIE CURIE ST BENOIT IV - TRAVAUX 2018/P197-0031	BAT146-TX2018-1-663	175 392,87	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE LE VERGER - TRAVAUX 2018/P197-0031	BAT122-TX2018-1-669	83 287,15	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE SAINT EXUPERY LES AVIRONS - TRAVAUX 2018/P197-0031	BAT076-TX2018-1-690	108 092,58	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE LOUIS PAYEN - TRAVAUX 2018/P197-0031	BAT108-TX2018-1-709	1 519,00	0,00	1
31/12/2019	DBA - CFPPA ST BENOIT - TRAVAUX 2018/P197-0031	BAT033-TX2018-1-724	51 817,64	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE AMBROISE VOLLARD - TRAVAUX 2018/P197-0031	BAT086-TX2018-1-786	20 045,65	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE TROIS BASSINS - TRAAUX 2018/P197-0031	BAT109-TX2018-1-810	1 900,04	0,00	1
31/12/2019	DBA - LYCEE NORD BDN - TRAVAUX 2018/P197-0010	BAT176-TX2018-1-815	1 363 751,82	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE VICTOR SCHOELCHER - TRAVAUX 2018/P197-0010	BAT081-TX2018-1-816	14 013,00	0,00	15
31/12/2019	DBA - CREPS BOURG MURAT - TRAVAUX 2018/P197-0010	BAT264-TX2018-1-817	16 092,50	0,00	15
31/12/2019	DBA - AFPAR JAMAIQUE - TRAVAUX 2018/P197-0007	BAT027-TX2018-1-822	47 661,00	0,00	15
31/12/2019	DBA - CENTHOR URMA - TRAVAUX 2018/P197-0007	BAT131-TX2018-1-823	6 878,90	0,00	15
31/12/2019	DBA - CITE ROCHES MAIGRES - TRAVAUX 2018/P197-0002	BAT080-TX2018-1-829	100 349,26	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE ROCHES MAIGRES - TRAVAUX 2018/P197-0002	BAT079-TX2018-1-830	38 403,79	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE LECONTE DE LISLE - TRAVAUX 2018/P197-0002	BAT119-TX2018-1-832	3 729,50	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE JEAN JOLY - TRAVAUX 2018/P197-0002	BAT083-TX2018-1-834	8 083,25	0,00	15
31/12/2019	DBA - HOTEL REGION - TRAVAUX 2018/P197-0003	BAT001-TX2018-1-858	3 906,00	0,00	15
31/12/2019	DBA - LYCEE RONTAUNAY - TRAVAUX 2018/P197-0005	BAT117-TX2018-1-861	12 490,63	0,00	15

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
 Reçu en préfecture le 16/06/2020  
 Affiché le 16/06/2020  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	31/12/N	
					en années (2)
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES**

**ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)**

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
<b>TOTAL GENERAL</b>							<b>4 916 998,94</b>	<b>2 204 528,50</b>	
<b>Cessions à titre onéreux</b>							<b>4 916 998,94</b>	<b>2 162 836,46</b>	
27/06/2019	Terrain parcelle BA 368 Le Port- Terrain domaine public routier	12/12/2007	0,00	0	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	0,00
10/12/2019	Villa allée des Primevères Sainte-Clotilde	16/03/1989	1 643 126,00	0	0,00	1 643 126,00	420 000,00	-1 223 126,00	0,00
10/12/2019	Terrain parcelle BH 929 (ex BH 807p) St Denis- Transfert routes nationales	26/07/2012	0,00	0	0,00	0,00	2 400,00	2 400,00	0,00
13/12/2019	Terrain parcelle EN 335 Le Tampon- Expro. Rocade	11/03/2003	199 523,00	0	0,00	199 523,00	345 041,19	145 518,19	0,00
13/12/2019	Terrain parcelle BH1361 Le Tampon - Transfert routes nationales	29/05/2015	0,00	0	0,00	0,00	616 000,00	616 000,00	0,00
13/12/2019	Terrain parcelle BW 1503 Le Tampon- Transfert routes nationales	29/05/2015	0,00	0	0,00	0,00	306 900,00	306 900,00	0,00
13/12/2019	Terrain parcelle BW 2280 Le Tampon-Transfert routes nationales	29/05/2015	0,00	0	0,00	0,00	96 800,00	96 800,00	0,00
13/12/2019	Terrain parcelle BX 909 Le Tampon- Transfert routes nationales	29/05/2015	0,00	0	0,00	0,00	358 600,00	358 600,00	0,00
13/12/2019	Terrain parcelle BX 936 Le Tampon- Transfert routes nationales	29/05/2015	0,00	0	0,00	0,00	359 700,00	359 700,00	0,00
13/12/2019	Terrain parcelle CI 452 Le Tampon-Transfert routes nationales	29/05/2015	0,00	0	0,00	0,00	143 000,00	143 000,00	0,00
13/12/2019	Terrain parcelle CI485 Le Tampon-Transfert routes nationales	29/05/2015	0,00	0	0,00	0,00	170 500,00	170 500,00	0,00
13/12/2019	Terrain parcelle EN 185 Le Tampon- Transfert routes nationales	29/05/2019	0,00	0	0,00	0,00	127 080,75	127 080,75	0,00
13/12/2019	Terrain parcelle EN 186 Le Tampon- Transfert routes nationales	29/05/2015	0,00	0	0,00	0,00	110 519,25	110 519,25	0,00
13/12/2019	Terrain parcelle EN 187 Le Tampon- Transfert routes nationales	29/05/2015	0,00	0	0,00	0,00	190 300,00	190 300,00	0,00
13/12/2019	Terrain parcelle EN 337- Transfert routes nationales	29/05/2015	0,00	0	0,00	0,00	111 458,81	111 458,81	0,00
26/12/2019	DAE- VIVERIS MANAGEMENT	19/07/2012	836 028,00	0	0,00	836 028,00	1 020 000,00	183 972,00	0,00
31/12/2019	RENAULT MASTER -24 BBQ 974- LYCEE MOULIN JOLI	12/09/1995	21 762,65	0	0,00	21 762,65	300,00	-21 462,65	0,00

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	values (3)	cessions partielles (4)
31/12/2019	650 BJA REGION SCOOTER ESSENCE PEUGEOT	11/07/2000	2 415,16	0	0,00	2 415,16	208,92	-2 206,24	0,00
31/12/2019	345 BMK REGION JUMPER DIESEL CITROEN	07/06/2002	49 640,44	0	24 820,22	24 820,22	1 252,84	-23 567,38	0,00
31/12/2019	17 BNG REGION SCOOTER ESSENCE PEUGEOT	15/01/2003	3 486,18	0	0,00	3 486,18	200,00	-3 286,18	0,00
31/12/2019	RENAULT KANGOO 145 BWX 974	01/01/2012	0,00	1	0,00	0,00	1 022,73	1 022,73	0,00
31/12/2019	CITROEN C3- 646 BXM 974	01/01/2012	0,00	1	0,00	0,00	935,31	935,31	0,00
31/12/2019	VEHICULE DDE- PEUGEOT PARTNER- 153 BXL	29/07/2008	29 428,00	1	29 428,00	0,00	1 230,00	1 230,00	0,00
31/12/2019	PRR- CITROEN BERLINGO VP N2 16 HDI 75CV ORANGE- AC 907 KN	05/08/2009	46 048,68	2	46 048,68	0,00	2 100,00	2 100,00	0,00
31/12/2019	CITROEN BERLINGO AC 944 KN	31/12/2009	0,00	1	0,00	0,00	1 446,68	1 446,68	0,00
31/12/2019	NISSAN INTERSTAR AB 621 FT	31/12/2009	0,00	1	0,00	0,00	495,35	495,35	0,00
31/12/2019	PRR- CEI PORTAIL RT- CITROEN BERLINGO 1.6L- AT 465 TK	27/07/2010	11 378,64	3	11 378,64	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00
31/12/2019	PRR- CEI PORTAIL RT- CITROEN BERLINGO 1.6L- AT 567 TJ	11/08/2010	11 378,64	3	11 378,64	0,00	3 129,37	3 129,37	0,00
31/12/2019	SCOOTER 250 CC3 PIAGGIO	01/01/2014	5 435,00	3	5 435,00	0,00	800,00	800,00	0,00
31/12/2019	PRR- PEUGEOT BIPPER 1.4HDI 70CV- BV 354 GT	24/10/2011	32 400,80	4	29 160,72	3 240,08	1 500,00	-1 740,08	0,00
31/12/2019	CITROEN BERLINGO 216 BWK 974	01/01/2012	0,00	5	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00
31/12/2019	CITROEN BERLINGO 217 BWK 974	01/01/2012	0,00	5	0,00	0,00	1 746,00	1 746,00	0,00
31/12/2019	CITROEN BERLINGO 218 BWK 974	01/01/2012	0,00	5	0,00	0,00	680,00	680,00	0,00
31/12/2019	CAMION GRUE VOLVO- 868 YL 974	01/01/2012	0,00	1	0,00	0,00	192,31	192,31	0,00
31/12/2019	PEUGEOT 206 - DV 643 YZ	01/01/2012	0,00	1	0,00	0,00	327,67	327,67	0,00
31/12/2019	REMORQUE ELSI SALSA- BM 412 FZ	01/01/2012	0,00	0	0,00	0,00	65,56	65,56	0,00
31/12/2019	REMORQUE ELSI SALSA AA 066 ZF	01/01/2012	18 909,92	5	14 857,79	4 052,13	159,64	-3 892,49	0,00
31/12/2019	RENAULT CLIO BM 052 EQ	01/01/2012	0,00	1	0,00	0,00	75,95	75,95	0,00
31/12/2019	RENAULT CLIO 2PL.ORANGE VL2	01/01/2012	0,00	4	0,00	0,00	50,00	50,00	0,00
31/12/2019	CITROEN C3 1,1L SX 5P VL1	01/01/2012	0,00	0	0,00	0,00	100,00	100,00	0,00
31/12/2019	PEUGEOT 206 ONE LINE BLANCHE- BM 108 WZ	01/01/2012	3 370,76	4	3 033,68	337,08	1 075,00	737,92	0,00
31/12/2019	PEUGEOT 206 ONE LINE VL1	01/01/2012	3 370,76	4	3 033,68	337,08	385,88	48,80	0,00
31/12/2019	PEUGEOT PARTNER 1,9L D VL3	01/01/2012	6 047,70	4	5 442,93	604,77	400,00	-204,77	0,00
31/12/2019	PEUGEOT PARTNER 1,9L D VL3	01/01/2012	6 047,70	4	5 442,93	604,77	300,00	-304,77	0,00
31/12/2019	PEUGEOT 206 ONE LINE 5 PL VL1- BL 942 ZH	01/01/2012	4 868,88	4	4 381,99	486,89	1 000,00	513,11	0,00
31/12/2019	PEUGEOT 206 - BL 984 ZH	01/01/2014	2 434,44	5	1 947,56	486,88	1 075,00	588,12	0,00
31/12/2019	PEUGEOT 206 ONE LINE BLANCHE- BM 407 WX	01/01/2012	4 868,88	4	4 381,99	486,89	300,00	-186,89	0,00



Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	values (3)	cessions partielles (4)
31/12/2019	PEUGEOT 206 ONE LINE 1,4L VL1- BM 331 WX	01/01/2012	4 868,88	4	4 381,99	486,89	1 000,00	513,11	0,00
31/12/2019	PEUGEOT 206 ONE LINE 1,4L VL1	01/01/2012	4 868,88	4	4 381,99	486,89	525,92	39,03	0,00
31/12/2019	PEUGEOT 206 HDI 1,4L OR VL1- BM 224 ZS	01/01/2012	6 175,56	4	5 558,00	617,56	1 050,00	432,44	0,00
31/12/2019	PEUGEOT 206 ESS.ORANGE VL1	01/01/2012	5 762,94	3	5 186,65	576,29	80,00	-496,29	0,00
31/12/2019	PEUGEOT 206 BN 830 DC	01/01/2012	0,00	1	0,00	0,00	327,66	327,66	0,00
31/12/2019	PEUGEOT PARTNER ORANGE - BM988CV	01/01/2012	11 164,98	4	10 048,48	1 116,50	382,88	-733,62	0,00
31/12/2019	PEUGEOT 206 BN 880 DC	01/01/2012	0,00	1	0,00	0,00	791,18	791,18	0,00
31/12/2019	PEUGEOT 206 HDI VL1	01/01/2012	14 800,22	4	13 320,20	1 480,02	950,00	-530,02	0,00
31/12/2019	PEUGEOT BIPPER VTC 1,4 HDI VL3- BN 498 GF	01/01/2012	23 963,90	4	21 567,51	2 396,39	2 778,30	381,91	0,00
31/12/2019	CITROEN JUMPER FOURGON. FG3	01/01/2012	0,00	6	0,00	0,00	27,58	27,58	0,00
31/12/2019	CITROEN JUMPER DC BENNE FG2	01/01/2012	0,00	0	0,00	0,00	337,31	337,31	0,00
31/12/2019	CITROEN JUMPER PATROUI FG3	01/01/2012	0,00	0	0,00	0,00	27,58	27,58	0,00
31/12/2019	CITROEN JUMPER PATROUI FG3	01/01/2012	0,00	0	0,00	0,00	27,58	27,58	0,00
31/12/2019	CITROEN JUMPER TOLE FG1	01/01/2012	17 112,46	6	15 890,15	1 222,31	27,58	-1 194,73	0,00
31/12/2019	RENAULT MASTER BENNE BM 081 WX	01/01/2012	25 259,92	5	23 455,64	1 804,28	495,33	-1 308,95	0,00
31/12/2019	RENAULT MASTER BENNE 7PL FG2	01/01/2012	30 485,74	5	28 308,17	2 177,57	495,33	-1 682,24	0,00
31/12/2019	CITROEN C3 AC 521 VV	01/01/2012	0,00	1	0,00	0,00	1 027,98	1 027,98	0,00
31/12/2019	PEUGEOT 206 DV 637 YZ	01/01/2012	0,00	1	0,00	0,00	882,87	882,87	0,00
31/12/2019	REMORQUE ELSI SALSA - BM 357 VD	01/01/2012	0,00	0	0,00	0,00	159,65	159,65	0,00
31/12/2019	OPTIFIB REMORQUE- BM 022 NL	01/01/2012	0,00	0	0,00	0,00	250,00	250,00	0,00
<b>Cessions à titre gratuit</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Mise à disposition</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Affectation</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Mises en concession ou affermage</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
<b>Mise à la réforme</b>							<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
31/12/2019	IMDEMNISATION COMMISSION D'ENQUETE JEAN YVES LEVENEUR- ENQUETE D'UTILITE PUBLIQUE- env 8861	18/12/2007	4 619,59	5	4 619,59	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	ETUDES PREOPERATIONNELLES POUR L'AMENAGEMENT DU PORT DE VINCENDO ST JOSEPH-env 9189	11/12/2007	57 887,09	5	57 887,09	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	NTIC- INSERTION PRESSE- env 1533	08/02/2008	528,85	5	528,85	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Divers</b>							<b>0,00</b>	<b>41 692,04</b>	
14/05/2019	SUBVENTION 2013- LYCEES PUBLICS- env 18885	19/09/2013	30 400,00	5	30 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
 Reçu en préfecture le 16/06/2020  
 Affiché le 16/06/2020  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	values (3)	cessions partielles (4)
14/05/2019	SUBVENTION 2013- LYCEES PUBLICS- env 17446	21/01/2013	696 595,06	5	696 595,06	0,00	0,00	0,00	0,00
14/05/2019	SUBVENTION 2013- LYCEES PUBLICS- env 17463	21/01/2013	292 031,49	5	292 031,49	0,00	0,00	0,00	0,00
14/05/2019	SUBVENTION 2013- LYCEES PUBLICS- env 17471	28/01/2013	88 250,00	5	88 250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14/05/2019	SUBVENTION 2013- LYCEES PUBLICS- env 17549	23/01/2013	178 270,23	5	178 270,23	0,00	0,00	0,00	0,00
14/05/2019	SUBVENTION 2013- ENSEIGNEMENT SUPERIEUR- env 17520	21/02/2013	324 186,84	5	324 186,84	0,00	0,00	0,00	0,00
14/05/2019	SUBVENTION 2013- ENSEIGNEMENT SUPERIEUR- env 17605	07/02/2013	309 501,60	5	309 501,60	0,00	0,00	0,00	0,00
14/05/2019	SUBVENTION 2013- ENSEIGNEMENT SUPERIEUR- env 18767	20/03/2013	125 644,97	5	125 644,97	0,00	0,00	0,00	0,00
14/05/2019	SUBVENTION 2013- AUTRES TRANSPORTS EN COMMUN- env 18819	01/02/2013	6 419 051,29	5	6 419 051,29	0,00	0,00	0,00	0,00
14/05/2019	SUBVENTION 2013- AUTRES TRANSPORTS EN COMMUN- env 18820	08/07/2013	135 000,00	5	135 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
14/05/2019	SUBVENTION 2013- AUTRES LIAISONS- env 17828	26/09/2013	85 585,04	5	85 585,04	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	MCUR- ENSEMBLE TRINGLE RIDEAU	05/07/2007	210,00	10	210,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	MCUR- ECHELLE MARCHE PIED PRO 4M 150	05/07/2007	236,00	10	236,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	MCUR- ECHELLE MARCHE PIED PRO 7M 150	05/07/2007	380,00	10	380,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	MCUR- CAFETIERE SENSEO	05/07/2007	89,00	10	89,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	CCEE- LOGICIEL IWORK 06 VF MONOPOSTE POUR APPLE	26/04/2007	89,00	2	89,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	CCEE- MODEM ROUTEUR ADSL SANS FIL + SWITCH 4 PORTS	11/04/2007	95,00	5	95,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	CCEE- BORNE D'ACCES AIRPORT EXTREME 802.11n	11/04/2007	184,00	5	184,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	CCEE- SCANNER EPSON PERFECTION V350 PHOTO	11/04/2007	199,00	5	199,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	CCEE- SOURIS MICROSOFT SANS FIL OPTIQUE NOIRE POUR PORTABLE	11/05/2007	39,00	5	39,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	CENTRE APPAR ST PAUL- CABLE 2 METRES TORSADE AVEC FICHES BANANES	12/07/2007	102,00	10	102,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	CENTRE APPAR ST PAUL- CONNECTEUR OBD + CABLE SORTIE BORNES 6/14 CAN	12/07/2007	69,50	10	69,50	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	CENTRE APPAR ST PAUL- INTERFACE MESURES COMPRESSION POUR CLIM500	12/07/2007	410,00	10	410,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
 Reçu en préfecture le 16/06/2020  
 Affiché le 16/06/2020  
 VNC au 31/12 de  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	values (3)	cessions partielles (4)
08/08/2019	CENTRE APPAR ST PAUL- SIMULATEUR DE SONDES RESISTIVES	12/07/2007	410,00	10	410,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION- SERVICE LOG AUDIOVISUEL- DISQUE DUR EXTERNE IOMEGA	30/03/2007	447,00	10	447,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION- SERVICE LOG AUDIOVISUEL- ADAPTATEUR HP FIREWIRE	30/03/2007	88,80	10	88,80	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION- SERVICE LOG AUDIOVISUEL- ROUTEUR ADSL SANS FIL LINKSYS WAG200G 4 PORT ETHERNET	30/03/2007	76,57	10	76,57	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	LYCEE ST PAUL IV- CHARIOT DE MENAGE 2 SEAUX AVEC PRESSE	14/09/2007	358,05	10	358,05	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	LYCEE ST PAUL IV- NETTOYEUR HAUTE PRESSION	14/09/2007	410,00	10	410,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	LYCEE ST PAUL IV- FOUR PASTEUR EXTENSION DE LA TEMPERATURE MAXIMUM A 300° C	25/09/2007	85,71	10	85,71	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	LYCEE ST PAUL IV- DEMINERALISEUR PACK DE PRETRAITEMENT PROGARD S1	25/09/2007	222,42	10	222,42	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	LYCEE ST PAUL IV- DEMINERALISEUR PASTILLES DE CHLORE	25/09/2007	66,72	10	66,72	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	LYCEE ST PAUL IV- DEMINERALISEUR FILTRE D'EVENT POUR RESERVOIR ELIX	25/09/2007	134,76	10	134,76	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	LYCEE ST PAUL IV- AUTOCLAVE PANIER INOX LABOSTER H200* D440	25/09/2007	431,83	10	431,83	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	LYCEE ST PAUL IV- AUTOCLAVE BAC A GELOSE LABOSTER H50*D440	25/09/2007	410,13	10	410,13	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	LYCEE ST PAUL IV- ETUVE 700 PLATEAU PERFORE 40KG	25/09/2007	164,92	10	164,92	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	LYCEE ST PAUL IV- SCANNER HP SCANJET 3800 PHOTO	24/09/2007	285,00	5	285,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION LOGISTIQUE- DICTAPHONE NUMERIQUE SONY A MSD	03/10/2007	369,00	5	369,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION LOGISTIQUE- CARTE MEMOIRE MEMORY STICK PRO DUO TRANSCEND	03/10/2007	138,00	5	138,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION LOGISTIQUE- APPAREIL PHOTO SONY 7.2 MILLIONS PIXELS	03/10/2007	229,00	5	229,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION LOGISTIQUE- HOUSSE APN POUR APPAREIL PHOTO SONY	03/10/2007	15,00	5	15,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION SERVICE LOGISTIQUE- CHARGEUR BATTERIE M SONY	03/10/2007	229,00	5	229,00	0,00	0,00	0,00	0,00



Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	values (3)	cessions partielles (4)
08/08/2019	HOTEL DE REGION SERVICE LOGISTIQUE-COMPLEMENT OPTIQUE VIDEO GRAND ANGLE SONY DIAM 37MM	03/10/2007	259,00	5	259,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION SERVICE LOGISTIQUE-BATTERIE SONY NPQM91	03/10/2007	189,00	5	189,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION SERVICE LOGISTIQUE-TORCHE SONY POUR CAMESCOPE	03/10/2007	169,00	5	169,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION SERVICE LOGISTIQUE-BATTERIE SONY NPF770	03/10/2007	149,00	5	149,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION SERVICE LOGISTIQUE-CHARGEUR POUR BATTERIE SONY	03/10/2007	99,00	5	99,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION SERVICE LOGISTIQUE-SAC DE TRANSPORT CAMERA PRO SONY	03/10/2007	199,00	5	199,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION SERVICE LOGISTIQUE-TREPIED VIDEO SONY	03/10/2007	169,00	5	169,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION SERVICE LOGISTIQUE-CASSETTE HDV SONY	03/10/2007	250,00	5	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION SERVICE LOGISTIQUE-MICRO CANON SENNHEISER	03/10/2007	299,00	5	299,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION SERVICE LOGISTIQUE-BONNETTE MICRO ME66	03/10/2007	119,00	5	119,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION SERVICE LOGISTIQUE-MODULE D'ALIMENTATION ME66	03/10/2007	358,00	5	358,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	LYCEE ST PAUL IV- SOUFLEUR STIHL BG55	11/10/2007	260,00	10	260,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	LYCEE ST PAUL IV- MATERIEL DE CUISINE-BALANCE	08/11/2007	402,53	10	402,53	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	LYCEE ST PAUL IV- MATERIEL DE CUISINE-CHARIOT A ASSIETES	08/11/2007	412,30	10	412,30	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	LYCEE ST PAUL IV- MATERIEL DE CUISINE-GASTRONORMES POLYCARBONATES+ COUVERCLES	08/11/2007	390,60	10	390,60	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	LYCEE ST PAUL IV- MATERIEL DE CUISINE-GASTRONORMES INOX GN 1/1 PERFORES	08/11/2007	69,44	10	69,44	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION LOGISTIQUE AUDIOVISUELLE- PIED ALU AVIATION GRIS D 38mm	06/03/2007	200,00	10	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION LOGISTIQUE AUDIOVISUELLE- LECTEUR ENREGISTEUR MP3 20 Go	06/03/2007	350,00	10	350,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	MATERIEL INF. POUR CONCOURS IKRE 2007- MONITEUR MIRAI TFT 19" WIDE 8ms	12/04/2007	252,00	5	252,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	APPAR ST PIERRE- NIVEAU OPTIQUE D'INGENIEUR	23/11/2007	457,30	10	457,30	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
 Reçu en préfecture le 16/06/2020  
 Affiché le 16/06/2020  
 VNC au 31/12 de  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	values (3)	cessions partielles (4)
08/08/2019	AFPAR ST ANDRE- NIVEAU CHANTIER COMPENSATEUR AMORTISSEUR	23/11/2007	328,10	10	328,10	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	AFPAR ST PIERRE- COMPRESSEUR 100L	23/11/2007	426,61	10	426,61	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	AFPAR ST PIERRE- COMPRESSEUR 100L	23/11/2007	426,61	10	426,61	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	AFPAR ST PIERRE- COMPRESSEUR 100L	23/11/2007	426,61	10	426,61	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	AFPAR ST PAUL- COMPRESSEUR 100L	23/11/2007	426,60	10	426,60	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	AFPAR ST DENIS SIEGE- TELEVISEUR SAMSUNG CW21Z413	20/11/2007	250,00	10	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	AFPAR ST DENIS SIEGE- COMBINE DVD + VCR LG	20/11/2007	150,00	10	150,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	CCEE- NORTON ANTIVIRUS 2007	03/10/2007	45,00	2	45,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	CCEE- LOGICIEL I LIFE 08 FAMILIAL VF	04/10/2007	99,00	2	99,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	CCEE- LOGICIEL I WORK 08 PACK FAMILIAL VF	04/10/2007	109,00	2	109,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	CCEE- MISE A JOUR ANTI VIRUS ET SYSTEME D'EXPLOITATION	18/06/2008	157,00	2	157,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	AFPAR ST ANDRE- ASPIRATEUR INDUSTRIEL MIRAGE 62L INOX	03/06/2008	375,00	10	375,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	AFPAR ST PAUL PLATEAU CAILLOU- ASPIRATEUR BIDON 45 L	03/06/2008	432,91	10	432,91	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	AFPAR ST PAUL PLATEAU CAILLOU- ASPIRATEUR MIRAGE 25 L INOX	03/06/2008	200,00	10	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION LOG AUDIO- MATERIEL VIDEO- CARTE INTERFACE PANASONIC E3.7	30/07/2008	225,00	5	225,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION LOG AUDIO- MATERIEL VIDEO- JEU DE HP PANASONIC TY-SP50	30/07/2008	430,00	5	430,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION LOG AUDIO- MATERIEL VIDEO- SUPPORT MURAL NORSTONE ER 003250	30/07/2008	100,00	5	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION LOG AUDIO- MATERIEL VIDEO- TABLE VIDEOPROJECTEUR ACCO	30/07/2008	180,00	5	180,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	LYCEE PROF DE ST PIERRE- IMPRIMANTE HP OFFICEJET PRO K850	09/09/2008	470,00	5	470,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION LOGISTIQUE AUDIO- ACCESSOIRE POUR MICRO WINDSCREEN W30	25/09/2008	195,30	5	195,30	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION LOGISTIQUE AUDIO- ACCESSOIRE POUR MICRO LED RED SMD GN30	25/09/2008	32,55	5	32,55	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
 Reçu en préfecture le 16/06/2020  
 Affiché le 16/06/2020  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE



VNC au 31/12 de

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	values (3)	cessions partielles (4)
08/08/2019	HOTEL DE REGION LOGISTIQUE AUDIO-MATERIEL SONORISATION- MODULE D'INTERPRETATION 6 CANAUX	25/09/2008	422,06	5	422,06	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION LOGISTIQUE AUDIO-MATERIEL SONORISATION- MICRO 50 CM SUR EMBASE XLR 5 POINTS	25/09/2008	194,21	5	194,21	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION LOGISTIQUE AUDIO-MATERIEL SONORISATION- CABLE D'INSTALLATION 100M	25/09/2008	468,72	5	468,72	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION LOGISTIQUE AUDIO-MATERIEL SONORISATION- RALLONGE CABLE BUS DCN NG 20M	25/09/2008	129,11	5	129,11	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION LOGISTIQUE AUDIO-MATERIEL SONORISATION- RALLONGE CABLE 5 M	25/09/2008	75,95	5	75,95	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	LEP ST PIERRE- DEVELOPEUSE DE FILM MUTILINE PRO 55 ET ACCESSOIRES	25/11/2008	454,00	10	454,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	AFPAR ST PIERRE- MEULEUSE 230 + DISQUES	15/12/2008	358,20	10	358,20	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	AFPAR ST PIERRE- COUPE TUBE	15/12/2008	84,55	10	84,55	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	AFPAR ST PIERRE- MEULEUSE D'ANGLE 125	15/12/2008	181,80	10	181,80	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	AFPAR ST ANDRE- MEULEUSE 230+ DISQUE DIAMANT	18/11/2008	431,00	10	431,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	AFPAR ST ANDRE- SCIE RECIPROQUE	18/11/2008	310,00	10	310,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	AFPAR ST ANDRE- SCIE SAUTEUSE	18/11/2008	374,60	10	374,60	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	AFPAR ST ANDRE- CINTREUSE FER BETON	21/11/2008	220,00	10	220,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION- MODULE D'INTERPRETATION 6 CANAUX	17/04/2008	451,14	5	451,14	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	AFPAR ST PIERRE LES CASERNES- TRONCONNEUSE ELECTRIQUE 2000W+ 1 CHAINE+ 1 FOURREAU DE PROTECTION	07/04/2008	234,20	10	234,20	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	AFPAR ST PIERRE LES CASERNES- PERCEUSE TRIANGULAIRE + COFFRET AVEC ACCESSOIRES	07/04/2008	205,00	10	205,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	AFPAR ST PIERRE LES CASERNES- AFFLEUREUSE ELECTRONIQUE + GUIDE	07/04/2008	279,00	10	279,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	AFPAR ST PIERRE LES CASERNES- DEFONCEUSE + ACCESSOIRES	07/04/2008	455,70	10	455,70	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	AFPAR ST PIERRE LES CASERNES- SCIE SAUTEUSE+ ACCESSOIRES	07/04/2008	489,00	10	489,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
 Reçu en préfecture le 16/06/2020  
 Affiché le 16/06/2020  
 VNC au 31/12 de  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	values (3)	cessions partielles (4)
08/08/2019	AFPAR ST PIERRE LES CASERNES-MEULEUSE D'ANGLE 9558NB- DISQUES DIAMANTS ET ABRASIVES	07/04/2008	408,00	10	408,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	AFPAR ST PIERRE LES CASERNES-GRIGNOTEUSE+ ACCESSOIRES	07/04/2008	230,00	10	230,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	AFPAR ST PAUL- SCIE CIRCULAIRE 5903R 235MM MAKITA	07/04/2008	402,20	10	402,20	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	AFPAR ST PAUL- PERFORATEUR HR2440 MAKITA+ COFFRETS MECHEs	07/04/2008	273,92	10	273,92	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	AFPAR ST PAUL- PERFORATEUR HR2450F	07/04/2008	153,10	10	153,10	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	AFPAR ST PAUL- PERFORATEUR HR2020 MAKITA+ COFFRET FORET BOIS ACIER	07/04/2008	181,00	10	181,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	AFPAR ST PAUL- BOULONNEUSE A CHOC SANS FIL 6934DWDE	07/04/2008	384,45	10	384,45	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	CESR- LOGICIEL ACROBAT 9.0	08/04/2009	397,00	2	397,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION- CARTE SD PANASONIC 4 GO POUR APPAREIL PHOTO NUMERIQUE	26/02/2009	236,00	5	236,00	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION LOG AUDIO- MICROPHONE CANON CAMERA	30/03/2009	276,06	5	276,06	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION LOG AUDIO- BATTERIE CAMERA RECHARGEABLE	30/03/2009	328,68	5	328,68	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION LOG AUDIO- CHARGEUR BATTERIE 2 CANAUX	30/03/2009	192,94	5	192,94	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION LOG AUDIO- HOUSSE PROTECTION PLUIE CAMERA	30/03/2009	217,09	5	217,09	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION LOG AUDIO- TETE PIVOTANTE SOLO POD	30/03/2009	271,51	5	271,51	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION LOG AUDIO- CABLE AUDIO XLR 1M	30/03/2009	80,54	5	80,54	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION LOG AUDIO- BONNETTE ANTI VENT	30/03/2009	111,01	5	111,01	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION LOG AUDIO- CASQUE AUDIO SENNHEISER	30/03/2009	109,76	5	109,76	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION LOG AUDIO- ADAPTATEUR PRISE JACK	30/03/2009	78,48	5	78,48	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION LOG AUDIO- PIED DE TABLE MICRO	30/03/2009	165,48	5	165,48	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION LOG AUDIO- MICRO A EFFET DE SURFACE	30/03/2009	199,46	5	199,46	0,00	0,00	0,00	0,00
08/08/2019	HOTEL DE REGION LOG AUDIO- CABLE AUDIO POUR MICRO 5M	30/03/2009	83,29	5	83,29	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
 Reçu en préfecture le 16/06/2020  
 Affiché le 16/06/2020  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	values (3)	cessions partielles (4)
12/08/2019	CRR EST- REGULARISATION RETRAIT COLIS INSTRUMENT MUSIQUE	31/12/2007	369,28	10	369,28	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	CNR NORD- PROJECTEUR SODIUM 400W+ LAMPE	04/07/2007	482,82	5	482,82	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	HOTEL DE REGION DFP- BUREAU 160*120 CM 90° RETOUR GAUCHE EN MERISIER	01/08/2007	488,25	10	488,25	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	CENTRE D'AFFAIRE CADJEE SERVICE TRAM TRAIN- TABLE DE DECHARGE EN MDF MELAMINE POIRIER FONCE	23/08/2007	206,15	10	206,15	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	SERVICE TRAM TRAIN CENTRE D'AFFAIRES CADJEE- TABLE BASSE 65*65 CM OFIMAT	06/09/2007	69,30	10	69,30	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	DIREM RUE DU MAINE- MATERIEL TELEPHONIE CARTE DLC4	19/09/2007	305,35	10	305,35	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	HOTEL DE REGION CUISINE D'ENTREPRISE- DESTRUCTEUR D'INSECTES	02/04/2007	130,00	10	130,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	HOTEL DE REGION CUISINE D'ENTREPRISE- ETAGERE	02/04/2007	244,13	10	244,13	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	HOTEL DE REGION CUISINE D'ENTREPRISE- SIPHON DE SOL	02/04/2007	250,00	10	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	HOTEL DE REGION CUISINE D'ENTREPRISE- CHARIOT A ASSIETTES	02/04/2007	466,55	10	466,55	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	ANTENNE EST ESPACE TARANI BUREAU DIRECTION- RETOUR BUREAU SUSPENDU A DROITE ACAJOU 1000*600mm	10/04/2007	298,37	10	298,37	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	ANTENNE EST ESPACE TARANI BUREAU DIRECTION- CAISSON MOBILE ACAJOU 4 TIROIRS	10/04/2007	406,87	10	406,87	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	ANTENNE EST ESPACE TARANI BUREAU DIRECTION- TABLE RONDE DIAMETRE 1300mm	10/04/2007	363,47	10	363,47	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	ANTENNE EST ESPACE TARANI BUREAU DES ELUS- RETOUR BUR. A GAUCHE ACAJOU 1000*600mm	10/04/2007	298,37	10	298,37	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	ANTENNE EST ESPACE TARANI BUREAU DES ELUS- CAISSON MOBILE ACAJOU 4 TIROIRS	10/04/2007	406,87	10	406,87	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	ANTENNE EST ESPACE TARANI SALLE DE REUNION- MEUBLE DE RANGEMENT 1200*500*800mm	10/04/2007	423,15	10	423,15	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	ANTENNE EST ESPACE TARANI RESTAURATION- TABLE 1200*600 PIETEMENT GRIS ANTHRACITE	10/04/2007	412,30	10	412,30	0,00	0,00	0,00	0,00



Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	values (3)	cessions partielles (4)
12/08/2019	ANTENNE EST ESPACE TARANI MEUBLE WC- MEUBLE BAS 1200*660mm	10/04/2007	379,75	10	379,75	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	ANTENNE EST ESPACE TARANI MEUBLE WC- MIROIR 700*600mm	10/04/2007	147,99	10	147,99	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	ANTENNE EST ESPACE TARANI ACCUEIL- PRESENTOIR A DOCUMENTS 1600*500mm	10/04/2007	280,21	10	280,21	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	DEAT SUD- RAYONNAGE POUR BOITES ARCHIVES ELEMENT SIMPLE FACE DE 2 MODULES DE 970 mm LONG. 2000mm	10/04/2007	390,60	10	390,60	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	DEAT SUD- RAYONNAGE POUR BOITES ARCHIVES ELEMENT SIMPLE FACE DE 1 MODULE DE 1240 mm	10/04/2007	238,75	10	238,75	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	GROUPE POLITIQUE IMMEUBLE FUTURA- APPAREIL PHOTO NUMERIQUE	02/10/2007	389,00	5	389,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	GROUPE ALLIANCE- VOILE DE FOND METALLIQUE L1600mm	21/03/2007	87,88	10	87,88	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	GROUPE ALLIANCE- CHAISE 4 PIEDS VISI TISSU CAGLIANI NOIR	21/03/2007	84,63	10	84,63	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	GROUPE ALLIANCE- TABLE DE REUNION OBLONG L2200*P115mm	21/03/2007	371,07	10	371,07	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	AFPAR ST PAUL- PANNEAU D'AFFICHAGE LIEGE 90*120	07/06/2007	49,91	10	49,91	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	AFPAR ST PIERRE- TABLEAU BLANC MAGNETIQUE TOLE LAQUEE	07/06/2007	423,15	10	423,15	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	AFPAR ST PIERRE- TABLEAU TRYPTIQUE BLANC 1000*2000	07/06/2007	487,11	10	487,11	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	AFPAR ST ANDRE- PANNEAU D'AFFICHAGE LIEGE 90*120	07/06/2007	49,91	10	49,91	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	AFPAR ST FRANCOIS- RAYONNAGE	07/06/2007	151,90	10	151,90	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	SERVICE POSI- FAUTEUIL DE BUREAU HD DIGITAL	14/05/2007	304,49	10	304,49	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	BUREAU DAE- FAUTEUIL DE BUREAU PLANA LIGH	14/05/2007	269,50	10	269,50	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	ANTENNE OUEST- FAUTEUIL DE BUREAU PLANA LIGHT	14/05/2007	269,00	10	269,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	HOTEL DE REGION SECRETARIAT DIRECTION GENERALE- FAUTEUIL BUREAU PLANA LIGHT	22/05/2007	270,59	10	270,59	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	IMMEUBLE FUTURA DACS- CHAISE VISITEUR EN TISSU CELIA	22/05/2007	238,00	10	238,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	RUE DU MAINE DIREM- FAUTEUIL DE BUREAU PLANA LIGHT	22/05/2007	270,59	10	270,59	0,00	0,00	0,00	0,00

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	values (3)	cessions partielles (4)
12/08/2019	IMMEUBLE SUPER CAMELIAS SAR-FAUTEUIL DE BUREAU PLANA LIGHT	22/05/2007	270,59	10	270,59	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	SERVICE TRAM TRAIN- TABLE DE REUNION MICRO 1200*1200MM MEL WENGE	26/11/2007	379,00	10	379,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	SERVICE TRAM TRAIN- TABLE BASSE MICRO 800*500MM EN VERRE	26/11/2007	104,23	10	104,23	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	MCUR RUE JULES AUBERT- BUREAU PLAN COMPACT 160*120cm 90° RETOUR DROITE COLORIS MERISIER	26/11/2007	488,25	10	488,25	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	MCUR RUE JULES AUBERT- BUREAU PLAN COMPACT 160*120cm 90° RETOUR GAUCHE COLORIS MERISIER	26/11/2007	488,25	10	488,25	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	MCUR RUE JULES AUBERT- TABLE DE DECHARGE (BUREAU PLAN RECTANGULAIRE) 80*160	26/11/2007	488,25	10	488,25	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	DEAT SUD RUE ARCHAMBAUD- CHAISE VISITEUR CELIA BLEU	17/12/2007	210,00	10	210,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	MATERIEL INF. POUR CONCOURS IKRE 2007- MONITEUR TFT 19" MIRAI 8ms	12/04/2007	236,00	5	236,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	IMMEUBLE 34 RUE STE MARIE CCEE- IMPRIMANTE EPSON STYLUS PHOTO D68 A4	11/01/2007	109,00	5	109,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	ANTENNE REGION MADAGASCAR- TONER IMPRIMANTE E220+ SWITCH+ CABLES	06/11/2007	245,33	5	245,33	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	CNR ST DENIS- PIED MICRO	19/02/2007	152,00	10	152,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	CNR STR DENIS- MICRO SHURE SM 58 ET SM 57	19/02/2007	439,00	10	439,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	CNR ST DENIS- PINCE MICRO STANDARD	22/05/2007	14,40	10	14,40	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	CNR ST DENIS- CAISSE CLAIRE SONOR	22/05/2007	300,00	10	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	CNR ST DENIS- TRIANGLE 19 CM REF 8269	22/05/2007	70,40	10	70,40	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	CNR NORD- SABAR "THIOL" PIED PLEIN 60CM*20-22CM	27/04/2007	390,00	10	390,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	CNR NORD- SABAR "M'BUNG-M'BUNG" 60CM*20-22CM	27/04/2007	390,00	10	390,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	CNR NORD- SABAR "N'DAIRE" 78CM*20-22CM- SABAR SOLISTE	27/04/2007	390,00	10	390,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	CNR NORD- CLOCHES POUR DUN EN FER FORGE+ BATTES EN METAL+SET DE 3	27/04/2007	430,00	10	430,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	REGIE MADAGASCAR- MATERIELS INFORMATIQUES	18/12/2007	111,65	5	111,65	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	HOTEL DE REGION- BARRETTE MEMOIRE 1GO DDR2/PC2-5300	18/12/2007	99,00	5	99,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	values (3)	cessions partielles (4)
12/08/2019	CCEE- CISAILLE DE BUREAU A3 "LP42"	19/10/2007	465,30	10	465,30	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	CRR ST DENIS- INSTRUMENT DE MUSIQUE "KAYANM GF"	30/10/2007	250,00	10	250,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	CRR ST DENIS- INSTRUMENT DE MUSIQUE "KAYANM PF"	30/10/2007	400,00	10	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	LYCEE ST PAUL IV- IMPRIMANTE FAX BROTHER 2820/ MODEM 14400 BPS	12/02/2008	297,00	10	297,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	MCUR MAISON FOUCQUE- BUREAU ACCUEIL- RANGEMENT OUVERT EN MDF DIBETOU	27/02/2008	471,97	10	471,97	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	MCUR MAISON FOUCQUE- DIRECTION-RANGEMENT OUVERT EN BOIS MASSIF	27/02/2008	374,33	10	374,33	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	CENTRE APPAR ST FRANCOIS- MACHINE A RELIER DOCUMENTS ACCRO REXEL CB 345	05/06/2008	320,08	10	320,08	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	CENTRE APPAR ST ANDRE- RETROPROJECTEUR PORTABLE	12/06/2008	465,46	10	465,46	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	CENTRE APPAR ST ANDRE- TABLE RETROPROJECTION POLYVALENTE	12/06/2008	115,02	10	115,02	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	CENTRE APPAR ST PIERRE- ECRAN DE PROJECTION TREPIED	12/06/2008	128,03	1	128,03	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	LYCEE ST PAUL IV- RADIOCASSETTES PORTABLE	11/07/2008	208,80	10	208,80	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	DIRECTION CONSEIL ORIENTATION APPAR ST DENIS- ONDULEUR ALPHA 800XD 700VA INLINE	09/09/2008	297,17	5	297,17	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	ANTENNE EST REGION- TABLE BASSE 65*65 CM OFIMAT	17/04/2008	138,60	10	138,60	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	SERVICE TRAM TRAIN- PIETEMENTS GRIS POUR CLOISONNETTE	11/12/2008	286,36	10	286,36	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	SERVICE TRAM TRAIN- CLOISONNETTE REYEM EN MELAMINE MERISIER 1225*1800mm	11/12/2008	453,12	10	453,12	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	LYCEE ANTOINE ROUSSIN- IMPRIMANTE HP LASERJET P1505	09/10/2008	191,00	10	191,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	LYCEE ANTOINE ROUSSIN- IMPRIMANTE HP PHOTOSMART 5180	09/10/2008	148,00	10	148,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	LYCEE PROF ST PIERRE- IMPRIMANTE HP LASERJET P1505	09/10/2008	191,00	10	191,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	LYCEE PROF ST PIERRE- IMPRIMANTE LASER COULEUR ACULASER C1100	09/10/2008	468,00	10	468,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	LYCEE LEPERVANCHE- TABLEAU TRYPTIQUE 100*200	17/12/2008	420,98	10	420,98	0,00	0,00	0,00	0,00

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	values (3)	cessions partielles (4)
12/08/2019	LYCEE ANTOINE ROUSSIN- TABLEAU TRYPTIQUE 100*200	17/12/2008	420,98	10	420,98	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	GROUPE POLITIQUE HOTEL DE REGION- IMPRIMANTE CANON PIXMA MX310	22/10/2008	190,01	5	190,01	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	GROUPE POLITIQUE IMMEUBLE FUTURA- APPAREIL PHOTO NUMERIQUE KODAK EASYSHARE M863	12/11/2008	199,00	5	199,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	GROUPE POLITIQUE IMMEUBLE FUTURA- IMPRIMANTE MULTIFONCTION BROTHER	12/11/2008	199,99	5	199,99	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	GROUPE POLITIQUE IMMEUBLE FUTURA- TELEPHONE LOGICOM	16/12/2008	11,99	5	11,99	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	HOTEL DE REGION- POSTE TEMPORIS T250	13/10/2008	83,76	10	83,76	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	MADOI- ECRAN DE PROJECTION MANUEL CARTER SCREEN 200*150	13/03/2009	239,00	5	239,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	HOTEL DE REGION GPE POLITIQUE- CLE USB 2GO KINGSTON	04/05/2009	10,00	5	10,00	0,00	0,00	0,00	0,00
12/08/2019	HOTEL DE REGION GPE POLITIQUE- IMPRIMANTE HP F4180	04/05/2009	90,06	5	90,06	0,00	0,00	0,00	0,00
20/08/2019	AFPAR SAINT PIERRE- ATOMISEUR STIHL SR 420	05/06/2008	499,50	1	499,50	0,00	0,00	0,00	0,00
20/08/2019	AFPAR ST PAUL- CEINTURE PORTE OUTILS	27/06/2008	451,36	1	451,36	0,00	0,00	0,00	0,00
20/08/2019	AFPAR ST PAUL- BETONNIERE ELECTRIQUE D150	27/06/2008	280,00	1	280,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20/08/2019	AFPAR ST PAUL- ETAIS METALLIQUE 150x2.7 m	27/06/2008	468,00	1	468,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20/08/2019	CENTRE APPAR ST PIERRE- PROJECTEUR DE DIAPOSITIVE NOVOMAT	12/06/2008	367,82	1	367,82	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2006- POLITIQUE DE L'ENERGIE- ENV 8972	06/04/2006	48 106,15	15	89 798,19	-41 692,04	0,00	41 692,04	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2006- TOURISME ET THERMALISME- ENV 8914	24/02/2006	374,44	13	374,44	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	ANTENNE NORD- REHABILITATION DES LOCAUX-env 9393	09/01/2007	305,10	3	305,10	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	EVALUATION DU DISPOSITIF FRAFU PAR ACT CONSULTANTS- env 8983	23/05/2007	8 091,93	5	8 091,93	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	ETUDE SUR LA NUMERISATION DU PATRIMOINE DE LA REUNION- env 1533	28/05/2007	39 602,50	5	39 602,50	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	ETUDE ECONOMIQUE ET JURIDIQUE E-MARKETING TOURISTIQUE- env 1533	29/05/2007	531,52	5	531,52	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	ETUDE SUR LE COMPORTEMENT DES INTERNAUTES- env 1533	29/05/2007	16 196,67	5	16 196,67	0,00	0,00	0,00	0,00

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	values (3)	cessions partielles (4)
31/12/2019	ELABORATION D'UN PLAN REGIONAL DE LA QUALITE DE L'AIR- env 8976	16/05/2007	2 662,00	5	2 662,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	ASSISTANCE A LA MISE EN PLACE DE NOUVEAUX FINANCEMENTS POUR LA MAITRISE DE L'ENERGIE- env 109	18/06/2007	29 989,40	5	29 989,40	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	ETUDE DE FAISABILITE POUR L'IMPLANTATION D'ANTENNE DE RECEPTION SATELLITE- env 8724	27/07/2007	40 010,79	5	40 010,79	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	MISSION D'ASSISTANCE POUR LA GESTION INTEGREE DU LITTORAL DE L'OUEST DE LA REUNION- env 9013	02/02/2007	108 663,42	5	108 663,42	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	ETUDE SUR LE COMPORTEMENT DES INTERNAUTES EUROPEENS EN MATIERE DE TOURISME- env 1533	18/12/2007	15 000,00	5	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	PROJET GEOTHERMIE- PHASE D'EXPLOITATION PAR FORAGE-env 8971	03/09/2007	30 880,14	5	30 880,14	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2008- POLITIQUE DE L'EAU- env 8979	10/09/2008	416,05	11	416,05	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	CCEE- ETUDE "PLACE DU SPORT REUNIONNAIS DANS LE SPORT FRANCAIS"-env 8747	18/01/2008	31 590,13	5	31 590,13	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DACS- ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE EN VUE MISE EN PLACE DSP- env 68	13/02/2008	10 795,75	5	10 795,75	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	NTIC- INSERTION PRESSE PRESTATION ASSISTANCE TECHNIQUE ECONOMIQUE ET JURIDIQUE - env 1533	13/02/2008	16 867,50	5	16 867,50	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	NTIC- INSERTION PRESSE INDICATEURS DIFFUSION DES TIC CHEZ LES PARTICULIERS- env 1533	08/02/2008	170,19	5	170,19	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	NTIC- ACHAT DE MISSIONS D'ETUDES DE RELEVÉ D'INDICATEURS TIC CHEZ LES PARTICULIERS- env 1533	09/04/2008	36 607,90	5	36 607,90	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	NTIC- ETUDE DE FAISABILITE DU DEVELOPPEMENT DES ENT A LA REUNION- env 1533	29/04/2008	23 448,30	5	23 448,30	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	NTIC- CONSTITUTION DU DOSSIER DE SAISINE DU CONSEIL DE CONCURRENCE- ETUDE BIRD & BIRD- env 1533	08/02/2008	5 045,25	5	5 045,25	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DEAT SAR- REVISION DU SAR- MISSION D'ASSISTANCE A LA DEFINITION D'UN PLAN DE CONCERTATION- env 5218	15/02/2008	3 797,50	5	3 797,50	0,00	0,00	0,00	0,00

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	values (3)	cessions partielles (4)
31/12/2019	DEAT SAR- ASSISTANCE ELABORATION ET REDACTION DU NOUVEAU SAR- env 8958	28/05/2008	87 379,21	5	87 379,21	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DEAT- ETUDE PREALABLE A LA REVISION DU PREDIS PREDAMA- env 7492	23/04/2008	42 835,80	5	42 835,80	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DEAT- INSERTION PRESSE FORAGE PROJET GEOTHERMIE PLAINE DES SABLES- env 8971	15/02/2008	1 896,70	5	1 896,70	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DAE- ETUDE D'EVALUATION DU DISPOSITIF DE CONTINUITE TERRITORIALE- env 179	27/03/2008	81 646,00	5	81 646,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	NTIC- ETUDE DE DEFINITION DE L'ACTION E-MARKETING- env 1533	27/06/2008	16 600,00	5	16 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	IRTS DE ST BENOIT- DIAGNOSTIC TECHNIQUE- env 8773	22/04/2008	1 116,06	5	1 116,06	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DAE- ETUDE EVALUATION AIDE PUBLIQUE EN FAVEUR DES ENT DE LA REUNION- env 179	10/07/2008	95 642,75	5	95 642,75	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	NTIC- ETUDE SUR LA NUMERISATION DU PATRIMOINE- env 1533	20/08/2008	36 347,50	5	36 347,50	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	NTIC- ETUDE MONOGRAPHIES DE PROJETS TIC A LA REUNION- env 1533	03/07/2008	5 999,99	5	5 999,99	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DEAT- CONVENTION DOMINO 2008- CIRAD- env 5218	08/08/2008	4 800,00	5	4 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DACS- ETUDE DE POTENTIALITE EN VUE ORGANISATION FORUM/SALON REGIONAL DU SPORT A LA RUN- env 12134	21/07/2008	8 528,10	5	8 528,10	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	NTIC- ETUDE D'IMPACT A LA LOCALISATION DE TOURNAGES- env 1533	06/10/2008	35 638,83	5	35 638,83	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	NTIC- ETUDE SUR LE COMPORTEMENT DES INTERNAUTES- env 1533	08/12/2008	37 215,50	5	37 215,50	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DMO- PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES DANS LE CADRE DE LA REDACTION RAPPORT FINAL SAR ET SMVM- env 5218	26/11/2008	113 675,72	5	113 675,72	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DMO- INVENTAIRE REGIONAL DES GAZ A EFFET DE SERRE- env 109	04/12/2008	53 503,52	5	53 503,52	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DEAT- AUDIT ET CONTROLE DE L'APPEL A PROJETS ECOLES SOLAIRES- env 8971	06/10/2008	3 348,70	5	3 348,70	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2009- APPRENTISSAGE- env 9551	26/03/2009	264,80	10	264,80	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SIG- ETUDES POUR LA MISE EN PLACE D'UNE BASE DE DONNEES ADRESSES A LA REUNION- CV IGN/REGION	20/07/2009	22 288,02	5	22 288,02	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DTIC- CREATION DE 5 PRISES TELEPHONIQUES	07/04/2009	672,70	5	672,70	0,00	0,00	0,00	0,00

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	values (3)	cessions partielles (4)
31/12/2019	DTIC- ETUDE D'IMPACT SUR LES TOURNAGES AUDIOVISUELS A LA REUNION	03/04/2009	10 128,47	5	10 128,47	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DEA- ETUDE PREALABLE A LA REVISION DU PREDIS PREDAMA	19/05/2009	66 968,46	5	66 968,46	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DEAT- ETUDE DE FAISABILITE POUR EQUIPEMENT EN PVCR "MICRO REGION EST"	13/05/2009	1 184,67	5	1 184,67	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DEAT- ETUDE DE FAISABILITE POUR EQUIPEMENT EN PVCR "MICRO REGION OUEST"	13/05/2009	2 003,82	5	2 003,82	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DEAT- ETUDE DE FAISABILITE POUR EQUIPEMENT EN PVCR "MICRO REGION NORD"	13/05/2009	1 491,84	5	1 491,84	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DEAT- ETUDE DE FAISABILITE POUR EQUIPEMENT EN PVCR "EMPRISE DE LA ROUTE DES TAMARINS"	09/07/2009	30 922,50	5	30 922,50	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DEAT- ETUDE DE FAISABILITE POUR EQUIPEMENT EN PVCR "MICRO REGION SUD"	13/05/2009	2 515,79	5	2 515,79	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DEAT- BILAN CARBONE DU CONSEIL REGIONAL	13/01/2009	44 532,00	5	44 532,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DEAT- PLAN CLIMAT / ETUDE METEO FRANCE SUR L'EVOLUTION CHANGEMENT CLIMATIQUE	11/06/2009	18 424,00	5	18 424,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DEAT- ETUDE SUR LA CREATION D'UN SITE PILOTE ENERGIE A L'IUT DE ST PIERRE	05/05/2009	85 490,26	5	85 490,26	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DTIC- OBSERVATOIRE DU HAUT DEBIT ETUDE SUR LES INDICATEURS DES SERVICES TELECOM PRIX/OFFRE	11/02/2009	10 144,04	5	10 144,04	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	IRST ST BENOIT- DIAGNOSTIC TECHNIQUE ET ESTIMATION DES TRAVAUX- env 8772	05/05/2009	8 191,75	5	8 191,75	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DBA SAR- REVISION DU SAR PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES POUR LA REDACTION RAPPORT FINAL SAR	11/08/2009	48 718,28	5	48 718,28	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DEC- ETUDE RELATIVE A L'INVENTAIRE REGIONAL DES GAZ A EFFET DE SERRE	18/12/2009	3 992,80	5	3 992,80	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DTIC- ETUDE DE RELEVÉ D'INDICATEURS TIC CHEZ LES PARTICULIERS	10/11/2009	31 378,20	5	31 378,20	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DTIC- ETUDE DE FAISABILITE DES ENT (ESPACE NUMERIQUE DE TRAVAIL) A LA REUNION	22/10/2009	11 461,57	5	11 461,57	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2010- LYCEES PUBLICS- env 8783	29/01/2010	8 379,04	1	8 379,04	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
 Reçu en préfecture le 16/06/2020  
 Affiché le 16/06/2020  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE



VNC au 31/12 de

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	values (3)	cessions partielles (4)
31/12/2019	DEA- ETUDE PREALABLE A LA REVISION DU PREDIS PREDAMA	25/01/2010	16 632,97	5	16 632,97	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DEC- ETUDE DE FAISABILITE POUR EQUIPEMENT EN PVC "MCRO REGION OUEST"	21/07/2010	32 810,30	5	32 810,30	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DEC- ETUDE DE FAISABILITE POUR EQUIPEMENT EN PVC "MCRO REGION NORD"	12/03/2010	23 082,83	5	23 082,83	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DEC- ETUDE DE FAISABILITE POUR EQUIPEMENT EN PVC "MCRO REGION SUD"	09/06/2010	42 537,77	5	42 537,77	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DEC- ETUDE DE FAISABILITE POUR EQUIPEMENT EN PVC "MCRO REGION EST"	04/02/2010	17 246,33	5	17 246,33	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DEC- AMO REALISATION COUVERTURE PHOTOVOLTAIQUE RTE TAMARINS RD POINT SACRE COEUR	23/04/2010	58 793,44	5	58 793,44	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DAE- EXPERTISE RELATIVE A LA VERIFICATION DU DEFICIT DE LA SOFICA	12/02/2010	23 205,63	5	23 205,63	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DTIC- ACTUALISATION DE L'ETUDE SUR LA FILIERE TIC REUNIONNAISE	13/10/2010	20 857,77	5	20 857,77	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DTIC- ACHAT D'E MISSIONS D'ETUDE DE RELEVÉ D'INDICATEURS TIC CHEZ LES PARTICULIERS	22/12/2010	36 607,90	5	36 607,90	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DAE- ETUDE RELATIVE A L'EVALUATION DU DISPOSITIF OCTROI DE MER	12/10/2010	94 697,72	5	94 697,72	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DES - ASSISTANCE ELABORATION REDACTION DU NIVEAU DU SAR env 8958	14/03/2011	26 202,75	5	26 202,75	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DEC - ETUDE ENERGIES DES MERS - PROJET CETO env 109	03/02/2011	1 956 542,51	5	1 956 542,51	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DAE - ACTUALISATION DE L'ETUDE SUR LA FILIERE TIC REUNIONNAISE	12/07/2011	38 735,86	5	38 735,86	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DEA - REDACTION DU GUIDE METHODOLOGIQUE POUR LA MISE EN OEUVRE DU SAR	24/06/2011	12 233,37	5	12 233,37	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DEA - DECHETS - ETUDE DE REVISION DU PREDIS PREDAMA	17/01/2011	196,64	5	196,64	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DEA - ELABORATION DU SCHEMA REGIONAL CLIMAT AIR ENERGIE ET PLAN CLIMAT ENERGIE REGIONAL DE LA REU	11/08/2011	36 097,95	5	36 097,95	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DAE - OCTROI DE MER-ETUDE RELATIVE A L'EVALUATION DU DISPOSITIF	28/06/2011	20 865,10	5	20 865,10	0,00	0,00	0,00	0,00



Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	values (3)	cessions partielles (4)
31/12/2019	DSI - INDICATEUR S/ SERVICESTELECOMMUNICATIONS PRIX/QUALITE DE L'OFFRE	06/05/2011	16 372,65	5	16 372,65	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DEA - REDACTION DU GUIDE METHODOLOGIQUE DE MISE EN OEUVRE DU SAR 2010	03/11/2011	24 466,74	5	24 466,74	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DSI - INDICATEURS S/SERVICES TELECOMMUNICATIONS PRIX/QUALITE DE L'OFFRE	17/11/2011	31 334,79	5	31 334,79	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DAE - OCTROI DE MER-ETUDE RELATIVE A L'EVALUATION DU DISPOSITIF - INFRUCTUEUX	21/09/2011	20 865,08	5	20 865,08	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DACS - REALISATION D'UNE ETUDE D'EXPERTISE DES STRUCTURES, AVANT DEMOLITION : HOPITAL DES ENGAGES A	23/07/2012	6 500,00	5	6 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DSI - SCHEMA DIRECTEUR TERRITORIAL D'AMENAGEMENT NUMERIQUE (SDTAN)	30/03/2012	58 231,95	5	58 231,95	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DEC - ETUDE FAISABILITE TECHNO ECONOMIQUE LAVAGE STOCKAGE DU BIOGAZ VERSUS PRODUCTION D'ELECTRICITE	05/03/2012	32 530,48	5	32 530,48	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DEC - ETUDE FAISABILITE POUR LA GAZEIFICATION ET LA VALORISATION ELECTRIQUE DE DECHETS DE BOIS	03/01/2012	7 693,00	5	7 693,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DEC - ELABORATION SRCAE et PCER	22/03/2012	72 478,00	5	72 478,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DACS- ASSISTANCE A LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE	03/12/2012	2 000,00	5	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DGADD - SCHEMA REGIONAL CLIMAT AIR ENERGIE ET DU PLAN CLIMAT ENERGIE REGIONAL DE LA REUNION	27/11/2012	16 546,47	5	16 546,47	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DAE- EVOLUTION DU DISPOSITIF DE L'OCTROI DE MER	04/12/2012	50 836,59	5	50 836,59	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DSI- INDICATEURS SERVICES TELECOMMUNICATIONS PRIX/QUALITE DE L'OFFRE	09/11/2012	24 558,99	5	24 558,99	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DADT- REDACTION DU GUIDE METHODO DE MISE EN OEUVRE DU SAR 2010	14/06/2012	12 233,37	5	12 233,37	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - SERVICES COMMUNS env 17653	26/11/2013	5 784,18	5	5 784,18	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - FORMATION PROFESSIONNELLE env 14749	05/08/2013	10 143,39	5	10 143,39	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTION 2013- SERVICES COMMUNS- env 17577	05/08/2013	22 388,92	5	22 388,92	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
 Reçu en préfecture le 16/06/2020  
 Affiché le 16/06/2020  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	values (3)	cessions partielles (4)
31/12/2019	SUBVENTION 2013- FORMATION PROFESSIONNELLE- env 17654	22/01/2013	4 194,60	5	4 194,60	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - FORMATION PROFESSIONNELLE env 17655	26/02/2013	249 821,51	5	249 821,51	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTION 2013- APPRENTISSAGE-env 17649	19/03/2013	1 410,56	5	1 410,56	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTION 2013- APPRENTISSAGE- env 17656	19/03/2013	84 658,54	5	84 658,54	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - APPRENTISSAGE env 17660	05/06/2013	11 583,98	5	11 583,98	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTION 2013- FORMATION SANITAIRE ET SOCIAL- env 17657	18/01/2013	103 384,91	5	103 384,91	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE env 17658	28/02/2013	22 361,33	5	22 361,33	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - FORMATION SANITAIRE ET SOCIALE env 17759	18/01/2013	35 457,12	5	35 457,12	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTION 2013- ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE- env 17452	14/03/2013	611 114,56	5	611 114,56	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - LYCEES PUBLICS env 17464	29/08/2013	43 769,81	5	43 769,81	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - LYCEES PUBLICS env 17468	09/01/2013	1 503 267,88	5	1 503 267,88	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - LYCEE PUBLIC ev 17475	12/12/2013	7 964 890,67	5	7 964 890,67	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - LYCEES PUBLICS env 18865	11/03/2013	46 614,13	5	46 614,13	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - LYCEES PUBLICS env 18885	12/12/2013	7 289 361,73	5	7 289 361,73	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - LYCEES PUBLICS env 18887	02/05/2013	586 411,70	5	586 411,70	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - LYCEES PUBLICS env 18888	20/06/2013	241 369,60	5	241 369,60	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - LYCEES PUBLICS env 18985	13/08/2013	21 806,92	5	21 806,92	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - LYCEES PRIVES env 18889	26/06/2013	214 360,62	5	214 360,62	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTION 2013- ENSEIGNEMENT SUPERIEUR- env 17603	13/08/2013	388 207,87	5	388 207,87	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTION 2013- SERVICES COMMUNS- env 17448	27/03/2013	472 366,89	5	472 366,89	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - SERVICES COMMUNS env 17788	23/05/2013	132 638,16	5	132 638,16	0,00	0,00	0,00	0,00

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	values (3)	cessions partielles (4)
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - SERVICES COMMUNS env 18825	11/10/2013	14 515,11	5	14 515,11	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES env 17372	13/12/2013	1 359 746,99	5	1 359 746,99	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES env 17373	17/05/2013	23 708,72	5	23 708,72	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTION 2013- ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES- env 17433	07/03/2013	595 392,60	5	595 392,60	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTION 2013- ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES- env 19047	03/12/2013	528 412,50	5	528 412,50	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - PATRIMOINE ev 17432	15/01/2013	230 022,71	5	230 022,71	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTION 2013- PATRIMOINE- env 17770	18/03/2013	658 325,86	5	658 325,86	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - SPORTS env 17374	11/02/2013	221 280,00	5	221 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTION 2013- SPORTS- env 17435	12/02/2013	79 434,75	5	79 434,75	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - SPORTS env 59	22/11/2013	3 000,00	5	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DAE- EVOLUTION DU DISPOSITIF DE L'OCTROI MER	15/02/2013	132 810,50	5	132 810,50	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DAE- ACHAT D'UNE PRESTATION EDITORIALE POUR L'ANIMATION DU PORTAIL ENTREPRISE - env 13569	21/08/2013	21 808,50	5	21 808,50	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DAE- EVALUATION DES AIDES REGIONALES AUX ENTREPRISES- env 13569	27/11/2013	12 508,97	5	12 508,97	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DAE- ETUDE SUR LE FINANCEMENT DE L'ECONOMIE- env 13569	24/09/2013	2 688,10	5	2 688,10	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DADT- PARTICIPATION REGION A L'ENQUETE LOGEMENT DE L'INSEE- env 13708	19/02/2013	31 800,00	5	31 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DEC- ANALYSES PHYSICO-CHIMIQUES, MESURE DU POUVOIR METHANOGENE ET SUIVI EN REACTEUR- env 15260	11/06/2013	8 848,18	5	8 848,18	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DEC- ETUDE DE FAISABILITE MISE EN PLACE FILIERE BOIS-ENERGIE STRUCTUREE A LA REUNION- env 15260	22/07/2013	34 342,97	5	34 342,97	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DSI- SCHEMA DIRECTEUR TERRITORIAL D'AMENAGEMENT NUMERIQUE (SDTAN)- env 16087	03/07/2013	38 821,30	5	38 821,30	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DSI- DEVIS POUR LA NOTE DE PRESENTAT <sup>°</sup> DU PROJET A L'ARCEP- env 16087	26/08/2013	5 208,00	5	5 208,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - SECURITE ALIMENTAIRE env 18990	10/09/2013	181 228,32	5	181 228,32	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTION 2013- SERVICES COMMUNS- env 18972	17/09/2013	100 275,44	5	100 275,44	0,00	0,00	0,00	0,00

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	values (3)	cessions partielles (4)
31/12/2019	SUBVENTION 2013- AGGLOMERATIONS ET VILLES MOYENNES- env 17454	31/07/2013	252 095,00	5	252 095,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTION 2013- AGGLOMERATIONS ET VILLES MOYENNES- env 18971	08/07/2013	37 454,37	5	37 454,37	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION env 17416	04/03/2013	72 073,71	5	72 073,71	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION env 17420	20/02/2013	373 795,06	5	373 795,06	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION env 17421	06/02/2013	72 922,68	5	72 922,68	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION env 17423	22/01/2013	8 435,92	5	8 435,92	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION env 17440	18/03/2013	42 950,00	5	42 950,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION env 17466	05/02/2013	55 795,66	5	55 795,66	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTION 2013 - TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION env 17528	20/08/2013	8 008,03	5	8 008,03	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION env 18852	05/02/2013	12 628,94	5	12 628,94	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION env 9131	29/05/2013	4 665,54	5	4 665,54	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTION 2013- AUTRES ACTIONS- env 13709	29/10/2013	150 000,00	5	150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTION 2013 - AUTRES ACTIONS env 17562	29/05/2013	389 000,00	5	389 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DSI- ETUDES INDICATEURS S/SERVICES TELECOMMUNICATIONS PRIX/QUALITE DE L'OFFRE- env 16319	25/06/2013	24 558,98	5	24 558,98	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DBA- ETUDE DE PROGRAMMATION POLE MER- env 179	24/06/2013	20 501,08	5	20 501,08	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DGADD- ETUDE TRACE EXTENSIONS 1ER PHASE DU TRAM TRAIN- VERSEMENT INDEMNITE- env 8754	20/09/2013	15 896,00	5	15 896,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	values (3)	cessions partielles (4)
31/12/2019	DSI- MISSION D'ETUDE CONCERNANT EVOLUTION DU SYSTEME EXPLOITATION INFORMATIQUE DE LA REGION-	07/03/2013	5 859,00	5	5 859,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DSI- MAO GESTION DES IDENTITES	03/06/2013	11 175,50	5	11 175,50	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DSI- MISE EN OEUVRE SOLUTION DE GESTION DES DELIBERATIONS DEMATERIALISEES	22/01/2013	30 976,75	5	30 976,75	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DSI- HEBERGEMENT ET LOCATION SERVEUR DEDIE POUR LA REGION	19/03/2013	4 036,20	5	4 036,20	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DSI- AMO NSTALLATION SOLUTIONS SANS FIL DANS L'ENSEMBLE DES LYCEES	21/01/2013	11 935,00	5	11 935,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DSI- VPN / INTERCONNEXION DANS LES LYCEES	09/07/2013	8 137,50	5	8 137,50	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DSI- PLATE FORME CITRIX- LOT 1 MISE EN OEUVRE EVOLUTION ENVIRONNEMENT MICROSOFT ACTIVE DIRECTORY	17/06/2013	21 211,80	5	21 211,80	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DSI- MISE EN OEUVRE DU MODULE PUSH DE CINDOC	03/05/2013	1 302,00	5	1 302,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DSI - CESER- PRESTATION INSTALLATIONS DE PARAMETRAGE ET DE FORMATION AUX APPLICATIONS CINDOC	09/12/2013	2 604,00	5	2 604,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DADT- REFONTE SIG	05/11/2013	53 884,61	5	53 884,61	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - LYCEE PUBLIC ev 17475	12/12/2013	5 000,00	5	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - ACTIONS EN MATIERE DES DECHETS env 17548	27/09/2013	10 274,17	5	10 274,17	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - POLITIQUE DE L'EAU env 17567	21/05/2013	46 280,00	5	46 280,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - POLITIQUE DE L'EAU env 17640	13/12/2013	10 818,48	5	10 818,48	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - POLITIQUE DE L'EAU env 17776	03/04/2013	13 706,76	5	13 706,76	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - POLITIQUE DE L'ENERGIE env 17426	24/01/2013	279 281,40	5	279 281,40	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - POLITIQUE DE L'ENERGIE env 17427	24/01/2013	9 738,66	5	9 738,66	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - POLITIQUE DE L'ENERGIE env 17428	29/04/2013	684 481,63	5	684 481,63	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - POLITIQUE DE L'ENERGIE env 17429	16/01/2013	267 609,14	5	267 609,14	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - POLITIQUE DE L'ENERGIE env 17431	12/12/2013	2 050 639,63	5	2 050 639,63	0,00	0,00	0,00	0,00

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	values (3)	cessions partielles (4)
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - PATRIMOINE NATUREL env 17460	11/07/2013	69 540,65	5	69 540,65	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - PATRIMOINE NATUREL env 18823	04/02/2013	77 600,00	5	77 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - PATRIMOINE NATUREL env 18860	21/02/2013	52 733,09	5	52 733,09	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - PATRIMOINE NATUREL env 19004	17/09/2013	12 000,00	5	12 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTION 2013- VOIRIE COMMUNALE- env 15225	28/01/2013	966 464,14	5	966 464,14	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTION 2013- INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES- env 17390	16/01/2013	16 934,00	5	16 934,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTION 2013- INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES- env 17393	23/01/2013	1 048,75	5	1 048,75	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES env 17406	14/01/2013	18 311,60	5	18 311,60	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES env 17511	03/05/2013	7 911,86	5	7 911,86	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES env 18961	27/06/2013	5 481,10	5	5 481,10	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - RECHERCHE ET INNOVATION env 17379	10/12/2013	41 207,99	5	41 207,99	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - RECHERCHE ET INNOVATION env 17392	11/04/2013	26 531,11	5	26 531,11	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - RECHERCHE ET INNOVATION env 17413	28/08/2013	59 241,69	5	59 241,69	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - RECHERCHE ET INNOVATION env 17827	07/05/2013	2 475 506,40	5	2 475 506,40	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - AGRICULTURE PECHE AGRO-INDUSTRIE env 17380	04/01/2013	43 046,37	5	43 046,37	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - AGRICULTURE PECHE AGRO-INDUSTRIE env 17408	18/01/2013	52 640,39	5	52 640,39	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - AGRICULTURE PECHE AGRO-INDUSTRIE env 17410	24/01/2013	44 794,94	5	44 794,94	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - AGRICULTURE PECHE AGRO-INDUSTRIE env 17411	14/11/2013	17 277,55	5	17 277,55	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
 Reçu en préfecture le 16/06/2020  
 Affiché le 16/06/2020  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	values (3)	cessions partielles (4)
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - INDUSTRIE ARTISANAT COMMERCE ET AUTRES SERVICES env 17381	13/12/2013	411 125,67	5	411 125,67	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - INDUSTRIE ARTISANAT COMMERCE ET AUTRES SERVICES env 17383	30/01/2013	4 148 842,61	5	4 148 842,61	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - INDUSTRIE ARTISANAT COMMERCE ET AUTRES SERVICES env 17386	06/03/2013	6 414,63	5	6 414,63	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - INDUSTRIE ARTISANAT COMMERCE ET AUTRES SERVICES env 17387	25/02/2013	888 395,71	5	888 395,71	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - INDUSTRIE ARTISANAT COMMERCE ET AUTRES SERVICES env 17397	22/03/2013	37 153,89	5	37 153,89	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - INDUSTRIE ARTISANAT COMMERCE ET AUTRES SERVICES env 17401	10/01/2013	141 943,79	5	141 943,79	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - INDUSTRIE ARTISANAT COMMERCE ET AUTRES SERVICES env 17404	24/10/2013	5 000,00	5	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - INDUSTRIE ARTISANAT COMMERCE ET AUTRES SERVICES env 17407	26/02/2013	9 700,00	5	9 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - INDUSTRIE ARTISANAT COMMERCE ET AUTRES SERVICES env 18765	11/06/2013	165 430,00	5	165 430,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTION 2013- TOURISME ET THERMALISME- env 17405	11/12/2013	41 211,14	5	41 211,14	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - TOURISME ET THERMALISME env 17382	20/02/2013	363 065,56	5	363 065,56	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - TOURISME ET THERMALISME env 17399	12/03/2013	48 233,78	5	48 233,78	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2013 - TOURISME ET THERMALISME env 17405	11/04/2013	289 185,36	5	289 185,36	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2014 - APPRENTISSAGE env 17656	12/08/2014	856 120,32	5	856 120,32	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2014 - APPRENTISSAGE env 17657	29/01/2014	432 203,23	5	432 203,23	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2014 - ENSEIGNEMENT DU 1ER DEGRÉ env 17452	29/01/2014	26 077,24	5	26 077,24	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2014 - LYCEES PUBLICS env 17464	16/01/2014	73 783,72	5	73 783,72	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
 Reçu en préfecture le 16/06/2020  
 Affiché le 16/06/2020  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	values (3)	cessions partielles (4)
31/12/2019	SUBVENTIONS 2014 - LYCEES PUBLICS env 17468	13/01/2014	1 926 353,58	5	1 926 353,58	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2014 - LYCEES PUBLICS env 18885	21/01/2014	7 225 787,14	5	7 225 787,14	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2014 - LYCEES PUBLICS env 18887	13/02/2014	592 683,73	5	592 683,73	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2014 - LYCEES PUBLICS env 18888	10/06/2014	247 105,80	5	247 105,80	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2014 - LYCEES PUBLICS env 20054	24/01/2014	181 190,52	5	181 190,52	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2014 - LYCEES PRIVES env 18889	26/08/2014	217 289,44	5	217 289,44	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTION 2014 - ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR env 17520	24/01/2014	781 792,58	5	781 792,58	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2014 - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR env 17603	05/02/2014	36 674,64	5	36 674,64	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2014 - ENSEIGNEMENTS SUPÉRIEUR env 17605	05/03/2014	1 031 348,62	5	1 031 348,62	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2014 - SERVICES COMMUNS env 17448	29/01/2014	268 326,96	5	268 326,96	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2014 - ACTIVITES CULTURELLES ET ARTISTIQUES env 17433	05/05/2014	40 000,00	5	40 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2014 - PATRIMOINE env 17770	09/05/2014	269 645,30	5	269 645,30	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2014 - SPORTS env 17435	20/05/2014	424 797,20	5	424 797,20	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DGADD - TEE - TCSP - TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT TRANCHE 1 ZAC DE PIERREFONDS	12/05/2014	286 051,24	5	286 051,24	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DSI - ACHAT D'UNE PRESTATION D'ASSISTANCE A LA MAITRISE D'OUVRAGE	10/03/2014	10 958,50	1	10 958,50	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DSI - ELABORATION DU SHEMA DIRECTEUR DES SYSTEMES D'INFORMATION	13/03/2014	32 322,00	5	32 322,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DSI - GESTION DES IDENTITES	26/11/2014	6 564,25	5	6 564,25	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DSI - FOURNITURE ET MISE EN OEUVRE PASTELL	05/11/2014	9 873,50	5	9 873,50	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	dsi - ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR INTERCONNEXION DATA+INTERNET	01/07/2014	5 425,00	5	5 425,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	dsi - ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR INTERCONNEXION DATA+INTERNET	18/02/2014	3 255,00	5	3 255,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	dsi - MISSION AMO POUR ETUDE MISE EN OEUVRE D'UN SERVICE DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUE	31/07/2014	9 765,00	5	9 765,00	0,00	0,00	0,00	0,00





Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	values (3)	cessions partielles (4)
31/12/2019	DSI - AUDIT DE L'INFRASTRUCTURE CITRIX XENAPP	12/11/2014	4 344,50	5	4 344,50	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DSI - AMO POUR MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION DE TELEPHONIE IP	10/09/2014	1 627,50	5	1 627,50	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DSI - HÉBERGEMENT ET LOCATION D'UN SERVEUR DÉDIÉ POUR LA REGION REUNION	18/02/2014	4 036,20	5	4 036,20	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DSI - PRESTATION DE MISE EN ŒUVRE D'UNE SOLUTION DE GESTION DES DELIBERATIONS DÉMATÉRIALISES	21/02/2014	4 241,99	5	4 241,99	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DSI - AMO SUR LA MISE EN PLACE D'UNE SOLUTION IP "LIBRE" POUR LA REGION	20/05/2014	4 068,75	5	4 068,75	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	dsi - ACQUISITION DE MODULE RÉSEAU ET JARRETIÈRE POUR LE CPOI	06/05/2014	3 941,90	5	3 941,90	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DSI - MAO GESTION DES IDENTITES	20/08/2014	3 743,25	5	3 743,25	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DSI - BON DE COMMANDE-FOURNITURE ET INSTALLATION DE POSTES TÉLÉPHONIQUES	04/12/2014	531,66	5	531,66	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DSI -MISSION AMO POUR ETUDE MISE EN OEUVRE D'UN SERVICE DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	17/06/2014	6 510,00	5	6 510,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DSI - AUDIT DE L'INFRASTRUCTURE CITRIX XENAPP	02/07/2014	11 067,00	5	11 067,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DSI - AUDIT D'UNE INFRASTRUCTURE WIFI EXISTANTE	02/07/2014	7 388,85	5	7 388,85	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DSI - VPN / INTERCONNEXION DANS LES LYCEES	28/01/2014	3 255,00	5	3 255,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	DSI - MISSION D'ASSISTANCE A MAITRISE D'OUVRAGE POUR TEL IP	30/01/2014	3 661,88	5	3 661,88	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2014 - SERVICES COMMUNS env 18972	03/03/2014	134 278,63	5	134 278,63	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2014 - AGGLOMERATIONS ET VILLES MOYENNES env 17454	10/04/2014	32 622,45	5	32 622,45	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2014 - TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION env 17418	26/03/2014	37 182,37	5	37 182,37	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2014 - TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION env 17528	03/10/2014	55 134,94	5	55 134,94	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2014 - TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION env 20231	08/12/2014	14 723,73	5	14 723,73	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2014 - SÉCURITÉ env 17523	13/02/2014	554 325,18	5	554 325,18	0,00	0,00	0,00	0,00

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	values (3)	cessions partielles (4)
31/12/2019	SUBVENTIONS 2014 - SÉCURITÉ env 17523	28/08/2014	17 091,20	5	17 091,20	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2014 - AUTRES ACTIONS env 17562	17/11/2014	310 000,00	5	310 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2014 - POLITIQUE DE L'EAU env 17567	02/06/2014	43 167,57	5	43 167,57	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2014 - POLITIQUE DE L'ENERGIE env 17429	05/12/2014	15 801,00	5	15 801,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2014 - PATRIMOINE NATUREL env 17462	03/12/2014	30 177,08	5	30 177,08	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2014 - PATRIMOINE NATUREL env 18823	22/04/2014	90 449,90	5	90 449,90	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2014 - AUTRES TRANSPORTS EN COMMUN env 18819	23/01/2014	7 849 699,40	5	7 849 699,40	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2014 - AUTRES TRANSPORTS EN COMMUN env 18820	16/04/2014	707 914,94	5	707 914,94	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2014 - VOIRIE RÉGIONALE env 20035	16/01/2014	450 000,00	5	450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2014 - AUTRES LIAISONS env 17828	08/10/2014	59 617,58	5	59 617,58	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2014 - INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES env 17390	28/08/2014	35 864,40	5	35 864,40	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2014 - INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES env 17406	12/11/2014	60 000,00	5	60 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2014 - RECHERCHE ET INNOVATION env 17392	23/05/2014	57 049,40	5	57 049,40	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2014 - RECHERCHE ET INNOVATION env 17827	22/01/2014	2 995 506,40	5	2 995 506,40	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2014 - AGRICULTURE, PÊCHE, AGROALIMENTAIRE env 17410	24/03/2014	191 125,97	5	191 125,97	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2014 - INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE ET AUTRES SERVICES env 17403	14/05/2014	185 735,29	5	185 735,29	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2014 - INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE ET AUTRES SERVICES env 17407	02/07/2014	18 416,00	5	18 416,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2014 - TOURISME ET THERMALISME env 17405	30/01/2014	323 511,78	5	323 511,78	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2016 - POLITIQUE DE L'EAU env 22820	28/09/2016	10 554,82	1	10 554,82	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2016 - POLITIQUE DE L'ÉNERGIE env 22804	30/05/2016	10 944,00	1	10 944,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
 Reçu en préfecture le 16/06/2020  
 Affiché le 16/06/2020  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	values (3)	cessions partielles (4)
31/12/2019	SUBVENTIONS 2016 - PATRIMOINE NATUREL env 22795	11/04/2016	196 350,13	1	196 350,13	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2016 - AUTRES TRANSPORTS EN COMMUN env 22829	07/11/2016	538 239,22	1	538 239,22	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2016 - INTERVENTIONS ÉCONOMIQUES TRANSVERSALES env 22768	23/02/2016	21 241,01	1	21 241,01	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2016 - INTERVENTIONS ÉCONOMIQUES TRANSVERSALES env 22769	23/02/2016	1 104 165,75	1	1 104 165,75	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2016 - RECHERCHE ET INNOVATION env 22841	18/11/2016	363 685,57	1	363 685,57	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2016 - RECHERCHE ET INNOVATION env 22842	21/11/2016	393 307,55	1	393 307,55	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2017 - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR env 23909	19/05/2017	286 435,72	1	286 435,72	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2017 - ESPACE RURAL ET AUTRES ESPACES DE DEVELOPPEMENT env 23918	13/12/2017	8 651,75	1	8 651,75	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2017 - SECURITE env 23863	10/02/2017	2 521,00	1	2 521,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2017 - POLITIQUE DE L'EAU env 22820	12/05/2017	22 055,53	1	22 055,53	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2017 - PATRIMOINE NATUREL env 23990	05/12/2017	106 345,26	1	106 345,26	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2017 - POLITIQUE DE L'ENERGIE env 22804	22/05/2017	1 075 005,09	1	1 075 005,09	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2017 - PATRIMOINE NATUREL env 23861	12/05/2017	156 602,20	1	156 602,20	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2017 - AUTRES TRANSPORTS EN COMMUN env 23971	20/10/2017	224 627,80	1	224 627,80	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2017 - INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES env 22768	10/02/2017	21 745,33	1	21 745,33	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2017 - INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES env 22769	23/01/2017	1 278 548,11	1	1 278 548,11	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2017 - INTERVENTION ECONOMIQUES TRANSVERSALES env 23947	11/09/2017	10 800,00	1	10 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2017 - INTERVENTIONS ECONOMIQUES ET TRANSVERSALES env 23985	12/12/2017	196 873,57	1	196 873,57	0,00	0,00	0,00	0,00

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	values (3)	cessions partielles (4)
31/12/2019	SUBVENTIONS 2017 - RECHERCHE ET INNOVATION env 22842	25/11/2017	808 444,27	1	808 444,27	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2018 - PATRIMOINE (BIBLIOTHEQUES, MUSEES, MONUMENTS...) env 25094	08/08/2018	16 307,55	1	16 307,55	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2018- ENSEIGNEMENT SUPERIEUR- env 25145	05/12/2018	54 935,81	1	54 935,81	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2018 - INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES env 22768	29/01/2018	60 830,32	1	60 830,32	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2018 - INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES env 22769	31/01/2018	1 957 276,71	1	1 957 276,71	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2018 - POLITIQUE DE L'ENERGIE env 22804	01/03/2018	701 291,89	1	701 291,89	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2018 - POLITIQUE DE L'EAU env 22820	08/06/2018	27 627,57	1	27 627,57	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2018 - RECHERCHE ET INNOVATION env 22841	31/05/2018	1 474 195,22	1	1 474 195,22	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2018 - PATRIMOINE NATUREL env 23861	27/03/2018	51 986,05	1	51 986,05	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2018 - SECURITE env 23863	31/07/2018	3 226,89	1	3 226,89	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2018 - AGGLOMERATIONS ET VILLES MOYENNES env 23904	31/05/2018	69 380,10	1	69 380,10	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2018 - ENSEIGNEMENT SUPERIEUR env 23909	09/04/2018	527 195,92	1	527 195,92	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2018 - ESPACE RURAL ET AUTRES ESPACES DE DEVELOPPEMENT env 23919	26/04/2018	38 871,06	1	38 871,06	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2018 - AUTRES TRANSPORTS EN COMMUN env 23971	08/03/2018	1 429 841,85	1	1 429 841,85	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2018 - INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES env 24182	02/05/2018	930 450,19	1	930 450,19	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2018- ESPACE RURAL ET AUTRES ESPACES DE DEVELOPPEMENT- env 23921	06/10/2018	11 549,69	1	11 549,69	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2018- POLITIQUE DE L'EAU- env 23990	24/10/2018	20 876,43	1	20 876,43	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2018- POLITIQUE DE L'EAU- env 25159	15/12/2018	394 649,78	1	394 649,78	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2018- POLITIQUE DE L'ENERGIE- env 25158	13/12/2018	17 656,89	1	17 656,89	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
 Reçu en préfecture le 16/06/2020  
 Affiché le 16/06/2020  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	values (3)	cessions partielles (4)
31/12/2019	SUBVENTIONS 2018- INTERVENTIONS ECONOMIQUES TRANSVERSALES- env 24183	12/12/2018	40 643,05	1	40 643,05	0,00	0,00	0,00	0,00
31/12/2019	SUBVENTIONS 2018- INDUSTRIE, ARTISANAT, COMMERCE ET AUTRES SERVICES- env 25129	16/10/2018	76 779,02	1	76 779,02	0,00	0,00	0,00	0,00

- (1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.
- (2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.
- (3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.
- (4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

**B13**

**Pour mémoire**

**Crédits ouverts (BP + DM)**

Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	3 300 000,00
--------------	---	--------------

**Produit des cessions**

**Réalizations**

Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	4 916 998,94
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	2 754 161,96



**IV – ANNEXES**

**B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)**

**SECTION D'INVESTISSEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>	0,00
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	0,00
23	<i>Immobilisations en cours</i>	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	
72	<i>Travaux en régie</i>		0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE</b>	<b>B14</b>

**RATIO**

	<b>Montant</b>
<b>Recettes 72 (I)</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>0,00 %</b>



**IV – ANNEXES**

**C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES**

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>89 220 946,00</b>	<b>83 545 056,45</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>41 475 439,00</b>	<b>40 044 168,42</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	33 210 145,00	31 808 874,42
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	8 265 294,00	8 235 294,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>47 745 507,00</b>	<b>43 500 888,03</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	47 745 507,00	43 500 888,03

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>83 545 056,45</b>	<b>0,00</b>	<b>87 715 536,59</b>	<b>171 260 593,04</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

**IV – ANNEXES**

**C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES**

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>312 397 228,00</b>	<b>III 183 512 330,90</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>46 000 000,00</b>	<b>51 057 047,41</b>
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	46 000 000,00	50 997 047,41
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27638	Créance Autres établissements publics	0,00	60 000,00
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>266 397 228,00</b>	<b>132 455 283,49</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
261	<i>Titres de participation</i>	0,00	836 028,00
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
28031	<i>Frais d'études</i>	1 192 856,82	1 193 049,02
28032	<i>Frais de recherche et de développement</i>	174 480,58	164 232,52
2804112	<i>Subv. Etat : Bâtiments, installations</i>	1 919 859,17	1 919 859,17
2804121	<i>Subv. Régions : Bien mobilier, matériel</i>	101 942,92	85 547,20
2804122	<i>Subv. Régions : Bâtiments, installations</i>	1 440 729,83	1 416 729,83
2804131	<i>Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel</i>	524 518,39	499 731,80
2804132	<i>Subv. Dpt : Bâtiments, installations</i>	238 778,56	238 778,56
2804133	<i>Subv. Dpt : Projet infrastructure</i>	626,76	626,76
28041411	<i>Subv.Cne GFP : Bien mobilier, matériel</i>	3 637 795,31	3 313 143,07
28041412	<i>Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations</i>	21 912 290,30	21 489 011,06

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	
28041511	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	406 984,45	284 727,42
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	481 908,07	467 845,46
280415341	IC : Bien mobilier, matériel	1 410 000,00	940 000,00
280415342	IC : Bâtiments, installations	222 399,79	222 399,81
28041581	Autres grpts-Biens mob., mat. et études	4 555 632,66	4 487 130,62
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	4 510 369,84	4 363 812,59
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	8 293 798,77	7 534 865,99
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	3 073 658,58	3 060 289,74
280421	Privé - Biens mob., matériel et études	22 160 462,48	20 781 403,70
280422	Privé - Bâtiments et installations	1 261 825,40	1 246 258,73
280431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	9 961 305,17	8 963 847,68
280432	Subv.Scol : Bâtiments, installations	986 609,14	986 609,14
2804422	Sub nat privé - Bât. et installations	13 536,73	13 536,73
28045	Subv. d'équipement versées aux tiers	11 858 357,99	7 905 571,99
28051	Concessions et droits similaires	539 260,47	743 490,15
28088	Autres immobilisations incorporelles	235 817,51	157 211,67
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	97,65	97,65
28128	Autres aménagements de terrains	24 363,85	24 838,69
281311	Bâtiments administratifs	4 274 863,57	4 283 931,91
281312	Bâtiments scolaires	20 111 379,36	20 117 256,64
281314	Bâtiments culturels et sportifs	1 671 509,13	1 672 412,45
281318	Autres bâtiments publics	6 923 554,78	6 926 361,83
281328	Autres bâtiments privés	13 782,56	14 064,40
281351	Bâtiments publics	387 932,45	422 401,52
281352	Bâtiments privés	10 901,13	7 488,52
281572	Matériel technique scolaire	332 348,35	332 348,35
2815731	Matériel roulant	0,00	41 864,14
281578	Autre matériel technique	433 142,16	349 675,76
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	568 000,13	568 000,13
2817314	Bâtiments culturels et sportifs (m. à di	129 006,11	129 006,11
281735	Installations générales (m. à dispo)	34 603,61	34 936,95
2817578	Autre matériel technique (mad)	0,00	60 273,08
281758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	60 273,08	0,00
2817831	Matériel informatique scolaire (m. à dis	16 933,03	16 933,03
2817841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	153 815,01	147 710,33
2817848	Autres matériels de bureau et mobiliers	4 793,57	4 793,57
28181	Installations générales, aménagt divers	318 449,99	347 226,10
281828	Autres matériels de transport	1 382 185,89	1 393 829,75

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	
281831	Matériel informatique scolaire	168 637,17	153 143,14
281838	Autre matériel informatique	727 480,83	723 334,47
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	176 441,86	133 309,62
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	619 112,73	584 268,54
28185	Matériel de téléphonie	2 155,57	1 950,67
28188	Autres immo. corporelles	653 805,74	647 752,74
282838	Autre matériel informatique (affectation)	335,00	335,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	3 300 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	122 781 518,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>183 512 330,90</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>120 089 980,38</b>	<b>303 602 311,28</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 171 260 593,04</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 303 602 311,28</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV - II (5) 132 341 718,24</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

**IV – ANNEXES**

**C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS DE PROGRAMME**

**SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AP affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
D P133-0013 2006/1	ACHAT MATERIEL INFORMATIQUE	905	10 000,00	0,00	1 405,80	0,00	0,00	1 405,80	0,00	1 405,80
D P165-0002 2011/1	ACQUISITION BUS	908	39 802 598,00	0,00	5 248 566,79	0,00	0,00	5 248 566,79	0,00	5 248 566,79
D P192-0001 2010/1	ACQUISITION DE MATERIEL DE TRANSPORT	900	5 763 968,58	1 500 000,00	360 108,58	1 500 000,00	0,00	1 860 108,58	82 719,90	1 777 388,68
D P192-0001 2006/1	ACQUISITION DE MATERIEL DE TRANSPORT	900	104 936,14	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P165-0006 2017/1	ACQUISITIONS DE BUS	908	4 440 900,00	1 000 000,00	3 288 392,00	0,00	0,00	3 288 392,00	1 992 338,25	1 296 053,75
D P205-0003 2010/1	ACQUISITIONS FONCIERES - LYCEES	902	3 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P209-0008 2012/1	ACQUISITIONS FONCIERES CULTURE	903	26 100 623,91	2 250 000,00	1 645 017,14	2 250 000,00	0,00	3 895 017,14	999 750,00	2 895 267,14
D P197-0015 2006/1	ACQUISITIONS FONCIERES ENSEIGNEMENT	902	422 801,00	0,00	1 160,83	0,00	0,00	1 160,83	0,00	1 160,83
D P209-0009 2013/1	ACQUISITIONS - FORMATION PROFESSIONNELLE	902	7 746 000,00	20 000,00	26 000,00	0,00	0,00	26 000,00	0,00	26 000,00
D P140-0014 2008/1	ACTIONS TRANSV - RECHERCHE	905	3 439 943,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P140-0014 2010/1	ACTIONS TRANSVERSALES - RECHERCHES	905	6 870 573,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P091-0001 2013/1	ADAPTATION POSTE DE TRAVAIL	900	125 112,00	24 000,00	41 569,66	24 000,00	0,00	65 569,66	13 477,56	52 092,10
D P120-0001 2006/1	AGRICULTURE - PROGRAMME D INTERVENTIONS	906	11 810 922,71	0,00	313 402,02	0,00	0,00	313 402,02	0,00	313 402,02
D P140-0004 2010/2	AIDE STRATEGIE DLAL PJT LEADER (FEADER)	905	888 682,72	117 000,00	206 959,51	90 623,71	0,00	297 583,22	42 413,22	255 170,00
D P133-0007 2011/2	AIDES AUX ASSOCIATIONS TIC	905	384 270,85	0,00	66 763,23	0,00	0,00	66 763,23	2 913,20	63 850,03
D P150-0018 2011/1	AIDES AUX ENTREPRISES CULTUREL	903	1 491 878,49	278 000,00	323 294,45	268 986,06	0,00	592 280,51	141 426,26	450 854,25
D P130-0001 2018/1	AIDES AUX ENTREPRISES-DIDN	906	492 553,00	492 553,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
D P130-0001 2018/2	AIDES AUX ENTREPRISES-DIDN	906	6 878 781,07	3 499 800,00	2 191 950,71	4 649 450,06	1 268 481,29	5 572 919,48	1 363 913,27	4 209 006,21
D P130-0017 2011/1	AIDES AUX ORGANISMES D ANIMATION ECO	906	277 012,20	0,00	34 691,22	0,00	0,00	34 691,22	0,00	34 691,22
D P130-0018 2011/1	AIDES AUX TAXITEURS	906	363 212,17	0,00	36 988,88	0,00	0,00	36 988,88	18 352,22	18 636,66
D P130-0013 2018/2	AIDES ENTREPRISES < 23K€-DIDN	906	236 450,00	120 000,00	46 430,55	120 000,00	0,00	166 430,55	115 741,71	50 688,84
D P151-0006 2011/1	AIDES EQUIPEMENT CLASSES TRANSPLANTEES	903	44 814,00	0,00	7 526,00	0,00	0,00	7 526,00	0,00	7 526,00
D P151-0005 2011/1	AIDES EQUIPEMENT ETAT	903	2 001 736,00	270 000,00	442 606,42	270 000,00	0,00	712 606,42	101 227,32	611 379,10
D P130-0006 2018/2	AIDES INV ORGANISMES-DIDN	906	889 236,00	785 618,00	3 000,00	188 007,20	0,00	191 007,20	24 930,00	166 077,20
D P130-0006 2010/1	AIDES ORGANISMES ECONOMIQUES	906	11 918 726,50	2 838 200,00	1 959 066,26	1 913 216,16	254 304,09	3 617 978,33	666 539,13	2 951 439,20
D P130-0006 2006/1	AIDES ORGANISMES ECONOMIQUES	906	1 625 963,35	0,00	128 650,17	0,00	0,00	128 650,17	0,00	128 650,17
D P133-0008 2006/1	AIDES PROJETS PUBLICS RESEAU REGIONAL (phase EDF)	905	278 459,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P133-0002 2011/2	AIDES PROJETS PUBLICS TIC	905	55 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P130-0001 2010/1	AIDES REGIONALES AUX ENTREPRISES	906	106 017 914,30	23 359 000,00	29 049 416,76	33 671 387,22	13 880 302,42	48 840 501,56	19 960 250,08	28 880 251,48
D P130-0001 2006/1	AIDES REGIONALES AUX ENTREPRISES	906	13 878 234,47	0,00	3 433 669,88	0,00	0,00	3 433 669,88	0,00	3 433 669,88
D P130-0013 2010/1	AIDES REGIONALES AUX ENTREPRISES < 23 k€	906	10 421 082,28	1 280 000,00	3 859 126,68	1 280 000,00	0,00	5 139 126,68	191 950,05	4 947 176,63
D P130-0013 2006/1	AIDES REGIONALES ENTREPRISES < 23 K€	906	1 555 348,78	0,00	459 176,21	0,00	0,00	459 176,21	0,00	459 176,21
D P140-0026 2016/1	AMELIORATION DU LOGEMENT	905	31 000 000,00	9 000 000,00	6 268 763,48	9 000 000,00	0,00	15 268 763,48	8 664 318,89	6 604 444,59
D P192-0004 2006/1	AMENAGEMENT BATIMENTS ADMINISTRATIFS A DISPOSITION	900	496 348,58	0,00	14 465,27	0,00	0,00	14 465,27	0,00	14 465,27
D P192-0004 2010/1	AMENAGEMENT BATIMENTS ADMINISTRATIFS MIS A DISPOSITION OU LOUES	900	6 618 919,03	1 230 000,00	898 905,64	1 230 000,00	0,00	2 128 905,64	883 902,59	1 245 003,05
D P140-0004 2010/1	AMENAGEMENT RURAL ET BOURG	905	2 072 665,60	618 000,00	628 254,58	1 228 864,60	611 343,40	1 245 775,78	340 002,60	905 773,18
D P140-0004 2006/1	AMENAGEMENT RURAL ET BOURG	905	300 697,59	0,00	113 405,77	0,00	0,00	113 405,77	0,00	113 405,77
D P130-0004 2010/1	AMENAGEMENT ZONE ARTISANALE	906	24 974 810,56	56 000,00	7 566 508,48	104 000,00	48 000,00	7 622 508,48	552 520,02	7 069 988,46



AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
D P130-0004 2006/1	AMENAGEMENT ZONE ARTISANALE	906	364 464,19	0,00	91 882,38	0,00	0,00	91 882,38	0,00	91 882,38
D P130-0010 2010/1	AMENAGEMENTS TOURISTIQUES	906	7 277 676,92	2 040 000,00	3 151 306,88	3 523 080,96	3 072 682,42	3 601 705,42	392 484,01	3 209 221,41
D P130-0010 2006/1	AMENAGEMENTS TOURISTIQUES	906	4 500,00	0,00	2 222,94	0,00	0,00	2 222,94	0,00	2 222,94
D P197-0025 2008/1	ANTENNE SATELITTE TRAVAUX ET EQUIPEMENTS	902	8 000 000,00	0,00	54 109,66	0,00	0,00	54 109,66	0,00	54 109,66
D P197-0025 2010/1	ANTENNE SATELLITE TRAVAUX ET EQUIPEMENTS	902	3 422 288,00	0,00	81 625,46	0,00	0,00	81 625,46	0,00	81 625,46
D P145-0003 2011/1	APPEL A PROJET DE RECHERCHE NET BIOME	906	300 000,00	0,00	21 713,37	0,00	0,00	21 713,37	0,00	21 713,37
D P145-0004 2016/1	APPEL A PROJETS BIODIVERSA3	906	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
D P160-0013 2011/1	BATIMENT DEER	908	1 018 777,00	0,00	376 967,72	0,00	0,00	376 967,72	0,00	376 967,72
D P192-0008 2010/1	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	900	815 734,37	0,00	16 251,29	0,00	0,00	16 251,29	0,00	16 251,29
D P192-0008 2006/1	BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	900	1 567 904,12	0,00	272 426,76	0,00	0,00	272 426,76	0,00	272 426,76
D P197-0034 2011/1	CENTRE DES EAUX DOUCES	907	5 927 186,00	0,00	2 910 289,03	0,00	0,00	2 910 289,03	532 930,62	2 377 358,41
D P150-0001 2006/1	CNR - ACQUISITIONS ET TRAVAUX	903	780 000,00	0,00	103 096,22	4 000,00	4 000,00	103 096,22	0,00	103 096,22
D P150-0001 2010/1	CNR - ACQUISITIONS ET TRAVAUX	903	3 817 200,00	300 000,00	552 624,62	617 971,58	317 971,58	852 624,62	386 491,43	466 133,19
D P140-0022 2015/4	CONNAISSANCE ENTRETIEN ET PRESERVATION PAT NAT CULT P.	905	25 000,00	0,00	11 247,38	0,00	0,00	11 247,38	0,00	11 247,38
D P197-0022 2006/1	CONSTRUCTION CNR PAR SEM	903	570 000,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00	90 000,00
D P197-0010 2010/1	CONSTRUCTION D EQUIPEMENTS SPORTIFS	903	17 889 815,00	2 100 000,00	5 598 789,12	2 060 000,00	0,00	7 658 789,12	777 622,23	6 881 166,89
D P197-0010 2006/1	CONSTRUCTION D EQUIPEMENTS SPORTIFS MO REGION	903	9 173 526,70	0,00	1 775 407,87	0,00	0,00	1 775 407,87	0,00	1 775 407,87
D P197-0011 2006/1	CONSTRUCTION D EQUIPEMENTS SPORTIFS PAR SEM	903	1 254 328,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P197-0007 2010/1	CONSTRUCTION DES CENTRES FORMATION CONTINUE	902	21 192 830,00	0,00	1 784 926,57	0,00	0,00	1 784 926,57	177 795,69	1 607 130,88
D P197-0007 2006/1	CONSTRUCTION DES CENTRES FORMATION CONTINUE	902	26 167 501,78	0,00	2 592 847,13	0,00	0,00	2 592 847,13	9 120,94	2 583 726,19
D P197-0019 2006/1	CONSTRUCTION OBSERVATOIRE DE L ATMOSPHERE	902	9 283 639,00	0,00	658 107,22	0,00	0,00	658 107,22	0,00	658 107,22



AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
D P197-0001 2011/1	CONSTRUCTION SCOLAIRE MO REGION	902	41 715 873,00	0,00	9 783 509,04	0,00	0,00	9 783 509,04	323 288,07	9 460 220,97
D P197-0004 2006/1	CONSTRUCTIONS SCOLAIRE PAR DES SEM	902	12 528 869,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P197-0001 2006/1	CONSTRUCTIONS SCOLAIRES MO REGION	902	2 251 023,56	0,00	1 538 832,90	0,00	0,00	1 538 832,90	0,00	1 538 832,90
D P197-0004 2010/1	CONSTRUCTIONS SCOLAIRES PAR DES SEM	902	19 583,00	0,00	19 583,00	0,00	0,00	19 583,00	0,00	19 583,00
D P126-0003 2010/1	DECHETS CADRE DE VIE (AIR)	907	3 946 401,80	795 000,00	1 475 260,15	794 790,07	0,00	2 270 050,22	393 751,98	1 876 298,24
D P126-0003 2010/3	DECHETS CADRE DE VIE (AIR)	907	1 034 188,00	100 000,00	229 118,72	118 429,00	18 429,00	329 118,72	88 916,00	240 202,72
D P126-0003 2006/3	DECHETS/CADRE VIE ( dont air)	907	178 088,00	0,00	15 030,07	0,00	0,00	15 030,07	0,00	15 030,07
D P126-0003 2006/1	DECHETS/CADRE VIE ( dont air)	907	533 096,95	0,00	96 088,90	0,00	0,00	96 088,90	0,00	96 088,90
D P207-0001 2008/1	DEMATERIALISATION	900	58 133,97	0,00	8 080,03	0,00	0,00	8 080,03	0,00	8 080,03
D P207-0001 2010/1	DEMATERIALISATION	900	2 698,00	0,00	335,00	0,00	0,00	335,00	0,00	335,00
D P140-0003 2006/1	DENSIFICATION DES POLES INTERMODAUX	905	88 225,00	0,00	4 025,00	0,00	0,00	4 025,00	0,00	4 025,00
D P140-0003 2010/1	DENSIFICATION DES POLES INTERMODAUX	905	2 021 340,42	46 500,00	1 013 472,44	93 000,00	46 500,00	1 059 972,44	129 364,44	930 608,00
D P112-0003 2010/1	DEPENSES INVESTISSEMENT CPOI	902	2 240 805,99	170 525,00	661 946,17	83 268,09	0,00	745 214,26	87 203,07	658 011,19
D P205-0010 2018/1	DEPENSES INVESTISSEMENT CPOI-DL	902	480 000,00	300 000,00	80 359,86	300 000,00	0,00	380 359,86	233 004,55	147 355,31
D P192-0010 2007/1	DEPOT DE GARANTIE LOYER	900	2 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P205-0001 2010/1	DEPOTS ET CAUTIONNEMENT PATRIMOINE	900	3 290,00	0,00	4,89	0,00	0,00	4,89	0,00	4,89
D P192-0011 2011/1	DEPOTS ET MARQUES	900	39 690,00	1 700,00	10 687,24	1 700,00	0,00	12 387,24	0,00	12 387,24
D P140-0022 2015/3	DEVELOPPEMENT DURABLE BIODIVERSITE ENVIRONNEMENT	905	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P203-0001 2016/1	DEVELOPPT OUTILS MULTIMEDIAS COMMUNICATION	900	799 600,00	200 000,00	499 048,33	200 000,00	0,00	699 048,33	21 066,00	677 982,33
D P150-0016 2011/1	DIVERS INVESTISSEMENT CULTURE	903	65 891,03	2 000,00	8 348,57	5 000,00	0,00	13 348,57	677,12	12 671,45
D P160-0012 2010/1	DIVERS INVESTISSEMENT DRR	908	564 541,01	50 000,00	148 390,15	50 000,00	0,00	198 390,15	27 912,35	170 477,80





AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
D P151-0010 2016/1	DIVERS INVESTISSEMENT SPORT	903	45 000,00	10 000,00	20 134,68	10 000,00	0,00	30 134,68	0,00	30 134,68
D P160-0012 2009/1	DIVERS INVESTISSEMENTS DRR	908	9 610,00	0,00	1 223,00	0,00	0,00	1 223,00	0,00	1 223,00
D P110-0001 2006/1	DIVERS MATERIELS ET MOBILIERES SCOLAIRES LYCEES PUBLICS	902	37 141 297,25	0,00	1 711 224,04	0,00	0,00	1 711 224,04	0,00	1 711 224,04
D P150-0009 2006/1	DROIT D AUTEUR	903	345,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P140-0027 2016/1	ECOCITE ET WATERFRONT	905	2 929 611,60	180 000,00	2 107 768,52	174 639,00	0,00	2 282 407,52	105 723,25	2 176 684,27
D P130-0012 2006/1	EMPLOIS JEUNES	906	9 147,00	0,00	4 954,62	0,00	0,00	4 954,62	0,00	4 954,62
D P126-0002 2010/3	ENERGIE	907	375 883,79	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P126-0002 2010/2	ENERGIE	907	369 586,33	0,00	20 434,58	0,00	0,00	20 434,58	0,00	20 434,58
D P126-0002 2010/4	ENERGIE (ETUDES ET RECHERCHES)	907	862 947,91	0,00	758 814,41	0,00	0,00	758 814,41	0,00	758 814,41
D P126-0002 2010/7	ENERGIE (FONDS DE GARANTIE)	907	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	0,00	0,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
D P126-0002 2010/5	ENERGIE (TRAVAUX EN MAITRISE D OUVRAGE)	907	2 102 956,23	0,00	471 836,01	0,00	0,00	471 836,01	0,00	471 836,01
D P126-0002 2006/5	ENERGIE (travaux en maîtrise d ouvrage)	907	1 911 750,47	0,00	1 259 485,00	0,00	0,00	1 259 485,00	0,00	1 259 485,00
D P126-0002 2006/4	ENERGIE (études et recherches en maîtrise d ouvrage)	907	10 084 424,00	0,00	173 961,45	0,00	0,00	173 961,45	0,00	173 961,45
D P208-0002 2011/6	ENERGIE - AIDE EQUIPEMENT PHOTOVOLTAIQUE	907	8 400 000,00	2 200 000,00	1 105 000,00	3 684 500,00	1 484 500,00	3 305 000,00	957 000,00	2 348 000,00
D P208-0002 2011/4	ENERGIE - ETUDES ET RECHERCHES EN MAITRISE OUVRAGE	907	5 559 288,56	347 000,00	2 643 733,96	346 646,50	0,00	2 990 380,46	133 512,28	2 856 868,18
D P208-0002 2011/8	ENERGIE - TRAVAUX EN MAITRISE D OUVRAGE	907	20 738 035,00	5 570 250,00	936 927,69	5 652 696,00	85 070,00	6 504 553,69	4 379 455,78	2 125 097,91
D P208-0002 2011/7	ENERGIE-AIDES CES PARTICULIERS	907	15 162 500,00	2 272 500,00	3 867 979,75	2 272 500,00	0,00	6 140 479,75	2 015 484,90	4 124 994,85
D P110-0002 2010/1	EQUIPEMENT DES LYCEES PRIVES	902	1 904 433,00	170 000,00	139 172,58	263 276,00	131 638,00	270 810,58	116 771,20	154 039,38
D P111-0002 2010/1	EQUIPEMENT ET CONSTRUCTION UNIVERSITE	902	20 621 432,71	1 724 970,00	8 911 318,68	1 664 902,13	5 000,00	10 571 220,81	1 772 023,05	8 799 197,76
D P110-0006 2016/1	EQUIPEMENT INFORMATIQUE	902	280 000,00	100 000,00	180 000,00	0,00	0,00	180 000,00	51 072,00	128 928,00
D P150-0003 2006/1	EQUIPEMENT MCUR	903	1 192 636,57	0,00	229 330,76	0,00	0,00	229 330,76	0,00	229 330,76

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
D P150-0017 2011/1	EQUIPEMENT SALLE DE SPECTACLE	903	620 000,00	100 000,00	268 316,86	166 336,21	66 336,21	368 316,86	205 445,93	162 870,93
D P150-0013 2010/1	EQUIPEMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	903	51 273 911,79	0,00	1 455 466,35	0,00	0,00	1 455 466,35	284 690,81	1 170 775,54
D P112-0001 2006/2	EQUIPEMENTS DES CENTRES	902	7 299 828,37	0,00	1 142 307,49	0,00	0,00	1 142 307,49	0,00	1 142 307,49
D P112-0001 2010/1	EQUIPEMENTS DES CENTRES	902	33 425 650,00	2 000 000,00	12 965 192,31	1 958 536,05	0,00	14 923 728,36	3 980 985,28	10 942 743,08
D P112-0002 2006/1	EQUIPEMENTS DES CENTRES DE FORMATION M.O. REGION	902	7 761 564,49	0,00	5 812 659,07	0,00	0,00	5 812 659,07	0,00	5 812 659,07
D P110-0001 2006/6	EQUIPEMENTS DES EQUIPES MOBILES (TOS)	902	73 000,00	0,00	5 400,00	0,00	0,00	5 400,00	0,00	5 400,00
D P110-0001 2006/3	EQUIPEMENTS DES INTERNATS LYCEES PUBLICS	902	336 858,30	0,00	76 119,97	0,00	0,00	76 119,97	0,00	76 119,97
D P110-0002 2006/1	EQUIPEMENTS DES LYCEES PRIVES	902	915 176,00	0,00	6 746,88	0,00	0,00	6 746,88	0,00	6 746,88
D P111-0002 2006/1	EQUIPEMENTS ET CONSTRUCTION UNIVERSITE	902	2 591 838,03	0,00	122 955,03	0,00	0,00	122 955,03	0,00	122 955,03
D P198-0002 2010/1	EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	900	14 442 095,43	2 714 700,00	5 153 062,98	2 714 700,00	0,00	7 867 762,98	1 088 804,67	6 778 958,31
D P198-0002 2006/1	EQUIPEMENTS INFORMATIQUES	900	2 363 812,51	0,00	406 896,48	0,00	0,00	406 896,48	0,00	406 896,48
D P110-0001 2010/1	EQUIPEMENTS LYCEES	902	85 493 319,00	7 912 197,00	10 408 098,03	7 516 794,00	0,00	17 924 892,03	8 760 713,93	9 164 178,10
D P110-0001 2010/4	EQUIPEMENTS RESTAURATION SCOLAIRE	902	5 058 496,26	300 000,00	542 995,04	285 500,00	0,00	828 495,04	275 428,18	553 066,86
D P110-0001 2006/4	EQUIPEMENTS RESTAURATION SCOLAIRE LYCEES PUBLICS	902	1 543 853,73	0,00	73 500,60	0,00	0,00	73 500,60	0,00	73 500,60
D P150-0002 2010/1	EQUIPEMENTS STRUCTURES MUSEALE	903	5 655 500,00	320 000,00	599 623,17	320 000,00	0,00	919 623,17	124 049,65	795 573,52
D P150-0002 2006/1	EQUIPEMENTS STRUCTURES MUSEALES	903	2 070 000,00	0,00	234 074,65	0,00	0,00	234 074,65	0,00	234 074,65
D P110-0001 2010/6	EQUIPEMENT DES EQUIPES MOBILES	902	1 515 462,00	141 000,00	134 807,21	140 100,00	0,00	274 907,21	96 392,52	178 514,69
D P140-0020 2015/1	ESPACES PUBLICS STRUCTURANTS	905	464 000,00	174 900,00	11 500,00	39 012,49	0,00	50 512,49	11 185,06	39 327,43
D P140-0034 2016/1	ETUDE CREATION COMPAGNIE LOW-COST	908	100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P130-0002 2010/1	ETUDES A CARACTERE ECONOMIQUE MO REGION	906	3 578 018,83	320 000,00	962 491,19	236 186,00	50 000,00	1 148 677,19	160 939,37	987 737,82
D P130-0002 2006/1	ETUDES A CARACTERES ECONOMIQUES MO REGION	906	775 642,75	0,00	490 828,94	0,00	0,00	490 828,94	0,00	490 828,94



AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
D P133-0003 2010/1	ETUDES DANS LE DOMAINE DES TIC	905	195 000,00	0,00	137 332,25	0,00	0,00	137 332,25	0,00	137 332,25
D P133-0003 2006/1	ETUDES DANS LE DOMAINE DES TIC	905	1 244 039,00	0,00	332 523,48	0,00	0,00	332 523,48	0,00	332 523,48
D P150-0007 2006/1	ETUDES DE GRANDS PROJETS	903	30 000,00	0,00	8 354,25	0,00	0,00	8 354,25	0,00	8 354,25
D P150-0007 2010/1	ETUDES DE GRANDS PROJETS	903	1 129 800,00	120 000,00	461 242,29	120 000,00	0,00	581 242,29	76 719,76	504 522,53
D P197-0042 2016/1	ETUDES DIV BAT REGION MO	900	270 000,00	240 000,00	30 000,00	240 000,00	0,00	270 000,00	1 768,55	268 231,45
D P198-0001 2006/1	ETUDES INFORMATIQUES	900	142 387,22	0,00	90 154,25	0,00	0,00	90 154,25	0,00	90 154,25
D P198-0001 2010/1	ETUDES INFORMATIQUES	900	2 832 164,33	845 000,00	935 903,85	845 000,00	0,00	1 780 903,85	237 340,05	1 543 563,80
D P130-0002 2018/2	ETUDES MO REGION-DIDN	906	719 435,00	311 935,00	201 843,13	463 778,41	251 843,13	413 778,41	201 843,12	211 935,29
D P140-0028 2016/1	ETUDES PROJET GLOBAL STRUCTURANT	905	365 946,54	0,00	52 155,46	0,00	0,00	52 155,46	52 155,46	0,00
D P161-0002 2006/1	ETUDES TCSP	908	12 543 466,15	0,00	5 750 919,66	0,00	0,00	5 750 919,66	0,00	5 750 919,66
D P165-0004 2011/1	ETUDES TEE MO REGION	908	12 788 266,50	1 700 000,00	8 293 653,63	1 722 109,00	47 109,00	9 968 653,63	3 287 618,88	6 681 034,75
D P133-0003 2011/2	ETUDES TIC	905	1 896 181,38	0,00	607 479,04	0,00	0,00	607 479,04	98 373,34	509 105,70
D P161-0003 2006/1	ETUDES TCSP REALISEES PAR SEM	908	28 943 498,43	0,00	18 978 214,59	0,00	0,00	18 978 214,59	0,00	18 978 214,59
D P140-0032 2016/1	FONCTIONNEMENT SGH	905	25 000,00	5 000,00	5 000,00	2 500,00	0,00	7 500,00	0,00	7 500,00
D P130-0008 2006/1	FONDS DE CREDITS	906	9 917 607,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
D P130-0008 2010/1	FONDS DE CREDITS	906	63 162 831,00	1 350 000,00	28 062 063,00	0,00	0,00	28 062 063,00	12 500 000,00	15 562 063,00
D P130-0016 2006/1	FONDS DE GARANTIE	906	1 000 000,00	0,00	500 000,00	0,00	0,00	500 000,00	0,00	500 000,00
D P126-0009 2011/1	FRAFU	907	1 185 740,00	0,00	76 277,81	0,00	0,00	76 277,81	0,00	76 277,81
D P140-0005 2010/1	FRAFU	905	2 846 410,89	0,00	110 579,91	0,00	0,00	110 579,91	0,00	110 579,91
D P140-0005 2006/1	FRAFU - FONDS REGIONAL D AMENAGEMENT FONCIER ET URBAIN	905	3 410 985,85	0,00	356 032,45	0,00	0,00	356 032,45	0,00	356 032,45
D P140-0035 2016/1	FRAFU AMENAGEMENT	905	8 571 793,08	2 500 000,00	4 037 548,00	2 500 000,00	0,00	6 537 548,00	76 293,60	6 461 254,40



AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
D P197-0021 2006/1	FRAIS D ETUDES	900	16 500,00	0,00	2 872,30	0,00	0,00	2 872,30	0,00	2 872,30
D P162-0002 2010/1	FRAIS DIVERS ROUTE DES TAMARINS	908	1 955 740,00	0,00	0,76	0,00	0,00	0,76	0,00	0,76
D P205-0007 2010/2	FRAIS INVESTISSEMENT DRR	908	1 638 644,37	180 000,00	137 038,55	180 000,00	0,00	317 038,55	163 692,17	153 346,38
D P160-0010 2008/1	FRDE - IMPASS. OBSRV. VOLCAN	908	80 000,00	0,00	0,01	0,00	0,00	0,01	0,00	0,01
D P130-0015 2006/1	FRDE 2006	906	7 724 198,90	0,00	2 846 916,03	0,00	0,00	2 846 916,03	0,00	2 846 916,03
D P133-0004 2010/1	FRDE INFRASTRUCTURE HAUT DEBIT EPCI	905	10 069 279,85	0,00	2 711 462,76	0,00	0,00	2 711 462,76	2 068 224,67	643 238,09
D P197-0028 2010/1	INFRASTRUCTURE ACCUEIL INTERNATIONAL	902	4 650 000,00	0,00	162 264,62	0,00	0,00	162 264,62	0,00	162 264,62
D P197-0028 2009/1	INFRASTRUCTURE ACCUEIL INTERNATIONAL	902	250 000,00	0,00	3 900,94	0,00	0,00	3 900,94	0,00	3 900,94
D P151-0009 2016/1	INSTITUT REGIONAL SPORT OCEAN INDIEN	903	50 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
D P206-0001 2013/1	INTERVENTION PECSS - INVESTISSEMENT	904	1 271 377,80	400 000,00	66 273,02	328 000,00	11 500,00	382 773,02	178 124,00	204 649,02
D P133-0014 2008/1	INVEST AUDIOVISUEL EN MO	905	45 000,00	0,00	1 812,04	0,00	0,00	1 812,04	0,00	1 812,04
D P196-0001 2006/1	INVESTISSEMENT CCEE	900	168 150,61	0,00	54 849,28	0,00	0,00	54 849,28	0,00	54 849,28
D P196-0001 2010/1	INVESTISSEMENT CCEE	900	93 240,00	9 120,00	18 651,94	9 120,00	0,00	27 771,94	569,63	27 202,31
D P195-0001 2006/1	INVESTISSEMENT CESR	900	44 539,00	0,00	18 500,30	0,00	0,00	18 500,30	0,00	18 500,30
D P195-0001 2010/1	INVESTISSEMENT CESR	900	138 100,00	22 800,00	54 712,88	22 800,00	0,00	77 512,88	0,00	77 512,88
D P144-0001 2010/1	INVESTISSEMENT COOPERATION REGIONALE	900	1 205 674,05	250 000,00	11 763,38	250 000,00	0,00	261 763,38	165 000,00	96 763,38
D P140-0025 2015/1	INVESTISSEMENTS AEROPORTUAIRES	908	2 100 000,00	100 000,00	218 958,64	0,00	0,00	218 958,64	0,00	218 958,64
D P110-0001 2006/5	MACHINES OUTILS DES LYCEES PUBLICS	902	1 958 334,45	0,00	227 112,86	0,00	0,00	227 112,86	0,00	227 112,86
D P202-0001 2010/1	MATERIEL BUREAU GROUPE ELUS	900	460 947,02	52 000,00	76 343,63	52 000,00	0,00	128 343,63	15 200,94	113 142,69
D P192-0002 2006/1	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER, TELEPHONIE	900	911 253,40	0,00	48 622,03	0,00	0,00	48 622,03	0,00	48 622,03
D P192-0002 2010/1	MATERIEL DE BUREAU, MOBILIER ET TELEPHONIE	900	3 591 281,32	370 000,00	188 467,52	370 000,00	0,00	558 467,52	176 883,70	381 583,82

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
D P192-0005 2006/1	MATERIEL ET MOBILIER AGILE	900	10 124,34	0,00	638,84	0,00	0,00	638,84	0,00	638,84
D P192-0005 2010/1	MATERIEL ET MOBILIER AGILE	900	76 541,05	25 000,00	27 567,88	25 000,00	0,00	52 567,88	3 172,57	49 395,31
D P192-0003 2010/1	MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	900	3 447 331,64	560 000,00	444 766,72	560 000,00	0,00	1 004 766,72	107 598,23	897 168,49
D P192-0003 2006/1	MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	900	182 905,34	0,00	16 889,43	0,00	0,00	16 889,43	0,00	16 889,43
D P110-0001 2006/2	MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE LYCEES PUBLICS	902	4 353 223,96	0,00	217 682,65	0,00	0,00	217 682,65	0,00	217 682,65
D P202-0001 2006/1	MATERIELS DE BUREAU - GROUPE ELUS	900	108 248,39	0,00	781,41	0,00	0,00	781,41	0,00	781,41
D P126-0005 2010/1	MILIEUX AQUATIQUES	907	3 593 385,00	240 000,00	379 114,01	0,00	0,00	379 114,01	5 615,12	373 498,89
D P126-0005 2006/1	MILIEUX AQUATIQUES	907	331 066,99	0,00	12 487,39	0,00	0,00	12 487,39	0,00	12 487,39
D P126-0004 2006/2	MILIEUX TERRESTRES	907	490 468,00	0,00	11 286,68	0,00	0,00	11 286,68	0,00	11 286,68
D P126-0004 2006/1	MILIEUX TERRESTRES	907	20 500,00	0,00	7 708,40	0,00	0,00	7 708,40	0,00	7 708,40
D P126-0004 2010/2	MILIEUX TERRESTRES	907	1 735 199,14	385 000,00	417 681,78	308 475,38	10 000,00	716 157,16	240 172,14	475 985,02
D P197-0032 2010/1	MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE RENOVATION THERMIQUE ET ENERGETIQUE	903	27 722 286,71	6 200 000,00	6 294 193,11	6 755 000,00	700 000,00	12 349 193,11	1 317 797,77	11 031 395,34
D P197-0031 2010/1	MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE RENOVATION THERMIQUE ET ENERGETIQUE	902	296 779 159,08	10 000 000,00	103 222 660,68	25 740 186,00	16 251 780,00	112 711 066,68	20 678 289,27	92 032 777,41
D P197-0035 2010/1	MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE RENOVATION THERMIQUE ET ENERGETIQUE BAT REGION	900	3 849 336,00	0,00	3 384 917,00	0,00	0,00	3 384 917,00	69 971,10	3 314 945,90
D P197-0036 2010/1	MISE AUX NORMES ACCESSIBILITE RENOVATION THERMIQUE ET ENERGETIQUE FORMATION	902	20 283 041,00	100 000,00	16 201 085,02	0,00	0,00	16 201 085,02	2 615 593,74	13 585 491,28
D P140-0029 2016/1	MISE EN OEUVRE DES PAVR	905	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P150-0027 2016/1	MISE EN TOURISME PATRIMOINE CULTUREL	903	218 133,81	0,00	36 826,26	0,00	0,00	36 826,26	6 668,19	30 158,07
D P197-0040 2013/1	MISSION SPLER-SPLA SUR BAT RE	900	1 998 000,00	200 000,00	844 685,61	400 000,00	200 000,00	1 044 685,61	517 318,09	527 367,52
D P163-0001 2008/1	NOUVELLE ROUTE DU LITTORAL	908	12 751 200,00	0,00	558 975,84	0,00	0,00	558 975,84	0,00	558 975,84



AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
D P163-0001 2010/1	NOUVELLE ROUTE LITTORAL	908	1 971 500 000,00	0,00	673 520 205,62	0,00	0,00	673 520 205,62	149 536 185,98	523 984 019,64
D P163-0002 2013/1	NRL - OPERATIONS CONNEXES	908	491 030,80	0,00	48 612,98	0,00	0,00	48 612,98	0,00	48 612,98
D P133-0005 2010/1	NTIC PRODUCTION AUDIOVISUELLE, MULTIMEDIA ET CINEMA ENTREPRISES	905	3 770 496,50	0,00	890 979,04	0,00	0,00	890 979,04	0,00	890 979,04
D P150-0008 2006/1	OEUVRES D ART REGION	903	171 253,85	0,00	5 180,00	0,00	0,00	5 180,00	0,00	5 180,00
D P150-0008 2010/1	OEUVRES D ART REGION	903	1 334 328,26	53 000,00	471 973,05	50 000,00	0,00	521 973,05	82 516,75	439 456,30
D P199-0004 2019/1	ORGANISATION-SYSTEMES INFORMATIONS	900	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
D P140-0002 2006/1	ORGANISMES AMENAGEMENT	905	1 040 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P140-0002 2010/1	ORGANISMES AMENAGEMENT	905	4 659 400,00	561 000,00	141 400,00	560 192,00	0,00	701 592,00	530 096,00	171 496,00
D P140-0011 2006/1	PART CAPITAL SOCIAL SOCIETE	905	955 559,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P140-0017 2011/1	PART CAPITAL SOCIETE	905	2 259 290,00	0,00	679 980,80	0,00	0,00	679 980,80	180 000,00	499 980,80
D P133-0010 2007/1	PARTICIPATION A UN CONSORTIUM	905	250 000,00	0,00	1 365,60	0,00	0,00	1 365,60	0,00	1 365,60
D P130-0005 2011/1	PARTICIPATION AU CAPITAL SEM	906	4 529 525,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P130-0005 2018/2	PARTICIPATION AU CAPITAL SEM-DIDN	906	840 900,00	440 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P150-0025 2013/1	PARTICIPATION CAPITAL SEM	903	1 457 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P140-0018 2012/1	PARTICIPATION CAPITAL SEMATRA	908	71 500 000,00	0,00	4,00	0,00	0,00	4,00	0,00	4,00
D P140-0037 2017/1	PARTICIPATION CAPITAL SEMATRA	906	13 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P211-0001 2011/3	PARTICIPATION CAPITAL SOCIETE AEROPORTUAIRE	908	14 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P140-0015 2010/1	PARTICIPATION SEFAR	905	900 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P208-0002 2013/9	PARTICIPATION SPL ENERGIE	907	3 100 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P112-0004 2015/1	PARTICIPATION SPL FORMATION & AUTRES SOCIETES	902	125 000,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00
D P140-0007 2006/1	PARTICIPATIONS AUX SYNDICATS MIXTES	905	50 000,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	50 000,00

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
D P150-0021 2012/1	PARTICIPATION CAPITAL SPL	903	130 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P192-0007 2006/1	PATRIMOINE - ACQUISITIONS LOGICIELS	900	33 966,50	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P209-0006 2011/1	PATRIMOINE ACQUISITION BATIMENTS ADMINISTRATIFS	900	46 745 587,58	0,00	87 841,84	0,00	0,00	87 841,84	0,00	87 841,84
D P209-0007 2011/1	PATRIMOINE ACQUISITIONS FONCIERES DES LYCEES	902	5 482 595,11	1 700 000,00	0,74	0,00	0,00	0,74	0,00	0,74
D P209-0005 2011/1	PATRIMOINE AMENAGEMENT BATIMENTS ADMINISTRATIFS	900	147 003,95	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P209-0002 2011/1	PATRIMOINE AMENAGEMENT BATIMENTS ADMINISTRATIFS MIS A DISPOSITION	900	1 805 391,38	153 500,00	460 827,50	153 500,00	0,00	614 327,50	35 821,43	578 506,07
D P209-0003 2011/1	PATRIMOINE DEPOT ET CAUTIONNEMENT	900	1 254,12	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P209-0001 2011/2	PATRIMOINE MATERIEL DE BUREAU MOBILIER ET TELEPHONIE	900	123 895,36	0,00	0,02	0,00	0,00	0,02	0,00	0,02
D P205-0002 2007/1	PATRIMOINE-BATIMENTS ADMINISTRATIFS	900	1 450 000,00	0,00	1 450 000,00	0,00	0,00	1 450 000,00	0,00	1 450 000,00
D P205-0001 2007/1	PATRIMOINE-DEPOTS ET CAUTIONNEMENT	900	24 137,09	0,00	771,89	0,00	0,00	771,89	0,00	771,89
D P120-0002 2006/1	PECHE - PROGRAMME D INTERVENTIONS	906	895 701,34	0,00	480 454,92	0,00	0,00	480 454,92	0,00	480 454,92
D P120-0002 2010/1	PECHE PROGRAMME D INTERVENTIONS	906	52 602,44	0,00	6 249,43	0,00	0,00	6 249,43	0,00	6 249,43
D P130-0019 2018/1	PETITES ETUDES MO	906	75 000,00	0,00	65 153,99	0,00	0,00	65 153,99	14 858,92	50 295,07
D P140-0006 2010/1	PGRI	905	3 178 097,70	840 000,00	831 367,97	827 857,49	0,00	1 659 225,46	509 120,33	1 150 105,13
D P160-0005 2010/1	PISTES FORESTIERES	908	32 282 750,00	2 225 000,00	15 000 331,17	1 150 000,00	0,00	16 150 331,17	557 259,04	15 593 072,13
D P160-0005 2006/1	PISTES FORESTIERES	908	860 000,00	0,00	328 775,07	0,00	0,00	328 775,07	0,00	328 775,07
D P160-0017 2016/1	PISTES RIVIERE DES GALETS	908	332 000,00	0,00	84 489,15	0,00	0,00	84 489,15	25 000,00	59 489,15
D P160-0007 2006/1	PISTES RIVIERE DES GALETS	908	665 000,00	0,00	558 600,00	0,00	0,00	558 600,00	0,00	558 600,00
D P210-0003 2011/1	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - AMENAGEMENT	905	27 713 623,98	0,00	5 212 493,16	0,00	0,00	5 212 493,16	1 228 913,26	3 983 579,90
D P210-0002 2011/1	PLAN DE RELANCE REGIONAL COMMUNES - EDUCATION	902	115 101 765,74	0,00	13 736 533,17	0,00	0,00	13 736 533,17	3 425 166,07	10 311 367,10
D P110-0005 2010/1	PLAN ORDINATEUR PORTABLE	902	79 080 000,00	5 500 000,00	9 985 925,25	5 500 000,00	0,00	15 485 925,25	8 888 200,00	6 597 725,25



AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
D P210-0001 2011/1	PLAN RELANCE REGIONAL COMMUNES - CULTURE ET SPORT	903	101 971 672,65	0,00	13 509 708,96	0,00	0,00	13 509 708,96	5 749 248,74	7 760 460,22
D P210-0004 2016/1	PLAN RELANCE REGIONAL II COMMUNES - CULTURE ET SPORT	903	43 036 703,42	12 000 000,00	20 777 047,39	5 796 011,00	0,00	26 573 058,39	6 166 650,08	20 406 408,31
D P210-0005 2016/1	PLAN RELANCE REGIONAL II COMMUNES - EDUCATION	902	56 558 028,06	15 680 000,00	28 395 238,25	9 933 317,00	0,00	38 328 555,25	7 166 439,65	31 162 115,60
D P140-0030 2016/1	POLE PORTUAIRE INDUST ENERG BOIS ROUGE	905	282 636,28	28 600,00	174 530,75	28 573,13	0,00	203 103,88	0,00	203 103,88
D P197-0039 2013/1	POLE REGIONAL MER	906	2 530 000,00	0,00	2 530 000,00	0,00	0,00	2 530 000,00	0,00	2 530 000,00
D P126-0012 2016/1	POTABILISATION	907	5 639 113,27	1 340 000,00	2 312 375,70	1 155 866,52	0,00	3 468 242,22	774 960,01	2 693 282,21
D P140-0006 2006/1	PPER - PLAN PLURIANNUEL D ENDIGUEMENT DES RAVINES	905	1 534 160,00	0,00	207 275,86	0,00	0,00	207 275,86	0,00	207 275,86
D P160-0003 2006/1	PROGRAMME REGIONAL ROUTES	908	333 232 577,25	0,00	53 806 908,32	0,00	0,00	53 806 908,32	346 681,29	53 460 227,03
D P160-0003 2010/1	PROGRAMME REGIONAL ROUTES	908	875 591 629,44	65 095 000,00	267 995 877,90	110 966 915,81	47 641 913,84	331 320 879,87	64 355 098,25	266 965 781,62
D P133-0006 2010/1	PROJET AUDIOVISUEL ASSOC ET PARTICULIERS	905	224 102,80	0,00	20 673,28	0,00	0,00	20 673,28	0,00	20 673,28
D P133-0009 2010/1	PROJET EN MAITRISE D OUVRAGE	905	11 725 000,00	9 510 000,00	754 403,08	0,00	0,00	754 403,08	171 252,53	583 150,55
D P133-0009 2007/1	PROJET EN MAITRISE D OUVRAGE	905	356 000,00	0,00	37 633,09	0,00	0,00	37 633,09	0,00	37 633,09
D P210-0006 2017/1	PRR II - AMENAGEMENT BATIMENT	905	22 944 360,00	5 000 000,00	15 974 019,00	1 028 707,00	0,00	17 002 726,00	7 619 795,16	9 382 930,84
D P210-0007 2018/1	PRR II AIDES COMMUNES-POLITIQUE DE L EAU	907	7 500 000,00	4 000 000,00	1 330 405,00	225 539,00	0,00	1 555 944,00	762 768,89	793 175,11
D P126-0010 2012/1	RECHERCHE AGRONOMIQUE	906	23 461 814,81	4 280 842,93	4 245 782,84	3 014 690,49	0,00	7 260 473,33	2 172 833,10	5 087 640,23
D P199-0003 2009/1	REGIES D AVANCES	900	296,65	0,00	296,65	0,00	0,00	296,65	0,00	296,65
D P199-0003 2010/1	REGIES D AVANCES	900	15 183,07	5 000,07	8 149,88	5 000,07	0,00	13 149,95	0,00	13 149,95
D P197-0005 2010/1	REHABILITATION ENERGIES	902	1 784 780,00	0,00	259 846,14	0,00	0,00	259 846,14	123 453,86	136 392,28
D P197-0003 2010/1	REHABILITATION ET RESTRUCTURATION LYCEE	902	48 968 110,00	0,00	4 104 238,23	0,00	0,00	4 104 238,23	517 117,17	3 587 121,06
D P197-0003 2006/1	REHABILITATION ET RESTRUCTURATION LYCEES MO	902	5 789 370,00	0,00	539 888,99	0,00	0,00	539 888,99	50 231,58	489 657,41
D P140-0019 2015/1	REHABILITATION LOGEMENTS SOCIAUX	905	13 896 302,00	2 900 000,00	3 710 896,00	2 885 100,00	0,00	6 595 996,00	1 415 420,00	5 180 576,00





AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
D P150-0022 2013/1	REHABILITATION PATRIMOINE PROTEGEE	903	1 086 280,00	200 000,00	281 574,60	197 609,18	0,00	479 183,78	206 775,50	272 408,28
D P197-0044 2016/1	RENOVATION CONFORT THERMIQ LYC	902	11 860 000,00	0,00	8 816 569,68	0,00	0,00	8 816 569,68	310 092,47	8 506 477,21
D P197-0024 2007/1	RENOVATION DES ECOLES MATERNELLES	902	465 000,00	0,00	16 782,19	0,00	0,00	16 782,19	0,00	16 782,19
D P151-0008 2016/1	RENOVATION EQUIPT SPORTIFS REGIONAUX	903	239 520,00	30 000,00	122 535,72	30 000,00	0,00	152 535,72	1 937,92	150 597,80
D P160-0018 2018/1	RESTAURATION PONT RIVIERE DE L EST	908	800 000,00	400 000,00	400 000,00	800 000,00	400 000,00	800 000,00	250 257,37	549 742,63
D P126-0013 2016/1	RETENUES COLINAIRES	907	2 075 000,00	0,00	980 350,22	0,00	0,00	980 350,22	607 655,30	372 694,92
D P150-0014 2010/1	REVALORISATION DU PATRIMOINE	903	5 170 325,00	0,00	878 351,41	0,00	0,00	878 351,41	0,00	878 351,41
D P162-0001 2006/1	ROUTE DES TAMARINS	908	497 162 343,52	0,00	9 233 244,06	0,00	0,00	9 233 244,06	0,00	9 233 244,06
D P140-0001 2010/1	SAR	905	1 110 200,00	0,00	318 817,96	0,00	0,00	318 817,96	1 132,44	317 685,52
D P140-0001 2006/1	SAR - SCHEMA D AMENAGEMENT REGIONAL	905	331 000,00	0,00	80 519,91	0,00	0,00	80 519,91	0,00	80 519,91
D P140-0023 2015/1	SEAS OI INFRASTRUCTURES	905	1 107 107,00	0,00	1 053 240,31	0,00	0,00	1 053 240,31	9 208,49	1 044 031,82
D P150-0026 2015/1	SERVICE REGIONAL DE L INVENTAIRE	903	250 000,00	50 000,00	147 983,57	100 000,00	50 000,00	197 983,57	7 031,39	190 952,18
D P204-001 2006/1	SIG - ACQUISITIONS DE DONNEES	905	90 067,64	0,00	17 405,00	0,00	0,00	17 405,00	0,00	17 405,00
D P204-004 2007/1	SIG - ANTENNE SATELLITE	905	44 204,50	0,00	25 680,97	0,00	0,00	25 680,97	0,00	25 680,97
D P204-006 2012/1	SIG - EQUIPEMENTS	905	164 036,00	45 036,00	23 759,21	52 080,00	26 040,00	49 799,21	26 040,00	23 759,21
D P204-002 2006/1	SIG - FRAIS ETUDES RECHERCHES ET DEVELOPPEMENT	905	222 149,37	0,00	101 601,10	0,00	0,00	101 601,10	0,00	101 601,10
D P204-003 2006/1	SIG - SUBVENTIONS AUX COMMUNES	905	25 000,00	0,00	20 000,00	0,00	0,00	20 000,00	0,00	20 000,00
D P204-001 2010/1	SIG-ACQUISITIONS DE DONNEES	905	53 955,27	20 000,00	26 377,64	20 000,00	0,00	46 377,64	0,00	46 377,64
D P204-004 2010/1	SIG-ANTENNE SATELLITE	905	2 684 461,90	357 000,00	1 192 526,44	356 903,42	0,00	1 549 429,86	42 946,93	1 506 482,93
D P204-005 2011/1	SIG-FRAIS ETUDE/RECHERCHES	905	199 916,00	150 000,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00	0,00	150 000,00
D P160-0006 2006/1	SITE PROPRE VELO REGION	908	150 000,00	0,00	43 218,90	0,00	0,00	43 218,90	0,00	43 218,90



AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
D P160-0016 2014/1	SMPRR - TRAVAUX ROUTIERS	908	21 585 000,00	3 750 000,00	1 664 800,00	3 750 000,00	0,00	5 414 800,00	5 414 800,00	0,00
D P126-0006 2006/1	SOLS / SOUS SOLS	907	469 428,15	0,00	29 270,79	0,00	0,00	29 270,79	0,00	29 270,79
D P126-0006 2010/1	SOLS / SS SOLS	907	157 000,00	0,00	15 459,35	0,00	0,00	15 459,35	0,00	15 459,35
D P140-0013 2012/1	SOLS /SS SOLS	907	1 653 194,00	150 000,00	315 406,32	90 000,00	0,00	405 406,32	93 471,89	311 934,43
D P111-0001 2006/1	SOUTIEN A LA RECHERCHE	902	5 541 988,00	0,00	1 030 281,07	0,00	0,00	1 030 281,07	0,00	1 030 281,07
D P111-0001 2010/1	SOUTIEN A LA RECHERCHE	902	8 220 359,55	1 309 280,00	2 089 303,89	606 965,51	49 171,64	2 647 097,76	528 084,99	2 119 012,77
D P140-0036 2017/1	SUBV DONNEES ORTHOPHOTOGRAPHIQUE	905	32 000,00	0,00	22 000,00	0,00	0,00	22 000,00	22 000,00	0,00
D P140-0033 2016/1	SUBV. SYNDICAT MIXTE DE PIERREFONDS	908	1 955 000,00	0,00	102 000,00	0,00	0,00	102 000,00	42 906,19	59 093,81
D P140-0038 2018/1	SUBVENTION ACCESSION LOGEMENT	905	15 000 000,00	0,00	15 000 000,00	0,00	0,00	15 000 000,00	0,00	15 000 000,00
D P160-0015 2014/1	SUBVENTION AU SMPRR	908	2 475 000,00	588 000,00	217 600,00	444 000,00	0,00	661 600,00	511 600,00	150 000,00
D P160-0008 2006/1	SUBVENTION AUX COMMUNES - TRAVAUX ROUTES NATIONALES	908	2 732 927,50	0,00	1 714 585,50	0,00	0,00	1 714 585,50	254 585,50	1 460 000,00
D P160-0008 2010/1	SUBVENTION AUX COMMUNES TRAVAUX ROUTES NATIONALES	908	13 080 613,00	4 100 000,00	4 445 268,03	0,00	0,00	4 445 268,03	296 431,73	4 148 836,30
D P165-0007 2017/1	SUBVENTION AUX SMTR (STIR)	908	441 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P133-0011 2007/1	SUBVENTION CADRE DSP	905	12 949 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D P150-0024 2013/1	SUBVENTION LEADER < 23 k€	903	46 116,72	0,00	21 853,29	0,00	0,00	21 853,29	0,00	21 853,29
D P150-0015 2011/1	SUBVENTIONS ASSOCIATIONS LEADER	903	119 459,88	0,00	840,85	0,00	0,00	840,85	0,00	840,85
D P151-0001 2006/1	SUBVENTIONS CONSTRUCTIONS - RENOVATION	903	2 844 549,00	0,00	211 331,65	0,00	0,00	211 331,65	0,00	211 331,65
D P151-0001 2010/1	SUBVENTIONS CONSTRUCTIONS-RENOVATIONS	903	1 436 055,22	128 900,00	112 823,52	171 112,00	42 224,00	241 711,52	87 641,00	154 070,52
D P151-0003 2010/1	SUBVENTIONS D EQUIPEMENT DOMAINE SPORT	903	3 766 104,00	373 100,00	333 820,92	752 200,00	380 100,00	705 920,92	313 492,00	392 428,92
D P126-0002 2006/1	SUBVENTIONS ENERGIE (aides aux communes et EPCI)	907	151 933,98	0,00	69 254,09	0,00	0,00	69 254,09	0,00	69 254,09
D P126-0002 2006/2	SUBVENTIONS ENERGIE (aides aux entreprises)	907	11 146 626,36	0,00	318 636,91	0,00	0,00	318 636,91	0,00	318 636,91

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
D P126-0002 2006/3	SUBVENTIONS ENERGIE (études et recherches-aides aux org publics et semi publics)	907	297 461,47	0,00	101 344,15	0,00	0,00	101 344,15	0,00	101 344,15
D P208-0002 2011/1	SUBVENTIONS ENERGIE - AIDES AUX COMMUNES ET EPCI	907	604 784,96	106 000,00	326 972,00	0,00	0,00	326 972,00	0,00	326 972,00
D P208-0002 2011/2	SUBVENTIONS ENERGIE - AIDES AUX ENTREPRISES	907	11 266 868,22	1 407 000,00	1 826 352,20	1 305 883,18	0,00	3 132 235,38	452 923,98	2 679 311,40
D P208-0002 2011/3	SUBVENTIONS ENERGIE-ETUDES RECHERCHES-AIDES ORG PUB	907	2 051 489,30	5 000,00	1 522 239,32	0,00	0,00	1 522 239,32	0,00	1 522 239,32
D P150-0006 2010/1	SUBVENTIONS EQUIPEMENT ASSOCIATIONS CULTURELLES	903	9 903 784,89	970 000,00	925 643,71	1 083 159,00	148 909,00	1 859 893,71	730 236,35	1 129 657,36
D P150-0006 2006/1	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS ASSOCIATIONS CULTURELLES	903	1 476 999,39	0,00	195 240,57	0,00	0,00	195 240,57	0,00	195 240,57
D P150-0004 2006/1	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS COMMUNES	903	1 542 667,00	0,00	291 863,35	0,00	0,00	291 863,35	0,00	291 863,35
D P150-0004 2010/1	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS COMMUNES	903	1 979 561,90	80 000,00	242 040,11	60 800,00	0,00	302 840,11	65 134,00	237 706,11
D P151-0003 2006/1	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS DOMAINE SPORT	903	1 276 419,00	0,00	147 788,93	0,00	0,00	147 788,93	0,00	147 788,93
D P160-0002 2006/2	SUBVENTIONS ETAT POUR TRAVAUX ROUTIERS	908	3 550 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
D P150-0005 2006/1	SUBVENTIONS PROTECTION PATRIMOINE	903	339 016,77	0,00	56 765,42	0,00	0,00	56 765,42	0,00	56 765,42
D P150-0005 2010/1	SUBVENTIONS PROTECTION PATRIMOINE	903	1 101 130,27	115 000,00	227 037,37	115 000,00	0,00	342 037,37	9 999,11	332 038,26
D P197-0018 2006/1	SUBVENTIONS TRAVAUX DEPARTEMENT CITES MIXTES	902	200 000,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	200 000,00	0,00	200 000,00
D P197-0009 2010/1	SUBVENTIONS TRAVAUX SUR CENTRES DE FORMATION	902	3 432 731,98	400 000,00	664 518,33	816 000,00	416 000,00	1 064 518,33	413 620,02	650 898,31
D P165-0003 2011/1	TEE ACQUISITION MOBILIERES URBAINS	908	4 788 668,05	0,00	1 341 102,20	0,00	0,00	1 341 102,20	19 772,20	1 321 330,00
D P165-0005 2011/1	TEE DIVERS INVESTISSEMENTS	908	53 100,00	0,00	8 458,10	0,00	0,00	8 458,10	0,00	8 458,10
D P165-0001 2010/1	TEE SUBVENTIONS INFRASTRUCTURES EPCI	908	21 186 924,12	3 380 000,00	9 430 048,95	246 373,65	0,00	9 676 422,60	552 133,26	9 124 289,34
D P133-0007 2006/1	TIC - AIDES A L INVESTISSEMENT DES ASSOCIATIONS	905	512 314,38	0,00	41 223,38	0,00	0,00	41 223,38	0,00	41 223,38
D P133-0006 2006/1	TIC - AIDES PROJETS PRIVES ET PROD AUDIOVISUELLES PARTICULIERS ET ASSOCIATIONS	905	242 300,00	0,00	20 228,67	0,00	0,00	20 228,67	0,00	20 228,67
D P133-0002 2006/1	TIC - AIDES PROJETS PUBLICS	905	2 651 287,29	0,00	231 654,47	0,00	0,00	231 654,47	0,00	231 654,47



AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
D P133-0002 2010/1	TIC - AIDES PROJETS PUBLICS	905	404 380,69	60 000,00	150 007,98	120 000,00	60 000,00	210 007,98	50 668,90	159 339,08
D P133-0005 2006/1	TIC - ENTREPRISES - AIDES A LA PROD AUDIVISUELLE, MULTIMEDIA ET CINEMAT.	905	3 359 780,28	0,00	1 108 710,75	0,00	0,00	1 108 710,75	0,00	1 108 710,75
D P133-0001 2006/1	TIC - SOUTIEN A L INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES PRIVEES	905	851 221,19	0,00	136 200,89	0,00	0,00	136 200,89	0,00	136 200,89
D P133-0007 2010/1	TIC AIDE A L INVESTISSEMENT DES ASSOCIATIONS	905	112 453,15	0,00	27 455,65	0,00	0,00	27 455,65	0,00	27 455,65
D P133-0001 2010/1	TIC-SOUTIEN A L INVESTISSEMENT DES ENTREPRISES PRIVEES	905	458 608,34	0,00	133 294,30	0,00	0,00	133 294,30	0,00	133 294,30
D P197-0009 2006/1	TRAVAUX CENTRES DE FORMATION CONTINUE ( SUBVENTION)	902	2 760 931,00	0,00	561 437,15	0,00	0,00	561 437,15	0,00	561 437,15
D P197-0012 2006/1	TRAVAUX CNR MO REGION	903	80 000,00	0,00	15 072,98	0,00	0,00	15 072,98	9 213,81	5 859,17
D P197-0012 2010/1	TRAVAUX CNR MO REGION	903	6 328 850,76	0,00	2 317 390,91	0,00	0,00	2 317 390,91	1 143 031,81	1 174 359,10
D P197-0023 2010/1	TRAVAUX DANS LE DOMAINE AQUACOLE ARDA	907	779 166,00	0,00	24 577,19	0,00	0,00	24 577,19	0,00	24 577,19
D P197-0006 2006/1	TRAVAUX DE MAINTENANCE - SUBVENTIONS	902	10 447 510,50	0,00	261 819,18	0,00	0,00	261 819,18	0,00	261 819,18
D P197-0006 2010/1	TRAVAUX DE MAINTENANCE -SUBVENTIONS	902	20 331 880,00	2 000 000,00	1 968 897,01	4 000 000,00	2 000 000,00	3 968 897,01	2 095 234,43	1 873 662,58
D P197-0002 2010/1	TRAVAUX DE MAINTENANCE LYCEE	902	30 671 655,69	5 570 000,00	5 762 721,38	6 300 000,00	1 150 000,00	10 912 721,38	579 330,24	10 333 391,14
D P197-0002 2006/1	TRAVAUX DE MAINTENANCE MO REGION (LYCEES)	902	32 845 218,24	0,00	5 726 150,49	0,00	0,00	5 726 150,49	33 311,89	5 692 838,60
D P197-0005 2006/1	TRAVAUX DE REHABILITATION DES LYCEES MANDAT PAR DES SEM ET SPL	902	39 089 446,00	0,00	2 970 135,30	0,00	0,00	2 970 135,30	89 334,51	2 880 800,79
D P197-0023 2007/1	TRAVAUX DOMAINE AQUACOLE ARDA	907	676 500,00	0,00	97 391,60	0,00	0,00	97 391,60	2 939,92	94 451,68
D P197-0016 2010/1	TRAVAUX ET GROSSES REPARATIONS BATIMENTS	900	36 121 789,00	1 350 000,00	6 436 140,01	1 350 000,00	0,00	7 786 140,01	3 378 060,85	4 408 079,16
D P197-0016 2006/1	TRAVAUX ET GROSSES REPARATIONS BÂTIMENTS	900	9 892 199,80	0,00	1 214 186,39	0,00	0,00	1 214 186,39	40 825,39	1 173 361,00
D P165-0008 2019/1	TRAVAUX GARES ROUTIERES	908	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
D P197-0026 2010/1	TRAVAUX STRUCTURES MUSEALES	903	64 568 000,00	1 890 000,00	2 680 850,12	2 090 000,00	350 000,00	4 420 850,12	175 460,73	4 245 389,39

AUTORISATION DE PROGRAMME *		Chapitre (s)	Stocks AP votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AP votées dans l'année	AP affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AP affectées dans l'année (2)	AP affectées annulées (3)	Stock d'AP affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
D P150-0010 2006/1	TRAVAUX STRUCTURES MUSEALES	903	814 000,00	0,00	161 461,06	0,00	0,00	161 461,06	0,00	161 461,06
D P150-0010 2010/1	TRAVAUX STRUCTURES MUSEALES	903	3 283 000,00	90 000,00	2 105 175,60	90 111,00	111,00	2 195 175,60	148 374,60	2 046 801,00
D P197-0027 2010/1	TRAVAUX STRUCTURES MUSEALES PAR DES SEM	903	153 000,00	0,00	15 300,00	0,00	0,00	15 300,00	0,00	15 300,00
D P197-0014 2006/1	TRAVAUX SUR LE PATRIMOINE ARCHITECTURAL	903	220 793,60	0,00	204 616,17	0,00	0,00	204 616,17	0,00	204 616,17
D P197-0008 2010/1	TRAVAUX SUR LES CENTRES	902	32 805 310,06	0,00	20 449 430,29	0,00	0,00	20 449 430,29	4 011 794,67	16 437 635,62
D P197-0008 2006/1	TRAVAUX SUR LES CENTRES FORMATION PAR DES SEM	902	32 638 414,00	0,00	-1 346 811,60	0,00	0,00	-1 346 811,60	0,00	-1 346 811,60
D P197-0013 2006/1	TRAVAUX SUR LES STRUCTURES MUSEALES MO REGION	903	10 787 500,00	0,00	4 630 084,36	0,00	0,00	4 630 084,36	0,00	4 630 084,36
D P197-0026 2008/1	TRAVAUX SUR STRUCTURES MUSEALES SUR BIENS MIS A DISPOSITION	903	206 000,00	0,00	101 112,32	0,00	0,00	101 112,32	0,00	101 112,32
D P197-0041 2016/1	TRAVX MAINTENANC BAT MO REGION	900	3 718 000,00	3 200 000,00	442 801,90	3 000 000,00	0,00	3 442 801,90	42 470,92	3 400 330,98
D P197-0043 2016/1	TRAVX MAINTENANC CENTRES MO	902	832 000,00	510 000,00	322 000,00	510 000,00	0,00	832 000,00	87 236,72	744 763,28
D P197-0045 2016/1	TRAVX MAINTENANCE EPS MO	903	250 000,00	50 000,00	0,00	100 000,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
D P133-0017 2015/1	TRES HAUT DEBIT ET AMENAGEMENT NUMERIQUE INVESTISSEMENT	905	182 711 250,00	840 000,00	176 862 813,79	1 560 000,00	720 000,00	177 702 813,79	545 000,00	177 157 813,79
D P160-0006 2010/1	VOIE VELO REGIONALE	908	16 550 000,00	2 500 000,00	6 698 154,12	2 500 000,00	0,00	9 198 154,12	1 989 475,03	7 208 679,09
<b>TOTAL</b>			<b>6 653 830 847,17</b>	<b>278 774 427,00</b>	<b>1 835 911 181,54</b>	<b>313 749 534,33</b>	<b>92 301 260,02</b>	<b>2 057 359 455,85</b>	<b>397 220 759,26</b>	<b>1 660 138 696,59</b>

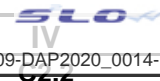
\* Le détail par programme n'est à renseigner qu'à compter des AP votées en 2005.

(1) Il s'agit des AP affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AP votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AP non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AP affectées (6) / (5)	3,83	3,46	3,48	4,18



**IV – ANNEXES**

**C – ANNEXES BUDGETAIRES – AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT**

**SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	CP mandatés au budget de l'année N (5)	AE affectées non couvertes par des CP mandatés au 31/12/N (6) = (4) - (5)
Numéro	Libellé									
D A134-0012 2019/1	ACCOMPAGNEMENT AIDE FRAIS DE VIE	934	50 000,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A192-0032 2007/1	ACHAT D ETUDES	930	110 652,51	0,00	22 220,30	0,00	0,00	22 220,30	0,00	22 220,30
D A192-0046 2012/1	ACHAT D ETUDES	930	97 323,18	20 000,00	10 037,04	20 000,00	0,00	30 037,04	0,00	30 037,04
D A192-0032 2010/1	ACHATS D ETUDES	930	168 505,18	0,00	21 116,00	17 000,00	0,00	38 116,00	0,00	38 116,00
D A144-0004 2007/3	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICE	930	6 865,10	0,00	400,00	0,00	0,00	400,00	0,00	400,00
D A144-0004 2010/3	ACHATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	930	4 209,40	0,00	772,11	0,00	0,00	772,11	0,00	772,11
D A150-0008 2010/1	ACQUISITION D OUVRAGE CULTURE	933	105 664,13	0,00	10 429,36	2 000,00	0,00	12 429,36	1 800,00	10 629,36
D A150-0008 2006/1	ACQUISITION D OUVRAGES - CULTURE	933	140 992,74	0,00	12 723,07	0,00	0,00	12 723,07	0,00	12 723,07
D A202-0008 2007/1	ACQUISITION DE PETITS MATERIEL	944	8 738,41	0,00	1 158,31	0,00	0,00	1 158,31	0,00	1 158,31
D A202-0008 2010/1	ACQUISITION DE PETITS MATERIELS	944	45 377,09	4 721,00	9 385,08	4 721,00	0,00	14 106,08	2 278,39	11 827,69
D A203-0002 2014/2	ACTION PROMOTION EUROPE	930	2 195 200,00	400 000,00	636 700,27	400 000,00	0,00	1 036 700,27	238 488,43	798 211,84
D A203-0003 2016/1	ACTION PROMOTION INTERREG	930	296 900,00	125 000,00	88 379,28	125 000,00	0,00	213 379,28	21 180,14	192 199,14
D A140-0031 2019/1	ACTIONS DE COMMUNICATION	935	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
D A110-0013 2015/1	ACTIONS EN FAVEUR DE LA JEUNESSE	932	1 778 751,00	0,00	113 642,66	0,00	0,00	113 642,66	13 139,27	100 503,39
D A206-0004 2012/1	ACTIONS SANITAIRES ET SOCIALES	934	1 104 505,50	58 000,00	179 608,44	42 600,00	0,00	222 208,44	75 611,75	146 596,69
D A126-0009 2006/1	ACTIONS TRANSVERSALES	937	622 650,00	0,00	51 317,00	0,00	0,00	51 317,00	0,00	51 317,00
D A126-0009 2006/2	ACTIONS TRANSVERSALES	937	85 712,95	0,00	31 970,59	0,00	0,00	31 970,59	0,00	31 970,59
D A126-0009 2006/3	ACTIONS TRANSVERSALES	937	335 610,00	0,00	947,47	0,00	0,00	947,47	0,00	947,47

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
 Reçu en préfecture le 16/06/2020  
 Affiché le 16/06/2020 au  
 budget de l'année  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE  
 couvertes par des CP  
 mandats au 31/12/N

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à fin N (4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
D A140-0014 2008/1	ACTIONS TRANSVERSALES	935	4 000,00	0,00	43,25	0,00	0,00	43,25	0,00	43,25
D A140-0014 2010/1	ACTIONS TRANSVERSALES	935	5 217 864,50	100 000,00	302 781,46	0,00	0,00	302 781,46	80 431,05	222 350,41
D A140-0026 2018/1	ACTIONS TRANSVERSALES	935	25 000,00	15 000,00	4 144,00	15 000,00	0,00	19 144,00	6 653,00	12 491,00
D A140-0028 2018/1	ACTIONS TRANSVERSALES	935	40 000,00	20 000,00	20 000,00	20 000,00	0,00	40 000,00	20 000,00	20 000,00
D A126-0010 2008/1	ADHESIONS ET PARTICIPATIONS	937	1 580,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A192-0014 2010/1	ADMINISTRATION GENERALE - FOURNITURES	930	338 515,66	0,00	38 947,27	0,00	0,00	38 947,27	0,00	38 947,27
D A192-0014 2006/1	ADMNISTRATION GENERALE - FOURNITURES	930	492 890,64	0,00	73 746,66	0,00	0,00	73 746,66	0,00	73 746,66
D A145-0001 2006/1	AFFAIRES EUROPEENNES - COTISATIONS	930	85 811,01	0,00	421,66	0,00	0,00	421,66	0,00	421,66
D A145-0001 2010/1	AFFAIRES EUROPEENNES - COTISATIONS	930	266 745,68	18 500,00	30 147,00	18 500,00	0,00	48 647,00	18 169,00	30 478,00
D A145-0002 2010/1	AFFAIRES EUROPEENNES - FRAIS DIVERS	930	146 745,59	6 000,00	7 854,04	6 000,00	0,00	13 854,04	2 506,35	11 347,69
D A145-0002 2006/1	AFFAIRES EUROPEENNES FRAIS DIVERS	930	69 500,00	0,00	27 662,70	0,00	0,00	27 662,70	0,00	27 662,70
D A192-0018 2010/1	AFFRANCHISSEMENT, FRET ET TRANSPORT	930	1 413 474,41	140 000,00	72 333,34	105 000,00	0,00	177 333,34	97 022,58	80 310,76
D A192-0018 2006/1	AFFRANCHISSEMENT, FRET TRANSPORT	930	586 995,77	0,00	30 854,56	0,00	0,00	30 854,56	0,00	30 854,56
D A126-0001 2006/1	AGENDA 21	937	100 000,00	0,00	32 677,63	0,00	0,00	32 677,63	0,00	32 677,63
D A126-0001 2010/4	AGENDA 21	937	13 714,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	5 000,00
D A126-0001 2006/3	AGENDA 21	937	136 500,00	0,00	67 904,70	0,00	0,00	67 904,70	0,00	67 904,70
D A126-0001 2006/2	AGENDA 21	937	19 598,40	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A126-0001 2010/2	AGENDA 21	937	41 500,00	0,00	165,00	0,00	0,00	165,00	0,00	165,00
D A126-0001 2010/1	AGENDA 21	937	180 000,00	0,00	121 056,03	0,00	0,00	121 056,03	0,00	121 056,03
D A112-0005 2006/1	AIDE A L EMPLOI APPRENTISSAGE	932	34 450 000,00	0,00	13 839 178,58	0,00	0,00	13 839 178,58	0,00	13 839 178,58
D A112-0005 2010/1	AIDE A L EMPLOI APPRENTISSAGE	932	14 000 000,00	0,00	1 907 164,19	0,00	0,00	1 907 164,19	0,00	1 907 164,19
D A112-0013 2012/1	AIDE A L EMPLOI APPRENTISSAGE	932	53 066 070,85	5 000 000,00	4 662 011,41	5 000 000,00	0,00	9 662 011,41	5 953 812,05	3 708 199,36

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
 Reçu en préfecture le 16/06/2020  
 Affiché le 16/06/2020 au  
 budget de l'année  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE  
 mandats au 31/12/N



AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à fin N (4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
D A130-0003 2010/1	AIDE A LA PROMOTION TOURISTIQUE	936	127 681 191,53	11 025 662,89	7 941 974,15	12 881 583,08	1 855 920,19	18 967 637,04	9 872 193,05	9 095 443,99
D A151-0002 2006/1	AIDE INDIVIDUELLE (BOURSES-BILLETS) - SPORT	933	1 238 436,06	0,00	65 254,18	0,00	0,00	65 254,18	0,00	65 254,18
D A151-0002 2010/1	AIDE INDIVIDUELLE (BOURSES-BILLETS) SPORT	933	2 593 196,46	230 000,00	262 462,57	230 000,00	0,00	492 462,57	176 816,69	315 645,88
D A130-0002 2010/1	AIDES A L ANIMATION ECONOMIQUE	936	109 821 409,81	13 924 156,11	11 809 152,77	15 639 413,64	3 915 362,44	23 533 203,97	10 354 273,84	13 178 930,13
D A130-0002 2006/1	AIDES A L ANIMATION ECONOMIQUE	936	26 124 670,18	0,00	2 594 274,24	0,00	0,00	2 594 274,24	0,00	2 594 274,24
D A130-0002 2018/2	AIDES A L ANIMATION-DIDN	936	4 198 791,00	2 353 561,00	798 797,67	1 862 500,73	47 169,62	2 614 128,78	996 061,96	1 618 066,82
D A134-0002 2010/1	AIDES A LA MOBILITE EDUCATIVE	932	31 964 899,78	3 740 000,00	6 200 983,90	6 121 776,00	2 381 776,00	9 940 983,90	2 937 768,81	7 003 215,09
D A134-0002 2006/1	AIDES A LA MOBILITE EDUCATIVE	932	9 642 229,40	0,00	2 080 787,96	0,00	0,00	2 080 787,96	0,00	2 080 787,96
D A134-0001 2006/1	AIDES A LA MOBILITE PROFESSIONNELLE	932	28 871 413,00	0,00	1 654 553,72	0,00	0,00	1 654 553,72	0,00	1 654 553,72
D A130-0003 2006/1	AIDES A LA PROMOTION TOURISTIQUE	936	31 906 784,56	0,00	1 910 037,41	0,00	0,00	1 910 037,41	0,00	1 910 037,41
D A206-0001 2007/1	AIDES ASSOCIATIONS MEDICALES ET MEDICO- SOCIALES	934	142 714,00	0,00	3 180,00	0,00	0,00	3 180,00	0,00	3 180,00
D A206-0001 2010/1	AIDES ASSOCIATIONS MEDICALES ET MEDICO-SOCIALES	934	982 083,50	265 000,00	105 885,79	264 073,33	48 000,00	321 959,12	176 315,08	145 644,04
D A150-0023 2011/1	AIDES AUX ENTREPRISES CULTUREL	933	906 352,22	170 000,00	141 665,90	166 291,63	0,00	307 957,53	125 387,55	182 569,98
D A111-0001 2006/1	AIDES EN FAVEUR ETUDIANTS	932	4 571 979,72	0,00	760 593,05	0,00	0,00	760 593,05	0,00	760 593,05
D A111-0001 2010/1	AIDES EN FAVEUR ETUDIANTS	932	18 482 860,00	2 580 000,00	3 391 863,00	2 579 400,00	0,00	5 971 263,00	2 516 611,00	3 454 652,00
D A134-0001 2010/1	AIDES MOBILITE PROFESSIONNELLE	932	96 924 792,58	9 895 184,00	10 803 141,76	9 895 184,00	0,00	20 698 325,76	9 541 680,57	11 156 645,19
D A134-0007 2006/1	AIDES MOBILITE PROFESSIONNELLE CULTURE ET SPORT	932	270 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A130-0014 2008/1	AIDES TRANSPORTEURS	938	2 582 000,00	0,00	71 399,88	0,00	0,00	71 399,88	0,00	71 399,88
D A133-0015 2015/1	AMENAGEMENT NUMERIQUE FONCTIONNEMENT	935	3 050 000,00	1 700 000,00	589 194,52	1 376 000,00	0,00	1 965 194,52	639 726,42	1 325 468,10
D A112-0002 2010/1	APPRENTISSAGE	932	231 494 541,47	23 013 999,75	18 117 859,07	28 290 493,87	5 276 495,39	41 131 857,55	18 713 041,00	22 418 816,55
D A112-0002 2006/1	APPRENTISSAGE	932	64 291 127,06	0,00	6 423 776,96	0,00	0,00	6 423 776,96	0,00	6 423 776,96



AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
D A112-0021 2017/1	APPRENTISSAGE MARCHES	932	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A192-0025 2010/1	ASSISTANCE AUDIOVISUELLE	930	575 040,79	29 100,00	24 147,28	20 000,00	0,00	44 147,28	8 172,46	35 974,82
D A192-0025 2006/1	ASSISTANCE AUDIOVISUELLE	930	109 994,01	0,00	3 733,65	0,00	0,00	3 733,65	0,00	3 733,65
D A140-0019 2015/1	ASSOCIATION SEAS OI ET MAINTENANCE SIG	935	315 553,00	90 000,00	90 329,16	6 000,00	3 000,00	93 329,16	33 392,99	59 936,17
D A192-0009 2006/1	ASSURANCES MEUBLES ET IMMEUBLES	930	768 444,68	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A192-0034 2010/1	AUTRES FOURNITURES	930	86 353,89	0,00	6 129,06	0,00	0,00	6 129,06	0,00	6 129,06
D A192-0028 2010/1	AUTRES FOURNITURES	930	22 815,38	0,00	576,80	0,00	0,00	576,80	0,00	576,80
D A192-0034 2007/1	AUTRES FOURNITURES	930	54 188,48	0,00	11 791,85	0,00	0,00	11 791,85	0,00	11 791,85
D A192-0028 2007/1	AUTRES FOURNITURES	930	52 673,93	0,00	6 013,07	0,00	0,00	6 013,07	0,00	6 013,07
D A202-0003 2010/1	AUTRES PARTICIPATION CR	930	654 420,00	50 000,00	45 386,00	40 000,00	0,00	85 386,00	56 565,00	28 821,00
D A202-0003 2006/1	AUTRES PARTICIPATIONS CR	930	191 666,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A112-0008 2010/1	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES	932	4 878 952,40	300 000,00	1 090 446,77	300 000,00	0,00	1 390 446,77	283 939,41	1 106 507,36
D A112-0008 2006/1	AUTRES PRESTATIONS DE SERVICES FORMATION PROFESSIONNELLE	932	19 870,00	0,00	6 669,00	0,00	0,00	6 669,00	0,00	6 669,00
D A192-0041 2010/1	BATIMENT ADMINISTRATIF FOURNITURES ENTREPRISES	930	282 900,69	45 000,00	25 141,81	35 000,00	0,00	60 141,81	27 873,78	32 268,03
D A111-0005 2010/1	BOURSE REUSSITE ETUDIANT	932	32 949 649,74	2 160 000,00	5 301 925,65	3 126 200,00	966 200,00	7 461 925,65	1 569 319,14	5 892 606,51
D A112-0006 2006/1	BOURSES - AIDE A LA FORMATION PROFESSIONNELLE	932	8 133 685,00	0,00	1 797 895,20	0,00	0,00	1 797 895,20	0,00	1 797 895,20
D A112-0006 2010/1	BOURSES - AIDES A LA FORMATION PROFESSIONNELLE	932	30 068 437,19	3 211 400,00	5 112 439,00	3 211 400,00	0,00	8 323 839,00	2 784 430,17	5 539 408,83
D A150-0006 2007/2	BOURSES INDIVIDUELLES	933	1 177 919,00	0,00	82 402,10	0,00	0,00	82 402,10	0,00	82 402,10
D A150-0006 2010/2	BOURSES INDIVIDUELLES	933	1 541 446,75	0,00	81 476,27	0,00	0,00	81 476,27	0,00	81 476,27
D A201-0001 2010/1	BUDEGT FRAIS CONSULTATION ET AUDIT	930	1 666 928,64	363 000,00	515 094,36	363 000,00	0,00	878 094,36	230 035,40	648 058,96
D A201-0002 2009/1	BUDGET - ACTION CONJONCTURELLE	930	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Affiché le 16/06/2020 au budget de l'année 2020  
ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE  
mandates au 31/12/N

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
D A201-0001 2006/1	BUDGET FRAIS CONSULTATION AUDIT ET DIVERS	930	479 001,33	0,00	27 125,34	0,00	0,00	27 125,34	0,00	27 125,34
D A120-0003 2010/1	CAISSE CHOMAGE INTEMPERIES	936	967 284,00	91 800,00	144 592,80	88 578,00	0,00	233 170,80	80 000,00	153 170,80
D A120-0003 2006/1	CAISSES CHOMAGE - INTEMPERIES	936	504 792,00	0,00	150 546,89	0,00	0,00	150 546,89	0,00	150 546,89
D A130-0016 2012/1	CARBURANT - INTERVENTION REGION	936	16 070 000,00	0,00	2 711 808,91	0,00	0,00	2 711 808,91	0,00	2 711 808,91
D A192-0004 2006/1	CARBURANTS	930	762 034,29	0,00	13 986,37	0,00	0,00	13 986,37	0,00	13 986,37
D A192-0004 2010/1	CARBURANTS	930	4 090 323,97	698 000,00	238 915,10	600 000,00	0,00	838 915,10	486 898,66	352 016,44
D A151-0009 2019/1	CLASSES DECOUVERTES	932	86 000,00	86 000,00	0,00	86 000,00	0,00	86 000,00	62 000,00	24 000,00
D A206-0009 2017/1	CLASSES TRANSPLANTEES	934	407 950,00	127 950,00	39 319,00	141 404,00	13 454,00	167 269,00	120 171,50	47 097,50
D A126-0013 2012/1	COMMUNICATION ENVIRONNEMENT	937	512 890,43	71 347,43	32 399,98	70 000,00	0,00	102 399,98	68 681,97	33 718,01
D A203-0004 2019/1	COMMUNICATION	930	1 260 360,00	1 260 360,00	0,00	1 110 360,00	0,00	1 110 360,00	544 745,63	565 614,37
D A134-0009 2013/1	COMMUNICATION CONTINUTE TERRITORIALE	938	70 000,00	0,00	365,42	0,00	0,00	365,42	0,00	365,42
D A130-0017 2013/1	COMMUNICATION ECONOMIE	936	300 000,00	0,00	54 620,55	0,00	0,00	54 620,55	0,00	54 620,55
D A110-0011 2013/1	COMMUNICATION EDUCATION	932	200 000,00	0,00	71 573,68	0,00	0,00	71 573,68	0,00	71 573,68
D A206-0006 2013/1	COMMUNICATION EGALITE DES CHANCES	934	70 000,00	0,00	32 410,10	0,00	0,00	32 410,10	0,00	32 410,10
D A162-0004 2010/1	COMMUNICATION ROUTE DES TAMARINS	938	106 140,00	0,00	28 777,04	0,00	0,00	28 777,04	0,00	28 777,04
D A162-0004 2009/1	COMMUNICATION ROUTE TAMARINS	938	1 580 312,81	0,00	52 412,37	0,00	0,00	52 412,37	0,00	52 412,37
D A165-0006 2013/1	COMMUNICATION TEE	938	296 701,33	50 000,00	72 192,83	50 000,00	0,00	122 192,83	230,33	121 962,50
D A165-0004 2011/1	COMMUNICATION TEE	938	200 000,00	0,00	70 555,36	0,00	0,00	70 555,36	0,00	70 555,36
D A150-0033 2017/1	CONNAIS,ENTRET,PRESERV°PAT NAT	933	40 000,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A110-0016 2016/1	CONNEX° INTERNET FAMILLES MODESTES	932	2 000 000,00	400 000,00	1 290 927,09	400 000,00	0,00	1 690 927,09	178 989,10	1 511 937,99
D A130-0007 2010/1	CONTINUTE TERRITORIALE	938	351 232 540,43	108 000 000,00	17 822 277,20	108 000 000,00	0,00	125 822 277,20	53 833 535,90	71 988 741,30
D A130-0007 2006/1	CONTINUTE TERRITORIALE	938	15 661 119,08	0,00	1 454 025,20	0,00	0,00	1 454 025,20	0,00	1 454 025,20

Affiché le 16/06/2020 au  
 budget de l'année  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE  
 mandats au 31/12/N

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
D A192-0042 2010/1	CONVENTION DE TRANSACTION	938	2 290 611,52	0,00	220 095,37	0,00	0,00	220 095,37	0,00	220 095,37
D A140-0018 2015/1	COOPERATION	935	18 500,00	8 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A161-0003 2006/1	COTISATIONS GART/TRANSCITE	938	14 303,00	0,00	0,42	0,00	0,00	0,42	0,00	0,42
D A112-0016 2012/1	CUI TRAJECTOIRE	932	1 802 481,14	0,00	913 990,43	0,00	0,00	913 990,43	0,00	913 990,43
D A126-0003 2010/1	DECHET CADRE DE VIE (AIR)	937	680 436,81	166 600,00	119 732,84	177 733,00	37 000,00	260 465,84	67 151,32	193 314,52
D A126-0003 2006/3	DECHETS/ CADRE VIE (dont air)	937	821 957,30	0,00	80 257,35	0,00	0,00	80 257,35	0,00	80 257,35
D A126-0003 2006/1	DECHETS/ CADRE VIE (dont air)	937	201 830,88	0,00	16 388,11	0,00	0,00	16 388,11	0,00	16 388,11
D A126-0003 2006/2	DECHETS/ CADRE VIE (dont air)	937	680 000,00	0,00	99 091,34	0,00	0,00	99 091,34	0,00	99 091,34
D A207-0001 2010/1	DEMATERIALISATION	930	9 000,00	0,00	4 500,00	0,00	0,00	4 500,00	0,00	4 500,00
D A120-0004 2006/1	DETAXE GAZOLE	936	19 665 000,00	0,00	2 170 134,72	0,00	0,00	2 170 134,72	0,00	2 170 134,72
D A120-0004 2010/1	DETAXE GAZOLE	936	300 000,00	0,00	297 397,84	0,00	0,00	297 397,84	0,00	297 397,84
D A130-0001 2006/1	DISPOSITIF CONGE SOLIDARITE	936	20 344 050,98	0,00	277,70	0,00	0,00	277,70	0,00	277,70
D A130-0001 2010/2	DISPOSITIF DE CONGE SOLIDARITE	936	9 107 394,41	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A192-0037 2010/1	DIVERS AUTRES PRESTATIONS	930	1 637 704,32	100 000,00	114 226,14	170 000,00	0,00	284 226,14	100 664,66	183 561,48
D A150-0020 2011/1	DIVERS MANIFESTATIONS CULTURELLES	933	9 572 316,90	1 404 000,00	783 875,64	1 086 000,00	0,00	1 869 875,64	723 748,54	1 146 127,10
D A144-0004 2010/5	DIVERS TRANSPORT DE BIENS ET TRANSPORT COLLECTIF	930	970,67	0,00	620,67	0,00	0,00	620,67	0,00	620,67
D A192-0037 2007/1	DIVERS-AUTRES PRETASTIONS	930	249 094,26	0,00	29 630,92	0,00	0,00	29 630,92	0,00	29 630,92
D A193-0001 2006/1	DOCUMENTATION GENERALE	930	365 810,08	0,00	8 831,66	0,00	0,00	8 831,66	0,00	8 831,66
D A193-0001 2010/1	DOCUMENTATION GENERALE	930	1 202 193,58	174 000,00	75 806,11	174 000,00	0,00	249 806,11	126 802,70	123 003,41
D A202-0009 2007/1	DOCUMENTATION GENERALE	930	45 567,60	0,00	8 149,33	0,00	0,00	8 149,33	0,00	8 149,33
D A202-0009 2010/1	DOCUMENTATION GENERALE	944	111 820,73	15 315,00	34 246,87	15 315,00	0,00	49 561,87	5 228,74	44 333,13
D A193-0001 2010/2	DOCUMENTATION GENERALE DRR	938	110 907,37	0,00	6 901,78	0,00	0,00	6 901,78	0,00	6 901,78

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
Reçu en préfecture le 16/06/2020  
Affiché le 16/06/2020 au  
Bureau de l'Informatique  
ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE



AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
D A133-0009 2011/2	DOCUMENTATION TIC	935	135 000,00	39 000,00	18 860,00	39 000,00	0,00	57 860,00	17 570,00	40 290,00
D A192-0011 2006/1	EAU ET ELECTRICITE	930	249 252,00	0,00	23 057,03	0,00	0,00	23 057,03	0,00	23 057,03
D A140-0023 2016/1	ECOCITE ET WATERFRONT	935	463 079,00	145 000,00	110 000,00	0,00	0,00	110 000,00	69 625,00	40 375,00
D A130-0009 2006/1	ECONOMIE ALTERNATIVE	936	286 267,28	0,00	37 765,19	0,00	0,00	37 765,19	0,00	37 765,19
D A130-0009 2010/1	ECONOMIE ALTERNATIVE	936	6 327 601,71	2 697 100,00	1 552 040,24	4 142 108,00	1 525 000,00	4 169 148,24	775 401,08	3 393 747,16
D A150-0021 2011/1	EDUCATION PATRIMONIALE	933	985 500,00	85 000,00	129 896,23	85 000,00	0,00	214 896,23	87 995,00	126 901,23
D A130-0021 2019/1	EMPLOIS AIDES	936	1 000 000,00	1 000 000,00	0,00	3 700 000,00	3 700 000,00	0,00	0,00	0,00
D A130-0019 2013/1	EMPLOIS D AVENIR	936	15 654 723,00	0,00	1 297 321,76	0,00	0,00	1 297 321,76	0,00	1 297 321,76
D A130-0008 2006/1	EMPLOIS JEUNES	936	1 074 566,62	0,00	320 071,91	0,00	0,00	320 071,91	0,00	320 071,91
D A126-0008 2006/1	EMPLOIS VERTS	937	18 652 266,00	0,00	6 032 243,25	0,00	0,00	6 032 243,25	0,00	6 032 243,25
D A126-0008 2010/1	EMPLOIS VERTS	937	157 581 829,75	0,00	34 429 710,59	0,00	0,00	34 429 710,59	675,00	34 429 035,59
D A126-0002 2006/1	ENERGIE	937	2 351 860,49	0,00	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	15 000,00
D A126-0002 2006/2	ENERGIE	937	454 000,00	0,00	186 287,14	0,00	0,00	186 287,14	0,00	186 287,14
D A126-0002 2010/1	ENERGIE	937	790 000,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	2 500,00
D A126-0002 2010/2	ENERGIE	937	149 621,34	0,00	8 604,73	0,00	0,00	8 604,73	0,00	8 604,73
D A208-0001 2011/1	ENERGIE	937	7 381 469,56	412 500,00	360 885,87	439 906,45	62 906,00	737 886,32	287 315,11	450 571,21
D A208-0001 2011/2	ENERGIE	937	1 142 213,62	91 000,00	261 577,09	153 867,00	62 906,00	352 538,09	73 892,20	278 645,89
D A192-0040 2010/1	ENTRETIEN DE JARDINS	930	451 619,55	45 000,00	29 799,83	45 000,00	0,00	74 799,83	29 139,55	45 660,28
D A192-0040 2007/1	ENTRETIEN DE JARDINS	930	159 743,38	0,00	37 535,37	0,00	0,00	37 535,37	0,00	37 535,37
D A192-0030 2010/1	ENTRETIEN DE VEHICULES	930	454 837,35	20 180,00	66 206,04	44 180,00	0,00	110 386,04	17 940,83	92 445,21
D A192-0030 2007/1	ENTRETIEN DE VEHICULES	930	179 446,02	0,00	42 572,36	0,00	0,00	42 572,36	0,00	42 572,36
D A192-0005 2010/1	ENTRETIEN DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS	930	12 915 024,19	1 324 440,00	731 476,37	1 301 440,00	0,00	2 032 916,37	1 448 803,04	584 113,33

Affiché le 16/06/2020 au budget de l'année 2020  
ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE



Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
 Reçu en préfecture le 16/06/2020  
 Affiché le 16/06/2020 au  
 Bureau de l'Informatique  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE



AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
D A192-0005 2006/1	ENTRETIEN DES BÂTIMENTS ADMINISTRATIFS	930	2 733 372,09	0,00	111 619,04	0,00	0,00	111 619,04	0,00	111 619,04
D A160-0001 2010/1	ENTRETIEN ESP VERTS - ROUTES	938	1 669 000,00	0,00	317 522,31	0,00	0,00	317 522,31	0,00	317 522,31
D A160-0001 2006/1	ENTRETIEN ESPACES VERTS/ROUTES	938	5 164 645,15	0,00	61 528,30	0,00	0,00	61 528,30	0,00	61 528,30
D A160-0006 2008/1	ENTRETIEN ET REPARATION DES VOIES ET RESEAUX	938	5 840 459,67	0,00	260 669,77	0,00	0,00	260 669,77	0,00	260 669,77
D A192-0006 2006/1	ENTRETIEN ET REPARATION MATERIEL	930	1 548 370,25	0,00	347 645,23	0,00	0,00	347 645,23	0,00	347 645,23
D A192-0006 2010/1	ENTRETIEN ET REPARATION MATERIEL	930	4 069 399,04	590 000,00	381 304,91	570 000,00	0,00	951 304,91	535 089,80	416 215,11
D A160-0006 2010/1	ENTRETIEN ET REPARATION VOIES ET RESEAUX	938	3 462 000,00	0,00	415 686,66	0,00	0,00	415 686,66	0,00	415 686,66
D A140-0012 2008/1	ESPACE RURAL SUBVENTION STRUCT	935	561 226,99	0,00	33 363,91	0,00	0,00	33 363,91	0,00	33 363,91
D A140-0012 2010/1	ESPACES RURALES - SUBVENTIONS STRUCTURES	935	4 545 807,52	361 600,00	508 759,90	305 416,51	27 673,24	786 503,17	196 550,53	589 952,64
D A150-0010 2006/1	ETUDE DE REPRESENTATION DU CREOLE	933	70 000,00	0,00	13 652,50	0,00	0,00	13 652,50	0,00	13 652,50
D A161-0005 2007/1	ETUDE FONCTIONNEMENT TCSP	938	3 530 357,29	0,00	2 952 268,99	0,00	0,00	2 952 268,99	0,00	2 952 268,99
D A150-0019 2011/1	ETUDES DANS LE DOMAINE DE LA CULTURE	933	907 665,00	110 000,00	305 856,44	61 000,00	31 000,00	335 856,44	0,00	335 856,44
D A206-0008 2013/1	ETUDES ET AUDIT EGALITE DES CHANCES	934	466 704,00	40 000,00	109 000,01	0,00	0,00	109 000,01	9 664,16	99 335,85
D A151-0004 2010/1	ETUDES LIEES AU SPORT	933	412 920,00	22 952,00	68 010,43	0,00	0,00	68 010,43	0,00	68 010,43
D A126-0008 2010/2	EV FRAIS GESTION ASP	937	1 801 735,20	200 000,00	113 658,13	200 000,00	0,00	313 658,13	165 683,01	147 975,12
D A126-0008 2006/2	EV FRAIS GESTION ASP	937	240 000,00	0,00	105 771,57	0,00	0,00	105 771,57	0,00	105 771,57
D A126-0008 2017/4	EV PLAN RAVINE	937	662 618,00	0,00	279 734,40	0,00	0,00	279 734,40	0,00	279 734,40
D A126-0008 2017/3	EV PLATEFORME	937	75 188,00	0,00	21 000,00	0,00	0,00	21 000,00	21 000,00	0,00
D A165-0010 2019/1	EXPLOITATION POLES D ECHANGES	938	364 000,00	364 000,00	0,00	364 000,00	0,00	364 000,00	170 196,28	193 803,72
D A150-0002 2010/1	FONCTIONNEMENT AUTRES ORGANISMES CULTURELLES	933	2 223 832,85	60 000,00	215 165,20	60 000,00	0,00	275 165,20	38 306,83	236 858,37
D A150-0002 2006/1	FONCTIONNEMENT AUTRES ORGANISMES CULTURELS	933	933 701,79	0,00	90 783,84	0,00	0,00	90 783,84	0,00	90 783,84
D A196-0001 2006/1	FONCTIONNEMENT CCEE	930	2 300 814,04	0,00	188 520,87	0,00	0,00	188 520,87	0,00	188 520,87

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
 Reçu en préfecture le 16/06/2020  
 Affiché le 16/06/2020 au  
 budget de l'année  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE  


AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
D A196-0001 2010/1	FONCTIONNEMENT CCEE	930	7 078 319,00	534 700,00	609 049,70	534 700,00	0,00	1 143 749,70	168 044,38	975 705,32
D A195-0001 2006/1	FONCTIONNEMENT CESR	930	3 130 778,47	0,00	21 203,90	0,00	0,00	21 203,90	0,00	21 203,90
D A195-0001 2010/1	FONCTIONNEMENT CESR	930	9 643 020,09	937 225,00	1 239 026,39	937 225,00	0,00	2 176 251,39	206 979,58	1 969 271,81
D A150-0001 2006/1	FONCTIONNEMENT CNR	933	2 465 176,15	0,00	228 033,05	0,00	0,00	228 033,05	0,00	228 033,05
D A112-0012 2010/1	FONCTIONNEMENT CPOI	932	3 135 420,48	0,00	560 046,51	0,00	0,00	560 046,51	0,00	560 046,51
D A150-0001 2010/1	FONCTIONNEMENT CRR	933	9 980 489,56	577 500,00	714 562,46	747 500,00	0,00	1 462 062,46	709 012,95	753 049,51
D A110-0001 2010/1	FONCTIONNEMENT DES LYCEES	932	145 151 876,52	15 093 130,00	5 779 150,07	15 093 130,00	0,00	20 872 280,07	15 085 501,14	5 786 778,93
D A110-0001 2006/1	FONCTIONNEMENT DES LYCEES	932	47 810 517,00	0,00	558 395,59	0,00	0,00	558 395,59	0,00	558 395,59
D A150-0012 2008/2	FONCTIONNEMENT EPCC	933	205 000,00	0,00	15 750,00	0,00	0,00	15 750,00	0,00	15 750,00
D A150-0012 2010/1	FONCTIONNEMENT EPCC/PRMA	933	5 482 000,00	924 000,00	190 150,00	874 000,00	0,00	1 064 150,00	736 900,00	327 250,00
D A150-0003 2010/1	FONCTIONNEMENT MCUR	933	80 160,00	0,00	22 325,27	0,00	0,00	22 325,27	0,00	22 325,27
D A150-0003 2006/1	FONCTIONNEMENT MCUR	933	1 347 154,53	0,00	210 993,93	0,00	0,00	210 993,93	0,00	210 993,93
D A150-0027 2013/1	FONCTIONNEMENT SALLE DE DIFFUSION	933	7 965 850,00	1 200 000,00	291 300,20	1 165 000,00	35 000,00	1 421 300,20	1 024 179,52	397 120,68
D A150-0029 2013/1	FONCTIONNEMENT SALLE DE SPECTA	933	736 952,06	165 000,00	63 477,59	165 000,00	0,00	228 477,59	167 932,44	60 545,15
D A150-0005 2010/1	FONCTIONNEMENT STRUCTURES MUSEALES	933	57 612 390,50	6 336 695,00	4 025 368,59	10 235 390,00	3 898 695,00	10 362 063,59	6 470 071,99	3 891 991,60
D A150-0005 2006/1	FONCTIONNEMENT STRUCTURES MUSEALES	933	13 923 831,41	0,00	601 672,62	0,00	0,00	601 672,62	0,00	601 672,62
D A130-0015 2011/1	FONDS DE SOUTIEN AUX PROFESSIONNELS DE LA ROUTE	936	7 614 893,00	1 750 000,00	342 062,07	2 250 000,00	500 000,00	2 092 062,07	1 138 322,91	953 739,16
D A150-0017 2011/1	FORMATION MEDiateur PATRIMOINE	933	60 000,00	0,00	36 584,21	0,00	0,00	36 584,21	0,00	36 584,21
D A112-0001 2010/1	FORMATION PROFESSIONNELLE	932	451 522 511,88	22 808 897,00	49 947 042,49	25 503 563,79	2 830 341,76	72 620 264,52	21 617 880,29	51 002 384,23
D A112-0001 2006/1	FORMATION PROFESSIONNELLE	932	204 761 637,01	0,00	24 771 367,12	0,00	0,00	24 771 367,12	0,00	24 771 367,12
D A112-0020 2017/1	FORMATION PROFESSIONNELLE MARCHES	932	36 165 915,00	11 832 929,00	8 727 756,76	15 537 475,00	3 704 546,00	20 560 685,76	10 843 901,70	9 716 784,06
D A192-0027 2010/1	FOURNITURE DE BUREAU (PAPIE/TONER)	930	1 478 915,21	84 000,00	86 885,51	170 000,00	0,00	256 885,51	104 766,93	152 118,58

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
D A192-0007 2006/1	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	930	215 241,55	0,00	36 497,52	0,00	0,00	36 497,52	0,00	36 497,52
D A192-0007 2010/1	FOURNITURES ADMINISTRATIVES ET DIVERS	930	566 576,11	40 000,00	60 759,38	50 000,00	0,00	110 759,38	33 082,30	77 677,08
D A192-0036 2010/1	FOURNITURES CONSOMMEES	930	851 041,75	60 000,00	60 045,85	60 000,00	0,00	120 045,85	64 149,18	55 896,67
D A192-0036 2007/1	FOURNITURES CONSOMMEES	930	145 980,28	0,00	32 753,94	0,00	0,00	32 753,94	0,00	32 753,94
D A192-0041 2007/1	FOURNITURES D ENTRETIEN	930	41 310,15	0,00	4 691,09	0,00	0,00	4 691,09	0,00	4 691,09
D A192-0027 2007/1	FOURNITURES DE BUREAU	930	155 924,57	0,00	9 407,01	0,00	0,00	9 407,01	0,00	9 407,01
D A202-0005 2007/1	FOURNITURES DE BUREAU	944	54 449,90	0,00	4 417,95	0,00	0,00	4 417,95	0,00	4 417,95
D A202-0005 2010/1	FOURNITURES DE BUREAU	944	151 357,00	22 977,00	49 396,13	22 977,00	0,00	72 373,13	2 696,59	69 676,54
D A198-0002 2006/1	FOURNITURES INFORMATIQUES	930	157 122,24	0,00	8 709,99	0,00	0,00	8 709,99	0,00	8 709,99
D A198-0002 2010/1	FOURNITURES INFORMATIQUES	930	1 131 938,10	205 000,00	271 720,22	205 000,00	0,00	476 720,22	71 562,22	405 158,00
D A091-0001 2010/1	FRAIS ANNEXES	930	26 422 672,41	3 975 350,00	3 430 194,68	4 305 350,00	0,00	7 735 544,68	2 750 199,92	4 985 344,76
D A091-0001 2007/1	FRAIS ANNEXES DU PERSONNEL REGION		1 982 539,61	0,00	140 049,95	0,00	0,00	140 049,95	0,00	140 049,95
D A091-0004 2008/1	FRAIS ANNEXES TOS	932	58 000,00	0,00	45 075,35	0,00	0,00	45 075,35	0,00	45 075,35
D A091-0004 2010/1	FRAIS ANNEXES TOS	932	1 287 664,21	159 050,00	269 434,87	159 050,00	0,00	428 484,87	72 057,27	356 427,60
D A192-0019 2006/1	FRAIS D ACTES ET CONTENTIEUX	930	1 731 176,63	0,00	4 815,01	0,00	0,00	4 815,01	0,00	4 815,01
D A192-0019 2010/1	FRAIS D ACTES ET DE CONTENTIEUX	930	5 654 160,12	1 063 000,00	92 855,24	1 030 000,00	0,00	1 122 855,24	801 207,29	321 647,95
D A110-0007 2010/1	FRAIS D ETUDE EDUCATION	932	234 783,60	35 000,00	7 012,00	48 000,00	0,00	55 012,00	0,00	55 012,00
D A110-0007 2007/1	FRAIS D ETUDE EDUCATION A L OPERATION	932	7 000,00	0,00	547,50	0,00	0,00	547,50	0,00	547,50
D A110-0014 2015/1	FRAIS D ETUDES	932	90 000,00	0,00	12 314,00	0,00	0,00	12 314,00	0,00	12 314,00
D A110-0006 2006/1	FRAIS D ETUDES EDUCATION	932	3 000,00	0,00	997,91	0,00	0,00	997,91	0,00	997,91
D A112-0007 2006/1	FRAIS D IMPRESSION ET D INSERTION FORMATION PROFESSIONNELLE	932	483 969,22	0,00	70 872,22	0,00	0,00	70 872,22	0,00	70 872,22

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
Reçu en préfecture le 16/06/2020  
Affiché le 16/06/2020 au  
budget de l'année  
ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE  
mandates au 31/12/N

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
D A150-0007 2006/1	FRAIS D INSERTION - CULTURE	933	77 590,96	0,00	4 792,12	0,00	0,00	4 792,12	0,00	4 792,12
D A150-0007 2010/1	FRAIS D INSERTION CULTURE	933	855 937,40	33 000,00	81 430,44	40 000,00	0,00	121 430,44	19 477,59	101 952,85
D A202-0006 2010/1	FRAIS D INSERTION ET D IMPRESSION	944	9 944,29	2 549,00	4 159,12	1 534,00	0,00	5 693,12	1 247,75	4 445,37
D A202-0006 2007/1	FRAIS D INSERTION ET D IMPRESSION	944	875,44	0,00	372,17	0,00	0,00	372,17	0,00	372,17
D A144-0004 2010/2	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	930	81 643,34	0,00	12 151,58	0,00	0,00	12 151,58	0,00	12 151,58
D A144-0004 2007/2	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	930	65 178,96	0,00	20 037,39	0,00	0,00	20 037,39	0,00	20 037,39
D A111-0003 2006/1	FRAIS DE COMMUNICATION BOURSES	932	38 000,00	0,00	38 000,00	0,00	0,00	38 000,00	0,00	38 000,00
D A144-0005 2010/1	FRAIS DE CONSULTATION ET AUDIT	930	333,67	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A198-0003 2006/1	FRAIS DE CONSULTATION ET AUDIT	930	74 679,47	0,00	32 978,20	0,00	0,00	32 978,20	0,00	32 978,20
D A130-0010 2006/1	FRAIS DE CONSULTATIONS AUDIT ECONOMIE	936	155 138,73	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A144-0005 2007/1	FRAIS DE CONSULTATIONS ET AUDIT - COOPERATION REGIONALE	930	7 400,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
D A192-0003 2006/1	FRAIS DE FONCTIONNEMENT AGILE	930	384 038,66	0,00	113 134,83	0,00	0,00	113 134,83	0,00	113 134,83
D A192-0003 2010/1	FRAIS DE FONCTIONNEMENT AGILE	930	245 112,62	20 000,00	41 853,39	20 000,00	0,00	61 853,39	8 282,99	53 570,40
D A205-0012 2010/2	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DRR	938	6 252 026,89	845 000,00	537 753,58	845 000,00	0,00	1 382 753,58	921 004,00	461 749,58
D A091-0003 2010/1	FRAIS DE FORMATION ET ANNEXE	930	7 062 265,73	946 202,00	718 625,82	746 202,00	0,00	1 464 827,82	312 090,97	1 152 736,85
D A192-0016 2010/1	FRAIS DE GARDIENNAGE	930	24 702 377,08	2 988 500,00	1 187 401,78	3 000 000,00	0,00	4 187 401,78	2 799 498,76	1 387 903,02
D A192-0016 2006/1	FRAIS DE GARDIENNAGE	930	2 610 600,31	0,00	420 621,60	0,00	0,00	420 621,60	0,00	420 621,60
D A151-0005 2006/1	FRAIS DE GESTION - SPORT	933	5 000,00	0,00	3 046,50	0,00	0,00	3 046,50	0,00	3 046,50
D A091-0006 2010/1	FRAIS DE GESTION CDG	930	45 400,00	0,00	13 673,07	0,00	0,00	13 673,07	0,00	13 673,07
D A150-0011 2010/1	FRAIS DE GESTION DIVERS	933	4 691 324,20	234 100,00	525 103,06	450 000,00	0,00	975 103,06	183 109,16	791 993,90
D A150-0011 2006/1	FRAIS DE GESTION DIVERS - CULTURE	933	768 787,21	0,00	119 851,53	0,00	0,00	119 851,53	0,00	119 851,53

Affiché le 16/06/2020 au  
 budget de l'année  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE  
 couvertes par des CP  
 mandats au 31/12/N





AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à fin N (4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
D A130-0011 2006/1	FRAIS DE GESTION DIVERS - ECONOMIE	936	58 638,19	0,00	7 881,76	0,00	0,00	7 881,76	0,00	7 881,76
D A160-0005 2006/1	FRAIS DE GESTION DIVERS E.A.D	938	732 971,38	0,00	18 188,38	0,00	0,00	18 188,38	0,00	18 188,38
D A160-0005 2010/1	FRAIS DE GESTION DIVERS EAD	938	528 269,30	50 000,00	222 749,72	50 000,00	0,00	272 749,72	13 534,93	259 214,79
D A130-0011 2010/1	FRAIS DE GESTION DIVERS ECONOMIE	936	3 010 116,50	478 000,00	539 016,17	478 000,00	0,00	1 017 016,17	115 004,89	902 011,28
D A110-0004 2006/1	FRAIS DE GESTION DIVERS EDUCATION	932	12 774,87	0,00	515,91	0,00	0,00	515,91	0,00	515,91
D A110-0004 2010/1	FRAIS DE GESTION DIVERS EDUCATION	932	711 739,92	63 000,00	18 670,39	50 000,00	0,00	68 670,39	62 416,39	6 254,00
D A134-0004 2010/1	FRAIS DE GESTION ET CONSULTATION MOBILITE EDUCATIVE	932	86 150,00	0,00	55 851,38	0,00	0,00	55 851,38	0,00	55 851,38
D A151-0005 2010/1	FRAIS DE GESTION SPORT	933	1 578 493,45	211 900,00	163 619,10	150 000,00	0,00	313 619,10	189 673,95	123 945,15
D A202-0002 2006/1	FRAIS DE MISSION ET DE FORMATION CR	930	769 564,63	0,00	17 102,01	0,00	0,00	17 102,01	0,00	17 102,01
D A198-0004 2006/1	FRAIS DE PTT	930	501 459,74	0,00	39 202,62	0,00	0,00	39 202,62	0,00	39 202,62
D A198-0004 2010/1	FRAIS DE PTT (INTERCONNEXIONS ET INTERNET)	930	2 198 344,79	330 000,00	497 952,16	330 000,00	0,00	827 952,16	64 367,80	763 584,36
D A192-0020 2010/1	FRAIS DE RECEPTION	930	1 234 236,75	140 000,00	72 637,04	80 000,00	0,00	152 637,04	77 320,42	75 316,62
D A192-0020 2006/1	FRAIS DE RECEPTION	930	50 960,10	0,00	8 061,80	0,00	0,00	8 061,80	0,00	8 061,80
D A192-0017 2006/1	FRAIS DE TELECOMMUNICATION	930	1 284 682,37	0,00	106 435,27	0,00	0,00	106 435,27	0,00	106 435,27
D A202-0007 2010/1	FRAIS DE TELEPHONE ET D INTERNET	944	457 181,70	44 938,00	53 839,93	45 953,00	0,00	99 792,93	17 242,91	82 550,02
D A202-0007 2007/1	FRAIS DE TELEPHONE ET D INTERNET	944	106 702,62	0,00	7 396,66	0,00	0,00	7 396,66	0,00	7 396,66
D A165-0003 2011/1	FRAIS DIVERS - COMMUNICATION	938	23 601,58	0,00	5 329,64	0,00	0,00	5 329,64	0,00	5 329,64
D A140-0015 2009/1	FRAIS DIVERS AMENAGEMENT	935	13 595,00	0,00	497,01	0,00	0,00	497,01	0,00	497,01
D A197-0006 2012/1	FRAIS DIVERS BATIMENT	930	704 736,13	195 565,00	295 707,21	35 000,00	0,00	330 707,21	137 207,13	193 500,08
D A112-0018 2014/1	FRAIS DIVERS CPOI	932	5 659 666,22	286 000,00	1 161 621,82	536 000,00	0,00	1 697 621,82	595 024,00	1 102 597,82
D A192-0045 2010/1	FRAIS DIVERS DAJM	930	307 390,00	5 490,00	10 820,00	33 000,00	0,00	43 820,00	13 500,00	30 320,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
D A163-0001 2008/1	FRAIS DIVERS DE GESTION - NRL	938	5 000,00	0,00	64,69	0,00	0,00	64,69	0,00	64,69
D A162-0002 2006/1	FRAIS DIVERS DE GESTION - ROUTE DES TAMARINS	938	306 767,95	0,00	32 999,37	0,00	0,00	32 999,37	0,00	32 999,37
D A126-0012 2010/1	FRAIS DIVERS DE GESTION DEC	937	6 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A126-0016 2018/1	FRAIS DIVERS EMPLOIS VERTS	937	15 000,00	10 000,00	5 000,00	10 000,00	0,00	15 000,00	7 889,04	7 110,96
D A208-0002 2011/1	FRAIS DIVERS ENERGIE	937	53 167,07	10 000,00	16 511,40	10 000,00	0,00	26 511,40	3 254,73	23 256,67
D A126-0011 2010/1	FRAIS DIVERS ENV	937	530 981,38	8 652,57	22 276,70	10 000,00	0,00	32 276,70	4 004,12	28 272,58
D A160-0002 2010/1	FRAIS DIVERS ESPACES VERTS	938	10 000,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00
D A160-0002 2006/1	FRAIS DIVERS ESPACES VERTS	938	43 352,95	0,00	7 312,78	0,00	0,00	7 312,78	0,00	7 312,78
D A145-0003 2007/1	FRAIS DIVERS EUROPE	930	383 580,00	0,00	65 270,81	0,00	0,00	65 270,81	0,00	65 270,81
D A145-0003 2010/1	FRAIS DIVERS EUROPE	930	2 420 316,00	314 476,00	441 781,07	195 300,00	0,00	637 081,07	116 813,19	520 267,88
D A163-0001 2011/1	FRAIS DIVERS NRL	938	3 561 910,49	1 050 000,00	861 443,43	1 050 000,00	0,00	1 911 443,43	471 980,46	1 439 462,97
D A160-0007 2010/1	FRAIS DIVERS SERVICE DRR	938	504 426,88	50 000,00	163 242,60	50 000,00	0,00	213 242,60	7 658,67	205 583,93
D A160-0007 2009/1	FRAIS DIVERS SERVICE DRR	938	1 314,59	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A206-0007 2013/1	FRAIS DIVERS POLE EGALITE DES CHANCES	934	202 438,26	100 000,00	45 757,70	100 000,00	0,00	145 757,70	27 929,70	117 828,00
D A198-0001 2010/1	FRAIS ENTRETIEN INFORMATIQUE	930	4 489 388,81	917 520,00	990 630,70	917 520,00	0,00	1 908 150,70	481 430,53	1 426 720,17
D A198-0001 2006/1	FRAIS ENTRETIEN INFORMATIQUE	930	528 574,21	0,00	23 235,59	0,00	0,00	23 235,59	0,00	23 235,59
D A205-0014 2019/1	FRAIS FONCTIONNEMENT CPOI-DL	932	1 450 000,00	1 450 000,00	0,00	1 200 000,00	0,00	1 200 000,00	637 030,77	562 969,23
D A205-0015 2019/1	FRAIS FONCTIONNEMENT CRR-DL	933	268 000,00	268 000,00	0,00	238 000,00	0,00	238 000,00	192 826,60	45 173,40
D A091-0003 2008/1	FRAIS FORMATION ET ANNEXES	930	1 211 000,00	0,00	180 559,05	0,00	0,00	180 559,05	0,00	180 559,05
D A130-0011 2018/2	FRAIS GESTION DIVERS-DIDN	936	241 000,00	170 000,00	38 046,40	170 000,00	0,00	208 046,40	69 966,99	138 079,41
D A134-0004 2006/1	FRAIS GESTION ET CONSULTATION MOBILITE EDUCATIVE	932	125 500,00	0,00	26 213,54	0,00	0,00	26 213,54	0,00	26 213,54

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
Reçu en préfecture le 16/06/2020  
Affiché le 16/06/2020 au budget de l'année  
ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE  
mandates au 31/12/N

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
D A134-0003 2006/1	FRAIS GESTION ET CONSULTATION MOBILITE FORMATION PROFESSIONNELLE	932	239 750,00	0,00	179 936,98	0,00	0,00	179 936,98	0,00	179 936,98
D A112-0007 2010/1	FRAIS IMPRESSION ET INSERTION	932	254 642,78	0,00	190 716,25	0,00	0,00	190 716,25	0,00	190 716,25
D A198-0005 2010/1	FRAIS INFORMATIQUE DRR	938	159 510,91	0,00	93 749,10	0,00	0,00	93 749,10	0,00	93 749,10
D A202-0002 2010/1	FRAIS MISSION ET FORMATION	930	2 617 475,90	266 071,00	253 898,74	266 071,00	0,00	519 969,74	194 280,95	325 688,79
D A192-0017 2013/2	FRAIS TELECOMMUNICATION DRR	938	820 460,00	0,00	283 726,02	0,00	0,00	283 726,02	43 993,64	239 732,38
D A192-0017 2010/1	FRAISTELECOMMUNICATION (TELEPHONIE FIXE ET MOBILE)	930	4 655 924,60	743 000,00	467 485,65	743 000,00	0,00	1 210 485,65	257 181,23	953 304,42
D A192-0038 2007/1	FRET ET TRANSPORT SUR PETITES ACQUISITIONS	930	3 539,11	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A126-0014 2012/1	GAZ-INTERVENTION REGION	936	6 760 000,00	0,00	274 274,80	0,00	0,00	274 274,80	0,00	274 274,80
D A140-0027 2018/1	GIP COMPENSATION AGRICOLE	935	18 000,00	9 000,00	8 760,00	0,00	0,00	8 760,00	8 760,00	0,00
D A140-0017 2015/1	GOUVERNANCE DES HAUTS	935	252 941,90	70 800,00	118 713,26	60 893,00	18 943,00	160 663,26	26 031,11	134 632,15
D A192-0033 2007/1	HABILLEMENT	930	32 366,00	0,00	13 875,23	0,00	0,00	13 875,23	0,00	13 875,23
D A192-0033 2010/1	HABILLEMENT	930	106 964,27	0,00	13 994,37	0,00	0,00	13 994,37	0,00	13 994,37
D A198-0006 2011/1	HEBERGEMENT SITE INTERNET	930	158 260,00	35 000,00	25 665,79	35 000,00	0,00	60 665,79	16 893,45	43 772,34
D A192-0013 2006/1	HONORAIRES ET ACHAT D ETUDES	930	573 653,62	0,00	51 026,96	0,00	0,00	51 026,96	0,00	51 026,96
D A192-0013 2010/1	HONORAIRES ET ACHATS D ETUDES	930	6 902 757,67	1 488 818,00	261 312,20	1 178 308,00	0,00	1 439 620,20	1 063 459,04	376 161,16
D A205-0013 2010/1	IMPRESSON ET INSERTION	930	586 129,62	20 000,00	69 931,54	20 000,00	0,00	89 931,54	19 144,24	70 787,30
D A144-0005 2010/3	IMPRESSON, RELIURE ET AUTRES PRESTATIONS	930	335,24	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A192-0015 2006/1	IMPRESSONS ET INSERTIONS	930	1 068 063,72	0,00	87 865,63	0,00	0,00	87 865,63	0,00	87 865,63
D A192-0015 2010/1	IMPRESSONS ET INSERTIONS	930	6 267 487,20	498 250,00	112 825,75	524 250,00	0,00	637 075,75	353 684,23	283 391,52
D A144-0005 2007/3	IMPRESSONS, RELIURES ET AUTRES PRESTATIONS	930	1 731,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A161-0002 2006/1	INDEMNITES CONVENTION MANDAT	938	1 789 327,00	0,00	830,13	0,00	0,00	830,13	0,00	830,13

Affiché le 16/06/2020 au budget de l'année 2020  
ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE



AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
D A202-0001 2006/1	INDEMNITES ELUS	930	6 199 511,00	0,00	137 916,84	0,00	0,00	137 916,84	0,00	137 916,84
D A202-0001 2010/1	INDEMNITES ELUS	930	18 860 000,00	1 277 750,00	1 406 784,86	1 500 750,00	0,00	2 907 534,86	0,00	2 907 534,86
D A197-0004 2007/1	INDEMNITES EXCEPTIONNELLES ENTREPRISES	932	1 864,70	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A091-0002 2007/1	INDEMNITES KILOMETRIQUES	933	456 000,00	0,00	18 298,56	0,00	0,00	18 298,56	0,00	18 298,56
D A091-0002 2010/1	INDEMNITES KILOMETRIQUES	933	2 022 000,00	187 500,00	247 518,84	187 500,00	0,00	435 018,84	0,00	435 018,84
D A197-0003 2007/1	INDEMNITES MAITRES D OEUVRE FORMATION-APPRENTISSAGE	932	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
D A134-0006 2006/1	INFORMATION COMMUNICATION MOBILITE EDUCATIVE	932	42 000,00	0,00	20 681,57	0,00	0,00	20 681,57	0,00	20 681,57
D A134-0005 2006/1	INFORMATION ET COMMUNICATION MOBILITE FORMATION PROFESSIONNELLE	932	26 400,00	0,00	25 425,08	0,00	0,00	25 425,08	0,00	25 425,08
D A120-0006 2006/1	INSERTION IMPRESSION	936	13 000,00	0,00	2 959,13	0,00	0,00	2 959,13	0,00	2 959,13
D A151-0008 2016/1	INSTITUT REGIONAL SPORT OCEAN INDIEN	933	444 926,50	175 000,00	75 202,23	175 000,00	0,00	250 202,23	16 416,05	233 786,18
D A204-002 2007/1	INTERETS MORATOIRES SIG	935	1 350,00	0,00	4,33	0,00	0,00	4,33	0,00	4,33
D A150-0015 2009/1	INVENTAIRE GENERAL DU PATRIMOI	933	15 000,00	0,00	5 000,41	0,00	0,00	5 000,41	0,00	5 000,41
D A150-0015 2010/1	INVENTAIRE GENERAL DU PATRIMOINE	933	985 000,00	80 000,00	395 931,00	80 000,00	0,00	475 931,00	69 107,11	406 823,89
D A150-0034 2018/1	IOMMA	933	220 000,00	120 000,00	9 000,00	120 000,00	0,00	129 000,00	93 000,00	36 000,00
D A120-0007 2007/1	LIVRES DISQUES CASSETTES	936	15 000,00	0,00	6 817,73	0,00	0,00	6 817,73	0,00	6 817,73
D A192-0029 2007/1	LOCATION DE MATERIEL DE TRANSPORT	930	2 587 021,75	0,00	124 916,90	0,00	0,00	124 916,90	0,00	124 916,90
D A192-0010 2010/1	LOCATION DE MATERIELS	930	2 584 301,92	164 400,00	172 750,67	100 000,00	0,00	272 750,67	104 015,80	168 734,87
D A192-0029 2010/1	LOCATION DE MATERIELS DE TRANSPORT	930	7 021 405,91	10 000,00	128 414,08	30 000,00	0,00	158 414,08	1 900,00	156 514,08
D A133-0005 2006/1	LOCATION DU PORTAIL DES CYBERCASES	935	154 122,21	0,00	9 550,27	0,00	0,00	9 550,27	0,00	9 550,27
D A192-0001 2006/1	LOCATION ET ENTRETIEN BATIMENT MRST	930	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
D A133-0005 2010/1	LOCATION PORTAIL CYBERCASES	935	3 797,38	0,00	1 010,13	0,00	0,00	1 010,13	0,00	1 010,13

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
Reçu en préfecture le 16/06/2020  
Affiché le 16/06/2020 au  
budget de l'année  
ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE  
mandates au 31/12/N

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
 Reçu en préfecture le 16/06/2020  
 Affiché le 16/06/2020 au  
 budget de l'année  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE  
 couvertes par des CP  
 mandats au 31/12/N

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à fin N (4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
D A192-0010 2006/1	LOCATIONS DE MATERIEL	930	1 644 525,92	0,00	328 031,17	0,00	0,00	328 031,17	0,00	328 031,17
D A192-0008 2006/1	LOCATIONS IMMOBILIERES	930	1 215 160,00	0,00	25 215,70	0,00	0,00	25 215,70	0,00	25 215,70
D A206-0002 2012/1	LUTTE CONTRE L ILLETRISME	934	7 462 993,52	1 003 050,00	1 242 823,27	1 112 588,00	324 228,00	2 031 183,27	818 201,70	1 212 981,57
D A198-0007 2011/2	MAINTENANCE DES AUTOCOMS	930	299 130,82	50 000,00	109 436,02	50 000,00	0,00	159 436,02	33 494,93	125 941,09
D A192-0005 2012/2	MAINTENANCE DES BATIMENTS	930	1 182 555,64	155 000,00	76 642,35	150 000,00	0,00	226 642,35	155 944,81	70 697,54
D A145-0004 2010/1	MAITRE D OEUVRE REGION	936	133 839,38	0,00	82 774,87	0,00	0,00	82 774,87	0,00	82 774,87
D A150-0018 2011/1	MANIFESTATIONS CULTURELLES	933	204 100,00	0,00	18 928,16	0,00	0,00	18 928,16	0,00	18 928,16
D A110-0003 2010/1	MANUELS SCOLAIRES	932	19 742 000,00	3 800 000,00	1 750 383,33	3 800 000,00	0,00	5 550 383,33	1 963 329,99	3 587 053,34
D A110-0003 2006/1	MANUELS SCOLAIRES	932	8 208 000,00	0,00	1 131 900,19	0,00	0,00	1 131 900,19	0,00	1 131 900,19
D A202-0004 2006/1	MATERIELS EQUIPEMENTS ET FOURNITURES	944	56 666,53	0,00	2 642,21	0,00	0,00	2 642,21	0,00	2 642,21
D A134-0008 2012/1	MESURE ACCOMPAGNEMENT MOBILITE	932	253 210,40	35 000,00	106 479,24	35 000,00	0,00	141 479,24	0,00	141 479,24
D A110-0002 2010/1	MESURE ACCOMPAGNEMENT SECONDAIRE	932	4 073 820,43	85 784,00	723 161,75	106 349,50	22 055,08	807 456,17	183 564,35	623 891,82
D A112-0003 2010/1	MESURE D ACCOMPAGNEMENT	932	54 454 856,21	3 243 047,25	7 254 025,22	3 243 047,26	0,01	10 497 072,47	3 475 485,87	7 021 586,60
D A206-0005 2012/1	MESURE D ACCOMPAGNEMENT	934	1 902 194,89	309 000,00	256 006,60	257 000,00	23 000,00	490 006,60	62 950,00	427 056,60
D A110-0002 2006/1	MESURES ACCOMPAGNEMENT - SECONDAIRE	932	3 189 723,17	0,00	629 243,69	0,00	0,00	629 243,69	0,00	629 243,69
D A111-0002 2006/1	MESURES ACCOMPAGNEMENT - SUPERIEUR	932	1 601 237,49	0,00	223 195,08	0,00	0,00	223 195,08	0,00	223 195,08
D A111-0002 2010/1	MESURES ACCOMPAGNEMENT SUPERIEUR	932	9 137 402,16	2 064 400,00	1 352 196,37	2 064 675,14	465,57	3 416 405,94	1 837 538,05	1 578 867,89
D A160-0004 2010/1	MESURES D ACCOMPAGNEMENT	938	944 743,00	100 000,00	137 909,69	163 552,00	81 776,00	219 685,69	89 683,15	130 002,54
D A112-0003 2006/1	MESURES D ACCOMPAGNEMENT FORMATION PROFESSIONNELLE	932	20 639 030,48	0,00	1 485 224,92	0,00	0,00	1 485 224,92	0,00	1 485 224,92
D A160-0004 2006/1	MESURES D ACCOMPAGNEMENT ROUTES	938	1 424 764,92	0,00	246 918,66	0,00	0,00	246 918,66	0,00	246 918,66
D A206-0010 2017/1	MESURES D INTERET GENERAL	934	365 000,00	125 000,00	106 400,00	147 000,00	41 500,00	211 900,00	125 620,00	86 280,00
D A126-0005 2006/1	MILIEUX AQUATIQUES	937	1 356 145,48	0,00	112 236,27	0,00	0,00	112 236,27	0,00	112 236,27

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
D A126-0004 2006/1	MILIEUX TERRESTRES	937	334 000,00	0,00	2 466,92	0,00	0,00	2 466,92	0,00	2 466,92
D A126-0005 2010/1	MILLIEUX AQUATIQUES	937	8 385 491,70	1 375 000,00	580 122,46	1 352 202,40	0,00	1 932 324,86	1 332 694,41	599 630,45
D A126-0004 2012/1	MILLIEUX TERRESTRES	937	1 859 339,85	297 036,00	451 642,35	297 000,00	0,00	748 642,35	20 279,04	728 363,31
D A195-0002 2007/1	MISSION APE	930	60 000,00	0,00	8 031,42	0,00	0,00	8 031,42	0,00	8 031,42
D A192-0012 2006/1	MISSION INVENTAIRE ET PATRIMOINE	930	87 626,00	0,00	53 239,96	0,00	0,00	53 239,96	0,00	53 239,96
D A145-0004 2007/1	NET BIOME MAITRE D OEUVRE REGION	936	476 632,00	0,00	306 997,23	0,00	0,00	306 997,23	0,00	306 997,23
D A145-0004 2007/2	NET BIOME VERSEMENT PARTENAIRES	936	886 243,00	0,00	0,58	0,00	0,00	0,58	0,00	0,58
D A144-0006 2017/1	OPERATIONS MAITRISE OUVRAGE INTERREG	930	162 000,00	42 000,00	104 367,98	42 000,00	0,00	146 367,98	2 480,60	143 887,38
D A140-0001 2006/1	ORGANISMES AMENAGEMENT	935	511 029,86	0,00	250 459,90	0,00	0,00	250 459,90	0,00	250 459,90
D A112-0025 2019/1	PACTE MARCHES	932	17 324 000,00	17 324 000,00	0,00	22 960 762,59	12 137 862,00	10 822 900,59	3 368 530,73	7 454 369,86
D A112-0026 2019/1	PACTE REMUNERATION STAGIAIRES	932	7 408 847,00	7 408 847,00	0,00	11 645 637,00	0,00	11 645 637,00	6 400 000,00	5 245 637,00
D A112-0024 2019/1	PACTE SUBVENTIONS	932	18 267 153,00	18 267 153,00	0,00	10 541 455,87	1 349 529,27	9 191 926,60	5 790 217,29	3 401 709,31
D A144-0001 2010/1	PARTICIPATION A DES ACTIONS DE COOPERATION REGIONALE	930	17 359 595,99	960 000,00	2 928 446,25	1 034 325,82	193 250,78	3 769 521,29	401 151,17	3 368 370,12
D A144-0001 2006/1	PARTICIPATION A DES ACTIONS DE COOPERATION REGIONALE	930	9 198 653,77	0,00	2 322 987,32	0,00	0,00	2 322 987,32	0,00	2 322 987,32
D A160-0009 2014/1	PARTICIPATION AU SMPRR	938	17 692 000,00	2 500 000,00	512 200,00	2 500 000,00	0,00	3 012 200,00	3 012 200,00	0,00
D A140-0003 2006/1	PARTICIPATION SYNDICATS MIXTES	935	798 058,33	0,00	44 000,00	0,00	0,00	44 000,00	0,00	44 000,00
D A140-0003 2010/1	PARTICIPATION SYNDICATS MIXTES	935	1 360 653,00	240 000,00	0,00	238 995,00	0,00	238 995,00	238 995,00	0,00
D A205-0001 2010/1	PATRIMOINE - EAU	930	1 421 595,10	212 496,00	135 930,13	132 496,00	0,00	268 426,13	208 902,01	59 524,12
D A205-0002 2010/1	PATRIMOINE - ELECTRICITE	930	6 214 316,12	679 492,00	373 190,10	732 492,00	0,00	1 105 682,10	637 889,04	467 793,06
D A209-0004 2011/1	PATRIMOINE ASSURANCES	930	4 285 363,04	402 600,00	385 187,17	602 600,00	0,00	987 787,17	201 418,84	786 368,33
D A209-0002 2011/1	PATRIMOINE DIVERS AUTRES PRESTATIONS	930	199 569,51	2 500,00	67 622,43	2 500,00	0,00	70 122,43	716,50	69 405,93
D A209-0006 2011/1	PATRIMOINE ETUDES ET PRESTATIONS	930	1 319 502,81	135 000,32	360 246,31	135 000,00	0,00	495 246,31	11 428,47	483 817,84

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
Reçu en préfecture le 16/06/2020  
Affiché le 16/06/2020 au  
Bureau de l'Informatique  
ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE  
mandates au 31/12/N

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
 Reçu en préfecture le 16/06/2020  
 Affiché le 16/06/2020 au  
 budget de l'année  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE  
 couvertes par des CP  
 mandats au 31/12/N



AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à fin N (4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
D A209-0005 2011/1	PATRIMOINE HONORAIRES	930	1 403 919,85	106 000,00	491 183,04	106 000,00	0,00	597 183,04	64 523,58	532 659,46
D A209-0003 2011/1	PATRIMOINE LOCATIONS DE BATIMENTS	930	27 950 256,91	3 391 000,00	1 537 923,88	3 391 000,00	0,00	4 928 923,88	3 410 237,68	1 518 686,20
D A209-0007 2011/1	PATRIMOINE TRANSPORTS DE BIENS	930	525 132,18	30 000,00	112 732,91	30 000,00	0,00	142 732,91	0,00	142 732,91
D A205-0006 2007/1	PATRIMOINE-ASSURANCES	930	2 630 833,72	0,00	39 286,96	0,00	0,00	39 286,96	0,00	39 286,96
D A205-0006 2010/1	PATRIMOINE-ASSURANCES	930	2 502 212,37	200 000,00	5 623,02	200 000,00	0,00	205 623,02	199 270,98	6 352,04
D A205-0001 2007/1	PATRIMOINE-EAU	930	193 722,34	0,00	44 861,38	0,00	0,00	44 861,38	0,00	44 861,38
D A205-0002 2007/1	PATRIMOINE-ELECTRICITE	930	745 563,48	0,00	35 381,99	0,00	0,00	35 381,99	0,00	35 381,99
D A205-0008 2007/1	PATRIMOINE-ETUDES ET PRESTATIONS	930	276 720,12	0,00	212 161,03	0,00	0,00	212 161,03	0,00	212 161,03
D A205-0008 2010/1	PATRIMOINE-ETUDES ET PRESTATIONS	930	145 737,85	0,00	137 254,00	0,00	0,00	137 254,00	0,00	137 254,00
D A205-0007 2007/1	PATRIMOINE-HONORAIRES	930	125 321,27	0,00	99 201,25	0,00	0,00	99 201,25	0,00	99 201,25
D A205-0007 2010/1	PATRIMOINE-HONORAIRES	930	18 340,56	0,00	1 260,00	0,00	0,00	1 260,00	0,00	1 260,00
D A205-0005 2010/1	PATRIMOINE-LOCATION DE BATIMENTS	930	2 387 869,55	0,00	381 160,08	0,00	0,00	381 160,08	0,00	381 160,08
D A205-0005 2007/1	PATRIMOINE-LOCATIONS DE BATIMENTS	930	5 438 687,38	0,00	148 468,34	0,00	0,00	148 468,34	0,00	148 468,34
D A205-0003 2007/1	PATRIMOINE-TELEPHONE	930	787 139,02	0,00	36 847,44	0,00	0,00	36 847,44	0,00	36 847,44
D A205-0003 2010/1	PATRIMOINE-TELEPHONE	930	407 500,00	0,00	489,47	0,00	0,00	489,47	0,00	489,47
D A205-0009 2010/1	PATRIMOINE-TRANSPORTS DE BIENS	930	54 281,90	0,00	1,81	0,00	0,00	1,81	0,00	1,81
D A205-0009 2007/1	PATRIMOINE-TRANSPORTS DE BIENS	930	545 902,96	0,00	393 144,52	0,00	0,00	393 144,52	0,00	393 144,52
D A126-0017 2019/1	PEC	937	12 492 710,00	12 492 710,00	0,00	13 156 696,00	3 059 390,00	10 097 306,00	8 077 844,80	2 019 461,20
D A091-0005 2010/1	PERSONNEL DDE	938	2 696 479,82	68 595,00	1 008 829,05	68 595,00	0,00	1 077 424,05	6 310,80	1 071 113,25
D A091-0005 2008/1	PERSONNEL DDE	938	80 000,00	0,00	13 573,74	0,00	0,00	13 573,74	0,00	13 573,74
D A112-0014 2012/1	PETIT EQUIPEMENT DES APPRENTIS	932	2 718 269,00	82 792,00	1 164 823,00	200 000,00	0,00	1 364 823,00	288 394,00	1 076 429,00
D A112-0022 2018/1	PLAN INVESTISSEMENT DANS COMPETENCE-SUBV	932	8 884 000,00	0,00	7 828 225,50	0,00	0,00	7 828 225,50	3 964 683,48	3 863 542,02

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
D A112-0023 2018/1	PLAN INVESTISSEMENT DS COMPETENCE-MARCHE	932	9 296 000,00	0,00	8 739 722,67	0,00	0,00	8 739 722,67	5 101 815,09	3 637 907,58
D A165-0007 2017/1	PLAN REGIONAL VELO	938	220 000,00	70 000,00	123 346,28	70 000,00	0,00	193 346,28	0,00	193 346,28
D A140-0024 2016/1	POLE PORTUAIRE INDUST ENER BOIS ROUGE	935	194 233,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A150-0014 2008/1	POLE REGIONAL DE LITTERATURE ET DIVERSITE LINGUISTIQUE	933	200 000,00	0,00	39 968,65	0,00	0,00	39 968,65	0,00	39 968,65
D A150-0014 2010/1	POLE REGIONAL DE LITTERATURE ET DIVERSITE LINGUISTIQUE	933	421 515,39	0,00	49 928,09	0,00	0,00	49 928,09	0,00	49 928,09
D A150-0024 2012/1	POLE REGIONAL LITTERATURE ET DIVERSITE LINGUISTIQUE	933	721 518,00	110 250,00	59 919,69	108 000,00	0,00	167 919,69	95 700,00	72 219,69
D A206-0011 2018/1	POLITIQUE DE LA VILLE	934	400 000,00	200 000,00	200 000,00	400 000,00	200 000,00	400 000,00	179 750,00	220 250,00
D A165-0002 2011/1	POLITIQUE TRANSPORT	938	400 000,00	0,00	133 005,00	0,00	0,00	133 005,00	0,00	133 005,00
D A150-0026 2013/1	PRESTATION SREA	933	18 228,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A193-0002 2012/1	PRESTATIONS ARCHIVES	930	817 148,50	130 000,00	268 045,68	130 000,00	0,00	398 045,68	145 176,72	252 868,96
D A130-0013 2010/1	PRIME REGIONALE A L EMPLOI < 23 k€	936	1 206 352,91	360 000,00	427 721,68	360 000,00	0,00	787 721,68	37 817,00	749 904,68
D A130-006 2010/1	PRIME REGIONALE A L EMPLOI ECONOMIE	936	8 104 398,75	640 000,00	3 675 264,41	550 000,00	90 000,00	4 135 264,41	685 995,77	3 449 268,64
D A130-006 2006/1	PRIMES REGIONALES A L EMPLOI - ECONOMIE	936	2 270 588,97	0,00	716 887,90	0,00	0,00	716 887,90	0,00	716 887,90
D A130-0013 2006/1	PRIMES REGIONALES A L EMPLOI <23K€	936	311 991,44	0,00	134 002,89	0,00	0,00	134 002,89	0,00	134 002,89
D A192-0039 2006/1	PROCEDURE TRANSACTIONNELLE	930	338 867,37	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A192-0035 2007/1	PRODUITS PHARMACEUTIQUES	930	15 740,00	0,00	48,01	0,00	0,00	48,01	0,00	48,01
D A192-0035 2010/1	PRODUITS PHARMACEUTIQUES	930	6 456,64	0,00	1 405,42	0,00	0,00	1 405,42	0,00	1 405,42
D A140-0016 2013/1	PROJET LEADER	935	1 156 286,32	500 000,00	196 497,81	283 906,23	34 812,50	445 591,54	152 814,97	292 776,57
D A145-0006 2013/1	PROJET NET BIOM CSA	936	99 402,00	0,00	80 184,71	0,00	0,00	80 184,71	0,00	80 184,71
D A151-0006 2011/1	PROJET SOCIO EDUCATIF OMS	933	54 000,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
D A130-0004 2006/1	PROMOTION A L EXPORTATION	936	11 105,44	0,00	4 460,34	0,00	0,00	4 460,34	0,00	4 460,34
D A150-0009 2010/1	PROMOTION CULTURE A L EXPORT	933	937 243,18	90 000,00	91 144,27	105 000,00	0,00	196 144,27	85 033,50	111 110,77

Affiché le 16/06/2020 au  
Bureau de l'Informatique  
ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE





AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
D A150-0009 2006/1	PROMOTION CULTURE A L EXPORT	933	168 800,00	0,00	21 466,16	0,00	0,00	21 466,16	0,00	21 466,16
D A130-0004 2011/1	PROMOTION EXPORT	936	5 401 988,53	618 000,00	1 768 815,19	731 477,53	125 100,00	2 375 192,72	363 719,33	2 011 473,39
D A130-0004 2018/2	PROMOTION EXPORT-DEIE	936	326 000,00	161 000,00	63 987,44	207 000,00	110 888,83	160 098,61	61 259,65	98 838,96
D A130-0012 2006/1	PROMOTION EXPORTATION < 23 K <sub>ç</sub>	936	102 959,06	0,00	42 904,98	0,00	0,00	42 904,98	0,00	42 904,98
D A130-0012 2010/1	PROMOTION EXPORTATION < 23K <sub>ç</sub>	936	625 341,47	160 000,00	180 250,64	160 000,00	0,00	340 250,64	84 358,66	255 891,98
D A130-0012 2018/2	PROMOT*EXPORTAT* < 23K <sub>ç</sub> -DEIE	936	846 000,00	421 000,00	256 860,26	421 000,00	0,00	677 860,26	225 588,94	452 271,32
D A203-0005 2019/1	PROTOCOLE	930	340 665,00	340 665,00	0,00	340 665,00	0,00	340 665,00	177 956,66	162 708,34
D A144-0005 2007/2	RECEPTION - PUBLICATIONS - RELATIONS PUBLIQUES	930	4 353,29	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A203-0001 2006/1	RECEPTION ET COMMUNICATION	930	7 361 142,50	0,00	214 792,16	0,00	0,00	214 792,16	0,00	214 792,16
D A203-0001 2010/1	RECEPTION ET COMMUNICATION	930	24 167 367,25	0,00	3 426 783,06	0,00	0,00	3 426 783,06	1 736 512,02	1 690 271,04
D A144-0005 2010/2	RECEPTION, PUBLICATION, RELATIONS PUBLIQUES	930	18 729,16	0,00	1 378,87	0,00	0,00	1 378,87	0,00	1 378,87
D A199-0004 2010/1	REGIES D AVANCES	930	606 028,00	116 250,00	131 431,89	116 250,00	0,00	247 681,89	83 476,38	164 205,51
D A199-0005 2009/1	REGIES D AVANCES	932	2 000,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
D A199-0004 2009/1	REGIES D AVANCES	930	6 713,17	0,00	21,51	0,00	0,00	21,51	0,00	21,51
D A112-0004 2010/1	REMUNERATION DES STAGIAIRES	932	104 345 939,97	6 111 790,00	20 926 247,89	1 875 000,00	0,00	22 801 247,89	6 061 183,69	16 740 064,20
D A112-0004 2006/1	REMUNERATION DES STAGIAIRES FORMATION PROFESSIONNELLE	932	65 449 914,00	0,00	1 049 914,00	0,00	0,00	1 049 914,00	0,00	1 049 914,00
D A120-0002 2006/1	RENFORCEMENT DES MOYENS DIRECTION AGRICULTURE ET FORET	936	57 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A160-0008 2011/1	RESEAUX ET ESPACES VERTS	938	44 305 105,73	4 100 654,00	3 935 125,55	4 100 000,00	0,00	8 035 125,55	3 947 938,23	4 087 187,32
D A110-0009 2010/1	REVERSEMENT PART EMPLOYEUR CAE	932	1 013 294,00	0,00	101 328,00	0,00	0,00	101 328,00	0,00	101 328,00
D A145-0004 2010/2	REVERSEMENT PARTENAIRE	936	809 386,19	0,00	0,57	0,00	0,00	0,57	0,00	0,57
D A126-0015 2017/1	RISQUES NATURELS	937	35 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
Reçu en préfecture le 16/06/2020  
Affiché le 16/06/2020 au  
budget de l'année  
ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE  
mandates au 31/12/N

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
 Reçu en préfecture le 16/06/2020  
 Affiché le 16/06/2020 au  
 budget de l'année  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE  
 couvertes par des CP  
 mandats au 31/12/N



AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à fin N (4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
D A162-0001 2006/1	ROUTE DES TAMARINS - FRAIS DE CONSULTATION ET AUDIT	938	27 866,25	0,00	16 283,87	0,00	0,00	16 283,87	0,00	16 283,87
D A162-0003 2007/1	ROUTE DES TAMARINS - INDEMNITES RETARDS DE TRAVAUX	938	2 075 000,00	0,00	2 075 000,00	0,00	0,00	2 075 000,00	0,00	2 075 000,00
D A162-0002 2010/1	RT FRAIS DIVERS DE GESTION	938	6 033,00	0,00	2 243,46	0,00	0,00	2 243,46	0,00	2 243,46
D A140-0030 2019/1	SAR	935	110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00	0,00	110 000,00	30 657,94	79 342,06
D A140-0001 2010/1	SAR	935	563 653,11	0,00	8 635,28	0,00	0,00	8 635,28	0,00	8 635,28
D A150-0032 2015/1	SCHEMA ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE ET FORMATION CULTURE	933	3 119 285,00	795 750,00	483 398,45	1 306 578,00	684 268,00	1 105 708,45	547 619,21	558 089,24
D A140-0032 2019/1	SCHEMA REGIONAL MUTUALISAT° OUVERTURE INFORM° GEOGRAPHIQUE	935	160 000,00	160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A126-0007 2010/1	SENSIBILISATION	937	279 355,32	17 964,00	80 894,06	17 964,00	0,00	98 858,06	92 962,36	5 895,70
D A126-0007 2006/1	SENSIBILISATION	937	76 243,50	0,00	5 524,22	0,00	0,00	5 524,22	0,00	5 524,22
D A206-0003 2012/1	SERVICE CIVIQUE	934	65 273,00	0,00	2 851,37	0,00	0,00	2 851,37	0,00	2 851,37
D A144-0004 2007/4	SERVICES EXTERIEURS - AUTRES FRAIS DIVERS	930	3 068,20	0,00	108,50	0,00	0,00	108,50	0,00	108,50
D A144-0004 2010/4	SERVICES EXTERIEURS - FRAIS DIVERS	930	19 381,00	12 941,00	2 216,24	12 941,00	0,00	15 157,24	0,00	15 157,24
D A204-004 2007/1	SIG - ANTENNE SATELLITE	935	46 956,00	0,00	19 375,60	0,00	0,00	19 375,60	0,00	19 375,60
D A140-0029 2018/1	SIG - MAINTENANCE/ MISE A JOUR LOGICIELS	935	35 000,00	15 000,00	7 604,96	15 000,00	0,00	22 604,96	16 533,35	6 071,61
D A204-001 2006/1	SIG - PUBLICATION VALORISATION DE DONNEES	935	40 000,00	0,00	25 190,49	0,00	0,00	25 190,49	0,00	25 190,49
D A140-0025 2016/1	SIG FONCTIONNEMENT PIEGEO	935	42 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A204-004 2010/1	SIG-ANTENNE SATELLITE	935	1 556 498,00	41 000,00	1 326 974,92	41 000,00	0,00	1 367 974,92	33 051,48	1 334 923,44
D A161-0004 2007/1	SOUTIEN AU COVOITURAGE	938	30 000,00	0,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	0,00	30 000,00
D A130-0005 2010/1	SOUTIEN LOGISTIQUE AUX ENTREPRISES	936	7 413 050,95	800 000,00	1 965 808,62	1 150 000,00	700 000,00	2 415 808,62	759 436,73	1 656 371,89
D A130-0005 2006/1	SOUTIEN LOGISTIQUE AUX ENTREPRISES	936	10 425 616,00	0,00	2 755 630,00	0,00	0,00	2 755 630,00	0,00	2 755 630,00

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
 Reçu en préfecture le 16/06/2020  
 Affiché le 16/06/2020 au  
 budget de l'année  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE  


AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à financer (4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
D A133-0002 2011/2	SOUTIEN ORGANISMES TIC	935	118 075,00	0,00	74 897,12	0,00	0,00	74 897,12	0,00	74 897,12
D A150-0006 2010/1	SUBV FORMATION CULTURE	933	1 946 574,00	0,00	136 740,75	0,00	0,00	136 740,75	0,00	136 740,75
D A144-0002 2010/3	SUBVENTION A DES ORGANISMES PUBLICS DIVERS	930	4 763 714,18	840 000,00	1 178 801,88	591 465,52	266 772,29	1 503 495,11	119 242,55	1 384 252,56
D A151-0003 2010/1	SUBVENTION CREPS	933	702 500,00	0,00	58 132,61	0,00	0,00	58 132,61	15 900,00	42 232,61
D A151-0003 2006/1	SUBVENTION CREPS	933	502 320,00	0,00	18 492,92	0,00	0,00	18 492,92	0,00	18 492,92
D A151-0001 2010/1	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT SPORT	933	26 333 625,50	2 196 618,00	1 255 241,86	4 570 787,40	2 422 052,60	3 403 976,66	2 030 843,30	1 373 133,36
D A150-0006 2006/1	SUBVENTION DOMAINE FORMATION CULTURELLE	933	1 808 840,38	0,00	103 496,40	0,00	0,00	103 496,40	0,00	103 496,40
D A150-0025 2013/1	SUBVENTION FONCTIONNEMENT PATRIMOINE	933	871 500,00	90 000,00	66 336,27	90 000,00	0,00	156 336,27	91 200,00	65 136,27
D A150-0030 2013/1	SUBVENTION LEADER < 23 k€	933	107 032,19	0,00	10 604,99	0,00	0,00	10 604,99	0,00	10 604,99
D A110-0008 2010/1	SUBVENTION TOS PRIVEE	932	6 997 371,34	1 093 125,00	0,00	1 093 125,00	0,00	1 093 125,00	1 093 125,00	0,00
D A144-0002 2007/3	SUBVENTIONS A DES ORGANISMES PUBLICS DIVERS	930	408 503,18	0,00	13 220,13	0,00	0,00	13 220,13	0,00	13 220,13
D A150-0004 2010/1	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	933	19 762 033,23	1 317 000,00	1 055 222,90	1 403 185,00	110 708,00	2 347 699,90	971 639,30	1 376 060,60
D A150-0004 2006/2	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS CULTURELLES	933	11 964 440,86	0,00	515 229,09	0,00	0,00	515 229,09	0,00	515 229,09
D A150-0022 2011/1	SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS LEADER	933	280 914,96	0,00	28 888,62	0,00	0,00	28 888,62	0,00	28 888,62
D A120-0001 2006/1	SUBVENTIONS AUX ORGANISMES AGRICOLES	936	7 818 746,36	0,00	1 392 767,44	0,00	0,00	1 392 767,44	0,00	1 392 767,44
D A151-0001 2006/1	SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT SPORT	933	9 500 627,12	0,00	630 830,24	0,00	0,00	630 830,24	0,00	630 830,24
D A110-0008 2007/1	SUBVENTIONS TOS PRIVES	932	1 593 444,23	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A133-0013 2010/1	SURCOUT DU HAUT DEBIT	935	400 000,00	0,00	354 000,00	0,00	0,00	354 000,00	0,00	354 000,00
D A133-0013 2007/1	SURCOUT DU HAUT DEBIT INTERNATIONAL	935	95 928,00	0,00	3 390,19	0,00	0,00	3 390,19	0,00	3 390,19
D A165-0001 2010/1	TCSP FONCTIONNEMENT - AMO	938	769 061,20	0,00	3 581,69	0,00	0,00	3 581,69	0,00	3 581,69
D A165-0005 2011/1	TEE DIVERS FONCTIONNEMENT	938	1 061 307,12	172 000,00	109 169,41	172 000,00	0,00	281 169,41	168 614,46	112 554,95
D A133-0006 2006/1	TIC - ATTRIBUTION PRIX IKRE	935	21 000,00	0,00	6 000,00	0,00	0,00	6 000,00	0,00	6 000,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *		Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à fin N (4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
D A133-0008 2010/1	TIC - CATALOGUES E T PUBLICATION	935	11 288,41	0,00	1 160,63	0,00	0,00	1 160,63	0,00	1 160,63
D A133-0008 2006/1	TIC - CATALOGUES ET PUBLICATIONS	935	200 731,10	0,00	7 941,02	0,00	0,00	7 941,02	0,00	7 941,02
D A133-0003 2006/1	TIC - COLLOQUES ET SEMINAIRES	935	142 843,15	0,00	8 542,12	0,00	0,00	8 542,12	0,00	8 542,12
D A133-0003 2010/1	TIC - COLLOQUES ET SEMINAIRES	935	18 100,00	0,00	2 635,40	0,00	0,00	2 635,40	0,00	2 635,40
D A133-0009 2006/1	TIC - DOCUMENTATION GENERALE	935	85 366,00	0,00	6 623,72	0,00	0,00	6 623,72	0,00	6 623,72
D A133-0009 2010/1	TIC - DOCUMENTATION GENERALE	935	38 460,44	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
D A133-0004 2006/1	TIC - FRAIS D EXPLOITATION DES FOURREAUX	935	241 865,18	0,00	5 237,30	0,00	0,00	5 237,30	0,00	5 237,30
D A133-0010 2006/1	TIC - FRAIS DE CONSULTATION ET D AUDIT	935	238 299,87	0,00	1 801,64	0,00	0,00	1 801,64	0,00	1 801,64
D A133-0011 2006/1	TIC - PRESTATIONS DE SERVICE (CONCEPTIONS)	935	156 041,85	0,00	6 232,38	0,00	0,00	6 232,38	0,00	6 232,38
D A133-0001 2010/1	TIC - PRIME REIONALE A L EMPLOI	935	187 000,00	0,00	58 666,37	0,00	0,00	58 666,37	0,00	58 666,37
D A133-0001 2006/1	TIC - PRIMES REGIONALES A L EMPLOI	935	154 000,00	0,00	23 110,79	0,00	0,00	23 110,79	0,00	23 110,79
D A133-0002 2006/1	TIC - SOUTIEN AUX ORGANISMES	935	1 640 699,71	0,00	103 194,70	0,00	0,00	103 194,70	0,00	103 194,70
D A133-0011 2010/1	TIC -PRESTATIONS DE SERVICES	935	5 100,00	0,00	0,50	0,00	0,00	0,50	0,00	0,50
D A133-0010 2010/1	TIC- CONSULTATION ET AUDIT	935	69 695,99	0,00	9 003,25	0,00	0,00	9 003,25	0,00	9 003,25
D A133-0002 2010/1	TIC- SOUTIEN AUX ORGANISMES	935	1 680 787,20	0,00	77 677,61	0,00	0,00	77 677,61	0,00	77 677,61
D A133-0016 2019/1	TOURISME NUMERIQUE-FONCTIONNEMENT	935	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	100 000,00	6 135,00	93 865,00
D A161-0001 2006/1	TRANSPORTS-COMMUNICATION	938	2 905 000,00	0,00	2 046 219,16	0,00	0,00	2 046 219,16	0,00	2 046 219,16
D A133-0014 2015/1	TRES HAUT DEBIT	935	2 958 200,00	0,00	1 777 658,96	0,00	0,00	1 777 658,96	47 332,04	1 730 326,92
D A110-0015 2016/1	VALORISATION RESTO SCOLAIRE	932	221 252,00	70 000,00	55 704,02	37 055,08	7 506,12	85 252,98	0,00	85 252,98
D A151-0007 2011/1	VIE ASSOCIATIVE	933	285 833,00	210 000,00	650,00	429 000,00	224 000,00	205 650,00	0,00	205 650,00
D A110-0012 2013/1	VOYAGES PEDAGOGIQUES	932	1 457 330,46	45 000,00	145 592,50	20 000,00	20 000,00	145 592,50	28 000,00	117 592,50
D A144-0005 2007/4	VOYAGES, DEPLACEMENTS ET MISSIONS - Régie Madagascar	930	1 280,13	0,00	0,01	0,00	0,00	0,01	0,00	0,01

AUTORISATION D'ENGAGEMENT *	Chapitre (s)	Stocks AE votées disponibles à l'affectation (exercices antérieurs)	AE votées dans l'année	AE affectées non couvertes par des CP réalisés au 01/01/N (1)	Flux d'AE affectées dans l'année (2)	AE affectées annulées (3)	Stock d'AE affectées restant à fin N (4) = (1) + (2) - (3)	(5)	(6) = (4) - (5)
TOTAL		3 704 224 687,88	385 021 373,32	420 553 870,71	412 447 456,37	53 170 553,69	779 830 773,39	271 467 867,29	508 362 906,10

\* Le détail par engagement n'est à renseigner qu'à compter des AE votées en 2005.

(1) Il s'agit des AE affectées antérieurement à l'exercice N et non encore entièrement couvertes par les CP des années antérieures.

(2) Il s'agit des AE votées avant ou pendant l'exercice N et affectées pendant celui-ci.

(6) Il s'agit des AE non encore intégralement couvertes à la fin de l'exercice N.

	N-3	N-2	N-1	N
Ratio de couverture des AE affectées (6) / (5)	1,56	1,56	1,78	1,87

**IV – ANNEXES**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

**ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

**Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
TAXE SPECIALE CONSOMMATION DE CARBURANT	0,00	371 596 995,95	325 215 427,28	46 381 568,67
FONDS REGIONAL POUR L APPRENTISSAGE	0,00	48 809 009,39	34 295 922,81	14 513 086,58
DRES	0,00	46 911 036,00	42 994 409,50	3 916 626,50
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>467 317 041,34</b>	<b>402 505 759,59</b>	<b>64 811 281,75</b>

**Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : TAXE SPECIALE CONSOMMATION DE CARBURANT**

		Reste à employer au 01/01/N	0,00
Recettes			
Article	Libellé article	Montant	
10222	FCTVA (part FIRT)	34 593 047,41	
1311	SUBVENTION VOIERIE REGIONALE	170 963,95	
1321	SUBVENTION EQUIPEMENT NON TRANSFERABLE ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	100 000 000,00	
1321	AUTRES SUBVENTION EQUIPEMENT NON TRANSFERABLE ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	128 359,68	
13248	SUBVENTION NON TRANSFERABLE COMMUNES	440 093,58	
13258	SUBVENTION TCO ETUDES TRAM'OUEST	54 716,75	
13272	POE 2014- 2020 FEDER TEE	2 063 856,21	
13272	POE 2014- 2020 FEDER RADIERS	2 080 810,44	
13272	POE 2014- 2020 FEDER VVR	643 109,68	
1328	SUBVENTION EQUIPEMENT NON TRANSFERABL	72 000,00	
1345	AMENDES DE RADARS AUTOMATIQUES ET AMENDES DE POLICE	99 782,00	
1641	emprunt (part FIRT)	50 000 000,00	
2041411	BIEN MOBILIERS MATERIEL ET ETUDES	933 180,82	
2151	PROGRAMME REGIONAL ROUTE	1 332 557,05	
2151	PROGRAMME REGIONAL ROUTE	6 394,23	
21828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT BUS	52 934,89	
70323	REDEVANCE D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC DE LA COLLECTIVITE UNIQUE	156 723,13	
70323	REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC AOT	356 595,29	
73112	part CVAE BA	21 722 040,74	
7342	TAXE SUR CARBURANTS	130 625 898,27	
744	FCTVA fonctionnement (part FIRT)	261 545,95	
74631	fraction DGD relative au transfert RN	25 008 410,00	
75813	REDEVANCES VERSEES PAR FERMIERS ET CONCESSIONNAIRES	527 878,40	
7584	RECouvreMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	17,37	
75888	PRODUITS EXCEPTIONNELS DIVER DDPR	266 080,11	
<b>Total</b>		<b>371 596 995,95</b>	

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : TAXE SPECIALE CONSOMMATION DE CARBURANT		
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
1641	EMPRUNTS AUPRES ETABLISSEMENTS CREDIT-FIRT	26 633 435,82
2031	FRAIS D'ETUDES - SPLA MARAINA	52 051,80
2031	FRAIS D'ETUDES	3 287 618,88
2041411	SUBVENTIONS COMMUNES ET EPCI	841 128,09
2041412	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	25 000,00
2041581	BIENS MOBILIERS,MATERIELS ET ETUDES	511 600,00
204181	PIERREFONDS : Subvention/ études (PPAZA)	42 906,19
20421	SUBVENTIONS AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	19 772,20
2045	SUBVENTIONS VERSEES AUX TIERS FONDS EUROPEEN	552 133,26
21311	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	154 780,82
21351	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS...	215 107,00
2151	PROGRAMME REGIONAL ROUTES	45 191 713,39
2151	GESTION EXPLOITATION DU RESEAU RN	19 170 859,07
2151	VOIE VELO REGIONALE	13 891,21
2151	NOUVELLE ROUTE DU LITTORAL	149 536 185,98
21828	AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	149 662,44
21828	ACQUISITIONS DE BUS	1 992 338,25
21848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	8 911,35
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 688,83
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES IMMOB CORP	7 338 332,02
4581	PISTES FORESTIERES	557 259,04
4581	OPERATIONS D'INVESTISSEMENT SOUS MANDAT - DEPENSES	250 257,37
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	30 079,57
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	298 004,63
60622	CARBURANTS (DL)	486 898,66
60623	ALIMENTATION	10 545,11
60623	FOURNITURES CONSOMMEES DRR	10 936,17
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	76 127,07
60632	ACQUISITION DE PETITS MATERIELS DRR	1 714,10
60636	HABILLEMENT ET VETEMENTS DE TRAVAIL	1 896,29
6064	FOURNITURES DE BUREAU DRR	558,60
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	105 473,20
611	CONTRAT D'EXPLOITATION POLE D'ECHANGES	135 996,55
61351	LOCATION DE BUS	225,00
61358	LOCATION DE MATERIELS DRR	21 434,55
61521	ENTRETIEN ESPACES VERTS	2 688 177,58
615221	ENTRETIEN BATIMENTS PUBLICS DRR	156 410,35
615231	ENTRETIEN REPARATIONS SUR VOIERIES	814 116,87
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	27 983,28
6156	MAINTENANCE	47 356,22
6184	VERSEMENT A DES ORGANISMES DE FORMATION	4 718,34

<b>Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : TAXE SPECIALE CONSOMMATION DE CARBURANT</b>		
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	391 870,92
6238	PUBLICITE	
6238	DIVERS COMMUNICATION DEER	333,88
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL	480,00
6251	FRAIS DE DEPLACEMENTS ET MISSIONS DDE	34 379,57
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT DRR	511,76
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATION	13 481,63
6262	TELEPHONIE MOBILE	43 993,64
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	153 635,56
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	27 185,54
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	45 599,64
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CDG DDE	58 152,42
6336	COT. CNFPT ROUTES DSLD	14 276,99
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	2 782,79
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	8 393 351,92
64111	REMUNERATION PRINCIPALE ROUTES TITULAIRES	2 517 003,78
64112	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE DDE	101 903,90
64112	S.F.T. IND RES ROUTES DSLD	15 224,51
64118	INDEMNITES ROUTES DSLD	529 566,11
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE DDE	2 105 918,01
64131	REMUNERATION, PERSONNEL NON TITULAIRE DDE	1 145 086,37
6417	REMUNERATION DES APPRENTIS ROUTES	79 485,48
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F. DDE	1 322 887,25
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F. ROUTES DSLD	284 195,38
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES DDE	1 788 483,84
6453	COTISATIONS RETRAITES ROUTES DSLD	1 192 272,07
6455	PARTICIPATION MUTUELLES	47 081,00
6475	MEDECINE DU TRAVAIL	5 830,80
6561	PARTICIPATIONS AUX ORGANISMES DE GROUPEMENT (SYNDICATS MIXTES ET ENTENTES)	3 012 200,00
6561	PARTICIPATION SMPRR	624 000,00
65732	SUBVENTION VERSEE BA TRANSPORT	21 722 040,74
657382	SUBVENTIONS AUX ORGANISMES PUBLICS	89 683,15
6581	REDEVANCES POUR CONCESSIONS	261,49
6583	INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	104 364,23
65888	CHARGES DIVERSES	2 078,00
66111	INTÉRÊTS RÉGLÉS A L'ÉCHÉANCE FIRT	17 816 689,27
673	TITRES ANNULÉS SUR EXERCICES ANTERIEURS	43 187,82
<b>Total</b>		<b>325 215 427,28</b>
<b>Reste à employer au 31/12/N (3)</b>		<b>46 381 568,67</b>

<b>Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : FONDS REGIONAL POUR L APPRENTISSAGE</b>		
<b>Reste à employer au 01/01/N</b>		<b>0,00</b>
<b>Recettes</b>		<b>980</b>



<b>Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : FONDS REGIONAL POUR L APPRENTISSAGE</b>		
<b>Article</b>	<b>Libellé article</b>	
731771	TICPE – ressource régionale d'apprentissage –part fixe	41 216 422,89
731772	TICPE – ressource régionale d'apprentissage – part dynamique	4 386 882,00
731775	TICPE – primes apprentissages	3 205 704,50
<b>Total</b>		<b>48 809 009,39</b>
<b>Dépenses</b>		
<b>Article</b>	<b>Libellé article</b>	<b>Montant</b>
2031	ÉTUDES CENTRES DE FORMATION APPRENTISSAGE	37 626,83
20415331	SUBV EQUIPEMENT AUX ETS PUBLICS LOCAUX - BIENS MOB, MAT ET ETUDES	57 650,00
204181	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	1 974 919,06
204182	SUBVENTIONS TRAVAUX DE MAINTENANCE FORMATION CONTINUE	313 620,02
20421	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	27 445,57
20421	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	10 469,33
21351	BATIMENTS PUBLICS	2 106,60
2188	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AUTRES	167 423,89
2313	ENERGIES - REHAB ENERGIE	890,79
2313	CENTRE DE FORMATION APPRENTISSAGE	9 792,99
2313	REMUNÉRATION SPL MARAINA CENTRES DE FORMATION APPRENTISSAGE	2 486,03
2313	REHABILITATION CENTRES FORMATION APPRENTISSAGE	639 083,12
238	EQUIPEMENT CFA LEON LEGROS	600 000,00
238	APPEL DE FONDS SPL MARAINA CENTRES DE FORMATION APPRENTISSAGE	3 856 843,68
6188	FRAIS DE GESTION ASP APPRENTISSAGE	137 309,90
6188	DIVERS AUTRES PRESTATIONS	637 030,77
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	179 154,31
65134	AIDES AUX PETITS EQUIPEMENTS DES APPRENTIS	288 394,00
655238	PRIMES EMPLOYEURS - AUTRES ORGANISMES PUBLICS	5 953 812,05
657381	AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	2 252 648,06
657382	SUBV PROJET DE FORMATION MOBILITE - ORGANISMES PUBLICS DIVERS	18 285,33
657382	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS DIVERS	15 400 015,14
65748	SUBV FONCT. MOBILITE AUX PERSONNES DE DROIT PRIVE	8 552,46
65748	SUBV FONCT. EMPLOYEURS COUTS ZERO - PERSONNES DE DROIT PRIVE	1 437 266,53
65748	SUBVENTIONS FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS ET AUX AUTRES ORGA	68 112,94
65748	SUBV PERSONNES DE DROIT PRIVE - MOBILITE PROF	5 997,92
65748	AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE	208 776,95
6583	INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	208,54
<b>Total</b>		<b>34 295 922,81</b>
<b>Reste à employer au 31/12/N (3)</b>		<b>14 513 086,58</b>

<b>Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : DRES</b>		
<b>Reste à employer au 01/01/N</b>		<b>0,00</b>
<b>Recettes</b>		
<b>Article</b>	<b>Libellé article</b>	<b>Montant</b>
		98

<b>Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : DRES</b>		<b>Total</b>	<b>46 911 036,00</b>
133122	DOTATION REGIONALE D'EQUIPEMENTS SCOLAIRES		
<b>Dépenses</b>			
<b>Article</b>	<b>Libellé article</b>	<b>Montant</b>	
2031	CONSTRUCTION SCOLAIRE - ETUDES	37 856,61	
2031	TRAVAUX DE MAINTENANCE LYCEE MO	19 190,84	
2031	TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DES LYCEES	10 649,78	
2031	LYCEE - ETUDES MO	100 440,45	
2031	ENERGIES - REHAB ENERGIE LYCEES	74 470,22	
2031	PLAN RELANCE LYCEE - ETUDES MO	1 091 959,14	
20421	PLAN ORDINATEUR PORTABLE	8 888 200,00	
20431	DGE LYCEES PUBLICS	8 550 761,93	
20431	EQUIPEMENT RESTAURATION	275 428,18	
20431	EQUIPE MOBILE	96 392,52	
20431	DGE LYCEES PRIVES	116 771,20	
20431	BIENS MOBILIERS MATERIELS ET ETUDES	51 072,00	
20431	TRAVAUX DE MAINTENANCE LYCEE - SUBVENTIONS	2 095 234,43	
21831	MATERIEL INFORMATIQUE SCOLAIRE MO REGION	209 952,00	
2313	CONSTRUCTIONS SCOLAIRES DES LYCEES	285 431,46	
2313	TRAVAUX DE MAINTENANCE LYCEE MO	593 668,29	
2313	TRAVAUX DE RESTRUCTURATION DES LYCEES	470 274,72	
2313	TRAVAUX DE REHABILITATION	82 981,56	
2313	ENERGIES - REHAB ENERGIE	47 251,57	
2313	PLAN RELANCE REMUNERATION SPL MAREINA	253 825,07	
2313	PLAN DE RELANCE LYCEES MO	9 835 429,66	
2313	RENOVATION CONFORT THERMIQ LYCEES	310 092,47	
238	PLAN RELANCE SPL	9 497 075,40	
		<b>Total</b>	<b>42 994 409,50</b>
		<b>Reste à employer au 31/12/N (3)</b>	<b>3 916 626,50</b>

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

## IV – ANNEXES

### D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

ANNEXE

DZ.1

### LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

**IV – ANNEXES**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – VUE D'ENSEMBLE**

**SLOW**  
IV

**DZ.2.1**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL INVESTISSEMENT**

**D2.2.2**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA – DETAIL FONCTIONNEMENT**

**D2.2.3**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES**

**ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	
Acquisitions à titre onéreux			0,00	0,00	
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

**IV – ANNEXES**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

**ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) (1)**

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
<b>TOTAL GENERAL</b>							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) En application du c) de l'article L. 300-5 du code de l'urbanisme, il convient de retracer dans cet état les acquisitions et les cessions réalisées pendant la durée de l'exercice par le concessionnaire d'aménagement.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.



**IV – ANNEXES**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS**

Cet état ne contient pas d'information.



**IV – ANNEXES**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE**

**FONDS EUROPEENS RECUS ET REVERSES PAR LA COLLECTIVITE GESTIONNAIRE**  
(reproduire l'annexe par fonds européen géré)

**Libellé du fonds européen géré : Fonds Social Européen**

**I – AU TITRE DES MESURES GERES SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES**

**RECETTES (fonds versés par l'Etat à la collectivité)**

Objet	Article (1)	Montant
Titre de recette n°191	74771-931	15 612 960,03
Titre de recette n°767	74771-930	14 986 848,68
<b>TOTAL</b>		<b>30 599 808,71</b>

**DEPENSES (aides communautaires versées directement aux bénéficiaires)**

**En cas de recouvrement de sommes indues, les faire apparaître en dépenses négatives**

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire (2))	Libellé de l'opération	Article (1)	Montant
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	Centre de Formation d'Apprentis Agricole de Saint-Joseph	APPRENTISSAGE AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE 2017	74771	432 588,99
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	EPL d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de Saint-Paul - St-Paul – CFAA	Apprentissage Agricole 2016	74771	798 024,64
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	REGION REUNION	Bourses EGCR - Engagement 2015-2016	74771	274 413,41
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	Chambre de Commerce et d'Industrie de La REUNION	CFA COMMERCE ET SERVICES - INDUSTRIE ET BTP -2016	74771	3 708 615,52
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Ile de la Réunion	PROGRAMME APPRENTISSAGE 2018	74771	8 459 312,22
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	ASSOCIATION ST FRANCOIS D'ASSISE	PROGRAMME DE FORMATION ASFA 2016	74771	527 420,75
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion	PROGRAMME DE FORMATION SANITAIRES 2015 NORD ET SUD	74771	-81 965,68
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion	PROGRAMME DE FORMATIONS SANITAIRES 2017 NORD ET SUD	74771	1 875 985,35
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	INSTITUT REGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE LA REUNION	PROGRAMME DE FORMATIONS SOCIALES 2016	74771	-78 173,11
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	Université de La Réunion	Programme apprentissage 2016 pour le CFAUR	74771	122 366,71

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire (2))	Libellé de l'opération	Article (1)	Montant
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	Centre d'Animation de Ressources et d'Information sur la Formation-Observatoire Régional	Programme d'activités 2015 du CARIF-OREF de La Réunion - Mission spécifique : animation de la VAE	74771	49 905,98
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	Centre d'Animation de Ressources et d'Information sur la Formation-Observatoire Régional	Programme d'activités 2016 CARIF-OREF Réunion- prévention et lutte contre l'illettrisme	74771	286 210,81
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	Centre d'Animation de Ressources et d'Information sur la Formation-Observatoire Régional	Programme d'activités 2016 du CARIF-OREF de La Réunion - Mission spécifique : animation de la VAE	74771	213 975,62
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	Cité des métiers	Programme d'activités 2017/2018 de la Cité des Métiers	74771	801 573,57
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	REGION REUNION	Programme de Formations Professionnelles des Adultes 2017	74771	13 209 553,93
<b>Total des aides versées par la collectivité gestionnaire</b>				<b>30 599 808,71</b>

**DEPENSES JUSTIFIEES PAR LES BENEFICIAIRES (3)**

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire (2))	Libellé de l'opération	Emetteurs (4)	Date d'acquittement de la facture	Montant
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	Cité des métiers	Programme d'activités 2017/2018 de la Cité des Métiers			1 001 966,96
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	REGION REUNION	Bourses EGCR - Engagement 2015-2016			343 016,76
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion	PROGRAMME DE FORMATION SANITAIRES 2015 NORD ET SUD			-102 771,09
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	INSTITUT REGIONAL DU TRAVAIL SOCIAL DE LA REUNION	PROGRAMME DE FORMATIONS SOCIALES 2016			-97 716,39
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	ASSOCIATION ST FRANCOIS D'ASSISE	PROGRAMME DE FORMATION ASFA 2016			659 275,94
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	Centre Hospitalier Universitaire de La Réunion	PROGRAMME DE FORMATIONS SANITAIRES 2017 NORD ET SUD			2 344 981,69
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	Centre d'Animation de Ressources et d'Information sur la Formation-Observatoire Régional	Programme d'activités 2015 du CARIF-OREF de La Réunion - Mission spécifique : animation de la VAE			62 382,48
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	Centre d'Animation de Ressources et d'Information sur la Formation-Observatoire Régional	Programme d'activités 2016 du CARIF-OREF de La Réunion - Mission spécifique : animation de la VAE			267 469,53
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	REGION REUNION	Programme de Formations Professionnelles des Adultes 2017			16 511 942,41

CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION - REGION-BUDGET REGIONAL - CA (projet de budget) - 2019

Envoyé en préfecture le 16/06/2020

Reçu en préfecture le 16/06/2020

Affiché le 16/06/2020

ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

Titre de la mesure	Bénéficiaires (nom de l'entreprise, de l'association, de la collectivité gestionnaire (2))	Libellé de l'opération	Emetteurs (4)	Date d'acquittement de la facture	Montant
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	Centre de Formation d'Apprentis Agricole de Saint-Joseph	APPRENTISSAGE AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE 2017			540 736,24
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	EPL d'Enseignement et de Formation Professionnelle Agricole de Saint-Paul - St-Paul - CFAA	Apprentissage Agricole 2016			997 530,80
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	Chambre de Commerce et d'Industrie de La REUNION	CFA COMMERCE ET SERVICES - INDUSTRIE ET BTP -2016			4 635 769,40
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	Université de La Réunion	Programme apprentissage 2016 pour le CFAUR			152 958,39
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Ile de la Réunion	PROGRAMME APPRENTISSAGE 2018			10 574 140,28
SOUS FORME DE SUBVENTIONS GLOBALES	Centre d'Animation de Ressources et d'Information sur la Formation-Observatoire Régional	Programme d'activités 2016 CARIF-OREF Réunion-prévention et lutte contre l'illettrisme			357 763,51

II – AU TITRE DE L'ASSISTANCE TECHNIQUE (5)

Montant des recettes		Dépenses d'assistance technique justifiées par l'organisme intermédiaire (6)				
Article (1)	Montant	Mesure	Libellé de l'opération	Emetteurs (4)	Date d'acquittement de la facture	Montant
TOTAL	0,00				TOTAL	0,00

(1) A détailler conformément au plan de comptes.

(2) La collectivité gestionnaire peut être bénéficiaire des fonds lorsqu'elle est maître d'ouvrage.

(3) Hors dépenses d'assistance technique.

(4) Les justificatifs aux dépenses peuvent provenir de plusieurs émetteurs pour la même opération.

(5) Dans ce cas, la collectivité gestionnaire est bénéficiaire des fonds.

(6) Les informations seront extraites de PRESAGE.

**IV – ANNEXES**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N**

**ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N**

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
ABOUBACAR BEN-VITRY Faouzia – AUBER Valéria – PAYET Vincent AUBER Valéria – GAUTHIER Jack AUBER Valéria – GAUTHIER Jack – LEE MOW SIM Lynda – PICARDO Bernard LEBEAU Anicha MOUTOUSSAMY ANDA Jean-Gaël	« Elections locales : Stratégies et outils de mobilisation » 10 et 11 octobre 2019 « Les évolutions du droit de l'urbanisme avec un focus sur le SAR et GEMAPI » 22 et 23 octobre 2019 « Découverte des nouvelles dynamiques géopolitiques De l'océan indien » 04 et 11 septembre 2019 « Monter et faire vivre un projet de démocratie participative » 02 et 03 octobre 2019 « Découverte de la langue chinoise » 11 avril au 21 mai 2019

**IV – ANNEXES**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7**

**Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes**

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
<b>Montant</b>	27 873 271,95	35 642 845,70	-21,80	4 855 127,35	4 863 458,21	-0,17	7 041 214,75	9 275 433,26	-24,09	39 769 614,05	49 781 737,17	-20,11

**Etat des ressources de l'apprentissage**

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 <sup>ère</sup> section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 <sup>ème</sup> section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	48 809 009,00	50 127 634,00	-2,63
<b>Total ressources externes</b>	<b>48 809 009,00</b>	<b>50 127 634,00</b>	<b>-2,63</b>
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
<b>Total ressources</b>	<b>48 809 009,00</b>	<b>50 127 634,00</b>	<b>-2,63</b>

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

**IV – ANNEXES**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT**  
(en application de l'article 7 du décret n°2000-992 du 6 octobre 2000)

**45324532 – FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT (1) Fonds communs des services hébergement**

**Recettes**

Service d'hébergement contributeur (2)	Montant
COL ST LOUIS	953,34
COLLEGE JOSEPH HUBERT	3 013,07
LEGT A.VOLLARD	7 060,54
LEGT BEL AIR	5 917,62
LEGT BRAS FUSIL / NELSON MANDELA	3 533,49
LEGT BRAS-PANON	32 429,90
LEGT E . DE PARNY	29 076,55
LEGT G. BRASSENS	14 599,41
LEGT J.HINGLO	16 243,79
LEGT LA POSSESSION	23 884,80
LEGT LA RIVIERE	12 189,99
LEGT LE VERGER	32 851,27
LEGT LECONTE DE LISLE	276 599,58
LEGT LISLET GEOFFROY	27 171,61
LEGT PIERRE POIVRE	27 067,46
LEGT ROLAND GARROS	80 119,68
LEGT SAINT ANDRE III	4 437,24
LEGT SARDA GARRIGA	29 270,75
LEGT STELLA	35 288,72
LEGT TROIS BASSINS	13 859,98
LP DUPARC	6 654,64
LP HOTELIER LA RENAISSANCE	78 180,31
LP J.DE RONTAUNAY	5 809,66
LP L'HORIZON	27 258,91
LP LEON LEPERVANCHE	17 070,91
LP PATU ROSEMONT	17 001,28
LP ROCHES MAIGRES	33 903,87
LP ST PIERRE	17 475,02
LP VUE BELLE	44 037,71
LYCEE DE STE SUZANNE	1 834,24
LYCEE ISNELLE AMELIN	29 482,71
LYCEE JEAN JOLY	17 177,12
LYCEE NORD – BOIS DE NEFLES	1 639,65
LYCEE PIERRE LAGOURGUE	32 055,67
LYCEE ST BENOIT VI / MARIE CURIE	16 831,43

Service d'hébergement contributeur (2)		Montant
LYCEE ST PAUL IV		32 530,77
Lycée MOULIN JOLI		7 170,06
Lycée TROIS MARES		498,06
<b>TOTAL</b>		<b>1 062 180,81</b>

**Dépenses**

Service d'hébergement bénéficiaire (2)	Objet	Montant
DEPT COLLEGE		5 801,88
LEGT AMIRAL P. BOUVET		199 236,62
LEGT ANTOINE ROUSSIN		74 219,21
LEGT BELLEPIERRE		1 669,38
LEGT BOIS D'OLIVES		11 924,58
LEGT BOIS JOLY POTIER		55 729,28
LEGT DE VINCENDO		4 252,60
LEGT LES AVIRONS		12 439,74
LEGT LOUIS PAYEN		52 396,51
LP AMIRAL LACAZE		19 449,67
LP JEAN PERRIN		88 146,95
LP PAUL LANGEVIN		23 055,17
LP V.SCHOELCHER		13 271,26
LYCEE ANTOINE ST-EXUPERY		68 770,71
LYCEE FRANCOIS DE MAHY		20 894,34
LYCEE MAHATMA GANDHI		180 164,28
LYCEE PAUL MOREAU		52 365,17
<b>TOTAL</b>		<b>883 787,35</b>

(1) Etat à reproduire autant que nécessaire – Ouvrir un compte d'emploi par fonds créé.

(2) Créer une ligne par service d'hébergement. Exemple : « Service d'hébergement de l'établissement de ... ».



**IV – ANNEXES**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)**

**1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

**2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.



**IV – ANNEXES**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES**

**1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	964 607 694,59	582 705 137,23	0,00	381 902 557,36
RECETTES	964 607 694,59	566 466 069,61	0,00	398 141 624,98
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	765 794 591,00	609 984 218,58	0,00	155 810 372,42
RECETTES	765 794 591,00	750 920 705,47	0,00	14 873 885,53

(1) Y compris les rattachements.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)**

**BUDGET BA ENERGIE REUNION/ N°SIRET : 23974001200095**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	495 145,74	113 004,69	0,00	382 141,05
RECETTES	495 145,74	325 897,08	0,00	169 248,66

**BUDGET BA DSP REGION REUNION/ N°SIRET : 23974001200087**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	3 707 403,88	2 833 459,67	0,00	873 944,21
RECETTES	3 707 403,88	3 390 294,82	0,00	317 109,06
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	3 256 100,00	2 875 174,11	0,00	380 925,89
RECETTES	3 256 100,00	3 184 459,67	0,00	71 640,33

BUDGET BA TRANSPORT REGION REUNION/ N°SIRET : 23974001200111				
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	33 705 000,00	31 692 193,79	0,00	2 012 806,21
RECETTES	33 705 000,00	28 946 931,05	0,00	4 758 068,95

(1) Y compris les rattachements.

### 3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	968 315 098,47	585 538 596,90	0,00	382 776 501,57
RECETTES	968 315 098,47	569 856 364,43	0,00	398 458 734,04
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	803 250 836,74	644 664 591,17	0,00	158 586 245,57
RECETTES	803 250 836,74	783 377 993,27	0,00	19 872 843,47

(1) Y compris les rattachements.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>D11</b>

**4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	968 315 098,47	585 538 596,90	0,00	382 776 501,57
RECETTES	968 315 098,47	569 856 364,43	0,00	398 458 734,04
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	803 250 836,74	644 664 591,17	0,00	158 586 245,57
RECETTES	803 250 836,74	783 377 993,27	0,00	19 872 843,47
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	<b>1 771 565 935,21</b>	<b>1 230 203 188,07</b>	<b>0,00</b>	<b>541 362 747,14</b>
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	<b>1 771 565 935,21</b>	<b>1 353 234 357,70</b>	<b>0,00</b>	<b>418 331 577,51</b>

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

**IV – ANNEXES**

**D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS**

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
<b>Part régionale des ressources</b>						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	68,60 €	0,00	1 812 906,00	9,63
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	51,00 €	0,00	31 095 154,00	22,61
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00 %	0,00	130 625 898,67	-7,83
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	3,05 €	0,00	2 612 298,62	-0,33
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	2,50 %	0,00	106 985 223,50	5,29
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	106,71 €	0,00	2 488 426,48	13,52
TICPE formation apprentissage et transferts (2)		0,00	0,00	0,00	59 744 216,63	-1,24
<b>Part départementale des ressources</b>						
Taxe foncière sur les propriétés bâties		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>						
Taxe d'habitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

**V – ARRETE ET SIGNATURES****ARRETE ET SIGNATURES**

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ABOUBACAR BEN – VITRY Faouzia	
ANNETTE Gilbert	
AUBER Valéria	
BASSIRE Nathalie	
BEDIER Joé	
BELLO Huguette	
CADET Jean Alain	
COMORASSAMY Sylvie	
COSTES Yolaine	
COUAPPEL-SAURET Fabienne	
FONTAINE Luc Guy	
FOUASSIN Stéphane	
FOURNEL Dominique	
GAUTHIER Jack	
GOBALOU Virginie	
GRONDIN Louis Bertrand	
GUEZELLO Alin	
HOARAU Denise	
HOARAU Jacquet	

## V – ARRETE ET SIGNATURES

## ARRETE ET SIGNATURES

HOARAU Olivier	
K'BIDI Virginie	
LAGOURGUE Jean-Louis	
LEBEAU Anicha	
LEE MOW SIM Lynda	
M'DOIHOMA Juliana	
MOUTOUCOMORAPOULE Sylvie	
MOUTOUSSAMY ANDA Jean Gaël	
MURIN-HOARAU Aline	
NABENESA Karine	
NATIVEL Lorraine	
NOEL Nathalie	
PATEL Ibrahim	
PAYET Vincent	
PICARDO Bernard	
PROFIL Patricia	
RAMASSAMY Nadia	
RIVIERE Olivier	
RIVIERE Sylviane	
ROBERT Didier	
SETTAMA-VIDON Léopoldine	
TECHER Paul	
VALY Bachil	
VIENNE Axel	
VIRAPOULLE Jean Paul	
WON-FAH-HIN Marie Rose	

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

**REPUBLIQUE FRANÇAISE****Numéro SIRET  
23974001200095****COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT  
REGION CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION**

POSTE COMPTABLE DE : PAIERIE REGIONALE

**SERVICE PUBLIC LOCAL**

M. 41 (1)

**Compte administratif (projet de budget)**

BUDGET : BA ENERGIE REUNION (2)

**ANNEE 2019**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



# Sommaire

## I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

## II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 10

B2 - Balance générale du budget - Recettes 11

## III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

## IV - Annexes

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement Sans Objet

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Sans Objet

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements Sans Objet

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 17

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 18

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées Sans Objet

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties Sans Objet

A8.3 - Opérations liées aux cessions Sans Objet

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées Sans Objet

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties Sans Objet

A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes 19

### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M49.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT de 3 500 habitants et plus (art. L.5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

## I – INFORMATIONS GENERALES

### MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

**II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

**VUE D'ENSEMBLE**

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A 113 004,69	G 325 897,08	G-A 212 892,39
	Section d'investissement	B 0,00	H 0,00	H-B 0,00

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C 0,00 (si déficit)	I 323 045,74 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 0,00 (si excédent)

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		P= A+B+C+D 113 004,69	Q= G+H+I+J 648 942,82	=Q-P 535 938,13

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 0,00	L 0,00
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F 0,00	= K+L 0,00

		DEPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXECUTION (1)
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E 113 004,69	= G+I+K 648 942,82	535 938,13
	Section d'investissement	= B+D+F 0,00	= H+J+L 0,00	0,00
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F 113 004,69	= G+H+I+J+K+L 648 942,82	535 938,13

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés	0,00	
70	Ventes produits fabriqués, prestations		0,00
73	Produits issus de la fiscalité		0,00
74	Subventions d'exploitation		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F 0,00	L 0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées		
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

**II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES**

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	420 345,74	72 188,88	0,00	0,00	348 156,86
012	Charges de personnel, frais assimilés	50 000,00	18 121,75	0,00	0,00	31 878,25
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>470 445,74</b>	<b>90 310,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>380 135,11</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	23 700,00	22 694,06	0,00	0,00	1 005,94
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>495 145,74</b>	<b>113 004,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>382 141,05</b>
023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>495 145,74</b>	<b>113 004,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>382 141,05</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>						

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	172 000,00	311 937,11	13 959,97	0,00	-153 897,08
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>172 100,00</b>	<b>311 937,11</b>	<b>13 959,97</b>	<b>0,00</b>	<b>-153 797,08</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>172 100,00</b>	<b>311 937,11</b>	<b>13 959,97</b>	<b>0,00</b>	<b>-153 797,08</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>172 100,00</b>	<b>311 937,11</b>	<b>13 959,97</b>	<b>0,00</b>	<b>-153 797,08</b>
<b>Pour information</b>		<b>323 045,74</b>				
<b>R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1</b>						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

**II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES**

AS

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour compte de tiers (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Pour information</b>	<b>0,00</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour le compte de tiers (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation (2)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Pour information</b>	<b>0,00</b>			
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				<b>101</b>

- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
- (2) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*
- (3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.



**II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

**BALANCE GENERALE DU BUDGET**

**1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	72 188,88		72 188,88
012	Charges de personnel, frais assimilés	18 121,75		18 121,75
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	22 694,06	0,00	22 694,06
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	0,00	0,00
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>113 004,69</b>	<b>0,00</b>	<b>113 004,69</b>

+	<b>D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1</b>	<b>0,00</b>
---	--	-------------

=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>113 004,69</b>
---	---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement –Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+	<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1</b>	<b>0,00</b>
---	--	-------------

=	<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE</b>	<b>0,00</b>
---	--	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.  
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.  
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).  
 (4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.  
 (5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».  
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

**II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

**BALANCE GENERALE DU BUDGET**

**2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	325 897,08		325 897,08
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00		0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	<b>Recettes d'exploitation – Total</b>	<b>325 897,08</b>	<b>0,00</b>	<b>325 897,08</b>

+

<b>R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1</b>	<b>323 045,74</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>648 942,82</b>
---	-------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**  
**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (2) (3)</b>	<b>420 345,74</b>	<b>72 188,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>348 156,86</b>
611	Sous-traitance générale	60 000,00	0,00	0,00	0,00	60 000,00
6156	Maintenance	280 345,74	0,00	0,00	0,00	280 345,74
6287	Remboursements de frais	80 000,00	72 188,88	0,00	0,00	7 811,12
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>50 000,00</b>	<b>18 121,75</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>31 878,25</b>
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	50 000,00	18 121,75	0,00	0,00	31 878,25
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100,00</b>
658	Charges diverses de gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)</b>		<b>470 445,74</b>	<b>90 310,63</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>380 135,11</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (5)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>23 700,00</b>	<b>22 694,06</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 005,94</b>
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	23 700,00	22 694,06	0,00	0,00	1 005,94
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfiques et assimilés (e) (7)</b>	<b>1 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 000,00</b>
695	Impôts sur les bénéfiques	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>0,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>495 145,74</b>	<b>113 004,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>382 141,05</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>				
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>495 145,74</b>	<b>113 004,69</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>382 141,05</b>
<b>Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**  
**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES**

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	172 000,00	311 937,11	13 959,97	0,00	-153 897,08
7011	Electricité (subdivisions par tarif)	92 000,00	229 830,14	13 959,97	0,00	-151 790,11
7083	Locations diverses	80 000,00	82 106,97	0,00	0,00	-2 106,97
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
7588	Autres	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>172 100,00</b>	<b>311 937,11</b>	<b>13 959,97</b>	<b>0,00</b>	<b>-153 797,08</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>172 100,00</b>	<b>311 937,11</b>	<b>13 959,97</b>	<b>0,00</b>	<b>-153 797,08</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>172 100,00</b>	<b>311 937,11</b>	<b>13 959,97</b>	<b>0,00</b>	<b>-153 797,08</b>
<b>Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1</b>		<b>323 045,74</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

### III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.

(6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>			
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>					

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

**DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT**

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES**

**A4.1**

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.



**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES**

**A4.2**

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>0,00</b>	<b>III 0,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II <b>0,00</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV <b>0,00</b>
<b>Solde</b>	V = IV – II (3) <b>0,00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

**IV – ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION  
PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES  
(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)**

**C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**

**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	765 794 591,00	609 984 218,58	0,00	609 984 218,58
RECETTES	765 794 591,00	750 920 705,47	0,00	750 920 705,47
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	964 607 694,59	582 705 137,23	0,00	582 705 137,23
RECETTES	964 607 694,59	566 466 069,61	0,00	566 466 069,61

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)**

BUDGET BA ENERGIE REUNION / Numéro SIRET : 23974001200095				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	495 145,74	113 004,69	0,00	113 004,69
RECETTES	495 145,74	325 897,08	0,00	325 897,08
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET BA DSP REGION REUNION / Numéro SIRET : 23974001200087				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	3 256 100,00	2 875 174,11	0,00	2 875 174,11
RECETTES	3 256 100,00	3 184 459,67	0,00	3 184 459,67
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	3 707 403,88	2 833 459,67	0,00	2 833 459,67
RECETTES	3 707 403,88	3 390 294,82	0,00	3 390 294,82

BUDGET BA TRANSPORT REGION REUNION / Numéro SIRET : 23974001200111				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	33 705 000,00	31 692 193,79	0,00	31 692 193,79
RECETTES	33 705 000,00	28 946 931,05	0,00	28 946 931,05
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

**3 – PRESENTATION AGRÉGÉE**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Reste	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	803 250 836,74	644 664 591,17	0,00	644 664 591,17
RECETTES	803 250 836,74	783 377 993,27	0,00	783 377 993,27
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	968 315 098,47	585 538 596,90	0,00	585 538 596,90
RECETTES	968 315 098,47	569 856 364,43	0,00	569 856 364,43
<b>TOTAL AGREGE DES DEPENSES</b>	1 771 565 935,21	1 230 203 188,07	0,00	1 230 203 188,07
<b>TOTAL AGREGE DES RECETTES</b>	1 771 565 935,21	1 353 234 357,70	0,00	1 353 234 357,70

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

## IV – ANNEXES

### ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ABOUBACAR BEN – VITRY Faouzia	
ANNETTE Gilbert	
AUBER Valéria	
BASSIRE Nathalie	
BEDIER Joé	
BELLO Huguette	
CADET Jean Alain	
COMORASSAMY Sylvie	
COSTES Yolaine	
COUPEL-SAURET Fabienne	
FONTAINE Luc Guy	
FOUASSIN Stéphane	
FOURNEL Dominique	
GAUTHIER Jack	
GOBALOU Virginie	
GRONDIN Louis Bertrand	
GUEZELLO Alin	
HOARAU Denise	
HOARAU Jacquet	
HOARAU Olivier	
K'BIDI Virginie	

**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

LAGOURGUE Jean-Louis	
LEBEAU Anicha	
LEE MOW SIM Lynda	
M'DOIHOMA Juliana	
MOUTOUCOMORAPOULE Sylvie	
MOUTOUSSAMY ANDA Jean Gaël	
MURIN-HOARAU Aline	
NABENESA Karine	
NATIVEL Lorraine	
NOEL Nathalie	
PATEL Ibrahim	
PAYET Vincent	
PICARDO Bernard	
PROFIL Patricia	
RAMASSAMY Nadia	
RIVIERE Olivier	
RIVIERE Sylviane	
ROBERT Didier	
SETTAMA-VIDON Léopoldine	
TECHER Paul	
VALY Bachil	
VIENNE Axel	
VIRAPOULLE Jean Paul	
WON-FAH-HIN Marie Rose	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le  
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

<b>Numéro SIRET</b> <b>23974001200087</b>	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> <b>REGION CONSEIL REGIONAL DE LA REUNION</b>
--	---

POSTE COMPTABLE DE : PAIERIE REGIONALE

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b>
-----------------------------

M. 4 (1)

<b>Compte administratif (projet de budget)</b>
--

BUDGET : BA DSP REGION REUNION (2)

**ANNEE 2019**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 42, M. 43, M. 44 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

# Sommaire

## I - Informations générales

Modalités de vote du budget 4

## II - Présentation générale du compte administratif

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser 5

A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres 7

A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres 8

B1 - Balance générale du budget - Dépenses 10

B2 - Balance générale du budget - Recettes 11

## III - Vote du compte administratif

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses 12

A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes 13

B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses 14

B2 - Section d'investissement - Détail des recettes 15

B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles 16

## IV - Annexes

### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet

A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette Sans Objet

A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux Sans Objet

A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours Sans Objet

A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet

A1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement Sans Objet

A1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Sans Objet

A1.8 - Etat de la dette - Autres dettes Sans Objet

A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements 17

A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations Sans Objet

A3.2 - Etalement des provisions Sans Objet

A4.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses 18

A4.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes 19

A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1) Sans Objet

A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1) Sans Objet

A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1) Sans Objet

A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1) Sans Objet

A6 - Etat des charges transférées Sans Objet

A7 - Détail des opérations pour le compte de tiers Sans Objet

A8.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées 20

A8.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties 21

A8.3 - Opérations liées aux cessions 22

A9.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées 23

A9.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties 24

A10 - Etat des travaux en régie Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie Sans Objet

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt Sans Objet

B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget Sans Objet

B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail Sans Objet

B1.5 - Etat des contrats de partenariat public-privé Sans Objet

B1.6 - Etat des autres engagements donnés Sans Objet

B1.7 - Etat des engagements reçus Sans Objet

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents Sans Objet

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents Sans Objet

### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel Sans Objet

C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie Sans Objet

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2) Sans Objet

C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3) Sans Objet

C4 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes 25

### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures

1027

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
Reçu en préfecture le 16/06/2020  
Affiché le 16/06/2020  
ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

- (1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants et à leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent pas pour les communes de moins de 3 000 habitants qui ont décidé d'établir un budget unique.
- (2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT) et à leurs établissements publics.
- (3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



## I – INFORMATIONS GENERALES

### MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - sans (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

**II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMIN**

**VUE D'ENSEMBLE**

**EXECUTION DU BUDGET**

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section d'exploitation	A	2 875 174,11	G	3 184 459,67	G-A	309 285,56
	Section d'investissement	B	2 833 459,67	H	3 390 294,82	H-B	556 835,15

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section d'exploitation (002)	C	0,00 (si déficit)	I	0,00 (si excédent)		
	Report en section d'investissement (001)	D	208 969,00 (si déficit)	J	0,00 (si excédent)		

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
<b>TOTAL (réalisations + reports)</b>		P= A+B+C+D	5 917 602,78	Q= G+H+I+J	6 574 754,49	=Q-P	657 151,71

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (2)	Section d'exploitation	E	0,00	K	0,00		
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00		
	<b>TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1</b>	= E+F	0,00	= K+L	0,00		

		DEPENSES		RECETTES		SOLDE D'EXECUTION (1)	
RESULTAT CUMULE	Section d'exploitation	= A+C+E	2 875 174,11	= G+I+K	3 184 459,67	309 285,56	
	Section d'investissement	= B+D+F	3 042 428,67	= H+J+L	3 390 294,82	347 866,15	
	<b>TOTAL CUMULE</b>	= A+B+C+D+E+F	5 917 602,78	= G+H+I+J+K+L	6 574 754,49	657 151,71	

**DETAIL DES RESTES A REALISER**

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées		Titres restant à émettre	
<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés		0,00		
70	Ventes produits fabriqués, prestations				0,00
73	Produits issus de la fiscalité				0,00
74	Subventions d'exploitation				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	0,00	L	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00

Chap.	Libellé	Dépenses engagées mandatées		
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00

(1) Indiquer le signe – si les dépenses sont supérieures aux recettes, et + si les recettes sont supérieures aux dépenses.

(2) Les restes à réaliser de la section d'exploitation correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en recettes qu'en dépenses.

**II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

**SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES**

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés (1)
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	70 000,00	27 783,17	0,00	0,00	42 216,83
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>70 100,00</b>	<b>27 783,17</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>42 316,83</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat°(2)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés(3)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>91 600,00</b>	<b>27 783,17</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>63 816,83</b>
023	Virement à la section d'investissement (4)	259 500,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 905 000,00	2 847 390,94			57 609,06
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>3 164 500,00</b>	<b>2 847 390,94</b>			<b>317 109,06</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 256 100,00</b>	<b>2 875 174,11</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>380 925,89</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>						

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	351 100,00	351 000,00	0,00	0,00	100,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>351 100,00</b>	<b>351 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>351 100,00</b>	<b>351 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	2 905 000,00	2 833 459,67			71 540,33
043	Opérat° ordre intérieur de la section (uniquement en M44) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>2 905 000,00</b>	<b>2 833 459,67</b>			<b>71 540,33</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 256 100,00</b>	<b>3 184 459,67</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>71 640,33</b>
<b>Pour information</b>		<b>0,00</b>				
<b>R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1</b>						

(1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts desquels il convient de soustraire les crédits employés.

(2) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(3) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(4) DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.

(5) Ce chapitre existe uniquement en M41, M43 et M44.

**II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

**SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES**

AS

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (1)
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	593 434,88	0,00	0,00	593 434,88
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>593 434,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>593 434,88</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour compte de tiers (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>593 434,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>593 434,88</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	2 905 000,00	2 833 459,67		71 540,33
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>2 905 000,00</b>	<b>2 833 459,67</b>		<b>71 540,33</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>3 498 434,88</b>	<b>2 833 459,67</b>	<b>0,00</b>	<b>664 975,21</b>
	<b>Pour information</b>	<b>208 969,00</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (5)	542 903,88	542 903,88	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)(3)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>542 903,88</b>	<b>542 903,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opérations pour le compte de tiers (4)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>542 903,88</b>	<b>542 903,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation (2)	259 500,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	2 905 000,00	2 847 390,94		57 609,06
041	Opérations patrimoniales (2)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>	<b>3 164 500,00</b>	<b>2 847 390,94</b>		<b>317 109,06</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>3 707 403,88</b>	<b>3 390 294,82</b>	<b>0,00</b>	<b>317 109,06</b>
	<b>Pour information</b>	<b>0,00</b>			
	<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				<b>1033</b>

- (1) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les crédits employés.
- (2) *DE 023 = RI 021 ; DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 ; DE 043 = RE 043.*
- (3) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.
- (4) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (5) Le compte 106 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

**II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

**BALANCE GENERALE DU BUDGET**

**1 – MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	0,00		0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	27 783,17		27 783,17
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	0,00	2 847 390,94	2 847 390,94
69	Impôts sur les bénéfiques et assimilés(4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
	<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>	<b>27 783,17</b>	<b>2 847 390,94</b>	<b>2 875 174,11</b>

+

<b>D 002 DEFICIT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>2 875 174,11</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	2 833 459,67	2 833 459,67
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations(reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Dépenses d'investissement –Total</b>	<b>0,00</b>	<b>2 833 459,67</b>	<b>2 833 459,67</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE N-1</b>	<b>208 969,00</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEE</b>	<b>3 042 428,67</b>
--	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.  
 (2) Voir liste des opérations d'ordre.  
 (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).  
 (4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.  
 (5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
 (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».  
 (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

**II – PRESENTATION GENERALE DU COMPTE ADMINISTRATIF**

**BALANCE GENERALE DU BUDGET**

**2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)(3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité(7)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	351 000,00		351 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	2 833 459,67	2 833 459,67
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	<b>Recettes d'exploitation – Total</b>	<b>351 000,00</b>	<b>2 833 459,67</b>	<b>3 184 459,67</b>

+

<b>R 002 EXCEDENT D'EXPLOITATION REPORTE DE N-1</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>3 184 459,67</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles(5)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		2 847 390,94	2 847 390,94
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481			0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>0,00</b>	<b>2 847 390,94</b>	<b>2 847 390,94</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE DE N-1</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>542 903,88</b>
------------------------------------	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>3 390 294,82</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, en M. 43 et en M. 44.



**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**  
**SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général (2) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	70 000,00	27 783,17	0,00	0,00	42 216,83
6215	Personnel affecté par CL de rattachement	70 000,00	27 783,17	0,00	0,00	42 216,83
014	Atténuations de produits (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
658	Charges diverses de gestion courante	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65)</b>		<b>70 100,00</b>	<b>27 783,17</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>42 316,83</b>
66	Charges financières (b) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles (c)	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
678	Autres charges exceptionnelles	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (6)	0,00	0,00			0,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (7)	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
695	Impôts sur les bénéfices	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
022	Dépenses imprévues (f)	0,00				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e+f</b>		<b>91 600,00</b>	<b>27 783,17</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>63 816,83</b>
023	Virement à la section d'investissement	259 500,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (8)(9)	2 905 000,00	2 847 390,94			57 609,06
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	2 905 000,00	2 847 390,94			57 609,06
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>3 164 500,00</b>	<b>2 847 390,94</b>			<b>317 109,06</b>
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>3 164 500,00</b>	<b>2 847 390,94</b>			<b>317 109,06</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>3 256 100,00</b>	<b>2 875 174,11</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>380 925,89</b>
<b>Pour information D 002 Déficit d'exploitation reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(3) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(4) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 43 et en M. 44.

(5) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant de l'article 66112 sera négatif.

(6) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(7) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

### III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF

#### SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Produits issus de la fiscalité (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	351 100,00	351 000,00	0,00	0,00	100,00
757	Redevances des fermiers, concession..	351 000,00	351 000,00	0,00	0,00	0,00
7588	Autres	100,00	0,00	0,00	0,00	100,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>351 100,00</b>	<b>351 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100,00</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (d) (4)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>351 100,00</b>	<b>351 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>100,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6)	2 905 000,00	2 833 459,67			71 540,33
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	2 905 000,00	2 833 459,67			71 540,33
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>2 905 000,00</b>	<b>2 833 459,67</b>			<b>71 540,33</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>3 256 100,00</b>	<b>3 184 459,67</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>71 640,33</b>
<b>Pour information R 002 Excédent d'exploitation reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>				

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) L'article 699 n'existe pas en M. 49.

(3) Ce chapitre existe uniquement en M. 41, M. 43 et M. 44.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Cf. Définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043=DE 043.

(6) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie a opté pour les provisions budgétaires.

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
20	Immobilisations incorporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	593 434,88	0,00	0,00	593 434,88
2313	Constructions	593 434,88	0,00	0,00	593 434,88
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>593 434,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>593 434,88</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>593 434,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>593 434,88</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	2 905 000,00	2 833 459,67		71 540,33
	Reprises sur autofinancement antérieur(6)	2 905 000,00	2 833 459,67		71 540,33
13912	Sub. équipt cpte résult. Régions	2 905 000,00	2 833 459,67		71 540,33
	Charges transférées	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>2 905 000,00</b>	<b>2 833 459,67</b>		<b>71 540,33</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>3 498 434,88</b>	<b>2 833 459,67</b>	<b>0,00</b>	<b>664 975,21</b>
<b>Pour information</b>		<b>208 969,00</b>			
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>					

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.  
 (2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.  
 (3) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.  
 (4) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.  
 (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.  
 (6) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail des reprises sur autofinancement antérieur si la régie applique le régime des provisions budgétaires.  
 (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

**III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES**

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés (2)
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	542 903,88	542 903,88	0,00	0,00
1068	Autres réserves	542 903,88	542 903,88	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>542 903,88</b>	<b>542 903,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>542 903,88</b>	<b>542 903,88</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la section d'exploitation	259 500,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)(5)	2 905 000,00	2 847 390,94		57 609,06
28131	Bâtiments	2 905 000,00	2 847 390,94		57 609,06
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>3 164 500,00</b>	<b>2 847 390,94</b>		<b>317 109,06</b>
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>3 164 500,00</b>	<b>2 847 390,94</b>		<b>317 109,06</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>3 707 403,88</b>	<b>3 390 294,82</b>	<b>0,00</b>	<b>317 109,06</b>
<b>Pour information</b>					
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes utilisé par la régie.

(2) Les crédits annulés correspondent aux crédits ouverts auxquels il convient de soustraire les mandats émis et les restes à réaliser au 31/12.

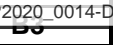

(3) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RE 042.

(5) Les comptes 15..2 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

Envoyé en préfecture le 16/06/2020
Reçu en préfecture le 16/06/2020
Affiché le 16/06/2020
ID : 974-239740012-20200609-DAP2020_0014-DE



<b>III – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>

Cet état ne contient pas d'information.

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN  
METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS**

**A2**

**A2 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 2 000 euros TTC €	Délibération du 30 janvier 2020

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études non suivi de réalisation	5	30/01/2020
L	Frais de recherche et de développement	5	30/01/2020
L	Frais d'insertion en cas d'échec du projet	5	30/01/2020
L	Subventions finançant des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	30/01/2020
L	Subventions finançant des bâtiments et installations	30	30/01/2020
L	Subventions finançant des projets d'infrastructures d'intérêt national	40	30/01/2020
L	Subventions fonds européens	1	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Logiciels)	2	30/01/2020
L	Site internet	2	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Progiciels)	5	30/01/2020
L	Concessions et droits similaires (Marques, brevets, droits)	0	30/01/2020
L	Autres immobilisations incorporelles	2	30/01/2020
L	Plantations d'arbres et d'arbustes	30	30/01/2020
L	Autres agencements et aménagements de terrains	20	30/01/2020
L	Bâtiments publics (administratifs, scolaires, culturels et sportifs, autres...)	30	30/01/2020
L	Bâtiments privés (immeuble de rapport, autres...)	30	30/01/2020
L	Travaux: gros oeuvre (génie civil)	25	30/01/2020
L	Travaux: plomberie (dont eau chaude solaire)	10	30/01/2020
L	Travaux: électricité (dont climatisation)	15	30/01/2020
L	Travaux: aménagements extérieurs (clos, couvert, étanchéité, toiture, etc)	10	30/01/2020
L	VRD et aménagements extérieurs hors bâti (voirie, réseaux divers, clôture, portail, etc)	25	30/01/2020
L	Autres agencements second oeuvre (faux plafonds, revêtements sols, peintures intérieures, etc)	15	30/01/2020
L	Désamiantage	25	30/01/2020
L	Autres travaux	15	30/01/2020
L	Ascenseurs	15	30/01/2020
L	Installations générales, agencements, aménagements des constructions	15	30/01/2020
L	Construction sur sol d'autrui	30	30/01/2020
L	Matériels et outillage techniques	10	30/01/2020
L	Autres installations, matériel et outillage techniques	15	30/01/2020
L	Autres immobilisations corporelles-(agencement de bâtiment loués par la région)	15	30/01/2020
L	Matériels de transport- véhicules légers	5	30/01/2020
L	Matériels de transport- camions et véhicules industriels	8	30/01/2020
L	Matériels de transport-bus	10	30/01/2020
L	Matériel informatique	5	30/01/2020
L	Matériel de bureau et mobilier	10	30/01/2020
L	Matériel de téléphonie	10	30/01/2020
L	Autres immobilisations corporelles	10	30/01/2020

**IV – ANNEXES**

**ELEMENTS DU BILAN  
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES**

**A4.1**

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>2 905 000,00</b>	<b>2 833 459,67</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>2 905 000,00</b>	<b>2 833 459,67</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	2 905 000,00	2 833 459,67
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>2 833 459,67</b>	<b>0,00</b>	<b>208 969,00</b>	<b>3 042 428,67</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

<b>IV – ANNEXES</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>
<b>A4.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>3 164 500,00</b>	<b>III 2 847 390,94</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>3 164 500,00</b>	<b>2 847 390,94</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28131	Bâtiments	2 905 000,00	2 847 390,94
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	259 500,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R106 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>2 847 390,94</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>542 903,88</b>	<b>3 390 294,82</b>

		<b>Montant</b>
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II	<b>3 042 428,67</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV	<b>3 390 294,82</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (3)</b>	<b>347 866,15</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.  
 (2) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.  
 (3) Indiquer le signe algébrique.



<b>IV – ANNEXES</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES</b>
<b>A8.1</b>

**A8.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

<b>IV – ANNEXES</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES</b>
<b>A8.2</b>

**A8.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D’IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d’acquisition (coût historique)	Durée de l’amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
 Reçu en préfecture le 16/06/2020  
 Affiché le 16/06/2020  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>A8.3</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	

**A8.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'éléments d'actif	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES</b>
<b>A9.1</b>

**A9.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

<b>IV – ANNEXES</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>
<b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l’urbanisme) – SORTIES</b>
<b>A9.2</b>

**A9.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D’IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l’urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d’acquisition (coût historique)	Durée de l’amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00					0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>C4</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION</b>	
<b>PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	
<b>(uniquement pour les SPIC dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale)</b>	

**C4 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL DU SPIC ET DES BUDGETS ANNEXES**

**1 – BUDGET PRINCIPAL DU SPIC**

SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	765 794 591,00	609 984 218,58	0,00	609 984 218,58
RECETTES	765 794 591,00	750 920 705,47	0,00	750 920 705,47
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	964 607 694,59	582 705 137,23	0,00	582 705 137,23
RECETTES	964 607 694,59	566 466 069,61	0,00	566 466 069,61

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)**

BUDGET BA ENERGIE REUNION / Numéro SIRET : 23974001200095				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	495 145,74	113 004,69	0,00	113 004,69
RECETTES	495 145,74	325 897,08	0,00	325 897,08
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

BUDGET BA DSP REGION REUNION / Numéro SIRET : 23974001200087				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	3 256 100,00	2 875 174,11	0,00	2 875 174,11
RECETTES	3 256 100,00	3 184 459,67	0,00	3 184 459,67
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	3 707 403,88	2 833 459,67	0,00	2 833 459,67
RECETTES	3 707 403,88	3 390 294,82	0,00	3 390 294,82


BUDGET BA TRANSPORT REGION REUNION / Numéro SIRET : 23974001200111				
SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	33 705 000,00	31 692 193,79	0,00	31 692 193,79
RECETTES	33 705 000,00	28 946 931,05	0,00	28 946 931,05
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cumul du BP, BS et DM.

(2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

**3 – PRESENTATION AGRÉGÉE**

Envoyé en préfecture le 16/06/2020  
 Reçu en préfecture le 16/06/2020  
 Affiché le 16/06/2020  
 à réaliser  
 ID : 974-239740012-20200609-DAP2020\_0014-DE



SECTION	Crédits ouverts (1)	Réalisations	Restes à réaliser	Total (2)
<b>EXPLOITATION</b>				
DEPENSES	803 250 836,74	644 664 591,17	0,00	644 664 591,17
RECETTES	803 250 836,74	783 377 993,27	0,00	783 377 993,27
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	968 315 098,47	585 538 596,90	0,00	585 538 596,90
RECETTES	968 315 098,47	569 856 364,43	0,00	569 856 364,43
<b>TOTAL AGREGE DES DEPENSES</b>	1 771 565 935,21	1 230 203 188,07	0,00	1 230 203 188,07
<b>TOTAL AGREGE DES RECETTES</b>	1 771 565 935,21	1 353 234 357,70	0,00	1 353 234 357,70

(1) Cumul du BP, BS et DM.  
 (2) Cumul des réalisations et restes à réaliser.

## IV – ANNEXES

### ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) ,

A le

(1) ,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ABOUBACAR BEN – VITRY Faouzia	
ANNETTE Gilbert	
AUBER Valéria	
BASSIRE Nathalie	
BEDIER Joé	
BELLO Huguette	
CADET Jean Alain	
COMORASSAMY Sylvie	
COSTES Yolaine	
COUPEL-SAURET Fabienne	
FONTAINE Luc Guy	
FOUASSIN Stéphane	
FOURNEL Dominique	
GAUTHIER Jack	
GOBALOU Virginie	
GRONDIN Louis Bertrand	
GUEZELLO Alin	
HOARAU Denise	
HOARAU Jacquet	
HOARAU Olivier	
K'BIDI Virginie	



**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

LAGOURGUE Jean-Louis	
LEBEAU Anicha	
LEE MOW SIM Lynda	
M'DOIHOMA Juliana	
MOUTOUCOMORAPOULE Sylvie	
MOUTOUSSAMY ANDA Jean Gaël	
MURIN-HOARAU Aline	
NABENESA Karine	
NATIVEL Lorraine	
NOEL Nathalie	
PATEL Ibrahim	
PAYET Vincent	
PICARDO Bernard	
PROFIL Patricia	
RAMASSAMY Nadia	
RIVIERE Olivier	
RIVIERE Sylviane	
ROBERT Didier	
SETTAMA-VIDON Léopoldine	
TECHER Paul	
VALY Bachil	
VIENNE Axel	
VIRAPOULLE Jean Paul	
WON-FAH-HIN Marie Rose	

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le  
A ,le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement : maire, président du conseil général,...

(2) L'assemblée délibérante étant : .